



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B 808,753









ARCHIVES
PARLEMENTAIRES
DE 1787 A 1860

RECUEIL COMPLET

DES

DÉBATS LÉGISLATIFS & POLITIQUES DES CHAMBRES FRANÇAISES

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SOUS LA DIRECTION DE

M. J. MAVIDAL

CHEF DU BUREAU DES PROCÈS-VERBAUX, DE L'EXPÉDITION DES LOIS, DES PÉTITIONS, DES IMPRESSIONS
ET DISTRIBUTIONS DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

ET DE

M. E. LAURENT

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PREMIÈRE SÉRIE (1789 à 1800)

TOME XIV

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

DU 21 AVRIL 1790



PARIS

SOCIÉTÉ D'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES
ET DES CHEMINS DE FER

Paul DUPONT

41, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, 41

1882

J
341
.H2
V.14

ARCHIVES PARLEMENTAIRES

RÈGNE DE LOUIS XVI

SUITE DE L'ÉTAT NOMINATIF DES PENSIONS SUR LE TRÉSOR ROYAL

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PENSIONS

DE SIX CENTS LIVRES INCLUSIVEMENT
A MILLE DEUX CENTS LIVRES EXCLUSIVEMENT

SIXIÈME CLASSE.

Ces pensions sont soumises à la retenue des trois dixièmes et demi, sauf les exceptions portées par les articles 12 et 13 de l'arrêt du Conseil du 13 octobre 1787.

A

ABBADIE DE BARGUES (Bertrand), 54. <i>M.</i> 1779.	800 livres.
En considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau.	
ABBADIE, baron d'Arboucave (François), 43. <i>G.</i> 1789.	700
En considération de ses services, en qualité de capitaine commandant, avec rang de major au régiment des carabiniers de Monsieur.	
ABBÉ (Frédéric), 50. <i>G.</i> 1780.	600
Capitaine attaché au régiment de Chamborant, hussards.	
ABBES (Félix-François), 58. <i>G.</i> 1785.	1,000
Pour ses services en qualité de capitaine en premier de l'artillerie.	
ABOT-DECHAMPS (René-Louis), 71. <i>G.</i> 1779.	1,016
En considération de ses services en qualité de porte-étendard de la seconde compagnie des mousquetaires.	
ABRAHAM DE MIRÉ (Jeanne-Charlotte), 52. <i>M. du R.</i> 1780.	600
Pour ses services en qualité de danseuse des ballets du roi.	
ABRAHAM (D ^{lle} Louise-Françoise Petilliot), 57. <i>M. du R.</i> 1781.	600
Eu égard aux services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.	
<i>A reporter.</i>	5,316 livres.

	<i>Report</i>	5,316 livres.
ABRIEU (Joseph-Dominique), 69. G. 1779.		600
Capitaine réformé du régiment de mestre de camp général de la cavalerie ; pour lui tenir lieu de ses appointements en ladite qualité.		
ABZAC DE MAYAC (François), 77. G. 1779		708
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de mestre de camp général de la cavalerie.		
ABZAC (Pierre), 59. G. 1°. 1757, 354 ; 2°. 1766, 300.		654
La première, en considération des services du feu sieur d'Abzac, son oncle, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de l'Isle-de-France. La seconde, accordée audit sieur, lors de la réforme des régiments de recrues, où il était employé.		
ABZAC (Pierre-François), 61. G. 1°. 1763, 108 ; 2°. 1770, 600		708
La première, provenant de trois années mises en rentes viagères à six pour cent d'une pension de 600 livres qui lui avait été accordée lors de sa réforme du régiment de Bourbon, cavalerie, où il était capitaine ; laquelle pension a été supprimée le jour qu'il a obtenu la seconde.		
ACARY DE LA SUZE (Charles-Louis-François), 45. G. 1°. 1784, 400 ; 2°. 1786, 600		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment du colonel général de l'infanterie. La première, en considération de ses services, pendant qu'il a été embarqué en ladite qualité sur les vaisseaux du roi, et de la valeur avec laquelle il s'est comporté dans différents combats de mer. La seconde, pour sa retraite, en ladite qualité.		
ACARY DE BEAUCOROY (Henri-Charles-Louis), 42. M. du R. 1°. 1778, 100 ; 2°. 1781, 500.		600
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant pour le service du roi au gouvernement de Montreuil-sur-Mer. La seconde, pour le dédommager d'une somme pareille que lui produisait annuellement <i>le Bois-le-Roi</i> (réuni au domaine), seul revenu affecté à la charge de capitaine des ville et château de Beauquesne.		
ACHAIN (Guillaume), 62 G. 1785.		600
Ancien lieutenant en premier au régiment d'Orléans, cavalerie.		
ACHARD (Joseph-Henri) 68. G. 1°. 1747, 708 ; 2°. 1766, 400		1,108
Ci-devant capitaine de grenadiers au régiment allemand de la Dauphine, et depuis commandant les Suisses du château, et les invalides de la garde de Versailles.		
La première, en considération de ses services. La seconde, eu égard à ceux du feu sieur Bailly, son beau-père, fourrier-major des gardes du corps du roi.		
ACHÉ (Alexandre-Louis, baron d') 53. M. 1779		800
Ci-devant lieutenant de vaisseau ; en considération de ses services et de ses blessures.		
ACHERY (Pierre-Michel) d') 53. G. 1779.		600
Ancien gendarme de la garde ordinaire du roi, et depuis commissaire de la compagnie de Villeroy des gardes du corps de Sa Majesté.		
ACIER D'AUVERIGNY (Charles-François) 69. G. 1°. 1748, 236 ; 2°. 1766, 600.		836
Ci-devant sous-brigadier des gardes du corps du roi. La première, au principal de 200 livres et de 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération d'une blessure qu'il a reçue à la bataille d'Ettingen. La seconde, à titre d'appointements, en considération de ses services et pour sa retraite.		
ADAM (Jacques) 50. G. 1788.		666
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine et commandant de grenadiers au régiment de Berry.		
ADAM DE BOISADAM (François-Georges-Jacques), 52. G. 1°. 1787, 200 ; 2°. <i>idem</i> , 580		780
Gendarme réformé de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
ADELHICLM (Ulric), 68. G. 1779.		600
Appointements en qualité de capitaine réformé du régiment Royal-Suédois.		
	<i>A reporter</i>	15,576 livres.

	<i>Report</i>	15,576 livres.
ADRIEN (Pierre), 56. <i>G.</i> 1787.		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment de Lorraine, dragons.		
ADVISARD (Jean-Joseph), 67. <i>G.</i> 1779.		600
En considération de ses services, tant en qualité de capitaine au régiment de Béarn, qu'en celle de major de la ville de La Rochelle.		
ADVYNÉ (Demoiselle Marie-Rosalie Pennier, veuve), 47. <i>F.</i> 1779.		800
Cette pension, qui est sans retenue, lui a été accordée en considération des services du feu sieur Jacques-François Advyné, son mari, ingénieur des ponts et chaussées, à Soissons.		
AFFLON (Louis-Alexandre d'), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 120; 2 ^o 1788, 800.		920
Ancien brigadier dans la compagnie de Villeroy des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
AFFLON DEMOLERON (René d'), 57. <i>G.</i> 1779.		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant du régiment Dauphin, infanterie.		
AFFRY (Louis-Auguste-Philippe-François d'), 45. <i>G.</i> 1781.		1,000
Capitaine de fusiliers au régiment des gardes suisses, en considération de ses services en ladite qualité.		
AGAR (César-Nicolas d'), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1783, 800.		900
Ancien brigadier dans la compagnie de Luxembourg des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
AGASSE (Henri), 37. <i>M. du R.</i> 1779.		600
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services comme commis au contrôle général de la maison du roi.		
AGAY DE MYON (Philippe-Charles d'), 90. <i>G.</i> 1779 (<i>mort</i>).		800
Sans aucune retenue, en considération de ses services en qualité de commandant pour le service du roi, au fort Griffon de Besançon.		
AGIER DE RUFOSSÉ (Louis-Jacques-Charles d'), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1775, 715.		1,015
Brigadier réformé de la compagnie des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements en ladite qualité.		
AGOBERT (Jacques), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 800; 2 ^o 1774, 200.		1,000
Lieutenant-colonel d'infanterie. La première, lors de la suppression des dépôts des recrues dont il était major commandant et pour lui tenir lieu d'appointements. La seconde, à titre de gratification annuelle, pour l'indemniser des dépenses extraordinaires que lui occasionne l'administration des recrues.		
AGOQUET DE BRAY (Alexis), 57. <i>F.</i> 1786.		1,000
Ci-devant commis de la direction générale des vingtièmes et des impositions de la ville de Paris; en considération de ses services.		
AGOULT DE SAINT-MICHEL (Charles-César, comte d'), 49. <i>M.</i> 1780.		1,000
Lieutenant de vaisseau. En considération de ses services et de ses blessures.		
AGOULT (François-Louis, abbé d'), 44. <i>M. du R.</i> 1782.		614
A titre de retraite et pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité d'aumônier de Madame Sophie de France.		
AGOULT (Pierre-Nicolas d'), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 236; 2 ^o 1765, 400.		636
Chef de brigade au corps royal de l'artillerie et inspecteur de la manufacture royale d'armes à feu, établie à Saint-Etienne. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et de ses blessures. La seconde, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au bataillon de Chabrié, du régiment Royal-Artillerie, par réduction de celle de 1,000 livres dont jouissait ce dernier.		
AGRAIN (Demoiselle Anne-Marie-Françoise-Thérèse Rigoley, épouse de M. le marquis d'), 52. <i>F.</i> 1779.		1,180
En considération des services du feu sieur Rigoley, son père, premier président de la chambre des comptes de Dijon.		

A reporter.

29,641 livres.

	<i>Report.</i>	29,641 livres
AGUIN (Jacques-Augustin d'), 64. <i>G.</i> 1779.		540
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine aide-major réformé, du régiment des grenadiers royaux du Poitou.		
AGUIN (Jean-Pierre d'), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 200; 2 ^o 1775, 510.		710
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements en ladite qualité.		
AIGLÉ (Joseph), 57. <i>G.</i> 1788.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien chirurgien-major des chasseurs à cheval.		
AIGUIÈRES (Henri-Etienne-Mélavie d'), 57. <i>G.</i> 1779.		1.000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Angoumois.		
AIGUIRANDE DE POLIGNY (Antoine-François d'), 65. <i>G.</i> 1779.		992
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Clermont, cavalerie.		
AIGUIRANDE (François d'), 55. <i>G.</i> 1779.		1,000
Major du régiment de Conty, dragons; pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de ci-devant major du régiment de Clermont, cavalerie.		
AILHAN DE PRAMIRAL (Demoiselle Louise Finiels, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1779.		650
En considération des services de feu son père, lieutenant-colonel, avec rang de maître de camp au régiment des carabiniers.		
AIMA (Joseph d'), 78. <i>M.</i> 1 ^o 1771 400; 2 ^o 1776, 300.		700
Ancien capitaine dans la légion de Saint-Domingue. La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Limoges.		
AIMÉ, dit COMTOIS (Guillaume), 86. <i>M. du R.</i> 1779.		880
Ancien valet de pied en la petite écurie du roi; en considération de ses services comme tel.		
AIMINY (Pierre-Louis d') 58. <i>M.</i> 1779.		800
En considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant de vaisseau.		
AIX (André d'), 50. <i>Af. É. et M. du R.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1787, 500		700
Ci-devant garçon du bureau des Interprètes des Départements de l'Administration.		
La première, sans retenue, à titre de subsistance. La seconde, aussi sans retenue, à titre de gages conservés.		
ALAINVILLE (Jean-Frédéric d'), 70. <i>G.</i> 1779.		954
Ancien sous-brigadier dans la première compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi; en considération de ses services et pour sa retraite.		
ALAIS (Jacques), 43. <i>M. du R.</i> 1779.		600
Sans retenue, en considération de ses services, en qualité de piqueur du manège de la grande écurie du roi.		
ALANO DE LINVILLÉ (Jean-René-Augustin), 64. <i>G.</i> 1779		800
Pour lui tenir lieu d'appointements qui lui ont été accordés pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment du roi, cavalerie, avec rang de capitaine.		
ALANTUN (Louis-Eugène-Guilbert d'), 60. <i>G.</i> 1779		600
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'aide-major de la citadelle de Calais.		
ALBERDINI D'ISCHTERSHEIM (Jean-François-Frédéric-Zénobie), 59. <i>G.</i> 1779		800
Pour lui tenir lieu d'appointements qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Royal-Nassau, hussards.		
ALBERT DE RIOMS (François d'), 87. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 400; 2 ^o 1776, 600		1,000
Major de la ville de Die. La première, à titre de gratification, sans retenue, en considération de ses services, et pour le dédommager de la modicité de son traitement, en ladite qualité. La seconde, à titre d'appointements, en la susdite qualité.		

A reporter. 42,967 livres.

	<i>Report.</i>	42,967 livres.
ALBERT DE RIOMS (Jean-Pierre-Henri d'), 56. <i>G.</i> 1779.		826
Y compris 126 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien aide-major au régiment de Languedoc, dragons, et de major en survivance des ville et citadelle de Die en Dauphiné.		
ALBESSARD (Jean-Baptiste), 74. <i>F.</i> 1779.		1,170
Y compris 270 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, en qualité d'avocat général au parlement de Bordeaux.		
ALBIS (François-Joseph d'), 51. <i>G.</i> 1779.		600
Ci-devant capitaine au régiment de Beaujolois; en considération de ses services en ladite qualité, et actuellement capitaine au bataillon de garnison de Vivarais.		
ALBO DE CHANAT (Anne), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 400; 2 ^o 1769, 300; 3 ^o 1780, 300		1,000
Ancien capitaine au régiment de Quercy. La première, à titre d'appointements qui lui ont été accordés pour retraite en ladite qualité. La seconde, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services, et en attendant qu'il soit placé. La troisième, à titre d'augmentation, en ladite considération.		
ALENÇON DE NEUVILLE (Charles-Alexandre, comte d'), 35. <i>G.</i> 1781.		600
En qualité de capitaine attaché au régiment de Touraine, de laquelle pension il cessera de jouir, s'il vient à être remplacé.		
ALESME (André-Grégoire d'), 49. <i>G.</i> 1789.		700
Ancien capitaine commandant au régiment de Normandie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
ALEXANDRE DE HALDAT D'ARBY (Louis), 49. <i>G.</i> 1784.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal, infanterie.		
ALEXANDRE (Marie-Marthe le Vasseur, veuve Robert-Michel), 45. <i>M. du R.</i> 1872.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant garçon du garde-meuble du roi, à Meudon.		
ALEXANDRE (Nicolas), 74. <i>G.</i> 1762. (<i>Mort</i>).		620
Ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment maître de camp général de la cavalerie, en considération de ses services et pour sa retraite.		
ALIZANT (Joseph), 76. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 150; 2 ^o 1776, 540.		690
Ancien porteur en la petite écurie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, en la même considération.		
ALIZON (Nicolas-Antoine), 56. <i>M. du R.</i> 1786.		600
Sans retenue, pour l'indemniser de l'une des places de garçons du château de Saint-Hubert, dont il avait obtenu l'expectative, et dont la suppression a été ordonnée dans le temps où il venait d'en devenir titulaire.		
ALLAIN (Nicolas-Jean), 51. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue, pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de la fruiterie du roi.		
ALLARD (Pierre-Elzéard d'), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 500.		900
Ancien capitaine commandant au régiment de Poitou. La première, tant en considération de la conduite qu'il a tenue à bord du vaisseau le <i>Palmier</i> , qui a fait naufrage, que pour le dédommager de la perte qu'il a faite de ses effets, en cette occasion. La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
ALLÉE DE CHAVINCOURT (Antoine-Pierre d'), 65. <i>M. du R.</i> 1779.		1,000
En considération des services de la feue dame Amélie Angot, son épouse, empeuseuse des collerettes de feu madame la Dauphine, et pour l'aider à élever ses deux beaux-frères, en bas âge.		
ALLEGRI (Antoine-François d'), 75. <i>G.</i> 1759.		910
Ancien capitaine au régiment de Berri, cavalerie. En considération de ses services, et pour sa retraite, y compris 210 livres d'intérêts d'arrérages.		

A reporter. 54,583 livres.

	<i>Report.</i>	29,641 livres
AGUIN (Jacques-Augustin d'), 64. <i>G.</i> 1779.		540
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine aide-major réformé, du régiment des grenadiers royaux du Poitou.		
AGUIN (Jean-Pierre d'), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 200; 2 ^o 1775, 510.		710
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements en ladite qualité.		
AIGLÉ (Joseph), 57. <i>G.</i> 1788.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien chirurgien-major des chasseurs à cheval.		
AIGUIÈRES (Henri-Etienne-Mélavie d'), 57. <i>G.</i> 1779.		1.000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Angoumois.		
AIGUIRANDE DE POLIGNY (Antoine-François d'), 65. <i>G.</i> 1779.		992
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Clermont, cavalerie.		
AIGUIRANDE (François d'), 55. <i>G.</i> 1779.		1,000
Major du régiment de Conty, dragons; pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de ci-devant major du régiment de Clermont, cavalerie.		
AILHAN DE PRAMIRAL (Demoiselle Louise Finiels, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1779.		650
En considération des services de feu son père, lieutenant-colonel, avec rang de maître de camp au régiment des carabiniers.		
AIMA (Joseph d'), 78. <i>M.</i> 1 ^o 1774 400; 2 ^o 1776, 300.		700
Ancien capitaine dans la légion de Saint-Domingue. La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Limoges.		
AIMÉ, dit COMTOIS (Guillaume), 86. <i>M. du R.</i> 1779.		880
Ancien valet de pied en la petite écurie du roi; en considération de ses services comme tel.		
AIMINY (Pierre-Louis d') 58. <i>M.</i> 1779.		800
En considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant de vaisseau.		
AIX (André d'), 50. <i>Af. É. et M. du R.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1787, 500		700
Ci-devant garçon du bureau des Interprètes des Départements de l'Administration. La première, sans retenue, à titre de subsistance. La seconde, aussi sans retenue, à titre de gages conservés.		
ALAINVILLE (Jean-Frédéric d'), 70. <i>G.</i> 1779.		954
Ancien sous-brigadier dans la première compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi; en considération de ses services et pour sa retraite.		
ALAIS (Jacques), 43. <i>M. du R.</i> 1779.		600
Sans retenue, en considération de ses services, en qualité de piqueur du manège de la grande écurie du roi.		
ALANO DE LINVILLÉ (Jean-René-Augustin), 64. <i>G.</i> 1779		800
Pour lui tenir lieu d'appointements qui lui ont été accordés pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment du roi, cavalerie, avec rang de capitaine.		
ALANTUN (Louis-Eugène-Guilbert d'), 60. <i>G.</i> 1779		600
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'aide-major de la citadelle de Calais.		
ALBERDINI D'ISCHTERSHEIM (Jean-François-Frédéric-Zénobie), 59. <i>G.</i> 1779		800
Pour lui tenir lieu d'appointements qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Royal-Nassau, hussards.		
ALBERT DE RIOMS (François d'), 87. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 400; 2 ^o 1776, 600		1,000
Major de la ville de Die. La première, à titre de gratification, sans retenue, en considération de ses services, et pour le dédommager de la modicité de son traitement, en ladite qualité. La seconde, à titre d'appointements, en la susdite qualité.		

	<i>Report.</i>	42,967 livres.
ALBERT DE RIOMS (Jean-Pierre-Henri d'), 56. <i>G.</i> 1779.		826
Y compris 126 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien aide-major au régiment de Languedoc, dragons, et de major en survivance des ville et citadelle de Die en Dauphiné.		
ALBESSARD (Jean-Baptiste), 74. <i>F.</i> 1779.		1,170
Y compris 270 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, en qualité d'avocat général au parlement de Bordeaux.		
ALBIS (François-Joseph d'), 51. <i>G.</i> 1779.		600
Ci-devant capitaine au régiment de Beaujolois; en considération de ses services en ladite qualité, et actuellement capitaine au bataillon de garnison de Vivarais.		
ALBO DE CHANAT (Anne), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 400; 2 ^o 1769, 300; 3 ^o 1780, 300 . . .		1,000
Ancien capitaine au régiment de Quercy. La première, à titre d'appointements qui lui ont été accordés pour retraite en ladite qualité. La seconde, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services, et en attendant qu'il soit placé. La troisième, à titre d'augmentation, en ladite considération.		
ALENGON DE NEUVILLE (Charles-Alexandre, comte d'), 35. <i>G.</i> 1781.		600
En qualité de capitaine attaché au régiment de Touraine, de laquelle pension il cessera de jouir, s'il vient à être remplacé.		
ALESME (André-Grégoire d'), 49. <i>G.</i> 1789.		700
Ancien capitaine commandant au régiment de Normandie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
ALEXANDRE DE HALDAT D'ARBY (Louis), 49. <i>G.</i> 1784.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal, infanterie.		
ALEXANDRE (Marie-Marthe le Vasseur, veuve Robert-Michel), 45. <i>M. du R.</i> 1872.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant garçon du garde-meuble du roi, à Meudon.		
ALEXANDRE (Nicolas), 74 <i>G.</i> 1762. (<i>Mort</i>).		620
Ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment maître de camp général de la cavalerie, en considération de ses services et pour sa retraite.		
ALIZANT (Joseph), 76. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 150; 2 ^o 1776, 540.		690
Ancien porteur en la petite écurie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, en la même considération.		
ALIZON (Nicolas-Antoine), 56. <i>M. du R.</i> 1786.		600
Sans retenue, pour l'indemniser de l'une des places de garçons du château de Saint-Hubert, dont il avait obtenu l'expectative, et dont la suppression a été ordonnée dans le temps où il venait d'en devenir titulaire.		
ALLAIN (Nicolas-Jean), 51. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue, pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de la fruiterie du roi.		
ALLARD (Pierre-Elzéard d'), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 500.		900
Ancien capitaine commandant au régiment de Poitou. La première, tant en considération de la conduite qu'il a tenue à bord du vaisseau le <i>Palmier</i> , qui a fait naufrage, que pour le dédommager de la perte qu'il a faite de ses effets, en cette occasion. La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
ALLÉE DE CHAVINCOURT (Antoine-Pierre d'), 65. <i>M. du R.</i> 1779.		1,000
En considération des services de la feue dame Amélie Angot, son épouse, empesuse des collerettes de feu madame la Dauphine, et pour l'aider à élever ses deux beaux-frères, en bas âge.		
ALLEGRI (Antoine-François d'), 75. <i>G.</i> 1759.		910
Ancien capitaine au régiment de Berri, cavalerie. En considération de ses services, et pour sa retraite, y compris 210 livres d'intérêts d'arrérages.		

A reporter. 54,583 livres.

	<i>Report.</i>	54,583 livres.
ALLEMAND DU BOUCHET, 52. <i>G.</i> 1789.		750
Ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Bretagne, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
ALLIOT (Jean-Joseph), 80. <i>F.</i> 1766.		800
A titre d'appointements, en qualité de gouverneur des pages du feu roi de Pologne.		
ALLON (Jean-Georges), 76. <i>G.</i> 1788.		600
Sous-lieutenant de cavalerie, commandant l'école réformée des trompettes, ci-devant établie à Strasbourg, en considération de ses services, et pour sa réforme en ladite qualité.		
ALLON (Louis), 74. <i>G.</i> 1777.		600
A titre d'appointements et pour sa retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment Royal-Allemand, cavalerie.		
ALLONGÉ (Pierre-Montain), 47. <i>G.</i> 1788		1,067
Sans retenue; maréchal des logis réformé du corps de la gendarmerie, en considération de ses services pendant 33 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
ALMAHOY (Alexandre d'), 60. <i>G.</i> 1762.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment Royal-Ecossais dont il cessera de jouir s'il vient à être remplacé.		
ALMAIN DE SAINT-THIBAULT (Cyprien-Thibault), 65. <i>G.</i> 1788		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps de Mgr. comte d'Artois. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
ALPHAND (Marie-Catherine), 43. <i>M. du R.</i> 1779.		1,000
En considération de ses services, en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
ALVISET (Jean-Antoine-Bonaventure), 61. <i>G.</i> 1780.		1,054
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment du Perche, y compris trois années mises en rentes viagères, d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine, réformé, du régiment Dauphin, infanterie.		
ALZIARY DE ROQUEFORT (D ^{lle} Marie-Blanche d'), 37. <i>M. du R.</i> 1783.		600
A titre de bienveillance.		
AMADIEU (Joseph-Gérard), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 118; 2 ^o 1774, 500		618
Ancien porte-étendart des gardes du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
AMALERIE DU CHAFFAUT (Joseph-Gaspard d'), 49. <i>G.</i> 1781		700
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine de canonnières, au régiment d'Auxonne.		
AMARITON DU BOST (Louis), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 150; 2 ^o 1781, 400; 3 ^o 1786, 500 .		1,050
Ancien capitaine commandant au régiment d'Orléans, infanterie. La première, tant en considération de ses services, que de ceux du feu sieur de Basserut, son oncle, ci-devant major au susdit régiment. La seconde, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté à la prise de Pensacola dans la Floride. La troisième, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
AMARITON DU BOST (Pierre), 87. <i>G.</i> 1781.		300
Tant en considération des services de sa famille, que de ceux de ses trois fils, capitaines au régiment d'Orléans, infanterie.		
AMAUDRIE DE SAINTE-MAURE (Joseph-François), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 400; 2 ^o 1775, 500.		600
Ancien porte-étendart des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		
AMÉ DE LA LAUNE (François-Xavier), 44. <i>M.</i> 1782.		800
Lieutenant de vaisseau, neveu et petit-neveu des sieurs le Guay, père et fils, successivement premiers commis du bureau des consulats, en considération de leurs services distingués.		

A reporter. 66,722 livres.

	<i>Report</i>	66,722 livres.
AMÉ, chevalier de Saint-Didier (Charles-Cardin), 45. <i>M.</i> 1782	800	
Lieutenant-colonel d'infanterie, et consul général de France, à Naples. En considération de ses services, et de ceux détaillés à l'article précédent.		
AMÉDÉE, vicomte de Framond (Jacques-Louis), 63. <i>M.</i> 1765	600	
A titre d'appointements, en qualité de capitaine au régiment royal-Normandie.		
AMELINE DE FREVILLE DE MANDEVILLE (Michel-Gabriel), 88. <i>G.</i> 1758	708	
Ci-devant maréchal des logis du corps de la gendarmerie. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
AMELON (André), 51. <i>G.</i> 1776	900	
A titre d'appointements en qualité de lieutenant, réformé, des grenadiers de la légion de Soubise.		
AMELOT (Magdeleine Bechet, veuve de Marie-Claude), 54. <i>M. du R.</i> 1783	600	
En considération des services de son mari, premier garçon du garde-meuble.		
AMELOT (Perrette Goyon, veuve du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1776	600	
En considération des services de son mari, ci-devant jardinier du roi, à la Muette.		
AMERVAL (Louise-Charlotte Wingfield, veuve d'), 88. <i>M. du R.</i> 1751	1,180	
A titre de bienveillance, y compris 180 livres d'accroissement pour arrérages.		
AMERVAL DE FRESNE (Marie-Joseph-Charles-Antoine d'), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1774, 300	600	
Ancien cheveu-léger de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
AMIEU DE BEAUFORT (François d'), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 312; 2 ^o 1775, 460	772	
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		
AMILAVILLE (D ^{lle} le Grain, veuve d'), 62. <i>F.</i> 1775	600	
En considération des services de feu son mari, ci-devant contrôleur des vingtièmes de la généralité de Tours.		
AMILAVILLE (D ^{lle} Marie-Anne la Gavée, veuve Etienne-Noël d'), 81. <i>F.</i> 1777	600	
En considération des services de feu son mari, employé dans les bureaux des tailles.		
AMINOFF (Henri-Georges), 68. <i>G.</i> 1762	600	
A titre d'appointements, en qualité de capitaine, réformé, du régiment de Nassau.		
AMMELIN DE BEAUREPAIRE (François, Chevalier d'), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 236; 2 ^o 1763, 700	936	
Capitaine aide-major, retiré, du régiment de Chapt, dragons. La première, en considération du feu sieur de Rochemorin, son oncle, lieutenant au régiment de dragons de Thianges. La seconde, pour sa retraite, en ladite qualité.		
AMOURETTE (Pierre), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 400; 2 ^o 1779, 600	1,000	
Maréchal des logis du corps de la gendarmerie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
ANCEL DU TOT (Jean-Auguste), 64. <i>G.</i> 1777	1,000	
A titre d'appointements et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Guyenne.		
ANCELIN, chevalier de Bernessart (Gabriel-Alexandre), 70. <i>G.</i> 1765	600	
A titre d'appointements et pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la Reine.		
ANDELIN (Joseph-Alexandre d'), 55. <i>G.</i> 1777	800	
Ancien capitaine de canonniers au régiment de Grenoble. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
	<i>A reporter</i>	79,618 livres.

	<i>Report.</i>	79,618 livres.
ANDIGNÉ (Jean-Louis d') 64. G. 1 ^o . 1755, 318 ; 2 ^o . 1875, 600.		918
Ci-devant garde de la Manche du Roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
ANDIGNÉ (Jean-Mathurin d'), 48. F. 1775.		1,000
En considération de ses services, en qualité de conseiller au Parlement de Bretagne.		
ANDLAU (D ^{lle} Marie-Françoise-Félicité de Mauguet de Mézières, veuve de François-Antoine, baron d'), 72 G. 1786.		1,000
Ancien exempt des gardes du roi. En considération des services de feu son mari.		
ANDRÉ (Pierre), 60. G. 1789.		1,000
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine de chasseurs à cheval, de Picardie.		
ANDRÉ DE L'ÉTAN (Alexandre), 71 G. 1777.		1,000
A titre d'appointements et retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Beauce.		
ANDRÉ (Charles-Bernard), 57. G. 1771.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services, en qualité d'ancien commis au secrétariat du département de la guerre.		
ANDRÉ (Jean-François), 64. G. 1786.		625
Ancien quartier-maître du régiment de la Sarre. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
ANDRÉ (Philippe-Pierre d'), 74. G. 1762.		800
A titre d'appointements, en qualité de capitaine commandant de bataillon, réformé, du régiment de Médoc.		
ANDRÉ (Théodose), 77. M. du R. 1 ^o 1768, 24 ; 2 ^o 1785, 1,000.		1,024
Ancien valet-de-pied de la feue Reine. La première, en considération de ses services, en ladite qualité. La seconde, pour sa retraite, en la susdite qualité.		
ANDRIEU DE LA LINE (Germain d'), 64. G. 1 ^o 1762, 400 ; 2 ^o 1776, 200		600
Capitaine, réformé, du régiment de Berri, infanterie. La première, à titre d'appointements conservés en ladite qualité. La seconde, en considération de ses services, à titre de gratification annuelle.		
ANDURAN D'OUNOUS (Paul d'), 50. G. 1 ^o 1775, 300 ; 2 ^o <i>idem</i> , 660.		960
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements conservés lors de sa réforme.		
ANGELO (Georges-Marie d'), 86. M. 1776.		600
A titre d'appointements, en considération de ses services, en qualité de sous-commissaire de la marine et des classes, retiré.		
ANGENOUST (Louis-Claude d'), 64. G. 1789.		800
En considération tant de l'ancienneté que de la distinction et de l'utilité de ses services, en qualité de colonel au corps royal d'artillerie.		
ANGLARS (Jean d'), 73. G. 1767.		600
A titre d'appointements, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnois.		
ANGLARS (Jean d'), 63. G. 1767.		600
A titre d'appointements, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnois.		
ANGLARS (Charles-Gabriel), 65. G. 1757.		826
Y compris 126 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'aide-major au régiment royal-étranger, cavalerie.		
ANGUY DE LAMENAYE (Louis-Julien d') 50. G. 1780.		600
En considération de ses services, en qualité de capitaine commandant au régiment de Bassigny.		

A reporter 93,571 livres.

	<i>Report.</i>	93,571 livres.
ANJORANT (Demoiselle Anne-Françoise de Roquemont), 24. <i>M. du R.</i> 1788.	600	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, major des compagnies de la garde de Paris.		
ANJOU DE LA GARENNE (Alexandre d'), 52. <i>G.</i> 1789.	800	
Ancien brigadier des gardes du roi. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
ANJOU (Charles-Melchior d'), 51. <i>M.</i> 1776.	800	
Lieutenant de vaisseau, retiré. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
ANSART (Jean-Éloy), 61. <i>M. du R.</i> 1773.	1,045	
En considération de ses services, en qualité de valet de pied de Mgr comte d'Artois, avec assurance de celle de 900 liv. en cas de prédécès du sieur Bazire, son devancier.		
ANSIDEI (Pierre-Mathieu-Balthazar), 56. <i>G.</i> 1787.	750	
Ancien major du régiment royal italien. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
ANSSE DE VILLOISON (Jean-Baptiste-Gaspard d'), 40. <i>M. du R.</i> 1783.	800	
En considération du voyage littéraire qu'il a fait en Italie, par ordre du gouvernement.		
ANSTRUDE (André-François d'), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1774, 300.	600	
Ancien cheval-léger de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
ANTAN (D ^{lle} Catherine Fonton, veuve du sieur d'), 61. <i>M.</i> 1778.	900	
En considération des services de feu son mari, ci-devant drogman à Constantinople.		
ANTHONAY (Demoiselle Pierrette de Froideval, veuve d'Henri-Valentin-Jacob d'), 40. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 200.	600	
La première en considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant pour le service du roi, à Philippeville. La seconde, en la même considération.		
ANTIN DE SAUVETERRE (Bertrand d'), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1782, 1,000.	1,054	
Ancien major commandant de l'Isle Rousse, en Corse. La première, pour lui tenir lieu de 900 liv. d'arrérages de la pension de 300 liv. qui lui avait été accordée en qualité de capitaine, réformé, du régiment de Flandre, et qui a été supprimée le jour qu'il a été replacé. La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
ANTIN DE SAINT-PÉE (Sieur Bertrand d'), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 600; 2 ^o 1789, 500.	1,100	
La première, en considération des services de feu son père, maréchal-de-camp és armées du roi, lieutenant pour le service de Sa Majesté, à Brest. La seconde pour ses services et sa retraite.		
ANTOINE (Ambroise), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 4,000; 2 ^o 1767, 480.	1,480	
Capitaine de cavalerie. La première, en considération des services de son père, lieutenant des chasses, et porte-arquebuse du roi. La seconde, pour lui tenir lieu du traitement dont il jouissait en qualité de gentilhomme-servant de feu madame la Dauphine.		
ANTOINE (Augustin), 41. <i>M. du R.</i> 1782.	800	
En considération des services du feu sieur François-Christophe Thierry son aieul, premier valet de chambre du roi; avec assurance d'une pension de 1,000 liv. en cas de prédécès du sieur Robert-François-Antoine de Beauterne, son père, sur celle de 2,000 liv. dont jouissait feu D ^{lle} Élisabeth Sophie Thierry, son épouse.		
ANTOINE DE SAINT-HILAIRE (François-Hilaire), 41. <i>M. du R.</i> 1782.	1,098	
Pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité d'huissier de la chambre de Madame Sophie de France.		
ANTOINE (François-Louis), 46. <i>M. R.</i> 1781.	600	
En considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment royal, cavalerie, et de ceux de sa famille, attachée depuis deux siècles à la famille royale.		

A reporter.

106,298 livres.

	<i>Report</i>	106,298 livres.
ANTONINY (Clément), 69. <i>G.</i> 1776.		600
Pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de hussards de Conflans.		
ANVILLE (Jean-Louis d'), 86 <i>G.</i> 1753.		800
En considération de ses services, tant en qualité de lieutenant-colonel au régiment de la Tour-du-Pin, qu'en celle de commandant pour le service du roi, au château du Há.		
ANZEL DANVILLE (Louis-Antoine d'), 47 <i>G.</i> 1 ^o . 1778, 300; 2 ^o . 1788, 300.		600
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite,		
APPREDERIS (Félix-Romain-Ignace), 42 <i>Af. É.</i> 1785.		1,000
A titre d'appointemens conservés, en considération de ses services, en qualité de secrétaire des ministres de Sa Majesté dans plusieurs cours d'Allemagne.		
APRÈS DE BLANGY (Louis d') 66. <i>M.</i> 1780.		600
Ancien écrivain de la marine. En considération de ses services, et de ceux de feu son frère, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
ARAIGNON DE VILLENEUFVE (François-Balthazard d'), 53 <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1775, 660.		960
Sous-brigadier, réformé, des mousquetaires. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointemens qui lui ont été conservés lors de sa réforme.		
ARAN D'ARCAIGNAC (Michel d'), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 236; 2 ^o 1769, 600.		836
Lieutenant retiré, du régiment royal-Normandie, cavalerie, avec rang de capitaine. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en ladite qualité.		
ARANCE DE NAVARRO (Laurent d'), 61. <i>G.</i> 1764.		800
A titre d'appointemens en qualité de ci-devant major du corps des piquets, passé à Saint-Domingue.		
ARASSE (Pierre d'), 57 <i>G.</i> 1779.		600
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment du colonel général des dragons.		
ARASSUS (D ^{lle} Dubu, épouse du sieur d'), 40. <i>F.</i> 1778.		1,000
En considération des services de son père, décédé directeur des vingtièmes de la généralité de Montauban.		
ARBUTHNOT (Alexandre), 56. <i>G.</i> 1779.		600
Pour lui tenir lieu d'appointemens de capitaine en second, réformé, du régiment royal-Écossais.		
ARCES [(Louis-Antoine, Marquis d'), 61. <i>G.</i> 1774.		1,000
En qualité de capitaine réformé, de dragons, des volontaires du Dauphiné, dont 500 liv. par augmentation.		
ARCHÉ (Antoine-Marie d'), 47. <i>G.</i> 1789.		660
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'infanterie de Picardie.		
ARDENNES (Henri d'), 68. <i>G.</i> 1787.		666
Ancien lieutenant en premier au régiment royal-Pologne, cavalerie. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
ARDISSON (Jean-Charles), 69. <i>M.</i> 1776.		600
Ci-devant commissaire de classes. En considération de ses services en ladite qualité.		
ARDOUIN DE SAINT-MAURIS (D ^{lle} Marie-Thérèse), 24. <i>G.</i> 1778.		1,000
Gratification annuelle faisant moitié de celle de 2,000 livres, accordée au sieur Jean-Charles Ardouin de Saint-Mauris, son père, lieutenant pour le service du roi à Briançon, et dont elle ne doit jouir que dans le cas où elle survivrait audit sieur son père.		

A reporter 118,620 livres.

	<i>Report.</i>	118,620 livres.
AREYH DE CHAMBEAU (Pierre d') 61. G. 1777.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment du Perche.		
ARGENCE (François-Silvain d'), 58. G. 1787.		1,000
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie de Barrois.		
ARGENT (Jean-Baptiste-Claude-Arnout d'), 53. G. 1777.		600
En considération de ses services, en qualité d'ancien ingénieur du roi, et pour sa retraite.		
ARGET (Jean-Charles-Étienne d'), 41. G. 1788.		1,000
Ci-devant capitaine en second au régiment d'infanterie étrangère de Bouillon. En considération de ses services en ladite qualité, et pour lui tenir lieu de traitement, en attendant qu'il puisse être employé.		
ARGY (Thomas d'), 59. G. 1771.		600
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Bourbon, cavalerie, avec rang de capitaine.		
ARISTAY DE CHATEAUFORT (François-Pascal-Gabriel d'), 51. G. 1 ^o 1765, 300; 2 ^o . 1770, 600.		900
La première, en considération de ses services. La seconde, en qualité de capitaine attaché au corps des dragons, et ce, à titre d'appointements.		
ARLANDES DE SALETON (François-Laurent), 47. G. 1780.		1,000
En qualité de major d'infanterie, ci-devant capitaine au régiment de Bourbonnois.		
ARLOT DE FRUGIE DE LA ROQUE DE CUMOND (Louis d'), 59. G. 1780.		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Foretz.		
ARMAND, dit Dauphiné (Joseph), 76. M. du R. 1775.		638
Garçon maréchal en la grande écurie du roi. Pour sa retraite en ladite qualité.		
ARMENIE DE BITTAN (Dominique), 67. G. 1780.		700
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant, avec rang de capitaine au régiment suisse de Sonnenberg.		
ARMFELDT (Eric-Louis, baron d'), 49. G. 1782.		600
Capitaine commandant au régiment royal-suédois. Tant en considération des preuves qu'il a données de sa valeur, que des dangers qu'il a courus à bord de la batterie flottante au siège de Gibraltar.		
ARNAL (D ^{me} Françoise-Elisabeth Maréchal, épouse du sieur Maurice d') 47. G. 1 ^o 1770, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 200; 3 ^o 1778, 200.		800
La première, en considération des services de son père, directeur des fortifications du Languedoc. La seconde, par réversibilité de moitié de celle de 400 liv. dont jouissait D ^{me} Louise-Simone Maréchal, sa sœur, décédée. La troisième, pour les mêmes motifs que dessus. Ces deux dernières sont réversibles à la dame de Vallongne, sa sœur.		
ARNAULD (Guillaume), 58. G. 1777.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Hainaut.		
ARNOLT (Alexis-Aloïse-Casimir), 57. G. 1778.		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment suisse de Ccurten.		
ARNOULD (Nicolas), 52. M. du R. 1781.		800
Pour sa retraite, en qualité de maître-queux en la cuisine bouche du roi.		
ARNOUX DE BOUGHARDONY (Charles-Guillaume d'), 64. G. 1779.		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Bretagne.		
ARNOUX DE VALBABELLE (Marc-Pantaléon), 57. G. 1778.		800
Pour sa retraite, en qualité de capitaine en second au régiment Dauphin, infanterie.		

	<i>Report.</i>	132,458 livres.
ARNOUX (D ^{lle} Marie-Anne), 35. <i>M.</i> 1 ^o 1772, 400; 2 ^o 1780, 200.		600
La première, tant en considération des services de feu son père, chirurgien-major des hôpitaux en Canada, que des pertes qu'il a faites dans cette colonie. La seconde, à titre d'augmentation, sur la pension de 400 liv. dont jouissait son frère, décédé à la Martinique.		
ARNOUX (D ^{lle} Marie-Anne Rudy, veuve de Joseph), 68. <i>F.</i> 1764.		600
En considération des services de son mari, ancien commis du bureau des Haras.		
ARNOUX (Théodore), 46. <i>G.</i> 1789.		666
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de La Fère.		
ARODES DE PAIRIAGUE (Pierre d'), 67. <i>G.</i> 1763.		800
A titre d'appointements, en qualité de major réformé, du régiment de Brie.		
ARRAGON (Louis d'), 39. <i>M. du R.</i> 1787.		657
Pour sa retraite, en qualité de postillon en la petite écurie du roi.		
ARROS-ARGELOS (Jean-François d') 59. <i>M.</i> 1779.		1,000
Capitaine de vaisseau. Tant en considération des services qu'il a rendus en nettoyant la rade du Fort-Royal de la Martinique, que des pertes qu'il a essuyées par l'ouragan arrivé dans cette isle, et par le naufrage de la flûte <i>la Balance</i> , qu'il commandait.		
ARTAIZE (Marie-Françoise de Roquefeuil, veuve en secondes noces d'), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1776, 600.		1,000
La première, en considération des services de M. Pillonchery d'Avenay, capitaine au régiment Royal-Piémont, cavalerie. La seconde, tant en considération des services de son mari, ci-devant capitaine et chef d'escadron au régiment du colonel général des dragons, que pour ceux rendus par feu M. de Roquefeuil, son père, brigadier, ci-devant colonel du régiment de Beauvilliers, cavalerie.		
ARTAUD (François), 68. <i>M.</i> 1763 et 1770.		800
Ci-devant capitaine des troupes entretenues à la Louisiane. Tant en considération de ses services, que des pertes qu'il a faites sur les papiers de ladite colonie.		
ARTEIN (Jean-Ermine d'), 26. <i>G.</i> 1788.		600
Capitaine de remplacement au régiment de Chamborand, hussards. Tant en considération des services de feu son père, commissaire général des fontes d'artillerie, que de ceux de ses ancêtres dans la même partie.		
ARTIGUE (Louise-Jeanne Parizeau, veuve d'), 50. <i>M. du R.</i> 1788.		750
En considération des services de son mari, ci-devant premier récitant de la musique du roi.		
ARTIGUES (D ^{lle} Marthe-Marguerite Houllier, veuve d'), 59. <i>G.</i> 1764.		896
En considération des services de son mari, ci-devant exempt des gardes du corps du roi, y compris 96 liv. d'intérêts d'arrérages.		
ARTOIS-DURVILLERS (Philippe), 66. <i>G.</i> 1789.		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine dans le régiment des chasseurs de Hainaut.		
ASNIÈRES (Baron de Veuillet, Joseph d'), 48. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
ASPE DE LUPIELLE (Pierre-Gabriel d'), 60. <i>G.</i> 1774.		700
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la marine.		
ASSAS (François, baron d'), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 236; 2 ^o 1777, 400.		636
Ancien capitaine au régiment d'Auvergne. La première, y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son oncle, ci-devant capitaine au régiment de Vexin. La seconde faisant partie de 1,000 livres, exemptes de toute retenue, accordée à la famille d'Assas, en considération des services distingués et de la mort héroïque du sieur Louis d'Assas, tué au combat de Clostercamp.		

A reporter. 144,163 livres.

	<i>Report</i>	144,163 livres.
ASSAS DE CHANFORT (Jean-Louis d'), 83 G. 1765.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Coigny, dragons.		
ASSELIN DESPARTS (Charles), 72. G. 1767.		4,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie, avec rang de major.		
ASSON DE CASTILLON D'ARGELLES (François-Joseph d'), 57. G. 1778.		1,000
Ancien capitaine au régiment d'Aquitaine. En considération de ses services, et pour sa retraite en ladite qualité.		
ASTANIÈRES DE CORBIÈRES (Henri-Tristan d'), 64. G. 1776.		900
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment de Conti, cavalerie.		
ASTÉ (Demoiselle Marie Querelles, veuve de Jean-Mathieu d'), 75. G. 1785.		600
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant-colonel au corps royal du génie.		
ASTOUR (François-Bruno d'), 53. M. 1 ^o 1776, 540; 2 ^o 1754, 177.		717
Ci-devant écrivain de la marine et des classes, et depuis commis au bureau des chantiers et ateliers du port de Toulon. La première, à titre d'appointements en considération de ses services en la première qualité. La seconde, en considération des services de son père, lieutenant de roi de la ville de Toulon.		
ATTEL (Pierre-Jean-François d'), 56. G. 1771.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine aide-major au régiment de Piémont.		
AUBARBIER DE MANÈGRE (Charles), 65. G. 1763.		600
A titre d'appointements conservés, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment Royal-Cravattes.		
AUBARÈDE (Guillaume-Claude d'), 72. G. 1750.		900
Appointements conservés en qualité de colonel d'infanterie ci-devant réformé, à la suite du régiment de la Sarre.		
AUBE DE RBAQUEMONT (Demoiselle Armande-Charlotte de Coetuempren, veuve de Jean-François), 34. M. 1776.		800
En vertu de la reversion qui lui a été accordée sur 3,000 livres d'appointements conservés dont jouissait feu son mari, en qualité de capitaine de vaisseau, retiré.		
AUBÉ DE BRAQUEMONT (Jean-François), 51. M. 1777.		800
En considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau, retiré.		
AUBELIN, chevalier de Villers (François de Sales), 55. G. 1777		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Viennois.		
AUBERJON DE MURINAIS (Antoine-Louis-Victor d'), 35. G. 1760		1,000
Par assurance et en considération des services de son grand-père, ancien capitaine au régiment de cavalerie de Chevreuse.		
AUBERJON DE MURINAIS (Guy-Joseph-François-Louis-Thimoléon d'), 30. G. 1760		1,000
Même considération que ci-dessus.		
AUBERON (Jean-Louis), 73. G. 1776		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de commissaire ordonnateur des guerres au département de Metz.		
AUBERT (Dame Henriette-Jeanne Gillet, fille), 44. M. du R. 1772		800
Tant en considération des services de feu son père, valet de garde-robe du roi, et inspecteur des bâtiments de Sa Majesté, que pour favoriser son mariage.		
AUBERT DE SAINT-GEORGES (Hyacinthe-Louis), 64. G. 1779		800
Appointements conservés en qualité de capitaine réformé de la Légion de Soubise.		

A reporter 158,200 livres.

	<i>Report.</i>	158,280 livres.
AUBERT (Jean), 73. <i>G.</i> 1764		912
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
AUBERT DE COURSERAC (Demoiselle Jeanne-Marie de la Laurencie, veuve Denis), 56. <i>M.</i> 1775.		800
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
AUBERT (Louis), 74. <i>M. du R.</i> 1781.		900
Pour sa retraite, en qualité de garçon en la cuisine-bouche du roi.		
AUBERY DUMAURIER (Henri-François), 73. <i>G.</i> 1756		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de cavalerie de Luzignem.		
AUBERY DE FRAWENBERG (Jean-Nicolas), 72. <i>G.</i> 1766.		800
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Chamboran, hussards.		
AUBILLIARD (Pierre-François), 59. <i>G.</i> 1773.		600
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de commis au bureau de la guerre.		
AUBIN (Urbain), 80. <i>G.</i> 1774.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment des cuirassiers du roi, avec rang de capitaine.		
AUBRY DU ROZOY, 51. <i>G.</i> 1783		800
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de maréchal des logis au corps de la gendarmerie.		
AUDÉ-ALZON (Jean-François-Xavier d'), 50. <i>G.</i> 1788.		1,100
En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de major du régiment de Berri, cavalerie.		
AUDEMARD (Jean-Alexandre d'), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1783, 500		800
Ancien capitaine commandant au régiment Dauphin, infanterie, en considération de ses services, et pour sa retraite en ladite qualité.		
AUDIBERT CAILLE DU BOURGUET (François d'), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1766, 300.		600
Garde du corps du roi, retiré. La première, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, à titre d'assurance et faisant partie de 2,000 livres d'appointements accordés à M. de Remondis, son oncle, ci-devant exempt et sous-aide-major des gardes du corps du roi, lequel est décédé.		
AUGER (Jean-Léon), 75. <i>M.</i> 1787.		840
Lieutenant de vaisseau, retiré. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
AUGIAS (Demoiselle Jeanne - Marie - Marguerite - Catherine du Noyer, veuve Onézine), 56. <i>M.</i> 1780.		800
En considération des services de feu son mari, ci-devant ingénieur en chef des bâtiments civils, à Rochefort.		
AUGIER (Pierre), 74. <i>G.</i> 1785		1,000
Ancien quartier-maître trésorier du régiment de cavalerie de la reine, avec rang de lieutenant en premier. En considération de ses services, et pour sa retraite en ladite qualité.		
AUGNY (Nicolas-Etienne d'), 59. <i>G.</i> 1774		1,000
Brigadier, capitaine de grenadiers au régiment des gardes françaises. En considération de ses services en ladite qualité.		
AUGRON (Jacques-François), 54. <i>F.</i> 1775		600
En considération de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		

	<i>Report.</i>	171,540 livres.
AUGUSTE (Antoine), 41. <i>M.</i> 1786.		750
Pour sa retraite, en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		
AUGUSTINIS (Marie-Antoine-Joseph-Henri-Félix d') 47. <i>G.</i> 1781.		700
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Courten, Suisse.		
AULNAY DE FRANPAS (Alexandre), 53. <i>G.</i> 1778		800
Ancien capitaine de canonniers au régiment de Besançon, artillerie, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
AULNAY de RÈGE (Antoine) 78. <i>G.</i> 1761.		650
Y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Montmorin.		
AULNAY DE ROMAINE (Elzéard-Eléonore d'), 49. <i>G.</i> 1782		1,000
Capitaine au régiment d'Artois, infanterie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
AULNOY (Antoine), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1779, 600.		900
Capitaine attaché au régiment royal-cravattes. La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
AUPOIX DE MERVILLY (Adrien-Jacques-Pierre) 60. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 236; 2 ^o 1775, 390.		626
Cheval-léger réformé de la garde du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements conservés lors de sa réforme, lesquels seront supprimés du jour de son remplacement.		
AURELLE DE TERRENEYRE-DECHAMPELIÈRE (Blaise), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90; 2 ^o 1770, 800		890
Capitaine réformé du régiment de Beaufremont, dragons. La première, provenant de trois années, mise en rente viagère, d'une pension de 500 livres qui lui avait été accordée lors de sa réforme; laquelle a été supprimée le jour qu'il a obtenu la seconde, pour sa retraite.		
AUREVILLE (François-Christophe d'), 58. <i>G.</i> 1781		800
Ancien premier capitaine commandant du régiment du Berri, infanterie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
AURIBELLE (Jean-Rolland), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		617
Pour sa retraite, en qualité de portefaix de la chambre de Madame Sophie de France.		
AURICOSTE (Jean-Baptiste), 58. <i>G.</i> 1782.		600
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de quartier-maître trésorier du régiment d'Auxerrois.		
AUROUZE (Joseph), 70. <i>M. du R.</i> 1787.		600
A titre de retraite, en qualité de garçon de garde-magasin du garde-meuble de la couronne.		
AUSSY (David d'), 74. <i>G.</i> 1777		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Nivernois.		
AUTIER (Marie-Françoise Racine, veuve), 40. <i>M. du R.</i> 1783		600
Pour subsistance; en considération des services de feu son mari, ci-devant lingeur de la cuisine-bouche du roi.		
AUTRIC, des comtes de Vintimille de Beaumettes (Joseph-Juste d'), 44. <i>G.</i> 1787.		600
Premier capitaine commandant au régiment de Ségur, dragons; en considération de ses services et pour sa retraite.		
AUVERGNE (Jacques-Amable d'), 70. <i>G.</i> 1768.		600
Lieutenant-colonel de cavalerie; pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine de cavalerie, commandant l'équitation de l'école royal militaire.		
AUXÈRE DE VILLENEUVE (Louis), 51. <i>F.</i> 1778		600
Ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Auch; à titre de retraite, et en considération de ses services, en ladite qualité.		
<i>A reporter.</i>		183,903 livres.

	<i>Report.</i>	183,903 livres.
AUZAG (Pierre-Blaise-Bernard d'), 72. <i>G.</i> 1769.		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Périgord.		
AUZILLON (Joseph), 76. <i>F.</i> 1784		1.000
Ci-devant secrétaire des intendances de Moulins et de Metz; en considération de ses services.		
AUZY (Auguste, chevalier d'), 53. <i>G.</i> 1777.		720
Pour sa retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de Viennois.		
AVENEAUX (Marie-Catherine-Brigitte), 45. <i>M. du R.</i> 1772.		1,000
A titre de retraite et en considération de ses services, en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
AVENEAUX (Demoiselle Marie-Françoise Lanneau, veuve de Joseph-Alexandre), 58. <i>M. du R.</i> 1782.		600
En considération des services de feu son mari, ci-devant commis au garde-meuble de la couronne.		
AVESGO DE COULONGE (Louis-Pierre d'), 87. <i>G.</i> 1758		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal, cavalerie.		
AVIAU DU BOIS DE SANZAY (François-Xavier d'), 43. <i>F.</i> 1775.		800
Pour récompense de ses services, en qualité de conseiller du conseil supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		
AVRIL DEMASQUINANT (René-François), 54. <i>G.</i> 1°. 1770, 500; 2°. 1773, 500		1,00
Ancien capitaine au régiment du roi, infanterie, avec rang de colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
AY DE LA CHAPELLE (François d'), 88. <i>M. du R.</i> 1765		600
En considération de ses services, en qualité de chef de panneterie-bouche du roi.		
AYMAR (Honoré-Lambert d'), 45. <i>G.</i> et <i>M. du R.</i> 1°. 1772, 300; 2°. 1747, 472		772
Capitaine en second au régiment royal-Navarre, infanterie. La première, en considération de ses services, en qualité de mousquetaire de la garde du roi. La seconde, y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu sa mère, remueuse des Enfants de France.		
AYMARD DE VILLÉ (Louis-François d'), 37. <i>G.</i> 1°. 1758, 354; 2°, 1782, 500		854
Ancien capitaine au régiment d'infanterie d'Armagnac. La première, en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers, y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages. La seconde, en considération de services personnels, et pour sa retraite.		
AYMARD DE SAINT-FERGOT (D ^{ne} Magdeleine-Pauline de Martin Damirat, veuve en secondes noces d'), 62. <i>G.</i> 1°. 1758, 472; 2°. 1781, 400.		872
La première, y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de M. Montbrun, son premier mari, tué à la bataille de Rosback. La seconde, en considération des services de feu son second mari, ci-devant commandant de bataillon du régiment de Guyenne.		
AZINCOURT (Jean-Baptiste-Joseph-Bernard d'), 70. <i>G.</i> 1°. 1764, 600; 2°. 1766, 200		800
Capitaine réformé du régiment d'Artois, cavalerie, et de celui des recrues de Paris. La première, en considération de ses services, en sesdites qualités. La seconde, pour lui tenir lieu de pareille somme qu'il avait obtenue sur la cassette de feu monseigneur le Dauphin.		

B

BABINET (Jacques-Louis), 66. <i>F.</i> 1775.	1,000
En considération de ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Poitiers.	

A reporter. 195,229 livres.

	<i>Report</i>	195,229 livres
BASSACHON DE MONTALIVET (D ⁿ e Marthe-Charlotte Saint-Germain, veuve de Charles-Victor) 56. <i>F.</i> 1769		1,000
En considération des services de feu son mari, ci-devant commandant à Sarreguemines; laquelle pension, dont moitié réversible en faveur du fils de ladite dame faisant moitié de celle de 2000 liv. accordée audit feu sieur son mari, par le feu roi de Pologne.		
BACHELAY (Jean-Baptiste) 63. <i>G.</i> 1780		600
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment du roi, dragons.		
BACHELAY (Etienne-Marc) 60. <i>F.</i> 1787		1,000
Ci-devant contrôleur des impositions royales de la ville de Paris; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BACHELIER DE MAUPAS (Bertrand) 56. <i>G.</i> 1785		1,000
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Vivarais.		
BACHELIER (Jean-Jacques) 65. <i>M. du R.</i> 1778		600
Peintre du roi et professeur de l'Académie royale; en considération de ses services en la susdite qualité.		
BACHMAN (Joseph-Michel de) 62. <i>G.</i> 1786.		733
Ancien lieutenant en premier au régiment de hussards d'Esterhazy; tant en considération de ses services que pour sa retraite.		
BACHOUË BARRAUTE (Henri de) 53. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Beaujolois.		
BADELART (Philippe-Charles-François) 61. <i>G.</i> 1776.		800
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de lieutenant de hussards de Conflans.		
BAJET (Jean-Guillaume) 76. <i>G.</i> 1779.		800
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de chirurgien-major du régiment de la Marine, infanterie.		
BAILLARD DESCOURS (Jacques-Augustin), 51 <i>G.</i> 1778.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Belzunce, dragons.		
BAILLET DE LA BROUSSE (Isaac) 51. <i>G.</i> 1784.		800
Ancien capitaine commandant au régiment Royal-Etranger, cavalerie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BAILLY (François-Claude), 43 <i>M.</i> 1785.		750
En considération de ses services, en qualité de commissaire des colonies, retiré.		
BAILLY (Etienne) 43. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Garçon du gobelet du Roi; pour sa retraite.		
BAILLY Jean-Baptiste) 63. <i>F.</i> 1766.		720
A titre d'appointement conservés, en qualité de secrétaire du Conseil Aulique de contrôleur des écuries et équipage du feu roi de Pologne.		
BAILLY (Jean-Baptiste de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1860, 60; 2 ^o 1783, 940.		1,000
La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services, en qualité de maréchal des logis du corps de la gendarmerie. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite en ladite qualité.		
BAILLY DE MOISMONT (Jean-François de) 75 <i>G.</i> 1774.		1,000
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de maréchal des logis du corps de la gendarmerie.		
BAILLY (Demoiselle Marie-Louise-Emerentine Douesy, épouse du sieur), 40. <i>F.</i> 1784.		666
Faisant le tiers de celle de 2000 liv. conservée aux trois enfants de ladite demoiselle Douesy, l'une des filles de la dame de Montgival, en considération des services de cette dernière, en qualité de femme de chambre de Madame Adelaïde de France, tante du roi.		

A reporter 209,598 livres.

	<i>Report.</i>	236,010 livres.
BARDOU (Pierre), 68. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1767, 532; 2 ^o . 1748, 365.		897
La première, pour lui tenir lieu de partie du traitement dont il jouissait en qualité de porte-table ordinaire de feu madame la Dauphine. La seconde, en qualité de piqueur de la petite écurie du roi.		
BARRE dit SURENNE (Jean-François), 78. <i>M. du R.</i> 1755 et 1773.		800
En considération de ses services, en qualité de valet de pied du roi en la petite écurie de Sa Majesté.		
BARENTIN DE MONTCHAL (Charles Louis de), 50. <i>G.</i> 1782.		800
Ci-devant capitaine commandant au régiment royal-cavalerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BARJETTON-DE-MASSARGUES (Pierre), 74. <i>G.</i> 1756 et 1763.		954
Ancien capitaine de grenadiers au régiment royal, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BARIL (René-Charles-François de), 50. <i>G.</i> 1778.		900
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine d'artillerie.		
BARJOLLES (D ^{lle} Félicité Marchand, veuve du sieur de), 85. <i>G. et M. du R.</i> 1 ^o 1735, 590; 2 ^o 1723, 180.		770
La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, ci-devant commissaire des guerres. La seconde, en considération des services de feu son père, musicien ordinaire de la musique du roi.		
BAROILLE (D ^{lle} Marie-Marguerite Candide Le Bel de Maricourt, veuve de François-Louis de), 66. <i>G.</i> 1788		600
En considération des services de feu son mari, ci-devant brigadier d'infanterie, directeur de l'artillerie de Besançon.		
BARON (Laurent-Théodore), 70. <i>F.</i> 1 ^o . 1789, 366; 2 ^o 1780, 300.		366
Sans retenue: la première, à titre de subsistance en qualité de porte-clef du château de la Bastille. La seconde, aussi à titre de subsistance comme ancien garçon de bureau de M. Bertin.		
BARON DE FREGVAL (D ^{lle} Charlotte-Françoise de Regemorte, épouse du sieur), 70. <i>G.</i> 1740.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, avec assurance de 2,000 livres faisant partie des appointements de 6,000 livres accordées à son mari, ancien commissaire ordinaire des guerres, laquelle dite somme de 708 livres, en considération des services de feu son père, inspecteur des fortifications en Alsace.		
BARONVILLE (André), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 224; 2 ^o 1775 et 1776, 900		1,124
La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de trompette du guet des gardes du corps du roi. La seconde, à raison de 300 livres en la même considération, et de 600 livres à titre de pension de réforme.		
BAROUX DE LA CHARBOTIÈRE (Philippe), 77. <i>G.</i> 1769		600
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Chartres, cavalerie, avec commission de capitaine.		
BARQUIER (Pierre-Joseph de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1773, 400.		700
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment de Picardie. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
BARRÉ DE LA RICOTIÈRE (Philippe-Jacques-Julien), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 415		615
Gendarme réformé de la compagnie des gendarmes de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements conservés lors de sa réforme, lesquels seront supprimés du jour de son remplacement.		
BARREY-DUTHEIL (André-Jacques), 62. <i>G.</i> 1762.		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Custine, dragons.		
BARRIN DE LA GALLISSONNIÈRE (Antoine-Michel de), 51. <i>M.</i> 1777.		1,000
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		

A reporter.

247,444 livres.

	<i>Report.</i>	247,444 livres'
BARROIS dit LA BARRE (Jean-Louis) 62. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 100; 2 ^o 1788, 557		657
La première, en considération de ses services, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi. La seconde, à titre de retraite, en qualité de portier de l'hôtel Savin, ci-devant occupé pour le service de la petite écurie de Sa Majesté.		
BARROIS DE MANONVILLE (Gabriel-Georges-François de), 58. <i>G.</i> 1765		1,060
Ci-devant capitaine commandant au régiment de cavalerie de Clermont; en considération de ses services et pour sa retraite, en ladite qualité.		
BARROIS DE MANONVILLE-DOMEVRE (Louis-Antoine-Joseph de.), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90; 2 ^o 1787, 1,040.		1,430
Ancien premier capitaine commandant du régiment de dragons de Deux-Ponts, avec rang de major. La première, provenant de 1,500 livres d'arrérages qui lui étaient dus de la pension de 500 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Chabot, dragons, et qui a été supprimée le jour qu'il a été remplacé, en conservant seulement lesdites 90 livres d'intérêts. La seconde, tant en considération de l'ancienneté de la distinction de ses services que pour sa retraite.		
BARROT (Sébastien-Yves), 59. <i>F.</i> 1777.		1,000
Ancien directeur de la régie des droits réunis à Saint-Dizier.		
BARRUEL (Antoine-René de), 57. <i>G.</i> 1778		600
Pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant, avec rang de lieutenant attaché au régiment de la Sarre.		
BARRY DE LABARTHE (Jean-Baptiste de), 62. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		
BARRY (Robert de), 58. <i>G.</i> 1767 et 1769.		700
Maréchal des logs des gardes du corps du roi, tant en considération de ses services en ladite qualité, que de ceux de feu sieur de Barry, son parent, ci-devant capitaine, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Dillon.		
BART (Dlle Isabelle-Claire Van-Ecchoute, veuve), 71. <i>M.</i> 1759.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de la perte qu'elle a faite de son mari, tué commandant la frégate <i>la Danaë</i> , en 1759.		
BARVILLE (Gaspard-Antoine de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1753, 336; 2 ^o 1779, 690		1,026
Sous-brigadier réformé des cheveu-légers de la garde du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements accordés pour sa réforme, lesquels seront supprimés lors de son remplacement.		
BARVILLE (Marc-Antoine de), 39. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 300; 2 ^o 1785, 330		660
Ancien premier lieutenant au régiment de Rouergue. La première, en considération de ses services et pour une blessure grave qu'il a reçue à bord des vaisseaux du roi. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
BARVILLE (Michel-Alexandre de), 64. <i>G.</i> 1783.		600
En considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment de grenadiers royaux de l'Orléanais, et pour sa retraite.		
BAZIRE (Bazire-Etienne), 49. <i>G.</i> et <i>M. du R.</i> 1 ^o 1787, 480; 2 ^o 1786, 400		880
Ancien gendarme de la garde du roi. La première, en considération de ses services et pour lui tenir lieu de réforme. La seconde, en considération des services de son aïeul, décédé garçon de la chambre de Sa Majesté. L'épouse dudit sieur a obtenu l'assurance de cette pension (réduite à 335 livres), dans le cas où elle lui survivrait.		
BAZIRE (Marie-Nicole Caubert, veuve de Laurent), 59. <i>M. du R.</i> 1783		600
En considération des services de feu son mari, ci-devant porte-manteau du roi.		
BASSET (Jean-François), 45. <i>M. du R.</i> 1784		600
Pour sa retraite, en qualité de maître-palefrenier en la petite écurie du roi.		
<i>A reporter.</i>		258,901 livres.

	<i>Report.</i>	258,901 livres.
BASTARD (Antoine), 76. <i>G.</i> 1748		826
Y compris 126 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Foix, que de la perte qu'il a faite d'un bras.		
BASTEROT DE LA BARRIÈRE (Demoiselle Ester-Honoré de la Clocheterie, veuve Guillaume), 47. <i>M.</i> 1783		1,000
En considération des services de son mari, capitaine de vaisseau, retiré.		
BASTE DE LA CHAUME, 65. <i>F.</i> 1786		1,000
Ci-devant commis à la caisse des amortissements, en considération de ses services et pour sa retraite en ladite qualité.		
BASTIER (Pierre), 62. <i>M. du R.</i> 1781		1,000
Pour sa retraite, en qualité de garçon du serdeau de Mesdames de France.		
BATAILLE DE MERY (Charles-Louis), 70. <i>G.</i> 1767		600
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant, avec rang de capitaine au régiment du roi, cavalerie.		
BATS, comte de Castelmore (Louis-Constantin de), 42. <i>G.</i> 1779		900
Capitaine aide-major, réformé, du régiment Royal-Etranger. A titre d'appointements conservés, et dont il cessera de jouir s'il vient à être remplacé.		
BATZ (Alexandre de), 74. <i>C. et F.</i> 1 ^o 1745, 472; 2 ^o 1772, 400		872
Ancien capitaine au régiment de Conti, infanterie. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, en la même considération et pour une nouvelle retraite, en qualité d'inspecteur des haras de la généralité d'Auch.		
BAUCHE (Lambert), 83. <i>M. du R.</i> 1762		700
En considération de ses services, en qualité de cocher du roi, en la petite écurie.		
BAUDART DE LAUNAY (Nicolas-Louis), 53. <i>G.</i> 1787		733
Ancien capitaine au régiment de Ségur, dragons. En considération de ses services, et pour sa retraite en ladite qualité.		
BAUDE DE LA VIEUVILLE (Etienne-Auguste), 76. <i>G.</i> 1745		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour ses blessures, en qualité d'ancien capitaine au régiment des gardes françaises.		
BAUDET (Jean-Albert), 70. <i>M. du R.</i> 1780		600
En considération de ses services, en qualité de contrôleur des voitures de la petite écurie du roi.		
BAUDIN DE LA CHESNAYE (André), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1779, 510		710
La première, en considération de ses services, en qualité de mousquetaire. La seconde, à titre de traitement lors de sa réforme, dont il cessera de jouir s'il est remplacé.		
BAUDON (Charles), 44. <i>F.</i> 1786		1,000
Ci-devant commis au département des finances. A titre de retraite, en considération de ses services, et de l'altération de sa santé.		
BAUDOT (Nicole-Françoise Cadenot, femme), 42. <i>Af. É.</i> 1783		600
En considération des services de son mari, en qualité de courrier du ministre des affaires étrangères.		
BAUDOUIN (Jean-Baptiste), 74. <i>G.</i> 1748		1,000
Pour tenir lieu des appointements de pareille somme qui lui ont été accordés, en qualité de lieutenant-colonel d'infanterie, ci-devant réformé à la suite du régiment royal-italien.		
BAUDOUX (Joseph), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 60; 2 ^o 1788, 1,067.		1,127
Maréchal des logis au corps réformé de la gendarmerie. La première, en considération de ses services et pour lui donner moyen de les continuer. La seconde, en considération de vingt-neuf années de services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		

A reporter.

272,513 livres.

	<i>Report.</i>	272,513 livres.
BAUDRAN DE TREDEAN (François), 64 M. 1762		600
Lieutenant de vaisseau, retiré. En considération de ses services en ladite qualité.		
BAUDRAND (Louis-Charles), 49. M. 1784.		800
En considération de ses services, en qualité de capitaine de vaisseau, pendant la dernière guerre.		
BAUDRE DE LA POTTERIE. (Hervé-Victor de), G. 58 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1775, 200; 3 ^o . 1779, 800.		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa retraite.		
BAUDRY DE VALLAUNAY (Louis), 65. G. 1 ^o . 1755, 36; 2 ^o . 1755 et 1767, 900 .		936
Sous-brigadier des mousquetaires de la garde du roi. La première, provenant de trois années mises en rentes viagères, d'une pension de 200 liv., en considération de ses services, et qui a été réunie avec la seconde, pour sa retraite.		
BOULARD DE FEUR (Claude-Nicolas de), 60. G. 1 ^o . 1778, 300; 2 ^o . 1787, 350.		650
Ancien sous-lieutenant de maréchaussée, et ci-devant capitaine des milices de Bourgogne. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
BAULARD D'ANGREY (Jean-François), 49. G. 1787.		666
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant de grenadiers, au régiment de Bresse.		
BAULNY DE LA GRANGE, 64. G. 1 ^o . 1772, 100; 2 ^o . 1784, 1,000.		1,100
Brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
BAUNÉ DUPERREAU (Pierre), 74. G. 1779.		800
A titre d'appointements conservés en qualité de major, réformé, du régi- ment de Béarn, infanterie.		
BAUQUEMARE (Alexis-François-Jacques de), 54. G. 1784.		600
Ancien capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie. En con- sidération de ses services et pour sa retraite.		
BAUQUET DE GRANDVAL (François-Louis), 48. G. 1778.		600
A titre d'appointements accordés en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
BAUSSARD (Jean-Baptiste), 37. M. 1786		720
En considération de ses services, en qualité de lieutenant de frégate.		
BAUVERGIER MONTGON DE LA MOTHE, 90. G. 1763 et 1764.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourgogne, ca- valerie.		
BAWYR (Demoiselle Marie-Françoise-Casimir de), 45. F. 1785.		900
En considération des services distingués de sa famille, près le feu roi et la feue reine de Pologne, et par continuation de pareille somme dont jouissait madame de Villaucourt, sa tante, décédée.		
BAYARD (Charles-Louis de), 62. G. 1 ^o . 1762, 124; 2 ^o . 1776, 600.		
Premier homme-d'arme, retiré, des gardes du corps du roi. La première, y compris 24 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BAYARD (Charles), 53. G. 1 ^o 1762, 186; 2 ^o 1789, 1,000		1,186
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en la même considération.		
BAYARD (Ferdinand-Nicolas de), 64. G. 1 ^o . 1762, 124; 2 ^o . 1775, 500.		624
La première, y compris 24 liv. d'intérêts d'arrérages, en qualité de porte- étendard, réformé, des gardes du corps du roi. La seconde, à titre d'ap- pointements conservés lors de sa réforme.		

A reporter.

285,319 livres.

	<i>Report.</i>	285,319 livres.
BAYARD (Demoiselle Marie le Duc, veuve de Jacques), 70. <i>F.</i> 1783		800
En considération des services de son mari, chirurgien du roi, et ordinaire en son château de Choisy.		
BAYET (Pierre), 60. <i>M. du R.</i> 1787.		600
Pour sa retraite, en qualité de garçon de magasin du garde-meuble de la couronne.		
BAYET (Thomas-Louis de), 57. <i>M.</i> 1779		600
En considération des services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
BAYNE DE CASTILLON (Marie-Marguerite-Caliste de Pujol, veuve de Paul), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1733, 283; 2 ^o . 1783, 400.		683
La première, en considération des services de son mari, ancien capitaine du corps des carabiniers. La seconde, y compris 43 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi.		
BAYON (Gaspard), 59. <i>M.</i> 1776.		1,000
Juge de la juridiction et de l'amirauté de la Basse-Terre, à la Guadeloupe. En considération de ses services en ladite qualité.		
BAZIGNAN (Louis-Emmanuel de), 52. <i>G.</i> 1789		700
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine en premier de la première classe au corps royal du génie.		
BAZIRE (Antoine-Charles), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1762, 300; 2 ^o 1775, 600		900
La première, à titre de subsistance, en considération des services de son père et de sa famille, l'une des plus anciennes dans la maison du roi. La seconde, à titre de gratification annuelle, pour favoriser son établissement. Il a, de plus, une assurance de 900 liv. de pension, dont il jouira dans le cas où il survivrait, tant au sieur Ansart, valet de chambre de monseigneur comte d'Artois, qu'au sieur Dupuis, son survivancier.		
BAZIRE (Demoiselle Jeanne-Vigier, veuve Nicolas), 62. <i>M. du R.</i> 1785		750
En considération des services de son mari, vétérans et avertisseur de la musique du roi.		
BAZON (François), 64. <i>G.</i> 1773		800
Capitaine en premier, au corps royal de l'artillerie. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BAZON DE BAULANS (Jean), 72. <i>G.</i> 1759.		900
Même considération.		
BAZON DE MONTBERAUT DE PALMINY (Dlle Marie-Joseph-Charlotte de Fiennes, veuve de François-Honoré), 40. <i>G.</i> 1778		800
En considération des services de son mari, lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie.		
BEAGLE (Jean-Baptiste-Emmanuel), 55. <i>G.</i> 1781.		600
Ci-devant capitaine-commandant au régiment d'Agenois. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BEAUCHAMP (Charles-Joseph de), 72. <i>G.</i> 1778.		1,000
Major de la place de Monaco. En considération de ses services.		
BEAUCLAIR (Gérard de), 65. <i>G.</i> 1757, 354; 2 ^o 1769, 700		1,054
Sous-brigadier des mousquetaires. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre de retraite.		
BEAUCLAIR DE MESSAC (Gérard de), 56. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de la Sarre.		
BEAUCOROY (Marie-Cécile de Blau, veuve du sieur de), 50. <i>F.</i> 1 ^o 1750, 472; 2 ^o 1779, 300		772
La première, y compris 72 livres d'accroissement pour arrérages, en considération des services rendus par madame sa mère. La seconde, en considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant pour le roi à Montreuil-sur-Mer.		

A reporter.

298,278 livres.

	<i>Report.</i>	298,278 livres.
BEAUDEAN DE PARABÈRE (Louis-Barnabé de), 75. <i>G.</i> 1745.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au corps des carabiniers.		
BEAUDIN (François de), 62. <i>G.</i> 1787.		666
Lieutenant en premier dans le régiment d'Artois, cavalerie. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BEAUFFORT (Emmanuel-Constantin-Joseph de), 63. <i>G.</i> 1767.		800
En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment du roi, infanterie.		
BEAUFILS (Jean-Charles), 71. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 400 ; 2 ^o 1789, 200.		600
Piqueur en la petite écurie du roi. La première, en considération de ses services, en ladite qualité. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente, et en la même considération.		
BEAUFILS (Charlotte-Martine), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 200 ; 2 ^o 1784, 600		800
Garde-malade des pages du roi, en la petite écurie. La première en considération de ses services. La seconde, même motifs, et en considération de l'ancienneté de ses services.		
BEAUFORT DE LESPARRE (Jean-Baptiste de), 68. <i>G.</i> 1774 et 1778.		900
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Eu, infanterie.		
BEAUJEU DE QUINQUERAN (Jacques de), 80. <i>M. du R.</i> 1780, 300. 2 ^o <i>idem</i> , 300		600
La première, sur la cassette de Monsieur, frère du roi. La seconde, sur celle de monseigneur comte d'Artois.		
BEAUMONT DESPARTIS (Antoine-Isaac de), 92. <i>G.</i> 1750 et 1755		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de porte-étendard des gendarmes de la garde du roi.		
BEAUMONT D'AUTICHAMP (François-Charles-Antoine de), 60. <i>G.</i> 1747.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, colonel-lieutenant du régiment d'Enghien.		
BEAUPOIL DE LA LUMINADE DE SAINTE-AULAIRE (D ^{lle} Magdeleine Grenot, veuve Yriex de), 80. <i>G.</i> 1778.		600
En considération des services de son mari, ci-devant ingénieur en chef, à l'Isle d'Oléron.		
BEAUPOIL DE SAINTE-AULAIRE (Antoine de), 60. <i>M.</i> 1765.		1,000
Lieutenant de vaisseau, retiré. En considération de ses services.		
BEAUPOIL (D ^{lle} Marie de Priezac, épouse du sieur Pierre de), 49. <i>M.</i> 1775.		800
En considération des services rendus par feu sieur Pierre Pâquet de Saint-Mesmy, son premier mari, ci-devant capitaine de vaisseau.		
BEAUQUAIRE (Jean-Frédéric-Charles-Claude de), 63. <i>M.</i> 1775.		826
Y compris 126 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, mort chef d'escadre des armées navales.		
BEAUQUESNE-MARMONT (Antoine de), 26. <i>F.</i> 1787.		1,000
Subdélégué de l'intendance d'Auch. En considération de ses services dans ladite place.		
BEAURAIN (Jean-Baptiste-Jacques de), 61. <i>M. du R.</i> 1771		800
A titre de gratification annuelle, en qualité de géographe du roi, et en considération tant de ses services, que de ceux de feu son père, dans la même place.		
BEAUREPAIRE (Louis-Claude-Jean de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1757 et 1768, 377 ; 2 ^o 1775, 510.		887
Mousquetaire, réformé, de la garde ordinaire du roi. La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		
BEAUROYRE DE VILHAC (Jean-Marc de), 83. <i>G.</i> 1760.		780
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite.		

A reporter. 311,677 livres.

	<i>Report.</i>	311,677 livres.
BEAUSIRE (Marie-Claude-Sébastien de), 51. <i>G.</i> 1783.		800
Conseiller au parlement de Metz. En considération des services de feu son père, maréchal de camp, commandant l'école d'artillerie de La Fère.		
BEAUSOBRE (François-Samuel de), 55. <i>G.</i> 1779.		600
Capitaine au bataillon de garnison de Dauphin. Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine, réformé, du régiment Royal-Deux-Ponts.		
BEAUSSIER (Antoine-Vincent de), 53. <i>G.</i> 1788.		800
En considération de ses services, en qualité de second capitaine commandant au régiment royal, infanterie.		
BEAUSSIER DE LANTIGNAN (François), 51. <i>G.</i> 1787.		600
Ci-devant capitaine commandant au régiment de Normandie, infanterie. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BEAUSSIER (Louise de Lorie, veuve du sieur), 54. <i>M.</i> 1766		1,060
Y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, ci-devant chef d'escadre des armées navales.		
BEAUVERT (D ^{uo} Andrillard de Vareilles, épouse du sieur de), 37. <i>M. du R.</i> 1775.		900
Femme de chambre de la reine, en survivance de sa mère.		
BEAUXIS SEMPÉ (Jean), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1776, 800		900
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première en considération de ses services. La seconde pour sa retraite.		
BECHON D'ARQUIAN (Jean-Pierre), 42. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 300; 2 ^o 1778, 310		610
Mousquetaire réformé. La première, à titre d'assurance, sur celle de 1,500 liv. dont jouissait feu son père, ci-devant capitaine de cavalerie. La seconde, pour sa réforme.		
BECOURT (Nicolas-Joseph de), 53. <i>G.</i> 1783		600
Ancien capitaine en second au régiment de Barrois. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BECQUET D'ORICHÉE (Jean-François), 53. <i>G.</i> 1778		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de Bourbon, infanterie.		
BECU (Nicolas), 74. <i>G.</i> 1779		600
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment Royal-Etranger, cavalerie.		
BEDÉE DU BOISBRAS (Jean), 74. <i>G.</i> 1780.		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers, au bataillon de garnison de La Fère, avec rang de major.		
BEFFROY (Louis-Paul de), 52. <i>G.</i> 1785		1,100
Ci-devant capitaine commandant au régiment de Condé, dragons. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BEGORRAT (Antoine-Vincent), 84. <i>F.</i> 1779		600
Pour sa retraite, en qualité de ci-devant directeur de la régie des cartes, à La Rochelle.		
BEILLARD DE DESPLAS (Jean-François), 63. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Vivarais.		
BELARCHÉ DE BONNASSIES (Joseph), 63. <i>G.</i> 1783		700
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de dragons de Monsieur.		
BELCASTEL (Démouille Léonardie, veuve du sieur de) 70. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1780, 300		700
Aide-major de Sarrelouis. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
BELHADE (Henri de), 65. <i>G.</i> 1761.		780
Y compris 180 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Piémont.		

A reporter. 325,227 livres.

	<i>Report.</i>	325,227 livres.
BELINGANT. (Demoiselle de la Haye, veuve du sieur), 65. <i>M.</i> 1775		600
En considération des services de feu son mari, ci-devant chef d'escadre.		
BELLANGER (Jean), 61. <i>G.</i> 1782		600
Ci-devant capitaine de grenadiers du bataillon de garnison de Bretagne.		
BELLANGER (Etienne), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 600; 2 ^o 1775, 315		915
Maréchal des logis du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi.		
BELLE (Clément), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 600; 2 ^o 1781, 200.		800
Peintre du roi, professeur de l'Académie royale. La première, produit net d'un objet porté dans un précédent brevet de ce département. La seconde, en considération de ses services.		
BELLE (Antoine), 62. <i>F.</i> 1738		1,000
Sans retenue, en considération de plus de 30 années de services en qualité de commissaire honoraire au Châtelet de Paris.		
BELLEJOYEUSE DE CLEDIER (Pierre), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 312; 2 ^o 1769, 800		1,112
Premier capitaine retiré, du régiment de Noailles, cavalerie. La première y compris 12 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et de ceux de feu de son père, capitaine audit régiment. La seconde, pour sa retraite.		
BELLET (Isaac), 54. <i>M.</i> 1777.		1,000
Subdélégué de l'intendant de Bordeaux; tant en considération de ses services, que de ceux de feu son oncle, ci-devant docteur en médecine.		
BELLETOILLE DU MOTET (Gilles de), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 100; 3 ^o <i>idem</i> , 660		960
Sous-brigadier réformé des mousquetaires. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, à titre d'appointements qui lui ont été réglés lors de sa réforme.		
BELLIARD (Demoiselle Marie-Antoinette), 20. <i>M. du R.</i> 1781.		600
En considération des services de la dame Belliard, son aïeule, nourrice de feu monseigneur le duc d'Anjou.		
BELLIN DE LA LIBORTIÈRE (Charles), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1775, 490.		690
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		
BELLISSANT, chevalier de Burbant (Pierre-François), 58. <i>G.</i> 1777.		1,000
A titre d'appointements accordés pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Nivernais.		
BELLOC (François de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1786, 450		650
Ancien lieutenant en premier au régiment de Piémont. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
BELLON DE COGES (Juste-Louis), 44. <i>G.</i> 1780		1,000
Major du régiment provincial d'artillerie d'Auxonne; en considération de ses services, et en attendant qu'il puisse être placé plus avantageusement.		
BELLOT (Pierre-Henri de), 68. <i>G.</i> 1754		608
Y compris 108 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine d'infanterie.		
BELLY (Dominique-Armand), 46. <i>G.</i> 1789		670
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'infanterie de Barrois.		
BELON (Hugues), 64. <i>F.</i> 1779.		600
Ancien commis de M. Bertin, ministre; en considération de ses services en ladite qualité.		
BENARD (François), 65. <i>G.</i> 1787		750
Quartier-maitre-trésorier du régiment d'infanterie de Rouergue; en considération de ses services, et pour sa retraite.		

A reporter. 338,682 livres.

	<i>Report.</i>	338,682 livres.
BÉNARD (Jean-Simon), 84. <i>G.</i> 1778.		1,000
Ancien commis du département de la guerre; en considération de ses services, tant dans les bureaux que dans les armées.		
BÉNARD (Nicolas-Gabriel), 49. <i>M. du R.</i> 1785.		800
A titre de retraite, en qualité d'inspecteur des bâtiments du roi.		
BENCE (Nicolas), 56. <i>M. du R.</i> : 1 ^o 1758, 500; 2 ^o 1790, 430		930
Ancien valet de pied du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services; la seconde, pour sa retraite.		
BÉNOIST (Demoiselle Perpétue Le Roy, épouse du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1787. . .		600
A titre d'assurance, par forme de réversion de moitié de la pension de 1,200 livres qu'a obtenue son mari pour sa retraite.		
BENOIST DE LA MOTHE (Charles), 80. <i>F.</i> 1779		600
Pour sa retraite, en qualité de directeur de la régie des cartes, à Marseille.		
BENOIST DE LOSTANDE (François), 43. <i>G.</i> 1776		600
A titre d'appointements qui lui ont été accordés en qualité de capitaine attaché au régiment Dauphin, cavalerie.		
BENOIST DE LOSTANDE (Demoiselle Marie Martin, veuve de sieur), 68. <i>M. du R.</i> 1783.		600
En considération des services de feu son mari, inspecteur des haras de Limoges.		
BENOIST (Demoiselle Marie Le Ber de Senneville, veuve du sieur), 65. <i>M.</i> 1776.		600
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine des troupes entretenues au Canada.		
BENSSE (Nicolas), 49. <i>G.</i> 1777		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine-commandant, chargé du travail des recrues au régiment d'infanterie de Monsieur.		
BERAIL (Demoiselle Louise d'Eme, veuve du sieur de), 40. <i>G.</i> 1777		600
En considération des services de feu son mari, major du fort Saint-Jean de Marseille.		
BERARD, comte de Montalet (Charles-Louis), 51. <i>M.</i> 1772		600
Lieutenant de vaisseau; en considération de ses services en ladite qualité.		
BERARD (Jean-François), 57. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment d'Auvergne.		
BERAUD DE SABARLENECH, chevalier de Cicaty (Demoiselle Marie-Anne Risch, veuve du sieur de), 55. <i>G.</i> 1785.		800
En considération de l'ancienneté et de la distinction des services de feu son mari, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Hesse-Darmstadt.		
BERBIS DE LONGECOUR (Nicolas), 62. <i>G.</i> 1763.		600
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été conservés en qualité de capitaine réformé du régiment Royal-Roussillon, cavalerie.		
BERCHER DE MONCHEUVREUIL (Gilles de), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1750 et 1767, 327; 2 ^o 1767, 600		927
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi. La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BERCY DE VAUDES (Pierre-Charles de), 49. <i>G.</i> 1782.		1,000
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Cambresis.		
BERENGER (Jean), 77. <i>M. du R.</i> 1786		800
Pour sa retraite, en qualité de valet de chambre de Madame Elisabeth de France.		

A reporter. 351,339 livres

	<i>Report.</i>	351,339 livres.
BERGER DE CHAMILLY (Claude-Jean-Baptiste), 40. <i>F.</i> 1787.		600
Ci-devant commis de la trésorerie du Marc d'or, chargé du paiement des rentes sur l'ordre du Saint-Esprit; en considération de ses services.		
BERGER (François), 70. <i>G.</i> 1788.		720
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de chirurgien-major de l'hôpital militaire de Weissembourg.		
BERGER (Demoiselle Marie-Anne Vanloo, épouse du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1771.		1,000
Tant en considération des services de ses frères, peintres du roi, que des soins qu'elle a donnés à l'administration de l'école des élèves protégés.		
BERGER (Rodolphe), 68. <i>G.</i> 1779		800
Adjudant au régiment des gardes suisses; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BERGERET (Joseph de), 99. <i>G.</i> 1712.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, en qualité de ci-devant major de la citadelle de Schlestatt.		
BERGERON DE CHAUMONT (Demoiselle Augustine de La Serre, veuve de), 33. <i>M. du R.</i> 1789.		600
En considération des services de feu son mari, huissier de la chambre du roi; laquelle pension réversible aux trois filles de ladite veuve, dont elles jouiront, à raison de 200 livres chacune, dans le cas où elles lui survivront.		
BERGERON (Jean), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1782, 300; 2 ^o 1776, 300.		600
Porte-manteau du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente.		
BERGIER (François), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1775, 700		800
Sous-brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BERLIER (Antoine), 66. <i>M.</i> 1778.		800
Chirurgien ordinaire de la marine, retiré; en considération de ses services.		
BERLUC (Joseph), 91, <i>F.</i> 1753		600
Ancien contrôleur des rentes de la compagnie des Indes; en considération de ses services.		
BERNAGE (Demoiselle Marie-Anne de), 70. <i>Af. E.</i> 1749.		1,000
En considération des services de feu son père, dans le département des affaires étrangères, en qualité de premier commis; laquelle pension faisant le tiers de celle de 3,000 livres, accordée tant à ladite demoiselle, qu'à son frère et à sa sœur, dont la totalité appartient au dernier survivant.		
BERNAGE (demoiselle Marie-Jeanne de), 74. <i>Af. E.</i> 1749		1,000
Même considération que ci-dessus.		
BERNARD (Antoine de), 74, <i>G.</i> 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1780, 300.		600
Capitaine de grenadiers au bataillon de milice d'Anduze. La première, pour sa retraite, en ladite qualité. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente.		
BERNARD DE MANDAVI (Jean-Mereclin), 27. <i>M. du R.</i> 1789.		600
Sans retenue; tant à titre de retraite en qualité de commis au dépôt du département du sieur comte de Saint-Priest, que pour l'aider à se procurer les secours qu'exige la malheureuse situation où il se trouve.		
BERNARD DE MARIGNY (Charles-René-Louis, chevalier de). 49. <i>M.</i> 1782.		1,000
En considération de ses services, en qualité de capitaine de vaisseau.		
BERNARD DE THÉRONVILLE (François-Raymond), 44. <i>G.</i> 1780		600
En qualité de capitaine attaché au corps de cavalerie.		
BERNARD DE VOLVENT (Joseph-Marie), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 300; 2 ^o 1788, 800.		1,100
Capitaine commandant au régiment d'infanterie de Lorraine. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		

A reporter. 364,467 livres.

	<i>Report.</i>	364,467 livres.
BERNARD DE MARIGNY (Demoiselle Luce), 68. <i>G.</i> 1787.		600
En considération des services de feu son père, brigadier lieutenant-colonel du régiment royal, dragons.		
BERNARD DE MARIGNY (Louis-Claude de), 12. <i>G.</i> 1787.		600
Même considération que ci-dessus.		
BERNARD DE LAUZIÈRES (Mathieu de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1737, 118; 2 ^o 1776, 800.		918
Capitaine d'infanterie, retiré, de la légion de Flandre.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine d'infanterie. La seconde, pour sa retraite.		
BERNART (Demoiselle Anne-Louise Bochart de Champigny, épouse du sieur de), 55. <i>G.</i> 1743.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, maréchal de camp.		
BERNAY (Demoiselle Hélène-Moreau, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1754.		1,180
Y compris 180 livres d'accroissement pour intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, procureur du roi au Châtelet de Paris.		
BERNERON (Jean-François), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 400; 2 ^o 1773, 400.		800
Fourrier-major de la gendarmerie, avec rang de maître de camp de cavalerie. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération (1).		
BERNERON (Demoiselle Marie de Battincourt, veuve du sieur de), 48. <i>G.</i> 1772.		600
Tant en considération des services de feu son mari, fourrier-major de la gendarmerie, que de ceux de feu son frère, brigadier de cavalerie, ci-devant exempt des gardes du corps du feu roi de Pologne.		
BERNESARD DE LA GARDE (Louis de), 45. <i>M.</i> 1781.		600
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services en ladite qualité.		
BERNIER (Antoine-Marie), 37. <i>M.</i> 1787.		660
Commis de la marine au bureau des colonies, retiré; tant en considération de ses services, que de sa mauvaise santé qui ne lui permet pas de continuer.		
BERNY DE ROCHEBRUNE (Joseph), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1775, 500.		600
Porte-étendard, réformé, des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		
BERRICHON (Jérôme), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 60; 2 ^o 1778, 400; 3 ^o 1788, 300.		760
Ancien gendarme dans la compagnie des gendarmes d'Artois, au corps réformé de la gendarmerie.		
La première, sans retenue, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, en considération de ses services pendant 45 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme. La troisième, en considération du zèle et du désintéressement avec lesquels il a géré l'administration de la boulangerie dudit corps.		
BERRY (Demoiselle Françoise Hecquet, veuve du sieur), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 300; 2 ^o 1776, 450.		750
Lavandière du linge du corps du roi. La première, à titre de subsistance, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, comme étant attachée aux menus-plaisirs.		
BERRY (Demoiselle Magdeleine), 16. <i>M. du R.</i> 1783.		600
En considération des services de feu sa mère, l'une des femmes de chambre de monseigneur le Dauphin.		
BERTELS (Nicolas-François), 76. <i>F.</i> 1754.		708
Y compris 108 liv. d'accroissement pour arrérages, en qualité d'ancien consul à Paris, pour avoir rempli, pendant deux ans les fonctions de cette place.		
BERTHEL (Jean-Théophile), 75. <i>G.</i> 1760.		800
Pour sa retraite, en qualité de capitaine-aide-major au régiment de Nassau, infanterie.		
	<i>A reporter.</i>	375,351 livres.

(1) A obtenu 4,900 livres de plus par décision du 1^{er} avril 1788, suivant le brevet du 1^{er} novembre 1789.

	Report.	375,351 livres.
BERTHELOT DE LA VILLEURNOY (Charles de), 37. <i>G.</i> 1767.		744
Capitaine au régiment Royal-Lorraine, cavalerie; en considération des services de son père, ancien commissaire ordonnateur des guerres, et inspecteur général des milices; dans laquelle pension sont comprises 144 liv. d'intérêts d'arrérages.		
BERTHELOT DE VILLEURNOY (Charles-Honorine de), 40. <i>G.</i> 1762.		744
Y compris 144 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de son père, ci-dessus détaillés.		
BERTHELOT DU COURET (François), 53. <i>G.</i> 1788.		800
Brigadier des gardes du corps du roi; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BERTHELOT (Claude-François), 71. <i>G.</i> 1765.		600
En considération de la découverte qu'il a faite d'un affût propre à monter le canon destiné à la défense des côtes.		
BERTHOLET CAMPAN (Antoine-Henri), 5. <i>M. du R.</i> 1788.		1,000
Par forme de revision de partie de celle de 4,000 liv. dont jouissait son aïeule, ancienne femme de chambre de la reine.		
BERTHUS (Louis de), 65. <i>G.</i> 1780.		600
Lieutenant de maréchaussée; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BERTIER (François de), 65. <i>G.</i> 1777.		700
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment du comte de la Marche, infanterie.		
BERTILLIÉ (Jean-Baptiste de), 84. <i>F.</i> 1766.		600
A titre d'appointements conservés comme contrôleur de la compagnie des cadets-gentilhommes du feu roi de Pologne.		
BERTON DE MAISONNEUVE D'OLIGNY (Demoiselle Louise), 43. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1779, 500; 2 ^o 1783. 500.		1,000
Comédienne ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre de retraite.		
BERTRAND (Antoine), 61. <i>M.</i> 1776.		900
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré; en considération de ses services en ladite qualité.		
BERTRAND-LA-CROIX (Joseph), 76. <i>G.</i> 1777.		600
Chirurgien-major au régiment de Flandre; en considération de ses services en ladite qualité.		
BERTRAND (Martin), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 567; 2 ^o id., 300.		867
Brigadier des gendarmes de Flandres, du corps réformé de la gendarmerie, avec rang de capitaine de cavalerie; en considération de ses services pendant 30 années et 9 mois, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
BERTRAND (Nicolas), 60. <i>R.</i> 1766.		800
Musicien de la Primatiale de Nancy. A titre d'appointements conservés, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
BESCHEPOIX (Etienne-Antoine), 44. <i>M. du R.</i> 1775.		600
Huissier de la chambre du roi. A titre de gratification annuelle, en considération de ses services.		
BESNARD, dit LA BRUIÈRE (Jean-Baptiste), 45. <i>M. du R.</i> 1787.		730
Pour sa retraite, en qualité de piqueur de l'équipage du Vautrait.		
BESNARD DE MONTIGNY (Samuel-Daniel), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1775, 465.		665
Gendarme, réformé, de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		

A reporter. 387,301 livres.

	<i>Report.</i>	387,301 livres
BESSAY DE LA VOUSTE (Marie Jaillard Desforges, veuve du sieur de), 42. <i>M.</i> 1 ^o 1778, 600; 2 ^o 1779, 400.		1,000
La première, en considération des services et de la mort glorieuse de son mari, tué sur le vaisseau <i>la Couronne</i> , qu'il commandait au combat d'Ouessant, le 27 juillet 1778. La seconde, à titre d'augmentation, pour les mêmes motifs.		
BESSE DE LA CHASSAGNE (Joseph), 54. <i>F.</i> 1780.		600
Ancien secrétaire de l'intendance de Grenoble. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BESSIÈRE, 68. <i>M.</i> 1775		1,000
Ancien consul de France à Lisbonne. En considération de ses services en ladite qualité.		
BESSONIES DE LA MOTHE (Louis), 62. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment — Soissonnais, infanterie.		
BESTAVEN (Dominique), 75. <i>G.</i> 1786.		600
Chirurgien-major du régiment d'Auvergne. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BETEMPS (Jean-Maurice), 55. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Pour sa retraite, en qualité de garçon du gobelet du roi.		
BETEMPS, dit Maurice (Nicolas), 57. <i>M. du R.</i> 1781.		800
A titre de subsistance, et pour sa retraite en qualité de garçon du gobelet de Mesdames de France.		
BEUCHOT (Demoiselle Julie-Louise Curlu, veuve du sieur), 42. <i>F.</i> 1789.		600
Sans retenue; veuve du chef du bureau de l'intendance de Lyon, à titre de continuation de portion de celle de 1,000 livres que ledit sieur son mari avait obtenue par arrêt du conseil, en considération de ses services et pour sa retraite en la susdite qualité.		
BEUFRIER DE LA LOUVERIE (Augustin), 53. <i>M.</i> 1777.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré. En considération de ses services en ladite qualité.		
BEURVILLE (François-Louis de), 68. <i>G.</i> 1760.		1,040
Y compris 240 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de ci-devant major du régiment du mestre de camp général, cavalerie.		
BEYLE (Pierre), 61. <i>G.</i> 1779.		1,000
Capitaine commandant de grenadiers au régiment de Soissonnais. Pour sa retraite en ladite qualité.		
BEYRIÈS (Pierre), 54. <i>G.</i> 1788.		800
Brigadier des gardes du corps du roi. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BIDÉ DE MAUREVILLE DE LA FUNELIÈRE (Alain), 33. <i>M.</i> 1785		600
Lieutenant de vaisseau. En considération des services distingués de feu son père, lieutenant-général des armées navales.		
BIDÉ DE MAUREVILLE DE BEAUVAIS (Antoine), 37. <i>M.</i> 1785		600
Lieutenant de vaisseau. Pour les mêmes motifs que dessus.		
BIDÉ DE MAUREVILLE DE LANGLE (Charles), 40. <i>M.</i> 1784.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré. Tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, ci-dessus détaillés.		
BIDÉ DE MAUREVILLE (Jean-Louis), 44. <i>M.</i> 1785		600
Lieutenant de vaisseau. Pour les mêmes motifs que dessus.		
BIDOIT (Jacques), 55. <i>G.</i> 1788		900
Capitaine commandant au régiment d'infanterie de Berry. En considération de ses services et pour sa retraite.		
<i>A reporter.</i>		400,641 livres.

	<i>Report.</i>	400,641 livres.
BIEN (Charles de), 57. G. 1 ^o 1763, 54 ; 2 ^o 1780, 1,000.		1,054
Capitaine de grenadiers au régiment de Soissonnois.		
La première, provenant de 900 livres d'arrérages, mises en rente viagère d'une pension de 300 livres en qualité de capitaine, réformé, dudit régiment.		
La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BIEN DE CHEVIGNY (Frédéric de), 52. G. 1 ^o 1781, 600 ; 2 ^o 1782, 200.		800
Capitaine au régiment de Soissonnois.		
La première, en considération de ses services et pour sa retraite en ladite qualité. La seconde, en considération des preuves de zèle qu'il a donné en faisant la campagne d'Yorck, en Virginie.		
BIENCOURT (Charles de), 62. G. 1766.		600
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Navarre.		
BIÈTRE (Jean), 71. M. du R. 1787		730
Pour sa retraite en qualité de garçon des pages du roi.		
BIGAULT DE BANDEVILLE (Jacques de), 70. G. 1 ^o 1767, 300 ; 2 ^o 1775, 415.		715
Cheval-léger, réformé, de la garde ordinaire du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		
BIGAULT DE BANDEVILLE (Demoiselle de la Croix, veuve Despuech et épouse du sieur de), 71. G. 1763		896
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de son premier mari, décédé, sous-aide-major des quatre compagnies des gardes du corps du roi.		
BIGAULT DE PRÉFONTAINE (Jean-Baptiste de), 55. G. 1 ^o 1769, 300 ; 2 ^o 1776, 600.		900
Capitaine, retiré, du corps royal d'artillerie.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BIGEARD DE SAINT-MAURICE (Joseph de), 71. G. 1771		700
Ancien colonel du régiment de l'Isle-de-France au service de la marine, et ensuite commandant par <i>interim</i> à l'Isle-de-Bourbon ; pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme qui lui ont été réglés en qualité de capitaine, réformé, des dragons du régiment de la Morlière.		
BIGNON DE BONNEVILLE (Denis), 61. F. 1788		1,080
A titre de retraite et en considération de ses services en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance de Soissons.		
BIGNON (Jeanne Rezé, veuve Louis de), 54. M. 1786		600
En considération des services de feu son mari, commissaire des chasses du roi.		
BIGNON DU FRESNE (René de), 55. G. 1783.		1,000
Capitaine commandant au régiment de Vexin ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BIDERBECK (D ^{lle} Gautier, veuve du sieur Louis de), 52. G. 1786		600
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment d'hussards de Berchény.		
BILLAULT (Gaspard), 71. G. 1762		620
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité de capitaine de grenadiers du régiment Royal-Barrois.		
BILLEHEURT DE SAINT-GEORGES (Jean), 54. G. 1 ^o 1769, 200 ; 2 ^o 1775, 490		690
Mousquetaire, réformé.		
La première, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		
BILLERÉY (Jacques), 45. A. E. 1785.		1,000
Ci-devant secrétaire du ministre plénipotentiaire du roi, près le grand-duc de Toscane.		
BILLETOU DE VAULTCOURBON (Jean), 56. G. 1787		900
Premier capitaine commandant du régiment d'infanterie d'Angoulême ; en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 413,526 livres.

	<i>Report.</i>	413,526 livres
BILLIOART DESSALLES DE KERVASEGAN (René), 53. <i>M.</i> 1 ^o 1778, 400; 2- 1783, 200		600
Capitaine au régiment de la Guadeloupe, retiré, major des troupes des colonies. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre de gratification annuelle, en considération des pertes et des malheurs qu'il a essayés.		
BILLON DU RIVOIRE (Pierre), 44. <i>G.</i> 1787.		600
Capitaine commandant au régiment Rohan-Soubise; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BILLIQUOT (Claude de), 52. <i>G.</i> 1789		700
Capitaine commandant au régiment d'infanterie de Dauphiné; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BILLY (Pierre de), 81. <i>M.</i> 1762.		800
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
BION DES ILLEAUX, 94. <i>G.</i> 1757		1,000
Commissaire ordinaire des guerres; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BIOT (Henri-Jean), 72. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 500; 2 ^o 1780, 300		800
Fourrier des logis du roi. La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. Il a, en outre, l'assurance d'une pension de 200 livres en cas de prédécès de son épouse.		
BIOT, 40. <i>M. du R.</i> 1790.		800
Sans retenue; tant en considération de ses services et de ceux de sa famille très anciennement attachée à la maison de Sa Majesté, que pour l'indemniser de la privation de deux chargés dont il avait été pourvu, l'un de sous-gouverneur des pages de la chambre du roi; l'autre de valet de chambre de la reine.		
BIOTIÈRE DE CHASSINCOURT, marquis de Tilly (Charles de), 61. <i>G.</i> 1756.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine du régiment de Bourbonnois, que de ceux de feu son oncle, maréchal de camp.		
BIOUSSE DU PLAN DE PRESLE (Joseph de), 35. <i>G.</i> 1780.		600
Capitaine, attaché au sixième régiment des chasseurs à cheval.		
BIRAGUÉ (D ^{lle} Belamy, veuve du sieur de), 52. <i>G.</i> 1777.		800
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au corps royal de l'artillerie.		
BIRCKEL (Elie), 69. <i>G.</i> 1766.		800
A titre d'appointements, pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de la Marck.		
BIRON (Pierre de), 55. <i>G.</i> 1778.		1,100
Ancien commissaire ordinaire des guerres; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BIROT DE BROUSSE (Bernard), 61. <i>G.</i> 1770		800
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'infanterie de Bourgogne.		
BIZEMONT (Nicolas de), 69. <i>G.</i> 1750		900
A titre d'appointements en qualité de colonel d'infanterie, ci-devant réformé, à la suite du régiment de Lyonnais.		
BIZOT (Claude de), 69. <i>G.</i> 1750		600
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Bourgogne, cavalerie.		
BIZOUARD DE VERREY (Jean), 71. <i>G.</i> 1765 (Mort en 1790)		1,024
Y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, pour sa retraite, en qualité de premier sous-aide-major de la gendarmerie.		
BLACAS DAUPS (Joseph-Claude, chevalier de), 78. <i>M.</i> 1749.		800
Lieutenant des galères, retire; en considération de ses services.		

A reporter.

427,194 livres.

	<i>Report.</i>	427,194 livres.
BLAIN DE MARCEL, chevalier Dupoët (Joseph de), 66. <i>G.</i> 1758.	1,071	
Y compris 171 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine de cavalerie.		
BLAIN DE MARCEL, marquis Dupoët (Pierre-Louis de), 70. <i>G.</i> 1758 et 1759 . . .	1,421	
Y compris 222 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment royal des vaisseaux.		
BLAIR (François de), 65. <i>G.</i> 1770.	800	
A titre de retraite en qualité de capitaine de la légion de Condé, avec rang de major.		
BLANC DE PRUNIER DE SIMIANE (Pierre de), 54. <i>G.</i> 1765.	600	
Lieut-naut-colonel, commandant le bataillon de garnison du Maine; en considération des services de feu son père, ancien lieutenant-colonel de cavalerie.		
BLANCAS (Demoiselle Fisson, veuve), 45. <i>M. du R.</i> 1775.	700	
En considération des services de feu son mari, ci-devant tapissier valet de chambre de Monsieur.		
BLANCHAR (Nicolas-Claude), 55. <i>M. du R.</i> 1781.	600	
Sans retenue, à titre de subsistance et pour sa retraite en qualité de garçon du gobelet du roi.		
BLANCHARD (Jean), 68. <i>M. du R.</i> 1758.	700	
En considération de ses services en qualité de cocher en la petite écurie du roi.		
BLANCHARD (Christophe), 52. <i>G.</i> 1789.	1,100	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment des chasseurs à cheval de Normandie.		
BLANCHET DUPUIS (Charles), 56. <i>G.</i> 1777.	1,000	
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Guyenne.		
BLANCHET (Pierre), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 400; 2 ^o 1775, 600.	1,000	
Maréchal des logis des gendarmes, retiré avec brevet de lieutenant-colonel. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BLANDIN DE CHALAIN (Claude), 61. <i>G.</i> 1778.	600	
Pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment de Condé, dragons.		
BLANQUET DE ROUVILLE (Dominique de), 61. <i>G.</i> 1771.	900	
Sous-brigadier des mousquetaires; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BLET (Dominique), <i>M. du R.</i> 1781.	1,000	
Sans retenue, pour lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon du vagemestre de la maison du roi.		
BLIGNY (Jean-Baptiste), 62. <i>M. du R.</i> 1785.	600	
Barbier, valet de chambre du roi. Cette pension, sans retenue, en considération de ses services.		
BLOIS DE SAINT-GOBERT (Louis de), 37. <i>G.</i> 1763	636	
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services en qualité de cheval-léger de la garde ordinaire du roi, que de ceux de feu son père, ci-devant lieutenant-colonel de cavalerie.		
BLONDEAU (François), 42. <i>G.</i> 1778.	600	
A titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
BLONDEL DE GAGNY (Barthélemy) 70. <i>G.</i> 1753.	700	
Pour lui tenir lieu d'appointements qui lui ont été accordés en qualité de lieutenant-colonel d'infanterie, ci-devant réformé à la suite du régiment de Normandie.		

A reporter.

440,922 livres.

	<i>Report.</i>	440,922 livre
BLOSSET (Pierre), 58. <i>G.</i> 1763.		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine en second au corps royal de l'artillerie.		
BLOUIN (Demoiselle Marie-Jeanne), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 400 ; 2 ^o 1774 ; 250 ; 3 ^o 1785, 500		1,150
Remplisseuse des points et dentelles de feu monseigneur le Dauphin. La première, en considération des services de feu son père, garçon de la fourrière du roi. La seconde, en considération de ses services personnels. La troisième, en considération de ceux de son frère, décédé premier commis de la marine.		
BLUIN (Jean-Pierre), 80. <i>M. du R.</i> 1763.		720
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine-lieutenant, réformé, du régiment de Diesback.		
BOCK (Jean), 49. <i>G.</i> 1787.		666
Capitaine-commandant au régiment de Penthièvre, infanterie. En considération de ses services et pour sa retraite en ladite qualité.		
BOCK, 51. <i>G.</i> 1789.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant dans le régiment du colonel général des hussards.		
BOCON DE LA MERLIÈRE (Demoiselle Chabert, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1760.		650
Y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel du régiment de Bourbonnais; laquelle pension est réversible aux sept enfants de ladite dame après son décès, à raison de 71 liv. 8 sols 6 deniers chacun.		
BOCQUENSAY (Claude de), 57. <i>G.</i> 1779.		1,000
Aide-major au régiment des gardes françaises; en considération de ses services.		
BODET DE LA SAULAY (Charles), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54 ; 2 ^o 1781, 666.		720
Ancien capitaine au régiment de Champagne. La première, provenant de 900 livres d'arrérages d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BODIN DE BOISRENARD (Gaspard), 65. <i>G.</i> 1767.		800
Pour lui tenir lieu d'appointements accordés pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Guyenne.		
BOEL (Jean), 60. <i>G.</i> 1765.		800
A titre d'appointements et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Alsace.		
BOERY DE SAINT-LOUP (Étienne), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 120 ; 2 ^o 1785, 800.		920
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
BOET DE SAINT-LÉGER (Louis), 53. <i>G.</i> 1780.		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Soissonnais.		
BOFFIN DE PUSIGNEU (Demoiselle Alexandrine, épouse du sieur de Barin), 35. <i>G.</i> 1782.		1,000
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.		
BOHM (Jean), 62. <i>G.</i> 1787.		666
Lieutenant en premier au régiment de dragons de Schomberg; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOIL DE CRÈVECŒUR (Charles), 79. <i>G.</i> et <i>M. du R.</i> 1 ^o 1746, 354 ; 2 ^o 1728, 300.		654
Ancien capitaine en second au régiment Royal-Barrois. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, sans aucune retenue, à titre de subsistance, en considération de ce que son père, mort sans fortune, avait abandonné les biens et pensions dont il jouissait en Angleterre pour venir s'établir en France, y embrasser la religion catholique et élever ses enfants dans les mêmes principes.		

A reporter. 452,668 livres

	<i>Report.</i>	452,668 livres.
BOILLEAU (D ^{ne} Marie), 80 F. 1789.		1,000
En considération du service de son frère, ancien subdélégué général de l'intendance de la généralité de Lyon.		
BOIRE (Louis), 58. G. 1787.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment de Ségur, dragons.		
BOIROM (Jean), 76 G. 1779.		600
Chirurgien-major au régiment suisse de Castella. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BOISDELLE DE FEUCUEROLLES (Charles de), 49. F. 1775.		800
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de doyen des conseillers au conseil supérieur, ci-devant établi à Bayeux.		
BOISDOFFRÉ (Louis), 33. M. du R. 1790.		600
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de valet de pied de la reine.		
BOISGELIN (Charles, comte de), 63. M. 1765.		1,000
En considération de ses services, en qualité de capitaine de frégate.		
BOISGUERET DE LA VALLIÈRE (Claude), 53. G. 1788.		900
Ancien second capitaine commandant au régiment de Viennois, tant en considération de ses anciens services que de ses blessures, et notamment du coup de feu qu'il a reçu dans la dernière guerre en Amérique.		
BOISGUION DE LA BLISSIÈRE (Louis), 62. G. 1766.		800
Ancien capitaine commandant, avec rang de major au régiment de Lamballe ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOISMAIGRE (Marie Vatine, veuve), 74. M. du R. 1789.		600
En considération des services de feu son mari, piqueur de la vénerie.		
BOISMAIGRE (Jacques), 72. F. 1763, 300 et 800.		1,100
La première, en considération de ses longs services en qualité de valet de limier de la vénerie du roi. La seconde, à titre de retraite en ladite qualité ; ces deux pensions sont sans retenue.		
BOISNIER DE LA RICHARDIÈRE (François), 62. G. 1 ^o 1770, 100 ; 2 ^o 1781, 800		900
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
BOISNIER DE VILLENEUVE (Jean), 57. G. 1783.		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
BOISRARD (François), 76. M. du R. 1 ^o 1766, 365 ; 2 ^o 1757 et 1763, 300		665
Premier garçon d'office de la maison du roi. La première, à titre de subsistance en considération de ses services. La seconde, au même titre et en la même considération. Cette dernière sans retenue.		
BOISSAC (Charles de), 66. G. 1772.		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant lieutenant-colonel au régiment de Montclair, dragons, avec rang de mestre de camp.		
BOISSELET (Anne Ragon, veuve du sieur), 70. M. du R. 1784.		600
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, jardinier du roi à Meudon.		
BOISSELLIER (Antoine de), 69. G. 1779		700
Quartier-maître trésorier, avec rang de lieutenant au régiment de Diesbach, suisse. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BOISSET DU TRONCHET (Nicolas), 54. M. du R. 1780.		600
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'ancien inspecteur de police de Paris.		
BOISSIMÈNE (Elie de), 56. G. 1 ^o 1757, 236 ; 2 ^o 1785, 600		836
Ancien capitaine attaché au régiment de chasseurs des Ardennes. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment de Touraine. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		

A reporter 466,769 livres,

	<i>Report.</i>	466,769 livres.
BOIVIN (Jean-Louis), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1766, 300; 2 ^o . 1788, 300.		600
Sans retenue. La première, en qualité de l'un des grands valets de pied du roi. La seconde, à titre de retraite.		
OIVIN (Jean), 67. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Sans retenue, à titre de subsistance et pour sa retraite, en qualité de garçon de la fourrière du roi.		
BOIZARD DE PONTEAU (Florimond), 95. <i>F.</i> 1775		1,000
Sans retenue, à titre de retraite et pour récompense de ses longs services, en qualité de contrôleur des vingtièmes de la généralité de Soissons.		
BOLINARD DE SÈME (Jean de), 60. <i>G.</i> 1 ^o . 1746, 59; 2 ^o . 1760, 50; 3 ^o . 1787, 897		1,006
Ancien maréchal des logis de la gendarmerie. La première, y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages pour l'aider à se soutenir au service. La seconde, en la même considération. La troisième, en la même considération et pour sa retraite.		
BOLLE D'ETMON (Louis), 81. <i>M.</i> 1762.		600
Ecrivain de la marine, retiré, à titre d'appointements de réforme, en considération de ses services.		
BOLMONT (D ^{lle} Dussausage, veuve du sieur de), 40. <i>M.</i> 1783.		1,000
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de la Martinique, gouverneur par intérim de l'Isle de Saint-Vincent.		
BOMBELLES (Charles), 53. <i>M.</i> 1 ^o . 1748, 236; 2 ^o . 1780, 500		736
Capitaine de vaisseau au département de Rochefort. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine dans les troupes de la marine. La seconde, par réversion de celle dont jouissait feu sa mère, en considération de la perte que son mari fit de toute sa fortune, lorsque la Louisiane a passé sous la domination des Espagnols.		
BOMBELLES (D ^{lle} Françoise de), 42. <i>G.</i> 1778.		600
En considération des services de son père, ancien aide-major de la ville de Metz,		
BOMBELLES (Marie), 86. <i>G.</i> 1778.		600
Même considération.		
BOMMART (Philippe), 59. <i>G.</i> 1786.		900
Ancien lieutenant en premier de grenadiers, avec commission de capitaine au régiment de Provence. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BON, sieur d'Aguillard (Pierre), 70. <i>G.</i> 1755		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de major du régiment royal-étranger, cavalerie.		
BONAFONS (Alexis), 83. <i>G.</i> 1 ^o . 1758, 236; 2 ^o . 1766, 800		1,036
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BONAL DE FRAISE (Antoine), 62. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment du Perche.		
BONAL (Joseph), 52. <i>G.</i> 1778.		1,000
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Vivarais.		
BONAMOUR DE VIGOUROUX (Henri), 76. <i>G.</i> 1768 et 1770		800
Ci-devant maréchal des logis de la gendarmerie; en considération de ses services et d'une blessure qu'il a reçue à la bataille de Minden, et pour sa retraite.		
BONAMY DUPIN D'ÉCOIGNAC (Pierre), 55. <i>G.</i> 1779		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Berry.		
BONARDO MANGARDE DE ROBURANT (Pierre), 61. <i>G.</i> 1767		800
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la Marck.		
<i>A reporter.</i>		480,355 livres.

	<i>Report.</i>	480,355 livres.
BONGARS (Demoiselle Ursule de Magallon, épouse du sieur de), 25. <i>M. du R.</i> 1789.		1,000
A titre d'assurance, et faisant moitié de celle de 2,000 livres qu'a obtenue son mari, écuyer-caval-adour du roi, pour favoriser leur mariage; de laquelle assurance elle ne jouira que dans le cas où elle survivrait à son mari.		
BONIFACE (Charles), 63. <i>M.</i> 1788		1,000
Ancien gouverneur de Gorée, à titre de traitement et en considération de ses services.		
BONNAY (Jean-Louis de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1774, 100; 3 ^o 1783, 950		1,150
Maréchal des logis réformé des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième lors de sa réforme.		
BONNAY DE RENTY (Charles), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 260; 2 ^o 1777, 800.		1,060
Ancien capitaine au régiment de Toul, artillerie. La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour subsistance à titre de retraite.		
BONNAY DE NONANCOURT (Ferdinand de), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o 1787, 200; 3 ^o <i>idem</i> , 480		880
Cheval-léger réformé de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme.		
BONNAY DE LA ROUVRELLE (Jean), 46. <i>G.</i> 1787.		700
Capitaine en premier au corps royal de l'artillerie, en résidence à Sarrelouis; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BONNE (Rigobert), 62. <i>M.</i> 1789.		800
Sans retenue; ci-devant ingénieur hydrographe de la marine; tant en considération de ses services, que sa santé ne lui permet pas de continuer, que pour retraite.		
BONNE DE LESDIGUIÈRES (Honoré de), 57. <i>G.</i> 1783.		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Navarre, infanterie.		
BONNE (Joseph de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 590; 2 ^o 1770, 100		690
La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages en qualité de capitaine réformé du régiment d'Autichamp, dragons. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine réformé du régiment de cavalerie de la Rochefoucauld, et à titre d'augmentation.		
BONNEAU (Demoiselle Duvivier, veuve du sieur), 49. <i>M.</i> 1780		1,000
En considération des services de feu son mari, commissaire aux classes de la marine.		
BONNEAU (Mathieu), 69. <i>M. du R.</i> 10. 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1781, 800		950
Garçon du serdeau du roi. La première, à titre de subsistance, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, à titre de retraite, en qualité de premier garçon de la table des gentilshommes servants du roi.		
BONNEFOND DE PUYCOUSIEN (Jrier de), 63. <i>G.</i> 1787		600
Sans retenue; ancien lieutenant en premier au régiment de Navarre. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BONNEFON DE BRÉTANVILLE (Isaac de), 60. <i>M.</i> 1765.		600
Lieutenant de vaisseau, retiré; à titre d'appointements de réforme.		
BONNET (Jean-François), 73. <i>G.</i> 1778		800
Premier lieutenant au régiment de la Rochefoucauld, dragons, avec rang de capitaine; pour sa retraite en ladite qualité.		
BONNET (Demoiselle Jeanne Dallard, veuve du sieur de), 28. <i>G.</i> 1785		600
En considération des services de feu son mari, capitaine au corps royal du génie, et ingénieur en chef à Tabago.		
BONNEUIL (André de), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1787, 517		617
La première, sans retenue, en considération des services de feu son père, ancien chef des extraordinaires du château de Choisy. La seconde, sans retenue, en qualité de balayeur dudit château.		

A reporter. 493,002 livres.

	<i>Report.</i>	493,002 livres.
BONNEVAL (Demoiselle Sophie de Falck, veuve du sieur de) 73. G. 1780.		600
En considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel au corps royal d'artillerie.		
BONNEVILLE (Pierre), 53. G. 1788		1,067
En considération de ses services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de la reine, du corps réformé de la gendarmerie.		
BONNEVIN DE JUSSAS (Bernard de), 56. G. 1779		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Rouergue.		
BOOTH (André), 70. G. 1779		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été réglés, en qualité de capitaine réformé du régiment royal écossais.		
BOQUET (Jérôme), 71. M. du R. 1788		800
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de délivreur de l'échansonnerie de la reine.		
BORDA (Jean), 49. G. 1788.		700
Ancien capitaine-commandant de chasseurs au régiment de Vivarais. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BORDA (Jean, chevalier de), 56. M. 1700		1,000
Capitaine de vaisseau, ci-devant major de l'escadre commandée par M. le comte d'Estaing. En considération des services essentiels qu'il a rendus en ladite qualité.		
BORDENAVE (Bernard de), 73. G. 1777.		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine-commandant au régiment d'Agenois.		
BORDÈRE DE BESINGRAN (Jean de), 78. G. 1767.		800
Pour lui tenir lieu d'appointements accordés pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Beauce.		
BORDET (Demoiselle Jeanne-Charlotte Cornu, veuve du sieur), 76 M. du R. 1786.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, sous-lieutenant de la compagnie de maréchaussée de l'Isle-de-France.		
BORDIER (Éléonore), 42. M. 1 ^o 1767, 450; 2 ^o <i>idem.</i> 200		650
Garde-meuble de la chambre de feu madame la Dauphine. La première, sans retenue, pour lui tenir lieu du logement dont il jouissait. La seconde, aussi sans retenue, en la même qualité.		
BORDIER, chevalier de Beaumont (Pierre). 51. G. 1779.		600
Capitaine au bataillon de garnison de Soissonnois. Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Belzunce, dragons.		
BORIE DE POMARÈDE (Jean), 67. G. 1763 (<i>Mort en 1790</i>).		800
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de major, réformé, des volontaires du Hainaut.		
BORMANS, baron de Stasseltbrouck (Armand de), 52. G. 1762		600
Capitaine, réformé, du régiment d'infanterie d'Horion, pour son traitement en ladite qualité. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
BORNE DE GRANDPRÉ (Étienne de), 57. G. 1768.		600
A titre d'appointements en qualité de capitaine d'infanterie et pour sa retraite.		
BOROT (Adrien), 48. G. 1776.		600
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine, réformé, de la légion de Flandre, actuellement attaché, en la même qualité, au régiment Royal-Comtois.		
BOSANQUET (Demoiselle Marie de Chapel, veuve du sieur de), 65. G. 1769.		600
En considération des services de son mari, lieutenant de roi au fort de Peccais.		

A reporter. 506,019 livres.

	Report	506,019 livres.
BOSCAL DE RÉALS (César), 66 M. 1 ^o 1752, 236 ; 2 ^o 1762, 372		608
Capitaine de vaisseau.		
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau. La seconde, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services dans l'Inde sur le vaisseau <i>le Zodiaque</i> , en qualité de lieutenant de vaisseau.		
BOSCHERON (Louis), 48 G. 1 ^o 1775, 150 ; 2 ^o 1788, 500		650
Brigadier au corps réformé de la gendarmerie.		
La première, en considération des soins qu'il s'est donnés pour l'instruction dudit corps. La seconde, en considération de 31 ans de services, et à titre d'appointements de réforme.		
BOSREDONT (Jean de), 49 G. 1 ^o 1763, 54 ; 2. 1779, 600		654
Capitaine au bataillon de garnison du régiment de Rouergue.		
La première, provenant de trois années, mises en rentes viagères, d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine, réformé, du régiment de Chartres, infanterie, supprimé en 1769, jour de son remplacement. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOSSU (Jean), 69 M. 1769		1,080
En considération de ses services en qualité de capitaine des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane.		
BOTHEREL DE LA BRETONNIÈRE (Demoiselle Marie de), 12 G. 1 ^o 1780, 300 ; 2 ^o 1782, 300		
La première faisant partie de celle de 600 livres, dont jouissait son aïeule, dont le mari était ci-devant capitaine de cavalerie et gouverneur de Dinan. La seconde, en considération des services de son père, lieutenant-colonel au régiment de la Martinique, tué à l'affaire de Savannah, en Géorgie. Elle a en outre l'assurance d'une pension de 300 livres, pour en jouir dans le cas où elle survivrait à son frère à qui cette pension a été accordée.		
BOTHEREL DE LA BRETONNIÈRE (Voldhemar de), 14 G. 1 ^o 1780, 300 ; 2 ^o 1782, 300		600
Mêmes motifs qu'à l'article précédent. Il a aussi une assurance de 300 livres, dont il jouira s'il survit à mademoiselle sa sœur.		
BOUBERS (Charles de), 59 G. 1771		600
Ancien capitaine au régiment royal cavalerie.		
En considération de ses services, et pour sa retraite en ladite qualité.		
BOUBERS (Marc de), 57 G. 1785		600
Ancien capitaine commandant au régiment de Limousin.		
En considération de services et pour sa retraite.		
BOUBERS (Philippe de), 54 G. 1785		
Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de brigadier dans la gendarmerie.		
BOUBERT (Gaspard), 52 M. du R. 1 ^o 1779, 300 ; 2 ^o 1782, 400		700
La première, en qualité de fourrier français des Cent-Suisses de la garde du roi, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, pour augmentation et pour les mêmes motifs.		
BOUCAUT (Remi), 70 F. 1776		600
A titre de traitement conservé, comme piqueur de la vénerie du feu roi de Pologne.		
BOUCHARD (Demoiselle de Morlet, veuve), 54 M. du R. 1767		600
En considération des services de sa mère, femme de chambre du feu roi dans son bas âge, et de ceux de sa famille.		
BOUCHARD (Jacques de), 74 G. 1 ^o 1768, 388 ; 2 ^o 1776, 440		828
Major du fort Quarré d'Antibes.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en ladite qualité.		
BOUCHER (Louis), 69 M. du R. 1752		600
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de ci-devant danseur de la Comédie italienne.		

A reporter 514,139 livres.

	<i>Report.</i>	514,139 livres.
BOUCHER DE FLOGNY (Pierre de), 67. G. 1763		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine de cavalerie, et pour sa retraite en ladite qualité.		
BOUCHER (Philippe), 65. M. 1784.		600
Sans retenue, en qualité de commissaire à la suite des chaînes, et chargé du détail des chiourmes dans le bureaux de la marine.		
BOUCHER (Demoiselle Françoise), 46. F. 1782		1,000
Sans retenue; en considération de services de feu son mari, premier commis de la police de Paris.		
BOUCHER DE GIRONCOURT (Nicolas), 50. G. 1785.		600
Capitaine commandant au régiment de Lorraine, infanterie, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOUCHEREAU (Armand de), 64. G. 1784.		700
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de chirurgien-major de cavalerie.		
BOUCHEREAU (Charles de), 65. G. 1787.		700
Lieutenant en premier, avec rang de capitaine, du régiment Royal-Champagne, cavalerie. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BOUCHEROLLE (André de), 50. G. 1779.		800
Pour sa retraite; en qualité de capitaine commandant au régiment de Rohan-Soubise.		
BOUCHET, sieur de la Getière (Antoine de), 62. G. 1770 et 1771		900
Ci-devant sous-brigadier des mousquetaires, et actuellement inspecteur des haras de Sa Majesté dans le Bas-Poitou. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BOUCHET (Claude de), 59. G. 1757.		600
Ancien contrôleur de l'artillerie au département d'Alsace. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BOUCHET (Jean de), 65. G. 1782		600
Sans retenue: ci-devant porte-étendard des carabiniers de Monsieur; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOUCHIER, sieur de Givray (Samson), 65. G. 1757.		703
Y compris 100 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien commandant de bataillon du régiment d'Orléans.		
BOUCHILLON (François), 78. M. 1762.		600
Ecrivain principal, retiré, ci-devant employé dans les bureaux de la marine. En considération de ses services en ladite qualité.		
BOUDOT (Louis-Antoine), 40. M. du R. 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
BOUFFLEUR (François de), 62. G. 1786.		733
Ancien lieutenant en premier au régiment du colonel général des hussards. En considération de ses services et pour sa retraite; sans retenue.		
BOUGÈRE DE MONS (Claude), 78. G. 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1770, 600.		1,000
La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Penthièvre, infanterie. La seconde, pour sa retraite.		
BOUILLAC DE ROQUEFORT (François), 46. G. 1789.		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant du régiment d'infanterie d'Angoumois.		
BOULANGER (Jean), 73. F. 1776.		600
Sans retenue: ancien conducteur principal et sous-ingénieur des ponts et chaussées. A titre de gratification annuelle et pour sa retraite, en considération du malheur qu'il a eu de perdre la vue dans les fonctions de sa place.		

A reporter 526,288 livres.

	Report.	526,288 livres.
BOULANGER (Nicolas), 69. G. 1 ^o 1777, 400; 2 ^o 1781, 400.		800
An cien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Metz.		
La première, à titre de gratification annuelle en ladite qualité. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOULENNE (Jean-Louis de), 58. G. 1777.		1,100
A titre d'appointements accordés pour sa retraite en qualité de capitaine, avec rang de major au régiment de Languedoc, dragons.		
BOULET (Jean), 56. G. 1782.		670
Ancien capitaine commandant au régiment de Piémont.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
BOULLET (Jean-Jacques), 56. F. 1785.		600
Ancien inspecteur de la loterie royale.		
Laquelle pension lui a été accordée à titre de traitement en considération de ses anciens services, de ses infirmités et de sa nombreuse famille.		
BOULLIANT DE MONTAIGU (Charles), 63. G. 1778		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de bataillon de garnison de Brie.		
BOULLIGNY (Jean de), 53. G. 1778.		600
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Lille.		
BOUQUIER DE LA MOULIÈRE (Jean), 63. G. 1 ^o 1780, 150; 2 ^o 1783, 550.		700
Ancien capitaine des grenadiers royaux du Languedoc.		
La première, à titre d'appointements conservés, en qualité de capitaine réformé du régiment de Provence. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOURBELAIN (Demoiselle Marie de la Hodde, épouse du sieur), 64. G. 1762.		800
En considération des services de son mari, qui a travaillé, conjointement avec le sieur Keyser, à la composition d'un remède anti-vénérien.		
BOURDEILLE (Jacques, baron de), 42. G. 1788.		800
Sans retenue; capitaine commandant, avec rang de major, au régiment Dauphin, cavalerie.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
BOURDIER (François), 67. M. 1783.		600
Sans retenue, en qualité d'ancien médecin du roi à Pondichéry.		
Pour ses services pendant trente ans, et pour sa retraite.		
BOURDIER (Gabriel), 63. M. du R. 1776.		600
Garçon du serdeau dans la maison des princes, avant leur mariage.		
En considération de ses services en ladite qualité.		
BOURDILLARD (Jean), 71 M. du R. 1781		800
Pour sa retraite, en qualité de garçon du serdeau de Mesdames de France.		
BOURDIOL (Guillaume) 64. G. 1787.		600
Sans retenue, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier, au régiment de Condé, infanterie.		
BOURDON (Anne-François), 74. G. 1748 et 1762.		700
Sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BOURDON (Anselme), 65. M. du R. 1 ^o . 1780, 300; 2 ^o . 1782, 300.		600
Lieutenant des gardes de la porte du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
BOURDON DE GRAMMONT (Claude), 45. G. 1776.		615
Pour son traitement, en qualité de lieutenant réformé, du régiment des carabiniers de Monsieur. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BOURDON (Jacques), 58. G. 1773.		1,000
A titre d'appointements, en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de commis de ce département; moitié de laquelle pension est réversible en faveur de son épouse, dans le cas où elle lui survivrait.		

A reporter.

538,473 livres.

	<i>Report.</i>	538,473 livres.
BOURDON (Dlle Marie le Peintre, veuve du sieur), 70. <i>M. du R.</i> 1785.		800
En considération des services de feu son mari, vétéran de la musique du roi.		
BOURDON (Pierre) 61. <i>F.</i> 1786.		600
Sans retenue, en qualité de portier de l'hôtel de la liquidation de la Compagnie des Indes, et pour sa retraite.		
BOUREAU DE FONBLANCHE (Pierre), 75 <i>F.</i> 1759.		1,000
En considération de ses anciens services, en qualité d'ingénieur des ponts et chaussées.		
BOURGE (Antoine), 52. <i>M. du R.</i> 1778.		1,000
Inspecteur des bâtiments du roi, au département de Fontainebleau. En considération de ses services, en ladite qualité ; sans retenue.		
BOURGOIS (Jean), <i>M. du R.</i> 1774		900
En considération de ses services, comme garçon du serdeau dans la maison de monseigneur le Dauphin, jusqu'à son avènement au trône.		
BOURGOIS DE CLERMOND (Jean), 36. <i>F.</i> 1776		750
A titre d'assurance, et faisant moitié de celle de 1,500 liv. dont jouissait feu son père, premier commis des revenus casuels. L'autre moitié, ayant été assurée à sa sœur, avec réversion de l'un à l'autre, jusqu'à la totalité qui appartiendra au dernier survivant.		
BOURGOIS (Dlle Marie), 38 <i>F.</i> 1776.		750
Pour les mêmes motifs, qu'à l'article précédent.		
BOURGEPIN DE VIALART (Charles), 76. <i>G.</i> 1756 et 1763.		1,000
Y compris 162 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de commissaire des gardes du corps du roi.		
BOURGOIN (Dlle Antoinette Chapui, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1787		600
En considération des services de feu son mari, maître-d'hôtel des pages du roi.		
BOURGON (Joseph, Chevalier de), 45. <i>M.</i> 1782.		800
Pour son traitement, en qualité de major du régiment de la Martinique, retiré.		
BOURGUIGNON dit LA CROIX (Jacques), 42. <i>M. du R.</i> 1788		600
A titre de retraite, et sans retenue, en qualité de garçon de la cuisine bouche de la reine.		
BOURGUIGNON DE BUSSIÈRE, chevalier de la Mure (Antoine), 64. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Cambresis.		
BOURKE (Richard), 56. <i>G.</i> 1762.		600
Pour son traitement en qualité de capitaine en second, réformé, du régiment de Lally.		
BOURNAC (Louis), 63. <i>F.</i> 1788.		1,080
Sans retenue, en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance de Metz.		
BOURNOL (Jean), 73. <i>G.</i> 1774.		600
Ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Colmar. En considération de ses services en ladite qualité.		
BOURRIT (Marc), 50. <i>M. du R.</i> 1782		600
Sans retenue, en considération tant des tableaux intéressants qu'il a faits des vues des Hautes-Alpes, où personne, avant lui, n'avait pu pénétrer, que des ouvrages du même genre, et autres qu'il continue pour le cabinet d'histoire naturelle.		
BOURSAULT DU TRONGAY (Etienne), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1773, 100; 3 ^o 1775, 660		960
Sous-brigadier, réformé, des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme.		

A reporter.

552,033 livres.

	<i>Report.</i>	552,033 livres.
BOUSIER DE MONDEVILLE DE CROONDERS (Nicolas), 66. <i>G.</i> 1774.		800
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Royal-Bavière.		
BOUSSAINGAULT (Charles), 39. <i>M.</i> 1777.		600
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services, en qualité de commis de la marine.		
BOUTARD (Henri), 45. <i>M. du R.</i> 1776.		600
En considération de ses services, en qualité de garçon du serdeau de la maison des princes, avant leur mariage.		
BOUTAULT (Claude), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1766. 500 ; 2 ^o , 1769, 500.		1,000
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
BOUTET (Dlle Marie-Sophie Roger, veuve du sieur), 51. <i>M. du R.</i> 1787		600
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, maître d'hôtel du roi.		
BOUTILLIER (Dlle Gabrielle Duportroux, veuve du sieur), 70. <i>F.</i> 1748.		600
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, inspecteur des manufactures du Dauphiné.		
BOUTMY (Charles de), 72. <i>G.</i> 1782.		600
Ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment royal-infanterie. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BOUTON (Augustin), 51. <i>F.</i> 1784.		600
En considération de ses services, en qualité d'officier dans la compagnie de M. le lieutenant-criminel de la robe-courte, au Châtelet de Paris.		
BOUTOUILLIC (Philippe), 55. <i>F.</i> 1775		1,000
Sans retenue, pour récompense de ses services, en qualité de conseiller au Parlement de Bretagne.		
BOUTRON (Jean), 77. <i>G.</i> 1780		900
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant de grenadiers au régiment de Brie.		
BOUTRY DE DUPOMMERET (Charles de), 69. <i>G.</i> 1768.		800
Ancien capitaine d'artillerie. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BOUVEROT DALANJOYE (Pierre de), 41. <i>G.</i> 1788.		1,000
Sans retenue, en considération de ses services, en qualité de capitaine des chasseurs d'Alsace, et en attendant qu'il puisse être nommé à une majorité dans les troupes provinciales, ou qu'il obtienne un emploi qui soit au moins du même produit.		
BOUVET (Ddemoiselle Bourdelin, veuve du sieur), 56. <i>M.</i> 1 ^o 1783, 800 ; 2 ^o 1784, 300		1,100
La première, en considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau. La seconde, en la même considération, en qualité d'employé pour la Compagnie des Indes.		
BOUVET DE LOUVIGNY (Pierre), <i>G.</i> 53. 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal-étranger, cavalerie.		
BOYÉ (Pierre), 77. <i>G.</i> 1779.		800
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Lanans, dragons.		
BOYELLEAU (Claude), 46. <i>F.</i> 1778.		1,000
Ci-devant commis des finances au bureau de Corse. En considération de ses services, et de l'établissement qu'il a formé d'une manufacture de broderie, pour occuper les pauvres.		
BOYER (Antoine), 56. <i>G.</i> 1783.		900
Ancien major du régiment de Normandie, avec rang de lieutenant-colonel. En considération de ses services, et pour sa retraite.		

A reporter 565,933 livres.

	<i>Report.</i>	565,933 livres.
BOYER (Etienne), 67. G. 1 ^o 1757, 418; 2 ^o 1767, 600.		718
La première, y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité de sous-brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
BOYER (Jean), 55. G. 1771.		600
Capitaine de grenadiers au quatrième régiment d'état-major. A titre d'appointements en qualité de capitaine, réformé, du corps des grenadiers de France.		
BOYER (Louis), 67. G. 1762.		744
Ancien capitaine des cuirassiers. En considération de ses services, et pour sa retraite, y compris 144 liv. d'intérêts d'arrérages.		
BOYER DE BEAUVERT (Louis), 58. G. 1789.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Guyenne.		
BOYSSEULH (François de), 63. G. 1769.		1,000
A titre d'appointements accordés, en qualité de mestre de camp de cavalerie.		
BOYSSEULH (Théophile de), 64. G. 1756.		826
Y compris 126 liv. d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services, en qualité de capitaine de cavalerie, que de ceux de feu son père, ci-devant major de cavalerie.		
BRACH (Jean), 71. M. 1762.		4,000
Lieutenant de vaisseau, retiré. A titre d'appointements de réforme, en considération de ses services.		
BRACHET (Balthazar de), 20. G. 1782.		800
En considération des services de feu son père, maréchal de camp.		
BRACHET (Pierre), 60. G. 1770.		800
Pour lui tenir lieu d'appointements, pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment du mestre de camp, cavalerie.		
BRACQUES (Pierre), 51. G. 1788.		650
Sans retenue, en considération de ses services pendant 33 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
BRACH DE LA GRAVE (Demoiselle Catherine), 66. M. du R. et G. 1 ^o 1774, 288; 2 ^o 1772, 200; 3 ^o 1777, 204.		692
La première, sans aucune retenue. La seconde, en considération des services de feu son père, capitaine au bataillon de milice de Paris. La troisième, aussi sans retenue, pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
BRANQUETTE D'OLIGNON (François de), 53. G. 1784.		800
Ancien maréchal des logis de la gendarmerie. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BRAS-DE-FER (Louis), 58. G. 1762 et 1769, 348, 365.		713
Cheval-léger, réformé de la garde du roi. La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
BRASSENS (Jean), 53. G. 1783.		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Piémont. En considération de ses services, et pour sa retraite.		
BRASSIGNI (Jean), 69. G. 1783.		800
En considération de 49 années de services, et pour sa retraite, en qualité de chirurgien major de l'hôpital militaire de Belfort.		
BRAYAC (François), 81. G. 1762.		620
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la marine.		
BRAYÉ (Pierre), 89. M. du R. 1782.		730
Sans retenue, et à titre de retraite, en qualité de valet de pied du roi.		
	<i>A reporter.</i>	579,426 livres.

	Report	579,426 livres.
BREDA DE TROSSY (Antoine), 59. G. 1768.		800
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie. En considération de ses services et pour sa retraite.		
BREGIOT DE FRECHER (Jean-Baptiste), 57. G. 1 ^o 1769, 150; 2 ^o 1777, 1000.		1,150
La première, en considération de son peu de fortune. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Savoie.		
BRECHERET DE MONTALARD (Claude), 61. G. 1 ^o 1776, 800; 2 ^o 1779, 200.		1,000
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie. La première, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, en la même considération et à titre d'augmentation à la précédente.		
BREMOY (Demoiselle Cremeur, veuve du sieur de) 61. M. 1778.		800
A titre de réversion sur celle de 3,000 livres dont jouissait feu son mari, capitaine de vaisseau.		
BRENIER DE PREVILLE (Jacques), 70. G. 1766.		600
A titre d'appointements fixés pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
BRÉANT (Gilles), 66. F. 1788.		600
Sans retenue, en considération de 12 années de services et à titre de retraite en qualité de ci-devant commis vérificateur de la loterie royale de France.		
BRENOT (Jean-Baptiste), 59. G. 1 ^o 1778, 300; 2 ^o 1779, 700.		1,000
Adjoint à l'aide-majorité de Salins au comté de Bourgogne. La première, à titre d'appointements en qualité de ci-devant troisième lieutenant au corps d'artillerie. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente. Ledit sieur doit cesser de jouir de ces deux objets lorsqu'il entrera en jouissance du traitement de l'aide-majorité de Salins.		
BRENTANO (Georges), 43. G. 1 ^o 1782, 580; 2 ^o 1783, 500.		1,080
Capitaine attaché au quatrième régiment des chasseurs à cheval. La première, en considération de ses services à l'attaque des lignes anglaises, à York-Town. La seconde, tant en considération de la conduite qu'il a tenue en l'Amérique septentrionale, où il faisait les fonctions d'aide-de-camp du baron de Vioménil, que des soins qu'il s'est donnés pour faire retirer de la mer les 600,000 livres qu'on y avait jetées au moment où la frégate l' <i>Aigle</i> , qui portait cette somme, allait être prise.		
BRESSOLLES (Jacques de), 67. 1 ^o G. 1762, 114; 2 ^o 1773, 200; 3 ^o <i>idem</i> , 800		1,124
Sous-brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa retraite.		
BRETAGNE (Charles-Philibert de), 50. G. 1788		1,067
En considération de ses services pendant 35 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes anglais du corps réformé de la gendarmerie.		
BRETHOUS (Jean de), 52. G. 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1780, 800.		854
Ancien capitaine-commandant au régiment d'Auxerrois. La première provenant de trois années, mises en rente viagère, d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de la marine, et qui a été supprimée le jour de son remplacement. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BRETON, 72. G. 1 ^o 1766, 596; 2 ^o 1789, 600.		1,196
Lieutenant de la compagnie de maréchaussée de l'Isle-de-France. La première, y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services tant dans la cavalerie que dans ladite place. La seconde, sans retenue, à titre de dédommagement de la place d'inspecteur des brigades de la compagnie de maréchaussée de l'Isle-de-France, à laquelle il avait des droits acquis, autant par l'ancienneté que par la distinction de ses services, mais dont un âge avancé ne lui aurait pas permis de remplir les devoirs avec le même zèle dont il a donné constamment des preuves.		
BRETON (Charles), 79. M. du R. 1787.		(0)
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garçon de fourrière du château de Choisy, avec assurance d'une pension de 300 livres en faveur de son épouse, qui en jouira dans le cas où elle lui survivrait.		

A reporter 591,297 livres.

	<i>Report.</i>	591,297 livres.
BRETON DE GANDICOURT (Cyr-Bernard), 84. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 590; 2 ^o 1758, 300.		890
Capitaine aide-major, retiré, du régiment de cavalerie de Noailles.		
La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages pour sa retraite. La seconde, sans retenue, en considération de ses services.		
BRETON (Jean-Baptiste), 49. <i>F.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1786, 300.		700
Ancien concierge du garde-meuble du château royal de Malgrange, appartenant au feu roi de Pologne.		
La première, à titre de traitement annuel. La seconde, par continuation de portion de celle dont jouissait sa mère.		
BREY DE JAQUET (Jean), 59. <i>G.</i> 1771.		600
A titres d'appointements conservés en qualité de capitaine réformé, du corps des grenadiers de France.		
BRIANDET DES BERGERONS (Gilbert), 63. <i>F.</i> 1 ^o 1769, 200. 2 ^o , 1775, 465		665
Gendarme réformé de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
BRIANT (Alexandre), 52. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien capitaine-commandant au régiment de Barrois.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
BRIANT (Jacques), 62. <i>M. du R.</i> 1787.		650
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de maître à danser des pages du roi.		
BRICAULT (François), 61. <i>G.</i> 1763		600
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été conservés en qualité de capitaine ci-devant réformé à la suite du régiment Royal-Piémont.		
BRIDAN (Charles), 59. <i>M. du R.</i> 1784		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de sculpteur du roi.		
BRIDON (Jean), 44. <i>M.</i> 1786		600
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de lieutenant de frégate.		
BRIE (Jean-Pierre), 70. <i>M. du R.</i> 1766.		650
Ancien valet de pied du roi. En considération de ses services en ladite qualité.		
BRIE-DE-SOMAGNIAC (Martial de), 60. <i>G.</i> 1754, 236; 2 ^o 1769, 500.		736
Ancien capitaine au régiment d'Artois, infanterie. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son oncle, ci-devant commandant de bataillon. La seconde, pour sa retraite.		
BRIÈRE (Jean), 53. <i>M. du R.</i> 1784.		800
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de porteur d'instruments de la musique du roi.		
BRILLET-DE-VILLEMORGE (Jacques), 65. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Brie.		
BRILLY (Jean-Baptiste), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1783, 800.		918
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
BRION (François), 69. <i>G.</i> 1772.		800
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine aide-major du régiment Dauphin, cavalerie, avec rang de major.		
BRION (Damoiselle de Bucy, veuve en premières noces du sieur de Noue, et en secondes noces du sieur Joseph, comte de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1785, 800.		1,100
La première, en considération des services de son premier mari décédé exempt des gardes du corps du roi. La seconde, en considération de son second mari, ci-devant lieutenant-colonel du régiment Royal-Roussillon, cavalerie.		

A reporter

603,206 livres.

	Report.	603,206 livres.
BRIQUEVILLE (Henri-Gabriel de), 51. <i>G.</i> 1763		608
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment du commissaire général.		
BRIVAZAC (Armand), 52. <i>G.</i> 1789		850
Ancien chef d'escadron au régiment de la reine, cavalerie. Tant en considération de l'ancienneté de ses services que de l'impossibilité où il est de les continuer par ses infirmités.		
BRIZARD (René), 50. <i>F.</i> 1781.		600
Sans retenue, à titre de retraite, et en considération de ses services en qualité de contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Orléans.		
BROCHARD (Pierre), 54. <i>G.</i> 1781.		800
Ancien capitaine commandant au régiment de Viennois; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BROCHARD (Pierre-Honoré), 32. <i>M.</i> 1776		600
Ecrivain de la marine et des classes; en considération de ses services en ladite qualité.		
BROCHE-DESCOMBES (André), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 450; 2 ^o 1780, 300.		750
La première, à titre d'appointements, en qualité de capitaine aide-major réformé, du régiment provincial d'Anduze. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente.		
BROCHE (Demoiselle Lochaux, veuve du sieur), 53. <i>M.</i> 1733.		600
En considération de 40 ans de services de feu son mari, en qualité de consul à Salonique.		
BROGLIO DE CAZALBOURCON (François de), 43. <i>G.</i> 1777.		800
Capitaine commandant au régiment Royal-Italien, tant en considération des services de sa famille que pour lui aider à continuer les siens.		
BROGNY (Théophile), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 300; 2 ^o 1781, 600.		900
Ancien timballier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
BROMMER (Jacob de), 60. <i>G.</i> 1772		1,000
A titre d'appointements, en qualité de major attaché au régiment royal-Suédois.		
BROQUARD (Pierre), 64. <i>F.</i> 1766		600
Conseiller au parlement de Besançon; en considération de ses services distingués en ladite charge.		
BROQUIN DE LA CHASSAIGNE (Demoiselle Marie), 42. <i>M. du R.</i> 1770.		600
Sans retenue, en considération de ses services en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
BROSSARD DE SAINT-BRICE DE VILLE (Charles), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1786, 680.		734
Ancien capitaine commandant au régiment de Condé, infanterie. La première, provenant de trois années d'arrérages d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, et qui a été supprimée lorsqu'il a été replacé. La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BROSSARD (Charles-Pierre), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 700; 2 ^o <i>idem</i> , 100		800
Ancien capitaine de canonniers au régiment de Grenoble, artillerie. La première, en considération de ses services, et pour sa retraite. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente.		
BROSSART (Aubin), 73. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1788, 300		600
La première, sans retenue, à titre de subsistance. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.		
BROTONNE (Jeanne-Marie de), 32. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1785, 400; 2 ^o 1789, 200.		600
La première, sans retenue, en considération des services de feu son père, médecin de la petite écurie du roi. La seconde, aussi sans retenue, à titre d'augmentation de la précédente.		

A reporter. 615,048 livres.

	<i>Report</i>	615,048 livres.
BROU (François), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 150; 2 ^o 1784, 500.		650
Inspecteur des charges de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye. La première, sans retenue, pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont il jouissait sur la cassette de monseigneur le Dauphin. La seconde, aussi sans retenue, en considération de ses services.		
BROUGARET (Jean), 65. <i>F.</i> 1779		600
Sans aucune retenue, à titre de retraite en considération de ses anciens services, en qualité de contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Auch.		
BROUNE (Walier), 56. <i>G.</i> 1780		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Dillon.		
BRUZET (Louis), 78. <i>G.</i> 1783.		600
Ancien lieutenant de maréchaussée; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BRUCKER D'ORBERMONTENACH (Jean), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 250; 2 ^o 1787, 600.		850
Ancien ingénieur-géographe militaire, avec rang de lieutenant d'infanterie. La première, en considération de ses services, et pour lui tenir lieu d'appointements, en sa dernière qualité. La seconde, même considération, et pour sa retraite.		
BRUÈRE DESRIVAUX (René), 58. <i>Af. É.</i> 1772.		1,000
En considération de seize années de services, tant en qualité de secrétaire des ambassadeurs de Sa Majesté en Suède et en Hollande, qu'en celle de chargé de ses affaires intermédiairement auprès des Etats généraux des Provinces-Unies.		
BRUEYS, baron d'Aigalliers (Gabriel de), 46. <i>G.</i> 1785.		950
Ancien major du régiment d'infanterie d'Angoumois; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BRUEYS (Demoiselle Renaud, veuve du sieur de), 35. <i>M.</i> 1778		800
En considération des anciens services de feu son mari, ancien lieutenant de roi aux Cayes-Saint-Louis.		
BRUGUYÈRE (Jean), 75. <i>G.</i> 1781		1,000
Ancien chirurgien-major du régiment de Béarn; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BRULOT LA FEUILLE (Adrien), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1767, 300		600
Ancien premier trompette des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
BRUMAUD DE SAINT-GEORGES (Charles), 45. <i>F.</i> 1775		600
Sans aucune retenue, pour récompenses de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		
BRUMAUD DES HOULIÈRES (Gabriel), 36. <i>M.</i> 1781		600
Capitaine au régiment de la Martinique; en considération de ses services.		
BRUMAUD DE BEAUREGARD (Jean), 46. <i>F.</i> 1775		1,000
Sans aucune retenue, pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		
BRUN DE GADEAU DE LA ROQUE (Pierre), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1787, 700.		754
Ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Chartres. La première, pour lui tenir lieu de 900 liv. d'arrérages qui lui étaient dus sur la pension de 300 liv. qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, et qui ne lui a été supprimée que le premier mars 1777, quoiqu'ayant été replacé dans le même régiment, le 4 juin 1776, en conservant seulement les 54 liv. La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BRUN (Claude), 50. <i>F.</i> 1781.		1,000
Sans retenue, à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de contrôleur des vingtièmes des généralités de Caen et d'Alençon.		
BRUN DE BOADES (Jean), 58. <i>M.</i> 1781.		1,000
Capitaine de vaisseau et directeur des constructions à Toulon; en considération de ses services et de sa conduite distinguée dans les deux combats rendus les 14 et 15 mai 1781, par le vaisseau <i>l'Actif</i> , dont il avait le commandement, contre le vaisseau anglais <i>le Nonsuch</i> .		
	<i>A reporter</i>	628,652 livres.

	<i>Report.</i>	628,652 livres.
BRUN DE FAYAS (Joseph), 54. <i>G.</i> 1784.	Ancien premier capitaine commandant au régiment du Perche; en considération de ses services, et pour sa retraite; sans retenue.	660
BRUN (Demoiselle Guymard de Maison-Forte, veuve du sieur), 76. <i>F.</i> 1779.	En considération des services de feu son mari, ancien subdélégué de l'intendance de Franche-Comté, et procureur du roi, au bureau des finances de Besançon, sans retenue.	600
BRUNA (Michel), 70. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de médecin du château de Choisy.	600
BRUNCK (Richard), 60. <i>F.</i> 1786.	Receveur particulier des impositions d'Alsace, commissaire des guerres, associé de l'Académie royale des belles-lettres; en considération de ses travaux littéraires; sans retenue.	1,000
BRUNEAU (Louis), 65. <i>G.</i> 1771.	Ancien maréchal des logis de la gendarmerie; en considération de ses services, et pour sa retraite.	600
BRUNEAULT (Claude), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 200; 2 ^o 1783, 400.	Ancien sous-lieutenant de maréchaussée. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.	600
BRUNEL (Louis), 40. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 400; 2 ^o 1789, 200	Piqueur de la petite écurie du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, ainsi que la première, sans retenue, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.	600
BRUNEL (Pierre-François), 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 100; 2 ^o 1787, 730.	Garçon des pages du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre de retraite. Toutes deux sans retenue.	830
BRUNES DE MONTLOUET (François de), 61 <i>G.</i> 1769.	Ci-devant capitaine au corps des grenadiers de France; en considération de ses services, et pour sa retraite.	600
BRUNET DE NEUVILLE (Demoiselle Berthelier, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1783.	En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du régiment de Bourbon, cavalerie.	300
BRUNET DE LEUSIÈRE (Henri), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 150; 2 ^o 1787, 500.	Ancien garde du corps du roi, et ensuite major du fort Saint-François d'Aire. La première, en considération de ses services en la première qualité. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite en la dernière qualité.	650
BRUNET DE MANETOT, 63. <i>G.</i> 1766.	Ancien brigadier des mousquetaires; tant en considération de ses services, que pour sa retraite.	900
BRUNET (Demoiselle Lefebvre, épouse du sieur), 90. <i>F.</i> 1779.	A titre de réversion de celle de 1200 liv., et pour en jouir après le décès de son mari, ancien employé des fermes du roi.	600
BRUNET (Demoiselle Foraisse, veuve du sieur) 39. <i>F.</i> 1786.	Sans retenue, en considération des services de feu son mari, directeur de la régie générale, à Besançon.	600
BRUNET (Demoiselle Marie), 59. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1781, 300.	Sans retenue. La première, à titre de réversion sur celle de 300 liv. qui avait été accordée à sa mère. La seconde, au même titre que la précédente; toutes deux en considération des services de feu son père, qui avait été employé neuf années à rédiger des extraits d'états et de mémoires pour le service du roi dans le département politique.	600
BRUNET D'ESTOUBLON (Paul), 50. <i>M.</i> 1777	Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services en ladite qualité.	800

A reporter. 639,192 livres.

	<i>Report.</i>	639,192 livres.
BRUNGARD (Jean), 68. <i>G.</i> 1785.		1,000
Ancien capitaine en second au régiment royal suédois; tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services, que pour sa retraite.		
BRUNI DE VABRES (Thomas), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1787, 547.		747
Cheveu-léger réformé de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		
BRUYÈRES (Paul), 55. <i>M.</i> 1783.		1,000
Capitaine de vaisseau; en considération de ses services et de la conduite distinguée qu'il a tenue dans les combats livrés par l'escadre de l'Inde, les 6 juillet et 3 septembre 1782.		
BRY D'ARCY (Marie-Nicolas), 51. <i>G.</i> 1779.		600
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Brie; à titre de traitement en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Provence, infanterie.		
BRYANT (Jean), 67. <i>G.</i> 1780.		700
Pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Champagne.		
BRYAS (Anne-François de), 66. <i>G.</i> 1762		744
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal-Roussillon, cavalerie.		
BUACHE (Demoiselle de Miremont, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1770.		600
En considération des services de feu son mari, premier géographe du roi.		
BUCAILLE DE LA RIVIERRE (Pierre), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 212; 2 ^o 1773, 600.		812
Sous-brigadier des gendarmes ordinaires du roi. La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BUCCIARELLI (Joseph), 46. <i>M. du R.</i> 1785.		800
Sans retenue; en qualité de musicien italien du roi.		
BUCHÉ DES NOES (François), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1785, 800		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
BUCHOTTE DE VERMONT (Nicolas), 80. <i>G.</i> 1768.		1,000
Ancien ingénieur du roi; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BUCHWALDT (Henri), 46. <i>G.</i> 1783		800
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant le dépôt des recrues d'infanterie étrangère de Bouillon.		
BUDET (Charles), 68. <i>G.</i> 1758.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourgogne, cavalerie.		
BUECHLY (Henri), 62. <i>M.</i> 1778.		600
Ancien porte-drapeau, avec rang de sous-lieutenant au régiment suisse de Diesbach; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BUFFIGNEY (Demoiselle Andrillard, veuve du sieur), 51. <i>M. du R.</i> 1785		600
A titre d'assurance sur la retraite de pareille somme accordée à feu son mari, porte-table du roi.		
BUFFIGNEY (Claude), 65. <i>M. du R.</i> 1767.		700
En considération de ses services en qualité d'ancien cocher en la petite écurie du roi.		
BUGNOT DE FAREMONT (Pierre), 51 <i>G.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1780, 600		1,000
La première, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Sens. La seconde, pour sa retraite.		

A reporter.

652,603 livres.

	<i>Report.</i>	652,603 livres.
BUGNY DE LA ROCHE (Nicolas), 56. <i>G.</i> 1786.		850
Maréchal des logis de la gendarmerie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BUISSY DE TASSERVILLE (Claude), 57. <i>G.</i> 1777		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Bassigny.		
BUISSY (Pierre), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 200; 2 ^o 1787, 500		700
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Flandre.		
La première, en considération des services de feu son frère, gendarme réformé.		
La seconde, tant en considération de ses services, que pour sa retraite.		
BULARD (Jean), 48. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; pour lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de la fruiterie du roi.		
BULLINGEN (Charles), 57. <i>G.</i> 1770		800
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Alsace.		
BULLION (Charles), 49. <i>G.</i> 1776.		1,000
A titre d'appointements de retraite, en qualité de colonel en second au régiment d'Auvergne.		
BULLOT DE MONTFORT (Jean), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1781, 800.		900
Brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BULLOT (Demoiselle David, veuve du sieur), 82. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 831; 2 ^o 1784, 300		1,131
La première, sans retenue, à titre de traitement, pour lui tenir lieu des récompenses, logements et bonnes fêtes dont elle jouissait en qualité de porte-chaise d'affaires de madame la Dauphine. La seconde, en la même considération, et pour ses services en ladite qualité.		
BUOR DE LA CHAROULIÈRE (Pierre), 54. <i>M.</i> 1784.		800
Capitaine de vaisseau du département de Brest; en considération de ses services et de la conduite qu'il a tenue au combat du 12 avril 1785, dans l'armée d'Amérique.		
BUOR DE LA MULNIÈRE (Louis-Jacques), 40. <i>M.</i> 1785.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Rochefort.		
BURGUIÈRE (Jean), 63. <i>G.</i> et <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 491; 1787, 600.		1,091
Contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Lille. La première, à titre de retraite, en la susdite qualité. La seconde, à titre de retraite, en qualité de contrôleur du garde-meuble de la couronne.		
BURLE DE CHAMPÉLON (Pierre), 51. <i>M.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1776, 800		1,000
Lieutenant de vaisseau, retiré. La première, en considération de ses services.		
La seconde, en la même considération.		
BUROSSE (Jean de), 56. <i>G.</i> 1766.		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.		
BURY (Demoiselle Françoise), 71. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 800; 2 ^o 1783, 200.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération des services de sa famille. La seconde, sans retenue, sur les appointements de la charge de joueur de flûte de la chambre du roi, par le décès de celui qui en était pourvu.		
BUSSAC (Michel de), 62. <i>G.</i> 1782.		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de chirurgien-major de Normandie et des hôpitaux auxiliaires de Morlaix.		

A reporter. 665,875 livres.

	<i>Report.</i>	665,875 livres.
BUSSET (Bernard), 48. <i>F.</i> 1785.		600
Sans retenue, prêtre; en considération de l'état d'infirmité auquel l'a réduit la chute d'une voiture publique dans laquelle il voyageait, et de l'impossibilité où cet accident l'a mis de remplir les fonctions de son ministère.		
BUSSY D'APPLINCOURT DE REYNARD (François de), 49. <i>G.</i> 1785		1,000
Capitaine-commandant au régiment d'infanterie de Flandre; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BUSTINGORRY (Martin), 51. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1767, 200; 2 ^o . 1780, 730		930
Valet de pied du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente et pour sa retraite.		
BUSTINGORRY (Martin), 58. <i>M. du R.</i> 1769.		800
Valet de pied du roi; en considération de ses services.		
BULTER (Demoiselle Royer d'Hynart, veuve du sieur), 81. <i>G.</i> 1770.		800
Ci-devant capitaine, avec rang de colonel au régiment Irlandais de Bulkeley; en considération de ses services.		
BUTHEUX (Pierre), 62. <i>F.</i> 1788.		800
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de douze années de services, en qualité de ci-devant commis à l'administration de la loterie royale de France.		
BUTLER DE CAHIR (Pierre), 64. <i>G.</i> 1768.		600
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment de Lally.		
BUTTAFOCO (Jean), 38. <i>G.</i> 1777.		780
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été conservés en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de l'Isle de Corse.		
BUYS (Joseph), 44. <i>G.</i> 1779.		800
Ancien capitaine en second au corps royal du génie; en considération de ses services et pour sa retraite.		

C

CABANNE (Nicolas de), 63. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien lieutenant en premier au régiment de Languedoc, infanterie, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CABARET DE VILLENEUVE (Claude), 58. <i>G.</i> 1781		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'artillerie de La Fère.		
CABEUIL (François de), 53. <i>G.</i> 1779		600
Ancien capitaine au corps royal d'artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CABOURET DE COLLOGUES (Antoine), 60. <i>G.</i> 1763		600
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment du commissaire général de la cavalerie.		
CABOURET (Demoiselle Vigneux, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1786		600
En considération des services de feu son mari, commissaire extraordinaire d'artillerie, et ensuite commis du secrétaire d'État au département de la guerre.		
CABRE DE ROQUEVAIRE, 80. <i>M.</i> 1749.		800
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité de lieutenant des galères.		
CABUCHET (Etienne), 35. <i>F.</i> 1787		700
A titre de retraite, en qualité de commis de la caisse des amortissements, supprimée.		
CACHELEU DE NOEUX. (Joseph), 53. <i>G.</i> 1786.		800
Ancien brigadier des gardes du roi, en considération de ses services et pour sa retraite.		
	<i>A reporter.</i>	678,285 livres.

	<i>Report.</i>	678,285 livres.
CACHELEU (Maximilien de), 66. <i>G.</i> 1 ^o . 1744, 118; 2 ^o . 1771, 600		718
Ancien garde de la Manche du roi, avec brevet de sous-brigadier. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.		
CACQUERAY DE SAINT-QUENTIN (Nicolas-Denis de), 39. <i>G.</i> 1 ^o . 1777, 540; 2 ^o 1787, 240		780
Cheval-léger, réformé. La première, pour lui tenir lieu d'une paye de cheval-léger relégué, supprimée par l'ordonnance du 15 décembre 1775. La seconde, pour réforme en la susdite qualité.		
CADOT (Yves), 62. <i>G.</i> 1789		1,000
Ancien lieutenant de maréchaussée, avec rang de capitaine de cavalerie en résidence à Troyes.		
Sans retenue, tant en considération des malheurs qu'il a éprouvés dans l'émeute qui a eu lieu à Troyes, que de 46 années de services, et pour sa retraite.		
CAFFE (Amédée), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1781, 200; 2 ^o . 1787, 600.		800
Porteur de chaise du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre de retraite; toutes deux sans retenue.		
CAFFIERY (Jean), 64. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de sculpteur du roi et professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.		
CAFFIN (Demoiselle Boucher, veuve du sieur), 32. <i>F.</i> 1782.		800
En considération de 25 années de services de feu son mari, commis des finances.		
CAFFOD, chevalier de la Ferrière (Claude), 55 <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements accordés pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant du régiment de Neustrie.		
GAGNION, dit Chevalier (Louis), 63 <i>F.</i> 1766.		600
A titre d'appointements conservés en qualité d'huissier de la chambre du feu roi de Pologne.		
CAGNYÉ (Demoiselle Berthier, veuve), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1778, 200; 2 ^o . 1779, 600		800
La première, en considération des services de feu son mari, valet de chambre de Monsieur. La seconde, en la même considération.		
CAGNYÉ (Demoiselle Jeanne), 67 <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1766, 708; 2 ^o . 1759, 118; 3 ^o . 1770, 200		1,026
La première, y compris 108 livres d'accroissement d'arrérages, tant en considération des services de feu son père, valet de garde-robe du roi, que pour l'aider à secourir les pauvres malades. La seconde, y compris 18 livres d'accroissement pour arrérages, en considération des services de feu sa sœur, femme de chambre de feu monseigneur le duc de Bourgogne. La troisième, sans retenue; en considération des services de feu son frère, garçon de la chambre du roi.		
CAHUZAC (Demoiselle Biaille de Monzeuil, veuve du sieur de), 52. <i>G.</i> 1782.		1,000
En considération des services de feu son mari, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel du régiment royal-Pologne, cavalerie.		
CAILLARD DE BAUCHÈNE DE GIDY (Charles), 60. <i>M.</i> 1774.		600
Commissaire de la marine, retiré; à titre d'appointements de réforme en considération de ses services.		
CAILLEAU-BEAUDIMENT (Joseph), 42. <i>M. du R.</i> 1782.		607
Pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité de clerc de la chapelle de Madame Sophie de France.		
CAILLERE (Joseph), 43. <i>M. du R.</i> 1761.		1,000
A titre d'assurance sur la pension de 6000 livres dont jouissait sa mère, nourrice de feu monseigneur le duc de Bourgogne.		
CAILLON (René), 76. <i>F.</i> 1775		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien chef de bureau de la police de Paris.		

A reporter.

690,616 livres.

	<i>Report.</i>	690,616 livres.
CAIX DE BLAINVILLE (Jean), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1785, 300.		600
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de garnison du roi. La première, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Caen. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CALABRE (Mademoiselle Maffré, veuve du sieur), 40. <i>F.</i> 1 ^o 1785, 500; 2 ^o 1786, 300.		800
La première, en considération des services de feu son mari, contrôleur des vingtièmes de la généralité de Soissons. La seconde, à titre d'augmentation en la même considération; toutes deux sans retenue.		
CALENNE (Jean de), 59. <i>M.</i> 1 ^o 1776, 500; 2 ^o 1779, 500.		1,000
Ancien vice-consul de France à Alexandrette. La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente.		
CALLET (Louis), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 451; 2 ^o 1766, 547.		998
Portefaix de la chambre de feu monseigneur le Dauphin. La première, pour lui tenir lieu des gages et récompenses dont il jouissait en ladite qualité. La seconde, en considération de ses services et de ceux de son père en ladite qualité.		
CALLET (Mademoiselle Ferrière, veuve), 50. <i>M. du R.</i> 1780.		600
En considération des services de feu son mari, barbier, valet de chambre de Monsieur.		
CALLOET (Hyacinthe de), 60. <i>G.</i> 1777.		1,000
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Médoc.		
CALONNE-COURTEBOURNE (Louis de), 69. <i>G.</i> 1759.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine de cavalerie.		
CALONNE (Michel de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1775, 490.		690
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme; cette seconde pension sera supprimée du jour de son remplacement.		
CALORBE (Pierre), 52. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de maître palefrenier en la petite écurie du roi.		
CALVÉ DE BARJULÉ DE FOURZAC (Michel), 43. <i>G.</i> 1779.		600
A titre d'appointements, en qualité de lieutenant réformé de la légion de Soubise, actuellement attaché au régiment de Forez, avec les mêmes appointements, desquels il cessera de jouir lorsqu'il sera remplacé.		
CALVI (Paul de), 49. <i>G.</i> 1778.		600
A titre d'appointements, en qualité de major attaché au corps de l'infanterie. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
CALVIÈRE (Philippe de), 57. <i>G.</i> 1778.		1,000
Major de la ville de Metz; à titre de gratification annuelle en considération de ses services.		
CALVIMONT DE SAINT-MARTIAL (Jean de), 71. <i>G.</i> 1761.		650
Y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine d'infanterie.		
CAMATTE-HOSTE (Jean), 69. <i>G.</i> 1779.		600
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment d'Auvergne.		
CAMBIS (Charles de), 42. <i>M.</i> 1784.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
CAMBIS DE FONSD'ALAIS (Néro de), 57. <i>G.</i> 1770.		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Languedoc.		

	<i>Report.</i>	702,662 livres.
CAMBRAY DE VILLERS (Eugène de), 73. <i>G.</i> 1757.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de major du régiment de cavalerie de Condé.		
CAMO DE BANOULS DE MONTFERRÉ (Jacques), 42. <i>G.</i> 1778.		800
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine attaché à la suite de l'infanterie; lesquels seront supprimés s'il vient à être pourvu d'une compagnie.		
CAMPBELL (Mademoiselle de Robart, veuve du sieur) 50. <i>Af. É. et G.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1777, 300		600
La première, sans aucune retenue, en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment écossais d'Ogilvi. La seconde à titre de gratification annuelle, aussi sans retenue.		
CAMPIÉCHE (Jacques), 45. <i>M. du R.</i> 1780.		900
Pour sa retraite, en qualité de garçon de la cuisine bouche de Mesdames de France.		
CAMUS (Demoiselle Houet, veuve du sieur), 44. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 600; 2 ^o <i>idem</i> , 400.		1,000
La première, en considération des services de feu son mari, musicien ordinaire de la musique du roi, et garçon de la chambre de Monsieur. La seconde, pour les services de son mari en la dernière qualité.		
CAMUSEL, (Jean), 47. <i>M. du R.</i> 1787.		730
A titre de retraite, en qualité de cocher du roi.		
CAMUSET (Jean), 57. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; brigadier au corps réformé de la gendarmerie; en considération de ses services pendant 30 ans 9 mois, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
CANDALE DU LAU DE FOIX (Jacques), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 390; 2 ^o 1771, 500.		890
Capitaine, retiré du régiment de Bourbonnais. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.		
CANDALE (Joseph de), 68. <i>G.</i> 1783.		800
Ancien major du Ratz de Mouillon en Roussillon, et ci-devant capitaine au régiment de Bourbonnais; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CANDRION (Michel), 60. <i>G.</i> 1786.		760
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment suisse de Lullin-Châteauvieux.		
CANELLE DE VILLARCY (Joseph), 62. <i>G.</i> 1772.		600
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine au régiment de Poitou, avec rang de major.		
CANILLAC (D ^{uo} de Roncherolles, comtesse de), 46. <i>F.</i> 1779		600
A titre de gratification ordinaire et de bienveillance, en qualité de dame de Madame Elisabeth de France.		
CANOLLE DE LESCOURS (François de), 48. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment d'Auxerrois.		
CAPDEVILLE (Pierre de), 57. <i>G.</i> 1781.		1,066
Ancien major au régiment royal-Navarre; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CAPELLE (Guillaume), 40. <i>M.</i> 1786		840
Lieutenant de frégate, retiré; en considération de ses services en ladite qualité.		
CAPITAINE, sieur Duchesnoy (Michel), 43. <i>G.</i> 1779.		800
Dont 500 livres en qualité de capitaine attaché au régiment du roi, dragons, et 300 livres par augmentation en considération de la conduite qu'il a tenue en Amérique.		

A reporter. 715,356 livres.

	<i>Report.</i>	715,356 livres.
CAPPEAU DE MARGARINE (Jean), 48. G. 1782.		600
Capitaine commandant au régiment royal-Hesse-Darmstadt ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CAPPERON (Claude), 61. G. 1777.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment d'Orléans, infanterie.		
CAPPON DE CHATEAUTHIERRY (Claude), 67 G. 1 ^o 1759, 520 ; 2 ^o . 1777, 300		820
Capitaine réformé du régiment de Poitou. La première, y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
CAPPONNEL DE MONTGUIGNON (Pierre), 59. G. 1783.		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Guyenne.		
CAPPY D'ATHIS (Jean), 63. G. 1746 et 1765.		990
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal-Champagne.		
CAPPY (Jean-Baptiste de), 53 G. 1 ^o 1782, 500 ; 2 ^o <i>idem</i> , 300.		800
Major de régiment de Lyonnais. La première, en considération de la distinction de ses services dans l'isle de Minorque. La seconde en considération de sa bonne conduite au camp sous Gibraltar.		
CAPRIOL DE PECHASSAUT (Marc de), 60 G. 1 ^o 1766, 300 ; 2 ^o 1782, 400		700
Chef de brigade au régiment d'Auxonne du corps royal de l'artillerie. La première, à titre de gratification annuelle sans retenue, en considération de ses services. La seconde, en considération de la distinction avec laquelle il a servi dans l'Amérique septentrionale.		
CAPRIOL DE PECHASSAUT (Pierre de), 67. G. 1763.		696
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment de Champagne, que pour sa retraite.		
CAPTAN (Joseph, Chevalier), de 60. G. 1780		1,100
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Condé, dragons.		
CAQUERAY (Louis de), <i>M. du R.</i> 1782.		1,000
Sans retenue ; en considération de ses services, en qualité d'écuyer du roi.		
CARADEC DU BOUETIER (Vincent), 65. G. 1777.		1,000
A titre d'appointements, pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Navarre.		
CARAULT (Benoit de), 56. G. 1783.		600
Ancien lieutenant en second dans le régiment des carabiniers ; pour sa retraite, tant en considération de ses services et des blessures qu'il a reçues, que de son utilité dans ledit corps.		
CARBONNEAU (Jean), 46. <i>M. du R.</i> 1787.		740
A titre de retraite, en qualité de porteur de chaise du roi.		
CARBONNEL (Louis de), 60. G. 1780		800
Ancien brigadier des gardes du roi ; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
CARCARADEC (D ^{lle} Mertens, veuve du sieur de) 34. <i>M.</i> 1782.		1,000
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
CARDONNE (D ^{lle} Bassuel, épouse du sieur), 42. <i>M. du R.</i> 1769.		600
A titre de gratification annuelle, jusqu'à ce qu'il lui ait été accordé une place.		
GARETTES GILLES (Abbé), 77. <i>M.</i> 1769		600
Ci-devant jésuite, employé dans les missions de la Louisiane, laquelle pension doit être augmentée de 100 livres lorsqu'il aura atteint l'âge de 80 ans.		

A reporter,

729,002 livres.

	<i>Report.</i>	652,603 livres.
BUGNY DE LA ROCHE (Nicolas), 56. <i>G.</i> 1786.		850
Maréchal des logis de la gendarmerie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
BUISSY DE TASSERVILLE (Claude), 57. <i>G.</i> 1777		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Bassigny.		
BUISSY (Pierre), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 200; 2 ^o 1787, 500		700
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Flandre.		
La première, en considération des services de feu son frère, gendarme réformé.		
La seconde, tant en considération de ses services, que pour sa retraite.		
BULARD (Jean), 48. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; pour lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de la fruiterie du roi.		
BULLINGEN (Charles), 57. <i>G.</i> 1770		800
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Alsace.		
BULLION (Charles), 49. <i>G.</i> 1776.		1,000
A titre d'appointements de retraite, en qualité de colonel en second au régiment d'Auvergne.		
BULLOT DE MONTFORT (Jean), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1781, 800.		900
Brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BULLOT (Demoiselle David, veuve du sieur), 82. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 831; 2 ^o 1784, 300		1,431
La première, sans retenue, à titre de traitement, pour lui tenir lieu des récompenses, logements et bonnes fêtes dont elle jouissait en qualité de porte-chaise d'affaires de madame la Dauphine. La seconde, en la même considération, et pour ses services en ladite qualité.		
BUOR DE LA CHAROULIÈRE (Pierre), 54. <i>M.</i> 1784.		800
Capitaine de vaisseau du département de Brest; en considération de ses services et de la conduite qu'il a tenue au combat du 12 avril 1785, dans l'armée d'Amérique.		
BUOR DE LA MULNIÈRE (Louis-Jacques), 40. <i>M.</i> 1785.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Rochefort.		
BURGUIÈRE (Jean), 63. <i>G.</i> et <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 491; 1787, 600.		1,091
Contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Lille. La première, à titre de retraite, en la susdite qualité. La seconde, à titre de retraite, en qualité de contrôleur du garde-meuble de la couronne.		
BURLE DE CHAMPELON (Pierre), 51. <i>M.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1776, 800		1,000
Lieutenant de vaisseau, retiré. La première, en considération de ses services.		
La seconde, en la même considération.		
BUROSSE (Jean de), 56. <i>G.</i> 1766.		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.		
BURY (Demoiselle Françoise), 71. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 800; 2 ^o 1783, 200.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération des services de sa famille. La seconde, sans retenue, sur les appointements de la charge de joueur de flûte de la chambre du roi, par le décès de celui qui en était pourvu.		
BUSSAC (Michel de), 62. <i>G.</i> 1782.		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de chirurgien-major de Normandie et des hôpitaux auxiliaires de Morlaix.		

A reporter. 665,875 livres.

	Report	742,002 livres.
CARRAUD (Jean-Baptiste de), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1775, 500.		600
Ancien garde de la manche du Roi, avec brevet de sous-brigadier. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
CARRÉ (Barnabé), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 250; 2 ^o <i>idem</i> , 500.		750
La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Normandie, cavalerie, avec rang de capitaine.		
CARRÉ (Jean), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 300; 2 ^o 1779, 300; 3 ^o 1783, 300		900
Ancien commis du secrétaire d'Etat au département de la guerre. La première, en considération de ses services, et pour sa retraite. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente. La troisième, en la même considération que ci-dessus.		
CARRÉ (Jean-Hyacinthe), 72. <i>F.</i> 1781		600
Sans retenue, en considération de ses services en qualité de subercargue de la compagnie des Indes en Chine.		
CARRE, sieur DES AVELINE (Jean), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 120; 2 ^o 1786, 800.		920
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
CARELET (Demoiselle Chevalier, veuve du sieur), 55. <i>M. du R.</i> 1788.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chirurgien-garde-malade des pages du roi, et de ceux qu'elle a rendus personnellement en le secondant très utilement dans l'exercice de sa place.		
CARREBY (Jean), 71. <i>G.</i> 177		1,000
A titre d'appointements, et pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Perche.		
CARRIÈRE (Étienne de), 76. <i>G.</i> 1755		672
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrages, en considération de ses services, en qualité de capitaine au corps des grenadiers de France.		
CARRIÈRE DE DURFORT (Léon de), 56. <i>G.</i> 1786		800
Ancien capitaine commandant au régiment de Béarn, infanterie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
CARTERON DE MASGNY (Jean-Baptiste), 68. <i>M.</i> 1768.		600
Ancien prévôt de la marine à Rochefort; en considération de ses services en ladite qualité.		
CARTIER (Charles), 64. <i>F.</i> 1785.		750
Sans retenue, pour récompense de ses services et à titre de retraite en qualité de ci-devant secrétaire de l'intendant de Corse.		
CARTIGNY (Jean), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1775, 500.		600
Porte-étendard réformé des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements accordés pour sa réforme.		
CARVILLE (Alphonse), 74. <i>F.</i> 1764.		4,000
Sans aucune retenue, en considération de ses services, en qualité de commis à la caisse d'escompte de la Compagnie des Indes.		
CARVILLE (Alphonse), 45. <i>F.</i> 1786		800
Sans retenue et à titre de retraite en considération de ses services en qualité d'employé à la Caisse d'Escompte de la compagnie des Indes. Il a, en outre, l'assurance d'une pension de 300 livres pour en jouir dans le cas où il survivrait à son père.		
CASAMAJOR (Bonaventure de), 68. <i>G.</i> 1781.		600
Pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment d'Artois, infanterie.		
CASSAGNIARD (Louis de), 60. <i>G.</i> 1774.		700
Pour lui tenir lieu d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie.		

	<i>Report.</i>	754,094 livres.
CASSAN (Charles de), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 218; 2 ^o 1771, 600.		818
Sous-brigadier des gardes du corps du roi. La première, y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
CASSANEA DE MONDONVILLE (Maximilien), 40. <i>M. du R.</i> 1772.		609
Sans retenue; en considération des services de feu son père, sous-maitre de la chapelle musicale du roi.		
CASSEBONNE (Bernard de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 118; 2 ^o 1771, 900.		1,018
Brigadier retiré des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services, y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa retraite.		
CASSEL-DEVAUX (Jacques de), 51. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien capitaine commandant au régiment de Berry, infanterie, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CASSET DE VERVILLE (Louis), 47. <i>G.</i> 1778.		975
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au corps royal du génie.		
CASTAGNY (Jean de), 55. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Bassigny.		
CASTAIGNOS (Fortanier de), 63. <i>G.</i> 1768.		800
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne, avec rang de major.		
CASTEJA (Demoiselle de Carolle, veuve du sieur de), 65. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 800; 2 ^o 1744, 354.		1,154
La première, faisant partie de celle de 1,000 livres dont jouissait feu son mari, neveu de feu dame de la Lande, sous-gouvernante des Enfants de France. La seconde, y compris 54 livres d'accroissement d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment Irlandois de Bulkeley.		
CASTEL (Louis-Bernard), 52. <i>F.</i> 1787.		750
Sans retenue, en considération de ses services et à titre de retraite en qualité de commis de la caisse des amortissements, supprimée.		
CASTELLAS (Théodule), 66. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de suisse de la grande écurie du roi.		
CASTELLINI (Nicolas), 64. <i>G.</i> 1768.		600
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine au régiment royal-Italien.		
CASTELNAU LA LOUPBÈRE. (François), 61. <i>G.</i> 1774.		700
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la marine.		
CASTELNAU (Pierre de), 68. <i>G.</i> 1760.		780
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine de cavalerie.		
CASTET (Jean), 61. <i>F.</i> 1785.		600
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de commis au bureau du domaine.		
CASTILLON (François de), 87. <i>M.</i> 1762.		1,000
Capitaine de vaisseau, retiré, à titre d'appointements de réforme en ladite qualité.		
GASTRES (Louis de), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1787, 300; 3 ^o <i>idem</i> , 360.		860
Cheval-léger réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, en considération des services de feu son frère, major général du régiment des carabiniers. La troisième, en considération de ses services, et pour sa réforme.		

A reporter. 767,149 livres.

	<i>Report.</i>	767,149 livres.
CATALOGNE (Demoiselle Desprez, veuve du sieur de), 53. <i>M.</i> 1784.		600
En considération des services de feu son mari, capitaine aide-major aux Cayes, Isle Saint-Domingue.		
CATEL (Antoine), 73. <i>G.</i> 1777.		600
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de la ville de Belfort.		
CATELIN (Demoiselle Malabion, veuve du sieur), 72. <i>M.</i> 1 ^o 1775, 500; 2 ^o 1783, 200.		700
En considération des services de feu son mari, ci-devant commissaire de la marine.		
CATHOIRE (Louis), 72. <i>F.</i> 1775		600
Lieutenant-général de police, maire de ville de Roye, et subdélégué de l'intendance d'Amiens; en considération du zèle et de l'intelligence avec lesquels il remplit depuis longtemps les fonctions de sa place.		
CAULLIER (Jean), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 300; 2 ^o 1788, 300.		600
L'un des grands valets de pied du roi. La première, sans retenue et à titre de subsistance. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite.		
CAUMONT (Charles de), 71. <i>G.</i> 1769 et 1778		1,000
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Soissonnois.		
CAUNOIS (Jean-Baptiste), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 793; 2 ^o 1784, 200.		993
Ci-devant chef du gobelet du roi, porte-table ordinaire et valet de chambre de la reine. La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, en la même considération.		
CAUSAN (Demoiselle Bourgat, veuve du sieur de), 78. <i>G.</i> 1786		1,000
En considération de l'ancienneté et de l'utilité des services de feu son mari, ci-devant commissaire-ordonnateur des guerres.		
CAUVIGNY DE BOUTONVILLIERS (Bernard de), 71. <i>G.</i> 1762.		744
Y compris 144 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine au régiment Dauphin, cavalerie.		
CAUX DE BLAQUETOT (Jean-Baptiste de), 66. <i>G.</i> 1761.		780
Y compris 180 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté au siège de Cassel, où il commandait le corps des ingénieurs ordinaires du roi. Il est à présent brigadier et directeur des fortifications du Hainaut.		
CAVELIER DES CLAVELLES (Jacques), 56 <i>G.</i> 1778		700
A titre d'appointements en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine de canonniers au régiment de La Fère.		
CAVEY DE LA MOTTE (Dominique), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1744, 195; 2 ^o 1771, 600		795
Ancien garde de la manche du roi, avec brevet de sous-brigadier. La première, y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.		
CAVILLIER (Jacques), 64. <i>M. du R.</i> 1776.		1,000
A titre de retraite, sans retenue, en qualité de jardinier de la pépinière du Roule.		
CAZALS (Pierre de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 400; 2 ^o 1785, 600		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment de Bourbonnais. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
CAZAUBIEL (Philippe de), 55. <i>M. du R.</i> 1785.		900
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de chapelain du château de Saint-Hubert.		
CAZAUX (Demoiselle de Saint-Jean, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1783.		800
En considération des services distingués de feu son mari, lieutenant-colonel du régiment de dragons de Ségur.		

A reporter. 781,961 livres.

	<i>Report.</i>	781,961 livres.
GAZEAUX DE LARAN (François de), 57. <i>G.</i> 1754. (Mort en 1783)		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son oncle, écuyer du roi, et des siens en qualité de lieutenant-colonel au régiment de dragons de Belzunce.		
CAZETTES DU VERGER (François de), 68. <i>G.</i> 1779		800
Pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment de Condé, dragons, avec rang de capitaine.		
GAZETTE DU VERGER (Jean de), 69. <i>G.</i> 1777		800
A titre d'appointements pour retraite en qualité de premier lieutenant au régiment de La Rochefoucauld, dragons, avec rang de capitaine.		
CECIRE (Demoiselle Claudine), 56. <i>M. du R.</i> 1776		600
En considération des services de feu son frère, porte-malle et barbier valet de chambre ordinaire de Monsieur.		
CELEYRON (Benoît de), 67. <i>G.</i> 1781		700
Ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment de Neustrie, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CELLES (Joseph), 52. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 350; 2 ^o 1781, 300		650
Garçon du serdeau des Princes, avant leur mariage. La première en considération de ses services. La seconde, sans retenue, et à titre de retraite en qualité de garçon verdurier de la maison du roi.		
CELLIER DE SAINT-MARC (Marc), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1782, 1,000		1,100
Ancien maréchal des logis des gardes du roi. La première en considération de ses services. La seconde, en la même considération, et pour sa retraite.		
CELORON (Pierre), 63. <i>M.</i> 1774		800
En considération de ses services en qualité de major des troupes ci-devant entretenues au Canada.		
CENDRECOURT (Jacques), 26. <i>G.</i> 1788		600
Sans retenue, en considération de ses services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité d'aumônier du corps réformé de la gendarmerie. Il cessera d'en jouir, s'il vient à être remplacé ou à obtenir une récompense équivalente.		
CENSE (Louis), 51. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Pour sa retraite en qualité de garçon du grand commun de la maison du roi.		
CERPEAU DE JEMONVILLE (François), 44. <i>M.</i> 1784.		1,000
Sans retenue, en considération de ses services en qualité de major de la Grenade, et pour en jouir jusqu'à son remplacement.		
CEZEAU DE BORDENAVE (Bertrand de), 64. <i>G.</i> 1780.		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Angoumois.		
CHABANNES (Louis, Vicomte de), 59. <i>G.</i> 1769.		1,000
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
CHABANOLLES DES BREUX (Charles de), 66. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Angoumois.		
CHABANS (Jean, Marquis de), 58. <i>G.</i> 1768.		600
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment du Dauphin, cavalerie.		
CHABANS (Demoiselle Marie de), 20. <i>M. du R.</i> 1779.		600
Sans retenue, pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
CHABENAT DE SAVIGNY (Mathias de), 46. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien capitaine commandant au régiment du Médoc, en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 795,319 livres.

	<i>Report.</i>	795,319 livres
CHABERT-GAILLARD (Joseph de), 52. <i>M.</i> 1776		600
Sous-commissaire de la marine et des classes, en considération de ses services en ladite qualité.		
CHABOT (Augustin de), 62. <i>G.</i> 1777		1,100
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine commandant au régiment du Dauphin, dragons.		
CHABOT (Marie de), 40. <i>M.</i> 1785.		800
Capitaine de vaisseau du département de Rochefort, retiré; en considération de ses services et pour sa retraite en ladite qualité.		
CHABOT (Demoiselle Le Roi, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1772.		600
En considération des services de feu son mari, valet de chambre de Monsieur, et de feu monseigneur le duc de Bourgogne.		
CHABOUILLE DE BRUNIÈRES (Achille de), 54. <i>G.</i> 1788		666
Ancien capitaine commandant au régiment de Conty, infanterie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHABREUIL (Simon de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 177; 2 ^o 1779, 600		777
Capitaine de grenadiers, retiré, du 5 ^e régiment provincial d'état-major. La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite en ladite qualité.		
CHABRIGNAC DE CONDÉ (Demoiselle Jeanne), 55. <i>G.</i> 1771.		600
En considération des services de feu son oncle, lieutenant-colonel de carabiniers.		
CHABRIGNAC DE CONDÉ (Paul), 59. <i>G.</i> 1767.		800
Ancien capitaine de carabiniers; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHADOIS (Pierre de), 52. <i>G.</i> 1787.		700
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Condé.		
CHAFFOY DE COURSELLES (Antide de), 63. <i>G.</i> 1772.		1,000
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Conty, cavalerie, avec rang de major.		
CHAILA (Demoiselle Antoinette), 55. <i>G.</i> 1765.		600
En considération des services de feu son père, ci-devant commis du département de la guerre, au bureau de l'artillerie.		
CHAILLOT (Christophe de), 41. <i>F.</i> 1765.		1,060
Y compris 60 liv. d'arrérages, en qualité de président à mortier au parlement de Besançon.		
CHAILLOT (Pierre), 77. <i>G.</i> et <i>F.</i> 1 ^o 1757, 354; 2 ^o 1788, 300.		654
La première, y compris 54 liv. d'arrérages, en considération de ses services en qualité de sergent au régiment des gardes françaises. La seconde, pour sa retraite en qualité de capitaine au corps des pionniers.		
CHAILLOU (Demoiselle Anne Douis, veuve du sieur de), 45. <i>M.</i> 1 ^o 1773, 150; 2 ^o en 1778, 800		950
La première, en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant-colonel au bataillon de milice de Valence. La seconde, en considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant de roi à la Martinique.		
CHALLENGE DE LA LIÈGUE (Joseph de), 55. <i>G.</i> 1779.		700
Capitaine au corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHALLEMAISON DE LA SALLE (Benjamin de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1775, 510		710
Porte-étendard réformé des mousquetaires. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, pour sa réforme. Ces appointements seulement seront supprimés lors de son remplacement.		

A reporter. 807,636 livres

	<i>Report.</i>	807,636 livres.
CHALLINE (Jean), 73. <i>F.</i> 1781.		800
Ancien premier commis du bureau de la régie des cartes pour l'école royale militaire.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
CHALUS (Jean de), 48. <i>G.</i> 1788.		666
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Orléans.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
CHALVET (Pierre de), 41. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans aucune retenue, pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Grenoble.		
CHAMBELLAIN (François de), 68. 1778.		800
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de lieutenant en premier au régiment de la reine, cavalerie.		
CHAMBON DESMINIÈRES (Alexandre), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 159; 2 ^o 1788, 950. . . .		1,109
Maréchal des logis réformé des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite. . . .		
CHAMBON DE TROUSSEAUVILLE (Godefroy), 54. <i>G.</i> 1786.		900
Ancien capitaine commandant au régiment de Piémont, infanterie.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
CHAMBON (Pierre de), 72. <i>G.</i> 1781.		600
Ancien lieutenant de grenadiers au régiment de Normandie.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
CHAMBRE (Guillaume de), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 118; 2 ^o 1775, 500		618
Porte-étendard réformé des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, pour sa réforme.		
CHAMELLARD DE VARVILLE (Antoine), 45. <i>M. du R.</i> 1786.		1,000
Sans retenue, en considération de ses services en qualité de major de la prévôté de l'hôtel du roi.		
CHAMPAGNAC (Armand, chevalier de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 520; 2 ^o 1769, 400. . . .		920
Ci-devant capitaine aide-major au régiment de Boulonnois.		
La première, y compris 120 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de la perte qu'il a faite d'un bras à l'affaire de Saint-Cast. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHAMPAGNE (Demoiselle Elisabeth, veuve du sieur), 87. <i>G.</i> 1771.		600
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, brigadier, ci-devant commandant de bataillon du régiment du roi.		
CHAMPAGNE (Nicolas), 73. <i>F.</i> 1785.		600
Commis des bureaux de l'intendance de Champagne.		
En considération de l'intelligence et du zèle avec lesquels il remplit, depuis quarante ans, les fonctions de ladite place. Cette pension est sans retenue. . .		
CHAMPEAUX (Jean-Baptiste de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90; 2 ^o 1784, 700.		790
Capitaine commandant au régiment royal dragons.		
La première, pour lui tenir lieu de 1,500 livres d'arrérages d'une pension de 500 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, et qui lui a été supprimée le jour qu'il a été replacé. La seconde, tant en considération de ses services et de ses blessures que pour sa retraite.		
CHAMPEL DU MOUZET (Joseph), 44. <i>G.</i> 1781.		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de brigadier réformé des gardes du corps du roi.		
CHAMPEVILLE DES BERTAINS DE BOIS-JOLIS (Charles), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 106; 2 ^o 1775, 150; 3 ^o 1786, 800.		1,056
Ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 6 livres d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, en ladite considération et pour sa retraite.		

A reporter. 819,895 livres.

	<i>Report</i>	819,895 livres.
CHAMPEVILLE DE BOIS-JOLLY (François), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 106; 2 ^o 1775, 150; 3 ^o 1780, 800.		1,056
Ancien garde du corps du roi, avec brevet de brigadier et rang de capitaine de cavalerie.		
La première, y compris 6 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa retraite.		
CHAMPFLOUR (Gérard de), 73. <i>G.</i> 1759.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Fleury.		
CHAMPIER (Joseph de), 51. <i>G.</i> 1780.		600
En qualité de ci-devant capitaine commandant de grenadiers au régiment de Bourbonnois.		
Cette pension cessera d'avoir lieu lorsque ledit sieur sera nommé à une compagnie de grenadiers royaux, dont il a l'assurance.		
CHAMPION DE CICÉ (Augustin), 44. <i>G.</i> 1785.		1,000
Capitaine de grenadiers au régiment du roi.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
CHAMPS DE SAINT-LÉGER (Louis de), 50. <i>G.</i> 1787.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie de Bresse.		
CHAMPY (Claude), 76 <i>F.</i> 1782.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant inspecteur pour le nettoiemment et l'illumination de la ville et des faubourgs de Paris.		
CHANCÉAULME DE SAINT-MARTIN (Henri), 51. <i>G.</i> 1787.		800
Ancien capitaine commandant au régiment d'Artois, cavalerie.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
CHANDIEU DE VILLARS (D ^{lle} Saconay, veuve du sieur de), 44. <i>G.</i> 1774.		1,000
En considération des services de feu son mari, ci-devant brigadier et capitaine au régiment des gardes suisses.		
CHANLAIRE (Gilles), 78 <i>F.</i> 1776.		1,000
Sans retenue, pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur de Châlons.		
CHANTELOU (D ^{lle} Moreau, épouse du sieur), 78. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 708; 2 ^o 1752, 300.		1,008
Femme de chambre de Madame Adélaïde de France.		
La première, y compris 108 livres d'arrérages, en considération de ses services, en ladite qualité, près feu madame Henriette. La seconde en la même considération.		
CHANTELOUVE DE TUJA (Jean-Baptiste), 73. <i>G.</i> 1777.		600
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de quartier-maître trésorier du régiment d'Artois, cavalerie.		
CHANTEPIE DES BALANCES (demoiselle Marie-Louise), 67. <i>M. du R.</i> 1768.		600
Sans retenue; par remplacement d'une pension de pareille somme qu'elle a obtenue, en considération des services de son mari, lieutenant de la compagnie de maréchaussée de l'Isle de France.		
CHANTRE (Jean Le), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1777, 800.		1,100
Brigadier retiré des gardes du corps du roi.		
La première en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
CHAPEL DE LA SALLE (Pierre) 63. <i>G.</i> 1780.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de la Sarre.		
CHAPELLE (Jean de), 46. <i>G.</i> 1788.		1,000
Capitaine en second au régiment d'infanterie du Maine, à présent capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
En considération de ses services et pour lui tenir lieu de traitement en la dernière qualité.		
	<i>A reporter</i>	832,967 livres.

	<i>Report.</i>	832,967 livres.
CHAPONNEL (Jean de), 55. <i>G.</i> 1778		600
Commissaire réformé du corps de la gendarmerie. En considération de ses services en ladite qualité.		
CHAPPE DE SAINTE-VIRGINE (Camille de), 56. <i>F.</i> 1784.		4,100
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie du Boulonnois. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CHAPPE (Laurent), 62. <i>F.</i> 1785		1,000
En considération de ses services en qualité de conseiller en la cour des aides de Paris; de laquelle pension il ne doit jouir que tant qu'il exercera lesdites fonctions,		
CHAPPE DE LAINE (Jean de), 65. <i>M du R.</i> 1767.		1,000
Écuyer du roi. En considération de ses services.		
CHAPPELLET (Louis), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 150; 2 ^o 1781, 800.		950
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
CHAPONNEL DE MONGUIGNON DE BOIS-RENAUD (Jean), 64. <i>G.</i> 1779.		1,000
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Viennois.		
CHAPPUIS (Antoine de), 40. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90; 2 ^o 1784, 550.		640
Ancien capitaine commandant au régiment de Deux-Ponts, dragons. La première, pour lui tenir lieu des intérêts de 1,500 livres d'arrérages d'une pension de 500 livres en qualité de capitaine réformé au régiment de Chabot, dragons, et qui a été supprimée le jour qu'il a été remplacé. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHAPPUIS DE CLERIMBERT (D ^{lle} du Meumeur, veuve du sieur), 36. <i>M.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant de vaisseau.		
CHAPPUIS DE LAVAL, baron Dyzeron (D ^{lle} du Crosset, veuve du sieur). 50. <i>G.</i> 1787.		600
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment d'infanterie de Barrois, ensuite prévôt général de la maréchaussée de Lyon.		
CHAPPUY DE LA GOUTTE DE MONTROMAN (Aimard), 48. <i>G.</i> 1776		900
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment des cuirassiers du roi. Ledit sieur doit cesser de jouir de cette pension s'il est remplacé.		
CHARAVAN (Antoine), 57. <i>M du R.</i> 1784		600
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de maître palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHARBONNEAU (Charles de), 78. <i>G.</i> 1758 et 1769.		1,134
Y compris 234 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de sous-brigadier des mousquetaires.		
CHARBONNIER (François), 71. <i>G.</i> 1780		600
Pour sa retraite en qualité de lieutenant en second au régiment de Navarre.		
CHARDIER (Jean-Pierre), 70. <i>G.</i> 1777		800
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de Forez.		
CHARDIN (Jean), 61. <i>G.</i> 1779.		600
Capitaine au régiment provincial d'artillerie de Metz. Pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de Soissonnois.		
CHARDIN (Joseph), 82. <i>G.</i> 1758.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de cavalerie de Charost.		

A reporter. 845,799 livres.

	<i>Report.</i>	845,799 livres.
CHAREZIEUX DE LA VALTIÈRE (Henri de), 65. <i>G.</i> 1765 (1).		800
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de major au régiment de Foix, infanterie.		
CHARITTE DE CASTELNAU (Charles de), 56. <i>M.</i> 1781.		1,000
Capitaine de vaisseau. En considération de ses services.		
CHARMONT (Demoiselle Christine de), 65. <i>G.</i> 1781.		800
En considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie.		
CHARNIÈRES (Demoiselle de Lantimo, veuve du sieur de), 41. <i>M.</i> 1780.		1,000
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine de vaisseau.		
CHARON, dit Lemerillon (Gabriel), 34. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1780, 250; 2 ^o . 1788, 750.		1,000
Piqueur de la louverie. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.		
CHARPENTIER (André), 62. <i>F.</i> 1772		700
Sans retenue, pour sa retraite; en considération de ses services et du malheur qu'il a eu de perdre la vue étant secrétaire de l'intendance de Lille. Indépendamment de cette somme, il jouit de 300 livres sur les fonds de la mendicité de la province de Flandre.		
CHARPENTIER DE COURBON (Anne-Louis), 55. <i>G.</i> 1779		800
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Orléans.		
CHARPENTIER DE BOISGIBAUT (Jacques), 68 <i>F.</i> 1789.		1,000
Sans retenue, en qualité de doyen des présidents de la cour des aides de Paris, et dont il cessera de jouir à compter du jour où il ne siègerait pas en cette qualité à ladite cour.		
CHARPIN DE FEUGEROLLES (Jean-Baptiste), 61. <i>G.</i> 1789.		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Monsieur.		
CHARRIÈRE DE SAINT-PENTHAZ (Théodore), 48. <i>G.</i> 1783		600
Ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment suisse de Salis-Samede. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CHARVET (Louis), 61. <i>F.</i> 1782		800
Ci-devant inspecteur de la loterie royale de France au département des provinces méridionales. Sans retenue; en considération de ses services pendant 17 ans, et pour sa retraite, tant à ladite loterie qu'à celle de l'école royale militaire.		
CHASOT (Demoiselle Painpel de Prébois, veuve du sieur marquis de), 43. <i>G.</i> 1785.		1,000
En considération des services de feu de son mari, ci-devant maréchal de camp, attaché au premier régiment des chasseurs à cheval.		
CHASSAREL (Jean de), 54. <i>G.</i> 1780.		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant de grenadiers au régiment de Viennois.		
CHASSEPOT DE BEAUMONT (Jean), 73. <i>F.</i> 1779		1,000
Sans retenue; en qualité de conseiller à la cour des aides de Paris; laquelle pension cessera d'avoir lieu à compter du jour où il deviendra doyen.		
CHASSY DE DOYS (Philibert), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 400; 2 ^o 1774, 500.		900
Capitaine retiré du régiment d'Enghien. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.		
CHASTELAIN DE COURCELLES (Henri), 64. <i>G.</i> 1765.		636
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'aumônier des gardes du roi.		
	<i>A reporter.</i>	859 635 livres.

(1) Jouit de plus, par brevet du 31 décembre 1789, d'une pension de 3,000 livres.

	<i>Report.</i>	859,635 livres.
CHASTENAY (Demoiselle d'Herbouville, épouse du sieur comte de), 38. <i>G.</i> 1760. Y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi.		650
CHATELAIN (Demoiselle Marie-Anne), 69. <i>M du R.</i> 1755		1,062
Y compris 162 livres d'accroissement pour arrérages, en considération de ses services en qualité de ci-devant femme de chambre de la feue reine, et actuellement sous-prieure des carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris . .		
CHATILLON (Demoiselle l'Écuyer, veuve du sieur de), 38. <i>G.</i> 1786		600
En considération des services de feu son père, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Monsieur.		
CHATILLON (Jean de), 61. <i>G.</i> 1783.		720
Ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment d'infanterie de Monsieur. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CHATTON (Jean), 55. <i>G.</i> 1776.		600
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant réformé de la légion de Lorraine, et actuellement attaché au régiment de Rouergue en la même qualité. Il cessera de jouir de cette pension dans le cas où il serait replacé lieutenant en pied.		
CHAUDOT (Antoine de), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1775, 660		960
Sous-brigadier réformé des mousquetaires. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
CHAUDOT DE CORRE (Jean), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 100; 2 ^o 1787, 1,000		1,100
Ancien maréchal des logis des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
CHAUDRON (François), 59. <i>M du R.</i> 1788		800
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de cocher de l'écurie de la reine.		
CHAUGY (Philippe de), 65. <i>G.</i> 1773		800
Ci-devant capitaine au régiment de Beauce, et actuellement attaché au corps de l'infanterie. A titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		
CHAUMON (D ^{uo} Marie de), 30. <i>G.</i> 1780		600
Au moyen de l'abandon que lui en a fait sa grand'mère, veuve du sieur de Chaumont, ingénieur en chef à Bapaume, à qui ladite pension avait été accordée en considération des services de son mari.		
CHAUNAC DE LANZAC (Jean de), 56. <i>G.</i> 1781		900
Ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de La Fère; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHAUNE (Léon de), 60. <i>G.</i> 1757 et 1764.		804
Y compris 104 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de porte-étendard et maréchal des logis des cheveu-légers de la garde du roi.		
CHAUSSEGROS DE LÉRY (Joseph), 68. <i>M.</i> 1762		600
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine des troupes du Canada.		
CHAUSSEGROS (Martin de), 52. <i>M.</i> 1781		600
Capitaine de vaisseau; en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue au combat du 5 septembre 1781, étant alors capitaine en second du vaisseau le <i>Saint-Esprit</i> .		

Report.

870,431 livres.

	<i>Report.</i>	870,431 livres
CHAUSSIN D'HURLY, 68. G. 1757 et 1762		608
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de gendarme de la garde ordinaire du roi.		
CHAUVET (Elisée de), 53. G. 1776		900
Procureur du roi de la sénéchaussée de Draguignan ; à titre d'appointements, qui seront supprimés s'il vient à être remplacé.		
CHAUVET (René), 59. M. 1776.		900
A titre d'appointements conservés en qualité d'écrivain de la marine et des classes, retiré.		
CHAVAILLE (Etienne), 64. G. 1771.		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine aide-major au régiment de Bourbonnois, avec rang de major.		
CHAVANNES (Jean) 33. G. 1788.		600
Commis réformé du dépôt de la guerre ; en considération de ses services en ladite qualité.		
CHAVIGNY DE MARGNY (Philippe de) 63. G. 1766 et 1768.		936
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de sous-brigadier des mousquetaires.		
CHAZAL DE L'ÉPINAS (André), 63. G. 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1775, 465		665
Gendarme, réformé, de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CHAZAL (Honoré), 73. M. 1781.		600
En qualité de ci-devant argousin à Marseille.		
CHAZELLES (Laurent de), 65. F. 1765.		1,060
Y compris 60 livres d'accroissement d'arrérages, pour récompense de ses services en qualité de président à mortier du parlement de Metz.		
CHAZELLES (Pierre de), 57. F. 1766.		960
Conseiller en la cour des aides et finances de Montpellier ; en considération des services de feu son père, procureur du roi au siège présidial de Nîmes.		
CHEDEL (Jean), 51. G. 1787		600
Ancien lieutenant de maréchaussée ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHELLÉ (Jean), 64. M. du R. 1778		600
Sans retenue, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services, tant dans la place de secrétaire du premier président du parlement de Rouen, que comme commis au département des finances et à la bibliothèque du roi.		
CHEMIN (Nicolas), 67. G. 1785		600
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Penthièvre, dragons, et pour sa retraite.		
CHEMINADES DE LORMET (D ^{lle} . Dugard de Charmoy, veuve du sieur), 60. M. 1781		1,000
En considération des services de feu son mari, brigadier, lieutenant-colonel du régiment de La Fère, infanterie.		
CHENU DE TUET DE MANGOU (Jean), 63. G. 1 ^o . 1764, 300; 2 ^o . 1776, 600.		900
Ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de la marine. La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.		
CHERIER (François de), 48. G. 1 ^o 1763, 354; 2 ^o 1775, 97; 3 ^o 1780, 200		651
Capitaine, réformé, du régiment royal-Barrois. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages en ladite qualité. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Bar : ces appointements de réforme seront supprimés s'il vient à être remplacé avec des appointements supérieurs. La troisième, en considération de ses services.		
CHÉRISSEY (Charles-Paul, comte de), 54. M. 1782.		1,000
Chef d'escadre des armées navales ; en qualité de commandant de la compagnie des gardes de la marine de Rochefort.		
	<i>A reporter.</i>	883,611 livres

	Report.	883,611 livres.
CHERMONT (D ^{uo} Dumoulin), 70. G. 1744		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, ingénieur en chef à Longwy.		
CHERMONT (D ^{uo} de), 55. G. 1 ^o . 1778, 200; 2 ^o . 1787, 200; 3 ^o . 1748, 236		636
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel dans le corps royal du génie. La seconde, en considération des services de feu son frère, ancien capitaine des volontaires du Hainaut. La troisième, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, étant alors colonel du régiment des colonies à l'Isle-de-France.		
CHEROTEL (D ^{uo} Gosselin, veuve du sieur), 74. M. 1 ^o 1769, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 400.		800
La première, en considération des services de feu son mari, capitaine de port à Rochefort. La seconde, en la même considération.		
CHESSON DE CHAMPORIN (D ^{uo} Pluyet, épouse du sieur) 56 M. du R. 1769.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, contrôleur des bâtiments du roi.		
CHESTREL (Maximilien de), 52. G. 1782.		600
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie étrangère de Bouillon; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHEVALIER DESRAVIER (Jean), 52. G. 1788		800
Ancien brigadier des gardes du roi; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHEVALIER (Martial), 54. G. 1789.		750
Ancien quartier-maître trésorier du régiment des chasseurs de Champagne; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHEVALIER (Marie-Marguerite Carrelet, veuve du sieur), 56. M. du R. 1788		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, maître sellier de la vénerie du roi.		
CHEVALIER (Jean), 51. M. du R. 1768.		1,000
Sans retenue, tant en considération des soins qu'il s'est donné, que des dépenses qu'il a faites pour amener à sa perfection le papier verni dont il est l'inventeur, et à condition toutefois qu'il formerait un élève capable de succéder à son talent.		
CHEVALIER (Joseph) 65. G. 1779.		800
Pour sa retraite, en qualité de capitaine en second au régiment royal-des-Vaisseaux.		
CHEVALIER (D ^{uo} Marie-Anne), 78. M. du R. 1774.		600
A titre d'assurance sur le traitement attribué à la place de bibliothécaire de la musique du roi, dont jouissait feu son beau-frère; laquelle pension est réversible au profit du sieur Dumas, bibliothécaire actuel de ladite musique, et ce en cas de prédécès de ladite demoiselle.		
CHEVALLIER JOLY (Maxime), 64. M. du R. 1 ^o 1768, 48; 2 ^o 1784, 600.		648
Porteur de chaise de la reine.		
La première, sans retenue, pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur les aumônes de la feuë reine. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite en ladite qualité.		
CHEVAUCHAUD DE LA TOUR (Léonard), 67. G. 1779		600
Pour sa retraite en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Forez.		
CHEVILLARD DE MONTESSON (Paul), 41. M. 1786		750
Sans retenue, en qualité de capitaine de brûlot, retiré.		
CHEVILLON (Jean-Baptiste), 28. F. 1786.		1,000
Sans retenue et faisant partie de 4,000 livres accordées au sieur Courcelles pour être distribuées entre les personnes qu'il indiquerait; en considération de la découverte, faite par ledit sieur, de la composition d'un élixir qui a la propriété de prévenir et de guérir les accidents les plus funestes aux femmes en couches.		
CHEVILLON (Jean-Baptiste-Joseph), 16. F. 1786		1,000
Même considération que ci-dessus.		

A reporter. 895,903 livres.

	<i>Report.</i>	895,903 livres.
CHEYLUS (D ^{lle} Delarnage, veuve du sieur marquis de), 57. <i>M.</i> 1784.		600
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
CHIÈVRES (René de), 45. <i>M.</i> 1762.		1,000
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
CHIÈZA (François de), 62. <i>G.</i> 1754.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, maréchal de camp.		
CHIEZA DE SERVIGNASCO (Nicolas de), 64. <i>G.</i> 1754.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages. Ci-devant capitaine au régiment d'infanterie de la reine; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHIFAUDEL DES BARRES (D ^{lle} Marie-Anne), 71. <i>F.</i> 1758.		944
Y compris 144 livres d'accroissement pour arrérages; en considération des services de feu son père, ancien commis du trésor royal.		
CHILLAUT (Hilaire), 68. <i>G.</i> 1779.		800
Pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Normandie.		
CHOISNE (D ^{lle} Billaud, veuve du sieur), 56. <i>F.</i> 1786.		600
En considération des services de feu son mari, contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Alsace.		
CHOMEL (François de), 74. <i>G.</i> 1769.		800
Ancien sous-brigadier des gardes du roi, avec brevet de brigadier. A titre d'appointements, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHOMEREAU DE LAUZUN (Jean), 65. <i>G.</i> 1769.		800
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Picardie		
CHOPPIN DE LA TOUR (Joachim), 57. <i>F.</i> 1785.		1,000
Sans retenue et à titre de retraite en qualité de contrôleur des vingtièmes de la généralité de Châlons.		
CHORIER DE LA SAPIERRE (René), 66. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Vexin.		
CHOUPPES (Jean), 17. <i>G.</i> 1763.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de major de cavalerie		
CHOUPPES (René de), 59. <i>G.</i> 1762.		620
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine, réformé, de grenadiers du régiment de Béarn.		
CHRESTIEN DES NOYERS (Jean), 52. <i>F.</i> 1782.		600
Sans retenue, en considération des blessures qu'il a reçues, en 1759, au siège de Masulipatan, à la tête d'un détachement de 63 hommes (qu'il conduisit à l'assaut d'un bastion dont l'ennemi s'était emparé) et auxquels il est le seul qui ait survécu.		
CHRESTIEN (Pierre Jean), 57. <i>F.</i> 1780.		1,000
Sans retenue, en qualité de conseiller à la cour des aides de Paris; de laquelle pension il doit cesser de jouir à compter du jour où il deviendrait doyen		
CHRÉTIEN (Toussaint), 59. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment de l'Isle-de-France; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHRÉTIEN (Gilles), 35. <i>M. du R.</i> 1761.		821
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.		
CHRÉTIEN (Jean), 51. <i>M. du R.</i> 1788.		600
Sans retenue et à titre de retraite, en qualité de cocher de l'écurie de la reine.		
CHRÉTIEN (Michel, Abbé), 66. <i>F.</i> 1775.		800
Sans aucune retenue, pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Arras.		
	<i>A reporter.</i>	911,320 livres.

	<i>Report.</i>	911,320 livres.
CHRÉTIEN DE MONTREUIL (Jean-Baptiste) 63. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1775, 500		600
Porte-étendard réformé, des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
CHRISTIANN (Demoiselle Harman, veuve du sieur), 70. <i>F.</i> 1766.		600
A titre de traitement conservé comme chargée du café du feu roi de Pologne.		
CHRISTON DE MUISSEMENT (Charles de), 50. <i>G.</i> 1779.		900
Ancien capitaine au corps-royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CHUINAGUE (Jacques), 66. <i>F.</i> 1781.		600
Sans retenue et à titre de retraite; en considération de douze années de services en qualité de premier secrétaire de l'intendance de Trévoux.		
CHUPPIN (Julien), 78. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 500; 2 ^o 1766, 150		650
Inspecteur des chasses de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye.		
La première, sans retenue, en considération de ses longs services en ladite qualité.		
La seconde, à titre de récompense accordée par feu monseigneur le Dauphin.		
CHUPPIN (Augustin), 38. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1765 et 1778, 600; 2 ^o 1785, 400.		1,000
Commis dans les bureaux dudit département.		
La première, sans retenue, tant en considération des services de feu son père, commis dans lesdits bureaux, que pour favoriser son mariage. La seconde, aussi sans retenue, en considération de ses services.		
CHUPPIN (Demoiselle Marie), 23. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o 1780, 300.		700
La première, en considération des services de feu son père, commis dans les bureaux de ce département. La seconde, en la même considération. Toutes deux sans retenue.		
CHURLAUD (Jean), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 415.		615
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		
CIETERS (Corneille), 65. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 400; 2 ^o 1789, 200.		600
Piqueur de la petite écurie du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. Toutes deux sans retenue.		
CHILLART, Chevalier de Villeneuve (Jean-Marie), 52. <i>M.</i> 1781.		800
Sans retenue, en considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau.		
CHILLART DE KANNIR (Joseph), 60. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans retenue, en considération de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne.		
CIOLLI (Antoine), 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1787, 650.		950
Maître à voltiger des Enfants de France.		
La première, sans retenue, en considération des services de feu sa mère, première femme de chambre de Madame de Victoire France; laquelle pension est assurée à son épouse, qui en jouira si elle lui sert. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite en qualité de maître à voltiger des pages du roi.		
CIPIÈRES (Louis), 60. <i>M.</i> 1765.		1,000
Ancien lieutenant de vaisseau en second de la compagnie des gardes du pavillon amiral; en considération de ses services.		
CIST (Jean de), 53. <i>F.</i> 1785.		600
Sans retenue; en considération du zèle, de l'intelligence et du désintéressement avec lesquels il a rempli les fonctions de subdélégué de l'intendance de Bordeaux.		
CLAIRET (Catherine), 14. <i>M. du R.</i> 1788.		600
Sans retenue, en considération des services, tant de son frère, cuisinier de la reine, que de son aïeul paternel, cuisinier de la feue reine.		

A reporter. 922,535 livres.

	<i>Report.</i>	922,535 livres.
CLAPIERS DE COLLONGUES (Elzéas de), 62. <i>M.</i> 1765.		1,000
Lieutenant de vaisseau retiré; en considération de ses services.		
CLAPIERS (Louis de), 59. <i>M.</i> 1772.		600
En considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau.		
CLARE DE PEYRISSAC (Bertrand), 54. <i>G.</i> 1783.		1,000
Ancien capitaine-commandant au régiment de Condé, infanterie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
CLARET, chevalier de Fleuriéu. 51. <i>M.</i> 1776.		1,000
Capitaine de vaisseau retiré, actuellement directeur des ports et arsenaux, et inspecteur adjoint du dépôt des plans, cartes et journaux de la marine; en considération de ses services de mer.		
CLARIS DE FLORIAN (Philippe), 82. <i>G.</i> 1757		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération des services de feu son oncle, maréchal de camp, que des siens en qualité d'ancien capitaine de cavalerie.		
CLARY DE SAINT-ANGEL (Charles de), 49. <i>M. du R.</i> 1782.		614
A titre de retraite et pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité d'aumônier de Madame Sophie de France.		
CLAUDE (René), 46. <i>M.</i> 1784.		600
Commis de la marine, retiré. En considération de ses services:		
CLAUWEZ (Anselme), 64. <i>G.</i> 1781.		800
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de maréchal des logis au corps de la gendarmerie.		
CLAVEAU DE BELAITRE (François), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 300; 2 ^o 1768, 400.		700
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Champagne.		
CLAVEL DE LAVAL (Charles), 66. <i>G.</i> 1769.		600
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine aide-major de cavalerie.		
CLAVEL DE VEIRANS (Jean), 61. <i>G.</i> 1785		600
Ancien brigadier du corps de la gendarmerie. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CLAVERIE DE BANNIÈRE (Auguste), 42. <i>G.</i> 1788.		860
Commissaire ordinaire des guerres, réformé. En considération de vingt-quatre années de services en ladite qualité. Il a en outre l'assurance de 1,200 livres de pension, sans retenue, en qualité d'interprète du régiment royal-Bavière, pour en jouir dans le cas où il survivrait à son père.		
CLAVERIE DE BANNIÈRE (Demoiselle Marie), 75. <i>G.</i> 1764.		800
En considération des services de son frère, ci-devant premier commis du bureau des fonds de ce département. Ce dernier a obtenu l'assurance de cette pension par accroissement à son traitement, pour en jouir s'il survit à ladite demoiselle.		
CLAVIN (Jacques), 50. <i>M. du R.</i> 1788		600
Sans retenue, et à titre de retraite en qualité de garçon verdurier du commun de la maison de la reine.		
CLAIRAC (Joseph de), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1749, 236; 2 ^o 1767, 400.		636
Lieutenant retiré du régiment royal-Etranger, cavalerie. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine d'infanterie. La seconde, pour sa retraite en ladite qualité.		
CLEBSATTEL DE CERNAY (Demoiselle Gervais de Saint-Laurent, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1783.		1,000
En considération des services de son mari, décédé lieutenant pour le roi à Belfort.		

A reporter.

935,125 livres.

	<i>Report.</i>	935,125 livres.
CLEMENDOT (Demoiselle Desprez, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1783		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chargé du détail de l'échansonnerie du roi.		
CLEMENS DE LA PUJADE (Demoiselle de Richoufft, épouse du sieur), 74. <i>G.</i> 1769.		1,000
En considération des services de feu son mari, ancien aide-major des gardes du roi.		
CLÉMENT (Etienne), 46. <i>G.</i> 1779.		600
Pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment de la Marck.		
CLÉMENT (Jean), 63. <i>M. du R.</i> 1781		700
Sans retenue, et pour lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon de l'échansonnerie du roi.		
CLERC DE LA DEVÈZE (Pierre), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 472; 2 ^o 1779, 500.		972
Ancien capitaine attaché au régiment de Chartres, infanterie, à présent major, commandant le corps des volontaires d'Afrique.		
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel d'infanterie. La seconde, en la dernière qualité susdite.		
CLERC DE MAZEROLLES (Pierre), 34. <i>G.</i> 1780		600
Capitaine attaché au régiment royal Hesse-Darmstadt.		
En considération de son zèle et de ses talents.		
CLERGEAU (François), 60. <i>M.</i> 1776		750
Ci-devant sous-commissaire de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux du port de Rochefort.		
En considération de ses services.		
CLERMETZ (Anne de), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 260; 2 ^o 1765; 800		1,060
Capitaine réformé au régiment des carabiniers.		
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements de réforme.		
CLERGUE DE DURFORT (Joseph), 75. <i>G.</i> 1759.		650
Y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de major du régiment de Guyenne.		
CLOCHET (François), 55. <i>M. du R.</i> 1768		000
Ancien cocher du roi.		
En considération de ses services.		
CLUZEAU (Jean), 77. <i>M. du R.</i> 1775		600
En considération de ses services en qualité de chirurgien du roi.		
COCHART DE GRANVAL (Jean), 68. <i>G.</i> 1772		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine de dragons dans la légion de Flandre.		
COCHET (Demoiselle de Baize, veuve), 41. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778 et 1779, 300; 2 ^o 1786, 300		600
La première, sans retenue, faisant moitié de celle de 600 livres, accordée tant à ladite veuve, qu'à sa belle-fille, pour les aider à subsister. La seconde, aussi sans retenue, faisant l'autre moitié de ladite pension de 600 livres, dont ladite veuve Cochet est entrée en jouissance par le décès de sa belle-fille; le tout en considération des services de feu son mari, valet de chambre de Madame Louise de France.		
COCHIN (Charles), 74. <i>M. du R.</i> 1773.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de conseiller de l'Académie royale de peinture et sculpture.		
COCHOIS (Etienne), 53. <i>M. du R.</i> 1787		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de dessinateur des bâtiments du roi.		
COETLOURY (Benjamin de), 49. <i>G.</i> 1777.		1,000
Capitaine attaché au régiment royal-Picardie, cavalerie.		
A titre d'appointements, dont il cessera de jouir lorsqu'il sera remplacé.		

A reporter. 947,197 livres.

	<i>Report.</i>	947,197 livres.
COGUET (Demoiselle Marie Dausseur, épouse du sieur), 43. <i>M. du R.</i> 1778 . . .		600
Cette pension, qui est sans retenue, a été distraite des appointements de 1,800 livres conservés à son mari, vétéran de la musique du roi, et doit rentrer dans lesdits appointements, dans le cas où il survivrait à son épouse.		
COHORN DE LIMON, comte de Palun, 64. <i>G.</i> 1780		800
Pour sa retraite, en qualité de capitaine réformé du régiment de Conti, cavalerie.		
COIFFIER DE BREUVILLE (Henri), 54. <i>M.</i> 1776.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré. En considération de ses services.		
CALABEAU DE RIGNEUX (Claude), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 520; 2 ^o 1776, 600.		1,120
Ancien capitaine au régiment de Bourbonnais, et ensuite lieutenant commandant pour le roi à Valence en Dauphiné. La première, y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en la première qualité. La seconde, en la même considération et pour sa retraite en la dernière qualité.		
COLART (Jean), 54. <i>M. du R.</i> 1787		700
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de porteur de chaise du roi.		
COLERUS (Christian), 77. <i>G.</i> 1763		600
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment royal-Allemand.		
COLIGNON (Jean), 75. <i>M. du R.</i> 1785		647
Pour sa retraite, en qualité de portefaix de la chambre de Madame Elisabeth de France.		
COLINET (Jean), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1779, 800.		1,000
Lieutenant avec rang de capitaine, retiré, du régiment de Sonnenberg. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
COLINS (Demoiselle Marie-Nicole Moreau, veuve du sieur), 70. <i>Af. E.</i> 1784 . . .		1,000
En considération de cinquante années de travail de feu son mari dans le département politique.		
COLINS (Marie-Thérèse-Henriette de), 47. <i>Af. E.</i> 1764 et 1773.		1,000
Faisant partie de celle de 3,000 livres, accordée à son père pour récompense de la traduction qu'il a faite du grand ouvrage d'Aitzema, et dont il a donné plusieurs volumes d'extraits relatifs aux affaires politiques, à la marine et au commerce.		
COLLA DE PRADINE DE VAUROUX (Louis de), 47. <i>M.</i> 1778.		600
Lieutenant de vaisseau, retiré. En considération de ses services.		
COLLARD (Demoiselle Rosalie Arnould, épouse du sieur), 48. <i>M. du R.</i> 1779 . .		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements; sans retenue, à titre de retraite, en considération de ses services, en qualité de musicienne de la chambre du roi.		
COLLAS (Demoiselle Clavel), 32. <i>M.</i> 1783		600
En considération de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
COLLASSEAU (Henri), 57. <i>G.</i> 1776		800
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine de canonniers au régiment de Besançon du corps royal de l'artillerie.		
COLLASSEAU DE LA MARCHE FOLLIÈRE (Prosper), 56. <i>G.</i> 1776		800
Même considération que ci-dessus.		
COLLENEL (Jean), 40. <i>F.</i> 1783.		1,000
Avocat général au parlement de Nancy. En considération de ses services.		
COLLET DE VALDAMPIERRE (Guillaume), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1777, 800. . .		1,100
Premier lieutenant au régiment de Jarnac, dragons, avec rang de capitaine. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, et pour sa retraite.		

A reporter. 961,364 livres.

	<i>Report.</i>	961,364 livres.
COLLIAT (Jean-Baptiste), 73. F. 1788.		600
Sans retenue; en considération de ses services pendant seize années et à titre de retraite, en qualité de ci-devant commis ambulante de l'administration de la loterie royale de France.		
COLLIETTE DE LESCANVILLE (Claude), 62. G. 1774		1,100
A titre d'appointements et pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Saintonge, avec rang de lieutenant-colonel.		
COLLIN DE LA MINIÈRE (François), 59. G. 1783		600
Ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux de l'Orléanais. En considération de ses services et pour sa retraite.		
COLLIN (Gilles), 66. G. 1 ^o 1776, 600; 2 ^o 1779, 200.		800
Ancien chirurgien-major du régiment de Nassau-Sarbruck. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et par augmentation à la précédente.		
COLLIN, dit Mazières. (Demoiselle Anquetil, veuve de), 71. M. du R. 1 ^o 1775, 395; 2 ^o 1783, 600		995
La première, pour lui tenir lieu de la nourriture dont elle jouissait en qualité de femme de chambre des Enfants de France. La seconde, en considération des services de feu son mari, ci-devant porte faix de la chambre des Enfants de France.		
COLLOT DE SAULX (Ignace), 54. G. 1788.		900
Ancien brigadier des gardes du corps de Monseigneur comte d'Artois. En considération de ses services et pour sa retraite.		
COLLOT (Georges), 39. G. 1 ^o 1778, 600; 2 ^o 1779, 400.		1,000
La première, à titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au corps des hussards. La seconde, à titre d'augmentation auxdits appointements.		
COLMAR (Henri), 52. G. 1771.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité d'ancien commis dans les bureaux de ce département.		
COLMONT DE VAULGRENANT (Henri), 53. G. 1 ^o 1763, 36; 2 ^o 1767, 600		636
Ancien capitaine au régiment de Berry, cavalerie. La première, pour lui tenir lieu d'une année d'intérêts d'arrérages d'une pension de 600 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, laquelle a été convertie en appointements. La seconde, faisant l'objet de ladite conversion.		
COLNET (Demoiselle Evrard, veuve du sieur), 63. F. 1778.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lors du siège de Namur, en 1746.		
COLOM, Chevalier de la Tour de Beauzac, 65. G. 1780		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de l'Isle-de-France.		
COLON (Pierre), 51. G. 1787.		1,000
Ancien chirurgien-major des gendarmes du roi. En considération de ses services et pour sa retraite.		
COLONIA (Jean), 73. M. 1762		800
A titre d'appointements de réforme, en qualité d'écrivain principal de la marine.		
COLONNA-CECCALDI (François), 35. G. 1777		780
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de l'île de Corse.		
COLONNA (Silvio), 64. G. 1768		600
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine réformé du régiment royal-Corse.		
COMAS DE LA COMME (Jean-Baptiste), 65. G. 1786.		600
Ancien lieutenant en second au régiment d'infanterie de Bourbon. En considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 974,575 livres.

	<i>Report.</i>	974,575 livres.
COMBAREL DU GIBANEL DE VANÈGE (Jean), 29. <i>G.</i> 1783.		800
Sous-lieutenant au régiment de Savoie-Carignan. En considération des services de feu son père, maréchal de camp, premier aide-major des gendarmes de la garde du roi.		
COMBES (Demoiselle Louise de Saniard, veuve du sieur de), 80. <i>G.</i> 1763.		800
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son mari, ci-devant chef de brigade du corps royal de l'artillerie.		
COMBETTES DE LA BOURRELIE (Roch), 56. <i>G.</i> 1784.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Bresse, infanterie.		
COMEFFORD (Joseph, chevalier de), 84. <i>G.</i> 1753		1,000
A titre d'appointements de retraite, en qualité de ci-devant capitaine au régiment d'infanterie irlandaise de Bulkeley.		
COMEYRAS DE CAZALET (Jean), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 120; 2 ^o 1774, 200; 3 ^o 1775, 300.		620
Garde réformé de la compagnie de Villeroy des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme.		
COMMERSON (Anne-François de), 27. <i>M. du R.</i> 1774.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, membre de l'Académie des sciences.		
COMMIN (Élie), 76. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1781, 800.		1,000
Sommier du gobelet du roi. La première, portée dans un précédent brevet. La seconde, sans retenue, en considération de ses services en qualité de commis du bouteillier du chambellan de Sa Majesté.		
COMPAGNON DE THÉZAC (Étienne), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90; 2 ^o 1785, 800.		890
Ancien capitaine-commandant, avec rang de major, au régiment d'Artois, dragons. La première, pour lui tenir lieu des intérêts de 1,500 liv. d'arrérages qui lui étaient dus de la pension de 500 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Conti, dragons, et qui a été supprimée lorsqu'il a été replacé. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
COMPTE DE TALOBRE (Jean de), 38. <i>G.</i> 1785.		640
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment de Chartres, infanterie.		
COMTE (Joachim), 47. <i>M. du R.</i> 1782.		607
Pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité de clerc de chapelle de Madame Sophie de France.		
CONDAMINE DE LA GARDETTE (Pierre), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 150; 2 ^o 1777, 800.		950
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
CONDOM (Jean), 62. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Normandie.		
CONSTANT (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1786.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en second au régiment d'infanterie du Maine.		
CONTAT (Demoiselle Louise), 29. <i>M. du G.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
CONTAUD DE COUTANGE (Jean), 61. <i>G.</i> 1778.		1,000
Lieutenant-colonel du régiment du colonel-général de la cavalerie. A titre de gratification annuelle, en considération de ses services.		
CONTE DE SAINT-JUST (Jean) 56. <i>G.</i> 1788.		1,000
Ancien capitaine-commandant au régiment d'infanterie de Chartres. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CONWAY (Robert) 55. <i>G.</i> 1779. (mort).		800
En qualité de capitaine attaché au régiment d'infanterie irlandaise de Walsh.		
	<i>A reporter.</i>	988,882 livres.

	<i>Report.</i>	988,882 livres.
COPINGER VALTER, 70. <i>G.</i> 1765.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bulkeley.		
COQUARD DE KERNÉ (Charles-Jean), 51. <i>G.</i> 1784.		600
Ancien capitaine-commandant au régiment du colonel général de l'infanterie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
COQUARD DE CHÉRY (Armand-Jean), 49. <i>G.</i> 1789.		600
Ancien capitaine-commandant au régiment du colonel-général de l'infanterie; en considération de ses services, et pour retraite.		
COQUELIN DE LA TIOLAIS (Joseph-Antoine), 73. <i>G.</i> 1786.		840
Capitaine de flûte du département de Saint-Malo; en considération de ses services, et pour retraite.		
COQUEREL DUROZAY (Charles-Amable-César), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1777, 500.		800
Lieutenant au régiment royal-Normandie, cavalerie, avec rang d'aide-major. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
COQUEREL (Jacques-Vincent, Chevalier de), 68. <i>G.</i> 1779.		700
A titre d'appointements de retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Bourgogne, cavalerie, avec rang de capitaine.		
COQUERET (Demoiselle Thérèse Joubain, dame), 51. <i>G.</i> 1787.		600
Sans retenue; en considération des services du feu sieur Joubain, son père, qui avait été employé huit années dans les bureaux du département des affaires étrangères, en qualité de jurisconsulte.		
CORAL (Pierre de), 47. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de ci-devant capitaine au régiment d'Auvergne.		
CORBIN (Michel), 47. <i>M. du R.</i> 1779.		600
Gentilhomme-servant du roi; en considération de ses services.		
CORBY (Jean-Louis), 64. <i>G.</i> 1779.		1,000
En considération de ses services en qualité de commis retiré du département de la guerre.		
CORIOLIS (demoiselle Thérèse-Louise-Antoinette de Montcalm, épouse du sieur Marquis de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 650.		1,050
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi. La seconde, y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages, en la même considération.		
CORNEILLE (Demoiselle Claudine-Emilie), 10. <i>F.</i> 1 ^o 1783, 200; 2 ^o 1784, 400.		600
La première, en considération du nom du grand Corneille, son ancêtre, et par continuation de moitié de celle de 400 livres dont jouissait, pour récompense de ses services, feu Corneille, son père, ancien procureur du roi au grenier à sel d'Evreux.		
CORNEILLE (Demoiselle Marie-Thérèse), 14. <i>F.</i> 1 ^o 1783, 200; 2 ^o 1784, 400.		600
La première, en mémoire du nom du grand Corneille, son ancêtre. La seconde, à titre d'augmentation à celle ci-dessus.		
CORNETTE DE CELY (Louis-Nicolas), 45. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien capitaine-commandant au régiment royal-Pologne, cavalerie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
CORNIBERT DU COUDRAY (Philippe), 69. <i>G.</i> 1781.		700
En considération de ses services en qualité de capitaine, avec rang de major au bataillon de garnison du régiment de la marine, et pour sa retraite.		
CORNIC DU MOULIN (Pierre), 58. <i>M.</i> 1787.		840
Lieutenant de frégate, retiré; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
CORNILHE (Louis), 60. <i>G.</i> 1780.		500
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment d'Orléans, infanterie.		
CORNULIER DE LA CARATRIIS (Alexandre), 51. <i>G.</i> 1781.		600
A titre d'appointements, en qualité de ci-devant capitaine en second au régiment de Bourgogne, infanterie.		

A reporter. 1,001,712 livres.

	<i>Report.</i>	974,575 livres
COMBAREL DU GIBANEL DE VANÈGE (Jean), 29. <i>G.</i> 1783.		800
Sous-lieutenant au régiment de Savoie-Carignan. En considération des services de feu son père, maréchal de camp, premier aide-major des gendarmes de la garde du roi.		
COMBES (Demoiselle Louise de Saniard, veuve du sieur de), 80. <i>G.</i> 1763.		800
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son mari, ci-devant chef de brigade du corps royal de l'artillerie.		
COMBETTES DE LA BOURRELIE (Roch), 56. <i>G.</i> 1784.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Bresse, infanterie.		
COMEFFORD (Joseph, chevalier de), 84. <i>G.</i> 1753		1,000
A titre d'appointements de retraite, en qualité de ci-devant capitaine au régiment d'infanterie irlandaise de Bulkeley.		
COMEYRAS DE CAZALET (Jean), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 120; 2 ^o 1774, 200; 3 ^o 1775, 300.		620
Garde réformé de la compagnie de Villeroy des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme.		
COMMERSON (Anne-François de), 27. <i>M. du R.</i> 1774.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, membre de l'Académie des sciences.		
COMMUN (Élie), 76. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1781, 800.		1,000
Sommier du gobelet du roi. La première, portée dans un précédent brevet. La seconde, sans retenue, en considération de ses services en qualité de commis du bouteillier du chambellan de Sa Majesté.		
COMPAGNON DE THÉZAC (Étienne), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90; 2 ^o 1785, 800.		890
Ancien capitaine-commandant, avec rang de major, au régiment d'Artois, dragons. La première, pour lui tenir lieu des intérêts de 1,500 liv. d'arrérages qui lui étaient dus de la pension de 500 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Conti, dragons, et qui a été supprimée lorsqu'il a été remplacé. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
COMPTE DE TALOBRE (Jean de), 38. <i>G.</i> 1785.		640
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment de Chartres, infanterie.		
COMTE (Joachim), 47. <i>M. du R.</i> 1782.		607
Pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité de clerc de chapelle de Madame Sophie de France.		
CONDAMINE DE LA GARDETTE (Pierre), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 150; 2 ^o 1777, 800.		950
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
CONDOM (Jean), 62. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Normandie.		
CONSTANT (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1786.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en second au régiment d'infanterie du Maine.		
CONTAT (Demoiselle Louise), 29. <i>M. du G.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
CONTAUD DE COUTANGE (Jean), 61. <i>G.</i> 1778.		1,000
Lieutenant-colonel du régiment du colonel-général de la cavalerie. A titre de gratification annuelle, en considération de ses services.		
CONTE DE SAINT-JUST (Jean) 56. <i>G.</i> 1788.		1,000
Ancien capitaine-commandant au régiment d'infanterie de Chartres. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CONWAY (Robert) 55. <i>G.</i> 1779. (mort).		800
En qualité de capitaine attaché au régiment d'infanterie irlandaise de Walsh.		
	<i>A reporter.</i>	988,882 livres

	<i>Report.</i>	988,882 livres.
COPINGER VALTER, 70. <i>G.</i> 1765.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bulkeley.		
COQUARD DE KERNÉ (Charles-Jean), 51. <i>G.</i> 1784.		600
Ancien capitaine-commandant au régiment du colonel général de l'infanterie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
COQUARD DE CHÉRY (Armand-Jean), 49. <i>G.</i> 1789.		600
Ancien capitaine-commandant au régiment du colonel-général de l'infanterie; en considération de ses services, et pour retraite.		
COQUELIN DE LA TIOLAIS (Joseph-Antoine), 73. <i>G.</i> 1786.		840
Capitaine de flûte du département de Saint-Malo; en considération de ses services, et pour retraite.		
COQUEREL DUROZAY (Charles-Amable-César), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1777, 500.		800
Lieutenant au régiment royal-Normandie, cavalerie, avec rang d'aide-major. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
COQUEREL (Jacques-Vincent, Chevalier de), 68. <i>G.</i> 1779.		700
A titre d'appointements de retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Bourgogne, cavalerie, avec rang de capitaine.		
COQUERET (Demoiselle Thérèse Joubain, dame), 51. <i>G.</i> 1787.		600
Sans retenue; en considération des services du feu sieur Joubain, son père, qui avait été employé huit années dans les bureaux du département des affaires étrangères, en qualité de jurisconsulte.		
CORAL (Pierre de), 47. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de ci-devant capitaine au régiment d'Auvergne.		
CORBIN (Michel), 47. <i>M. du R.</i> 1779.		600
Gentilhomme-servant du roi; en considération de ses services.		
CORBRY (Jean-Louis), 64. <i>G.</i> 1779.		1,000
En considération de ses services en qualité de commis retiré du département de la guerre.		
CORLIOLIS (demoiselle Thérèse-Louise-Antoinette de Montcalm, épouse du sieur Marquis de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 650.		1,050
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi. La seconde, y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages, en la même considération.		
CORNEILLE (Demoiselle Claudine-Emilie), 40. <i>F.</i> 1 ^o 1783, 200; 2 ^o 1784, 400.		600
La première, en considération du nom du grand Corneille, son ancêtre, et par continuation de moitié de celle de 400 livres dont jouissait, pour récompense de ses services, feu Corneille, son père, ancien procureur du roi au grenier à sel d'Evreux.		
CORNEILLE (Demoiselle Marie-Thérèse), 14. <i>F.</i> 1 ^o 1783, 200; 2 ^o 1784, 400.		600
La première, en mémoire du nom du grand Corneille, son ancêtre. La seconde, à titre d'augmentation à celle ci-dessus.		
CORNETTE DE CELY (Louis-Nicolas), 45. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien capitaine-commandant au régiment royal-Pologne, cavalerie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
CORNIBERT DU COUDRAY (Philippe), 69. <i>G.</i> 1781.		700
En considération de ses services en qualité de capitaine, avec rang de major au bataillon de garnison du régiment de la marine, et pour sa retraite.		
CORNIC DU MOULIN (Pierre), 58. <i>M.</i> 1787.		840
Lieutenant de frégate, retiré; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
CORNILHE (Louis), 60. <i>G.</i> 1780.		500
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment d'Orléans, infanterie.		
CORNULIER DE LA CARATRIS (Alexandre), 51. <i>G.</i> 1781.		600
A titre d'appointements, en qualité de ci-devant capitaine en second au régiment de Bourgogne, infanterie.		

A reporter. 1,001,712 livres.

	<i>Report.</i>	1,001,712 livres.
CORRÈGES, sieur de Casebonne, 70. <i>G.</i> 1779.		720
Pour retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de royal-marine.		
COSNE (Charles-François de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o 1774, 700.		900
La première, en considération de ses services. La seconde, tant en considération de ses services, que pour sa retraite.		
COSNE (demoiselle Marguerite Dudoit, veuve), 57. <i>G.</i> 1779.		600
En considération des services de feu son mari; chef d'une brigade du corps royal de l'artillerie.		
COSSAUNE (Jean-Jacques de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 150; 2 ^o 1784, 800.		950
Ancien brigadier dans la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, même considération, et pour sa retraite.		
COSSON DE GUIMPS (François), 29. <i>G.</i> 1781.		600
En qualité de capitaine attaché au régiment de la reine, cavalerie, pour lui donner le moyen de se soutenir au service.		
COSSON, sieur de la Tour (Guillaume), 77. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés en qualité de capitaine réformé des grenadiers royaux de la Martinique, avec rang de lieutenant-colonel.		
COSSON, sieur Défilliette (Nicolas), 86. <i>G.</i> 1779.		600
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de cavalerie d'Harcourt.		
COSTA, sieur de Castellana (Philippe), 49. <i>G.</i> 1779.		800
Major d'infanterie, ci-devant attaché à la légion du Dauphiné; en considération de ses services.		
COSTE (Pierre-Antoine-Sébastien), 48. <i>M. du R.</i> 1781.		1,000
Pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon du serdeau de Mesdames de France.		
COSTEL, sieur de Frondine (Amable), 50. <i>G.</i> 1788		666
Ancien capitaine-commandant de grenadiers au régiment de Chartres, infanterie, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
COSTÈS (D ^{lle} Marguerite-Geneviève Terrier, veuve du sieur de), 87. <i>G.</i> 1779.		600
A titre de gratification annuelle, en considération des services de son second mari, le sieur de Costès, colonel d'infanterie, et directeur des fortifications de la Guyenne et des Pyrénées.		
COSTON (Charles-Louis de), 48. <i>G.</i> 1779		600
En qualité de capitaine-commandant au régiment de la Couronne.		
COTHEREAU DE GRANDCHAMP (Antoine), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1775, 490.		690
Mousquetaire. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, à titre d'appointements dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
COTHEREAU DE GRANDCHAMP (Joseph), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 212; 2 ^o 1775, 490		702
Mousquetaire. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité, à titre d'appointements dont le sieur Cothereau cessera de jouir lors de son remplacement.		
COTOLENDY (François-Joseph), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 708; 2 ^o 1778, 300.		1,008
Ancien maréchal des logis de la compagnie des cheveu-légers de Berri, du corps de la gendarmerie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
COTTEREAU (Louis), 54. <i>G.</i> 1787.		600
Chirurgien du bourg de Choisy; pour lui conserver la jouissance de la grâce que Sa Majesté lui avait accordée sur les dépenses de son château de Choisy, dont elle a ordonné la suppression.		

▲ *reporter.* 1,013,748 livres.

	<i>Report.</i>	1,013,748 livres.
COTTIN, sieur de la Thuillerie. (Jean-Jacques), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 108 ; 2 ^o 1787, 750		838
La première, pour tenir lieu des intérêts de 1,800 livres d'arrérages qui lui étaient dus d'une pension de 600 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé, au régiment royal-cravattes, cavalerie.		
La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
COUCÉ DE LUSIGNAN (René), 61. <i>G.</i> 1777.		800
A titre de gratification annuelle pour lui tenir lieu de logement, en qualité de major de la ville de Brest.		
COUCY (Jean-Baptiste-Georges de), 48. <i>G.</i> 1778.		600
Pour lui tenir lieu des appointements de 600 livres qui lui ont été accordés en qualité de capitaine attaché au régiment de la reine, cavalerie.		
COUDENHOVE (Louis-Ferdinand-Joseph), 63. <i>G.</i> 1763.		800
Pour lui tenir lieu des appointements de 800 livres qui lui ont été accordés en qualité de capitaine au régiment d'infanterie liégeoise de Vierset.		
COUDREAU (Jean-André), 56. <i>G.</i> 1782		600
Ci-devant major au corps royal du génie ; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
COUÉ DU BROSSAY (Vincent-François-Hyacinthe), 76. <i>G.</i> 1780.		600
Pour retraite ; en qualité de major du régiment de la reine, infanterie.		
COUESPEL (François-Antoine), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 496 ; 2 ^o <i>idem</i> , 400		896
Ancien capitaine au régiment de Berry, infanterie. La première, en considération de ses services et de ses blessures. La seconde, pour sa retraite.		
COUET (Jean-François), 59. <i>G.</i> 1780		800
En qualité de capitaine en second de grenadiers au régiment de Piémont.		
COUET (D ^{lle} Monique-Nicole de Montigny, veuve), <i>G.</i> 53. 1785		800
En considération des services de son mari, ci-devant lieutenant-colonel du régiment royal-Auvergne, infanterie, avec rang de colonel.		
COUETTE (Jean-Noël), 60. <i>F.</i> 1788.		600
Sans retenue ; ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France ; en considération de 21 années de services, et à titre de retraite en la susdite qualité		
COUGNY (Louis de), 71. <i>G.</i> 1779		636
Ancien capitaine au régiment royal-Champagne, cavalerie ; en considération de ses services.		
COUGOUL (Annet-Joseph), 66, <i>G.</i> 1785.		600
Ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes de Flandre ; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
COUILLARD (D ^{lle} Antoinette-Marie-Anne Antoine, veuve), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 500 ; 2 ^o 1736, 590		1,090
La première, en considération des services de son mari, en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
La seconde en considération des services du père de son mari, valet des épagneuls de la chambre du roi.		
COULON, sieur de la Grange (Jean-Baptiste), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300 ; 2 ^o 1775, 660		960
La première, en considération de ses services, en qualité de sous-brigadier des mousquetaires. La seconde, pour sa réforme, en ladite qualité.		
COUPERIN (D ^{lle} Elisabeth-Antoinette Blanchet, veuve), 60. <i>M. du R.</i> 1789.		600
En considération des services de son mari, organiste de la chapelle, musique du roi.		
COUPIGNY D'HENU (Joseph-Maximilien), 51. <i>G.</i> 1783		600
Pour lui tenir lieu des appointements de 600 livres qui lui ont été accordés en qualité de sous-lieutenant attaché au régiment du colonel général de la cavalerie.		
COUPPÉ (Demoiselle Marie-Angélique), 56. <i>M. du R.</i> 1780.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été conservés à titre de retraite, en considération de ses services, en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		

A reporter. 1,026,588 livres.

	<i>Report.</i>	1,026,588 livres.
COURBE (Étienne-François de), 63. <i>G.</i> 1770		600
Pour lui tenir lieu des appointements de 600 liv. qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie.		
COURBON, sieur du Moulin (Jacques de), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1749, 150; 2 ^o 1782, 450		600
La première, en qualité de lieutenant réformé du régiment de Languedoc. La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
COURCY, sieur d'Herville (Louis-Jacques), 49. <i>G.</i> 1786.		666
Ancien capitaine commandant au régiment de Languedoc, infanterie; en considération de ses services, et pour retraite.		
COURCY (Pierre-François de), 68. <i>G.</i> 1756 et 1758.		944
Ancien capitaine au régiment de Bourgogne, cavalerie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
COURDIER (François), 50. <i>G.</i> 1779.		600
A titre d'appointements, en qualité de ci-devant capitaine de remplacement au régiment des chasseurs à cheval de la Guyenne, aujourd'hui chasseurs des Pyrénées.		
COURDOUMER (D ^{ne} Jeanne Mollerat, veuve), 60. <i>G.</i> 1778		680
En considération des services de son mari, commissaire-ordonnateur des guerres.		
COURDOUMER (Demoiselle Marie), 33. <i>M. du R.</i> 1780		800
En considération des services du feu sieur de Courdoumer, son oncle, premier valet de garde-robe du roi.		
COURNUAUD, sieur de Fonbourgarde (Jean-Jacques de), 73. <i>G.</i> 1761.		650
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Normandie.		
COURPON (Jean-Guillaume de), 60. <i>G.</i> 1782.		900
Ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment Dauphin, cavalerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
COURTADE (Jean-Pierre de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 90; 2 ^o 1779, 1,000		1,090
Avocat en parlement, ancien capitaine de cavalerie. La première en considération de ses services. La seconde, en même considération et pour retraite.		
COURTEN (D ^{ne} Marie-Jeanne Duchemin, veuve), 50. <i>G.</i> 1780.		600
En considération des services de son mari, ancien capitaine avec rang de lieutenant-colonel au régiment suisse de Courten.		
COURTIN, sieur Dussy (Antoine-Pierre), 68. <i>G.</i> 1779		708
Ancien capitaine au régiment de cavalerie de Bourbon-Busset; en considération de ses services, et pour retraite.		
COURTIN DU SAULSOY (D ^{ne} Catherine-Henriette), 38. <i>M. du R.</i> 1780.		600
En considération des services de feu son père, écuyer du roi.		
COURTIN, sieur de Tangeux (Éléonore-Pierre), 53. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 510.		710
Mousquetaire réformé de la seconde compagnie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
COURTOIS (Claude-Charles), 82. <i>G.</i> 1779.		800
Pour lui tenir lieu des appointements de 800 livres qui lui ont été accordés pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'infanterie allemande de Bentheim.		
COURTOIS (D ^{ne} Marie-Catherine), 41. <i>M. du R.</i> 1787.		600
A titre de retraite, en qualité de femme de garde-robe de monseigneur le Dauphin.		
COURVOISIER (Pierre-Joseph), 69. <i>G.</i> 1779.		600
Ancien lieutenant au régiment suisse d'Eptingen; en considération de ses services.		
COURVOL (Pierre de), 44. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 200; 2 ^o 1788, 500		700
La première, en considération des services de feu son père, ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, en considération de ses services, en qualité de capitaine commandant au régiment de Saintonge.		

A reporter. 1,039,436 livres.

	<i>Report.</i>	1,039,436 livres.
COUS (Henri de), 67. <i>M.</i> 1780.		1,000
Ancien lieutenant de port à la Martinique; tant en considération de ses services que de ses pertes.		
COUSIN, sieur de la Tourfondue (Gilbert), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 415.		615
La première, en considération de ses services, en qualité de gendarme de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour sa réforme.		
COUSIN (Jacques), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1778, 730.		930
Ancien cocher de la petite écurie du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en même considération.		
COUSSIER (Jean-Pierre de), 59. <i>G.</i> 1786.		650
Ancien capitaine au régiment de Neustrie; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
COUSTANT, sieur de Milleret (Pierre), 75. <i>G.</i> 1784.		900
Ancien chirurgien major de l'hôpital d'Oleron; en considération de 56 années de services, et pour sa retraite.		
COUSTEAU DE LA BARRÈRE (Anne-Jacques-François), 60. <i>M. du R.</i> 1780.		600
Valet de chambre du roi, en considération de ses services, et notamment de son voyage à Lyon pour Madame comtesse d'Artois.		
COUSTIN DE DUMASNADAU, comte d'Oradour (François), 42. <i>G.</i> 1780.		800
Pour lui tenir lieu de la pension de pareille somme accordée sur la cassette de Monsieur.		
COUTÉ (Jean), 36. <i>M. du R.</i> 1787.		657
A titre de retraite, en qualité de portier de la petite écurie du roi.		
COUTELLE (Charles-Georges), 62. <i>M. du R.</i> 1786.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de tapissier du garde-meuble.		
COUTEROT (Hubert), 57. <i>G.</i> 1780.		600
En considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine des troupes du Canada, et à présent capitaine au bataillon de garnison de Nivernois.		
COUTURE (Alexandre-Sébastien), 39. <i>F.</i> 1788.		1,000
En considération de ses services, en qualité de commis dans les bureaux du contrôle général des finances.		
COUTURRIER sieur de Sainte-Jeamme (Louis-Claude de), <i>G.</i> 1 ^o 1760, 330; 2 ^o 1767, 600.		930
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
CRABOUILLET (Ponce), 29. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de valet de pied de la reine.		
CRAMAIL (Claude), 80. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1760, 800; 3 ^o 1770, 300; 4 ^o 1757, 38.		1,038
La première, en considération de ses services, en qualité de chef d'échan-sonnerie bouche du roi. La seconde, en qualité d'aide des extraordinaires pendant les voyages de Sa Majesté. La troisième, en qualité d'écuyer en la cuisine bouche du roi. La quatrième, pour lui tenir lieu des récompenses dont il jouissait en qualité d'aide de cuisine de feu Madame la Dauphine.		
CRAMEZEL DE KERHUÉ (Michel), 51. <i>G.</i> 1785.		600
Capitaine de vaisseau, en considération de ses services.		
CREAGH (Pierre de), 78. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été adjugés, en qualité de capitaine réformé du régiment de Lally.		
CRECY (Ferdinand-Denis de), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 108; 2 ^o 1785, 950.		1,058
La première, pour lui tenir lieu d'arrérages qui lui étaient dus sur une pension de 600 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment royal-Normandie. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CLEMOUX DE LA BROUE DE VAREILLES (Demoiselle Anne), 25. <i>G.</i> 1779.		672
Pour n'en jouir qu'après le sieur de la Broue de Vareilles, son père, maréchal des camps et armées du roi, ci-devant lieutenant des gardes du corps de Sa Majesté.		

A reporter. 1,053,686 livres.

	<i>Report.</i>	1,053,686 livres
CREMOUX (Pierre-Bertrand), 59. <i>G.</i> 1779.		800
Ancien chirurgien-major du régiment Dauphin, infanterie. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CRENY (Alexandre-Constant), 64. <i>G.</i> 1781.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Normandie.		
CRENY (Antoine-André, chevalier de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 600; 2 ^o <i>idem</i> , 400.		1,000
La première, pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés en qualité de capitaine réformé des grenadiers de France. La seconde, à titre d'augmentation.		
CREPIN (Augustin), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 730; 2 ^o 1785, 270.		1,000
Garçon du garde-meuble en la grande écurie du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, pour sa retraite.		
CRESPIN (Demoiselle Anne-Barbe-Noël, veuve), 76. <i>G.</i> 1787 (<i>morte en 1790</i>).		800
En considération des services de son mari, ancien lieutenant pour le service du roi à Nancy. Sans retenue.		
CREST (Demoiselle Jeanne-Marie Ferrier, veuve), 63. <i>G.</i> 1787		1,000
En considération des services de son mari, ancien commissaire des ports et arsenaux de la marine à Toulon. Sans retenue.		
CRESTIN (Philippe-Joseph), 76. <i>G.</i> 1780.		800
En qualité de capitaine aide-major au régiment de Condé, cavalerie, et pour retraite.		
CRISTY (Claude-Louis), 68. <i>G.</i> 1780		1,000
Ancien commis du secrétaire d'État au département de la guerre, en considération de ses services et pour sa retraite. Sans retenue.		
CROCHART, sieur de Bourneuf (Joseph-Adrien de), 59. <i>G.</i> 1786.		800
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Beauce. En considération de ses services et pour sa retraite. Sans retenue.		
CROEZER (Benoît-Joseph de), 39. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 200; 2 ^o 1783, 400		600
Ancien capitaine en second au régiment d'infanterie d'Orléans. La première, en considération des services de feu son père, ancien major de Valenciennes. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CROISIER (François), 58. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Monsieur, infanterie. Sans retenue.		
GROISMARE (Ambroise-Charles de), 40. <i>G.</i> 1780.		1,000
En considération des services de feu son père, écuyer ordinaire, commandant la petite écurie de Sa Majesté. Sans retenue.		
CROISSET (Hugues), 37. <i>G.</i> 1781		800
Ancien commis de l'administration générale des finances. A titre de retraite, en considération de ses services. Sans retenue.		
CROSAT, Chevalier de Vaugrand (René-Fortunat), 54. <i>F.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Lorraine, infanterie. Sans retenue.		
CROSES DE PECHSIOIRA (Antoine-Augustin), 51. <i>G.</i> 1777.		600
Pour lui tenir lieu des appointements de 600 livres qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de Viennois.		
CROISEY (Michel-François-Balthazar-Melchior-Gaspard de), 37. <i>G.</i> 1779.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
CROSIER (Charles-Auguste), 41. <i>F.</i> 1788		700
Sans retenue, à titre de retraite en considération de ses services pendant 12 années, en qualité de ci-devant commis de la loterie royale de France.		
CROUY (Demoiselle Marie-Victoire Le Dreux, épouse du sieur), 32. <i>M. du R.</i> 1786.		1,000
En considération des services de son père, contrôleur des bâtiments du roi. Sans retenue.		

A reporter. 1,068,786 livres.

	<i>Report.</i>	1,068,786 livres.
CROVILLE (Jacques), 61. G. 1779		600
En considération de ses services, comme garçon du gobelet de Monseigneur le Dauphin.		
CROZE (demoiselle Barbe de Monteynard, veuve), 81. G. 1779.		800
En considération des services de son mari, ancien cheveu-léger de la garde ordinaire du roi.		
CROZE (Guillaume-Etienne), 58. G. 1 ^o 1777, 500; 2 ^o 1770, 300.		800
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine de la compagnie des invalides de la marine. La seconde, tant pour ses blessures, que pour les services qu'il a rendus en qualité d'officier dans le bataillon de l'Inde.		
CRUDY (Pierre de), 59. G. 1 ^o 1767, 400; 2 ^o 1776, 200		600
La première, pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Guyenne. La seconde, à titre de gratification annuelle en la qualité ci-dessus, dont il doit cesser de jouir en cas qu'il soit replacé.		
CUDEL, sieur des Guichard (Jean-François de), 53. G. 1 ^o 1769, 100; 2 ^o 1789, 1,000		1,100
Ancien brigadier des gardes du corps. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
CUDEL (François), 53. G. 1779		1,000
Sans retenue; pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie de Penthièvre.		
CUDEL (Guillaume), 57. G. 1 ^o 1774, 120; 2 ^o 1785, 800		920
Ancien brigadier des gardes du corps. La première, en considération de ses services. La seconde, pour la même considération et pour retraite.		
CUERS, sieur de Cogolin (Joseph), 51. G. 1778.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CUGNAC (Sébastien), 49. G. 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1789, 800.		900
Ancien capitaine commandant au régiment royal-vaissaux. La première, tant en considération de ses services, que pour lui faciliter les moyens de les continuer. La seconde, tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services que pour sa retraite.		
CUGNOT (Nicolas-Joseph de), 64. G. 1779		600
Ingénieur-mécanicien. En considération de ses services et des découvertes qu'il a faites pour le service de l'artillerie.		
CUINGHIEN (François-Joseph de), 66. G. 1774		600
Maréchal des logis, retiré, de la compagnie des gendarmes de la reine, en considération de ses services et pour retraite.		
CULON DE VILARSON (Demoiselle Marie-Jeanne de la Vernie, veuve), 71. G. 1780.		600
Sans retenue; pour les services de son mari, en qualité d'ancien lieutenant au corps royal de l'artillerie, et pour retraite.		
CUNNINGHAM (Eugène), 80. G. 1 ^o 1772, 500; 2 ^o 1778, 150		650
Ancien aumônier du régiment irlandais de Clarc. La première, en considération de ses services. La seconde, tant en considération de ses services qu'à cause de son peu de fortune.		
CUNY (Gaspard-Joseph de), 71 G. 1779.		800
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés en qualité de major réformé du régiment royal-Lorraine, infanterie.		
CUNY (Nicolas de), 60. G. 1783		700
Ancien premier lieutenant au régiment royal-Dauphin, cavalerie. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CUPIS (Marc-Suzanne de), 59. G. 1789		600
Ancien premier lieutenant de maréchaussée. En considération de 30 années de services et pour retraite.		
CUREMOND, sieur de la Cotte (Jean de), 69. G. 1779.		700
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de royal-cavalerie.		

A reporter. 1,081,556 livres.

	<i>Report.</i>	1,081,556 livres.
CURIE (Pierre-Etienne), 45. G. 1779		600
En qualité de capitaine attaché au régiment de royal-Bavière. Sans retenue.		
CURSAY (Jean-Eutrope de), 60. G. 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1775, 500.		600
Porte-étendard réformé des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme.		
CURSOL (Joseph, chevalier de), 72. G. 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Picardie.		
CUSIN (Charles-François), 51. G. 1783		600
Commis au bureau des haras, en considération de ses services. Sans retenue.		
CUSTINE (Joseph-Nicolas de), 71. G. 1779		708
Ancien capitaine au régiment royal-Piémont, cavalerie. En considération de ses services et pour sa retraite.		
CUTTOLY (Joseph-Marie), 33. G. 1 ^o 1783, 400; 2 ^o 1786, 400.		800
Garde du corps du roi. En considération des preuves que feu son père avait données de son zèle pour le roi, dans l'isle de Corse. La seconde, pour l'aider à se soutenir au service.		
CUVIER (Georges), 73. 1779.		800
Ancien lieutenant au régiment suisse de Waldner, à titre de gratification annuelle en considération de ses services et pour retraite.		
CUVILLIER (Demoiselle Rose-Marie-Anne Valliet, veuve du sieur Gabriel-Marie), 43. G. 1780.		800
En considération des services de feu son mari, médecin de la marine, à Rochefort. Sans retenue.		
CUZAGNE (Demoiselle Elisabeth-Catherine de), 54. G. 1 ^o 1759, 400; 2 ^o 1761, 472		872
Sans retenue. La première, en considération des services de sa famille et de sa conversion à la religion catholique. La seconde, à titre de subsistance en considération des services du feu sieur de Guzagne, son oncle, maréchal des corps et armées du roi.		
CUZAGNE (Demoiselle Marie-Anne), 47. G. 1 ^o 1759, 400; 2 ^o 1761, 472		872
La première, à titre de subsistance, tant pour elle que pour sa sœur, en considération des services de leur famille et de leur conversion à la religion. La seconde, à titre de subsistance, en considération des services de son oncle, maréchal des camps et armées du roi.		
CYMON (Jacques-Eléazar, sieur de Beauvol), 58. G. 1779		800
En considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau.		
CYRESME, sieur de Beauville. (Louis-François-Auguste), 51 M. 1785.		1,000
Lieutenant de vaisseau, retiré, en considération de ses services et pour retraite. Sans retenue.		

D

D'ADRE, sieur de la Cotte (François), 62. G. 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal-Comtois.		
DAGOBERT, sieur de Groucy (Gabriel-Charles), 46. G. 1787		600
Ancien capitaine commandant au régiment royal-Italien. En considération de ses services et pour sa retraite. Sans retenue.		
DAGUET (Charles-Gervais), 54. G. 1779		600
Commissaire ordinaire des guerres, en considération de ses services. Sans retenue.		
DAHLSTIERNA (Alexandre-Maximilien de), 52. G. 1783.		800
Ancien capitaine commandant au régiment royal-Suédois, en considération de ses services.		

A reporter. 1,094,008 livres.

	Report.	1,094,008 livres.
DAIGNAN (Guillaume), 57. G. 1 ^o 1777, 200; 2 ^o 1786, 400		600
Médecin-consultant des camps et armées du roi. La première, en considération de ses services, à titre de gratification annuelle. La seconde, pour même considération.		
DAILLIEZ (François-Joseph), 47. G. 1789		1,000
En considération de ses services en qualité de l'un des chirurgiens du roi; sans retenue.		
DALAIN (Nicolas), 67. F. 1780		800
En considération de ses services en qualité d'ancien contrôleur des vingtièmes.		
DALLARD DE SAINTE-MARIE (Demoiselle Jeanne-Angélique Carrerot), 56. M. 1779.		600
En considération des anciens services de son mari, en qualité de colonel d'artillerie dans les colonies.		
DALMAS (Demoiselle Marie-Thérèse de Dreux, épouse du sieur), 36. M. du R. 1786.		1,000
En considération des services de son père, ancien contrôleur des bâtiments du roi; sans retenue.		
DALTON (Guillaume), 55. G. 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Berwick; sans retenue.		
DAMAS (Louis-Alexandre-Victoire, Chevalier de), 51 G. 1782.		900
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau et pour retraite; sans retenue.		
DAMAS (Demoiselle Marie-Rosseline d'Arcy de la Varenne, épouse du sieur comte de), 63. M. 1779.		944
En considération des services du feu sieur comte de Vence, capitaine de vaisseau, son grand-père. On observe que ladite demoiselle de la Varenne a obtenu l'assurance d'une pension de 1,000 livres, accordée à sa mère, en considération des services de feu son frère, lieutenant-général des armées du roi.		
DAMAS, sieur d'Audour (Matthieu-Claude), 79 G. 1779.		708
Ancien capitaine au régiment du mestre de camp général de la cavalerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DAMPIERRE (Demoiselle Marie-Rose de), M. du R. 1779.		944
En considération des services du feu sieur de Dampierre, son oncle, gentilhomme des chasses de Sa Majesté.		
DANCET (Léonor), 54. G. 1786		1,100
Ancien capitaine commandant au régiment du colonel général des dragons; en considération de l'ancienneté de ses services et pour sa retraite.		
DANGER (Pierre), 29. F. 1787		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant commis des finances au département des fermes.		
DANICAN, sieur de Philidor (François-André), 63. M. du R. 1779.		1,000
En considération de plusieurs ouvrages par lui mis en musique et exécutés à la cour; sans retenue.		
DANICAN, sieur de Philidor (Claude-François), 55. M. du R. 1788		600
Commis principal au bureau du département de la maison du roi; en considération de ses services.		
DANICAN, sieur de Philidor (Demoiselle Jeanne Maillard, veuve du sieur Nicolas), 81. M. du R. 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1770, 600.		900
La première, à titre de subsistance, en considération des services de son mari. La seconde, sans retenue, pour l'indemniser de la perte de deux charges dont était pourvu ledit sieur son mari.		
DANIEL, sieur Dartimont (François), 57. G. 1788.		800
Ancien brigadier des gardes du corps; en considération de ses services et pour retraite; sans retenue.		

A reporter. 1,107,504 livres.

	<i>Report.</i>	1,107,504 livres.
DANIEL DE BOISDEMETS (Auguste), 28. <i>G.</i> 1790.		750
Vicaire général du diocèse de Rouen. Cette pension fait partie de celle de 3,000 livre assurée après décès aux cinq enfants mâles du sieur Claude-Daniel de Boisdemets, lieutenant-général des armées du roi avec réversibilité entre eux par portion égale jusqu'au dernier survivant.		
DANIEL DE BOISDEMETS (Armand), 34. <i>G.</i> 1790.		750
Capitaine au régiment de chasseurs à cheval de Normandie. Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
DANIEL DE BOISDEMETS (Alexandre), 24. <i>G.</i> 1790.		750
Lieutenant des vaisseaux du roi au département de Brest. Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
DANIEL DE BOISDEMETS (Alphonse), 31. <i>G.</i> 1790.		750
Capitaine au régiment des dragons de Lorraine. Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
DANIS (François), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 200; 2 ^o 1787, 730.		930
La première, en considération de ses services en qualité de valet de pied du roi. La seconde, sans retenue, à titre de retraite.		
DARASSUS, sieur de l'Isle (Antoine-François), 56. <i>G.</i> 1784.		600
Ancien brigadier des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour retraite; sans retenue.		
DARBO, sieur de Cazaubon (Pierre), 62. <i>G.</i> 1781.		720
Ancien capitaine en second au régiment de Blaisois; en considération de ses services et pour sa retraite; sans retenue.		
DARE (Gervais-François-Guillaume), 69. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite, en qualité de chirurgien-major au régiment de Besançon du corps royal d'artillerie.		
DAREAU (Claude), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 224; 2 ^o 1775, 200; 3 ^o <i>idem</i> , 665.		1,089
Sous-brigadier réformé des gendarmes de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération. La troisième, pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de gendarme réformé.		
DARGENT (Pierre-Louis-Etienne), 57. <i>F.</i> 1784.		1,000
Ingénieur des ponts et chaussées; en considération de vingt-quatre années de services, et comme inspecteur des ponts et chaussées; sans retenue.		
DARNAUD (Joseph-François-Jacques), 62. <i>G.</i> 1779.		600
Capitaine au bataillon de garnison de Vivarais. Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Beaujolais; sans retenue.		
DARNAULT, sieur de Sarasignac (Joseph-Marie), 73. <i>G.</i> 1779.		756
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Talaru; en considération de ses services, de ses blessures et pour sa retraite		
DARRAC DE VIGNES (Charles-Daniel), 47. <i>M.</i> 1785.		800
Capitaine de vaisseau du département de Rochefort; en considération des services qu'il a rendus dans l'Inde.		
DARRAS (Jean-André), 57. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 24; 2 ^o 1785, 900		924
La première, sans retenue, en qualité de l'un des anciens valets de pied de la feue reine. La seconde, sans retenue, à titre de retraite en qualité de l'un des grands valets de pied de la reine.		
DARRAS (Jean), 52. <i>M.</i> 1790		900
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de valet de pied de la reine.		
DARRIBAT (Jean-Étienne), 55. <i>G.</i> 1783		600
Ancien premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment de Lorraine, dragons. En considération de ses services et pour retraite; sans retenue.		

A reporter. 1,120,023 livres.

	<i>Report.</i>	1,120,023 livres.
DARRIDOTE, sieur Guinarte (Jean), 47. <i>G.</i> 1780.		800
Pour retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Neustrie; sans retenue.		
DARY, sieur d'Ernemond (Florimond-Quentin), 53. <i>G.</i> 1782		1,000
Ancien capitaine commandant de grenadiers dans le régiment de Bourbon, en considération de ses services et pour retraite; sans retenue.		
DAUBENTON (Demoiselle Marie-Adelaïde Bouttevilain de la Ferté, veuve du sieur Edme-Louis), 41. <i>G.</i> 1787		800
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien garde et sous-démonstrateur d'histoire naturelle.		
DAUDICHON (Étienne), 63. <i>G.</i> 1779.		800
Pour retraite en qualité de capitaine au bataillon de garnison de royal; sans retenue.		
DAUGES (Demoiselle Angélique), 52. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1782, 600; 2 ^o 1786, 400.		1,000
La première, sans retenue, en qualité de baigneuse de feu Madame Sophie de France. La seconde, en considération de ses services en qualité de baigneuse de Madame Adélaïde de France; sans retenue.		
DAUPHIN DE LEYVAL (Augustin), 45. <i>G.</i> 1786		1,000
Premier lieutenant de grenadiers au régiment des gardes françaises, avec rang de mestre de camp, tant en considération de ses services que de ceux de son père, ancien inspecteur de maréchaulsée.		
DAUPHIN (César-Michel), 67. <i>G.</i> 1779.		900
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine aide-major au régiment royal cravattes.		
DAUPHIN, sieur de Goursac (Pierre), 54. <i>M.</i> 1 ^o 1763, 236; 2 ^o , 1777, 540.		776
Ancien cheveu-léger de la garde ordinaire du roi, et à présent écuyer Sa Majesté. La première, en considération des ses services. La seconde, pour lui tenir lieu d'une paie de cheveu-léger réformé.		
DAUTEMAR D'ERVILLÉ (Alexandre-Jean-Baptiste), 33. <i>G.</i> 1786.		1,000
Lieutenant en premier au régiment de royal-Suédois, en considération des services de son père, intendant des armées du roi, et chef d'un des bureaux du secrétaire d'État, sans retenue.		
DAUVERT (Alexis), 69. <i>G.</i> 1779.		600
A titre d'appointements conservés en qualité de premier commis de la fourrière du feu roi de Pologne		
DAVID (Demoiselle Anne-Marie-Elisabeth), 53. <i>G.</i> 1779.		600
Pour lui tenir lieu de gratification annuelle de pareille somme de 600 liv. qui lui a été accordée en considération des services de feu son père, colonel d'un régiment de hussards.		
DAVID DE LA MARTINIÈRE (François-Xavier), 56. <i>G.</i> 1779.		600
Capitaine retiré, du régiment de Brie, et à présent major du château d'Auxonne; en considération de ses services.		
DAVID DE CANADEAU (Demoiselle Jeanne-Michel Damain, veuve), 67. <i>F.</i> 1781.		600
En considération des services de feu son mari, premier subrécargue de de la compagnie des Indes.		
DAVID (Demoiselle Marie-Françoise Luthier, veuve), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 400; 2 ^o , 1751, 200.		600
La première, en considération des services de son mari, ancien commis du département de la guerre. La seconde, à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, lavandier du linge du corps du roi.		
DAVID DE PERDREAUVILLE (Philippe-Alphonse), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 400; 2 ^o 1770, 400		800
Ancien capitaine aide-major du régiment de Bourbonnais. La première, en considération de ses services. La seconde pour sa retraite.		
DAVOUT (Jean-François), 61. <i>G.</i> 1779.		944
Ancien capitaine au régiment des carabiniers de Monsieur; en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 1,122,843 livres.

	<i>Report.</i>	1,122,843 livres.
DAZILE (Jean-Barthélemi), 51. <i>M.</i> 1783.		800
Ancien médecin du roi à Saint-Domingue, tant en considération de ses services en qualité de chirurgien-major à l'Isle-de-France, que d'un ouvrage qu'il a fait sur la maladie des nègres.		
DEBACQ (François), 26. <i>M.</i> 1790		600
Sans retenue; en qualité de valet de pied de la reine.		
DEBAIN (Charles-Pierre), 54. <i>M. du R.</i> 1783		600
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de commis au dépôt de la marine du roi.		
DEBARNE (François de), 48. <i>F.</i> 1780		600
Mécanicien de Lyon, en considération de l'invention d'un rouet propre au dévidage de toute sorte de soie teinte.		
Moitié de cette pension est réversible à son épouse.		
DEBIDAS (Rémi), 80. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1782, 930; 2 ^o 1789, 200		1,130
Ancien cocher du roi en la petite écurie.		
La première, à titre de retraite, sans retenue. La seconde, à titre d'augmentation, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services; sans retenue.		
DEBIDAS (Rémi de), 34. <i>M. du R.</i> 1781.		820
A titre de retraite en qualité de sous-piqueur en la grande écurie du roi; sans retenue.		
DEBIEN (Antoine-Louis-François), 59. <i>G.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; pour lui tenir lieu des appointements de 1,000 livres qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Soissonnois.		
DECAEN (François-Gilles), 61. <i>G.</i> 1788		600
Sans retenue; ancien lieutenant en premier au régiment de cavalerie de Bourgogne, en considération de ses services et pour sa retraite.		
DECHAMPS (François-Charles), 57. <i>G.</i> 1779		600
Pour lui tenir lieu d'appointements de 600 livres, qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Chartres, infanterie.		
DECKERE D'ELVILLE (Noël-Louis-Joseph), 56. <i>G.</i> 1779		600
Pour lui tenir lieu des appointements de 600 livres, qui lui ont été accordés, en qualité de capitaine réformé au régiment des Deux-Ponts.		
DÉCOMPTE, chevalier de Taurier (Charles-Antoine), 64. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements de 600 livres, qui lui ont été accordés en qualité de capitaine-commandant au régiment de Bresse, avec rang de major.		
DECORCHE DE SAINTE-CROIX (Charles-Marie-Urbain), 72. <i>G.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de lieutenant des chasses de la capitainerie de Corbeil.		
DÉCOREIS (Charles), 67. <i>M.</i> 1786		840
Sans retenue; lieutenant de frégate, retiré, en considération de ses services et pour sa retraite.		
DÉCOUDIER (François-Léonard), 71. <i>G.</i> 1779		600
Ancien maréchal des logis des gendarmes de la reine; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DÉGUION DE GEIS, sieur de Pampellone (Jacques-Joseph), 51. <i>G.</i> 1779		800
Ancien capitaine d'artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DEHAIES, sieur de Montigny (François-Emmanuel), 46. <i>G.</i> 1781		600
Actuellement colonel dans les troupes des colonies; pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés en qualité de ci-devant capitaine dans la légion de Lorraine.		
DEIDIER (Martin), 57. <i>G.</i> 1784		700
Sans retenue; ancien major du régiment d'Agénois; en considération de ses services en ladite qualité et pour sa retraite.		

A reporter. 1,135,733 livres.

	Report.	1,135,733 livres.
DEISSAUDIER (Jean-Baptiste-François), 55. G. 1779.		800
Ancien capitaine au régiment de Besançon, artillerie; pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés en considération de ses services et pour retraite.		
DEJAN (François), 50. G. 1787		666
Ancien capitaine commandant au régiment royal-marine; en considération de ses services et pour retraite.		
DEJEAN (Jean-Pierre), 56. G. 1779.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements à lui accordés en qualité de lieutenant réformé des dragons de Gondé, avec rang de capitaine.		
DÉLALEU (Étienne), 46. G. 1789		1,000
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de marine; en considération de ses services et pour retraite.		
DE LA MER (Pierre-Henri), 73. M. 1779		700
En considération de ses services et à titre d'appointements de réforme, en qualité d'écrivain principal de la marine. Sans retenue.		
DELAN (Louis), 66. G. 1779		600
Ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Saint-Louis de Montpellier, et du régiment de Bresse.		
En considération de ses services en ladite qualité, et pour retraite. Sans retenue.		
DE LA PLANE (François-Noël), 50. M. du R. 1787		600
Maréchal des logis du roi.		
En considération de ses services. Sans retenue.		
DELLAIN (Charles-Louis-Joseph), 70. M. 1781 (mort en 1790).		600
Ci-devant syndic faisant fonctions de commissaire des classes à Concarneau.		
Pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à ce qu'il rentre au service. Sans retenue.		
DELPORTE (Claude-François-Marie), 53. G. 1779		600
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés en qualité de capitaine au régiment de Conti, cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être pourvu d'une compagnie.		
DELPUECH, sieur de Baulieu. 46. G. 1788		800
Ancien capitaine commandant des chasseurs à pied dans le régiment des chasseurs des Cévennes.		
En considération de ses services et pour sa retraite. Sans retenue.		
DEMARETZ DE PALIS (Nicolas), 53. G. 1779.		708
En considération de ses services en qualité de lieutenant-colonel au régiment de mestre de camp général des dragons.		
DE MAY, sieur Daulnay (Charles), 41. G. 1779.		600
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été réglés en qualité de lieutenant, réformé, d'infanterie de la légion de Soubise; actuellement attaché au régiment de Rohan-Soubise en la même qualité. Il cessera d'en jouir s'il vient à être replacé lieutenant en premier.		
DE MONCEAUX (Jean-Jacques), 39. M. du R. 1786.		730
A titre de retraite en qualité de cocher du roi.		
Sans retenue.		
DEMONT D'AURENSAN (Dominique), 47. G. 1788		666
Ancien capitaine commandant au régiment de Barrôis, infanterie.		
En considération de ses services et à titre de retraite. Sans retenue.		
DENASSE (Nicolas-Gaspard), 43. M. du R. 1781.		700
Pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon du gobelet de Mesdames de France, pour en jouir à compter du jour de la suppression des offices de la maison du roi. Sans retenue.		
DENIS DES PUISARDS (Louis-Paul-Gabriel), 52. G. 1788		1,140
Ancien commissaire ordonnateur des guerres au corps d'artillerie.		
Pour n'avoir lieu que du 1 ^{er} juin suivant, en considération de ses services et pour retraite. Sans retenue.		

A reporter. 1,147,643 livres.

	<i>Report.</i>	1,147,643 livres.
DENIS DE SENNEVILLE (Jean-Philippe-Marie), 45. <i>G.</i> 1789		940
Commissaire ordonnateur des guerres, ci-devant attaché à la compagnie des gendarmes de la garde du roi.		
En considération de ses services et pour retraite. Sans retenue.		
DENOIS (Etienne-Marie), 34. <i>G.</i> 1785		1,000
Premier commis au contrôle général des finances.		
En considération des services de feu Etienne Denois, son père, ancien premier commis du secrétaire d'Etat de la guerre. Sans retenue.		
DENOIS (Pierre-Anastase), 26. <i>G.</i> 1785.		1,000
En considération des services du feu sieur son père, ancien premier commis du secrétaire d'Etat de la guerre. Sans retenue.		
DEPONS (Pierre), 66. <i>G.</i> 1779		1,000
En considération de ses services, en qualité de major commandant à Haguenau.		
DEPONS (Annet-Chevalier), 55. <i>G.</i> 1780		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Touraine. Sans retenue.		
DEQUIN, sieur de Fleurival (François), 65. <i>G.</i> 1783		750
Ancien quartier-maître trésorier du régiment de Strasbourg, artillerie, avec commission de capitaine.		
En considération de ses services et pour retraite. Sans retenue.		
DERCOURT (Louis-François), 75. <i>M. du R.</i> 1779		700
Ancien cocher de la petite écurie du roi.		
En considération de ses services.		
DEREZET (François Prothade de), 69. <i>G.</i> 1779.		600
Pour lui tenir lieu des appointements de 600 livres, qui lui ont été accordés en qualité de capitaine aide-major au régiment de Noailles, cavalerie.		
DEROCHE (Nicolas), 71. <i>G.</i> 1779		800
Ancien lieutenant de roi au Pont-Saint-Esprit. En considération de ses services.		
DERVIEUX (Demoiselle Anne-Victoire), 37. <i>M. du R.</i> 1780		800
A titre de gratification annuelle, en qualité de danseuse des ballets du roi. Sans retenue.		
DESAIX DE VEIGOUX (Demoiselle Amable de Beaufranchet de Dayat), 55. <i>G.</i> 1779.		1,000
Cette pension fait la moitié d'une pension de 2,000 livres dont ses père et mère jouissaient, et dont la moitié devait lui revenir à leur décès.		
DESARMANDS DALANCON (Jean-François-Augustin), 62. <i>G.</i> 1779		600
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui avaient été accordés en qualité de capitaine, réformé, ci-devant à la suite du régiment de Conti.		
DESARS, sieur Dodrimon (Pierre-Augustin), 56. <i>G.</i> 1781.		600
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial d'état-major. Sans retenue.		
DESAUGIERS (Jacques), 64. <i>G.</i> 1779		800
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la marine, et pour retraite.		
DESBARRES (Jacques-Gabriel-Philippe), 65. <i>G.</i> 1779.		600
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment de Penthièvre.		
DESBELLES (Demoiselle Marie Hognard), 75. <i>G.</i> 1779		600
En considération des services de son mari, commissaire ordonnateur des guerres.		
DESCARTES (Joseph-Alexandre), 18. <i>F.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération de sa parenté avec le célèbre René Descartes, et pour le mettre à portée de soutenir dignement ce nom.		

A reporter. 1,161,033 livres.

	Report.	1,161,033 livres.
DESCARTES (Pierre), 15. <i>F.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération de sa parenté avec le célèbre René Descartes, et pour le mettre à portée de soutenir dignement ce nom.		
DESCHAMPS (Arnauld), 81. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 400; 2 ^o 1788, 750.		1,150
Ancien premier adjudant au régiment des gardes françaises. La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, en considération de ses services et pour retraite.		
DESCHAMPS (Alexandre-Henri), 51. <i>M. du R.</i> 1779		900
En considération de ses services, comme garçon de bouche de monseigneur le Dauphin.		
DESCHAMPS. 62. <i>G.</i> 1784.		800
Sans retenue; ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Brisach; en considération de trente-neuf années de services et pour retraite.		
DESCHAMPS DE TRÈS-FONTAINES (Demoiselle Louise Fabre), 51. <i>F.</i> 1780		1,000
Savoir, 800 livres pour réversion d'une pension de 3,000 livres du feu sieur Fabre, son père, chef du bureau des achats de la compagnie des Indes, et 200 livres à titre d'indemnité de logement.		
DESCHAMPS (Demoiselle Marie-Jeanne-Madeleine Bertrand), 37. <i>M.</i> 1781. . . .		1,000
Sans retenue; en considération des services du feu sieur Charles-François Deschamps, son mari, commis principal du bureau des grâces de la marine.		
DESCLAFFER, sieur de la Rode (Gabriel), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1745, 472; 2 ^o 1774, 300. . . .		772
capitaine retiré du régiment provincial de Limoges. La première, en considération de ses services, et de la perte qu'il a faite d'un bras au siège de Fribourg. La seconde, pour sa retraite.		
DESCOGNETS (René-Sébastien), 66. <i>F.</i> 1779		1,000
Abbé commendataire de Saint-Méen, pour récompense de ses services en qualité de conseiller au parlement de Bretagne.		
DESCOGNETS DE L'HOPITAL (Toussaint-Claude), 63. <i>M.</i> 1779.		800
Lieutenant de vaisseau retiré; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DESCRAVAYAT, sieur de la Barrière (Élie), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 212; 2 ^o 1775, 515. . . .		727
Porte-étendard réformé de la compagnie de gendarmes de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde pour sa réforme.		
DESDORIDES (Demoiselle Marie-Magdeleine de Solemy), 30. <i>G.</i> 1780		600
Sans retenue; en considération des services de sa famille, et de ceux de son mari, lieutenant-colonel d'artillerie.		
DESESCURES (Antoine), 65. <i>G.</i> 1779		1,000
A titre d'appointements, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Armagnac, et pour retraite.		
DESFAGERS (Jean-Baptiste-Charles), 87. <i>M. du R.</i> 1779.		944
Ancien aide-major de la compagnie des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi; en considération de ses services.		
DESPRICHES, comte d'Oria (Marie-Marguerite-Firmin), 66. <i>G.</i> 1781.		708
Ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Dampierre; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DESGARETS, sieur Dupertuy. 59. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 390; 2 ^o 1763, 800.		1,190
Capitaine retiré du régiment de Bourbonnais. La première, en considération de la perte qu'il a faite de son bras droit à l'affaire de Warbourg. La seconde, pour sa retraite.		
DESGLACIÈRES, sieur Desfonties (Jacques-Léonor), 57. <i>G.</i> 1786.		800
Sans retenue; ancien capitaine commandant des chasseurs à pied des Cévennes; en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 1,175,024 livres.

	<i>Report.</i>	1,175,024 livres
DESGLEREAUX (Charles-Henri-Jacques), 50. <i>M.</i> 1 ^o 1780, 300 ; 2 ^o 1782, 700. . .		1,000
Lieutenant de vaisseau du département de Brest, retiré. La première, en considération de la blessure qu'il a reçue au siège de la Grenade, à bord du vaisseau <i>le Dauphin-Royal</i> . La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
DESHAIES (Pierre-Benjamin), 67. <i>M. du R.</i> 1779.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services, en qualité de médecin ordinaire du commun de la maison du roi.		
DESHAIS, sieur de Vovelle (Anne-Louis-François), 68. <i>G.</i> 1779.		848
Ancien sous-brigadier des gendarmes de la garde ordinaire du roi ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DESHAYES, sieur de Bonneval (Marc-Yves-François), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1753, 236 ; 2 ^o 1775, 415.		651
Gendarme réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.		
DESHAYES DES PRISES (Jacques), 50. <i>M.</i> 1779. (Mort en 1790).		1,000
En considération de ses services, en qualité de contrôleur de la marine, jusqu'à ce qu'il soit placé.		
DESHOMMETS, marquis de Martainville. 50. <i>G.</i> 1779.		1,000
A titre d'appointements en qualité de major, attaché au corps de mestre de camp, cavalerie.		
DESHOURS (Pierre), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1744, 236 ; 2 ^o 1776, 800		1,036
Lieutenant pour le roi, en Languedoc. La première, en considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment de La Rochefoucauld, infanterie. La seconde, en qualité de lieutenant pour le roi.		
DESIDERY (Melchior), 74. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal-Champagne.		
DESIDERY (Jean-Eléazar-Honoré), 50. <i>M.</i> 1779.		600
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, et pour retraite.		
DESINARDS (Toussaint Siffren, Chevalier), 34. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine attaché au corps de cavalerie.		
DESJOURS, sieur de Mazille. 58. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90 ; 2 ^o 1777, 800		890
La première, en qualité de capitaine réformé du régiment royal-Dragons. La seconde, en considération de ses services et pour retraite, en qualité de capitaine en premier au susdit régiment.		
DESLANDES (Guillaume-Jean), 58. <i>G.</i> 1779.		600
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de mestre de camp général, et pour retraite.		
DESLORIÈRES (Demoiselle Marie-Anne-Catherine de Verneuil, veuve), 66. <i>F.</i> 1779.		600
En considération des services de son mari, receveur de la capitation de Paris.		
DESMARETS (Jean-Antoine), 59. <i>G.</i> 1789		600
Ancien lieutenant en premier des chasseurs à cheval, dans le régiment des Alpes ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DESMARETS, sieur de Beaurains (Jean-Victor), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 800 ; 2 ^o 1779, 200		1,000
Ancien capitaine d'artillerie. La première, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, sans retenue, à titre d'augmentation pour la même considération que dessus.		
DESMARETZ D'HERSIN (Benoit-Joseph-Elzéar Maurant), 51. <i>F.</i> 1779		600
Sans retenue ; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur d'Arras.		

A reporter. 1.187,649 livres.

	<i>Report.</i>	1,187,649 livres.
DESMARETZ, sieur de Sancourt (Philippe-François-Joseph), 66. G. 1779.	650	
Ancien capitaine aide-major de cavalerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DESMAZIS (Alexandre), 21. G. 1779.	600	
Tant en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment de Toul, artillerie, que de ceux de sa famille.		
DESMAZIS (Charles-Jean), 62. G. 1782	1,000	
Sans retenue; ci-devant capitaine commandant au régiment de Béarn; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DESMAZIS (Henri). 45. G. 1783.	600	
Sans retenue; ancien capitaine de canonniers; en considération de ses services et pour sa retraite		
DESMAZIS (Alexandre-Henri), 48. G. 1779.	900	
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Lanans, dragons.		
DESMAZIS (Ange-Henri), 63. G. 1 ^o 1743, 236; 2 ^o 1768, 800	1,036	
Capitaine retiré du régiment d'Aunis, avec rang de lieutenant-colonel. La première, en considération des services de son père, brigadier des ingénieurs des armées du roi, et tué au siège de Tournai. La seconde, pour retraite.		
DESMAZIS (Gabriel), 34. G. 1779.	600	
Lieutenant au régiment de La Fère, artillerie; tant en considération de ses services que de ceux de sa famille.		
DESMÉ, sieur Dubuisson (Joseph), 56, G. 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1775, 660	960	
Sous-brigadier réformé des mousquetaires. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme en ladite qualité.		
DESMIERS, sieur d'Archiac (Michel-Jean-Pierre), 35. G. 1779.	600	
En qualité de capitaine réformé du régiment de la reine, cavalerie.		
DESMIERS DE SAINT-SIMON D'ARCHIAC (Demoiselle Marguerite), 78. G. 1779.	708	
En considération des services de feu son père, brigadier de cavalerie.		
DESMONT (Louis-François), 59. G. 1783	600	
Sans retenue; ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux de la Touraine; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DESMONTIERS, baron de Mérinville (Augustin-François-Marie), 62. G. 1779.	600	
Pour lui tenir lieu des appointements à lui accordés pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de royal-Picardie, cavalerie, avec rang de mestre de camp.		
DESMOUTIS, sieur Dubois Gaultier (François-Jacques), 51, G. 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1775, 390	690	
Cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité.		
DESNOS (Nicolas-Pierre), 84. M. 1779	910	
Grand bailli de l'ordre de Malte, chef d'escadre des armées navales; tant en considération de ses services que de ceux de ses ancêtres.		
DESNOYERS (Philippe-Gabriel), 52. G. 1788.	1,067	
En considération de ses services pendant 34 années et 10 mois, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Monsieur, du corps réformé de la gendarmerie.		
DESNOYERS (Pierre-Henri), 57. G. 1784	600	
Sans retenue; ancien brigadier de la gendarmerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DESOMME (Jacques-Louis), 59. G. 1779	600	
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine en second, réformé de la légion royale.		

A reporter. 1,200,270 livres.

	<i>Rsport.</i>	1,200,270 livres.
DESPANCE DE RAILLY (Paul-Joseph), 65. <i>G.</i> 1779		600
Sans retenue; pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de garnison du roi.		
DESPAQUES (André-Nicolas), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 248; 2 ^o 1775, 200; 3 ^o <i>idem.</i> 665.		1,113
Sous-brigadier réformé des gendarmes de la garde.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour la même considération. La troisième, à titre d'appointements pour sa réforme en la susdite qualité.		
Les appointements seulement doivent être supprimés, en cas qu'il soit remplacé.		
DESPARBES DE LUSSAN (Joseph), 68. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Provence.		
DESPERIERS, sieur de la Geloupe, 56. <i>G.</i> 1781		800
Ancien brigadier des gardes du corps; en considération de ses services, et pour retraite.		
DESPEYRON (Vincent), 75. <i>G.</i> 1779.		800
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Normandie.		
DESPLANQUES (Guillaume), 78. <i>G.</i> 1781.		600
Ancien capitaine des canonniers gardes-côtes de Granville; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
DESPLAS (Louis-Bertrand), 65. <i>G.</i> 1779.		600
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine au régiment mestre de camp général de la cavalerie.		
DESPLAS (François), 34. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1779, 500.		700
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine de cavalerie, à titre de gratification annuelle; sans retenue. La seconde, en la même considération.		
Le sieur Desplas doit cesser de jouir de cette pension de 500 livres, s'il vient à être remplacé.		
DESPORTES (Joseph), 27. <i>F.</i> 1786.		1,000
En considération de la découverte qu'il a faite d'un élixir qui a la propriété de prévenir et guérir les accidents les plus funestes aux femmes en couche.		
DESPREZ (François-Joseph), 54. <i>G.</i> 1779.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Savoie-Carignan.		
DESPREZ, chevalier de Beauregard (Armand-Victoire), 39. <i>G.</i> 1779		600
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, à lui accordés en qualité de capitaine attaché au régiment de La Rochefoucauld, dragons.		
Ces appointements seront supprimés s'il vient à être remplacé.		
DESPRIEZ (Charles-Jacques), 69. <i>M. du R.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de maître-d'hôtel de la reine.		
DESRIVIÈRES GERS (Demoiselle Anne-Marie Audat, veuve), 45. <i>M.</i> 1789.		600
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine aide-major de place à Cayenne, et de la modicité de sa fortune.		
DESROBERT (François), 87. <i>G.</i> 1779.		861
Ancien capitaine au régiment de Champagne, ensuite commandant le bataillon de milice de Mazarin; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, lieutenant de roi au gouvernement d'Huningue.		
DESROYS (Demoiselle Catherine Chappe), 58. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son frère, abbé d'Aute-roche, de l'Académie des Sciences.		
DESSAIN (Jean-Baptiste), 65. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite en qualité de quartier-maître au régiment de Monsieur, dragons, avec rang de lieutenant.		

A reporter. 1,212,544 livres.

	<i>Report.</i>	1,212,544 livres.
DESSAULX (Jean-Charles-Joseph), 46. <i>G.</i> 1789.		600
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de lieutenant en second de chasseurs, au régiment du colonel général des dragons.		
DESSÈRE (Jean-François), 48. <i>G.</i> 1789.		666
Ancien capitaine commandant au régiment de Picardie; en considération de ses services et pour retraite.		
DESTOURELLES, sieur Thomas (Jean-François-Marie), 38. <i>M.</i> 1789.		720
Lieutenant de frégate retiré; en considération de ses services que sa mauvaise santé ne lui permet pas de continuer.		
DESTOURNELLES (Jean-Baptiste-Louis-Jacques), 50. <i>M. du R.</i> 1781.		700
Pour servir à sa subsistance, et pour sa retraite en qualité de garçon du grand-commun de la Maison du roi.		
DESTOURRES DESGUISIER (Jean-Paul-Germain), 50. <i>M.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1776, 500.		800
La première, en considération des services de feu de son père, capitaine des galères, réformé. La seconde, en considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau réformé.		
DESTRAPÈRES (Guillaume-Martin), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 600; 2 ^o 1768, 300		900
Ancien médecin de l'hôpital militaire de La Rochelle. La première en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, pour la même considération.		
DESTREZ (Jean-Baptiste), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 24; 2 ^o 1785, 900		924
La première, sans retenue, en qualité d'un des anciens valets de pied de la feuë reine. La seconde, sans retenue, à titre de retraite en ladite qualité.		
DESUC (Augustin), 60 <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui lui ont été accordés en qualité de major des volontaires du Dauphiné, à titre de retraite.		
DEVAUX (Nicolas-Jacques), 44. <i>M.</i> 1789		800
Sans retenue; ci-devant capitaine, avec rang de major d'une compagnie de canonniers-bombardiers de l'Isle-de-France, retiré avec rang de lieutenant-colonel d'infanterie; en considération de vingt-quatre ans de bons services, et particulièrement de la manière distinguée avec laquelle il s'est comporté à la journée de Godelour.		
DÉTRICHE (Nicolas), 66. <i>G.</i> 1779		600
Pour retraite en qualité de lieutenant réformé d'infanterie de la légion royale.		
DEUTSCHLENDER (Bernard de), 43. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment royal-suédois, avec rang de major.		
DEVAL (Demoiselle Catherine Mille), 56. <i>G.</i> 1780. (1)		600
En considération des services de feu son mari, premier drogman de France à Constantinople.		
DEVEZSE, sieur de la Dèze (Paul-Antoine), 81. <i>G.</i> 1779		600
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment du colonel-général, des dragons.		
DEVILLE DE FRAGNY (Claude-Charles), 33. <i>Af. E.</i> 1787		600
Sans retenue; ci-devant attaché à la secrétairerie du ministre des affaires étrangères; en considération de ses services pendant trois années.		
DEY (Pierre), 24. <i>F.</i> 1779		1,000
Sans retenue; ancien commis du bureau général des eaux et forêts; en considération de ses services.		
DEYDÉ, 72. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 390; 2 ^o 1765, 500		890
Capitaine retiré du régiment de la couronne. La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, pour sa retraite à titre d'appointements.		
	<i>A reporter.</i>	1,224,944 livres.

(1) Cette pension, réduite à 530 livres, a été réunie à une de 1,200 livres dans un même brevet du 23 novembre 1787.

	<i>Report.</i>	1,224,944 livres.
DIDELÔT (Claude-Louis-Melchior), 65. <i>G.</i> 1779		900
A titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine dans les volontaires de Soubise.		
DIEFFENTHALLER (Jean-Christophe), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 372; 2 ^o 1774, 300		672
Capitaine au régiment suisse de Castella. La première, en considération des services de feu son père, brigadier et lieutenant-colonel dudit régiment. La seconde, en la même considération.		
DIESBACH, sieur de Mexière (Frédéric-François-Augustin), 48. <i>G.</i> 1779.		600
Aide-major au régiment des gardes-suisse, avec rang de colonel; en considération de ses services.		
DIÉTRICH (Jean-Jacques), 68. <i>G.</i> 1782		600
Ancien porte-drapeau, avec rang de lieutenant au régiment suisse de Salls-Samade; pour retraite.		
DIÉTRICH (Louis-César), 81. <i>F.</i> 1780		600
A titre d'appointements conservés en qualité d'huissier de la Chambre du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
DIEUZAYDE (Jean), 75. <i>G.</i> 1779.		1,000
Ancien maître en chirurgie de Paris; en considération de ses services.		
DIGOINE, sieur de Monjot (Jean-Agathange), 52. <i>G.</i> 1779		1,000
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Penthievre, infanterie.		
DILLON (Barthélemi), 69. <i>G.</i> 1779		600
Capitaine-commandant au régiment irlandais de Dillon; à titre de gratification annuelle en considération de ses services.		
DIONIS DU SÉJOUR (Louis-Achille), 87. <i>F.</i> 1 ^o 1759, 1,000; 2 ^o <i>idem</i> , 180.		1,180
Doyen des conseillers de la cour des aides de Paris. La première, en considération de son décanat, et comme y étant attaché. La seconde, à titre d'augmentation. Ledit sieur Dionis doit cesser de jouir de la première pension, dès qu'il n'exercera plus à la cour des aides.		
DIOT (François), 61. <i>F.</i> 1788.		600
Ci-devant sous-chef dans les bureaux de l'intendance de la généralité de Paris, en considération de ses services en ladite qualité, et à titre de retraite.		
DISLÉ, sieur de la Lande (Henri), 68. <i>G.</i> 1779.		927
Sous-lieutenant des gardes du corps, dans la compagnie de Villeroy; en considération de ses services.		
DIXMUDE, sieur de Montbrun (Jean-Baptiste-Audart), 81. <i>G.</i> 1779		708
Ancien capitaine au régiment de cavalerie de Clermont-Tonnerre; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DOBREMEL (Nicolas-Paul), 71. <i>F.</i> 1781		1,000
Contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Orléans: à titre de retraite, en considération de ses longs services, de son âge avancé, et de ses infirmités.		
DODART (Charlotte-Marguerite de Menou), 53. <i>M. du R.</i> 1779.		1,000
En considération des services de feu son mari, mestre de camp de cavalerie.		
DOIRON DE GOUZON, 54. <i>G.</i> 1785.		900
Ancien capitaine du corps royal de l'artillerie, en considération de ses services.		
DOLLY (Charles), 50. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 700; 2 ^o 1787, 60.		760
Valet de pied du roi, en la petite écurie. La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, pour lui tenir lieu d'une pension de 60 livres dont il jouissait sur le château de la Muette.		
DOLLY (Charles-Etienne), 70. <i>M. du R.</i> 1769.		700
Ancien cocher du roi, en la petite écurie; en considération de ses services.		

A reporter. 1,238,691 livrès

	Report.	1,238,691 livres.
DOLVET (Rolland-Marie-Félix), 55. <i>M.</i> 1 ^o 1754, 200; 2 ^o 1786, 650.		950
La première, en considération de la conversion du feu sieur Dolvet, son père, Persan d'origine, et des services qu'il a rendus en qualité de cheveu-léger de la garde ordinaire du roi. La seconde, tant en considération de ses services en qualité de capitaine en second d'artillerie, à l'Isle-de-France, que pour sa retraite.		
Le brevet de la première pension a été retiré et annulé.		
DOMET, Chevalier de Mont (Charles-François), 63. <i>G.</i> 1779.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Enghien.		
DOMILLIERS, sieur de Ville-Savoie. 62. <i>G.</i> 1779.		672
Commissaire des guerres au département de Soissons.		
En considération de ses services, en qualité de ci-devant aide major de la brigade de Desmazis, au corps royal d'artillerie.		
DONDEL (Jean-François-Ignace-Chevalier), 63. <i>G.</i> 1779.		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Berri, cavalerie, avec rang de major.		
DONNEAU, sieur de Vizé (Sébastien-Philippe), 85. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 354; 2 ^o 1772, 590.		944
Ancien premier capitaine de grenadier du régiment de Limousin, avec rang de lieutenant-colonel.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
DONZEIL, sieur de Chelan (Bernard-François). 57. <i>G.</i> 1781.		700
Ci-devant capitaine commandant au régiment Dauphin, infanterie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DORAT (Jean), 62. <i>G.</i> 1783.		600
Ancien capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DORDAYNE (Bernard-Charles), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 300; 2 ^o 1784, 300		600
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine en second des grenadiers postiches du bataillon de milice de Villeneuve-d'Agénois. La seconde, pour retraite, en qualité d'ancien capitaine dans le régiment de grenadiers royaux de la Guyenne.		
DORIA (Demoiselle Françoise-Louise-Charlotte de Montcalm), 40. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 650.		1,050
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi. La seconde, pour la même considération.		
DORIA (Gabriel), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 590; 2 ^o 1775, 400.		990
Capitaine retiré du régiment royal des vaisseaux.		
La première, pour sa retraite. La seconde, pour ses services, sans retenue, à titre de gratification annuelle.		
DORIOCOURT (Louis). 60. <i>G.</i> 1783.		600
Ancien capitaine dans le régiment des grenadiers royaux de la Champagne; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DORIVILLIER DE SAINT-MONTANT (Bernard), 55. <i>G.</i> 1779.		1,000
Capitaine commandant au régiment de Condé, infanterie, pour retraite.		
DORSET (François-Joseph), 46. <i>G.</i> 1781.		600
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
DOSMOND, sieur de Bray (Louis-Alexandre-François), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 134; 2 ^o 1769, 200; 3 ^o 1775, 300.		634
Garde réformé de la compagnie de Luxembourg des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme, en ladite qualité.		
DOSSION (Charles-Augustin), 46. <i>M. du R.</i> 1786.		1,100
Sans retenue; danseur des ballets du roi; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DOUBLAU (Demoiselle Marie-Louise Bouilland, veuve), 70 <i>M. du R.</i> 1787.		800
En considération des services de son mari, ancien commis au département de la maison du roi.		

A reporter. 1,251,531 livres.

1107 M

	<i>Report.</i>	1,251,531 livres.
DOUBLET (Charles), 78. <i>M.</i> 1780		1,000
Ci-devant chancelier du consulat de France en Chypre; en considération de ses services.		
DOUBLET (Demoiselle Marie-Jeanne Regnault), 66. <i>F.</i> 1785.		800
En considération des services de feu son mari, ancien premier commis des domaines.		
DOUCET (Jean-François), 50. <i>M. du R.</i> 1786.		600
Sans retenue; commis principal au bureau du département de la maison du roi, en considération de ses services.		
DOUESY-DOLLANDON (Julien), 62. <i>G.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Limousin.		
DOUMET (Félix), 58. <i>M.</i> 1779.		900
Sous-ingénieur constructeur de la marine, retiré; en considération de ses services.		
DOUMET, sieur de Saint-Laurent. 70. <i>G.</i> 1779.		700
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Hainaut, avec rang de major.		
DOUSSOT (Jean-Baptiste), 69. <i>G.</i> 1783.		700
Ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux du Querci; en considération de ses services et pour retraite.		
DOUTEZ (Jean-René), 53. <i>G.</i> 1779.		800
Ancien commis du département de la guerre; en considération de ses services. La moitié de cette pension est réversible à son épouse, au cas où elle lui survivrait.		
DOUVILLE (Claude de), 48. <i>G.</i> 1784		1,000
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DOYEN (Pierre), 51. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; en qualité de maître palefrenier en la grande écurie du roi.		
DRAPEYROUX DE MONTBELER, sieur de Sablout (Jean), 69. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant de la Sarre.		
DRAUZIN (Antoine-René), 40. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 600; 2 ^o 1774, 300.		900
Lieutenant au second bataillon du régiment de Metz, du corps royal d'artillerie. La première, à titre de gratification annuelle, en considération des services de la feuë dame Fanteau son aieule, gouvernante des nourrices des Enfants de France. La seconde, en considération des services de sa famille.		
DRET (Jean), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		700
Pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon du grand commun.		
DRET (Edme), 49. <i>M. du R.</i> 1781.		700
Pour servir à sa subsistance; et pour retraite en qualité de garçon du grand commun de la maison du roi.		
DREUIL (Gilbert-Amable de), 57. <i>G.</i> 1683.		1,000
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Chartres; en considération de ses services et pour retraite.		
DREUILLE (François-Hyacinthe de), 80. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 309; 2 ^o 1775, 415.		724
Cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.		
DREUILLE (François Sots de), 62. <i>G.</i> 1769.		1,000
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'infanterie.		

A reporter. 1,255,655 livres.

	<i>Report.</i>	1,255,655 livres
DREUILLE, sieur de Granchamp (Gilbert), 61. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements à lui accordés pour retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Navarre.		
DREUX (Constant-Antoine), 65. <i>M.</i> 1779 (mort)		600
Ancien capitaine des troupes nationales de Cayenne : en ladite qualité.		
DREY-MULLER (François), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1788, 400.		700
Timballier réformé de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa réforme.		
DRONEAU (Pierre-Joseph-Marie), 24. <i>F.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien caissier de la compagnie des Indes à Lorient.		
DROUHAULD (Anselme-Joseph-Louis), 51. <i>F.</i> 1779.		1,000
Pour récompense de ses services, en qualité d'avocat général au conseil supérieur ci-devant établi à Poitiers.		
DROUET (Pierre), 68. <i>G.</i> 1788.		750
Ancien lieutenant en second dans le régiment d'infanterie de la couronne; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DROUHOT (Jean), 39. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de sous-lieutenant réformé du régiment royal-Nassau, hussards. Ces appointements seront supprimés s'il vient à être remplacé.		
DROUIN (Demoiselle Françoise-Jeanne-Elisabeth Gaultier), 45. <i>M. du R.</i> 1780.		1,000
Sans retenue, à titre de gratification annuelle en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
DRUEZ (Albert de), 64. <i>G.</i> 1779.		800
A titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment d'Hoison		
DRUILLETES DU CHIRONCEAUX (Jean-Baptiste-Silvain), 55. <i>G.</i> 1785.		800
Ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie écossaise; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DRUMMOND DE MELFORT (Louis-Pierre), 29. <i>G.</i> 1784.		800
Sous-lieutenant des gardes du corps dans la compagnie écossaise; sans retenue, en qualité de capitaine attaché au régiment de Berchiny. Cette pension lui a été conservée quoiqu'il ait été nommé à une sous-lieutenance des gardes du corps.		
DRUMMOND DE MELFORT (Demoiselle Amélie-Félicité), 32. <i>G.</i> 1779.		1,000
En considération des services du feu duc de Melfort, son père, ci-devant capitaine de cavalerie au régiment de Maugiron.		
DRUMMOND (Louis), 61. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements de 1,000 liv. qui lui ont été accordés en qualité de capitaine réformé du régiment royal écossais.		
DRUMMOND, vicomte de Melfort (Louis-Pierre Milcolombe), 29. <i>G.</i> 1779.		800
En qualité de capitaine attaché au régiment de hussards de Berchiny. Cette pension sera supprimée lorsqu'il sera pourvu d'un autre emploi.		
DRUMMOND DE MELFORT (Demoiselle Cécile-Henriette), 35. <i>G.</i> 1779		1,000
En considération des services du feu duc de Melfort, son père, ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Maugiron.		
DU BARBIER (Jean), 68. <i>F.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1787, 500.		900
La première, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Valenciennes, ci-devant inspecteur des haras du pays de Soule. La seconde, sans retenue, en qualité de ci-devant inspecteur des haras du pays de Soule.		
DUBARRY (Jean-François-Germain), 56. <i>G.</i> 1781.		600
Capitaine commandant au régiment de la marine; à titre de gratification annuelle en considération de ses services.		
DUBARRY DE PARDIÈS (Guillaume-Mathieu), 74. <i>M.</i> 1779		800
Ancien capitaine aide-major à la Louisiane, en considération de ses services.		
<i>A reporter.</i>		1,270,405 livres

	<i>Report.</i>	1,251,531 livres
DOUBLET (Charles), 78. <i>M.</i> 1780		1,000
Ci-devant chancelier du consulat de France en Chypre; en considération de ses services.		
DOUBLET (Demoiselle Marie-Jeanne Regnault), 66. <i>F.</i> 1785.		800
En considération des services de feu son mari, ancien premier commis des domaines.		
DOUCET (Jean-François), 50. <i>M. du R.</i> 1786.		600
Sans retenue; commis principal au bureau du département de la maison du roi, en considération de ses services.		
DOUESY-DOLLANDON (Julien), 62. <i>G.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Limousin.		
DOUMET (Félix), 58. <i>M.</i> 1779.		900
Sous-ingénieur constructeur de la marine, retiré; en considération de ses services.		
DOUMET, sieur de Saint-Laurent. 70. <i>G.</i> 1779.		700
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Hainaut, avec rang de major.		
DOUSSOT (Jean-Baptiste), 69. <i>G.</i> 1783.		700
Ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux du Querci; en considération de ses services et pour retraite.		
DOUTEZ (Jean-René), 53. <i>G.</i> 1779.		800
Ancien commis du département de la guerre; en considération de ses services.		
La moitié de cette pension est réversible à son épouse, au cas où elle lui survivrait.		
DOUVILLE (Claude de), 48. <i>G.</i> 1784		1,000
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DOYEN (Pierre), 51. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; en qualité de maître palefrenier en la grande écurie du roi.		
DRAPEYROUX DE MONTBELER, sieur de Sablout (Jean), 69. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant de la Sarre.		
DRAUZIN (Antoine-René), 40. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 600; 2 ^o 1774, 300.		900
Lieutenant au second bataillon du régiment de Metz, du corps royal d'artillerie.		
La première, à titre de gratification annuelle, en considération des services de la feuèe dame Fanteau son aïeule, gouvernante des nourrices des Enfants de France. La seconde, en considération des services de sa famille.		
DRET (Jean), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		700
Pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon du grand commun.		
DRET (Edme), 49. <i>M. du R.</i> 1781.		700
Pour servir à sa subsistance; et pour retraite en qualité de garçon du grand commun de la maison du roi.		
DREUIL (Gilbert-Amable de), 57. <i>G.</i> 1683.		1,000
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Chartres; en considération de ses services et pour retraite.		
DREUILLE (François-Hyacinthe de), 80. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 309; 2 ^o 1775, 415.		724
Cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.		
DREUILLE (François Sots de), 62. <i>G.</i> 1769.		1,000
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'infanterie.		

A reporter. 1,255,655 livres.

	Report.	1,255,655 livres
DREUILLE, sieur de Granchamp (Gilbert), 61. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements à lui accordés pour retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Navarre.		
DREUX (Constant-Antoine), 65. <i>M.</i> 1779 (mort)		600
Ancien capitaine des troupes nationales de Cayenne : en ladite qualité.		
DREY-MULLER (François), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1788, 400.		700
Timballier réformé de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa réforme.		
DRONEAU (Pierre-Joseph-Marie), 24. <i>F.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien caissier de la compagnie des Indes à Lorient.		
DROUHAUD (Anselme-Joseph-Louis), 51. <i>F.</i> 1779.		1,000
Pour récompense de ses services, en qualité d'avocat général au conseil supérieur ci-devant établi à Poitiers.		
DROUET (Pierre), 68. <i>G.</i> 1788.		750
Ancien lieutenant en second dans le régiment d'infanterie de la couronne; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DROUHOT (Jean), 39. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de sous-lieutenant réformé du régiment royal-Nassau, hussards. Ces appointements seront supprimés s'il vient à être replacé.		
DROUIN (Demoiselle Françoise-Jeanne-Elisabeth Gaultier), 45. <i>M. du R.</i> 1780.		1,000
Sans retenue, à titre de gratification annuelle en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
DRUEZ (Albert de), 64. <i>G.</i> 1779.		800
A titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment d'Hoison		
DRUILLETES DU CHIRONCEAUX (Jean-Baptiste-Silvain), 55. <i>G.</i> 1785.		800
Ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie écossaise; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DRUMMOND DE MELFORT (Louis-Pierre), 29. <i>G.</i> 1784.		800
Sous-lieutenant des gardes du corps dans la compagnie écossaise; sans retenue, en qualité de capitaine attaché au régiment de Berchiny. Cette pension lui a été conservée quoiqu'il ait été nommé à une sous-lieutenance des gardes du corps.		
DRUMMOND DE MELFORT (Demoiselle Amélie-Félicité), 32. <i>G.</i> 1779.		1,000
En considération des services du feu duc de Melfort, son père, ci-devant capitaine de cavalerie au régiment de Maugiron.		
DRUMMOND (Louis), 61. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour lui tenir lieu des appointements de 1,000 liv. qui lui ont été accordés en qualité de capitaine réformé du régiment royal écossais.		
DRUMMOND, vicomte de Melfort (Louis-Pierre Milcolombe), 29. <i>G.</i> 1779.		800
En qualité de capitaine attaché au régiment de hussards de Berchiny. Cette pension sera supprimée lorsqu'il sera pourvu d'un autre emploi.		
DRUMMOND DE MELFORT (Demoiselle Cécile-Henriette), 35. <i>G.</i> 1779		1,000
En considération des services du feu duc de Melfort, son père, ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Maugiron.		
DU BARBIER (Jean), 68. <i>F.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1787, 500.		900
La première, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Valenciennes, ci-devant inspecteur des haras du pays de Soule. La seconde, sans retenue, en qualité de ci-devant inspecteur des haras du pays de Soule.		
DUBARRY (Jean-François-Germain), 56. <i>G.</i> 1781.		600
Capitaine commandant au régiment de la marine; à titre de gratification annuelle en considération de ses services.		
DUBARRY DE PARDIÈS (Guillaume-Mathieu), 74. <i>M.</i> 1779		800
Ancien capitaine aide-major à la Louisiane, en considération de ses services.		
<i>A reporter.</i>		1,270,405 livres

	<i>Report.</i>	1,270,405 livres.
DUBAUD (Pierre), 64. <i>G.</i> 1786		660
Ancien lieutenant en premier au régiment de cavalerie d'Orléans; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DU BECQUET DE MONVAL (Adrien), 72. <i>F.</i> 1778		800
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de 14 années de services en qualité d'ancien commis de la loterie royale de France.		
DUBAY (Jean-Balthazar), 64. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Austrasie.		
DUBERNET DE LA SALLE (Jacque-Claude), 41. <i>M. du R.</i> 1788		600
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de garçon-porteur du commun de la maison de la reine.		
DUBESSET (Pierre), 59. <i>G.</i> 1789		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine, au régiment de Languedoc, infanterie.		
DU BILLAUD DE SADONVILLE ALOPH (Demoiselle Claire-Justine Delpech), 65. <i>F.</i> 1779.		1,000
A titre de subsistance sur la gratification de 2,000 livres accordée à feu son père, premier commis de M. de Courteille, intendant des finances.		
DU BLAISEL (Antoine-Joseph-Auguste-Louis), 48. <i>G.</i> 1779		600
Exempt des gardes du corps du roi dans la compagnie des Noailles.		
DUBLED (Louis-Noël), 47. <i>F.</i> 1779		600
Ancien contrôleur des vingtièmes de la ville de Paris; à titre de retraite lors de la suppression de sa place.		
DU BOCQUET DE BOUVRON (Jean-Joseph), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 465		665
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.		
DU BOIS (Jean), 48. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 400; 2 ^o 1790, 730.		1,130
Valet de pied du roi. La première, en considération de ses anciens services, tant à la petite écurie que près de Sa Majesté avant son avènement au trône. La seconde, à titre de retraite, en deux pensions sans retenue.		
DUBOIS, sieur de la Gravelle (François), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1779, 800		900
Ancien brigadier des gardes du corps dans la compagnie de Noailles. La première, en considération de ses services. La seconde, pour la même considération et pour retraite.		
DUBOIS (François-Pierre-Hubert), 58. <i>M. du R.</i> 1780		600
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de danseur des ballets du roi.		
DUBOIS DELANDE (Hilaire-Clément), 57. <i>G.</i> 1786		700
Ancien capitaine, commandant une compagnie de chasseurs à cheval dans le régiment des Vosges; en considération de ses services et pour retraite.		
DUBOIS DE L'ISLE (Jacques), 91. <i>F.</i> 1 ^o . . . 300; 2 ^o 1759, 800.		1,100
Ancien valet de limier de la vénerie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, sans retenue, pour retraite.		
DUBOIS DU TILLEUL (Jacques), 54. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Dauphiné.		
DUBOIS, sieur de Saint-Mandé (Jacques), 58. <i>G.</i> 1779		896
Ci-devant capitaine-lieutenant au régiment des carabiniers de Monsieur; en considération de ses services et pour retraite.		

A reporter. 1,283,356 livres.

	<i>Report.</i>	1,283,356 livres.
DUBOIS, sieur Delande (Jacques-Alexandre), 58. <i>G.</i> 1783		810
Ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment d'Orléans, dragons; tant en considération de la distinction et de l'ancienneté de ses services, que pour sa retraite.		
DUBOIS, sieur Delande (Jacques-Alexandre), 54. <i>G.</i> 1785		600
Ancien lieutenant attaché au régiment des chasseurs des Pyrénées; en considération de ses services et pour retraite.		
DUBOIS (Jean-Pierre), 49. <i>M. du R.</i> 1785.		900
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied de la reine.		
DUBOIS (Demoiselle Marie-Catherine Marchand, veuve), 64. <i>M. du R.</i> 1780.		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, lieutenant des chasses de la capitainerie de Fontainebleau.		
DUBOIS dit ANCELIN (Mathieu), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 500; 2 ^o 1789, 200.		700
Ancien cocher du roi en la petite écurie.		
La première, sans retenue, tant en considération de ses services que pour favoriser son mariage. La seconde, sans retenue, à titre d'augmentation, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
DUBOIS GRENOT (André-Louis), 60. <i>M.</i> 1786.		840
Lieutenant de frégate, retiré, du département de Rochefort; sans retenue, en considération de ses services.		
DUBOIS, sieur Dufresne, Chevalier de Libersac (Pierre), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 390; 2 ^o 1764, 800.		1,190
Commandant réformé de bataillon du régiment de Normandie.		
La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en qualité de commandant réformé de bataillon du régiment de Normandie.		
DUBOIS (Pierre), 73. <i>F.</i> 1 ^o 300; 2 ^o 1763, 800.		1,100
Ancien valet de limier de la vénerie du roi.		
La première, en considération de ses longs services. La seconde, pour retraite, en ladite qualité. Les deux pensions sont sans retenue.		
DUBOIS (Pierre-Antoine), 68. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1774, 730.		930
Ancien cocher du roi en la petite écurie.		
La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, en la même considération.		
DUBOIS BÉRANGER (Gilbert-Gabriel-Jean-Baptiste), 42. <i>G.</i> 1783		1,000
Aide-major, avec rang de lieutenant, au régiment des gardes françaises; en considération de ses services.		
DUBOIS BERTHELOT (Paul-Alexandre), 48. <i>M.</i> 1779.		800
Lieutenant de vaisseau; en considération de ses services.		
DU BOISBILLY, Chevalier de Beaumanoir (Julien-François), 49. <i>M.</i> 1785.		800
Capitaine de vaisseau; en considération de ses services dans l'armée d'Amérique, et notamment de la conduite qu'il a tenue dans le combat du 12 avril 1782.		
DU BOS (Adelaïde-Claudine-Catherine-Félicité), 22. <i>M.</i> 1779		600
En considération des services de son père, chef d'escadre, retiré.		
DU BOS (Demoiselle-Adelaïde-Hyacinthe-Félicité du Botderu), 60. <i>M.</i> 1786		1,000
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, ancien chef d'escadre.		
DU BOSC, sieur de la Cour de Bourneville (Jacques-François), 44. <i>G.</i> 1783.		800
Ancien capitaine-commandant au régiment d'infanterie du roi; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DU BOSC, sieur de Radepont (Jean-Léonor), 62. <i>G.</i> 1779		1,000
Capitaine au régiment des gardes françaises, avec brevet de colonel; en considération de ses services.		
DUBOT (Sébastien-Thomas), 79. <i>G.</i> 1779.		1,000
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de major du régiment de royal-Pologne, cavalerie.		

A reporter. 1,298,026 livres.

	<i>Report.</i>	1,298,026 livres.
DUBOUCHERON, sieur d'Ambrugeac (Joseph-Alexandre), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200 ; 2 ^o 1773, 100 ; 3 ^o 1775, 490.		790
Mousquetaire réformé de la seconde compagnie.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme, en sadite qualité de mousquetaire.		
DUBOUCHET (Louis-François-Théophile), 43. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien capitaine commandant au régiment d'Auvergne; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DU BOUETIEZ (Jacques-Pierre), 81. <i>G.</i> 1781.		600
Capitaine général réformé de la capitainerie des canonniers gardes-côtes d'Hennebon; en considération de ses services et pour retraite.		
DU BOURBLANC, sieur d'Apreville (Charles-Adolphe), 88. <i>G.</i> 1781.		708
Ancien commandant d'un bataillon du régiment de Brigueville, à présent Soissonnais; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DUBOURDET DE CUGNAC (Demoiselle-Marie-Magdeleine Bouy de la Vergue, veuve) 75. <i>G.</i> 1779.		1,000
En considération des services de son mari, maréchal des camps et armées du roi, et lieutenant de roi à Saint-Omer.		
DUBOURG (François-Simon), 63. <i>G.</i> 1779.		1,066
Ancien sous-brigadier dans la compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DU BOURGET (Demoiselle-Jeanne-Marie de Vignon de Barnou de Vignoles, veuve), 65. <i>G.</i> 1779.		800
En considération des services de son mari, premier brigadier de la compagnie de Beauvau des gardes du corps du roi.		
DU BOUZET (Armand-Jean-François), 63. <i>G.</i> 1779.		800
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine au régiment d'Eu, infanterie, avec rang de lieutenant-colonel.		
DU BOUZET DE POUDENAS (Charles-Maurice-Gabriel), 59. <i>M. du R.</i> 1780.		600
Pour lui tenir lieu de la partie retranchée du traitement dont il jouit en qualité d'écuyer ordinaire de Madame Elisabeth de France.		
DUBOYS (Antoine-Xavier), 58. <i>G.</i> 1785.		1,000
Capitaine-lieutenant réformé du régiment d'infanterie allemande de Nassau; en attendant que, par la mort du comte d'Hallwrl, commandant à Colmar, il devint major-commandant, et jouit en conséquence du traitement attaché à ladite place.		
DU BRECHET (Constantin), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1740, 177; 2 ^o 1774, 200; 3 ^o 1777, 800.		1,177
Brigadier retiré de la compagnie de Beauvau des gardes du corps du roi. La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa retraite.		
DU BRECHET (Jacques-Louis), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1740, 177; 2 ^o 1768, 750.		927
La première, en considération des services de feu son père, aide-major de Maubeuge, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, en considération de ses services, et pour retraite en qualité de sous-brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Beauvau.		
DUBREIL (Demoiselle Marie-Paule-Félicité de la Chaise, veuve), 69. <i>G.</i> 1779.		600
En considération des services de son mari, ancien directeur des fortifications et des travaux à la Louisiane.		
DUBREUIL-HELLION DE LA GUERONNIÈRE (Marc-Antoine-Bernard), 64. <i>G.</i> 1779.		800
A titre d'appointements en qualité de colonel à la suite de l'infanterie.		
DUBROC (Alexandre), 69. <i>G.</i> 1786.		840
Lieutenant de frégate retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
DUBU (Demoiselle Marie de Gironde), 44. <i>F.</i> 1780.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, directeur des vingtièmes de la généralité de Montauban.		
	<i>A reporter.</i>	1,311,334 livres.

	<i>Report.</i>	1,311,334 livres.
DUBUISSON DE DOUZON (Denis-Michel-Philibert), 53. <i>G.</i> 1788.		700
Brigadier de dragons; en considération de ses services.		
DUBUISSON (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1780.		800
Pour retraite en qualité de piqueur de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
DUBURGUET, sieur de Chaufaille (Henri), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 236; 2 ^o 1775, 365.		601
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme en ladite qualité.		
DUBUS (Jean), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1780, 300 (1)		600
Commis au bureau de la petite écurie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, à titre d'augmentation en la même considération.		
DUBUSC (Charles-François), 50. <i>F.</i> 1781		800
Sans retenue; contrôleur des vingtièmes de la généralité de Rouen : à titre de retraite, en considération de ses services que ses infirmités et la faiblesse de sa vue ne lui permettent pas de continuer.		
DUBUT (Demoiselle Marie-Jeanne-Marthe de la Courcière, veuve), 30. <i>M. du R.</i> 1783		600
En considération des services de son mari, ordinaire de la musique du roi.		
DUC, sieur le Duc (Claude-Marie), 76. <i>G.</i> 1779.		744
Brigadier, commandant l'artillerie à La Fère; en considération de ses services.		
DUCAMPER (Demoiselle Marie-Françoise-Xavier-Joséphine Desnos Kerjean, veuve), 32. <i>M.</i> 1 ^o 1778, 400; 2 ^o 1781, 400		800
La première, en considération des services de son mari, lieutenant de vaisseau. La seconde, à titre d'augmentation en considération des services de feu son oncle, le chevalier Fouquet, lieutenant-général.		
DUCASSE (Paul), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 500; 2 ^o 1784, 200.		700
Ancien capitaine commandant au régiment de Touraine. La première, en considération de ses services et pour retraite. La seconde, en la même considération.		
DUCASSE, sieur de Saint-Mars-de-Preaux (Charles), 72. <i>G.</i> 1781.		600
En qualité de major de Vitry, à titre d'appointements, sa place devant être supprimée.		
DUCASSÉ (Pierre), 71. <i>G.</i> 1779.		800
Pour retraite en qualité de capitaine en second de grenadiers au régiment de Dauphiné.		
DUCASTEL (Charles), 51. <i>F.</i> 1782.		1,000
Conseiller au bailliage d'Amiens; en considération de son âge avancé, ainsi que du zèle et du désintéressement avec lesquels il a rempli pendant trente années les fonctions de subdélégué de l'intendance de Picardie.		
DUCAUSÉ, sieur de Nazelle (Louis-Charles-Victor), 73. <i>G.</i> 1779		708
Ci-devant capitaine au régiment de Caraman, dragons, actuellement lieutenant des maréchaux de France, à Châlons-sur-Marne; en considération de ses services et pour retraite en la première qualité, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
DUCHANGE DE BEAUBRUN (Demoiselle Mathurine-Rosalie Hochereau de Gassonville, veuve), 40. <i>F.</i> 1785.		1,000
En considération des services de feu son mari, ancien agent de la compagnie des Indes à Goa.		
DUCHASSAING, sieur de Fombressein (Joseph), 74. <i>G.</i> 1779.		900
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
<i>A reporter.</i>		1,322,687 livres.

(1) A obtenu, le 9 juillet 1789, une autre pension de 2,000 livres.

	<i>Report</i>	1,322,687 livres.
DUCHASSAING, sieur de Ratevoul (Joseph), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1775, 500.		600
Porte-étendard réformé de la compagnie de Luxembourg des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité.		
DUCHASTELET (Achille-François, marquis), 20. <i>M. du R.</i> 1780		800
Sous-lieutenant au régiment du roi, à titre de gratification annuelle pour contribuer aux dépenses de son éducation, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de vingt-cinq ans.		
DUCHAT dit DESMARAIS (Nicolas), 72. <i>M. du R.</i> 1779		700
Valet de pied du roi en la petite écurie, retiré; pour sa retraite.		
DUCHATEL (Charles-Adrien), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 108; 2 ^o 1770, 500.		608
Ancien capitaine au régiment du colonel général de la cavalerie.		
La première, pour lui tenir lieu de 1,800 livres d'arrérages, qui lui étaient dus au premier avril 1766, de la pension de 600 livres à lui accordée, et qui lui a été supprimée du jour que sa charge lui a été remboursée, en conservant seulement les 108 livres d'intérêts. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
DUCHAYLA (Demoiselle Marie-Anne-Claude de Rochechouart, veuve), 52. <i>M.</i> 1782.		1,000
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau.		
DUCHEMIN, sieur de la Tour (Étienne-Luc), 75. <i>G.</i> 1779.		650
Y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment d'Artois, et à présent commandant pour le service du roi à Saint-Lô.		
DUCHESNE (Demoiselle Elisabeth Bodin, veuve de Claude-Gabriel), 56. <i>F.</i> 1 ^o 1772, 600; 2 ^o 1786, 200.		800
La première, en considération des services de son mari, ingénieur des ponts et chaussées. La seconde, à titre d'augmentation pour la même considération.		
Cette pension est réversible en totalité à la fille de la demoiselle Bodin.		
DUCHESNE (Gabriel), 73. <i>F.</i> 1780.		800
Ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Alençon; à titre de retraite en la qualité ci-dessus, pour récompense de ses services.		
DUCHESNE (Antoine), 81. <i>M. du R.</i> 1780		1,000
Sans retenue; ancien prévôt des bâtimens du roi, à titre de retraite.		
DUCHESNE, sieur de Tressant (Jean-Baptiste), 71. <i>F.</i> 1779.		600
A titre de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Savoie-Carignan.		
DUCHESNE DE CHATELIER (Jean-Pierre), 78. <i>G.</i> 1779		1,000
A titre d'appointemens, pour retraite, en qualité de capitaine au régiment des carabiniers.		
DUCHESNE (Jacques-Antoine), 71. <i>G.</i> 1779.		900
Ancien capitaine en second au corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite,		
DUCHESNE (D ^{lle} Marie-Anne de Braux), 72. <i>G.</i> 1780.		1,000
Cette pension a été accordée à la demoiselle de Braux, au cas où elle survivrait à son mari, premier secrétaire de l'intendance de Bordeaux.		
DUCHEYRON, sieur de Bonnefon (Psalmel), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1787, 200; 3 ^o <i>idem</i> , 580.		980
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme en ladite qualité.		
DUCHEYRON (Marc), 52. <i>G.</i> 1780.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré, à cause de sa mauvaise santé qui ne lui permet pas de continuer ses services.		

A reporter 1,334,925 livres.

	Report.	1,334,925 livres.
DUCLOS (François-Henri-Bassart), 85. <i>G.</i> 1779.		1,000
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine au régiment du roi, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.		
DUCOR, sieur Duprat (Joseph), 66. <i>G.</i> 1783		600
Ancien capitaine au régiment d'Auvergne ; en considération de ses services, et pour sa retraite, à titre d'appointements.		
DUCOSSEA, sieur d'Espeyroux (Gérard-Joseph), 79. <i>G.</i> 1779		708
Ci-devant commandant un bataillon au régiment de Beauvoisis ; en considération de ses services et pour retraite.		
DUCROC (D ^{me} Anne-Dorothee), 50. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770 et 1771, 400 ; 2 ^o 1785, 400.		800
La première, sans retenue, en considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi. La seconde, en considération de sa mère, musicienne de la chambre du roi.		
DUCROC (Louis-Augustin), 48. <i>Af. É.</i> 1779.		800
Ci-devant commis des affaires étrangères, pour récompense de trois années de services.		
DUCROS (Alexandre-Théodore), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 120 ; 2 ^o 1787, 800.		920
Ancien brigadier dans la compagnie de Villeroy, des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
DUCROS (Vivant), 66. <i>F.</i> 1782		1,000
Sans retenue ; ci-devant premier commis de la régie des poudres et salpêtres : à titre de retraite, en considération de ses services que le dérangement de sa santé ne lui permet pas de continuer.		
DUCROS (Raimond), 72. <i>G.</i> 1779		600
Pour retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment de Belzunce, dragons.		
DU CRUZEL, sieur de Remaurin (François) 79. <i>G.</i> 1779		900
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DU DARUT DE GRANDPRÉ, 57. <i>G.</i> 1779		600
Ci-devant capitaine au régiment de Champagne, avec rang de major ; pour lui tenir lieu d'appointements en cette qualité. Il cessera d'en jouir du jour où il sera remplacé.		
DU DROT (Michel-Joseph-Gabriel), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 260 ; 2 ^o 1763, 800.		1,060
Capitaine retiré du régiment de Touraine. La première, en considération des blessures qu'il a reçues à la bataille de Minden : dans cette pension sont comprises 60 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa retraite.		
DUER (Conrad), 70. <i>G.</i> 1784		600
Ancien premier lieutenant au régiment de royal allemand, cavalerie ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DUFAING (Charles-Bernard), 72. <i>G.</i> 1774		600
A titre d'appointements de retraite, en qualité de commandant du bataillon de milice de Sarreguemines.		
DUFAUR, sieur de Saubiar (Adrien), 72. <i>G.</i> 1770.		800
Ancien porte-drapeau dans la seconde compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi ; en considération de ses services et pour retraite.		
DUFAY-D'ATHIES, sieur de Soize, 60. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 100 ; 2 ^o 1782, 800		900
Ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Noailles. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		

A reporter. 1,346,813 livres.

	<i>Report.</i>	1,346,813 livres.
DUFAYEL (Gaspard-Charles), 49. <i>G.</i> 1788.		600
Ancien capitaine de remplacement dans le régiment hussard d'Esterhazy; en considération de ses services et pour retraite.		
DUFAYET, sieur de la Devèze (Jean-Baptiste-Jérôme), 57. <i>G.</i> 1783		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment de Condé, infanterie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
DUFESC, sieur de Lozeran (Jérôme-Joseph-Scipion), 68. <i>G.</i> 1753		1,166
Ancien brigadier dans la seconde compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
DUFESTEL (Louis-Etienne), 48. <i>F.</i> 1781		1,000
Ancien secrétaire de l'intendance de Picardie; en considération de ses services et de l'affaiblissement de sa vue qui le mettent dans l'impossibilité de continuer ses services.		
DUFFAYET, sieur de la Tour. 65. <i>G.</i> 1 ^o 1761 et 1767, 345; 2 ^o 1775, 390		735
Cheval-léger de la garde ordinaire du roi, réformé. La première, y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme. Les appointements doivent cesser lors de son remplacement.		
DUFORNEL (Antoine-Laurent), 71. <i>G.</i> 1762.		800
A titre d'appointements, en qualité de ci-devant major au régiment de Bigorre, réformé.		
DUFORRE, sieur de Gardonne (Vincent), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 415		615
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, à titre d'appointements dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
DUFORT-DESBONS (Alexandre-Sarrin), 64. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Bretagne, infanterie.		
DUFOUR DE VAUDRICOURT (François), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 2 ^o 100; 1784, 800.		900
Ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie écossaise. La première, en considération de ses services. La seconde, pour la même considération et pour retraite.		
DUFOURC DE LORAN, Chevalier de Gaumont (Nicolas-Zacharie), 73. <i>G.</i> 1748 et 1750		708
Ancien lieutenant au régiment du colonel général de la cavalerie; en considération de ses services.		
DUFOUSSAT, sieur de Bogeront (Pierre), 59. <i>G.</i> 1783		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment d'Angoumois; en considération de ses services et pour retraite.		
DUFRESNE, sieur de Fontaine (Jean-François), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1775, 490.		690
Mousquetaire réformé de la deuxième compagnie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
DUFRESNE DUMOTEL (Jacques-Claude), 54. <i>M du R.</i> 1 ^o 1767, 800; 2 ^o 1765, 300.		1,100
Ancien gouverneur des pages de Madame la Dauphine. La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment de Saintonge, infanterie. A titre d'appointements, dont ledit sieur Dumotel cessera de jouir lors de son remplacement.		
DUFRESNOY (Augustin) 64. <i>M du R.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de garde-robe du roi.		
DU GALLOIS DUFORT (François), 53. <i>G.</i> 1788		1,067
En considération de ses services pendant 37 ans et 11 mois et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes-Dauphin du corps de la gendarmerie.		

A reporter. 1,360,194 livres.

	<i>Report.</i>	1,360,194 livres.
DUGARRY (Demoiselle Marie-Anne Minard), 61. <i>G.</i> 1778		800
En considération des services de son mari, ci-devant chirurgien aide-major de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi.		
DUGAZ (Louis-Marie), 64. <i>G.</i> 1775.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Picardie.		
DUGLAS (Demoiselle Marie-Jeanne-Angélique-Rosalie le Vassan), 66. <i>G.</i> 1761		780
En considération des services de son mari, commandant un bataillon du régiment du roi.		
Cette pension était réversible aux quatre filles de ladite dame Douglas; mais le décès étant arrivé à deux d'entre elles, 300 livres seulement leur sont réversibles et divisibles par moitié.		
DUGOUT, sieur de Lassaigne (Jean-François), 58. <i>G.</i> 1778.		900
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie; à titre d'appointements pour retraite, en considération de ses services.		
DUGRAND (Étienne), 60. <i>M du R.</i> 1787.		830
A titre de retraite, en qualité de valet de pied du roi, en la petite écurie.		
DUGRIFFOLET DE ROSSIS (Gabriel-Honoré), 52. <i>M.</i> 1776		800
Lieutenant de vaisseau retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
DUHAFFONT (Paul-François-Marie), 50. <i>M.</i> 1761		1,000
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
DUHAL (Louis-François-Alexandre-Calixte), 46. <i>G.</i> 1785.		900
Ancien major du régiment d'infanterie de Chartres; en considération de ses services et pour retraite.		
DUHAMEL (Charles-François), 74. <i>G.</i> 1776.		800
Ancien maréchal des logis de la compagnie des gendarmes de Flandre, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services, et pour retraite.		
DUHAMEL (Charles-François), 61. <i>G.</i> 1767.		1,000
A titre d'appointements, en qualité de major du régiment de la Sarre, avec rang de lieutenant-colonel, pour retraite.		
DUHAMEL (Demoiselle Madeleine-Gabrielle Boisselet, veuve), 64. <i>M du R.</i> 1783.		600
Sans retenue à titre de subsistance; en considération des services de son mari, maître-d'hôtel de la table des pages du roi.		
DUHAMEL (Demoiselle Catherine-Nicole), 82. <i>M. du R.</i> 1769.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
DUHAMEL (Louis), 65. <i>G.</i> 1774.		600
Sans retenue, en qualité de lieutenant au régiment Dauphin, cavalerie, avec rang de capitaine.		
DUHAUSSAY (Joseph-Jacques), 51. <i>M.</i> 1778.		600
En considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment de la Martinique, et retiré major des troupes des colonies.		
DUHAUSSAY, sieur de Montbalk (Nicolas-Anne-François), 67. <i>G.</i> 1759		708
Ancien major du régiment de cavalerie de Toustain; en considération de ses services, et pour retraite. Dans cette pension sont comprises 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
DUHAUTOIR (Demoiselle Félicité-Françoise-Joseph Pierrast), 41. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1780, 600.		900
Cette première pension fait le quart d'une pension de 1,200 liv. accordée à son père, sans retenue, en considération de la cession par lui faite au roi d'une collection de minéraux et d'agathes placés au cabinet d'histoire naturelle; laquelle pension était réversible à ses quatre enfants. La seconde, fait la moitié d'une pension de 1,200 liv. que madame la Dauphine avait accordée tant à la demoiselle Félicité Pierrast qu'à sa sœur.		
DUHOULBEG (Demoiselle Charlotte-Françoise Dumenez de Lezunec, veuve), 56. <i>M.</i> 1780.		600
En considération des services de son mari, ancien capitaine de vaisseau.		
	<i>A reporter.</i>	1,373,812 livres.

		<i>Report.</i>	1,373,812 livres.
DUHOULLEY, sieur de Gouvie (Nicolas-Adrien), 71. G. 1 ^o 1757, 472; 2 ^o 1768, 288.			760
Ancien capitaine au régiment de Saint-Chamond, infanterie.			
La première, en considération de ses services, et pour retraite, y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages. La seconde, sans retenue, que la feue reine lui faisait payer sur ses aumônes.			
DUHOUX, chevalier de Vioménil (Antoine-Louis), 45. G. 1 ^o 1772, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 400.			800
Lieutenant-colonel attaché au troisième régiment des chasseurs à cheval.			
La première, en considération de ses services, à titre de gratification annuelle. La seconde, en considération des services qu'il a rendus dans le département de Nancy.			
DUHOUX (Demoiselle Charlotte de Julliot, veuve), 78. G. 1780.			600
Tant en considération des services de feu son mari, ancien commandant à l'isle de Noirmoutier, que de ceux de son fils, en la même qualité.			
DUHOUX (Louis), 60. G. 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1780, 800; 3 ^o <i>idem</i> , 200.			1,054
Ancien capitaine commandant au régiment de Conti, infanterie.			
La première, pour lui tenir lieu de trois années d'arrérages d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment du Périgord, et qui lui fut supprimée lors de son remplacement. La seconde, en considération de ses services, et pour retraite. La troisième, pour la même considération.			
DUJAX DE ROSOY (Louis-Antoine), 46. G. 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1785, 600.			1,000
Ancien capitaine commandant au régiment de Languedoc, dragons.			
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.			
DULAC (Demoiselle Anne-Clotilde de Cléry, veuve), 69. G. 1767.			800
En considération des services de son mari, exempt des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Beauvau.			
Deux cents livres sont réversibles sur cette pension aux enfants de la dame Dulac, au cas où ils lui survivraient.			
DULAURENS (Florentin-Marie), 45. G. 1788.			666
Ancien capitaine commandant au régiment de Foix; en considération de ses services, et pour retraite.			
DULAURENS (Jean-Jacques), 40. F. 1775.			1,000
Ancien conseiller du parlement de Bretagne; en considération de ses services.			
DULAURENS (Joseph-Michel), 60. M. 1776.			900
Médecin de la marine, retiré; en considération de ses services.			
DULAURENT DE LABARRE (Pierre-Jean), 53. M. 1778.			800
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services.			
DU LIGNONDÈS D'AVRILLY. 51. M. 1 ^o 1773, 600, 2 ^o <i>idem</i> , 500.			1,100
Ci-devant lieutenant de vaisseau.			
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre de réversion d'une pension de 2,000 livres accordée à son oncle, Gabriel du Lignondès, commandeur de Malte, et ancien capitaine commandant des galères.			
DULMET, sieur de Lasserre. 70. G. 1 ^o 1764, 324; 2 ^o 1774, 600.			924
Brigadier dans la compagnie des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi.			
La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.			
DULUC (Jean, chevalier), 59. G. 1779.			1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Austrasie.			
DUMAINE (Marie), 60. F. 1785.			600
Sans retenue, en considération de plus de 36 années de services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant directeur des messageries à Metz.			
DUMAINE DU COUDRAY (Jacques-Charles), 60. G. 1777.			1,000
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de La Fère.			

A reporter. 1,386,816 livres.

Report. 1,386,816 livres.

DUMARCHIS (Michel), 53. G. 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1777, 800.	900
Ancien brigadier des gardes du corps du roi dans la compagnie de Luxembourg.	
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.	
DUMAS (Jean-Louis), 62. G. 1782.	800
Ci-devant brigadier dans la compagnie des gendarmes bourguignons du corps de la gendarmerie, avec rang de capitaine de cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.	
DUMAS (Mathieu), 36. M. 1785.	800
Aide-maréchal général des logis des armées du roi; en considération de ses services et des travaux que lui a occasionnés l'expédition particulière dont il a été chargé dans le Levant et la mer Noire.	
DUMAS (Antoine-Izaïe), 63. M. 1775.	600
Ancien capitaine de grenadiers du régiment du port Louis de l'Isle-de-France; en considération de ses services.	
DUMAS DE MARVEILLE (Jean-Baptiste), 63. G. 1768.	800
Actuellement commandant des Iles de Chausey; à titre d'appointements et pour retraite, en qualité de capitaine aide-major au régiment royal Picardie.	
DUMAS DE FOMBRANGE (Jean-François Thibaud), 54. G. 1781.	666
Ci-devant capitaine au régiment d'infanterie de Bretagne; en considération de ses services et pour retraite.	
DUMAT, ancien officier au régiment de royal Roussillon (Demoiselle Marie-Magdeleine l'Hermitte-Tamagnon, successivement veuve des sieurs d'Ogilvy, enseigne de vaisseau, et Charon, intendant de la marine; actuellement épousé du sieur), 60. M. 1 ^o 1751, 354; 2 ^o 1775, 500.	854
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, qu'elle a obtenue comme veuve du sieur d'Ogilvy. La seconde, comme veuve du sieur Charon.	
DUMESNIL (Simon-Jean-Henri), 48. G. 1774.	600
En qualité de capitaine réformé du régiment de Bourgogne.	
DUMESNIL (Simon-Jean-François), 67. G. 1 ^o 1762, 496; 2 ^o 1765, 500	996
Ancien capitaine au régiment d'Hainaut, infanterie.	
La première, y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	
DUMOLARD-DUPLESSIS (Claude), 80. G. 1756.	944
Gouverneur des pages de la chambre du roi; en considération de ses services.	
DUMONT (Jean-Baptiste), 57. G. 1 ^o 1775, 100; 2 ^o 1787, 800.	900
Ancien brigadier des gardes du corps du roi dans la compagnie de Noailles.	
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.	
DUMONT (Pierre), 55. G. 1786.	600
Ancien quartier-maître trésorier du régiment du colonel général des dragons; en considération de ses services et pour retraite.	
DUMONT DE CHATEAUFORT (Gaspard-Henri), 71. M. 1 ^o 1763, 200; 2 ^o 1772, 600	800
Ancien capitaine dans les troupes nationales de Cayenne.	
La première, en qualité de lieutenant réformé des volontaires du Hainaut, à titre d'appointements. La seconde, en considération de ses services, en qualité de capitaine des troupes nationales de Cayenne.	
DUMONT, chevalier Demons (Jean-Paul), 69. G. 1767.	600
Pour retraite, à titre d'appointements, en qualité de capitaine au régiment de Guyenne.	
DUMONT (Joseph-Marie-Constantin), 64. G. 1779.	600
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial d'artillerie de Toul.	

A reporter. 1,398,276 livres.

	<i>Report.</i>	1,398 276 livres.
DUMONT (Demoiselle Marie-Anne Boucher), 72. <i>F.</i> 1748		800
En considération des services de son mari, secrétaire de la compagnie des Indes.		
DUMONT-DESBORDES (Demoiselle Anne), 56. <i>F.</i> 1786		600
Sans retenue ; en considération de 36 années de services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant employée aux petites loteries réunies à la loterie royale de France.		
DUMOTIER, marquis de La Fayette (Marie-Joseph), 37. <i>G.</i> 1759		780
Maître de camp commandant le régiment du roi, dragons ; en considération des services de feu son père, colonel au corps des grenadiers de France.		
DUMOUCHE (Jean-François-Louis), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 472 ; 2 ^o 1779, 300		772
Ancien capitaine des grenadiers du bataillon de milice de Blois. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite. La seconde, à titre d'augmentation, en la même considération.		
DUMOULIN (Demoiselle Dubourget de Fonpeyre), 50. <i>G.</i> 1778.		600
A titre de gratification annuelle, en considération des services de son mari, ci-devant capitaine commandant au régiment de Gatinois, à présent lieutenant au régiment de Touraine.		
DUMOULIN, sieur de Litizky (Agide), 58. <i>G.</i> 1773.		800
A titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au corps des husards.		
DUMOUTIER (Demoiselle Marie-Elisabeth Frison), 60. <i>F.</i> 1786.		600
En considération des anciens services de son mari, commis à la caisse des arrérages et des amortissements.		
DUMYRAT (Pierre-Jean), 64. <i>G.</i> 1780.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie.		
DUNY, dit COMMANDEUR (Jean-François), 42. <i>M. du R.</i> 1787		757
Sans retenue, pour retraite, en qualité de postillon de chaise du roi.		
DUPAC (François), 69. <i>G.</i> 1780.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Navarre, avec rang de lieutenant-colonel.		
DU PARQUIER (Alexandre-François), 34. <i>M.</i> 1786.		600
Lieutenant en premier du corps royal de l'artillerie de la marine et des colonies, retiré ; sans retenue, en considération de ses bons services et pour sa retraite.		
DU PAS, sieur de Breviande (Auguste), 75. <i>G.</i> 1773.		660
Ancien garde-magasin d'artillerie au Havre ; en considération de ses services et pour retraite.		
DU PASSAGRE (Bernard-Gabriel), 66. <i>G.</i> 1770		600
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Condé, cavalerie.		
DUPELOUX, chevalier de Saint-Romain (Jean-Alexis), 71. <i>G.</i> 1765.		800
A titre d'appointements pour réforme, en qualité de capitaine au régiment de Bigorre.		
DUPERAY (Pierre), 42. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1784, 456 ; 2 ^o 1789, 200.		656
Postillon en la petite écurie du roi. La première, sans retenue, à titre de retraite. La seconde, aussi sans retenue, à titre d'augmentation, à cause de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
DU PERENNO DE PENVERN (Jean-Amant), 61. <i>G.</i> 1771.		600
Pour retraite, en qualité de sous-aide-major au régiment du colonel général des dragons, avec rang de major.		

A reporter. 1,409,701 livres

	<i>Report.</i>	1,409,701 livres.
DUPÉRIER DE L'ISLE-FORT (Raymond), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1779, 600.		654
Capitaine au bataillon de garnison de Piémont.		
La première, pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages qui lui étaient dus sur une pension de 300 livres à lui accordée pour réforme en qualité de capitaine du régiment de Beauvoisis, et qui lui avait été supprimée lors de son remplacement. La seconde, en considération de ses services en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Piémont.		
DUPERRON (Jean-Baptiste), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1787, 420; 2 ^o 1784, 666		1,086
Ancien capitaine en second des chasseurs à pied dans le régiment des Alpes.		
La première, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, en considération de ses services en qualité de capitaine dans le corps des volontaires étrangers de la marine.		
DU PETIT-THOUAS DE SAINT-GEORGES, 54. <i>G.</i> 1778.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Rouergue.		
DUPIENNE (Mathieu), 62. <i>G.</i> 1782.		1,000
Ci-devant capitaine commandant au régiment de Berri, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
DUPILLE (Jean-Baptiste-François), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1767, 400.		800
Capitaine aide-major retiré du régiment de Lyonnais, avec brevet de major. La première, en considération de son intelligence, de son zèle et de son application pour le service du roi. La seconde, pour sa retraite.		
DUPIN (Mademoiselle Anne-Catherine Dières, veuve), 88. <i>M.</i> 1762.		992
Y compris 192 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de son mari, ancien capitaine de vaisseau.		
DUPLEIX, Chevalier de Cadignan (Jean-Baptiste), 50. <i>G.</i> 1782.		800
Lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Agenois; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté à la prise de l'isle de Saint-Christophe.		
DUPONT, sieur de Compiègne (Marie-Armand-Gaston), 61. <i>G.</i> 1783.		700
Ancien capitaine de grenadiers dans le bataillon de garnison de Bourgogne; en considération de ses services et pour retraite.		
DUPONT-DUVIVIER. 76. <i>G.</i> 1765.		600
Ancien capitaine des troupes ci-devant entretenues à l'Isle Royale; en considération de ses services.		
DUPONT (Jacques-Joseph), 56. <i>G.</i> 1777.		1,000
A titre d'appointements, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Aquitaine.		
DUPONT, sieur de la Barre de Losier (Jacques-François), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 415.		615
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité.		
DUPONT DU CHAMBON DE MÉZILLAC (François), 69. <i>M.</i> 1 ^o 1765, 400; 2 ^o 1769, 600		1,000
Ancien capitaine au régiment de Foix, ci-devant capitaine de la légion de Saint-Domingue.		
La première, pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Foix, et pour ses services. La seconde, en considération de ses services et pour retraite en qualité de capitaine dans la légion de Saint-Domingue.		
DUPONT DE VEILLÈNE (Paul-René), 58. <i>G.</i> 1772.		700
Pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la Marche, avec rang de major.		
DUPONT (François), 58. <i>G.</i> 1774.		700
A titre d'appointements en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine.		

A reporter. 1,421,348 livres.

	Report.	1,421,348 livres
DUPONT D'AUBEVOYE, chevalier de la Roussière (Henri-Charles), 51. G. 1779. Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Grenoble, du corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour retraite		700
DUPONT (Mademoiselle Marie-Joseph Gautier, veuve), 68. M. 4 ^o 1765, 500; 2 ^o 1776, 500		1,000
La première, à titre de réversion sur une pension de 1,000 livres que ledit sieur Dupont avait obtenue, en considération des pertes que le sieur Gautier, père de ladite dame Dupont, avait essuyées. La seconde, en considération des ser- vices de son fils, capitaine de vaisseau, retiré.		
DUPORT DE PONTCHARRA, sieur Desherbeys (François), 56. G. 1777.		800
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie; en considération de ses ser- vices et pour retraite.		
DUPORTAL DE LA SILVE (Félix-Antoine), 56. G. 1779.		1,000
En qualité de mestre de camp attaché au corps des dragons.		
DUPOTEL DE BREYON (Jean-Baptiste), 53. G. 1 ^o 1763, 354; 2 ^o 1765, 600.		954
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de cheveu-léger de la garde ordinaire du roi. La se- conde, en qualité de capitaine attaché à la suite de la cavalerie.		
DUPOUGET DE NADAILLAG (Alexandre), 45. G. 1786.		700
Ancien capitaine commandant, avec rang de major au régiment royal-Cham- pagne, cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.		
DUPRÉ (Jean-Joseph), 54. F. 1788.		1,000
Commis du département de la guerre, réformé du bureau de la correspon- dance; en considération de ses services en ladite qualité. Sans retenue.		
DUPRÉ DE BOUVIÈRES (Paul-François), 63. G. 1777.		1,000
A titre d'appointements en qualité de capitaine attaché au corps des dragons.		
DUPUY (Jean-Joseph), 52. G. 1779,		800
Pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Aunis.		
DUPUY, chevalier de Diène (François), 60. G. 1778.		600
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
DUQUESNE (Jean-Antoine), 55. G. 1 ^o 1771, 400; 2 ^o 1778, 200.		600
Garde du corps de la compagnie de Noailles. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
DURAN (Pierre), 76. G. 1776.		600
A titre d'appointements en qualité de chirurgien-major du régiment royal- Roussillon, infanterie; pour retraite.		
DURAND (Mademoiselle Marie-Félix de Lambert, épouse du sieur), 62. G. 1759.		600
En considération des services de son premier mari, le sieur Vaux de la Brosse, maréchal des camps et armées du roi.		
DURAND DELINOIS. 76. G. 1762.		700
Ci-devant écrivain principal de la marine, actuellement commis au bureau des vivres au port de Brest; à titre d'appointements de réforme.		
DURAND (Claude-Gervais), 50. M. du M. 1781.		1,000
A titre de retraite, en considération de ses services en qualité de musicien ordinaire du roi.		
DURAND D'AUGNY (François-Benoît), 50. G. 1779.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Auxerrois.		
DURAND (Jean-Baptiste-Léonard), 47. M. 1784.		700
Ci-devant consul de France à Cailleri; en considération de ses services.		
DURAND (Joseph), 58. M. 1773.		600
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré; à titre d'appointements de réforme.		
DURAND (Joseph), 46. G. 1772.		600
En considération des services de feu son père, ancien secrétaire de différents commandants de Dauphiné.		

A reporter. 1,435,902 livres.

	Report.	1,435,902 livres.
DURAND (Dlle Marguerite-Paul Drouet, fille du sieur), 46. G. 1771.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, premier commis au contrôle général de la maison du roi.		
DURANT, sieur de Monestrol (Jean-François), 63. G. 1764, 1765		972
Ancien sous-brigadier dans la première compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
DURBAN (Jacques), 69. F. 1777.		600
Ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Montauban; sans retenue, en considération de ses services et pour retraite.		
DURBOIS (André-Louis), 52. F. 1782.		670
Ancien capitaine commandant au régiment de Lyonnais, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
DURÈGE, sieur de Prosper de Ridebon, 51. G. 1782.		800
Ancien capitaine commandant au régiment de Beauce; en considération de ses services, de ses blessures et pour retraite.		
DUREY DE BOURNEVILLE (Dlle Marie-Louise-Françoise Durey de Moirville, veuve du sieur), 53. M de R. 1768		600
Pour lui tenir lieu de pareille somme accordée sur les aumônes de la feuë reine à ladite dame Durey.		
DUREY (François), 53. 1 ^o 1766, 500; 2 ^o <i>idem</i> , 200; 3 ^o 1765, 300		1,000
La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services près de feu monseigneur le Dauphin, en qualité de garçon du château. La seconde, à titre de récompense. La troisième, en la même considération, et sans retenue.		
DURIEU DE MAISONNEUVE (Pierre), 48. G. 1789.		666
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Piémont, infanterie.		
DURIEU DE MADRON, sieur de Saint-Paul (Jean-Paul-Georges), 73. G. 1 ^o 1763, 800; 2 ^o 1783, 300.		1,100
Commandant réformé du régiment de Vexin.		
La première, pour réforme en ladite qualité. La seconde, en considération des services du chevalier Durieu, son frère, lieutenant-colonel du régiment des grenadiers royaux de Quercy.		
DURIEU (Pierre), 51. G. 1789.		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment d'Angoulême.		
DURIS (François-Étienne), 62. G. 1780.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Provence.		
DURIVAL (Jacques), 55. F. 1766		800
Ci-devant commis du greffe du conseil d'État du feu roi de Pologne; à titre d'appointements conservés en ladite qualité.		
DURIVAL (Nicolas), 76. F. 1766.		1,000
Ci-devant secrétaire du conseil d'État du feu roi de Pologne, lieutenant général de police honoraire de la ville de Nancy; à titre d'appointements conservés en ladite qualité.		
DUROCHER DE LA PÉRIGNE (Louis-Augustin), 66. F. 1770. (Mort).		600
Lieutenant-colonel d'infanterie, ci-devant commandant la garnison du port de Lorient; pour récompense des services qu'il a rendus à la compagnie des Indes en ladite qualité.		
DUROCHER (Pierre), 87. G. 1770		800
Ancien maréchal des logis dans le corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
DUROCHER, chevalier de Saint-Riveul (Emmanuel), 55. M. 1779.		800
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération des services distingués qu'il a rendus en qualité de capitaine de pavillon sous les ordres du comte Duchaffaud, tant sur le vaisseau <i>la Couronne</i> , au combat d'Ouessant, que sur le vaisseau <i>la Bretagne</i> .		
	A reporter.	1,449,010 livres.

	<i>Report</i>	1,449,010 livres.
DUROCHER, sieur de Saint-Riveul, 56. <i>G.</i> 1784.		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Aquitaine; en considération de ses services et pour retraite.		
DUROUSSET (Pierre-Jean-Baptiste), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1772, 500.		800
Capitaine au régiment de Bourbonnais. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite en ladite qualité.		
DUROUVRAY (Louis-François), 61. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de maître palefrenier en la grande écurie du roi.		
DUROUX, sieur de Verdon (Charles), 66. <i>G.</i> 1760.		1,040
Ancien capitaine au régiment du roi, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
DUSAULSOY (Dlle Marie-Anne-Catherine du Rouvre, veuve), 88. <i>M.</i> 1754		944
En considération des services de son mari, écuyer du roi.		
DUSAULZET (Claude-Roch), 51. <i>G.</i> 1777.		1,000
A titre d'appointements, pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Beauvoisis.		
DUSAUSSAY (Jean-Charles), 65. <i>G.</i> 1725 et 1767		708
Ancien ingénieur du roi; en considération des services de feu son père, lieutenant d'artillerie et inspecteur de la fabrique des armes de Saint-Etienne en Forez. Dans cette pension sont comprises 108 liv. d'intérêts d'arrérages.		
DUSOULIER (Martial-Pierre-Henri), 19. <i>G.</i> 1788		600
Sous-lieutenant dans le régiment des carabiniers de Monsieur; en considération des services de son père, maréchal des camps et armées du roi.		
DUSOULIER (Dlle Marie-Geneviève Despinay, veuve) 48. <i>G.</i> 1788.		1,000
En considération des services de son mari, maréchal des camps et armées du roi.		
DUSOULIER (Pierre), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 472; 2 ^o 1780, 500		972
Capitaine au régiment d'Artois, infanterie. La première, y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de services. La seconde, en considération de la distinction de ses services.		
DUSSERRE (Pierre-François), 44. <i>G.</i> 1780		600
Ancien chirurgien-major de la citadelle de Besançon; en considération de ses services et pour retraite.		
DUSTOU (Bernard-Roger), 66. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Armagnac.		
DUSUAU DE LA CROIX (Balthazar), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 600; 2 ^o <i>idem</i> , 400		1,000
La première, pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment royal-Picardie, avec rang de capitaine. La seconde, en qualité de major du Gap.		
DUTERRAUX (François-Louis), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1757, 354; 2 ^o 1779, 500		854
Commis du dépôt du département de M. Amelot, secrétaire d'Etat. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
DUTERTRE (Charles-Ambroise), 56. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Provence, infanterie.		
DUTERTRE (Jean-Marie), 44. <i>G.</i> 1779		800
Commandant en troisième le manège de l'école royale militaire; en qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie, pour en jouir jusqu'à ce qu'il soit placé, et qui lui a été conservée quoiqu'il ait été nommé en ladite place.		
DUTIERS (François-Charles), 81. <i>F.</i> 1775		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de doyen des conseillers au conseil supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		

A reporter 1,463,928 livres.

	<i>Report.</i>	1,463,928 livres.
DU TILLET, sieur de Lunay (Antoine), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1677, 500; 2 ^o 1780, 600.		1,100
Ci-devant capitaine de la compagnie de chasseurs du régiment royal infanterie, à présent attaché au corps de l'infanterie en qualité de capitaine. La première, tant en considération de ses services, que de ceux de feu son père, enseigne des gardes du corps du roi. La seconde, en qualité de capitaine attaché au corps d'infanterie.		
DU TILLET (Innocent), 15. <i>G.</i> 1785.		600
En considération des services de feu son père, maréchal des camps et armées du roi.		
DU TILLET (Charles-Louis), 21. <i>G.</i> 1785.		600
En considération des services de feu son père, maréchal de camp.		
DU TILLIET, dit MOUSQUETAIRE (Jacques), 74. <i>M. du R.</i> 1777.		1,100
Ancien piqueur de l'équipage du Vautrait; sans retenue, à titre de retraite, en considération de ses anciens services.		
DUTREHAND (François-Joseph), 76. <i>G.</i> 1754 et 1763.		941
Ancien sous-brigadier des gendarmes de la garde ordinaire du roi; en considération de ses services et pour sa retraite. Dans cette pension sont comprises 141 livres d'intérêts d'arrérages.		
DUVACHOT, sieur du Ronceray (Jean), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1775, 440.		640
Mousquetaire réformé de la deuxième compagnie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité.		
DUVAL (Charles-Bernard), 53. <i>F.</i> 1788.		600
Ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance d'Amiens; en considération de ses anciens services et pour sa retraite.		
DUVAL (Joseph), 52. <i>F.</i> 1777.		800
Sans retenue; tant en considération de ses services en qualité de secrétaire de la police, que de ceux qu'il a rendus aux loteries de Paris avant leur réunion à la loterie royale.		
DUVAL, sieur de Saint-Martin de la Houssaye (Pierre), 55. <i>G.</i> 1784.		650
En considération de ses services, et pour retraite en qualité de capitaine-commandant de grenadiers au régiment royal-vaisseaux.		
DUVAL dit MALTER (François), 46. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1776, 450; 2 ^o <i>idem</i> , 500.		950
Danseur des ballets du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
DUVAL (Jean-Charles), 21. <i>M. du R.</i> 1767.		642
Chirurgien ordinaire de feu Madame la Dauphine. Sans retenue; pour lui tenir lieu des logements, gratifications et bonnes fêtes dont il jouissait en ladite qualité.		
DUVAL, sieur de Soicourt (Pierre), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1775, 510.		710
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme en ladite qualité. Les appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
DUVAL DE VARAIRE (Joseph) 77. <i>F.</i> 1768.		1,000
Doyen des présidents de la cour des aides de Montauban; en considération de ses services en ladite qualité.		
DUVALLON (Joseph-Jacques), 60. <i>G.</i> 1766.		
En qualité de capitaine réformé du régiment royal; à titre d'appointements et pour retraite.		
DUVERGER DE CUY (Jean), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1780, 800.		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment de Champagne. La première, en considération de services. La seconde, sans retenue, pour retraite.		

A reporter. 1,475,261 livres.

	Report.	1,475,261 livres.
DUVERGIER (Joseph), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 400 ; 2 ^o 1779, 400.		800
Premier capitaine du second régiment des chasseurs à cheval, avec rang de lieutenant-colonel.		
La première en considération de ses services en qualité de capitaine, avec rang de major dans la légion de Flandre, à titre de gratification annuelle. La seconde, en la même considération, en qualité de capitaine-commandant, avec rang de lieutenant-colonel dans le régiment des dragons de la reine.		
DUVERGIER (Pierre), 76. <i>G.</i> 1761.		780
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services, de ses blessures, que pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Piémont.		
DUVERGIER, marquis de la Roche-Jaquelin (Henri), 40. <i>M. du R.</i> 1672.		672
En considération des services de sa famille.		
DUVERGIER (Charles), 82. <i>G.</i> 1766.		800
Brigadier retiré des gardes du roi ; à titre d'appointements pour retraite.		
DUVERGIER, sieur la Fouliouzé, 79. <i>G.</i> 1762.		614
Porte-étendard des gardes du corps du roi dans la compagnie de Beauvau ; en considération de ses services et pour retraite. Dans cette pension sont comprises 114 livres d'intérêts d'arrérages.		
DUVERGIER (Jean-Marie), 60. <i>M.</i> 1 ^o 1754, 177 ; 2 ^o 1766, 800.		977
Lieutenant de vaisseau, retiré.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
DUVERNE, sieur de Marancy. 48. <i>G.</i> 1786.		800
Ancien capitaine commandant au régiment de Navarre, infanterie ; en considération de ses services et pour retraite.		
DUVILLAR DESPESQUIÈS (Jean), 63. <i>G.</i> 1782.		700
Ancien quartier-maître, trésorier au régiment de dragons de la reine, avec rang de capitaine ; en considération de ses services et pour retraite.		
DUVIVIER, 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1761, 250 ; 2 ^o 1788, 750.		1,000
Graveur des médailles du roi et des monnaies de France.		
La première, à titre de subsistance en considération des services de feu son père, graveur des médailles de Sa Majesté. La seconde, sans retenue, en considération de ses services.		
DUVIVIER DE LENTIOL (Amedée), 47. <i>F.</i> 1775.		1,000
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Grenoble.		
DUVIVIERS (Ange-Charles), Chevalier, 72. <i>G.</i> 1779.		600
Lieutenant-colonel du régiment d'Artois, infanterie. En considération de ses services.		
DUWICQUET, sieur de Lancelos (Charles), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1751, 118 ; 2 ^o 1767, 600.		718
Ancien porte-étendard des gardes du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant du roi au gouvernement de Montreuil. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
DUWICQUET, sieur de Bois du Cocq de Lancelos (Antoine), 71. <i>G.</i> 1779.		600
Pour lui tenir lieu des appointements dont il jouissait en qualité de lieutenant de roi d'Ardres.		
DYTHIER DE LA TOUR (Pierre), 73. <i>G.</i> 1765.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment Dauphin.		

E

ÉCALART DE CHAUMONT (Michel), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 200 ; 2 ^o 1775, 460.		660
Mousquetaire réformé.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.		

A reporter. 1,486,782 livres.

	Report.	1,486,782 livres.
ECKART, dit ECKER (Jean), 63. <i>M. du R.</i> 1774.		730
Sans retenue; ancien valet de pied du roi; en considération de ses services.		
ÉCORCHES (Demoiselle Marie-Victoire Talon), 43. <i>M. du R.</i> 1773.		1,000
En considération des services de sa famille dans les différentes charges importantes de la magistrature.		
ÉGLISE (Jean d'), 40. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de maître palefrenier en la petite écurie du roi.		
EGREMONT (Claude d'), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 300; 2 ^o 1774, 800.		1,100
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment royal étranger. La seconde, pour retraite en qualité de capitaine au régiment de royal étranger.		
EGRESSET (Guillaume), 79. <i>F.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération de 34 années de services en qualité de ci-devant architecte de la ville de Paris.		
EGROT, sieur Dulude (André), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1774, 700.		1,000
Sous-brigadier retiré des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
ELBÉE DE BOISGUIARD (d'), 73. <i>G.</i> 1763.		600
Pour retraite en qualité de capitaine réformé du régiment de Penthièvre.		
ELBÉE (Demoiselle Françoise-Gabrielle de Buissy), 39. <i>F.</i> 1760.		1,000
Cette pension a été léguée à la dame d'Elbée par le sieur de Chamousset, suivant son testament du 26 avril 1773, sur une pension de 10,000 livres qui avait été accordée audit sieur de Chamousset, avec la faculté d'en disposer en faveur de qui bon lui semblerait.		
ELBY (Jean-Christophe), 48. <i>F.</i> 1766.		600
A titre de traitement conservé en qualité d'officier d'échansonnerie et paneterie du feu roi.		
ELEVÉMONT (Gaspard d'), 76. <i>G.</i> 1751.		1,062
Y compris 162 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier des mousquetaires du roi, et pour retraite.		
ELFAUX DE BOUILHAC. 54. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Picardie.		
ELIAS (Demoiselle Marie-Anne Saintard, veuve), 74. <i>M.</i> 1765.		800
En considération des anciens services de son mari, ci-devant contrôleur et commissaire de la marine à Saint-Domingue.		
ELIE, sieur de la Poterie (Jean), 54. <i>G.</i> 1777.		600
En considération de ses services en qualité de ci-devant inspecteur des hôpitaux militaires.		
ELOY (Demoiselle Marie Hanneteau), 83. <i>M.</i> 1788.		600
Tant en considération des services de son mari, garçon de la fruiterie de la reine, que de ceux qu'elle a rendus elle-même dans la même place, depuis cinquante ans qu'elle la remplit.		
ELPEYROU, sieur de Bar (d'), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1767 et 1771, 300; 2 ^o 1775, 365.		665
Cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La première en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.		
EME DE SABLONET (François d'), 74. <i>R.</i> 1780.		800
Pour sa retraite, en qualité de commandant au château de Ferrières.		
EMERGEY (François-Jean), 63. <i>G.</i> 1776.		715
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment des carabiniers de Monsieur, avec rang de capitaine.		
EMOND ESCLEVIN (Michel-Joseph), 55. <i>G.</i> 1777.		800
Ancien contrôleur de l'hôpital militaire d'Antibes; en considération de ses services.		

A reporter. 1,501,054 livres.

	Report.	1,501,054 livres.
EMONNOT (Demoiselle André-Pauline Marchand, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1737, 300; 2 ^o 1773, 500.		800
La première, en considération des services de feu son père, commis du département de la guerre. La seconde, en considération des services de son mari, ingénieur-géographe des camps et armées du roi.		
ENECEY, sieur de Cevilly (d'), 55. <i>G.</i> 1784.		800
Ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de la reine, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
ENLART DE GRANDVAL (Grégoire), 57. <i>E.</i> 1,770		1,000
Procureur général au conseil provincial d'Artois; en considération de ses services en ladite qualité		
ENTRAGUE (Jean d'), 54. <i>G.</i> 1779.		800
Ancien lieutenant de grenadiers, avec rang de capitaine au régiment suisse de Sonneberg; en considération de ses services et pour retraite.		
EPINAL (François d'), 55. <i>M. du R.</i> 1783		800
En considération de ses services en qualité de commis à la trésorerie générale de la maison du roi.		
EPTINGEN (François d'), 79. <i>G.</i> 1759		1,000
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de cavalerie de Wirtemberg, avec rang de mestre de camp.		
ERLACH (Charles-Louis, baron d'), 43. <i>G.</i> 1776		900
En qualité de capitaine réformé du régiment de Schomberg, dragons.		
ERMINEUR (Jean-Jacques d'), 64. <i>G.</i> 1778.		800
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment suisse de Sonneberg, avec commission de capitaine.		
ERNEVILLE (Jean-Baptiste d'), 64. <i>M. du R.</i> 1767.		1,000
En considération de ses services en qualité d'ancien écuyer du roi.		
ERNOTTE (François-Joseph), 73. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 24; 2 ^o 1785, 900		924
La première pension lui a été accordée en qualité de l'un des anciens valets de pied de la feuë reine. Sans retenue. La seconde, sans retenue, à titre de retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied de la reine.		
ERNOURD (Edme-Louis), 60. <i>M. du R.</i> 1788		800
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de délivreur de la panneterie de la reine.		
EROMIA (Demoiselle Angélique-Marguerite Mercier), 58. <i>M. du R.</i> 1782.		900
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de porte-chaise d'affaires de feuë Madame Sophie de France.		
ERVIEU, sieur Dumoulard (Michel d'), 67. <i>G.</i> 1770		800
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Poitou, avec rang de lieutenant-colonel.		
ERVOIL D'OYRÉ (François), 50. <i>G.</i> 1781		600
Major d'une brigade du corps royal du génie; en considération des preuves qu'il a données de son zèle et de son intelligence au siège d'Yorck, en Virginie, pendant la guerre d'Amérique, pour n'en jouir que dans le cas et du jour où il survivrait à la demoiselle David, sa mère, veuve du sieur d'Oyré, maréchal de camp, qui avait obtenu une pension de 1,200 livres, dont celle-ci fait partie, et dont ledit sieur François d'Oyré est entré en jouissance le lendemain du décès de sa mère.		
ESBRAJAT DUPEIROU (Jean), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1749, 280; 2 ^o 1783, 400		680
Ancien sous-lieutenant de maréchaussée.		
La première, en considération de sa réforme en qualité de lieutenant au régiment de Septimanie, dragons. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
ESCALIER (François), 48. <i>G.</i> 1788		800
Ancien premier capitaine commandant au régiment allemand de la Marck; en considération de ses services et pour retraite.		

A reporter. 1,514,458 livres

	<i>Report.</i>	1,514,458 livres.
ESCOURRE (Louis), 64. <i>F.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de cavalerie de Bourgogne.		
ESCRAVAGNAC (Jean d'), 56. <i>M.</i> 1773		800
Ci-devant lieutenant de vaisseau; en considération de ses services en ladite qualité.		
ESBECK EBERTHARD (Louis, baron d'), 49. <i>G.</i> 1783		800
Lieutenant-colonel du régiment royal Deux-Ponts; en considération de ses services en Amérique.		
ESMANGART (Demoiselle Marie Mazesse, veuve), 80. <i>M. du R.</i> 1771		800
En considération des services de son mari, lieutenant des chasses de la capitainerie et major de Compiègne.		
ESMANGART DE BEAUVAL, 49. <i>M. du R.</i> 1770		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, major de Compiègne.		
ESPALUNGUE (Jean-Baptiste d'), 57. <i>G.</i> 1777.		600
Lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison du régiment de Forez; en considération de ses services.		
ESPALUNGUE (Henri-Auguste, baron d'), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 600; 2 ^o 1776, 480. . .		1,080
La première, en qualité de capitaine réformé du régiment de Chartres, cavalerie. La seconde, à titre d'augmentation.		
ESPEILLE (Jean d'), 74. <i>M.</i> 1786.		1,000
Capitaine de flûte, du département de Toulon, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
ESSEN (Nicolas-Thierry d'), 65. <i>G.</i> 1772		800
A titre d'appointements, pour retraite en qualité de capitaine au régiment royal suédois.		
ESTALENX (Jean-François d'), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1771, 900.		1,018
La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien sous-brigadier des gardes du roi, compagnie de Noailles, avec brevet de brigadier. La seconde pour retraite.		
ESTÈVE (Demoiselle Marie-Anne), 58. <i>M. du R.</i> 1771.		1,000
En considération de ses services en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
ESTIENNE, dit DUCHESNE (Jean), 71. <i>G.</i> 1,777		700
Contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Verdun; à titre de gratification annuelle en considération de ses services.		
ESTIENNE, sieur de Saint-Étienne (Louis), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1775, 500. .		600
Porte-étendard réformé des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, à titre d'appointements.		
ESTIENNE DE SAINT-JEAN (Gaspard), 65. <i>G.</i> 1782		1,100
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de La Fère; en considération de ses services et pour sa retraite.		
ESTIENNOT, chevalier de Vassy (Antoine d'), 88. <i>G.</i> 1775.		780
Ancien commandant de bataillon au régiment de Condé; en considération de ses services et pour sa retraite.		
ESTIVAL (Jean-Baptiste d'), 54. <i>G.</i> 1782		700
Ci-devant capitaine commandant au régiment de Lyonnais; en considération de ses services et pour sa retraite.		
ESTRESSES (Joseph-Mercure chevalier d'), 47. <i>G.</i> 1785. (1)		1,000
En considération de l'utilité de ses services, en qualité de premier aide-major du corps de la gendarmerie.		
	<i>A reporter.</i>	1,529,236 livres.

(1) Le chevalier d'Estresses, colonel commandant le régiment du mestre de camp général des dragons jout, par brevet du 15 janvier 1790, de deux pensions de plus. La première de 3,500 livres accordée le 1^{er} avril 1783,

	<i>Report.</i>	1,529,236 livres.
ESTRIGNIER (Jean), 54. <i>G.</i> 1783		600
Ancien capitaine en second au régiment de Soissonnais ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
ESTUTT, comte de Tracy (Antoine), 35. <i>G.</i> 1766		1,000
Capitaine au régiment Dauphin, cavalerie ; en considération des services de feu son père, maréchal de camp.		
ETCHEPARE (Salomon d') 49. <i>G.</i> 1788.		1,000
Ci-devant capitaine en second au régiment royal de la marine, infanterie ; à présent capitaine attaché au corps de l'infanterie ; en considération de ses services en la dernière qualité, en attendant qu'il puisse être placé.		
ETEVENIOT, sieur de Sallans (Claude), 67. <i>G.</i> 1766		600
Ancien sous-aide-major au régiment des carabiniers ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
ÉTIENNE (Demoiselle Marie Senechon de Jouve), 35. <i>M.</i> 1782		1,000
En considération des anciens services de son mari, ci-devant lieutenant de roi à l'île Saint-Vincent.		
ÉTIENNE (Jean), 65. <i>M.</i> 1772		600
Sous-ingénieur constructeur de la marine, retiré ; en considération de ses services.		
EURRY DE LA PÉRELLE (Demoiselle Marguerite Trotier de Saunier, veuve du sieur Charles-Josué), 62. <i>M.</i> 1779.		800
En considération des services de feu son mari, ancien chef de bataillon au régiment de la Martinique, pour en jouir conjointement avec les demoiselles Charles-Marguerite, Marie-Adélaïde, et Joséphine Eurry de la Pérelle, ses trois filles.		
EVARD (Pierre-Jean), 71. <i>M. du R.</i> 1781		800
Sans retenue ; à titre de subsistance et pour sa retraite, en qualité de premier garçon de la panneterie du roi.		
EWALD DE SACKEN (Ernest), 59. <i>G.</i> 1768.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine attaché à la légion de Conflans.		

F

FABBIANI (Jean-André), 59. <i>G.</i> 1777		800
En qualité de ci-devant capitaine au régiment royal Corse.		
FABIANI (Joseph-Marie de), 62. <i>G.</i> 1777.		960
En qualité de capitaine réformé des grenadiers royaux du régiment de l'île de Corse.		
FABRE (Jean-André de), 63. <i>G.</i> 1784		1,100
Ancien capitaine commandant au régiment de Bourbonnais ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
FABRE (Louis), 81. <i>G.</i> 1767		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi ; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
FABRE, sieur de Montmejan (Benoît), 63. <i>G.</i> 1779		600
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment des carabiniers de Monsieur.		
FABRE (Demoiselle Marie-Bernardine, veuve du sieur), 30. <i>G.</i> 1782		800
En considération des services de son mari, brigadier et lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Ponthièvre.		
	<i>A reporter.</i>	1,541,496 livres.

en considération de ses services dans le corps de la gendarmerie et pour lui tenir lieu de la portion qui lui a été réservée du traitement qui lui avait été réglé par l'art. 6 de l'ordonnance du 2 mars 1783 portant réforme du corps de la gendarmerie ; la seconde pension de 1,500 livres à titre de gratification ordinaire ; par décision de 1790, les deux pensions ont été réunies dans le même brevet pour faire un total de 5,000 livres.

	Report.	1,541,496 livres.
FABRE DE LA BRUGIÈRE (Joseph de), 57. G. 1779		600
En qualité de capitaine attaché au régiment de Barrois, infanterie.		
FABRE (Marie-Anne), 42. F. 1776.		1,000
Sans retenue, à titre de réversion sur une pension de 3,000 livres dont jouissait feu son père, chef du bureau des achats de la compagnie des Indes.		
FABRY DE FABRÈGUES (François de), 32. M. 1785		600
Lieutenant de vaisseau du département de Toulon. En considération des services distingués du sieur Chevalier de Fabry son oncle, lieutenant-général des armées navales, ci-devant commandant la marine à Toulon.		
FABRY DE FABRÈGUES (Charles de), 29. M. 1785.		600
Lieutenant de vaisseau du département de Toulon; en considération des services de feu son oncle.		
FABRY (Nicolas), 74. G. 1758.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour retraite, en qualité de capitaine du régiment de cavalerie de Saint-Jal.		
FABRY (Louis-Gaspard), 69. Af. E. 1756.		600
Chevalier de Saint-Michel, subdélégué de l'intendance de Bourgogne; pour récompense de ses services au département des affaires étrangères.		
FAGAN (Christophe de), 57. G. 1766		800
Pour retraite, en qualité de lieutenant de la légion de Soubise, avec rang de capitaine.		
FAGET, sieur de Saint-Quentin (Jean-François), 57. G. 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Piémont.		
FAGET (Demoiselle François de Navy, veuve du sieur), 64. G. 1787		600
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine, avec rang de lieutenant-colonel au régiment des carabiniers de Monsieur.		
FAGNIER-DEVIIENNE (Jean), 48. M. 1776.		600
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
FAGONDE (Demoiselle Marie-Anne Pierrart), 34. M. du R. 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1780, 600		900
Cette première pension fait le quart de celle de 1,200 livres dont jouissait feu son père, sans retenue; en considération d'une collection de minéraux et d'agathes, par lui faite au roi, et placée au cabinet d'histoire naturelle, laquelle pension de 1,200 livres était réversible en faveur des enfants du père dudit sieur Fagonde. La seconde pension fait la moitié d'une pension de 1,200 livres, accordée par feu Madame la Dauphine, tant à ladite demoiselle Pierrart qu'à sa sœur.		
FAGONDE (Jean-Pierre), 75. M. 1781		1,000
Doyen des commis des bureaux de la marine, et ancien commissaire de la marine; en considération de ses anciens services.		
FALLY DE VILLEMONTY (Jean de), 63. G. 1 ^o 1748, 177; 2 ^o 1779, 700.		877
Capitaine de grenadiers, retiré du régiment de Soissonnais, avec le rang de major. La première, en considération de ses services, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa retraite.		
FAIGNY DES ANDIGNY (Louis de), 61. G. 1780		1,000
En qualité de lieutenant-colonel attaché au corps de l'infanterie; en considération de ses services.		
FALGAS (Guillaume de), 51. G. 1788		600
Ancien quartier-maître trésorier du régiment de Languedoc, dragons; en considération de ses services et pour retraite.		
FALGON, sieur Desganiers (Philippe), 67. G. 1 ^o 1761 et 1770, 345; 2 ^o 1773, 600.		945
Ancien sous-brigadier des chevaux-légers de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services, y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa retraite.		

A reporter. 1,553,926 livres.

	<i>Report.</i>	1,553,926 livres.
FALLOIS (Jean-Baptiste de), 54. <i>G.</i> 1788.		800
Ancien capitaine commandant au régiment royal Roussillon, infanterie; en considération de ses services en ladite qualité.		
FALVÉ dit JOLLY (Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1790, 300; 2 ^o 1787, 700		1,000
Piqueur de l'équipage du Vautrait. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, pour retraite.		
FAMECHON (François de), 50. <i>G.</i> 1784		600
Ancien capitaine commandant au régiment de Vivarais, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
FANIEZ (Demoiselle Alexandrine), 44. <i>F.</i> 1 ^o , 1783, 500; 2 ^o . 1786, 500		1,000
La première, en considération de ses services, en qualité de musicienne ordinaire du roi. La seconde, à titre de retraite, et pour lui tenir lieu de pareille somme dont il lui est impossible de jouir sur les fonds de la Comédie-Française.		
FARCONET (Demoiselle Louise Picot), 75. <i>M. du R.</i> 1787.		700
Sans retenue, comme ayant été employée comme blanchisseuse du roi.		
FARCY (Guillaume-Jean de), 55. <i>M.</i> 1777		800
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services et pour sa retraite.		
FAUCHÉ, lieutenant de cavalerie (Demoiselle Catherine Noll, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1786		800
Sans retenue; en considération des services de feu sa mère, femme de chambre de monseigneur comte d'Artois.		
FAUCHEZ, sieur de Versac (François), 60. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Enghien.		
FAUCHIER (François de), 55. <i>G.</i> 1788		900
Ancien capitaine commandant au régiment de Rouergue, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
FAUCONNET (Jean-Baptiste), 66. <i>G.</i> 1787		1,100
Maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Monsieur, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FAUDOAS (Marie-Charles-Antoine), 76. <i>G.</i> 1776.		600
Gouverneur d'Avranches, à titre d'appointements en cette qualité.		
FAULTE, sieur de Vanteaux (Mathieu), 59. <i>G.</i> 1780.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Picardie.		
FAULTRIER (Jean-Claude), 63. <i>G.</i> 1762		744
Colonel du régiment de Metz, du corps royal de l'artillerie; en considération de ses services, y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages.		
FAURE (Jacques) 50. <i>G.</i> 1779.		900
En qualité de capitaine attaché au régiment du roi, cavalerie.		
FAURÉS (Jean-Antoine), 74. <i>M.</i> 1765.		600
Ci-devant écrivain de la marine, et actuellement commis dans les bureaux du port de Rochefort; à titre d'appointements de réforme.		
FAURIÉ DE VIGNIAMONT. 60. <i>G.</i> 1768		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Berri, infanterie.		
FAURIÉS DE CHAMBAUD (Jacques), 63. <i>G.</i> 1776		600
Pour retraite, en qualité de ci-devant lieutenant d'infanterie de la légion de Conflans.		
FAUTREL (Nicolas), 60. <i>M.</i> 1786. (Mort en 1790).		840
Lieutenant de frégate du département de Lorient, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		

A reporter. 1,568,510 livres

	<i>Report.</i>	1,568,510 livres.
FAUTRIÈRES (Louis, comte de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 520; 2 ^o 1763, 600		1,120
Capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment mestre de camp général de la cavalerie.		
La première, y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et blessures. La seconde, pour sa réforme. Il cessera de jouir de cette pension lors de son remplacement.		
FAUVEAU (François-Jacques), 74. <i>G.</i> 1759.		780
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant-colonel au régiment de Champagne		
FAUVEL (Henri), 68. <i>M. du R.</i> 1774		600
Ancien porteur du roi en la petite écurie; en considération de ses services.		
FAUELLE (Jacques-Julien), 37. <i>M. du R.</i> 1787.		930
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de valet de pied du roi en la petite écurie.		
FAUVILLE (demoiselle Marie-Anne-Rose de), 34. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 400; 2 ^o 1784, 200		600
La première, sans retenue, en considération des services de feu son père, chevalier de Saint-Louis, ci-devant capitaine aide-major du régiment de royal Cravattes. La seconde, à titre de gratification annuelle.		
La demoiselle Fauville a l'assurance d'une pension de 1,200 livres dont jouissait sa mère, à titre de réversibilité.		
FAUVILLE (Philippe de), 63. <i>G.</i> 1767.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine aide-major au régiment de royal Cravattes.		
FAUVRE, sieur de Montpallin (Nicolas), 56. <i>G.</i> 1784		600
Ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes de la reine, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FAVART (Demoiselle Marie de Rutledge), 41. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 500; 2 ^o 1783, 300.		800
La première, en considération de la distinction des services de feu son mari, major au corps royal de génie, employé à Huningue. La seconde, sans retenue, à titre de gratification annuelle.		
FAVIN DE LÈVESQUE (Nicolas) 76. <i>F.</i> 1770		600
Sans aucune retenue, pour récompense de ses services en qualité de constructeur de vaisseau de la compagnie des Indes.		
FAY, sieur de Maubourg (Florimond), 73. <i>G.</i> 1758.		708
Ancien capitaine au régiment de cavalerie de Vaussieux; en considération de ses services et pour retraite.		
FAY (demoiselle Marie-Anne-Luce, veuve du sieur), 87. <i>G.</i> 1769.		600
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Poitou, infanterie.		
FÈ DU TILLET (demoiselle Marie de Lort), 45. <i>G.</i> 1769		800
En considération des services et de la perte de tous les biens du feu sieur Rousseau, son premier mari, lors de la prise de l'Isle Royale.		
FEBURIER (Charles-Augustin), 69. <i>M.</i> 1782		1,000
Commis de la marine, retiré à cause du mauvais état de sa santé qui ne lui permet plus de continuer ses services.		
FEBVÉS (Antoine-Sébastien), 52. <i>F.</i> 1766		600
Tant en considération de ses services que de ceux de son père, premier conseiller-secrétaire aulique du feu roi de Pologne		
FEIGNET (Hubert), 51. <i>G.</i> 1789		700
Ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment royal Bourgogne.		
FÈS, sieur du Tourondel (Jacques de), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 150; 2 ^o 1788, 800. . .		950
Ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
a première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
	<i>A reporter.</i>	1,580,898 livres.

	Report.	1,580,898 livres
FENIS, chevalier de la Combe (Gabriel de), 48. <i>M.</i> 1 ^o 1776, 600; 2 ^o 1766, 400.		1,000
Lieutenant de vaisseau retiré, La première en considération de ses anciens services. La seconde, étant enseigne de vaisseau, en considération de la perte qu'il a faite d'un bras dans le combat de la frégate <i>la Malicieuse</i> .		
FERAUD (André), 45. <i>M.</i> 1786.		800
Maître d'arithmétique des compagnies des gardes du pavillon et de la marine au port de Toulon, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
FERDINAND (Jean-François de), 90. <i>F.</i> 1747.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de royal Allemand.		
FEREY (Claude de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 150; 2 ^o 1783, 700.		850
Ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux du comté de Bourgogne, La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
FERRAND (Joseph-Henri de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 280; 2 ^o 1777, 400		680
Capitaine retiré du régiment d'infanterie de Berri, La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
FERRAND (Michel-Isaac), 62. <i>G.</i> 1746.		944
Ancien sous-lieutenant des gardes françaises. Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et de la perte qu'il a faite d'une jambe à la bataille de Fontenoy.		
FERRAND (Demoiselle Françoise Le Redde, veuve du sieur Dupré, ancien commissaire au Châtelet de Paris, et premier commis de la police, actuellement épouse du sieur), 72. <i>F.</i> 1765		1,000
Sans retenue; en considération des services essentiels rendus par le feu sieur Dupré, son premier mari, en rassemblant, faisant copier et mettre par ordre tous les règlements qui concernent non seulement la police en général, mais encore les corps et communautés d'arts et métiers en particulier; ouvrage qui compose 93 volumes <i>in-folio</i> , et 22 volumes grand <i>in-8^o</i> .		
FERRAND (Demoiselle Marie Boissière) 59. <i>M.</i> 1770.		1,000
En considération des services du sieur Truguet, son oncle, ancien commissaire, et premier commis de la marine.		
FERRANT (Gabriel), 47. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien capitaine au régiment de Languedoc, dragons; en considération de ses services et pour retraite.		
FERRÉ DE SAINT-ROMAIN DU PEYROUX (Antoine), 45. <i>G.</i> 1785		600
Ancien capitaine commandant au régiment de Champagne, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
FERRÉ-GUY (chevalier de), 35. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine d'infanterie.		
FERRIÈRE DE SAULVEBEUF (Jean de), 68. <i>G.</i> 1767.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne.		
FERRY (Demoiselle Marie de Melis), 45. <i>G.</i> 1787		600
En considération des services de son mari, commissaire des guerres dans la génération d'Auch.		
FERRY (Joseph), 75. <i>G.</i> 1774.		700
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal italien.		
FEUQUIÈRES (Léon-Josaphat de), 47. <i>G.</i> 1780.		600
En qualité de capitaine attaché au régiment royal Roussillon, cavalerie; pour l'aider à se soutenir au service.		
FEYDEAU (Michel, chevalier de), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 300; 2 ^o 1785, 800.		1,100
Ancien capitaine commandant au régiment de Médoc. La première, tant en considération de ses services que de ceux de feu son frère, lieutenant-colonel du régiment d'Armagnac, avec rang de mestre de camp. La seconde, en considération de ses services et pour retraite		

A reporter. 1,593,572 livres

	<i>Report.</i>	1,593,572 livres.
PHOMIN DE HEYMAN (Christian), 51. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien capitaine en second au régiment hussards de Chamborant; en considération de ses services et pour retraite.		
FICHT (Jean-Michel), 52. <i>G.</i> 1784		600
Ancien lieutenant en troisième au régiment de Strasbourg, artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
FIEFFÉ DE LIÈVREVILLE (Pierre), 67. <i>F.</i> 1777.		600
Ancien contrôleur des vingtièmes en la généralité d'Amiens; sans retenue, en considération de ses services et à titre de retraite en ladite qualité.		
FIENNES (Demoiselle Françoise de Réal, épouse du sieur de), 56. <i>G.</i> 1779. . . .		600
En considération des services de son mari, chef d'une brigade du corps royal du génie.		
PIEVÉ (Antoine), 73. <i>M. du R.</i> 1778.		1,000
A titre de nourriture et pour retraite en qualité de piqueur de l'équipage du daim.		
FIGUIÈRES (Jean-Pierre), 59. <i>F.</i> 1786.		1,000
Contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Auch; en considération de ses services et à titre de retraite en ladite qualité.		
FILHON DE MONTESQUIEU (Hugues), 46. <i>M.</i> 1784.		800
Ci-devant major à la Pointe-à-Pitre; en considération de ses services.		
FILHOT, sieur de la Pechère (François), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1743, 118; 2 ^o 1768, 600 . . .		718
Major des ville et château de Dieppe. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, commandant un bataillon du régiment de la marine. La seconde, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services.		
FILLEAU (Jean), 59. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal infanterie.		
FILLET (Demoiselle Marie), 67. <i>F.</i> 1775.		600
En considération des services de feu son mari, receveur de la capitation de la ville de Paris.		
FILLEUL (Honoré), 46. <i>M. du R.</i> 1787.		600
Sans retenue, en considération des services de son père, concierge garde-meuble du château de Choisy.		
FILLEUL (Thomas), 60. <i>M.</i> 1 ^o 1776, 300; 2 ^o 1787, 300.		600
La première, à titre d'appointements conservés en qualité de sous commissaire des classes. La seconde, en considération des services de son père, concierge garde-meuble du château de Choisy.		
FILLERY (Demoiselle Eléonore de Lemède), 29. <i>G.</i> 1783		800
En considération des services de son mari, brigadier d'infanterie, et chef de brigade au corps du génie		
FILTZ-GÉRALD (Edouard de), 24. <i>G.</i> 1773.		600
En considération des services de feu son père, maréchal de camp.		
FINANCE, sieur d'Orville. (Charles), 54 <i>G.</i> 1775.		1,000
A titre d'appointements, en qualité de major réformé du régiment des grenadiers royaux de Lorraine. Le sieur Finance cessera de jouir de cette pension du jour de son remplacement.		
FINANCE (Nicolas de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 400; 2 ^o 1776, 200; 3 ^o 1780, 200.		800
La première, en qualité de capitaine réformé du régiment royal Lorraine. La seconde, en considération de ses services. La troisième, à titre d'augmentation.		
FINIEL (Demoiselle Marie Masson, veuve du sieur), 64. <i>F.</i> 1782.		600
En considération des services de feu son mari, conseiller au conseil supérieur de Pondichéry.		

A reporter. 1,606,090 livres.

	<i>Report.</i>	1,606,090 livres.
FLAMAND. (Léopold-Frédéric), 50. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien lieutenant, avec commission de capitaine, au régiment suisse de Sonneberg; en considération de ses services et pour retraite.		
FLAMBARD (Samuel), 59. <i>G.</i> 1776.		800
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de lieutenant de dragons de la légion de Lorraine.		
FLAMEN DE BRUSSAC, 34. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine attaché au corps des dragons.		
Le sieur Flamen cessera de jouir de cette pension au cas qu'il vienne à être remplacé		
FLAMENT (Charles-Marie), 17. <i>M. du R.</i> 1783.		819
Garçon de la chambre de monseigneur comte d'Artois; par continuation de pareille somme dont jouissait feu son père en ladite qualité.		
FLAMENT (Demoiselle Marie Bénard), 43. <i>G.</i> 1776.		800
Comme faisant partie d'une somme de 1,500 livres accordée à son mari en considération de ses services, en qualité d'ancien commis au département de la guerre.		
FLAMENT (Demoiselle Marie-Magdeleine Clément, épouse du sieur), 75. <i>M. du R.</i> 1774.		600
En considération des services de feu son mari, garçon de la chambre de monseigneur comte d'Artois.		
FLEURIET (Jacques-Henri), 60. <i>M. du R.</i> 1773.		910
Garçon de la chambre de monseigneur comte d'Artois; en considération de ses services.		
FLEURIOT, chevalier de Fleurière. (Marc), 45. <i>G.</i> 1779		600
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de royal Vaisseau; pour retraite en qualité de lieutenant au régiment de Jarnac, dragons.		
FLEURIOT DE LANGLE (Jean), 51. <i>G.</i> 1781.		700
Ancien capitaine commandant au régiment royal étranger, cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FLEURIOT (Jacques de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 100; 2 ^o 1785, 1,000.		1,100
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en même considération et pour retraite.		
FLEURY (François), 56. <i>G.</i> 1788.		850
Sans retenue; brigadier au corps réformé de la gendarmerie; en considération de ses services pendant 39 années et 10 mois et pour lui tenir lieu de réforme.		
FLEURY (Léonard), 31. <i>M. du R.</i> 1788		800
Sans retenue; garçon du commun de la maison de la reine, à titre de retraite en cette qualité.		
FLEURY (Charles), 73. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 655; 2 ^o 1783, 190		845
Lieutenant de la prévôté de l'hôtel du roi, chevalier de Saint-Louis.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre de retraite.		
FLOQUET (Pierre de), 55. <i>G.</i> 1787		600
Ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes Écossais, du corps de gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FLORENT, sieur de Lisle (Gabriel), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 354; 2 ^o 1766, 500.		854
Capitaine retiré du régiment de Belzunce, dragons.		
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment d'Henrichemont, cavalerie. La seconde, pour retraite en la qualité ci-dessus.		
FLORENTIN DE CRAWATTE (Guillaume), 48. <i>G.</i> 1774.		800
A titre d'appointements en qualité de capitaine attaché au régiment des hussards, et en considération de la conduite qu'il a tenue dans le château de Pandskronn, et dans celui de Cracovie.		
FLURY (Gaspard), 75. <i>G.</i> 1768		600
Porte-drapeau retiré du régiment des gardes suisses; en considération de ses services.		
	<i>A reporter.</i>	1,618,968 livres.

	<i>Report.</i>	1,618,968 livres.
FOGIER (Demoiselle Marie de Ruis, veuve du sieur), 31. <i>G.</i> 1781.		800
En considération des services distingués de son mari, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Anjou.		
FOISSY (Henri-Félix de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 336; 2 ^o 1774, 500		836
Lieutenant retiré du régiment d'Orléans, cavalerie, avec rang de capitaine.		
La première, en considération des services de feu son père, capitaine réformé à la suite dudit régiment. La seconde, pour retraite.		
FOLCHER, sieur de Nizant (Guillaume), 70. <i>G.</i> 1769		600
Pour retraite en qualité de capitaine attaché au régiment royal Comtois.		
FOLIO de FOURCHEROTTES (Demoiselle Marie de la Roche), 57. <i>F.</i> 1787.		1,000
Sans retenue; à titre de remplacement de pareille somme dont jouissait feu son père, premier commis des ponts et chaussées; en considération de ses services.		
FOLLEY (Jean-Baptiste de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 400; 2 ^o 1783, 346		746
Ancien capitaine dans le régiment des grenadiers royaux du comté de Bourgogne.		
La première, en qualité de capitaine réformé du régiment royal Lorraine, infanterie. La seconde, pour retraite.		
FONBERG (François-Joseph), 62. <i>G.</i> 1786		600
Ci-devant employé de la compagnie des Indes; en considération de ses services en ladite qualité.		
FONDELIN (Guillaume-Robert), 56. <i>M.</i> 1 ^o 1775, 500; 2 ^o <i>idem</i> , 500.		1,000
La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau. La seconde, en la même considération.		
FONTAINE DE MERVÉ (Marie-Michel), 79. <i>M.</i> 1762		1,000
Lieutenant de vaisseau retiré; en considération de ses services.		
FONTAINE DE BIRÉ (Marie-Charles), 54. <i>G.</i> 1787.		900
Ancien major du régiment d'infanterie de Guyenne; en considération de ses services et pour retraite.		
FONTANE (Antoine), 72. <i>G.</i> 1784		600
A présent major de la ville de Perpignan; à titre de gratification annuelle en considération de ses services.		
FONTANGES (Demoiselle Jeanne de Barral, veuve du sieur), 44. <i>G.</i> 1781.		1,000
En considération des services de feu son mari, maréchal de camp, et ci-devant lieutenant des gardes du corps du roi.		
FONTANIER, sieur Ducros (Amable), 67. <i>G.</i> 1782.		700
Capitaine au régiment des grenadiers royaux du Lyonnais, en considération de ses services et pour retraite.		
FONTENAY (Pierre-Jean), 68. <i>G.</i> 1762.		744
Ancien capitaine au corps des grenadiers de France; en considération de ses services et pour sa retraite.		
FONTENETTES, sieur de Boisgoulard (Antoine), 55. <i>G.</i> 1785		666
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Dauphiné; en considération de ses services et pour sa retraite,		
FOREST, sieur des Vavres (Gaspard), 56. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite en qualité de capitaine-commandant au régiment du Maine.		
FOREST (Antoine de), 52. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de ci-devant capitaine au régiment du Maine, infanterie.		
FORESTA COLLONGNE (Joseph-Marie de), 59. <i>M.</i> 1769.		800
Ci-devant lieutenant de vaisseau; en considération de ses services en ladite qualité.		
FORESTIER DE VEREUX (Jean), 59. <i>M.</i> 1776.		800
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 1,633,354 livres.

	<i>Report</i>	1,633,354 livres.
FORGEOT (Jean-Baptiste), 35. <i>M. du R.</i> 1787.		730
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de valet de pied du roi en la petite écurie.		
FORGES DE BARRENEUFVE (Pierre), 55. <i>G.</i> 1780		800
Pour retraite en qualité de capitaine au bataillon de garnison du maréchal de Turenne.		
FORGES (François de), 51. <i>M.</i> 1 ^o 1776, 500; 2 ^o <i>idem</i> , 500		1,000
La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau. La seconde, en la même considération.		
FORGET DE BARTS (Jean), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 650; 2 ^o 1764, 500		1,150
Capitaine retiré du corps des grenadiers de France.		
La première, en considération de ses services, y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour retraite.		
FORGET (Demoiselle Marie de Rocheret), 64. <i>G.</i> 1 ^o 400, 1773; 2 ^o 1781, 600		1,000
La première, en considération des services de son mari, en qualité de capitaine au régiment d'Alsace, et pour l'aider à élever ses huit enfants. La seconde, en considération de la perte qu'elle a faite du sieur Durocheret, son frère, chef de brigade d'artillerie.		
FORMANOIR, sieur de Paltreau, 42. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1788, 800.		1,000
Ancien capitaine au régiment d'infanterie de Hainaut.		
La première, en considération des services de feu son oncle, ci-devant capitaine de grenadiers audit régiment. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
FORNETTY (Pierre-Luc), 57. <i>Af. E.</i> 1774		600
Drogman attaché au palais de l'ambassadeur du roi à Constantinople; en considération des services qu'il a rendus dans la place de consul de France en Crimée.		
FORNIER, (Demoiselle Dufay), 66. <i>F.</i> 1781.		600
En considération des services de son mari, secrétaire générale de la compagnie des Indes.		
FORNIER, sieur de Changeac (Claude), 79. <i>G.</i> 1762		992
Ancien commandant d'un bataillon du régiment de Provence; en considération de ses services et pour retraite.		
FORQUENOT DE LA FORTELLE (Georges), 76. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 355; 2 ^o 1780, 245.		600
Porte-manteau du roi.		
La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, à titre d'augmentation en cette qualité.		
FORTEMPS (Jacques-Fiacre), 62. <i>M. du R.</i> 1777.		730
Pour subsistance, en considération de ses services, comme garçon de la bouche du roi.		
FORTIN (Antoine-Louis), 79. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Valet de chambre du roi, concierge du grand commun; à titre de réversion d'une somme de 1,261 livres dont jouissait la feue dame son épouse, femme de chambre de Monsieur.		
FORTIN, sieur de Lequillant (Léopold), 48. <i>G.</i> 1777.		800
Contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Metz; en considération de ses services en ladite qualité, et à titre de gratification annuelle.		
FOSSEAU (Demoiselle Marie Cheneau, veuve du sieur Michel), 65. <i>F.</i> 1785.		800
En considération des services de feu son mari, caissier du comptant de la Compagnie des Indes.		
FOUCAUD (Louis de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 500; 2 ^o 1780, 400		900
Major de la première brigade de carabiniers du régiment de Monsieur, avec rang de lieutenant-colonel.		
La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde, pour même considération.		
FOUCAULT (Demoiselle Marie de Beaujen), 49. <i>M.</i> 1772		600
En considération des services de son premier mari, le sieur de Charly, ci-devant major de l'île de Gorée.		
	<i>A reporter</i>	1,645,656 livres.

	<i>Report.</i>	1,645,656 livres.
FOUCAULT (Nicolas-Alexandre), 37. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1787, 830; 2 ^o <i>idem</i> , 120.		950
La première, sans retenue, à titre de retraite en qualité de piqueur en la petite écurie du roi. La seconde, aussi sans retenue, pour remplacement de pareille somme dont il jouissait sur le château de Choisy.		
FOUCAULT (Marie-Gabriel, Chevalier de), 74. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Conti.		
FOUCAULT, sieur de Pontbriant (Louis, Chevalier de), 39. <i>G.</i> 1776.		615
En qualité de lieutenant réformé du régiment des carabiniers de Monsieur.		
FOUCQUES, sieur de la Pillette (Pierre), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1775, 440.		640
Mousquetaire réformé de la seconde compagnie.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité.		
Il cessera de jouir de cette dernière pension, lors de son remplacement.		
FOUCQUES (Nicolas, chevalier de la Pillette-la-Marre), 58. <i>M.</i> 1765.		600
Ancien capitaine des troupes nationales de Cayenne; en considération de ses services en ladite qualité.		
FOUDRAS (Claude de), 60. <i>G.</i> 1762.		600
En qualité de capitaine réformé du régiment de Bouillon.		
FEUILLETTE DESVOYES (François), 43. <i>F.</i> 1786.		1,000
Premier secrétaire de M. Bertin, ministre et secrétaire d'État; en considération de ses services.		
FOUKRE (Antoine), 63. 1 ^o 1767, 120; 2. 1775, 100; 3. 1783, 600.		820
Ancien trompette des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, en considération de quarante-trois années de service et pour retraite.		
FOUQUER (André), 76. <i>F.</i> 1775.		1,000
Pour récompense de ses services en qualité de conseiller supérieur de Rouen.		
FOUQUEROLLES, sieur de Mazille (François), 76. <i>G.</i> 1758 et 1763		935
Ancien capitaine de grenadiers au régiment d'Aunis; tant en considération de ses services et de ses blessures, que pour sa retraite. Dans cette pension sont compris 135 livres d'arrérages.		
FOUQUET (Jean-Christien de), 44. <i>M.</i> 1786.		1,000
Major de Weissebourg, en Alsace; tant en considération de ses services et de ceux de sa famille, que pour l'aider à soutenir trois sœurs dont il est chargé.		
FOURCHE DE QUEHILLAC (Charles), 41. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine attaché au régiment du colonel-général des dragons. Le sieur Fourche cessera de jouir de cette pension, s'il vient à être remplacé.		
FOURESTIER (François), 72. <i>G.</i> 1775		600
Médecin de l'hôpital militaire de Saintes; à titre de gratification en considération de ses services en ladite qualité.		
FOURMANTIN (Jean), 64. <i>F.</i> 1775.		700
Ancien écuyer des messageries; en considération de ses longs services.		
FOURNIER (Demoiselle Louise-Marie), 21. <i>Af. É.</i> 1780.		800
Tant en considération des services de son père, que de ceux de ses aïeux, qui ont occupé successivement la place de premier commis au bureau du département politique.		
FOURNIER (Demoiselle Marie-Jeanne), 31. <i>Af. É.</i> 1780.		800
Mêmes considérations que celles exprimées au précédent article.		
FOURNIER (Jean), 74. <i>M. du R.</i> 1787		1,000
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garçon du château de la Muette.		

A reporter. 1,658,916 livres.

	<i>Report.</i>	1,638,916 livres.
FOURNIER (François-Louis), 46 <i>M.</i> 1777.		750
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré; en considération de ses services.		
FOURNIER, sieur de Mazerac (Jean-Pierre), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 390; 2 ^o 1766, 400. . .		790
Capitaine réformé du régiment de Béarn. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
FOURNIER DE BELLEVUE (Jean), 53. <i>M.</i> 1776.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
FOURNIER DE LA CHATAIGNERAYE (Demoiselle Eléonore Le Comte, veuve du sieur), 49. <i>M. du R.</i> 1780.		600
En considération des services de son mari, écuyer de la reine.		
FOURRETON DE MARGELAY (Antoine), 49. <i>G.</i> 1789.		1,000
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
FOY DE MARCOURT (Jean de), 49. <i>G.</i> 1782.		890
Ancien capitaine de canoniers au régiment d'Auxonne, du corps de l'artillerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FRADET (Demoiselle Charlotte-Thomas), 48. <i>G.</i> 1775.		1,000
Ancien commis du département de la guerre; pour retraite.		
FRAGONARD (Honoré), 57. <i>F.</i> 1771.		1,000
Sans retenue; ancien directeur et professeur de l'école royale vétérinaire de Lyon et d'Alfort; en considération de ses services.		
FRAMBOISIER (Pierre de), 58 <i>G.</i> 1787.		600
Ancien brigadier des gendarmes de Monsieur; en considération de ses services et pour sa retraite.		
FRAMERY (François), 61. <i>G.</i> 1775.		600
Ancien commissaire ordinaire des guerres; pour retraite.		
FRAMERY (Pierre de), 53. <i>G.</i> 18. 1774, 100; 2 ^o 1788, 800.		900
Ancien brigadier des gardes du roi, dans la compagnie de Noailles. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
FRAMERY, sieur Denocq (Jacques), 60 <i>G.</i> 1765.		600
En qualité de capitaine au régiment de Picardie; pour retraite.		
FRAMOND DE GLANDIÈRE (Jacques de), 63. <i>G.</i> 1779.		800
En qualité de lieutenant au régiment de Conti, dragons, avec rang de capitaine; pour retraite.		
FRANCE, sieur de la Rance (Charles), 50. <i>G.</i> 1784.		800
Ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes bourguignons du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FRANCHET (Jean-François), 59. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de piqueur de l'écurie de la reine.		
FRANCŒUR (Demoiselle Elisabeth le Roy), 70 <i>M. du R.</i> 1787.		1,000
Sans retenue; en considération des services de son mari, surintendant de la musique du roi.		
FRANCOYS, sieur de Montbayen (René), 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 460.		660
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour réforme, à titre d'appointements, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		

Report. 1,672,216 livres.

	<i>Report.</i>	1,672,216 livres.
FRANCOYS, sieur de Montbayen. (Jean), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1775, 490.		690
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour réforme en ladite qualité, à titre d'appointements, dont le sieur Francoys cessera de jouir lors de son remplacement.		
FRANQUEFORT (Jacques-Paul), 52. <i>F.</i> 1785		800
Lieutenant-colonel du régiment du roi; en considération de ses services.		
FRAYKIN WALTER (Jean), 65. <i>G.</i> 1786		900
Maréchal des logis des gendarmes de Flandre, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FRECHOT, sieur Demontot (François), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1785, 800.		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
FRÉDRICH LAMBELET (Jean), 70. <i>G.</i> 1762.		800
En qualité de capitaine réformé du régiment d'Anhalt.		
FREIN (Pierre), 41. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
FREMIN (Demoiselle Suzanne de Bongars, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 600; 2 ^o 1779, 300.		900
La première, en considération des services de son mari, capitaine au régiment de cavalerie de Marcieu, avec rang de mestre de camp. La seconde, à titre de gratification annuelle. On observe que la première pension de 600 livres est réversible aux enfants de la dame Fremin.		
FREMIN, sieur de Fontenille (Pierre), 76. <i>G.</i> 1760 et 1763.		1,098
Ancien sous-brigadier des mousquetaires; en considération de ses services et pour retraite. Dans cette pension sont compris 198 livres d'intérêts d'arrérages.		
FREMINI (Charles-Michel), 68. <i>M. du R.</i> 1781.		800
A titre de retraite en qualité de commis de la pourvoirie du roi.		
FRESNOT (Alexandre), 72. <i>F.</i> 1775.		700
Garde du bureau de l'Hôtel-de-Ville de Paris, à titre d'appointements conservés en qualité d'employé au recouvrement de la capitation de la même ville.		
FRESNOY (François-Claude), 51. <i>G.</i> 1779.		600
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Cambresis, en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Monsieur, infanterie.		
FRESNOY DE BEAUCOURT (Daniel), 48. <i>G.</i> 1789.		700
Sans retenue; ancien capitaine au régiment d'infanterie de Monsieur. En considération de ses services et pour sa retraite.		
FRÉTAT (André-Bernard de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 510		710
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme en ladite qualité. Le sieur Frétat cessera de jouir des appointements ci-dessus lors de son remplacement.		
FREY (Demoiselle Marie-Thérèse Michel, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1781.		600
En considération des services de son mari, major du régiment suisse de Bocard.		
FREZALS DE BOURFAUD (Jean), 28. <i>G.</i> 1787.		600
Capitaine réformé au régiment royal Normandie, cavalerie; en considération des services de feu son père, brigadier de cavalerie.		
FRICHOT (Pierre-Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; pour retraite en qualité de garçon de la cuisine bouche de Mesdames de France.		

A reporter. 1,684,714 livres.

	Report.	1,658,916 livres.
FOURNIER (François-Louis), 46 M. 1777.		750
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré; en considération de ses services.		
FOURNIER, sieur de Mazerac (Jean-Pierre), 73. G. 1 ^o 1761, 390; 2 ^o 1766, 400.		790
Capitaine réformé du régiment de Béarn. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
FOURNIER DE BELLEVUE (Jean), 53. M. 1776.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
FOURNIER DE LA CHATAIGNERAYE (Demoiselle Eléonore Le Comte, veuve du sieur), 49. M. du R. 1780.		600
En considération des services de son mari, écuyer de la reine.		
FOURRETON DE MARGELAY (Antoine), 49. G. 1789.		1,000
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
FOY DE MARCOURT (Jean de), 49. G. 1782.		890
Ancien capitaine de canoniers au régiment d'Auxonne, du corps de l'artillerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FRADET (Demoiselle Charlotte-Thomas), 48. G. 1775.		1,000
Ancien commis du département de la guerre; pour retraite.		
FRAGONARD (Honoré), 57. F. 1771.		1,000
Sans retenue; ancien directeur et professeur de l'école royale vétérinaire de Lyon et d'Alfort; en considération de ses services.		
FRAMBOISIER (Pierre de), 58 G. 1787.		600
Ancien brigadier des gendarmes de Monsieur; en considération de ses services et pour sa retraite.		
FRAMERY (François), 61. G. 1775.		600
Ancien commissaire ordinaire des guerres; pour retraite.		
FRAMERY (Pierre de), 53. G. 18. 1774, 100; 2 ^o 1788, 800.		900
Ancien brigadier des gardes du roi, dans la compagnie de Noailles. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
FRAMERY, sieur Denocq (Jacques), 60 G. 1765.		600
En qualité de capitaine au régiment de Picardie; pour retraite.		
FRAMOND DE GLANDIÈRE (Jacques de), 63. G. 1779.		800
En qualité de lieutenant au régiment de Conti, dragons, avec rang de capitaine; pour retraite.		
FRANCE, sieur de la Rance (Charles), 50. G. 1784.		800
Ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes bourguignons du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FRANCHET (Jean-François), 59. M. du R. 1781.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de piqueur de l'écurie de la reine.		
FRANCŒUR (Demoiselle Elisabeth le Roy), 70 M. du R. 1787.		1,000
Sans retenue; en considération des services de son mari, surintendant de la musique du roi.		
FRANCOYS, sieur de Montbayen (René), 56. M. du R. 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 460.		660
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour réforme, à titre d'appointements, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		

Report. 1,672,216 livres.

	<i>Report.</i>	1,672,216 livres.
FRANCOYS, sieur de Montbayen. (Jean), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1775, 490.		690
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour réforme en ladite qualité, à titre d'appointements, dont le sieur Francoys cessera de jouir lors de son remplacement.		
FRANQUEFORT (Jacques-Paul), 52. <i>F.</i> 1785		800
Lieutenant-colonel du régiment du roi; en considération de ses services.		
FRAYKIN WALTER (Jean), 65. <i>G.</i> 1786		900
Maréchal des logis des gendarmes de Flandre, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FRECHOT, sieur Demontot (François), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1785, 800.		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
FRÉDRICH LAMBELET (Jean), 70. <i>G.</i> 1762.		800
En qualité de capitaine réformé du régiment d'Anhalt.		
FREIN (Pierre), 41. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
FREMIN (Demoiselle Suzanne de Bongars, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 600; 2 ^o 1779, 300.		900
La première, en considération des services de son mari, capitaine au régiment de cavalerie de Marcieu, avec rang de mestre de camp. La seconde, à titre de gratification annuelle. On observe que la première pension de 600 livres est réversible aux enfants de la dame Fremin.		
FREMIN, sieur de Fontenille (Pierre), 76. <i>G.</i> 1760 et 1763.		1,098
Ancien sous-brigadier des mousquetaires; en considération de ses services et pour retraite. Dans cette pension sont compris 198 livres d'intérêts d'arrérages.		
FREMINI (Charles-Michel), 68. <i>M. du R.</i> 1781.		800
A titre de retraite en qualité de commis de la pourvoirie du roi.		
FRESNOT (Alexandre), 72. <i>F.</i> 1775.		700
Garde du bureau de l'Hôtel-de-Ville de Paris, à titre d'appointements conservés en qualité d'employé au recouvrement de la capitation de la même ville.		
FRESNOY (François-Claude), 51. <i>G.</i> 1779.		600
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Cambresis, en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Monsieur, infanterie.		
FRESNOY DE BEAUCOURT (Daniel), 48. <i>G.</i> 1789.		700
Sans retenue; ancien capitaine au régiment d'infanterie de Monsieur. En considération de ses services et pour sa retraite.		
FRÉTAT (André-Bernard de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 510		710
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme en ladite qualité. Le sieur Frétat cessera de jouir des appointements ci-dessus lors de son remplacement.		
FREY (Demoiselle Marie-Thérèse Michel, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1781.		600
En considération des services de son mari, major du régiment suisse de Bocard.		
FREZALS DE BOURFAUD (Jean), 28. <i>G.</i> 1787.		600
Capitaine réformé au régiment royal Normandie, cavalerie; en considération des services de feu son père, brigadier de cavalerie.		
FRICHOT (Pierre-Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; pour retraite en qualité de garçon de la cuisine bouche de Mesdames de France.		

A reporter. 1,684,714 livres.

	Report.	1,684,714 livres.
FRICON (Joseph-Philippe), 55. G. 1786.		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Beaujolais; en considération de ses services et pour retraite.		
FRINGAU (François-Nicolas), 69. G. 1764.		800
En qualité de commandant réformé de bataillon du régiment de Lorraine.		
FRISON (Michel-Joseph), 52. G. 1787.		600
Ancien lieutenant en premier au régiment d'infanterie de Limousin, tant en considération de la distinction et de l'ancienneté de ses services, qu'à cause de ses blessures, et pour retraite.		
FROGER, sieur de la Rigaudière. 70. M. 1763.		800
Ci-devant lieutenant de roi au port de Paix, en l'île Saint-Domingue; en considération de ses services.		
FROMANT (Jean-Nicolas), 64. M. du R. 1781.		600
Pour retraite en qualité de garçon de gobelet de Mesdames de France.		
FRONDAD (Nicolas-Philippe de), 72. G. 1779.		1,000
Commandant à Bitche; en considération de ses services.		
FRONIER (Louis), 63. G. 1781.		700
Ancien capitaine en second au régiment allemand de la Marck.		
FRONTIN (Louise de), 63. G. 1 ^o 1757, 200; 2 ^o 1780, 450.		650
La première, sans retenue, en considération des anciens services de feu son père, major de Charlemont. La seconde, en considération de ses services, et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au troisième régiment provincial d'état-major.		
FROTTIER DE BAGNEUX (Louis), 55. G. 1789.		1,400
Ancien capitaine-commandant au régiment royal Champagne, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel; tant en considération de ses services que de ceux de son frère, ci-devant chef d'escadron du régiment des carabiniers de Monsieur, et pour retraite.		
FROYDEFONT, sieur de Boulazac, 67. G. 1 ^o 1762, 324; 2 ^o 1774, 800.		1,124
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
FUMAT, sieur de la Grave, 54. G. 1785.		800
Ancien brigadier dans la compagnie écossaise des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
FUMEL (Demoiselle Aubrelieque, veuve du sieur), 70. G. 1763.		944
En considération des services de son mari, aide-major, avec rang d'exempt dans la compagnie de Beauvau des gardes du corps du roi. Ladite pension de 944 livres est réversible et assurée aux enfants de la dame Fumel.		
FURET (Pierre-François), 67. G. 1770 et 1771.		600
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment royal Roussillon, cavalerie, avec rang de capitaine.		
FUSCHAMBERG, marquis d'Amblimont (Claude), 53. M. 1772.		1,000
Capitaine de vaisseau; en considération des services du feu sieur marquis d'Amblimont, son père, chef d'escadre.		
FUSÉE DE VOISENON (Louis), 48. M. 1778.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Conti, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.		
G		
GACHINARD, sieur de la Brousse (Simon), 65. G. 1768.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine aide-major au régiment royal dragons.		

A reporter. 1,698,032 livres.

	<i>Report.</i>	4,698,032 livres.
GAGNERAUX, sieur d'Éperron (Étienne), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1747 et 1768, 236; 2 ^o 1773, 600.		836
Ancien porte-étendard dans les gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GAGNY (Nicolas-Étienne), 55. <i>M. du R.</i> 1773.		1,050
Porte-manteau de monseigneur le comte d'Artois; en considération de ses vices et pour retraite. Cette pension a été assurée aux enfants du sieur Gagny.		
CAHON (Vincent), 33. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1784, 500; 2 ^o 1789, 200.		700
Piqueur de la petite écurie du roi. La première, pour favoriser son établissement. La seconde, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services. Ces deux pensions sont sans retenue.		
GAILHAC, sieur de la Gardie (Antoine), 58 <i>G.</i> 1772.		1,000
Colonel d'infanterie, et premier aide-major du régiment des gardes françaises; en considération de ses services.		
GAILLARBOIS, sieur de Saint-Denis (Joseph), 91. <i>G.</i> 1756		944
Ancien capitaine au corps des grenadiers de France; en considération de ses services et pour sa retraite.		
GAILLARD (Gabriel-Henri), 63. <i>F.</i> 1781.		1,000
Secrétaire ordinaire de monseigneur le duc d'Orléans, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres. Cette pension fait moitié de celle de 2,000 livres, devenue vacante par la mort du sieur Saurin, et accordée par l'Académie française. Il est assuré, en outre, une pension de 1,000 livres, sans retenue, au sieur Gaillard, dans le cas où il survivrait, soit au sieur Marmontel, soit au sieur Thomas, membres de l'Académie française		
GAILLOT DE BARACH (Claude), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 450; 2 ^o 1780, 330 (mort).		780
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Lorraine. La première, en qualité de lieutenant réformé du corps des grenadiers de France. La seconde, en considération de ses services, et pour le mettre en état de les continuer.		
GAIN DE LINARS (Jean-Pierre), 59. <i>G.</i> 1777		810
A titre d'appointements, et pour retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Lanas.		
GAIN (François de), 69. <i>G.</i> 1772		600
Ancien maréchal des logis des gendarmes d'Artois, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GALANT (Demoiselle Jeanne Blezais), 58 <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 500; 2 ^o 1782, 500		1,000
La première, sans retenue, en qualité d'ouvrière en dentelles de Madame Louise de France; à titre de retraite. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite, en qualité d'ouvrière en dentelles de Madame Sophie de France.		
GALARD (Joseph de), 65. <i>G.</i> 1771.		1,000
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Picardie, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
GALARD BÉARN (Jean, Comte de), 51. <i>M.</i> 1777.		1,000
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
GALBERT (Alexandre), 39. <i>F.</i> 1775		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Grenoble.		
GALISSARD, sieur de Marignac (Jean), 52. <i>G.</i> 1783		1,000
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Condé, infanterie.		
GALLAND (Charles de), 46 <i>G.</i> 1788		940
Ancien commissaire ordinaire des guerres; en considération de ses services et pour retraite.		
GALLARD (Charles), 54 <i>G.</i> 1788.		1,180
Sans retenue; ancien commissaire ordinaire des guerres, en considération de ses services et pour sa réforme en ladite qualité.		

A reporter. 1,712,872 livres.

	Report.	1,712,872 livres.
GALLATIN (Demoiselle Camille Pictet, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1768		1,000
Cette pension fait la moitié de celle de 2,000 livres, dont la dame Gallatin jouissait conjointement avec son fils, le comte de Gallatin, colonel attaché au régiment royal Deux-Ponts; laquelle pension leur a été accordée en considération des services de leur famille dans la direction des postes à Genève.		
GALLOIS DE RAMPONT (Charles), 74. <i>G.</i> 1764		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal, cavalerie.		
GALLOT (Jean-Baptiste), 48. <i>M. du R.</i> 1783.		730
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de sous-piqueur de la vénerie du roi.		
GALLOT (Charles) 44. <i>M. du R.</i> 1781		600
Pour retraite, en qualité de cocher de l'écurie de la reine.		
GALLOP (Gabriel) 43. <i>M. du R.</i> 1780		730
Sans retenue; pour retraite, en qualité de piqueur de la vénerie du roi.		
GALLOYS (Demoiselle Renée Auvé, veuve du sieur) 61. <i>M.</i> 1779.		900
En considération des services de son mari, médecin de la marine, à Lorient.		
GALLYE (Antoine-Charles), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1778, 600		800
Capitaine attaché au corps de l'infanterie. La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment de Tournaisis. La seconde, en attendant qu'il soit employé.		
GALTIER D'AYRES (Abel), 56. <i>G.</i> 1782		700
Ancien capitaine commandant au régiment de Savoie-Carignan; pour retraite, en considération de ses services.		
GALZ (Denis) 49. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Artois; en considération de ses services et pour retraite.		
GANDOUARD, sieur de Magny. (Edme) 57. <i>G.</i> 1784		1,000
Ancien capitaine au régiment d'infanterie d'Artois; en considération de ses services et pour retraite.		
GANOT (Demoiselle Sophie) 29. <i>G.</i> 1783.		800
En considération des services de feu son père, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Bourgogne.		
GANOT (Marc-Antoine de), 67. <i>G.</i> 1779		600
Lieutenant-colonel du corps royal de l'artillerie, sous-directeur à Saint-Malo; en considération de ses services.		
GANTEAUME (Jean-François), 73. <i>M.</i> 1776		600
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré; en considération de ses services.		
GANTÈS (Jean-François), 62. <i>M.</i> 1781		1,000
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services et de ses infirmités, qui l'empêchent de continuer son service.		
GARAT (Etienne), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1785, 800		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération des services du feu sieur de Marinas, son oncle, maréchal des logis des cheveu-légers. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GARAT, sieur de Beaumont (Alexis), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 36; 2 ^o 1781, 400; 3 ^o 1783, 666		1,102
Ancien capitaine commandant au régiment de Saintonge. La première, pour lui tenir lieu de 600 livres d'arrérages qui lui étaient dus. La seconde, en considération de ses services à la prise de d'Yorck-Town, en Virginie. La troisième, en la même considération et pour retraite.		
GARAT (Daniel), 81. <i>M.</i> 1784.		600
Ancien commis de la marine à Bordeaux; en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 1,726,034 livres.

	<i>Report.</i>	1,726,034 livres.
GARDANNE (Gabriel), 74. <i>M.</i> 1776.		600
Ecrivain de la marine et des classes, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
GARDERA (André de), 66. <i>G.</i> 1783		1,100
Ancien capitaine commandant au régiment de Poitou, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
GARDEUR LE BRUN (Demoiselle Marie, fille du sieur), 38. <i>F.</i> 1785		600
Sans retenue; en considération des services distingués du sieur Gardeur, son père, professeur de mathématiques de l'école d'artillerie, établie à Metz. Cette pension n'est assurée à la demoiselle Gardeur qu'au cas où elle survivrait à son père.		
GARDEUR LE BRUN (Demoiselle Christine, fille du sieur), 40. <i>F.</i> 1785		600
Pour les mêmes considérations que ci-dessus.		
GARDIN DE LA GLESTIÈRE (Jacques), 63. <i>G.</i> 1784		900
Lieutenant de maréchaussée à la résidence de Rennes, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie; en considération de ses services, en attendant qu'il devienne prévôt général.		
GARDIN (Pierre), 43. <i>M. du R.</i> 1787.		830
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de valet de pied en la petite écurie du roi.		
GARDIN DESROSAUX (Nicolas-Bernard), 51. <i>G.</i> 1788		600
Brigadier des gendarmes de Monsieur, réformé de la gendarmerie; en considération de 37 années de services, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
GARDYE DE LA CHAPELLE, 42. <i>M.</i> 1784.		750
Sans retenue; ci-devant major, commandant en second le bataillon auxiliaire de Lorient; en considération de ses services.		
GARGAN (Louis-Ambroise), 60. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de l'île-de-France.		
GARNIER DE BEAUCHAMPS (Alexandre), 45. <i>G.</i> 1789.		1,000
Ancien major du régiment du Perche; en considération de ses services et pour retraite.		
GARNIER, sieur de la Boissière (François), 76. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 780; 2 ^o 1766, 400		1,180
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Navarre. La première, y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite. La seconde, en considération de ses services.		
GARNIER DESCHÈNE (Jean), 59. <i>G.</i> 1779.		800
En qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Touraine. Le sieur Deschène cessera de jouir de cette pension lorsqu'il jouira du commandement d'un bataillon dont il a l'expectative.		
GARNIER (Demoiselle Colombe du Pré de Saint-Maur, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1760.		600
En considération des services de feu son mari, sous-lieutenant au régiment des gardes françaises. Cette pension est réversible aux enfants de la demoiselle Garnier, au cas et du jour où ils survivraient à leur mère.		
GAROSTE (Jean-Charles), 47. <i>F.</i> 1775		600
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		
GARREAU (François-André), 56. <i>G.</i> 1789		700
Sans retenue; ancien quartier-maître trésorier du régiment d'Orléans, cavalerie, en considération de ses services et pour retraite.		
GARRIGUES (Pierre), 74. <i>G.</i> 1760.		650
Ancien capitaine au régiment suisse de Diesbach; en considération de ses services.		

A reporter. 1,738,544 livres.

	<i>Report.</i>	1,738,544 livres.
GARRIGUES (Demoiselle Anne Lassus, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1752		708
En considération des services de son mari, secrétaire du premier maître d'hôtel de madame la Dauphine.		
GARSON DE PREHEDNO (Jean), 68. <i>G.</i> 1765		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment des cuirassiers.		
GARTOULE (Demoiselle Marguerite Depins, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1767		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, ci-devant capitaine au régiment de Bigorre, et pour lui aider à élever sa nombreuse famille.		
GASCHET (Joseph-Bruno), 65. <i>G.</i> 1777		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Beauce.		
GASCOING (François-Louis), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1787, 547		747
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
GASPARD DE GÉRARD (Jean), 61. <i>G.</i> 1775.		800
Pour retraite, en qualité de chef de bataillon au régiment de la marine.		
GASTEBOIS (François de), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 400; 2 ^o 1786, 660.		1,060
Ancien capitaine commandant au régiment de Vermandois. La première, en considération de la perte qu'il a faite de trois de ses frères au service du roi. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GASTEBOIS DESNOYERS (Étienne), 67. <i>Af. É.</i> 1753		700
Pour récompense de ses services dans le département des affaires étrangères.		
GAU DE FRÉGEVILLE (Pierre), 72. <i>G.</i> 1768		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie, avec rang de major.		
GAUCHER (Claude), 66. <i>G.</i> 1780		800
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment royal Navarre, avec rang de capitaine.		
GAUCHER (Demoiselle Marie Fogier, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1779		600
En considération des services de son mari, commissaire ordinaire des guerres.		
GAUDÉ, sieur de la Valière (Antoine), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 520; 2 ^o 1760, 400		920
Capitaine retiré du régiment d'Orléans, cavalerie. La première, en considération de ses services et des blessures qu'il a reçues à l'affaire de Crevelt. La seconde, pour retraite.		
CAUDECHART (Paul, chevalier de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1774, 700.		1,000
Sous-brigadier des mousquetaires, retiré. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GAUDEY, sieur de Magny (François), 60. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien lieutenant en premier dans le régiment royal Piémont, cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GAUDON (Demoiselle Marie-Geneviève), 45. <i>M. du R.</i> 1774.		600
En considération de ses services, en qualité de danseuse des ballets du roi.		
GAUDRAY (Jacques), 60. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon de la fruiterie		
GAULDRÉE BOILEAU (Charles). 56. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1778, 500.		800
La première, en qualité de capitaine aide-major, réformé, du régiment de recrues de Paris. La seconde, en considération de ses services.		
GAULMYN, sieur de la Goutte (Marc), 82. <i>G.</i> 1730, 1735 et 1763		1,164
Ancien capitaine au régiment de dragons d'Autichamp, tant en considération de ses services, que de ceux de feu son père, lieutenant au gouvernement de la citadelle d'Arras. Dans cette pension sont comprises 164 livres d'intérêts d'arrérages.		
	<i>A reporter.</i>	1,753,243 livres.

	<i>Report.</i>	1,753,243 livres
GAULTIER (François-Marie de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1775, 660.		960
Sous-brigadier, réformé, des mousquetaires. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GAULTIER, sieur de Blayne (André), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 150; 3 ^o 1775, 330.		680
Mousquetaire, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme en la susdite qualité.		
GAULTIER, sieur de Clairval (André), 53. <i>G.</i> 1774.		1,000
En considération de ses services, en qualité de ci-devant capitaine au régiment du colonel général des dragons, avec rang de mestre de camp.		
GAUTHEROT (Demoiselle Marie Renard, veuve du sieur), 66. <i>du R.</i> 1 ^o 1776, 800; 2 ^o 1757, 150.		950
La première, sans retenue, en considération des services de son mari. La seconde, aussi sans retenue, à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, garçon de serjeau du roi.		
GAUTIER (Demoiselle Anne Danet, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1789.		600
Par remplacement de celle de pareille somme qu'elle a obtenue, en 1749, en considération des services de son mari, lieutenant de la compagnie de maréchaussée de l'île-de-France, inspecteur des brigades de la compagnie portées aux environs de Paris.		
GAUTIER DE VINFRAIS (Jacques), 50. <i>M. du R.</i> 1788.		800
Sans retenue; en considération des services de sa famille.		
GAUTIER DE VINFRAIS (Pierre), 51. <i>G.</i> 1788.		1,000
Ancien porte-étendard dans la compagnie de Chabillant, des gardes du corps de Monsieur; en considération de ses services et pour retraite.		
GAUTIER D'AGOTY (Jacques), 78. <i>F.</i> 1749.		672
Y compris 73 livres d'intérêts d'arrérages: Auteur d'un cours d'anatomie, dédié au roi.		
GAUTIER-VINFRAIS, 72. <i>F.</i> 1 ^o , 1740, 400; 2 ^o 1771, 305.		705
Officier dans la capitainerie des chasses, porte-arquebuse de Monsieur. La première, en considération de ses services. La seconde, pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait en qualité de porte-arquebuse de Monsieur.		
GAUTIER DE LA MOTTE (Demoiselle Catherine), 74. <i>M. du R.</i> 1778.		600
En considération de ses services, en qualité de femme de chambre de Madame Sophie de France.		
GAY (Jean-Claude), 52. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment de dragons de Ponthièvre; en considération de ses services et pour retraite.		
GAY, sieur de Nexon (François), 84. <i>G.</i> 1754.		708
Sous-brigadier des gardes du roi; en considération de ses services.		
GAYDET (Jean-Baptiste), 66. <i>du R.</i> 1773.		600
Garçon des feux de l'appartement des princes, avant leur mariage.		
GAYARD (Jean-Etienne), 69. <i>G.</i> 1779.		720
Pour retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de Condé, infanterie.		
GAYE (Pierre-Zacharie), 60. <i>F.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; pour récompense en considération de ses services, en qualité de contrôleur des vingtièmes de la généralité de Limoges.		
GAYON DE CRAMAHÉ (Joachim), 51. <i>M.</i> 1777.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
GAZEAU, sieur de Bessay (Paul), 62. <i>G.</i> 1767.		800
Sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi; en considération de ses services.		

A reporter. 1,766,438 livres.

	<i>Report.</i>	1,766,438 livres.
CAZEAU, sieur de Longeôme (Jean), 63. <i>G.</i> 1762.		744
Ancien maréchal des logis des gendarmes Dauphin, au corps de la gendarmerie.		
GEERTZ (François), 48. <i>M. du R.</i> 1784.		600
A titre de retraite, en qualité de maître palefrenier en la petite écurie du roi.		
GEFFROY (Demoiselle Louise de Quelen), 53. <i>M.</i> 1776.		1,000
En considération des services de son mari, capitaine de vaisseau.		
GEGLER (Georges), 72. <i>G.</i> 1766.		600
Pour retraite, en qualité de major de la légion de Conflans.		
GELLÉE (Joseph), 51. <i>F.</i> 1786.		800
Médecin à Châlons, chargé par le gouvernement de la suite du traitement des épidémies dans cette généralité; en considération de ses services en ladite qualité.		
GELLENONCOURT (Joseph-Benoît), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 300; 2 ^o 1783, 300.		600
Ancien lieutenant au régiment Dauphin, infanterie, à présent capitaine commandant au régiment du Perche.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en considération de la bonne conduite qu'il a tenue à bord du vaisseau <i>le Majestueux</i> . Cette première pension est sans retenue.		
GELOTTE (Jean), 86. <i>F.</i> 1778.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant directeur du droit des cartes à Auch.		
GENDON (Edme-Gabriel), 76. <i>M. du R.</i> 1772.		1,000
Ci-devant argentier de la grande écurie du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
GENEST (Louis-Antoine), 35. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 910; 2 ^o 1774, 200.		1,110
Garçon de la chambre de Monsieur.		
La première fait partie d'un traitement dont il jouissait en ladite qualité avant le mariage de Monsieur, et qui lui a été conservé en considération de ses services. La seconde, sans motif détaillé au brevet.		
GENREAU (Demoiselle Thérèse le Tellier), 50. <i>F.</i> 1766.		750
A titre de réversibilité, sur une pension qui avait été accordée au sieur Genreau, son père, ancien premier avocat général au parlement de Dijon.		
GENSAC (Demoiselle Anne Caulet de Gramont), 57. <i>G.</i> 1759.		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération des services de son mari, capitaine au régiment de cavalerie de Marcieu, que de ceux de son père, lieutenant-général des armées du roi.		
GENSON (Demoiselle Louise de Garonne, femme du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1789.		600
Sans retenue, à titre de réversion de moitié d'une pension de 1,200 livres accordée à son mari, à titre de retraite, en considération de la distinction avec laquelle il a exercé la place de maréchal et chef des forges de la petite écurie du roi.		
GENTIEN (Jean-Baptiste), 43. <i>M. du R.</i> 1782.		666
A titre de retraite en qualité de portefaix de la chambre de Madame Sophie de France.		
GENTILS (Demoiselle Frédérique), 11. <i>Af. E.</i> 1784.		1,000
En considération des marques de dévouement et de zèle que ses ancêtres ont constamment données au feu roi de Pologne et à la feuve reine, particulièrement pendant la résidence de leurs Majestés à Wissembourg, où elles étaient réfugiées.		
GENTILS (Etienne), 15. <i>Af. E.</i> 1784.		1,000
En considération des marques de dévouement et de zèle que ses ancêtres ont constamment données au feu roi de Pologne, à la feuve reine, son épouse, particulièrement pendant la résidence de Leurs Majestés à Wissembourg.		
GENTILZ, sieur de Mayré (Pierre), 62. <i>G.</i> 1781.		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Foix.		

A reporter. 1,779,288 livres.

	<i>Report.</i>	1,779,288 livres.
GEOFFRAY (Antoine), 61. <i>G.</i> 1785		600
Ancien lieutenant en second dans le régiment des carabiniers de Monsieur; en considération de ses services et pour retraite.		
GEOFFRE (Demoiselle Agnès de Bremont, veuve du sieur), 40. <i>G.</i> 1781		800
En considération des services de son mari, brigadier des armées du roi.		
GEOFFRENET, sieur de Fontblain (Jean), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1786, 800		900
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GEOFFROY (Pierre), 60. <i>G.</i> 1780.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Vivarais.		
GEOFFROY (Demoiselle Marguerite de Curton), 54. <i>F.</i> 1786.		800
En considération de ses services, en qualité de directrice des messageries à Clermont-Ferrand.		
GEOFFROY D'AUTRECHAUX (Louis), 58. <i>M.</i> 1 ^o 1755, 354; 1749, 300.		654
La première, en considération des services de son père, premier consul de la ville de Toulon. La seconde, en considération de ses services, en qualité d'enseigne de vaisseau, retiré.		
GEORGES (Jean-Baptiste de), 61. <i>M. du R.</i> 1767.		730
En considération des services de feu son père, sommier de la chapelle et oratoire du roi, et valet de chambre de feu Madame la Dauphine.		
GEORGES (Joseph-Alexandre), 45. <i>M. du R.</i> 1776.		600
Huissier ordinaire de l'antichambre du roi; tant en considération de ses services que pour favoriser son mariage.		
GEORGI (Maurice de), 81. <i>G.</i> 1763		800
En qualité de capitaine commandant, réformé, d'infanterie des volontaires d'Austrasie.		
GÉRARD (Jean-Nicolas), 56. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien chirurgien major du régiment de Bouffers, dragons; en considération de ses services et pour retraite.		
GÉRARD, sieur de la Pomelière (Joseph), 65. <i>G.</i> 1783		750
Ancien lieutenant en second dans le régiment des carabiniers de Monsieur; en considération de ses services et pour retraite.		
GÉRARD, sieur du Barry (Toussaint), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1782, 500.		700
Ancien capitaine commandant au régiment de Normandie. La première, tant en considération de ses services, que de ceux de feu son oncle, ci-devant capitaine au régiment de Beauce. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
GÉRARD DE SAINT-AMAND (Claude), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 600; 2 ^o 1782, 480		1,080
Capitaine attaché au régiment des chasseurs des Vosges. La première, à titre d'appointements, en la qualité ci-dessus. La seconde, en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue en Amérique, particulièrement au siège d'Yorck-Town, où il s'est acquitté, avec autant de zèle que d'intelligence, des commissions périlleuses qui lui ont été données, étant entré un des premiers dans la redoute. Cette pension a été réduite à 896 livres en 1789.		
GÉRAU DE PALMFELD (Jean), 65. <i>M. du R.</i> 1766 et 1769.		600
Maître de langue allemande des pages de la reine; en considération de ses services.		
GERBER (Henri), 67. <i>G.</i> 1763		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Chamborant, hussards.		
GÉREAUD (Pierre de), 65. <i>G.</i> 1779.		800
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment royal Champagne, cavalerie, avec rang de capitaine.		
GERGONNE (André), 87. <i>F.</i> 1766.		800
A titre d'appointements, conservés en qualité de concierge du château royal d'Einville-au-Yard, appartenant au feu roi de Pologne.		

A reporter. 1,791,902 livres.

	<i>Report.</i>	1,658,916 livres.
FOURNIER (François-Louis), 46 M. 1777.		750
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré ; en considération de ses services.		
FOURNIER, sieur de Mazerac (Jean-Pierre), 73. G. 1 ^o 1761, 390 ; 2 ^o 1766, 400.		790
Capitaine réformé du régiment de Béarn. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
FOURNIER DE BELLEVUE (Jean), 53. M. 1776.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré ; en considération de ses services et pour retraite.		
FOURNIER DE LA CHATAIGNERAYE (Demoiselle Eléonore Le Comte, veuve du sieur), 49. M. du R. 1780.		600
En considération des services de son mari, écuyer de la reine.		
FOURRETON DE MARGELAY (Antoine), 49. G. 1789.		1,000
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi ; en considération de ses services et pour retraite.		
FOY DE MARCOURT (Jean de), 49. G. 1782.		870
Ancien capitaine de canonniers au régiment d'Auxonne, du corps de l'artillerie ; en considération de ses services et pour retraite.		
FRADET (Demoiselle Charlotte-Thomas), 48. G. 1775		1,000
Ancien commis du département de la guerre ; pour retraite.		
FRAGONARD (Honoré), 57. F. 1771.		1,000
Sans retenue ; ancien directeur et professeur de l'école royale vétérinaire de Lyon et d'Alfort ; en considération de ses services.		
FRAMBOISIER (Pierre de), 58 G. 1787.		600
Ancien brigadier des gendarmes de Monsieur ; en considération de ses services et pour sa retraite.		
FRAMERY (François), 61. G. 1775.		600
Ancien commissaire ordinaire des guerres ; pour retraite.		
FRAMERY (Pierre de), 53. G. 18. 1774, 100 ; 2 ^o 1788, 800.		900
Ancien brigadier des gardes du roi, dans la compagnie de Noailles. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
FRAMERY, sieur Denocq (Jacques), 60 G. 1765.		600
En qualité de capitaine au régiment de Picardie ; pour retraite.		
FRAMOND DE GLANDIÈRE (Jacques de), 63. G. 1779.		800
En qualité de lieutenant au régiment de Conti, dragons, avec rang de capitaine ; pour retraite.		
FRANCE, sieur de la Rance (Charles), 50. G. 1784.		800
Ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes bourguignons du corps de la gendarmerie ; en considération de ses services et pour retraite.		
FRANCHET (Jean-François), 59. M. du R. 1781.		600
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de piqueur de l'écurie de la reine.		
FRANCŒUR (Demoiselle Elisabeth le Roy), 70 M. du R. 1787.		1,000
Sans retenue ; en considération des services de son mari, surintendant de la musique du roi.		
FRANCOYS, sieur de Montbayen (René), 56. M. du R. 1 ^o 1772, 200 ; 2 ^o 1775, 460.		660
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour réforme, à titre d'appointements, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		

Report. 1,672,216 livres.

	Report.	1,672,216 livres.
FRANCOYS, sieur de Montbayen. (Jean), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1775, 490.		690
Mousquetaire réformé.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour réforme en ladite qualité, à titre d'appointements, dont le sieur Francoys cessera de jouir lors de son remplacement.		
FRANQUEFORT (Jacques-Paul), 52. <i>F.</i> 1785		800
Lieutenant-colonel du régiment du roi; en considération de ses services.		
FRAYKIN WALTER (Jean), 65. <i>G.</i> 1786		900
Maréchal des logis des gendarmes de Flandre, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
FRECHOT, sieur Demontot (François), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1785, 800.		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
FRÉDRICH LAMBELET (Jean), 70. <i>G.</i> 1762.		800
En qualité de capitaine réformé du régiment d'Anhalt.		
FREIN (Pierre), 41. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
FREMIN (Demoiselle Suzanne de Bongars, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 600; 2 ^o 1779, 300.		900
La première, en considération des services de son mari, capitaine au régiment de cavalerie de Marcieu, avec rang de mestre de camp. La seconde, à titre de gratification annuelle.		
On observe que la première pension de 600 livres est réversible aux enfants de la dame Fremin.		
FREMIN, sieur de Fontenille (Pierre), 76. <i>G.</i> 1760 et 1763.		1,098
Ancien sous-brigadier des mousquetaires; en considération de ses services et pour retraite.		
Dans cette pension sont compris 198 livres d'intérêts d'arrérages.		
FREMINI (Charles-Michel), 68. <i>M. du R.</i> 1781.		800
A titre de retraite en qualité de commis de la pourvoirie du roi.		
FRESNOT (Alexandre), 72. <i>F.</i> 1775.		700
Garde du bureau de l'Hôtel-de-Ville de Paris, à titre d'appointements conservés en qualité d'employé au recouvrement de la capitation de la même ville.		
FRESNOY (François-Claude), 51. <i>G.</i> 1779.		600
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Cambresis, en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Monsieur, infanterie.		
FRESNOY DE BEAUCOURT (Daniel), 48. <i>G.</i> 1789.		700
Sans retenue; ancien capitaine au régiment d'infanterie de Monsieur.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
FRÉTAT (André-Bernard de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 510		710
Mousquetaire réformé.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme en ladite qualité.		
Le sieur Frétat cessera de jouir des appointements ci-dessus lors de son remplacement.		
FREY (Demoiselle Marie-Thérèse Michel, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1781.		600
En considération des services de son mari, major du régiment suisse de Boccard.		
FREZALS DE BOURFAUD (Jean), 28. <i>G.</i> 1787.		600
Capitaine réformé au régiment royal Normandie, cavalerie; en considération des services de feu son père, brigadier de cavalerie.		
FRICHOT (Pierre-Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; pour retraite en qualité de garçon de la cuisine bouche de Mesdames de France.		
	A reporter.	1,684,714 livres.

	<i>Report.</i>	1,684,714 livres.
FRICON (Joseph-Philippe), 55. <i>G.</i> 1786.		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Beaujolais; en considération de ses services et pour retraite.		
FRINGAU (François-Nicolas), 69. <i>G.</i> 1764.		800
En qualité de commandant réformé de bataillon du régiment de Lorraine.		
FRISON (Michel-Joseph), 52. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien lieutenant en premier au régiment d'infanterie de Limousin, tant en considération de la distinction et de l'ancienneté de ses services, qu'à cause de ses blessures, et pour retraite.		
FROGER, sieur de la Rigaudière. 70. <i>M.</i> 1763.		800
Ci-devant lieutenant de roi au port de Paix, en l'île Saint-Domingue; en considération de ses services.		
FROMANT (Jean-Nicolas), 64. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Pour retraite en qualité de garçon de gobelet de Mesdames de France.		
FRONDAD (Nicolas-Philippe de), 72. <i>G.</i> 1779.		1,000
Commandant à Bitche; en considération de ses services.		
FRONIER (Louis), 63. <i>G.</i> 1781.		700
Ancien capitaine en second au régiment allemand de la Marck.		
FRONTIN (Louise de), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 200; 2 ^o 1780, 450.		650
La première, sans retenue, en considération des anciens services de feu son père, major de Charlemont. La seconde, en considération de ses services, et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au troisième régiment provincial d'état-major.		
FROTTIER DE BAGNEUX (Louis), 55. <i>G.</i> 1789.		1,400
Ancien capitaine-commandant au régiment royal Champagne, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel; tant en considération de ses services que de ceux de son frère, ci-devant chef d'escadron du régiment des carabiniers de Monsieur, et pour retraite.		
FROYDEFONT, sieur de Boulazac, 67. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 324; 2 ^o 1774, 800.		1,124
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
FUMAT, sieur de la Grave, 54. <i>G.</i> 1785.		800
Ancien brigadier dans la compagnie écossaise des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
FUMEL (Demoiselle Aubrelieque, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1763.		944
En considération des services de son mari, aide-major, avec rang d'exempt dans la compagnie de Beauvau des gardes du corps du roi. Ladite pension de 944 livres est réversible et assurée aux enfants de la dame Fumel.		
FURET (Pierre-François), 67. <i>G.</i> 1770 et 1771.		600
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment royal Roussillon, cavalerie, avec rang de capitaine.		
FUSCHAMBERG, marquis d'Amblimont (Claude), 53. <i>M.</i> 1772.		1,000
Capitaine de vaisseau; en considération des services du feu sieur marquis d'Amblimont, son père, chef d'escadre.		
FUSÉE DE VOISENON (Louis), 48. <i>M.</i> 1778.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Conti, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.		
G		
GACHINARD, sieur de la Brousse (Simon), 65. <i>G.</i> 1768.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine aide-major au régiment royal dragons.		

A reporter. 1,698,032 livres.

	<i>Report.</i>	1,698,032 livres.
GAGNERAUX, sieur d'Éperron (Étienne), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1747 et 1768, 236; 2 ^o 1773, 600.		836
Ancien porte-étendard dans les gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GAGNY (Nicolas-Étienne), 55. <i>M. du R.</i> 1773.		1,050
Porte-manteau de monseigneur le comte d'Artois; en considération de ses vices et pour retraite. Cette pension a été assurée aux enfants du sieur Gagny.		
CAHON (Vincent), 33. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1784, 500; 2 ^o 1789, 200.		700
Piqueur de la petite écurie du roi. La première, pour favoriser son établissement. La seconde, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services. Ces deux pensions sont sans retenue.		
GAILHAC, sieur de la Gardie (Antoine), 58 <i>G.</i> 1772.		1,000
Colonel d'infanterie, et premier aide-major du régiment des gardes françaises; en considération de ses services.		
GAILLARBOIS, sieur de Saint-Denis (Joseph), 91. <i>G.</i> 1756		944
Ancien capitaine au corps des grenadiers de France; en considération de ses services et pour sa retraite.		
GAILLARD (Gabriel-Henri), 63. <i>F.</i> 1781.		1,000
Secrétaire ordinaire de monseigneur le duc d'Orléans, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres. Cette pension fait moitié de celle de 2,000 livres, devenue vacante par la mort du sieur Saurin, et accordée par l'Académie française. Il est assuré, en outre, une pension de 1,000 livres, sans retenue, au sieur Gaillard, dans le cas où il survivrait, soit au sieur Marmontel, soit au sieur Thomas, membres de l'Académie française		
GAILLOT DE BARACH (Claude), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 450; 2 ^o 1780, 330 (mort).		780
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Lorraine. La première, en qualité de lieutenant réformé du corps des grenadiers de France. La seconde, en considération de ses services, et pour le mettre en état de les continuer.		
GAIN DE LINARS (Jean-Pierre), 59. <i>G.</i> 1777		810
A titre d'appointements, et pour retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Lanas.		
GAIN (François de), 69. <i>G.</i> 1772		600
Ancien maréchal des logis des gendarmes d'Artois, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GALANT (Demoiselle Jeanne Blezais), 58 <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 500; 2 ^o 1782, 500		1,000
La première, sans retenue, en qualité d'ouvrière en dentelles de Madame Louise de France; à titre de retraite. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite, en qualité d'ouvrière en dentelles de Madame Sophie de France.		
GALARD (Joseph de), 65. <i>G.</i> 1771.		1,000
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Picardie, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
GALARD BÉARN (Jean, Comte de), 51. <i>M.</i> 1777.		1,000
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
GALBERT (Alexandre), 39. <i>F.</i> 1776		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Grenoble.		
GALISSARD, sieur de Marignac (Jean), 52. <i>G.</i> 1783		1,000
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Condé, infanterie.		
GALLAND (Charles de), 46 <i>G.</i> 1788		940
Ancien commissaire ordinaire des guerres; en considération de ses services et pour retraite.		
GALLARD (Charles), 54 <i>G.</i> 1788.		1,180
Sans retenue; ancien commissaire ordinaire des guerres, en considération de ses services et pour sa réforme en ladite qualité.		
	<i>A reporter.</i>	1,712,872 livres.

	<i>Report.</i>	1,712,872 livres.
GALLATIN (Demoiselle Camille Pictet, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1768		1,000
Cette pension fait la moitié de celle de 2,000 livres, dont la dame Gallatin jouissait conjointement avec son fils, le comte de Gallatin, colonel attaché au régiment royal Deux-Ponts; laquelle pension leur a été accordée en considération des services de leur famille dans la direction des postes à Genève.		
GALLOIS DE RAMPONT (Charles), 74. <i>G.</i> 1764		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal, cavalerie.		
GALLOT (Jean-Baptiste), 48. <i>M. du R.</i> 1783.		730
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de sous-piqueur de la vénerie du roi.		
GALLOT (Charles) 44. <i>M. du R.</i> 1781		600
Pour retraite, en qualité de cocher de l'écurie de la reine.		
GALLOT (Gabriel) 43. <i>M. du R.</i> 1780		730
Sans retenue; pour retraite, en qualité de piqueur de la vénerie du roi.		
GALLOYS (Demoiselle Renée Auvé, veuve du sieur) 61. <i>M.</i> 1779.		900
En considération des services de son mari, médecin de la marine, à Lorient.		
GALLYE (Antoine-Charles), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1778, 600		800
Capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment de Tournaisis. La seconde, en attendant qu'il soit employé.		
GALTIER D'AYRES (Abel), 56. <i>G.</i> 1782		700
Ancien capitaine commandant au régiment de Savoie-Carignan; pour retraite, en considération de ses services.		
GALZ (Denis) 49. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Artois; en considération de ses services et pour retraite.		
GANDOUARD, sieur de Magny. (Edme) 57. <i>G.</i> 1784		1,000
Ancien capitaine au régiment d'infanterie d'Artois; en considération de ses services et pour retraite.		
GANOT (Demoiselle Sophie) 29. <i>G.</i> 1783.		800
En considération des services de feu son père, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Bourgogne.		
GANOT (Marc-Antoine de), 67. <i>G.</i> 1779		600
Lieutenant-colonel du corps royal de l'artillerie, sous-directeur à Saint-Malo; en considération de ses services.		
GANTEAUME (Jean-François), 73. <i>M.</i> 1776		600
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré; en considération de ses services.		
GANTÈS (Jean-François), 62. <i>M.</i> 1781		1,000
Capitaine de vaisseau, retiré; en considération de ses services et de ses infirmités, qui l'empêchent de continuer son service.		
GARAT (Etienne), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1785, 800		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
La première, en considération des services du feu sieur de Marinas, son oncle, maréchal des logis des cheveu-légers. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GARAT, sieur de Beaumont (Alexis), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 36; 2 ^o 1781, 400; 3 ^o 1783, 666		1,102
Ancien capitaine commandant au régiment de Saintonge.		
La première, pour lui tenir lieu de 600 livres d'arrérages qui lui étaient dus. La seconde, en considération de ses services à la prise de d'Yorck-Town, en Virginie. La troisième, en la même considération et pour retraite.		
GARAT (Daniel), 81. <i>M.</i> 1784.		600
Ancien commis de la marine à Bordeaux; en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 1,726,034 livres.

	<i>Report.</i>	1,726,034 livres.
GARDANNE (Gabriel), 74. <i>M.</i> 1776.		600
Ecrivain de la marine et des classes, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
GARDERA (André de), 66. <i>G.</i> 1783		1,100
Ancien capitaine commandant au régiment de Poitou, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
GARDEUR LE BRUN (Demoiselle Marie, fille du sieur), 38. <i>F.</i> 1785		600
Sans retenue; en considération des services distingués du sieur Gardeur, son père, professeur de mathématiques de l'école d'artillerie, établie à Metz. Cette pension n'est assurée à la demoiselle Gardeur qu'au cas où elle survivrait à son père.		
GARDEUR LE BRUN (Demoiselle Christine, fille du sieur), 40. <i>F.</i> 1785		600
Pour les mêmes considérations que ci-dessus.		
GARDIN DE LA GLESTIÈRE (Jacques), 63. <i>G.</i> 1784		900
Lieutenant de maréchaussée à la résidence de Rennes, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie; en considération de ses services, en attendant qu'il devienne prévôt général.		
GARDIN (Pierre), 43. <i>M. du R.</i> 1787.		830
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de valet de pied en la petite écurie du roi.		
GARDIN DESROSAUX (Nicolas-Bernard), 51. <i>G.</i> 1788		600
Brigadier des gendarmes de Monsieur, réformé de la gendarmerie; en considération de 37 années de services, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
GARDYE DE LA CHAPELLE, 42. <i>M.</i> 1784.		750
Sans retenue; ci-devant major, commandant en second le bataillon auxiliaire de Lorient; en considération de ses services.		
GARGAN (Louis-Ambroise), 60. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de l'Île-de-France.		
GARNIER DE BEAUCHAMPS (Alexandre), 45. <i>G.</i> 1789.		1,000
Ancien major du régiment du Perche; en considération de ses services et pour retraite.		
GARNIER, sieur de la Boissière (François), 76. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 780; 2 ^o 1766, 400		1,180
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Navarre. La première, y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite. La seconde, en considération de ses services.		
GARNIER DESCHÈNE (Jean), 59. <i>G.</i> 1779.		800
En qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Touraine. Le sieur Deschêne cessera de jouir de cette pension lorsqu'il jouira du commandement d'un bataillon dont il a l'expectative.		
GARNIER (Demoiselle Colombe du Pré de Saint-Maur, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1760.		600
En considération des services de feu son mari, sous-lieutenant au régiment des gardes françaises. Cette pension est réversible aux enfants de la demoiselle Garnier, au cas et du jour où ils survivraient à leur mère.		
GAROSTE (Jean-Charles), 47. <i>F.</i> 1775		600
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		
GARREAU (François-André), 56. <i>G.</i> 1789		700
Sans retenue; ancien quartier-maître trésorier du régiment d'Orléans, cavalerie, en considération de ses services et pour retraite.		
GARRIGUES (Pierre), 74. <i>G.</i> 1760.		650
Ancien capitaine au régiment suisse de Diesbach; en considération de ses services.		

A reporter. 1,738,544 livres.

	<i>Report.</i>	1,738,544 livres
GARRIGUES (Demoiselle Anne Lassus, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1752		708
En considération des services de son mari, secrétaire du premier maître d'hôtel de madame la Dauphine.		
GARSON DE PREHEDNO (Jean), 68. <i>G.</i> 1765		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment des cuirassiers.		
GARTOULE (Demoiselle Marguerite Depins, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1767		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, ci-devant capitaine au régiment de Bigorre, et pour lui aider à élever sa nombreuse famille.		
GASCHET (Joseph-Bruno), 65. <i>G.</i> 1777		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Beauce.		
GASCOING (François-Louis), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1787, 547		747
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
GASPARD DE GÉRARD (Jean), 61. <i>G.</i> 1775.		800
Pour retraite, en qualité de chef de bataillon au régiment de la marine.		
GASTEBOIS (François de), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 400; 2 ^o 1786, 660.		1,060
Ancien capitaine commandant au régiment de Vermandois. La première, en considération de la perte qu'il a faite de trois de ses frères au service du roi. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GASTEBOIS DESNOYERS (Étienne), 67. <i>Af. É.</i> 1753		700
Pour récompense de ses services dans le département des affaires étrangères.		
GAU DE FRÉGEVILLE (Pierre), 72. <i>G.</i> 1768		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie, avec rang de major.		
GAUCHER (Claude), 66. <i>G.</i> 1780		800
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment royal Navarre, avec rang de capitaine.		
GAUCHER (Demoiselle Marie Fogier, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1779		600
En considération des services de son mari, commissaire ordinaire des guerres.		
GAUDÉ, sieur de la Valière (Antoine), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 520; 2 ^o 1760, 400		920
Capitaine retiré du régiment d'Orléans, cavalerie. La première, en considération de ses services et des blessures qu'il a reçues à l'affaire de Crewelt. La seconde, pour retraite.		
CAUDECHART (Paul, chevalier de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1774, 700.		1,000
Sous-brigadier des mousquetaires, retiré. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GAUDEY, sieur de Magny (François), 60. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien lieutenant en premier dans le régiment royal Piémont, cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GAUDON (Demoiselle Marie-Geneviève), 45. <i>M. du R.</i> 1774.		600
En considération de ses services, en qualité de danseuse des ballets du roi.		
GAUDRAY (Jacques), 60. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon de la fruiterie		
GAULDRÉE BOILEAU (Charles). 56. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1778, 500.		800
La première, en qualité de capitaine aide-major, réformé, du régiment de recrues de Paris. La seconde, en considération de ses services,		
GAULMYN, sieur de la Goutte (Marc), 82. <i>G.</i> 1730, 1735 et 1763		1,164
Ancien capitaine au régiment de dragons d'Autichamp, tant en considération de ses services, que de ceux de feu son père, lieutenant au gouvernement de la citadelle d'Arras. Dans cette pension sont comprises 164 livres d'intérêts d'arrérages.		
<i>A reporter.</i>		1,753,243 livres

	<i>Report.</i>	1,753,243 livres
GAULTIER (François-Marie de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1775, 660		960
Sous-brigadier, réformé, des mousquetaires. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GAULTIER, sieur de Blayne (André), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 150; 3 ^o 1775, 330.		680
Mousquetaire, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme en la susdite qualité.		
GAULTIER, sieur de Clairval (André), 53. <i>G.</i> 1774.		1,000
En considération de ses services, en qualité de ci-devant capitaine au régiment du colonel général des dragons, avec rang de mestre de camp.		
GAUTHEROT (Demoiselle Marie Renard, veuve du sieur), 66. <i>du R.</i> 1 ^o 1776, 800; 2 ^o 1757, 150.		950
La première, sans retenue, en considération des services de son mari. La seconde, aussi sans retenue, à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, garçon de serjeau du roi.		
GAUTIER (Demoiselle Anne Danet, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1789.		600
Par remplacement de celle de pareille somme qu'elle a obtenue, en 1749, en considération des services de son mari, lieutenant de la compagnie de marsechaussée de l'île-de-France, inspecteur des brigades de la compagnie portées aux environs de Paris.		
GAUTIER DE VINFRAIS (Jacques), 50. <i>M. du R.</i> 1788.		800
Sans retenue; en considération des services de sa famille.		
GAUTIER DE VINFRAIS (Pierre), 51. <i>G.</i> 1788.		1,000
Ancien porte-étendard dans la compagnie de Chabillant, des gardes du corps de Monsieur; en considération de ses services et pour retraite.		
GAUTIER D'AGOTY (Jacques), 78. <i>F.</i> 1749.		672
Y compris 73 livres d'intérêts d'arrérages: Auteur d'un cours d'anatomie, dédié au roi.		
GAUTIER-VINFRAIS, 72. <i>F.</i> 1 ^o , 1740, 400; 2 ^o 1771, 305.		705
Officier dans la capitainerie des chasses, porte-arquebuse de Monsieur. La première, en considération de ses services. La seconde, pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait en qualité de porte-arquebuse de Monsieur.		
GAUTIER DE LA MOTTE (Demoiselle Catherine), 74. <i>M. du R.</i> 1778.		600
En considération de ses services, en qualité de femme de chambre de Madame Sophie de France.		
GAY (Jean-Claude), 52. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment de dragons de Penthievre; en considération de ses services et pour retraite.		
GAY, sieur de Nexon (François), 84. <i>G.</i> 1754.		708
Sous-brigadier des gardes du roi; en considération de ses services.		
GAYDET (Jean-Baptiste), 66. <i>du R.</i> 1773.		600
Garçon des feux de l'appartement des princes, avant leur mariage.		
GAYARD (Jean-Etienne), 69. <i>G.</i> 1779.		720
Pour retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de Condé, infanterie.		
GAYE (Pierre-Zacharie), 60. <i>F.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; pour récompense en considération de ses services, en qualité de contrôleur des vingtièmes de la généralité de Limoges.		
GAYON DE CRAMAHÉ (Joachim), 51. <i>M.</i> 1777.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
GAZEAU, sieur de Bessay (Paul), 62. <i>G.</i> 1767.		800
Sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi; en considération de ses services.		

A reporter. 1,766,438 livres.

	<i>Report.</i>	1,766,438 livre
CAZEAU, sieur de Longeôme (Jean), 63. <i>G.</i> 1762.		744
Ancien maréchal des logis des gendarmes Dauphin, au corps de la gendarmerie.		
GEERTZ (François), 48. <i>M. du R.</i> 1784.		600
A titre de retraite, en qualité de maître palefrenier en la petite écurie du roi.		
GEFFROY (Demoiselle Louise de Quelen), 53. <i>M.</i> 1776.		1,000
En considération des services de son mari, capitaine de vaisseau.		
GEGLER (Georges), 72. <i>G.</i> 1766.		600
Pour retraite, en qualité de major de la légion de Conflans.		
GELLÉE (Joseph), 51. <i>F.</i> 1786.		800
Médecin à Châlons, chargé par le gouvernement de la suite du traitement des épidémies dans cette généralité; en considération de ses services en ladite qualité.		
GELLENONCOURT (Joseph-Benoît), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 300; 2 ^o 1783, 300.		600
Ancien lieutenant au régiment Dauphin, infanterie, à présent capitaine commandant au régiment du Perche.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en considération de la bonne conduite qu'il a tenue à bord du vaisseau <i>le Majestueux</i> . Cette première pension est sans retenue.		
GELOTTE (Jean), 86. <i>F.</i> 1778		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant directeur du droit des cartes à Auch.		
GENDON (Edme-Gabriel), 76 <i>M. du R.</i> 1772.		1,000
Ci-devant argentier de la grande écurie du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
GENBST (Louis-Antoine), 35. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 910; 2 ^o 1774, 200.		1,110
Garçon de la chambre de Monsieur.		
La première fait partie d'un traitement dont il jouissait en ladite qualité avant le mariage de Monsieur, et qui lui a été conservé en considération de ses services. La seconde, sans motif détaillé au brevet.		
GENREAU (Demoiselle Thérèse le Tellier), 50. <i>F.</i> 1766.		750
A titre de réversibilité, sur une pension qui avait été accordée au sieur Genreau, son père, ancien premier avocat général au parlement de Dijon.		
GENSAC (Demoiselle Anne Caulet de Gramont), 57. <i>G.</i> 1759.		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération des services de son mari, capitaine au régiment de cavalerie de Marcieu, que de ceux de son père, lieutenant-général des armées du roi.		
GENSON (Demoiselle Louise de Garonne, femme du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1789.		600
Sans retenue, à titre de réversion de moitié d'une pension de 1,200 livres accordée à son mari, à titre de retraite, en considération de la distinction avec laquelle il a exercé la place de maréchal et chef des forges de la petite écurie du roi.		
GENTIEN (Jean-Baptiste), 43. <i>M. du R.</i> 1782		666
A titre de retraite en qualité de portefaix de la chambre de Madame Sophie de France.		
GENTILS (Demoiselle Frédérique), 11. <i>Af. E.</i> 1784.		1,000
En considération des marques de dévouement et de zèle que ses ancêtres ont constamment données au feu roi de Pologne et à la feuë reine, particulièrement pendant la résidence de leurs Majestés à Wissembourg, où elles étaient réfugiées.		
GENTILS (Etienne), 15. <i>Af. E.</i> 1784		1,000
En considération des marques de dévouement et de zèle que ses ancêtres ont constamment données au feu roi de Pologne, à la feuë reine, son épouse, particulièrement pendant la résidence de Leurs Majestés à Wissembourg.		
GENTILZ, sieur de Mayré (Pierre), 62. <i>G.</i> 1781		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Foix.		

A reporter. 1,779,288 livre

	<i>Report.</i>	1,779,288 livres.
GEOFFRAY (Antoine), 61. <i>G.</i> 1785		600
Ancien lieutenant en second dans le régiment des carabiniers de Monsieur; en considération de ses services et pour retraite.		
GEOFFRE (Demoiselle Agnès de Bremont, veuve du sieur), 40. <i>G.</i> 1781		800
En considération des services de son mari, brigadier des armées du roi.		
GEOFFRENET, sieur de Fontblain (Jean), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1786, 800		900
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GEOFFROY (Pierre), 60. <i>G.</i> 1780.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Vivarais.		
GEOFFROY (Demoiselle Marguerite de Curton), 54. <i>F.</i> 1786.		800
En considération de ses services, en qualité de directrice des messageries à Clermont-Ferrand.		
GEOFFROY D'AUTRECHAUX (Louis), 58. <i>M.</i> 1 ^o 1755, 354; 1749, 300.		654
La première, en considération des services de son père, premier consul de la ville de Toulon. La seconde, en considération de ses services, en qualité d'enseigne de vaisseau, retiré.		
GEORGES (Jean-Baptiste de), 61. <i>M. du R.</i> 1767.		730
En considération des services de feu son père, sommier de la chapelle et oratoire du roi, et valet de chambre de feu Madame la Dauphine.		
GEORGES (Joseph-Alexandre), 45. <i>M. du R.</i> 1776.		600
Huissier ordinaire de l'antichambre du roi; tant en considération de ses services que pour favoriser son mariage.		
GEORGI (Maurice de), 81. <i>G.</i> 1763		800
En qualité de capitaine commandant, réformé, d'infanterie des volontaires d'Austrasie.		
GÉRARD (Jean-Nicolas), 56. <i>G.</i> 1787.		600
Ancien chirurgien major du régiment de Boufflers, dragons; en considération de ses services et pour retraite.		
GÉRARD, sieur de la Pomelière (Joseph), 65. <i>G.</i> 1783		750
Ancien lieutenant en second dans le régiment des carabiniers de Monsieur; en considération de ses services et pour retraite.		
GÉRARD, sieur du Barry (Toussaint), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1782, 500.		700
Ancien capitaine commandant au régiment de Normandie. La première, tant en considération de ses services, que de ceux de feu son oncle, ci-devant capitaine au régiment de Beauce. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
GÉRARD DE SAINT-AMAND (Claude), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 600; 2 ^o 1782, 480		1,080
Capitaine attaché au régiment des chasseurs des Vosges. La première, à titre d'appointements, en la qualité ci-dessus. La seconde, en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue en Amérique, particulièrement au siège d'Yorck-Town, où il s'est acquitté, avec autant de zèle que d'intelligence, des commissions périlleuses qui lui ont été données, étant entré un des premiers dans la redoute. Cette pension a été réduite à 896 livres en 1789.		
GÉRAU DE PALMFELD (Jean), 65. <i>M. du R.</i> 1766 et 1769.		600
Maître de langue allemande des pages de la reine; en considération de ses services.		
GERBER (Henri), 67. <i>G.</i> 1763		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Chamborant, hussards.		
GÉREAUD (Pierre de), 65. <i>G.</i> 1779.		800
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment royal Champagne, cavalerie, avec rang de capitaine.		
ÛGONNÉ (André), 87. <i>F.</i> 1766.		800
A titre d'appointements, conservés en qualité de concierge du château royal d'Einville-au-Yard, appartenant au feu roi de Pologne.		

A reporter. 1,791,902 livres.

	<i>Report.</i>	1,791,902 livr
GÉRIN, 48. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de maître palefrenier en la petite écurie du roi.		
GÉRIN (Jean-François), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 372; 2 ^o 1779, 400.		772
La première, tant en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de la Couronne, que de ceux de feu son père, lieutenant-colonel d'infanterie. La seconde, en considération de ses services.		
GERMAIN (Joseph de), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 500; 2 ^o 1779, 300		800
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de la reine, à présent major du Port-Louis.		
La première, en considération de ses services, et en attendant qu'il puisse occuper le logement qui lui est destiné en qualité de major. La seconde, en considération de ses services.		
GERMAIN (Guillaume), 69. <i>G.</i> 1779.		700
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment des recrues de Paris.		
GERMAIN (Étienne), 65. <i>G.</i> 1784.		750
Ancien quartier-maître, trésorier du régiment royal, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
GERMER DE REGNONVAL (Marie-Nicolas), 60. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie de Berri.		
GERMIGNEY (Demoiselle Victoire de Chastelier, épouse du sieur de), 39. <i>G.</i> 1764.		1,120
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.		
GERNON (Jean), 52. <i>G.</i> 1762.		600
En qualité de capitaine en second, réformé, du régiment de Lally.		
GERMANT (Demoiselle Marie le Blanc, veuve du sieur), 70. <i>M.</i> 1779.		600
Par remplacement de celle de pareille somme qu'elle a obtenue, en 1779, en considération des services de feu son mari, lieutenant de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France, et inspecteur des brigades de la compagnie, portées aux environs de Paris.		
GERMANT (Louis-Benoît), 47. <i>M. du R.</i> 1779.		600
Par remplacement de la pension de pareille somme qu'il a obtenue, en considération des services de feu son père, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France, et inspecteur des brigades de la troisième compagnie, portées aux environs de Paris.		
GERVAIS (François), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 600; 2 ^o 1782, 200.		800
Ancien premier lieutenant des grenadiers, avec rang de capitaine au régiment de Poitou.		
La première, en considération de ses services et pour retraite. La seconde, pour l'indemniser de la place de lieutenant de roi au fort Peccais, dont il avait l'assurance, et qui a été supprimée.		
GESLIN DE TREMERGAT (Louis-Anne), 47. <i>M.</i> 1 ^o 1773, 600; 2 ^o 1760, 500.		1,100
La première, en qualité d'ancien lieutenant de vaisseau; en considération de ses services. La seconde, en considération de la perte qu'il a faite d'une jambe qui a été emportée au combat naval du 20 novembre 1759.		
GEVAUDAN (Antoine-Joseph), 59. <i>G.</i> 1777.		800
Sans retenue; major des ville et citadelle de Montpellier; en considération de ses services.		
GEVIGNY, sieur de Valmestoff (Joseph), 65. <i>G.</i> 1771		600
Ancien capitaine au régiment de hussards de Chamborant; tant en considération de ses services que pour le dédommager de la perte d'un terrain qui a été pris pour les fortifications de Thionville.		
GEVIGNY, sieur de Rodendorff (Charles), 70. <i>G.</i> 1759 et 1760		780
Ancien capitaine au régiment d'Orléans, dragons; en considération de ses services.		
	<i>A reporter.</i>	1,803,524 livr

	Report.	1,803,524 livres.
GEVIGNY (Théodore), 71. <i>G.</i> 1762		1,100
En qualité de capitaine, réformé, de grenadiers du régiment royal Suédois.		
GHISTELLES (Demoiselle Louise de Melun), 51. <i>G.</i> 1740		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services du vicomte de Melun, son grand-père, lieutenant-général des armées du roi.		
GIBERT (Antoine), 73. <i>M.</i> 1789		1,000
Ci-devant maître sculpteur entretenu au port de Toulon; pour retraite et pour récompense de 51 ans de service.		
GIBERT (François), 77 <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1767, 250.		650
La première, sans retenue, en considération de ses services près monseigneur le Dauphin, en qualité de valet de chambre. La seconde, aussi sans retenue, pour lui tenir lieu des récompenses et logement dont il jouissait en qualité de tapissier valet de chambre de feu madame la Dauphine.		
Cette dernière pension est assurée au fils du sieur Gibert, au cas où il survivrait à son père.		
GIGOT (Demoiselle Anne Derubé, veuve du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 395, 2 ^o 1781, 600.		995
La première, sans motif détaillé au brevet. La seconde, en considération des services de son mari, garçon de la fourrière de Sa Majesté.		
GIGOURNOUS, sieur de Verdon. (Jean), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 118; 2 ^o 1781, 800		918
Lieutenant de maréchaussée au régiment de Périgueux.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant au régiment de Vermandois. La seconde, à cause de l'ancienneté de ses services.		
GILBERT (Melchior-Joseph de), 54 <i>G.</i> 1787.		800
Capitaine commandant du régiment d'infanterie de Soissonnais; en considération de ses services et pour retraite.		
GILBERT JANSAC (Louis), 56. <i>M.</i> 1774.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Soissonnais.		
GILBERT (Pierre-Jacques, Chevalier de), 60. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Enghien, infanterie.		
GILLAIN, sieur de Cernay (Germain), 60. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Orléans, infanterie.		
GILLE dit GÉRARD (Guy), 34. <i>M. du R.</i> 1787.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de garçon du château de la Muette.		
GILLET (Demoiselle Marguerite Callet, veuve du sieur), 67, <i>M. du R.</i> 1775.		800
Sans retenue; en considération des services de son mari, inspecteur des bâtiments du roi, à Versailles.		
GILLET (Antoine), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 300; 2 ^o 1784, 500.		800
Ancien lieutenant en second dans le régiment de Schomberg, dragons.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'augmentation et pour retraite.		
GILLY (Pierre), 84. <i>G.</i> 1784		1,000
Ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Givet; en considération de ses services et pour retraite.		
GIMAT (Jean de), 42. <i>G.</i> 1782.		600
Major du régiment de Viennois; en considération de la distinction de ses services en Amérique.		
GIMEL (Pierre), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 260; 2 ^o 1766, 400.		660
Colonel du régiment de Metz, du corps royal de l'artillerie.		
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		

A reporter. 1,818,027 livres.

	Report.	1,818,027 livres
GINESTE, sieur de Najac (Etienne), 75. G. 1755		944
Ancien capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de la Tour-du-Pin ; tant en considération de ses services et blessures que pour retraite. Dans cette pension sont comprises les 144 livres d'arrérages.		
GINESTOUS D'ARGENTIÈRES (Henri) 55. G. 1 ^o 1772, 300 ; 2 ^o 1777, 500.		800
La première, sans retenue, tant en considération de ses services, que de ceux du sieur d'Argentières, son oncle, ci-devant capitaine au régiment de Rouergue. La seconde, pour retraite en qualité de premier lieutenant au régiment du colonel-général, cavalerie, avec rang de capitaine.		
GIRARD (Jean-Baptiste), 59. G. 1786		600
Ancien quartier-maitre, trésorier du régiment d'Anjou ; en considération de ses services et pour retraite.		
GIRARD DE CHARNACE (Marc), 64. G. 1774		800
Pour retraite, en qualité de premier capitaine de grenadiers au régiment de Bourgogne, avec rang de lieutenant-colonel.		
GIRARD DE CHAMBRULLARD (René), 56. G. 1771		720
Pour retraite, en qualité de capitaine en second au régiment d'Agenais.		
GIRARD (Pierre), 65. G. 1 ^o 1780, 300 ; 2 ^o 1782, 450.		650
Ancien lieutenant au régiment royal infanterie. La première, en considération de ses services. La seconde pour retraite.		
GIRARD (Aphrodise-Honoré de), 72. G. 1769		600
A titre d'appointements, en qualité de ci-devant capitaine au régiment royal Comtois, infanterie.		
GIRARD, sieur de Casteplane (François), 65. G. 1 ^o 1767, 100 ; 2 ^o 1775, 500.		600
Porte-étendard, réformé, des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
GIRARD (Pierre-Jean), 84. M. du R. 1781		700
Pour retraite, en qualité de garçon de linge de la maison du roi, et pour servir à sa subsistance.		
GIRARD (René), 82. M. du R. 1766		800
En considération de ses services en qualité de contrôleur de la maison du roi.		
GIRARDEAU (Louis-Joseph), 56. G. 1783		800
Ancien chirurgien-major, surveillant des hôpitaux de Brest et de Falgoët ; en considération de ses services.		
GIRARDIN (François-Emmanuel), 52. M. 1782		600
Capitaine de vaisseau ; en considération de ses services.		
GIRARDON, sieur de Villy (Jean), 57. G. 1 ^o 1774, 120 ; 2 ^o 1785, 800		920
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en même considération, et pour retraite.		
GIRARDOT (Louis-Balthazar de), 49. G. 1 ^o 1768, 200 ; 2 ^o 1775, 490.		690
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, à titre d'appointements, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
GIRARDOT, sieur de la Malassise (Anne-Philippe), 79. G. 1750		885
Ci-devant sous-brigadier dans la seconde compagnie des mousquetaires ; en considération de ses services et pour retraite.		
GIRAUD (Honoré), 65. M. 1786		700
Chirurgien-major des compagnies des gardes du pavillon de la marine au port de Toulon, retiré.		
GIRAUD (demoiselle Marie-Joseph Voittier), 54. F. 1775		600
A titre de subsistance, en considération des services de son mari, ancien capitaine au régiment royal Wallon.		
GIRAUD-D'ESTOURS (Pierre), 59. G. 1771.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Hainaut, avec la commission de lieutenant-colonel.		

A reporter. 1,831,036 livres

	<i>Report.</i>	1,831,036 livres.
GIRAUD D'AGAY (François), 62. <i>M.</i> 1772		600
En considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau.		
GIRAULT (Albert-Nicolas), 38. <i>M. du R.</i> 1780		600
Sans retenue ; en qualité de directeur des postes, à Versailles.		
GIRAULT DE VITRY (René), 62. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1764, 224 ; 2 ^o 1775, 510		734
Porte-étendard, réformé, des mousquetaires.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
GIRAULT, sieur de Planchoury (André), 61. <i>G.</i> 1764		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Dauphin, cavalerie.		
GIRERVILLE (Armand-Louis), 46. <i>G.</i> 1779		1,000
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé, au régiment de royal Roussillon, cavalerie.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GIROUARD (Louis-Théodore), 53. <i>F.</i> 1769		600
Ancien contrôleur des casernes de Rueil ; pour récompense en considération de ses services.		
GIRY (Louis), 60. <i>G.</i> 1789		600
Ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment d'Aquitaine, infanterie ; en considération de ses services et pour retraite.		
GIRY (Louis), 51. <i>G.</i> 1783		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Médoc ; en considération de ses services et pour retraite.		
GIRY (Joseph-Hubert), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100 ; 2 ^o 1781, 300, 3 ^o 1783, 600		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en considération des services de feu sieur de Campredon, son oncle, ancien capitaine commandant au corps des grenadiers de France. La troisième, pour retraite.		
GISSON (Jean-Jacques), 66. <i>F.</i> 1776		600
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de lieutenant-général de la sénéchaussée et siège présidial de Sarlat.		
GIZEUX (Demoiselle Marie-Anne de la Motte), 81. <i>M. du R.</i> 1767		1,000
En considération des services du feu sieur son mari, maître des cérémonies.		
GLANDÈVES (Raymond), 64. <i>M.</i> 1764		800
Capitaine de vaisseau, retiré ; en considération de ses services et pour retraite.		
GLIER (Demoiselle Suzanne Canevet, épouse du sieur), 80. <i>M.</i> 1746		1,180
En qualité de veuve du sieur Olivier, constructeur en chef des vaisseaux du roi. Dans cette pension sont comprises 180 livres d'intérêts d'arrérages.		
GOBIN (Louis), 82. <i>F.</i> 1779		600
Ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Paris ; pour récompense de ses services en ladite qualité		
GODARD DE LA PILLETIÈRE (François), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 354 ; 2 ^o 1775, 415		769
Cheval-léger réformé.		
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointemens pour sa réforme.		
GODART (Jacques), 31. <i>G.</i> 1789		800
Ancien commis du département de la guerre ; en considération de ses services, et pour retraite.		
GODART (Demoiselle Marie de Cambefort, veuve du sieur), 38. <i>G.</i> 1783		600
En considération des services de son mari, lieutenant de roi à Saint-Venant.		
GODART (Jean-Baptiste), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1756 et 1768, 318 ; 2 ^o 1773, 800		1,118
Brigadier retiré des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		

A reporter. 1,845,237 livres.

	Report	1,845,237 livres.
GODES DE VARENNES (Auguste), 42. <i>G.</i> 1771		600
Capitaine au régiment d'infanterie du roi; en considération des services du sieur de Varennes, son grand-oncle, lieutenant-général.		
GODEFROY (Charles de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 236; 2 ^o 1777, 800		1,036
Brigadier des gardes du corps du roi. La première, tant en considération de ses services que de ceux du feu sieur Godefroy, son oncle, brigadier des cheveu-légers. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GODERNAUX (Jean-François), 62. <i>G.</i> 1764.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine de la légion royale.		
GODIN DESODONAI (Jean), 76. <i>M. du R.</i> 1773.		700
A titre de subsistance, en qualité de géographe du roi, pour accompagner les sieur Bouguainville et de la Condamine, qui y avaient été envoyés pour mesurer les degrés de l'Équateur.		
GODIN D'ABGUERBE (Quentin), 74. <i>G.</i> 1780		600
Pour retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au bataillon de milice de Soissons.		
GOFFART (Charles-Antoine), 60. <i>G.</i> 1779		800
Maréchal des logis de la compagnie des gendarmes-Dauphin du corps de la gendarmerie; en considération de ses services, et pour retraite.		
GOFFINET (Demoiselle Marie Joubain), 49. <i>Af. É.</i> 1783		600
Sans retenue; en considération des services du feu sieur Joubain de Doiset, père de ladite dame, en qualité de juriconsulte pendant huit années dans les bureaux du département politique.		
GOGUÉ, sieur de Moussonvilliers (Georges), 74. <i>G.</i> 1753 et 1760.		898
Lieutenant des maréchaux de France; en considération de ses services et pour retraite. Dans cette pension sont comprises 198 livres d'intérêts d'arrérages.		
GOHET DUCHESNE (Jacques), 53. <i>M.</i> 1786.		720
Lieutenant de frégate, retiré; en considération de ses services, et pour retraite.		
GOHIER (Jean-Michel), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 118; 2 ^o 1775, 600.		718
Ancien premier homme d'armes des gardes du corps du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
GOHIN (Demoiselle Marie-Daniel), 56. <i>G.</i> 1785		800
En considération des services de son mari, lieutenant de roi à Thionville.		
GOHIN DE MONTREUIL (Pierre), 67. <i>G.</i> 1778 et 1759		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien aide-major des troupes qui ont servi au Canada.		
GOHRE (Charles de), 79. <i>G.</i> 1759		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de cavalerie de Wirtemberg.		
GOMBAULT D'ANFERNÉ (Étienne), 50. <i>G.</i> 1788.		700
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Anjou; en considération de ses services, et pour retraite.		
GOMBAULT (François-Louis), 51. <i>G.</i> 1778		600
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Anjou.		
GONDIN (Jean-Charles), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 600; 2 ^o 1778, 500		1,100
Ancien capitaine commandant dans le troisième régiment des chasseurs. La première, en considération de ses services. La seconde, pour le dédommager d'un logement qui avait été accordé, à l'arsenal de Paris, à feu son père, et dont il avait obtenu la survivance.		
GONDON (Germain), 63. <i>M. du R.</i> 1768		600
En considération des services de feu son père, jardinier de Sa Majesté, à Choisy.		

A reporter. 1,858,289 livres

	<i>Report.</i>	1,858,289 livres.
GONDOUIN (Pierre), 77. <i>M. du R.</i> 1754.	Ancien cocher de la petite écurie du roi; en considération de ses services.	700
GONTAUT, sieur de Blancard (Charles), 38. <i>G.</i> 1776	Aide-major au régiment des gardes françaises; en considération de ses services.	1,000
GONTAUT, sieur de la Force (Jean), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1750, 118; 2 ^o 1775, 500	Garde de la manche, réformé des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.	618
GONTIN (Joseph), 64. <i>F.</i> 1785.	Sans retenue; ancien major des ville et fort de Pondichéry; en considération des services par lui rendus à la compagnie des Indes en ladite qualité.	600
GONTIN (Laurent-Pons), 57. <i>M.</i> 1782.	Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de l'Île-de-France.	1,000
GOSSSENS (Jean-Guillaume), 59. <i>G.</i> 1781.	Pour retraite, en qualité de ci-devant capitaine au régiment d'infanterie allemande de Nassau.	1,000
GORCY (Louis), 69. <i>G.</i> 1779.	Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment d'Orléans, cavalerie.	600
GORDON DESVIAL (Ennemond), 56. <i>G.</i> 1786.	Ancien lieutenant en premier, avecrang de capitaine au régiment de Dürfort, dragons; tant en considération de ses services et de ses blessures que pour retraite.	600
GORDON (Demoiselle Pétronille-Gertrude de Giorgi), 48. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1779, 400; 2 ^o 1764, 300.	Sans retenue. La première, en considération des services de son mari, en qualité de capitaine réformé à la suite du régiment écossais. La seconde, à titre d'augmentation.	700
GORRIN, sieur de Ponsay (François), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 415.	Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.	615
GORRIN DE PONSAY (Honoré), 45. <i>M.</i> 1786.	Sans retenue; lieutenant de vaisseau retiré; en considération de ses services et pour retraite.	800
GORY (Jean-Baptiste), 60. <i>M.</i> 1773.	Garçon de la chambre de monseigneur comte d'Artois; en considération de ses services.	910
GOSSARD (Nicolas-Joseph), 60. <i>G.</i> 1780.	En considération de ses services depuis 1745, en qualité de chirurgien-major à la suite de plusieurs régiments, et particulièrement celui de royal Nassau.	600
GOSSE (Mathias-Claude), 78. <i>F.</i> 1785.	Sans retenue; conseiller honoraire au conseil supérieur de l'Île-de-France et ancien consul de France à Bassora; en considération des services par lui rendus à la compagnie des Indes.	800
GOSSE (Jean-Louis), 65. <i>M. du R.</i> 1778.	Sans retenue; en considération de ses services et à titre de subsistance, en qualité de cocher de la reine.	600
GOST, sieur de Bellemare, 59. <i>G.</i> 1777.	Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Saintonge.	1,000
GOTTEVILLE, 64. <i>M.</i> 1 ^o 1769, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 400.	La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine de vaisseau. La seconde, en la même considération.	800

A reporter 1,871,232 livres

	Report	1,871,232 livres.
GOTTLÖB DE GERSDORF (Auguste), 60. G. 1769		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Deux-Ponts.		
GOTTSCALKOWSKY (Georges), 60. G. 1774.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Anhalt.		
GOTTSCALKOUSKY-ACHATIUS (Louis de), 74. G. 1774.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Anhalt.		
GOUDON (Jean-François de), 63. G. 1 ^o 1757, 336; 2 ^o 1780, 800.		1,136
Ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment royal Lorraine, cavalerie.		
La première, en considération de ses services et de ceux de feu son père, lieutenant de cavalerie de Brancas. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GOUET, sieur de la Bigne (Emeri), 70. G. 1774.		600
Maréchal des logis des gendarmes de la reine, retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
GOUGNON, sieur de Faverolle (Gabriel), 72. G. 1763.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Chartres, infanterie.		
GOULHARD (Pierre de), 72. G. 1773.		900
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi; en considération de ses services.		
GOULLET, sieur de Rugy (Jean), 72. G. 1757 et 1764.		687
Colonel au corps royal de l'artillerie, commandant l'école et le corps des mineurs à Verdun; en considération de ses services.		
GOULLET DE SAINT-PAUL (Louis), 57. G. 1778.		800
Ancien capitaine en premier au régiment de Toul, du corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GOUPIL DE BOUILLÉ (Paul), 54. G. 1788.		800
Ancien brigadier des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
GOUPIL (Louis-Joseph), 29. F. 1 ^o 1770, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 300.		600
Officier dans la légion du roi à l'Île-de-France.		
La première, en considération des anciens services de feu son père, capitaine dans ladite légion. La seconde, sans retenue, en considération des services rendus par feu son père, comme officier dans l'Inde.		
GOURBILLON (Marie-Étiennette), 42. M. du R. 1778.		1,000
A titre de retraite, en qualité de garde-magasin du château de Versailles.		
GOURBILLON (Jean-Baptiste), 73. M. du R. 1776.		800
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité d'ancien concierge de la surintendance des bâtiments du roi à Versailles.		
GOURBILLON (Étienne), 76. F. 1788.		1,100
Ci-devant premier commis de la loterie royale, en considération de 8 années de services et pour retraite.		
GOURCY (André-Mathieu, comte de), 71. G. 1764.		1,000
En qualité de capitaine réformé des grenadiers du régiment de Bouillon.		
GOURDEAU DUPLESSIS (Louis), 48. M. 1781		600
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération du mauvais état de sa santé, qui lui empêche de continuer ses services.		
GOURDEAU (Louis), 70. G. 1 ^o 1780, 500; 2 ^o 1783, 100.		600
Ancien capitaine attaché au régiment de la Couronne; en considération de ses services et de l'utilité avec laquelle il a recruté pour ledit régiment.		
GOURDEL (Richard), 62. G. 1784.		600
Sans retenue; ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France; en considération de ses services pendant 15 années, et à titre de retraite.		

A reporter. 1,885,455 livres

	<i>Report.</i>	1,885,455 livres.
GOURDEL (Demoiselle Marie Rich, veuve du sieur), 46. <i>M.</i> 1 ^o 1777, 1000; 2 ^o 1779, 150		1,150
La première, en considération des services de son mari, officier de la chambre du roi. La seconde, à titre de réversion de la moitié d'une pension de 300 liv., accordée à la mère de la demoiselle Rich.		
GOURDON (Jean-Baptiste), 46. <i>G.</i> 1 ^o . 1769, 400; 2 ^o . <i>idem</i> , 300.		700
Sous-aide-major de l'école royale militaire. La première, en qualité de capitaine au régiment de la marine. La seconde, en considération de ses services.		
GOURGAUD (Demoiselle Louise le Fèvre), 34. <i>M. du R.</i> 1785		1,000
En considération de services en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
GOURGAUD DUGAZON (Jean), 43. <i>M. du R.</i> 1781		600
Sans retenue; en considération de ses service en qualité de comédien ordinaire du Roi.		
GOURIO (Demoiselle Françoise de Koulas, veuve du sieur), 73. <i>M.</i> 1781.		800
En considération des services de son mari, ancien capitaine de vaisseau.		
GOURNAY (Charles-François), 72. <i>G.</i> 1771.		600
Inspecteur des haras de Sa Majesté, dans la généralité de Caen. Pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui a été accordée pour retraite.		
GOURNAY (Demoiselle Jeanne de), 76. <i>F.</i> 1771.		600
A titre d'appointements conservés, d'ordinaire de la musique du feu roide Pologne.		
GOURY DE CHAMPGRAND (Charles-Jean), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 250; 2 ^o 1779, 600.		850
Lieutenant-colonel attaché au corps des dragons. La première, en qualité de ci-devant lieutenant au régiment de Marbœuf, dragons. La seconde, en qualité de lieutenant-colonel de dragons.		
GOUSSELIN, sieur de Richecour (François), 70. <i>G.</i> 1771.		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Boulonnois, avec rang de lieutenant-colonel.		
GOUVILLE, sieur de Bretheville (Thomas), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 200; 2 ^o 1787, 680.		880
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa réforme en ladite qualité.		
GOUVION (Jean-Baptiste), 42. <i>G.</i> 1782.		600
Capitaine en second dans le corps royal du génie; en considération de la distinction et de l'utilité de ses services dans l'Amérique septentrionale.		
GOUY-D'ARSY (Louis), 36. <i>G.</i> 1776		900
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment de la reine, dragons.		
GOUY, marquis d'Arsy (Louis), 36. <i>G.</i> 1788		1,000
Colonel attaché au corps de la cavalerie, et ci-devant colonel en second des cuirassiers, pour lui tenir lieu de traitement en la première qualité.		
GOUYON, reconnu GOYON (Augustin), 59. <i>G.</i> 1781		1,000
Capitaine au régiment des gardes-françaises; en considération de ses services.		
GOUZILLON, vicomte de Bélizat (André), 48. <i>M.</i> 1784.		800
Capitaine de vaisseau du département de Brest; en considération de ses services distingués.		
GOVIN, sieur de Villeneuve (Simon), 67. <i>G.</i> 1785.		900
Maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Flandre, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GOY (Claude-Joseph), 66. <i>F.</i> 1782		1,000
Ingénieur des ponts et chaussées; en considération de ses services.		

A reporter. 1,899,635 livres.

	Report.	1,899,635 livres.
GRAILLARD DE GRAVILLE (Jean), 51. <i>F.</i> 1777.		1,000
Sans retenue ; en considération de ses services, en qualité de commissaire au Châtelet de Paris.		
GRAILLY (François de), 57. <i>G.</i> 1788		800
Ancien capitaine commandant des chasseurs au régiment d'infanterie de Barrois ; tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services, que pour retraite.		
GRAIN DE SAINT-MARSAULT (Bernard), 57. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment provincial d'artillerie d'Auxonne.		
GRAINVILLE, sieur d'Herblaye (Pierre-André), 60. <i>G.</i> 1780		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Foix, avec le rang de lieutenant-colonel.		
GRAMONT, marquis de Vachères (Marie-Philippe), 70. <i>G.</i> 1776		600
Pour lui tenir lieu des appointements du gouvernement de Crest supprimé.		
GRANATOWSKI (Marc), 77. <i>G.</i> 1766.		600
A titre d'appointements conservés, en qualité d'huissier de la chambre du feu roi de Pologne.		
GRANDCHAMP, sieur de Person (Claude), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1784, 400 ; 2 ^o <i>idem</i> 200 . . .		600
Ancien capitaine de grenadiers du bataillon de garnison de Barrois. La première, en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Nancy. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GRANDEAU (Pierre-Thomas), 61. <i>G.</i> 1787		1,000
Maréchal des logis de la compagnie des gendarmes anglais du corps de la gendarmerie ; en considération de ses services et pour retraite.		
GRANDELAS (Claude-François), 64. <i>M.</i> 1765.		800
A titre de gratification annuelle de pareille somme ; en considération de ses services, en qualité d'ancien médecin-consultant des armées du roi.		
GRANDIN (Demoiselle Marie-Mayon, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1776		800
En considération des services de son mari, maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
GRAND-JEAN DE FOUCHY (Jean-Paul), 41. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 240 ; 2 ^o 1776, 600 .		840
Mousquetaire réformé. La première, pour sa réforme, à titre d'appointements, dont il cessera de jouir lors de son remplacement. La seconde, à titre de réversion d'une pension dont jouissait le père du sieur Grand-Jean, en qualité de secrétaire de l'Académie des sciences.		
GRAND-JEAN (Jean-Sébastien), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 500 ; 2 ^o 1780, 500.		1,000
La première, en qualité de capitaine attaché au corps des dragons. La seconde, à titre d'augmentation, en considération de ses services, de son zèle et de son application à un ouvrage qu'il a fait sur les approvisionnements des armées.		
GRANDSAIGNE (Antoine de), 65. <i>G.</i> 1780.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant des grenadiers au régiment d'Artois. Le sieur de Grandsaigne doit cesser de jouir de cette pension lorsqu'il sera pourvu d'une majorité de place dont il a l'assurance.		
GRANET, sieur de Ferréol (Louis), 55. <i>G.</i> 1788.		1,000
Ancien capitaine commandant au régiment de Brie, en considération de ses services.		
GRANGER, sieur de Préfontaine (Jacques-Pierre), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1757 et 1771, 318 ; 2 ^o 1775, 800.		1,118
Ancien brigadier des gardes du corps. La première, y compris 10 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
	A reporter	1,912,393 livres.

	Report	1,912,393 livres.
GRANGEZ, sieur de Berteville, 54. <i>G.</i> 1786.		800
Commandant au régiment d'infanterie de Bourgogne; en considération de ses services et pour retraite.		
GRASSE (Demoiselle Rose-Flore-Zoé de Castellane, veuve du sieur), 60. <i>M.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1773, 400.		600
La première, en considération des services de son mari, en qualité de capitaine de vaisseau et commandant les gardes de la marine. La seconde, en la même considération.		
Cette dernière pension est assurée à la fille de la dame de Grasse, au cas où elle survive à sa mère.		
GRASSIÈRE DE LA VOYRIE (Charles), 52. <i>M.</i> 1776.		600
Lieutenant de vaisseau retiré; en considération de ses services et pour retraite.		
GRASSY (Demoiselle Mariè de Caix, épouse du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1762.		1,000
Sans retenue, en considération de ses services, en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
GRATART (Jacques-Louis), 73. <i>F.</i> 1781.		600
Sans retenue; commis de l'administration générale des finances, au département de l'Iade.		
GRATET, chevalier Dolomieu-Dieudonné (Guy), 39. <i>G.</i> 1779.		600
Capitaine attaché au corps des carabiniers de Monsieur.		
GRATIAN-DUGAUDIN (Louis), 58. <i>G.</i> 1786.		750
Ancien capitaine de grenadiers au bataillon de garnison du roi, en considération de ses services et pour retraite.		
GRAVE (Demoiselle Marie Canne, épouse du sieur), 42. <i>G.</i> 1778.		600
A titre d'assurance d'une pension accordée à son mari, ancien capitaine au régiment de Berchiny, hussards, au cas où elle survive à son mari.		
GRAVE (Jean-Pierre), 56. <i>G.</i> 1776.		600
En qualité de lieutenant réformé d'infanterie de la légion de Lorraine, actuellement attaché au régiment de Languedoc en la même qualité.		
GRAVE (Pierre de), 82. <i>G.</i> 1 ^o 1747, 236; 2 ^o 1780, 600.		836
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de mousquetaire. La seconde, pour même considération, en qualité de capitaine-général, réformé de la capitainerie de canoniers gardes-côtes en Languedoc.		
GRAVERON (Henri-Louis), 45. <i>G.</i> 1785.		800
Ancien capitaine commandant au régiment de cavalerie des Evêchés; en considération de ses services et pour retraite.		
GRAVIER, sieur de Beauvesé (Dominique), 76. <i>G.</i> 1 ^o 1750, 177; 2 ^o 1765, 950.		1,127
La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour retraite.		
GRÉAULME (Alexandre), 19. <i>F.</i> 1783.		800
Sans retenue; élève du roi au collège militaire de Rebaix en Brie; tant en considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie, que de ceux du comte de Gréaulme, son oncle, maréchal-de-camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et l'un des inspecteurs généraux du corps royal d'artillerie.		
GREBAN, sieur de Suzy (Robert), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1775, 515.		715
Porte-étendard réformé de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, à titre d'appointements, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
GREDER (Jean-Thiébault), 66. <i>G.</i> 1763.		720
A titre d'appointements, en qualité de capitaine-lieutenant du régiment suisse de Pfyffer.		

A reporter. 1,923,541 livres.

	<i>Report.</i>	1,923,541 livres.
GREDER (Demoiselle Anne Durand), 55. <i>G.</i> 1764.		800
En considération des services de son mari, tué au siège de Munster, ci-devant capitaine-lieutenant-aide-major au régiment suisse de Reding.		
GRÉEN DE SAINT-MARSAULT (François), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 500; 2 ^o 1776, <i>idem.</i>		1,000
Actuellement capitaine réformé, attaché au régiment de Belzunce, dragons. La première, en qualité de capitaine de dragons, attaché au corps des troupes légères. La seconde, en qualité de capitaine attaché au régiment de Belzunce, dragons.		
GRÉEN (demoiselle Marie de Lestang-Dery, veuve du sieur), 44. <i>M.</i> 1781.		1,000
En considération des services de son mari, ci-devant capitaine de vaisseau.		
GREFFIN, sieur de Rivry (François), 55. <i>G.</i> 1782.		700
Ancien capitaine-commandant au régiment de Vivarais; en considération de ses services et pour retraite.		
GREGAINE DE CHEVRIGNY (Jacques), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 400; 2 ^o 1779, 200.		600
La première, pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial d'Autun. La seconde, à titre d'augmentation.		
GREMION (demoiselle Louise Piot, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1780.		600
En considération des services de son mari, ancien lieutenant au régiment des gardes-suisse, avec rang de colonel.		
GRENELLE DE PIMONT (Brice), 62. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Vexin.		
GRENIER (André), 65. <i>G.</i> 1784.		600
Ancien lieutenant en premier dans le régiment de Barrois; en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services, et pour retraite.		
GRENIER (François-Jean), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 600; 2 ^o 1779, 400.		1,000
La première, en qualité de capitaine au régiment de la Couronne, pour retraite. La seconde, à titre d'augmentation.		
GRENIER, sieur de Monlon (Charles-Guillaume), 56. <i>G.</i> 1783.		1,000
Ancien capitaine-commandant des grenadiers au régiment de Neustrie; en considération de ses services et pour retraite.		
GRENIER (Pierre-Dominique), 59. <i>G.</i> 1781.		900
Ancien major dans le corps royal du génie; en considération de ses services, et pour retraite.		
GRESOLLES (Demoiselle Marguerite de Badier, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1746.		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant-général.		
GRESSÉ (Jean-Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1787.		930
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de cocher du roi en la petite écurie.		
GREUZE (Jean-Baptiste), 64. <i>M. du R.</i> 1780		1,000
Sans retenue; tant en considération de ses services, que pour l'indemniser de la non-ouissance du logement qui lui avait été accordé au Louvre.		
GRIFFON DE BANNE (François), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 236; 2 ^o 1775, 200; 3 ^o <i>idem</i> , 665.		1,101
Sous-brigadier réformé des gendarmes de la garde ordinaire du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, à titre de réforme.		
GRIFFON, sieur de Vaux (Charles), 60. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Flandre.		
GRILLIET (Jean-Nicolas), 59. <i>G.</i> 1771.		1,000
Ancien commis du département de la guerre; en considération de ses services.		
GRILLON (Demoiselle Marie Pinault), 77. <i>F.</i> 1768.		900
En considération des services de feu son mari, ancien commis dans les bureaux de M. Boullongne, intendant des finances.		

A reporter. 1,939,852 livres.

	<i>Report.</i>	1,939,852 livres.
GRILLON, sieur Duplessis (Pierre), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 108; 2 ^o 1784, 800.		908
Ancien capitaine commandant au régiment de Cravattes.		
La première en qualité de capitaine réformé du susdit régiment, et pour lui tenir lieu de 1,800 livres d'arrérages sur une pension qui lui avait été accordée en ladite qualité.		
Cette pension a été supprimée au sieur de Grillon, du jour de son remplacement, en conservant seulement 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
La seconde, en considération de ses services, et pour retraite.		
GRIMAL, sieur de Tayac (Joseph), 85. <i>G.</i> 1755.		708
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour retraite.		
GRIMALDI (Demoiselle Antoinette Rumpff, veuve du sieur), 37. <i>M.</i> 1778.		600
En considération des services de son mari, consul de France à Naxie.		
GRIMALDI (Jean-Albéric de), 93. <i>G.</i> 1 ^o 1727, 236; 2 ^o 1747, 590.		826
Ancien capitaine au régiment royal Italien		
La première, en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Nice, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite.		
GRIMOULT DE MAYON (Louis), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1749, 354, 2 ^o 1759, 450.		804
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de la perte qu'il a faite d'un bras, au siège de Maëstricht, étant alors lieutenant au régiment de Piémont. La seconde, en qualité de capitaine réformé du corps des volontaires étrangers.		
GRIMOUVILLE (Gabriel de), 62. <i>G.</i> 1777.		1,000
A titre de retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Chartres.		
GRIPÈRE DE MONCROC, chevalier de la Roque (Pierre), 45. <i>G.</i> 1778.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au corps des dragons.		
Le sieur Gripière cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CRISEL (Hervé), 53. <i>F.</i> 1780.		800
Employé dans les bureaux des intendants des finances, chargé du détail des droits de contrôle; en considération de ses services		
GRISON (François), 71. <i>F.</i> 1766.		600
A titre de traitement annuel, en qualité d'officier de l'échansonnerie et paneterie du roi de Pologne.		
GRISON (Jacques-François), 62. <i>F.</i> 1 ^o 1775, 315; 2 ^o 1779, 200; 3 ^o 1786, 300		815
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi.		
La première, à titre d'appointements pour sa réforme, en ladite qualité. La seconde, en considération de ses services. La troisième, à titre de démission d'une pension dont jouissait la dame Tribont, sa tante.		
GRIVEL, sieur de la Bignetière (François), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 120; 2 ^o 1784, 800.		920
Ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GROS (Jacques-Antoine), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 200; 2 ^o 1788, 800.		1,000
La première, sans retenue, en considération de ses services, en qualité de suisse du roi, en la petite écurie du roi. La seconde, à titre de retraite.		
GROS (Demoiselle Marie Petin), 58. <i>M. du R.</i> 1789		800
En considération des services de feu son mari, vétéran de la musique du roi.		
GROSLIER (Silvain), 69. <i>F.</i> 1788.		700
Sans retenue; ci-devant commis dans les bureaux de l'administration de la loterie royale de France.		
En considération de ses services pendant 12 années et à titre de retraite.		
GROSS (Jean-Michel), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1780, 400		700
Ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment suisse de Bocard.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour retraite.		
	<i>A reporter.</i>	1,951,633 livres.

	<i>Report</i>	1,951,633 livres.
GROSSOLLES-SAINT-ANDRÉ (Jean de), 69. <i>G.</i> 1771.		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment royal dragons.		
GROUMBAQ dit GOUARICK (Antoine), 74. <i>M. du R.</i> 1781		600
Pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de la panneterie du roi.		
GROULT DE LA GRASSINAIS (François), 82. <i>F.</i> 1763.		1,000
Sans aucune retenue, en considération des services de feu son frère, chef d'escadre des vaisseaux.		
GRUELLE (Demoiselle Marie), 29. <i>M. du R.</i> 1769.		600
En considération des services de sa mère, femme de chambre de Madame Victoire de France.		
GUATTERY (Pierre-Joseph), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 224 ; 2 ^o 1773, 200 ; 3 ^o 1775, 510.		934
Mousquetaire réformé.		
La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa réforme, à titres d'appointements, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
GUALY (Louis-Pierre), 33. <i>G.</i> 1785		600
Lieutenant au régiment d'infanterie de Lorraine; tant en considération de l'ancienneté des services de son frère, ancien major d'infanterie et de la distinction de ceux du feu sieur Carbon, son oncle, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, que pour lui donner moyen de continuer les siens.		
GUENAUD (Demoiselle Françoise), 30. <i>F.</i> 1 ^o 1779, 400 ; 2 ^o 1781, 600.		1,000
La première, à titre d'assurance sur une pension de 800 livres accordée au sieur Guenaud, son père, lieutenant-colonel du régiment d'état-major, et dont elle jouira au cas qu'elle lui survive, ainsi qu'à sa mère. La seconde, sans retenue, en considération des services de son père.		
GUENAUD (Demoiselle Blanche), 26. <i>F.</i> 1 ^o 1779, 400 ; 2 ^o 1781, 600.		1,000
Pour même considération que ci-dessus.		
GUENEAU, sieur de Grandrye (Guillaume), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 112 ; 2 ^o 1775, 500.		612
La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité de porte-étendard des gardes du corps. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité, à titre d'appointements, lesquels seront supprimés lors de son remplacement.		
GUÉNIN (Demoiselle Marie Hérambourg, veuve du sieur), 51. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, vétéran de la musique du roi		
GUENIVEAU, sieur du Cleré de la Félonnière (André), 58. <i>G.</i> 1781.		800
Ancien capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie; en considération de ses services et pour retraite.		
GUEPOULLAIN (Demoiselle Anne Ythier, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1786.		800
En considération des services de son mari, mestre de camp, commandant le régiment de cavalerie des Évéchés.		
GUÉRARD (Demoiselle Catherine Guérin), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 300 ; 2 ^o 1779, 300.		600
La première, tant pour elle que pour ses enfants; en considération des services de son mari, ci-devant capitaine de grenadiers royaux. La seconde, à titre d'augmentation		
GUÉRET, sieur Dumanoir (Pierre), 50. <i>G.</i> 1787.		600
Sous-brigadier des gardes du corps de Monsieur; en considération de ses services et pour retraite.		
GUERIF (François), 85. <i>M.</i> 1762.		600
Commis principal des classes de la marine, retiré; en considération de ses services.		
GUÉRIN (Jean-Louis), 38. <i>M. du R.</i> 1782.		614
Aumônier de Madame Sophie de France, à titre de retraite, en considération de ses services.		

A reporter 1,963,393 livres

	<i>Report.</i>	1,963,393 livres.
GUÉRIN DE BRUSLART (Nicolas), 49. <i>G.</i> 1783.		600
Ancien capitaine commandant du régiment de Lyonnais ; en considération de ses services et pour retraite.		
GUÉRIN (Demoiselle Anne), 69. <i>M. du R.</i> 1783.		1,000
A titre de subsistance, en considération des services de feu son père, auteur de la table mécanique du château de Choisy.		
GUERNLIER (Théodore de), 67. <i>G.</i> 1761 et 1764		900
Ancien capitaine, lieutenant au régiment suisse de Bocard ; en considération de ses services.		
GUEROULT (Guillaume), 64. <i>G.</i> 1788.		600
Ancien lieutenant en premier de grenadiers dans le régiment de Cambrésis ; en considération de ses services et pour retraite.		
GUEROULT DU QUESNOY (Pierre), 42. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 300 ; 2 ^o 1775, 310.		640
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite, à titre d'appointements, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
GUEROULT, sieur Danglure (Jean), 79. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 177 ; 2 ^o 1763, 600.		777
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
GUEROUST DE SAINT-MARS (Charles), 49. <i>G.</i> 1786.		1,100
Ancien capitaine en premier dans le régiment des carabiniers de Monsieur ; tant en considération de ses services et de ses blessures que pour retraite.		
GUERRE (Carles), 50. <i>M.</i> 1786.		750
Capitaine en second des compagnies canonniers-bombardiers du corps royal de l'artillerie des colonies, retiré, ci-devant employé à la Martinique.		
GUERRIER (Jacques-Michel), 73. <i>M. du R.</i> 1767.		800
Sans retenue, écuyer-courtier de la petite écurie du roi ; en considération de ses services.		
GUESDON, sieur de Beauchesne (Hippolyte), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200 ; 2 ^o 1788, 800.		1,000
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération des services de feu son père, brigadier dans la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GUEU dit SAINT-JUST (Charles), 52. <i>M. du R.</i> 1787.		822
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de portier de la petite écurie du roi		
GUEULLUY, sieur de Rumigny (Philippe), 51. <i>G.</i> 1788.		900
Ancien capitaine en premier au corps royal de l'artillerie, en résidence à Sedan ; en considération de ses services et pour retraite.		
GUGY (Barthélemy), 52. <i>G.</i> 1774.		600
Sous-aide-major, avec commission de colonel au régiment des gardes suisses ; en considération de ses services.		
GUIARD (Demoiselle Adélaïde Labille, épouse du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1785		1,000
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, peintre du roi, et de l'Académie royale de peinture et sculpture.		
GUIBAL DUVERNET (Henri), 50. <i>G.</i> 1788.		666
Ancien capitaine commandant au régiment royal la marine, infanterie ; en considération de ses services et pour retraite.		
GUIBAULT (Pierre-Athanase), 53. <i>F.</i> 1766.		1,000
A titre de traitement annuel, comme jardinier-fleuriste du feu roi de Pologne.		
GUIBOURG (Marie-Marguerite de), 24. <i>G.</i> 1789.		800
Sans retenue ; en considération des services du sieur Elie Rolland, son mari, commissaire des guerres, ancien sous-chef au bureau des affaires du département de la guerre. Cette pension ne doit avoir lieu qu'à compter du 14 septembre 1789, jour de la célébration du mariage de la demoiselle Guibourg avec le sieur Rolland.		

A reporter. 1,977,318 livres.

	<i>Report.</i>	1,977,318 livres
GUICHARD D'ORFEUILLE (Charles), 60. <i>G.</i> 1778.		600
A titre d'appointements, pour retraite en qualité de capitaine au régiment royal Roussillon, cavalerie.		
GUILBERT (Jean-Baptiste), 45. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de maître palefrenier de la grande écurie du roi.		
GUILHEM (Joseph), 65. <i>G.</i> 1786.		600
Ancien lieutenant en premier au régiment royal Lorraine, cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GUILHEM DE CLERMONT DE SAINTE-CROIX (Emmanuel), 43. <i>G.</i> 1762.		744
Ancien lieutenant au corps des grenadiers de France, et depuis capitaine à la suite de la cavalerie; en considération de ses services et de ceux de feu son oncle, maréchal de camp.		
GUILHEM LAGONDIE (Noël) 68. <i>G.</i> 1769.		600
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment royal Roussillon, cavalerie.		
GUILHERMY (Louis-Gabriel), 57. <i>G.</i> 1770.		1,000
A titre d'appointements, pour retraite; en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Champagne.		
GUILLARD (Demoiselle Catherine Avisse, épouse du sieur), 47. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 400; 2 ^o 1785, 400.		800
La première, sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, garçon du garde-meuble. La seconde, aussi sans retenue, à titre de remplacement de pareille somme dont elle jouissait en la même considération.		
GUILLAUME, sieur de Thiénans (Claude), 56. <i>G.</i> 1779.		800
En qualité de capitaine attaché au régiment de Bresse. Cette pension sera supprimée, s'il vient à être remplacé.		
GUILLAUME (Jean-François), 69. <i>G.</i> 1777.		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Berry, cavalerie.		
GUILLAUME DE SERMIZELLE (Antoine), 56. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie.		
GUILLEMAIN, sieur de Chagny de Trépigny, 54. <i>G.</i> 1 ^o 1749, 177; 2 ^o 1782, 800.		977
Ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Villeroi. La première, en considération des services de feu son père, ci-devant porte-étendard dans ladite compagnie. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
GUILLEMAIN (Demoiselle Catherine Langlois, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1771		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, ordinaire de la musique du roi.		
GUILLEMAUX, sieur de Montbrays, 60. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de la reine, infanterie.		
GUILLEMIN (Gaston), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1777, 600.		654
Capitaine attaché à l'infanterie. La première, à titre d'arrérages sur une pension de 300 livres, qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Béarn, et qui lui a été supprimée lors de son remplacement. La seconde, en qualité de capitaine attaché à l'infanterie.		
GUILLEMIN (Pierre), 55. <i>M. du R.</i> 1782.		1,009
A titre de retraite, en qualité de valet de garde-robe de Madame Sophie de France.		
GUILLERMIN (Guillaume de), 76. <i>G.</i> 1763.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de commandant de bataillon réformé du régiment d'Aunis, ci-devant Vaubecourt, à titre d'appointements, desquels le sieur Guillermin cessera de jouir lors de son remplacement.		

A reporter. 1,990,046 livre

	Report.	1,990,046 livres.
GUILLIAUME DU BRUX (Célestin), 60. <i>M.</i> 1785.		800
Major des colonies, retiré; en considération de ses services. Sans retenue.		
GUILLON, sieur de Rochecot (Fortuné), 60. <i>G.</i> 1768.		600
Ancien capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GUILLOTIS, sieur de la Boque (Charles), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 223; 2 ^o 1779, 462.		635
Major de la citadelle de Marseille.		
La première, sans retenue, pour lui tenir lieu des émoluments attachés à ladite place. La seconde, aussi sans retenue, en la même considération.		
Il cessera de jouir de ces deux traitements lorsqu'il ne sera plus major de la citadelle.		
GUIN, sieur de la Roche (Louis), 55. <i>G.</i> 1755		918
Ancien capitaine au régiment de Beauce; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, brigadier, et ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Talaru.		
GUINOT (Joseph) 70. <i>G.</i> 1783.		1,000
Ancien chirurgien-major du régiment de dragons de Schomberg; en considération de ses services et pour retraite.		
GUINOT (Guillaume), 68. <i>F.</i> 1788.		600
Sans retenue; ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		
En considération de ses services pendant 12 années en la qualité susdite.		
GURAN, chevalier de la Brillanne (Antoine), 64. <i>M.</i> 1774.		1,000
Capitaine de vaisseau et gouverneur général des îles de France et de Bourbon; en considération de la bonne conduite qu'il a tenue, en 1774, étant en station à Smyrne, avec la frégate <i>l'Engageante</i> , qu'il commandait.		
GUIRAUDET (Pierre-Philippe), 48. <i>G.</i> 1788		600
Ancien capitaine commandant au régiment de Turenne, infanterie.		
GUITTARD (Jacques-François), 76. <i>G.</i> 1773.		600
A titre d'appointements, pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial de Colmar.		
GUITTON DESBOIS (Jacques), 68. <i>G.</i> 1765		800
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et pour retraite.		
GUNDERODE (Philippe), 57. <i>G.</i> 1762.		620
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; ci-devant capitaine commandant au régiment d'infanterie allemande de royal Bavière; en considération de ses services. On observe que cet officier a obtenu 1,200 livres d'appointements à la suite de la garnison d'Haguenau, en passant président aux revues des commissaires des guerres.		
GUNTZER (Demoiselle Françoise de Joham, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1774.		600
En considération des services de feu son mari, maréchal de camp.		
GUY (Louis), 60. <i>M. du R.</i> 1786.		800
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de garçon des pages de la vénerie.		
GUY (Demoiselle Jeanne Pérain, veuve du sieur), 52. <i>M.</i> 1781		1,000
En considération des services de son feu mari, consul général de France à Napoli de Romanie.		
GUY (Louis-Charles), 47. <i>M. du R.</i> 1782.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'officier de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye.		
GUY DE LA FINDOISE (Emmanuel), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1764, 336; 2 ^o 1775, 800.		1,136
La première, tant en considération de ses services, comme maître-d'hôtel des pages du roi, que de ceux de feu son père, lieutenant de la louverie.		
La seconde, en considération de ses services en ladite qualité.		
A reporter		2,002,405 livres.

	<i>Report.</i>	2,002,405 livres.
GUYNET DE MONTVERD (Antoine), 56. <i>G.</i> 1779.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant de grenadiers au régiment de Saintonge.		
GUYON DE DIZIERS (Eléonor), 59. <i>M.</i> 1 ^o . 1767, 500; 2 ^o . <i>idem</i> , 400.		900
Lieutenant de vaisseau, retiré.		
La première, en considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau. La seconde, à titre d'appointements de réforme, en la même considération.		
GUYONNET DE MONTBALEN (Etienne), 63. <i>M.</i> 1765		1,000
Ci-devant lieutenant de vaisseau, et lieutenant en second de la compagnie des gardes de la marine; en considération de ses services, à titre d'appointements de réforme.		
GUYOT (Demoiselle Marie-Henriette), 27. <i>M. du R.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération des services de son frère, apothicaire du corps et du commun de la maison de la reine.		
GUYOT (Paul-Nicolas), 61. <i>F.</i> 1788		900
Ci-devant commis principal dans les bureaux de l'intendance de Champagne, en considération de ses services et à titre de retraite.		
GUYOT, sieur de Saint-Quentin (François), 60. <i>G.</i> 1780		600
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Foix.		

H

HAFNER DE VASSENHEIM. 43. <i>G.</i> 1770		600
En qualité de capitaine au régiment d'Anhalt, pour retraite.		
HALLÉ (Demoiselle Geneviève Lorry, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, recteur de l'Académie royale de peinture et sculpture.		
HALNA DU BOSQUILLY, 67. <i>G.</i> 1769		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment royal la marine, avec rang de major.		
HALTERMANN (D ^{ne} Marie de Coste, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1783		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien capitaine, avec rang de colonel au régiment hussards de Chamborant.		
HAMON DES ROCHES (Demoiselle Elisabeth Petit-Jean, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1 ^o . 1766, 300; 2 ^o . 1779, 300.		600
La première, à titre de subsistance et sans retenue; en considération des services de feu son mari, mousquetaire de la garde du roi. La seconde, même considération.		
On observe qu'en 1779 la demoiselle Elisabeth-Françoise Juvénal Hamon des Roches de Bournay, à présent épouse du sieur François-Simon Chauvet, a obtenu l'assurance des susdites pensions pour n'en jouir qu'après le décès de sa mère.		
HANÈS (Charles), 60. <i>G.</i> 1788.		600
Ancien lieutenant en premier au régiment de l'Île-de-France, pour services et retraite.		
HANNOCQUE (René), 39. <i>M. du R.</i> 1781		600
Sans retenue, en qualité de sous-piqueur en la grande écurie du roi; pour retraite.		
HANOCQUE (Claude), 45. <i>M. du R.</i> 1777		600
Sans retenue; en qualité de sous-piqueur de l'équipage des coureurs de cette écurie, pour retraite.		
HAMON (Marie), 7. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Sans retenue; en considération de ce qu'elle a fourni le germe de la petite vérole pour l'inoculation de monseigneur le Dauphin.		

A reporter. 2,013,005 livres.

		<i>Report.</i>	2,013,005 livres.
HARAN (Guy), 90. <i>M.</i> 1776	Ecrivain de la marine et des classes, retiré; en considération de ses services.		600
HARDIVILLIERS (Henri d'), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1775, 690	La première, en considération de ses services de sous-brigadier réformé des cheveu-légers de la garde du roi. La seconde, pour sa réforme.		990
HARDOUIN (Demoiselle Louise Morell d'Aubigny, veuve du sieur), 39. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 500; 2 ^o 1783, 500	La première, en considération des services de son mari, capitaine commandant au régiment de La Rochefoucauld, dragons. La seconde, pour les services de ses aïeux, vice-amiraux de France.		1,000
HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE (Demoiselle Élisabeth Henri, veuve du sieur d'), 73. <i>M.</i> 1762	Sans retenue; en considération des services de son mari, capitaine de vaisseau retiré.		800
HARDOUINEAU DE GUINEN (Louis), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 106; 2 ^o 1775, 600	La première, y compris 6 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services de porte-étendard retiré des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.		706
HARIAGUE (Martin d'), 62. <i>G.</i> 1784	Sans retenue; en considération de ses services d'ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment hussards de Berchiny, pour retraite.		800
HARMAND (Demoiselle Edme Boutillier), 62. <i>F.</i> 1766	En considération des services de feu son mari, ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		600
HARVILLE DES URSINS, Marquis de Traisnel, 66. <i>G.</i> 1726	En qualité de lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et gouverneur d'Huningue; tant pour ses services que pour ceux de feu son père, mestre de camp, lieutenant du régiment dragons d'Orléans.		720
HAUGEDEY (François), 66. <i>G.</i> 1780	Sans retenue; en qualité de premier lieutenant au régiment de Bourbon, dragons, avec rang de capitaine.		800
HAUQUET (Thomas), 50. <i>M.</i> 1781	Ci-devant contrôleur des colonies au Sénégal, pour services et retraite.		600
HAULT DE MALAVILLER (Marie-Adelaïde), 41. <i>G.</i> 1778	En considération des services de ses père et grand-père, morts brigadiers d'infanterie et colonels au corps de l'artillerie.		800
HAUMONT (Jean), 55. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1786, 300	La première, en qualité de ci-devant premier lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes, pour ses services. La seconde mêmes motifs.		600
HAUSEN (Charles-Henri de), 59. <i>G.</i> 1767	En qualité de capitaine au régiment royal Deux-Ponts; pour retraite.		800
HAUTECLAIRE, Chevalier de Gourville (François-Jean), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1775, 510	La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, pour appointements de réforme, jusqu'à son remplacement.		710
HAUTECLAIRE, sieur de Gourville (François-Hyacinte), 61. <i>G.</i> 1763	En qualité de capitaine réformé du régiment de Ponthièvre. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		708
HAUTECLOQUE, sieur de Monthurel (Louis d'), 36. <i>G.</i> 1783	Capitaine attaché au cinquième régiment de chasseurs à cheval; sans retenue; tant en considération du zèle et du courage avec lesquels il a servi en Amérique, qu'en qualité de capitaine en second des volontaires de Lauzun. Elle cessera lorsqu'il aura obtenu des appointements supérieurs à cette grâce.		1,000

A reporter. 2,025,149 livres.

		<i>Report.</i>	2,025,149 livres.
HAUTECLOQUE DE MONTHUREL (Louis-François), 61. G. 1 ^o 1753, 236; 2 ^o 1775, 515			751
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, en qualité de porte-étendard réformé des gendarmes de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour appointements de réforme, en ladite qualité, qui seront supprimés lors de son remplacement.			
HAUTPOUL (Pierre), 63. G. 1 ^o 1756, 236; 2 ^o 1767, 500			736
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine retiré du régiment d'Aquitaine. La seconde, pour sa retraite.			
HAVARD (Charles), 56. M. du R. 1781.			600
En considération des services de sa mère, gouvernante des nourrices retenues pour les Enfants de France.			
HAVART DE SESSEVAL, sieur de Popincourt (François-Thomas), 58. G. 1 ^o 1775, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 660.			960
La première, en considération de ses services de sous-brigadier réformé des mousquetaires du roi. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.			
HAVÉ (Pierre), 50. F. 1777.			600
Sans retenue; ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France. En considération de 15 années de services, tant à ladite loterie qu'à celle de l'Ecole royale militaire.			
HAVEZ (Demoiselle Jeanne Fournier, veuve du sieur), 80. F. 1786.			600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, inspecteur général des ponts et chaussées.			
HAY, vicomte de Bonteville (Marie Victor), 50. M. 1776.			600
En considération de ses services de lieutenant de vaisseau, retiré.			
HAYN (Charles-Otto-Ernest de), 49. G. 1787.			800
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie allemande de Nassau, pour services et retraite.			
HAYNIN (Joseph), 73. G. 1 ^o 1771, 400; 2 ^o 1776, 600.			1,000
La première, en considération de ses services d'ancien maréchal des logis dans la gendarmerie, avec rang de lieutenant-colonel. La seconde, pour sa retraite.			
HÉAULME, sieur de Vallombreuse (Louis-Norbert de), 52. G. 1779.			1,000
Sans retenue; ancien commissaire ordinaire des guerres; en considération de ses services et pour sa retraite.			
HÉBERT DE MONTIGNY, veuve du sieur le Bourgoys de la Siverie (Demoiselle Claude-Jeanne), 35. G. 1789.			600
En considération des services de son mari, ancien sous-lieutenant des gardes du roi.			
HÉBRAY DE POUZOLS (Joseph d'), 47. F. 1779.			600
Capitaine de cavalerie, maître-d'hôtel de monseigneur le comte d'Artois; en considération de quarante années de services essentiels rendus par feu son père, ancien avocat du roi en la sénéchaussée de Gourdan, et subdélégué de l'intendance de Montauban.			
HECQUET (Louis), 54. G. 1 ^o 1777, 500; 2 ^o 1780, 200			700
En considération de ses services de chirurgien-major adjoint de l'hôpital militaire de Dunkerque.			
HECTOR (Demoiselle Marie de Kérouarts, actuellement épouse du sieur Charles), 52. M. 1771			1,000
En considération des services de son premier mari, le sieur de Kérusoret, chef-d'escadre des armées navales.			
HÉDOUVILLE (Jean-Louis-Nicolas de), 54. G. 1785			800
Sans retenue; en considération de ses services d'ancien brigadier dans la compagnie écossaise des gardes du corps du roi, et pour sa retraite.			

A reporter. 2,036,496 livres.

	<i>Report.</i>	2,036,496 livres.
HEISS (Louis), 58. G. 1767.		800
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui lui ont été accordés pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Alsace.		
HEITZMANN (François), 65. G. 1788.		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite; en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de royal Allemand, cavalerie.		
HÉLIE DE TRÉPEREL, 52, G. 1788		600
Capitaine au bataillon de garnison de Vexin, pour retraite.		
HÉLIEZ (Anselme), 80. M. 1779.		1,000
Commis au bureau du contrôle de la marine, retiré.		
HÉLIN DE FIENNES (Emilie), 40. M. 1 ^o 1778, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 200; 3 ^o 1876, 200 . .		600
En conséquence de la réversion qui lui en avait été assurée après la mort de sa mère, sur la pension de 1,000 livres qui lui avait été accordée en considération des services de son mari, secrétaire-interprète du roi. La seconde, mêmes motifs, pour les services de sa famille. La troisième, même considération.		
HÉLIN (Demoiselle Marie Robbottini, veuve du sieur), 32. M. 1782.		800
En considération des services de son mari, premier drogman de France à Salonique,		
HÉLIOT, 76. G. 1789.		600
Sans retenue; adjudant du régiment des gardes françaises, en considération de 59 années de service et pour sa retraite.		
HÉLOUIN DE MÉNIBUS, 78 G. 1 ^o 1761, 390; 2 ^o 1781, 400		790
La première, tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de Noailles, cavalerie. La seconde, pour ses services en qualité de capitaine-général des gardes-côtes de Quiberville.		
HELLMUTH (Jean), 62. G. 1785.		700
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment hussards d'Esterhazy; pour ses services et sa retraite.		
HÉLO DE KERNISAN, 67. G. 1761.		65
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de la Tour-du-Pin; pour ses services et sa retraite.		
HÉLO (Demoiselle Marie Legrain), 59. M. 1775.		500
En considération des services de son mari, commissaire de la marine.		
HÉLOUIS (Henri), 58. G. 1785.		800
Sans retenue; ancien capitaine attaché au régiment des chasseurs du Gévaudan; pour ses services et sa retraite,		
HÉMEL (Demoiselle Françoise de Pagel, veuve du sieur), 49. G. 1784		600
En considération des services de son mari, lieutenant-colonel du régiment suisse de Lulin de Châteauvieux.		
HÉMERIC DE CARTOUZIÈRES, 41. G. 1 ^o 1775, 400, 2 ^o 1778, 600		1,000
La première, en qualité de capitaine attaché au régiment royal dragons. La seconde, en qualité de capitaine des troupes à Saint-Domingue.		
HÉMERY (Olivier), 47. G. 1784.		750
Sans retenue; ancien capitaine de canonniers au régiment d'Auxonne, artillerie; pour services et retraite.		
HEMMER (Jean), 61. G. 1787		600
Sans retenue; ancien lieutenant en premier dans le régiment d'infanterie allemande d'Alsace; pour service et retraite.		
HÉMOND (Sequère d'), 58. G. 1777		800
En qualité de capitaine en second au régiment de Bresse, et pour sa retraite		
ÉNIN (Demoiselle Angélique Cintio, veuve du sieur), 44. G. 1780.		600
Tant en considération des services de feu son mari, aide-major d'Entrevaux, que de la fâcheuse situation où elle se trouve.		

A reporter. 2,049,386 livres.

	<i>Report.</i>	2,049,386 livres
HENNEZEL DE BEAUJEU, 68. <i>G.</i> 1758.		708
Ancien capitaine au régiment de cavalerie d'Enrichemont; pour services et retraite.		
HENNISCH (Jean), 60. <i>G.</i> 1774.		600
En qualité de capitaine d'infanterie; pour appointements, jusqu'à son remplacement.		
HENRY (Jean-François), 55. <i>M. du R.</i> 1790.		730
Sans retenue à titre de retraite en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
HENRY (Demoiselle Henriette de Gaillard, veuve d'), 33. <i>F.</i> 1789		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant commis des finances au département de Corse, et depuis chargé du cadastre de la Haute-Guyenne.		
HENRY (Jean), 38. <i>M.</i> 1786.		800
Maître d'écriture des gardes de la marine, au port de Brest; pour services et retraite.		
HENRY (Louis), 50. <i>M. du R.</i> 1779		800
Sans retenue, à titre de subsistance en qualité de solliciteur des affaires de la reine.		
HENRY DU QUENGO, 45. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans retenue; en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne; pour ses services.		
HENSCHET, dit HENTSCHY (Jean), 53. <i>G.</i> 1789.		600
Sans retenue; ancien lieutenant surnuméraire au régiment de hussards de Berchéni.		
En considération de ses services et pour sa retraite.		
HÉRAL (Demoiselle Anne de Morlat, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 200		600
La première, en considération des services de son mari, ci-devant capitaine au régiment de Brie, réformé. La seconde, même motif.		
HERBELOT (Jean), 60. <i>G.</i> 1777		1,000
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Bourgogne; pour retraite.		
HERBILLON (Joseph), 56. <i>G.</i> 1780		800
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie; pour appointements, jusqu'à son remplacement.		
HERBIN (Joseph), 70. <i>M. du R.</i> 1757, 200; 1787, 730		930
La première, en qualité d'inspecteur des litières de la petite écurie du roi; pour services. La seconde, sans retenue, pour sa retraite.		
HÉREAU (Hugues). 62. <i>G.</i> 1785.		900
Ancien maréchal des logis de la gendarmerie; pour ses services et retraite.		
HERGA (Nicolas), 67. <i>G.</i> 1784.		800
Sans retenue; ancien chirurgien-major du régiment d'infanterie étrangère de royal Hesse-Darmstadt; en considération de 42 années de services, tant dans les hôpitaux militaires que dans les régiments d'infanterie étrangère d'Horion et de royal Hesse-Darmstadt, et pour sa retraite.		
HÉRICY (François), 67. <i>G.</i> 1746.		708
Ancien capitaine au régiment de cavalerie de La Rochefoucauld; pour services et retraite.		
HÉRISSON DE VIGNEUX, 72. <i>G.</i> 1768		800
En qualité de capitaine au régiment royal Navarre, cavalerie; pour sa retraite.		
HÉRISSON DE VIGNEUX, 65. <i>G.</i> 1779		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Berry, infanterie; pour retraite.		

Report. 2,063,162 livres.

	<i>Report.</i>	2,063,162 livres.
HERMAND (Louis), 34. <i>M.</i> 1777.		600
Vice-consul de France à Lisbonne; en considération de ses services.		
HÉRON (Joseph), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 24; 2 ^o 1785, 900.		924
La première, sans retenue, en qualité de l'un des grands valets de pied de la feue reine. La seconde, sans retenue, comme l'un des grands valets de pied de la reine; pour sa retraite.		
HÉROU (Laurent), 72. <i>M.</i> 1785.		800
Syndic retiré, faisant les fonctions de commissaire des classes au quartier de la Hougue		
HÉROULT DUMOUTIER, 67. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 130; 2 ^o 1773, 500		630
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du roi. La seconde, pour sa retraite.		
HERSEMULE (Demoiselle Catherine Pardon, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1758		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien commis du contrôle général des finances.		
HERTENSTEIN (Demoiselle Caroline Segesser de Brunegg), 43. <i>G.</i> 1787		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, brigadier-capitaine au régiment des gardes suisses.		
HERVÉ-MARIN (Jean), 75. <i>M. du R.</i> 1774		648
Retiré, valet de pied du roi en la petite écurie; pour ses services.		
HÉRY (Joseph), 85. <i>M. du R.</i> 1766.		800
Exempt des Cent-Suisses du roi, retiré; pour services et retraite.		
HEULLIARD DE TURBY, 43. <i>G.</i> 1780		1,000
Sans retenue; en qualité de capitaine attaché à l'infanterie. Il doit cesser de jouir de cette pension s'il vient à être pourvu d'une majorité ou d'une aide-majorité de place.		
HEURTAUX (Matthieu), 69. <i>F.</i> 1784.		600
Sans retenue; ci-devant garçon du change de la monnaie de Paris, pour récompense de ses services et à titre de retraite		
HEUSE (Philippe), 63. <i>M. du R.</i> 1787.		730
Sans retenue; en qualité de garçon des pages du roi en la grande écurie; pour sa retraite.		
HEUSSÉ (Pierre), 66. <i>M. du R.</i> 1781		800
Sans retenue; en qualité de garçon du serdeau de Mesdames de France; pour subsistance et retraite.		
HEUSSER (Adam), 47 <i>G.</i> 1780		800
Sans retenue; en qualité de capitaine en second au régiment de royal Hesse-Darmstadt; pour retraite.		
HEYBLOT (Pierre), 69. <i>G.</i> 1768.		800
Ancien capitaine au régiment d'artillerie de Strasbourg; pour services et retraite.		
HICKY (Frégoire), 54. <i>M.</i> 1 ^o 1762, 400; 2 ^o 1776, 500; 3 ^o 1777, 200		1,100
La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant réformé du régiment de Berwick. La seconde, pour ses services en qualité d'ancien capitaine du régiment de Pondichéry. La troisième, à titre de supplément à ce ^{ins} de 500 livres.		
HIÉRONIMY (Paul), 70. <i>M.</i> 1 ^o 1754, 354; 2 ^o 1769, 500		854
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ci-devant commandant la brigade allemande des officiers réformés du régiment étranger d'Appelgrehn. La seconde, en considération de ses services en qualité de second capitaine-factionnaire du régiment royal Suédois, avec commission de lieutenant-colonel.		
HILAIRE DE JOVIAC, 54. <i>G.</i> 1783.		666
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Flandre; pour services et retraite		
INEUX, dit LA FORBST, 42. <i>M. du R.</i> 1787.		600
En qualité de valet de limiers de l'équipage du Vautrait; pour retraite.		

A reporter. 2,076,914 livres.

	<i>Report.</i>	2,076,914 livres
HINNISDAL DE FUMAL (Louis), 10. <i>G.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; en considération des services de son père, mestre de camp commandant le régiment d'infanterie allemande d'Alsace.		
HIZEL DE SAINT-GRATIEN, 45. <i>G.</i> 1764.		600
En qualité d'ancien capitaine au régiment suisse de Mural, et pour ses services.		
HITZELBERGER (Jean-Baptiste), 62. <i>G.</i> 1778.		600
En qualité de lieutenant réformé du régiment royal Bavière, avec rang de capitaine		
HOCQUART DE COURBON, 54. <i>M. du R.</i> 1767.		800
Sans retenue; en qualité d'écuyer ordinaire de feu madame la Dauphine; pour ses services.		
HOCQUET DE CARISTAT, 37. <i>M. du R.</i> 1788.		1,000
En qualité de commis au dépôt des minutes et papiers de la maison du roi; pour ses services.		
HOFFELIZE (Joseph), 24. <i>G.</i> 1784.		800
Sans retenue; sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie d'Austrasie; tant en considération de la conduite qu'il a tenue dans l'Inde, que de l'ancienneté et de la distinction des services de son père, maréchal de camp des armées du roi, et commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis.		
HOGU (Demoiselle Augustine Blouin, veuve du sieur), 53. <i>M. du R. et M.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o 1778, 500		900
La première, en considération des services de son père, garçon de fourrière de Sa Majesté, servant près feu monseigneur le Dauphin. La seconde, en considération des services de feu son mari, commis au bureau des comptes de la marine.		
HOITTEVILLE-MAGNITOST, 54. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 300; 2 ^o 1780, 800.		1,100
La première, en considération de ses services en qualité de ci-devant brigadier des gardes du roi. La seconde, pour sa retraite.		
HOLLEVILLE (Antoine), 57. <i>M. du R.</i> 1785		900
Sans retenue; en qualité de l'un des grands valets de pied de la reine; pour retraite.		
HOLTZENDORFF (Louis, baron de), 61. <i>G.</i> 1779		600
En qualité de capitaine attaché au régiment d'infanterie allemande d'Anhalt.		
HORSON DE FORVILLE, 47. <i>G.</i> 1789.		900
Sans retenue; ancien capitaine au régiment des chasseurs à cheval de Champagne; pour ses services et sa retraite.		
HORTU (Claude), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1782, 600.		900
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine de grenadiers du régiment de La Fère. La seconde, pour sa retraite.		
HOTE DE VILLENEUVE, 74. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1777, 720		1,020
La première, en qualité de capitaine en second au régiment de Vivarais, pour gratification annuelle. La seconde pour sa retraite.		
HOUARD (David), 64. <i>F.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; censeur royal de l'Académie des belles-lettres; en considération de ses travaux littéraires.		
HOUSSART (Paul), 75. <i>G.</i> 1784.		1,000
Sans retenue; ancien maréchal de logis de la gendarmerie; pour services et retraite.		
HUBAULT (Jean-Baptiste), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 24; 2 ^o 1785, 900		924
La première, en qualité de l'un des anciens valets de pied de la feu reine. La seconde, en qualité de l'un des grands valets de pied de la reine, pour retraite.		
HUBERLANT (François), 92. <i>M.</i> 1769		600
Ci-devant Jésuite, employé dans les missions de Cayenne; en considération de ses anciens services.		

A reporter. 2,091,558 livres

	Report.	2,091,558 livres.
HUBERT DESVILLETES, 42. <i>G.</i> 1787.		960
Sans retenue; aumônier des gendarmes de la garde du roi; pour sa réforme.		
HUBERT (Jérôme), 68. <i>M. du R.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine des deux vols pour milan de la grande fauconnerie de France.		
HUBY DE LAGNY, 66. <i>G.</i> 1763		600
Ancien commissaire ordinaire des guerres; en considération de ses services. Cette pension cessera lorsqu'il sera employé avec appointements.		
HUE (Pierre), 56. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; ancien brigadier de la gendarmerie, avec rang de capitaine; pour services et retraite.		
HUE DE MONTAIGU, 48. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 108; 2 ^o 1786, 833.		941
La première, en qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment royal Cravattes, cavalerie, avec rang de major. La seconde, pour ses services et sa retraite.		
HUET (Louis), 55. <i>M. du R.</i> 1787.		1,000
Sans retenue; en qualité de chef de cuisine des pages du roi, en la petite écurie de Sa Majesté; pour retraite.		
HUET DE COURJAMONT, 63. <i>F.</i> 1787.		800
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de commis à la caisse des amortissements supprimés; pour retraite.		
HUET (Pierre), 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 790; 2 ^o 1780, 210.		1,000
La première, en qualité de garçon de la cuisine bouche de monseigneur le Dauphin. La seconde, sans retenue, en considération de ses services en qualité de garçon en la cuisine bouche du roi.		
HUET D'AMBRUN, 61. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 300; 2 ^o 1767, 400		700
La première, en qualité de capitaine en premier dans le régiment royal Lorraine, réformé. La seconde, pour sa retraite en qualité de mousquetaire.		
HUGON DE MARCILLAC, 57. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 236; 2 ^o 1787, 547.		783
La première, tant en considération des services de sa famille que ceux du sieur du Soulier, son oncle, ancien capitaine au régiment de cavalerie de Lameth. La seconde, en considération de ses services, et pour sa réforme en qualité de gendarme de la garde du roi.		
HUGON (Jean-Baptiste), 66. <i>G.</i> 1780.		900
Sans retenue; en qualité de premier lieutenant au régiment de Lorraine, infanterie, avec rang de capitaine.		
HUGON DE GIVRY, 45. <i>M.</i> 1782.		1,000
En qualité de capitaine de vaisseau retiré, en considération de ses services.		
HUGONIN DE LAUNAGUET, 42. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 300; 2 ^o 1789, 800		1,100
La première, en considération de ses services d'ancien capitaine en premier au corps d'artillerie. La seconde, pour sa retraite.		
HUGONNEAU DU CHATENET, 70. <i>G.</i> 1767		600
En qualité de premier lieutenant au régiment du roi, cavalerie, avec rang de capitaine.		
HUGOT (Marie), 58. <i>G.</i> 1787		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du régiment hussards d'Esterhazy.		
HUGUENET (D ^{lle} Marie Rotte, veuve en premières noces du sieur Desmoulins de Charmes, et en secondes noces du sieur Hugenet), 89. <i>M. du R.</i> 1782.		600
En considération des services de ses premier et second mari, ordinaires de la musique du roi; pour subsistance.		
HUGUES (André), 65. <i>F.</i> 1786.		900
Sans retenue; ancien commis de l'administration des finances, en considération de ses longs services en ladite qualité.		
A reporter.		2,105,642 livres.

	<i>Report.</i>	2,405,642 livres.
HUGUET (D ^{lle} Marie Drouillard, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1782		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, maître-d'hôtel du roi.		
HUINET DESVARENNES, 57. <i>M.</i> 1778.		600
Ci-devant écrivain de la marine et des classes, actuellement commis au bureau du contrôle de la marine, à Brest.		
HULCOCQ (Jean), 57. <i>M.</i> 1786.		720
Sans retenue; lieutenant de frégate retiré; pour ses services.		
HULLOT (Jacques), 60. <i>F.</i> 1775.		800
Sans aucune retenue; en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Arras; pour ses services.		
HUMIÈRES (Guillaume), 77. <i>G.</i> 1754.		992
Ancien major du régiment dragons d'Orléans, avec rang de lieutenant-colonel; pour services et retraite.		
HUNAUD (Jean), 63. <i>G.</i> 1776.		800
Ancien capitaine au régiment d'Auxonne, artillerie; pour services et retraite.		
HUNAUT DE LA CHEVALLERIE 56. <i>G.</i> 1782.		650
Sans retenue; ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment Dauphin, dragons; pour services et retraite.		
HUQUEREAU, dit Laval. 74. <i>M. du R.</i> 1774.		600
Garçon du serdeau de monseigneur le Dauphin, jusqu'à son avènement au trône; pour ses services.		
HURAUT DE SAINT-DENIS, 64. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 590.		790
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Caraman, dragons. La seconde, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, pour sa retraite.		
HURTEVIN (Demoiselle Barbe Malgras, veuve du sieur), 61. <i>F.</i> 1782.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier valet de chambre du feu roi de Pologne.		
HUSS OLOFF, 75. <i>G.</i> 1762.		600
En qualité de capitaine réformé du régiment royal Suédois.		
HUSSEY MILES 64. <i>G.</i> 1762.		1,000
En qualité de capitaine réformé du régiment de Lally.		
HUVÉ (Jean), 47. <i>M. du R.</i> 1789.		600
Sans retenue; inspecteur des bâtiments du roi; en considération de ses services pour la conduite et règlement des mémoires des travaux ordonnés pour le service de la petite écurie.		
HYACINTHE DROUHOT DE BLONDEL, 68. <i>G.</i> 1762.		1,000
En qualité de mestre de camp, cavalerie, ci-devant réformé, à la suite du régiment royal étranger.		
HYFFE (François), 63. <i>G.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de dragons de Schomberg; pour services et retraite.		

I & J

JACOBÉ (Louis), 61. <i>G.</i> 1784.		900
Sans retenue; en qualité d'ancien maréchal des logis de la gendarmerie; pour services et retraite.		
JACOBÉ DE SOULANGES, 57. <i>G.</i> 1779.		600
Ci-devant capitaine au premier régiment d'état-major, et en qualité de capitaine commandant au régiment de Bassigny; pour retraite.		

A reporter. 2,119,094 livres.

	<i>Report.</i>	2,119,094 livres.
JACOMEL DE BIENASSISE, 77. <i>G.</i> 1766		800
En considération de ses services en qualité de brigadier d'infanterie, et lieutenant pour le service du roi, à Calais.		
JACQUARD (Jean), 78. <i>M.</i> 1766.		600
Ancien écrivain de la marine, ci-devant employé à la Guadeloupe; en considération de son grand âge et de l'ancienneté de ses services.		
JACQUEMARD (Demoiselle Claude Broillard), 51. <i>M. du R.</i> 1786.		1,000
En considération des services de son mari, valet de pied de la reine; ladite pension portant réversion en faveur de son fils.		
JACQUESSON (Jean), 67. <i>G.</i> 1774.		800
Major de Montmédy; en qualité de commandant du bataillon de milice de Nancy; pour ses services.		
JADOT DE VILLE-ISSEY (Thérèse), 42. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 400; 2 ^o 1783, 300.		700
La première, en considération des services de feu son père, ancien militaire. La seconde, en considération des services de sa famille.		
JALLAIS (Pierre), 72. <i>M. du R.</i> 1773.		600
Sans retenue; pour subsistance, et afin de le mettre en état d'élever sa nombreuse famille, composée de seize enfants.		
JAMAR (Louise), 40. <i>M. du R.</i> 1771.		1,000
Filleule de monseigneur le Dauphin; en considération tant des services de son père, apothicaire du roi, que de ceux de feu sa mère, femme de chambre de Mesdames.		
JAMES DE LONGEVILLE 83. <i>G.</i> 1759.		780
Ci-devant sous-brigadier des gardes du corps du roi; pour services et retraite.		
JANELLE (Demoiselle Catherine de Boillève, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1769.		600
En considération des services de feu son mari, prévôt-général de la maréchaussée, au département de Paris. On observe que sa fille a obtenu 300 livres d'assurance à son décès.		
JACQUET (Étienne), 61. <i>M. du R.</i> 1786.		930
Sans retenue; en qualité de cocher du roi, en la petite écurie; pour retraite.		
JACQUET DE BREY 53. <i>G.</i> 1784.		666
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Savoie-Carignan; pour services et retraite.		
JARDIN (Étienne), 49. <i>M. du R.</i> 1773.		1,000
Sans retenue; en qualité de piqueur de l'équipage des coureurs de la grande écurie; pour ses services.		
JARDIN (Pierre), 37. <i>M. du R.</i> 1787.		800
<i>Idem.</i> Même considération.		
JARENTE LA BRUYÈRE, 80. <i>M.</i> 1778.		800
Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et ancien lieutenant des galères; en qualité de lieutenant de vaisseau.		
JARLAN DE SIREUIL, 39. <i>G.</i> 1782		600
Sans retenue; garde du roi; en considération des services de feu son frère, capitaine commandant des chasseurs du régiment de Gatinais, lequel avait été grièvement blessé au siège d'Yorck, et qui est mort des suites de ses blessures.		
JARRY (François), 66. <i>G.</i> 1772.		600
En qualité de capitaine au régiment d'Artois, infanterie; pour retraite.		
JARRY (Charles), 59. <i>G.</i> 1780.		1,000
Sans retenue; en qualité de capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie; en considération de l'ancienneté de ses services, de ses blessures et de ses infirmités.		
JASCOB DE KERJÉGU, 60. <i>G.</i> 1784.		1,100
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de La Fère.		

A reporter, 2,133,470 livres,

	<i>Report.</i>	2,133,470 livres.
JASSAUD (Demoiselle Cormier, de la Dominière, veuve du sieur), 45. <i>M.</i> 1779.		1,000
En considération des services de son mari, capitaine de vaisseau.		
JAU DE CHANTIGNÉ (Charles), 52. <i>G.</i> 1781.		800
Sans retenue; en qualité de capitaine commandant de grenadiers au régiment d'Aquitaine; pour retraite.		
JAU DE CHANTIGNÉ, 48. <i>G.</i> 1784.		600
Sans retenue; en qualité d'ancien capitaine, commandant au régiment de Bourbon, infanterie; pour ses services et sa retraite.		
JAUBERT (François), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 150; 2 ^o 1787, 800		950
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
JAUBERT (Joseph), 66. <i>G.</i> 1763.		1,000
En qualité de capitaine au régiment de Nassau-Saarbruck, avec rang de colonel; pour retraite.		
JAUCOURT (Henri), 57. <i>M.</i> 1777		800
Capitaine de vaisseau retiré; pour ses services.		
JAULT (Pierre) 52, <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 500; 2 ^o 1780, 300.		800
La première, sans retenue, pour l'indemniser de la valeur d'une collection de titres originaux par lui remis à la bibliothèque du roi. La seconde, comme le prix d'une nouvelle collection de titres originaux non moins importants que les premiers, auxquels ils viennent d'être réunis.		
JAUNAY (Demoiselle Louise Maillart, veuve du sieur), 43. <i>F.</i> 1776.		600
En considération des services du feu sieur Poulletier, son premier mari, ancien commis dans les bureaux du contrôle général des finances.		
JAUNET (Demoiselle Henriette Desclaux, veuve du sieur), 76 <i>G.</i> 1720.		708
En considération des services que son père, maître chirurgien, à Paris, a rendus à Marseille, pendant la maladie contagieuse.		
ICART (Jean), 55. <i>G.</i> 1780.		600
Sans retenue; chirurgien major surveillant des hôpitaux militaires de la province du Languedoc; pour ses services.		
JEAN (Charles), 35. <i>M. du R.</i> 1764.		1,120
Tant en considération des services de sa mère, femme de chambre de Madame Victoire de France, que de ceux de son aïeule, nourrice de Madame l'infante duchesse de Parme.		
JEANSON (Demoiselle Adelaïde Tifaine). 66. <i>M. du R.</i> 1784		800
Sans retenue; en considération des services de son mari, inspecteur des bâtiments du roi.		
JEANSON (Edme), 56. <i>F.</i> 1776.		800
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller du conseil supérieur de Châlons.		
JEANTET (Jean), 67. <i>G.</i> 1764.		720
En qualité de capitaine-lieutenant, réformé, du régiment d'Erlach.		
JEANNOT DE BARTILLAT, 44. <i>G.</i> 1782		1,000
Sans retenue; aide-major des gardes françaises; pour ses services.		
JEHIN (Jean-Baptiste), 72. <i>G.</i> 1779		900
En qualité de premier lieutenant des grenadiers au régiment d'Austrasie; pour retraite.		
JÉRIMAUN (Christian), 58. <i>G.</i> 1783		600
Sans retenue, ancien lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment grisons de Salis, pour services et retraite.		
JEUNET DUVAL, 74. <i>G.</i> 1778.		605
En qualité de capitaine de grenadiers provinciaux au régiment provincial de Péronne.		

reporter. 2,147,873 livres.

	<i>Report.</i>	2,147,873 livres.
IMBERT (Denis), 60. <i>G.</i> 1787.		1,000
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Beaujolais; tant en considération de ses services et de ses blessures, que pour sa retraite.		
IMBERT DE LA PHALECQUE, 54. <i>G.</i> 1786.		900
Sans retenue; ancien capitaine de canonniers, dans le régiment de Grenoble, du corps royal de l'artillerie; pour ses services et sa retraite.		
IMBERT (Pierre), 62. <i>F.</i> 1784.		600
Subdélégué de l'intendance de Montauban; en considération du zèle, du désintéressement et de la distinction avec lesquels il remplit, depuis 32 ans, les fonctions de cette place.		
INDRION (George), 37. <i>G.</i> 1780.		800
En considération de ses services en qualité de commis du secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre, et de ceux de feu sa sœur, femme de chambre de la reine.		
NQUIMBERT (Louis), 69. <i>G.</i> 1768.		600
En qualité de capitaine en premier du régiment de Flandre; pour retraite		
INQUIMBERT DE MONTANGE, 65. <i>G.</i> 1759.		780
Ancien capitaine au régiment du roi, cavalerie; pour services et retraite.		
JOBLOT (Marie de), 49. <i>G.</i> 1770.		600
Tant en considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Saint-Domingue, que du malheur qu'elle a eu de perdre sa mère et sa sœur qui ont été écrasées lors du tremblement de terre arrivé dans cette colonie.		
JODIN (Pierre), 74. <i>G.</i> 1776.		600
En récompense de ses services et des avantages que pourrait procurer une machine de son invention, propre à forer les canons de fonte.		
JOHANNON (Demoiselle Marie Robaday, veuve du sieur), 68. <i>F.</i> 1787		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, l'un des premiers commis de la prévôté de Paris.		
JOLLIVET, dit la Broussaille, 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1789, 700		1,000
La première, en considération de ses services de piqueur de l'équipage du Vautrait. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
JOLLY DE LA PETITE ROCHE, 62. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 400; 2 ^o 1780, 800		900
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du roi. La seconde, pour sa retraite.		
JOLLY (Jean-Baptiste), 44. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 250; 2 ^o 1785, 800.		1,050
La première, en qualité de lieutenant à la suite de l'infanterie. La seconde, en considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ingénieur-géographe militaire.		
JOLLY DE LA PRADE, 54. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1775, 440.		640
La première, en considération de ses services de mousquetaire réformé de la deuxième compagnie. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
JOLY (Demoiselle le Coq, veuve du sieur), 80. <i>M. du R.</i> 1768		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, inspecteur des bâtiments du roi, à Compiègne.		
JORÈS (Jean), 41. <i>G.</i> 1777		700
Sans retenue; contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Schefestadt, pour ses services.		
JOUARD (Jacques), 63. <i>M. du R.</i> 1787		600
Sans retenue; en qualité de palefrenier du roi; pour retraite.		
JOUBERT (Antoine), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1775, 500		600
La première, en considération de ses services en qualité de porte-étendard, réformé, de la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi. La seconde, à titre de traitement jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 2,160,843 livres.

	<i>Report.</i>	2,160,843 livres.
JOUENNE (Demoiselle Marie Costar), 47. F. 1764		1,000
En considération des services de son père, secrétaire général de la compagnie des Indes.		
JOUET D'ÉROSSIERS, 65. M. du R. 1783		1,000
Sans retenue; en qualité de chef de la cuisine bouche du roi; pour ses services.		
JOUGLAS (Demoiselle Girond, veuve du sieur), 68. F. 1 ^o 1781, 300; 2 ^o 1782, 300		600
La première, en considération des services de feu son mari, chef de la cuisine bouche du feu roi de Pologne. La seconde, pour augmentation, aux mêmes motifs.		
JOUNEAU DE DAUVE, 33. G. 1788		600
Sans retenue; ci-devant lieutenant en premier au dépôt réformé des recrues de l'île de Ré; pour services et réformes, jusqu'à son remplacement.		
JOURDAIN DESHERMITANS, 52. M. 1777		800
Lieutenant de frégate, retiré.		
JOURDAIN DE ROCHEPLATTE, 67. G. 1759		1,000
En qualité de commis du secrétaire d'État ayant le département de la guerre; pour ses services.		
JOURDAIN DU COUDRAY, 69. G. 1766.		918
Sous-brigadier des gardes du roi, retiré; pour services et retraite.		
JOURDAIN (Jean-Baptiste), 66. F. 1775		600
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller du conseil supérieur de Châlons.		
JOURDAIN DE SAINT-MARTIN, 63. M. du R. 1 ^o 1764, 600; 2 ^o 1773, 150; 3 ^o 1775, 315		1,065
La première, en considération de ses services de maréchal des logis du roi. La deuxième, pour sa retraite en qualité de garde du roi. La troisième, en qualité de gendarme réformé.		
JOURDAN (François), 73. F. 1779		600
Sans retenue; ci-devant commis de la régie du droit sur les carrosses de Paris.		
JOURDAN (Jean), 77. G. 1782.		800
Sans retenue; ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Phalsbourg; pour services et retraite.		
JOURDAN (Étienne), 67. G. 1782		800
Sans retenue; ci-devant maréchal des logis dans la gendarmerie; pour services et retraite.		
JOUSSERANT (François), 49. G. 1 ^o 1772, 200; 1780, 450		650
La première, en considération de ses services d'ancien garde du corps du roi. La seconde, en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Saintonge, et pour sa retraite.		
JOUVAIN (Demoiselle Claire Martin, veuve du sieur), 57. M. 1779		600
En considération des services de feu son mari, vice-consul de France à Scio.		
JOUYNEAU DESLOGES, 53. F. 1788.		980
Sans retenue; ci-devant chef des bureaux de l'intendance de la généralité de Poitiers; pour ses services		
JOVELLE (Jean de), 34. G. 1 ^o 1788, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 300		600
La première, en considération des services de feu sieur Dampernau, son oncle, maréchal des logis des gardes du roi. La seconde, en considération de ses services comme garde du roi, réformé.		
JOYEUSE (Jean-Baptiste), 64. M. 1 ^o 1762, 500; 2 ^o 1786, 360		860
La première, en considération de ses services en qualité d'écrivain principal et de commissaire de la marine. La seconde, pour augmentation à celle ci-dessus.		

A reporter, 2,174,316 livres.

	<i>Report.</i>	2,174,316 livres.
ISAMBART DE MEDINE, 53. <i>M.</i> 1784		1,000
Sans retenue; capitaine de vaisseau; en considération de ses services, et particulièrement de ceux qu'il a rendus pendant la guerre en Amérique.		
ISAMBERT (Joseph), 57. <i>G.</i> 1782		800
Sans retenue; en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie de Bretagne; pour services et retraite.		
ISNARD (Robert), 62. <i>M. du R.</i> 1780.		800
Sans retenue; en qualité de l'un des garçons de la cuisine bouche de Mesdames de France; pour retraite.		
ISNARD (Pierre), 62. <i>G.</i> 1776		800
En qualité de sous-lieutenant de dragons de Lorraine, avec rang de lieutenant; pour retraite.		
ISNARD (Demoiselle Félicité Dantrechaux), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 300; 2 ^o . 1755, 354.		654
La première, sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant de roi de la ville de Saint-Venant. La seconde, y compris 54 liv. d'arrérages, en considération des services importants que son père, chevalier de Saint-Michel, et premier consul à Toulon, a rendus pendant la peste de 1720, et lors de l'invasion des ennemis en Provence.		
ISNEL DE COMBLE. 48. <i>G.</i> 1771		600
En qualité de capitaine réformé du corps des grenadiers de France, actuellement capitaine au régiment de Vermandois. Il continuera d'en jouir jusqu'à ce qu'il ait obtenu dans son grade de capitaine un traitement plus fort que celui de sa réforme.		
JUBIÉ (Demoiselle Angélique Rollet, épouse du sieur), 55. <i>F.</i> 1782.		600
Pour en jouir dans le cas seulement, et à compter du jour où elle surviendrait audit sieur son époux, entrepreneur d'un moulinage de soie, à la Saône en Dauphiné, lequel a obtenu par la même décision une pension de 1,200 livres en considération des services que son père et lui ont rendus pour la perfection des soies.		
JUBIN (Jean-Baptiste). 45. <i>M. du R.</i> 1776.		1,000
Sans retenue; en qualité d'ancien jardinier du roi, à Bellevue; pour retraite.		
JUILLAC (Demoiselle Catherine Morin, veuve du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1771		800
En considération des services de feu son mari, maître-d'hôtel de la feuë reine.		
JULIEN (Charles), 49. <i>G.</i> 1789.		1,000
Sans retenue; ancien capitaine commandant du régiment du maréchal de Turenne; pour services et retraite.		
JULIEN DU BELAY, 45. <i>G.</i> 1788		600
Sans retenue; en considération de ses services d'ancien capitaine commandant du régiment du maréchal de Turenne; pour retraite.		
JULIEN DE ROQUETAILLADE DE MARZIAL, 86. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 236; 2 ^o 1766, 800		1,036
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
JULIEN DE VINEZAC, 63. <i>G.</i> 1761.		780
Ancien capitaine au régiment de cavalerie de Lusignan, aujourd'hui Berri, pour services et retraite.		
JULIENNE (Antoine), 43. <i>M. du R.</i> 1780.		800
Sans retenue, en qualité de garçon du petit commun du roi; pour retraite.		
JULLIEN (Demoiselle Louise Imbert, veuve du sieur) 62. <i>M.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1769, 300.		600
La première, en considération des services de feu son mari, consul de France à Nice. La seconde, même motif.		

A reporter, 2,186,186 livres.

	<i>Report</i>	2,186,186 livres.
JULLIOT DE LONGCHAMP, 49. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 450; 2 ^o 1789, 600.		1,050
Capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Montpellier.		
La première, pour sa réforme et en considération de ses services en la susdite qualité, conformément à l'article 8 de l'ordonnance du 15 décembre 1775, portant suppression des régiments provinciaux.		
La seconde, sans retenue, accordée le 28 juin 1789, pour n'avoir lieu que du premier juillet suivant, sur celle de 3,483 livres 12 s. 6 d. net, dont jouissait le sieur Gabriel, chevalier de Solages, maréchal de camp, et qui a été réduite à 2,883 livres 12 s. 6 den. à compter dudit jour, premier juillet 1789, par brevet du premier octobre suivant.		
JUNET (Joseph), <i>G.</i> 55. 1780		600
Sans retenue; en considération de ses services; et des preuves de zèle et d'intelligence qu'il a données depuis qu'il remplit des fonctions de capitaine des guides des corps de troupes assemblés sous les ordres de M. le comte de Vaux.		
JUPIN (Eloi), 57. <i>M. du R.</i> 1780		600
Sans retenue; en qualité de garçon de la table des gentilshommes-servants du roi; pour subsistance et retraite.		
JURAIN (Jacques), 72. <i>G.</i> 1771.		800
En qualité de capitaine d'infanterie dans la légion de Flandre; pour retraite.		
JUST DE NOUZIÈRES, 66. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 72; 2 ^o 1771, 600		672
La première, pour intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Lorraine. La seconde, en qualité de capitaine de grenadiers dudit régiment.		

K

KAGENECK (Jacques), 55. <i>G.</i> 1783.		800
Sans retenue; ancien brigadier des gardes du roi; pour services et retraite.		
KARST (Martin) 49. <i>M.</i> 1784		1,000
Ci-devant aide-major à Demerary; pour ses services.		
KASTENER (Joseph), 45. <i>F.</i> 1788		780
Sans retenue; ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance d'Alsace; pour services et retraite.		
KAUFFMANN (Stanislas) 73. <i>G.</i> 1786		1,000
Sans retenue; ancien lieutenant en premier de grenadiers, avec rang de capitaine, au régiment royal Hesse-Darmstadt; pour services et retraite.		
KECBACH (Jean-Baptiste), 67. <i>G.</i> 1780.		1,000
Capitaine au régiment suisse d'Aulbonne, avec rang de colonel; pour ses services.		
KECK (Antoine), 67. <i>G.</i> 1786		600
Sans retenue; ancien chirurgien-major du régiment suisse de Schonau; pour services et retraite.		
KEHRER DE FORTAN, 79. <i>G.</i> 1 ^o 1745, 472; 2 ^o 1762, 500		972
La première, y compris 72 liv. d'arrérages, en qualité de capitaine en second réformé, du régiment royal Bavière; en considération de la perte qu'il a faite d'un bras à l'affaire de Phaffenhoffen, en Bavière. La seconde, pour sa réforme.		
KELLER (Henri), 76. <i>G.</i> 1786.		800
Sans retenue; ancien chirurgien-major du régiment d'infanterie étrangère d'Alsace; pour services et retraite.		
KELLY (Guillaume), 65. <i>G.</i> 1781		600
Sans retenue; en qualité de capitaine en second au régiment irlandais de Dillon; pour services et retraite.		

A reporter 2,197,460 livres.

	<i>Report.</i>	2,197,460 livres.
KEMPF DANGRETH, 61. G. 1763.		600
En qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment royal, Allemand.		
KENNEDY (Demoiselle Eléonore Windham) 74. G. 1 ^o 1756, 236 ; 2 ^o 1768, 600.		836
La première, en considération des services de son père, ci-devant lieutenant-colonel du régiment irlandais de Rothe. La seconde, en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine, avec rang de colonel, au régiment irlandais de Lally.		
KGUEZEC (Demoiselle Marie de Coatbruc, veuve du sieur), 41. G. 1771		1,000
Comme faisant partie de celle de 4,000 livres dont jouissait feu son mari, en qualité d'enseigne et aide-major des gardes du roi.		
KIMEL (Louis), 60. M. 1778		900
Sous-commissaire de la marine et des classes, retiré ; pour ses services.		
KLEAN DU TYNUN, 63. G. 1 ^o 1776, 900 ; 2 ^o 1780, 200.		1,100
La première, en qualité de capitaine réformé du régiment de la reine. La seconde, pour sa retraite.		
KLIVIO (Demoiselle Marie Rome, veuve du sieur), 60. G. 1 ^o 1783, 400 ; 2 ^o 1784, 300		700
La première, en considération des services de son mari, commissaire des gardes-côtes, en Bretagne. La seconde, en considération des services de son mari, en qualité d'ancien avocat consultant de la compagnie des Indes, à Lorient.		
KMOISAN (Louis), 62. M. 1765.		600
Lieutenant de vaisseau retiré, pour ses services.		
KMORIAL DE KMORVAN, 41. M. 1785		800
Lieutenant de vaisseau, retiré ; Sans retenue.		
KQUENECH DE KERIEUFF, 60. G. 1780		1,000
Sans retenue ; en qualité de capitaine commandant au régiment d'Aquitaine, pour ses services.		
KSALAUN (Demoiselle Charlotte Dumain), 58. M. 1786.		1,000
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau, du département de Brest.		
KSAUSON (Julien), 66. G. 1770		960
Ci-devant sous-brigadier des mousquetaires ; pour services et retraite.		
KSAUSON DE GOASMELQUIN, 50. M. 1776		600
Lieutenant de vaisseau, retiré ; pour ses services.		
KIEK (Antoine), 55. G. 1787.		1,000
Sans retenue ; en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment suisse de Vigier ; pour ses services.		
KIELEZCWSKY (Gabriel), 66. G. 1765.		700
En qualité de capitaine au régiment d'Anhalt ; pour retraite.		
KIESLAING (Louis), 51 G. 1763.		800
En qualité de capitaine au régiment royal Nassau, cavalerie ; pour ses services.		
KLASTEN (Demoiselle Marthe Maendahg), 55. G. 1776.		600
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, capitaine réformé du régiment allemand de Lowendal.		
KLEIN DE VILQUOI, 43. G. 1776		600
En qualité de lieutenant réformé de la légion de Conflans, ensuite attaché en la même qualité au régiment allemand de la Marck ; et depuis au premier régiment de chasseurs à cheval, à présent lieutenant invalide.		
KLINGLER (Gervais), 75. G. 1762		360
En qualité de porte-drapeau réformé du régiment de la Marck.		
KLINGSPOR (Philippe), 75. G. 1759.		780
Ci-devant lieutenant-colonel en second du régiment d'infanterie allemande de Nassau ; pour ses services, et notamment à l'affaire de Berghen.		

A reporter. 2,212,696 livres.

	<i>Report.</i>	2,212,696 livres.
KLOCKLER DE WELDECH DE MUNCHENSTEIN (Charles), 64. G. 1780		800
Sans retenue ; lieutenant-brigadier d'infanterie, lieutenant-colonel du régiment de Nassau ; pour ses services.		
KOLMANN (Jean-Baptiste), 71. G. 1762		800
En qualité de capitaine réformé du régiment d'Anhalt.		
KOTZAU (Guillaume), 52. G. 1762		800
En qualité de capitaine réformé du régiment de Nassau-Wsingue ; jusqu'à son remplacement.		
KROEPPPEL (Jean), 64. G. 1788.		600
Sans retenue ; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier de grenadiers, dans le régiment allemand de Nassau.		
KUBLER, dit Comté, 69. M. 1778		1,000
Ci-devant courrier ordinaire de la marine ; pour ses services.		
KYHLE (Charles), 65. G. 1765.		600
En qualité de capitaine au régiment royal Deux-Ponts ; pour retraite.		

L

LA BACHELERIE (Martial), 55. G. 1° 1772, 200 ; 2° 1776, 490.		690
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, pour sa réforme, jusqu'à son remplacement.		
LA BALMONDIÈRE (Joseph), 60. G. 1° 1771, 100 ; 2° 1773, 200 ; 3° 1781, 800.		1,100
La première, en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du roi. La deuxième, même motif. La troisième, pour sa retraite.		
LA BARBERIE (Charles), 84. G. 1762.		800
En qualité de capitaine commandant réformé du régiment de Hainaut.		
LA BARRE (Nicolas), 55. G. 1° 1773, 300 ; 2° 1775, 660.		960
La première, en considération de ses services de sous-brigadier réformé des mousquetaires. La seconde, pour sa réforme, jusqu'à son remplacement.		
LA BARRE (François), 73. G. 1771.		1,000
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Aunis, avec rang de lieutenant-colonel.		
LA BARRE (Demoiselle Félicité de Combes, veuve du sieur), 52. G. 1760.		800
En considération des services de son premier mari, lieutenant-colonel, sous-directeur de l'artillerie d'une partie de la Flandre maritime.		
LA BARRE (Pierre), 83. G. 1770.		800
En considération de ses services de maréchal des logis dans les gendarmes d'Artois, du corps de la gendarmerie.		
LA BARRE (Nicolas), 40. M. du R. 1774		600
En considération de ses services à la bouche de monseigneur le Dauphin, jusqu'à son avènement au trône.		
LA BARRIÈRE (Joseph), 69. G. 1766		800
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Bordeaux.		
LA BARTÈTE DU MOULIN DE MONTLEZUN, 60. G. 1° 1755, 418 ; 2° 1779, 1,000 (mort).		1,118
La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Touraine, et de ceux de sa famille. La seconde, en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services.		
LA BARTHE DE CAZAUX DE GISCARO, 53. G. 1778		1,000
En qualité de capitaine-commandant au régiment de Médoc.		
LA BASSÉE (Charles), 54. G. 1772		600
En qualité de capitaine, ci-devant attaché au corps des troupes légères, pour réforme jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 2,227,764 livres.

	<i>Report.</i>	2,227,764 livres.
LA BASTIDE DE LA MOTÊTE, 54. G. 1786.	666	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite.		
LABAT (Antoine), 69. G. 1781	600	
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au bataillon de garnison de Bresse.		
LABAT (Jean), 68. G. 1783	600	
Sans retenue; ancien lieutenant en second au régiment du maréchal de Turenne; pour services et retraite.		
LABBÉ DE LÉZEUGANT, 63. F. 1780.	1,000	
Sans retenue; ancien sénéchal de la ville de Brest, et depuis conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Blois.		
LABBÉ DE TALSY, 65. M. 1782	800	
En considération de ses services en qualité d'ingénieur en chef, ci-devant employé à la Guadeloupe.		
LABBÉ (Charles), 57. G, 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1779, 800	900	
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, même considération, et pour sa retraite.		
LABEN DE LOUVIGNY, 59. G. 1779.	800	
En qualité de capitaine attaché au corps de l'artillerie.		
LA BERTHONYE (Louis), 78. G. 1780	800	
Sans retenue; ci-devant médecin de l'hôpital militaire de Toulon; pour services et pour retraite.		
LA BEURTHE PACHAS (François de), 68. G. 1779.	600	
En qualité de premier lieutenant au régiment royal Pologne, cavalerie; pour retraite.		
LABIENVENUE (Pierre), 61. G. 1780.	600	
Sans retenue; en qualité de lieutenant en second au régiment de Neustrie; pour sa retraite.		
LABOISSIÈRE (Henri), 56. G. 1788	800	
Sans retenue; commis du département de la guerre, réformé, du bureau des affaires du conseil; pour ses services.		
LA BOESSIÈRE-ROSVÉGUIN (François), 47. M. 1760	800	
Sans retenue; lieutenant de vaisseau du département de Brest, retiré; tant en considération de ses services que pour sa retraite.		
LA BOLLE (Joseph de), 62. G. 1786	600	
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier de grenadiers au régiment de Foix.		
LA BONNE (Jean-Baptiste), 55. G. 1784	600	
Ancien capitaine commandant au régiment de Piémont; pour services et retraite.		
LA BORDE (Demoiselle Élisabeth de Caire, veuve du sieur), 65. G. 1768.	800	
En considération des services de feu son mari, brigadier et colonel commandant le corps des grenadiers de France.		
LA BORDE DE LA SALLE (Joseph de), 52. M. 1777.	800	
Lieutenant de vaisseau, retiré; en considération de ses services.		
LA BOREYS DE BOSPÈCHE, 71. G. 1779.	1,000	
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Navarre.		
LA BOULAYE (Demoiselle Marie Aumestre, veuve du sieur), 64. M. 1785	1,000	
Sans retenue; en considération des anciens services de son mari, commis des bureaux de la marine.		
LA BOULVENNE (Demoiselle Marie Delean, épouse du sieur), 42. M. du R. 1782	1,000	
Sans retenue; en qualité de femme de chambre de Madame, fille du roi.		
LA BOUPILHÈRE (Jérôme de), 65. G. 1770	600	
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Aquitaine.		

A reporter. 2,243,130 livres.

	<i>Report.</i>	2,243,130 livres.
LA BOURDONNAYE (Louis de), 34. <i>F.</i> 1783		800
Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, lieutenant-colonel d'infanterie, lieutenant en second au régiment des gardes françaises; par réversion de celle dont jouissait la dame Lallemand, son aïeule, veuve du sieur de la Houssaie, conseiller d'Etat, intendant des finances.		
LABOYRIE DE PRUNET, 62. <i>G.</i> 1764.		672
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine du régiment d'Artois, cavalerie; pour services et retraite.		
LA BRETONNIÈRE (Félix le Féron, sieur de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1789, 800.		900
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LABRETONNIÈRE (Charles de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1781, 500.		800
La première, étant alors premier lieutenant au régiment de la reine, cavalerie; tant en considération de son peu de fortune que de ses services, et de ceux de feu son père, major de Saint-Malo. La seconde, pour ses services et pour sa retraite du cinquième régiment de cheveau-légers.		
LA BROISE (Jacques), 54. <i>G.</i> 1770.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Monsieur, infanterie; pour retraite.		
LABROUSSE (Pierre de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 150; 2 ^o 1788, 800.		950
La première, en considération de ses services d'ancien brigadier des gardes du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LA BROUSSE (Demoiselle Anne Dupiahardy, dame de), 44. <i>M. du R.</i> 1782.		800
Sans retenue; en qualité de musicienne du concert de la reine.		
LA BROUSSE (Jean de), 51. <i>G.</i> 1779.		600
Pour appointements conservés, en qualité de capitaine attaché au corps de cavalerie, jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
LA BUSSIÈRE (Louis de), 85. <i>G.</i> 1759.		780
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie.		
LA BUSSIÈRE (Demoiselle Marie Thouvenin de), 41. <i>M.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1785, 800		1,000
La première, en considération des services du sieur Midon de Midelstatt, son premier mari, lieutenant de la légion de Soubise. La seconde, en considération des services de son second mari, commis du secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre.		
LA BUSSIÈRE (Jean), 69. <i>G.</i> 1775.		600
En considération de ses services et pour sa retraite d'ancien maréchal des logis de la gendarmerie.		
LA CAILLE (Nicolas), 76. <i>M. du R.</i> 1774.		900
Pour ses services en qualité de garçon du serdeau de monseigneur le Dauphin, jusqu'à son avènement au trône.		
LA CATTE (Jacques de), 61. <i>G.</i> 1785		700
Sans retenue; en considération de ses services d'ancien lieutenant en troisième au régiment de Toul, artillerie; pour sa retraite.		
LA CAZE (François de), 75. <i>G.</i> 1768 (mort).		1,000
Major de la citadelle de Strasbourg; tant en considération de ses services et blessures, que pour le dédommager de la perte d'une partie des émoluments attachés à sa place.		
LA CHAISE DE NADELAIN, 72. <i>G.</i> 1767.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Guyenne.		
LA CHAPELLE DE LA ROCHE-ENNOR, 71. <i>G.</i> 1772.		800
En qualité de capitaine au régiment de Bourbon, cavalerie; pour retraite.		
LA CHAPELLE DE LA ROCHE-ENNOR, 99. <i>F.</i> 1778.		1,000
Sans retenue; ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de La Rochelle; pour ses anciens services et retraite.		

A reporter. 2,257,032 livres.

	<i>Report.</i>	2,257,032 livres.
LA CHAPELLE (Jean-Baptiste), 78. <i>G.</i> 1783.		600
Sans retenue; ancien chef de la division des canonniers gardes-côtes de Vannes, pour services et retraite.		
LA CHARPENTERIE, sieur Dufrenay (François de), 58. <i>G.</i> 1777.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Bresse.		
LA CHASSELLE (Louis), 68. <i>G.</i> 1763.		720
En qualité de capitaine-lieutenant réformé du régiment suisse de Phyffer; pour retraite.		
LA CHASTRE (Henri de), 58. <i>G.</i> 1789.		900
Sans retenue; ancien capitaine du régiment des chasseurs de Guyenne; pour services et retraite.		
LA CHASTRE (Louis), 35. <i>G.</i> 1771.		1,000
Capitaine au régiment de dragons de Monsieur; tant en considération des services de ses ancêtres que de ceux de son père, lieutenant-général des armées du roi.		
LA CHAUSSÉE, chevalier de Boisville (Charles de), 86. <i>G.</i> 1756.		708
Ancien capitaine au régiment de cavalerie de Crussol, pour services et retraite; ladite pension y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
LA CHÈZE (Demoiselle Anne Brandebourg de Léoville, veuve du sieur), 65. <i>G.</i> 1758.		600
Sans retenue, en considération des services de son mari, lieutenant-colonel, ingénieur en chef, à Metz.		
LA CHOUÉ (Joseph de), 62. <i>G.</i> 1786.		600
Sans retenue; ancien capitaine commandant de chasseurs à cheval dans le régiment des Alpes; pour services et retraite.		
LA CONDAMINE (Gaspard de), 57. <i>G.</i> 1779.		800
Pour sa retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Guyenne.		
LA CONTRIE-PERDRIX (Charles de), 66. <i>G.</i> 1753, 1765, 1770.		991
Y compris 41 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien sous-brigadier des mousquetaires.		
LA CORBIÈRE (Antoine), 46. <i>G.</i> 1787.		830
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Saintonge; pour ses services et retraite.		
LA COSTÉ (Jacques de), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 108; 2 ^o 1788, 800.		908
La première, pour intérêts d'arrérages d'une pension de 600 livres, supprimée, et qui lui avait été donnée en qualité d'ancien premier capitaine commandant dans le régiment de cavalerie de la Marche. La seconde, pour services et retraite.		
LA COUR (Louis de), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 150; 2 ^o 1787, 480.		630
La première, en considération de ses services en qualité de chevalier de la garde ordinaire du roi. La seconde, lors de la suppression de la compagnie.		
LA COURT (Charles, abbé de), 51. <i>F.</i> 1776.		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller-clerc au conseil supérieur de Châlons.		
LACQMANT (Pierre), 62. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue, en qualité de maître-palefrenier en la grande écurie du roi; pour retraite.		
LA CROIX (Antoine), 54. <i>G.</i> 1788.		750
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment de Noailles, dragons.		
LA CROIX, sieur de Lusson (Jean de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1785, 800.		854
La première, pour intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment de Flandres, ci-devant Rougé, et qui lui a été supprimée. La seconde, pour services et retraite.		

A reporter. 2,270,493 livres.

	<i>Report.</i>	2,270,493 livres.
LA CROIX (Lonis, comte de), 55. <i>M.</i> 1784		800
Sans retenue, en qualité de capitaine de vaisseau; en considération de ses services distingués à l'Amérique.		
LA CROIX (Pierre de), 55. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; en qualité de garçon de la table des aumôniers du roi; pour subsistance et retraite.		
LA CROIX (Jacques), 62. <i>F.</i> 1776.		600
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur de Châlons.		
LA CROIX (Joseph), 67. <i>G.</i> 1776		800
Ancien maréchal des logis dans la gendarmerie; pour services et retraite.		
LA CROSSE, sieur Ducau (François de), 77. <i>G.</i> 1760.		8
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien commandant de bataillon du régiment d'Auvergne; pour services et retraite.		
LA DOUCE (Edme de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1745, 118; 2 ^o 1787, 833.		951
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, commis de la guerre au bureau des fortifications. La seconde, pour services et retraite.		
LA FAGE (Joseph de), 54. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Hainaut, infanterie.		
LA FAIRE (Silvain), 34. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; tant en considération de ses services et pour sa retraite du régiment royal Roussillon que jusqu'à ce qu'il ait des appointements en qualité de capitaine dans le régiment de Berry.		
LA FAIRE (Pierre), 54. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment royal infanterie; pour retraite.		
LA FARE (Charlotte de), 10. <i>G.</i> 1787.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, mestre de camp commandant le régiment d'infanterie de Piémont.		
LA FARE (Henri de), 12. <i>G.</i> 1787.		1,000
Même considération que ci-dessus.		
LA FARE LOPÈS (Demoiselle Angélique-Scholastique, marquise de), 68. <i>M.</i> 1785		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien officier des galères, et de ceux de son père, lieutenant général des armées du roi.		
LA FARGE (Marc de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 600; 2 ^o 1772, 300.		900
La première, en considération de ses services en qualité de major du régiment provincial de Bourges. La seconde, pour sa retraite.		
LA FAYE (François de), 63. <i>G.</i> 1774		1,000
En qualité de lieutenant avec rang de capitaine au régiment de cavalerie de Berry; pour retraite.		
LAFFON (Guillaume), 63. <i>M. du R.</i> 1782.		1,000
En qualité de concierge garde-magasin du grand théâtre de Versailles; pour retraite.		
LA FILONNIÈRE (Demoiselle Marie Deu, veuve du sieur), 47. <i>M. du R.</i> 1771 et 1773.		1,000
En considération des services de son mari, maître d'hôtel du roi.		
LA FISSE (Demoiselle Marie Doré), 37. <i>F.</i> 1781		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, chef dans les bureaux de la finance.		
LA FITE DE PELLEPORT (Louis de), 32. <i>M. du R.</i> 1773		600
En considération des services de sa famille.		
LA FITE (Jean), 67. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Brie, et pour retraite.		

A reporter. 2,286,924 livres.

<i>A reporter</i>		2,286,924 livres.
LA FOLLYE DESPÉRIÈRES (Charles de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1781, 150; 2 ^o 1788, 800.		950
La première, en considération des services du feu sieur Dumontoir, son parent, brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
LAFON (Jean), 41. <i>M.</i> 1786		840
En qualité de lieutenant de frégate, retiré.		
LA FONS DE SAINT-ALGIS, 65. <i>G.</i> 1 ^o 1737, 177; 2 ^o 1763, 600.		777
La première, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine lieutenant du régiment de Condé. La seconde, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment d'Orléans, cavalerie.		
LA FONS DE LA PLESNOYE, 73. <i>G.</i> 1750.		708
Ancien capitaine au régiment de Condé, cavalerie; en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant-colonel audit régiment.		
LA FONTAINE (Marie de), 42. <i>M. du R.</i> 1787		930
En qualité de valet de pied du roi en la petite écurie; pour retraite.		
LA FONTAINE (Jean de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 248; 2 ^o 1775, 365		613
La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de cheveu-léger réformé. La seconde, pour appointements jusqu'à son remplacement.		
Il a l'assurance d'une pension de 100 livres accordée à sa mère, dont il ne jouira qu'après son décès.		
LA FONTAINE (François de), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1779, 730		930
La première, sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien valet de pied en la petite écurie du roi. La seconde, même motif que dessus.		
LA FORCADE (Clément), 53. <i>G.</i> 1787.		733
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'Artois, dragons.		
LA FOREST (Françoise Durand, veuve du sieur de), 68. <i>G.</i> 1759		620
En considération des services de feu son mari, aide-major des mousquetaires du roi, avec rang de mestre de camp, cavalerie.		
LA FOREST (Joseph), 27. <i>M.</i> 1774.		600
Fils du premier lit d'un ancien major commandant des troupes nationales de Cayenne; en considération des services de feu son père, pour pourvoir à sa subsistance et aux frais de son éducation.		
LA FOREST (Demoiselle Marie Douville), 55. <i>M. du R.</i> 1787.		600
Sans retenue; en qualité de fille de garde-robe de monseigneur le Dauphin; pour retraite.		
LA FOSSE (Demoiselle Louise le Pecqueur de Fontenelle, veuve du sieur de), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 235; 2 ^o 1788, 400		636
La première, en considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi. La seconde, en considération des services de son mari, valet de garde-robe ordinaire du roi, dont le décès a fait vaquer une pension de 1,000 livres.		
LA FOSSE (Philippe-Etienne), 51. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; maréchal expert du corps réformé de la gendarmerie; en considération de ses services et pour lui tenir lieu du traitement de réforme.		
LA FRAMBOISIÈRE (Jacques-Antoine de), 53. <i>G.</i> 1787		800
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Penthèvre; pour services et retraite.		
LA GACE DE BLATON, 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 55; 2 ^o 1782, 600		655
La première, pour lui tenir lieu d'intérêts d'arrérages d'une pension de 900 livres, en qualité de capitaine réformé du régiment de Lyonnais. La seconde, en considération de la valeur avec laquelle il s'est comporté à bord de la batterie flottante commandée par le prince de Nassau-Siéghen, au siège de Gibraltar.		

A reporter 2,297,926 livres.

	<i>Report.</i>	2,297,926 livres.
LA GADÉE (Louis de), 43. <i>G.</i> 1789.		650
Sans retenue ; ancien chef d'escadron au régiment des chasseurs du Languedoc ; pour services et retraite.		
LA GARDE, sieur de Sagne (René de), 58. <i>G.</i> 1777.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Bourbonnais ; pour retraite.		
LA GARIÈRE (Pierre de), 69. <i>G.</i> 1765.		636
Ancien capitaine en premier dans la brigade de Beausire, artillerie ; pour services et retraite.		
LAGAU (Demoiselle Charlotte Laverrary, veuve du sieur), 68. <i>M.</i> 1766.		1,000
En considération des services de feu son mari, commissaire de la marine à Hambourg.		
LA GAUSIE (Demoiselle Marguerite de Courent, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1789.		800
Sans retenue ; en considération des services de son mari, sous-lieutenant des gardes du corps du roi.		
LA GEARD, chevalier de Cherval (Antoine-Martin), 39. <i>G.</i> 1778.		600
En qualité de capitaine attaché au régiment de Champagne, jusqu'à son remplacement.		
LA GENIÈRE (Demoiselle Marthe Dumas), 52. <i>F.</i> 1788		600
En considération des services de feu son mari, inspecteur des manufactures à Castres.		
LA GLAINE D'AUZON (Demoiselle Nicole), 27. <i>F.</i> 1 ^o 1783, 300 ; 2 ^o 1785, 300.		600
La première, en considération des anciens services de son père, ci-devant major commandant l'artillerie au Sénégal. La seconde, en considération des services rendus par son père à la compagnie des Indes, pendant plus de 40 ans.		
LA GOUBLAYE DE BELLENOS (Jean-Baptiste de), 73. <i>G.</i> 1769.		1,00
En qualité de capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
LA GOUTTE DUVIVIER (Sébastien de), 47. <i>G.</i> 1787.		666
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Rouergue, infanterie, et pour sa retraite.		
LA GRANCHE, sieur des Thuilleries (Jacques-Emmanuel de), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 150 ; 2 ^o 1787, 200 ; 3 ^o <i>id.</i> , 580.		930
La première, en considération de ses services de cheveu-léger du roi, réformé. La seconde, même considération. La troisième, mêmes motifs.		
LA GRANCHE DE NOUE (Louis de), 17. <i>G.</i> 1781		900
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, lieutenant des gardes du corps du roi.		
LA GRANDVILLE (Demoiselle Marie de la Mock, veuve du sieur de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 200 ; 2 ^o 1779, 400.		600
La première, sans aucune retenue, pour sa subsistance ; en considération des services de feu son mari, capitaine de chasseurs au régiment d'infanterie de la reine. La seconde, en considération des services du sieur du Blaizel, son beau-frère, maréchal de camp aux armées du roi.		
LA GRANGE (Laurent), 81. <i>G.</i> 1761.		780
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi ; pour services et retraite.		
LA GRÉZILLE, sieur du Roché (Honoré de), 73. <i>G.</i> 1767		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi ; pour services et retraite.		
LA GRILLIÈRE (Pierre de), 52. <i>M.</i> 1784.		1,000
Sans retenue ; ci-devant aide-major au fort royal de la Martinique ; pour ses services.		
LA GUEHAY (Pierre de), 57. <i>G.</i> 1787.		800
Sans retenue ; ancien capitaine commandant, avec rang de major au régiment de Normandie, infanterie ; pour services et retraite.		

A reporter. 2,311,488 livres.

	<i>Report.</i>	2,311,488 livres.
LA GUÉPIERRE (Jacques), 83. <i>M. du R.</i> 1783.		600
Sans retenue; entrepreneur de maçonnerie pour le château de Versailles; pour subsistance.		
LA HAYE DE BERNES, 52. <i>M.</i> 1 ^o 1776, 500; 2 ^o 1777, 200.		700
La première, en considération de ses anciens services en qualité de capitaine réformé du régiment de l'île de Bourbon. La seconde, à titre de supplément.		
LA HAYE (Charles-François de), 67. <i>M. du R.</i> 1762		900
Sans retenue; vétéran de la musique du roi; pour retraite, en considération de ses services.		
LA HOGUE (Demoiselle Marie Toutain, veuve du sieur de), 71. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans retenue; en considération des services de son mari, receveur de la capitation.		
LAIDET (Jean de), 78. <i>G.</i> 1766.		600
Ci-devant lieutenant-colonel du régiment de l'île-de-France; pour ses services et sa retraite.		
LAIGLE (Jean), 65. <i>M. du R.</i> 1785.		800
Sans retenue; en qualité de valet de garde-robe de Madame Victoire de France; pour retraite.		
LAIRE (Demoiselle Claudine Legrain, veuve du sieur), 78. <i>F.</i> 1774		800
En considération des anciens services de feu son mari, ci-devant directeur de l'orangerie du feu roi de Pologne.		
LAISTRE (Charles de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1776, 500		60
La première, en considération de ses services en qualité de porte-étendard réformé des gardes du roi. La seconde, pour appointements de réforme, jusqu'à son remplacement.		
LAIZER DE BRION, sieur de Siougeat (Louis), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1722, 221; 2 ^o 1761, 600.		821
La première, y compris 33 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, commandant un bataillon du régiment de Lyonnais.		
La seconde, pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Condé, cavalerie.		
LA JOLLAIS (Jacques), 76. <i>G.</i> 1751.		800
Commandant pour le service du roi à Weissembourg; pour ses services.		
LA LANDE (Demoiselle Marie Gouault, veuve du sieur de), 78. <i>M. du R.</i> 1762.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, jardinier du Boulingrin, à Saint-Germain-en-Laye.		
LA LANDE, sieur du Demaine (Michel-Philippe de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1774, 600		700
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du roi, avec brevet de sous-brigadier. La seconde, pour sa retraite.		
LA LANDE (Pierre), 74. <i>G.</i> 1746.		826
Ancien lieutenant au régiment du colonel général de la cavalerie; tant en considération de la perte qu'il a faite d'une jambe à la bataille de Fontenoy que pour sa retraite.		
LA LANDE LA VAUX DE SAINT-ÉTIENNE (Michel), 46. <i>G.</i> 1769.		600
En qualité de capitaine de cavalerie; pour ses services.		
LA LAURENCIE (François de), 54. <i>M.</i> 1778.		800
Capitaine de vaisseau; en considération de ses services et de la part qu'il a eue à la prise de l'île de la Dominique.		
LA LAURENCIE (Charles), 44. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 500; 2 ^o 1773, 400.		900
La première, en considération de ses services en qualité d'aide-major au régiment du roi, infanterie, avec rang de major. La seconde, en considération des services de feu son père, lieutenant des maréchaux de France en Angoumois.		

A reporter. 2,323,535 livres,

	Report.	2,323,535 livres.
LALLART (Albert), 51. <i>G.</i> 1779.		600
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Flandre; en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Poitou.		
LALLEAU (Pierre), 76. <i>G.</i> 1777.		900
En qualité de premier lieutenant au régiment d'Aunis, avec rang de capitaine.		
LALLEMAND DE BRANVILLE (Richard-Philippe), 69. <i>F.</i> 1766.		1,000
Procureur du roi honoraire au bureau des Finances de Rouen; pour ses services distingués dans ladite charge.		
LALLIÉ DE LATOUR (Louis-Victor), 60. <i>F.</i> 1783.		600
Sans retenue; ci-devant inspecteur des ponts et chaussées de la généralité de Bordeaux; en considération de ses bons et anciens services.		
LALLIÉ (Demoiselle Sophie Pinon Duclos, veuve du sieur), 25. <i>F.</i> 1 ^o 1785, 500; 2 ^o 1786, 300		800
En considération des services de feu son mari, contrôleur des vingtièmes de la généralité de Champagne. La seconde, même motifs.		
LALLIER (Demoiselle Thérèse Proffit, veuve du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1787.		900
Tant en considération des services de feu son mari, faisandier du roi, à la Muette, que pour avoir été chargée du soin de la faisanderie, après le décès de son mari.		
LALO (Jacques), 56. <i>F.</i> 1776.		600
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'ancien secrétaire de l'intendance de Bordeaux.		
LA LOÈRE (Gilles), 49. <i>G.</i> 1787.		750
Sans retenue; en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Durfort, dragons; pour services et retraite.		
LA LOMBARDIÈRE (Pierre), 54. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine au régiment de la couronne, actuellement capitaine au régiment provincial d'Auxerre, artillerie.		
LA MAMYE DE CLAIRAC (Demoiselle Marie Maës, veuve du sieur de), 76. <i>G.</i> 1752.		708
En considération des services de son mari, brigadier d'infanterie, et commandant pour le roi au fort français de Bergues.		
LA MARCHE (Louis de), 75. <i>F.</i> 1774.		800
Sans retenue; contrôleur retiré des vingtièmes de la généralité de Montauban; en considération de ses services.		
LA MARLE (Jean-Nicolas de), 42. <i>G.</i> 1783.		1,000
Capitaine attaché au quatrième régiment de chasseurs à cheval; en considération de la manière avec laquelle il a servi, tant dans le corps des volontaires étrangers, que dans celui des volontaires de Lauzun, jusqu'à ce qu'il ait obtenu des appointements supérieurs.		
LA MARTELIÈRE (Louis), 48. <i>G.</i> 1786.		700
Sans retenue; ancien capitaine de canonniers au régiment de La Fère, du corps royal de l'artillerie; pour services et retraite.		
LA MARTELIÈRE (Demoiselle Louise de la Chastre, épouse du sieur comte de), 32. <i>G.</i> 1771		1,000
En considération des services de son père, lieutenant-général des armées du roi.		
LA MARTELLIÈRE, sieur d'Orfeuill (Charles-Jacques-Louis de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1775, 510.		710
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé.		
La seconde, pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
LA MARTELLIÈRE (Louis-François de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1774, 100; 3 ^o 1775, 660.		980
La première, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier réformé des mousquetaires. La seconde, même considération. La troisième, pour sa réforme.		

A reporter. 2,336,163 livres.

	Report.	2,336,163 livres.
LA MARTELLIÈRE, sieur de Chançay (Charles-Jacques de), 64. G. 1 ^o 1763, 336; 2 ^o 1775, 660.		996
La première, y compris 36 livres d'arrérages, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier réformé des mousquetaires du roi. La seconde, pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
LA MARTHONIE (Joseph-Léon de), 62. M. 1777		1,000
Capitaine de vaisseau, directeur de l'artillerie au port de Toulon; pour ses services, et en attendant qu'il puisse être placé plus utilement.		
LAMBERT (Simon-Jacques-Marie), 48. G. 1789		600
Sans retenue; ancien commissaire des guerres et du corps de l'artillerie; pour service et retraite.		
LAMBERT (Jean-François), 68. M. du R. 1 ^o 1768, 700, 2 ^o 1789, 200. (1).		900
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien cocher du roi en la petite écurie du roi. La seconde, en considération de l'ancienneté et l'exactitude de ses services.		
LAMBERT (Demoiselle Anne Muller, veuve du sieur de), 60. G. 1772.		1,000
En considération des services de feu son mari, maréchal de camp des armées du roi, directeur des fortifications de l'Alsace.		
LAMBERT-DULONDE (Antoine-Alexandre), 62. G. 1783		630
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment des grenadiers royaux de la Normandie; pour services et retraite.		
LAMBERT, sieur de Villemarre (Charles), 52. G. 1783.		700
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'Orléans, infanterie; pour services et retraite.		
LAMBERT DE CROUILLY (Louis), 65. F. 1780.		600
Sans retenue; ci-devant contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Auch, pour récompense de ses services.		
LAMBERT (Auguste), 66. F. 1778.		1,000
Sans retenue; ancien contrôleur des vingtièmes dans la généralité de Limoges; pour ses services.		
LAMBERT DE BALHYER (Jacques), 53. G. 1 ^o 1783, 300; 2 ^o 1787, 700		1,000
La première, en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue à bord du vaisseau <i>Hector</i> , où il commandait un détachement du régiment d'infanterie de Brie. La seconde, en considération de l'ancienneté de ses services en qualité d'ancien capitaine dudit régiment, et pour sa retraite.		
LAMBERT (Jean), 68. M. du R. 1 ^o 1777, 400; 2 ^o 1787, 730		1,130
La première, tant en considération de ses services ordinaires, en qualité de valet de pied du roi en la petite écurie, que de celui qu'il a rempli près le roi et les princes ses frères, avant leurs mariages. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
LAMBERTERIE (Louis de), 58. G. 1781		600
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal infanterie; pour retraite.		
LAMBRIQUET (Jacques), 48. M. du R. 1 ^o 1774, 700; 2 ^o 1774, 410.		1,110
La première, en considération de ses services, en qualité de garçon de la chambre de Monsieur. La seconde, sur la cassette de Monsieur.		
LAMENUE (Jacques-Claude de), 62. G. 1 ^o 1753, 236; 2 ^o 177, 900.		1,136
La première, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier des mousquetaires du roi. La seconde, pour service et retraite.		
LA MORELIE, sieur de Puiredon (Jean de), 59. G. 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1775, 365.		665
La première, pour ses services en qualité de cheval-léger de la garde du roi. La seconde, pour appointements jusqu'à son remplacement.		
	A reporter.	2,349,230 livres.

(1) Par brevet du 9 juillet 1789 a obtenu 400 livres de plus en qualité de garçon de bureau de la petite écurie!

	Report.	2,319,230 livres.
LA MORRE (Étienne de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 496; 2 ^o 1768, 400.		896
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Enghien. La seconde, même motif.		
LA MORTE (Charles de), 55. <i>G.</i> 1789.		800
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Lorraine; pour services et retraite.		
LA MOTHE (Joseph de), 75. <i>G.</i> 1768.		800
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Touraine; pour retraite.		
LA MOTTE (Demoiselle Hélène de Sayve, du sieur de), 69. <i>M du R.</i> 1 ^o 1774, 864; 2 ^o 1778, 288.		1,152
La première, accordée sur la cassette de Monsieur. La seconde, sur celle de monseigneur le comte d'Artois.		
LA MOTTE-BARACÉ (Alexandre de), 53. <i>M.</i> 1776.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré; pour ses services.		
LA MOTTE, sieur du Portal (Henri-François de), 80. <i>G.</i> 1765.		1,024
Ancien maréchal des logis dans la gendarmerie; tant pour ses services que pour sa retraite.		
LA MOTTE (Rémi de), 80. <i>G.</i> 1761.		780
Ancien commandant de bataillon au régiment de La Fère; pour services et retraite.		
LA MOTTE, sieur de Launay (Nicolas-Charles de), 55. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de La Fère; pour retraite.		
LA MOTTE D'AUBIGNÉ (Jean-Benjamin de), 63. <i>G.</i> 1771.		800
Ancien capitaine en premier au régiment de Besançon, artillerie; pour services et retraite.		
LA MOUCHE (Antoine-Pierre de), <i>M. du R.</i> 1782.		600
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de lieutenant de robe longue de la capitainerie royale de Corbeil.		
LAMOUREUX (Antoine-Marie-Gabriel), 75. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; ancien chirurgien-major du régiment suisse de Vigier; pour services et retraite.		
LAMPINET, sieur de Sainte-Marie de Navenne (Louis-Alexis-François de), 45. <i>G.</i> 1780.		600
Sans retenue; en qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie, tant en considération de ses services que de ceux du sieur comte de Saint-Germain, son parent, ministre et secrétaire d'Etat, lieutenant-général des armées du roi.		
LAMPINET (Jean-Baptiste-Xavier de), 62. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment, infanterie, actuellement capitaine au bataillon de garnison de Vivarais.		
LAMY DE CHATEL (Marie-Charlotte de), 35. <i>G.</i> 1769.		600
En considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie et inspecteur général de l'artillerie.		
LANCY (Charles-Joseph de), 55. <i>G.</i> 1772.		600
En qualité de capitaine au régiment de Champagne; pour retraite.		
LANDAIS, sieur Dupé (Julien-Jean de), 49. <i>G.</i> 1781.		600
Sans retenue; ancien capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de royal-vaissaux; pour services et retraite.		
LANDEMONT (Charles-François Pantein de), 62. <i>M.</i> 1765.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré; pour ses services.		
LANDER (Louis), 68. <i>M. du R.</i> 1787.		638
En qualité de garçon de garde-meuble de la grande écurie du roi; pour retraite.		

A reporter. 2,362,920 livres.

	<i>Report.</i>	2,362,920 livres.
LANDI (Pierre), 59. <i>M. du R.</i> 1782.		1,007
En qualité de sommier de chapelle de Madame Sophie de France; pour retraite.		
LANDIVISIAU (Demoiselle Goustart de la Marche, veuve du sieur de), 56. <i>G.</i> 1770.		800
En considération des services de feu son mari, maréchal de camp des armées du roi.		
LANDO (Blaise), 37. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite; en la qualité de l'un des valets de pied du roi.		
LANDWING (Jean-Georges de), 58. <i>G.</i> 1787.		900
Sans retenue; ancien capitaine au régiment suisse de Sonneberg; pour services et retraite.		
LANGELÉ (Louis-Jacques), 89. <i>F.</i> 1755		1,180
Président au grand conseil; pour ses services de conseiller.		
On observe qu'indépendamment de cette somme, le sieur Langelé est employé pour celle de 5,000 livres dans l'état des pensions accordées par le roi aux magistrats et officiers de son grand conseil, pour en jouir tant qu'il y exercera.		
LANGLADE (Jean), 52. <i>F.</i> 1777.		1,000
Sans retenue; ancien directeur des vingtièmes de la généralité de Caen; pour retraite, et en considération de ses services.		
LANGLADE (Antoine de), 80. <i>G.</i> 1758		1,092
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Bourgogne; pour services et retraite.		
LANGLADE, sieur de Charenton (Charles de), 66. <i>G.</i> 1771.		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Bourgogne, avec rang de major.		
LANGLE, sieur de la Ronce (Esprit-Matthieu de), 65. <i>G.</i> : 1 ^o 1755, 236; 2 ^o 1770, 600.		836
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine, retiré, du régiment de Penthièvre, infanterie. La seconde, pour sa retraite.		
LANGLE (Claude, chevalier de), 60. <i>G.</i> 1777.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Penthièvre, infanterie; pour retraite.		
LANGLINEY, sieur de Saulcey (Jean-Jacques-Hippolyte de), 49. <i>G.</i> 1787.		666
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Dauphiné; pour services et retraite.		
LANGLOIS (Joseph), 57. <i>G.</i> 1786.		600
Sans retenue; ancien quartier-maître, avec rang de capitaine au régiment suisse de Sonneberg; pour services et retraite.		
LANGLOIS, sieur de Plemont (Jean-Bonaventure de), 63. <i>G.</i> 1777.		800
Ancien capitaine au corps royal de l'artillerie; pour services et retraite.		
LANGON (Jean-Baptiste de), 54. <i>G.</i> 1783.		700
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite d'ancien capitaine commandant au régiment royal Auvergne.		
LANGOURLA (Demoiselle Catherine-Étiennette Joulain, veuve du sieur de), 43. <i>M. du R.</i> 1775.		600
Sans retenue; pour sa subsistance.		
Cette pension lui avait été assurée sur celle de 1,200 livres dont jouissait son mari.		
LANGOURLA DUBOIS MARQUER (Jacques de), 56. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de conseiller du parlement de Bretagne.		
ANNEAU (François-Firmin de), 47. <i>M. du R.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; en qualité de garçon du serdeau de Mesdames de France; pour subsistance et retraite.		

A reporter. 2,377,701 livres.

	Report.	2,377,701 livres.
LA NOGARÈDE DE LA GARDE (Louis de), 70. <i>G.</i> 1778.		900
En qualité de capitaine réformé du régiment de Polleresky, hussards.		
LA NOGARÈDE, sieur de Colbert (Gabriel de), 66. <i>G.</i> 1781.		600
Sans retenue; tant en considération de ses services de capitaine d'une compagnie d'invalides, détachés à Colmar, en haute Provence, que de ceux de feu son frère, capitaine réformé du régiment de Hussards de Polleresky.		
LANOS (Jean-Baptiste), 48. <i>F.</i> 1789.		630
A titre de retraite, en qualité de ci-devant commis du contrôle général des finances; laquelle pension lui a été accordée en remplacement de portion d'un secours annuel dont il avait joui, depuis 1784, sur les fonds de la loterie royale de France.		
LANOUE DE VAIR (Marie-Claude de), 63. <i>G.</i> 1770.		690
En considération des services de sa famille, et de la perte qu'elle a faite de ses deux frères, tués à la guerre.		
LANOUE, sieur de Vair (Charles-Joseph, comte de), 43. <i>G.</i> 1774.		600
Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme, en qualité de capitaine attaché au corps de cavalerie, jusqu'à son remplacement.		
LANTRON, sieur de Saint-Hubert (Henri de), 73. <i>G.</i> 1761.		650
En qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Saintonge; pour services et retraite.		
LA PASSE (Pierre-Louis de), 66. <i>G.</i> 1777.		600
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité de quartier-maître-trésorier du régiment de Gâtinais.		
LAPEYRE (Joseph), 63. <i>G.</i> 1783.		800
Sans retenue; ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Cambrai; en considération de plus de quarante années de services et pour retraite.		
LA PEYRÈRE (D ^{ne} Marie-Joséphé Gourdan, épouse du sieur comte de), 60. <i>M. du R.</i> 1773		600
En considération des services du feu sieur de Lansmartre, son oncle, commandant de la vénerie du roi.		
LA PIERRE DE LA GUYOLLE (Maurice), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 300; 2 ^o 1789, 800		1,100
Ancien capitaine commandant au régiment de Hainaut, infanterie. La première, tant en considération des services de feu son père, ancien capitaine commandant au susdit régiment, que des siens, et de la bonne conduite qu'il a tenue à la tête du détachement du même régiment, à bord du vaisseau le <i>Diadème</i> . La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
LA PIERRE (Henriette de), 36. <i>F.</i> 1773		1,000
En considération des services de feu son père, premier commis des eaux et forêts.		
LA PIERRE, sieur de Sillac (Jean-Jacques), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 362; 2 ^o 1774, 600		962
La première, en considération de ses services, en qualité de sous-brigadier retiré de la première compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LA PIVARDIÈRE, sieur de Richelieu (Claude-Amable de), 75. <i>G.</i> 1760.		756
En qualité de ci-devant capitaine au régiment de Cambrésis.		
LAPLACE (Pierre-Simon), 41. <i>M. du R.</i> 1776.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de professeur de mathématiques, à l'école royale militaire.		
LAPLANCHE (Gabriel), 43. <i>M. du R.</i> 1788		800
Sans retenue; pour retraite, en qualité de premier garçon du commun de la maison de la reine.		
LA PLASSE (François de), 44. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1788, 800		1,000
La première, en considération des services de feu sieur de Montardon de l'Épée, son oncle, garde du corps du roi. La seconde, en considération de ses services, et pour sa réforme de brigadier des gardes du corps du roi.		

A reporter 2,389,959 livres

	<i>Report.</i>	2,389,959 livres.
LA POMMERAYE DE KRAMBAR (Augustin-René-Auge de), 56. <i>M.</i> 1 ^o 1775, 500; 2 ^o 1778, 500.		1,000
La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré. La seconde, mêmes motifs.		
LA PORTE (Louis-Hugues de), 73. <i>G.</i> 1758		708
Ancien commandant les quatre compagnies à pied du régiment de dragons de la reine; tant en considération de ses services et de ses blessures que pour sa retraite.		
LA POYADE DUTIZAC (Jean de), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 200; 2 ^o 1787, 690		890
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme réformé de la garde du roi. La seconde, pour sa réforme.		
LA PRADE DE LA TOUR (Jean), 72. <i>G.</i> 1766.		800
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment royal Roussillon et pour retraite.		
LA PRADE, sieur Desgourges (Jean-Baptiste), 59. <i>G.</i> 1776		600
En qualité de lieutenant de la légion de Lorraine, avec rang de capitaine et pour retraite.		
LA RAMADE, sieur de Friac (Antoine), 55. <i>G.</i> 1788.		750
Sans retenue; ancien capitaine en second au régiment d'infanterie de Condé; pour services et retraite.		
LA RAMADE, sieur de Friac (Pierre), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 130; 2 ^o 1774, 100; 3 ^o 1787, 540		770
La première, y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services de cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, <i>idem</i> . La troisième, <i>idem</i> .		
LA RAMADE, sieur de Friac (Jean), 59. <i>G.</i> 1776.		800
Ancien capitaine au corps-royal artillerie; pour services et retraite.		
LA RAMADE, sieur de Friac de la Poujade (François de), 54. <i>G.</i> 1787		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Condé, et pour retraite.		
LARCHER (Henri), 63. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Sans retenue; en qualité de l'un des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.		
LARCHER, sieur d'Aubancourt (Jean-Baptiste), 73. <i>G.</i> 1760		1,040
Lieutenant-colonel au corps royal du génie, ingénieur en chef de la Bastille, et directeur des plans en reliefs du roi; pour ses services.		
LARGENTIÈRE (André de), 49. <i>G.</i> 1787		800
Sans retenue; en considération de ses services d'ancien premier capitaine-commandant du régiment de Lorraine, infanterie; pour retraite.		
LA RIBARDIÈRE DE MONESTIER (Louis de), 39. <i>F.</i> 1783		800
Sans retenue; ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Alençon; pour services et retraite.		
LA RIGAUDIE (François de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1747, 354; 2 ^o 1771, 800.		1,154
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services d'ancien capitaine de canoniers au régiment de Strasbourg du corps de l'artillerie, que de ceux de feu son père, ci-devant capitaine au régiment d'Étampes, aujourd'hui Chartres. La seconde, pour services et retraite.		
LA RIVE (François de), 54. <i>G.</i> 1788		600
Sans retenue; en considération de ses services d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Lyonnais; pour services et retraite.		
LA RIVIÈRE, sieur de Fontenelle, 62. <i>G.</i> 1785		900
Sans retenue; en considération de ses services d'ancien maréchal des logis dans la gendarmerie, et pour sa retraite.		
LA RIVOIRE DE LA TOURETTE (Marie), 32. <i>F.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération des services de sa famille.		

A reporter. 2,403,771 livres.

	<i>Report.</i>	2,403,771 livres
LA RIVOIRE DE LA TOURETTE (Antoinette), 31. <i>F.</i> 1786		600
Même considération.		
LARMINAT (François de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 300 ; 2 ^o 1767, 400		700
La première, en qualité de lieutenant au régiment de recrues de Metz. La seconde, en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues en Canada.		
LA ROCHE-AIMON (Philibert de), 78. <i>G.</i> 1755		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Vienne; pour services et retraite.		
LA ROCHE (Pierre de), 64. <i>G.</i> 1759.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine réformé au régiment de cavalerie de Noé; pour services et retraite.		
LA ROCHE (Étienne de), 67. <i>G.</i> 1772.		1,000
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment de l'Île-de-France, avec rang de major; pour retraite.		
LA ROCHE, sieur de Breuilly (Pierre de), 52. <i>G.</i> 1779.		600
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de l'Île-le-France; en qualité de ci-devant capitaine au régiment d'infanterie d'Aquitaine.		
LA ROCHE (Jean-Baptiste de), 32. <i>F.</i> 1781.		600
Sans retenue; en qualité de ci-devant commis des finances, à titre de retraite, en considération de ses services, que sa mauvaise santé ne lui permet plus de continuer.		
LA ROCHE CHABRIÈRE (Demoiselle Leboucq de Carondelet), 36. <i>G.</i> 1785		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, et lieutenant de roi, en survivance, de la ville de Maubeuge.		
LA ROCHEFOUCAULD PUY-ROUSSEAU (Louis), 40. <i>M.</i> 1785.		800
Sans retenue; en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Rochefort; pour services et retraite.		
LA ROCHE-VERNAY (Demoiselle Marie Marin), 57. <i>G.</i> 1762		744
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, lieutenant des troupes du détachement de la marine, en Canada.		
LA ROCQUE, sieur de Serquigny (Pierre de), 47. <i>G.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; aide-major au régiment des gardes françaises; pour ses services.		
LA ROLIÈRE (Scipion), 48. <i>G.</i> 1784.		750
Sans retenue; ancien major du régiment de Bourgogne, infanterie; pour services et retraite.		
LA ROUE (Jacques de), 73. <i>G.</i> 1762		1,000
En qualité de commandant de bataillon au régiment Dauphin; pour ses services.		
LA ROUSSIE, sieur de la Pouyade (Charles de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 336 ; 2 ^o 1775, 390		726
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services de cheveu-léger de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
LA ROUVERAYE (Charles, Chevalier de), 40. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 400 ; 2 ^o 1775, 510.		910
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, pour sa réforme, jusqu'à son remplacement.		
LARRETEGNY VIGNOLLES (Charles de), 33. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine attaché au troisième régiment de chasseurs à cheval, aujourd'hui chasseurs des Vosges, jusqu'à son remplacement.		
LARSONNEUR (Charles), 61. <i>F.</i> 1 ^o 1780, 600 ; 2 ^o 1781, 300		900
Coiffeur de la reine.		
La première, sans retenue, à titre de remplacement de celle dont il jouissait sur les fermes. La seconde, pour supplément à celle ci-dessus.		

A reporter 2,416,917 livres

	<i>Report.</i>	2,416,917 livres.
LART, sieur de Campagnol (Pierre), 55. <i>G.</i> 1 ^o . 1759, 260; 2 ^o . 1783, 700.		960
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services du feu sieur de la Vaissière, son oncle, ci-devant capitaine au régiment de la marine. La seconde, pour services et retraite.		
LARTIGUE, sieur de Mérenvielle (Pierre), 56. <i>G.</i> 1782.		1,000
Sans retenue; ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Beaujolais; pour services et retraite.		
LARTIGUE DARNÉ (Pierre de), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1747, 472; 2 ^o 1780, 300.		772
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Vexin, tant en considération de ses services et blessures, que pour sa retraite. La seconde, en qualité de capitaine de grenadiers du régiment d'Aquitaine.		
LA RUE (Jean de), 50. <i>G.</i> 1787.		666
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de la marine; pour services et retraite.		
LA RUE, sieur du Fraisse (Antoine), 55. <i>G.</i> 1 ^o . 1765, 212; 2 ^o . 1784, 600.		812
La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LA RUE DU CAN (René de), 70. <i>M. du R.</i> 1768.		1,000
En considération de ses services en qualité d'écuyer du roi, et pour retraite.		
LA SABLIERE (François de), 68. <i>G.</i> 1754.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine retiré du régiment de Vaubecourt, et pour ses services,		
LA SAGNE DE SAINT-GEORGE (Antoine), 69. <i>G.</i> 1 ^o . 1767, 200; 2 ^o . 1773, 600.		800
La première, en considération de ses services d'ancien sous-brigadier des gardes du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LA SAIGNE DE SAINT-GEORGES (Jean-Louis), 51. <i>G.</i> 1 ^o . 1774, 100; 2 ^o . 1788, 800.		900
La première, en considération de ses services d'ancien brigadier des gardes du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LA SALLE, sieur de Louisendhal (Jean-Baptiste), 63. <i>G.</i> 1767.		1,000
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Alsace et pour sa retraite.		
LA SAULX (Hubert de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1781, 800.		900
La première, en considération de ses services d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LASCASES, sieur de Beauvoir (Louis de), 76. <i>G.</i> 1759.		780
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de ci-devant commandant du régiment d'Auvergne; pour services, blessures et retraite.		
LASCOWBE (Jean de), 64. <i>G.</i> 1786.		750
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de cuirassiers du roi.		
LASCOUS (Pierre de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 100; 2 ^o 1787, 800.		900
La première, en considération de ses services d'ancien brigadier des gardes du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LA SERRE (François de), 60. <i>G.</i> 1777.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment d'Anjou, infanterie; pour retraite.		
LASSALLE (Demoiselle Marie Rich, veuve du sieur de), 46. <i>M.</i> 1779.		1,000
En considération des anciens services de son mari, colonel d'infanterie, ci-devant lieutenant de roi au cap Saint-Domingue.		
LASSUDERIE DE CAMPANÈS (Joseph de), 72. <i>G.</i> 1767.		1,000
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Bourbonnais, avec rang de major.		

A reporter. 2,430,965 livres.

	<i>Report.</i>	2,430,965 livre
LASSUS DE MONTRAU (Jean de), 67. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de premier lieutenant au régiment de la Sarre.		
LASSUS (Louis), 63. <i>G.</i> 1767.		600
En considération de ses services, en qualité de ci-devant capitaine des grenadiers postiches de la milice d'Auch, jusqu'à son remplacement.		
LA SUDERIE, sieur Duchambon (Jean de), 70. <i>G.</i> 1769.		500
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Bourgogne; pour retraite.		
LA SUDERIE, sieur de la Faye (Barthélemi de), 72. <i>G.</i> 1759.		992
Y compris 192 liv. d'intérêts d'arrérages, en la même qualité que ci-dessus.		
LATINOIS (Pierre), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 300; 2 ^o 1781, 300; 3 ^o 1783, 300.		900
La première, pour subsistance. La deuxième, en considération de ses services de grand valet de pied du roi, dans l'exercice desquels il a eu une cuisse cassée, à la voiture du roi. La troisième, sans retenue, pour retraite.		
LATINOIS (Jean), 53. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1785, 300; 2 ^o 1788, 300.		600
La première, sans retenue, à titre de subsistance, aux charges des douze plus anciens grands valets de pied du roi. La seconde, pour retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
LA TOUR-DU-PIN, marquis de la Charce et de Gouvenet (Antoine de), 66. <i>G.</i> 1776.		600
En qualité de lieutenant-général des armées du roi, commandant en chef au duché de Bourgogne, et gouverneur de la ville de Nyons, en Dauphiné; supprimé.		
LA TOUR (Marie de), 65. <i>F.</i> 1778.		1.000
Sans retenue; en considération de la suppression d'un intérêt qu'elle avait dans la ferme des poudres et salpêtres.		
LA TOUR, sieur de la Boulie (Henri), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 90; 2 ^o 1766, 598.		688
La première, pour intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment Dauphin, dragons. La seconde, y compris 98 liv. d'arrérages, pour ses services et ceux de feu son père, lieutenant de roi, à Calais.		
LA TOUR-CRESSIA (Antoine de), 44. <i>G.</i> 1783.		600
Sans retenue; ancien capitaine commandant, avec rang de lieutenant-colonel, dans le régiment royal Normandie, cavalerie; pour services et retraite.		
LA TOUR-DU-PIN GOUVERNET DE VERFEUIL (Joseph), 62. <i>G.</i> 1770.		800
En qualité de capitaine au régiment d'Eu, infanterie; pour retraite.		
LA TOUR-DU-PIN, marquis de Joyanes-Montauban (Armand de), 39. <i>G.</i> 1776.		600
En qualité de gouverneur de Montélimart, supprimé.		
LA TRÉMOILLE ET DE THOUARS (Jean, duc de), 52. <i>G.</i> 1776.		810
En qualité de gouverneur du Pont-Rémi.		
LA TRONCHÈRE (Louis de), 67. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de premier intendant au régiment de Condé, infanterie; pour retraite.		
LATTIER DE BAYANNE (Armand de), 56. <i>M.</i> 1 ^o 1769, 500; 2 ^o <i>idem</i> , 500.		1.000
La première, en considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau. La seconde, mêmes motifs.		
LATTIER (Joseph de), 80. <i>G.</i> 1771.		600
En qualité de capitaine au régiment royal Italien; pour retraite.		
LATTRE, sieur de Luvrigny (Abel-Marthe-Félix de), 70. <i>G.</i> 1762.		744
Ancien major du régiment de Lyonnais; pour service et retraite.		
LATTY (Claude), 70. <i>M.</i> 1779.		800
Avocat en parlement, en considération de ses services, tant dans le bureau des colonies, que dans le port de Bordeaux, où il était ci-devant garde-magasin des colonies.		

A reporter. 2,443,999 livre

	<i>Report.</i>	2,443,939 livres.
LAUBESPINE (Charles, comte de), 70. <i>G.</i> 1757.		1,000
En qualité de mestre de camp, ci-devant réformé, à la suite du régiment de Mestre de camp Général, cavalerie, actuellement brigadier de cavalerie.		
LAUBESPINE (Louis, marquis de), 42. <i>F.</i> 1786.		600
Sans retenue; à titre de bienveillance.		
LAUBESPINE (Adélaïde de Choiseuil-Beaupré, marquise de), 42. <i>Af. Ét.</i> 1760		750
En considération des services de feu son père, capitaine des vaisseaux du roi.		
LAUDON (Jean), 66. <i>M.</i> 1779.		800
Chancelier du consulat de Tunis; en considération de ses services.		
LAUDREAU (Pierre), 58. <i>M.</i> 1772.		600
Ci-devant sous-commissaire de la marine à la Martinique; pour ses anciens services.		
LAUGEOIS DE SAINT-QUENTIN (Jean), 70. <i>G.</i> 1757.		1,000
En qualité de mestre de camp de cavalerie, ci-devant réformé, à la suite du régiment royal Cravattes.		
LAUGIER DE BEAUCOUSSE (Marie), 62. <i>M.</i> 1 ^o 1765, 318; 2 ^o 1785, 500.		818
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrages, en considération des services de son frère, mort lieutenant de vaisseau. La seconde, en considération des services de feu son frère, ancien chef d'escadre des armées navales.		
LAUGIER DE BEAURECUEIL (Hélène), 22. <i>F.</i> 1768		1,000
En considération des services de feu sieur Orry de Fulvy, intendant des finances, son aïeul.		
LAUMONIER, 67. <i>F.</i> 1783.		1,000
Sans retenue; en considération de 35 années de services dans la charge d'avocat au parlement, ancien commissaire au Châtelet de Paris.		
LAUMOY (Joseph de), 39. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue; capitaine au corps royal du génie, et colonel au service des États-Unis de l'Amérique; en considération de la distinction avec laquelle il a servi, en Amérique, sous les ordres des généraux Washington et La Fayette.		
LAUNAY (Clément de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1781, 300; 2 ^o 1785, 700		1,000
La première, en qualité d'ancien capitaine-commandant au régiment de Touraine, tant en considération de son zèle pour le service, que de la bonne conduite qu'il a tenue au siège d'Yorck-Town, en Virginie. La seconde, pour services et retraite.		
LAUNAY (Denis), 56. <i>G.</i> 1770.		600
En qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment du colonel général, jusqu'à son remplacement.		
LAUNAY (Charles), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 400; 2 ^o 1779, <i>idem</i>		800
La première, en considération de ses services, en qualité d'ancien gendarme de la garde ordinaire du roi, à présent capitaine attaché au régiment de Limousin. La seconde, en qualité de capitaine attaché au régiment irlandais de Walsh.		
LAUNOY DE BINOT (Antoine, chevalier de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 500; 2 ^o <i>idem</i> , 300.		800
La première, en qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie, pour l'aider à se soutenir au service. La seconde, en considération des services du feu sieur de Fontgibaud, son oncle, ci-devant lieutenant-colonel du régiment d'Aunis.		
LAUR DE LA LAUZADE, chevalier de Lort, (Paul de), 85. <i>G.</i> 1763.		800
En qualité de capitaine aide-major au régiment de Berri, cavalerie.		
LAURENCIN DE CHANZÉ (Hugues de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 295; 2 ^o 1782, 900		1,195
La première, y compris 45 livres d'intérêts d'arrages, en considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie; ancien lieutenant-colonel du régiment de Bouillé. La seconde, pour ses services d'ancien capitaine commandant au régiment de Vexin et pour sa retraite.		
LAURENCIN DE BEAUFORT (Jean de), 70. <i>G.</i> 1758.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrages; en considération de ses services de capitaine retiré du régiment de la Vieufville.		
	<i>A reporter.</i>	2,458,070 livres.

	<i>Report.</i>	2,458,070 livres
LAURENCIN DE BEAUFORT (Philippe de), 34. <i>G.</i> 1778.		600
En qualité de capitaine réformé du régiment royal Roussillon, cavalerie, jusqu'à son remplacement.		
LAURENCIN, sieur de Chanzé (Jean de), 56. <i>G.</i> 1755		743
Ancien capitaine au régiment de Vexin, infanterie; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, brigadier et ci-devant lieutenant-colonel dudit régiment.		
LAURENS (Grégoire de), 67. <i>G.</i> 1769.		600
En qualité de capitaine au régiment de Soissonnais; pour retraite.		
LAURENT (Jacques), 49. <i>M. du R.</i> 1782		607
Clerc de chapelle de Madame Sophie de France; pour retraite.		
LAURENT (Louis), 36. <i>F.</i> 1787		800
Sans retenue; ci-devant commis de la Trésorerie générale des revenus casuels, supprimée; pour services et retraite.		
LAUTIER DE CHABANON (Dominique), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 300; 2 ^o 1784, 700.		1,000
La première, en qualité d'ancien capitaine au bataillon de milice de Strasbourg. La seconde, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine de grenadiers du régiment provincial d'artillerie de Strasbourg; pour retraite.		
LAUTREC (Guillaume de), 70. <i>G.</i> 1770.		600
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Bourbon, infanterie; pour retraite.		
LAUVERGNAC DE LA BLATIERE (Joseph), 47. <i>G.</i> 1784		600
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment de cavalerie d'Orléans; pour services et retraite.		
LAUVERGNE DE LABESCAU (Etienne de), 59. <i>G.</i> 1768		800
En qualité de ci-devant premier capitaine ou régiment du commissaire général, jusqu'à ce qu'il soit nommé lieutenant-colonel.		
LAUZANNE (Pierre), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 177; 2 ^o 1780, 800		977
La première, y compris 27 livres d'arrérages, en considération de ses services d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LAVAL (Demoiselle Marie Blanquet, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1764.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, maître à voltiger des pages du roi.		
LAVAL (Jacques), 61. <i>G.</i> 1769		800
En qualité de capitaine au régiment royal Deux-Ponts; pour retraite.		
LA VALLAZ (Pierre), 48. <i>G.</i> 1779.		600
Sans retenue; pour le dédommager de la perte qu'il a faite de la compagnie dont feu son père était titulaire dans le régiment suisse de Courten, et à laquelle il n'a pu être nommé, parce qu'il ne servait point.		
LA VALLERY (Jean de), 60. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Sans retenue; pour subsistance, en qualité de garçon du serdeau de Mesdames de France; pour retraite.		
LA VALLERY (Louis), 25. <i>M. du R.</i> 1771.		800
En considération des services de sa mère, nourrice de Madame Elisabeth de France.		
LA VARDE (Pierre de), 64. <i>G.</i> 1782		700
Sans retenue; ancien capitaine au régiment provincial de Paris; pour services et retraite.		
LAVAU DE SAINTE-FORTUNADE (Raymond de), 37. <i>G.</i> 1776		900
En qualité de capitaine réformé du régiment de Lorraine, jusqu'à son remplacement.		
LAVECHEF DU PARC (Louis), 30. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; commis du département de la guerre, réformé du bureau des maréchaussées; pour ses services.		

A reporter. 2,470,997 livres

	<i>Report.</i>	2,470,997 livres.
LAVERDY (André de), 49. G. 1766.		600
En qualité de capitaine de cavalerie, actuellement colonel d'un régiment de cavalerie de troupes bouchonaises.		
LAVERGUE (Benoit de), 50. G. 1782.		600
Major du régiment d'infanterie d'Aquitaine. Sans retenue; tant en considération de ses services que pour le dédommager des pertes qu'il a essuyées, ayant été fait deux fois prisonnier par les Anglais.		
LA VILLELOAYS DU NESSÉ (Julien de), 63. F. 1775		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au Parlement de Bretagne.		
LAYRE (François de), 74. G. 1764.		600
En qualité de capitaine lieutenant au régiment Dauphin, cavalerie, pour retraite.		
LAYROLLE (Pierre), 51. G. 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1788, 1000.		1,054
Ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Barrois. La première, pour intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment de Conti, infanterie, supprimé. La seconde, en considération de ses services.		
LE BAILLIF, sieur de Porsuladent (Jean), 67. G. 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1775, 665 (mort).		865
La première, en considération de ses services de porte-étendard réformé de la compagnie des cheveu-légers de la garde du roi. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
LE BAILLIF (Demoiselle Grouet de la Grassinai), 72. F. 1763.		1,000
En considération des services de feu son frère, chef d'escadre des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LE BAILLY, sieur de Baillenville (Alexandre), 61. G. 1783.		600
Sans retenue; ancien brigadier dans la gendarmerie, pour services et retraite.		
LE BARBEY DE FONTENAILLES (Pierre), 57. G. 1789.		600
Ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment de Chartres, dragons, tant pour ses services et blessures que pour sa retraite.		
LE BARBIER (Henri), 60. F. 1786.		1,000
Sans retenue; ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Moulins.		
LE BAS (Demoiselle Marie Labranche), 70. G. 1747.		800
En considération des services de feu son père, garde-magasin des menus plaisirs, à Versailles.		
LE BAS DE GIRANGY (Louis), 41. G. 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1775, 240; 3 ^o 1781, 400.		840
La première, en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Conti, cavalerie. La seconde, pour sa réforme. La troisième, en qualité de capitaine attaché au régiment de Conti, dragons.		
LE BAS, sieur d'Aigremont (Laurent), 39. G. 1779.		600
Lieutenant-colonel du régiment de Lanan, dragons, pour ses services.		
LE BASCLE D'ARGENTEUIL, 75. G. 1752.		708
Ancien capitaine au régiment du roi, cavalerie, pour services et retraite.		
LE BASCLE, marquis d'Argenteuil (Jean-Louis-Nicolas), 64. G. 1752.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Roussillon, cavalerie, pour services et retraite.		
LE BEAU (Antoine), 38. F. 1786.		1,000
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de dix-sept années de service en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'administration de la loterie royale de France.		
LE BEAU (Demoiselle Thérèse Gretet, veuve du sieur), 53. M. 1777.		600
En considération des services de feu son mari, premier médecin de la marine, à Brest.		
LE BEAUX (Philippe), 50. G. 1788.		800
Sans retenue; commis du département de la guerre, réformé du bureau des hôpitaux, pour ses services.		

A reporter. 2,484,972 livres.

	<i>Report.</i>	2,484,972 livres.
LE BÈGUE (Antoine), 49. <i>G.</i> 1779.		600
Actuellement capitaine du régiment d'Aunis, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Savoie-Carignan.		
LE BÈGUE D'ANDREVILLE (Philippe), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 450; 2 ^o 1779, 600.		750
La première, en qualité de lieutenant réformé du régiment de Lyonnais. La seconde, pour retraite, en qualité de capitaine du régiment de Bourbonnais.		
LE BEL, sieur du Plot (Claude), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1787, 614.		814
La première, en considération de ses services de cheveu-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour services et réforme.		
LE BENS AIS, sieur de Viesval (Georges), 71. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de lieutenant-colonel attaché au corps de la cavalerie; en considération du zèle avec lequel il s'est conduit en Pologne, relativement aux intérêts de la France.		
LE BERTON (Jean-Charles), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1776, 200; 2 ^o 1784, 930.		1,130
La première, en considération de ses services près monseigneur le comte d'Artois, avant le mariage de ce prince. La seconde, en qualité d'ancien valet de pied du roi, pour retraite.		
LE BLANC (Jacques), 49. <i>F.</i> 1786.		900
Sans retenue; en considération de vingt-huit années de services, tant dans diverses régies royales qu'en qualité de ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		
LE BLANC (Charles-Claude), 50. <i>F.</i> 1783.		687
Sans retenue; en qualité de l'un des caissiers de la Caisse des arrérages; en considération de ses services pendant vingt-quatre années.		
LE BLANC DE LAVEAUNE (Hilarion), 48. <i>M.</i> 1776.		600
Lieutenant de vaisseau, retiré; pour ses services.		
LE BLANC (Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1774.		1,000
En considération de ses services comme huissier du bureau dans la maison de monseigneur le Dauphin, jusqu'à son avènement au trône.		
LE BLANC (Augustin), 63. <i>G.</i> 1769.		800
En qualité de capitaine au régiment de Bourbon, infanterie; pour retraite.		
LE BLEF (Claude), 57. <i>F.</i> 1788.		800
Sans retenue; ci-devant commis de M. de Trudaine, intendant des finances et depuis dans les bureaux de M. Abeille, inspecteur général des manufactures, et secrétaire du comité de commerce; en considération de ses services que l'affaiblissement de sa vue l'a forcé de discontinuer.		
LE BLOND (Demoiselle Madeleine Bouillerot), 79. <i>M. du R.</i> 1751.		600
En considération des services de feu son mari, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins.		
LE BLOND, sieur du Plouy (Marie-Paul-Charles), 45. <i>G.</i> 1776.		900
En qualité de capitaine aide-major réformé du régiment de Bourgogne, jusqu'à son remplacement.		
LE BLOND (Rémi), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 100; 2 ^o 1787, 557.		657
La première, en considération de ses services de palefrenier du roi. La seconde, sans retenue; pour retraite.		
LE BON (Demoiselle Suzanne Maurer, veuve du sieur), 39. <i>M.</i> 1787.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine d'une des compagnies de canonniers-bombardiers détachées à Saint-Domingue.		
LE BORGNE DE BOISRIOU, 42. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne.		
LE BORGNE (Paul), 72. <i>M.</i> 1 ^o 1762, 600; 2 ^o 1761, 260.		860
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine des troupes du Canada. La seconde, en considération de ses anciens services au Canada.		

A reporter. 2,498,270 livres.

	<i>Report</i>	2,498,270 livres.
LE BOSSEC (Pierre), 59. <i>G.</i> 1782.		720
Sans retenue; premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment de Lyonnais, infanterie; pour service et retraite.		
LE BOUTEILLER (Demoiselle Thérèse Dubois-Béranger, veuve du sieur). 37. <i>G.</i> 1787.		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, capitaine au régiment royal-Vaisseaux.		
LE BRETON-DUPLESSIS (Hector), 67. <i>G.</i> 1762		800
En qualité de commandant de bataillon au régiment de Piémont, infanterie.		
LE BRUN (Pierre), 57. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue; ci-devant capitaine en second au régiment de Vexin; pour services et retraite.		
LE BRUN (Charles), 69. <i>G.</i> 1784		900
Sans retenue; ancien premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment du roi, cavalerie; pour services et retraite.		
LE BRUN (Demoiselle Renée de Senant, veuve du sieur). 52. <i>M.</i> 1768		1,000
En considération des services de feu son mari, commissaire général de la marine.		
LE BYHAN DE TRÉOURET DE PENNELÉ (Eusèbe), 40. <i>M.</i> 1784.		600
Sans retenue; lieutenant de vaisseau, retiré; pour ses services.		
LE CARLIER, sieur de Vélud (Louis), 53. <i>G.</i> 1 ^o . 1769, 100; 2 ^o . 1784, 800.		900
La première, en considération de ses services d'ancien brigadier dans la compagnie écossaise des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LE CARLIER, sieur de Vélud (Jean), 54. <i>G.</i> 1 ^o . 1769, 100; 2 ^o . 1777, 600		700
La première, même considération que dessus. La seconde, <i>idem</i> .		
LE CARLIER DE NEUFCHATEL (Anne-Claude), 74. <i>G.</i> 1748		708
Ancien capitaine au régiment de Berry, cavalerie; pour services et retraite.		
LE CARON DE CANETTEMONT, 49. <i>G.</i> 1 ^o . 1766, 54; 2 ^o . 1786, 666.		720
La première, pour intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé au régiment d'infanterie de Chartres. La seconde, pour services et retraite.		
LE CARUYER, sieur de Linsecq (Edme), 58. <i>G.</i> 1777.		800
Ancien capitaine au régiment de La Fère, artillerie; pour services et retraite.		
LE CAUX DE LA TOMBELLE (Henri), 48. <i>F.</i> 1786.		600
Sans retenue; ci-devant commis à la caisse des amortissements; pour services et retraite.		
LE CHANGEUR (Marie), <i>M. du R.</i> 1766		600
En qualité d'empeseuse de linge de feu monseigneur le Dauphin.		
LE CHARTREUX (François), 47. <i>G.</i> 1789.		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Provence.		
LE CHEVALIER, sieur de Longueville (Richard), 53. <i>G.</i> 1783.		600
Ancien capitaine commandant au régiment des grenadiers royaux de la Normandie; pour services et retraite; sans retenue.		
LE CLER (François), 58. <i>G.</i> 1789		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de Conty, dragons.		
LE CLER (Roger). 57. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 120; 2 ^o 1783, 800.		920
La première, en considération de ses services d'ancien brigadier des gardes du roi. La seconde, pour ses services et retraite.		
LE CLERC (Noël), 79. <i>M. du R.</i> 1785		600
Sans retenue; par remplacement d'une pension de pareille somme qu'il a obtenue, à titre de retraite, en qualité de brigadier de maréchaussée de l'Île-de-France.		
	<i>A reporter</i>	2,512,138 livres.

	<i>Report.</i>	2,512,138 livres.
LE CLERC, sieur de Peimeau (Gabriel), 62. <i>G.</i> 1783		600
Sans retenue; ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux de la Guyenne; pour services et retraite.		
LE CLERC (Pierre), 70. <i>F.</i> 1782.		1,000
Sans retenue; ci-devant liquidateur à la caisse des amortissements.		
LE CLERC DE CHAMPMARTIN DE TORIGNY, 55. <i>G.</i> 1783.		600
Sans retenue; en considération de ses services d'ancien capitaine commandant de chasseurs au régiment d'Enghien; pour retraite.		
LE CLERC DE MONTLINOT, sieur de la Nègerie (Pierre), 55. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment d'Austrasie; pour retraite.		
LE CLERC (Antoine), 73. <i>G.</i> 1779.		900
En qualité de premier lieutenant au régiment de Champagne; pour retraite.		
LE CLERC DE LESSEVILLE, sieur d'Aulnay (Eustache), 56. <i>G.</i> 1779.		900
Ancien capitaine de canoniers du régiment du corps royal de l'artillerie; pour services et retraite.		
LE CLERC (François), 48. <i>M.</i> 1780		700
Capitaine réformé de dragons des volontaires étrangers de la marine; pour ses services.		
LE CLERC (Edme), 78. <i>M. du R.</i> 1769.		600
Ancien concierge des menus plaisirs, à Compiègne; pour ses services		
LE CLERCQ (Louis), 53. <i>F.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; ci-devant commis aux revenus casuels; pour services et retraite.		
LE CLERT CHAMPMARTIN DE BEAUVOISIN (Demoiselle Marie Montanier), 68. <i>F.</i> 1780.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, inspecteur général de la petite poste de Paris.		
LE CLOUSTIER (Demoiselle Marie Bichot), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 472; 2 ^o 1757, 400		872
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrages, en considération des services de son mari, directeur en chef pour le génie, au Havre. La seconde, sans aucune retenue, et mêmes motifs.		
LE COMTE (Joseph), 64. <i>M. du R.</i> 1787		730
Sans retenue; en qualité de garçon des pages du roi		
LE COMTE (Gabriel), 49. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; en qualité de maître palefrenier en la petite écurie du roi; pour sa retraite.		
LE COMTE DE NONANST, sieur de Piercour (Jean-François), 92. <i>G.</i> 1736.		944
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment du roi, infanterie.		
LE COMTE DUBUS (Philippe), 73. <i>G.</i> 1778.		600
Ancien capitaine au régiment de Bourbonnais, à présent prévôt de la ville de Lille; pour ses services.		
LE COMTE DURIVault (Jean-Baptiste), 51. <i>G.</i> 1777.		600
En qualité de capitaine attaché au régiment de Foix, jusqu'à son remplacement.		
LE COMTE (Demoiselle Marie des Enfants), 63. <i>G.</i> 1775.		1,000
En considération des pertes considérables que son père a faites dans les entreprises dont il a été chargé pour le service du roi.		
LE CONTE (René), 54. <i>M. du R.</i> 1779.		730
Sans retenue, en considération de ses services en qualité de premier garçon hôteur, en la cuisine bouche du roi.		
LE CONTE D'IMOUVILLE (Paul), 57. <i>G.</i> 1784.		666
Sans retenue, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment du Maine; pour retraite.		

A reporter. 2,526,780 livres.

	<i>Report.</i>	2,526,780 livres.
LE CONTE, sieur de Mardeville (Augustin), 60. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine aide-major réformé du régiment de grenadiers royaux de l'Artois.		
LE COQ (Charles), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 142; 2 ^o 1768, 680.		822
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LE CORNU, sieur de Balivière (Nicolas-Pierre), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 224; 2 ^o 1770, 500.		724
La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine de grenadiers au régiment du roi, avec rang de colonel. La seconde, sans retenue, et en même considération.		
LE COURT DE SAINT-AIGNES (François), 65. <i>F.</i> 1775.		800
Sans retenue; président de la cour des aides de Clermont-Ferrand.		
LE COURT (Pierre), 62. <i>G.</i> 1766.		800
En qualité de capitaine au régiment du colonel général, cavalerie, pour retraite.		
LE COURT DE BOLSCOURT (Jacques-Joseph), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1763, 300.		600
La première, en considération de ses services. La seconde, en qualité de lieutenant réformé, ci-devant à la suite du régiment du colonel-général de la cavalerie.		
LE COURT, sieur de Mécourt (Edme), 80. <i>G.</i> 1749.		800
En qualité de lieutenant-colonel réformé du régiment de Fleury, infanterie.		
LE COUSTELIER DU BUISSON (Gaspard), 64. <i>M. du R.</i> 1773.		1,000
Ecuyer du roi, en considération de ses services et pour sa retraite.		
LE CROSNIER DE LANGLE (Henri), 62. <i>M.</i> 1776.		600
Ci-devant capitaine d'une des compagnies de canonniers-bombardiers aux îles du Vent, pour ses services.		
L'ÉCUYER (René), 55. <i>G.</i> 1782.		1,000
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment de Piémont; pour services et retraite.		
LE DEMÉ DUBOURG (Marie), 43. <i>M. du R.</i> 1771.		600
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Louise de France, pour subsistance.		
LE DENAYS DE QUÉMADEUC (Louis-Marie), 41. <i>G.</i> 1789.		800
En considération de ses services et en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal-Vaisseaux.		
LE DOULET-DÉSYVELOT (Edmond), 64. <i>G.</i> 1749.		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien chef d'escadron au régiment de chasseurs à cheval de la Picardie.		
LE DOUX (Claude), 52. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant brigadier dans la gendarmerie, et pour retraite.		
LE DREUX (Louis), 68. <i>M. du R.</i> 1739.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de contrôleur des bâtiments du roi, à Meudon et Compiègne.		
LE DUC DE SAINT-CLON (François), 47. <i>G.</i> 1787.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de lieutenant-colonel surnuméraire dans le régiment des carabiniers de Monsieur.		
LE DUCHAT, chevalier de Flin (Cyr), 60. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine attaché au régiment hussards de Berchiny, pour sa retraite.		
LE FAUCONNIER DE BERNAVILLE (René), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1773, 100; 3 ^o 1775, 660.		960
La première, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier réformé des mousquetaires du roi. La deuxième, même considération. La troisième, pour sa réforme, jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 2,540,486 livres.

	<i>Report.</i>	2,540,486 livres.
LE FÉBURE DE LA BASSE-BOULOGNE (François), 50. <i>G.</i> 1788.		1,067
Sans retenue; en considération de ses services pendant 37 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de maréchal des logis du corps de la gendarmerie.		
LE FEBVRE DUPLESSIS (Jean), 48. <i>G.</i> 1789.		600
Sans retenue, ancien capitaine commandant au régiment de Boulonnais, infanterie; pour services et retraite.		
LEFEBVRE (Antoine), 37. <i>M. du R.</i> 1787.		47
Sans retenue, en qualité de portefaix de la chambre de Madame Sophie de France, pour retraite.		
LE FEBVRE (Pierre), 55. <i>M. du R.</i> 1782.		730
Sans retenue; en qualité de cocher du roi; pour services et retraite.		
LE FEBVRE (Jacques), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1762, 300; 2 ^o 1782, 800.		1,100
La première, en considération de ses services en qualité de commis aux menus plaisirs du roi. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
LE FEBVRE (Demoiselle Maignan de Champromain), 40. <i>F.</i> 1772.		800
En considération des services de feu son mari, ingénieur des ponts et chaussées.		
LE FEBVRE (Louis), 71. <i>G.</i> 1758.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine au régiment du mestre de camp général de la cavalerie; pour services et retraite.		
LE FEBVRE, sieur d'Holvez (Pierre), 44. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie, jusqu'à son remplacement.		
LE FEBVRE DU BOULAY (François), 50. <i>G.</i> 1789		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Vintimille.		
LE FER DE LA LANDE (Jean), 50. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1786, 500.		650
La première, sans retenue, pour récompense de ses services en qualité de premier enseigne de vaisseau, au service de la compagnie des Indes. La seconde, en considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
LE FÉRON (Louis-Nicolas), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 336; 2 ^o 1767, 600		936
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier des mousquetaires du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LE FÉRON (Louis-Joseph), 32. <i>G.</i> 1785		600
Sans retenue; sous-lieutenant des gardes du corps de monseigneur comte d'Artois; en considération des services de son père, ancien lieutenant des gardes du corps de monseigneur comte d'Artois, rang de mestre de camp cavalerie.		
LE FÉRON, sieur de Ville (Louis), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1775, 100; 3 ^o 1775, 660.		960
La première, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier réformé de la deuxième compagnie des mousquetaires de la garde du roi. La deuxième, même considération. La troisième, pour sa réforme.		
LE FEURE GRAINTHEVILLE (Jacques, baron de), 45. <i>G.</i> 1774.		1,000
Exempt des gardes du corps de Monsieur, avec commission de lieutenant-colonel de cavalerie; en considération des services du sieur de Fontenay, son oncle, lieutenant général, chef d'un département général de l'artillerie		
LE FEUBRE DE SANCY (Demoiselle Félicité Douésy, épouse du sieur), 37. <i>F.</i> 1784.		666
Pour récompense des services de la feue dame de Montgival, sa mère, première femme de chambre de Madame Adélaïde de France, tante du roi; ladite pension faisant le tiers de celle de 2,000 livres, conservée aux trois enfants de ladite dame de Montgival.		
LE FÈVRE (Maurice), 66. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine commandant de grenadiers au régiment royal-Roussillon; pour retraite.		

A reporter. 2,553,350 livres.

	<i>Report.</i>	2,553,350 livres.
LE FÈVRE (Lonis), 46. <i>G.</i> 1778		800
En considération de ses services en qualité d'écuyer des cheveu-légers de la garde du roi.		
LE FORESTIER DE FIDEVILLE, 57. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 180; 2 ^o 1777, 1000		1,180
La première, en qualité de lieutenant de roi à Cherbourg. La seconde, en qualité de capitaine commandant au régiment royal-Vaisseaux.		
LE FORT (Jean), 51. <i>M. du R.</i> 1781		600
Sans retenue; en qualité de garçon de l'échansonnerie du roi; pour subsistance et retraite.		
LE FOULLON DE SAINT-AUBIN (Joseph), 39. <i>M.</i> 1785		800
Lieutenant de vaisseau du département de Brest, retiré; pour services et retraite.		
LE FOURNIER D'YAUVILLE (Engène), 43. <i>M. du R.</i> 1776		1,000
En considération des services de ses père et aïeul, successivement commandants de la vénerie.		
LE FRANÇOIS, sieur de l'Isle (Louis), 57. <i>G.</i> 1782		800
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi, et pour sa retraite.		
LE FRANÇOIS DE LA LANDE (Joseph), 57. <i>M.</i> 1778		1,000
Membre de l'Académie royale des sciences, et professeur d'astronomie au collège royal, à Paris; en considération de ses travaux pour perfectionner la navigation.		
LE FRANÇOIS DE COURTIS (Jacques), 68. <i>G.</i> 1769		600
En qualité de capitaine au régiment de Picardie; pour retraite.		
LE FRÈRE, sieur Dufrettet (Louis-René), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 108; 2 ^o 1782, 800		908
La première, pour intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment royal-Pologne, cavalerie. La seconde, pour ses services et sa retraite.		
LE FRUGLAYS (Paul), 32. <i>M.</i> 1786		600
Sans retenue; lieutenant de vaisseau du département de Brest, retiré; pour ses services.		
LEGAC DE LANSALÛT (Rolland), 55. <i>G.</i> 1785		800
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment de Penthièvre, infanterie; pour ses services et pour retraite.		
LE GAGNEUR (Demoiselle Marie Adhenet), 62. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1763, 500; 2 ^o 1779, 200		700
La première, en considération des services de son mari, tant en qualité de médecin ordinaire de feu madame la Dauphine, qu'en celle de médecin de la charité de Versailles. La seconde, pour lui tenir lieu de pareille somme, dont elle jouissait sur la cassette de feu madame la Dauphine.		
LE GALL (Jules de), 85. <i>G.</i> 1724		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine réformé au régiment Dauphin, dragons; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.		
LE GARDEUR DE REPENTIGNY (Catherine), 32. <i>M.</i> 1777		1,000
En considération des anciens services de feu son père, ci-devant colonel du régiment de Pondichéry.		
LE GARDEUR DE TILLY (Armand), 56. <i>M.</i> 1779		800
Capitaine de vaisseau; en considération de la conduite ferme et prudente qu'il a tenue pendant les événements de sa campagne sur la frégate <i>la Concorde</i> , dont il avait le commandement, et pour récompenser sa bravoure dans les deux combats qu'il a soutenus, et dans l'un desquels il a reçu une blessure.		
LE GENDRE, sieur de Montenol (Charles), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 177; 2 ^o 1771, 800		977
La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de services en qualité de capitaine réformé du corps des grenadiers de France. La seconde pour sa réforme.		
LE GENDRE D'AVIREY (Charles), 68. <i>M.</i> 1762		800
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		

A reporter. 2,567,895 livres.

	<i>Report.</i>	2,567,895 livres.
LE GENDRE (Joseph), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1777, 800		1,000
La première, en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LE GENTIL (Jean-Baptiste), 64. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 532; 2 ^o 1784, 600.		1,132
La première, tant en considération de ses services comme membre de l'Académie de sciences, que pour l'indemniser des voyages qu'il a faits dans l'Inde par ordre du gouvernement, pour observer le passage de Vénus sous le disque du soleil. La seconde, sans retenue, par augmentation.		
LE GER (Antoine), 28. <i>M. du R.</i> 1790		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
LÉGER (Jacques), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1787, 730.		930
La première, en considération de ses services en qualité de valet de pied du roi, en la petite écurie. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
LÉGER DE DRIENCOURT (Charles), 62. <i>G.</i> 1781		600
Sans retenue; ci-devant capitaine au régiment de Picardie; pour services et retraite.		
LEGIER (Demoiselle Anne de Cuges d'Evenos), 84. <i>G.</i> 1765		600
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel d'infanterie, et directeur des fortifications d'une partie des places de la province.		
LEGIER (Charles), 64. <i>G.</i> 1779		800
En qualité de premier lieutenant au régiment du roi, cavalerie, avec rang de capitaine, et pour retraite.		
LEGIER (Pierre-Joseph de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1781, 600; 2 ^o 1785, 400		1,000
La première, tant en considération de ses services en qualité de brigadier d'infanterie, et de chef de brigade au corps royal du génie, que de ceux de feu son père, directeur des fortifications. La seconde, tant en considération de ses services, que de l'activité et du zèle qu'il met à faire exécuter les travaux extraordinaires qui se font dans le port du Havre-de-Grâce, et dont il est chargé en chef.		
L'ÉGLISE, sieur de Gaspard (Joseph), 59. <i>G.</i> 1770		800
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Querci; pour services et retraite.		
LE GOUCHE DE SAINT-ÉTIENNE (Marie-Thérèse), 62. <i>G.</i> 1761		1,040
Y compris 240 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération des services du feu sieur de Sades, son mari, maréchal de camp des armées du roi.		
LE GOUESLIER DE MONTCAREL (Jean-Jacques), 58. <i>F.</i> 1768		800
Commis des affaires étrangères; à titre de gratification, par le décès de demoiselle Morand, son épouse, filleule de Madame Sophie de France, et qui jouissait de 2,400 liv.		
LE GOUT DUPLESIS (Louis), 67. <i>G.</i> 1761.		1,040
Y compris 240 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de brigadier des armées du roi, colonel-lieutenant en second du régiment d'infanterie du roi, et grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
LE GRAND (Joseph), <i>G.</i> 55. 1783.		600
Sans retenue; ancien quartier-maître trésorier du régiment des cuirassiers, pour services et retraite.		
LE GRAND (Guillaume), 56. <i>M. du R.</i> 1783.		1,000
Sans retenue; aumônier de la vénerie du roi; pour subsistance.		
LE GRAND (Nicolas), 65. <i>F.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; ci-devant premier commis de la recette générale des vingtièmes; pour ses services.		
LE GRAND (Léonard), 75. <i>G.</i> 1763		900
En qualité de ci-devant aide-major de Besançon; pour services.		

A reporter. 2,581,737 livres.

		<i>Report.</i>	2,581,737 livres.
LE GRAND, sieur de Boisvilliers (Germain), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1749, 354; 2 ^o 1766, 500. . .	La première, y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services du feu sieur d'Arnault, son oncle, maréchal de camp aux armées du roi. La seconde, pour services et retraite.	854	
LE GRAND DEVAUX (Charles), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 118, 2 ^o 1767, 600.	La première, y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.	718	
LE GRAS (Demoiselle Marie Hanon, veuve du sieur), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 800; 2 ^o 1777 200.	La première, en considération des services de feu son mari, ancien directeur du corps royal de l'artillerie, à Dunkerque. La seconde, mêmes motifs.	1,000	
LE GRIS, sieur d'Olivier (Furcy), 50. <i>G.</i> 1779.	Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Forez; en qualité de capitaine en second au régiment du Perche; pour retraite.	600	
LE GROING (Demoiselle Barbe Doridant, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1771	En considération des services de feu son mari, capitaine, avec rang de colonel, au corps des grenadiers de France.	600	
LE GROS (Joseph), 65. <i>G.</i> 1780.	En qualité de capitaine au troisième régiment d'état-major; pour retraite.	600	
LE GROS (François-Joseph), 60. <i>G.</i> 1785.	Sans retenue; ancien quartier-maître trésorier au régiment du roi, cavalerie, avec commission de capitaine; pour services et retraite.	800	
LE GROS (Jacques), 68. <i>G.</i> 1776.	Ancien sous-aide-major au régiment d'Auxonne, artillerie; pour services et retraite.	800	
LE HARIVEL, sieur Despaillères (Louis) 51. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 120; 2 ^o 1787, 800 . . .	La première, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.	920	
LE HARIVEL DU ROCHER (Demoiselle Anne-Louise Rulhière, veuve du sieur), 30 <i>M. du R.</i> 1789	Sans retenue; en considération des services de feu son mari, sous-lieutenant de la compagnie de la maréchaussée de l'Île-de-France, commandant la brigade de Passy.	1,000	
LE HARIVEL DU ROCHER (Demoiselle Marie-Jeanne Mottet, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1789.	Par remplacement d'une pension de pareille somme qu'elle a obtenue en 1781, en considération des services de feu son mari, sous-lieutenant de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.	1,000	
LE HAYER, chevalier Duperron (Pierre), 54. <i>G.</i> 1787.	Sans retenue; en considération de ses services en qualité de lieutenant-colonel, surnuméraire, dans le régiment des carabiniers de Monsieur.	600	
LE HEC (Étienne-André), 50. <i>M.</i> 1776	En considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant en second d'artillerie, à Pondichéry.	600	
LE HOU (Toussaints), 59. <i>M. du R.</i> 1785.	Sans retenue; en qualité de portefaix du garde-meuble de la couronne; pour retraite.	600	
LE HOUX (Denis), 55. <i>M. du R.</i> 1785.	Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'inspecteur de police de Paris.	600	
LEIGUE (Jean de), 67. <i>G.</i> 1783	Sans retenue; ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment d'Orléans; pour services et retraite.	600	
LE JAVIEL DE FORGES (Louis), 59. <i>M. du R.</i> 1783	Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'écuyer du roi.	1,000	

A reporter. 2,594,629 livres.

	<i>Report.</i>	2,594,629 livres.
LE JEUNE, vicomte de Créqui de la Furjonnière (François), 48. <i>G.</i> 1778		800
En qualité de major attaché au corps de l'infanterie, jusqu'à son remplacement.		
LE JEUNE, comte de Créqui (François-Louis), 58. <i>G.</i> 1762.		1,080
En qualité de capitaine réformé, ci-devant attaché à la suite du régiment royal-Champagne, cavalerie, jusqu'à son remplacement.		
LE JUGE, sieur de Baigneaux (Charles), 49. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment de Piémont; infanterie; pour ses services et sa retraite.		
LE JUNIE (Gabriel), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 200; 2 ^o 1787, 614		814
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme. La seconde, pour sa réforme.		
LE LEU DE LA FONTAINE (Dominique), 36. <i>G.</i> 1788.		650
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de commis du département de la guerre, réformé du bureau des maréchaussées.		
LE LEU (Michel), 59. <i>M. du R.</i> 1769.		600
Sans retenue; argentier de la garde-robe de feu monseigneur le Dauphin; pour ses services.		
LE LIEUPVRE (Noël), 66. <i>F.</i> 1 ^o 1755, 354; 2 ^o 1776, 600.		954
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien trompette des gardes du corps du roi. La seconde, sans retenue, à titre de retraite, et pour récompense de ses services, comme préposé des vingtièmes, au département de Poissy.		
On observe que son épouse a l'assurance de la réversibilité de cette seconde pension.		
LE LIÈVRE DE VILLETTE (Philippe), 34. <i>M. du R.</i> 1788		800
Sans retenue; en qualité de commis au secrétariat du sieur baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'Etat, et pour sa retraite.		
LE LIÈVRE (Nicolas), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 600; 2 ^o 1767, 500.		1,100
La première, en considération de ses services en qualité de danseur des ballets du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LE LIVEC DE TRESURIN (Michel), 49. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment de Barrois; pour services et retraite.		
LE LONG, sieur de Ranlieu, 74. <i>G.</i> 1766		1,000
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment des gardes françaises; pour sa retraite.		
LE LORIER (Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 300; 2 ^o 1788, 700.		1,000
La première, en considération de ses services, et notamment à Lyon, où il a exercé les fonctions de sa charge de valet de garde-robe, près Madame, lors de son arrivée en France. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
LE LORRAIN (Philippe), 69. <i>G.</i> 1763.		720
En qualité de lieutenant réformé du régiment suisse de Diesbach.		
LE LUBOIS (Pierre), 63. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1781, 700.		1,000
La première, sans retenue, pour récompense de ses services en qualité de ci-devant caissier pour la compagnie des Indes, au port de Lorient. La seconde, sans retenue, pour les mêmes considérations.		
LE MAIRE (Demoiselle Marie le Grand, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1768		800
En considération des services de feu son mari, commis du département de la guerre, au bureau de l'artillerie.		
LE MAIRE (Jean-Baptiste-Charles), 66. <i>M. du R.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; en considération de l'utilité et de l'ancienneté de ses services, en qualité de commissaire honoraire au Châtelet de Paris, et d'un mémoire sur l'administration de la police, dressé par ordre du gouvernement, sur la demande de feu l'impératrice reine, à laquelle il a été remis en 1771.		

A reporter. 2,608,147 livres.

	<i>Report</i>	2,608,147 livres.
LE MAIRE (Daniel), 52. <i>G.</i> 1773.		600
Capitaine de grenadiers au régiment suisse d'Erlach ; pour ses services.		
LE MAIRE (Demoiselle Henriette Dutenot), 73. <i>M. du R.</i> 1771.		600
En considération des services de feu son mari, chirurgien de la vénerie du roi.		
LE MAIRE DE LA FONTAINE (Antoine), 81. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 400 ; 2 ^o 1765, 250.		650
La première, en considération de ses services en qualité d'inspecteur des chasses de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye. La seconde, sans retenue, pour lui faciliter les moyens d'entretenir un jardin potager.		
LE MAISTRE DE BEAUMONT (Jean), 36. <i>M.</i> 1783.		600
Capitaine de vaisseau du département de Rochefort ; pour ses services et la bonne conduite qu'il a tenue dans l'Inde, aux combats des 6 juillet et 3 septembre 1782, étant lieutenant de vaisseau.		
LE MAITRE (Gaspard), 75. <i>G.</i> 1762.		800
Ancien brigadier des gardes du corps du roi ; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
LE MAITRE (Louise), 62. <i>M. du R.</i> 1780.		600
Sans retenue ; en considération des services de son frère, ordinaire de la musique du roi, et ancien timbalier des cheveu-légers de la garde ordinaire de Sa Majesté.		
LE MANCEL (Louis), 53. <i>M. du R.</i> 1787.		930
Sans retenue ; en qualité de valet de pied du roi, en la petite écurie de Sa Majesté.		
LE MANNIER (Louis), 70. <i>F.</i> 1779.		600
Sans aucune retenue ; ancien receveur de la régie du droit sur les cartes, à Abbeville ; pour ses services.		
LE MARCHAND DE LOUVAGNY, 64. <i>G.</i> 1 ^o 1751, 454 ; 2 ^o 1775, 465.		919
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité de cheveu-léger réformé de la garde du roi, et de ceux de feu son père, aussi cheveu-léger, tué à la bataille d'Ettingen. La seconde, pour sa réforme et pour appointements ; jusqu'à son remplacement.		
LE MARCHANT-DESMINES (Louis-Joseph), 56. <i>F.</i> 1782.		800
Sans retenue ; en considération de trente années de services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant sous-inspecteur des manufactures de la généralité de Lyon.		
LE MARIÉ (Louis), 55. <i>F.</i> 1785.		1,000
Sans retenue ; ancien commis au département des eaux et forêts ; pour services et retraite.		
LE MARINIER (Demoiselle Marquise de Cany de Ménimande), 37. <i>M.</i> 1785 . . .		1,000
Sans retenue ; en considération des services distingués de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau.		
LE MAYEUR (Charles), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1787, 200 ; 2 ^o <i>idem</i> , 690.		890
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour sa réforme.		
LE MAZURIER DE DURDANS (Adrien), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 142 ; 2 ^o 1766, 600. . . .		742
La première, y compris 22 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité d'ancien sous-brigadier des gardes du corps. La seconde, pour sa retraite.		
LE MENAND DU PLESSIS (François), 59. <i>F.</i> 1776.		1,000
Sans retenue ; ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Orléans ; pour récompense de ses services.		
LE MERCIER, sieur de Cures (Jean), 52. <i>G.</i> 1787.		600
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Beauvoisis, et pour sa retraite.		
MERCIER (Jacques), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 472 ; 2 ^o 1769, 600.		1,072
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine retiré du régiment de la marine. La seconde, pour sa retraite.		
<i>A reporter</i> ,		2,621,550 livres,

	<i>Report.</i>	2,621,550 livres.
LE MÉTAYER DE Kerdaniel (Louis-Yves), 43. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans aucune retenue ; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne.		
LE MINEUR (Louis), 54. <i>G.</i> 1789.		600
Sans retenue ; ancien quartier-maître trésorier du régiment d'infanterie du Perche ; pour services et retraite.		
LE MINTIER (Vincent), 74. <i>M.</i> 1762.		1,000
Lieutenant de vaisseau, retiré ; en considération de ses services.		
LE MIRE (Jean), 64. <i>M.</i> 1786.		840
Lieutenant de frégate du département du Havre, retiré ; pour ses services.		
LE MIRE (Demoiselle Louise de Lorme), 33. <i>G.</i> 1779		1,000
En considération de quarante-cinq années de services de son père, commissaire ordonnateur des guerres, employé à la cour.		
LE MOENNE, sieur de Launay (Réné), 64. <i>G.</i> 1771.		800
En qualité de capitaine de dragons de la légion de Lorraine, avec rang de lieutenant-colonel.		
LE MOINE DE CHATEAUFORT, 54, <i>M.</i> 1772.		600
Sous-commissaire de la marine, retiré, pour ses services.		
LE MOINE (Demoiselle Geneviève le Febvre), 56. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, jardinier de l'orangerie de Versailles.		
LE MOINE (Gabriel), 38. <i>M. du R.</i> 1787		657
Sans retenue ; en qualité de postillon en la petite écurie du roi ; pour retraite.		
LE MOINE (Nicolas), 69. <i>F.</i> 1786.		1,000
Sans retenue ; ci-devant commis à la caisse des amortissements ; pour services et retraite.		
LE MONNIER (Demoiselle Marie Bonnaventure), 45. <i>M. du R.</i> 1772		1,000
En considération de ses services en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi, et pour sa retraite.		
LE MONNIER (Pierre) 74. <i>M. du R.</i> 1737.		1,180
De l'Académie des sciences ; en considération du voyage qu'il venait de faire, par ordre du roi, dans le Nord.		
Son épouse a l'assurance d'une pension de 1,000 livres, après le décès de son mari.		
LE MONNIER (Claude), 53. <i>F.</i> 1773.		600
Sans aucune retenue ; ancien administrateur de l'Île-de-France ; en considération de la distinction avec laquelle il a rempli ses fonctions pendant vingt ans.		
LE MORHYER DE VILLIERS (Jean), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 300 ; 2 ^o 1778, 700.		1,000
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au corps royal de l'artillerie. La seconde, pour retraite.		
LE MOUL (Louis), 64. <i>G.</i> 1787.		666
Sans retenue ; ancien lieutenant en premier au régiment du colonel général de la cavalerie ; pour services et retraite.		
LE MOUTON DE CARSMESNIL, 53. <i>G.</i> 1779		700
Ancien capitaine de canonniers au corps royal de l'artillerie ; pour services et retraite.		
LE MOUZAIN DE NIEUIL DE GRASSAY (Auguste), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1751, 118 ; 2 ^o 1767, 600.		718
La première, y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de porte-étendard, retiré, des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LE MOUZIN (Jean), 48. <i>M.</i> 1786.		600
Sans retenue ; lieutenant de frégate, retiré ; pour services et retraite.		

A reporter. 2,636,111 livres.

	<i>Report.</i>	2,636,111 livres.
LE MOYNE DE LA TOUR 53. <i>G.</i> 1788.	800	
Sans retenue ; ancien capitaine au régiment d'Aunis ; pour services et retraite.		
LE MOYNE DE GUERNASIC DE KEROURIN (François), 54. <i>G.</i> 1787.	600	
Sans retenue ; ci-devant capitaine commandant au régiment d'infanterie de Picardie ; pour services et retraite.		
LE MOYNE, chevalier d'Aubermesnil (Louis), 70. <i>G.</i> 1763.	1,000	
Pour appointements, en qualité de ci-devant major du Fort-Saint-Philippe.		
LE MOYNE DE BOISGAUTIER (Pierre), 60. <i>G.</i> 1780	600	
En qualité de capitaine au bataillon de garnison de Normandie ; pour retraite.		
LE MOYNE, sieur de Beaumarchais (Étienne), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 600 ; 2 ^o 1767, 480.	1,080	
La première, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment royal-Navarre. La seconde, en considération de ses services.		
LE MOYNE (Françoise), 25. <i>F.</i> 1770.	600	
En considération des services de feu son père, en qualité d'ancien directeur de la compagnie des Indes. On observe qu'elle a l'assurance d'une pension de 600 livres, par réversion de celle de 3,000 livres accordée à sa mère, dans le cas seulement où elle survi- vra à sa mère.		
LE MUET DE BELOMBRE (Joseph), 51. <i>G.</i> 1778.	600	
Ancien capitaine de canonniers du régiment de Strasbourg, artillerie ; pour services et retraite.		
LE NEUF DE LA VALLIÈRE (Joseph), 70. <i>M.</i> 1767.	600	
Ancien capitaine des troupes nationales de la Guyane ; pour ses services.		
LENFANT, sieur de Louzil (Honoré), 80. <i>G.</i> 1779	800	
En qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de royal- vaisseaux, avec rang de lieutenant-colonel.		
LENFÈRNA (George), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300 ; 2 ^o 1787, 614.	914	
La première, en considération de ses services en qualité de cheval-léger de la garde du roi. La seconde, pour services et réforme.		
LE NOBLE, chevalier de Bailleul (Isaac), 50. <i>G.</i> 1777.	600	
En qualité de capitaine en second au régiment de Hainaut, et pour retraite.		
LE NOIR (Claude), 41. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 500 ; 2 ^o 1781, 250.	750	
La première, en considération de ses services, en qualité de ci-devant garçon en la cuisine bouche de monseigneur Je Dauphin. La seconde, sans retenue, et en même considération.		
LE NOIR DE CINDRÉ (Pierre), 84. <i>M. du R.</i> 1766.	600	
Sans retenue ; ancien intendant des menus plaisirs du roi ; pour ses ser- vices.		
LE NOIRE, sieur de Feuillière (François), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 200 ; 2 ^o 1775, 465 . .	665	
La première, en considération de ses services, en qualité de gendarme de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour appointements de réforme, jusqu'à son remplacement.		
LE NORMAND D'AYSSÈNES (Régis), 46. <i>G.</i> 1785.	600	
Sans retenue ; ancien capitaine commandant au régiment de Vexin ; pour services et retraite.		
LE NORMANT DE CHAMPHLÉ (Louis), 52. <i>M.</i> 1776.	1,000	
Lieutenant de vaisseau, retiré ; en considération de ses services.		
LE NOURRY, sieur de Mordalle (Jean-Baptiste), 78. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 400 ; 2 ^o 1770, 600.	1,000	
La première, en qualité de lieutenant au régiment de mestre de camp général, cavalerie, avec rang de capitaine. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter 2,648,920 livres.

	Report.	2,648,920 livre
LENTILHAC (Pierre), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1777, 1,000.		1,054
La première, pour intérêts d'arrérages d'une pension de 300 livres, en qualité de capitaine réformé du régiment de l'Île-de-France; laquelle pension a été supprimée le jour de son remplacement. La seconde, pour sa retraite.		
LENTILLAC, sieur de Gimel (Bertrand) 59. <i>G.</i> 1782		1,000
Sans retenue; ci-devant capitaine commandant au régiment royal Pologne, cavalerie; pour service et retraite.		
LÉON (Demoiselle Anne Magallon de la Morlière, épouse du sieur), 39. <i>G.</i> 1769.		1,000
Cette pension lui avait été assurée par décision du 14 octobre 1769, en considération des services de son père, lieutenant-général ès armées du roi; mais par une autre décision du 2 juillet 1776, Sa Majesté a bien voulu la faire entrer en jouissance à compter dudit jour 2 juillet 1776.		
LÉON (Charles), 41. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 200; 2 ^o 1787, 457		657
La première, en considération de ses services, en qualité de postillon en la petite écurie du roi. La seconde, sans retenue; pour retraite.		
LÉON (Jacques), 53. <i>G.</i> 1776.		840
Pour lui tenir lieu des mêmes appointements dont il jouissait en qualité de major d'Entrevaux.		
LÉONARDY (Joseph), 68. <i>G.</i> 1760.		800
En qualité de capitaine au régiment de Lowendal; pour retraite.		
LÉONORD DU QUESNE (Jacques), 60. <i>G.</i> 1779		600
En qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Penthievre; pour retraite.		
LE PAGE PETIT (Etienne), 74. <i>F.</i> 1775		1,000
Ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Orléans; pour récompense de ses services.		
LE PELLETIER DE ROSANBO, comte d'Aunay Demoiselle Elisabeth de Chastenet de Puységur, épouse du sieur), 36. <i>G.</i> 1782.		1,000
En considération des services du feu marquis de Chastenet et de Puységur son père, lieutenant général des armées du roi, et grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
LE PELLETIER, chevalier de Molande. (Louis), 67. <i>G.</i> 1769.		600
En qualité de capitaine au régiment de Flandre; pour retraite.		
LE PELTIER (Jean), 57, <i>M. du R.</i> 1787		730
Sans retenue; en qualité de cocher en la petite écurie du roi; pour services et retraite.		
LE PETIT DE BRAUVILLIERS (Joseph), 56. <i>G.</i> 1777.		1,000
En qualité de capitaine commandant de grenadiers au régiment de Savoie pour services et retraite.		
LE PETIT, chevalier de Brauvilliers (Charles), 54. <i>G.</i> 1778.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Touraine; pour retraite.		
LE PETIT DE SERANS (Constant), 37. <i>G.</i> 1777		720
En qualité de sous-lieutenant réformé du régiment de Corse, actuellement attaché, en ladite qualité et avec les mêmes appointements, au régiment de Foix.		
Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera sous-lieutenant en pied.		
LE PETIT, chevalier de Catillon (Henri), 68. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine commandant du régiment de Berry; pour retraite.		
LE PICART, sieur d'Ablancourt (Louis), 66. <i>G.</i> 1766.		800
En qualité de major du régiment de Provence; pour retraite.		
LÉPINE (Joseph), 48. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1781, 250; 2 ^o 1785, 600		850
La première, en qualité de ci-devant courrier du cabinet du roi au département des affaires étrangères. La seconde, sans retenue, mêmes motifs.		

A reporter. 2,663,571 livre

	Report	2,663,571 livres.
L'ÉPINEY (Guillaume-Gabriel), 52. F. 1787		1,000
Commis de la caisse des amortissements, supprimée. Cette pension fait le tiers de 3,000 livres concédées aux plus anciens commis de ladite caisse, lequel tiers devenu vacant par le décès du sieur Dumoutier, a été accordée audit sieur l'Épinay, par décision du 8 juillet 1786.		
On observe qu'il a l'assurance d'une pension de 1,200 livres, sans retenue, à titre de retraite seulement, après la reddition des comptes de ladite caisse.		
LE PRESTRE DE LA MOTTE, 55. F. 1783		1,000
Sans retenue; en qualité de premier officier de feu madame la princesse Christine, abbesse de Remiremont.		
LE PREUDHOMME DE FONTENOY, (Marie), 50. F. 1767		1,000
Chanoinesse comtesse de Neuville; à titre de gratification annuelle.		
LE PRÉVOT-TOURNION (Jean-Baptiste), 79. M. 1761.		600
Ci-devant commissaire aux classes de la marine, et présentement procureur du roi au siège de l'amirauté du Havre, pour ses services, en sa qualité de commissaire.		
LE PRÉVOST DU QUESNEL (Antoine), 64. M. 1766.		600
Lieutenant de vaisseau, retiré; pour service et retraite.		
LE PRÉVOST DE LA PRÉVOSTIÈRE (Jacques), 73. M. 1776.		600
Ci-devant écrivain de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux du Havre; pour services et retraite.		
LE PRINCE (Pierre), 54. F. 1784.		800
Sans retenue; ancien lieutenant général au bailliage royal de Dreux, ancien maire de la même ville; en considération du zèle et désintéressement avec lesquels il remplit les fonctions de subdélégué de l'intendance de Paris au département de Dreux.		
LE PRINCE (Louis), 36. M. du R. 1 ^o 1767, 250; 2 ^o 1784, 600.		850
La première, sans retenue, en qualité de tapissier valet de chambre de feu Madame la dauphine, pour lui tenir lieu des récompenses et logement dont il jouissait en ladite qualité. La seconde, sans retenue, pour retraite, en qualité de garçon de boutique du garde-meuble de la couronne.		
LE PROVOST DE LA TOUCHE (Louis), 81. G. 1765.		600
En qualité de capitaine aide-major du régiment royal-Navarre; pour appointements de retraite.		
LEQUES, sieur de la Houssaye, 54. G. 1785.		800
Sans retenue; ancien brigadier des gardes du corps du roi; pour services et retraite.		
LEQUIEN (Demoiselle Marie Vacquette, veuve du sieur), 77. G. 1780		800
Sans retenue; tant en considération des services de feu son mari, premier colonel au corps royal du génie, que de ceux du sieur de Gribauval, son frère, lieutenant-général et premier inspecteur du corps royal de l'artillerie.		
LE RAT DE LA SEUZE (Clément), 38. Af. E. 1761.		1,000
Pour récompense de 26 années de services tant en qualité de commis dans les bureaux des affaires étrangères, qu'en celle de secrétaire du ministre de ce département.		
LERÉ (Michel), 73. G. 1768.		1,000
Comme faisant partie des appointements de retraite de 6,600 livres, accordés à son frère, en qualité d'ancien commis principal du département de la guerre au bureau des fonds, en considération de 50 années de services.		
LE RICHE (Jean), 29. G. 1767.		723
Sans retenue; en qualité d'huissier du cabinet de feu Madame la dauphine; pour récompense et bougies dont il jouissait en ladite qualité.		
LE RICQUE-DESPRET (Philippe) 45. G. 1786.		600
Sans retenue; ancien capitaine en second dans le régiment d'infanterie de Monsieur; tant en considération de la blessure grave qu'il a reçue en Corse que de la perte qu'il a faite d'un œil dans un combat de mer.		
UIS-CLAIRON (Demoiselle Claire), 67. M. du R. 1763.		1,000
Sans retenue; comédienne ordinaire du roi; pour gratification annuelle.		
A reporter.		2,676,344 livres.

	<i>Report.</i>	2,676,344 livres.
LE RIVAIN (Gabriel), 48. <i>G.</i> 1776.		615
En qualité de lieutenant réformé des carabiniers de Monsieur; pour appointements jusqu'à son remplacement.		
LE ROI DE LIGNIÈRE, sieur de la Tournelle. 49. <i>G.</i> 1787.		800
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de la marine; pour services et retraite.		
LE ROI DES BARRES (Théophile), 44. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1785, 600.		700
La première, en considération de ses services en qualité de second enseigne des vaisseaux de la Compagnie des Indes. La seconde, en considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau.		
LEROT (Louis), 67. <i>F.</i> 1780.		800
Sans retenue; ci-devant employé aux Indes; en considération de ses anciens services.		
LE ROUX DE BREVAL (Marie), 37. <i>G.</i> 1778		600
Sans retenue; pour subsistance.		
LE ROUXEAU DE ROSENCOAT (Pierre), 48. <i>F.</i> 1775		1,000
En qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne; pour récompense de ses services.		
LE ROY-DUGUÉ (Demoiselle Catherine Guéris), 93. <i>G.</i> 1745.		944
En considération des services de feu son mari, lieutenant principal d'artillerie au département de Metz, tué au siège de Fribourg. On observe que ses deux filles ont obtenu l'assurance d'une pension de 800 livres, à raison de 400 livres chacune, pour n'en jouir qu'après le décès de leur mère.		
LE ROY (Jean), 56. <i>G.</i> 1787.		960
Sans retenue; aumônier des cheveu-légers réformés de la garde ordinaire du roi.		
LE ROY, baron de Sérocourt (Philippe), 48. <i>G.</i> 1787 (mort).		600
Sans retenue; maître de camp en second du régiment des carabiniers de Monsieur; pour ses services.		
LE ROY (Demoiselle Barbe Catheron, veuve du sieur), 59. <i>M. du R.</i> 1785.		600
En considération des services de feu son mari, horloger du roi, dont le décès a fait vaquer une pension de 1,200 livres que lui avaient mérité ses découvertes utiles pour la navigation.		
LE ROY, sieur de Méricourt, 58. <i>G.</i> 1777.		720
En qualité de capitaine en second au régiment de la reine, infanterie; pour services et retraite.		
LE ROY, sieur de Sérocourt (George), 76. <i>G.</i> 1759.		708
Y compris 109 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine au régiment royal, cavalerie; pour services et retraite.		
LE ROY (Henri), 63. <i>G.</i> 1776.		600
En qualité de lieutenant d'infanterie de la légion royale; pour services et retraite.		
LE ROY (Jean-Baptiste), 69. <i>M. du R.</i> 1773		800
Membre de l'académie des sciences, et garde du cabinet de physique du roi, à la Muette; pour encourager ses travaux, qui l'ont déjà rendu utile au progrès des sciences et des arts, par ses découvertes.		
LE ROY DE SÉROCOURT (Jean), 79. <i>G.</i> 1757		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine au régiment de cavalerie d'Escars; pour services et retraite.		
LE ROY (Jean), 57. <i>G.</i> 1781		650
En considération de ses services, en qualité d'ancien premier lieutenant du régiment de mestre de camp général, dragons.		
LE ROY, sieur de Bosroger (Louis), 53. <i>G.</i> 1772 et 1777		850
En qualité de capitaine attaché au régiment du roi, dragons, avec rang de capitaine et pour retraite.		

A reporter. 2,688,999 livres.

	<i>Report.</i>	2,688,999 livres.
LE ROY (Demoiselle Marie Hébert), 40. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 400 ; 2 ^o 1773, 400		800
La première, en considération des services de feu son mari, en qualité de prévôt général de la maréchaussée au département d'Orléans. La seconde, sans retenue, pour subsistance et en même considération.		
LE ROY (Demoiselle Marie Ladan, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1783		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, en qualité de maréchal des logis de feu madame la Dauphine.		
LE ROY (Pierre), 53 <i>M. du R.</i> 1767		600
Ingénieur de la marine; en considération de plusieurs ouvrages de sa composition qu'il a eu l'honneur de présenter au roi.		
LE ROY DE ROQUEMONT (Louis), 24. <i>M. du R.</i> 1788		1,000
Capitaine au régiment royal, cavalerie; par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue, le 10 février 1788, en considération des services de feu son père, major des compagnies de la garde de Paris.		
LE ROY DE VALANGLART (Thérèse), 25. <i>F.</i> 1765		1,000
En considération des services de feu son père, en qualité de premier gentilhomme du feu roi de Pologne.		
LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE D'ARTEZÉ (François), 74. <i>G.</i> 1777		1,000
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Aunis, avec rang de lieutenant-colonel.		
LE ROYER DE MONCLOT (Charles), 48. <i>G.</i> 1784		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal-Roussillon.		
LE SAIGE DE LA METTRIE (Demoiselle Marie Lefer, veuve du sieur), 37. <i>M.</i> 1782.		800
En considération des services et de la mort glorieuse de son mari, lieutenant de vaisseau, tué sur le <i>Northumberland</i> , au combat du 12 avril 1782.		
LE SCALE (Charles-Hubert), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1769, 666.		966
La première, sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Navarre. La seconde, pour services et retraite.		
LESCAN (Yves), 71 <i>M.</i> 1786		840
Sans retenue; en qualité de lieutenant de frégate du département du Havre, retiré.		
LESCHÉVIN (Jeanne), 65. <i>M. du R.</i> 1763		1,000
En considération des services de feu son père, en qualité de premier commis au contrôle général de la maison du roi.		
LESCOURS (Louis vicomte de), 46. <i>G.</i> 1780		800
En qualité de major attaché au corps de l'infanterie, jusqu'à son remplacement.		
LESCOURS (Michel de), 68. <i>G.</i> 1759.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine au régiment de cavalerie de Chabillant; pour services et retraite.		
LESCOUX (Demoiselle Marie Villain, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1789		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi.		
LESCURE (Demoiselle Jeanne Garderin, veuve du sieur), 68. <i>F.</i> 1772		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, en qualité d'ingénieur des ponts et chaussées, à Perpignan.		
LE SEIGNEUR DE CHATEAUNEUF (Claude), 50. <i>G.</i> 1779		800
En qualité de capitaine attaché au corps des dragons, jusqu'à son remplacement.		
LE SEIGNEUR (Demoiselle Gabrielle Aubry, épouse du sieur), 55. <i>M. du R.</i> 1779		1,000
Sans retenue; en considération des services de son mari, en qualité de major du premier régiment d'état-major, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		

A reporter. 2,701,313 livres.

	<i>Report.</i>	2,704,313 livres
LE SÉNÉCHAL (Vincent), 68. <i>G.</i> 1781 (<i>mort</i>).		600
Sans retenue ; en considération de ses services, en qualité de capitaine des grenadiers du régiment de Bretagne et pour retraite.		
LE SÉNÉCHAL (Demoiselle Marie Homo, veuve du sieur), 45. <i>F.</i> 1785		600
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, en qualité de contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Alençon.		
LE SÉNÉCHAL (Demoiselle Louise de Chastenet de Puységur, épouse du sieur), 33. <i>G.</i> 1782.		1,000
Tant en considération des services de son mari, en qualité de lieutenant-général des armées du roi, que de ceux de feu son père, lieutenant-général des armées du roi, et grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
Elle a, en outre, l'assurance d'une pension de 3,000 livres, après la mort de son mari.		
L'ESGUIÉ D'AIGREMONT (Louis), 73. <i>G.</i> 1747		1,077
Ancien sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi ; pour ses services et sa retraite.		
LESHENault BOUILLÉ DE SAINT-SAUVEUR, 55. <i>M.</i> 1 ^o 1762, 372 ; 2 ^o 1776, 800.		1,172
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré. La seconde, mêmes motifs et pour retraite.		
LE SIEUR (Demoiselle Françoise Bazin, épouse du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1788.		700
En considération et par reversion de pareille somme qu'avait obtenu son mari, et pour l'indemniser de la charge de menuisier de la chambre de la reine, supprimée.		
LE SIEUR (Gaston), 52. <i>G.</i> 1789		700
Mari de la précédente ; mêmes motifs que ci-dessus.		
LESLIE (Demoiselle Charlottede Nizet, veuve du sieur baronde), 56. <i>G.</i> 1756.		672
En considération des services de feu son mari, en qualité de brigadier d'infanterie, et major du régiment royal suédois. Dans cette pension sont comprises 72 livres d'intérêts d'arrérages.		
LE SOING (Louis-Joseph), 64. <i>G.</i> 1763 et 1777.		600
En qualité de capitaine en second d'infanterie, réformé, de la légion royale.		
LESPERON D'ANFREVILLE (Nicolas), 53. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine en second au régiment du maréchal de Turenne ; pour sa retraite.		
LESPINASSE (Jean), 64. <i>G.</i> 1777.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment du Maine ; pour sa retraite.		
L'ESPINE (Pierre de), 45. <i>G.</i> 1778.		600
Commis du département de la guerre au bureau de l'artillerie ; pour ses services.		
LESQUEN, chevalier de Largentais (René-François), 72. <i>G.</i> 1762.		620
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Chastelux ; pour services et retraite.		
LESSEAU (Edme), 59. <i>M. du R.</i> 1774.		730
Sans retenue ; en qualité d'ancien valet de pied du roi en la petite écurie ; pour ses services.		
LESSENS (Nicolas), 52. <i>F.</i> 1787.		900
Sans retenue ; commis à la caisse des amortissements ; pour ses services et sa retraite.		
LESTANG (Étienne de), 50. <i>M.</i> 1766.		800
Lieutenant de vaisseau, retiré ; pour ses services.		
LESTANG (Jean de), 56. <i>G.</i> 1 ^o . 1768, 150 ; 2 ^o . 1782, 800.		950
La première, en considération de ses services, en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour ses services et sa retraite.		

A reporter. 2,717,634 livres.

	<i>Report.</i>	2,717,634 livres.
LESTANG, sieur de Celles (Jean-Louis), 69. <i>G.</i> 1769.		800
En qualité de capitaine au régiment de la Sarre; pour retraite.		
LESTOURBEILLON (René, chevalier de), 56. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Picardie, pour retraite.		
LESTRADE (Demoiselle Claudine Blondel, veuve du sieur), 36. <i>M.</i> 1787.		800
En considération du zèle et du désintéressement avec lesquels feu son mari a servi le roi pendant 19 ans, en qualité de commissaire des colonies, employé à Saint-Domingue.		
LESTRE (Charles de), 67. <i>G.</i> 1780.		700
Sans retenue; en qualité de lieutenant au régiment de Bassigny, infanterie, avec rang de capitaine; pour retraite.		
LE SUEUR (Pierre), 60. <i>F.</i> 1788.		1,030
Sans retenue; ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance de Rouen; pour ses services.		
LE SUEUR, chevalier de Givry (François), 47. <i>G.</i> 1 ^o . 1770, 150; 2 ^o . 1775, 150; 3 ^o . 1787, 480.		780
La première, en considération de ses services en qualité de cheveu-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, sans retenue; même considération. La troisième, pour sa réforme.		
LE SUEUR DE LYONVAL, sieur de Givry (Charles), 53. <i>G.</i> 1 ^o . 1757, 177; 2 ^o . 1773, 150; 3 ^o . 1787, 680.		1,007
La première, en considération de ses services en qualité de cheveu-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, sans retenue, et en même considération. La troisième, pour sa réforme.		
LÉTANG (Nicolas), 55. <i>F.</i> 1788.		1,080
Sans retenue; ci-devant chef du bureau de l'intendance de Paris; pour services et retraite.		
LE TELLIER DORVILLIERS (Urbain), 70. <i>F.</i> 1778.		1,000
Sans retenue; à titre de retraite comme ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Rouen.		
LE TELLIER (Demoiselle Anne de Lombelon des Essarts, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1 ^o . 1767, 400; 2 ^o . 1769, 300.		700
En considération des services de feu son mari, ci-devant sous-brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.		
LE TELLIER (André), 58. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes bourguignons, du corps de la gendarmerie; pour services et retraite.		
LE TELLIER (Claude), 73. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de lieutenant en second au régiment royal étranger; pour sa retraite.		
LE TILLY DE PRÉMONT (Charles), 61. <i>G.</i> 1779.		900
En qualité de capitaine en second au régiment de Languedoc, dragons; pour retraite.		
LE TIRENT DE VILLERS (François), 62. <i>G.</i> 1763.		600
A titre de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Poitou.		
LE TORS DE LARRAY (Paul), 52. <i>G.</i> 1789.		700
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de la Sarre.		
LE TOURNEULX DE L'ÉPRONNIÈRE (Claude), 65. <i>G.</i> 1770.		800
En qualité de capitaine au régiment du roi, dragons, avec rang de major; pour retraite.		
LE TOUZÉ, sieur de Longuemar (François), 81. <i>G.</i> 1 ^o . 1762, 496; 2 ^o . 1768, 400.		896
La première, y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien maréchal des logis dans la gendarmerie. La seconde pour sa retraite.		

A reporter. 2,731,677 livres.

	<i>Report</i>	2,731,677 livres.
LE TURGÉ (Pierre-Michel), 45. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
LEURDE (Pierre), 73. <i>M. du R.</i> 1787.		600
Sans retenue; en qualité de garçon du garde-meuble du château de la Muette. Son épouse a l'assurance d'une pension de 300 livres, dont elle ne jouira qu'après le décès de son mari.		
LEUZE (Jean de), 72. <i>G.</i> 1775.		1,000
En qualité de major réformé du régiment des grenadiers royaux du Dauphiné.		
LEUZE DE VILLARET (Jean-Antoine de), 76. <i>G.</i> 1766.		1,000
En qualité de major du régiment d'Eu, infanterie; pour sa retraite.		
LE VACHER (Demoiselle Françoise Gazon, veuve du sieur), 58. <i>M.</i> 1778.		600
En considération des services de feu son mari, ci-devant conseiller au conseil supérieur de la Martinique.		
LE VAINEUR DE BOISLAMARE DE MERVILLE. 56. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1774, 800.		1,100
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LE VAILLANT D'AUBIGNY (Michel), 48. <i>M. du R.</i> 1787.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de l'un des écuyers du roi.		
LE VAILLANT DU CHASTELET DAUDENFORT. 60. <i>G.</i> 1782.		1,000
Sans retenue; en qualité de ci-devant commandant au régiment royal, infanterie; pour services et retraite.		
LEVALLOIS (Michel), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1776, 200; 2 ^o 1787, 930.		1,130
La première, sans retenue; en considération de ses services près monseigneur comte d'Artois, avant le mariage de ce prince. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite, en qualité de valet de pied du roi en la petite écurie.		
LE VASSEUR (Claude), 53. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 200; 2 ^o 1788, 400.		600
La première, en considération de ses services, en qualité de sous-lieutenant des gardes de la prévôté de l'hôtel du roi et grande prévôté de France. La seconde, sans retenue, pour augmentation.		
LE VASSEUR DE NEULLY (Joseph), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1770, 600.		1,000
La première, en considération de ses services, en qualité de major du régiment du mestre de camp général des dragons. La seconde, pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, attachés à la majorité de Laon, dont il avait obtenu la survivance, supprimée par l'ordonnance du 18 mars 1776.		
LE VASSEUR (René), 83. <i>M.</i> 1766.		800
En considération de ses services, en qualité d'ancien commissaire de la marine.		
LE VASSEUR D'ARMANVILLE (Dominique), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1738, 295; 2 ^o 1764, 600.		895
La première, y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services, en qualité d'ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi, que de ceux de feu son père, ci-devant exempt des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LE VASSEUR, sieur d'Armanville (Joseph), 86. <i>G.</i> 1738.		1,121
Tant en considération de ses services, en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi, que de ceux de feu son père, ci-devant exempt des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LE VASSOR DE LA TOUCHE. 26. <i>M.</i> 1781.		800
En qualité d'enseigne de vaisseau; en considération des services de son père, lieutenant-général des armées navales.		
LÉVÊQUE, sieur de Vouziers (Jean-François), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 108; 2 ^o 1785, 700.		808
La première, pour intérêts d'arrérages d'une pension de 600 livres qu'il avait en qualité de capitaine réformé du régiment de Bourgogne, cavalerie, laquelle pension a été supprimée du jour qu'il a été remplacé capitaine commandant audit régiment. La seconde, pour services et retraite.		

A reporter 2,745,731 livres.

	<i>Report.</i>	2,745,731 livres.
LE VERRIER (Louis), 85. <i>M.</i> 1762.		600
En considération de ses services, en qualité de major de place à Québec.		
L'ÉVESQUE (Demoiselle Marie de Macarthy), 36. <i>G.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, mestre de camp attaché au corps de la cavalerie.		
L'ÉVESQUE, sieur de l'Étang (Nicolas), 75. <i>G.</i> 1751.		826
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Saintonge; en considération de ses services et pour retraite.		
LE VICOMTE, sieur de la Houssave (Augustin), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 224; 2 ^o 1775, 460.		684
La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrâges, en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
LE VICOMTE, sieur de la Villegourio (Charles), 59. <i>G.</i> 1769.		800
En qualité de capitaine aide-major au régiment royal Normandie, cavalerie.		
LE VICOMTE (Charles-Jean-François, chevalier), 52. <i>G.</i> 1766.		600
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité de lieutenant au régiment d'Aunis, avec rang de capitaine. Il cessera de jouir de cette pension, s'il vient à être pourvu d'une aide-majorité de place.		
LE VILLARD (Demoiselle Marguerite Magnon, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1770.		600
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant au régiment suisse de Sonneberg.		
LE VINEUX (Louis), 76. <i>G.</i> 1777.		600
En considération de ses services, en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Maubeuge.		
LE VISTE, chevalier de Briandas (Louis), 51. <i>G.</i> 1787.		800
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Champagne, infanterie.		
LE VISTE DE BRIANDAS (Joseph), 57. <i>G.</i> 1779.		900
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Besançon du corps royal de l'artillerie.		
LE VOYER, sieur de la Vallée (René-Bertrand), 47. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Penthièvre, infanterie.		
LEVREL (Demoiselle Marie Dacier, veuve du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1785, 300.		600
La première, sans retenue; en considération des services de son mari, garçon du garde-meuble de Trianon, La seconde, aussi sans retenue, pour lui tenir lieu de la pension dont elle jouissait sur les dépenses du garde-meuble de la couronne.		
LEWENHAUPT (Adam), 30. <i>G.</i> 1775.		1,00
En considération des services de feu son père, maréchal de camp es armées du roi, et colonel du régiment royal-Bavière.		
LEWENHAUPT (Gustave-Louise), 34. <i>G.</i> 1775.		1,000
Mêmes motifs que ceux ci-dessus.		
LEWENHAUPT (Caroline), 36. <i>G.</i> 1775.		1,000
Mêmes motifs que ceux ci-dessus.		
LEYMARIE (Raymond de), 72. <i>G.</i> 1768.		600
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment royal Roussillon, cavalerie.		
L'HÉRITIER (Guillaume), 60. <i>G.</i> 1789.		600
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de Monsieur, dragons.		
L'HOMME, sieur de la Pinsonnière (Louis-Claude), 52. <i>G.</i> 1788.		800
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		

A reporter. 2,759,341 livres.

	Report.	2,759,341 livres.
L'HOMME, sieur d'Abion (Claude), 76. <i>G.</i> 1761.		650
Pour services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment d'Héricy, cavalerie.		
L'HOMME (Louis), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 500 ; 2 ^o 1784, 500.		1,000
La première, sans retenue ; en considération de ses services, en qualité de garçon de la chambre du roi. La seconde, aussi sans retenue, en considération de ses anciens services, tant dans la dite charge de garçon de la chambre, que dans celle de valet de chambre de Sa Majesté, dont il était précédemment pourvu.		
L'HOMME, sœurs (Demoiselle Françoise et Demoiselle Charlotte), 49. 45. <i>M. du R.</i> 1750.		600
Sans retenue ; en considération des services du feu sieur Plainpel, leur grand-père, subdélégué général de l'intendance de Rouen, et lieutenant-criminel au Havre ; laquelle pension est réversible à la survivante de l'une d'elles.		
L'HOTE DE SÉLANCY (Alexis), 80. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Sans retenue ; en considération de ses services, en qualité d'huissier de la chambre du roi.		
L'HUILIER DE LA SERRE, 56. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 450 ; 2 ^o 1767, 600		1,050
La première, en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie. La seconde, en considération de ses services, en qualité d'ingénieur-géographe militaire. On observe que le feu roi a bien voulu (par décision du 20 juin 1770) assurer, à titre de douaire, une pension de 1,200 livres, réduite à 1,180 livres, à la personne que devait épouser ledit sieur l'Huilier de la Serre, pour n'en jouir que dans le cas et à compter du jour où elle lui survivrait.		
L'HULIER D'ARMENCÉ DE PRADEL (Marie), 75. <i>M. du R.</i> 1769.		1,000
En considération des services du feu sieur d'Armancé, son père, ancien capitaine de dragons.		
LIABÉ (Jean de), 61. <i>G.</i> 1777		600
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, accordés pour retraite en qualité de capitaine commandant la compagnie colonnelle du régiment de Gâtinais.		
LIBESSART, dite Grandy (Marie-Anne-Joseph), 39. <i>M. du R.</i> 1773		600
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de danseuse des ballets du roi.		
LIDONNE, sieur de Beauvieux (Pierre de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 150 ; 2 ^o 1788, 1,000		1,150
La première, en considération de ses services, en qualité d'ancien fourrier des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LIEUTAUD (Gaspard de), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 200 ; 2 ^o 1773, 500.		700
La première, en considération de ses services en qualité de sous-aide-major au régiment de mestre de camp général des dragons, avec rang de capitaine. La seconde, pour retraite.		
LIÈVRE (Marc), 69. <i>G.</i> 1777		900
Pour retraite, en qualité de capitaine en second au régiment royal Comtois.		
LIGNIVILLE (Pierre-Jean, comte de), 59. <i>G.</i> 1769		600
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Lorraine, infanterie, avec rang de lieutenant-colonel.		
LIGNY (Joseph de), 36. <i>M.</i> 1 ^o 1784, 300 ; 2 ^o 1785, 400		700
Garde du corps du roi. La première, en considération des services de feu son père, ci-devant brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, par considération pour la mémoire du célèbre Jean Bart, dont il est descendant par son aïeule.		
LIGONDÉS (Hercule, chevalier de), 51. <i>M.</i> 1 ^o 1755, 354 ; 2 ^o 1785, 600		954
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, étant alors lieutenant de vaisseau au département de Toulon, et en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment de Maugiron, cavalerie. La deuxième, sans retenue, en qualité de capitaine de vaisseau, et sous-directeur des constructions du port à Toulon ; retiré.		
	A reporter.	2,770,445 livres.

	Report.	2,770,445 livres.
LIGONDÈS D'AVRILLY (François du), 51. M. 1773		600
Ci-devant lieutenant de vaisseau ; en considération de ses services. On observe qu'il a obtenu l'assurance d'une pension de 500 livres sur celle de 2,000 livres accordée au sieur de Ligondès d'Avrilly, son oncle, ancien capitaine lieutenant de galères, pour n'en jouir que dans le cas où il lui survivrait.		
LIGONIER DE SAINT-ÉTIENNE (Demoiselle Marie de Haynin, veuve du sieur), 58. G. 1768.		800
En considération des services de son mari, lieutenant pour le service du roi au Pont-Saint-Esprit.		
LIMANTON (Augustin-François de), 50. G. 1764		600
Intendant des finances de feu M. le comte d'Eu. Pour le dédommager d'un logement qu'il avait à l'Arsenal, et dont il a plu au roi de disposer.		
LIMOSIN (sieur Dalheim Jean-Baptiste de), 75. G. 1760		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Alsace.		
LIMOSIN DE SAINT-MICHEL (Marie), 17. G. 1 ^o 1787, 400 ; 2 ^o 1788, 200		600
La première, en considération des services de feu son père, maréchal de camp aux armées du roi, ancien inspecteur général du corps royal d'artillerie. La seconde, même considération.		
LIMOSIN DE SAINT-MICHEL (Demoiselle Marie de Champier, veuve du sieur), 46. G. 1788.		800
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, maréchal de camp aux armées du roi, ancien inspecteur général du corps royal d'artillerie.		
LIMOSIN DE SAINT-MICHEL (Julie), 22. G. 1 ^o 1787, 400 ; 2 ^o 1788, 200		600
La première, en considération des services de feu son père, maréchal de camp aux armées du roi, ancien inspecteur général du corps royal d'artillerie. La seconde, même considération.		
LIMOZIN (Henri), 65. F. 1780.		1,000
Sans retenue ; en considération de ses services, pendant trente ans, dans la place de ci-devant contrôleur des vingtièmes de la généralité de Rouen.		
LINGENDES (Jacques de), 66. G. 1777		1,000
Pour retraite ; en qualité de capitaine au régiment de Brie.		
LISLE DE SALIN (François-Xavier de), 61. G. 1785		600
Sans retenue ; en considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Deux-Ponts, dragons.		
LISLE DE LA BOUTIGNÈRE (Bernard de), 53. G. 1779		1,000
Pour retraite ; en qualité de capitaine commandant au régiment royal Comtois, avec rang de major.		
LISLE (Nicolas de), 55. G. 1776		1,000
En qualité de capitaine attaché au régiment royal, dragons. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
LISSALDE (Jean-Baptiste de), 46. F. 1778.		1,000
Sans retenue ; en qualité de doyen du parquet et premier avocat général au parlement de Pau.		
LISSÉ (Jean de), 46. M. 1780.		1,000
Inspecteur aux salaisons de la marine ; en considération de l'utilité de la nouvelle méthode qu'il a inventée et communiquée pour saler les viandes destinées à la nourriture des équipages des vaisseaux et des colonies.		
LIZARDE (Jacques), 66. G. 1757		600
En considération de ses services, en qualité d'ancien commis du département de la guerre.		
LIZÈS (Jean de), 76. G. 1781.		800
Sans retenue ; pour services et retraite, en qualité d'ancien premier lieutenant au régiment royal Champagne, cavalerie.		
LOBEL D'ALANCY (Charles-François de), 63. G. 1783.		1,000
Sans retenue ; pour ses services, en qualité de commissaire ordinaire des guerres et du corps de la gendarmerie.		

A reporter. 2,784,245 livres.

	<i>Report.</i>	2,784,245 livres.
LOBIT DE MONVAL (Henri-André de), 71. <i>G.</i> 1754		936
Pour services et retraite, en qualité d'ancien sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.		
LOCHIEL DE CAMERON (Charlotte), 32. <i>F.</i> 1788.		600
Sans retenue; à titre de continuation de pareille somme qui lui avait été accordée pour lui servir de dot à Saint-Cyr, et dont elle est sortie à cause de sa mauvaise santé. Elle a de plus l'assurance d'une pension de 2,200 liv., faisant moitié de celle de 4,400 liv. dont jouit actuellement la dame Hamilton, sa mère, et dont la fille n'entrera en possession qu'après sa mort.		
LOERSCH (Jean de), 66. <i>G.</i> 1780		600
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Diesbach, suisse.		
LOFFRE (Pierre de), 78. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 24; 3 ^o 1788, 489.		713
La première, à titre de subsistance, en considération de ses services, en qualité de valet de pied de la feue reine. La seconde, sans retenue, faisant partie de la somme annuelle de 552 liv. accordée à vingt-trois valets de pied de la feue reine, pour leur tenir lieu de récompense. La troisième, aussi sans retenue, pour l'indemniser de la perte de sa place.		
LOFFRE (Charles de), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o 1787, 730		930
La première, sans retenue; en considération de ses services, en qualité de valet de pied en la petite écurie de Sa Majesté. La seconde, aussi sans retenue, pour retraite.		
LOGEROT, sieur de Belle-Isle (Charles-Louis), 45. <i>G.</i> 1779.		600
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de capitaine en second au régiment du roi, cavalerie, et pour lui donner moyen de les continuer.		
LOIR (Charles), 38. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1784, 600; 2 ^o 1787, 400.		1,000
La première, sans retenue; en qualité de cuisinier des pages du roi, en la petite écurie, pour retraite. La seconde, aussi sans retenue, pour augmentation à la précédente.		
LOMBARD, sieur de Roquefort, 55. <i>G.</i> 1784		600
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Hainaut, infanterie.		
LOMBARD DE MARS, 54. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 236; 2 ^o 1776, 800		1,036
La première, y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité de capitaine retiré du corps royal de l'artillerie. La seconde, pour sa retraite.		
LOMBELLON, comte des Essarts (Alexandre-François de), 64. <i>G.</i> 1766		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Chartres, cavalerie.		
LOMÉNIE (Julien de), 32. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 100; 2 ^o 1788, 500.		600
La première, tant en considération de ses services, en qualité de capitaine de remplacement dans le régiment des chasseurs de la Picardie, que de sa bonne conduite dans le corps de la gendarmerie. La seconde, tant en considération de ses services, que pour lui faciliter les moyens de les continuer. On observe que, par une décision du premier avril 1788, il a obtenu une pension de 600 liv., pour n'en jouir que dans le cas où il survivrait à son père, porte-étendard de la gendarmerie, réformé.		
LOMÉNIE (Martin de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o 1784, 300.		700
La première, en considération de ses services, en qualité de porte-étendard, avec rang de lieutenant-colonel dans la gendarmerie, dont il ne jouira que pendant qu'il servira dans ce corps. La deuxième, même considération.		
LONDEIX, sieur du Puitignon (Jean-Mathieu de) 72. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 150; 2 ^o 1775, 800		950
La première, en considération de ses services, en qualité de ci-devant sous-brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LONGEAUX (Daniel de), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1773, 300.		600
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine réformé du régiment de Buttafoco. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 2,794,710 livres.

	<i>Report.</i>	2,794,710 livres.
LONGPRA (Louis de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 600 2 ^o <i>idem</i> , 100.		700
La première, en qualité de capitaine au régiment de la couronne, pour sa retraite. La seconde, sans retenue, pour augmentation.		
LONGUEAU DE LAUNAY (Jean de), 66. <i>G.</i> 1762.		714
En considération de ses services et pour retraite, y compris 144 liv. d'intérêts d'arrérages, en qualité de ci-devant capitaine réformé au régiment de Clermont, cavalerie.		
LONGUEVAL D'HARAUCOURT (François de), 58. <i>G.</i> 1784		700
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		
LONGLAY DE VILLEPAIL (François), 42. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 100; 2 ^o 1788, 650.		750
Ancien capitaine commandant au régiment d'Artois, dragons.		
La première, pension qu'il avait obtenue en survivance de feu sa mère, veuve du sieur Lonlay, son père, sous-brigadier des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi, et dont il est entré en jouissance après son décès, arrivé le 21 novembre 1786. La seconde, pour services et retraite.		
LONLAY (Louis-François de), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 224; 2 ^o 1767, 900		1,124
La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LONNÉ (Pierre de), 63. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Flandre.		
LOPE (François de), 58. <i>M. du R.</i> 1770		1,000
Maître d'hôtel du roi, en considération de ses services.		
LOQUIN (Fabien de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1787, 600		800
La première, en considération de la distinction de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal italien. La seconde, pour services et retraite.		
LORANT (Jean), 73. <i>M. du R.</i> 1781		800
Sans retenue; pour subsistance et retraite en qualité de garçon de l'échan-sonnerie du roi.		
LORAS (François de), 65. <i>G.</i> 1767		600
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal-vaisseaux.		
LORCH (Jean), 68. <i>G.</i> 1765		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment d'Alsace.		
LORDE, sieur de la Murasse de la Tour (Antoine-Henri de), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 354; 2 ^o 1763, 300		654
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LORDMAN (François, chevalier de), 66. <i>G.</i> 1777		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Barrois; pour retraite.		
LORGERIL (Louis-Toussaint de), 72. <i>G.</i> 1763		708
Ancien sous-lieutenant, avec rang de capitaine au régiment du colonel général de la cavalerie, pour services et retraite.		
LORIN DESNORMONS (Pierre), 51. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Limousin.		
LORIN (Louis), 76. <i>G.</i> 1775		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur de Bayeux.		
LORIOT (Claude-Antoine), 35. <i>M. du R.</i> 1784.		700
Sans retenue; en considération des services de feu son père, mécanicien du roi.		

A reporter. 2,808,790 livres.

	<i>Report.</i>	2,784,245 livres.
LOBIT DE MONVAL (Henri-André de), 71. <i>G.</i> 1754		936
Pour services et retraite, en qualité d'ancien sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.		
LOCHIEL DE CAMERON (Charlotte), 32. <i>F.</i> 1788.		600
Sans retenue; à titre de continuation de pareille somme qui lui avait été accordée pour lui servir de dot à Saint-Cyr, et dont elle est sortie à cause de sa mauvaise santé. Elle a de plus l'assurance d'une pension de 2,200 liv., faisant moitié de celle de 4,400 liv. dont jouit actuellement la dame Hamilton, sa mère, et dont la fille n'entrera en possession qu'après sa mort.		
LOERSCH (Jean de), 66. <i>G.</i> 1780		600
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Diesbach, suisse.		
LOFFRE (Pierre de), 78: <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 24; 3 ^o 1788, 489.		713
La première, à titre de subsistance, en considération de ses services, en qualité de valet de pied de la feue reine. La seconde, sans retenue, faisant partie de la somme annuelle de 552 liv. accordée à vingt-trois valets de pied de la feue reine, pour leur tenir lieu de récompense. La troisième, aussi sans retenue, pour l'indemniser de la perte de sa place.		
LOFFRE (Charles de), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o 1787, 730		930
La première, sans retenue; en considération de ses services, en qualité de valet de pied en la petite écurie de Sa Majesté. La seconde, aussi sans retenue, pour retraite.		
LOGEROT, sieur de Belle-Isle (Charles-Louis), 45. <i>G.</i> 1779.		600
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de capitaine en second au régiment du roi, cavalerie, et pour lui donner moyen de les continuer.		
LOIR (Charles), 38. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1784, 600; 2 ^o 1787, 400.		1,000
La première, sans retenue; en qualité de cuisinier des pages du roi, en la petite écurie, pour retraite. La seconde, aussi sans retenue, pour augmentation à la précédente.		
LOMBARD, sieur de Roquefort, 55. <i>G.</i> 1784		600
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Hainaut, infanterie.		
LOMBARD DE MARS, 54. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 236; 2 ^o 1776, 800		1,036
La première, y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité de capitaine retiré du corps royal de l'artillerie. La seconde, pour sa retraite.		
LOMBELLON, comte des Essarts (Alexandre-François de), 64. <i>G.</i> 1766		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Chartres, cavalerie.		
LOMÉNIE (Julien de), 32. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 100; 2 ^o 1788, 500.		600
La première, tant en considération de ses services, en qualité de capitaine de remplacement dans le régiment des chasseurs de la Picardie, que de sa bonne conduite dans le corps de la gendarmerie. La seconde, tant en considération de ses services, que pour lui faciliter les moyens de les continuer. On observe que, par une décision du premier avril 1788, il a obtenu une pension de 600 liv., pour n'en jouir que dans le cas où il survivrait à son père, porte-étendard de la gendarmerie, réformé.		
LOMÉNIE (Martin de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o 1784, 300.		700
La première, en considération de ses services, en qualité de porte-étendard, avec rang de lieutenant-colonel dans la gendarmerie, dont il ne jouira que pendant qu'il servira dans ce corps. La deuxième, même considération.		
LONGDEIX, sieur du Puitignon (Jean-Mathieu de) 72. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 150; 2 ^o 1775, 800		950
La première, en considération de ses services, en qualité de ci-devant sous-brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LONGEAUX (Daniel de), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1773, 300.		600
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine réformé du régiment de Buttafoco. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 2,794,710 livres.

	<i>Report</i>	2,794,710 livres.
LONGPRA (Louis de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 600 2 ^o <i>idem</i> , 100.		700
La première, en qualité de capitaine au régiment de la couronne, pour sa retraite. La seconde, sans retenue, pour augmentation.		
LONGUEAU DE LAUNAY (Jean de), 66. <i>G.</i> 1762.		714
En considération de ses services et pour retraite, y compris 144 liv. d'intérêts d'arrérages, en qualité de ci-devant capitaine réformé au régiment de Clermont, cavalerie.		
LONGUEVAL D'HARAUCOURT (François de), 58. <i>G.</i> 1784		700
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		
LONLAY DE VILLEPAIL (François), 42. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 100; 2 ^o 1788, 650.		750
Ancien capitaine commandant au régiment d'Artois, dragons. La première, pension qu'il avait obtenue en survivance de feu sa mère, veuve du sieur Lonlay, son père, sous-brigadier des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi, et dont il est entré en jouissance après son décès, arrivé le 21 novembre 1786. La seconde, pour services et retraite.		
LONLAY (Louis-François de), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 224; 2 ^o 1767, 900		1,124
La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LONNÉ (Pierre de), 63. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Flandre.		
LOPE (François de), 58. <i>M. du R.</i> 1770		1,000
Maître d'hôtel du roi, en considération de ses services.		
LOQUIN (Fabien de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1787, 600		800
La première, en considération de la distinction de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal italien. La seconde, pour services et retraite.		
LORANT (Jean), 73. <i>M. du R.</i> 1781		800
Sans retenue; pour subsistance et retraite en qualité de garçon de l'échançonnerie du roi.		
LORAS (François de), 65. <i>G.</i> 1767		600
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal-vaisseaux.		
LORCH (Jean), 68. <i>G.</i> 1765		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment d'Alsace.		
LORDE, sieur de la Murasse de la Tour (Antoine-Henri de), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 354; 2 ^o 1763, 300		654
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.		
LORDMAN (François, chevalier de), 66. <i>G.</i> 1777		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment de Barrois; pour retraite.		
LORGERIL (Louis-Toussaint de), 72. <i>G.</i> 1763		708
Ancien sous-lieutenant, avec rang de capitaine au régiment du colonel général de la cavalerie, pour services et retraite.		
LORIN DESNORMONS (Pierre), 51. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Limousin.		
LORIN (Louis), 76. <i>G.</i> 1775		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur de Bayeux.		
LORIOT (Claude-Antoine), 35. <i>M. du R.</i> 1784.		700
Sans retenue; en considération des services de feu son père, mécanicien du roi.		

A reporter 2,808,790 livres.

	<i>Report</i>	2,808,790 livres,
LORRIOT DE LA PERELLE (Guillaume-Alexandre), 59. <i>M. du R.</i> 1781		1,000
Sans retenue; pour retraite en qualité de courtier en la grande écurie du roi.		
LORME (Jean-Baptiste de), 39. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 400; 2 ^o 1789, 200		600
La première, sans retenue; en considération de ses services en qualité de piqueur en la grande écurie du roi. La seconde, sans retenue; en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
LORRAINE D'ELBOEUF DE ROUTOT (Henri-François de), 88. <i>G.</i> 1752 (mort)		708
Pour services et retraite en qualité d'ancien commandant du bataillon du régiment de Mailly.		
LORT DE SAINT-ÉTIENNE (Amable-Louis-Laurent de), 45. <i>G.</i> 1787.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine en premier, avec rang de lieutenant-colonel au régiment des carabiniers de Monsieur.		
LORT DE SÉRIGNAN (Henri-Constance de), 64. <i>G.</i> 1763.		600
En qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment royal-Roussillon.		
LOSME (Jérôme de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1775, 800		1,100
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, même considération et pour sa retraite.		
LOUAN DE PERSAT (Jean), 55. <i>G.</i> 1789		1,000
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Chartres, infanterie.		
LOUET (Demoiselle Rémy Dufay, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1768		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel du corps royal de l'artillerie.		
On observe que, par la même décision, ses deux fils ont obtenu l'assurance de ladite gratification annuelle, à raison de 300 livres à chacun, pour n'en jouir que dans le cas, et à compter du jour où ils survivraient à leur mère.		
LOUETTE (Jean), 57. <i>F.</i> 1784.		600
Sans retenue; en considération de ses services pendant 22 ans, tant à ladite loterie qu'aux petites loteries y réunies.		
LOUIS (Demoiselle Gautier de Vinfrain, veuve du sieur Augustin), 39. <i>M. du R.</i> 1785.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, vétérinaire de la musique du roi.		
LOUPIAT (Charles-Marie, chevalier de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1771, 400.		800
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine aide-major au régiment de colonel général des dragons. La seconde, pour sa retraite.		
LOURDE (Pierre), 65. <i>G.</i> 1779		600
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Chartres, dragons.		
LOURDES (Pierre de), 79. <i>G.</i> 1762		800
Pour appointements, en qualité de capitaine réformé au régiment de Bouillon.		
LOUREUX, sieur de la Marnière (Gabriel-Charles), 68. <i>G.</i> 1783.		800
Sans retenue; pour sa retraite en considération de ses services en qualité d'ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment de Chartres, dragons.		
LOUVEAU, chevalier de La Règle (Jacques-Louis), 48. <i>M.</i> 1784.		600
Capitaine de vaisseau du département de Rochefort; en considération des services qu'il a rendus dans l'Inde pendant la dernière guerre, sous les ordres de M. le bailli de Suffren,		
LOUVET (André), 57. <i>G.</i> 1776		600
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de commis dans le département de la guerre.		
	<i>A reporter.</i>	2,820,598 livres.

	Report.	2,820,598 livres.
LOUVET DES LANDES (Jérôme-Jacques-Charles), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 324 ; 2 ^o 1773, 600 . La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de ci-devant sous-brigadier des mousquetaires de la garde du roi. La seconde, pour sa retraite.	924	
LOUVICOU (Paul, chevalier de), 69. <i>G.</i> 1777 En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au corps royal de l'artillerie.	800	
LOUVION (Jean), 85. <i>F.</i> 1773 Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien contrôleur de la capitation de Paris.	600	
LUC (Jean de), 64. <i>G.</i> 1769 Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Berri, cavalerie, avec rang de major.	1,000	
LUCET DU COUDRAY (Charles), 61. <i>G.</i> 1787 Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie de Villeroy des gardes du corps du roi.	800	
LUCHAT, sieur de la Mirande (Jean de), 69. <i>G.</i> 1774. Pour appointements de retraite en qualité de premier lieutenant au régiment de Belzunce, dragons, avec rang de capitaine.	900	
LUCIANI (Orsilio), 73. <i>G.</i> 1788. Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine du dépôt des recrues du régiment royal Corse.	1,000	
LUDER (Charles-Frédéric de), 63. <i>G.</i> 1767. Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal Deux-Ponts.	800	
LUDWIG (Jean de), 62. <i>G.</i> 1784 Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second, dans le régiment d'infanterie allemande royal Deux-Ponts.	1,080	
LUEMAU DE CLASSUN (Jean-Louis de), 48. <i>G.</i> 1783. Sans retenue; pour services et retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Médoc.	600	
LUMISDEN (André), 68. <i>Af. É.</i> 1749. Sans retenue; à titre de gratification annuelle assignée sur le fonds dit des Écossais.	600	
LUPPÉ (Louis-François-Dominique de), 54. <i>G.</i> 1782 Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien premier capitaine commandant au premier régiment de chevau-légers.	800	
LUSIGNAN MAMACHI (Demoiselle Pauline de), 49. <i>M.</i> 1761. Religieuse au couvent des Ursulines à Paris; en considération des services de son père, ci-devant commissaire et contrôleur de la marine, ancien maître-d'hôtel de la reine, écuyer de main de Sa Majesté et de madame la Dauphine.	800	
LUSKINA (Étienne), 64. <i>F.</i> 1766. A titre d'appointements conservés; en considération de ses services en qualité d'ancien confesseur et prédicateur du feu roi de Pologne.	1,000	
LUSSAN (Demoiselle Françoise de Varanchant, épouse du sieur comte de), 37. <i>M. du R.</i> 1761. Y compris 240 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de sa famille.	1,040	
LUX DE VANTELET, 59. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 520; 2 ^o 1766, 600. Capitaine retiré du régiment royal Piémont, cavalerie. La première, y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de la perte qu'il a faite de son père, tué à la bataille de Minden. La seconde, pour sa retraite.	1,120	

A reporter. 2,834,462 livres.

	<i>Report.</i>	2,834,462 livres.
LUZE DE SAINT-RÉMY DE VALOIS (Jeanne de), 34. <i>M. du R.</i> 1776		800
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de sa famille, aussi ancienne qu'illustre dans son origine.		
LUZINES (Demoiselle Anne-Marguerite Gillet), 46. <i>M. du R.</i> 1768.		670
Tant en considération des services de feu son père, valet de garde-robe du roi, et inspecteur des bâtiments de Sa Majesté, que pour favoriser son mariage et lui tenir lieu de dot.		
LUZY-COUZAN (Louis de), 60. <i>G.</i> 1780		600
En qualité de capitaine réformé attaché au régiment royal Navarre, cavalerie, jusqu'à son remplacement.		
LUZY, sieur de Pelissac (Henri-Vincent de), 56. <i>G.</i> 1780		1,000
Sans retenue; pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Bretagne, infanterie.		

M

MACARTY (François), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1778, 200; 3 ^o 1781, 200.		700
Actuellement garde du corps du roi. La première, en qualité de lieutenant réformé du régiment de recrues de Besançon, pour appointements jusqu'à son remplacement. La seconde, pour les services de feu son oncle, ancien capitaine au régiment irlandais de Rothe. La troisième, même considération que la précédente.		
MACARTY DE MACTEIGUE (Jean-Baptiste), 53. <i>M.</i> 1784		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau, du département de Rochefort, et notamment de ceux qu'il a rendus dans l'armée d'Amérique.		
MACCARTY (Jacques), 61. <i>F.</i> 1756.		600
Sans retenue; apprêteur-machiniste anglais; pour avoir le premier introduit en France l'usage des presses chaudes pour l'apprêt des étoffes de toutes espèces.		
MACDERMOTT (Pierre, abbé), 57. <i>Af. É.</i> 1776.		800
Sans retenue; pour récompense de son zèle dans plusieurs commissions particulières dont il a été chargé en qualité de principal et préfet des études du collège des Irlandais, dit des Lombards, à Paris.		
MACDERMOTT (Michel), 51. <i>G.</i> 1769		600
En qualité de capitaine attaché au régiment d'infanterie irlandaise de Bulkeley, pour appointements jusqu'à son remplacement.		
MACDONAGH (André), 49. <i>G.</i> 1772 et 1777.		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité d'ancien capitaine attaché à la brigade irlandaise.		
MACDONELL DE SCOTTHOUS (Archibald), 64. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1778, 600; 2 ^o 1773, 200.		800
Actuellement capitaine de grenadiers royaux au bataillon de garnison de Lorraine. La première, pour retraite en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Nancy, dont 400 livres réglées par l'article 2 de l'ordonnance du 1 ^{er} mai 1768, portant suppression des régiments de recrues, et 200 livres pour augmentation, par décision du 30 janvier 1778. La seconde, sans retenue; par décision du 30 janvier 1778, et assignée sur le fonds dit <i>des Ecosais</i> .		
MAC-GREGOR (Demoiselle Louise de Berbézier de Lalbarède), 42. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1785, 200; 2 ^o 1784, 400.		600
La première, sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant réformé du régiment royal Ecosais. La seconde, aussi sans retenue, sur le fonds dit <i>des Ecosais</i> .		
MAC-GREGOR DE MARCHFIELD (Jean), 66. <i>G.</i> 1768		600
En qualité de capitaine en second réformé du régiment irlandais de Lally, jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 2,844,232 livres.

	Report.	2,814,232 livres.
MACHELARD (Marie), 24. <i>M. du R.</i> 1788.		800
Sans retenue; en considération des services de feu sa mère, nourrice de Madame Clotilde de France.		
MACKINTOSH (Elisabeth), 44. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1781, 300; 2 ^o 1763, 500.		800
La première, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment écossais d'Ogilwy. La seconde, sans retenue; même motif, dont 150 livres en 1763, pareille somme en 1764, et 200 livres en 1773.		
MACQUER (Barbe-Thérèse), 58. <i>F.</i> 1784.		600
En considération des services rendus au commerce par son mari, en qualité de commissaire du conseil pour l'examen des différents procédés de teinture.		
MADELAINE (Demoiselle Geneviève de Fève, veuve de), 68. <i>M. du R.</i> 1785. . .		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de boutique du garde-meuble de la couronne.		
MAGALLON DE LA MORLIÈRE (Françoise), 28. <i>G.</i> 1769.		1,000
En considération des services de son père, lieutenant-général des armées du roi, pour n'en jouir que dans le cas où elle lui survivrait, mais dont Sa Majesté a bien voulu lui accorder la jouissance pour faciliter son mariage avec le vicomte de Vissec de la Tude, capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
MAGNIAU (Guillaume), 70. <i>G.</i> 1789.		900
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de dragons d'Orléans.		
MAGNIER (Vincent), 70. <i>G.</i> 1777.		800
Pour retraite en qualité de capitaine en second au régiment d'infanterie de Bretagne.		
MAGNUS DE BRUNENGRÖEBER (Guillaume), 63. <i>G.</i> 1766.		600
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant-colonel de la légion de Conflans, avec rang de colonel.		
MAGRATH (Nicolas), 69. <i>G.</i> 1762.		1,000
En qualité de capitaine réformé du régiment royal Ecossais.		
MAHIEU (Marc), 62. <i>G.</i> 1775.		900
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de brigadier retiré des gardes du corps du roi.		
MAHUET, comte de Lupcourt (Joseph), 69. <i>G.</i> 1761.		780
Pour services et retraite en qualité de ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Charost.		
MAILFAIRE (Laurent de), 54. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de subdélégué à Sarrelouis, tant en considération de ses services en ladite qualité qu'en celle de commissaire des guerres, dont il remplit les fonctions depuis plusieurs années.		
MAILHE (Joseph de), 51. <i>G.</i> 1788.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien major du régiment du Maine, infanterie.		
MAILLARD, sieur de la Faye (Charles de), 60. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
MAILLEY (François), 56. <i>F.</i> 1786.		600
Sans retenue; en qualité de caissier général du Mont-de-Piété, ci-devant commissaire des poudres à Essonne.		
MAILLY MAMEZ D'EBLEGHEM (Louis-Valentin-Joseph), 64. <i>G.</i> 1758.		1,000
En qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment d'infanterie allemande de la Marck, actuellement colonel d'infanterie; savoir, 600 livres le 28 décembre 1758, et 400 livres le 20 avril 1768.		
MAINGARD (Julien), 70. <i>M.</i> 1773.		1,000
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine de port à l'île-de-France.		

A reporter. 2,858,612 livres.

	Report.	2,858,612 livres.
MAINTENANT (Louis de), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 260; 2 ^o 1773, 860		1,120
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier des mousquetaires réformés de la garde ordinaire du roi. La seconde, accordée à raison de 200 livres, par décision du 27 juin 1773, et de 660 livres à titre d'appointements de réforme, lesquelles 600 livres seront supprimées du jour de son remplacement.		
MAIROT (Joseph), 64. <i>G.</i> 1762		744
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine réformé au régiment de mestre de camp général, cavalerie.		
MAISONNEUVE, sieur de la Châteigneraye (Silvain), 67. <i>G.</i> 1774.		600
Pour ses services et sa retraite en qualité de maréchal des logis retiré du corps de la gendarmerie.		
MAITLAND (Jean), 78. <i>Af. É.</i> 1763.		600
Sans retenue; en qualité de prêtre, ci-devant aumônier du régiment écossais d'Ogilwy réformé; savoir, 150 liv. en 1763, pareille somme en 1764, 200 liv. en 1767, et 100 livres en 1768.		
MAITRE DE CHATILLON (Ferdinand), 49. <i>M.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de l'Île-de-France; Sa Majesté lui a accordé avec sa retraite le brevet de major des colonies.		
MAIZIÈRES (Gorius), 68. <i>M.</i> 1778.		600
En considération de ses services en qualité de ci-devant commissaire ordinaire de la marine.		
MALANÇON (Claude), 42. <i>M. du R.</i> 1788.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de sous-piqueur de l'écurie de la reine.		
MALART (Jean de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 212; 2 ^o 1773, 100; 3 ^o 1775, 660.		972
La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier réformé des mousquetaires. La seconde, en même considération. La troisième, pour appointements de réforme, jusqu'à son remplacement.		
MALART (Claude de), 57. <i>G.</i> 1773.		900
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.		
MALET-VENDRÈGE (Claude), 69. <i>G.</i> 1777.		800
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Boufflers, dragons, avec rang de capitaine.		
MALHERBE (Louise), 12. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Sans retenue; par forme de réversion d'une partie de celle de 670 livres net dont jouit sa mère en qualité de femme de chambre de la reine, en survivance de la dame Chavignat, et qui doit cesser par la retraite de ladite dame.		
MALHERBE (Demoiselle Marie Roy), 65. <i>G.</i> 1782.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, brigadier d'infanterie, et directeur de l'artillerie à Nantes.		
MALIDE (Demoiselle Élisabeth de Fontenu, épouse de), 62. <i>M.</i> 1766.		600
En considération des services de feu son père, commissaire général honoraire de la marine.		
MALIVERT DE CONFLANS (Jacques de), 50. <i>G.</i> 1778.		600
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie, jusqu'à son remplacement.		
MALIVOIRE (Henri), 62. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 300; 2 ^o 1786, 400.		700
La première, en considération de ses services en qualité d'huissier du cabinet de la reine. La seconde, sans retenue, pour augmentation.		
MALLARD, sieur de Mainbeville (Louis), 63. <i>G.</i> 1775.		800
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien major du régiment du colonel général de la cavalerie.		

A reporter. 2,870,648 livres

	<i>Report.</i>	2,870,648 livres.
MALLEBAY, sieur Ducluseau (Jean-Baptiste), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200 ; 2 ^o 1775, 415.		615
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
MALLET (Gédéon de), 50. <i>G.</i> 1784.		1,100
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment suisse de Lullin de Château-Vieux.		
MALLET DE CHAUNY (Joseph), 59. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Poitou.		
MALLET, sieur de la Jorie (François), 82. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200 ; 2 ^o 1775, 690.		890
La première, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier réformé des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour appointements de réforme, jusqu'à son remplacement.		
MALLET (Nicolas), 66. <i>F.</i> 1775.		600
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller du conseil supérieur de Clermont-Ferrand.		
MALLEVAUD DE MARIGNY (Henri), 56. <i>G.</i> 1772.		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal infanterie ; savoir, 500 livres le 14 janvier 1772, et 300 livres le 29 décembre 1777.		
MALLIARD (François), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300 ; 2 ^o 1782, 700.		1,000
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers au régiment suisse de Salis-Samadé. La seconde, pour sa retraite.		
MALVIN, chevalier de Montazet (Joseph), 68. <i>G.</i> 1780.		800
Pour sa retraite en qualité de capitaine réformé au régiment provincial d'Alby, avec rang de major.		
MANAUD, sieur de Berjerat (Jean-Paul), 60. <i>G.</i> 1787.		600
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Dauphiné, infanterie.		
MANCEAU (François de), 65. <i>F.</i> 1781.		600
Sans retenue ; pour sa retraite en qualité de commis dans les bureaux de M. Bertin, trésorier des revenus casuels.		
MANDREVILLE (Rémi de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 236 ; 2 ^o 1779, 600.		836
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine réformé à la suite du régiment de Conti, infanterie, devenu Barrois. La seconde, même considération.		
MANET DE PONTUS (Jacques), 75. <i>G.</i> 1774.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien brigadier dans la gendarmerie.		
MANGELSCHOTT (Albert de), 66. <i>G.</i> 1770.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la Marck, avec rang de major.		
MANGIN DE L'ÉPINE (Edme), 51. <i>G.</i> 1774.		1,080
Tant en qualité de capitaine ci-devant attaché à la légion de Lorraine, qu'en considération des blessures graves qu'il a reçues pendant la dernière guerre, et des services distingués qu'il a rendus en Pologne.		
MANGIN (Jean-Baptiste), 73. <i>G.</i> 1777.		600
En qualité de quartier-maître, avec rang de lieutenant au régiment royal Lorraine.		
MANGOLD-WENDELINUS, 86. <i>G.</i> 1762.		800
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment d'Anhalt.		
MANNE (Michel), 55. <i>M.</i> 1780.		600
Chirurgien démonstrateur de la marine à Toulon ; en considération des services essentiels et multipliés qu'il a rendus pendant la campagne de l'escadre commandée par le sieur comte d'Estaing, sur laquelle il faisait les fonctions de chirurgien-major, et pour l'état dangereux où l'a mis la chute qu'il a faite.		

A reporter. 2,884,169 livres.

	<i>Report.</i>	2,884,169 livres.
MANNEVILLE, sieur de Montmerel (Guillaume-François), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1775, 390		690
La première, en considération de ses services en qualité de cheval-léger de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
MANNEVILLE (Simon de), 81. <i>F.</i> 1732.		1,000
Sans retenue; en qualité de conseiller de la cour des aides de Paris. Cette pension est une des quatre affectées aux conseillers de la cour des aides. Il doit cesser d'en jouir à compter du jour où il deviendrait doyen.		
MANOURY (Jean), 62. <i>F.</i> 1768.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant employé de la caisse générale de la compagnie des Indes.		
MANTEVILLE (François-Christophe-Innocent de), 90. <i>G.</i> 1749.		600
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment royal Suédois.		
MAPATON (Demoiselle Sophie d'Arnaudin), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1782, 200; 2 ^o 1789, 750.		950
Musicienne du concert de la reine. La première, sans retenue, en considération des services de feu son mari, bibliothécaire de la musique du roi. La seconde, en même considération.		
MAQUART (Nicolas), 57. <i>G.</i> 1789.		650
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de Monsieur, infanterie.		
MARABAIL (Antoine), 86. <i>G.</i> 1752 (1).		944
En considération de ses services en qualité de commissaire ordonnateur des guerres.		
MARAI (Charles), 67. <i>F.</i> 1783.		600
Employé à la liquidation de la compagnie des Indes; en considération des services du feu sieur François Marais, son père, ancien employé de ladite compagnie au bureau des armements. Il a, en outre, l'assurance d'une pension de 600 livres, dans le cas seulement et à compter du jour où cesseront ses appointements en ladite qualité.		
MARAI (Claude), 72. <i>M. du R.</i> 1775.		600
A titre de subsistance, en considération des services de son épouse, nourrice de Madame Marie-Thérèse de France.		
MARANTIN (Demoiselle Thérèse Hulmon, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1784.		900
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commissaire principal des guerres.		
MARC (Jean-Baptiste), 66. <i>G.</i> 1786		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Ségur, dragons.		
MARCASSUS (Joseph), 71. <i>F.</i> 1732.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrages, et par réversion de celle accordée à son père, ancien capitoul et négociant à Toulouse, en considération du rétablissement des manufactures des draps de la Terrasse, et de l'établissement parfait d'une autre manufacture à Hauterive; le tout par ses soins et à ses dépens.		
MARCHAI DE BLAISIS (François), 52. <i>G.</i> 1788		800
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine, commandant des chasseurs des Cévennes.		
MARCHAND, sieur de Villionne (Pierre), 49. <i>G.</i> 1773.		1,080
En qualité de capitaine de dragons, ci-devant attaché au corps des troupes légères; pour appointements qui cesseront d'avoir lieu du jour où il sera pourvu d'une compagnie.		
	<i>A reporter.</i>	2,894,891 livres.

(1) Ajoutez 3,600 livres d'une nouvelle pension accordée le 1^{er} octobre 1788, suivant le brevet du 1^{er} avril 1790 tant en considération de 45 ans de services, dont 20 dans le régiment d'Alsace et 25 dans le corps des commissaires des guerres que pour l'aider à soutenir ses six enfants.

	<i>Report.</i>	2,894,891 livres.
MARCHAND, chevalier de Milly (Florentin), 58. <i>G.</i>		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Brie.		
MARCHAND (Demoiselle Marie Desnoyers, veuve du sieur), 97. <i>F.</i> 1784.		600
Sans retenue; par réversion de celle qu'avait obtenu feu son mari, comme dernier survivant des enfants du sieur Marchand, premier violon de la musique de Louis XIV, qui l'en avait gratifié, avec réversion en leur faveur, et en considération de son grand âge et de ses infirmités.		
MARCHAND (Jacques), 56. <i>G.</i> 1787.		625
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien quartier-maitre trésorier du régiment de Chartres, infanterie, avec rang de capitaine.		
MARCHAND, sieur Morel (Louis), 65. <i>G.</i> 1783.		1,000
Sans retenue; tant en considération de quarante-deux années de services, que pour sa retraite en qualité d'ancien chirurgien major du régiment Dauphin, dragons.		
MARCHAND-MILLY (Charles). 65. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de la reine, infanterie.		
MARCHAND (Antoine), 74. <i>G.</i> 1780.		800
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de premier lieutenant des grenadiers au régiment d'Orléans, avec rang de capitaine.		
MARCHANDON, sieur Dutriat (Antoine), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1778, 800.		900
La première, en considération de ses services en qualité de brigadier retiré des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
MARCHANT (Pierre), 80. <i>G.</i> 1784.		1,000
En considération de cinquante et une années de services et pour sa retraite en qualité d'ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Mézières.		
MARCHANT (Demoiselle Marie-Léonard de Martat), 27. <i>M. du R.</i> 1783.		600
Sans retenue; en considération des services de la feue demoiselle Marchant, sa tante, l'une des femmes de chambre de la reine, dont elle était survivancière.		
MARCHANT (Claude), 63. <i>G.</i> 1774.		600
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Forez.		
MARCHANT DU MAULGNY (Michel), 67. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine de grenadiers au régiment provincial d'Auxonne.		
MARCHANT DE LA HOULIÈRE, 72. <i>G.</i> 1759.		1,120
En qualité de brigadier d'infanterie, lieutenant pour le service du roi au gouvernement de Salces; en considération des services qu'il a rendus à Louisbourg pendant la dernière guerre.		
MARCHANT (Jean-Baptiste), 33. <i>F.</i> 1766		900
A titre d'appointements conservés en qualité de valet de chambre du feu roi de Pologne.		
MARCON (Pierre), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 177; 2 ^o 1767, 900.		1,077
La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
MARCOT (François), 70. <i>G.</i> 1774.		600
Pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de Lorraine, dragons.		
MARÉCHAL (Nicolas), 42. <i>M. du R.</i> 1787		730
Sans retenue; pour retraite en qualité de garçon des pages du roi.		
MARÉCHAUX (Gabriel), 55. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 252; 2 ^o 1785, 500.		752
La première, sans retenue; en considération de ses services en qualité de garde de la capitainerie de Fontainebleau. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite.		

A reporter. 2,908,795 livres.

	<i>Report</i>	2,908,795 livres
MARENGIN DE CHIVRÉ (François), 68. <i>M.</i> 1763		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant de vaisseau.		
MARENCO (Jean de), 57. <i>G.</i> 1765		1,080
En qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment du roi, cavalerie. Il jouira de cette pension jusqu'à son remplacement.		
MARESCHAL (Georges), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 600; 2 ^o 1778, 400.		1,000
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien commissaire des guerres, et du corps royal de l'artillerie. La seconde, en considération des services de feu son père, directeur des fortifications, et pour le mettre à portée d'aider ses trois sœurs, religieuses.		
MARESCHAU DE LA CHAUVINIÈRE (Alexandre), 60. <i>G.</i> 1779		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment royal, infanterie.		
MARETTE (Thomas), 91. <i>G.</i> 1764.		600
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment royal- Dragons.		
MARGEOT DE SAINT-OUEN (François de), 51. <i>G.</i> 1779		600
Pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Poitou, actuellement capitaine au bataillon de garnison de Beauce.		
MARGOUE (François-Barthélemy), 72. <i>G.</i> 1777.		600
Ancien capitaine au régiment d'infanterie de Bigorre, à présent aide-major de la ville de Brest.		
Cette pension lui a été accordée en attendant qu'il puisse être logé à Brest dans les bâtiments appartenant au roi.		
MARGUERIE (Louis), 31. <i>G.</i> 1782.		800
Sous-lieutenant des gardes du corps de monseigneur comte d'Artois; en considération des preuves de zèle qu'il a données au camp, sous Gibraltar.		
MARGUERIE (Marie de), 48. <i>M.</i> 1779.		600
Tant en considération des services et de la mort glorieuse de son frère, lieutenant de vaisseau, tué au combat de la Grenade, que pour l'aider à subsister et à soutenir sa famille.		
MARGUERIE DE COLLEVILLE (Julie), 26. <i>F.</i> 1783.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, maire de la ville de Valognes, et pour moitié de celle de 2,000 livres qu'il avait obtenue le 30 juin 1783.		
MARGUERIE DE COLLEVILLE (Victoire), 27. <i>F.</i> 1783.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, maire de la ville de Valognes, et pour moitié de celle de 2,000 livres qu'il avait obtenue le 30 juin 1783.		
MARIEN-ARCHON, sieur Desperouse (Louis), 62. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal-Vaisseaux.		
MARIEN (Demoiselle Anne-Marie Dillmann, veuve du sieur de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 590; 2 ^o 1776, 300.		890
La première, en considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie allemande de Saint-Germain. La seconde, sans retenue, même considération.		
MARIETTE DE MONTGARDÉ (Henri), 17. <i>G.</i> 1780.		600
Sans retenue. Cette pension fait partie de celle de 6,000 livres accordée le 3 juillet 1780 à son père, maréchal des camps et armées du roi, et ci-devant aide-major en chef des cheveu-légers ordinaires de Sa Majesté, et dont il est entré en jouissance après sa mort.		
MARIGNY, marquise de Choiseul (Sophie), 49. <i>Af. E.</i> 1760.		750
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau du roi.		

A reporter 3,001,259 livres

	<i>Report.</i>	3,001,259 livres.
MARIN (Jean-Claude), 51. <i>M. du R.</i> 1787		730
Sous retenue; à titre de retraite en qualité de cocher du roi.		
MARIN (François), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1775, 500.		600
La première, en considération de ses services en qualité de garde de la manche du roi. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
MARINAS (André), 68. <i>G.</i> 1777.		750
En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire d'Ajaccio en l'île de Corse.		
MARIONNEL (François), 66. <i>G.</i> 1762.		800
En qualité de capitaine réformé du régiment de la Marck.		
MARIONNETZ DE WITZOND (Joseph), 60. <i>G.</i> 1762.		600
En qualité de capitaine réformé du régiment de la Marck. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
MARISSY (Demoiselle Claudier de Cabanes, veuve du sieur de), 67. <i>G.</i> 1787.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, mestre de camp en second du régiment de Conflans, hussards.		
MARJOU (Pierre), 46. <i>M. du R.</i> 1771.		930
En qualité de valet de garde-robe ordinaire de Monsieur; pour lui tenir lieu du traitement dont il jouissait en ladite qualité avant le mariage de ce prince.		
MARLIN (Laurent), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 120; 2 ^o 1770, 1,000.		1,120
La première, provenant de cinq années constituées en rentes viagères, d'une pension de 400 livres qui lui avait été accordée en 1761, en considération de ses services en qualité d'ancien maréchal des logis du corps de la gendarmerie, avec commission de lieutenant-colonel. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
MARLIN, sieur de Lavaur (François), 57. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Orléans, infanterie.		
MARMET DE VALCROISSANT DE VAUMALLE (Demoiselle Marie-Charlotte d'Autriche de Vintimille, veuve du sieur), 77. <i>G.</i> 1776.		800
En considération des services de feu son mari, ancien commissaire ordinaire des guerres, laquelle pension fait partie de celle de 2,400 liv. qu'il avait obtenue pour sa retraite.		
MARMIGNAT (Guillaume de), 51. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de la fruiterie du roi.		
MARNE (Bernard de), 58. <i>G.</i> 1780.		750
Pour sa retraite en qualité de capitaine au bataillon de garnison d'Austrasie.		
MARNIÈRE (Demoiselle Marie, veuve du sieur de la), 53. <i>M. du R.</i> 1771		800
En considération des services du feu sieur Marin de la Marnière, son mari, capitaine de vaisseau.		
MAROLLE DE BOURGNEUF (François), 77. <i>F.</i> 1766.		600
A titre d'appointements conservés en qualité d'ordinaire de la musique, chapelle et chambre du feu roi de Pologne.		
MAROLLES (Demoiselle Charlotte de Lescolle, veuve du sieur), 87. <i>M. du R.</i> 1750:		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, écuyer ordinaire de la feuve reine.		
On observe que ses deux fils ont obtenu l'assurance d'une pension de 200 livres chacun, à prendre, en cas de prédécès de ladite dame leur mère, sur ladite pension.		
MAROLLES (Michel de), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1753, 318; 2 ^o 1771, 800:		1,118
La première, y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		

A reporter. 3,013,801 livres.

	Report.	3,013,801 livres.
MAROLLES (Louis), 56. <i>G. et M. du R.</i> 1. 1770, 600; 2. 1784, 500.		1,100
La première, pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de la reine; cavalerie. La seconde, sans retenue, par continuation de celle de 2,000 livres que la feue demoiselle Suzanne Costar, son épouse, femme de chambre de la reine, avait obtenue à titre de remplacement.		
Il a, en outre, l'assurance d'une pension de 200 livres dont jouit sa mère, en considération des services de feu son mari, écuyer ordinaire de la feue reine, dont il ne jouira qu'après sa mort.		
MAROTTE DE MONTIGNY (Léopold, baron de), 45. <i>G.</i> 1771.		600
En qualité de capitaine attaché au régiment d'Anhalt; de laquelle pension il cessera de jouir s'il est pourvu d'une compagnie.		
MARQUAIS (Thomas), 41. <i>F.</i> 1788.		1,000
Sans retenue; en qualité de maître en chirurgie à Paris; en considération de ses soins pour diriger l'exhumation des corps du cimetière des Saints-Innocents à Paris.		
MARQUE (Gabriel, chevalier de), 60. <i>G.</i> 1780.		600
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment provincial d'Auch.		
MARQUES (Jean), 59. <i>G.</i> 1788.		700
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment des chasseurs du Gévaudan.		
MARQUESY (Jacques), 37. <i>M.</i> 1786.		840
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant de frégate du département de Toulon.		
MARQUET (Henri), 54. <i>M.</i> 1776.		670
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'écrivain de la marine et des classes.		
MARQUIER DE CRUX, 58. <i>G.</i> 1. 1764, 636; 2. 1776, 540		1,176
La première, y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages, en qualité de chevalier de la garde ordinaire du roi, à présent écuyer commandant les écuries de Madame de France. La seconde, pour lui tenir lieu d'une paie de chevalier, relégué, supprimée en 1775.		
MARQUIER (Guillaume), 75. <i>G.</i> 1766.		800
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite de la légion de Conflans.		
MARQUIS (Marie), 44. <i>M. du R.</i> 1781.		700
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de garçon du gobelet du roi.		
MARQUIS (Rodolphe), 72. <i>G.</i> 1762.		800
En qualité de capitaine réformé du régiment royal-Bavière.		
MARQUISAN (Demoiselle Marie Ricard), 68. <i>M.</i> 1778.		800
En considération des services de feu son mari, ancien commissaire de la marine.		
On observe que ses deux filles ont l'assurance d'une pension de 200 liv. chacune, par réversion de celle dont jouit ladite dame leur mère, au cas qu'elles lui survivent.		
MARRIER DE LA GATINERIE (Jacques), 43. <i>M.</i> 1782.		600
En qualité d'ingénieur-constructeur des vaisseaux du roi, et pour avoir conçu et exécuté avec succès le projet du transport des mâts et autres bois du Nord par les canaux et routes de l'intérieur, depuis Amsterdam jusqu'à Nantes.		
MARRIER DE BOIS-D'HYVER (Pierre), 37. <i>F.</i> 1785.		800
Sans retenue; lieutenant de la maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontainebleau.		
MARSAN, sieur de Cucurin (Pierre), 56. <i>G.</i> 1. 1758, 177; 2. 1777, 1,000		1,177
La première, y compris 27 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son oncle, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment d'Auvergne. La seconde, en considération de ses services en qualité de capitaine retiré du régiment de Gâtinois.		

A reporter. 3,026,164 livres.

	Report	3,026,164 livres.
MARSAULT (Louis), 63. F. 1788.		600
Sans retenue ; en considération de ses services pendant 12 années, et à titre de retraite, en qualité de ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		
MARSON (Demoiselle Marie La Fontaine), 34. F. 1786		690
Sans retenue ; en considération des services rendus aux lettres par son aieul, le célèbre La Fontaine, de l'Académie française.		
MARTEAU (Antoine de), 67. G. 1761.		780
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien major du régiment liégeois de Vierzet.		
MARTEL (Laurent), 61. G. 1789.		900
Sans retenue ; pour services et retraite, en qualité d'ancien quartier-maitre trésorier du régiment royal-Navarre, cavalerie.		
MARTEL (Charles de), 49. M. du R. 1781.		1,000
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'écuyer du roi.		
MARTIN (Pierre), M. du R. 1788.		800
Sans retenue ; pour sa retraite en qualité de premier garçon de la pâtisserie de la reine.		
MARTIN (Jean-Baptiste), 33. F. 1788.		900
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance de la généralité de Metz.		
MARTIN (François), 56. M. 1775.		900
Pour services et retraite en qualité d'ancien écrivain principal de la marine.		
MARTIN DE LA BROUSSIÈRE (Jean), 55. G. 1 ^o 1771, 200 ; 2 ^o 1788, 800.		1,000
Ancien brigadier dans la compagnie de Villeroy, des gardes du corps du roi.		
La première, en considération des services du feu sieur de Stuart, son oncle, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel du régiment d'Anjou. La seconde, pour sa retraite,		
MARTIN DE ROCHEBONNE (Aimé-Charles), 67. G. 1770.		800
Tant en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant d'infanterie, et ci-devant commandant des élèves de cavalerie de l'école vétérinaire, que de ceux de sept de ses frères, dont quatre officiers et trois cadets, qui ont été tués à Prague et à l'affaire de l'Assiette.		
MARTIN DE ROMÉNIÉ DE VILLERS (Nicolas-François-Charles), 45. G. 1 ^o 1769. 200 ; 2 ^o 1789, 780.		980
Ancien major du régiment des chasseurs à cheval du Hainaut, et ci-devant mousquetaire de la 1 ^{re} compagnie de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire, La seconde, en la même considération et en qualité de major des chasseurs du régiment de Hainaut.		
MARTIN (Christophe), 57. F. 1783.		600
Sans retenue ; en qualité de contrôleur des vingtièmes de la généralité de Lyon, à titre de retraite, en considération de ses services que le dépérissement de sa santé ne lui permet plus de continuer.		
MARTIN (Jean-Baptiste), 70. M. du R. 1787.		930
Pour services et retraite en qualité de valet de pied du roi.		
MARTIN (Jean-Baptiste), 54. M. du R. 1787		930
Pour services et retraite en qualité de valet de pied du roi.		
MARTIN DE SAINTE-AGATHE (François), 65. F. 1787.		1,000
Sans retenue ; en qualité d'ancien employé à la recette des impositions de Paris.		
MARTIN, sieur de la Vaux (Nicolas-Ignace), 60. G. 1786.		800
Pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Neustrie, infanterie.		
	A reporter	3,039,684 livres.

	Report.	3,039,684 livres.
MARTIN LAYUST (Jacques), 67. <i>M.</i> 1776.		600
En considération de ses anciens services en qualité de ci-devant chirurgien-major des hôpitaux, employé tant dans l'Inde qu'à l'Île-de-France.		
MARTIN, sieur de Marolles (Joseph), 60. <i>G.</i> 1769.		800
Pour services et retraite en qualité de capitaine au régiment des cuirassiers du roi.		
MARTIN DE LA BASTIDE DE NANTIAT (Léonard), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1775, 500		618
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de garde de la manche des gardes du corps du roi. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
MARTIN, sieur Danoul (Louis), 69. <i>G.</i> 1769		600
Pour appointements de retraite en qualité de premier lieutenant au régiment du roi, cavalerie, avec rang de capitaine.		
MARTIN DES FONTAINES (Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1767.		600
En considération de ses services en qualité de maréchal des logis du roi.		
MARTIN (Marie), 59. <i>G.</i> 1774		600
Sans aucune retenue; en considération des services de son frère, commis de la guerre, au bureau des déserteurs.		
MARTIN DE BERNY DE MEREUIL (Louis), 67. <i>M.</i> 1769.		600
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de La Fère, et lui a été conservée en 1779, attendu qu'il aurait dû cesser d'en jouir du jour qu'il a été nommé lieutenant-colonel du second régiment provincial d'État-major.		
MARTIN (Bayle), 67. <i>G.</i> 1780		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée à la résidence de Toulouse.		
MARTINE (Claude de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1783, 800.		1,000
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment suisse de Lullin de Château-Vieux. La seconde, même considération, et pour sa retraite.		
MARTINEAU DE GURGY (Louis), 51. <i>G.</i> 1782.		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Bourgogne, infanterie.		
MARTINEAU (Demoiselle Anne-Charlotte Delorme, épouse du sieur), 42. <i>G.</i> 1770		1,000
En considération des anciens services de son père, commissaire-ordonnateur, employé au bureau des fonds du département de la guerre.		
MARTINENQ (Sébastien), 70. <i>M.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de capitaine de flûte du département de Toulon.		
MARTINÈS, sieur de Brunot (Antoine), 75. <i>M.</i> 1780.		700
Sans retenue; en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Guyenne.		
MARTINI (Gilles), 48. <i>M. du R.</i> 1784.		800
Sans retenue; à titre de récompense des ouvrages de musique de sa composition, qu'il a publiés depuis plusieurs années pour le service de la cour.		
MARTINOT (Jean), 92. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 600; 2 ^o 1766, 200		800
La première, en considération de ses anciens services en qualité d'ancien horloger valet de chambre du roi. La seconde, en considération de ses services en ladite qualité, près feu monseigneur le Dauphin.		
MARVIDÈS (Cuny de), 57. <i>G.</i> 1784		600
Sans retenue; en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment d'Artois, cavalerie; tant en considération de ses services dans les armées, dans les hôpitaux militaires et dans le susdit régiment, que pour retraite.		
MARVILLE (Claude), 57. <i>M. du R.</i> 1787.		930
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de cocher du roi.		

A reporter. 3,052,232 livres.

	Report.	3,052,232 livres.
MARY (Antoine), 37. <i>M. du R.</i> 1787.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de pied du roi, réformé.		
MASCARAS (Joseph de), 49. <i>G.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant des grenadiers au régiment d'Auxerrois, et notamment de la bravoure avec laquelle il s'est comporté à l'attaque de Sainte-Lucie, où il a été blessé.		
MASCLARY (Marie de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 336; 2 ^o 1773, 600		936
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour retraite.		
MASCLARY (Claude de), 65. <i>G.</i> 1747.		863
En qualité d'ancien capitaine au régiment de Picardie; tant en considération de ses services que de ceux de son père, ci-devant capitaine réformé au régiment de Lambesc, cavalerie.		
MASON (Abraham), 65. <i>F.</i> 1765.		600
Sans aucune retenue; faiseur de peignes, à Lyon; en considération de l'utilité de ses talents pour les fabriques de ladite ville.		
MASON (Joseph), 38. <i>F.</i> 1771		600
Faiseur de peignes pour les manufactures; en considération de ce qu'il a suivi l'état de son père, dont il est l'élève, et de ce qu'il a, comme lui, fixé son séjour à Lyon.		
MASSABEKY (Louis de), 37. <i>M. du R.</i> 1773		600
A titre de subsistance; en qualité de filleul de monseigneur le Dauphin.		
MASSE (Demoiselle Marie Paul, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1787		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel d'infanterie, ci-devant ingénieur en chef à Bordeaux.		
MASSE (Jacques), 75. <i>G.</i> 1780.		800
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment de Beaujolois.		
MASSÉ, sieur de Baudouin (René), 66. <i>G.</i> 1776.		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au corps royal de l'artillerie.		
MASSIEU (Jean-Louis-Victor de), 84 <i>G.</i> 1 ^o 1739, 240 2 ^o 1739, 550.		790
La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant réformé, ci-devant à la suite du régiment de Rohan, infanterie. La seconde, en qualité d'ingénieur ordinaire du roi.		
MASSOL (Pierre), 63. <i>G.</i> 1787.		666
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier dans le régiment de La Rochefoucauld, dragons.		
MASSON (Demoiselle Françoise Prince), 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 400; 2 ^o <i>idem</i> 300.		700
La première, en considération des anciens services de feu son mari, garçon de fourrière du roi. La seconde, même motif.		
MASSONI (Demoiselle Eléonore de Regny) 44. <i>M.</i> 1779.		800
En considération des services de feu son père, consul de France auprès de la république de Gènes.		
MATHIEU, sieur de Saint-Amour (Jean), 72. <i>G.</i> 1761.		600
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine de dragons des volontaires du Hainaut.		
MATHIEU (Françoise), 47. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1773, 400		700
La première, sans retenue, à titre de subsistance; en considération des services de son père, ordinaire de la musique du roi. La seconde, sans retenue, tant en considération des services de son père que de ceux de sa mère, aussi musicienne ordinaire du roi.		
	A reporter.	3,063,887 livres,

	<i>Report.</i>	3,063,887 livres.
MATHIEU (Joseph), 65. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon d'échansonnerie du commun du roi.		
MATTY (Louis de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 250; 2 ^o <i>idem</i> , 300; 3 ^o 1781, 400.		950
La première, en qualité de capitaine en second réformé des grenadiers royaux de la Martinique. La seconde, en considération de ses services. La troisième, en considération de ses services et de ceux de feu son frère, commandant du fort Guillaume.		
MAUBANT, dit D'ARGENCE (Pierre), 51. <i>M. du R.</i> 1787.		600
Sans retenue; pour ses services à titre de retraite en qualité de cocher du roi.		
MAUCLERC (Demoiselle Marie-Anne de Saintours de Lussac), 45. <i>M.</i> 1775		600
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
MAUDUIS DUPLESSIS (Antoine de), 36. <i>G.</i> 1781.		600
Sans retenue; en qualité de capitaine au corps royal de l'artillerie, et premier aide-major de l'équipage d'artillerie du corps d'armée aux ordres du comte de Rochambeau, dans l'Amérique septentrionale; tant en considération des preuves qu'il a données de son zèle, de son intelligence et de sa valeur, au siège d'York-Town en Virginie, que des actions multipliées par lesquelles il s'est précédemment signalé.		
MAUDUIT, Chevalier de Semerville (Constant de), 70. <i>M.</i> 1775.		800
En considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau, retiré.		
MAUDUIT DE LARIVE (Jean), 42. <i>M. du R.</i> 1784		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de comédien ordinaire du roi.		
MAUGERY (Joseph de), 70. <i>G.</i> 1777		800
Pour appointment, de retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Touraine.		
MAULBON (Jean), 70. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de premier valet des pages en la grande écurie du roi.		
MAUNOIR (Charles de) 67. <i>G.</i> 1769.		600
Pour appointments de retraite en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
MAUPIN (Sébastien), 75. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1781, 1,000.		1,150
Premier garçon du serdeau du roi. La première, sans retenue, faisant moitié de celle de 300 livres accordée aux deux premiers garçons du serdeau, en considération de leurs services. La seconde, sans retenue, à titre de retraite, en qualité de premier garçon de la table des gentilshommes-servants de Sa Majesté.		
MAURE (Philippe), 57. <i>G.</i> 1773		700
Pour appointments de retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Hainaut, avec rang de major.		
MAUREY (Antoine de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1765 et 1768, 309; 2 ^o 1775, 415.		724
La première, y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour appointments de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
MAURIAC DE TAILLEFER (Pierre de), 49 <i>G.</i> 1788.		800
Sans retenue; brigadier de la compagnie de Luxembourg, des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
MAURIN, sieur de Saint-Pons (Jean-Baptiste), 61. <i>G.</i> 1763.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointments dont il jouit; savoir, 600 livres en qualité de capitaine réformé, à la suite du régiment de Condé, et 400 livres pour augmentation en 1778.		
MAUROUAD (François), 68. <i>G.</i> 1777.		700
Pour lui tenir lieu des appointments de 700 livres qui lui ont été accordées pour retraite; savoir, 450 livres en 1777 et 250 livres pour augmentation, en la même année, en qualité de premier lieutenant au régiment de Viennois.		
	<i>A reporter.</i>	3,076,311 livres.

	<i>Report.</i>	3,076,311 livres.
MAUSSABRÉ (Honoré de), 56. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de la reine, infanterie.		
MAUSSABRÉ DE BUSSIÈRE (Demoiselle Charlotte de Bridieu, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1760		650
En considération des services de feu son mari, ancien maréchal des logis des mousquetaires.		
MAYET (Antoine de), 72. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1781, 600.		800
Portier de l'hôtel des menus plaisirs du roi, à Saint-Hubert. La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, à titre de retraite en ladite qualité.		
MAYERAS LE BRUN (Jean), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1780, 600.		900
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment royal Roussillon, cavalerie. La seconde, pour sa retraite.		
MAYER-HOFFEN (Joseph de), 60. <i>G.</i> 1761		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal Nassau, hussards.		
MAYNIER (Bruno), 45. <i>F.</i> 1775		800
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Blois.		
MAZAN FABRY (Charles de), 77. <i>M.</i> 1749.		800
En considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau, retiré.		
MAZANCOURT, sieur de Vivières (Martin de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 500; 2 ^o 1774, 600.		1,000
Capitaine retiré du régiment Dauphin, cavalerie. La première, en considération des services qu'il a rendus étant chargé de l'instruction de l'école d'équitation établie à Metz. La seconde, pour appointements de retraite.		
MAZANCOURT, sieur Dufresnoy (Joachim de), 53. <i>G. et M. du R.</i> 1 ^o 1776, 300; 2 ^o 1779, 400; 3 ^o 1772, 300		1,000
Premier lieutenant du régiment des gardes françaises, avec rang de colonel. La première, en qualité de major de Soissons. La seconde, en considération de la médiocrité des appointements attachés à ladite majorité. La troisième, en considération des services de feu son père, gouverneur des pages de la chambre du roi.		
MAZELIN (Françoise), 39. <i>M. du R.</i> 1782		1,000
Sans retenue; à titre de retraite en qualité d'ouvrière de la garde-robe de Madame Sophie de France.		
MAZIÈRE DU BUART (Alexis), 72. <i>M.</i> 1762.		700
En considération de ses services en qualité d'écrivain principal de la marine, retiré.		
MAZIÈRE DE PASSAGE (Benjamin de), 58. <i>M.</i> 1776.		800
En considération de ses services en qualité d'écrivain principal de la marine, retiré.		
MÉAILH (Joseph de), 48. <i>G.</i> 1788		1,067
Sans retenue; à titre de réforme, en considération de 28 années et 11 mois de services en qualité de maréchal des logis des gendarmes réformés de la gendarmerie.		
MÉALLET, sieur Delbort (Antoine de), 65. <i>G.</i> 1785		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment des cuirassiers.		
MEAUX (Camille-Suzanne de), 54. <i>G.</i> 1787.		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de premier capitaine au régiment de Bourbon, infanterie.		

A reporter. 3,089,328 livres.

	<i>Report.</i>	3,063,887 livres.
MATHIEU (Joseph), 65. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon d'échansonnerie du commun du roi.		
MATTY (Louis de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 250; 2 ^o <i>idem</i> , 300; 3 ^o 1781, 400.		950
La première, en qualité de capitaine en second réformé des grenadiers royaux de la Martinique. La seconde, en considération de ses services. La troisième, en considération de ses services et de ceux de feu son frère, commandant du fort Guillaume.		
MAUBANT, dit D'ARGENCE (Pierre), 51. <i>M. du R.</i> 1787.		600
Sans retenue; pour ses services à titre de retraite en qualité de cocher du roi.		
MAUCLERC (Demoiselle Marie-Anne de Saintours de Lussac), 45. <i>M.</i> 1775		600
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
MAUDUIS DUPLESSIS (Antoine de), 36, <i>G.</i> 1781.		600
Sans retenue; en qualité de capitaine au corps royal de l'artillerie, et premier aide-major de l'équipage d'artillerie du corps d'armée aux ordres du comte de Rochambeau, dans l'Amérique septentrionale; tant en considération des preuves qu'il a données de son zèle, de son intelligence et de sa valeur, au siège d'Yorck-Town en Virginie, que des actions multipliées par lesquelles il s'est précédemment signalé.		
MAUDUIT, Chevalier de Semerville (Constant de), 70. <i>M.</i> 1775.		800
En considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau, retiré.		
MAUDUIT DE LARIVE (Jean), 42. <i>M. du R.</i> 1784		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de comédien ordinaire du roi.		
MAUGERY (Joseph de), 70. <i>G.</i> 1777		800
Pour appointment, de retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Touraine.		
MAULBON (Jean), 70. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de premier valet des pages en la grande écurie du roi.		
MAUNOIR (Charles de) 67. <i>G.</i> 1769.		600
Pour appointments de retraite en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
MAUPIN (Sébastien), 75. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1781, 1,000.		1,150
Premier garçon du serdeau du roi. La première, sans retenue, faisant moitié de celle de 300 livres accordée aux deux premiers garçons du serdeau, en considération de leurs services. La seconde, sans retenue, à titre de retraite, en qualité de premier garçon de la table des gentilshommes-servants de Sa Majesté.		
MAURE (Philippe), 57. <i>G.</i> 1773		700
Pour appointments de retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Hainaut, avec rang de major.		
MAUREY (Antoine de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1765 et 1768, 309; 2 ^o 1775, 415.		724
La première, y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de cheveu-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour appointments de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
MAURIAC DE TAILLEFER (Pierre de), 49 <i>G.</i> 1788.		800
Sans retenue; brigadier de la compagnie de Luxembourg, des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
MAURIN, sieur de Saint-Pons (Jean-Baptiste), 61. <i>G.</i> 1763.		1,000
Pour lui tenir lieu des appointments dont il jouit; savoir, 600 livres en qualité de capitaine réformé, à la suite du régiment de Condé, et 400 livres pour augmentation en 1778.		
MAUROUAD (François), 68. <i>G.</i> 1777.		700
Pour lui tenir lieu des appointments de 700 livres qui lui ont été accordées pour retraite; savoir, 450 livres en 1777 et 250 livres pour augmentation, en la même année, en qualité de premier lieutenant au régiment de Viennois.		
	<i>A reporter.</i>	3,076,311 livres.

	<i>Report.</i>	3,076,311 livres.
MAUSSABRÉ (Honoré de), 56. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de la reine, infanterie.		
MAUSSABRÉ DE BUSSIÈRE (Demoiselle Charlotte de Bridieu, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1760		650
En considération des services de feu son mari, ancien maréchal des logis des mousquetaires.		
MAVET (Antoine de), 72. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1781, 600.		800
Portier de l'hôtel des menus plaisirs du roi, à Saint-Hubert. La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, à titre de retraite en ladite qualité.		
MAYERAS LE BRUN (Jean), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1780, 600.		900
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment royal Roussillon, cavalerie. La seconde, pour sa retraite.		
MAYER-HOFFEN (Joseph de), 60. <i>G.</i> 1761		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal Nassau, hussards.		
MAYNIER (Bruno), 45. <i>F.</i> 1775		800
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Blois.		
MAZAN FABRY (Charles de), 77. <i>M.</i> 1749.		800
En considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau, retiré.		
MAZANCOURT, sieur de Vivières (Martin de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 500; 2 ^o 1774, 600.		1,000
Capitaine retiré du régiment Dauphin, cavalerie. La première, en considération des services qu'il a rendus étant chargé de l'instruction de l'école d'équitation établie à Metz. La seconde, pour appointements de retraite.		
MAZANCOURT, sieur Dufresnoy (Joachim de), 53. <i>G. et M. du R.</i> 1 ^o 1776, 300; 2 ^o 1779, 400; 3 ^o 1772, 300		1,000
Premier lieutenant du régiment des gardes françaises, avec rang de colonel. La première, en qualité de major de Soissons. La seconde, en considération de la médiocrité des appointements attachés à ladite majorité. La troisième, en considération des services de feu son père, gouverneur des pages de la chambre du roi.		
MAZELIN (Françoise), 39. <i>M. du R.</i> 1782		1,000
Sans retenue; à titre de retraite en qualité d'ouvrière de la garde-robe de Madame Sophie de France.		
MAZIÈRE DU BUART (Alexis), 72. <i>M.</i> 1762.		700
En considération de ses services en qualité d'écrivain principal de la marine, retiré.		
MAZIÈRE DE PASSAGE (Benjamin de), 58. <i>M.</i> 1776.		800
En considération de ses services en qualité d'écrivain principal de la marine, retiré.		
MÉAILH (Joseph de), 48. <i>G.</i> 1788		1,067
Sans retenue; à titre de réforme, en considération de 28 années et 11 mois de services en qualité de maréchal des logis des gendarmes réformés de la gendarmerie.		
MÉALLET, sieur Delbort (Antoine de), 65. <i>G.</i> 1785		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment des cuirassiers.		
MEAUX (Camille-Suzanne de), 54. <i>G.</i> 1787.		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de premier capitaine au régiment de Bourbon, infanterie.		

A reporter. 3,089,328 livres.

	Report.	3,089,328 livres.
MÉAT (Pierre), 53. <i>M. du R.</i> 1° 1783, 300; 2° 1788, 300.		600
La première, sans retenue, est l'une de celles attribuées, à titre de subsistance, aux charges des douze plus anciens valets de pied du roi. La seconde, également sans retenue, à titre de retraite.		
MÉAUX (Jacques-François), 67. <i>G.</i> 1780		600
Pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment du roi, cavalerie.		
MÉCHERLÉ (Ferdinand de), 69. <i>G.</i> 1780.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de porte-drapeau, avec rang de lieutenant au régiment Grison de Salis.		
MECQUENEM (Charles-Maurice de), 84. <i>G.</i> 1765.		600
Major de Phalsbourg; en considération de ses services, et sans retenue.		
MEDRANO (Étienne de), 49. <i>G.</i> 1789.		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment Dauphin, infanterie.		
MÉGRET, sieur de Belligny (Claude-Augustin), 58. <i>G.</i> 1° 1775, 200; 2° 1784, 600.		800
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
MÉHERENC (Demoiselle Marie de Kérengar, épouse du sieur), 68. <i>G.</i> 1722		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, maréchal des logis des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.		
MÉJANÈS, sieur de Veillaç (Jean de), 68. <i>G.</i> 1° 1771, 100; 2° 1770, 500.		600
Porte-étendard réformé des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
MÉLINE (Raphaël), 46. <i>G.</i> 1777.		600
En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Corte en Corse; à présent trésorier de la guerre audit lieu.		
MÉLISSANT DE BEAUREGARD (Pierre-François), 60. <i>M.</i> 1778.		840
En considération de ses services en qualité de lieutenant de frégate, retiré.		
MELUN (Adam-Joachim-Marie, vicomte de), 59. <i>G.</i> 1° 1779, 300; 2° 1781, 450.		750
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine au premier régiment d'État-major. La seconde, pour retraite.		
MÉNAGE (Louis), 69. <i>G.</i> 1762		744
Y compris 144 livres d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au corps royal de l'artillerie.		
MENGIN (Jean-Sébastien), 69. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de capitaine au régiment provincial d'artillerie de Metz.		
MENOU (Jacques), 53. <i>G.</i> 1784.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de brigadier des gardes du roi dans la compagnie de Noailles, ci-devant Beauvan.		
MÉQUILLET (Jean de), 54. <i>G.</i> 1784		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien aide-major, avec rang de capitaine au régiment suisse de Lullin de Château-Vieux.		
MÉQUILLET (Charles-Nicolas), 61. <i>G.</i> 1764		720
En qualité de capitaine lieutenant réformé du régiment suisse d'Erjach.		
MERCASTEL (Bruno de), 57. <i>G.</i> 1° 1769, 100; 2° 1780, 800		900
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, sans retenue, pour retraite.		
MERCEREL DE CHATELOGER (Demoiselle Françoise de Poulpiquet, veuve du sieur de), 42. <i>M.</i> 1780.		800
En considération des services de son mari, capitaine des vaisseaux du roi, retiré.		

	Report.	3,091,890 livres.
MERCIER (Jean-Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 200; 1787, 2 ^o 730		930
Ancien valet de pied en la petite écurie du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite. Ces deux pensions sont sans retenue.		
MÉRI, comte de La Canorgue (Joseph de), 89. <i>F.</i> 1775.		1,000
Ancien conseiller au parlement de Provence; à titre de subsistance, sans retenue; en considération de ses services, de son âge avancé et de sa nombreuse famille.		
MERIC, sieur de Cabanon (Jean-François de), 86. <i>G.</i> 1780.		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée à la résidence de Carcassonne.		
MERITENS, sieur de Montegut (Maximilien de), 73. <i>G.</i> 1759.		1,016
Y compris 216 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant sous-brigadier des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.		
MERLE, sieur de Gousse (Hilaire), 70. <i>G.</i> 1762.		993
Y compris 192 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite en qualité de capitaine de dragons au régiment des volontaires de Flandre.		
MERLIN (François), 69. <i>F.</i> 1783.		600
Sans retenue; marchand de soie et de velours, en considération de la découverte qu'il a faite d'un nouveau procédé pour teindre la soie en noir, et de la remise de son secret à l'Académie des sciences.		
MERMET (Antoine de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 600		1,000
Ci-devant officier au régiment de Custine, dragons, à présent capitaine à la suite des dragons. La première, en considération de ses services et de l'utilité des nouvelles tentes qu'il a inventées pour le campement des troupes. La seconde, pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement. L'une et l'autre pensions sans retenue.		
MERTENS (Demoiselle Anne-Marie Coremans, veuve du sieur de), 78. <i>G.</i> 1745		600
A titre de gratification annuelle.		
MERVÉ, sieur de Joinville (Marie-Jean-Joseph), 84. <i>M.</i> 1 ^o 1779, 400; 2 ^o 1783, 250.		650
Vice-consul de France à Rosette, retiré. La première, en considération des services de feu son père, consul-général de France en Egypte et à Smyrne, et de son aïeul qui a pareillement occupé une place de consul au Levant. La seconde, en considération de ses services personnels et de sa mauvaise santé, que l'air d'Egypte a essentiellement altérée.		
MESGRIGNY (Louis-Marie de), 45. <i>G.</i> 1780		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'aide-major au régiment des gardes françaises.		
MESLIER (Renault), 71. <i>G.</i> 1786		700
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment de Lyonnais, avec rang de capitaine.		
MESNARD (Joseph de), 56. <i>G.</i> 1784		720
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment d'Armagnac.		
MESNARD (Demoiselle Madeleine d'Epaubourg, veuve du sieur), 45. <i>F.</i> 1783.		800
Sans retenue; à titre de continuation d'une portion des pensions dont jouissait son mari en remplacement des émoluments de sa place de capitaine gouverneur du château de la Fournelle, à Paris.		
MESNARD (Simon), 56. <i>G.</i> 1772, 100; 1786, 800		900
Ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
MESNARD, sieur de Barbanval (Joseph-Antoine), 64. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		

A reporter. 3,104,598 livres.

	<i>Report</i>	3,104,598 livres.
MESSAGER (Henri-Pierre), 71. <i>F.</i> 1778.		1,000
Ancien commis des revenus casuels; pour récompense de ses services.		
MESSEY (Louis-François, baron de), 42. <i>G.</i> 1778.		600
Pour lui tenir lieu des 600 livres qui lui avaient été accordées en qualité de capitaine attaché au régiment de royal Picardie, et qui ont été converties en appointements, lesquels seront supprimés lors de son remplacement.		
MESSIER (Charles), 59. <i>M. du R.</i> 1783.		1,000
L'un des membres de l'Académie royale des sciences; en récompense des services qu'il a rendus par ses découvertes importantes pour les progrès de l'astronomie et de la géographie.		
MÉTIVIER DE LA BESSE (Jean-Pierre), 70. <i>G.</i> 1777.		1,100
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Chartres, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.		
METTECOVEN-WALTÈRE (Nicolas-Ernest, baron de), 59. <i>G.</i> 1763.		600
Capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment de Rougrave, hussards; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
METZ, sieur de Bellegarde (Mathias), 70. <i>G.</i> 1779.		80
Pour sa retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de La Fère.		
METZGER (François-Xavier de), 50. <i>G.</i> 1789.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers, avec rang de capitaine au régiment suisse de Reinach.		
METZGER (Léopold), 48. <i>G.</i> 1789.		800
Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'aide-major avec rang de capitaine au régiment suisse de Reinach.		
MEUNIER (Jean-François), 63. <i>F.</i> 1788.		1,080
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant principal commis dans les bureaux de l'intendance de Champagne.		
MEUNIER (Dominique-Étienne), 57. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon du petit commun de la maison du roi.		
MEURIN (Jean-Baptiste), 47. <i>M.</i> 1779.		600
Garde-magasin de la marine, retiré; en considération de ses services et de ceux de son père et de son aïeul.		
MEUSNIER (Jean-Baptiste), 54. <i>M.</i> 1777 et 1781.		1,000
Pour avoir cédé au gouvernement le secret dont il était possesseur pour la composition des tablettes de bouillon, et avoir enseigné la méthode de les faire servir à l'usage des malades à bord des vaisseaux.		
MEYER (Joseph-Sébastien), 34. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
MEYRONNET DE SAINT-MARC (Demoiselle Elisabeth de Revelly, veuve du sieur), 64. <i>M.</i> 1775.		600
En considération des services de feu son mari, capitaine des vaisseaux du roi.		
MICHAU, chevalier de Montespin (Jean-François), 57. <i>G.</i> 1776.		900
Major de la grosse tour de Toulon. Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme attachée à ladite majorité, qui a été supprimée par l'ordonnance du roi, du 18 mars 1776.		
MICHAULT (Louis-Alexandre), 71. <i>G.</i> 1. 1768, 400; 2° 1780, 200; 3° <i>idem</i> , 200.		800
Ancien capitaine des grenadiers du bataillon de milice de Péronne, et ci-devant capitaine des grenadiers du bataillon de garnison du régiment de Picardie.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite. La troisième, pour augmentation à sa retraite.		

A reporter 3,117,378 livres

		<i>Report.</i>	3,117,378 livres.
MICHEL, sieur le Brun (Christophe), 60. G. 1787.			600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant en premier de grenadiers, avec rang de capitaine, au régiment de Lorraine.			
MICHEL (François-Joseph), 62. G. 1785.			1,000
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier avec rang de capitaine au régiment du colonel général.			
MICHEL (Demoiselle Marie-Radegonde du Temple, veuve du sieur), 84. F. 1748			800
Sans retenue; en considération des services de son mari, chef du bureau des ventes pour la compagnie des Indes à Lorient.			
MICHEL sieur du Roi (Claude-Sidoine de), 70. G. 1767			600
Pour sa retraite en qualité de premier capitaine au régiment de Custine, dragons.			
MICHEL, sieur de Chambert (Hervé), 65. F. 1775.			1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Bayeux.			
MICHET, sieur de Carmoy (François-Joseph), 63. G. 1774.			700
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Jarnac, dragons.			
MIEUX (Jean de), 56. G. 1780.			1,000
Sans retenue; pour appointements, en qualité de capitaine attaché au régiment du colonel général, dragons.			
Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.			
MILLEVILLE, sieur de Boutorvillière (Jean-François de), 56. G. 1 ^o 1771, 200;			960
2. 1775, 760.			
Sous-brigadier réformé des mousquetaires de la garde du roi.			
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa réforme. Cette seconde pension sera supprimée s'il vient à être replacé.			
MILLEVILLE (François-Joseph), 67. G. 1 ^o 1761, 150; 2 ^o 1783, 456.			606
Palefrenier en la petite écurie du roi.			
La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.			
MILLY (Nicolas de), 58 G. 1763.			720
Lieutenant, ci-devant à la suite des volontaires du Hainaut; pour appointements de réforme convertis en appointements de retraite en 1776, époque à laquelle il a quitté la place de Stenay, où il avait obtenu la permission de faire les fonctions d'aide-major.			
MILON (Louis-Joseph), 60. G. 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1778, 800			900
Brigadier retiré des gardes du corps du roi.			
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.			
MINERY (Jean-Baptiste de), 64. G. 1781.			800
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment Grison de Salis.			
MINET, sieur des Rosières (Nicolas), 71. G. 1756 et 1774.			750
Pour appointements en qualité de capitaine d'infanterie réformé, ci-devant à la suite du régiment de Bourbonnais; savoir, 450 livres le 11 juin 1756, et 300 livres d'augmentation le 24 avril 1774.			
MION (Marie-Rose Soldini, veuve du sieur), 64. M. du R. 1775			1,000
Par continuation de moitié de la pension de 2,000 livres dont jouissait son mari, en considération de ses services en qualité de maître de musique des Enfants de France			
MIOT (François), 57. G. 1 ^o 1770, 800; 2 ^o 1788, 150			950
Commissaire des guerres et sous-chef dans le département de la guerre au bureau du mouvement des troupes.			
La première, en considération de ses services en qualité de commis dudit bureau. La seconde, pour lui tenir lieu du traitement attaché à une place qu'il occupait à l' Arsenal de Paris, et qui a été supprimée.			

A reporter. 3,129,764 livres.

	Report.	3,129,764 livres
MIRABEL (Pierre), 63. G. 1788.		1,000
Sans retenue; en considération de 41 ans de services et pour sa retraite, en qualité de chirurgien-major du régiment de Conti, dragons.		
MIRABEL (Jean-Nicolas), 59. G. 1776		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de chirurgien-major du régiment de Boulonnois.		
MIRAY (Demoiselle Marie-Françoise Mayet, veuve du sieur), 51. M. du R. 1789.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari; aide-major du château de la Bastille.		
MIROY (Jean), 69. G. 1779		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant des grenadiers au régiment du roi avec commission de capitaine.		
MISALDI dit CARLES (Charles), 64. M. du R. 1783		800
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de feutier de l'appartement de Madame Elisabeth de France.		
MISCAULT (Demoiselle Françoise Lartizien, veuve du sieur de), 37. G. 1780.		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, capitaine d'une compagnie d'ouvriers dans le corps royal de l'artillerie.		
MISSOLÉ (Jacques-César de), 65. G. 1 ^o 1780, 500; 2 ^o 1782, 500.		1,000
Chef de brigade au corps royal de l'artillerie, commandant en chef de l'artillerie aux îles du Vent de l'Amérique.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté au siège et à la prise de Saint-Christophe.		
MITAINE (Gilles), 52. M. du R. 1782.		666
A titre de retraite, et pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité de portelaix de la chambre de Madame Sophie de France.		
MITRY (Jacques-Joseph), 50. G. 1785		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de premier capitaine commandant du régiment de Durfort, dragons, avec rang de major.		
MITTIÉ (Jean-Charles), 61. F. 1766		1,000
A titre de traitement conservé en qualité de chirurgien ordinaire du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
MIVOT (Fabien), 56. F. 1783		600
Sans retenue; en considération de ses services comme directeur du droit sur les cartes à Bourges, et depuis inspecteur supprimé de la régie générale.		
MOL, sieur de Guernelez (Jacques-Claude), 64. M. 1773		900
En considération de ses services en qualité de capitaine des vaisseaux du roi.		
MOLINIS (Augustin de), 56. G. 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1783, 1,000.		1,100
Ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
MOLLE (Pierre), 53. F. 1775		600
Sans retenue; en récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Clermont-Ferrand.		
MONCADE (Jean-Paul-Joseph de), 65. G. 1 ^o 1760, 330; 2 ^o 1773, 800.		1,130
Sous-brigadier, retiré, des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
MONCHEUIL (Demoiselle Marthe-Marie-Blaise d'Abzac, épouse du sieur de), 60. G. 1769.		800
En considération des services du feu sieur chevalier de Riberat, son oncle; capitaine des grenadiers au régiment d'Enghien.		

A reporter. 3,142,560 livr

	Report.	3,142,560 livres.
MONCORPS, sieur de Chery (Edme-Antoine), 56. G. 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Auvergne.		
MONDET (Jacques), 65. F. 1779.		800
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de directeur du droit sur les cartes à Grenoble. Cette pension cessera s'il est replacé.		
MONDIET, sieur de Téchoires (Bernard), 67. G. 1779.		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine des grenadiers au bataillon de garnison d'Agénais.		
MONDIET, sieur de Téchoires (Jean), 68. G. 1782.		600
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité de capitaine au régiment des grenadiers royaux de la Guyenne.		
MONDION (François-Joseph de), 53. G. 1781.		1,008
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de major du régiment de Conti, infanterie.		
MONDION (Jean-Hubert), 72. G. 1 ^o 1757, 708; 2 ^o <i>idem</i> , 300.		1,008
Capitaine réformé, à la suite du régiment de Berry, cavalerie. La première, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, en la même considération.		
MONDOLOT (Nicolas), 74. G. 1 ^o 1760, 390; 2 ^o 1776, 500.		836
Ancien trompette des menus plaisirs du roi. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, après 50 ans de services.		
MONESTAY, sieur de Chazeron (Pierre-Antoine de), 20. G. 1778.		1,000
En considération des services du feu sieur de Monestay de Chazeron, son oncle, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps du roi.		
MONESTAY, chevalier de Chazeron (Charles-Joseph), 35. G. 1778.		1,000
Enseigne de vaisseau; en considération des services du feu sieur de Monestay de Chazeron, son oncle, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps du roi.		
MONFRABEUF, chevalier de la Chassaigüe, sieur de Razat (Antoine de), 58. G. 1777.		900
Pour sa réforme, en qualité de capitaine au régiment royal Piémont.		
MONGE (Gaspard), 44. G. 1784.		1,000
Membre de l'Académie royale des sciences, examinateur des élèves de la marine. Sans retenue; pour récompense de ses services et pour sa retraite, en qualité de professeur de mathématiques et de physique à l'école royale du génie à Mézières.		
MONGEOT, sieur d'Hermonville (Marie-Louis), 51. G. 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1787, 547.		747
Cheval-léger, réformé, de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en vertu de l'article VI de l'ordonnance du 30 septembre 1787, portant suppression de la compagnie des cheval-légers.		
MONGEOT, sieur de Confrevon (Hubert-Nicolas), 72. G. 1774.		750
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment royal Cravattes.		
MONGEOT, sieur d'Aguilcourt (Jacques-Christophe), 70. G. 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1775, 715.		1,015
Brigadier des cheval-légers de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme. Cette seconde pension seulement sera supprimée du jour de son remplacement.		
MONICAULT, sieur de Palluan (Pierre-Louis), 64. G. 1769.		600
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Poitou.		
NIES, sieur de Sagazan (François), 65. G. 1780.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services et de ses blessures, et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Guyenne.		

A reporter. 3,156,478 livres.

	<i>Report.</i>	3,156,478 livr
MONIN, sieur de Champigny (Louis-Antoine), 55. <i>G.</i> 1770.		1,000
Ancien lieutenant-colonel du régiment de la Martinique; en considération de ses services et de ceux du feu sieur Monin, son oncle, commissaire des guerres.		
MONISTROL (Julien-Louis), 40. <i>F.</i> 1770.		600
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant inspecteur des ventes de la compagnie des Indes.		
MONJARDET (Nicolas-Etienne), 55. <i>F.</i> 1 ^o 1769, 400; 2 ^o 1781, 600.		1,000
Ci-devant premier commis dans le bureau général de l'administration des impositions de la ville de Paris et employé à la loterie royale de France. La première, en considération de ses services pendant 14 ans, en la susdite qualité. La seconde, à titre de retraite, en considération de 24 années de services, tant à la loterie de l'hôtel-de-ville qu'à la loterie royale de France.		
MONJARDET (Demoiselle Victoire Barbot, veuve du sieur), 49. <i>F.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; en considération des services de son mari, secrétaire de M. le prévôt des marchands, pour la partie des impositions de la ville de Paris.		
MONNERON, sieur de Fondpéry (Jean), 59. <i>G.</i> 1753.		607
Y compris 57 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de mousquetaire de la garde du roi, qu'en considération de ceux du sieur de La Bussière, son oncle, dans la susdite compagnie.		
MONNIER (Antoine-Denis), 63. <i>G.</i> 1772.		800
Pour sa retraite, en qualité d'aide-major, avec rang de major, au régiment de royal Etranger, cavalerie.		
MONNIER, sieur de Courtois (Joseph-Gabriel), 45. <i>G.</i> 1785.		600
Capitaine au corps royal du génie. Sans retenue; en considération de l'utilité de ses services en Turquie.		
MONNOT (Jean-Baptiste), 70. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite, en qualité de capitaine des grenadiers au bataillon de garnison d'Enghien.		
MONNOT (Louis-Marie), 63. <i>F.</i> 1778.		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité d'ancien directeur du droit sur les cartes à Nancy.		
MONS-HERMANN (Charles de), 68. <i>G.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite, en qualité de capitaine commandant le dépôt des recrues du régiment d'infanterie étrangère de Bouillon.		
MONSPEY (Louis-Alexandre de), 54. <i>G.</i> 1769.		600
En considération de ses services en qualité de lieutenant, aide-major des gardes du corps du roi, compagnie de Noailles.		
MONSURES (Antoine de), 69. <i>G.</i> 1781.		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine des grenadiers avec rang de major au bataillon de garnison du régiment de la marine.		
MONSURES (Léonor-Chrétien de), 65. <i>G.</i> 1760.		780
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de cavalerie d'Escars.		
MONTAGNIÈS DE LA ROQUE (Jean), 70. <i>F.</i> 1781.		600
Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien major commandant les troupes de l'Inde, de la garnison de Pondichéry.		
MONTAGU D'O (Marie-Joseph), 48. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine attaché au corps des dragons. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
MONTAIGNAC (Silvain de), 68. <i>G.</i> 1759.		708
Lieutenant-général pour le roi au gouvernement de la province de Berry. Pour services et retraite en qualité de capitaine au régiment de cavalerie de la reine. Dans cette pension sont comprises 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
	<i>A reporter.</i>	3,168,673 livr

	<i>Report.</i>	3,168,673 livres.
MONTAIGNAC DE LA ROCHEBUANT (Gilbert-Amable, chevalier de), 55. G. 1776.		1,080
Pour appointements de retraite; en qualité de capitaine des dragons de la légion de Flandre.		
MONTALANT (Joseph), 31. F. 1787.		600
Sans retenue; en considération de ses services, et à titre de retraite, en qualité de commis à la caisse des amortissements.		
MONTALEMBERT DE MONBAU (Gratien), 57. G. 1 ^o 1734, 236; 2 ^o 1769, 800.		1,036
Ancien capitaine au régiment du roi, infanterie.		
La première, y compris 36 livres d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Vassée. La seconde, pour ses services et sa retraite.		
MONTALEMBERT (Pierre de), G. 1768		800
Pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine d'artillerie.		
MONTARDI, sieur de la Palurie. (Joseph de), 57. G. 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1782, 950.		1,050
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi. La seconde, même motif, et pour sa retraite.		
MONTAUD, sieur de Beaumont. (Laurent), 68. G. 1 ^o 1770, 400; 2 ^o 1776, 600		1,000
Ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes anglais, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite.		
MONTAUD (Jean-Baptiste), 54. G. 1784.		800
Sans retenue; en considération de la distinction de ses services, et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant des grenadiers au régiment de Foix.		
MONTAUT (Antoine de), 58. M. 1784		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'aide-major des troupes du Sénégal et de la colonie, retiré.		
MONTCALM DE SAINT-VERAN (Joseph), 76. M. 1760.		600
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau.		
MONTELL, sieur de Romocourt. (Jean-Baptiste), 70. G. 1 ^o 1761, 130; 2 ^o 1774, 500.		630
Ancien porte-étendard des gardes du roi.		
La première, y compris 30 livres d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
MONTENAY (Demoiselle Thérèse Bochart), 48. G. 1743 et 1759.		708
En considération des services de son père, maréchal de camp.		
Dans cette pension sont compris 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
MONTENDRE-LONGCHAMP (Alexandre), 39. M. 1785		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
MONTENTIN, sieur de Chamagnac (Jean-Baptiste), 55. G. 1783.		800
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi.		
MONTESQUIOU, comte d'Artaignan (Joseph-Paul), 62. G. 1752.		1,062
Ancien lieutenant au régiment des gardes françaises. En considération des services de feu son père, brigadier, et colonel réformé au régiment de Belzunce.		
Dans cette pension sont compris 162 livres d'intérêts d'arrérages.		
MONTESQUIOU (Demoiselle Louise de Loumagne, veuve du sieur), 42. G. 1783		800
Sans retenue; pour services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du régiment provincial d'Auch.		
MONTET DE RAYSOUCHE (Jean), 75. G. 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1773, 300; 3 ^o 1777, 540.		1,040
Ancien gendarme de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite. La troisième, pour lui tenir lieu d'une paie de gendarme relégué.		

A reporter. 3,182,677 livres.

	<i>Report.</i>	3,182,667 livres.
MONTFAUCON (Étienne de), 65. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine des grenadiers au bataillon de garnison du Vivarais.		
MONTFAUCON DE ROGLES (Demoiselle Louise de Bury), 44. <i>M. du R.</i> 1772.		800
Épouse de M. de Montfaucon de Rogles, écuyer de Madame Adélaïde de France. A titre de gratification annuelle, tant en considération des services de son père, sous-intendant de la musique du roi, que pour favoriser son mariage et lui tenir lieu de dot.		
MONTFÉRAND (Louis de), 47. <i>G.</i> 1786.		600
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine réformé du régiment de Lorraine, dragons.		
MONTGOLFIER (Michel-Joseph), 49. <i>F.</i> 1784.		1,000
Sans retenue; en considération de la découverte qu'il a faite, conjointement avec son frère, de la machine aérostatique.		
MONTGUYON (Antoine de), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 118; 2 ^o 1763, 600.		718
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de retraite.		
MONTJUSTIN (Judith, chevalier de), 33. <i>G.</i> 1778.		600
Pour appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment royal Lorraine, cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
MONTLEZUN (Paul-Anne de), 38. <i>G.</i> 1779, 500; 2 ^o 1774, 200.		700
Capitaine attaché au corps de l'infanterie. La première, en la susdite qualité. La seconde, sans aucune retenue, pour lui tenir lieu de celle qui lui avait été accordée sur la cassette de Monsieur.		
MONTMOR (Demoiselle Claire Chappuzeau de Baugé), 60. <i>M. du R.</i> 1757.		1,180
Par assurance sur la pension de 1,500 livres dont jouissait ledit sieur de Montmor, son premier mari, maître-d'hôtel du roi. Dans cette pension sont compris 180 livres d'accroissements pour arrérages dus en 1766.		
MONTMORIN, comte de Saint-Hérem (Eutrope), 14. <i>M. du R.</i> 1780.		1,000
Sans retenue; en considération de services de feu son père, maréchal de camp es armées du roi.		
MONTMORIN DE SAINT-HÉREM (Constance), 11. <i>M. du R.</i> 1780.		1,000
Sans retenue; en considération des services du feu sieur son père, maréchal de camp.		
MONTMORT, sieur de la Blanchie (François de), 49. <i>G.</i> 1 ^o . 1760, 195; 2 ^o . 1779, 600.		795
Ci-devant capitaine au régiment de Forez, et à présent capitaine au bataillon de garnison du régiment des îles de France. La première, y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages, pour services de feu son père, commandant de bataillon au régiment de Bourbonnais. La seconde, en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Forez.		
MONTREUIL, sieur Duclavier (Joseph de), 56. <i>G.</i> 1780.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Neustrie.		
MONTRICHARD (Hyacinthe de), 48. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
MONTROND (Alexandre de), 70. <i>G.</i> 1763.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de major des ville et tour de Crest.		
MONTROND (Paul de), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 400; 2 ^o 1779, 300.		700
La première, convertie en appointements, en qualité de lieutenant au régiment de Custine, dragons. La seconde, à titre d'augmentation, en considération de ses services et des malheurs qu'il a éprouvés.		
MONTY (Alexis de), 49. <i>M. du R.</i> 1773.		600
Sans retenue; en considération des services du feu sieur de Monty, son oncle, écuyer ordinaire de Sa Majesté.		

A reporter. 3,194,970 livres.

	<i>Report.</i>	3,194,970 livres.
MONTY (Charles de), 57. <i>M. du R.</i> 1773.		600
Sans retenue; en considération des services du feu sieur de Monty, son oncle, écuyer ordinaire de Sa Majesté.		
MONU (Charles), 55. <i>G.</i> 1780.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ingénieur géographe, et du zèle dont il a donné des preuves, tant dans la guerre de Hanovre que dans le corps de troupes assemblé sous les ordres de M. le comte de Vaux.		
MORCENG, sieur de Tourville (Philippe de), 53. <i>G.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien commandant au régiment du maréchal de Turenne, infanterie.		
MORERETTE DE LA ROCHE (Jean-Baptiste), 56. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de courrier du secrétaire d'État de la maison du roi.		
MOREAU, sieur de Malaval (Louis-Jules de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 300; 2 ^o 1787, 666.		966
Ancien capitaine commandant au régiment d'Angoumois. La première, en considération de ses services, particulièrement en Amérique où il a été grièvement blessé. La seconde, pour services et retraite.		
MOREAU (François), 66. <i>G.</i> 1779		600
Pour retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment de Sain- tonge.		
MOREAU (Jacques), 53. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
MOREAU DE SERVANCHE, 90. <i>G.</i> 1781		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de gentilhomme ordinaire du roi.		
MOREAU (Jacques-Honoré), 67. <i>F.</i> 1766.		800
Abbé commendataire de Rangeval. À titre d'appointements conservés en qualité d'aumônier du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
MOREAU DE VÉRONNE (Joseph), 50. <i>F.</i> 1775.		1,000
Président en la chambre des comptes de Grenoble. Sans retenue; en consi- dération de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Grenoble.		
MOREBRUN DE SAINT-LAURENT (Demoiselle Françoise Bodart, veuve du sieur), 59. <i>F.</i> 1779.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien rece- veur de la capitation de Paris.		
MOREL (Demoiselle Catherine-Jacqueline Hutin de Barré, veuve du sieur), 65. <i>F.</i> 1772 et 1782.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, inspecteur général des manufactures.		
MOREL (Claude), 61. <i>G.</i> 1789.		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant surnuméraire au régiment royal Navarre, cavalerie.		
MOREL DES VALLONS (Jacques), 63. <i>G.</i> 1780.		600
Sans retenue; pour retraite, en qualité de capitaine des grenadiers au ba- taillon de garnison de Monsieur.		
MOREL (Demoiselle Marguerite Francfort, veuve du sieur de), 77. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 400; 2 ^o 1781, 300		700
La première est portée dans un brevet retiré. La seconde, sans retenue, par augmentation à la précédente, en considération des services de feu son mari, chef du gobelet du roi.		
MOREL (Jean-Étienne), 66. <i>F.</i> 1788.		600
Sans retenue; à titre de retraite, pour 12 années de service, en qualité de ci- devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		

A reporter. 3,206,536 livres.

	<i>Report.</i>	3,206,536 livres.
MOREL (Jacques), 63. <i>G.</i> 1776 et 1778.		800
Pour gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de chirurgien-major, adjoint de l'hôpital militaire de Besançon.		
MOREL DE TREZEL (Jean), 78. <i>G.</i> 1759.		1,016
Y compris 216 livres d'intérêts d'arrâges, en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien sous-brigadier dans la compagnie des gendarmes de la garde du roi.		
MOREL DE LA CHAPELLE (Louis), 78. <i>M. du R.</i> 1753.		944
Y compris 144 livres d'accroissements pour arrâges, par assurance; en considération de la remise faite au roi par le feu sieur Morel de Thoisy, son père, d'une collection de manuscrits.		
MORESS (Demoiselle Élisabeth Donald-Cameron de Lochiel, épouse du sieur), 55. <i>Af. E.</i> 1 ^o 1761, 200; 2 ^o 1764, 200; 3 ^o 1767, 400; 4 ^o 1768, 200.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération des services de son mari, ancien lieutenant-colonel du régiment de Bulkeley, irlandais, réformé.		
MORET (François-Joseph de) 49. <i>G.</i> 1777.		600
Pour appointements de retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Boufflers, dragons.		
MORIEUX (François), 57. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; pour ses services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier dans le régiment de La Rochefoucauld.		
MORIN (Alexandre), 51. <i>M.</i> 1 ^o 1787, 930; 2 ^o 1779, 150.		1,080
Ancien valet de pied du roi en sa petite écurie, et concierge de l'appartement du ministre de la marine, au château de Versailles.		
La première, pour services et retraite en la première qualité. La seconde, à titre de traitement annuel en la dernière qualité.		
MORIN (Joseph), 65. <i>M.</i> 1779		600
Ci-devant garde-magasin aux îles de Saint-Pierre et Miquelon. En considération de ses services, tant auxdites îles qu'à Louisbourg, et pour retraite.		
MORIN (Marie), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1781, 800.		900
Ancien brigadier des gardes du corps dans la compagnie de Noailles.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'augmentation et pour retraite.		
MORIN, chevalier de Moncanisy (Guillaume-Joseph-Hyppolite), 53. <i>G.</i> 1786		740
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de la reine, dragons.		
MORIN (Alexandre), 51 <i>M. du R.</i> 1787.		930
A titre de retraite, en qualité de valet de pied du roi.		
MORIN (Edme), 68. <i>G.</i> 1779		700
Pour retraite, en qualité de sous-lieutenant avec rang de lieutenant au régiment des carabiniers de Monsieur.		
MORIN DE PORT-MARTIN (Pierre-Joseph-Auguste), 76. <i>M.</i> 1762		800
Lieutenant de vaisseau, retiré; à titre d'appointements de réforme.		
MORINEAU (Denis de), 65. <i>G.</i> 1771, 500; 1779, 306.		806
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services, La seconde en la même considération et pour retraite.		
MORIZOT (Demoiselle Thérèse de Rosières, veuve du sieur), 52. <i>G.</i> 1782.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Cambresis.		
MORLET (Jean de), 52. <i>G.</i> 1778.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de commissaire ordinaire des guerres.		

A reporter. 3,219,852 livres.

	<i>Report.</i>	3,219,852 livres.
MORNAY DE MONTCHEVREUIL (Louis de), 89 <i>M. du R.</i> 1 ^o 1760, 600; 2 ^o 1766, 72; 3 ^o 1782, 456		1,128
La première fait moitié de la pension de 1,200 liv. accordée aux six enfants du feu sieur de Mornay, comte de Montchevreuil, capitaine des vaisseaux du roi qui devaient en jouir par portions égales, avec réversion progressive entre eux. La seconde, pour intérêts d'arrérages. La troisième est passée sur sa tête au moyen du décès de sa sœur.		
MOROT, sieur de Grésigny (François de), 61. <i>G.</i> 1756 et 1769.		736
Capitaine retiré du régiment d'Artois, infanterie; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, lieutenant-colonel dudit régiment. Dans cette pension sont comprises 36 livres d'intérêts d'arrérages.		
MORTOT DE GRÉSIGNY (Louis de), 53. <i>G.</i> 1756 et 1769		636
Capitaine du régiment d'Artois, infanterie; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, lieutenant-colonel dudit régiment. Dans cette pension sont comprises 36 livres d'intérêts d'arrérages.		
MORTEMART DE BOISSE (Demoiselle Louise de Marle, veuve du sieur, 56. <i>M.</i> 1778		1,000
En considération des services de feu son mari, ancien consul de France à Barcelonne.		
MORTHON, sieur de Murasson (Joseph), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1775, 500.		600
Garde de la manche, réformé, de la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme qui cesseront lors de son remplacement.		
MOSBERGER (Maurice), 71. <i>G.</i> 1778.		800
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment suisse de Sonneberg.		
MOSNIER-CHAPELLE (François), 58. <i>G.</i> 1786.		740
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Bourbon, dragons.		
MOSNIER DE MONTSOLET (Jean de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 120; 2 ^o 1787, 800		920
Ancien brigadier des gardes du corps. La première, en considération de ses services. La seconde, pour ses services et sa retraite.		
MOUCHERON DE LA BRETIGNIÈRES (Michel de), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1777, 800		900
Brigadier retiré de la compagnie de Beauvau des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
MOUCHET (Elisabeth de), 55. <i>G.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant dans le régiment des chasseurs des Pyrénées.		
MOUET, sieur de Louvigny (François), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 300; 2 ^o 1767, 500.		800
Ancien maréchal des logis, avec le grade de lieutenant de cavalerie dans le corps de la maréchaussée en résidence à Bagnols, et ci-devant enseigne des troupes du Canada. La première, en considération de ses services et pour sa retraite du corps de la maréchaussée. La seconde, tant en considération de ses services en qualité d'enseigne en Canada, que des blessures qu'il a reçues dans ladite colonie.		
MOULINS-ROCHEFORT (Jean-Elie, chevalier de), 40. <i>M.</i> 1786		800
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de lieutenant de vaisseau au département de Rochefort.		
MAILLARD DE TORSY (Joseph), 66. <i>G.</i> 1759		780
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Balincourt, cavalerie.		
MOULLE, sieur de Verneuil (Etienne), 68. <i>G.</i> 1773.		600
Pour services et retraite en qualité d'ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes Dauphins de la gendarmerie.		
	<i>A reporter.</i>	3,231,292 livres.

	<i>Report.</i>	3,231,292 livres.
MOULON, sieur du Leumont (Pierre), 51. <i>G.</i> 1787.	666	
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de La Fère, infanterie.		
MOULON, sieur de la Chenaye (Louis), 60. <i>G.</i> 1784.	600	
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée à la résidence de Chinon en Touraine.		
MOURCHE (Jean-Baptiste), 77. <i>G.</i> 1784.	1,000	
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment royal Lorraine, cavalerie.		
MOUREAU (André), 62. <i>G.</i> 1785.	700	
Sans retenue ; en qualité d'ancien premier lieutenant du régiment de Berchiny, hussards.		
MOURGUE DE LA FAGE DE CHAMBERTY (Pierre de), 85. <i>G.</i> 1757	708	
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Henrichemont, cavalerie.		
MOUTHON (Jean-François), 52. <i>G.</i> 1787	800	
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes écossais du corps de la gendarmerie.		
MOUTIER (Demoiselle Michelle Girault, veuve du sieur), 80. <i>M. du R.</i> 1748. . .	1,180	
Y compris 180 livres d'accroissements pour arrérages dus en 1766 ; en considération des services de feu son mari, écuyer en la cuisine bouche du roi.		
MOUTON (Charles), 75. <i>F.</i> 1774	1,000	
Sans retenue ; à titre de retraite et pour récompense de ses services en qualité d'ancien secrétaire de l'intendance de Bordeaux.		
MOUY (Demoiselle Jeanne Le Pan, veuve du sieur), 77. <i>G.</i> 1766.	800	
En considération des services de feu son mari, l'un des ingénieurs-géographes du roi.		
MOY DE SONS (Hyacinthe), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 300 ; 2 ^o 1788, 800	1,100	
Ancien capitaine commandant au régiment d'Austrasie. La première, à titre de gratification annuelle en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite.		
MOYNAT D'AUXON (Jacques-Nicolas), 46. <i>M. du R.</i> 1787	800	
Sans retenue ; par remplacement de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite, en qualité de sous-lieutenant de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
MOYNET, sieur de Vanjazy (François de), 68. <i>G.</i> 1784	900	
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier avec rang de capitaine au régiment Dauphin, cavalerie.		
MOYNIER (Arnaud), 62. <i>G.</i> 1783	720	
Sans retenue ; en qualité de ci-devant capitaine en second au régiment de Bretagne, infanterie.		
MOYNIER (Claude de), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 800 ; 2 ^o 1779, 200	1,000	
Lieutenant-colonel au régiment de Limousin. La première, à titre de gratification en considération de ses services. La seconde, sans retenue, pour, avec celle de 800 livres qu'il a obtenue le même jour sur l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lui faire la pension de 1,000 livres qui lui avait été assurée sur ledit ordre.		
MOZÉ DE BRUNEL (Jean-Pierre), 57. <i>G.</i> 1788.	850	
Sans retenue ; en considération de ses services pendant 30 années 10 mois, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier de la compagnie des gendarmes d'Artois, du corps réformé de la gendarmerie.		
MUFFAT DE MÉRIDOL (Jean-François), 59. <i>M. du R.</i> 1778.	600	
Sans retenue ; à titre de subsistance en considération de ses services en qualité de cocher de la reine.		

A reporter. 3,244,716 livres.

	Report.	3,244,716 livres.
MULLENHEIM (Ferdinand de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 600.		900
Capitaine attaché au régiment d'Alsace. La première, à titre de gratification en considération de ses services. La seconde, en la susdite qualité.		
MULLER (Christophe), 50. <i>M. du R.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; à titre de retraite, comme ayant été chargé du détail des haras du roi.		
MULLER (Antoine de), 65. <i>G.</i> 1785.		720
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien porte-drapeau avec rang de lieutenant au régiment de Salis, Grisons.		
MULLER (François de), 76. <i>G.</i> 1784.		600
Sans retenue; en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Courten, suisse.		
MULSTRO (Louis, baron de), 73. <i>G.</i> 1766.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine de grenadiers avec rang de major au régiment de la Mark.		
MUN DE SARLABOUS (Alexandre de), 48. <i>G.</i> 1774.		800
Mestre de camp en second du régiment de Noailles, dragons. Tant en considération de ses services que de ceux de feu son oncle, brigadier et ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Noailles, cavalerie.		
MURAT (Demoiselle Adelaïde de), 17. <i>F.</i> 1784.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien capitaine d'infanterie à la Nouvelle-Orléans.		
MURAT (Demoiselle Joséphine de), 12. <i>F.</i> 1784.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien capitaine d'infanterie à la Nouvelle-Orléans.		
MURAT (Demoiselle Élisabeth de), 23. <i>F.</i> 1784.		1,000
Chanoinesse-comtesse du chapitre noble de Saint-Martin-de-Salles; sans retenue. Le brevet ne fait mention d'autres motifs, sinon que Sa Majesté a voulu la traiter favorablement.		
MURAT (Demoiselle Marguerite), 31. <i>F.</i> 1768.		1,000
Chanoinesse-comtesse du chapitre noble de Saint-Martin-de-Salles; sans retenue; mêmes motifs que la précédente.		
MURAT (François de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 300; 2 ^o 1778, 300.		600
La première, à titre de pension de retraite en qualité de lieutenant au régiment de la reine, dragons, laquelle a été convertie en appointements sur l'extraordinaire des guerres. La seconde, à titre d'augmentation.		
MURAT (Philippe de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1777, 500.		800
Ci-devant sous-aide-major au régiment de Montecler, dragons, à présent capitaine réformé du régiment de Monsieur, dragons. La première, en considération de ses services en qualité de sous-aide-major au régiment de Montecler, dragons. La seconde, en considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Monsieur, dragons.		
MURET (Joseph), 70. <i>G.</i> 1771.		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal comtois.		
MUSNIER, sieur de Mauroy (Jean-Baptiste), 59. <i>G.</i> 1756 et 1769.		936
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; pour services et retraite en qualité d'ancien sous-brigadier dans la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi.		
MUSNIER DE LA CONVERSÉRIE (François), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 300; 2 ^o 1780, 300.		600
La première, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment Boufflers, Vallon. La seconde, pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Cambrésis.		
MUSSARD (Guillaume), 58. <i>M. du R.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de garçon du verdurier de la maison du roi.		

A reporter. 3,258,472 livres.

	<i>Report.</i>	3,258,472 livres
MUSSET, sieur de Patay (Joseph-Alexandre de), 70. <i>G.</i> 1766.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de major du régiment de Chartres, infanterie.		
MUZAC (Antoine), 48. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Boulonnois.		
MYR (Gédéon), 54. <i>G.</i> 1782.		700
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		
MYTHON (Jean-Baptiste de), 54. <i>G.</i> 1784.		600
Sans retenue ; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment provincial d'artillerie de Metz.		

N

NABONNE (Joseph), 67. <i>G.</i> 1780.		600
Sans retenue et pour retraite en qualité de premier lieutenant au régiment d'Aquitaine.		
NADAL (Laurent), 59. <i>G.</i> 1782.		600
Chef de brigade, avec rang de lieutenant-colonel au régiment d'Auxonne du corps royal de l'artillerie ; sans retenue, en considération de la distinction et de l'utilité de ses services à l'armée commandée par le comte de Rochambeau dans l'Amérique septentrionale.		
NADAL (Demoiselle Marquis, veuve du sieur), 70. <i>F.</i> 1781		600
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, commissaire des poudres et salpêtres, au Port-Louis.		
NADAL (Jean), 59 <i>G.</i> 1 ^o 1770, 150 ; 2 ^o 1781, 800.		950
Ancien premier brigadier de la compagnie de Villeroy des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
NAGLE (Demoiselle Françoise-Honorine Nagle, veuve du sieur), 65. <i>G.</i> 1761.		744
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers au régiment de Bulkeley.		
NAJAC (Jean-Baptiste), 70. <i>F.</i> 1766		1,000
A titre d'appointements conservés ; en qualité de sous-écuyer du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
NARTUS (Bernard de), 53. <i>G.</i> 1787.		1,000
Sans retenue ; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien premier lieutenant à cheval, avec commission de capitaine dans le régiment de chasseurs des Cévennes.		
NAS DE TOURRIS (Joseph de), 82. <i>M.</i> 1772.		1,000
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau.		
NATOIRE (Demoiselle Marguerite Martinon, veuve du sieur), 49. <i>M. du R.</i> 1786.		600
Par réversion de partie de la pension de 750 livres dont jouissait feu son mari, l'un des frères du directeur de l'Académie de France à Rome.		
NATOIRE (Demoiselle Marie-Rose), 88. <i>M. du R.</i> 1780.		750
Sans retenue ; en considération des services de feu son frère, directeur de l'Académie de France à Rome.		
NATOIRE (Jean), 86. <i>M. du R.</i> 1779.		750
Sans retenue ; en considération des services de feu son frère, directeur de l'Académie de France à Rome.		
NATOIRE (Demoiselle Madeleine), 78. <i>M. du R.</i> 1780.		750
Sans retenue ; en considération des services de feu son frère, directeur de l'Académie de France à Rome.		

A reporter. 3,270,716 livres

	<i>Report.</i>	3,270,716 livres.
NATOIRE (Demoiselle Élisabeth), 76. <i>M. du R.</i> 1780.		750
Sans retenue ; en considération des services de feu son frère, directeur de l'Académie de France à Rome.		
NATOIRE (Louis), 41. <i>M. du R.</i> 1780.		250
Sans retenue ; en considération des services de feu son oncle, directeur de l'Académie de France à Rome.		
NATOIRE (Jean-Baptiste), 40. <i>M. du R.</i> 1780		250
Sans retenue ; en considération des services de feu son oncle, directeur de l'Académie de France à Rome.		
NATOIRE (Demoiselle Marguerite), 31. <i>M. du R.</i> 1780		250
Sans retenue ; en considération des services de feu son oncle, directeur de l'Académie de France à Rome.		
NATTE (Joseph de), 84. <i>G.</i> 1762.		744
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité de maréchal des logis retiré, de la compagnie des gendarmes de Bourgogne.		
NATTEN (Engelbert), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 500 ; 2 ^o 1765, 300.		800
Pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui a été accordée pour retraite ; savoir, 500 livres d'après l'ordonnance de 1762, en qualité de lieutenant réformé du régiment de la Marck, et 300 livres d'augmentation.		
NAVARRE (Demoiselle Thérèse de Lalain), 46. <i>M. du R.</i> 1781 et 1785.		900
Femme de chambre de Madame Elisabeth de France. Cette pension, qui lui avait été accordée sans retenue en qualité de femme de chambre surnuméraire de Madame Elisabeth, et qui devait cesser lorsqu'elle serait devenue titulaire, lui a été prorogée pour en jouir sa vie durant.		
NAVARRE (Demoiselle Françoise Chevalier, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 600 ; 2 ^o <i>idem</i> , 400.		1,000
La première, en considération des services de feu son mari, maître-d'hôtel des pages du roi, à la petite écurie. La seconde, en même considération. Toutes deux sans retenue.		
NAVARRE (Demoiselle Éléonore Lerat de la Seuze), 39. <i>Af. E.</i> 1761.		1,000
Épouse du sieur Navarre, contrôleur des impositions de la ville de Paris ; à titre de réversibilité sur celle de 2,700 livres net, accordée, par les mêmes décisions, à feu son père, pour récompense de vingt années de services, tant en qualité de commis dans les bureaux des affaires étrangères, qu'en celle de secrétaire du ministre de ce département.		
NAVARRE (Mathieu), 57. <i>M.</i> 1773.		600
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau.		
NAVELET, sieur d'Herquières (Nicolas de), 63 <i>G.</i> 1782.		1,000
Capitaine de grenadiers, avec rang de major au régiment provincial de Paris.		
NAVETTE, chevalier de Chassignolles (Dominique de), 54. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de ci-devant capitaine en second au régiment de Béarn, infanterie.		
NAVIER (François), 56. <i>F.</i> 1779.		800
Sans retenue ; en considération de ses services, tant en qualité de ci-devant sous-chef du bureau des comptes de la loterie royale de France qu'en celle du directeur de la loterie de l'hôtel-de-ville, dont il a rempli les fonctions pendant plusieurs années.		
NAYROD (Christophe de), 61. <i>G.</i> 1772.		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine aide-major au régiment Dauphin, cavalerie.		
NÉAN (Célestine), 59. <i>F.</i> 1786		600
Sans retenue ; en considération des services du feu sieur Trottard, son beau-père, premier commis au département de la compagnie des Indes.		
NÉEF (Laurent de), 67. <i>G.</i> 1770.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Berchiny, hussards, avec rang de major.		

A reporter. 3,282,060 livres.

	<i>Report.</i>	3,282,060 livres.
NÉEL, sieur des Longsparcs de Bellesaisés (Richard-Louis), 66. <i>G.</i> 1769 et 1771. En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien sous-brigadier des mousquetaires de la garde du roi.		900
NEILSON (Demoiselle Julie Chipault, veuve du sieur), 48. <i>M. du R.</i> 1780 Sans retenue; en considération des services de feu son mari, entrepreneur de la manufacture des Gobelins.		600
NEIRON, sieur Dubuisson (Jean), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 460. Mousquetaire réformé, de la deuxième compagnie. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements de réforme, qui dureront jusqu'à son remplacement.		660
NEKLAS (Georges de), 66 <i>G.</i> 1784. Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant en second au régiment de Montmorency, dragons.		600
NELLE (Nicolas de), 62. <i>G.</i> 1767 et 1772. En considération de ses services en qualité d'ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi, avec rang de brigadier.		1,000
NEPVEU (Demoiselle Marie-Françoise), 49. <i>F.</i> 1785. En considération de l'ancienneté de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant employée à la loterie de piété.		600
NEPNEU DE BELLEVILLE (Nicolas), 61. <i>M.</i> 1771. En considération de ses anciens services en qualité de lieutenant de vaisseau.		800
NERVILLE (Demoiselle Anne Haucourt, veuve du sieur), 65. <i>F.</i> 1786. Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Metz.		600
NESME (Demoiselle Madeleine Durot), 59. <i>G.</i> 1772. En considération des services de feu son père, ancien commis du département de la guerre.		600
NETZELL DIDRICH, 78. <i>G.</i> 1766. Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal suédois.		1,000
NEUBOURG (Joseph), 55. <i>F.</i> 1777. Sans retenue; pour retraite, en considération de ses services en qualité d'ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Auch.		800
NEUKIRCHEN (Jean), 72. <i>G.</i> 1762. Pour appointements en qualité de capitaine réformé du régiment d'Anhalt.		800
NEUVILLE DE LARBOULIERIE (Claude de), 18. <i>G.</i> 1785. Sans retenue; en considération des services de feu son père, brigadier et capitaine au régiment des gardes-françaises.		1,000
NEUX (Antoine de), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 600; 2 ^o 1771, 300. Ancien lieutenant de maréchaussée à Tours, avec rang de capitaine de cavalerie. La première, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, pour services de feu son père, lieutenant de la prévôté de l'hôtel du roi, servant ordinairement près le chancelier.		900
NEVENSTEIN (Frédéric, baron de), 70. <i>G.</i> 1767. Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment d'Alsace		800
NEY (Nicolas), 59. <i>F.</i> 1766. A titre d'appointements conservés en qualité de chef de l'office du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		900
NEZOT (Joseph de), 52 <i>G.</i> 1 ^o 1743, 400; 2 ^o 1782, 500 Premier capitaine, avec rang de major, au régiment de la Marck. La première, par réversion de celle accordée à feu son oncle, ci-devant major du même régiment. La seconde, en considération de la distinction de ses services.		900

A reporter. 3,295,520 livres.

	Report.	3,295,520 livres.
NICHAULT DE MASSY (Marie-Louis), 44 F. 1787.		600
Sans retenue; en considération de ses services, et à titre de retraite comme ci-devant chargé de la rédaction des rôles de la trésorerie générale des revenus casuels.		
NICOLAS DESCLAISONS (Jean-Baptiste-Pierre-Antoine), 10 F. 1786.		600
Sans retenue; en considération des services rendus à la compagnie des Indes par feu son père chevalier de Saint-Louis, colonel, chef de brigade au corps royal du génie, ci-devant ingénieur en chef à Pondichéry.		
NICOLAS DESCLAISONS (Demoiselle Marie-Antoinette-Victoire), 8. F. 1786.		600
Sans retenue; en considération des services rendus à la compagnie des Indes par feu son père, chevalier de Saint-Louis, colonel, chef de brigade au corps royal du génie, ci-devant ingénieur en chef à Pondichéry.		
NICOULIN, dit NICOLIN (Pierre), 64. M. 1777.		800
En considération de ses services en qualité d'ancien maître de dessin des gardes de la marine et de l'École d'hydrographie à Brest.		
NIGAULT DE MONTROCHER (François), 60 F. 1786.		1,000
Sans retenue; à titre de retraite, à raison de ses longs services comme ci-devant ingénieur des ponts et chaussées.		
NIGER (Étienne), 53. M. du R. 1771.		800
En considération des services de feu sa mère, première femme de chambre de monseigneur duc de Bourgogne.		
NIGER (Demoiselle Suzanne), 48. M. du R. 1771.		800
En considération des services de feu sa mère, première femme de chambre de monseigneur duc de Bourgogne.		
NIUVILLE (François, chevalier de), 40. G. 1779.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal comtois, jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
NIVET (Jacques), 63. M. du R. 1778.		600
En considération de ses services en qualité de garçon du gobelet dans la maison de monseigneur le Dauphin jusqu'à son avènement au trône.		
NOBLAT (Robert), 71. G. 1763.		720
Pour appointements en qualité de capitaine lieutenant réformé du régiment suisse de Jenner.		
NOBLET (Charles de), 63. G. 1761 et 1765.		600
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Piémont.		
NOBY (François de), 58. G. 1784.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Blaisois.		
NOË (Dominique, chevalier de), 61. G. 1763.		600
Pour appointements en qualité de capitaine réformé ci-devant à la suite du régiment de Bourbon.		
NOËL (François-Noël), 71. M. du R. 1781.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité du chef du gobelet du roi.		
NOËL, chevalier Duplessis (Claude), 48. G. 1788.		666
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de la Sarre, infanterie.		
NOËL DUPLESSIS (Théodore-Barthélemi de), 49. G. 1787.		666
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de la Sarre, infanterie.		
NOËL, dit MANTON (Jean), 72. M. du R. 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1785, 730.		1,030
La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.		
NOGARET (Adolphe de), 47. M. 1779.		800
A titre d'appointements conservés en considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		

A reporter. 3,308,802 livres.

	<i>Report.</i>	3,308,802 livr
NOGARET (Jean), 57. <i>M. du R.</i> 1769.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de barbier valet de chambre du roi.		
NOGENT (Bernard de), 33. <i>M. du R.</i> 1781		600
Sans retenue; pour retraite en qualité de garçon du gobelet du roi.		
NOGENT (Nicolas de), 61. <i>G.</i> 1766 et 1768.		912
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite en qualité d'ancien sous-brigadier dans la compagnie des mousquetaires de la garde du roi.		
NOGUEIRE (Demoiselle Marie-Jeanne), 64. <i>F.</i> 1772.. . . .		800
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien facteur des bureaux de la police.		
NOGUÉS (Auguste de), 65. <i>G.</i> 1785.		900
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment royal Cravattes.		
NOGUÉS, sieur de la Garde (Charles-Auguste de), 75. <i>G.</i> 1752 et 1757.. . . .		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite en qualité d'ancien sous-brigadier dans la première compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi.		
NOLIN (Nicolas), 55. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de l'un des chirurgiens du roi.		
NOLIN (Charles), 72. <i>M. du R.</i> 1773.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de directeur des pépinières du roi.		
NOLL (André), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 266; 2 ^o 1785, 600.		866
La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de sommier de chapelle et oratoire du roi. La seconde, sans retenue, en considération de ses services en qualité de chef de panneterie bouche de Sa Majesté.		
NOLLOT (Alexandre), 78. <i>G.</i> 1758.. . . .		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Wurtemberg.		
NOMPÈRE, sieur de Champagny (Nicolas), 70. <i>G.</i> 1763.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment Dauphin, cavalerie.		
NOMPÈRE DE PIERREFITTE (Marie de), 61. <i>G.</i> 1782.. . . .		600
Pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal Cravattes.		
NONANT DE BERTONCELLE (Prosper), 65. <i>G.</i> 1757.. . . .		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine retiré de la brigade de Durfort du régiment des carabiniers.		
Cette pension lui a été confirmée en 1761, étant chartreux à Paris.		
NORMAND (Elie), 67. <i>G.</i> 1774.. . . .		600
Pour appointements de retraite en qualité de quartier-maître du régiment des carabiniers de Monsieur.		
NOTTE (Jean-Louis), 51. <i>M. du R.</i> 1780		800
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon du pâtissier de la maison du roi.		
NOUVION (Antoine), 75. <i>G.</i> 1782		720
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant premier lieutenant de grenadiers, avec commission de capitaine au régiment du roi.		
NOVY DE CAVEIRAC (Léon-Jules), 60. <i>F.</i> 1773.		600
En considération de ses services en qualité de lieutenant principal au présidial de Nîmes, et de ceux de ses ancêtres.		

A reporter. 3,321,796 livr

	<i>Report.</i>	3,321,796 livres.
NOYEL, sieur de Paranges (François de), 35. <i>G.</i> 1777		700
Pour lui tenir lieu de 700 livres d'appointements qui lui ont été accordés pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine en premier au régiment de Grenoble du corps royal de l'artillerie.		
NUCÉ (Xavier de), 49. <i>G.</i> 1780		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment suisse de Courten.		
NUGENT (Demoiselle Christine), 73. <i>M.</i> 1755.		944
Y compris 144 livres d'accroissement pour arrérages dus en 1766, en considération des services de feu milord Westmeath, son père, maréchal de camp, et écuyer de la feue reine d'Angleterre.		
NUGENT (Demoiselle Cécile de Barnewal, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1758, 708; 2 ^o 1755, 354.		1,062
La première, y compris 108 livres d'accroissement pour arrérages dus en 1766, en considération des services de feu son mari dans les bureaux de la police de Paris. La seconde, y compris 54 livres d'accroissement pour arrérages dus en 1766, pour services de feu son père, capitaine réformé d'infanterie dans la brigade de Berwick.		
NUZERET (Philibert de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1779, 600		900
Capitaine au régiment provincial d'artillerie d'Auxonne. La première, tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, ancien capitaine au régiment d'Artois, cavalerie. La seconde, en considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant audit régiment d'Artois, cavalerie (1).		
O		
OBERKIRCH (Demoiselle Louise de Waldner, 35. <i>G.</i> 1770.		1,000
Comme faisant partie de la gratification annuelle de 6,000 livres accordée à feu son oncle le comte de Waldner de Freundsteing, grand'croix de l'ordre du Mérite militaire, lieutenant-général et colonel d'un régiment suisse de son nom.		
OBERKIRCH (Frédéric, baron de), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 300; 2 ^o 1781, 800.		1,100
Ancien chef d'escadron au régiment royal allemand. La première, à titre de gratification annuelle en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
O'BRIEN, comte de Lismore, vicomte de Tallow (Demoiselle Marie Thévenot de Fontaine, veuve du sieur), 44. <i>G.</i> 1751 et 1773.		800
Par réversion d'une partie de la pension de 3,070 livres accordée à feu son mari, colonel, réformé, d'infanterie à la suite du régiment de Clark, irlandais, en considération de ses services. On observe que ladite dame comtesse de Lismore a obtenu l'assurance d'une pension de 2,000 livres pour n'en jouir que dans le cas seulement et à compter du jour où elle survivrait à sa belle-mère.		
O'BRIEN (Mathieu), 78. <i>F.</i> 1779.		600
Sans retenue; en qualité de ci-devant directeur de la régie du droit sur les cartes.		
O'CONNOR (Demoiselle Charlotte Jouselin), 78. <i>G.</i> 1782		600
Sans retenue; en considération de la distinction des services de feu son fils, capitaine au corps royal du génie.		
ODE DE BONNIOT DE CHENICOURT (Demoiselle Adélaïde Plainpel, veuve du sieur), 40. <i>G.</i> 1783.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, colonel-directeur au corps royal d'artillerie.		
	<i>A reporter.</i>	3,330,902 livres.

(1) Ajoutez 800 livres de plus par brevet du 4 janvier 1790 pour les mêmes motifs que la première pension.

	Report.	3,330,902 liv
ODELIN (Pierre), 64. <i>G.</i> 1763.		720
Pour appointements en qualité de capitaine-lieutenant, réformé, au régiment de Pfiffer.		
ODIOT DE MONTROT (François), 91. <i>F.</i> 1773.		600
Ancien contrôleur de la capitation de la ville de Paris. Sans retenue; en considération de ses services lors de la suppression de sa place.		
O DONOVAN (Philippe), 46. <i>Af. E.</i> 1 ^o 1776, 486; 2 ^o 1785, 200.		686
Ci-devant lieutenant en second au régiment de Berwick. La première est comprise dans un brevet réexpédié en 1779. La seconde, sans retenue, a été accordée en augmentation à celle ci-dessus.		
O DONOVAN (François), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 600; 2 ^o 1767, 456.		1,056
La première, pour lui servir de retraite en qualité de piqueur du manège de la grande écurie. La seconde, sans retenue, en qualité de concierge-délivreur de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
ODOT DE COILLOZ (Gabriel), 63. <i>G.</i> 1776.		800
A titre d'appointements en qualité d'ancien capitaine au corps royal de l'artillerie, en considération de ses services et pour retraite.		
O DOYER (Denis), 63. <i>G.</i> 1782.		900
Sans retenue, en qualité de capitaine en second au régiment de Dillon, irlandais, pour services et retraite.		
OFFNER (Pierre), 54. <i>F.</i> 1781.		800
Sans retenue, en qualité de ci-devant chef d'un département de la régie des cartes, pour le compte de l'école royale militaire. Il cessera de jouir de cette pension s'il est remplacé.		
O HEGUERTY (Daniel), 47. <i>G.</i> 1781.		800
Sans retenue; en qualité d'ancien capitaine attaché au régiment de Berwick, irlandais, pour services et retraite.		
OILLAMSON (François d'), 49. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; en qualité de lieutenant-colonel, commandant un escadron du régiment des carabiniers de Monsieur, en considération de ses services.		
O KELLY (Alexis), 59. <i>G.</i> 1763.		720
Pour appointements en qualité de capitaine-lieutenant réformé de la compagnie lieutenant-colonelle du régiment de Boccard.		
O KENNELLY (Demoiselle Suzanne d'Arcy, veuve du sieur), 65. <i>G.</i> 1773.		1,000
Sans retenue; à titre de gratification annuelle pour services de feu son mari, brigadier et ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Lally, irlandais.		
OLHABERRIAGUE (Michel d'), 53. <i>Af. E.</i> 1778.		1,000
Ci-devant secrétaire de l'ambassadeur du roi en Espagne, actuellement consul de France à Saint-Auder. En récompense de dix-sept années de travail dans la secrétairerie de l'ambassadeur.		
OLIVE (Jean-Pierre d'), 52. <i>G.</i> 1788.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Beaujolais, infanterie.		
OLLONE (Paul, chevalier d'), 31. <i>G.</i> 1783 et 1784.		600
Sous-lieutenant avec rang de capitaine dans la compagnie générale du régiment colonel-général de hussards. Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'aide de camp du comte de Vioménil, maréchal de camp, employé à l'armée par le comte de Rochambeau dans l'Amérique septentrionale. Cette pension qui, aux termes de la première décision du 2 août 1783, aurait dû lui être supprimée du jour qu'il a passé à un emploi en pied, lui a été conservée en 1784.		
OLLONNE (Gabriel d'), 32. <i>G.</i> 1783.		600
Capitaine de dragons, adjoint à l'état-major de l'armée. Sans retenue; pour appointements en qualité de capitaine attaché au troisième régiment des chasseurs, aujourd'hui chasseurs des Vosges.		

A reporter. 3,342,784 liv

	<i>Report.</i>	3,342,784 livres.
O MAHONY (Jérémie), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 400; 2 ^o 1774 et 1776, 400.		800
Lieutenant au régiment de Lally, irlandais.		
La première, pour appointements de réforme en la susdite qualité. La seconde, à titre d'augmentation comme capitaine d'infanterie.		
ONAUDL (François d'), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1775, 660.		960
Sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme en la susdite qualité. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
ONFROY (Nicolas), 47. <i>M. du R.</i> 1787.		740
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de porteur de chaise du roi en la petite écurie.		
O REILLY (Bernard), 66. <i>Af. E.</i> 1780, 1783, 1784		800
Sans retenue; à titre de gratification annuelle sur les fonds dits des Ecossais, dans le département des affaires étrangères.		
ORGEBRAY (Nicolas), 48. <i>G.</i> 1787.		850
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de timballier de la compagnie réformée des gendarmes de la garde du roi.		
ORIGNY, sieur de Gollancourt (Pierre-Louis), 61. <i>G.</i> 1770.		600
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Dauphiné.		
ORIGNY (Jean-Louis d'), 52. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1784, 300		600
Ci-devant teneur de livres au bureau des ventes de la compagnie des Indes, à Lorient.		
La première, pour récompense de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre d'augmentation de celle ci-dessus; ces deux pensions sont sans retenue.		
ORSANNE (François d'), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1775, 660		960
Sous-brigadier réformé de la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		
ORSÈNE (Etienne), 78. <i>G.</i> 1757.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, comme ancien capitaine au régiment de Lenoncourt, cavalerie, pour ses services et retraite.		
ORSIN (François d'), 55. <i>G.</i> 1783.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant avec rang de major au régiment d'Enghien; infanterie.		
ORVILLE-ESER (Pierre d'), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1764 et 1771, 318; 2 ^o 1775, 690.		1,008
Sous-brigadier réformé de la compagnie des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme en la susdite qualité. Il cessera de jouir de cette pension lors de son remplacement.		
ORVILLE, sieur d'Anglure (Etienne), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1775, 500.		618
Porte-étendard réformé de la compagnie de Luxembourg des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour appointements, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
OSBERT (Denis), 49. <i>G.</i> 1779.		600
Sans retenue; pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Limousin; actuellement capitaine au bataillon de garnison du Dauphiné.		
OSMONT (Emmanuel-Jean-Guillaume), 36. <i>F.</i> 1783.		600
Sans retenue; en considération de la découverte qu'il a faite du secret de teindre en rose bon teint.		
Cette pension a été payée sur la caisse du commerce, jusqu'au premier juillet 1789.		
	<i>A reporter.</i>	3,353,628 livres.

	<i>Report.</i>	3,353,628 liv
OSTOME (Etienne), 53. <i>G.</i> 1782		1,000
Secrétaire de M. d'Ormesson, conseiller d'Etat au département de la maison royale de Saint-Cyr. Sans retenue; en considération de ses services comme ancien premier secrétaire au département des impositions.		
O SULLIVAN (Daniel), 60. <i>G.</i> 1779.		780
Sans retenue; pour retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Dillon.		
O SULLIVAN (Joseph), 55. <i>G.</i> 1777.		780
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Dillon.		
OTTIERI (Alexandre, marquis d'), 85. <i>Af. É.</i> 1758.		750
En considération des services que feu M. le marquis André Maldachini, son aïeul maternel, avait rendus à la couronne de France.		
OTTON DE LA CHAPELLE (Nicolas), 67. <i>G.</i> 1762.		600
A titre d'appointements conservés en qualité de capitaine réformé ci-devant à la suite du régiment royal Nassau, hussards.		
OUBERT (Jean), 72. <i>G.</i> 1786.		600
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien chirurgien de la compagnie générale du régiment des gardes suisses,		
OUDART (François), 71. <i>G.</i> 1777.		800
Pour appointements de retraite en qualité de premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment de Schomberg, dragons.		
OURCHES (Pierre d'), 64. <i>G.</i> 1747.		708
Ancien capitaine réformé à la suite du régiment de Saint-Jal, cavalerie. Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.		
OURCHES (Didier, comte d'), 67. <i>G.</i> 1747.		708
Ancien mestre de camp; lieutenant du régiment du colonel général de la cavalerie, et à présent premier chambellan de Monsieur, frère du roi. Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.		
OURSSEL (Georges), 52. <i>F.</i> 1775 et 1776.		800
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Rouen.		
OUVRARD DE MARTIGNY (Joseph), 36. <i>F.</i> 1782.		800
Sans retenue; à titre de retraite en considération de ses services en qualité de ci-devant commis de l'administration générale des finances au bureau des pays d'Etats.		
OUY, dit LARAVINE (Louis), 64. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 300; 2 ^o 1781, 800.		1,100
Piqueur de l'équipage du Vautrait. La première, sans retenue, est portée dans un précédent brevet qui a été retiré. La seconde, sans retenue, à titre de retraite.		
OYHENARD, chevalier de Tartas (Jean-Pierre), 55. <i>G.</i> 1776.		800
Major de Saint-Jean-Pied-de-Port; pour lui tenir lieu des appointements de cette majorité, supprimée par l'ordonnance de 1776, aux termes de laquelle le sieur chevalier de Tartas, adjoint, dès le 14 janvier 1772, au sieur Quentin, alors titulaire de cette majorité, a droit.		
OZANNE (Claude), 66. <i>F.</i> 1770.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien liquidateur à la caisse des arrérages.		
OZY (Jean-François), 79. <i>M.</i> 1769.		600
Apothicaire à Clermont-Ferrand; en considération des avantages qu'il a procurés par la confection des tablettes de bouillon de viande et d'os, dont il a établi et enseigné la méthode pour la nourriture des malades à bord des vaisseaux du roi.		

A reporter. 3,365,454 li

Report. 3,365,454 livres.

P

PACHECQ DE BAGUET (Étienne), 58 G. 1778.	1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Limousin.	
PAFFE (Demoiselle Dogny, veuve du sieur), 65 G. 1776.	600
En considération des services de feu son mari, prévôt général de la maréchaussée de Soissons.	
PAGEL DE VENTOUX, sieur de Sainte-Croix (Pierre-Nicolas), 52 G. 1778.	1,000
Pour appointements qui lui ont été accordés en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être pourvu d'une compagnie.	
PAGES BEAUFORT (Joseph, chevalier de), 44. G. 1779.	600
Pour retraite en qualité de lieutenant au régiment royal, cavalerie; actuellement capitaine au cinquième régiment d'État-major.	
PAIGNAT (Joseph), 66. G. 1 ^o 1767, 400; 2 ^o 1775, 300.	700
Sous-aide-major du corps de la gendarmerie, avec rang de mestre de camp.	
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.	
PAIGNON (Jacques de), 65. M. 1 ^o 1784, 800; 2 ^o <i>idem</i> , 360.	1,160
Ancien premier lieutenant au régiment d'Agenais, infanterie; et depuis major de l'île de la Grenade.	
La première, en retraite, étant major. Le seconde, en retraite; en considération de ses services en la première qualité.	
PAILLÉ (Claude), 64. F. 1765.	00
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de la police.	
PAILLÉ (Claude), 64. F. 1784.	800
Sans retenue; pour services et retraite comme ci-devant commis dans les bureaux de la police.	
PAIN DE LA GIMONNIÈRE (Étienne-François), 57. G. 1788.	666
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment des chasseurs du Dauphiné.	
PAJOT, sieur de Vileperrot (Maximilien), 45. G. 1785.	650
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'Artois, dragons.	
PAJOU (Augustin), 60. M. du R. 1 ^o 1773, 800; 2 ^o 1784, 200.	1,000
Sculpteur du roi, professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture.	
La première, sans retenue; en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre d'augmentation.	
PALATIN (François), 56 G. 1789.	700
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien quartier-maitre trésorier du régiment de la marine, infanterie.	
PALERNE DE SAVY (Simon), 56. F. 1775 et 1776.	600
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de premier avocat général du conseil supérieur ci-devant établi à Lyon (1).	
PALLUAC DE JALAMONDES (Claude-Marie de), 54. G. 1785.	900
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment des carabiniers de Monsieur.	

A reporter. 3,376,696 livres.

(1) Ajoutez 3,500 livres de pension, par brevet du 26 décembre 1789, en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services.

	<i>Report.</i>	3,376,696 liv
PALLUET (Pierre), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 200; 2 ^o 1787, 457.		657
Muletier en la petite écurie du roi. La première, sans retenue; en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.		
PALYART, sieur de Sailly (Honoré), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		600
La première, en qualité de ci-devant capitaine en second au régiment d'Orléans, infanterie. La seconde, à titre d'augmentation. Il cessera de jouir de cette pension, si, par son remplacement, il obtient un traitement supérieur à celui ci-dessus.		
PALYS (Martin de), 56. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue, en qualité de lieutenant-colonel au corps royal du génie; en considération du zèle dont il a donné de nouvelles preuves au siège et à la prise d'Yorck-Town, en Virginie.		
PANDIN, sieur de la Preuille du Trenil. 75. <i>G.</i> 1762.		620
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, pour service et retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Châtellux.		
PANDIN (François), 58. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements en qualité de capitaine commandant au régiment de Guyenne.		
PANNETIER (Claude), 58. <i>F.</i> 1788.		1,000
Conseiller en la cour des aides; sans retenue; en considération de l'ancienneté de ses services, et par continuation de celle de pareille somme dont jouissait le sieur René-Joseph de Mesnet.		
PAPIN DU GRAVIER (Guy), 70. <i>F.</i> 1 ^o 1774, 500; 2 ^o 1783, 300.		800
Ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Tours. La première, sans retenue, à titre de retraite; pour récompense de ses services en la qualité susdite. La seconde, à titre d'augmentation à celle de 500 livres ci-dessus, et en même considération.		
PAPIN, sieur de la Gaucherie (Jacinthe), 92. <i>G.</i> 1765.		600
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
PAPON (Gaspard), 62. <i>F.</i> 1775.		800
Sans retenue; pour récompense de ses services, à titre de retraite, en qualité d'ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Moulins.		
PAQUIER (Joseph), 55. <i>G.</i> 1783.		700
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment suisse de Vigier.		
PARACHE (Louis), 62. <i>G.</i> 1780		600
Sans retenue; pour retraite en qualité de lieutenant au régiment de Languedoc, dragons.		
PARAT DE MONTGERON (Jérôme), 53. <i>M.</i> 1776.		600
En considération de ses services, à titre d'appointements conservés, en qualité de commissaire de la marine, retiré.		
PARCEVAUX (Demoiselle Haquette de Bullion de Montlouet, comtesse de), 41. <i>M.</i> 1773.		600
Sous le nom de Montlouet; en considération des services du sieur Claude de Bullion de Montlouet, chef d'escadre.		
PARCEVAUX (Marie de), 42. <i>M.</i> 1784.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Brest.		
PARCHAPPE DE VINAY (François), 50. <i>G.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment du roi, dragons.		
PARDIAC DE CANTET (François), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1774, 500.		700
Ancien porte-étendard des gardes du corps du roi dans la compagnie de Luxembourg. La première, en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite.		

A reporter. 3,388,573 livres

	Report.	3,388,573 livres.
PARDON (Pierre), 63. <i>M. du R.</i> 1769.		800
En considération de ses services en qualité d'écuyer pourvoyeur de la petite écurie.		
PARDOUX (Valère), 65. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 274; 2 ^o 1781, 547.		821
Garçon de la table du chambellan.		
La première est le produit net d'un objet porté dans un précédent brevet.		
La seconde, sans retenue, à titre de retraite en ladite qualité.		
PARENT, sieur de Lanoy (Alexandre), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1774, 200; 3 ^o 1778, 800.		1,118
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, même considération. La troisième, pour sa retraite.		
PARETH (Joseph de), 76. <i>G.</i> 1771		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment d'Alsace.		
PARIS DE LAMOTTE (Demoiselle Suzanne), 66. <i>M.</i> 1783.		1,000
Tant en considération des services de sa famille, qu'à titre de subsistance.		
PARIS (Roch), 51. <i>M. du R.</i> 1786.		600
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de [garçon de la lingerie du roi.		
PARIS (François de), 71. <i>G.</i> 1780		600
Sans retenue; pour retraite en qualité de lieutenant en second au régiment de Jarnac, dragons.		
PARIS DE SOULANGE (François), 73. <i>M. du R.</i> 1752.		600
En considération de ses services près de Madame Louise de France, en qualité de sous-gouvernante de cette princesse pendant son séjour à l'abbaye de Fontevault.		
PARMENTIER (Joseph de), 61. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien premier lieutenant de grenadiers au régiment de Touraine.		
PARRET (Guillaume de), 62. <i>G.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Champagne.		
PARRET (Louis), 76. <i>F.</i> 1779.		600
Sans retenue; en qualité de ci-devant employé de la caisse des marchés de Soeaux et de Poissy, pour remplacer celle de pareille somme qui lui fut accordée en 1776 sur les mêmes objets.		
PARROT (Christophe), 50. <i>G.</i> 1780.		600
Pour services et retraite en qualité de ci-devant lieutenant au régiment suisse de Castella.		
PARTYET (Marie de la Mercy, de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 625; 2 ^o 1785, 400.		1,025
Ancien capitaine commandant au régiment royal Roussillon, cavalerie.		
La première, pour services et retraite. La seconde, pour services de feu son père, ancien consul à Madrid, et depuis intendant de l'hôtel royal des Invalides.		
PASCAL DE LA GILLIÈRE (François), 70. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1786, 400.		600
Ci-devant sous-lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
La première, pour récompense de ses services en ladite qualité. La seconde, à titre d'augmentation, pour les mêmes considérations susdites.		
PASCAL (Juste), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 250; 2 ^o 1769, 600.		850
Capitaine au régiment de Limousin.		
La première, en considération de ses services, à titre de gratification. La seconde, pour retraite.		
PASCALIS DE LA CHAUP (Pierre), 60. <i>G.</i> 1787.		600
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien médecin à l'hôpital militaire de Calvi, en Corse.		

A reporter. 3,400,787 livres.

	<i>Report</i>	3,400,787 livre
PASCHOUX (François), 85. <i>M. du R.</i> 1763.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant domestique attaché à la garde-robe du roi.		
Deux cents livres sont, après son décès, réversibles à son épouse.		
PASQUERON, sieur de Fontmervault (François), 67. <i>G.</i> 1783.		700
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux de l'Orléanais.		
PASQUET (Jean), 65. <i>G.</i> 1776.		900
Pour appointements de retraite, en qualité de lieutenant de grenadiers de la légion de Condé.		
PASQUIER, marquis de Franclieu (Laurent), 65. <i>G.</i> 1757.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment de Bourbon, cavalerie.		
PASQUIER, comte de Franclieu (Anselme), 54. <i>M. du R.</i> 1782.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de gentilhomme ordinaire du roi.		
PASSERAT DE LA CHAPELLE (Honoré), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 600; 2 ^o <i>idem</i> , 100.		700
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial d'artillerie d'Auxonne, avec rang de major.		
La première, à titre de retraite. La seconde, à titre d'augmentation.		
PATERELLE, sieur de Touvoye (Benoît), 47. <i>G.</i> 1789.		666
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Neustrie.		
PATIN, sieur de Roquebrune (Louis-Henri), 45. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de trésorier de la compagnie réformée des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi.		
PATIN, sieur Duvauroy (Edme), 50. <i>G.</i> 1783.		600
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien commis de la guerre, au bureau de ce département.		
PATISSIER DE LA PRESLE (André), 47. <i>G.</i> 1789.		666
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Vintimille.		
PATRONNIER DE GANDILLAC (Alexandre), 62. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Viennois.		
PATTIN (Jean), 75. <i>F.</i> 1775.		600
Sans retenue; pour retraite et à titre de récompense de ses services, en qualité d'ancien contrôleur des vingtièmes de la ville et faubourgs de Paris.		
PATUSSET, sieur de Saint-Germain, 79. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 500; 2 ^o 1773, 100.		600
La première, pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Baufremont, dragons, avec rang de capitaine, convertie en appointements en 1767.		
La seconde, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services.		
PATY (Joseph de), 80. <i>G.</i> 1762.		744
Pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Poitou. Dans cette pension sont compris 144 livres d'intérêts d'arrérages.		
PATY (Alphonse, chevalier de), 56. <i>M.</i> 1776.		600
En considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
PAUL (Louis), 61. <i>M. du R.</i> 1790		730
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
PAUL, dit PROVENÇAL (Pierre), 75. <i>M. du R.</i> 1768		600
Sans retenue; en considération de ses services, à titre de subsistance, en qualité de mulétier de l'équipage de la feue reine.		
PAUL DE SAUSSES (Jean-Baptiste), 70. <i>G.</i> 1782.		700
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers du bataillon de garnison de Provence.		

A reporter 3,413,293 livres.

	<i>Report.</i>	3,413,293 livres.
PAUL, sieur de Saint-Paul (Jean-Baptiste), 61. <i>M.</i> 1780.		1,000
Ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Pondichéry; pour retraite, en considération de ses anciens services, avec le grade de lieutenant-colonel d'infanterie.		
PAULIN, dit SURESNES (Charles), 36. <i>M. du R.</i> 1787.		657
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de postillon de la petite écurie du roi.		
PAULINIER DE FONTENILLE, 50. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1783, 600		800
Ancien capitaine commandant au régiment d'Aunis. La première, tant en considération des services de feu son père que des siens, et des blessures considérables qu'il a reçues à la guerre. La seconde, tant en considération de ses services que de ses blessures et pour sa retraite.		
PAULMIER DE LATOUR (Demoiselle Catherine Saint-Martin de la Tuillière, veuve du sieur), 43. <i>F.</i> 1784.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ingénieur en chef des ponts et chaussées.		
PAULY (Michel), 50. <i>M. du R. et G.</i> 1 ^o 1773, 670; 2 ^o 1785, 240.		910
Lieutenant d'infanterie, ingénieur-géographe militaire. La première, à titre de gratification annuelle, en considération de son voyage au Mexique et en Californie, avec le feu sieur abbé Chappe, pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. La seconde, sans retenue, pour lui tenir lieu d'appointements, en sadite qualité de lieutenant d'infanterie.		
PAUMIER (Jean-Baptiste), 58. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment suisse d'Eptingen.		
PAUSE, sieur de Mondésir, 50. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 108; 2 ^o 1784, 800		908
Ancien capitaine commandant au régiment des cuirassiers. La première, pour intérêts d'arrérages dus au premier mai 1766 de la pension de 600 livres, qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment des cuirassiers, et qui lui a été supprimée le 18 juin 1768, jour qu'il a été remplacé, en conservant seulement les 108 livres d'intérêts. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
PAUTRIER DE SAINT-PAUL (Demoiselle Perrine Dusaux, veuve du sieur), 58. <i>F.</i> 1771		600
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de troupes au service de la compagnie des Indes.		
PAVANS, baron de Ceccaty et de Fourg, 62. <i>G.</i> 1778.		1,000
A titre d'appointements, en qualité de lieutenant-colonel attaché au corps des dragons.		
PAVIN, sieur de Fontenay (François), 57. <i>G.</i> 1777		600
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services, en qualité de commissaire principal des guerres.		
PECAULD DE CHANGIN (Remi), 51. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment d'Enghien, infanterie.		
PÉCHERY (Etienne de), 62. <i>G.</i> 1762.		800
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été conservés, en qualité de capitaine réformé ci-devant à la suite du régiment royal Allemand.		
PÉCHEVIN (Joseph), 61. <i>F.</i> 1776		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, caissier général de la compagnie des Indes, qui, avec zèle et désintéressement, a exercé pendant 42 ans les fonctions de ladite place.		
PÉCHEVIN (Antoine), 55. <i>F.</i> 1776.		1,000
Idem, mêmes motif et considération.		
PÉCHON (Jean-Bonnet), 31. <i>M.</i> 1784		1,000
Sans retenue; en qualité de ci-devant sous-aide-major à Demerary; pour en jouir jusqu'à ce qu'il soit remplacé au service.		

A reporter. 3,426,168 livres.

	Report	3,426,168 livres
PÉCOUL (Laurent), 86. F. 1786.		800
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite, en qualité d'ancien commis des loteries réunies à la loterie royale de France.		
PÉLAGRUE, sieur de Saint-Sauveur (Joseph de), 72. G. 1770.		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Eu, avec rang de lieutenant-colonel.		
PELEVILAIN, sieur de la Houssaye (Richard de), 80. G. 1768.		800
Pour appointements de retraite, y compris 200 livres d'augmentation, en qualité de capitaine au régiment de Quercy.		
PÉLICOT (Noël), 60. G. 1785.		600
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de dragons de Ségur.		
PÉLINIÈRES (Antoine de), 50. G. 1° 1777, 100; 2° 1785, 400; 3° 1788, 400. . .		900
Garde du corps réformé de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, idem. La troisième, pour services et réforme en la susdite qualité, à titre d'augmentation aux précédentes: cette dernière sans retenue.		
Il cessera d'en jouir du jour où il sera remplacé.		
PELISSIER DES GRANGES (Augustin de), 65. G. 1° 1750, 118; 2° 1767, 600 . .		718
Ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
La première y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de retraite.		
PELISSIER DE LA BARRE (Gérard de), 70. G. 1753 et 1754.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de ci-devant capitaine au régiment d'infanterie du roi, tant en considération de ses services, que de ceux de feu son père, commissaire des guerres, que pour sa retraite.		
PELLEGRIN (Gabriel), 78. M. 1763.		600
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services, en qualité de capitaine de brûlot.		
PELLERIN (Antoine), 48. M. du R. 1780.		600
Sans retenue; pour subsistance et retraite, en qualité d'écuyer de la cuisine bouche du roi.		
PELLETIER (Gilles), 75. G. 1777.		800
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services, en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Phalsbourg.		
PELLETIER (Antoine), 52. M. 1° M. 1763, 400; 2° 1769, 200.		600
Ancien capitaine de bombardiers à la Guadeloupe.		
La première, lui a été accordée par ordonnance de réforme, sous le nom de <i>Chevalier de Pelletier</i> , en considération de ses services en qualité de capitaine d'artillerie, aux îles du Vent. La seconde, sous le nom de <i>Pelletier</i> , de <i>Liancourt</i> , en considération des anciens services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi, et inspecteur général du corps royal d'artillerie. Ladite pension à titre de gratification annuelle; sans retenue.		
PELLIER (Thomas), 28. M. du R. 1787.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de piqueur en la petite écurie du roi.		
PEMOLIER DE SAINT-MARTIN (Donat), 75. G. 1746.		708
Pour services et retraite en qualité d'ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi. Dans cette pension sont compris 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
PENANDREFF (Demoiselle Thérèse-Corentine-Marie de Carné-Crémeur, veuve du sieur), 31. M. 1° 1771, 200; 2° 1783, 500.		700
La première, en considération des services de feu son père, qui a péri en 1759 sur le vaisseau du roi, <i>le Superbe</i> . La seconde, sans retenue, en considération des services de feu son mari, lieutenant de vaisseau.		
PENETREAU, sieur des Augiers (Simon), 71. G. 1767.		600
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Poitou.		
	A reporter	3,436,938 livres

	<i>Report.</i>	3,436,938 livres.
PENFECONTENNIO DE MESGRAL (François-Marie de), 55. <i>M.</i> 1 ^o 1757, 354; 2 ^o 1771, 800		1,154
Ancien lieutenant de vaisseau. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, réunis en considération de ses services. La seconde, pour les mêmes motifs.		
PENNIER [(Louis), 43. <i>F.</i> 1789.		600
Ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance de Soissons; sans retenue, à titre de retraite en considération de ses services, que son état d'infirmité ne lui permet plus de continuer.		
PENON (François), 36. <i>F.</i> 1788.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance de Paris.		
PENOT LOMBARD, sieur de la Neuville (Pierre), 45. <i>G.</i> 1775.		900
Pour appointements en qualité de major réformé du régiment provincial de Laon. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
PEPIN (Pierre), 66. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de maître-palefrenier en la grande écurie du roi.		
PERACHE DE FRANQUEVILLE (Pierre), 41. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Lieutenant des gardes de la porte du roi; sans retenue, tant en considération de ses services que pour favoriser son mariage.		
PERCIN (François), 67. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Auxerrois.		
PERÈS (Demoiselle Louise Prévôt, veuve du sieur), 70. <i>F.</i> 1781		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chef du bureau des livres de la compagnie des Indes.		
PEREZ (Jean de), 54. <i>G.</i> 1784.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Médoc.		
PERIGNON (Mathurin de), 72. <i>G.</i> 1781.		700
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment Dauphin, dragons.		
PERILHÉ (Jacques de), 61. <i>G.</i> 1781.		600
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine en second dans le régiment royal Roussillon, infanterie.		
PERNET DE BLERCOURT (Demoiselle Pichon, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1771.		1,000
En considération des services de feu son premier mari, maréchal de camp, ancien directeur de l'artillerie au département de Valenciennes.		
PERNON, sieur de Balme, 47. <i>G.</i> 1786.		840
Sans retenue, et pour retraite, en qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment du roi, cavalerie, avec rang de major.		
PERNOT (Demoiselle Marie Pouillot, veuve du sieur), 62. <i>F.</i> 1764.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commis des finances.		
PERNOT (Demoiselle Marguerite Soufflet), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1760, 200.		600
Première femme de chambre de Madame Elisabeth de France. La première, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, aussi à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son mari, capitaine réformé au régiment de Provence.		
PERON (Nicolas), 77. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Touraine.		
PERRAULT, sieur de Jotemps, 52. <i>G.</i> 1778		800
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie de Noailles, des gardes du corps du roi.		

A reporter. 3,450,132 livres.

	<i>Report.</i>	3,450,132 livres
PERRAULT (Louis), 63. <i>G.</i> 1778.		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de major du régiment provincial d'Autun.		
PERRÉARD (Joseph), 53. <i>M. du R.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garde-magasin des menus-plaisirs du roi.		
PERRENET (André de), 70. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue, pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée, à la résidence de Sarreguemines.		
PERRICHON (André), 71. <i>G.</i> 1762 et 1766.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de major du régiment d'Auvergne, avec rang de lieutenant-colonel.		
PERRIER (Louis), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 600; 2 ^o 1783, 400.		1,000
Lieutenant-colonel du régiment d'infanterie étrangère de Bouillon. La première, sans retenue; tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services, que des preuves qu'il a données de son zèle au siège et à la prise du fort Saint-Philippe, dans l'île Minorque. La seconde, pour s'être conduit avec la même distinction au camp sous Gibraltar.		
PERRIER DE SALVERT (Alexis), 59. <i>M.</i> 1757.		708
Actuellement capitaine de vaisseau; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées navales. Dans cette pension, qui lui a été accordée sous le nom de Perrier de Salvert, aîné, sont compris 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
PERRIN (Demoiselle Barbe-Marie Charvet, veuve du sieur de), 60. <i>F.</i> 1788 . . .		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, président à mortier au parlement de Nancy.		
PERRIN, sieur Daron (Jean), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1787, 666		720
Ancien capitaine commandant, avec rang de major au régiment de Pen-thièvre, infanterie. La première, pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages qui lui étaient dûs en 1766, en qualité de capitaine réformé du susdit régiment. Cette pension a été supprimée en 1769, jour qu'il a été replacé, en conservant seulement lesdites 54 livres d'intérêts. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
PERRIN, sieur de Saint-Marcel (Pierre-Augustin-Victoire), 62. <i>G.</i> 1769		600
A présent colonel au corps royal, directeur de l'artillerie au département des Évêchés; sans aucune retenue, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services en l'île de Corse, où il était alors lieutenant-colonel, sous-directeur de l'artillerie.		
PERRIN, sieur de la Bessière (François de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 248; 2 ^o 1763, 708 . .		956
La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Rouergue. On observe que les sieurs Louis et Henri-Charles, ses deux frères, ont obtenu, ainsi que lui, chacun une pension de 200 liv., en vertu de cette même décision de 1762, avec réversibilité de l'un à l'autre, jusqu'au dernier vivant; de sorte que lesdites pensions seront partagées par égales portions aux survivants, et lui appartiendront en totalité, dans le cas seulement où il survivrait à ses frères.		
PERRIN, sieur de la Bessière (Charles), 75. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 248; 2 ^o 1763, 800		1,048
Ancien major au régiment de Rouergue, frère du précédent. La première, y compris 48 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite; avec réversibilité de la pension de 200 liv., ainsi qu'il est dit dans l'article ci-dessus.		
PERRIN DE SAUX, 54. <i>G.</i> 1778		800
A titre d'appointements; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Besançon, du corps royal de l'artillerie.		

A reporter. 3,460,564 livre

	<i>Report.</i>	3,460,564 livres.
PERRIN DE GRANDPRÉ (Michel-Pierre), 60. G. 1777		1,000
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de la Sarre.		
PERROT (Jacques-François), 58. G. 1788.		1,067
Sans retenue; en considération de 36 années de services et pour lui tenir lieu du traitement de réforme, en qualité d'ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Flandre.		
PERRY DE SAINT-AUVANT (Demoiselle Etienne de Gomberville, veuve du sieur) 47. G. 1774.		600
En considération des services de feu son mari, brigadier de cavalerie, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Noailles, cavalerie.		
PERRY, sieur de Saint-Auvant (Isaac), 64. G. 1762.		744
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Piémont, cavalerie.		
PERRY, chevalier de Saint-Auvant (Olivier), 60. G. 1762		600
Pour appointements suivant l'ordonnance, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment du roi, dragons.		
PERSON (François), 39. M. du R. 1781		820
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de sous-piqueur en la grande écurie du roi.		
PERTHUIS (Ignace), 73. M. 1762		600
En considération de ses services en qualité d'ancien conseiller et procureur du roi aux sièges de la prévôté et amirauté de l'île de Québec.		
PERTUISOT DUVIVIER (François), 62. M. 1776.		1,000
A titre d'appointements; en considération de ses services en qualité de ci-devant sous-commissaire de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux du port de Marseille.		
PERUSSYS (Pierre de), 61. M. 1771		800
En considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant de vaisseau, sous le nom de Perussy.		
PESAMA, sieur Lebrun (Pierre), 59. G. 1787.		800
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien quartier-maître trésorier, avec rang de capitaine au régiment de Vivarais.		
PESCHART, chevalier d'Ambly (René), 52. G. 1 ^o 1771, 600; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		800
La première, réglée par l'article 16 de l'ordonnance du 4 août 1771, en qualité de capitaine réformé du corps des grenadiers de France. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé. La seconde, en considération de ses services.		
PESCHET (Jean), 81. G. 1777.		600
Pour services et retraite en qualité d'ancien contrôleur de l'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains.		
PETAT-MONTIGNY (Louis), 50. F. 1 ^o 1766, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 300		600
La première, à titre d'appointements conservés, en qualité de contrôleur des bâtiments du feu roi de Pologne. La seconde, accordée par feu le roi de Pologne, en considération de son mariage sous le nom de Montigny fils.		
PETAT-MONTIGNY (Demoiselle Catherine Szalerensky), 75. F. 1 ^o 1776, 500; 2 ^o <i>idem</i> , 300		800
La première, à titre d'appointements conservés, en qualité de gardienne des linges de table et de la garde-robe du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. La seconde, en considération de ses services, comme femme de chambre de la reine.		
PETAU, sieur de Maulette (François), 47. G. 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1775, 460.		660
Mousquetaire réformé de la seconde compagnie. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, jusqu'au jour de son remplacement.		
PETAU, sieur de Maulette (Nicolas), 59. G. 1771 et 1772.		936
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite, en qualité d'ancien sous-brigadier des mousquetaires de la garde du roi.		

A reporter. 3,472,991 livres.

	<i>Report.</i>	3,472,991 livres
PETER (Louis), 63. <i>G.</i> 1788		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment irlandais de Berwick.		
PETIGNY (Demoiselle Henriette Lecointe, veuve du sieur), 64. <i>M. du R.</i> 1775.		800
En considération des services de feu son mari, valet de chambre ordinaire de feu monseigneur le Dauphin.		
PETIT (Pierre), 43. <i>F.</i> 1787.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de commis de la caisse des amortissements.		
PETIT (Guillaume), 70. <i>G.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de Monsieur, infanterie, avec rang de capitaine.		
PETIT (Antoine), 59. <i>M du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de maître-palefrenier en la petite écurie du roi.		
PETIT (Demoiselle Marie-Anne Meunier, veuve du sieur), 40. <i>F.</i> 1777.		1,000
En considération des services de feu son mari, commissaire des guerres.		
PETIT, chevalier de Bresse, baron de Meurville (Marie), 64. <i>G.</i> 1760 et 1764.		836
Y compris 126 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services que pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Enghien.		
PETIT, sieur de la Siguinie (Benjamin), 59. <i>G.</i> 1769		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment du mestre de camp général de la cavalerie, avec rang de lieutenant.		
PETIT (Nicolas), 61. <i>G.</i> 1774 et 1777.		600
En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Mont-Dauphin. Cette pension sera réduite à 300 livres du jour qu'il sera remplacé.		
PETIT (Gaspard), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 150; 2 ^o 1778, 800.		950
Ancien brigadier des gardes du corps du roi dans la compagnie de Beauvau. La première, en considération de ses services. La seconde, en même considération et pour retraite.		
PETIT (Antoine), 66. <i>G.</i> 1779.		900
Pour retraite en qualité de premier lieutenant de grenadiers au régiment d'Aunis.		
PETITOT (Louis) 73. <i>G.</i> 1781.		700
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de ci-devant lieutenant second au régiment de Champagne.		
PETIT-PIERRE (Demoiselle Pauline Lavant, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1774.		1,000
En considération des services de feu son mari, premier capitaine de grenadiers au régiment suisse de Waldner, avec rang de lieutenant-colonel.		
PETITY (Demoiselle Claude Blanchet, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commandant pour le service du roi, à Ajaccio, en l'île de Corse.		
PETRIS DE GRAVILE, 65. <i>G.</i> 1762.		800
Pour appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de la Marck: ils seront supprimés s'il est remplacé.		
PEYRAT (Demoiselle Marie-Anne Richard, veuve du sieur), 65. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien sous-aide-major du corps de la gendarmerie.		
PEYRONNY (Jean-Baptiste de), 49. <i>G.</i> 1776		600
Pour appointement de retraite en qualité de lieutenant de la légion de Condé, infanterie.		

A reporter. 3,487,177 livres

	<i>Report.</i>	3,487,177 livres
PEYROT, sieur de Laage, 52. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1780, 800.		1,000
Ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Luxembourg.		
La première, en considération des services du feu sieur Dubrouet, son oncle, ancien brigadier dans la susdite compagnie. La seconde, sans retenue, pour services et retraite.		
PEYROTE (André-Charles), 87. <i>Af. É.</i> 1767.		1,000
Sans retenue; en récompense de dix-sept années de services en qualité de chancelier de l'ambassade du roi à Constantinople.		
PEYTES-MONTCABRIÉ (Joseph), 40. <i>M.</i> 1767.		800
Sans retenue; en qualité de capitaine de vaisseau du département de Toulon, en considération de ses services et de la bonne conduite qu'il a tenue dans les combats soutenus par le vaisseau <i>le Triomphant</i> , dont il était capitaine de pavillon.		
PEYTES DE MONTOSCEL, sieur Deillés (François), 71. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		
PIFFER (Demoiselle Josse d'Hemel), 68. <i>G.</i> 1729, 1748 et 1749		708
Épouse d'un lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, brigadier, colonel d'un régiment suisse de son nom.		
PIFFER (Louis), 74. <i>G.</i> 1750.		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de lieutenant général des armées du roi, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
PIFFER DE WIHER (Demoiselle Ursule de Sonnenberg, veuve du sieur), 61. <i>C.</i> 1779.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel du régiment suisse de Sonnenberg.		
PIFISTER (Bernard de), 82. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 600; 2 ^o 1779, 300		900
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine lieutenant au régiment Grison de Salis. La seconde, pour sa retraite en qualité de quartier-maître du susdit régiment.		
PHELIPPES DE LA HOUSSAYE (Léon), 57. <i>C.</i> 1 ^o 1763, 108; 2 ^o 1772, 1,000.		1,108
Capitaine retiré du régiment du roi, cavalerie.		
La première, pour intérêts de trois années mises en rentes viagères, d'une pension de 600 livres qui lui a été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, et qui a été supprimée le 25 avril 1772, jour qu'il a obtenu les appointements de retraite. La seconde, pour appointements de retraite.		
PHILIBÉE (Claude-Amable), 53. <i>G.</i> 1788.		1,067
Sans retenue; en considération de 37 années de services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes anglais, du corps réformé de la gendarmerie.		
PHILIP, sieur de la Guarigue (Pierre), 60. <i>G.</i> 1784.		600
Sans retenue; en considération de ses services, tant à la suite des armées que dans plusieurs régiments en qualité d'ancien chirurgien major du régiment du Perche, infanterie.		
PHILIPPE, sieur de Saint-Elenne (Gabriel), 52. <i>G.</i> 1779.		1,100
Pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Artois, dragons.		
PHILIPPES (Jean-Louis), 58. <i>M.</i> 1776.		800
A titre d'appointements conservés; en considération de ses services en qualité de ci-devant sous-garde magasin de l'artillerie de Brest, et actuellement commis dans les bureaux dudit port.		
PIC DE LA MIRANDOLE (Hyacinthe), 62. <i>F.</i> 1775		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au Parlement de Bretagne.		

A reporter. 3,500,240 livres.

	Report.	3,500,240 liv
PICARD (Louis), 58. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 500; 2 ^o 1786, 500		1,000
Employé pour la liquidation de la compagnie des Indes.		
La première, sans retenue, pour en jouir lorsque ses appointements cesseront. La seconde, pour, avec la première, lui former une pension de retraite de 1,000 livres.		
PICARD (Demoiselle Marguerite Tajot, veuve du sieur) 77. <i>M. du R.</i> 1773		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, jardinier du roi, à Marly.		
PICCOT DE BOISBY (René), 54. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne.		
PICHARD (François), 57. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1789, 200; 2 ^o 1790, 730.		930
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité de l'un des anciens valets de pied en la petite écurie du roi. La seconde, à titre de retraite, en la même considération.		
PICHERY (Noël), 81. <i>F.</i> 1776.		1,000
Sans retenue; pour retraite en qualité d'ancien curé de la paroisse du Perray.		
PICHET (François), 50. <i>M. du R.</i> 1781.		1,000
Sans retenue; pour retraite en qualité de garçon en la cuisine bouche de Mesdames de France.		
PICHON (Louis), 56. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération de trente années de services en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Vexin, infanterie.		
PICON D'ANDRESEL (Demoiselle Elisabeth), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 212; 2 ^o 1785, 400.		612
Major du régiment de Navarre, infanterie.		
La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de services de feu son père, commandant au fort Blin, de Salins. La seconde, en considération de ses services.		
PICOT DE DAMPIERRE (Charles), 62. <i>M.</i> 1781		1,000
Capitaine de vaisseau, et commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; sans retenue, en considération de ses services distingués et de la blessure qu'il a reçue au combat de la Grenade, où il commandait le vaisseau <i>le Diadème</i> .		
PICOT (Jean-Baptiste), 67. <i>M.</i> 1762		992
Y compris 192 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services qu'il a rendus en qualité de major, à Jacquemel, île Saint-Domingue.		
PICQUOT (Demoiselle Barbe, veuve du sieur), 84. <i>G.</i> 1760.		600
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel, ingénieur en chef, à Thionville.		
PICQUOT (Henriette, veuve du sieur), 75. <i>G.</i> 1765 et 1766.		800
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, colonel d'un régiment de grenadiers royaux.		
PICQUOT, sieur de Percy (Laurent), 67. <i>G.</i> 1781		800
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de ci-devant capitaine, avec rang de major au bataillon de garnison de Beauce.		
PIDOUX, sieur de Montanglaust (Jean-Baptiste-Henri), 52. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite en qualité de capitaine attaché au régiment de Bourbon, dragons.		
PIÈCHE (Jean-Baptiste), 49. <i>M.</i> 1740		1,000
A titre d'appointements conservés; en considération de ses services en qualité de commissaire des classes de la marine, retiré.		
PIÈCHE (Henri), 84. <i>M.</i> 1765.		600
A titre d'appointements de réforme; en considération de ses services en qualité de sous-commissaire de la marine et des classes, retiré.		

A reporter. 3,513,074 l

	<i>Report.</i>	3,513,074 livres.
PIEDOUE, chevalier d'Héritot, 47. <i>G.</i> 1788.		733
Sans retenue; tant en considération de ses services et blessures, que pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Chartres, dragons.		
PIEDOUE D'HÉRITOT (François), 54. <i>M. du R.</i> 1770		1,000
En considération de ses services en qualité d'écuyer du roi.		
PIENNES (Jean de), 85. <i>G.</i> 1762.		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au corps des grenadiers de France.		
PIERPONT (Albert de), 61. <i>G.</i> 1762.		600
Pour appointements en qualité de capitaine réformé au régiment d'Horion.		
PIERRE DE LA CHAMBRE (Ambroise), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 120; 2 ^o 1782, 800.		920
Ancien brigadier des gardes du corps du roi dans la compagnie de Villeroy. La première, en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite.		
PIET, sieur de Berton (Etienne de), 50. <i>G.</i> 1786		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien major du régiment de Provence, infanterie.		
PIFFON (Pierre (de), 68. <i>G.</i> 1769.		800
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Provence, avec rang de major.		
PIFFON (Joseph de), 66. <i>G.</i> 1769.		800
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services en qualité d'ancien aide-major au château Trompette.		
PIGACE, sieur de Laubrière (Antoine (de), 93. <i>G.</i> 1745 et 1748.		708
Y compris 408 livres d'intérêts d'arrérages; pour services et retraite en qualité d'ancien sous-brigadier dans la compagnie d'Harcourt des gardes du corps du roi.		
PIGOUSSE DE MÉROGER (Demoiselle Virginie Hennet), 35. <i>F.</i> 1784 et 1789		1,000
Epouse du sieur Pigousse de Méroger, commis au département des affaires étrangères, et premier commis du secrétariat des commandements de la reine; sans retenue; en considération des services de feu son père, contrôleur de la caisse des amortissements.		
PIGRAIS (Joseph), 52. <i>Af. É.</i> 1785.		1,000
Sans retenue; pour le récompenser du zèle avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions pendant douze ans en qualité de ci-devant commis au bureau du dépôt des affaires étrangères.		
PIGRAIS (Demoiselle Edmée Cordier), 50. <i>M. du R.</i> 1770		600
Par assurance sur celle dont jouissait feu son mari, garçon de la chambre de la reine; en considération de ses services.		
PILLOT (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1773		1,000
En considération de ses services; pour appointements conservés à titre de retraite, en qualité de vétéran de la musique du roi.		
PILLOTE DE LA BAROLLIÈRE (Alphonse), 40. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 500; 2 ^o 1766, 600.		1,100
Lieutenant, avec commission de capitaine au régiment d'Auxonne, du corps royal de l'artillerie.		
La première, tant en considération de la distinction avec laquelle il s'est conduit à l'armée commandée par M. le comte de Rochambeau, dans l'Amérique septentrionale, que de l'assassinat dont il a failli être victime en allant à l'armée prendre les ordres du commandant du bataillon auquel il était attaché. La seconde, en considération des services de feu son père, gentilhomme ordinaire du feu roi de Pologne, ancien capitaine au régiment de la reine, cavalerie.		
PILLOTE DE LA BAROLLIÈRE (Gabriel), 42. <i>F.</i> 1766.		600
En considération des services de feu son père, gentilhomme du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, capitaine général de ses chasses, commandant de sa vénerie, ancien capitaine au régiment de la reine, cavalerie.		

A reporter. 3,525,735 livres.

	<i>Report.</i>	3,525 735 liv
PILLOTTE DE LA BAROLLIÈRE (Marguerite), 43. <i>F.</i> 1766.		600
Capitaine dans le premier régiment de chasseurs, cavalerie; en considération des services de feu son père, gentilhomme du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, capitaine général de ses chasses, commandant de sa vénerie, ancien capitaine au régiment de la reine, cavalerie.		
PILLOTE DE LA BAROLLIÈRE (Demoiselle Sophie de Gouvion), 35. <i>F.</i> 1782.		600
Sans retenue; à titre de continuation de celle accordée à son mari, passé en pays étranger, et à charge, par ladite dame, d'acquitter toutes les dettes contractées par ledit sieur son mari, sous le cautionnement de cette pension, et dont les délégations sont enregistrées au Trésor royal.		
PIMBOU, sieur de la Borde (Célestin de), 59. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine commandant des grenadiers au régiment de Normandie.		
PINAULT (François), 73. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite, en qualité de quartier-maître trésorier du régiment de Conti, infanterie.		
PINCEPRÉ (Demoiselle Angélique Heister), 79. <i>G.</i> 1743 et 1762.		857
Tant en considération des services de feu son mari, ci-devant commandant le bataillon de milice d'Amiens, que de ceux de feu son père, major du régiment allemand de Saxe, avec rang de lieutenant-colonel. Dans cette pension sont comprises 157 livres d'intérêts d'arrérages.		
PINEAU (Demoiselle Pauline de Voutron), 36. <i>M.</i> 1785		600
En considération des services de feu son mari, lieutenant de vaisseau.		
PINEAU DE LUCÉ (Demoiselle Louise), 38. <i>G.</i> 1764		1,120
En considération des services de feu son père, conseiller d'Etat et intendant en Alsace. Dans cette pension sont comprises 120 livres d'intérêts d'arrérages.		
PINEAU DE LUCÉ (Demoiselle Charlotte), 34. <i>G.</i> 1764.		1,120
En considération des services de feu son père, conseiller d'Etat et intendant en Alsace. Dans cette pension sont comprises 120 livres d'intérêts d'arrérages.		
PINET DE LA MACELLERIE (Vincent-Adrien), 57. <i>M.</i> 1773.		600
Ci-devant précepteur de langues des enfants que le roi fait élever au collège de Louis-le-Grand; en considération de ses services en ladite qualité, sous le nom de la Macellerie.		
PINEY (François), 75. <i>F.</i> 1766		800
A titre de traitement annuel, comme chef de cuisine de la bouche du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
PINOT (Antoine-Bernard), 49. <i>G.</i> 1788.		1,067
Sans retenue; en considération de ses services pendant 36 ans et 10 mois, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Monsieur, du corps réformé de la gendarmerie.		
PINSON DE MÉNERVILLE (Jean-Baptiste-Louis), 24. <i>M. du R.</i> 1789		860
Sans retenue; par forme de réversion de partie de celle de 1,200 livres qu'avait obtenue son père, en qualité d'argentier proviseur de la petite écurie du roi, le 9 juillet 1787, et qui est devenue vacante par son décès, survenu le 14 octobre suivant.		
PIOCHARD, sieur Descasseaux (Nicolas), 64. <i>G.</i> 1768.		800
Pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au corps royal de l'artillerie.		
PIOGER (Dominique de), 60. <i>G.</i> 1776		1,100
Pour appointements de retraite, en qualité de premier capitaine commandant au régiment d'Artois, dragons.		
<i>A reporter.</i>		3,537,459 liv

	<i>Report.</i>	3,537,459 livres.
PIOGER, sieur de Kermozun (Auguste de), 59. G. 1 ^o 1766, 108; 2 ^o 1787, 900		1,008
Ancien capitaine commandant au régiment de Quercy, cavalerie, ci-devant cinquième régiment de cheveu-légers.		
La première, pour lui tenir lieu de 108 livres d'intérêts d'arrérages qui lui étaient dus au 1 ^{er} avril 1766, de la pension de 600 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment royal Normandie, supprimé le 11 avril 1770, jour qu'il a été replacé, en conservant lesdites 108 livres d'intérêts. La seconde, pour services et retraite.		
PION (Jean-François), 56. M. du R. 1781.		800
Sans retenue; pour retraite, en qualité de garçon du gobelet du roi.		
PIOT (Hippolyte), 75. F. 1788		830
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité de ci-devant principal commis dans les bureaux de l'intendance de Champagne.		
PIPAR (Julie), 47. M. du R. 1774		700
Ci-devant ouvrière en dentelles, attachée à la garde-robe du roi; sans retenue, en considération de ses services et de ses infirmités.		
PIPEREAU, sieur de Valdory, 79. G. 1 ^o 1757, 118; 2 ^o 1766, 500		618
Ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements de retraite.		
PIQUE DE COUNTRY (Demoiselle Madeleine Bouvet), 48, F. 1789		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien contrôleur principal des vingtièmes de la généralité de Rouen.		
PITARD, chevalier de la Brizolière (Jacques), 54. M. 1776		900
Pour service et retraite, en qualité de lieutenant de vaisseau.		
PITAT (Pierre), 58. G. 1786.		800
Ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes anglais du corps de la gendarmerie.		
PITOTS (Pierre), 68. M. du R. 1 ^o 1779, 365; 2 ^o 1781, 800.		1,165
Garçon de vaisselle du grand commun de la maison du roi.		
La première, portée dans un précédent brevet. La seconde sans retenue; en considération de ses services, en qualité de garçon de bureau du roi.		
PITROU (Demoiselle Anne-Charlotte), 51. F. 1750 et 1779		650
Cette pension fait partie de celle de 2,000 livres, accordée sans retenue à feu sa mère, veuve d'un ancien inspecteur des ponts et chaussées, avec réversion à ses enfants.		
PITROU (Demoiselle Anne), 48. F. 1750 et 1779.		650
Cette pension fait partie de celle de 2,000 livres, accordée sans retenue à feu sa mère, veuve d'un ancien inspecteur des ponts et chaussées, avec réversion à ses enfants.		
PIVERT (Claude-Laurent), 56. F. 1784.		600
Ci-devant commis d'administration de la loterie royale de France.		
Sans retenue; en considération de 22 années de services, tant à ladite loterie qu'à celle de l'école royale militaire.		
PLANET (Jean-Louis), 37. F. 1781.		600
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite, en qualité d'ancien vérificateur dans les bureaux d'administration de la loterie royale de France.		
PLANSOLE DE MARGUARINÉ DE CAPPEAU (Philippe), 50. G. 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Beauce.		
PLENNEVAUX (Maximilien de), 70. G. 1769		600
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Eu, infanterie.		
PLESSARD, sieur de Servigny (Guillaume), 78. G. 1757.		708
Pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Poly, cavalerie.		
Dans cette pension sont compris 108 livres d'intérêts d'arrérages.		

A reporter. 3,549,858 livres.

	<i>Report.</i>	3,549,858 livr
PLESSIS (Demoiselle Françoise Mercier) 68. <i>F.</i> 1772.	800	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant ingénieur des ponts et chaussées.		
PLEURE (Charles, marquis de), 52. <i>G.</i> 1787.	800	
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de brigadier-mestre de camp, commandant la première brigade du régiment des carabiniers de Monsieur.		
PLIVARD (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1780.	600	
Sans retenue; pour retraite, en qualité de premier lieutenant au sixième régiment des cheveu-légers, avec rang de capitaine.		
PLOMELLE (Charles-François), 61. <i>G.</i> 1777	600	
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de contrôleur de l'hôpital militaire de Bastia, en l'île de Corse.		
PLOMELLE (Demoiselle Marie-Henriette Claverie), 66. <i>G.</i> 1777	600	
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son mari, contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Bastia, en Corse.		
PLUMLE (Christian de), 52. <i>G.</i> 1788.	600	
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment irlandais de Walsh.		
PLUNKETT (Mathieu), 62. <i>G.</i> 1762	1,000	
Pour appointements réglés par l'ordonnance du 21 décembre 1762, en qualité de capitaine réformé du régiment de Lally.		
PLUNKETT (Demoiselle Anne-Maurice de Sarinsming), 60. <i>G.</i> 1779.	1,000	
Par assurance sur celle de 2,000 livres, dont jouissait feu son père, ancien lieutenant général du grand baillage de la Lorraine allemande, juge supérieur ou d'appel audit pays; en considération de la distinction de ses services dans les différentes places qu'il a occupées, et dont il a rempli les fonctions avec autant d'intégrité que de désintéressement.		
PLUSQUELLEC (Demoiselle Rosalie de Beauchesne), 75. <i>F.</i> 1770	600	
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, ancien directeur de Mahé.		
POCHONNET (Louis), 41. <i>F.</i> 1788	800	
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité de ci-devant commis de la trésorerie générale des revenus casuels, supprimée en 1787.		
POCOBELLY (Joachim), 60. <i>G.</i> 1779.	1,000	
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment suisse de Bocard.		
POILLOT DE MAROLLES (Demoiselle Anne de Kerguélen, 52. <i>F.</i> 1781	1,000	
Veuve d'un président au grand conseil; sans aucune retenue, à titre de remplacement de ce dont elle jouissait dans l'ancienne composition des fermes.		
POILLOUÉ, chevalier de Bonnevaux (Jean-Baptiste), 57. <i>G.</i> 1767	600	
Pour retraite, au régiment des carabiniers.		
POINSOT (Jacques), 70. <i>G.</i> 1764.	1,000	
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine de grenadiers des volontaires de Flandre.		
POIREY (Simon), 64. <i>M. du R.</i> 1789.	700	
Portier de l'hôtel du Grand-Maitre; sans retenue, en considération de ses peines et soins, relativement aux écuries et remises dudit hôtel, employées pour le service de la petite écurie du roi.		
POIRIER (Demoiselle Julie), 41. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1780, 600.	900	
La première, sans retenue; en considération de vingt-deux ans de services de feu son frère, commis du département de la guerre, au mouvement des troupes. La seconde, en considération des services distingués de feu son père, ordinaire de la musique du roi.		
POISSON DESLONDES (Demoiselle Caroline de Pujol), 50. <i>G.</i> 1787.	800	
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, colonel, chef de brigade au corps royal du génie.		

A reporter. 3,563,258 livr

	<i>Report.</i>	3,563,258 livres.
POISSON D'AUVILLE (Pierre), 73. <i>G.</i> 1768.		800
Pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au corps royal de l'artillerie.		
POIVRE (Demoiselle Julienne), 19. <i>M.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien inten- dant des îles de France et de Bourbon.		
POIVRE (Demoiselle Marguerite), 16. <i>M.</i> 1786		1,000
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien inten- dant des îles de France et de Bourbon.		
POLASTRE (Demoiselle Françoise de Pène, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1783		800
Sans retenue, pour services de feu son mari, lieutenant pour le service du roi au Mont-Dauphin.		
POLCHET (Demoiselle Geneviève de Savalette, veuve du sieur), 47. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, lieutenant- colonel dans le corps royal du génie.		
POLERETZKY (Demoiselle Marguerite de Hasselt, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1782.		1,000
Comme faisant partie de 4,800 livres d'appointements de retraite accordés à feu son mari, brigadier de cavalerie, ci-devant maître de camp d'un régiment de hussards de son nom.		
POLIGNAC (Alexandre, comte de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 590; 2 ^o <i>idem</i> , 300.		890
Ancien capitaine au régiment de dragons de d'Harcourt. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre de gratification annuelle, sans aucune retenue, en la même considération.		
POLLIN, sieur Dumoncel (Jean-Baptiste), 66. <i>G.</i> 1764 et 1765.		978
Pour services et retraite, en qualité de ci-devant sous-brigadier dans la compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. Dans cette pension sont comprises 78 livres d'intérêts d'arrérages.		
POMEROL DE GRAMMONT (Demoiselle Joseph Hanmer), 66. <i>G.</i> 1785.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, major de la citadelle de Cambrai.		
POMMIER (Jean-Michel de), 51. <i>G.</i> 1779		600
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Provence. Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Touraine.		
POMPONE DE GUILLON (Paul), 50. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Lorraine, infanterie.		
PONCET (Jean-Jacques), 48. <i>M. du R.</i> 1766.		650
En considération de ses services, en qualité de valet de pied du roi, en la petite écurie, retiré.		
PONCET (Jean-François), 55. <i>M.</i> 1776		1,000
Pour appointements conservés, en considération de ses services en qualité de sous-commissaire de la marine et des classes, retiré.		
PONCHON, sieur de Montfort, 77. <i>G.</i> 1769		600
Pour appointements de retraite, en qualité de lieutenant au régiment des carabiniers.		
PONS DE BOURNEUF, 82. <i>G.</i> 1757.		708
Pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment suisse de cavalerie. Dans cette pension sont compris 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
PONTABRIER (Sébastien), 42. <i>M. du R.</i> 1788.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon hâteur du commun de la maison de la reine.		

A reporter. 3,576,284 livres.

	<i>Report.</i>	3,602,341 livr
POTTERIN D'ORBENDELLE (Francois), 52 <i>G.</i> 1789.		650
Sans retenue ; pour service et retraite, en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée, en résidence à Caen.		
POTTIER DESMAILLIS (Nicolas-Louis), 72 <i>M. du R.</i> 1785.		1,000
Sans retenue, en considération de ses services, en qualité de maître-d'hôtel de la reine.		
POULAIN (Toussaint, Chevalier), 60, <i>G.</i> 1 ^o 1775, 540 ; 2 ^o 1781, 60.		600
La première, en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment des grenadiers royaux de la Bretagne. La seconde, en augmentation aux appointements ci-dessus, pour lui faire six cents liv. de retraite.		
POULAIN (Francois), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 547 ; 2 ^o 1773, 200.		747
La première, à titre de nourriture, en considération de ses services, en qualité de premier garçon de la fruiterie du roi. La seconde, sans retenue à titre de subsistance en la même considération que dessus.		
POULAIN, sieur de Vaujoye de Saint-Tray (Pierre), 56. <i>G.</i> 1781.		600
Sans retenue ; pour services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée à la résidence de Tarbes en Bigorre.		
POULET (Demoiselle Théodore), 57. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1749 de 1770, 350 ; 2 ^o 1768, 250.		600
La première, sans retenue, à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, officier en la cuisine bouche du roi. La seconde, aussi sans retenue, à titre de subsistance.		
POULLE (Pierre), 71. <i>G.</i> 1784.		900
Sans retenue ; pour services et retraite, en qualité d'ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Flandre du corps de la gendarmerie.		
POULLETIER (Demoiselle Emangard de Beauval), 77. <i>F.</i> 1770.		1,100
Cette pension a été accordée à titre de gratification annulle au feu sieur Poulletier, concierge de l'hôtel du contrôle-général à Compiègne en 1765, tant comme cessionnaire du terrain sur lequel a été construit ledit hôtel, qu'en sa qualité de concierge ; et la réversion en a été assurée à ladite dame son épouse en 1770.		
POUMIER DU CAUSSONEL (Marc), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1758 et 1769, 218 ; 2 ^o 1779, 800.		1,018
En qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, pour services de feu son oncle, ci-devant exempt des gardes du corps du roi, dans la compagne de Beauvau. La seconde, pour services et retraite.		
POUPIN (Demoiselle Marie-Barbe), 50. <i>G.</i> 1779		600
En considération des services du sieur de Lorme, son parent, commissaire ordonnateur, employé depuis quarante-cinq ans dans le bureau des fonds de la guerre.		
POURIER DE COLOMBIER, 80. <i>G.</i> 1767		600
Pour services et retraite, en qualité d'ancien premier capitaine factionnaire du régiment de Lyonnais.		
POUSARGUES, sieur de la Grave (Antoine-Joseph de), 50. <i>G.</i> 1783.		666
Sans retenue ; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Blaisois.		
POUSSIÉ (Antoine), 59. <i>G.</i> 1789.		1,000
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment des hussards de Lauzun.		
PRACHE (Demoiselle Françoise Cusset), 68. <i>G.</i> 1779.		600
En considération des services de feu son mari, commis de la guerre au bureau des grâces.		
PRADEL, sieur de Menages, 46. <i>G.</i> 1787.		700
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment de royal, cavalerie.		
PRAT-DESPREZ (Antoine), 49. <i>G.</i> 1758.		600
Commissaire ordinaire des guerres. En considération des services de feu son père, commissaire ordinaire des guerres, et l'un des premiers commis du département de la guerre.		

A reporter. 3,614,322 livr

Report. 3,614,322 livres.

PRED-SEIGLE DE PRESLE, 58. G. 1 ^o 1772, 400; 2 ^o 1776, 600.	1,000
La première, en considération de ses services, à titre de gratification annuelle, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Roussillon, infanterie, à présent major de Montélimart. La seconde en ladite qualité de major de Montélimart, laquelle majorité devant être supprimée après lui, on en a distrahit le traitement de l'état des majorités supprimées.	
PREISSAC DE CADILLAC (Henri), 62. G. 1768	1,000
Pour appointements, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine, avec rang de major.	
PREISSAC, comte de Cadillac, 66. G. 1 ^o 1749, 500; 2 ^o 1763, 600.	1,100
La première, à titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment de Septimanie. La seconde, aussi à titre d'appointements, qui lui ont été conservés par l'article 77 de l'ordonnance du 21 décembre 1762, en qualité de capitaine réformé à la suite du régiment royal Champagne.	
PRESEAU D'ECUELIN (Demoiselle Denise de Trédos), 48. G. 1780 et 1781. . . .	600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant pour le service du roi à Landrecies.	
PRESSAC (François de), 60. G. 1762.	744
Pour services et retraite en qualité de ci-devant commandant un bataillon du régiment de Beauvoisis. Dans cette pension sont comprises 144 livres d'intérêts d'arrérages.	
PREUDHOMME DE BORRE, sieur Domal (François), 46. G. 1762.	600
Pour appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment d'Horion, qui sont supprimés s'il vient à être replacé.	
PREVASTEL (Antoine de), 71. G. 1776.	600
En considération de ses services en qualité d'aumônier des gardes du corps du roi dans la compagnie de Luxembourg, et chanoine de l'église de Meaux, en attendant une pension de pareille somme sur une abbaye.	
PRÉVILLE (Demoiselle Angélique-Michelle Drouin), 58. M. du R. 1778.	1,000
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en qualité de comédienne ordinaire du roi.	
PREVOST (Honoré), 65 M. du R. 1788.	800
Sans retenue, à titre de falottier de la maison de la reine.	
PREVOST (Louis), 58 M. R. 1 ^o 1787, 600; 2 ^o 1788, 200.	850
Toutes deux sans retenue; la première, à titre de retraite, en qualité de maître d'armes des pages du roi en sa petite écurie. La seconde, pour ses services en qualité de maître d'armes attaché à l'école de la compagnie réformée des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi.	
PREVOST DE TRAVERSAY (Demoiselle Madeleine-Charlotte) 58. G. 1 ^o 1785, 400; 2 ^o 1767, 200; 3 ^o 1778, 100.	700
La première, pour services de feu son frère, ancien capitaine, avec rang de lieutenant-colonel, au régiment de Penthievre, cavalerie. La seconde, en considération de la perte qu'elle a faite d'un frère, lieutenant de vaisseau, qui a péri sur la flûte du roi, le <i>David</i> , qu'il commandait. La troisième, faisant moitié de celle de deux cents livres qu'avait obtenue feu sa sœur cadette.	
PREVOST (Demoiselle Jeanne Molé), 52 M. 1772.	800
En considération des services de feu son mari, consul de France à Raguse.	
PREVOST, sieur de la Brisgauterie (Nicolas), 70 G. 1 ^o 1763, 236; 2 ^o 1775, 200; 3 ^o <i>idem</i> , 665.	1,101
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité de sous-brigadier réformé des gendarmes de la garde du roi. La seconde, en la même considération. La troisième, pour réforme.	
PREVOST, sieur de la Boutelière (François), 55. G. 1779	1,100
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Orléans, dragons.	

A reporter. 3,626,317 livres.

	<i>Report.</i>	3,626,317 liv
PREVOST (Antoine), 78. <i>F.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; en qualité de ci-devant directeur de la caisse de Poissy. Cette pension lui a été accordée en place de celle de pareille somme qui lui fut accordée, sans retenue, en 1776, sur les petits droits qui se perçoivent dans les marchés de Sceaux et de Poissy.		
PREVOST DE SAINT-VINCENT (Pierre), 46. <i>G.</i> 1779.		600
En considération de son peu de fortune, et de ses services en qualité de capitaine en second au régiment du Perche.		
PREYDEL-PRELY (Antoine), 70. <i>G.</i> 1785.		700
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier avec rang de capitaine, au régiment d'Enghien, infanterie.		
PREZ, sieur de Bruel (Joseph), 35. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 400; 2 ^o 1779, 300.		700
La première, à titre d'appointements, en qualité de sous-aide-major réformé du régiment des recrues de Besançon. La seconde, pour retraite, en qualité de garde du corps, avec la conservation des quatre cents livres portées ci-dessus.		
PREZ, sieur de la Queue (Jacques), 77. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1718, 480; 2 ^o . 1766, 86; 3 ^o 1744 et 1762, 608.		1,174
La première, faisant le quart de celle de 1,920 liv., accordée en 1718, tant au pourvu qu'à ses deux sœurs par continuation de celle que leur mère avait obtenue en considération de son mariage, pour en jouir par portions égales, avec réversion entre eux, et des uns aux autres, des portions de ceux qui précéderaient jusqu'à la totalité qui appartiendra au survivant. La seconde, pour lui tenir lieu des arrérages ci-dessus. La troisième, y compris 108 liv. d'accroissement, pour arrérages dus en 1765, pour service et retraite, en qualité de cheveu-léger de la garde ordinaire du roi.		
PREZ-CRASSIER (Etienne de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 500; 2 ^o 1770, 300.		800
La première, pour appointements en qualité de capitaine lieutenant réformé du régiment royal Deux-Ponts. La seconde, à titre d'augmentation. Ces appointements cesseront s'il est replacé.		
PRIARD-DAUPHIN (Yves), 65. <i>G.</i> 1780.		700
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Lorraine, infanterie.		
PRINCE, dit LAPIERRE (Ignace), 51. <i>M. du R.</i> 1785.		800
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de cocher du roi en la grande écurie.		
PROAL (Jacques), 73. <i>G.</i> 1776.		600
Pour appointements, en qualité de chirurgien-major réformé de la compagnie des grenadiers à cheval.		
PROST DE GRANGE-BLANCHE, 50. <i>F.</i> 1780.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services, et pour l'indemniser de la suppression de sa place de ci-devant inspecteur des écoles vétérinaires.		
PROVENCE (Sébastien de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 600; 2 ^o 1784, 300.		900
La première, pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme dont il jouissait en qualité de lieutenant pour le roi, à Sommières en Languedoc : cette lieutenance de roi devant être supprimée après lui, le traitement y attaché a été distrait de l'état des places supprimées. La seconde, en considération de l'ancienneté de ses services et de son peu de fortune.		
PROVOST DE REPAIRE (Jean), 56. <i>G.</i> 1788.		800
Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien brigadier de la compagnie de Luxembourg, des gardes du corps du roi.		
PRUTH (Jacques du), 46. <i>G.</i> 1788.		660
Sans retenue, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Navarre.		
PUCH, sieur de Monbreton (Henri de), 74. <i>G.</i> 1758.		708
Y compris 108 liv. d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Saint-Jal, cavalerie.		

A reporter. 3,637,059 liv

	<i>Report.</i>	3,637,059 livres
PUCH , sieur de Pailhas (Henri de), 62. <i>G.</i> 1763.		708
Y compris 108 liv. d'intérêts d'arrérages, pour sa retraite, en qualité de capitaine réformé du régiment royal, cavalerie.		
PUCH (Victor de), 59. <i>G.</i> 1767.		800
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine aide-major, avec rang de major, au régiment de Normandie.		
PUGET-BRAS (Alexandre), 49. <i>M.</i> 1786.		1 000
Sans retenue; en satisfaction de ses services, en qualité de capitaine des vaisseaux, notamment dans le commandement qu'il vient d'avoir de la station des îles sous le Vent.		
PUGET (Pierre de), 53. <i>G.</i> 1779.		600
En considération de ses services en qualité de commandant du bataillon de garnison du régiment de Chartres, avec commission de lieutenant-colonel.		
PUGET (Demoiselle Marguerite de Bourbon, comtesse de), 37. <i>G.</i> 1780.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, colonel en second du régiment d'Armagnac, infanterie.		
PUIBUSQUE DE SAINT-PADOUS (Demoiselle Françoise de Gruyverloin, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 472; 2 ^o 1779, 300.		772
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, ci-devant exempt des gardes du corps du roi. La seconde, en considération des services du feu sieur de Gruyverloin, son père, lieutenant-colonel du régiment de Bourbon, cavalerie. Cette dernière avait été assurée à la demoiselle Angélique de Puibusque, pour en jouir après le décès de sa mère.		
PUISAYE (Demoiselle Edmée Boyard), 48. <i>F.</i> 1484.		600
Epouse du sieur Puisaye, ancien mousquetaire de la garde du roi. Cette pension a été employée dans l'état des gratifications des fermes jusqu'au 1 ^{er} janvier 1789.		
PUISSANT (Jean), 61. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; pour remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenu à titre de retraite, en qualité d'exempt et enseigne de la compagnie du guet de Paris, et dont il a été payé en vertu de l'état de solde de ladite compagnie, jusqu'au 1 ^{er} juillet 1789.		
PUISSANT (François), 51. <i>F.</i> 1788.		600
Sans retenue, à titre de retraite, en considération de 26 années de service, en qualité de ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France, tant à ladite loterie, qu'à celle de l'école royale militaire.		
PUJET (Demoiselle Françoise Lefort, veuve du sieur), 44. <i>G.</i> 1778.		600
En considération des services de feu son mari, lieutenant pour le service du roi à Belle-Isle.		
PUJET DE SAINT-PIERRE (Charles), 58. <i>M. du R.</i> 1773.		600
En considération des soins qu'il a apportés à la composition des ouvrages dont il a été chargé sur la politique, pour l'instruction du roi et des princes, frères de Sa Majesté.		
PUJOL (Pierre de), 50. <i>G.</i> 1783.		600
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Forez, infanterie.		
PUJOL (Calixte de), 42. <i>G.</i> 1780.		1,000
Par assurance échue par le décès de son père, maréchal de camp, premier lieutenant réformé de la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi, et gouverneur de Ham, qui a fait vaquer une pension de 6,500 livres.		
PUJOL DE LA GRAVE (François), 80. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 372; 2 ^o 1766, 600		972
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine du régiment royal Piémont, cavalerie. La seconde, pour appointements de retraite en la qualité susdite.		
PUJOL (Demoiselle Marie de Montfaucon), 61. <i>M. du R.</i> 1780		800
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son frère, écuyer du roi servant ordinairement près monseigneur le Dauphin.		
	<i>A reporter.</i>	3,648,111 livres.

	<i>Report.</i>	3,648,111 liv
PURGOLDT, sieur de Lowenhardt, 57. <i>G.</i> 1778.		600
Pour appointements en qualité de ci-devant capitaine en second au régiment royal Bavière. Ils seront supprimés s'il vient à être remplacé.		
PUSEL DE BOURSIÈRES (Bonaventure), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1784, 600		654
La première, pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages qui lui étaient dus le 1 ^{er} mars 1766, de la pension qui lui avait été accordée, en 1763, en qualité de capitaine réformé du régiment de Poitou, et qui a été supprimée en 1770, du jour qu'il a été remplacé, en conservant seulement lesdites 54 livres d'intérêts. La seconde, en considération de ses services, et pour sa retraite.		
PUTHEAU (Demoiselle Euphrosine Mouton, veuve du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1783.		600
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, jardinier du roi à Compiègne.		
PUY DE MUSSIEU, sieur du Roseil (Pierre), 48. <i>G.</i> 1789.		800
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de second capitaine commandant du régiment de Foix, infanterie.		
PUY-FERRÉ (Demoiselle Louise de Blau), 50 <i>G.</i> 1 ^o 1788, 200; 2 ^o 1750, 472.		672
La première, en considération des services du feu sieur Masèle, son premier mari, ancien capitaine aide-major au régiment d'Artois, infanterie. La seconde, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services rendus par la feuée dame de Blau, son aieule.		
Q		
QUATRESOLS, sieur de Marolles. (Michel), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1775, 660		960
La première, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier réformé de la première compagnie des mousquetaires. La seconde, pour sa réforme. Cette dernière sera supprimée lors de son remplacement.		
QUELLO (Jacques), 58. <i>M.</i> 1786.		840
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de lieutenant de frégate.		
QUENTIN DE GROMARD (Martial), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 100; 2 ^o 1788, 800.		900
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie de Noailles, ci-devant Beauvau, des gardes du corps du roi. La seconde, pour services et retraite.		
QUERHOENT (Marie de), 43. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie. Cette pension sera supprimée s'il est remplacé.		
QUERROY (Louis), 48. <i>M. du R.</i> 1782		800
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon de vaisselle de la première division de la cuisine bouche du roi.		
QUERY (Silvestre-Jean), 67. <i>M.</i> 1776.		670
Pour appointements conservés en considération de ses services en qualité d'écrivain de la marine et des classes, retiré, actuellement commis dans les bureaux de Brest.		
QUESNEL (Jacques), 80. <i>G.</i> 1777		600
Pour appointements de retraite en qualité de premier lieutenant au régiment des cuirassiers du roi.		
QUESSE, chevalier de Valcour (Louis-François), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 236; 2 ^o 1769, 600.		836
Capitaine au régiment royal Champagne. La première, y compris 36 livres d'arrérages, en considération des services de feu son père, ci-devant premier capitaine au régiment de cavalerie de La Rochefoucauld. La seconde, pour appointements de retraite.		
QUESTEL (François) 72. <i>F.</i> 1776		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Auch.		

Report. 3,658,843 liv

	<i>Report.</i>	3,658,843 livres.
QUETIER (Demoiselle Jacqueline Trevet, veuve du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 500; 2 ^o <i>idem</i> , 500.		1,000
La première, en considération des services de feu son mari, garçon de toilette de feu monseigneur le Dauphin. La seconde, aussi sans retenue, en la même considération que ci-dessus.		
QUETIER (Jean), 65. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 150; 2 ^o 1786, 1,000		1,150
Porte-table du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, à titre de retraite en qualité de garçon de toilette du roi.		
QUEUX-DAMETESSIER (Nicolas-Antoine), 43. <i>F.</i> 1782.		1,000
Commis au département des affaires étrangères.		
Sans retenue; en considération du travail extraordinaire dont il a été chargé sous les ordres de M. Henin, premier commis de ce département, relativement à l'origine des dépenses qui se font en Suisse, et aux dettes que réclament les cantons.		
QUEVILLON DE LA VATINNE, 63. <i>G.</i> 1 ^o 1786, 200; 2 ^o 1787, 680.		880
Gendarme de la compagnie réformée des gendarmes de la garde ordinaire du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa réforme en la susdite qualité.		
QUEYSSAT (Gabriel, chevalier de), 46. <i>G.</i> 1780		800
Sans retenue; en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Marmande, jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement supérieur.		
QUIBF DE VILLE (Nicolas de), 60. <i>G.</i> 1771		600
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du corps des grenadiers de France, avec brevet de major. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
QUIGNOT (Germain de), 66. <i>M. du R.</i> 1774		900
En considération de ses services comme garçon de la bouche de la maison de monseigneur le Dauphin, avant son avènement au trône.		
QUINCARNON DU CHANCEL (Charles), 56. <i>G.</i> 1788.		800
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie écossaise des gardes du corps du roi.		
QUINQUET (Demoiselle Victoire-Jullienne, veuve du sieur), 86. <i>F.</i> 1784		600
Sans retenue; en considération des services du feu le sieur Quinquet, son second mari, commis du contrôle général des finances. Cette pension est réversible à ses deux filles, à raison de 300 livres par chacune.		
QUINQUERAN DE BEAUJEU (Joseph de), 44. <i>M.</i> 1786		600
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Toulon.		
QUIRET (Joseph), 44. <i>F.</i> 1787		600
Prêtre et directeur de l'hôpital des Bleuets-ès-Bapeaumes à Lille.		
Sans retenue; en considération de la remise qu'il a faite d'un remède à la Société royale de médecine.		

R

RABASSE (Louis), 33. <i>M. du R.</i> 1784		730
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de cocher du roi en la petite écurie de Sa Majesté.		
RABIER DE LA BAUME (Joseph de), 50. <i>G.</i> 1785		800
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine attaché au régiment des chasseurs des Alpes.		

A reporter. 3,669,303 livres.

	<i>Report.</i>	3,669,303 liv
RABON DE SAINTE-SABINE (François), 73. <i>F.</i> 1779		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant contrôleur de la régie du droit sur les carrosses de place de Paris. 600 livres sont, après son décès, réversibles à son fils.		
RABUSSIER, sieur de Fonperine (Jean-Baptiste de), 66. <i>G.</i> 1784.		4,000
Sans retenue; en considération de 42 années de services en qualité d'ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Verdun.		
RACINE, sieur Dupuis (Charles), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1784, 600; 2 ^o 1780, 200		800
La première, pour appointements de retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment royal. La seconde, à titre d'augmentation.		
RACINE (Demoiselle Marie Cresle, veuve du sieur), 88. <i>M. du R.</i> 1756 et 1763 . .		1,400
Sur la pension dont jouissait feu son mari, en considération des services de feu son père, ancien gentilhomme ordinaire du roi, et de la remise par lui faite à la bibliothèque de Sa Majesté, de ses manuscrits. Dans cette pension sont comprises 180 livres d'intérêts d'arrérages dus en 1766.		
RACLOT (Louis), 65. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 24; 2 ^o 1785, 900.		924
La première, sans retenue, en qualité de l'un des anciens valets de pied de la feue reine. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite en qualité de l'un des grands valets de pied de la reine.		
RADULPH DE GOURNAY (Nicolas), 22. <i>F.</i> 1786.		800
Sans retenue; par continuation de portion de la pension de 4,000 livres dont jouissait la feue dame sa mère, veuve du sieur Radulph de Gournay, ancien capitaine de cavalerie.		
RADULPH DE GOURNAY (Demoiselle Marie), 21. <i>F.</i> 1786		800
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
RADULPH DE GOURNAY (Pierre), 19. <i>F.</i> 1786		800
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
RADULPH DE GOURNAY (Auguste), 17. <i>F.</i> 1786.		800
Mêmes motifs et mêmes considérations que ci-dessus.		
RAFFELIS, chevalier de Saint-Sauveur (Aldonec de), 74. <i>G.</i> 1747		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Conti, cavalerie.		
RAGON (François), 80. <i>M. du R.</i> 1778.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien jardinier du roi à Bellevue; 400 livres sont, après son décès, réversibles à son épouse.		
RAINCOURT (Antoine de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 100; 2 ^o 1779, 380; 3 ^o <i>idem</i> , 300. . .		780
Ci-devant premier garde de la compagnie de Luxembourg des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite. La troisième, par augmentation à sa retraite, en considération de son peu de fortune.		
RAITY DE VILLENEUVE, sieur de Vitré (Antoine de), 63. <i>G.</i> 1760		780
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Fumel, cavalerie.		
RALLET (Michel), 74. <i>G.</i> 1776		600
Pour services et retraite en qualité d'ancien chirurgien-major au régiment de Brie, infanterie.		
RALLET (Pierre), 73. <i>M. du R.</i> 1782		767
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services. Cette pension est le produit net des gages, nourriture et logement, dont il jouissait en qualité de chapelain ordinaire de Madame Sophie de France.		
RALLIER (Louis-Anne-Esprit), 40. <i>M.</i> 1784		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine en second au corps royal du génie, employé à la Martinique.		

A reporter. 3,682,262 liv

	<i>Report.</i>	3,682,262 livres.
RAMBAULT DE BARALLON (Dame Catherine du Sablé), 48. <i>M.</i> 1 ^o 1766, 425; 2 ^o <i>idem</i> , 225; 3 ^o 1784, 300		950
La première, tant en considération des services de son père, capitaine des troupes, ci-devant entretenues en Canada, mort de ses blessures au siège de Québec, que de la perte de ses biens lors de la prise de cette colonie. La seconde, par réversion sur celle dont jouissait feu sa sœur. La troisième, par assurance, et en considération des services de feu son mari, capitaine réformé du Canada.		
RAMBURES (Paul de), 77. <i>M.</i> 1777.		1,000
Capitaine de vaisseau; en considération de ses services dans les détails de la majorité de la marine, dont il a été chargé pendant vingt ans au port de Rochefort.		
RAMON DE BOURGNEUF (Pierre), 50. <i>M. du R.</i> 1779.		1,000
Sans retenue; par remplacement de pareille somme, à titre de retraite, en qualité d'aide-major des compagnies de la garde de Paris, dont il a été payé en vertu de l'état de solde desdites compagnies, jusqu'au 1 ^{er} juillet 1789.		
RAMPON-LYONNOIS (Françoise), 61. <i>M. du R.</i> 1764.		600
En considération de ses services en qualité de danseuse des ballets du roi.		
RANCHIN (Bernard de), 64. <i>G.</i> 1766 et 1769.		600
Ancien cheveu-léger de la garde ordinaire du roi, tant en considération de ses services que pour sa retraite.		
RANCHIN DE MONTARAN (Hippolyte), 35. <i>G.</i> 1 ^o 1770 et 1774, 500; 2 ^o 1766, 200.		700
Capitaine d'infanterie attaché au régiment d'Angoumois. La première, à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, gouverneur de Saint-Hippolyte, et pour lui donner moyen de continuer les siens. La seconde, faisant partie de celle de 800 livres qui a été accordée le 28 octobre 1766, par portion égale à ses frère et sœur, avec réversibilité de la portion de chacun aux survivants, et de la totalité desdites portions au dernier survivant des quatre; en considération des services de feu leur mère, femme de chambre de Madame Sophie de France.		
RANCOLY, dit LAMBESC (François), 75. <i>M. du R.</i> 1781		1,100
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de maréchal de l'équipage du Vautrait.		
RANDOULET (Simon), 39. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 400; 2 ^o 1781, 200; 3 ^o 1789, 200.		800
Piqueur en la petite écurie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services en ladite qualité, près monseigneur comte d'Artois, avant le mariage de ce prince. La seconde, sans retenue, à raison de l'ancienneté de ses services. La troisième, aussi sans retenue, en considération de ses services près Madame Elisabeth de France.		
RANGEARD DE LA CHARMOISE (Pierre), 66. <i>M. du R.</i> et <i>G.</i> 1 ^o 1768, 600; 2 ^o 1763, 354		954
La première, en considération de ses services en qualité de maréchal des logis du roi. La seconde, y compris 54 livres d'accroissement pour arrérages dus en 1766, comme capitaine réformé du régiment royal-infanterie.		
RAOUL (Hubert), 77. <i>G.</i> 1777.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Strasbourg; 400 livres sont réversibles à son épouse.		
RAOUSSET DE SOUMABRE DE VILLENEUVE, 51. <i>M.</i> 1776		1,000
En considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant de vaisseau, et actuellement viguier de la ville d'Avignon.		
RASSER (François de), 65. <i>G.</i> 1766 et 1774		900
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien aide-major au régiment suisse d'Eptingen.		
RASTOUIL, sieur de Chaliac (Charles de), 54. <i>G.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien maréchal des logis dans la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi.		

A reporter. 3,693,866 livres.

	<i>Report.</i>	3,693,866 livre
RATEAU, sieur Devaux (Léonard de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1781, 800.		900
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi dans la compagnie de Noailles. La seconde, pour services et retraite.		
RAUCH (Georges). 65. <i>G.</i> 1782.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de ci-devant capitaine en second au régiment hussard de Chamborant.		
RAULIN DE BELVAL (Charlemagne), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 500; 2 ^o 1780, 500		1,000
Ancien capitaine au régiment royal-Italien, et ci-devant major de la ville d'Hesdin en Artois.		
La première, a titre de gratification annuelle, en considération de ses services. La seconde, en même considération, et pour sa retraite en la dernière qualité.		
RAULT, chevalier de Ramsault (Pierre), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 300; 1788, 600.		900
Ancien capitaine commandant au régiment du mestre de camp général de la cavalerie.		
La première, en considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie, directeur des fortifications, commandant l'école de Mézières, et lieutenant de roi de ladite ville. La seconde, pour services et retraite.		
RAULT, chevalier de Ramsault (Félix de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1769, 400.		800
Commandant pour le roi au fort Français, près Bergues.		
La première, en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Lille, et à titre d'appointements. La seconde, en considération de ses services.		
Il cessera de jouir de ces deux traitements du lendemain du décès du sieur de Monge, son prédécesseur au commandement du fort Français, attendu que ledit sieur Monge, conserve, sa vie durant, le traitement de cette place.		
RAVACHE (Prosper), 55. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 200; 2 ^o 1789, 400		600
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité de délivreur des fourrages de la petite écurie du roi. La seconde, aussi sans retenue, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
RAVACHE (Alexandre), 51. <i>M. du R.</i> 1781.		900
Sans retenue; pour subsistance et retraite en qualité de garçon de vaisselle de la cuisine bouche de Mesdames de France.		
RAVEL (Antoine de), 56. <i>G.</i> 1768.		800
Pour appointements de retraite en qualité de premier capitaine au régiment de Custine, dragons.		
RAVEL, sieur d'Esclapon de Martel (Pierre de), 70. <i>G.</i> 1762.		620
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de la reine, dragons.		
RAVEL D'ESCLAPON, sieur de Cabanes (Xavier), 67. <i>G.</i> 1765.		700
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de la reine, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.		
RAVENEAU (Nicolas), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1750, 177; 2 ^o 1763, 600.		777
La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de sous-brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour appointements de retraite.		
RAVENEL (Claude de), 51. <i>G.</i> 1769.		600
Pour appointements en qualité de capitaine attaché au régiment de Pen-thièvre, cavalerie. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
RAVILHON (Jean-Baptiste de), 59. <i>G.</i> 1769.		600
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment d'Aunis.		
RAWLEIGH (Marguerite), 73. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1780, 150 et 400; 2 ^o 1779 et 1783, 500.		1,050
Les deux premières, sans retenue, l'une au département de la guerre, l'autre au département du roi, sont portées dans un brevet retiré. La troisième, aussi sans retenue, à titre de gratification annuelle, sur le fonds dit des Ecosais.		

A reporter. 3,705,113 livre

	<i>Report</i>	3,705,413 livres.
RAIMOND (Jean-Anne de), 47. <i>G.</i> 1785.		666
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal-marine.		
RAYNAL (Thomas, Abbé), 76. <i>Af. E.</i> 1761		1,000
En considération de son travail à la rédaction d'ouvrages relatifs à l'administration du département des affaires étrangères.		
RAYNAL (Pierre de), 67. <i>G.</i> 1783.		900
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment suisse de Lullin-Château-Vieux.		
RAYNARD DE LONGPRÉ (Antoine de), 53. <i>G.</i> 1782.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment du maréchal de Turenne.		
BEAU DE KERANGUER (Louis), 71. <i>G.</i> 1775 et 1784.		900
Ancien major réformé du régiment provincial de Vannes. Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme qui lui avaient été réglés en la susdite qualité, par l'ordonnance du 15 décembre 1775, et qui lui avaient été supprimés le premier juillet 1777, attendu qu'il était employé en Amérique, mais qui lui ont été rendus.		
REBUFFEL (Antoine), 80. <i>F.</i> 1788.		1,100
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de ci-devant premier commis de l'administration de la loterie royale de France, en considération de ses services pendant douze années.		
RECEVEUR (Hubert), 65. <i>M. du R.</i> 1773 (1).		600
En considération de ses services en qualité d'inspecteur de police de la ville de Paris.		
RECHBERG (Xavier, baron de), 58. <i>G.</i> 1763.		800
Pour appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Nassau-Ousingue. Il cessera de jouir de cette pension s'il est remplacé.		
RECHIGNAT (Antoine), 102. <i>G.</i> 1741.		900
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Piémont.		
RECOBOIS DE VILLERS (Joseph), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1788, 700.		1,000
Ancien major de la ville de Béthune. La première, pour appointements en qualité de capitaine réformé du régiment royal Vallon, et qui lui ont été conservés en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite.		
REDING (Demoiselle Antoinette Olereczky, veuve du sieur de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 588; 2 ^o <i>idem</i> , 300		800
La première, par assurance échue par le décès de son père, brigadier, ci-devant mestre de camp d'un régiment hussards de son nom. La seconde, en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment suisse de Sonnenberg.		
REDDING, sieur de Biberegg (Marie), 47. <i>G.</i> 1766		600
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de gardes suisses.		
REDMOND (Françoise), 77. <i>G.</i> 1779.		1,000
En considération des services de feu son frère, lieutenant-général des armées du roi.		
REDON DE LA PUJADE (François), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 250; 2 ^o 1788, 800.		1,050
Ancien brigadier dans la compagnie de Villeroy des gardes du corps du roi. La première, sur la pension de 500 livres accordée en 1764 au feu sieur de la Pujade, son oncle, aide-major de la susdite compagnie, avec brevet d'enseigne. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
	<i>A reporter</i>	3,717,429 livres.

(1) Par brevet du 15 mai 1790, a obtenu 2,000 livres en plus à titre de retraite.

	<i>Report.</i>	3,717,429 liv
REDOUBLÉ (Demoiselle Françoise de Marien de Fremery, veuve du sieur), 48. <i>F.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, officier des gardes du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
REGARDIN DE CHAMPROUD (Demoiselle Angélique de Selle), 44. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 540; 2 ^o 1780, 600.		1,140
La première, pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été conservés en qualité de musicienne ordinaire du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. La seconde, sans retenue; en considération des services de feu sa mère, retirée, musicienne ordinaire de Sa Majesté.		
REGNARD, sieur des Coudrées (Archambault), 48. <i>G.</i> 1788.		1,020
Sans retenue; pour retraite, en considération de 28 années de services, dont deux campagnes de guerre dans les régiments de Noailles, cavalerie, et Cambrésis, dragons, en qualité d'ancien commissaire des guerres, chevalier de Saint-Louis.		
REGNARD (Jean-Baptiste), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1781, 650; 3 ^o 1782, 150.		1,100
Ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes écossais, du corps de la gendarmerie.		
La première, à titre de gratification annuelle, sans aucune retenue, en considération de ses services. La seconde, pour services et retraite. La troisième, en la même considération, et pour lui faire au total un traitement de 1,100 livres.		
REGNARD DE PLEINCHESNE (Timothée), 62. <i>M. du R.</i> 1764.		800
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien sous-gouverneur des pages du roi en la grande écurie.		
REGNAULT (Joseph), 32. <i>M. du R.</i> 1784.		800
Sans retenue, à titre de retrait en qualité d'aide de panneterie et échançonnerie du roi.		
REGNAULT (Jacques), 75. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 400; 2 ^o 1777, 200; 3 ^o 1772, 200.		800
Chef d'échançonnerie du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, en la même considération. La troisième, aussi en considération de ses services à titre de gratification annuelle.		
REGNAULT (Demoiselle Louise Moridon, veuve du sieur), 44. <i>M. du R.</i> 1782.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, inspecteur de police à Saint-Germain-en-Laye; 400 livres sont, après son décès, réversibles à ses deux enfants.		
REGNAULT (Jean-Etienne), 61. <i>F.</i> 1778.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services pendant plus de 30 années et pour sa retraite, en qualité de commis, tant de l'administration de la loterie royale de France qu'aux petites loteries réunies à l'école royale militaire.		
REGNAULT (Gabriel), 72. <i>F.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; en considération de quarante-neuf années de services en qualité de ci-devant premier commis tant aux petites loteries, qu'à la loterie royale de France.		
REGNARD (Jacques), 30. <i>M. du R.</i> 1790		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de valet de pied de la reine.		
REGNIER. (Demoiselle Jeanne Grabeuil, veuve du sieur), 56. <i>M.</i> 1782.		700
En considération des services de feu son mari, ancien commissaire de la marine.		
REGNIER, sieur de Glane (Charles), 52. <i>G.</i> 1787.		666
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Navarre, infanterie.		
REGNIER DE VAUPEPIN (François), 89. <i>G.</i> 1745.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrages; pour services et retraite en qualité d'ancien commissaire provincial d'artillerie.		

A reporter. 3,729,163 liv

	<i>Report.</i>	3,729,163 livres.
REGNONVAL (Joseph de), 56. <i>G.</i> 1787.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de La Fère, infanterie.		
REGNONVAL (Stanislas de), 53. <i>G.</i> 1787.		666
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien commandant au régiment de Conty, infanterie.		
REGNY (Demoiselle Madeleine Olivary, veuve du sieur), 68. <i>M.</i> 1779.		800
En considération des services de feu son mari, ci-devant consul de France près de la République de Gènes.		
REIDET (Joseph), 72. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 24; 2 ^o 1785, 900.		924
La première, sans retenue, en qualité de l'un des anciens valets de pied de la feue reine. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied de la reine.		
REILHAC (Philippe de), 55. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment Dauphin, infanterie.		
REINACH , sieur de Hirtzbach (Guillaume de), 44. <i>G.</i> 1785.		900
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Schoënau, suisse.		
REINACH DE WERTH (Jacob), 53. <i>G.</i> 1765		800
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services en qualité de colonel en second du régiment d'Alsace.		
REINAUD DE LA BONNE (Scipion), 57. <i>G.</i> 1780.		800
Sans retenue; pour retraite en qualité de capitaine au régiment provincial de Paris.		
REINE (Laurent de), 75. <i>F.</i> 1 ^o 1776, 600; 2 ^o 1784, 400.		1,000
Ci-devant capitaine de quartier à l'Île-de-France. La première, en considération de ses services et du zèle avec lequel il a contribué à l'accroissement de la culture de l'Île-de-France. La seconde, à titre d'augmentation à celle ci-dessus, et pour les mêmes considérations.		
REINHARTS (Joseph), 51. <i>G.</i> 1776.		600
Pour appointements de retraite en qualité de lieutenant de la légion de Conflans, infanterie.		
REMEON (Claude-Michel de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 324; 2 ^o 1775, 715.		1,039
Brigadier réformé de la compagnie des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi. La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme, à titre d'appointements qui seront supprimés du jour de son remplacement.		
REMOND (François), 66. <i>M. du R.</i> 1769.		600
Sans retenue, en qualité de chef de bureau des bâtiments du roi, comme une récompense des services qu'il rend dans cette partie depuis quarante ans, avec autant de zèle que de distinction.		
REMY DESJARDINS (Hyppolite), 73. <i>F.</i> 1788.		800
Troisième doyen des conseillers du parlement de Flandre; sans retenue, à titre de continuation de celle de pareille somme dont jouissait le feu sieur Hériguiier, son prédécesseur.		
REMY , dit POT-DE-VIN, 59. <i>F.</i> 1 ^o 1778, 150; 2 ^o 1779, 650.		800
Ancien valet de limier dans la vénerie du roi. La première, sans aucune retenue, en considération de ses longs services. La seconde, à titre d'appointements conservés, pour retraite. Toutes deux sans retenue.		
REMY D'EVIN (Eustache), 77. <i>F.</i> 1781.		800
Troisième doyen des conseillers du parlement de Flandre. Cette pension étant attachée à la place de troisième doyen du parlement de Douay, le sieur Remy d'Evin doit cesser d'en jouir dans le cas où il n'exercerait plus en ladite cour en cette qualité.		

A reporter. 3,741,692 livres.

	Report.	3,741,692 livre
REMY DE COURNON (Louis), 58. <i>G.</i> 1778.		800
A titre d'appointements ; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Toul, du corps royal de l'artillerie.		
RENARD DE SAINT-MALO (Louis), 61. <i>M. du R.</i> 1788.		600
Sans retenue ; en qualité d'artillier ordinaire et garde du cabinet des armes du roi ; par continuation de celle de pareille somme dont jouissait feu son père, successivement à ses aieuls ; en considération des services de Gilles Renard, qui, par sa vigilance et par son zèle, conserva à la France la ville de Saint-Malo, en déconcertant les intelligences des Espagnols qui étaient sur le point de la surprendre, et mérita à ses descendants, entr'autres marques de distinction, le surnom de <i>Saint-Malo</i> .		
RENARD DE SAINT-MALO (Jean-Louis), 63. <i>M. du R.</i> 1780.		600
Sans retenue ; en qualité d'artillier ordinaire et garde du cabinet des armes du roi ; par continuation de celle de pareille somme dont jouissait feu son père, successivement à ses aieuls ; en considération des services de Gilles Renard, qui, par sa vigilance et par son zèle, conserva à la France la ville de Saint-Malo, en déconcertant les intelligences des Espagnols, qui étaient sur le point de la surprendre, et mérita à ses descendants, entr'autres marques de distinction, le surnom de <i>Saint-Malo</i> .		
RENARD (Gaspard), 70. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue ; pour servir à sa subsistance, en considération de vingt-cinq année de services, et pour lui tenir lieu de retraite en qualité de portefaix du bureau, et garçon de la table des maîtrises.		
RENARD, dit RICHEMONT, 70. <i>M.</i> 1771 et 1782		600
En considération de ses services en qualité d'ancien commis de la marine, et à titre de gratification annuelle, sous le nom de <i>Richemont</i> . En 1788, ladite gratification a été convertie en pension.		
RENARD (Louis-Laurent), 81. <i>F.</i> 1764.		1,000
En considération de ses services et à titre de retraite en qualité d'ancien ingénieur des ponts et chaussées dans la généralité d'Orléans.		
RENARD (Auguste), 72. <i>F.</i> 1771.		600
Pour services et retraite en qualité d'ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes Dauphins, du corps de la gendarmerie.		
RENARD, sieur de Bouchain (Louis), 53. <i>G.</i> 1777.		720
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Guyenne.		
RENAUD DE SAGONNE (Joseph), 43. <i>G.</i> 1788.		700
Sans retenue ; pour services et retraite en qualité d'ancien premier capitaine commandant au régiment d'Artois, dragons.		
RENAUD DU BUISSON (Jean-Baptiste), 44. <i>M.</i> 1765, 1768 et 1773.		600
Fils aîné d'un ancien capitaine des troupes du Canada, et à présent lieutenant en premier au corps royal d'artillerie, avec commission de capitaine. La pension lui a été accordée sous le nom de Dubuisson, en considération des anciens services de feu son père, et de la perte de ses biens lors de la prise du Canada pendant la dernière guerre.		
RENAUD DE VALLONGNE (Demoiselle Elisabeth-Joseph Mareschal, épouse du sieur), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 400 ; 2 ^o 1778, 200 ; 3 ^o 1779, 200.		800
La première fait partie de celle de 1,200 livres, accordée par portion égale, tant à la dame Renaud de Vallongne, qu'à ses deux sœurs les demoiselles Simonne Mareschal, épouse du sieur de Montbrison, et Françoise-Elisabeth Mareschal, épouse du sieur d'Arnai, avec réversibilité de l'une à l'autre jusqu'à la dernière survivante, en considération des services de feu leur père, directeur des fortifications du Languedoc. La seconde fait moitié de la pension de feu madame de Montbrison, sa sœur. La troisième, en la même considération.		
RENAUD (Joseph), 68. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 730 ; 2 ^o 1779, 200.		930
La première, sans retenue, en considération de ses services, en qualité d'ancien valet de pied en la petite écurie du roi. La seconde, en la même considération.		

A reporter. 3,750,442 livres.

	<i>Report.</i>	3,750,442 livres.
RENAUD (Nicolas), 46. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de valet de pied de la reine.		
RENAUDIN (Philippe), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 900; 2 ^o 1767, 190.		1,090
La première, pour services et retraite, en qualité d'ancien commis du département de la guerre, au bureau du contrôle des troupes. La seconde, pour lui tenir lieu des gages et récompenses dont il jouissait en qualité de valet de chambre de feu madame la Dauphine.		
RENAUDIN (Antoine), 53. <i>G.</i> 1887.		625
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité de quartier-maitre trésorier du régiment d'infanterie d'Austrasie, avec rang de capitaine.		
RENAUDIN (Demoiselle Antoine de Caix), 67. <i>M. du R.</i> 1762.		1,000
Pour appointements conservés sans retenue, à titre de retraite, en considération de ses services, en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
RENAULD (Louis-Hyacinthe), 62. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Enghien.		
RENAULT DE SAINT-GERMAIN (Xavier), 48. <i>F.</i> 1786.		1,000
Sans retenue; ancien commandant pour la compagnie des Indes à Daka; en considération des services de feu son père, directeur général et commandant des établissements français dans le Bengale.		
RENAULT (Alexandre), 82. <i>G.</i> 1762 et 1772		1,096
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages; pour services et retraite en qualité d'ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Berry, du corps de la gendarmerie.		
RENÉ DE LA CHÈZE (Ferdinand), 56. <i>G.</i> 1774.		1,080
Pour appointements, en qualité de capitaine d'infanterie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être pourvu d'une compagnie.		
REQUIN, sieur Dupillard (Nicolas de), 51. <i>G.</i> 1776.		900
Pour appointements de retraite, en qualité de major du régiment provincial de Verdun.		
RESTE (Pierre, Chevalier de), 52. <i>G.</i> 1779.		800
En qualité de capitaine attaché au corps des dragons. Il cessera de jouir de cette pension s'il est remplacé.		
REUMONT, sieur de Flassigny (Jean-Baptiste), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1769, 600.		1,000
La première, en considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers retiré du régiment de Champagne. La seconde, pour sa retraite.		
REVANGE DE BONPRÉ, sieur de Persenat (Joseph), 63. <i>G.</i> 1760		1,000
Pour appointements, en qualité de mestre de camp de cavalerie, ci-devant à la suite du régiment royal Normandie.		
REVANGE DE VILLARS (Jean-Marie), 66. <i>G.</i> 1760		756
Pour appointements, en qualité de ci-devant capitaine en second au régiment de Cambrésis.		
RÉVÉRAT (Demoiselle Elisabeth Desvignes), 53. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Par assurance sur celle de 1,200 livres, sans retenue, accordée à feu son mari, à titre de retraite, en qualité de maître-d'hôtel des pages du roi, en la grande écurie.		
REVIAL (Joseph-Gaudens), 58. <i>G.</i> 1778		1,000
Pour appointements et retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Bourgogne, infanterie.		
REVOUX, sieur de Ronchamp, (Pierre), 56. <i>G.</i> 1783		800
Sans retenue; prévôt-général de la maréchaussée, à Bordeaux; en considération de la distinction avec laquelle il a rempli les fonctions de prévôt général de l'armée commandée par le comte de Rochambeau dans l'Amérique septentrionale.		

A reporter. 3,764,789 livres.

	<i>Report.</i>	3,764,789 li
REY (Jean), 55. <i>M. du R.</i> 1784.		1,000
Sans retenue, à titre de gratification annuelle, en qualité de maître de musique de la chambre du roi, en survivance du sieur Cardonne, et pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à ce que, devenu titulaire de ladite charge, il jouisse du traitement qui lui est attribué.		
REY (Michel), 83. <i>G.</i> 1760		600
Pour appointements de retraite, en qualité de lieutenant au régiment royal-allemand, avec rang de capitaine.		
REYJAL DE LA TOUR (Jean), 70. <i>G.</i> 1778		900
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine des grenadiers royaux du bataillon de milice de Limoges.		
REYNAUD (Pierre), 58. <i>G.</i> 1786		800
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de Touraine, avec rang de capitaine.		
REYNAUD (Jean), 82. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 150; 2 ^o 1774, 540.		690
La première, sans retenue, en considération de ses services, en qualité d'ancien porteur de la petite écurie. La seconde, aussi sans retenue, en la même considération.		
REYNIER (Pierre), 71. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial d'artillerie de Grenoble.		
REYNIER, sieur de Jarjayer (Augustin), 44. <i>G.</i> 1780.		800
Sans retenue; actuellement capitaine attaché à l'infanterie; en considération des services de feu son oncle, lieutenant-général, et pour lui donner moyen de continuer les siens.		
REYNOLD (Henri-Guillaume), 61. <i>G.</i> 1762		744
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; pour services et retraites, en qualité de ci-devant capitaine de grenadiers au régiment des gardes suisses.		
REZARD, sieur de Wouves (Pierre), 49. <i>G.</i> 1781.		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Saintonge.		
RIBÈRE, chevalier d'Antremond (Jean-Joseph), 62. <i>G.</i> 1765		600
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Soissonnois.		
RIBERT LE CLERC (Demoiselle Anne), 36. <i>M. du R.</i> 1779		600
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancienne danseuse des ballets du roi.		
RIBOUT (François), 45. <i>F.</i> 1788		1,080
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance de Rouen.		
RIBOUTTÉ (Henri), 69. <i>M. du R.</i> 1781		1,000
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de secrétaire des menus plaisirs du roi.		
RICARD (François), 61. <i>G.</i> 1784		750
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité de premier lieutenant avec rang de capitaine d'infanterie de la marine.		
RICHARD, sieur de Voussy, 68. <i>G.</i> 1 ^o 1748 et 1761, 366; 2 ^o 1769, 700		1,066
La première, y compris 66 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité d'ancien sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires servant à la garde ordinaire du roi. La seconde, pour retraite.		
RICHARD, sieur de Ledans (Joseph), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 400; 2 ^o 1775, 97; 3 ^o 1772, 400		897
La première, sans retenue, en considération de ses services, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Senlis. La seconde, pour réforme. La troisième, en considération de ses services en qualité de capitaine dans la légion de Saint-Domingue.		

A reporter. 3,777,516 livr

	Report.	3,777,516 livres.
RICHARD (Pierre), 60. <i>G.</i> 1782.		1,000
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'Agenais.		
RICHARD , sieur Cendrecourt (Jean-François), 77. <i>G.</i> 1760.		650
Y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages; pour services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment de commissaire général, cavalerie.		
RICHARD (Claude), 57. <i>M. du R.</i> 1774		1,000
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité d'ancien jardinier du roi, à Auteuil.		
RICHARDOT (Paul), 72. <i>G.</i> 1785		600
Sans retenue; tant en considération de la distinction et de l'ancienneté de ses services que pour sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant dans le régiment d'Artois, dragons.		
RICHARDOT (Ulric de), 55. <i>G.</i> 1783		900
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment suisse de Sonneberg.		
RICHEBÉ , sieur de Belle-Isle (Louis-Joseph), 67. <i>G.</i> 1786		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de colonel général, cavalerie.		
RICHETEAU (René de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1774, 200; 3 ^o 1775, 660		1,060
La première, en considération de ses services, en qualité de sous-brigadier réformé de la première compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. La seconde, en la même considération. La troisième, pour appointements de réforme. Il cessera de jouir de cette dernière, s'il est replacé.		
RICHMOND (Demoiselle Barbe Crispozappa, veuve du sieur), 81. <i>F.</i>		708
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services du feu sieur abbé Zappa, son oncle. Dans cette pension sont compris 107 livres d'accroissements pour arrérages dus en 1766; de laquelle pension 200 livres lui ont été accordées par Louis XV, et 400 livres dans la régence.		
RICHOUFFTZ (Joseph), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1780, 660		860
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine en second au régiment d'Austrasie. La seconde, pour, avec celle ci-dessus, lui former sa retraite en qualité de capitaine commandant audit régiment d'Austrasie.		
RIENCOURT (Louis, comte de), 56. <i>G.</i> 1774		800
A titre d'appointements; en qualité de mestre de camp à la suite de la cavalerie. Il cessera d'en jouir, s'il vient à être replacé.		
RIENCOURT (Simon), 69. <i>G.</i> 1759		672
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de cavalerie d'Archiac.		
RIEZERS (Georges-Cousard), 51. <i>F.</i> 1788		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de timballier du corps de la gendarmerie, réformé.		
RIFFAULT (Demoiselle Catherine Cosnard), 64. <i>M. du R.</i> 1772.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, médecin de Mesdames de France, pendant le temps qu'elles ont été à l'abbaye de Fontevault.		
RIFFE (Gabriel de), 54. <i>G.</i> 1784.		600
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes de Monsieur, du corps de la gendarmerie.		
IGAN DE LA ROC-L'ARTIGUE (Raymond), 71. <i>F.</i> 1775.		800
Sans aucune retenue pour services et retraite, en qualité d'ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Alençon.		

A reporter. 3,789,566 livres.

	<i>Report.</i>	3,789,566 livres.
RIGNAUD, vicomte de Vaudreuil (Jean de), 95. <i>G.</i> 1726 et 1756.		1,180
Y compris 190 livres d'intérêts d'arrérages; tant en considération de ses services, en qualité de lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et gouverneur de Gravelines, que de ceux de feu son père, gouverneur du Canada.		
On observe qu'après son décès, sa pension est réversible à la demoiselle Lecler de Fleurigny, son épouse.		
RIGAUT (François), 57. <i>M.</i> 1775.		1,000
Ci-devant médecin-naturaliste, physicien et chimiste de la marine.		
A titre d'appointements conservés; en considération des services qu'il a rendus lors des expériences et des opérations faites avec succès pour le dessalement de l'eau de mer, depuis 1763 jusqu'en 1770, tant dans les ports qu'à bord des vaisseaux du roi, les <i>Six Corps</i> et le <i>Brillant</i> , d'après la méthode inventée par le sieur Poissonnier, inspecteur et directeur général de la médecine dans les hôpitaux de la marine et des colonies.		
RIGET, sieur de Châteaugailard (François), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1771, 800.		900
La première, en considération de ses services, en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi dans la compagnie de Noailles. La seconde, pour services et retraite.		
RIGOLEY, baron d'Ogny, 33. <i>G.</i> 1776.		900
Pour appointements; en qualité de capitaine réformé du régiment de Jarnac.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
RIMBERT DE CHATILLON (Georges), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 150; 2 ^o 1767, 200; 3 ^o 1788, 400.		750
La première, en considération des services du feu sieur de Montomer, son cousin, ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Beauvilliers. La seconde, en considération de ses services en qualité de garde réformé de la compagnie de Luxembourg des gardes du corps du roi. La troisième, en considération de ses services et pour sa réforme en ladite qualité.		
RIMBERT DE CHATILLON (Laurent), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 150; 2 ^o 1767, 200; 3 ^o 1783, 800.		1,150
La première, en considération des services du feu sieur de Montomer, son cousin, ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Beauvilliers. La seconde, en considération de ses services, en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie de Luxembourg des gardes du corps du roi. La troisième, en considération de ses services et pour sa réforme en ladite qualité.		
RIONDET, sieur de Faliouse (Joseph), 65. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier dans le régiment Dauphin, dragons.		
RIOUFFE (Demoiselle Madeleine), 31. <i>M.</i> 1778.		600
En considération des services de feu son père, chef d'escadre retiré		
RIOUFOL, sieur d'Hauteville (Pierre-Paul-Philippe), 75. <i>G.</i> 1774.		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Touraine.		
RIOULT, sieur de Neuville (Adrien), 71. <i>G.</i> 1757.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Montmorin, avec rang de lieutenant-colonel.		
RIOULT, sieur de Boishébert (Pierre-Paul-Philippe), 65. <i>G.</i> 1769.		800
Pour appointements de retraite; en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Vermandois, avec rang de lieutenant-colonel.		
RISCLE, sieur de Langlade (François), 60. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment Dauphin, infanterie.		
RIVERSON (Augustin de), 56. <i>G.</i> 1772.		800
Pour services et retraite; en qualité d'ancien capitaine au corps royal du génie.		

A reporter. 3,800,954 livres.

	Report.	3,800,954 livres.
RIVET (Pierre), 30. G. 1789		1,000
Sans retenue présente ni à venir; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de commis du département de la guerre.		
On observe que le sieur Rivet jouissait depuis 1788 d'une pension de 600 livres supprimée pour être remplacée par celle-ci.		
RIVEY (Jean-Claude), 50. F. 1782 et 1783.		600
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en qualité de mécanicien fabricant de tricots à fleurs de la garde-robe du roi, et pour avoir inventé un nouveau métier pour la fabrication des étoffes brochées.		
RIVIÈRE (François), 51. M. du R. 1 ^o 1787, 120; 2 ^o <i>idem</i> , 730.		850
La première, sans retenue, pour remplacement de celle de pareille somme, dont il jouissait sur les dépenses du château de Choisy. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite, en qualité de garçon des pages du roi en la petite écurie de Sa Majesté.		
RIVIÈRE (Lambert), 33. M. du R. 1780.		800
Sans retenue; par bon du roi, à l'occasion de son mariage, tant en considération de ses services en qualité de commis au département de M. Amelot, secrétaire d'État de la maison du roi, que de ceux du sieur de Livry, premier commis au même département, dont il était parent, et pour le mettre plus à portée de contracter un mariage qui se présente.		
RIVOT (Charles), 67. M. du R. 1 ^o 1777, 531; 2 ^o 1787, 600.		4,131
La première, pour lui tenir lieu d'une paie de gendarme relégué, supprimée par l'ordonnance du roi du 15 décembre 1775. La seconde, sans retenue, pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont il jouissait sur les dépenses du château de la Muette, où il avait été employé comme chargé du détail et des fonds du gouvernement dudit château.		
ROBERDEAU (Jacques-Dominique de), 73. G. 1758.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrages; en considération de ses services, en qualité d'ancien major du régiment de cavalerie allemande de Nassau-Weinsingue, avec rang de mestre de camp.		
On observe qu'indépendamment de cette pension, cet officier jouit de 1,500 livres d'appointements qu'il a obtenus en 1774, en qualité de mestre de camp entrevenu dans la garnison de Strasbourg.		
ROBERT (Etienne-Constance), 51. G. 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1785, 800.		900
Brigadier des gardes du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en même considération et pour retraite.		
ROBERT D'AQUERIA DE ROCHEGUDE (Dominique), 55. G. 1774.		800
Pour lui tenir lieu des appointements à lui accordés, en qualité de lieutenant-colonel attaché au corps de la cavalerie.		
ROBERT, sieur de Naussac (François), 57. G. 1 ^o 1772, 90; 2 ^o 1779, 1,100.		1,190
Capitaine commandant retiré du régiment royal, dragons.		
La première, pour trois années mises en rente viagère sur une pension à lui accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, qui lui a été supprimée lors de son remplacement. La seconde, pour retraite.		
ROBERT (Victor-Claude), 37. G. 1778.		1,000
Mestre de camp de cavalerie. A titre d'appointements en qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie.		
ROBERT-QUINCARNON DE BOISSY (Jean-Baptiste), 65. G. 1763.		600
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été conservés en qualité de capitaine réformé du régiment de colonel-général.		
ROBERT (Demoiselle Marie Saunié), 49. M. du R. 1771.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ouvrière de la garde-robe de Madame Louise de France.		
ROBERT-DULLY, vicomte de Laval (Nicolas), 64. G. 1763		600
A titre d'appointements en qualité de lieutenant réformé du régiment de Waldner. Il cessera de jouir de ladite pension du jour où il sera replacé.		

A reporter. 3,812,133 livres.

	Report.	3,812,133 livres.
ROBERT, baron de Rouvroy (Renard), 64. G. 1762.		1,000
A titre d'appointements, en qualité de capitaine de grenadiers, réformé, du régiment d'Horion.		
ROBERT (Pierre), 63. G. 1776.		900
Pour retraite, en qualité de lieutenant de grenadiers de la légion de Lorraine.		
ROBERT (Pierre), 56. M. du R. 1781.		900
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'écuyer-courtier de l'écurie de la reine.		
ROBERT (François), 71. M. du R. 1 ^o 1779; 200; 2 ^o 1781, 730.		930
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien valet de pied du roi en la petite écurie. La seconde, sans retenue, pour retraite en ladite qualité.		
ROBERTI (Louis), 60. F. 1789.		1,000
En considération de vingt-cinq années de services en qualité de ci-devant commis principal dans les bureaux de l'intendance de Lorraine.		
ROBILLARD (Léonard), 57. M. 1780		600
En considération de ses services en qualité d'ancien préfet apostolique de la mission de Cayenne.		
ROBIN DE BELLAIR DE LA LOUE (Jean), 55. G. 1787		900
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien premier capitaine commandant au régiment du Hainaut, infanterie.		
ROBIN DE CHATEAUFER, vicomte de Coulogne (Charles), 37. G. 1782.		600
Lieutenant en premier au corps royal de l'artillerie. En considération de ses services et de ceux de sa famille.		
ROBIN (Joseph-Antoine), 70. M. du R. 1779.		600
En considération de ses anciens services en qualité de chirurgien du roi, au château de Bellevue.		
ROBIQUET, sieur de la Chapelle (Claude), 65. G. 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1773, 600.		800
La première, en considération de ses services, en qualité de lieutenant au régiment du mestre de camp général des dragons. La seconde, pour retraite, en qualité de capitaine audit régiment.		
ROBOLY (Demoiselle Suzanne Espanet, veuve du sieur), 54. M. 1772.		900
En considération des services de feu son mari, drogman de France en la ville de Smyrne.		
ROCAULT (Jacques-Thomas), 57. G. 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1782, 700.		754
La première, pour lui tenir lieu de 900 liv. d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Blaisois. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
ROCHARD (Claude-Toussaint), 43. M. 1785.		800
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de médecin des hôpitaux et armées de l'Inde, retiré.		
ROCHECHOUART (Demoiselle Victoire, comtesse de), 51. M. 1782.		600
En considération des services du feu sieur de Rochechouart, son père, ancien capitaine des troupes de l'île de la Martinique.		
ROCHEFORT DE LUGNIAT (François de), 49. G. 1786.		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment d'Aunis, infanterie.		
ROCHEFORT-DALLY DE St-POINT (Demoiselle Anne), 81. G. 1764.		1,000
A titre d'assurance sur une pension accordée au feu sieur de Rochefort, son frère, maréchal de camp.		
<i>Nota.</i> La demoiselle de Rochefort a commencé à jouir de cette pension le 6 janvier 1766, le lendemain du décès de sondit frère.		
ROCHEFORT (Louis), 73. G. 1768,		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Périgord.		

A reporter. 3,826,217 livres

	Report.	3,826,217 livres.
ROCHER DE CORDIRON (Jean), 70. <i>G.</i> 1778.		600
A titre d'appointements et pour retraite en qualité de lieutenant en second au régiment de Lorraine, dragons.		
ROCHEREUIL (Charles-Nicolas), 50. <i>M. du R.</i> 1779.		800
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de piqueur de l'écurie de la reine.		
ROCHERON D'AMOY (Pierre), 56. <i>M.</i> 1776.		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
ROCHET (Philippe de), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1773, 100; 3 ^o 1782, 950.		1,150
Ancien maréchal des logis des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La deuxième, pour même considération. La troisième, pour retraite.		
ROCHETTE, sieur de Malauzat (Amable), 46. <i>G.</i> 1788.		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie du Maine.		
ROCHON, sieur de St-Éloi (Louis), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1763 et 1767, 386; 2 ^o 1775; 415		801
Cheval-léger, réformé, de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour réforme en ladite qualité, à titre d'appointements. Le sieur Rochon cessera de jouir des appointements, du jour où il sera remplacé.		
ROQUANCOURT (Nicolas-Louis), 55. <i>G.</i> 1788.		900
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien commis du département de la guerre, au bureau des hôpitaux.		
ROCQUARD (Demoiselle Jeanne des Planes), 39. <i>M.</i> 1777.		600
En considération de services de feu son mari, lieutenant de vaisseau.		
ROQUEVILLE (Marc-Antoine), 96. <i>G.</i> 1751.		344
Commandant de bataillon, avec rang de colonel au régiment de Bourbonnais. En considération de ses services et des blessures qu'il a reçues à l'attaque des retranchements du Col-de-l'Assiette. Dans cette pension sont comprises 144 liv. d'arrérages.		
RODAT-DELON (Joseph), 57. <i>G.</i> 1777		1,000
A titre d'appointements et pour retraite en qualité de capitaine au régiment d'Agenais.		
RODELLEC DU PORZIC (René-François), 55. <i>M.</i> 1779		1,000
Lieutenant de vaisseau et aide-major de la marine, retiré. En considération de ses services, et du mauvais état de sa santé, qui ne lui permet pas de continuer.		
RODRIGUE (Antoine), 67. <i>M.</i> 1778.		800
Ci-devant capitaine de port de St-Pierre et Miquelon. En considération des services qu'il a rendus en ladite qualité.		
ROEDER (Chrétien-Ernest, baron de), 61. <i>G.</i> 1765.		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Alsace.		
ROEPTANT (Paul-François), 55. <i>G.</i> 1789.		1,100
Sans retenue; tant en considération de ses services, que pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment Lyonnais, infanterie.		
ROFFIGNAC (René, comte de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1789, 1,000.		1,054
Colonel d'infanterie. La première, pour intérêts d'arrérages dus sur une pension à lui accordée, en qualité de capitaine réformé du régiment de Chartres, infanterie; laquelle pension lui a été supprimée lors de son remplacement, en conservant seulement les 54 liv. d'arrérages. La seconde, en considération de ses services.		
ROGER (David), 54. <i>G.</i> 1782		600
A titre de retraite, en considération de ses services en qualité de ci-devant employé à la caisse des amortissements.		

A reporter. 3,839,966 livres.

	<i>Report.</i>	3,839,966 livr
ROGER DE CAHUZAC, comte de Caux (Louis), 54. <i>M.</i> 1772.		800
En considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant de vaisseau.		
ROGIER DE LA BLÉNERIE D'ARMANCOURT (Claude), 56. <i>F.</i> 1783.		1,000
A titre de traitement conservé, en qualité de secrétaire des correspondances de feu madame la princesse Christine de Saxe.		
ROGIER (Jean-Daniel), 61. <i>M. du R.</i> 1782.		800
Sans retenue ; pour retraite en qualité de danseur des ballets du roi.		
ROHRIG (Léonard), 53. <i>G.</i> 1776.		800
A titre d'appointements pour retraite en qualité de lieutenant de dragons de la petite écurie.		
ROLIN (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1787.		930
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de valet de pied du roi, en la petite écurie.		
ROLLAND (Jean de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1764 et 1771, 312 ; 2 ^o 1774, 800.		1,112
Brigadier des gardes du roi. La première, y compris 12 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
ROLLAND DU SAVAZON (Gilles), 48. <i>F.</i> 1756		1,000
Sans aucune retenue ; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Bretagne.		
ROLLOT (Pierre-Juste), 54. <i>F.</i> 1771		800
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de ci-devant contrôleur du bureau des anciennes rentes de la compagnie des Indes.		
ROMAIN (Demoiselle Marie-Anne-Cécile Bourienne, veuve du sieur), 33. <i>F.</i> 1 ^o 1785, 500 ; 2 ^o <i>idem</i> , 500.		1,000
La première, sans retenue, avec jouissance, à compter du 16 juin précédent, lendemain du décès de son mari qui a péri avec M. Pilatre de Rosiers par la chute du globe aérostatique de Boulogne-sur-Mer. La seconde, aussi sans retenue, lui a été accordée pour élever sa famille.		
ROMANET (Joseph de), 43. <i>G.</i> 1781		600
Capitaine commandant au régiment de Lanans, dragons. En considération des services de feu son père, lieutenant du roi à Sarrelouis.		
ROMAS (Thomas de), 74. <i>G.</i> 1763.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Provence, infanterie.		
ROMBAU (Nicolas), 82. <i>G.</i> 1762		744
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien maréchal des logis dans la compagnie des cheval-légers de Berry, du corps de la gendarmerie. Dans cette pension sont comprises 144 liv. d'intérêts d'arrérages.		
ROMÉ (Jean-Baptiste), 53. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Sans retenue ; en considération des découvertes intéressantes qu'il a faites dans la minéralogie.		
ROME (Étienne), 72. <i>G.</i> 1767		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Guyenne.		
ROMERON (Claude-François de), 32. <i>G.</i> 1785		600
Commissaire surnuméraire des guerres. En considération de ses services en qualité de secrétaire du comité supérieur.		
ROMIER (Jean-Baptiste), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 250 ; 5 ^o 1779, 350.		600
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité d'ancien maréchal des logis de la gendarmerie, chargé de la direction de l'hôpital du corps. La seconde pour retraite.		
RONDEAU (Jacques), 57. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 100 ; 2 ^o 1787, 557		657
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi. La seconde, pour retraite.		

A reporter. 3,853,209 livr

	<i>Report.</i>	3,853,209 livres.
ROOL-GOURSOLAS (Claude), 62. <i>M.</i> 1772.		800
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré, au département de Rochefort.		
ROQUEFEUIL, 49. <i>G.</i> 1783.		700
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal-vaissaux.		
ROQUEFEUIL (Jacques-Aymard de), 30. <i>M.</i> 1781.		800
En considération des services du feu sieur de Roquefeuil, son père, chef d'escadre, commandant les gardes du pavillon amiral.		
ROQUEFEUIL (Demoiselle Jeanne), 30. <i>M.</i> 1780.		600
Même considération que ci-dessus.		
ROQUEFEUIL (Demoiselle Marie), 31. <i>M.</i> 1780.		600
Même considération que ci-dessus.		
ROQUEFEUIL (Alexandre), 32. <i>M.</i> 1780		600
Même considération que ci-dessus.		
ROQUEFEUIL-LA-DEVÈZE (Pierre-Jean de), 43. <i>M.</i> 1786.		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Brest.		
ROQUEMAUREL (Joseph), 63. <i>G.</i> 1765.		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au corps de l'artillerie.		
ROQUESY, chevalier de Clausonette (Charles de), 57. <i>G.</i> 1777.		1,000
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine commandant du régiment royal-Navarre, cavalerie.		
ROQUIER (Emmanuel de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 100; 2 ^o 1786, 800.		900
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, en même considération et pour retraite.		
ROSCH, sieur de Felsenstein (François), 55. <i>G.</i> 1785.		600
Ancien lieutenant en premier au régiment du colonel général des hussards. Pour retraite, tant en considération de ses services, que des blessures qu'il a reçues à la guerre où il s'est très bien conduit.		
ROSE (Charles-Joseph de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1771, 400; 1779, 600.		1,054
Capitaine au régiment provincial d'artillerie de Toul. La première, pour intérêts d'arrérages. La deuxième, en considération des services de son grand-oncle, gouverneur de la citadelle d'Arras. La troisième, pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Lorraine.		
ROSÉ (Louis-Rigobert), 36. <i>M. du R.</i> 1774.		708
En considération de ses services en qualité de porte-manteau de Madame Sophie de France. Dans cette pension sont comprises 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
ROSÉ, sieur du Rosé (Philippe), 35. <i>G.</i> 1773.		1,080
A titre d'appointements en qualité de capitaine attaché au corps des dragons. Le sieur Rosé cessera d'en jouir, s'il vient à être pourvu d'une compagnie		
ROSENTHAL (Jean-Frédéric de), 77. <i>G.</i> 1763.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine lieutenant réformé du régiment de Salis, Grison.		
ROSLIN (Alexandre), 72. <i>M. du R.</i> 1770.		800
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de conseiller de l'Académie royale.		
ROSNYVINEN (Demoiselle Bonne-Louise), 67. <i>G.</i> 1769.		600
A titre de réversion sur une pension accordée à sa mère, en considération des services de feu son mari, maréchal de camp.		
ROSSEL. (Demoiselle Louise Massiot de la Mothe, veuve du sieur), 78. <i>M.</i> 1759.		944
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau. Dans cette pension sont comprises 144 liv. d'intérêts d'arrérages.		

A reporter. 3,867,395 livres.

	<i>Report.</i>	3,867,395 livre
ROSSI (Azzo-Frédéric), 54. <i>G.</i> 1787.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Salis, Grison.		
ROSSI (Philippe de), 67. <i>G.</i> 1777.		900
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment royal-Corse, avec rang de major d'infanterie.		
<i>Nota.</i> Le sieur de Rossi jouit en outre de 1,200 liv. d'appointements, qui lui ont été accordés en 1774 et 1778, et dont il est payé de deux en deux mois, en passant aux revues.		
ROSTAING (Jean-Antoine, chevalier de), 51. <i>G.</i> 1776.		600
En qualité de lieutenant réformé de la légion de Flandre, infanterie; actuellement attaché au régiment d'Artois, en qualité de lieutenant, avec les mêmes appointements.		
Le sieur de Rostaing cessera d'en jouir, s'il vient à être placé lieutenant en premier.		
ROSTAING (Hector de), 49. <i>G.</i> 1780.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Barrois.		
ROTALIER (Alexis-Désiré de), 63. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Soissonnais.		
ROTALIER (François), 60. <i>G.</i> 1785.		1,100
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'Angoumois.		
ROTALIER (Claude-Pierre, chevalier de), 64. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant de grenadiers, au régiment de Soissonnais.		
ROUALLE, sieur de Boisgelou (Paul), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1775, 510.		710
La première en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé de la seconde compagnie. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité.		
ROUBE (Demoiselle Jeanne Goërmans), 57. <i>M. du R.</i> 1785.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de femme de chambre de Madame Elisabeth de France.		
ROUCELLE (Jean), 32. <i>F.</i> 1783.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de premier valet de garde-robe de Monsieur, et ci-devant commis dans les bureaux du contrôle général des finances.		
ROUGANE DE PRINSAT (Claude), 71. <i>F.</i> 1782.		600
Sans retenue; en considération de l'utilité de ses services en qualité de subdélégué de l'intendance de Moulins, au département de Cusset, ainsi que du désintéressement et du zèle dont il a donné des preuves constantes depuis près de quarante années.		
ROUGEARD DE COUESSOU (François), 65. <i>G.</i> 1770.		800
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Monsieur, infanterie.		
ROUGET (Pierre), 68. <i>F.</i> 1784.		800
En considération de ses services en qualité de ci-devant directeur des messageries, à Chalon-sur-Saône,		
ROUGET, sieur de la Fosse (Charles), 51. <i>G.</i> 1779		600
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Poitou; en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Touraine.		
ROUGET (Pierre-François), 58. <i>M. du R.</i> 1775.		900
Sans retenue; pour retraite, en qualité de piqueur de la grande écurie du roi.		
ROUPH (Demoiselle Gilbert-Prosper Déprez, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1780.		800
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, maréchal des logis avec rang de lieutenant-colonel dans la compagnie de Beauvau des gardes du corps du roi.		
Il y a réversibilité après elle de 10 livres à chacun de ses huit enfants.		
	<i>A reporter.</i>	3,880,005 livre

	<i>Report.</i>	3,880,005 livres.
ROUS (Pierre), 58. G. 1787		850
En considération de ses services et pour retraite en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de dragons de La Rochefoucauld.		
ROUSSEAU, chevalier de la Ferandière (Hubert), 61. G. 1779		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant-colonel du régiment de la couronne, à présent commandant pour le service du roi, à Ajaccio, en l'île de Corse.		
On observe que cette pension est réversible à la demoiselle de Niel, son épouse, en cas qu'elle survive à son mari.		
ROUSSEAU (Demoiselle Reynaud, veuve du sieur), 35. M. 1781		1,000
En considération des anciens services de son mari, ci-devant lieutenant de roi, aux Cayes-Saint-Louis.		
ROUSSEAU-D'ORFONTAINE (Michel), 74. M. 1765.		800
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine et commandant des troupes nationales de la Guyane.		
ROUSSEAU (Étienne), 81. G. 1779		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien chirurgien major du régiment de dragons de Jarnac.		
ROUSSEAU DE CERON (Joseph), 54. G. 1 ^o 1773, 100; 2 ^o 1783, 600		700
Ancien capitaine commandant au régiment du colonel général, infanterie.		
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment de Picardie. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
ROUSSEAU, sieur de la Courtade (Jean), 81. G. 1750.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; pour retraite, en qualité de brigadier des gardes du roi.		
ROUSSEL (Demoiselle Forer, veuve du sieur), 46. M. du R. 1778		700
Pour récompense des longs services de feu son mari, garçon de la chambre de Madame Adelaïde.		
On observe que 600 livres sont assurées, sur cette pension, aux trois enfants de la Dame Roussel, au cas qu'ils survivent à leur mère.		
ROUSSEL (Pierre), 45. G. 1783.		800
Docteur en médecine de l'université de Montpellier; en considération de ses services auprès des sieurs Richard et de Horne, en qualité de secrétaire pour la rédaction du journal de médecine militaire.		
ROUSSEL DE VENTO, sieur Doria (Jean-Baptiste), 61. G. 1783.		600
En considération du zèle et de l'intelligence qu'il a montrés au siège de Gibraltar, en qualité de major au corps royal du génie, avec rang de lieutenant-colonel.		
ROUSSEL (Jean), 82. M. du R. 1784		600
A titre de retraite, en qualité de portefaix du garde-meuble de la couronne.		
ROUSSEL, sieur de Mezerville (Jean). 76. G. 1 ^o 1750, 118; 2 ^o 1770, 600.		718
Ancien porte-étendard des gardes du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services du feu sieur de la Boissière, son oncle, ci-devant capitaine au régiment de Picardie. La seconde, à titre d'appointemens de retraite.		
ROUSSEL DE PRÉVILLE (Godefroy), 66. M. 1770.		1,000
En considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine de frégate, retiré.		
ROUSSEL, sieur de Mezerville de la Boissière (Gaspard), 67. G. 1 ^o 1750, 118; 2 ^o 1776, 500.		618
Porte-étendard réformé de la compagnie de Villeroy des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointemens pour sa réforme.		
Le sieur Roussel cessera de jouir des appointemens lors de son remplacement.		

A reporter, 3,890,535 livres.

	<i>Report.</i>	3,890,535 livre
ROUSSEL (Charles-François, chevalier de), 61. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
ROUSSEL, sieur de Roumefort (Médard de), 63. <i>G.</i> 1772.		600
A titre d'appointemens de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Belzunce, dragons.		
ROUSSEL (François), 63. <i>G.</i> 1° 1763, 270; 2° 1783, 400		670
Ancien sous-lieutenant de maréchaussée à la résidence d'Arles en Provence.		
La première, en qualité de cornette, réformé des volontaires du Dauphiné.		
La seconde, en considération de ses services dans la maréchaussée, et pour retraite.		
ROUSSEL DE SAINT-ELOY (Marc), 58. <i>G.</i> 1776		600
A titre d'appointemens attachés à la place de capitaine de la ville de Lyon.		
ROUSSEL DU CLUZEAU, chevalier de Roumefort (François), 63. <i>G.</i> 1° 1770, 400; 2° 1777, 500.		900
Premier lieutenant au régiment de Belzunce.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite,		
ROUSSIÈRE (Demoiselle Charlotte Dains), 51. <i>G.</i> 1772		800
En considération des services de feu sieur de Brucher, son premier mari, en qualité d'ancien major du régiment de Bouillon, prévôt général de la con- nétable et de la maréchaussée de la généralité de Paris.		
ROUSTAN (Demoiselle Rosine Sirpuy), 36. <i>M.</i> 1779		800
En considération des services de feu son mari, drogman à Constantinople, lequel est mort de la peste, en remplissant ses fonctions.		
ROUVEL (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1787.		930
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de valet de pied du roi, en la petite écurie.		
ROUVERIER DE CABRIÈRES (Charles de), 48. <i>G.</i> 1789		1,000
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment royal Auvergne.		
ROUYEYRE (Simon de), 59. <i>G.</i> 1786.		700
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine aide-major du régiment de Toul, artillerie.		
ROUVIÈRE (Claude de), 57. <i>G.</i> 1784		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien mar- réchal des logis du corps de la gendarmerie.		
ROUVIL (Joseph-François de), 62. <i>G.</i> 1767.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien ca- pitaine au régiment royal Picardie.		
ROUVRAY (Demoiselle Charlotte-Bonne de), 53. <i>G.</i> 1° 1759 et 1772, 472; 2° 1771, 400		872
La première, y compris 72 livres d'arrérages, en considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel du régiment d'Agenais. La seconde, sans retenue, en la même considération.		
ROUVROY DE SAINT-SIMON (Claude), 16. <i>G.</i> 1786.		1,000
Tant en considération de feu sieur de Rouvroy, son père, mestre de camp de cavalerie, que de ceux de sa famille.		
ROUVROY (Jean de), 84. <i>G.</i> 1756		706
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de ci-devant major du régiment de cavalerie de Penthièvre.		
ROUX DE BONNEVAL (Pierre), 48. <i>M.</i> 1784.		800
Capitaine de vaisseau et major de la marine à Toulon; en considération de ses services distingués de la conduite qu'il a tenu dans le Levant, pendant la campagne qu'il y a faite.		

A reporter. 3,903,313 livr

	<i>Report.</i>	3,880,005 livres.
ROUS (Pierre), 58. G. 1787		850
En considération de ses services et pour retraite en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de dragons de La Rochefoucauld.		
ROUSSEAU, chevalier de la Ferandière (Hubert), 61. G. 1779		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant-colonel du régiment de la couronne, à présent commandant pour le service du roi, à Ajaccio, en l'île de Corse.		
On observe que cette pension est réversible à la demoiselle de Niel, son épouse, en cas qu'elle survive à son mari.		
ROUSSEAU (Demoiselle Reynaud, veuve du sieur), 35. M. 1781		1,000
En considération des anciens services de son mari, ci-devant lieutenant de roi, aux Cayes-Saint-Louis.		
ROUSSEAU-D'ORFONTAINE (Michel), 74. M. 1765.		800
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine et commandant des troupes nationales de la Guyane.		
ROUSSEAU (Étienne), 81. G. 1779		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien chirurgien major du régiment de dragons de Jarnac.		
ROUSSEAU DE CERON (Joseph), 54. G. 1 ^o 1773, 100; 2 ^o 1783, 600		700
Ancien capitaine commandant au régiment du colonel général, infanterie.		
La première, en considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment de Picardie. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
ROUSSEAU, sieur de la Courtade (Jean), 81. G. 1750.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; pour retraite, en qualité de brigadier des gardes du roi.		
ROUSSEL (Demoiselle Forer, veuve du sieur), 46. M. du R. 1778		700
Pour récompense des longs services de feu son mari, garçon de la chambre de Madame Adélaïde.		
On observe que 600 livres sont assurées, sur cette pension, aux trois enfants de la Dame Roussel, au cas qu'ils survivent à leur mère.		
ROUSSEL (Pierre), 45. G. 1783.		800
Docteur en médecine de l'université de Montpellier; en considération de ses services auprès des sieurs Richard et de Horne, en qualité de secrétaire pour la rédaction du journal de médecine militaire.		
ROUSSEL DE VENTO, sieur Doria (Jean-Baptiste), 61. G. 1783.		600
En considération du zèle et de l'intelligence qu'il a montrés au siège de Gibraltar, en qualité de major au corps royal du génie, avec rang de lieutenant-colonel.		
ROUSSEL (Jean), 82. M. du R. 1784		600
A titre de retraite, en qualité de portefaix du garde-meuble de la couronne.		
ROUSSEL, sieur de Mezerville (Jean). 76. G. 1 ^o 1750, 118; 2 ^o 1770, 600.		718
Ancien porte-étendard des gardes du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services du feu sieur de la Boissière, son oncle, ci-devant capitaine au régiment de Picardie. La seconde, à titre d'appointemens de retraite.		
ROUSSEL DE PRÉVILLE (Godefroy), 66. M. 1770.		1,000
En considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine de frégate, retiré.		
ROUSSEL, sieur de Mezerville de la Boissière (Gaspard), 67. G. 1 ^o 1750, 118; 2 ^o 1776, 500.		618
Porte-étendard réformé de la compagnie de Villeroy des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointemens pour sa réforme.		
Le sieur Roussel cessera de jouir des appointemens lors de son remplacement.		

A reporter. 3,890,535 livres.

	<i>Report.</i>	3,915,520 liv
ROZAND (Pierre), 63. <i>M.</i> 1777		600
En considération de ses services, en qualité d'enseigne de port, retiré.		
ROZE (Pierre-François), 72. <i>M. du R.</i> 1784		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de valet des pages en la grande écurie du roi.		
ROZE (Paul), 53. <i>M.</i> 1 ^o 1784, 450; 2 ^o 1786, 360		810
La première, en considération de ses services, en qualité de lieutenant de la troisième légion des volontaires étrangers de la marine. La seconde, pour retraite, en considération de ses services, en qualité de sous-lieutenant de remplacement, avec rang de capitaine dans le régiment de la reine, dragons.		
ROZE (Pierre-François), 59. <i>F.</i> 1782.		800
Sans retenue; en qualité d'ancien conseiller au conseil supérieur de l'île de Bourbon, actuellement chargé de la suite des affaires de la liquidation de la compagnie des Indes; en considération des services par lui rendus précédemment, en qualité de subrécargue sur les vaisseaux de ladite compagnie.		
ROZE (Clément), 61. <i>G.</i> 1779.		1,000
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de La Fère, artillerie.		
ROZE (Louis-Armand de), 64. <i>G.</i> 1778.		800
Pour retraite; en considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine en premier au corps royal d'artillerie.		
ROZIÈRES (Demoiselle Louise de), 71. <i>G.</i> 1770.		1,000
A titre de réversion d'une pension accordée au sieur de Rozières, son père, directeur des fortifications des places des Trois-Evêchés, de laquelle pension la demoiselle de Rozières est entrée en jouissance le lendemain du décès de son père, arrivé en 1770.		
ROZIÈRES (Thomas), 73. <i>G.</i> 1761.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine de dragons de la légion royale.		
RUDNICKY (Stanislas), 62. <i>G.</i> 1785.		700
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine en second dans le régiment hussard de Berchiny.		
RUELLAN, comte de Tiercent (Louis), 48. <i>G.</i> 1778.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal Normandie, cavalerie.		
RUELLAN DE LA VILLEBERNO (Jean-Louis), 57. <i>M.</i> 1786.		840
En considération de ses services, et pour retraite, en qualité de lieutenant de frégate, retiré.		
RUESCH (Jacques), 63. <i>G.</i> 1783.		600
En considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ancien portedrapeau, avec rang de lieutenant au régiment de Grisons-Salis.		
RUFFIN (Demoiselle Barbe Montaudon), 53. <i>F.</i> 1775		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Limoges.		
RUFFIN (Pierre), 47. <i>Af. É.</i> 1771		600
En considération de ses services en Crimée, en qualité de ci-devant consul de France près le Kan des Tartares de Crimée, et à présent secrétaire interprète du roi pour les langues orientales, à Paris.		
RULHIÈRE (Claude), 55. <i>G.</i> 1765		600
Pour retraite, en qualité de capitaine de cavalerie.		
RULLEAU DE LARHUE (Joseph), 55. <i>G.</i> 1789		800
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de brigadier des gardes du roi.		
RUNE (Michel), chevalier de), 61. <i>G.</i> 1772.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Orléans, dragons.		

A reporter. 3,928,270 li

	Report.	3,903,313 livres.
ROUX, sieur de Bellaffaire (François), 74. <i>G.</i> 1758 et 1745		944
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de la Tour-du-Pin, et ci-devant lieutenant-colonel du régiment de grenadiers royaux à Chantilly.		
Dans cette pension sont compris 144 livres d'intérêts d'arrérages.		
ROUX DE BONNEVAL (Charles), 53. <i>M.</i> 1774		600
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau.		
ROUX, chevalier de Champagnac (Alexandre), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 336; 2 ^o 1775, 415.		751
Cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi.		
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
ROUX DEAGENT, chevalier de Morges (Philippe), 52. <i>G.</i> 1778		1,000
Pour retraite, en qualité de lieutenant-colonel attaché au corps de l'infanterie.		
ROUX (Pierre), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1872, 200; 2 ^o 1779, 500.		700
Capitaine attaché au corps des dragons.		
La première lui a été accordée lorsqu'il était garde du corps, en considération du feu sieur Pichon, son oncle, ancien capitaine au régiment de Poitou.		
La seconde pour appointements en qualité de capitaine attaché au corps des dragons.		
ROUXEL DE SAINT-REMY (Charles), 43. <i>G.</i> 1787		600
Capitaine des canonniers au régiment de Toul, du corps royal, artillerie; en considération de la distinction avec laquelle il s'est acquitté de la commission importante et particulière dont il a été chargé pendant les années 1785, 1786 et 1787.		
ROUYER (Claude), 43. <i>F.</i> 1786.		1,000
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Moulins.		
ROUZAUD DE LABARTHE (Joseph), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1879, 200; 2 ^o 1786, 800.		1,000
Ancien brigadier des gardes du roi.		
La première, en considération des services du feu sieur de Rouzaud, son oncle, ancien porte-étendard au susdit régiment. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
ROY, sieur de la Chaise de la Nizière (Claude), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 354; 2 ^o 1774, 500.		854
Ancien capitaine au régiment de Poitou.		
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de retraite.		
ROY, sieur de la Brosse (Jean), 75. <i>G.</i> 1753.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Cambis.		
ROYER (François), 69. <i>G.</i> 1773.		1,000
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien maréchal des logis, au corps de la gendarmerie, avec rang de lieutenant-colonel de la cavalerie.		
ROYER DE FONTENAY DE DONNEMARIE (Henri), 55. <i>G.</i> 1776		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine en premier au régiment de Strasbourg, artillerie.		
ROYER, sieur de Longchamps (Guillaume), 72. <i>G.</i> 1779, 500; 2 ^o 1786, 100.		600
Lieutenant d'invalides, faisant fonction d'aide major à Cherbourg.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
ROYÈRE (Pierre-Anne), 48. <i>M. du R.</i> 1782		614
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'aumônier de Madame Sophie de France.		
ROYÈRE (Jean de), 55. <i>G.</i> 1783.		800
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de cavalerie de la reine.		

A reporter. 3,915,520 livres

	<i>Report.</i>	3,939,956 liv
SAINT-CHAMANS (Marie, baron de), 14. G. 1788.		800
En considération des services du feu sieur François, comte de Fougères, son aïeul maternel, maréchal de camp ès armées du roi.		
SAINT-CHAMANS (Charles-Marie), 20. G. 1788.		800
En considération des services du feu sieur François, comte de Fougères, son aïeul maternel, maréchal de camp ès armées du roi.		
SAINT-CHAMANS (Adélaïde-Célestine-Marie), 10. G. 1788.		800
En considération des services du feu sieur François, comte de Fougères, son aïeul maternel, maréchal de camp ès armées du roi.		
SAINT-CHAMANS (Demoiselle Amable-Charles-Marie), 9. G. 1788.		800
En considération des services du feu sieur François, comte de Fougères, son aïeul maternel, maréchal de camp ès armées du roi.		
SAINT-CHAMANS (Marie-Françoise), 15. G. 1788.		800
En considération des services du feu sieur François, comte de Fougères, son aïeul maternel, maréchal de camp ès armées du roi.		
SAINT-CHAMANS (Auguste), 12. G. 1788.		800
En considération des services du feu sieur Joseph de Saint-Chamans, son père, brigadier maréchal de camp, commandant le régiment de La Fère, infanterie.		
SAINT-CHAMANS (Louis-Marie), 10. G. 1788.		800
En considération des services du feu sieur Joseph de Saint-Chamans, son père, brigadier maréchal de camp, commandant le régiment de La Fère, infanterie.		
SAINT-CHAMANS (Demoiselle Henriette), 6. G. 1785.		1,000
En considération des services du feu sieur Joseph de Saint-Chamans, son père, brigadier maréchal de camp, commandant le régiment de La Fère, infanterie.		
SAINT-CLAIR (Demoiselle Antoinette de Chastenet de Puységur), 41. G. 1782. .		1,000
Maître de camp, cavalerie; en considération des services du feu sieur de Puységur, son père, lieutenant-général des armées du roi, et grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
SAINTE-COLOMBE DE LAUBEPIN (Claude de), 70. G. 1 ^o 1754, 590; 2 ^o 1736, 472. .		1,062
Ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Bretagne. La première, y compris 90 livres d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services du sieur Bailly de Laubepin, son oncle, chef d'escadre des galères.		
SAINT-CRISTAU (Jean-Pierre (de), 76. G. 1747.		697
Tant en considération de ses services, que pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment royal-Cantabres.		
SAINT-CRISTAU, sieur de Mansan (Jean-Louis), 66. G. 1747.		643
En considération de ses services, en qualité de capitaine réformé du régiment royal-Cantabres.		
SAINT-ESTIENNE (Demoiselle Claude de Gévaudan, veuve du sieur), 90. G. 1781.		600
En considération de l'ancienneté et de la distinction des services du sieur Estienne de Saint-Sernin, son fils, brigadier lieutenant-colonel du régiment d'Aquitaine. On observe que les deux filles de la dame de Saint-Etienne ont obtenu chacune l'assurance d'une pension de 200 livres, pour en jouir dans le cas seulement et du jour où elles survivront à leur mère.		
SAINT-ESTIENNE (Demoiselle Simon, veuve du sieur), 49. F. 1779.		1,000
Sans retenue; en considération de quarante ans de services du feu sieur son mari, secrétaire de l'intendance de Champagne, d'Auvergne et de Paris.		
SAINT-FERRÉOL DE VILLEDIEU (Demoiselle Marie-André, veuve du sieur), 73. G. 1785.		800
En considération des services du feu sieur son mari, lieutenant pour le service du roi à Douay.		
SAINT-FERRÉOL DE SAINT-FOUX, sieur de Baizan (François), 57. G. 1799. . . .		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Touraine.		

A reporter. 3,953,358 liv

	<i>Report.</i>	3,928,270 livres.
RUPPIÈRE (Thomas de), 64. G. 1763		708
En considération de ses services, en qualité de capitaine retiré du régiment d'Enghien.		
Dans cette pension sont comprises 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
RUTSCHY (Philippe), 65. G. 1776.		900
Pour retraite, en qualité de lieutenant de grenadiers de la légion de Conflans.		
S		
SABATIER (François), G. 71. 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1774, 800.		918
Sous-brigadier des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour retraite.		
SABREVOIS (Joseph de), 60. G. 1 ^o 1761 et 1772, 360; 2 ^o 1775, 660		1,020
Sous-brigadier réformé des mousquetaires.		
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité.		
SACERVAUD (Joseph), 68. G. 1777		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services et pour retraite, en qualité de chirurgien inspecteur, réformé, des hôpitaux militaires.		
SACQUESPÉE, sieur de Thesy (René), 46. G. 1 ^o 1772, 300; 2 ^o 1775, 460.		760
Mousquetaire réformé.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, pour sa réforme en ladite qualité.		
Le sieur Sacquespée cessera de jouir des appointements de 460 livres, du jour où il viendrait à être remplacé.		
SACRISTE, sieur de Rolye (Maurice), 66. G. 1760.		780
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de cavalerie de Berry.		
SADE (Demoiselle Marie Vincens de Mauléon de Causans), 37. G. 1786		600
En considération des services du sieur de Mauléon, son père, maréchal de camp.		
SAIGNES DE LACOMBE (Élie), 61. F. 1777.		600
En considération de ses services, en qualité d'ancien commis dans les bureaux de M. d'Ormesson, ci-devant intendant des finances.		
SAILLANS (François, chevalier de), 46. G. 1 ^o 1772, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 400		800
Sous-aide-major réformé de la légion de Lorraine, avec rang de capitaine.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en considération des services qu'il a rendus au département des affaires étrangères.		
SAILLET (Jean-Baptiste de), 73. G. 1759.		800
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de ci-devant commandant un bataillon du régiment de la Tour-du-Pin, avec rang de lieutenant-colonel.		
SAINCTPAUL-PIGEON (Paulin, chevalier de), 56. G. 1779.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Navarre, actuellement capitaine au bataillon de garnison d'Armagnac.		
SAINSON (Claude), 74. G. 1752 et 1766		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du roi.		
SAINT-BELIN (Antoine, chevalier de), 66. G. 1 ^o 1765, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 400.		800
La première, pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Navarre. La seconde, en considération de ses services.		
SAINT-CHAMANS (Alfred), 8. G. 1785.		800
En considération des services du feu sieur vicomte de Saint-Chamans, son père, brigadier mestre de camp, commandant le régiment de La Fère, infanterie.		
	<i>A reporter.</i>	3,939,956 livres

	<i>Report.</i>	3,963,542 li
SAINT-LÉGIER D'ORIGNAC (Abraham de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 600; 2 ^o 1749, 236.		836
La première, à titre d'appointements conservés, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment de Chartres, avec rang de mestre de camp. La seconde, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, lui a été accordée sur celle de 300 livres dont jouissait son père, comme nouveau catholique.		
SAINT-LÉON (Demoiselle Marie Le Roy Duroyer, veuve du sieur de), 68. <i>F.</i> 1 ^o 1780, 150; 2 ^o 1786, 500.		650
La première, sans retenue, en considération des services de feu son mari, en qualité de capitaine dans le second bataillon des milices de la province d'Artois. La seconde, aussi sans retenue, lui a été accordée en remplacement de la gratification annuelle de pareille somme dont elle jouissait sur les fonds de la compagnie des Indes.		
SAINT-MARTIN (Jean de), 60. <i>G.</i> 1786.		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien brigadier des gendarmes de Flandre au corps de la gendarmerie.		
SAINT-MESMIN (Demoiselle Marie Ceullin, veuve du sieur de), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 400; 2 ^o 1779, 400.		800
La première, en considération des services de feu son mari, en qualité de prévôt général de la maréchaussée de Bourbonnais. La seconde, en la même considération.		
SAINT-MICHEL DE DUREAU (Jean de), 49. <i>M.</i> 1778.		600
En considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
SAINT-MICHEL (Antoine de), 50. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services, tant en qualité d'avocat général de la chambre des comptes de Blois, que comme président du conseil supérieur ci-devant établi dans ladite ville.		
SAINT-MIHIEL (René de), 65. <i>G.</i> 1780.		800
En considération de ses services en qualité d'ancien médecin de l'hôpital militaire du Fort-Louis, à présent premier médecin des îles de France et de Bourbon.		
Le sieur de Saint-Mihiel cessera de jouir de cette pension, s'il vient à être pourvu de la place de médecin de l'hôpital militaire de Nancy, dont il a la survivance.		
SAINTONGE (Jean-Eugène), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1779, 400.		700
La première, en considération de ses services, en qualité d'ancien trompette des gardes du roi. La seconde, en la même considération et pour retraite.		
SAINTONGE (Pierre), 44. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		600
La première, en considération de ses services et pour retraite; en qualité d'ancien trompette des gardes du roi. La seconde, à titre d'augmentation, pour même considération.		
SAINT-OUEN (Jacques-Louis de), 53. <i>G.</i> 1783.		800
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		
SAINT-OUEN (Antoine-Nicolas), 63. <i>G.</i> 1779.		1,100
Pour retraite; en qualité de capitaine commandant au régiment de Languedoc, dragons.		
SAINT-OURS (Charles de), 44. <i>G.</i> 1784.		1,000
Capitaine attaché au sixième régiment des chasseurs à cheval; tant en considération de ses services en qualité de capitaine réformé de la compagnie auxiliaire du corps des volontaires étrangers de Lauzun, que pour lui tenir lieu d'appointements en la qualité ci-dessus.		
SAINT-PAUL (Nicolas-Louis de), 96. <i>F.</i> 1770.		600
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité d'ancien doyen du conseil supérieur de Pondichéry.		
SAINT-PERDON DE MELETTE (Jean de), 58. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite; en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais, avec rang de lieutenant-colonel.		

A reporter. 3,974,728 livr

	Report.	3,953,358 livres.
SAINT-GEORGE, sieur de Fraisse (François), 51. G. 1787		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Neustrie.		
SAINT-GERMAIN, sieur d'Athis (Pierre), 60. G. 1 ^o 1764, 112; 2 ^o 1779, 800 . . .		912
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite. Dans la première pension sont comprises 12 livres d'intérêts d'arrérages.		
SAINT-GERMAIN (Demoiselle Anne de), 36. G. 1778		600
Sans retenue; tant en considération des services de son père, ancien capitaine de grenadiers royaux, que ceux du feu sieur comte de Saint-Germain, son parent, ministre et secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre.		
SAINT-GERMAIN (Louis de), 66. G. 1773.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au corps des dragons. Le sieur de Saint-Germain continuera d'en jouir jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'une majorité de place.		
SAINT-GERMAIN (Charles-Joseph de), 67. G. 1 ^o 1764, 300; 2 ^o 1779, 150; 3 ^o 1780, 150		600
La première, en qualité de ci-devant lieutenant au régiment royal-Roussillon, cavalerie. La seconde, pour lui faire une retraite avec les appointements ci-dessus, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de royal Comtois. La troisième, à titre d'augmentation.		
SAINT-HERMINE (Demoiselle Claire-Jacquette de Culant, veuve du sieur de), 57. M. 1 ^o 1770, 500; 2 ^o 1778, 400		900
La première, en considération des pertes qu'elle a faites à la Martinique. La seconde, en considération des anciens services de feu son mari, en qualité de ci-devant chef de bataillon au régiment de Rouergue.		
SAINT-HERMINE (Demoiselle Louise-Angélique-Roullin), 56. M. du R. 1773. . .		600
Cette pension lui a été accordée sur le Trésor royal, à titre de gratification annuelle sur la pension de 800 livres, qui venait de s'éteindre par le décès de la marquise d'Orgeville, sa tante, fille d'un chef d'escadre.		
SAINT-JACQUES-SILVABELLE (Guillaume), 69. M. 1776.		800
Directeur de l'observatoire de Marseille; pour servir à la subsistance et à l'entretien d'un adjoint qui puisse l'aider dans les travaux dudit observatoire.		
SAINT-JEAN (Jean de), 57. G. 1779.		600
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Boulonnois; actuellement au régiment d'Etat-Major.		
SAINT-JULIEN (Demoiselle Marie Douan, veuve du sieur), 72. G. 1759-1767. . .		872
Y compris 76 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant pour le roi au gouvernement de Sedan.		
SAINT-JULIEN (Demoiselle Claudine Le Mercier, épouse du sieur de), 62. M. 1776. . .		1,000
Cette pension a été assurée, en 1776, à la dame de Saint-Julien, en considération des services de feu son mari, en qualité de chef d'escadre retiré, pour en jouir du jour où elle lui survivrait, sur une pension de 3,000 livres qu'avait obtenue ledit sieur son mari. La dame de Saint-Julien a commencé à jouir de cette pension, le 23 mai 1784, jour du décès dudit sieur de Saint-Julien.		
SAINT-LAMBERT (Demoiselle Françoise de), 71. F. 1776.		600
En considération des services de sa famille près le feu roi de Pologne.		
SAINT-LÉGER (César de), 54. G. 1781.		700
En qualité de capitaine commandant au régiment d'Aquitaine.		
SAINT-LÉGIER DE LA SAUSAYE (Alexis de), 61. M. 1765.		800
Pour appointements; en considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		

A reporter. 3,963,542 livres.

	<i>Report.</i>	3,986,592 l
SALLIGNY DE MATIGNICOUR (Nicolas), 53. <i>F.</i> 1775		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant premier avocat du roi au conseil supérieur de Châlons.		
SALLIOR (Augustin-Louis), 69. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1789, 400.		800
Concierge, garde-meuble de la petite écurie du roi.		
La première, en considération de ses services, à titre d'augmentation. La seconde, sans retenue, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
SALMENY (Samuel de), 61. <i>G.</i> 1764		800
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Rouergue, avec rang de lieutenant-colonel.		
SALMON, sieur de Courtemblay (René), 57. <i>G.</i> 1773.		800
Pour retraite; en qualité de capitaine au régiment du roi, cavalerie; avec rang de mestre de camp.		
SALOMON (Pierre), 73. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1788, 300.		600
L'un des grands valets de pied du roi.		
La première, sans retenue, à titre de subsistance. La seconde, aussi sans retenue, pour retraite.		
SALTZA (Charles), 72. <i>G.</i> 1745.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Suédois.		
SALVA (Jean-Jacques), 71. <i>M.</i> 1767		1,000
Négociant français ci-devant établi à Maroc, actuellement résidant à Marseille; en considération des services qu'il a rendus pour la négociation et conclusion de la paix à Maroc, et du zèle particulier qu'il a montré pour le service de Sa Majesté et de la nation française.		
SALVADOR (Jean-Baptiste de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 354; 2 ^o 1782, 700.		1,054
Ci-devant capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Languedoc.		
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, major du régiment d'Orléans, infanterie. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
SALVERT (Demoiselle Charlotte de Sabrevois, épouse du sieur de), 60. <i>G.</i> 1764.		800
Sans retenue, à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi, et directeur du corps royal de l'artillerie au département d'Alsace et des duché et comté de Bourgogne.		
SALZE (Pierre-Joseph de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1782, 800.		1,000
Ancien brigadier des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
SALZE (Pierre), 73. <i>G.</i> 1775.		700
A titre d'appointements, pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment des cuirassiers.		
SAMARCELLI (Joseph), 80. <i>G.</i> 1780		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine en second au régiment royal Corse.		
SAMPIGNY (Henri de) 51. <i>G.</i> 1779		600
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Austrasie.		
SAMPIGNY (Louis-Charles de), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 236; 2 ^o 1773, 100; 3 ^o 1775, 660.		696
Sous-brigadier réformé de la seconde compagnie des mousquetaires.		
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour la même considération. La troisième, pour sa réforme, en la susdite qualité.		
Le sieur de Sampigny cessera de jouir de cette dernière pension, en cas qu'il soit remplacé.		
SANSON, sieur de Longuemare (Jacques de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 540; 2 ^o 1779, 160.		700
La première, à titre d'appointements, en qualité d'aide-major réformé du régiment des grenadiers royaux de l'Île-de-France. La seconde, pour retraite, à titre d'augmentation.		

A reporter. 3,998,742 livr

	<i>Report.</i>	3,998,742 livres.
SAPORTA (François de), 78. <i>G.</i> 1764.		1,000
A titre d'appointements, et pour retraite, en qualité de major du régiment de Rouergue.		
SAQUI DE TOURÉS (Jean de), 43. <i>M.</i> 1 ^o 1779, 300; <i>idem.</i> 300		600
Lieutenant de vaisseau. La première, en considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau. La seconde, en considération de la blessure qu'il a reçue à l'attaque de Sainte-Lucie.		
SARAUBY (Paul de), 55. <i>M.</i> 1786		720
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite, en qualité de lieutenant de frégate, retiré.		
SARCUS (Louis de), 63. <i>G.</i> 1770		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Lorraine, cavalerie, avec rang de major.		
SARCUS (Charles de), 46. <i>G.</i> 1779		600
En qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie.		
SARRAN (François-Paul de), 58. <i>G.</i> 1789		600
Sans retenue; tant en considération de ses services et blessures, que pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier des grenadiers au régiment de Normandie.		
SARRAZIN, sieur de Bellecombe (Joseph), 78. <i>G.</i> 1766		800
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Médoc.		
SARRAZIN (Gilbert), 57. <i>G.</i> 1779		600
En considération de ses services en qualité de capitaine attaché à la suite du régiment de dragons de Noailles. La dame de Sarrazin a obtenu l'assurance d'une pension de 800 liv., à titre de douaire, pour en jouir en cas qu'elle survive à son mari.		
SARTIGE, sieur de Sourniac (Jean de), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 100; 2 ^o 1773, 100; 3 ^o 1775, 500		700
La première, en considération de ses services en qualité de porte-étendard réformé des gardes du roi. La deuxième, pour même considération. La troisième, à titre d'appointements de réforme en la susdite qualité. Le sieur de Sartige cessera de jouir de ces appointements s'il vient à être rétabli.		
SATHA (Charles-Antoine de), 46. <i>G.</i> 1788		940
Sans retenue; tant en considération de ses services et pour retraite en qualité de lieutenant-colonel du régiment des chasseurs des Evêchés.		
SAUCEROTTE (Nicolas), 49. <i>G.</i> 1788		750
Sans retenue; en considération de ses services et pour lui tenir lieu du traitement de réforme en qualité de chirurgien-major en second, du corps réformé de la gendarmerie.		
SAUGER (Claude), 85. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1750, 789; 2 ^o 1783, 300.		1,089
Valet de chambre du roi. La première est le produit net de deux pensions qui lui ont été accordées en 1750 et 1772, en considération tant du zèle et de l'intelligence avec lesquels il s'est comporté en 1743, pour faire rentrer dans la caisse militaire les fonds de Sa Majesté, qui étaient restés à Augsbourg, que du voyage qu'il a fait à Strasbourg, en 1770, pour le service de la reine, lors de son arrivée en France. La seconde, sans retenue, en considération de ses services dans ladite charge ci-dessus, dont il a continué l'exercice pendant quarante-trois ans.		
SAUGNAC DE BELCASTEL (Pierre), 60. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant de grenadiers au régiment royal Roussillon.		
SAULIEU, sieur de la Chaumonerie (Charles), 37. <i>G.</i> 1783.		900
Ancien lieutenant en premier au régiment de Limousin. Tant en considération de ses services et de la perte qu'il a faite d'un bras, dans un combat naval à bord d'un vaisseau où il commandait un détachement du susdit régiment, que pour retraite.		

A reporter. 4,009,841 livres.

	<i>Report.</i>	4,009,841 livr
SAULLE (Claude de), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 472 ; 2 ^o 1778, 200.		672
Capitaine retiré du régiment de Normandie. La première, y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, pour retraite. La se- conde, pour augmentation à sa retraite.		
SAUNIER DE BEAUPINE (Armand), 82. <i>G.</i> 1792.		744
Y compris 144 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien sous-brigadier des gardes du roi.		
SAUNIER (Charles), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 400 ; 2 ^o 1769, 400		800
La première, en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment de recrues de Soissons. La seconde, à titre de gratification annuelle, en considé- ration de ses services.		
SAULNIER DE PIERRE-LEVÉE (Louis), 71. <i>G.</i> 1722 et 1755		679
Y compris 104 liv. d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses ser- vices en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Orléans, dragons, que de ceux de feu son père, major du susdit régiment.		
SAULSOY, sieur de la Boulaye (Etienne), 52. <i>G.</i> 1789		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien briga- dier des gardes du roi.		
SAUNIAC, sieur Dufossat (Jean de), 68. <i>G.</i> 1771		800
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment royal Navarre, cavalerie, avec rang de capitaine.		
SAUNIÉ (Pierre), 63. <i>M. du R.</i> 1771.		1,000
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon de garde-robe de Madame Louise de France.		
SAUNIER (Pierre), 91. <i>M. du R.</i> 1767.		800
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de maréchal de la salle de la table des pages de feu madame la Dauphine.		
SAUSSES (Jean de), 70. <i>G.</i> 1782.		700
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Provence.		
SAUTEREAU (Nicolas), 45. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de l'un des valets de pied du roi.		
SAUTREAU (Jean-François), 83. <i>G.</i> 1766 et 1767		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Lamballe, infanterie.		
SAUVAIGE (Charles-Antoine), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 400, 2 ^o 1770, 300		700
La première, à titre de subsistance, en qualité de ci-devant capitaine de grenadiers royaux au régiment provincial de Soissons. La seconde, à titre d'augmentation, pour lui faire une retraite avec la pension ci-dessus.		
SAUX, sieur d'Agèlès (Jean de), 72. <i>G.</i> 1775.		1,000
A titre d'appointements, en qualité de major réformé du régiment des gre- nadiers royaux de la Guyenne.		
SAVARY (Claude-Etienne), 40. <i>M. du R.</i> 1786.		800
Sans retenue; tant en considération de ses travaux littéraires, que pour lui donner les moyens de continuer à s'y livrer, et pour le dédommager de ses dépenses.		
SAVATTE, sieur de Mothe (Jean), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1775, 500		600
La première, en considération de ses services en qualité de porte-étendard réformé des gardes du roi. La seconde, à titre d'appointements de réforme, en ladite qualité. Le sieur Savatte cessera de jouir de ces appointements de 500 livres en cas qu'il vienne à être remplacé.		
SAVORNIN DE SAINT-JEAN (Jean-Philippe-Dominique), 57. <i>G.</i> 1762.		600
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment du roi. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		

A reporter. 4,021,936 livr

	<i>Report.</i>	4,021,936 livres.
SAVY, sieur de Laroque (Isaac de), 82. G. 1769.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine du régiment de Médoc.		
SBIRET, sieur Dumont (Jean), 75. G. 1778.		600
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment royal Normandie, cavalerie.		
SCEPEAUX (Yves-Alexandre de), 72. G. 1758		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien major du régiment de Saint-Jal, cavalerie.		
SCHALLER (Jean de), 60. G. 1786		1,000
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant le dépôt de recrues du régiment d'infanterie allemande de Bouillon.		
SCHAUVENBURG (Louis de), 77. G. 1754.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Bavière.		
SCHIRMER (François de), 62. G. 1787.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant des chasseurs à pied du régiment du Gévaudan.		
SCHLOSSER (François de), 56. G. 1784		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment d'Orléans, cavalerie.		
SCHMIDT (Joseph), 71. G. 1768		600
En considération de ses services en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment des gardes suisses.		
SCHULTZ (François-Joseph), 38. Af. E. 1785		600
Sans retenue; à titre de retraite en qualité d'ancien courrier de l'ambassadeur de France en Suisse, lors de la suppression de cette place.		
SCHULTZ (Martin de), 64. G. 1774		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Suédois.		
SCHWARTZ DE REINARTZ (Sébastien), 66. G. 1 ^o 1776, 495; 2 ^o 1780, 500 (mort).		995
Lieutenant réformé d'infanterie de la légion royale, avec rang de capitaine; à présent aide-major du château d'Oléron.		
La première, sans retenue, tant en considération de ses services, que pour lui tenir lieu des émoluments attachés à sa place. La seconde, en considération de ses services.		
SECONDAT, baron de Roquefort (Geoffroi de), 48. G. 1785.		700
En considération de ses services pour retraite, en qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment royal Picardie, cavalerie.		
SECRETAIN DE NEUVILLE (Jean), 60. G. 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Saintonge.		
SEDILLOT (Étienne-Vincent), 53. G. 1789		800
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'Austrasie, avec rang de major.		
SEGAUX (Nicolas), 64. M. du R. 1782		1,126
Pour retraite, en qualité de valet de chambre, tapissier de Madame Sophie de France.		
SEGENT (Demoiselle Louise Piochard, veuve du sieur), 42. G. 1770		600
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du corps des volontaires de Flandre.		
SEGENT (Demoiselle Marguerite), 22. G. 1770		600
En considération des services de feu son père, ancien lieutenant-colonel des volontaires de Flandre.		
SEGLAT (François), 73. F. 1776		700
A titre d'appointements conservés, en qualité de premier couvreur de table et garde de la vaisselle du feu roi de Pologne.		

A reporter. 4,036,137 livres.

	<i>Report.</i>	4,036,137 livr
SECONDAT DUVERNET (Charles), 54. <i>M.</i> 1783.		600
Ingénieur-constructeur de la marine, au port de Lorient; en considération des services qu'il a rendus, notamment en Espagne, dans l'armée navale aux ordres du sieur comte d'Estaing, vice-amiral, où il était employé.		
SÉGRAVE (Demoiselle Duga, veuve du sieur), 55. <i>Af. E.</i> 1 ^o 1787, 600; 2 ^o 1756, 150		750
La première, en considération des services de feu son mari, ancien major du régiment irlandais de Walsch, et ensuite colonel d'infanterie, entretenu dans la garnison de Dol. La seconde, sans retenue, à titre de gratification annuelle, laquelle a été assignée sur le fonds dit <i>des Ecosçais</i> .		
SÉGRAVE (Arthur), 56. <i>G.</i> 1769.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Roscomont.		
SEGUIN (Sulpice), 74. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de portefaix du garde-meuble de la couronne.		
SEGUIN (Étienne-Pierre), 69. <i>F.</i> 1 ^o 1775, 450; 2 ^o 1781, 600.		1,050
La première, à titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine aide-major du régiment provincial de Tours. La seconde, sans retenue, en qualité de ci-devant capitaine au service de la compagnie des Indes.		
SÉGUR (Jean de), 56. <i>G.</i> 1786.		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien brigadier des gardes du roi.		
SÉGUR (Jules-Louis), 25. <i>G.</i> 1785		800
Capitaine au régiment de Quercy, cavalerie; tant en considération des services de son père, ancien capitaine au régiment du roi, infanterie, et de ceux de sa famille, que pour lui donner moyen de continuer les siens.		
SÉGUR-MONTAZEAU (Demoiselle Marie), 65. <i>G.</i> 1783		800
En considération des services du feu sieur chevalier de Montazeau, son frère, ci-devant capitaine au régiment d'Orléans, infanterie.		
SÉGUR-JASAC (Chevalier de), 54. <i>G.</i> 1773.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine de dragons dans la légion de Soubise.		
SEIGLIÈRE DE BELFORIÈRE (Antoine), 66. <i>G.</i> 1759		1,000
Pour appointements, en qualité de mestre de camp de cavalerie, ci-devant réformé, à la suite du régiment royal-Pologne, cavalerie.		
SEIGNANDE SÈRE (Marie-Louis), 59. <i>G.</i> 1777.		800
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Grenoble du corps royal de l'artillerie.		
SEIGNARD, sieur de Choumouroux (Pierre), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1762. 297; 2 ^o <i>idem</i> , 800.		1,097
La première, y compris 57 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son oncle, brigadier et lieutenant-colonel du régiment d'Auvergne. Le sieur Seignard cessera de jouir de la dernière pension s'il vient à être remplacé.		
SELAFER DU FAGET (Jean), 73. <i>G.</i> 1766.		650
Ancien commandant pour le service du roi, au port de Vendres en Roussillon; pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait en 1766, sur les appointements attachés au susdit commandement.		
SELANEY (Demoiselle Marie Houdart, épouse du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1778.		800
En considération de ses services en qualité de femme de chambre de Madame Sophie de France		
SELVE (Demoiselle Françoise Choisy, veuve du sieur), 59. <i>F.</i> 1771.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de troupes au service de la compagnie des Indes.		

A reporter. 4,048,084 livr

Report. 3,928,270 livres.

RUPPIÈRE (Thomas de), 64. <i>G.</i> 1763	708
En considération de ses services, en qualité de capitaine retiré du régiment d'Enghien.	
Dans cette pension sont comprises 108 livres d'intérêts d'arrérages.	
RUTSCHY (Philippe), 65. <i>G.</i> 1776.	900
Pour retraite, en qualité de lieutenant de grenadiers de la légion de Conflans.	

S

SABATIER (François), <i>G.</i> 71. 1° 1763, 118; 2° 1774, 800.	918
Sous-brigadier des gardes du roi.	
La première, en considération de ses services, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour retraite.	
SABREVOIS (Joseph de), 60. <i>G.</i> 1° 1761 et 1772, 360; 2° 1775, 660	1,020
Sous-brigadier réformé des mousquetaires.	
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité.	
SACERVAUD (Joseph), 68. <i>G.</i> 1777	1,000
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services et pour retraite, en qualité de chirurgien inspecteur, réformé, des hôpitaux militaires.	
SACQUESPÉE, sieur de Thesy (René), 46. <i>G.</i> 1° 1772, 300; 2° 1775, 460.	760
Mousquetaire réformé.	
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, pour sa réforme en ladite qualité.	
Le sieur Sacquespée cessera de jouir des appointements de 460 livres, du jour où il viendrait à être remplacé.	
SACRISTE, sieur de Rolye (Maurice), 66. <i>G.</i> 1760.	780
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de cavalerie de Berry.	
SADE (Demoiselle Marie Vincens de Mauléon de Causans), 37. <i>G.</i> 1786	600
En considération des services du sieur de Mauléon, son père, maréchal de camp.	
SAIGNES DE LACOMBE (Elie), 61. <i>F.</i> 1777.	600
En considération de ses services, en qualité d'ancien commis dans les bureaux de M. d'Ormesson, ci-devant intendant des finances.	
SAILLANS (François, chevalier de), 46. <i>G.</i> 1° 1772, 400; 2° <i>idem</i> , 400	800
Sous-aide-major réformé de la légion de Lorraine, avec rang de capitaine.	
La première, en considération de ses services. La seconde, en considération des services qu'il a rendus au département des affaires étrangères.	
SAILLET (Jean-Baptiste de), 73. <i>G.</i> 1759.	800
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de ci-devant commandant un bataillon du régiment de la Tour-du-Pin, avec rang de lieutenant-colonel.	
SAINCTPAUL-PIGEON (Paulin, chevalier de), 56. <i>G.</i> 1779.	600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Navarre, actuellement capitaine au bataillon de garnison d'Armagnac.	
SAINSON (Claude), 74. <i>G.</i> 1752 et 1766	600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du roi.	
SAINTE-BELIN (Antoine, chevalier de), 66. <i>G.</i> 1° 1765, 400; 2° <i>idem</i> , 400.	800
La première, pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Navarre. La seconde, en considération de ses services.	
SAINTE-CHAMANS (Alfred), 8. <i>G.</i> 1785.	800
En considération des services du feu sieur vicomte de Saint-Chamans, son père, brigadier mestre de camp, commandant le régiment de La Fère, infanterie.	

A reporter. 3,939,956 livres

	<i>Report.</i>	4,061,902 li
SERRANT (Demoiselle Honorée de Choiseul, comtesse de), 46. <i>Af. E.</i> 1760.		750
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
SERRES (Jean-Antoine de), 63. <i>G.</i> 1762.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment d'Orléans, cavalerie.		
SERRIER (Demoiselle Catherine de), 44. <i>G.</i> 1788.		700
A titre d'assurance; en considération des services de son père, ancien major de Sarrelouis, pour en jouir dans le cas seulement où elle lui survivrait.		
SERVAIS (Lambert de), 70. <i>G.</i> 1762.		800
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment d'Honion, infanterie.		
SERVAIS (Jean), 56. <i>M.</i> 1788.		600
Ancien courrier de la marine; pour retraite, en considération de plus de dix ans de services, et de sa nombreuse famille.		
SERVIER (Demoiselle Marie Falcon, veuve du sieur), 65. <i>F.</i> 1763.		600
Sans retenue; en considération des services de son père, fabricant d'étoffes, à Lyon.		
SETTIEZ (François de), 96. <i>G.</i> 1724 et 1748.		1,180
Y compris 280 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de maréchal de camp, ci-devant major des gardes suisses.		
On observe que ledit sieur de Settiez a obtenu en outre, en 1760, une pension de 3,000 liv., dont il est payé en Suisse.		
On observe de plus que la demoiselle de Roll, sa femme, a obtenu l'assurance de la moitié de ladite pension de 3,000 liv., pour en jouir dans le cas où elle survivrait à son mari.		
SÈVÉRAC (Jean de), 73. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite, en qualité de major de Rocroy.		
SEVEYRAC (François de), 53. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Provence, Infanterie.		
SHÉE (Demoiselle Marie Preponier, veuve du sieur), 81. <i>G.</i> 1789.		800
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment du colonel général des hussards.		
SHÉE (Robert de), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 500; 2 ^o 1778, 300.		800
La première, à titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au régiment de Dillon. La seconde, à titre d'augmentation.		
Le sieur de Shée cessera de jouir de ces appointements, en cas qu'il soit remplacé.		
SHERLOCK (Jean-Ignace de), 57. <i>Af. E.</i> 1 ^o 1762, 600; 2 ^o 1769, 400.		1,000
La première, en qualité de capitaine en second réformé du régiment de Dillon. La seconde, à titre d'augmentation.		
SHLEGEL (Dlle Jeanne de Zanthier, épouse du sieur baron de), 57. 1783.		800
En considération des services du sieur de Zanthier, son frère, brigadier, maréchal de camp.		
SIBEND (Joseph-Armand), 39. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au parlement de Grenoble.		
SIBER (David), 58. <i>G.</i> 1788.		600
Ancien lieutenant en premier dans le régiment des cuirassiers; tant en considération de ses services et de ses blessures que pour sa retraite.		
SICARD (Jean-Dominique), 50. <i>G.</i> 1771.		800
En considération de ses services en qualité de ci-devant trésorier du corps des grenadiers de France, avec rang de lieutenant d'infanterie.		
SICARD (Jean), 69. <i>M.</i> 1762.		700
En considération de ses services en qualité d'écrivain principal de la marine, retiré.		

A reporter. 4,075,232 liv

	<i>Report.</i>	3,953,358 livres.
SAINT-GEORGE, sieur de Fraisse (François), 51. <i>G.</i> 1787	600	
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Neustrie.		
SAINT-GERMAIN, sieur d'Athis (Pierre), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 112; 2 ^o 1779, 800 . . .	912	
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite. Dans la première pension sont comprises 12 livres d'intérêts d'arrérages.		
SAINT-GERMAIN (Demoiselle Anne de), 36. <i>G.</i> 1778	600	
Sans retenue; tant en considération des services de son père, ancien capitaine de grenadiers royaux, que ceux du feu sieur comte de Saint-Germain, son parent, ministre et secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre.		
SAINT-GERMAIN (Louis de), 66. <i>G.</i> 1773.	600	
A titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au corps des dragons. Le sieur de Saint-Germain continuera d'en jouir jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'une majorité de place.		
SAINT-GERMAIN (Charles-Joseph de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 300; 2 ^o 1779, 150; 3 ^o 1780, 150	600	
La première, en qualité de ci-devant lieutenant au régiment royal-Roussillon, cavalerie. La seconde, pour lui faire une retraite avec les appointements ci-dessus, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de royal Comtois. La troisième, à titre d'augmentation.		
SAINTE-HERMINE (Demoiselle Claire-Jacquette de Culant, veuve du sieur de), 57. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 500; 2 ^o 1778, 400	900	
La première, en considération des pertes qu'elle a faites à la Martinique. La seconde, en considération des anciens services de feu son mari, en qualité de ci-devant chef de bataillon au régiment de Rouergue.		
SAINT-HERMINE (Demoiselle Louise-Angélique-Roullin), 56. <i>M. du R.</i> 1773. . .	600	
Cette pension lui a été accordée sur le Trésor royal, à titre de gratification annuelle sur la pension de 800 livres, qui venait de s'éteindre par le décès de la marquise d'Orgeville, sa tante, fille d'un chef d'escadre.		
SAINT-JACQUES-SILVABELLE (Guillaume), 69. <i>M.</i> 1776.	800	
Directeur de l'observatoire de Marseille; pour servir à la subsistance et à l'entretien d'un adjoint qui puisse l'aider dans les travaux dudit observatoire.		
SAINT-JEAN (Jean de), 57. <i>G.</i> 1779.	600	
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Boulonnois; actuellement au régiment d'Etat-Major.		
SAINT-JULIEN (Demoiselle Marie Douan, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1759-1767. . .	872	
Y compris 76 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant pour le roi au gouvernement de Sedan.		
SAINT-JULIEN (Demoiselle Claudine Le Mercier, épouse du sieur de), 62. <i>M.</i> 1776. . .	1,000	
Cette pension a été assurée, en 1776, à la dame de Saint-Julien, en considération des services de feu son mari, en qualité de chef d'escadre retiré, pour en jouir du jour où elle lui survivrait, sur une pension de 3,000 livres qu'avait obtenue ledit sieur son mari. La dame de Saint-Julien a commencé à jouir de cette pension, le 23 mai 1784, jour du décès dudit sieur de Saint-Julien.		
SAINT-LAMBERT (Demoiselle Françoise de), 71. <i>F.</i> 1776.	600	
En considération des services de sa famille près le feu roi de Pologne.		
SAINT-LÉGER (César de), 54. <i>G.</i> 1781.	700	
En qualité de capitaine commandant au régiment d'Aquitaine.		
SAINT-LÉGIER DE LA SAUSAYE (Alexis de), 61. <i>M.</i> 1765.	800	
Pour appointements; en considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		

A reporter. 3,963,542 livres.

	<i>Report.</i>	4,088,751 livr
SIRE (Paul-Alexis de), 56. <i>G.</i> 1783		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie allemande de la Marck.		
SIREGAND, chevalier d'Erce (Alexis), 47. <i>G.</i> 1789		600
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Conti, dragons.		
SIREGAND chevalier d'Erce (Gilles), 53. <i>G.</i> 1779		600
Pour retraite, en qualité de ci-devant capitaine en second au régiment de Vivarais; actuellement capitaine au bataillon de garnison de Rouergue.		
SIROIS (Demoiselle Josephe-Françoise Lecointre, veuve du sieur), 63. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, inspecteur des menus plaisirs du roi.		
SOBRIER DE LAUBRET (Antoine), 78. <i>F.</i> 1775 et 1777.		600
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Clermont.		
SOLDINI (Demoiselle Marie Petigny, épouse du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1779		800
Sans retenue; en considération des services de feu son père, valet de chambre ordinaire de feu monseigneur le Dauphin.		
SOLIER (Jean-Baptiste), 52. <i>G.</i> 1785.		666
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Hainaut, infanterie.		
SOLLIER (Demoiselle Marguerite Caron, veuve du sieur), 86. <i>F.</i> 1766.		1,000
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en considération des services de son mari, ancien commis du Trésor royal.		
SOMME, sieur de Monty (Henri de), 66. <i>G.</i> 1763.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment royal-Allemand, cavalerie.		
SOMMELLIER (François), 49. <i>M. du R.</i> 1782		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'inspecteur de police de Paris.		
SORET (Gilles), 79. <i>G.</i> 1774		600
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Noailles, cavalerie.		
SORET, sieur du Filleul (Guillaume de), 65. <i>G.</i> 1781		650
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Boulonnois.		
SORNEY (Pierre-Basile), 62. <i>M.</i> 1785		800
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de major de milice du quartier de Moka, à l'Île-de-France.		
SOUDCILLES (Jacques Bailly de), 82. <i>G.</i> 1747		1,000
A titre d'appointements, en qualité de maître de camp de cavalerie, ci-devant réformé à la suite du régiment de Noailles.		
SOUFFRAIN (Pierre-Joseph), 51. <i>G.</i> 1779		600
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie. Il doit cesser de jouir de cette pension, s'il vient à être pourvu d'une compagnie.		
SOUILLARD (Nicolas), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1784, 600.		800
Maître palefrenier en la petite écurie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre de retraite.		
SOULAIGRE (Louis-Jean), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 452; 2 ^o 1774, 443; 3 ^o 1786, 100.		995
Mousquetaire réformé. La première, à titre d'appointements, pour réforme en ladite qualité. La seconde, à titre de gratification annuelle, en qualité de porte-manteau du roi. La troisième, aussi sans retenue, à titre d'augmentation à la gratification annuelle.		

A reporter. 4,100, 862 liv

	<i>Report.</i>	3,953,358 livres.
SAINT-GEORGE, sieur de Fraisse (François), 51. <i>G.</i> 1787		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Neustrie.		
SAINT-GERMAIN, sieur d'Athis (Pierre), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 112; 2 ^o 1779, 800 . . .		912
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite. Dans la première pension sont comprises 12 livres d'intérêts d'arrérages.		
SAINT-GERMAIN (Demoiselle Anne de), 36. <i>G.</i> 1778		600
Sans retenue; tant en considération des services de son père, ancien capitaine de grenadiers royaux, que ceux du feu sieur comte de Saint-Germain, son parent, ministre et secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre.		
SAINT-GERMAIN (Louis de), 66. <i>G.</i> 1773.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au corps des dragons. Le sieur de Saint-Germain continuera d'en jouir jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'une majorité de place.		
SAINT-GERMAIN (Charles-Joseph de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 300; 2 ^o 1779, 150; 3 ^o 1780, 150		600
La première, en qualité de ci-devant lieutenant au régiment royal-Roussillon, cavalerie. La seconde, pour lui faire une retraite avec les appointements ci-dessus, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de royal Comtois. La troisième, à titre d'augmentation.		
SAINTE-HERMINE (Demoiselle Claire-Jacquette de Culant, veuve du sieur de), 57. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 500; 2 ^o 1778, 400		900
La première, en considération des pertes qu'elle a faites à la Martinique. La seconde, en considération des anciens services de feu son mari, en qualité de ci-devant chef de bataillon au régiment de Rouergue.		
SAINT-HERMINE (Demoiselle Louise-Angélique-Roullin), 56. <i>M. du R.</i> 1773. . .		600
Cette pension lui a été accordée sur le Trésor royal, à titre de gratification annuelle sur la pension de 800 livres, qui venait de s'éteindre par le décès de la marquise d'Orgeville, sa tante, fille d'un chef d'escadre.		
SAINT-JACQUES-SILVABELLE (Guillaume), 69. <i>M.</i> 1776.		800
Directeur de l'observatoire de Marseille; pour servir à la subsistance et à l'entretien d'un adjoint qui puisse l'aider dans les travaux dudit observatoire.		
SAINT-JEAN (Jean de), 57. <i>G.</i> 1779.		600
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Boulonnois; actuellement au régiment d'Etat-Major.		
SAINT-JULIEN (Demoiselle Marie Douan, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1759-1767. . .		872
Y compris 76 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant pour le roi au gouvernement de Sedan.		
SAINT-JULIEN (Demoiselle Claudine Le Mercier, épouse du sieur de), 62. <i>M.</i> 1776.		1,000
Cette pension a été assurée, en 1776, à la dame de Saint-Julien, en considération des services de feu son mari, en qualité de chef d'escadre retiré, pour en jouir du jour où elle lui survivrait, sur une pension de 3,000 livres qu'avait obtenue ledit sieur son mari. La dame de Saint-Julien a commencé à jouir de cette pension, le 23 mai 1784, jour du décès dudit sieur de Saint-Julien.		
SAINT-LAMBERT (Demoiselle Françoise de), 71. <i>F.</i> 1776.		600
En considération des services de sa famille près le feu roi de Pologne.		
SAINT-LÉGER (César de), 54. <i>G.</i> 1781.		700
En qualité de capitaine commandant au régiment d'Aquitaine.		
SAINT-LÉGIER DE LA SAUSAYE (Alexis de), 61. <i>M.</i> 1765.		800
Pour appointements; en considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		

A reporter. 3,963,542 livres.

	Report.	4,112,959 li
STOUTZ (Jean-Denis), 62. <i>G.</i> 1785.		900
En considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment suisse de Sonneberg.		
STREIFF (Fridolin), 64. <i>G.</i> 1778.		1,000
En considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment suisse de Castella.		
STUART (Daniel), 72. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1779, 885; 2 ^o 1783, 300.		1,185
Capitaine en second, réformé du régiment royal Ecosais.		
La première, pour appointements de réforme en ladite qualité. La seconde, sans retenue, à titre de gratification annuelle, assignée sur le fonds dit <i>des Ecosais</i> .		
STUART-D'ARTOURI (Allar), 64. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1779, 442; 2 ^o 1763, 200; 3 ^o 1764, 300.		942
Capitaine en second, réformé, au régiment de Bouillon.		
La première, qui a été comprise dans un brevet expédié en 1779, lui a été accordée pour réforme en ladite qualité. La seconde et la troisième, à titre de gratification annuelle, assignée sur le fonds dit <i>des Ecosais</i> .		
STURM (Frédéric-Henri), 68. <i>G.</i> 1788.		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment suisse de Lullin-Châteauvieux.		
SUBLET-D'HEUDICOURT, marquis de Lénoncourt (Michel) 61. <i>G.</i> 1767.		600
Pour lui tenir lieu de 600 livres qui lui avaient été accordées en 1762, en qualité de capitaine réformé au régiment royal Lorraine, et qui lui ont été conservées pour retraite, après avoir été converties en appointements.		
SUC, sieur de Saint-Affrique (Pierre de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 4 ^o 1776, 800.		1,000
Ancien brigadier des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
SUC, sieur de Saint-Affrique (François de), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1786, 800.		1,000
Ancien brigadier des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
SUC, sieur de Saint-Affrique (Alexandre de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1782, 800.		1,000
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
SUC, sieur de Saint-Affrique (Antoine de), 68. <i>G.</i> 1776.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien garde de la manche du roi, avec brevet de capitaine de cavalerie, à présent major de Narbonne.		
SUC, sieur de Saint-Affrique (Jean-Honoré de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1775 et 1776, 900.		1,100
Ancien brigadier des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour retraite.		
SUC, sieur de Saint-Affrique (Paul) 52. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1788, 800.		1,000
La première, en considération des services de feu sieur de Saint-Affrique, son oncle, lieutenant pour le service du roi au gouvernement de Perpignan.		
La seconde, pour services et retraite.		
SUCHET (Etienne), 66. <i>F.</i> 1783.		600
Sans retenue; négociant en soie, en considération d'une nouvelle manière de tirer la soie, dont il est inventeur.		
SUÉ (Demoiselle Marie Gilbert, veuve du sieur), 42. <i>F.</i> 1780.		1,000
Sans retenue; en considération de 30 années de services de feu son mari en qualité d'inspecteur des manufactures.		
SUCY DE GLISSON (Antoine de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 472; 2 ^o 1787, 400		872
Ci-devant capitaine au régiment de Champagne, actuellement commissaire ordinaire des guerres.		
La première, tant en considération de ses services, que de ceux de feu son père, ci-devant capitaine au susdit régiment. La seconde, tant en considération de ses services que de ceux de sa famille.		
SUSMION (Gabriel), 77. <i>G.</i> 1774.		900
A titre d'appointements et pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Languedoc.		
	A reporter.	4,127,258 li

	<i>Report.</i>	4,127,258 livres.
SUSTERRE (Claude), 79. <i>F.</i> 1 ^o . 1766, 600 ; 2 ^o . idem, 200.		800
La première, à titre d'appointements, en qualité d'huissier de la chambre du feu roi de Pologne. La seconde, à titre d'appointements, comme concierge du kiosque.		
SUTTON, chevalier de Clonard (Richard), 41. <i>G.</i> 1 ^o . 1779, 500 ; 2 ^o . 1780, 500.		1,000
La première, en qualité de capitaine attaché au régiment d'infanterie de Walsh. La seconde, à titre d'augmentation.		
SUZANGES (Demoiselle Marie le Cartier d'Herlye, épouse du sieur), 47. <i>F.</i> 1785 (morte).		1,000
Epouse du sieur de Suzanges, lieutenant de roi de la citadelle de Cambrai, pour bienveillance.		
SIMON DE FRANVAL (Charles), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1769 et 1772, 300 ; 2 ^o 1787, 647.		847
Cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme en ladite qualité.		

T

TAAFFE (Laurent), 56. <i>G.</i> 1782.		1,000
En considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Dillon.		
TAASSE (Luc), 71. <i>M.</i> 1789.		649
Ci-devant maître de langue anglaise, des élèves de la marine, à Toulon. En considération de 35 années de service, que sa santé ne lui permet pas de continuer, et pour sa retraite.		
TABOUREAU DE VILLEPATOUR (Demoiselle Constance), 17. <i>G.</i> 1782		1,000
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
TAFFART (Demoiselle Marie-Elisabeth), 17. <i>M.</i> 1781		600
En considération des services de feu son père, maître des requêtes, nommé à l'intendance à Saint-Domingue		
TAFFART (Demoiselle Marie-Victoire), 16. <i>M.</i> 1781		600
En considération des services de feu son père, maître des requêtes, nommé à l'intendance de Saint-Domingue.		
TAFFART (Jean-Baptiste), 22. <i>M.</i> 1781.		600
En considération des services de feu son père, maître des requêtes, nommé à l'intendance de Saint-Domingue.		
TAILLAN (Grégoire), 72. <i>G.</i> 1785		800
En considération de trente-neuf années de services, et pour retraite, en qualité d'ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire du Quesnoy.		
TAILLEUR (Claude-Louis), 43. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 600 ; 2 ^o 1767, 363		963
La première, en considération de ses services près Sa Majesté, avant son avènement au trône, en qualité de garçon du gobelet. La seconde, sans retenue, pour lui tenir lieu de partie du traitement dont il jouissait en qualité de sommier du gobelet de feu madame la Dauphine.		
TAJSNE (Urse-Joseph de), 48. <i>G.</i> 1786		750
En considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Orléans.		
TALLEYRAND-PÉRIGORD (Alexandre), 53. <i>G.</i> 1745.		1,180
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'abbé commendataire des abbayes royales de Cercamp et de Saint-Quentin-en-Pisle. Cette pension fait partie de celle de 4,000 livres accordée aux quatre enfants du sieur de Talleyrand, son père, brigadier d'infanterie, avec réversibilité progressive entre eux, par portions égales jusqu'au dernier vivant.		

A reporter. 4,139,047 livres.

	<i>Report.</i>	4,139,047 li
TALLEYRAND (Demoiselle Louise de Sainte-Eugène de Montigny), 38. <i>G.</i> 1759.		1,040
En considération des services de feu son père, maréchal de camp ès armées du roi, et ci-devant lieutenant des gardes du corps de Sa Majesté.		
Dans cette pension sont comprises 140 livres d'intérêts d'arrérages.		
TALON (Demoiselle Geneviève Guilon, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1785. . .		800
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, violoncelle de la musique du roi.		
TANGUY, chevalier du Chastel (Claude), 54. <i>M.</i> 1 ^o 1776, 500; 2 ^o <i>idem</i> , 500. . .		1,000
Ci-devant lieutenant de vaisseau.		
La première, en considération de ses services en ladite qualité. La seconde en la même considération.		
TARDIEU (Louis-Augustin), 52. <i>M.</i> 1776.		600
En considération de ses services, en qualité de sous-commissaire de la marine des classes, retiré.		
TARDIVI, sieur de Caille (François), 64. <i>G.</i> 1781.		900
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine en premier au corps royal de l'artillerie.		
TARLET (François de), 66. <i>G.</i> 1772.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal infanterie.		
TARRAGON (Anne-Claude), 35. <i>G.</i> 1783		600
Capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Armagnac.		
En considération de ses services distingués aux différentes expéditions des Antilles, où il a été employé en qualité d'aide-major général, et de la blessure cruelle qu'il a reçue dans un combat naval, à bord du vaisseau de roi, le <i>Jason</i> .		
TARRAGON (Jean de), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 400; 2 ^o 1784, 500.		900
Ancien capitaine commandant au régiment d'Armagnac.		
La première, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté dans les différentes expéditions faites aux Antilles, et notamment à l'affaire de Sainte-Lucie. La seconde, pour lui faire une retraite, avec la pension ci-dessus.		
TARRIEUX, sieur de la Salle (Guillaume), 61. <i>G.</i> 1783.		1,000
En considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Bourbon.		
TARRIEUX, sieur de Taillan (Laurent de), 72. <i>G.</i> 1758.		708
En considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ancien commandant de bataillon au régiment de Bourbon.		
Dans cette pension sont comprises 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
TARTEIRON (Demoiselle Marie-Anne Gallien, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1785 . . .		900
En considération des services de feu son mari, ancien sous-lieutenant des gardes du roi.		
TASCHER (Alexandre, chevalier de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 260; 2 ^o 1771, 800.		1,060
Capitaine d'artillerie, retiré.		
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
TAURINES (Jean-Baptiste), 56. <i>G.</i> 1783.		1,000
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Berry.		
TAVERNE, sieur de Montdivers (Jean), 50. <i>G.</i> 1779		600
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de la marine.		
TAVIEL (Demoiselle Agnès Ballard-d'Inwilliers), 48. <i>G.</i> 1777		600
En considération des services de son mari, capitaine au corps royal d'artillerie.		
On observe que la dame Taviel a obtenu en outre l'assurance de deux pensions; savoir: d'une pension de 1,000 livres en considération des services de feu son père, maréchal de camp, pour en jouir dans le cas où elle survivrait à son père; d'une pension de 900 livres, pour en jouir dans le cas où elle survivrait à sa mère.		

A reporter. 4,151,355 liv

	<i>Report.</i>	4,151,355 livres.
TAXIS, sieur de Saint-Vincent (Pierre de), 57. <i>G.</i> 1780.		1,000
En qualité de capitaine invalide. Le sieur de Saint-Vincent doit cesser de jouir de cette pension s'il vient à être pourvu d'une majorité de place.		
TEISSIÈRES DE MIREMONT (Jean de), 60. <i>G.</i> 1774.		600
A titre d'appointements et pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Damas, dragons, avec rang de capitaine.		
TEISSIER, sieur de Champclos (Jean de), 54. <i>G.</i> 1786.		800
En considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Angoulême.		
TEISSIÈRES, sieur de Redon (Antoine), 51. <i>G.</i> 1782.		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Piémont, infanterie.		
TELLES D'ACOSTA (Demoiselle Élisabeth Lavier), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 400.		800
La première, sans retenue, en considération des services de son premier mari, le sieur Ballon, directeur des fortifications de la Bastille. La seconde, en la même considération.		
TENET DE LAUBADÈRE (Eusèbe de), 54. <i>G.</i> 1763.		800
A titre d'appointements et pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.		
TERCIER (Demoiselle Marie-Sophie), 37. <i>Af. É.</i> 1767.		1,000
En considération des services que feu son père avait rendu dans les affaires étrangères, en qualité de premier commis de ce département.		
TERME (François), 50. <i>G.</i> 1789.		800
Ancien capitaine commandant au régiment royal Suédois, pour services et retraite.		
TERMES (Pierre-Vincent), 47. <i>G.</i> 1788.		1,067
Sans retenue; pour lui tenir lieu du traitement de réforme en qualité de maréchal de logis dans la compagnie des gendarmes d'Artois, du corps réformé de la gendarmerie, et en considération de 31 années et deux mois de services.		
TERMEREN (Antoine-Philippe), 61. <i>G.</i> 1762.		600
En qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment royal Allemand. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
TERNAUX (Nicolas), 62. <i>G.</i> 1779.		600
Pour retraite, en qualité de quartier-maître trésorier au régiment de la couronne, avec rang de capitaine.		
TERPIGNY (Denis de), 73. <i>G.</i> 1785.		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier dans la compagnie de Rostan du corps royal de l'artillerie.		
TERRIER (Demoiselle Perrine Cabaret, veuve du sieur), 55. <i>Af. É.</i> 1778.		1,000
En considération des services de feu son mari, commis du département des affaires étrangères.		
TERRIER, marquis de Monciel (Antoine), 32. <i>Af. É.</i> 1775.		1,000
Officier au régiment du roi, infanterie. En considération des services que feu son père avait rendus pendant plus de quarante années, tant dans les armées de Sa Majesté, que dans la place de ministre plénipotentiaire de France, auprès du duc de Wurtemberg.		
TERRIER, sieur de la Chaise (Augustin), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 120; 2 ^o 1786, 800.		920
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
TERVES (Pierre-Charles de), 57. <i>G.</i> 1776.		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au corps royal d'artillerie.		
TESSIER, sieur de Riberville (Jean-Louis), 57. <i>G.</i> 1779.		900
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine en premier au régiment de Metz, artillerie.		

Report. 4,165,102 livres.

	<i>Report.</i>	4,165,102 livres.
TETEREL (Simon-Pierre), 71. <i>G.</i> 1756.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, eu qualité d'aumônier des gardes du roi ; en considération de ses services.		
TETREAU (Guillaume), 48. <i>M.</i> 1783.		750
En considération de ses anciens services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant commis principal à Cayenne.		
TEULE-DESCAMBOUS, sieur Dubos (Jacques de), 64. <i>G.</i> 1779.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Conti, cavalerie.		
TEXIER DE NORBEC (Etienne), 65. <i>M.</i> 1770.		600
Capitaine de vaisseau et de la compagnie des bombardiers de la marine, à Toulon ; en considération de ses blessures.		
THALPAIN (Mathieu), 68. <i>G.</i> 1784.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant en second dans le régiment colonel-général, cavalerie.		
THÉAS DE GAR (Jean de), 50. <i>F.</i> 1787.		666
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Vermandois.		
THEAULT DES BROUSSES (Jean), 89. <i>F.</i> 1749 et 1763.		940
Y compris 140 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien premier sergent d'ordre au régiment des gardes françaises ; tant en considération de ses services que pour retraite.		
THERÈZE, dit David Lizer (Jean-Antoine), 41. <i>M. du R.</i> 1787.		647
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de portefaix de la chambre de feu Madame Sophie de France.		
THERISSE (Jean de), 57. <i>G.</i> 1785.		900
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal Comtois.		
THEROULDE (Louis), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 465.		665
Cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour réforme.		
THÉRY (Nicolas-Alexandre), 52. <i>G.</i> 1788.		1,067
Sans retenue ; pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Monsieur, du corps réformé de la gendarmerie, et en considération de 37 années de services.		
THESAN-DOLARGUES (Marie-Joseph, comte de), 51. <i>M. du R.</i> 1. 1766, 108; 2. 1771, 600.		708
Ancien capitaine au régiment de Condé, cavalerie. La première, pour lui tenir lieu de 1,800 livres d'arrérages qui lui étaient dus sur une pension à lui accordée en qualité de capitaine réformé du susdit régiment. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
THEURIET (Demoiselle Marie Pépin, veuve du sieur), 32. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1785, 600, 2 ^o 1787, 150.		750
La première, sans retenue, en considération des services de feu son mari, premier garçon des marchands de vin du roi, et à titre de subsistance. La seconde, aussi sans retenue, pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont elle jouissait sur les dépenses du château de Choisy.		
THÉVENET (Jean-François-Joseph), 52. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'architecte, attaché au corps de la gendarmerie, et pour lui tenir lieu du traitement qui lui a été retiré.		
THEVET DE LA COMBEDIEU (Pierre), 68. <i>F.</i> 1775.		1,000
Conseiller au présidial d'Angoulême. Sans retenue, en considération de ses services en qualité de conseiller au conseil-supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		
THEYRAS DE LA VIGERIE (Jean-Claude-Thomas), 53. <i>G.</i> 1789.		700
Sans retenue ; ancien capitaine commandant au régiment de Dauphiné, infanterie, en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 4,177,303 livres.

	<i>Report.</i>	4,177,303 livres.
THEZY (Thomas de), 58. <i>G.</i> 1788.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment d'infanterie de la reine.		
THIBAUT DE CHAVALON (Charles), 34. <i>M.</i> 1781.		800
En considération des services de feu son père, conseiller honoraire au conseil supérieur de la Martinique, et ancien intendant de la Guyane. Cette pension cessera d'avoir lieu lorsqu'il sera pourvu d'un bénéfice, ou qu'il aura obtenu des grâces particulières.		
THIBAUT DE CHAVALON (Jean-Baptiste-Charles-Laurent), 39. <i>M.</i> 1781.		800
Frère du précédent, commissaire des colonies, employé à l'île de France; en considération des services de feu son père, conseiller honoraire au conseil supérieur de la Martinique, et ancien intendant de la Guyane. Cette pension n'aura plus lieu lorsqu'il sera pourvu d'une place convenable.		
THIBAUT DE MONBOIS (François), 52. <i>F.</i> 1774.		1,000
Conseiller en la chambre des comptes de Lorraine; à titre de réversion sur une pension de 3,000 livres accordée à son père, procureur général de la chambre des comptes.		
THIBAUT (Demoiselle Marie-Louise), 53. <i>F.</i> 1766.		600
A titre d'appointements, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
THIBAUT (Antoine), 74. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon du bouteiller du chambellan.		
THIBAUT, sieur de Pierreux (Claude), 66. <i>G.</i> 1782.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de ci-devant capitaine au régiment des grenadiers royaux de Lyonnais.		
THIBAUT (Joseph), 56. <i>M.</i> 1786.		600
Sans retenue, en considération de ses services et pour retraite, en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Brest, retiré.		
THIBAUT DE MENONVILLE (Louis-Antoine), 51. <i>G.</i> 1782.		800
Major du régiment de Touraine; en considération de la distinction avec laquelle il a rempli les fonctions de major général des troupes employées à plusieurs expéditions dans les colonies, et particulièrement au siège d'Yorck-Town, en Virginie.		
THIBOUTOT (Demoiselle Marie-Anne de Montgomery, veuve du sieur), 85. <i>G.</i> 1750.		1,180
En considération des services de feu son mari, en qualité de maréchal des campès armées du roi, et lieutenant-général d'artillerie. Dans cette pension sont comprises 180 livres d'intérêts d'arrérages.		
THIÉBAULT (Jean-Nicolas), 63. <i>M. du R.</i> 1787		647
Pour retraite, tant en qualité de balayeur du château de Choisy, que comme chargé de soin de l'écurie. On observe que l'épouse du sieur Thiébault a obtenu, sur cette pension, l'assurance d'une pension, de 273 livres, pour en jouir dans le cas où elle survivrait à son mari.		
THIÉBEAUT (Hubert), 71. <i>G.</i> 1777.		750
Contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Briançon; pour lui tenir lieu de la gratification annuelle de pareille somme à lui accordée, en considération de ses services.		
THIÉRIOT (Jean-Joseph de), 92. <i>G.</i> 1762.		1,040
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien maréchal des logis dans la gendarmerie. Dans cette pension sont comprises 240 livres d'intérêts d'arrérages.		
THIÉRIET (Jacques-Benigne), 69. <i>G.</i> 1786.		700
Tant en considération de l'ancienneté et de l'utilité de ses services, que pour retraite, en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Bourbon, dragons.		

A reporter. 4,188,420 livres.

	<i>Report.</i>	4,165,102 livre
TETEREL (Simon-Pierre), 71. <i>G.</i> 1756.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, eu qualité d'aumônier des gardes du roi; en considération de ses services.		
TETREAU (Guillaume), 48. <i>M.</i> 1783.		750
En considération de ses anciens services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant commis principal à Cayenne.		
TEULE-DESCAMBOUS, sieur Dubos (Jacques de), 64. <i>G.</i> 1779.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Conti, cavalerie.		
TEXIER DE NORBEC (Etienne), 65. <i>M.</i> 1770.		600
Capitaine de vaisseau et de la compagnie des bombardiers de la marine, à Toulon; en considération de ses blessures.		
THALPAIN (Mathieu), 68. <i>G.</i> 1784.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant en second dans le régiment colonel-général, cavalerie.		
THÉAS DE GAR (Jean de), 50. <i>F.</i> 1787.		666
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Vermandois.		
THEAULT DES BROUSSES (Jean), 89. <i>F.</i> 1749 et 1763.		940
Y compris 140 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien premier sergent d'ordre au régiment des gardes françaises; tant en considération de ses services que pour retraite.		
THERÈZE, dit David Lizer (Jean-Antoine), 41. <i>M. du R.</i> 1787.		647
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de portefaix de la chambre de feu Madame Sophie de France.		
THERISSE (Jean de), 57. <i>G.</i> 1785.		900
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal Comtois.		
THEROULDE (Louis), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 465.		665
Cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour réforme.		
THÉRY (Nicolas-Alexandre), 52. <i>G.</i> 1788.		4,067
Sans retenue; pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de Monsieur, du corps réformé de la gendarmerie, et en considération de 37 années de services.		
THESAN-DOLARGUES (Marie-Joseph, comte de), 51. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 108; 2 ^o 1771, 600.		708
Ancien capitaine au régiment de Condé, cavalerie. La première, pour lui tenir lieu de 1,800 livres d'arrérages qui lui étaient dus sur une pension à lui accordée en qualité de capitaine réformé du susdit régiment. La seconde, en considération de ses services et pour retraite.		
THEURIET (Demoiselle Marie Pépin, veuve du sieur), 32. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1785, 600, 2 ^o 1787, 150.		750
La première, sans retenue, en considération des services de feu son mari, premier garçon des marchands de vin du roi, et à titre de subsistance. La seconde, aussi sans retenue, pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont elle jouissait sur les dépenses du château de Choisy.		
THÉVENET (Jean-François-Joseph), 52. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'architecte, attaché au corps de la gendarmerie, et pour lui tenir lieu du traitement qui lui a été retiré.		
THEVET DE LA COMBEDIEU (Pierre), 68. <i>F.</i> 1775.		1,000
Conseiller au présidial d'Angoulême. Sans retenue, en considération de ses services en qualité de conseiller au conseil-supérieur, ci-devant établi à Poitiers.		
THEYRAS DE LA VIGERIE (Jean-Claude-Thomas), 53. <i>G.</i> 1789.		700
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment de Dauphiné, infanterie, en considération de ses services et pour sa retraite.		

A reporter. 4,177,303 livre

	<i>Report.</i>	4,177,303 livres.
EZY (Thomas de), 58. <i>G.</i> 1788.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment d'infanterie de la ligne.		
THIBAUT DE CHAUVOLON (Charles), 34. <i>M.</i> 1781.		800
En considération des services de feu son père, conseiller honoraire au conseil supérieur de la Martinique, et ancien intendant de la Guyane. Cette pension cessera d'avoir lieu lorsqu'il sera pourvu d'un bénéfice, ou qu'il aura obtenu des grâces particulières.		
THIBAUT DE CHAUVOLON (Jean-Baptiste-Charles-Laurent), 39. <i>M.</i> 1781.		800
Frère du précédent, commissaire des colonies, employé à l'île de France; en considération des services de feu son père, conseiller honoraire au conseil supérieur de la Martinique, et ancien intendant de la Guyane. Cette pension n'aura plus lieu lorsqu'il sera pourvu d'une place convenable.		
THIBAUT DE MONBOIS (François), 52. <i>F.</i> 1774.		4,000
Conseiller en la chambre des comptes de Lorraine; à titre de réversion sur une pension de 3,000 livres accordée à son père, procureur général de la chambre des comptes.		
THIBAUT (Demoiselle Marie-Louise), 53. <i>F.</i> 1766.		600
A titre d'appointements, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
THIBAUT (Antoine), 74. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon du bouteiller du chambellan.		
THIBAUT, sieur de Pierreux (Claude), 66. <i>G.</i> 1782.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de ci-devant capitaine au régiment des grenadiers royaux de Lyonnais.		
THIBAUT (Joseph), 56. <i>M.</i> 1786.		600
Sans retenue, en considération de ses services et pour retraite, en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Brest, retiré.		
THIBAUT DE MENONVILLE (Louis-Antoine), 51. <i>G.</i> 1782.		800
Major du régiment de Touraine; en considération de la distinction avec laquelle il a rempli les fonctions de major général des troupes employées à plusieurs expéditions dans les colonies, et particulièrement au siège d'Yorck-Town, en Virginie.		
THIBOUTOT (Demoiselle Marie-Anne de Montgommery, veuve du sieur), 85. <i>G.</i> 1750.		1,180
En considération des services de feu son mari, en qualité de maréchal des camp des armées du roi, et lieutenant-général d'artillerie. Dans cette pension sont comprises 180 livres d'intérêts d'arrérages.		
THIÉBAULT (Jean-Nicolas), 63. <i>M. du R.</i> 1787		647
Pour retraite, tant en qualité de balayeur du château de Choisy, que comme chargé de soin de l'écurie. On observe que l'épouse du sieur Thiébault a obtenu, sur cette pension, l'assurance d'une pension, de 273 livres, pour en jouir dans le cas où elle survivrait à son mari.		
THIÉBEAUT (Hubert), 71. <i>G.</i> 1777.		750
Contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Briançon; pour lui tenir lieu de la gratification annuelle de pareille somme à lui accordée, en considération de ses services.		
THIÉRIOT (Jean-Joseph de), 92. <i>G.</i> 1762.		1,040
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien maréchal des logis dans la gendarmerie. Dans cette pension sont comprises 240 livres d'intérêts d'arrérages.		
THIÉRIET (Jacques-Benigne), 69. <i>G.</i> 1786.		700
Tant en considération de l'ancienneté et de l'utilité de ses services, que pour retraite, en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Bourbon, dragons.		

A reporter. 4,188,420 livres.

	<i>Report.</i>	4,188,420 liv
THIEUVILLE (Hervé-Charles de), 71. <i>G.</i> 1755.		708
Lieutenant des maréchaux de France en Normandie, ci-devant capitaine au régiment de colonel général des dragons; en considération de ses services en la dernière qualité, et pour retraite.		
Dans cette pension sont comprises 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
THINCELIN (Nicolas), 57. <i>G.</i> 1788.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien quartier-maitre trésorier du régiment de Beauce.		
THIRGARDNER-DUPARC (Demoiselle Genevièvre Lefèvre), 56. <i>M. du R.</i> 1782.		800
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de gouvernante des nourrices des Enfants de France.		
On observe que cette pension est assurée aux quatre enfants de la dame Thirgardner, dans le cas où ils lui survivraient.		
THIVILLE (Demoiselle Angélique de Flacourt), 51. <i>G.</i> 1777.		600
En considération des services de son mari, ci-devant commissaire ordonnateur des guerres.		
THIVILLE (Paul-Sébastien de), 72. <i>G.</i> 1762 et 1764.		847
En considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Marche, province, réformé.		
Dans cette pension sont comprises 147 livres d'intérêts d'arrérages.		
THOISY DE JOUDE (Jacques), 46. <i>G.</i> 1788.		600
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien premier capitaine commandant du régiment du commissaire général de la cavalerie.		
THOMAS, dit Belleville (Charles), 65. <i>M. du R.</i> 1787.		930
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de valet de pied du roi, en la petite écurie.		
THOMAS DE CHATEAUNEUF (Demoiselle Thérèse de Laidet-Sigoyer, veuve du sieur), 62. <i>M.</i> 1785.		600
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
THOMAS (Demoiselle Marie Catelin, veuve du sieur), 83. <i>M.</i> 1784.		800
En considération des services de feu son fils, chef d'escadre, mort commandant l'escadre de l'Inde.		
THOMAS DE GIGNAC (Jean-Baptiste), 53. <i>M.</i> 1776.		600
En considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
THOMASSIN (Demoiselle Jeanne de la Grange, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1776.		800
En considération des services de feu son mari, maréchal de camp, ancien capitaine d'ouvriers au corps royal d'artillerie.		
THOMASSIN, sieur d'Halignicourt (Nicolas), 72. <i>G.</i> 1762.		744
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine réformé, au régiment du mestre de camp général de la cavalerie; en considération de ses services, et pour retraite.		
THOMASSIN, sieur de Montbel (Louis), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 118; 2 ^o 1781, 800		918
Ancien brigadier des gardes du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour retraite.		
THOMASSY, sieur de Valbelle (Henri de), 53. <i>G.</i> 1784.		700
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Médoc.		
THORAME (Sébastien), 56. <i>M.</i> 1780.		1,000
En considération de ses services, en qualité de ci-devant écrivain de la marine, à l'île de France, retiré, sous-commissaire des colonies.		
THORILLON, sieur Dubourg de Vacherolles (Joseph de), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 600; 2 ^o <i>idem</i> , 400		1,000
Lieutenant-colonel d'infanterie de Lyonnais.		
La première, en considération de ses services au siège et à la prise du fort Saint-Philippe. La seconde, en considération de ses services au siège de Gibraltar.		
	<i>A reporter.</i>	4,200,757 liv

	<i>Report.</i>	4,200,767 livres.
THORIN DE LA THANNE (Pierre Jacques), 74. <i>G.</i> 1745.		708
Capitaine de grenadiers au régiment des gardes suisses; en considération de ses services et de la blessure qu'il a reçue à la bataille de Fontenoy. Dans cette pension sont comprises 108 livres d'intérêts d'arrérages.		
THOURYE (Jean), 75. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1780; 730.		930
Valet de pied du roi, en la petite écurie. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, à titre d'augmentation et pour retraite.		
THULLIER, sieur de Danjeu (Pierre), 60. <i>G.</i> 1785.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée à la résidence d'Épinal, en Lorraine.		
THUMEL (Demoiselle Louise de Zanthier), 60. <i>G.</i> 1783.		800
En considération des services du feu sieur de Zanthier, son frère, brigadier maréchal de camp, lieutenant-commandant le régiment d'infanterie allemande de la Marck.		
THY, sieur de Milly (Louis), 49. <i>G.</i> 1784.		600
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Aquitaine.		
TIERCELIN (Demoiselle Marie Besselle), 37. <i>F.</i> 1788		600
A titre de continuation de moitié de la pension de 1,200 livres dont jouissait feu son mari.		
TIERCELIN DE LA COLLETRYE (Pierre), 8. <i>F.</i> 1788		600
Sans retenue; à titre de continuation de moitié de la pension dont jouissait feu son père.		
TIERCELIN DE LA COLLETRYE (Jean-Julien), 44. <i>F.</i> 1779.		900
Capitaine commandant au régiment royal Comtois; en considération de l'extinction de 21,500 livres de rente viagère dont jouissait la demoiselle de Tiercelin, sa sœur.		
TIFAINÉ (Demoiselle Adélaïde), 66. <i>F.</i> 1 ^o 1743, 590; 2 ^o 1754, 295.		885
La première, y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, fait moitié d'une pension accordée aux deux filles cadettes du feu sieur de Tifainé, trésorier des troupes de France, en Espagne. La seconde, y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages, fait le quart d'une pension accordée aux quatre filles dudit feu sieur de Tifainé.		
TIFAINÉ (Demoiselle Barbe), 70. <i>F.</i> 1 ^o 1743, 590; 2 ^o 1754, 295.		885
La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, fait moitié d'une pension accordée aux filles cadettes du feu sieur de Tifainé, trésorier des troupes de France, en Espagne. La seconde, y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages, fait le quart d'une pension accordée aux quatre filles dudit feu sieur de Tifainé.		
TIFFON, sieur de la Bastille (Pierre), 63. <i>G.</i> 1774.		1,000
Cette pension lui a été accordée sur le traitement de la majorité de Ham, pour retraite.		
TILLY (Demoiselle Anne-Marie), 33. <i>M.</i> 1786		800
En considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie et commandant en second à la Guadeloupe.		
TILLY (Edouard de), 26. <i>M.</i> 1786.		800
En considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie et commandant en second à la Guadeloupe.		
TILLY (René-Louis), 53. <i>G.</i> 1787.		800
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien brigadier des gardes du roi.		
TILLY (Demoiselle Marie de la Roche-Girault), 66. <i>G.</i> 1782		1,000
En considération des services de son mari, lieutenant pour le service du roi, à Dieppe.		
TINELLIS DE CASTELET DE LA CALMETTE, 60. <i>G.</i> 1781.		800
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Beauce, infanterie.		

A reporter. 4,213,475 livres.

	<i>Report.</i>	4,213,475 livre
TINSEAU (Claude), 45. <i>G.</i> 1785.		1,000
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant-colonel, commandant de bataillon de garnison du maréchal de Turenne.		
TIRCUY DE CORCELLE (François de), 61. <i>G.</i> 1765		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Chartres, cavalerie.		
TISSANDIER-GASCHIER (Gilbert de), 46. <i>F.</i> 1775.		600
En considération de ses services en qualité de conseiller en la cour des aides de Clermont.		
TISSOT (Guillaume), 50. <i>G.</i> 1779		800
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers au régiment d'Eptingen, suisse.		
TOBIESEN (Demoiselle Jeanne Piquenot, veuve du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1782.		1,000
En considération des services de feu son mari, interprète à la bibliothèque du roi.		
TOISON, sieur de Savoisy (Jean-Louis), 65. <i>G.</i> 1748, 1762		980
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien sous-brigadier des mousquetaires.		
TOLL (Charles), 48. <i>G.</i> 1774		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine attaché au régiment royal Suédois. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
TONDU, dit NANGIS (Louis-François), 72. <i>M. du R.</i> 1782.		930
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de valet de pied du roi en la petite écurie, attaché au service de Madame Sophie de France.		
TONDU, dit NANGIS (Marie Menot, épouse du sieur), 68. <i>M. du R.</i> 1771.		700
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de femme de garde-robe de Madame Louise de France.		
TONGUY DE LA ROUVRAYE (Jean-Baptiste), 76. <i>G.</i> 1754, 1759.		768
Y compris 168 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien sous-brigadier des gardes du roi.		
FONNET (Joseph), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 240; 2 ^o 1777, 900		1,140
La première, à titre d'appointements, en qualité de lieutenant d'infanterie. La seconde, pour retraite, en qualité d'ingénieur géographe militaire.		
TORCAPEL, dit CHAPELLE (Pierre), 41. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780 et 1781, et 400; 2 ^o 1789, 200		600
Sans retenue; la première, en considération de ses services, en qualité de piqueur en la petite écurie du roi. La seconde, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
TOUCHARD (Jean), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 48; 2 ^o 1786, 600.		648
Sans retenue; la première, pour lui tenir lieu de celle dont il jouissait sur les aumônes de la feuë reine, en qualité de l'un de ses anciens porteurs. La seconde, aussi sans retenue, pour retraite, en qualité de l'un des porteurs de la reine.		
TOUCHARD (Louis-Jacques), 45. <i>F.</i> 1789.		600
Ci-devant commis à la vérification des lots de la loterie royale de France, en considération de ses services pendant vingt années et pour retraite.		
TOURNACHON (Jean-François), 38. <i>F.</i> 1789.		600
Ci-devant secrétaire de l'intendance de la généralité de Lyon, en considération de ses services, à titre de retraite en la susdite qualité.		
TOURNELLE (Antoine-François), 58. <i>F.</i> 1766		600
A titre d'appointements conservés, comme huissier du feu roi de Pologne.		
TOURNEMEULLE (Jean-Claude), 71. <i>M. du R.</i> 1782.		607
Pour retraite, en qualité de clerc de chapelle de Madame Sophie de France.		
TOURNEPORTE (François-Marie), 76. <i>F.</i> 1775.		800
Grand-chantre de l'église royale et collégiale de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers; pour récompense de ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi en ladite ville.		

A reporter. 4,227,048 livr

	<i>Report.</i>	4,227,048 livres.
BURNEROUCHE, sieur de Bourval (Guillaume), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1774, 300. La première, en considération de ses services, en qualité d'ancien chevau-léger de la garde ordinaire du roi. La seconde, pour retraite.	600	
BURREL D'ALMERAN, seigneur de Maillanne (Joseph), 69. <i>G.</i> 1 ^o . . . 108; 2 ^o 1772, 1,000	1,108	
La première, à titre d'intérêts sur une pension de 600 livres qui lui avait été accordée pour réforme, lesquels intérêts lui ont été convertis en appointements. La seconde, pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Lorraine, cavalerie.		
BURTIER (Jean-Baptiste), 13. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 250; 2 ^o 1788, 600.	850	
Sans retenue; la première, en considération des services de feu son père, maréchal de camp. La seconde, en considération des services aussi utiles que distingués du sieur de Gribeauval, son grand-oncle, lieutenant-général, premier inspecteur général du corps royal de l'artillerie, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
BURTIER (Armand de), 15. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 250; 2 ^o 1788, 600.	850	
Même considération qui ci-dessus.		
BURTIER (Alexandre de), 12. <i>G.</i> 1 ^o 1783, 250; 2 ^o 1788, 600.	850	
Même considération que ci-dessus.		
BOUSARD (Anne-Louis), 40. <i>G.</i> 1781	600	
En considération de ses services en qualité de major du régiment provincial de Toul, artillerie.		
BOUSTAIN (Jean, chevalier de), 66. <i>G.</i> 1769	1,000	
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Lorraine, cavalerie.		
BOUVENIN (Mathias), 70. <i>F.</i> 1776.	700	
A titre d'appointements conservés, en qualité de chef de pâtisserie bouche du feu roi de Pologne.		
BOUZALIN, chevalier de Lussabeau (Jean), 65. <i>G.</i> 1 ^o 1752, 150; 2 ^o 1780, 450	600	
La première, en qualité de lieutenant réformé du régiment de Joyeuse, infanterie. La seconde, pour retraite, en qualité de capitaine des grenadiers du bataillon de garnison de Saintonge.		
BOUZET (Gilbert de), 71. <i>G.</i> 1774.	800	
En considération de ses services, en qualité de lieutenant-colonel d'infanterie, aide-major de la compagnie des Suisses servant à la garde de M. le comte d'Artois.		
BRABLAINE (Demoiselle Alexandrine), 29. <i>M. du R.</i> 1787.	1,000	
Sans retenue; en considération, tant des services de feu sa mère, première femme de chambre de Madame Adélaïde de France, que de ceux de feu sa grand-mère, nourrice et première femme de chambre de la même princesse.		
BRABLAINE (Demoiselle Anne), 33. <i>M. du R.</i> 1787.	1,000	
Sans retenue; pour mêmes considérations que celles énoncées au précédent article.		
BRABUILLET (Bernard-Luc), 71. <i>F.</i> 1766.	1,000	
A titre de traitement annuel, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
BRABUILLET (François), 60. <i>F.</i> 1766	600	
A titre d'appointements conservés, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
BRANSIER (Jean-Claude), 47. <i>F.</i> 1782.	600	
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services, en qualité de ci-devant premier commis de la comptabilité de la caisse des amortissements.		
BRISA (Louis-Henri de), 54. <i>G.</i> 1789.	1,040	
Sans retenue; ancien major du régiment des chasseurs à cheval de Lorraine, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BRICHARD, sieur de Trichatzky (Paul), 81. <i>G.</i> 1752	1,000	
A titre d'appointements, en qualité de commandant de bataillon, avec rang de lieutenant-colonel, au régiment de la Marck.		

A reporter. 4,241,246 livres,

	<i>Report.</i>	4,241,246 liv
TRECOURT (Simphorien), 76. <i>G.</i> 1773		600
A titre de retraite, en qualité de chirurgien-major de l'hôpital militaire de Rocroi.		
TREIGNAC (Louis-Henri), 52. <i>M.</i> 1778.		800
En considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
TREMAULT (Anne-François-Gédéon de), 60. <i>G.</i> 1778		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		
TREMAULT (Henri de), 71. <i>G.</i> 1762.		800
A titre d'appointements en qualité de commandant de bataillon, réformé, du régiment de Chartres.		
TREMBLAY (Denis), 40. <i>M. du R.</i> 1790		1,000
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de chef des valets de pied du roi.		
TREMERRUC DU MEURTEL (Louis-Marie), 46. <i>M.</i> 1776		600
En considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
TREOURET DE KERSTRAT (Joseph de), 44. <i>M. du R.</i> 1768.		800
En considération de deux chutes de cheval, qu'il a faites étant page du roi, et qui l'ont mis hors d'état de profiter des emplois militaires que Sa Majesté à la bonté d'accorder à ceux qui ont l'honneur de la servir en ladite qualité.		
TRESAGUET (Jacques-Henri), 76. <i>F.</i> 1765		1,000
Pour retraite, en considération de ses anciens services, en qualité d'ancien ingénieur des ponts et chaussées de la généralité de Bourges.		
TRESTONDANT (Louis, chevalier de), 63. <i>G.</i> 1766.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Poitou.		
TRESTONDANT (Ferdinand-Pierre, marquis de), 41. <i>G.</i> 1779		800
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie. Il cessera de jouir de cette pension s'il est remplacé.		
TRESTONDANT (Charles), 64. <i>G.</i> 1770.		600
Pour retraite, à titre d'appointements, en qualité de capitaine au régiment de Piémont.		
TRIAE (Jean-Claude), 70. <i>G.</i> 1774		600
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
TRIBARD, sieur de Valleroy (Claude), 66. <i>G.</i> 1773.		600
En considération de ses services en qualité d'ancien maréchal des logis au corps de la gendarmerie.		
TRINQUANT (Demoiselle Elisabeth-Marie-Françoise-Antoine), 65. <i>M. du R.</i> 1766.		1,000
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, porte-arquebuse du roi, et sous-lieutenant des chasses de la capitainerie de Saint-Germain.		
TRISTAN (Marie-Jérôme), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 472; 2 ^o 1781, 500		972
Ancien capitaine commandant au régiment de Béarn. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services du feu sieur de la Tour-Tristan, son oncle, maréchal de camp. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
TROCU, sieur de la Tour (François), 64. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Enghien, infanterie.		
TROERIN (Jean-Corentin de), 48. <i>F.</i> 1775		1,000
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller-clerc au parlement de Bretagne.		

A reporter. 4,255,018 liv

	<i>Report.</i>	4,255,018 livres.
TROETTE (Bernard de), 63. <i>G.</i> 1784.		720
En considération de ses services, et pour retraite en qualité d'ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment de Rouergue, infanterie.		
TROLLIER DE PONCIÉ (Jean-Baptiste), 57. <i>F.</i> 1784		800
Subrécargue des vaisseaux du roi, en Chine; pour récompense de ses services en qualité de subrécargue des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
TROTIGNON (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1778, 800.		900
Brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
TROTTER (Henri-Victor), 71. <i>G.</i> 1765.		800
Pour lui tenir lieu de 800 livres qui lui avaient été accordées pour réforme, en qualité de capitaine au régiment des carabiniers.		
TROUCHE, sieur de Sablières (Elzéar), 56. <i>G.</i> 1782.		1,000
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Picardie.		
TROUILLET DE BLERÉ, 50. <i>M.</i> 1778.		800
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
TROUPINON, sieur de la Roche-Dumas (Jean), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1756 et 1762, 277; 2 ^o 1774, 500		777
Ancien porte-étendard des gardes du roi. La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour retraite.		
TROUVÉ (Edme-Joachim Gilbert, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1787, 300.		600
La première, sans retenue, pour lui tenir lieu de celle de pareille somme qui lui avait été accordée par Madame Louise de France; en considération des services de feu son mari, portefaix de cette princesse. La seconde, aussi sans retenue, en considération des services de son mari, dont le décès a fait valuer une retraite de 1,200 livres.		
TROYE (Pierre), 74. <i>G.</i> 1766.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine aide-major au régiment du roi, cavalerie.		
TRUCHIS, sieur de Serville (Guillaume), 63. <i>G.</i> 1776.		1,000
Pour lui tenir lieu du traitement de 1,000 livres, dont il jouissait en qualité de lieutenant du roi à Chalon-sur-Saône.		
TRUCHIS (Demoiselle Marguerite Rouget, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1785.		600
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment d'Aunis, infanterie, et adjoint à la majorité de la ville de Dôle.		
TRUGUET (Laurent-Jean), 37. <i>M.</i> 1766.		750
Lieutenant de vaisseau, à titre de réversion sur une pension de 5,000 livres, accordée au sieur de Laurent Truguet, son oncle, ancien commissaire et premier commis de la marine; en considération de ses services, tant dans les ports qu'à la cour.		
TRUGUET (Augustin), 36. <i>M.</i> 1766.		750
Enseigne de vaisseau; à titre de réversion sur une pension de 5,000 livres accordée au sieur de Laurent Truguet, son oncle, ancien commissaire et premier commis de la marine; en considération de ses services, tant dans les ports qu'à la cour.		
TRUMEAU DE LA FOREST (François), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1777, 1,000.		1,054
Ancien capitaine au régiment de Nivernais. La première provient de trois années mises en rente viagère sur une pension qui lui avait été accordée comme capitaine réformé d'infanterie. La seconde, pour retraite, en la première qualité.		
TRUPTY (Charles-Gabriel), 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 600; 2 ^o <i>idem</i> , 500		1,100
La première, sans retenue; à titre de retraite, en qualité de danseur des ballets du roi. La seconde, en la même considération.		

A reporter. 4,267,269 livres.

	<i>Report.</i>	4,267,269 livre
TRUQUET (Demoiselle Anne-Dorothée, veuve du sieur), 69. <i>M.</i> 1789.		1,150
Saus retenue; en considération des anciens services de feu son mari.		
TUGNOT (Paul), 73. <i>G.</i> 1780		1,000
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment du colonel général de cavalerie, avec rang de capitaine.		
TUGNOT DE LANOYE (Charles), 64. <i>G.</i> 1780.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial de Toul, artillerie.		
TULLIER (Jean-Gharles), 61. <i>G.</i> 1° 1759, 390; 2° 1783, 500.		890
Ancien premier lieutenant au régiment royal Champagne, cavalerie. La première, y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de cheveu-léger de la garde ordinaire du roi. La seconde, en considération de ses services, et pour retraite du régiment royal Champagne, cavalerie.		
TULLIER (Demoiselle Arthémise-Jeanne de), 32. <i>F.</i> 1779		1,000
En considération des services du feu sieur René Drouin, son grand-père, ancien premier commis du sieur duc de La Vrillière, et des placets présentés au roi.		
TURENNE, sieur de Grand-Lac (Raimond de), 72. <i>G.</i> 1° 1758, 236; 2° 1776, 200; 3° 1775, 665.		1,101
Sous-brigadier réformé des gendarmes de la garde ordinaire du roi. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour même considération. La troisième, pour sa réforme, en ladite qualité. Le sieur de Turenne cessera de jouir de cette dernière pension en cas qu'il vienne à être remplacé.		
TURIN (Charles-François de), 67. <i>G.</i> 1759		650
Y compris 160 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Beaufremont, dragons.		
TURMEL (Demoiselle Bertrand, veuve du sieur), 82. <i>G.</i> 1748.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, maréchal de camp. On observe qu'il a été assuré une pension de 400 livres au sieur de Turmel, son fils, major du régiment d'Auxerrois, pour en jouir du jour où il lui survivrait.		
TURPIN (Laurent), 86. <i>G.</i> 1776.		800
A titre d'appointements; pour retraite, en qualité de sous-aide-major de La Rochelle.		
TURPIN (Pierre-Jean), 55. <i>F.</i> 1775.		800
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil-supérieur ci-devant établi à Blois.		
TUSANT-D'EGREMONT (Louis de), 86. <i>G.</i> 1766.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal étranger, cavalerie.		
TUVACHE (André), 45. <i>M.</i> 1786.		600
Lieutenant de vaisseau, retiré, du département de Brest, et actuellement officier de l'arrondissement des classes à Paimbeuf.		

U

UDRESSIER (Philippe de), 64. <i>G.</i> 1760.		780
Y compris 180 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbon-Busset, cavalerie.		
UHRICH (George), 76. <i>F.</i> 1782.		600
Sans retenue; en considération des services importants qu'il a rendus en qualité de lieutenant général au bailliage de la Bitche, et subdélégué de l'intendance de Lorraine.		

A reporter. 4,278,784 livre

	<i>Report.</i>	4,278,784 livres.
URBAIN DE WATRONVILLE (René), 50. <i>M. du R.</i> 1786		1,000
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'aide des cérémonies.		
URQUHART (Charles), 63. <i>G.</i> 1762.		600
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine en second, réformé du régiment royal Ecossais.		
URQUHART (Adam), 68. <i>G.</i> 1773.		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine en second, réformé du régiment royal Ecossais.		
URRE DE MOLANS (François), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 372; 2 ^o 1782, 300.		672
Ancien capitaine au régiment de Flandre, à présent capitaine attaché au régiment hussard de Berchiny.		
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en considération des services de feu son père, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Belzunce.		
UTEZA DE SAINT-PAUL (Jean), 81. <i>G.</i> 1770		600
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment du commissaire général de la cavalerie.		

V

VACHÉ-DUPLESSIS (Claude), 60. <i>M. du R.</i> 1782		1 000
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de concierge, garde-magasin des menus plaisirs, à Compiègne.		
VACHON (Pierre de), 46. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant de grenadiers au régiment royal Auvergne.		
VAILLAG (Pierre de), 82. <i>G.</i> 1758 et 1759.		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de maréchal de logis de la gendarmerie.		
VAILLANT (Pierre), 43. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de maître palefrenier en la petite écurie du roi.		
VAILLANT DE SAINT-GERMAIN (Michel), 74. <i>G.</i> 1776.		600
Capitaine en second, réformé, de dragons de la légion royale; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
VAILLET DE LOCHE (Demoiselle Dagneau de la Bretonne, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1785.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, sous-lieutenant des gardes du corps du roi.		
VALAT (Jean de), 61. <i>G.</i> 1774.		600
A titre d'appointements; pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment du commissaire général, cavalerie, avec rang de capitaine.		
VALAT DE SAINT-ROMAN (François de), 55. <i>G.</i> 1782.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de brigadier lieutenant-colonel du régiment de Bretagne.		
VALENCE DE MINARDIÈRE (Claude), 61. <i>G.</i> 1774.		800
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Besançon, artillerie.		
VALENTIN, chevalier de Montbrun (François), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1779, 700.		1,000
La première, à titre d'appointements, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de recrues de Riom. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine attaché au corps des dragons.		

A reporter. 4,290,000 livres.

	<i>Report.</i>	4,290,000 liv
VALET (Jean), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 162; 2 ^o 1785, 500.		662
Galopin en la cuisine bouche de feu Madame la Dauphine.		
La première, sans retenue, pour lui tenir lieu des logement, récompenses et bonnes fêtes dont il jouissait en ladite qualité. La seconde, pour sa retraite, aussi sans retenue.		
VALIN (Matthieu), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 330; 2 ^o 1768, 300		630
Ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.		
VALLAIN (Demoiselle Pinguet, veuve du sieur), 79. <i>G.</i> 1772.		800
En considération des services de feu son mari, commis du département de la guerre, au bureau des affaires du conseil.		
VALLÉE (Pierre), 37. <i>M. du R.</i> 1788.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon du commun de la maison de la reine.		
VALLÉE (Philippe), 81. <i>F.</i> 1773		1,000
Pour sa retraite, en qualité d'ingénieur des ponts et chaussées.		
VALLET (Jean-Baptiste), 28. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de commis du département de la guerre, réformé du bureau de la correspondance.		
VALLET DE LAVALETTE (Jean), 63. <i>G.</i> 1772.		720
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de garde du corps du roi.		
VALLETON (Joseph de), 66. <i>G.</i> 1777.		1,000
A titre d'appointements; pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal-vaissaux.		
VALLETTE (Pierre), 54. <i>G.</i> 1788.		625
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de quartier-maître trésorier du régiment de Beauvoisis.		
VALLIER (Philippe de), 52. <i>G.</i> 1779.		1,000
En qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Armagnac.		
Il doit cesser de jouir de cette pension lorsqu'il sera nommé commandant d'un bataillon de garnison.		
VALLIER (Demoiselle Ozenne, veuve du sieur), 82. <i>G.</i> 1761.		1,000
En considération des services de son mari, ancien premier commis du département de la guerre, chargé en chef du détail des Invalides.		
VALLIÈRE (Demoiselle Chambon, veuve du sieur), 52. <i>M.</i> 1787		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien consul général de France, à Alger.		
VALMONT DE BEAUMARE (Jacques), 58. <i>M. du R.</i> 1781		1,000
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de garçon de la table des valets de chambre du roi.		
VALOIS DE SAINT-LÉONARD (Richard), 42. <i>G.</i> 1776		900
Capitaine réformé du régiment de La Rochefoucaud; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
VALORY (Charles de), 36. <i>G.</i> 1765		848
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi.		
Ledit sieur de Valory est capitaine au régiment royal Navarre, cavalerie.		
VALORY (Demoiselle Marie de), 33. <i>Af. É.</i> 1774.		1,000
A titre d'assurance; en considération des services de son aieul, tant en qualité d'envoyé extraordinaire de Sa Majesté à Berlin, qu'en celle de son ministre plénipotentiaire à Hanovre.		
VALORY (Eugène de), 38. <i>G.</i> 1776.		900
Capitaine réformé du régiment de Monsieur; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 4,303,885 li

	<i>Report.</i>	4,303,885 livres.
VALORY (Casimir de), 30. <i>G.</i> 1765.		848
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, exempt des gardes du roi.		
Ledit sieur est sous-lieutenant à la suite du régiment royal Lorraine, cavalerie.		
VANBLARENBERGHE (Charlotte Damesme, épouse du sieur), 26. <i>M. du R.</i> 1784.		600
L'une des femmes de chambre surnuméraires de Madame Elisabeth de France; pour favoriser son mariage. Ladite pension sans retenue.		
VANDOMOIS DE FONTAINES (Pierre), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 300; 2 ^o . 1783, 600.		900
Ancien capitaine de grenadiers au régiment royal Roussillon.		
La première, en considération de ses services en Canada, pendant la guerre de 1756. La seconde, pour sa retraite.		
VANEL (Paul de), 62. <i>G.</i> 1773.		800
A titre d'appointements; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au corps royal de l'artillerie.		
VANELLO DE FOLACCI (Jean), 51. <i>G.</i> 1777.		780
Capitaine réformé du régiment provincial de l'île de Corse; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
VANEMBRAS (Edmond de), 53. <i>G.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Auvergne.		
VANESTIENVORD (Pierre), 52. <i>M. du R.</i> 1782.		1,009
Pour gages, nourriture et logement, dont il jouissait en qualité de valet de garde-robe de Madame Sophie de France.		
VAN-GORP (François), 81. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1773, 200; 2 ^o . 1785, 200		800
Fauconnier du vol du cabinet du roi.		
La première, sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite.		
VANLOO (Charles), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1773 et 1780, 800; 2 ^o . 1785, 200		1,000
L'une et l'autre sans retenue; en considération de ses services, en qualité de peintre du roi, professeur de l'Académie royale.		
VANSSAY DE MAUREGARD (Louis), 70. <i>M.</i> 1764.		600
En considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine d'une compagnie de canonniers-bombardiers à Saint-Domingue.		
VAQUEREL DE LA BRICHE (Pierre), 60. <i>G.</i> 1 ^o . 1760, 260; 2 ^o . 1777, 800.		1,060
Capitaine en premier, retiré, du régiment de Toul, artillerie.		
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ci-devant cheveu-léger de la garde du roi. La seconde, pour sa retraite.		
VAQUETTE DE MOFFLERTS DE FRECHENCOURT (Demoiselle Caron, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1785		600
Sans retenue; en considération des services de son mari, lieutenant pour le service du roi, à Péronne.		
VARÈNES (Etienne de), 51. <i>G.</i> 1780		600
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Lorraine, dragons, avec rang de lieutenant-colonel.		
VARENES (Claude de), 68. <i>G.</i> 1746.		708
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine du régiment de Saint-Jal, cavalerie.		
VARIGNON (Jean-Henri), 8. <i>M. du R.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération de ce qu'il a fourni le germe de l'inoculation pour M. de Normandie, fils du roi.		
VARIN DE LA MARE (Jean-Baptiste), 47. <i>M.</i> 1776 et 1787.		1,000
Ancien mousquetaire gris de la garde du roi, et cornette de cavalerie, réformé; lequel a obtenu ladite pension, par réversion de celle de 4,000 livres, dont jouissait feu sa mère, épouse d'un ancien conseiller supérieur à Québec, et ordonnateur à Montréal, au Canada.		

A reporter. 4,316,390 livres.

	<i>Report.</i>	4,316,390 livres
VARIN DE LA MARE (Henri-Rolland), 40. <i>M.</i> 1776 et 1787.		1,000
Premier lieutenant au corps des pontonniers impériaux; mêmes considérations que ci-dessus.		
VARIN DE LA MARE (Gilles-Victor), 52. <i>M.</i> 1776 et 1787.		1,000
Chanoine de l'église métropolitaine de Sens; mêmes considérations que ci-dessus.		
VARLAND (Jean), 72. <i>G.</i> 1768 et 1772.		1,000
En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de maréchal des logis de la gendarmerie.		
VARNIER DE LA GIRONDE (Charles), 64. <i>F.</i> 1784.		800
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien garde magasin et administrateur des affaires de la compagnie des Indes, employé à l'île de Bourbon.		
VARTEL (Jean), 71. <i>G.</i> 1780.		700
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment de Forez, avec rang de capitaine.		
VASSAL (Louis-Vincent de), 55. <i>G.</i> 1788.		1,067
Sans retenue; en considération de ses services pendant 34 années et 11 mois, en qualité de maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes bourguignons, du corps réformé de la gendarmerie et pour lui tenir lieu des appointements de réforme.		
VASSEUR (Maximilien), 71. <i>M. du R.</i> 1778.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de détailleur de l'équipage du Vautrait.		
VASSEUR (Jean), 56. <i>G.</i> 1787.		850
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de quartier-maître, trésorier du régiment de Béarn.		
VASTER, dit WACQS (Jean), 53. <i>M. du R.</i> 1780.		800
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon du bouteiller du chambellan.		
VATBOY-DUMETZ DE FERRIÈRES (Anne), 36. <i>G.</i> 1770.		900
Capitaine réformé du régiment de Belzunce, pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
VATINE (Pierre), 39. <i>F.</i> 1786.		1,000
Sans retenue, à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de commis à la caisse des amortissements.		
VATTIER (Catherine Ganivet, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1781.		600
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son mari, piqueur de la vénerie du roi.		
VAUBOREL (René de), 71. <i>G.</i> 1779.		700
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Dauphin, avec rang de major.		
VAUCELLE DE LA RASILIÈRE (Pierre de), 66. <i>G.</i> 1762.		744
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine des carabiniers.		
VAUCHAUSSADE DU COMPAS (Jean-Baptiste de), 62. <i>G.</i> 1734.		1,000
Sans retenue; tant en considération de la distinction et de l'ancienneté de ses services, que pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Ségur, dragons.		
VAUCHEROT (François), 61. <i>M. du R.</i> 1766.		650
En considération de ses services en qualité de valet de pied en la petite écurie du roi.		
VAUCHEZ (Demoiselle Thimonet des Gaudières, veuve du sieur de), 76. <i>G.</i> 1772.		600
Sans aucune retenue; en considération de ses services de feu son mari, aide-major et capitaine des portes de Hagueneau et pour lui donner moyen de soutenir sa nombreuse famille.		

reporter. 4,330,401 livres.

	<i>Report.</i>	4,330,401 livres.
VAUCOUOUR DE VILLEGOUR (Marc de), 52. <i>G.</i> 1782.		666
Sans aucune retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant des chasseurs au régiment du colonel-général de l'infanterie.		
VAUDELEAU (Joseph), 46. <i>M. du R.</i> 1770.		1,000
A titre de supplément d'appointements, en considération de ses services en qualité de gentilhomme de la vénerie du roi.		
VAUDRIMEY (Paul de), 37. <i>G.</i> 2 ^o 1778, 200; 2 ^o 1779, 500		700
Ancien garde du corps du roi, à présent capitaine à la suite de la cavalerie.		
La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements en ladite qualité.		
VAULSERRE-DESADRETS (Étienne de), 77. <i>G.</i> 2 ^o 1748, 708; 2 ^o <i>idem</i> , 100.		808
Major du régiment royal-vaissaux, retiré.		
La première, y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, à titre de gratification annuelle en la même considération : cette dernière sans retenue.		
VAULX (Pierre), 57. <i>F.</i> 1775.		1,000
Sans retenue; à titre de réversion sur celle de 2,000 livres, dont jouissait feu son père; en considération de ses services en qualité de président au parlement de Grenoble, auquel il a succédé en ladite place.		
VAUQUELIN (Demoiselle Marie de Sandré, veuve du sieur), 47. <i>M.</i> 1784.		1,000
En considération des services de feu son mari, consul de France à Canton.		
VAUTIER (Henri), 50. <i>G.</i> 1787.		950
Sans retenue; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine aide-major du régiment de Reinach, suisse.		
VAUTIER (Henri), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 400; 2 ^o 1784, 600.		1,000
Ancien capitaine de grenadiers du bataillon de garnison de Champagne.		
La première, en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment des grenadiers royaux de la Lorraine. La seconde, pour sa retraite en sa qualité susdite.		
VAVERAY DE MENONVILLE (Louis de), 53. <i>G.</i> 1778.		800
A titre d'appointements en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine en premier au régiment de Toul, artillerie.		
VAVINCOURT (Demoiselle Marie de Chénardaye, épouse du sieur, comte de), 47. <i>M.</i> 1780.		1,000
En considération des anciens services de son mari, capitaine de vaisseau, et pour la mettre en état de subsister avec ses enfants.		
VECBECKER (François), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 112; 2 ^o 1788, 800		912
Ancien brigadier des gardes du roi.		
La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
VEDEREN-DUFRESNOY (Pierre), 91. <i>G.</i> 1776.		600
A titre d'appointements en qualité de lieutenant pour le service du roi, à Riblemont.		
VEDRINES (Jean de), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1785, 800.		854
Ancien capitaine commandant au régiment de Piémont.		
La première, à titre d'arrérages d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, et qui lui a été supprimée le jour qu'il a été réplacé, en conservant seulement lesdites 54 livres. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
VEDRINES DE CADILLAC (Marc), 72. <i>G.</i> 1770.		600
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Languedoc, dragons.		
VEIDIE (Jean), 37. <i>M. du R.</i> 1787.		657
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de postillon en la petite écurie du roi.		

A reporter. 4,342,948 livres.

	<i>Report.</i>	4,342,948 liv
VEILHERS (Guillaume de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 372; 2 ^o 1777, 800.		1,172
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de brigadier retiré des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite en ladite qualité.		
VENAULT DE LA PLANCHE (Louis), 93. <i>G.</i> 1753		944
Y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des ses services, et pour sa retraite en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
VENECQ (Demoiselle Catherine), 72. <i>G. et M. du R.</i> 1 ^o 1771, 600; 2 ^o 1738, 200.		800
La première, à titre d'assurance sur les 1,200 livres d'appointements de retraite; dont jouissait le sieur Carterot, son beau-frère, ancien commis du département de la guerre. La seconde, à titre de subsistance, et sans aucune retenue, en considération des services de feu son père, musicien ordinaire de la musique du roi.		
VERCHÈRE-D'ARCELOT (Pierre), 64. <i>G.</i> 1766.		1,000
A titre d'appointements, pour retraite en qualité de capitaine au régiment du roi, cavalerie, avec rang de major.		
VERDAN (Pierre), 50. <i>F.</i> 1772		600
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de contrôleur du haras de Rieutort.		
VERDET (Jacques), 70. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Pour sa retraite en qualité de garçon de l'échansonnerie du roi.		
VERDIER (Louis), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1787, 730		930
Valet de pied en la petite écurie de Sa Majesté. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
VERDON (Jean), 64. <i>F.</i> 1786		1,000
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité d'ancien ingénieur des ponts et chaussées.		
VERDY (Henri de), 83. <i>G.</i> 1756 et 1766		720
A titre d'appointements, tant en considération de ses services que pour sa retraite, en qualité d'ancien premier homme d'armes des gardes du corps du roi.		
VERGÉ (Élie), 74. <i>G.</i> 1784		1,000
Sans retenue; en considération de cinquante années de services et pour sa retraite en qualité de chirurgien-major du corps royal de l'artillerie.		
VERGÉ (Charles), 61. <i>G.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de chirurgien-major du régiment d'Auxonne, artillerie.		
VERGÉS DE SOUBARDON (Bernard), 52. <i>G. et M.</i> 1 ^o 1767, 500; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		700
La première, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Besançon. La seconde, en qualité d'ancien enseigne des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane. On observe que cet officier est détenu, pour cause de démence, dans le château de Landskron.		
VERGNAULT (Demoiselle Le Fort, épouse du sieur), 70. <i>G.</i> 1766.		600
A titre de traitement annuel, en qualité de musicienne du feu roi de Pologne.		
VÉRITÉ (Jean-François), 74. <i>M. du R.</i> 1789		1,000
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de concierge garde-magasin de l'hôtel des Menus-Plaisirs du roi à Choisy.		
VERLHAC (Jean-Baptiste), 76. <i>G.</i> 1784.		800
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien commandant pour le service du roi de Sarrebourg.		
VERNEREY (Jean), 62. <i>G.</i> 1789		650
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal, cavalerie.		

A reporter. 4,356,264 liv

	<i>Report.</i>	4,356,264 livres.
VERNEUIL (François de), 63. <i>G.</i> 1777.		1,000
A titre d'appointements, pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Vexin.		
VERNEUIL (Gabriel), 57. <i>M. du R.</i> 1785		1,100
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de piqueur de l'équipage du Vautrait.		
VERNEUIL, chevalier de Lisle (François de), 63. <i>G.</i> 1768		600
A titre d'appointements, pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Vexin.		
VERNIER (Armand de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 500; 2 ^o 1779, 300.		800
La première, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite de la légion royale. La seconde à titre d'augmentation à la précédente.		
VERNIMMEN (Paul), 72. <i>F.</i> 1757.		1,180
Y compris 180 liv. d'accroissement pour arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien président au parlement de Flandre.		
VERNON (Jean de), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1732, 59; 2 ^o 1769, 600.		659
Ancien capitaine de grenadiers au régiment de Vivarais. La première, y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant de roi des ville et citadelle de Montpellier. La seconde, à titre d'appointements, et pour sa retraite.		
VÉRON DE LA COMBE (Jean) 55. <i>G.</i> 1788.		666
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Monsieur, infanterie.		
VÉRON, chevalier de la Borie (Thomas de), 55. <i>G.</i> 1788		800
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien major du second régiment provincial d'Etat-major.		
VÉRON DE MONTIGNOT (Pierre), 52. <i>M.</i> 1781		1,000
A titre de retraite, en qualité de ci-devant commis de la marine au bureau des affaires contentieuses.		
VERPILLAT (Louis de), 73. <i>G.</i> 1759.		780
Pour sa retraite, tant en considération de ses services en qualité de commandant de bataillon au régiment d'Auvergne, que des blessures qu'il a reçues au combat d'Ettingen.		
VERRIER DE LIGNERIE (Demoiselle Anne), 77. <i>F.</i> 1756		1,060
Y compris 60 livres d'accroissement pour arrérages, en considération des services du feu sieur abbé Gaultier, son oncle.		
VERRIÈRE DE REMILLY (George), 55. <i>G.</i> 1783		1,000
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant du régiment de la Couronne, infanterie.		
VERTEUIL (Jacques de), 63. <i>M.</i> 1767.		600
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine des troupes nationales de Cayenne.		
VESINS DE LEVESON (Jean de), 63. <i>G.</i> 1765		600
A titre d'appointements, pour retraite en qualité de lieutenant au régiment de carabiniers.		
VESTRIS (Demoiselle Françoise Gourgaud, épouse du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1703.		1,000
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de comédienne ordinaire du roi.		
VETELLÉ-DUHAUTPUSÉ (Guillaume) 74. <i>G.</i> 1775.		1,000
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de major réformé du régiment de grenadiers royaux de la Bretagne.		
VEVEY (Antoine de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1786, 720.		920
La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment suisse de Vigier. La seconde, pour sa retraite.		

A reporter. 4,371,029 livres.

	<i>Report.</i>	4,371,029 livres
VEYRET DE THIBAUD (François), 47. <i>G.</i> 1788		800
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
VEYRIÈRE (Jean de), 58. <i>G.</i> 1779.		1,000
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Forez.		
VIAL (Jean, abbé), 61. <i>G.</i> 1771		600
En considération de ses services en qualité d'aumônier réformé du corps des grenadiers de France.		
VIAL (Louis), 68. <i>G.</i> 1779.		800
Pour sa retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de Picardie.		
VIAL (Demeiselle Marie-Anne le Redde, veuve du sieur), 48. <i>F.</i> 1789		600
En considération de 21 années de services de feu son mari, commis au Trésor royal.		
VIALEIX (Demoiselle Marie Jamin d'Autteville, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 250; 2 ^o <i>idem</i> , 224; 3 ^o 1785, 400.		874
La première, en considération des services de feu son père, directeur des fortifications du Hainaut. La deuxième, en considération des services de feu son frère, ingénieur ordinaire du roi. La troisième, en considération des services de feu son mari, lieutenant pour le service de Sa Majesté, au Quesnoy.		
VIALET (François de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1774 et 1776, 600; 2 ^o <i>idem</i> , 300,		900
Sans aucune retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine-major réformé du régiment de cavalerie de Noailles.		
VIALIS (Demoiselle Marie), 51. <i>G.</i> et <i>M.</i> 1 ^o 1760, 200; 2 ^o 1780, 500; 3 ^o 1784, 100.		800
La première, à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie, et directeur des fortifications. La deuxième, en considération des services distingués de ses frères, capitaines de vaisseau, dont l'un a été tué dans le combat rendu par la frégate le <i>Montréal</i> , qu'il commandait. La troisième, mêmes motifs que ci-dessus.		
VIALIS (Michel de), 60. <i>G.</i> et <i>M.</i> 1761.		650
Y compris 150 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de colonel et chef de brigade au corps royal du génie.		
VIALLET, dit VAUROZIER (Pierre), 54. <i>M. du R. M.</i> 1774.		800
En considération de ses services en qualité de garçon du gobelet dans la maison de monseigneur le Dauphin, jusqu'à son avènement au trône.		
VIALON DE VILLARS (Mathieu), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 186; 2 ^o 1773, 600		786
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
VIARD (Barthélemi), 63. <i>G.</i> 1788.		600
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de porte-étendard dans le régiment du mestre de camp général de la cavalerie.		
VIARD (Eloi), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1776, 500		800
La première, en considération de ses services en qualité de trompette réformé des plaisirs du roi. La seconde, à titre d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
VIARD-DESFRAnt (Henri de) 54. <i>G.</i> 1781.		700
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine de canonniers au régiment de Besançon, artillerie.		
VICOUSE, sieur de Lacourt (Thomas), 53. <i>G.</i> 1782.		900
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Vexin.		
VIDAL D'AUDIFFRET (Coëzar-Thomas), 87. <i>M.</i> 1762.		1,000
En considération de ses services en qualité de lieutenant de port, retiré. Le sieur de Vidal en a été payé à titre d'appointements de réforme.		
	<i>A reporter.</i>	4,383,639 livres

	<i>Report.</i>	4,383,639 livres.
VIDARD DE SAINT-CLAIR (Antoine), 50. <i>G.</i> 1751		708
Capitaine de cavalerie. Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, enseigne des gardes du roi.		
VIDAUD, sieur Dudognon (Michel), 62. <i>G.</i> 1783.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux de la Touraine.		
VIEL, sieur de la Graverie (Charles), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1787, 200 ; 2 ^o idem, 580		780
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, en la même considération et pour sa réforme.		
VIELET (Jean-Aignan), 74. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue ; pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite, en qualité de premier garçon de vaisselle en la cuisine bouche du roi.		
VIELET (Jean-Baptiste), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		700
Sans retenue ; pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de vaisselle en la cuisine bouche du roi.		
VIENNE (François de), 38. <i>M.</i> 1786		840
En considération de ses services et pour retraite en qualité de capitaine de brûlot, retiré.		
VIENNE (Antoine de), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 592 ; 2 ^o 1771, 295.		887
La première, en considération de ses services en qualité d'écuyer en la cuisine bouche du roi. La seconde, en qualité de garçon de garde-robe de Monsieur, en survivance.		
VIENNOT (Jacques de), 61. <i>M. du R.</i> 1784		600
En considération de ses services et pour retraite d'ancien lieutenant en premier avec rang de capitaine, au régiment d'Austrasie.		
VIÉNOT, chevalier de Veaublanc (François), 65. <i>M.</i> 1763.		1,000
En considération de ses services en qualité de ci-devant major à Saint-Louis, Ile Saint-Domingue.		
VIGNAU (Jacques), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1752, 236 ; 2 ^o 1767, 800.		1,036
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du roi, dans la compagnie de Beauvau. La seconde, pour retraite.		
VIGNEREL (François), 66. <i>G.</i> 1782.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant sous-lieutenant de grenadiers au régiment du roi.		
VIGNOLLES (Demoiselle Marie-Françoise Morel, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1761.		800
En considération des services de feu son mari, brigadier, colonel du régiment des volontaires d'Austrasie.		
VIGNON (Demoiselle Charlotte Danin, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1774 (morte).		1,000
En considération des services de feu son mari, consul de France à la Corogne.		
VIGNOT (Jean-Michel), 73. <i>F.</i> 1770.		600
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant garde-magasin général pour la compagnie des Indes, à Lorient.		
VIGOR (Jean de), 60. <i>G.</i> 1786.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier d'une compagnie d'infanterie, dans le régiment de chasseurs des Pyrénées.		
VIGOUREUX, sieur de la Villebague (François), 33. <i>G.</i> 1776.		900
En qualité de capitaine réformé du régiment de mestre de camp général. Il cessera d'en jouir, s'il vient à être remplacé.		
VIGOUROU (Etienne de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 150 ; 2 ^o 1782, 950.		1,400
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien maréchal des logis des gardes du roi. La seconde, pour retraite.		

A reporter. 4,397,190 livres.

	<i>Report.</i>	4,397,190 livres
VIGUIER (Claude-Barthélemi), 57. <i>F.</i> 1784		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant commis au bureau des revenus casuels.		
VIGUIER (Louis-Onulphe), 46. <i>G.</i> 1786.		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine en second dans le régiment royal Normandie.		
VIGUIER (Jean de), 65. <i>G.</i> 1760 et 1771.		1,120
Ancien capitaine au régiment de Saint-Chamond. Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services, que de ceux du feu sieur de Prévinquière, son parent, major de la ville d'Ypres.		
VILAIN, dit l'Épine (Philippe), 73. <i>M. du R.</i> 1774		730
En considération de ses services en qualité d'ancien cocher en la petite écurie du roi.		
VILLAIN (Jean-Nicolas), 70. <i>M.</i> 1 ^o 1780, 600; 2 ^o idem, 400.		1,000
Commis de la marine au bureau des colonies. La première, tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services, que des travaux extraordinaires et de confiance dont il a été chargé en différents temps. La seconde, à titre de gratification annuelle, et en considération de ses services.		
VILLARS (Demoiselle Henriette de), 41. <i>M. du R.</i> 1781		1,000
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de musicienne ordinaire du roi.		
VILLAS (François de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 236; 2 ^o 1775, 450.		686
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant pour le roi à Longwy. La seconde, en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Marmande. Le sieur de Villas cessera de jouir de cette dernière pension s'il vient à être remplacé.		
VILLAUCOURT (Bernard-Jean), 71. <i>G.</i> 1737.		949
Ancien capitaine commandant au régiment royal Comtois. Tant en considération des services de feu son père, lieutenant de roi de la citadelle d'Arras, que des siens, et pour retraite.		
VILLAVICENCIO (Michel-Joseph), 51. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Bresse, actuellement capitaine au bataillon de garnison de Hainaut.		
VILLEBRUN (Demoiselle Elisabeth Guérin, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1779.		600
En considération des services de feu son mari, capitaine réformé à la suite du régiment des volontaires du Hainaut.		
VILLEDON DE LA MORMARTEIN (Gaspard), 47. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Piémont.		
VILLEDON (Matthieu de), 65. <i>G.</i> 1774.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie.		
VILLELONGUE (François, chevalier de), 58. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retenue, en qualité de capitaine commandant au régiment de Provence, infanterie.		
VILLEMET (Jacques de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1787, 200; 2 ^o 1789, 800.		1,000
Ancien lieutenant surnuméraire dans le régiment des carabiniers de Monsieur. La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour retraite.		
VILLENEUVE, sieur d'Esclapon (Hercule), 57. <i>G.</i> 1780.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Savoie-Carignan.		
VILLENEUVE-TRANS (Thomas-Barthélemi-Alexandre-Balthazar de), 50. <i>M.</i> 1780.		1,000
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		

A reporter. 4,410,875 livres

	<i>Report.</i>	4,410,875 livres.
VILLEPREUX (Pierre-Laurent de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 120, 2 ^o 1785, 800.		920
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en même considération et pour sa retraite.		
VILLERS (Jean-Charles), 56. <i>G.</i> 1766.		1,000
A titre d'appointements conservés en qualité d'exempt des gardes du corps du feu roi de Pologne.		
VILLETTE (Jean-Antoine), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 54; 2 ^o 1783, 1,100		1,154
Ancien capitaine commandant au régiment de Barrois, infanterie. La première, pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
VILLIERS (Demoiselle Le Roi, veuve du sieur de), 47. <i>F.</i> 1783		1,000
Faisant le tiers de la pension accordée au sieur de Villiers, son mari, tant en considération du projet formé et exécuté par lui pour la réunion de la navigation de la Basse-Seine, aux diligences et messageries, que pour l'indemniser de la perte de sa place de directeur général de ladite navigation.		
VILLIERS (Charles de), 56. <i>M.</i> 1784.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine-commandant au régiment de Beaujolais, infanterie.		
VINCENS DE MAULÉON, comtesse de Causans (Demoiselle Marie-Jeanne), 26. <i>G.</i> 1786.		600
En considération des services de feu son père, maréchal de camp des armées du roi, et ci-devant colonel-lieutenant du régiment du comte de la Marche, infanterie.		
VINCENS DE MAULÉON (Demoiselle Marie-Françoise), 36. <i>G.</i> 1786.		600
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
VINCENS DE MAULÉON (Marie-Joseph), 21. <i>G.</i> 1786.		600
Sous-lieutenant au régiment du roi, infanterie. Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
VINCENT (Louis-Nicolas), 35. <i>M. du R.</i> 1789.		600
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de postillon du roi en la petite écurie.		
VINCENT (Demoiselle Marie-Louise), 77. <i>Af. É.</i> 1758		600
En considération des services de feu son frère, qui avait été employé dans les négociations pendant quarante-cinq années, et ensuite secrétaire des affaires étrangères.		
VINCENT D'ÉQUEVILLEY (Denis-Matthieu), 64. <i>G.</i> 1783.		700
En considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux du comté de Bourgogne.		
VINCENT, sieur Dumazy (Nicolas), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1780, 800.		900
Ancien brigadier des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour retraite.		
VINCENT (Joseph), 53. <i>G.</i> 1774.		1,000
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services en qualité d'ancien commis au secrétariat du département de la guerre.		
VINCENT, sieur de La Belloy (Gaspard), 73. <i>G.</i> 1744		1,000
En considération de ses services en qualité de maréchal des logis au corps de la gendarmerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
VINCENT (Joachim), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1766, 730.		930
La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération.		

A reporter. 4,423,079 livres.

	<i>Report.</i>	4,423,079 li
VINCENT (Claude-Hubert), 86. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 300; 2 ^o 1767, 300		600
Ancien commissionnaire de feu monseigneur le Dauphin, et de feu madame la Dauphine.		
La première, en considération de ses anciens services, lui a été accordée par Monseigneur le Dauphin, sur sa cassette. La seconde lui a accordée par Madame la Dauphine, en considération de ses services.		
A titre de réversion sur une pension de 3,000 livres dont jouissait feu son père, ancien premier commis de M. de Chauvelin, ci-devant intendant des finances.		
VINOT (Demoiselle Marie), 70. <i>F.</i> 1766.		600
A titre de traitement annuel, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
VINSSAC (Jean de), 53 <i>G.</i> 1788.		666
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Bresse.		
VION (Louis-Philippe), 38. <i>M. du R.</i> 1784.		600
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de maître-palefrenier en la grande écurie.		
VIRACY DE VARAGE (Joseph), 44. <i>M.</i> 1789.		1,040
En considération de ses services en qualité de lieutenant de port à Dunkerque, retiré.		
VIRIEU BEAUVOIR (François de), 80. <i>G.</i> 1779.		752
Sans retenue; en qualité de lieutenant de roi au gouvernement du Havre.		
VISSAGUET, sieur de La Tourette (Christophe de), 46. <i>G.</i> 1787		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien second capitaine commandant du régiment de Chartres, infanterie.		
VISSEC DE LA TUDE (Bernard), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 248; 2 ^o 1779, 400.		648
Ci-devant lieutenant en second au régiment de Bouillon, à présent capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, lieutenant de roi à Sedan. La seconde, pour lui tenir lieu d'appointements.		
On observe que le sieur de Vissec a obtenu l'assurance d'une pension de 200 liv. sur celle de 1,000 livres accordée à sa mère, pour en jouir dans le cas où il lui survivrait.		
VISSEC DE LA TUDE (Jean-Maurice), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 248; 2 ^o 1762, 360.		608
A présent capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
La première, y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son père, lieutenant de roi à Sedan. La seconde, en considération de ses services en qualité de lieutenant réformé du régiment de Bouillon, infanterie allemande.		
On observe que le sieur de Vissec a obtenu l'assurance d'une pension de 200 livres sur celle de 1,000 livres accordée à sa mère, pour en jouir dans le cas où il lui survivrait.		
VITALIS (Joseph), 82. <i>M.</i> 1781.		600
En considération de ses services en qualité d'ancien cômme des galères à Marseille.		
VITART DE PASSY (Pierre), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1775, 660.		960
Sous-brigadier réformé des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme qui seront supprimés lorsqu'il sera remplacé.		
VITZTUM D'EGERSBERG (Louis, baron de), 47. <i>G.</i> 1768.		600
A titre d'appointements, en qualité de capitaine à la suite du régiment d'Alsace. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
VIVENS, sieur de la Dous (Jean), 58. <i>G.</i> 1773.		600
Pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de La Fère.		
VIVIEN DE CHATEAUBRUN (Jean-Baptiste), 54. <i>F.</i> 1784		1,000
Sans retenue; à titre de retraite de ci-devant directeur des fermes au département de Laval; et a été employée d'année en année dans l'état des gratifications des fermes, et payée jusqu'au premier janvier 1789.		

A reporter. 4,433,153 liv

	<i>Report.</i>	4,433,153 livres*
VOISIN (Demoiselle Catherine), 29. <i>M. du R.</i> 1786.		600
Sans retenue; en considération des services de feu son père, tourneur du roi.		
VOLAND DE MATHERON, sieur de Salignac (Henri), 76. <i>G.</i> 1762.		620
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant capitaine au régiment royal Vaisseaux.		
VON BROMELL (Jacques), 70. <i>G.</i> 1770.		600
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment de Nassau, infanterie.		
VONDERTY (Louis de), 70. <i>G.</i> 1788.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien portedrapeau dans le régiment de Nassau-Saarbruck, infanterie allemande.		
VOUGE (Jean-Baptiste de), 55. <i>G.</i> 1783.		750
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant en second dans le régiment des carabiniers de Monsieur.		
VOUGNY (Jean-Marie de), 54. <i>G.</i> 1785.		700
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine de remplacement au régiment de royal Roussillon, infanterie.		
VOULLAND (Alexandre de), 64. <i>G.</i> 1 ^o . 1766, 400; 2 ^o . 1782, 300.		700
Ancien capitaine de grenadiers au cinquième régiment provincial d'État-major. La première, à titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Besançon. La seconde, pour retraite, en la première qualité ci-dessus.		
VRIGNY (Demoiselle Antoinette-Hélène Verduc, épouse du sieur de), 60. <i>M. du R.</i> 1767		800
En considération de la remise par elle faite de plusieurs titres et mémoires concernant l'ordre de Saint-Lazare. <i>On observe que madame de Vrigny a fait hommage à la nation de cette pension de 800 livres, suivant un certificat de MM. les trésoriers des dons patriotiques, en date du 9 mars 1790.</i>		
VUALON, sieur de Valoir (Nicolas), 72. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Blaisois.		
VUATELET (Pierre), 74. <i>G.</i> 1760 et 1770.		654
Tant en considération de ses services, que pour retraite en qualité de trompette retiré des gardes du corps du roi.		
VUIGNIER, sieur de Franssu (Adrien de), 60. <i>G.</i> 1769.		1,000
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine de dragons, avec rang de major dans la légion de Soubise.		
VUILLOT, sieur Philibert (Jean), 62. <i>G.</i> 1788.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine au régiment d'Anjou, infanterie.		
VUITASSE, sieur de Vermendoyilers (Jean de), 63. <i>G.</i> 1 ^o . 1758 et 1744, 347; 2 ^o . 1775, 465.		812
Cheval-léger de la garde ordinaire du roi. La première, y compris 47 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		

W

WAGÉN FELT (Pierre de), 63. <i>G.</i> 1772.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Suédois.		
WAILLY (Demoiselle Adelaïde Belleville, épouse du sieur), 24. <i>M.</i> 1785.		800
Sans retenue; pour l'indemniser du logement qu'elle occupait au Louvre.		
WALDNER (Herman de), 71. <i>G.</i> 1759		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Nassau, hussards.		

A reporter 4,443,769 livres.

	Report	4,443,769 liv
WALL (Richard de), 50. <i>G.</i> 1788.		1,100
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Walsh.		
WALLART (Guillaume), 68. <i>M. du R.</i> 1789		600
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de garçon de la table du Grand-Maitre de France.		
WALLIER, dit L'ORANGE (François), 62. <i>M. du R.</i> 1774		730
En considération de ses services en qualité d'ancien cocher du roi en la petite écurie.		
WALLOIS (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1775		800
En considération de services et pour retraite en qualité d'ancien maréchal des logis au corps de la gendarmerie.		
WARREN (Demoiselle Marguerite de), 60. <i>G.</i> 1775		800
En considération des services de feu son père, maréchal de camp, commandant à Belle-Isle.		
WARTEL (Pierre), 32. <i>M. du R.</i> 1790.		600
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de valet de pied de la reine.		
WATRY (Georges), 65. <i>G.</i> 1773		700
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de royal Bavière.		
WAUBERT (Demoiselle Marie Mercier, épouse du sieur), 35. <i>M. du R.</i> 1755. .		600
En considération de ses services et de ceux de feu sa mère, comme chargée d'apréts des atours de Madame Adélaïde de France.		
WAYDA (Antoine-Joseph-Joachim), 48. <i>F.</i> 1783.		800
A titre de traitement conservé, en qualité de chirurgien de feu madame la princesse de Saxe, abbesse de Miremont, tante du roi.		
WEISSE (Demoiselle Marie Gerhard, veuve du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1783. . . .		1,000
Sans retenue, en considération de l'abandon par elle fait d'un remède antilaiteux, de la composition de feu son mari, docteur en médecine, dont la publication a été jugée très utile.		
WENDEL, sieur de Longlaville (Jean de), 68. <i>G.</i> 1768.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine-commandant au régiment royal, cavalerie.		
WIDERSPACH (François de), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 540; 2 ^o 1773, 600		1,140
La première, à titre d'appointements, pour réforme, en qualité de lieutenant au régiment d'Eptingen ; lesquels appointements lui ont été conservés du jour où il a obtenu le rang de capitaine de hussards, attaché à la légion de Conflans. La seconde, à titre de gratification annuelle, en considération de ses services.		
WIGNACOURT (Demoiselle Marie-Julie de Maizière, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1760.		1,000
En considération des services de feu son mari, capitaine-lieutenant au corps de la gendarmerie, lequel a été tué à la bataille de Minden, à la tête de sa compagnie.		
On observe que la moitié de cette pension est assurée à la fille de madame de Wignacourt, pour en jouir dans le cas où elle survivrait à sa mère.		
WIGNACOURT (François-Louis de), 33. <i>G.</i> 1760		1,000
Pour même considération que celle énoncée au précédent article, en qualité de capitaine-lieutenant du régiment de Boufflers, dragons.		
WIGNACOURT (Antoine, marquis de), 36. <i>G.</i> 1760.		1,000
Pour même considération que dessus, en qualité de colonel en second au régiment de Conti, infanterie		
WILLECOT, sieur de Beaucorroy (François de), 56. <i>G.</i> 1777.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment Dauphin, infanterie.		

A reporter. 4,457,239 liv

	<i>Report.</i>	4,457,239 livres.
WILLEMARS (Charles-Bernard), 46. G. 1780		600
En qualité de capitaine attaché au régiment royal Hesse-Darmstadt.		
WILLEMOT (Jean-François de), 63. 1786		900
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment de Hainaut, infanterie.		
WILLIAMS (Jacques), 89. G. 1775		600
Pour retraite, en qualité de chirurgien-major au régiment de Dillon.		
WILLIG (Pierre), 51. G. 1788		900
En considération de ses services et pour réforme en qualité de directeur de la musique de l'école des trompettes, ci-devant établie à Strasbourg.		
WINDLING (André), 59. G. 1781		720
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment de Soissonnais.		
WISSEL, sieur de Paray (Charles de), 63. G. 1 ^o 1754, 118; 2 ^o 1774, 600		718
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite		
WISTERLER (Simon-François), 48. G. 1787		850
En considération de ses services et pour retraite en qualité de timballier réformé des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi.		
WITASSE, sieur de Fontaine (Jean-Baptiste), 56. G. 1 ^o 1787, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 547.		747
Cheveu-léger réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde pour réforme.		
WOLFFGANG, baron de Rathsamhausen d'Enweyer (Philippe), 64. G. 1767		800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Bavière.		
WOLKRINGER (Didier-Matthieu), 50. G. 1787		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'Aunis.		

Y

YSAC, dit VANDRELINNE (Christophe), 57. G. 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1784, 400		700
Ancien premier trompette des gardes du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
YSACT (Demoiselle Catherine de la Sauzé, veuve du sieur), 70. F. 1776		600
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, conseiller au conseil supérieur de Pondichéry.		
YSARN (Pierre, chevalier d'), 39. G. 1 ^o 1755, 236; 2 ^o 1770, 800.		1,036
Capitaine de grenadiers, retiré, du régiment de Hainaut. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son oncle, lieutenant-colonel au régiment de la Roche-Aymon. La seconde, pour retraite.		
YSARN, sieur de Montclair (Jean), 62. G. 1 ^o 1755, 236; 2 ^o 1766, 500		736
Ancien capitaine au régiment d'Hainaut. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son oncle, lieutenant-colonel au régiment de la Roche-Aymon. La seconde, pour retraite, en considération de ses services en la susdite qualité.		
YVON (Demoiselle Geneviève Fleuriot, veuve du sieur), 30. F. 1786		800
Tant en considération des services rendus par feu son mari, officier d'infanterie, à la compagnie des Indes, que de ceux de feu son père, capitaine de port, au grand port de l'île de France.		
YZE DE ROZANS (Louis d'), 52. G. 1777		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine d'artillerie.		

A reporter. 4,469,346 livres.

Report. 4,469,346 liv

Z

ZALESKI (Paul de), 71. <i>G.</i> 1774.	700
En qualité de capitaine lieutenant réformé du régiment royal Suédois.	
ZELTUER ALLRATH (Demoiselle Marie-Anne de la Martinière, épouse du sieur), 4). <i>Af. É.</i> 1767	800
En considération des services de son père qui avait été, pendant quarante ans, premier secrétaire interprète et souvent chargé des affaires du roi en Suisse.	
Les 1,325 livres sans retenue, portées dans le brevet de cette pension, équivalent à 800 livres argent fort ou de Suisse.	
Cette pension a été acquittée sur les fonds politiques de la Suisse jusqu'au premier janvier 1790. La même décision du 22 août 1767 assure à cette pensionnaire la somme de 1,325 livres après la mort de sa sœur demoiselle Marie-Louise de la Martinière, épouse du sieur Duchauffour.	
ZEYMÉRY, sieur de Loranson (Pierre), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 27; 2 ^o 1772, 400; 3 ^o 1789, 500.	927
La première, pour lui tenir lieu de 450 livres d'arrérages qui lui étaient dus au 1 ^{er} avril 1766 de la pension de 150 livres, qui lui avait été accordée en 1763, en qualité de cornette réformé du régiment d'Orléans, et qui a été supprimé le 15 décembre 1772, jour qu'il a obtenu la commission de capitaine attaché au régiment, avec 400 livres d'appointements en conservant lesdits intérêts.	
La seconde, en considération de ses services en Pologne, étant alors capitaine attaché au susdit régiment.	
La troisième, sans retenue; en considération de ses services et pour retraite.	
ZIMMERMAN (Christian de), 60. <i>G.</i> 1772.	800
En considération de ses services en qualité de premier lieutenant au régiment des gardes suisses.	
ZINZENDORFF -POTTENDORFF (Frédéric, comte de), 56. <i>G.</i> 1762.	600
Actuellement envoyé extraordinaire de la cour de Dresde à celle de Berlin; à titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé, ci-devant à la suite du régiment royal allemand. Il cessera d'en jouir s'il vient à être replacé.	
ZIWNY (Jacques), 50. <i>M. du R.</i> 1789	1,000
A titre de retraite, en qualité de cor de la musique du roi.	
ZOLLER (Jean-Daniel de), 61. <i>G.</i> 1766.	800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Anhalt.	
ZOLLER (Guillaume de), 50. <i>G.</i> 1768	800
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Anhalt.	
ZURHEIM (Demoiselle Elisabeth de Toussaint, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1772. . .	800
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant colonel au régiment suisse de Waldner.	
ZUST (Jean-Balthazar), 76. <i>G.</i> 1783	600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien portedrapeau, avec rang de lieutenant au régiment suisse de Castella.	

TOTAL. 4,477,173 liv

PENSIONS

AU-DESSOUS DE SIX CENTS LIVRES

SEPTIÈME CLASSE.

Ces pensions sont soumises à la retenue d'un dixième, sauf les exceptions portées par les articles 12 et 13 de l'arrêt du Conseil du 13 octobre 1787.

A

ABADIE (Antoine), 61. <i>G.</i> 1779.	400
En qualité de capitaine au bataillon de la garnison d'Armagnac.	
ABADIE (Jean-François), 86. <i>Af. É.</i> 1756	150
A titre de subsistance, en considération de sa nombreuse famille composée de sept garçons.	
ABBÉS (Guillaume d'), 61. <i>G.</i> 1770 et 1772.	250
Ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide; en considération de ses services et pour sa retraite.	
ABOT DE LIGNEROLLES (Pierre-Nicolas), 64. <i>G.</i> 1751.	236
Ancien mousquetaire du roi, lieutenant réformé du régiment colonel-général, cavalerie, à présent lieutenant des maréchaux de France, et maître particulier des eaux et forêts; en considération de ses services en sa première qualité.	
ABOVAL DE BACOUËL (Demoiselle Clotilde de Saint-Aubin veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1763.	236
En considération des services de feu son mari, cheval-léger de la garde du roi.	
ABOVILLE (Antoinette-Charlotte d'), 28. <i>F.</i> 1783	300
En considération des services de sa famille près le feu roi de Pologne.	
ABOVILLE, sieur de la Porte (Charles-Antoine d'), 76. <i>G.</i> 1783	300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine dans la division des canoniers, gardes-côtes de Fermanville, en Normandie.	
ABOVILLE (François-Marie d'), 60. <i>G.</i> 1773	400
Lieutenant-colonel du régiment de Besançon, du corps royal de l'artillerie; en considération des services du feu sieur d'Aboville son oncle, lieutenant-général d'artillerie, inspecteur général dudit corps.	
ABRAHAM (Dorothée-Françoise), 23. <i>M. du R.</i> 1787.	300
En considération des services de son père, basse-contre de la musique du roi.	
<hr/>	
<i>A reporter.</i>	2,572 livres.

	<i>Report</i>	2,572 livr
ABRAHAM (Louise-Julie), 29. <i>M. du R.</i> 1787.		300
En considération des services de son père, basse-contre de la musique du roi.		
ABZAC (Antoinette-Marie-Thérèse d'), 53. <i>G.</i> 1781		300
Tant en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de la marine, que de ceux de sa famille.		
ABZAC DE LASERRE (François d'), 62. <i>G.</i> 1779		97
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, en qualité de capitaine réformé au régiment provincial de Bordeaux.		
ABZAC (Henriette-Ane d'), 42. <i>G.</i> 1781		300
Tant en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de la marine, que de ceux de sa famille.		
ABZAC (Joseph d'), 68. <i>G.</i> 1779.		500
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers royaux au régiment provincial de Périgueux.		
ABZAC (Léonard d'), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1775, 300		400
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme des gardes du corps du roi.		
ABZAC (Marguerite-Jeanne d'), 45. <i>G.</i> 1781.		300
Tant en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de la marine, que de ceux de sa famille.		
ACABY DE BEUCORROY (Henriette-Marie-Madeleine d'), 40. <i>G.</i> 1778		100
En considération des services de feu son père, lieutenant pour le service du roi au gouvernement de Montreuil-sur-Mer.		
ACCOIYER (Marie Mazaroz, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1782.		200
En considération des longs services de feu son mari, ancien concierge des prisons militaires de la ville de Metz.		
ACHARD JOURMARD TISON, comte d'Argence (François), 43. <i>G.</i> 1783		500
Capitaine au régiment du roi, infanterie, tant en considération de ses services, que de ceux du feu sieur Pineau de Lucé, son beau-père, ancien intendant en Alsace, et pour lui faciliter les moyens de subvenir à l'éducation de ses deux enfants.		
ACHARD (André-Thomas), 55. <i>M.</i> 1779		200
En considération de ses services, comme ancien enseigne des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane.		
ACHARD DE FERRUS DE SAINTE-COLOMBE (Joseph-François-Isidore d'), 64. <i>G.</i> 1763.		354
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Flandre.		
ACHÉ (Demoiselle Anonyme d'), 8. <i>M.</i> 1789		200
En considération des services du feu sieur comte d'Aché, vice-amiral, dont elle est petite-nièce, et du feu sieur d'Aché, lieutenant de vaisseau, dont elle est nièce. Cette pension, à titre de réversion, est la moitié de celle de 400 livres que possédait ledit feu sieur chevalier d'Aché.		
ACHÉ (Demoiselle Louise-Renée d'), 10. <i>M.</i> 1789.		200
Sœur de la précédente; mêmes motifs que ci-dessus.		
ACHÉ (Robert-François, vicomte d'), 31. <i>M.</i> 1780.		400
Enseigne de vaisseau et neveu du feu sieur comte d'Aché, vice-amiral, par assurance de réversion sur la pension de 6,000 livres de ladite veuve comtesse d'Aché.		
ACHÉ (Louis), 50. <i>F.</i> 1782.		150
En considération de ses services en qualité de ci-devant écrivain des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
ACHIN (Antoine), 71. <i>M. du R.</i> 1787.		547
A titre de retraite, en qualité de portier du château de Choisy. On observe que la moitié de cette pension est réversible à son épouse.		

A reporter

7,620 livr

	<i>Report.</i>	4,383,639 livres.
VIDARD DE SAINT-CLAIR (Antoine), 50. <i>G.</i> 1751		708
Capitaine de cavalerie. Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, enseigne des gardes du roi.		
VIDAUD, sieur Dudognon (Michel), 62. <i>G.</i> 1783.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux de la Touraine.		
VIEL, sieur de la Graverie (Charles), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1787, 200 ; 2 ^o idem, 580		780
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, en la même considération et pour sa réforme.		
VIELET (Jean-Aignan), 74. <i>M. du R.</i> 1781.		800
Sans retenue ; pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite, en qualité de premier garçon de vaisselle en la cuisine bouche du roi.		
VIELET (Jean-Baptiste), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		700
Sans retenue ; pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de vaisselle en la cuisine bouche du roi.		
VIENNE (François de), 38. <i>M.</i> 1786		840
En considération de ses services et pour retraite en qualité de capitaine de brûlot, retiré.		
VIENNE (Antoine de), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 592 ; 2 ^o 1771, 295.		887
La première, en considération de ses services en qualité d'écuyer en la cuisine bouche du roi. La seconde, en qualité de garçon de garde-robe de Monsieur, en survivance.		
VIENNOT (Jacques de), 61. <i>M. du R.</i> 1784		600
En considération de ses services et pour retraite d'ancien lieutenant en premier avec rang de capitaine, au régiment d'Austrasie.		
VIÉNOT, chevalier de Veaublanc (François), 65. <i>M.</i> 1763.		1,000
En considération de ses services en qualité de ci-devant major à Saint-Louis, Ile Saint-Domingue.		
VIGNAU (Jacques), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1752, 236 ; 2 ^o 1767, 800.		1,036
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien brigadier des gardes du roi, dans la compagnie de Beauvau. La seconde, pour retraite.		
VIGNEREL (François), 66. <i>G.</i> 1782.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant sous-lieutenant de grenadiers au régiment du roi.		
VIGNOLLES (Demoiselle Marie-Françoise Morel, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1761.		800
En considération des services de feu son mari, brigadier, colonel du régiment des volontaires d'Austrasie.		
VIGNON (Demoiselle Charlotte Danin, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1774 (morte).		1,000
En considération des services de feu son mari, consul de France à la Corogne.		
VIGNOT (Jean-Michel), 73. <i>F.</i> 1770.		600
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant garde-magasin général pour la compagnie des Indes, à Lorient.		
VIGOR (Jean de), 60. <i>G.</i> 1786.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier d'une compagnie d'infanterie, dans le régiment de chasseurs des Pyrénées.		
VIGOUREUX, sieur de la Villebague (François), 33. <i>G.</i> 1776.		900
En qualité de capitaine réformé du régiment de mestre de camp général. Il cessera d'en jouir, s'il vient à être remplacé.		
VIGOUROU (Etienne de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 150 ; 2 ^o 1782, 950.		1,100
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien maréchal des logis des gardes du roi. La seconde, pour retraite.		

A reporter. 4,397,190 livres.

	<i>Report.</i>	4,397,190 livres.
VIGUIER (Claude-Barthélemi), 57. <i>F.</i> 1784		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant commis au bureau des revenus casuels.		
VIGUIER (Louis-Onulphe), 46. <i>G.</i> 1786.		800
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine en second dans le régiment royal Normandie.		
VIGUIER (Jean de), 65. <i>G.</i> 1760 et 1771.		1,120
Ancien capitaine au régiment de Saint-Chamond. Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération de ses services, que de ceux du feu sieur de Prévinquière, son parent, major de la ville d'Ypres.		
VILAIN, dit l'Épine (Philippe), 73. <i>M. du R.</i> 1774		730
En considération de ses services en qualité d'ancien cocher en la petite écurie du roi.		
VILLAIN (Jean-Nicolas), 70. <i>M.</i> 1 ^o 1780, 600; 2 ^o idem, 400.		1,000
Commis de la marine au bureau des colonies. La première, tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services, que des travaux extraordinaires et de confiance dont il a été chargé en différents temps. La seconde, à titre de gratification annuelle, et en considération de ses services.		
VILLARS (Demoiselle Henriette de), 41. <i>M. du R.</i> 1781		1,000
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de musicienne ordinaire du roi.		
VILLAS (François de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 236; 2 ^o 1775, 450.		686
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant pour le roi à Longwy. La seconde, en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Marmande. Le sieur de Villas cessera de jouir de cette dernière pension s'il vient à être remplacé.		
VILLAUCOURT (Bernard-Jean), 71. <i>G.</i> 1737.		949
Ancien capitaine commandant au régiment royal Comtois. Tant en considération des services de feu son père, lieutenant de roi de la citadelle d'Arras, que des siens, et pour retraite.		
VILLAVICENCIO (Michel-Joseph), 51. <i>G.</i> 1779.		600
En qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Bresse, actuellement capitaine au bataillon de garnison de Hainaut.		
VILLEBRUN (Demoiselle Elisabeth Guério, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1779.		600
En considération des services de feu son mari, capitaine réformé à la suite du régiment des volontaires du Hainaut.		
VILLEDON DE LA MORMARTEIN (Gaspard), 47. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Piémont.		
VILLEDON (Matthieu de), 65. <i>G.</i> 1774.		600
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie.		
VILLELONGUE (François, chevalier de), 58. <i>G.</i> 1779		1,000
Pour retenue, en qualité de capitaine commandant au régiment de Provence, infanterie.		
VILLEMET (Jacques de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1787, 200; 2 ^o 1789, 800.		1,000
Ancien lieutenant surnuméraire dans le régiment des carabiniers de Monsieur. La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour retraite.		
VILLENEUVE, sieur d'Esclapon (Hercule), 57. <i>G.</i> 1780.		1,000
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Savoie-Carignan.		
VILLENEUVE-TRANS (Thomas-Barthélemi-Alexandre-Balthazar de), 50. <i>M.</i> 1780.		1,000
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		

A reporter. 4,410,875 livres.

	Report.	4,410,875 livres.
VILLEPREUX (Pierre-Laurent de), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 120, 2 ^o 1785, 800.		920
Ancien brigadier des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en même considération et pour sa retraite.		
VILLERS (Jean-Charles), 56. <i>G.</i> 1766.		1,000
A titre d'appointements conservés en qualité d'exempt des gardes du corps du feu roi de Pologne.		
VILLETTE (Jean-Antoine), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 54; 2 ^o 1783, 1,100		1,154
Ancien capitaine commandant au régiment de Barrois, infanterie.		
La première, pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
VILLIERS (Demoiselle Le Roi, veuve du sieur de), 47. <i>F.</i> 1783		1,000
Faisant le tiers de la pension accordée au sieur de Villiers, son mari, tant en considération du projet formé et exécuté par lui pour la réunion de la navigation de la Basse-Seine, aux diligences et messageries, que pour l'indemniser de la perte de sa place de directeur général de ladite navigation.		
VILLIERS (Charles de), 56. <i>M.</i> 1784.		600
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine-commandant au régiment de Beaujolais, infanterie.		
VINCENS DE MAULÉON, comtesse de Causans (Demoiselle Marie-Jeanne), 26. <i>G.</i> 1786.		600
En considération des services de feu son père, maréchal de camp des armées du roi, et ci-devant colonel-lieutenant du régiment du comte de la Marche, infanterie.		
VINCENS DE MAULÉON (Demoiselle Marie-Françoise), 36. <i>G.</i> 1786.		600
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
VINCENS DE MAULÉON (Marie-Joseph), 21. <i>G.</i> 1786.		600
Sous-lieutenant au régiment du roi, infanterie.		
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
VINCENT (Louis-Nicolas), 35. <i>M. du R.</i> 1789.		600
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de postillon du roi en la petite écurie.		
VINCENT (Demoiselle Marie-Louise), 77. <i>M. E.</i> 1758		600
En considération des services de feu son frère, qui avait été employé dans les négociations pendant quarante-cinq années, et ensuite secrétaire des affaires étrangères.		
VINCENT D'ÉQUEVILLEY (Denis-Matthieu), 64. <i>G.</i> 1783.		700
En considération de ses services, et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux du comté de Bourgogne.		
VINCENT, sieur Dumazy (Nicolas), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1780, 800.		900
Ancien brigadier des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération et pour retraite.		
VINCENT (Joseph), 53. <i>G.</i> 1774.		1,000
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services en qualité d'ancien commis au secrétariat du département de la guerre.		
VINCENT, sieur de La Belloy (Gaspard), 73. <i>G.</i> 1744		1,000
En considération de ses services en qualité de maréchal des logis au corps de la gendarmerie, avec rang de lieutenant-colonel.		
VINCENT (Joachim), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1766, 730.		930
La première, en considération de ses services. La seconde, pour même considération.		
A reporter.		4,423,079 livres.

	<i>Report.</i>	20,280 livres.
AIGREMONT (Demoiselle Marie-Francoise-Sophie d'), 40. <i>M. du R.</i> 1774		400
En considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.		
AIGREMONT (Prosper-René d'), 62. <i>G.</i> 1774.		500
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, en qualité de capitaine au régiment de Béarn.		
AIGUIÈRES (Francois-René d'), 78. <i>G.</i> 1748.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Trainsel.		
AILHAUD, baron de Castelet (Jean-Pierre-Gaspard), 42. <i>M. du R.</i> 1782.		300
En considération de l'abandon par lui fait, au profit de l'établissement pour l'éducation des orphelins militaires, du seizième de son bénéfice sur le produit de la vente des poudres d'Ailhaud, dont ses père et aïeul lui ont transmis le secret.		
AILLEBOUST, sieur de Careyon (Antoine d'), 55. <i>G.</i> 1778.		300
Capitaine en second au régiment de Rohan-Soubise; tant en considération de ses services et blessures, que de ce qu'il a été fait deux fois prisonnier de guerre par les Anglais, et qu'ayant perdu tous ses biens en Canada, il a préféré d'abandonner cette colonie, pour continuer ses services en France.		
AILLY (Louis-Joseph, comte d'), 54. <i>G.</i> 1763.		108
Pour intérêts d'arrérages d'une pension de 600 livres, comme capitaine réformé du régiment royal Normandie, qui a été supprimée lors de son remplacement en 1770. Il est à présent colonel du régiment provincial d'artillerie d'Auxonne.		
AIMARD DE MONTVAL (Jaques-Antoine-Marie), 21. <i>G.</i> 1776		360
Clerc du guet, de la compagnie ci-devant entretenue à Mâcon; pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme.		
AIX, sieur de Lignes (Ferdinand-Jacob d'), 46. <i>G.</i> 1774.		250
Fourrier des gardes du corps du roi; pour lui tenir lieu de gratification annuelle de pareille somme, en considération de ses services.		
ALAUZET (Antoine d'), 56. <i>G.</i> 1775		97
Pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Montpellier, et qui sera supprimée s'il est remplacé.		
ALBERT (Antoine), 82. <i>F.</i> 1748.		590
Docteur en médecine de la faculté de Montpellier; y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de la remise de son secret, pour faire les rouges de garance, sans y employer le brésil ni le autres ingrédients dont on s'était servi jusqu'alors.		
ALBERT (Nicolas), 57. <i>M.</i> 1788		300
Ci-devant agent de la nation française à Gibraltar, et ensuite à Algésiras; en considération des services qu'il a rendus aux Français dans ces deux résidences, et du zèle qu'il a montré pour le service du roi.		
ALBERT-NEBEL (François), 69. <i>G.</i> 1779		400
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment provincial d'artillerie, de Strasbourg.		
ALBERT DE CORCORAIL (François-Jean), 55. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 365.		565
Cheval-léger, réformé de la garde ordinaire du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme des cheval-légers. Cette seconde sera supprimée, s'il est remplacé.		
ALBERT (François-Joseph), 63. <i>G.</i> 1778		242
Pour sa retraite en qualité d'ancien trompette dans le corps de la gendarmerie.		
ALBERT DE LAVAL DE PARASOL (Demoiselle Marie-Elisabeth de Laval, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1780		200
En considération des services de son mari, ancien capitaine au régiment de Nice.		

A reporter.

25,364 livres.

	<i>Report.</i>	25,364 livres.
ALBERTY (Jean-Louis-Jacob), 60. <i>G.</i> 1786		480
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment de Vigier, suisse.		
ALBERTY (Demoiselle Marie-Françoise), 36. <i>G.</i> 1786.		200
En considération des services du feu sieur Jean-Henri Clamer Alberty, son père, ancien lieutenant-colonel du régiment d'Eptingen, suisse.		
ALBIAC (Antoine-Isidor d'), 60. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; brigadier dans la compagnie des gendarmes Bourguignons du corps réformé de la gendarmerie.		
En considération de ses services pendant 37 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
ALBIAC DE MARDALOUX (François d'), 65. <i>G.</i> 1768		250
Ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide; en considération des services du feu sieur de Pétiot de la Motte, son oncle, brigadier dans la compagnie des chevan-légers de la garde du roi.		
ALBIGNAC DE MONTAL (Étienne d'), 58. <i>G.</i> 1768.		300
Pour lui tenir lieu des appointements de la même somme, pour retraite en qualité de capitaine réformé de dragons.		
ALDÉQUIER (Jean-Baptiste d'), 84. <i>G.</i> 1756		472
Ancien capitaine au régiment de Poitou; y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite.		
ALDÉGUIER ROQUETTE, sieur de Lanzac (Jean-Guillaume-Gabriel d'), 62. <i>G.</i> 1762		300
Pour lui tenir lieu des appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Poitou.		
ALÈGRE (Barbe-Pierre, chevalier d'), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1768, 200.		500
En qualité de capitaine aide-major réformé du régiment de recrues de Moulins. Il doit continuer d'en jouir tant qu'il ne sera pas remplacé, avec un traitement supérieur à celui de sa réforme. Il est à présent capitaine au bataillon de garnison de Conti.		
ALÈGRE (Demoiselle le Roux, épouse du sieur Louis-Henri), 66. <i>F.</i> 1771.		200
Par assurance de réversion après la mort de son mari, ci-devant écrivain de vaisseau au service de la compagnie des Indes, d'une pension de pareille somme, qui lui a été accordée pour récompense de ses services en ladite qualité.		
ALÈGRE (Demoiselle Catherine) 44. <i>F.</i> 1782.		100
Par assurance de moitié de 200 livres d'augmentation aux 200 livres de pension dont jouissait déjà son père Louis-Henri Alègre, en récompense de ses services en qualité d'écrivain au service de la compagnie des Indes; ladite pension de 200 livres réversible au deux filles dudit sieur Alègre, si elles lui survivent, et ensuite réversible en entier à la survivante des deux sœurs.		
ALÈGRE (Demoiselle Dauphine-René-Brigitte), 33. <i>F.</i> 1782		100
Par assurance de la moitié de la pension de 200 livres ci-dessus.		
ALENGRIN, sieur de Falgous (Pierre-Jean-Joseph d'), 70. <i>G.</i> 1749 et 1756.		472
Ancien mousquetaire; y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services.		
ALENO DE SAINT-ALLOUARN (Demoiselle Anne-Marie-Pélagie), 42. <i>M.</i> 1766		200
En considération des services de son père, capitaine de vaisseau, mort de ses blessures.		
ALENO DE SAINT-ALLOUARN (Aimé-Marie-Louis), 25. <i>M.</i> 1773		200
En considération des services de feu son père, mort lieutenant de vaisseau.		
ALENO DE SAINT-ALLOUARN (Hyacinthe-Marie-Marcélin), 28. <i>M.</i> 1773.		200
Garde de la marine; en considération des services de feu son père, mort lieutenant de vaisseau.		
ALENO DE SAINT-ALLOUARN (Hippolyte-Louis-Agathe), 21. <i>M.</i> 1773.		200
Frère du précédent; mêmes motifs que ci-dessus.		

A reporter. 30,038 livres.

	<i>Report</i>	30,038 livres.
ALENO DE SAINT-ALLOUARN (Demoiselle Marie-Charlotte), 41. <i>M.</i> 1766.	200	
Fille du capitaine de vaisseau; en considération des services de son père, mort de ses blessures.		
ALENO DE SAINT-ALLOUARN (Demoiselle Marie-Joseph-Catherine), 53. <i>M.</i> 1766.	200	
Sœur aînée de la précédente; mêmes motifs que ci-dessus.		
ALENO DE SAINT-ALLOUARN (Demoiselle Marie-René-Sophie), 26. <i>M.</i> 1773.	200	
En considération des services de feu son père, mort lieutenant de vaisseau.		
ALESME, sieur de la Blénie (Jacques d'), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 236; 2 ^o 1774, 300.	536	
Garde du corps du roi, réformé. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme, laquelle seule sera supprimée lorsqu'il sera remplacé.		
ALESME (Jacques-Urbain d'), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1770, 200.	254	
La première, pour intérêts d'arrérages d'une pension, comme capitaine réformé du régiment de Normandie, laquelle a été supprimée lors de son remplacement en 1769. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
ALEXANDRE (Balthazar), 64. <i>G.</i> 1780	300	
Aide-major de Rocroy; en considération de ses services, commencés le 4 janvier 1746, et suivis sans discontinuation jusqu'à ce jour, qu'il est encore en activité.		
ALEXANDRE (Jean-François), 68. <i>M. du R.</i> 1781.	200	
En considération de ses services en qualité de charretier des menus plaisirs du roi.		
ALEXANDRE (Nicolas-François), 74. <i>G.</i> 1777.	500	
Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme, pour retraite en qualité de lieutenant au régiment de la reine, dragons, avec rang de capitaine.		
ALEXIS (Nicolas), 81. <i>F.</i> 1766.	360	
A titre de traitement annuel, en qualité de palefrenier du feu roi de Pologne.		
ALEYRAC DE BEAUDEVILLE (Augustin d'), 47. <i>M.</i> 1788.	500	
En considération de ses services en qualité de capitaine en second d'une compagnie de canonniers bombardiers, détachés aux îles du Vent de l'Amérique, retiré.		
ALEYRAC (Demoiselle Marie-Thérèse de Barruel, veuve du sieur d'), 42. <i>G.</i> 1778.	400	
En considération des services de feu son mari, capitaine en premier au corps royal d'artillerie.		
ALHANT (Florent-Joseph), 33. <i>G.</i> 1778.	100	
Pour lui tenir lieu d'une gratification annuelle de pareille somme pour son traitement en qualité de concierge des prisons royales de la ville de Cambrai.		
ALIGE, sieur de Saint-Cyran (Edme-François d'), 40. <i>G.</i> 1775.	180	
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme en qualité de mousquetaire réformé.		
ALINCOURT (Demoiselle Isabelle-Claire d'), 53. <i>G.</i> 1758.	150	
Pour lui tenir lieu de gratification annuelle de pareille somme, en considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Bayonne.		
ALIX (François-Bonaventure), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 100; 2 ^o 1773, 400.	500	
La première, en qualité de maréchal des logis réformé du régiment de cavalerie légère de Corse. La seconde, en considération de ses services en qualité de cheval-léger de la garde du roi, et pour sa retraite.		
ALLAIN (François), 52. <i>M. du R.</i> 1778.	456	
Pour lui tenir lieu de subsistance, en considération de ses services en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
ALLAIN (Demoiselle Marguerite-Anne Dilhuet, veuve de sieur Bernard-Joseph), 78. <i>F.</i> 1770.	300	
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes		

A reporter. 35,374 livres.

	<i>Report.</i>	35,374 livres.
ALLAIS (Dominique), 32. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon en la cuisine bouche du roi.		
ALLARD (Demoiselle Jeanne Aubert, épouse en secondes noces du sieur d'), 73. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de son premier mari le sieur Bertaud, maréchal de camp ès armées du roi, directeur général des fortifications de la Provence.		
ALLARD (Antoine-Pierre d'), 48. <i>M. du R.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, écuyer du roi, servant ordinairement près Mesdames de France.		
ALLARD (Jean), 78. <i>M. du R.</i> 1768.		365
A titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de palefrenier de l'écurie de la feue reine.		
ALLARD (Louis-Victoire d'), 57. <i>G.</i> 1766.		400
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Grenoble.		
ALLARD (Marie-Louise-Angélique d'), 51. <i>M. du R.</i> 1759.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, à titre de dot, en qualité de religieuse du monastère royal de Saint-Louis à Poissy.		
ALLARIAS, sieur de Serionne (François), 85. <i>G.</i> 1766.		400
Pour lui tenir lieu des appointements de même somme, pour retraite en qualité de lieutenant au régiment d'Orléans, cavalerie.		
ALLEMAGNE (Demoiselle Marie-François d'), 64. <i>M. du R.</i> 1780.		75
Faisant moitié de la pension de 150 liv. accordée pour la subsistance des deux enfants de Jean d'Allemagne, vigneron.		
ALLEMAGNE (Martin d'), 66. <i>M. du R.</i> 1780.		75
Faisant l'autre moitié de la pension de 150 liv. ci-dessus.		
ALLERON (Demoiselle Marie-Anne Phelippeaux, veuve du sieur Jean-Baptiste d'), 77. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 75; 2 ^o 1789, 400.		475
La première, pour lui tenir lieu de partie du traitement dont elle jouissait en qualité de lavandière du linge du corps de feue madame la Dauphine. La seconde, en considération des services de feu son mari, valet de chambre de feue madame la Dauphine, et ancien commis du département de la maison du roi.		
ALLEYRAC (Demoiselle Élisabeth-Brigitte Debecourt, veuve du sieur d'), 71. <i>G.</i> 1783.		300
En considération des services de feu son mari, garde-magasin des effets d'artillerie à Bapaume, tué dans une manœuvre de canon.		
ALLIX (Léonor), 57. <i>G.</i> 1787.		180
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de fourrier de la compagnie réformée des gendarmes de la garde du roi.		
ALLIX (Marguerite-Madeleine), 78. <i>M. du R.</i> 1730.		120
Religieuse de la communauté des nouvelles catholiques d'Alençon; en considération de ses talents pour l'instruction, et pour lui servir de dot dans ladite communauté.		
ALLON (Pierre-Étienne), 71. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 472; 2 ^o <i>idem</i> , 100.		572
Capitaine retiré du régiment de Rohan. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour retraite en considération de ses services et de ses blessures. La seconde, à titre de gratification annuelle, en la même considération.		
ALLONNEAU (Jean), 62. <i>F.</i> 1782.		300
Premier huissier du présidial de Nantes; à titre de retraite, en considération de ses services comme greffier, garde des archives dudit présidial.		
<hr/>		
<i>A reporter</i>		40,252 livres.

	<i>Report.</i>	40,252 livres.
ALLOUARD (Demoiselle Marie-Jeanne Vallantin, épouse du sieur Louis-Étienne), 71. G. 1759		200
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine d'infanterie retiré à l'hôtel royal des invalides.		
On observe qu'elle a, de plus, l'assurance d'une pension de 1,000 livres faisant partie de celle de 4,000 livres qui a été accordée à son mari, ancien commis du département de la guerre, en considération de vingt-huit années de services.		
ALLOUARN (Catherine-Geneviève-Jeanne), 71. G. 1741.		300
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, ci-devant commis du département de la guerre au bureau des grâces.		
ALLOURY DE THEURY (Michel-Lazare), 61. G. 1 ^o 1759, 100; 2 ^o 1775, 300.		400
La première, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi réformé. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme. Cette seconde pension seulement sera supprimée au cas de son remplacement.		
ALLOURY DE GRANDFOND (Guillaume), 64. G. 1762.		300
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, en qualité de lieutenant réformé ci-devant à la suite du régiment royal.		
ALMAS (Jacques d'), 68. G. 1749.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Poitou.		
ALMASSY (Demoiselle Anne Wieland, veuve du sieur d'), 61. G. 1778.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine, avec rang de colonel, au régiment de Chamborant, hussards.		
ALMERAS (Demoiselle Françoise), 61. M. du R. 1752.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services du feu sieur Chicoyneau, son aieul, premier médecin du roi.		
ALSACE DE HENNIN-LIETARD (Antoine-Denis d'), 80. G. 1742.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Rouergue.		
ALTERMATT (Nicolas-Joseph), 71. G. 1765.		
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Bocard, suisse.		
ALTORFER (Demoiselle Anne-Hélène de Maurer, veuve de Jean-Conrard), 56. G. 1786.		150
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant au régiment de Lullin-Châteauvieux, suisse.		
ALY (Demoiselle Louise-Françoise-Armande-Marie-Joseph-Xavier), 36. M. du R. 1772.		400
A titre de subsistance, en considération des services de feu son père, inspecteur des chasses de la capitainerie de Fontainebleau.		
AMARITON-DUBOST, sieur de Basserut (Antoine), 52. G. 1774.		150
Lieutenant de grenadiers au régiment d'Orléans; en considération des services du feu sieur de Basserut, son oncle, ci-devant major dudit régiment.		
AMARITON-DUBOST (Pierre), 87. G. 1781.		300
Tant en considération des services de sa famille, que de ceux de ses trois fils, capitaine au régiment d'Orléans, infanterie.		
AMBEZIEUX (Susanne d'), 62. M. du R. 1743.		300
Prieure du monastère de Saint-Michel de Crespy en Valois; à titre de subsistance, pour seconder le pieux dessein qu'elle avait d'entrer en religion.		
AMBLY (Demoiselle Louise-Adrienne d'), 70. G. 1723.		354
Religieuse au couvent des annonciades de la ville de Saint-Amour; y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine au régiment dauphin étranger, cavalerie.		
AMBOISE (Henri-Michel d'), 50. G. 1783.		550
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Bourbon.		
	<i>A reporter.</i>	45,872 livres.

	<i>Report.</i>	45,872 livres.
AMÉ DE SAINT-DIDIER (Alexandre-Charles-Nicolas), 12. M. 1783.	500	
Fils du feu sieur Jean-Charles-Nicolas Amé de Saint-Didier, premier commis de la marine.		
AMÉ DE SAINT-DIDIER, 11. M. 1783.	500	
Frère du précédent; mêmes motifs.		
AMELIN DE BEAUREPAIRE (Demoiselle Marie-Sabine), 65. G. 1740.	354	
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aunis.		
AMEY (Claude-Baptiste), 63. G. 1763.	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aunis.		
AMIEL (Joseph d'), 74. G. 1757.	472	
Y compris 72 livres d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Vastan.		
AMIOT (Demoiselle Marie-Charlotte Decorche, veuve du sieur), 58. G. 1776. . .	150	
Pour lui tenir lieu de gratification annuelle, en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine au régiment provincial d'Argentan.		
AMLON DE GROUDER (Pierre), 61. F. 1775.	150	
Capitaine invalide; à titre d'appointements conservés en qualité de garde du corps du feu roi de Pologne.		
AMOURS DE BOISAUJEU (Charles-Joseph d'), 37. G. 1775.	180	
Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme, en qualité de mousquetaire réformé, qui lui seront supprimés lors de son remplacement.		
AMOURS (Louis-Charles d'), 53. G. 1779.	200	
En considération de ses services en qualité de premier lieutenant au régiment d'Angoumois.		
AMPHOUX (Jacques-Antoine), 70. M. 1783.	200	
Prêtre; en considération de ses services en qualité d'ancien aumônier des galères.		
AMPLEMANN, chevalier de la Cressonnière (Jean-Baptiste-Joseph), 55. G. 1777. .	400	
A titre d'appointements, en qualité de cornette réformé du régiment royal-Normandie, cavalerie.		
AMYENS DE GOMICOURT (Augustin-Pierre d'), 67. F. 1762	496	
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien commissaire de la compagnie des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi.		
AMYOT (Joseph-Parfait), 43. G. 1775	240	
Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme, en qualité de mousquetaire réformé, qui lui seront supprimés lors de son remplacement.		
ANCAUSSE (Jean-Baptiste-André d'), 53. G. 1783	500	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien premier lieutenant au régiment de Languedoc, dragons.		
ANCEAU DE LAVELANET, sieur de Saint-Cezy (Jean-Hélène d'), 54. G. 1782 . .	400	
Capitaine au régiment de Bretagne, infanterie; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté au siège de Gibraltar.		
ANCEAU DE LAVELANET (Jean-Jacques-Constance-Théodore d'), 48. G. 1769 . .	300	
Pour lui tenir lieu d'une gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment d'Anjou, infanterie.		
ANCEAU DE LAVELANET (Joseph-Elisabeth-Claude d'), 55. G. 1778.	400	
Pour lui tenir lieu d'une gratification annuelle; en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment de la Marine.		
ANCEAUME, sieur d'Hodang (François d'), 48. G. 1787	360	
En considération de ses services en qualité de cheveu-léger de la compagnie réformée des cheveu-légers de la garde du roi.		
ANCEAUME D'HOUDAN (François d'), 48. G. 1775.	210	
En qualité de cheveu-léger réformé de la garde du roi; il cessera d'en jouir du jour qu'il sera replacé.		

A reporter.

52,356 livres.

	<i>Report.</i>	52,356 liv
ANCELET (Marie-Françoise-Antoinette Tuyot, veuve du sieur), 64. <i>M. du R.</i> 1781. A titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon pâtissier du commun de la maison du roi.	200	
ANCELIN (Ambroise-Philippe), 64. <i>M. du R.</i> 1754. En considération des services de feu son père et de son aïeul, par réversion de partie d'une pension de 3,000 livres dont jouissait le feu sieur Ancelin, son oncle, petit-fils de la nourrice de Louis XIV.	500	
ANCELIN (Demoiselle Marie-Anne-Thérèse), 60. <i>M. du R.</i> 1754 Sœur du précédent; même motifs	500	
ANCELIN (Demoiselle Marie-Madeleine), 67. <i>M. du R.</i> 1754. Sœur des précédents; même motifs.	500	
ANCELIN (Firmin), 48. <i>G.</i> 1781. A titre de retraite en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.	500	
ANDASNE-DANSEVILLE (Antoine-Nicolas), 57. <i>M.</i> 1762 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité d'ancien lieutenant d'artillerie en Canada, et en considération de ses services.	458	
ANDLAW (Antoine-Henri, comte d'), 50. <i>G.</i> 1766. Mestre de camp, commandant le régiment royal Lorraine, cavalerie; pour intérêts d'arrérages d'une pension qui lui avait accordée en qualité de capitaine réformé du régiment royal-Roussillon, cavalerie; qui lui a été supprimée lors de son remplacement.	108	
ANDRAL DE LA CHAPELLE (Édme-Marc), 61. <i>M. du R.</i> 1784 A titre de retraite, en qualité de garçon du gobelet de feu madame la Dauphine	400	
ANDRÉ (Charles-François), 30. <i>M. du R.</i> 1787 A titre de retraite, en qualité de frotteur au château de la Muette.	400	
ANDRÉ DE LA COLONGE (André), 78. <i>F.</i> 1778 A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.	400	
ANDRÉ (Dlle Anne-Catherine-Louise-Joseph-André, épouse du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1770. A titre de subsistance, en considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.	200	
ANDRÉ DE LA SOLLEST, sieur de la Drouille (Claude d'), 74. <i>G.</i> 1763 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé des volontaires de Flandre.	500	
ANDRÉ DE MONTFORT (Etienne-Marc-Antoine d'), 54. <i>G.</i> 1763 Ancien capitaine au régiment de la Beauce, à présent capitaine invalide de la première classe. Cette pension provient d'une retraite de 500 livres qu'il avait obtenue, et qui a été réduite à 150 livres lorsqu'il a été admis à l'Hôtel royal des invalides.	150	
ANDRÉ (François), 69. <i>G.</i> 1762. Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme, en qualité de lieutenant réformé du régiment d'Anhalt.	400	
ANDRÉ (François-Joseph), 68. <i>G.</i> 1776. En considération de ses services en qualité d'ancien porte-drapeau, avec rang de lieutenant, au régiment d'Erlach, suisse.	400	
ANDRÉ (Gabriel-François), 72. <i>G.</i> 1768 A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine attaché au régiment du colonel général des dragons.	500	
ANDRÉ DE BOISANDRÉ (Jacques-Henri-Pelage), 46. <i>G.</i> 1778. Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite en qualité de capitaine attaché au régiment du colonel général des dragons.	500	
ANDRÉ (Demoiselle Jeanne), <i>G.</i> et <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1785, 100; 2 ^o . 1783, 100 La première, par réversion d'une portion de celle de 400 liv. dont jouissait feu son père, maître en chirurgie à Versailles, pour avoir inventé des bougies destinées à la guérison des maladies de l'urètre et de la vessie. La seconde, en considération des services du feu sieur Bernard, son aïeul, potager de la cuisine bouche du roi.	200	

A reporter.

59,172 li

	<i>Report.</i>	59,172 livres.
ANDRÉ (Joseph d'), 67. G. 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant lieutenant au régiment Dauphin, dragons.		
ANDRÉ, sieur de Carcy (Juste-François), 57. G. 1776.		540
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite en qualité de sous-lieutenant de la légion de Conflans, infanterie.		
ANDRÉ (Marie-Françoise Monbei, épouse du sieur), 45. F. 1783.		100
Pour récompense de ses services comme relaveuse de l'argenterie de la bouche de feu madame la princesse Christine de Saxe, tante du roi, abbesse de Remiremont.		
ANDRÉ (Nicolas), 49. F. 1783.		200
A titre de traitement conservé, comme l'un des frotteurs des appartements de feu la princesse Christine de Saxe, abbesse de Remiremont, tante du roi.		
ANDRÉ (Demoiselle Nicole-Prudence), 39. G. et M. du R. 1 ^o 1785, 100; 2 ^o 1783, 100.		200
La première, par réversion d'une portion de celle de 400 liv, dont jouissait feu son père, maître en chirurgie à Versailles, pour avoir inventé des bougies destinées à la guérison des maladies de l'urètre et de la vessie. La seconde, en considération des services du feu sieur Bernard, son aieul, potager de la cuisine bouche du roi.		
ANDREY (George-Marie), 42. G. 1778.		300
En considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant au régiment provincial de Salins, et aujourd'hui lieutenant réformé de la légion de Nassau.		
ANDREY, dit Desandrey (Marie-Françoise Bogne, veuve de Pierre-Antoine), 56. M. du R. 1787.		100
Pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont elle jouissait sur les dépenses du château de Choisi.		
ANDRIEUX (Pierre-Marie), 30. G. 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de commis de la guerre.		
ANDRIEUX, sieur de la Houssaye (Jean-Charles-Antoine d'), 78. G. 1766		400
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment royal-Roussillon, infanterie.		
ANDRILLARD DE VAREILLES (Jean-Louis), 67. M. du R. 1767.		158
Pour lui tenir lieu du traitement dont il jouissait en qualité de contrôleur de la maison de feu madame la Dauphine.		
ANDRIOT (Demoiselle Marguerite), 30. F. 1781		80
Faisant partie d'une pension de 400 liv. accordée aux cinq filles du sieur François Andriot de la Roche, ci-devant employé au service de la compagnie des Indes, pour être, ladite pension de 400 livres, partagée également entre elles, et réversible à la dernière survivante; en considération des services de feu leur père.		
ANDRIOT (Demoiselle Marie-Claude), 41. F. 1781.	} Sœurs de la précédente; mêmes motifs. }	80
ANDRIOT (Demoiselle Marie-Françoise), 21. F. 1781.		80
ANDRIOT (Demoiselle Marie-Jeanne), 23. F. 1781.		80
ANDRIOT (Demoiselle Perrine), 44. F. 1781.		80
ANFRYE DE LA POTHERIE (Pierre-Michel), 68. G. 1766.		400
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Piémont.		
ANGELO (Demoiselle Marie-Anne d'), 17. M. 1781		150
En considération des services de feu son père, ancien vice-consul de France, et ensuite sous-commissaire de la marine dans l'île de Corse.		
ANGELO (Demoiselle Marie-Dominique d'), 15. M. 1781.		150
En considération des services de feu son père, ancien vice-consul de France, et ensuite sous-commissaire de la marine dans l'île de Corse.		

A reporter.

62,924 livres.

	<i>Report</i>	62,924 li
ANGELY, sieur de Foncreuse (Antoine), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 120; 2 ^o 1775, 300.		420
Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour lui tenir lieu d'appointements pour sa réforme. Cette seconde seulement sera supprimée lors de son remplacement.		
ANGENOUST, sieur Decervels (Armand-François), 60. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Châlons. Elle sera supprimée s'il est remplacé.		
ANGENOUST (Charles), 56. <i>G.</i> 1775.		150
En considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
ANGERANT DE VALCOURT (Alexandre-George), 41. <i>M. du R.</i> 1784.		300
A titre de retraite; en qualité de fourrier de la petite écurie du roi.		
ANGLARS (Demoiselle Marguerite de Boussier, veuve du sieur d'), 32. <i>G.</i> 1780.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Forez.		
ANGLAS (André d'), 54. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment de l'Île-de-France. Il ne conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
ANGO, chevalier de Lézeau (Nicolas-Philippe-Auguste), 89. <i>G.</i> 1747.		590
En considération de ses services et pour retraite en qualité de capitaine au régiment d'Asfeld, dragons.		
ANGOS DE BOUCARRÈS (Jean-Auguste, chevalier d'), 43. <i>G.</i> 1786.		300
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment de Navarre, infanterie.		
ANGOT (Victor-Nicolas), 38. <i>M.</i> 1785.		360
En considération de ses services en qualité de lieutenant de frégate, retiré.		
ANGUILLECOURT (François d'), 56 <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 100; 2 ^o 1782, 456.		556
Palefrenier en la petite écurie du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre de retraite.		
ANGUY, sieur de Veue (Charles-François d'), 61. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment de Soissonnais.		
ANJOU, sieur du Longuy (Gilles-Philippe-Marie-Emmanuel d'), 55. <i>G.</i> 1770.		120
En considération de ses services en qualité de brigadier des gardes de corps du roi.		
ANNEVILLE (Bon-François-Paul d'), 40. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de mousquetaire réformé; laquelle sera supprimée du jour de son remplacement.		
ANNEVILLE (François-Hyacinthe-Guillaume, chevalier d'), 38. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de mousquetaire réformé; laquelle lui sera supprimée du jour de son remplacement.		
ANNEVILLE, sieur de Chiffrevast (Guillaume-René d'), 78 <i>G.</i> 1745.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant capitaine au régiment du colonel général des dragons.		
ANRAULT (Jean-Louis), 60. <i>G.</i> 1783.		400
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes Bourguignons du corps de la gendarmerie.		
ANSEAUME, sieur d'Houdan (Pierre d'), 70. <i>G.</i> 1754.		118
En considération de ses services en qualité de ci-devant garde du corps du roi.		

	<i>Report.</i>	68,229 livres.
ANSELER (Marie-Jeanne Morsan, veuve du sieur), 107. <i>M. du R.</i> 1784.		150
A titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, palefrenier de la petite écurie du roi.		
ANSELME (Demoiselle Esprit-Françoise d'), 51. <i>G.</i> 1778.		100
En considération des services de feu son père, ci-devant major du régiment de Soissonnais.		
ANSELME (Demoiselle Marie Modeste d'), 33. <i>G.</i> 1778.		100
En considération des services de feu son père, ci-devant major du régiment de Soissonnais.		
ANSELME (Demoiselle Marie-Anne-Rose-Agnès de Bernard, veuve du sieur d'), 73. <i>G.</i> 1771.		400
En considération des services de feu son mari, ancien major du régiment de Soissonnais.		
ANSELME (Demoiselle Marie-Rose d'), 47. <i>G.</i> 1778.		100
En considération des services de feu son mari, ancien major du régiment de Soissonnais.		
ANSELME (Demoiselle Rose-Félicité-Françoise d'), 35. <i>G.</i> 1778.		100
En considération des services de feu son père, ci-devant major du régiment de Soissonnais.		
ANTAN DU MONCEAU (Demoiselle Eve-Adélaïde-Justine d'), 26. <i>G.</i> 1788.		200
En considération des services de feu son père, major de la ville de Landau.		
ANTAN, sieur Dumonceau (Etienne-Laurent d'), 77. <i>G.</i> 1759		240
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Saint-Chamond, qui a été supprimée le 24 août 1770, jour où il est entré en jouissance des appointements de la majorité de Landau.		
ANTAN, sieur Duclos (Pierre d'), 80. <i>G.</i> 1759.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Saint-Chamond, infanterie.		
ANTHEAUME (Demoiselle Cécile-Genevière), 68. <i>M. du R.</i> 1760.		50
A titre de subsistance; en considération des services de son père, ordinaire de la musique du roi.		
ANTHENAIZE (Henri-Geoffroy d'), 72. <i>G.</i> 1765.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements et pour retraite en qualité de capitaine au régiment de la reine, infanterie.		
ANTOINE, sieur de Bacour (Hyacinthe-Marc), 65. <i>G.</i> 1785.		400
Ancien capitaine au régiment d'Artois, cavalerie; tant en considération de ses services que de sa fâcheuse situation.		
ANTHOINE DE MARÉ (dame Marie-Michel), 91. <i>M. du R.</i> 1780.		240
Religieuse à Fontaine, ordre de Fontevrault; pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
ANTOINE (Demoiselle Adélaïde), 34. <i>M. du R.</i> 1788.		500
Par continuation de moitié de celle de 1,000 livres dont jouissait la feuic dame Augustine-Anne Antoine, sa sœur, veuve du sieur de Fortia; en considération des services de leur père, porte-arquebuse du roi, et lieutenant des chasses de la capitainerie de Saint-Germain.		
ANTOINE (Jean), 58. <i>F.</i> 1766.		240
A titre de traitement conservé, comme garde à pied, en la capitainerie de Commercy, des chasses du feu roi de Pologne.		
ANTOINE (Jean-Nicolas), 51. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant en second de chasseurs à cheval, dans le régiment des Ardennes.		
ANYCAN DE L'ÉPINE (Demoiselle Marie-Françoise Pellechet, veuve du sieur d'), 47. <i>G.</i> 1781.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment d'Aubigné, dragons.		

A reporter. 72,581 livres

	Report.	72,581 liv
ANZEL DANVILLE (Louis-Antoine d'), 48. <i>G.</i> 1778.		300
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
ANZEL DE BOISMONT (Demoiselle Charlotte-Ernestine-Joseph Cotelendy, veuve du sieur d'), 64. <i>G.</i> 1778.		300
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de cavalerie de Chabrillant.		
Aoust (Victoire Gaultier, veuve de Joseph d'), 62. <i>M. du R.</i> 1784.		150
A titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
APCHIER (François-Gabriel d'), 67. <i>G.</i> 1766.		400
Pour lui tenir lieu d'appointements et pour retraite en qualité de premier lieutenant au régiment royal Champagne, avec rang de capitaine.		
APVRIEULX (Demoiselle Marie-Simoane Andrea, veuve du sieur d'), 62. <i>G.</i> 1762		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, cheval-léger de la garde du roi.		
ARAGONEZ D'ORCET (dame Madeleine de Ribeyre, veuve du sieur Antoine Xavier-Durand), 65. <i>M.</i> 1780.		400
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine des galères, et pour lui aider à soutenir au service son fils, enseigne de vaisseau.		
ARAN (Jeanne-Françoise Vieillet, veuve du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1767		300
En considération des services de feu son mari, cocher de feu madame la Dauphine.		
ARANCE DE NAVEROT (Pierre-Marguerite, chevalier d'), 61. <i>G.</i> 1765.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements et pour retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Foix.		
ARAS (Nicolas d'), 57. <i>G.</i> 1776.		200
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien porte-étendard dans la compagnie des gardes de Monsieur, du corps de la gendarmerie.		
ARASSE, sieur de Sarrau (Antoine-Joseph d'), 77. <i>G.</i> 1742		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien capitaine au régiment de Piémont; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, lieutenant-colonel dudit régiment.		
ARBOUSSE (Demoiselle Henriette de Catellan de Saint-Men, veuve du sieur Louis-Jacques-Martin d'), 50. <i>G.</i> 1785		400
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine commandant, avec rang de major au régiment d'Anjou, infanterie.		
ARCAMBAL (Hyacinthe-François), 31. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 170; 2 ^o 1779, 130.		300
La première, en considération de ses services en qualité de commis au département de la guerre au bureau des subsistances. La seconde, en la même considération.		
ARCELOT DE LA COUSSE, sieur de Lestrade (Jacques d'), 85. <i>G.</i> 1745.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Poitou.		
ARCES (Antoine-Modeste d'), 60. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Hainaut. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
ARCHAMBAUD DE DOUGLAS, sieur de Terrebonne (Louis), 32. <i>G.</i> 1782		200
Sous-lieutenant au régiment provincial de garnison du roi; en considération des services de son père, ancien capitaine au régiment de Languedoc, infanterie.		
ARCHAMBAULT DE CAMPPELL (Demoiselle Elisabeth), 35. <i>Af. É.</i> 1781.		400
Pour lui tenir lieu d'une gratification annuelle de pareille somme sur le fonds dit <i>des Ecosais</i> .		
ARCHAMBAULT (Louis), 47. <i>G.</i> 1777.		400
En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Cervionne en l'île de Corse.		

A reporter

78,637 liv

	<i>Report.</i>	78,637 livres.
ARCHIMBAUD (Pierre), 47. <i>F.</i> 1775.		500
Pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Lyon.		
ARCIZAS, sieur d'Estansan (Bertrand-Augustin d'), 47. <i>G.</i> 1772.		250
Ancien garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de la Couronne.		
On observe qu'il a été accordé 400 livres de pension, partageables, 200 livres au sieur Bertrand-Augustin d'Arcizas d'Estansan l'aîné, et 100 livres à chacun de ses deux autres frères; le tout réversible d'une tête sur l'autre, la totalité au dernier survivant; et que, par la mort du plus jeune, l'aîné se trouve avoir actuellement 250 livres et le cadet 150 livres de pension.		
ARCIZAS, sieur d'Estansan (Denis d'), 44. <i>G.</i> 1772.		150
Capitaine dans le quatrième régiment de cheveu-légers; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de la Couronne.		
Même observation qu'à l'article précédent.		
ARGLAIS (Charles-François d'), 82. <i>G.</i> 1762.		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Chartres, cavalerie; tant en considération de ses services et de ses blessures que pour retraite.		
ARCUSSIA (Charles-Joseph d'), 72. <i>M.</i> 1749.		300
En considération de ses services, et pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité d'enseigne des galères, retiré.		
ARCY (Demoiselle Louise-Victoire Favry, épouse du sieur), 74. <i>G.</i> 1737.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant d'artillerie		
ARCY (Pierre d'), 47. <i>G.</i> 1762.		300
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme en qualité de cornette de cavalerie, réformé.		
ARCY (Louis-Nicolas), 42. <i>G.</i> 1789.		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment irlandais de Dillon.		
ARDENNE (Jean-Baptiste-Hubert-François d'), 40. <i>G.</i> 1773.		200
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
ARDILLIER (François-Paul), 55. <i>M.</i> 1768		400
En considération de ses services en qualité de ci-devant curé de l'île de Miquelon.		
ARDOIS (Demoiselle Jeanne le Moine, veuve du sieur Benoit), 63. <i>G.</i> 1788.		150
En considération des services de feu son mari, ancien premier sergent des grenadiers à cheval, avec rang de lieutenant d'infanterie.		
ARENSDORFF (Charles d'), 65. <i>G.</i> 1745.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien lieutenant au régiment royal-Allemand, et à présent capitaine de cavalerie; en considération de la perte qu'il a faite d'un bras à la retraite de Pfaffen-Hoffen.		
ARFEUIL, baron d'Erff (Antoine-Jean-Baptiste d'), 41. <i>G.</i> 1787		400
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Rohan, infanterie.		
ARFEUIL (dame Marie-Olive Beurrier, veuve du sieur), 60. <i>M.</i> 1777.		150
En considération des services de feu son mari, maître d'écriture des gardes de la marine.		
ARGENCE (Jacques d'), 47. <i>G.</i> 1775.		200
Garde du corps du roi, réformé; pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui lui seront supprimés lors de son remplacement.		
ARGENT (Jean d'), 64. <i>F.</i> 1771.		100
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant employé de la compagnie des Indes au port de Lorient.		
ARGOUBET (Fabien d'), 70. <i>G.</i> 1767.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de l'île-de-France.		

A reporter. 83,941 livres,

	<i>Report.</i>	83,941 livr
ARGOUBET (Jean de), 65. <i>G.</i> 1765		300
Pour retraite en qualité de capitaine réformé du régiment royal Cantabres.		
ARGOUD DESMAREST (Demoiselle Anne-Joseph), 70. <i>G.</i> 1757		200
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef, à Abbeville.		
ARGOUD DESMAREST (Demoiselle Jeanne-Marguerite) 71. <i>G.</i> 1757.		200
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Abbeville		
ARGY (Jean-Pierre-Thomas, chevalier d'), 40. <i>G.</i> 1784.		200
Premier lieutenant au régiment d'Austrasie, infanterie; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté dans l'Inde à l'affaire du 13 juin 1783, où il a été blessé.		
ARGY DE LA GHATRE (Demoiselle Jeanne-René-Anne de Coué, veuve du sieur Jean-Christophe d'), 74. <i>F.</i> 1771		300
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau, au service de la compagnie des Indes.		
ARGY (Demoiselle Nicole-Antoinette de Chalons, veuve du sieur d'), 94. <i>G.</i> 1766.		300
En considération des services de feu son fils, ci-devant capitaine au régiment de Noé, cavalerie.		
ARGY (Demoiselle Nicole-Charlotte de Rose, veuve du sieur d'), 78. <i>G.</i> 1780		200
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant de cavalerie, avec rang de capitaine.		
ARISTAY DE CHATEAUFORT (Demoiselle Anne Cécile d'), 52. <i>F.</i> 1766		300
Faisant le quart de celle de 1,000 livres accordée aux quatre filles du feu sieur d'Aristay de Châteaufort, conseiller en la cour souveraine de Nancy, et l'un des commissaires pour la liquidation des dettes de la Lorraine, réversible de l'une à l'autre des quatre sœurs, et la totalité à la dernière survivante. On observe que, par le décès de l'une d'elles, les trois autres jouissent, depuis 1770, du tiers, faisant 400 livres pour chacune.		
ARISTAY DE CHATEAUFORT (Demoiselle Lucie-Hyacinthe-Scholastique d'), 50. <i>G.</i> 1766.		300
Sœur de la précédente : même observation que ci-dessus.		
ARISTAY DE CHATEAUFORT (Demoiselle Marie-Barbe d'), 50. <i>F.</i> 1766		300
Sœur de la précédente : même observation.		
ARLACH (Victor-Joseph d'), 75 <i>G.</i> 1755		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien capitaine au régiment de Foix; tant en considération de ses services et de ses blessures, que pour sa retraite.		
ARLANGES (Jean-Baptiste-Gaston-Joseph-René d'), 60. <i>G.</i> 1773		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment provincial du Mans.		
ARLES, sieur de Fauré (Bernard-Louis d'), 47. <i>G.</i> 1788.		360
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Brie.		
ARLOT DE LA ROQUE (Léonard), 32, <i>G.</i> 1780		300
Sous-lieutenant au régiment d'Angoumois; pour l'aider à se soutenir au service.		
ARMAND (Esprit d'), 70. <i>G.</i> 1765.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie.		
ARMAND DE FOREST DE BLACONS (Henri-François-Lucrétius d'), 31. <i>G.</i> 1766.		225
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de sous-lieutenant de cavalerie réformé, du régiment de Condé, qui seront supprimés s'il vient à être replacé.		
ARMAND, sieur de la Tour (Philippe-Antoine d'), 68. <i>G.</i> 1769		400
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Bouillon, infanterie allemande.		
ARMUR (Henriette-Suzanne de Boutmard, veuve du sieur d'), 70. <i>G.</i> 1760		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel du régiment de la Couronne.		

A reporter.

89,488 livr

	<i>Report.</i>	89,488 livres.
ARNAIL, sieur de Serres (Jean-Louis), 56. <i>G.</i> 1768		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment du Dauphiné.		
ARNAUD (Anne-Gaspard d'), 76. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment du Forez.		
ARNAUD (François d'), 57. <i>G.</i> 1769		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Eu, infanterie.		
ARNAUD (Jean-François), 39. <i>M.</i> 1776.		150
En considération de ses services en qualité d'élève commissaire de la marine, retiré.		
ARNAUD DE LESTANG (Gabriel-Marie-Laurent), 25. <i>G.</i> 1780		180
Faisant le quart de la pension de 720 livres dont jouissait son père, ancien lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie, dont l'assurance avait été donnée à ses quatre enfants, réversible de l'un à l'autre, et la totalité au dernier survivant.		
ARNAUD DE LESTANG (Laurent-Paul-Hyacinthe), 23. <i>G.</i> 1780.		180
Faisant le quart de la pension de 720 livres dont jouissait son père, ancien lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie, dont l'assurance avait été donnée à ses quatre enfants, réversible de l'un à l'autre, et la totalité au dernier survivant.		
ARNAUD DE LESTANG (Demoiselle Rose-Françoise-Laurence), 28. <i>G.</i> 1780		180
Sœur du précédent : même observation.		
ARNAUD DE LESTANG (Pierre-Dominique-Louis-Laurent), 24. <i>G.</i> 1780		180
Frères des précédents : même observation.		
ARNAUD DE MONSAGE (Louis), 77. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres pour intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Eu, infanterie.		
ARNAUD (Thérèse-Julie d'Eymar, veuve du sieur Pierre), 38. <i>G.</i> 1779.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine commandant une compagnie de mineurs royal de l'artillerie.		
ARNAUDIN, sieur DORGEVAL (Henri-Etienne), 42. <i>G.</i> 1780.		240
En qualité de lieutenant d'infanterie. Il est actuellement ingénieur-géographe militaire.		
ARNAUD DE VILLÉ (Demoiselle Catherine-Louise), 33. <i>M. du R.</i> 1767.		200
A titre de subsistance; en considération des services de sa famille.		
ARNAULD DE PRANEUF (Joseph-Alexandre), 46. <i>G.</i> 1776		400
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant réformé du régiment de Schomberg; lesquels seront supprimés s'il vient à être réplacé.		
ARNAULT (Demoiselle Marie-Jacqueline le Duc, veuve du sieur), 50. <i>M. du R.</i> 1780.		138
Pour lui tenir lieu de partie du traitement dont elle jouissait en qualité de femme de chambre de feu madame la Dauphine.		
ARNAULT (Pierre-Gilbert), 60. <i>G.</i> 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Beauvoisis.		
ARNAULT (Demoiselle Marie-Jeanne de Portzmoguer, veuve du sieur d'), 58. <i>G.</i> 1773.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine des grenadiers royaux du régiment de Rennes.		
ARNAVE (Demoiselle Jeanne de la Baume Dangely, veuve du sieur d'), 51. <i>G.</i> 1777.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant brigadier des gardes du corps du roi.		

A reporter.

94,406 livres.

	<i>Report.</i>	94,406 liv
ARNOUIL DESNOYERS, sieur de Langerie (Jacques), 57. <i>G.</i> 1773		100
En considération de ses services et pour retraite en qualité de garde du roi, à présent capitaine invalide.		
ARNOULT (Demoiselle Jeanne-Pierre de Bérillon, veuve du sieur Pierre-Claude), 61. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
ARNOUS DE LA NOË (Pierre), 67. <i>M. du R.</i> 1784		250
Pour récompense de ses services en qualité de cromorne en la grande écurie du roi.		
ARNOUX, sieur de la Vesne (Théodore), 78. <i>G.</i> 1762		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Comtois.		
ARQUETTE (Blaise de Robert d'), 47. <i>M.</i> 1777		400
En considération de ses services en qualité d'ancien porte-drapeau de la division de Toulon, du corps royal d'infanterie de la marine.		
ARQUIAN (Demoiselle Charlotte-Elisabeth Boet de Saint-Léger, veuve du sieur comte d'), 52. <i>M. du R.</i> 1774.		300
Pour lui tenir lieu de celle qui lui avait été accordée par Monsieur sur sa cassette.		
ARQUISTADE (Demoiselle Elisabeth-Claude de Lesquelen, veuve du sieur Jean d'), 80. <i>F.</i> 1751.		400
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
ARRAGON (François-Louis d'), 41. <i>M. du R.</i> 1781.		350
Pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de la cuisine bouche du roi.		
ARRICAN-SEMPE (Hyacinthe d'), 61. <i>G.</i> 1756.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Bourbonnais, infanterie. Cette pension sera réduite net à 257 l. 7 s. 6 d. du jour de son remplacement.		
ARRIGRAND-CASTERA (Pierre d'), 55. <i>G.</i> 1777.		400
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui ont été accordés pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.		
ARROS (Jean-Denis d'), 60. <i>G.</i> 1779.		500
En qualité de capitaine attaché au régiment du Maine, infanterie. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être replacé.		
ARROS (Demoiselle Marie d'), 62. <i>F.</i> 1763.		150
Pour sa subsistance, en considération des services de sa famille.		
ARSAC DE TERNAY (René-Henry-Louis-Jérôme d'), 60. <i>G.</i> 1771.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Lanans, dragons.		
ARTENSEC (Jean d'), 48. <i>G.</i> 1770.		150
Garde du corps du roi; en considération des services du feu sieur de Pujet son oncle, ancien officier au régiment du Forez.		
ARTICLE (Demoiselle Françoise-Louise Le Lorrain, veuve du sieur d'), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 100; 2 ^o 1779, 100		200
La première, en considération des services de feu son mari, ancien mousquetaire du roi. La seconde, mêmes motifs.		
ARTIGUES (Jean d'), 50. . 1770.		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
ARTIGUES (sieur de Mazeret Jean d'), 57. <i>G.</i> 1756.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages. Cette pension lui a été accordée sur celle de 1,200 livres dont jouissait le sieur de Preyssac son oncle, ci-devant lieutenant-colonel, du régiment de Guyenne, en considération de ses services.		

A reporter.

99,878 liv

	<i>Report.</i>	99,878 livres.
ARTIGUES (Jean-Baptiste chevalier d'), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1781, 200.		350
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
ARTUR DE PELAN (Marie-Allain Claude), 43. <i>F.</i> 1781.		300
Employé à la liquidation de la compagnie des Indes; en considération de ses services. On observe qu'il a une assurance d'une autre pension de pareille somme, pour en jouir dans le cas seulement et à compter du jour où cesseront ses appointements en ladite qualité.		
ARVISENET (Charles d'), 41. <i>G.</i> 1775.		150
Garde du corps du roi, réformé; pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme, qui seront supprimés du jour de son remplacement.		
ASEMAR DE LA GARINIE (Pierre d'), 60. <i>G.</i> 1785.		500
Ancien lieutenant au régiment de Chartres, infanterie; tant en considération de ses services, que de ceux du sieur Marc-Antoine d'Adhémar de Montfalcon son parent, ancien major dudit régiment, et à présent lieutenant pour le service du roi à Niort.		
ASMAR DE MONFALCON (Demoiselle Marie-Louise Mauroy, veuve du sieur Pierre d'), 84. <i>G.</i> 1746.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, ci-devant exempt des gardes du corps du roi.		
ASSIÈRES (Léon d'), 47. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire de la garde du roi, réformé; pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui seront supprimés du jour de son remplacement.		
ASNIÈRES (Robert-Bernard, d'), 56. <i>G.</i> 1765.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment de Rouergue. Cette pension sera supprimée s'il est remplacé.		
ASSARGUES (Demoiselle Pâillette, veuve du sieur d'), 73. <i>G.</i> 1776.		100
En considération des services de feu son mari, lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de Bourgogne, cavalerie.		
ASSAS (Jean-Charles-Marie d'), 33. <i>G.</i> 1777.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine dans le régiment royal-Roussillon, cavalerie. Elle fait partie de la pension de 1,000 livres accordée, par lettres-patentes de 1777, à la famille d'Assas, en considération des services distingués et de la mort héroïque du sieur Louis d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, tué au combat de Clostercamp la nuit du 15 au 16 octobre 1760. On observe que les 700 livres formant le surplus de ladite pension sont actuellement partagées, savoir : 400 livres au sieur François baron d'Assas, son père, et 300 liv. au sieur Jean-François d'Assas, son frère, et qu'à la mort des possesseurs actuels, leur portion est substituée à l'aîné des enfants mâles de la branche aînée de la famille d'Assas, qui aura seul droit, à perpétuité, à la totalité de ladite pension de 1,000 liv. après le décès des possesseurs actuels.		
ASSAS (Jean-François d'), 30. <i>G.</i> 1777.		300
Enseigne des vaisseaux du roi, frère du précédent; même observation.		
ASSELIN (Jacques-François), 66. <i>G.</i> 1762.		300
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, en qualité de cornette réformé du régiment d'Orléans.		
ASTELET (Pierre), 60. <i>G.</i> 1759.		260
Y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien garde du roi.		
ASTIER (Alexandre-Antoine d'), 15. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services du feu sieur François-Louis d'Astier, son père, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Béarn.		
ASTIER (Charles-Jean-Anne), 56. <i>G.</i> 1775.		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers dans le régiment de Chartres, dragons.		

A reporter.

104,090 livres.

	<i>Report.</i>	104,090 livres
ASTIER (Louis d'), 56. <i>G.</i> 1785		360
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant de grenadiers dans le régiment de Cambrésis.		
ASTIER, sieur de Florance (Louis-François), 53. <i>G.</i> 1785		360
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en second dans le régiment de Chartres, dragons,		
ASTIER (Demoiselle Marie-Anne-Louise d'), 16. <i>G.</i> 1785		2
En considération des services de feu sieur François-Louis d'Astier, son père, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Béarn.		
ASTIER (Matthieu), 76. <i>M. du R.</i> 1777.		456
En considération de ses services en qualité d'ancien aide à la selle en la petite écurie du roi		
ASTIGNY (Demoiselle Marie Neveu, veuve du sieur d'), 85. <i>M.</i> 1780		200
Tant en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant des compagnies franches détachées de la marine en Canada, que de son grand âge et des pertes qu'elle a essayées lors de la prise de ladite colonie.		
ASTORG (François d'), 71. <i>G.</i> 1756		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Tour-du-Pin.		
ASTRUC (Demoiselle Michel Boucher Desforges, veuve du sieur), 30. <i>F.</i> 1786.		300
En considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
ASTRUC (Thomas-Martin), 54. <i>F.</i> 1770.		200
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
ATHESSEN (Christian d'), 60. <i>G.</i> 1788		300
L'un des suisses de l'Arsenal de Paris; pour l'indemniser de la perte qu'il a faite de sa place qui a été supprimée.		
ATHALIN (Charles-François-Xavier), 50. <i>G.</i> 1763.		54
Pour lui tenir lieu d'intérêts d'arrérages d'une pension qu'il avait en qualité de capitaine réformé du régiment de Piémont, qui a été supprimée en 1770, lors de son remplacement.		
ATTRIGOURT DUFAYL (Demoiselle Marie-Claude-Bernard de Froment, veuve du sieur d'), 60. <i>G.</i> 1760.		390
Y compris 90 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Rouergue.		
AUBELIN DE VILLERS (Jérôme-Marie), 56. <i>G.</i> 1766.		300
Pour réforme en qualité de capitaine au régiment de Guyenne.		
AUBER (Dame Marie-Madeleine), 38. <i>F.</i> 1776		150
Pour lui servir de dot dans la communauté des nouvelles catholiques de Rouen.		
AUBER (Nicolas), 72. <i>G.</i> 1775.		450
Actuellement capitaine au bataillon de garnison du Perche; pour lui tenir lieu d'appointements en qualité d'aide-major réformé du régiment provincial d'Alençon.		
On observe qui doit continuer d'en jouir tant qu'il ne sera pas remplacé avec un traitement qui soit supérieur.		
AUBERT DE RÉSIE (Pierre), 76. <i>G.</i> 1765		500
Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme, en qualité de lieutenant au régiment royal Piémont, cavalerie, avec rang de capitaine.		
AUBERT (Antoine-Jean), 50. <i>F.</i> 1771		150
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant employé pour la voilerie au service de la compagnie des Indes, à Lorient.		
AUBERT DE RASSAY (Auguste-César-Joseph), 60. <i>G.</i> 1757.		177
Y compris 27 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Rouergue.		

A reporter. 109,109 livres

	<i>Report.</i>	
	109,109 livres.	
AUBERT (Claude), 60. <i>G.</i> 1778	200	En considération de ses services en qualité de sous-aide-major de Metz.
AUBERT (Jacques), 67. <i>F.</i> 1788.	500	Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite en qualité de ci-devant garçon de bureau de la loterie royale de France.
AUBERT, sieur de Gournay de la Poterille (Claude-François), 67. <i>G.</i> 1767.	400	Pour retraite en qualité de lieutenant au régiment de mestre de camp général de la cavalerie.
AUBERT-DUMESNIL (François-Odet), 42. <i>G.</i> 1775.	210	Cheval-léger réformé, de la garde du roi pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui doivent lui être supprimés du jour de son remplacement.
AUBERT (Demoiselle Françoise-Marie-Charlotte de Cœurdox, veuve du sieur George), 57. <i>F.</i> 1782.	400	A titre de continuation de moitié de celle de 800 livres dont jouissait, en considération de ses services, feu son mari, ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Caen.
AUBERT DE RASSAY (Jacques-Auguste), 67. <i>G.</i> 1757.	177	Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Bassigny.
AUBERT (Jean-Baptiste), 46. <i>M. du R.</i> 1785.	456	A titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.
AUBERT, sieur de Fleigny (Jean-Baptiste), 78. <i>G.</i> 1758.	472	Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Lyonnais.
AUBERT, sieur du Bayet (Jean-Bapste-Antinibal), 32. <i>G.</i> 1780	300	En considération de son peu de fortune, et des services du sieur du Bayet, son oncle, brigadier d'infanterie.
AUBERT (Jean-François), 60. <i>M. du R.</i> 1767.	190	Valet de chambre de feu madame la Dauphine; pour lui tenir lieu de nourriture et récompenses dont il jouissait en ladite qualité.
AUBERT (Jean-Simon), 59. <i>M. du R.</i> 1781	400	A titre de retraite en qualité de palefrenier de la vénerie du roi, et en récompense de ses services.
AUBERT DE ROSAINVILLE (Louis-Charles), 66. <i>M. du R.</i> 1784.	300	En considération de ses services en qualité de fourrier des logis du roi.
AUBERT (Marie-Françoise Renard, épouse de Jean-François), 72. <i>M. du R.</i> 1782.	400	A titre de retraite, en qualité de monteuse des bonnets de feu Madame Sophie de France.
AUBERT DE BLAUMONT (Nicolas-Jean-Claude), 57. <i>M. du R.</i> 1756.	400	En considération des services rendus par feu son père, trésorier des menus de la petite écurie du roi.
AUBERT DE RÉSIE (Pierre), 64. <i>M.</i> 1762.	400	En considération de ses services et pour lui tenir lieu d'appointements, conservés en qualité de lieutenant des troupes, ci-devant entretenues en Canada.
AUBERT (Pierre), 72. <i>F.</i> 1779	400	En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien receveur du droit sur les cartes, à Aix.
AUBERT (Pierre-Louis), 32. <i>M. du R.</i> 1781	400	Pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon de la cuisine bouche du roi.
AUBERT (Thomas), 62. <i>F.</i> 1770.	400	Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant visiteur des bois de construction de la compagnie des Indes.
AUBERY DU MAURIER (Demoiselle Anne-Marie-Henriette d'), 29. <i>G.</i> 1783.	200	En considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Brionne, cavalerie.

A reporter. 115,714 livres.

	<i>Report.</i>	415,714 livres.
AUBERY DE SAINT-JULIEN (Antoine-Henri d') 66. <i>G.</i> 1768		500
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Touraine.		
AUBERY DE FRAWEMBERG (Demoiselle Catherine-Thérèse Doré de Crépy, veuve du sieur d') 38. <i>G.</i> 1782		300
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment hussards de Chamborant.		
AUBERY, sieur de Saint-Julien (Henri d'), 60. <i>G.</i> 1769.		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Touraine.		
AUBERY DU MAURIER (Demoiselle Marie-Anne-Louise), 23. <i>G.</i> 1783.		200
En considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Brionne, cavalerie.		
AUBIÉ (Anne), 75. <i>F.</i> 1745		150
En considération de sa conversion, et pour lui servir de dot dans la communauté des filles de la Foi de Bergerac.		
AUBIÉ (Demoiselle Marthe), 29. <i>F.</i> 1772.		150
Pour lui servir de dot dans la communauté des filles de la Foi de Bergerac.		
AUBIER (Antoine), 72. <i>F.</i> 1775.		500
Avocat du roi, honoraire au présidial de Clermont-Ferrand; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur de la même ville.		
AUBIGNY (Jacques-Richard d'). 54 <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 1775, 200		300
Brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
AUBIN (Demoiselle Barbe Aumont, veuve du sieur Urbain), 49. <i>G.</i> 1785.		400
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment des cuirassiers.		
AUBIN-ODILE, sieur de Mannecourt (Charles-François), 66. <i>G.</i> 1764		500
Pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui avait été accordée pour retraite en qualité de capitaine au régiment de la Ferronnayre, dragons.		
AUBIN DE LA FOREST (Jean-Baptiste), 56. <i>G.</i> 1778.		400
A titre d'appointements en qualité de capitaine attaché à la cavalerie. Il cessera d'en jouir du jour où il sera remplacé.		
AUBIN DU PLESSIS (Demoiselle Marie-Françoise Lunven de Kerbiguet, veuve du sieur Louis Laurent), 82. <i>F.</i> 1770.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
AUBLET (Demoiselle Armelle Conan, veuve du sieur), 54. <i>M.</i> 1779.		40
En considération des services de feu son mari, ci-devant botaniste aux colonies.		
AUBRÉE, dit Verdure (François), 40. <i>M. du R.</i> 1787		456
A titre de retraite en qualité de sous-piqueur en la grande écurie du roi.		
AUBRY (Marie Gillet, veuve de Jean), 58. <i>M. du R.</i> 1789.		300
En considération des services de feu son mari, garçon de table des valets de chambre du roi, dont le décès a fait vaquer une pension de 600 livres dont il jouissait à titre de retraite.		
AUBRY (Marie-Sophie), 66. <i>G.</i> 1787.		120
En considération des services de feu Michel Rot, son mari, brigadier de maréchaussée, qui a été tué le 18 février 1787 par des braconniers qu'il poursuivait.		
AUBRY (Anne-Catherine Masson, veuve de Pierre), 46. <i>M. du R.</i> 1778.		150
En considération des services de feu son mari, valet de pied du roi en la petite écurie.		

A reporter. 121,240 livres.

	<i>Report.</i>	121,240 livres.
AUBRY, sieur des Fontaines (Antoine), 66. <i>G.</i> 1771.		300
En considération de ses services et pour retraite en qualité de ci-devant gendarme de la garde du roi.		
AUBRY (Jacques), 40 <i>M. du R.</i> 1781		250
Pour sa subsistance et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon du grand commun de la maison du roi.		
AUBRY (Demoiselle Marguerite-Rose Genay, veuve du sieur), 48. <i>G.</i> 1783.		250
En considération des services de feu son mari, ancien chef de bataillon au régiment de Tournaisis.		
AUBUISSON (Jean-Germain-Marie d'), 51. <i>G.</i> 1775		340
Mousquetaire réformé de la première compagnie; pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui lui seront supprimés du jour de son remplacement.		
AUBUISSON (Pierre d'), 82. <i>G.</i> 1755		472
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de la couronne.		
AUCAPITAINE, sieur de Bernardière (Louis), 68. <i>G.</i> 1765.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme, pour retraite en qualité de capitaine au régiment d'Aquitaine.		
AUCLER (Demoiselle Elisabeth Midart, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de dragons dans la légion royale.		
AUDE (François), 70. <i>G.</i> 1748.		212
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; ancien carabinier au régiment royal des carabiniers, à présent cavalier de maréchaussée dans la brigade de Nangis; en considération de la prise qu'il a faite du général Ligonier à la bataille de Lawfelt.		
AUDEBAR DE FERRUSSAC (Jacques-François d'), 39. <i>G.</i> 1775		450
Garde du corps du roi, réformé; pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui lui seront supprimés du jour où il sera remplacé.		
AUDEBERT, sieur de Puymartin de Miégemon (Gaspard d'), 56. <i>G.</i> 1775		365
Gendarme réformé de la garde du roi; pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme, qui lui seront supprimés du jour de son remplacement.		
AUDEMARD DE VERMON (Louis-Esprit d'), 46. <i>G.</i> 1788.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment royal, cavalerie.		
AUDIBERT (Demoiselle Louise Chambert, veuve du sieur d'), 86. <i>G.</i> 1763.		300
Pour l'indemniser de la perte qu'elle a faite de 1,200 livres de revenu dont elle jouissait en commun avec sa sœur, provenant de maisons qu'elles avaient sur le terrain où a été construit l'hôtel de la guerre à Versailles; avec assurance de réversion de la pension de pareille somme accordée à sa sœur par les mêmes motifs, dans le cas qu'elle lui survive.		
AUDIFFRET (Louis-Guillaume-Joseph-François d'), 36. <i>G.</i> 1786		500
Capitaine en second au régiment du roi, cavalerie; en considération des services de feu sieur d'Audiffret, son père, lieutenant pour le service du roi à Briançon.		
AUDIGER (Clair), 76. <i>F.</i> 1779.		500
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant commis de la régie du droit sur les carrosses de Paris.		
AUDIRAC DE SIEURAC (Félix), 60. <i>G.</i> 1777.		500
En considération de ses services en qualité d'ancien médecin de l'hôpital militaire de Cambrai.		
AUDRIARD (Demoiselle Marie-Françoise Brossard, veuve du sieur Claude-Louis), 76. <i>M. du R.</i> 1768.		288
Pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de la feue reine.		

	<i>Report.</i>	126,727 livres
AUDRIAT (Gaspard), 48. <i>M. du R.</i> 1768.		24
Valet de pied de la feuë reine.		
On observe que cette pension fait partie de la somme annuelle de 552 livres accordée à 23 valets de pied, pour leur tenir lieu des récompenses dont ils jouissaient.		
AUGER (Jacques), 64. <i>G.</i> 1780.		450
Pour retraite en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Vivarais.		
AUGER (Marie-Louise-Jean, veuve du sieur), 59. <i>M. du R.</i> 1762.		300
A titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, sellier de la grande écurie du roi.		
AUGÈRE (Demoiselle Adélaïde-Laurence-Victoire d'), 10. <i>G.</i> 1785		400
En considération des services de feu sieur Claude d'Augère, son père, commis du département de la guerre au bureau des grâces.		
AUGÈRE (Demoiselle Jeanne-Victoire Gagny, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1779, 400.		400
La première, pour lui tenir lieu de la pension de pareille somme dont elle jouissait, à titre de subsistance, sur la cassette de Madame Louise de France. La seconde, en considération des services de feu son père, écuyer-courrier de la petite écurie du roi, par réversion de partie de celle de 800 livres dont il jouissait.		
AUGEREAU (Louis-Augustin), 67. <i>G.</i> 1775.		300
Ancien commis de la régie du droit sur les cartes à Poitiers; en considération de ses services, et pour sa retraite.		
AUGIER DE LA TERRAUDIÈRE (Demoiselle Marie-Jeanne-Marguerite Teillé, épouse du sieur), 34. <i>Af. E.</i> 1773.		200
A titre de subsistance.		
AUJAY, sieur de la Dure (Pierre-Amédée), 49. <i>G.</i> 1782.		500
Ancien capitaine commandant au régiment d'Anjou; pour ses services et pour sa retraite.		
AULHIÈME, sieur de Martinet (Bernard), 56. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages sur la pension originaire de 300 livres, en qualité de cornette réformé du régiment du commissaire général, pour ses services et sa réforme. Il ne conservera que les intérêts de cette pension s'il est remplacé.		
AULHIER DE SAINT-SAUVEUR (Demoiselle Marie de Chabron, veuve du sieur d'), 64. <i>G.</i> 1778		200
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant au régiment d'Angoumois, retiré à l'hôtel royal des Invalides.		
AULTRY (Jacques-Joseph d'), 66. <i>G.</i> 1756.		354
Ancien capitaine au régiment de la Couronne, en considération des services de feu son oncle paternel, lieutenant du roi à Ypres.		
AUMALE (Demoiselle Marie-Françoise Morel, veuve du sieur d'), 53. <i>G.</i> 1785.		400
En considération des services de son mari, chef de brigade au corps royal d'artillerie.		
AUMAS DE VALLON (Demoiselle Geneviève d'), 56. <i>G.</i> 1777.		100
En considération des services de feu son père, lieutenant réformé du régiment de Béarn.		
AUMAS (Demoiselle Marie-Monique d'), 71. <i>G.</i> 1777.		100
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
AUMASSIP (Demoiselle Marie d'Elpy, veuve du sieur d'), 46. <i>G.</i> 1772		300
En considération des services de feu son mari, ancien gendarme de la garde du roi.		
AUMONT, sieur de l'Inglois (Charles-Philippe d'), 49. <i>G.</i> 1786.		375
Capitaine réformé du régiment de Durlort, dragons; pour sa retraite et ses services.		

A reporter. 131,484 livres.

	<i>Report.</i>	131,484 livres.
AUMONT (Claude-Antoine d'), 76. <i>G.</i> 1783.		500
Maréchal de camp, directeur des fortifications d'Alsace; en considération de 50 années de services, et en attendant la grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, dont il est commandeur.		
AUMONT (Denis d'), 36. <i>G.</i> 1782		300
Capitaine au corps royal du génie; en considération du zèle avec lequel il a servi au siège de Gibraltar, et de la blessure qu'il y a reçue, n'étant alors que lieutenant audit corps.		
AUMONT DU MOUTIER (Demoiselle Marie-Catherine), 62. <i>G.</i> 1783.		150
En considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment Dauphin étranger, cavalerie.		
AUMONT DU MOUTIER (Demoiselle Thérèse-Marguerite), 63. <i>G.</i> 1783.		150
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
AUNOUS (Joseph d'), 51. <i>G.</i> 1788.		500
Brigadier de la compagnie des gendarmes écossais au corps de gendarmerie, avec rang de lieutenant de cavalerie, en considération de 27 années de services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
AUPIED (Anne-Michel), 71. <i>F.</i> 1743.		300
En considération des services de feu son père, chirurgien employé en Gévaudan, pendant une maladie contagieuse.		
AUPLEY, sieur de Montmarcey (Nicolas d'), 64. <i>M. du R.</i> 1764.		150
En considération de ses services en qualité de palefrenier à l'entrepôt général des baras.		
AURAY, sieur de Saint-Pois (Georges-Charles d'), 60. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Soissonnais, ci-devant Briquerville.		
AURÉE, sieur de Garignan (Philippe d'), 68. <i>G.</i> 1766.		400
Ancien capitaine au régiment de Béarn, pour services et retraite.		
AURÉE, sieur de Prades (Philippe d'), 69. <i>G.</i> 1750		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages sur les 400 livres de la pension originaire qu'il a obtenue pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de la Tour-du-Pin, infanterie.		
AUREILLE (Pierre d'), 63. <i>G.</i> 1769		300
Ancien lieutenant au régiment royal, dragons, pour ses services et retraite.		
AUREVILL DE LA PILETTE (Charlotte-Geneviève Desperais, veuve du sieur d'), 48. <i>G.</i> 1773		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant au régiment de Bourgogne, cavalerie.		
AURIBELLE (Joseph-François), 41. <i>M. du R.</i> 1786.		456
A titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
AURIÈRE (Jean d'), 49. <i>G.</i> 1775.		180
Ancien mousquetaire; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
AURONT (Jean-Antoine d'), 51. <i>G.</i> 1775.		200
Pour appointements de réforme en qualité de garde de corps du roi, lesquels seront supprimés en cas de remplacement.		
AURY (Pierre), 48. <i>M. du R.</i> 1771		300
Garçon de la chambre de Madame Louise; pour récompense de ses services, et à titre de retraite et de subsistance.		
AUSSENARD (François), 38. <i>M. du R.</i> 1787		365
A titre de retraite en qualité de garçon maréchal en la petite écurie du roi.		
AUTHIER (Antoine d'), 52. <i>M.</i> 1789.		555
Retiré major de vaisseau; en considération de 41 ans de services, que le mauvais état de sa santé ne lui a pas permis de continuer.		

A reporter. 137,316 livres

	<i>Report.</i>	137,316 livres.
AUTHIER, sieur de Sisgau (Victor-Honoré d'), 36. <i>M.</i> 1786.		300
Ancien vice-consul de France en Chypre; pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait précédemment en cette qualité.		
AUTHIER, sieur de Villemontée (Jean-Baptiste d'), 37. <i>G.</i> 1775.		180
Ancien mousquetaire; pour appointements de réforme, dont il cessera de jouir s'il est remplacé.		
AUTRAND (Adam-François), 60. <i>G.</i> 1775.		540
Ancien capitaine aide-major au régiment des grenadiers royaux de Languedoc; pour sa retraite et ses services.		
AUVELY (François-Louis), 82. <i>F.</i> 1748.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en récompense du zèle avec lequel il s'est employé en diverses occasions intéressantes pour le bien du service du roi, en qualité de subdélégué de l'intendance de Provence.		
AUVERGNE (Hippolyte, chevalier d'), 58. <i>G.</i> 1769.		450
Ancien lieutenant au bataillon de milice d'Orléans, avec rang de capitaine employé à l'École royale et militaire; en considération de ses services.		
AUVRAY (Demoiselle Françoise Davy, veuve du sieur), 75. <i>M. du R.</i> 1768. . .		420
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur les aumônes de la feuë reine.		
AUVRAY, dit Simon (Jean), 62. <i>M. du R.</i> 1786.		456
Pour retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
AUVRAY, sieur Dufresne (Philippe-Louis), 69. <i>M.</i> 1779.		400
En considération de ses anciens services en qualité de capitaine dans la légion de Saint-Domingue.		
AUX, sieur de Lescour. (François d'), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1775, 390		590
Ancien cheval-léger de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
AUXAIS (Charles-Jean d'), 44. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Rouen; pour appointements de réforme, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
AUXCOUTEAUX, sieur de Conti (Brice), 54. <i>G.</i> 1757.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, commissaire principal d'artillerie.		
AUXCOUTEAUX, sieur de Conti. (Antoine, 59. <i>M.</i> 1 ^o 1757, 177; 2 ^o 1775, 97; 3 ^o 1766, 300.		574
Ancien capitaine au régiment provincial de Nantes. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour ses services en qualité de lieutenant des volontaires d'Afrique.		
AUZON (François), 77. <i>M.</i> 1777.		200
Ancien commis des bureaux de la marine; pour récompense de ses services.		
AVACH, sieur de Beauregard (Julien d'), 49. <i>G.</i> 1766.		300
Ancien capitaine du régiment de recrues de Bordeaux; pour appointements de réforme, jusqu'à son remplacement.		
AVELINE, sieur de Narcé (Joachim-André), 60. <i>G.</i> 1764.		336
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie.		
AVERTON (Laurent d'), 67. <i>G.</i> 1763.		500
Pour appointements de réforme et pour retraite en qualité de capitaine au régiment des volontaires du Hainaut.		
AVESNE (Jean-Nicolas d'), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 200; 2 ^o 1783, 200.		400
Lieutenant réformé de la légion royale. La première, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement. La seconde, en considération des services de feu son père, capitaine d'infanterie, et pour lui donner moyen de secourir ses trois sœurs qui sont dans le besoin.		

A reporter.

143,761 livres.

	Report.	143,761 livres.
AVESNE PETIT-JEAN (Chrétien-Frédéric d'), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 300 ; 2 ^o 1783, 200..		500
Ancien lieutenant de grenadiers au régiment provincial d'artillerie de Metz. La première, pour sa retraite et ses services. La seconde, en considération des services de feu son père, capitaine d'infanterie.		
AVESNE PETIT-JEAN (Demoiselle Anne-Catherine Claude, veuve du sieur d') 55. <i>G.</i> 1788.		250
En considération des services de feu son mari, capitaine d'une compagnie d'invalides.		
AVESNE PETIT-JEAN (Demoiselle Marie-Hélène d'), 70. <i>G.</i> 1785.		100
En considération des services de feu son père, capitaine réformé.		
AVISSE (Marguerite Longuet, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1783, 100 ; 2 ^o 1785, 150.		250
La première, en considération des services de feu son mari, taupier et délivreur des glacières du château de Fontainebleau. La seconde, en la même considération.		
AVISSE (Thomas), 65. <i>M. du R.</i> 1784		456
A titre de retraite en qualité de balayeur en la grande écurie du roi.		
AVITE, sieur de Facion de la Bastien (Pierre), 53. <i>G.</i> 1772.		450
Capitaine en second, surnuméraire, ci-devant employé à l'École royale militaire ; pour appointements de réforme.		
AVORANT (Henriette d'), 31. <i>Af. E.</i> 1787.		150
A titre de gratification annuelle.		
AVORSE (Marie-Françoise Marin, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1756.		200
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, valet de pied de la feue reine.		
AVOUT (Demoiselle Françoise-Minard, veuve du sieur d'), 49. <i>G.</i> 1779		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant au régiment de Champagne, cavalerie.		
AVRANGE (Demoiselle Barbe Brisac, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1777.		200
En considération des services du feu sieur de Brisac, son père, ancien capitaine de grenadiers du bataillon de milice de Verdun.		
AVRANGE (Demoiselle Charles-Thérèse Berthier, épouse du sieur d') 27. <i>G.</i> 1779.		700
En considération de la distinction des services du sieur Berthier, son père, gouverneur de l'hôtel de la guerre.		
AVRIL, sieur du Breuil (Louis-Jean), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 120 ; 2 ^o 1778, 380.		500
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
AYMAR (Pierre-Jean-Baptiste d'), 66. <i>F.</i> 1785.		500
Sans retenue ; en considération de ses services et pour portion de sa retraite en qualité de ci-devant contrôleur des postes à Valenciennes.		
AYMARD (Demoiselle Françoise-Catherine-Joseph Laurent, veuve du sieur d'), 66. <i>G.</i> 1780.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Foix.		
AYMÉ (Demoiselle Anne-Joseph-Louis d'), 38. <i>G.</i> 1773		200
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Saint-Omer.		
AYMÉ (Demoiselle Claude-Henriette d'), 37. <i>G.</i> 1773,		200
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
AYMERY (Demoiselle Armande-Félicité d'), 18. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son père, brigadier de cavalerie et guidon de la compagnie des cheveu-légers de la garde du roi.		
AYMERY (Charles-Désiré), 24. <i>G.</i> 1785.		300
Même considération que ci-dessus.		

A reporter, 149,517 livres

	<i>Report.</i>	235,379 livres.
BAULARD, sieur de Feu (Jean-Baptiste-Louis), 53. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Salins, pour appointements de réforme.		
Ils lui seront supprimés s'il est remplacé.		
BAULIEU (Pierre), 67. <i>M. du R.</i> 1777		456
Sans retenue; ancien palefrenier en la petite écurie du roi, en considération de ses services.		
BAUQUET, chevalier de Grandval (Guillaume), 47. <i>G.</i> 1788.		500
Ancien capitaine en second au régiment de Monsieur, dragons; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BAUQUET, sieur des Rivières (Charles-Léon-Anne), 49. <i>G.</i> 1774.		100
Garde du corps du roi, dans la compagnie de Luxembourg; en considération de ses services.		
BAUQUET, sieur de Bretilly (Gabriel), 49. <i>G.</i> 1785		500
Ancien capitaine en second dans le régiment de Dauphiné, infanterie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
BAURAIN (Louis), 61. <i>M. du R.</i> 1780.		456
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
BAURENHUBER (Antoine), 42. <i>G.</i> 1776.		400
En considération de ses services, et à titre de pension de réformé en qualité de trompette des plaisirs du roi, attaché à la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi.		
BAUSSANCOURT (Louis-Joseph de), 32. <i>G.</i> 1786		200
Capitaine de remplacement au régiment de Quercy, cavalerie; en considération des services de feu son père, ancien mousquetaire.		
BAUSSERON (Louise-Véronique Brandon, veuve de), 71. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier dans la vénérie du roi.		
BAUVER (Pierre), 71. <i>G.</i> 1762		360
Pour traitement de réforme en qualité de lieutenant en second, réformé du régiment d'Alsace, infanterie.		
BAUVIÈRE (Louis-Charles de), 49. <i>G.</i> 1767.		100
Garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, capitaine des grenadiers royaux.		
BAUVIÈRE (Demoiselle Marguerite de la Hire, veuve du sieur de), 40. <i>G.</i> 1785.		150
En considération des services de feu son mari, lieutenant au régiment provincial de Châlons.		
BAVET, dit Valançai (Claude), 43. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Sans retenue; pour servir à sa subsistance, et pour lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon du grand-commun de la maison du roi.		
BAXEM (Marie-Elisabeth Wolf, veuve du sieur de), 73. <i>F.</i> 1782 (morte)		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien exempt sous-aide-major des gardes du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BAY (Demoiselle-Marie-Marguerite Chabrol, épouse du sieur), 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1787 150; 2 ^o <i>idem</i> , 150		300
Gouvernante des nourrices retenues pour les Enfants de France.		
La première, en considération de ses services près monseigneur le Dauphin.		
La seconde, pour ses services près Madame Sophie de France.		
BAYEL (Jean-Baptiste), 47. <i>M. du R.</i> 1782.		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier de la vénérie du roi.		
BAYLE (François de), 77. <i>G.</i> 1774.		27
Ancien lieutenant au régiment de Bourbon, infanterie; pour intérêts d'arriérages provenant de trois années mises en rentes viagères, à 6 0/0, d'une pension de 150 livres qui lui avait été accordée pour ses services, et qui a été supprimée en 1774, qu'il a obtenu la pension d'officier invalide.		

A reporter.

240,075 livres.

	<i>Report.</i>	240,075 livres.
BAYLET, sieur de Teilliat, (Jean) 91. <i>G.</i> 1715.		150
Pour traitement de réforme en qualité de lieutenant réformé du régiment de Médoc, infanterie.		
BAYLLE (Jean-Clément, sieur de), 51. <i>G.</i> 1775.		97
Pour traitement en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Marmande. Ce traitement sera supprimé lors de son remplacement.		
BAYNAGUET, sieur de Saint-Pardoux (Jacques), 36. <i>G.</i> 1784.		400
Lieutenant en premier, avec commission de capitaine au corps royal de l'artillerie; en considération de ses services distingués dans l'Inde, pendant la dernière guerre, et particulièrement le 13 juin 1783, au siège de Goudelour.		
BAYNAGUET, sieur de Saint-Pardoux de Peunautier (Jacques-Amable-Gilbert de), 37. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé, pour appointements de réformé. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
BAYOL (Demoiselle Marie-Louise-Françoise de Flotte, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1782		400
En considération des services de feu son mari, ancien commandant au fort Saint-Tropez.		
BAYVEL (sieur Claude de), 76. <i>G.</i> 1768.		400
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de la reine, cavalerie.		
BAZAGIER (Louis-Guillaume), 67. <i>M.</i> 1778.		400
Pour retraite, en qualité de sous-commissaire de la marine et des classes.		
BAZAILLE (Jean-François), 60. <i>G.</i> 1784		200
Pour retraite, en qualité de trompette des gendarmes bourguignons.		
BAZIN (Demoiselle Anne), 46. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; en considération de sa conversion, et pour lui servir de dot dans la communauté des nouvelles catholiques de Caen.		
BAZIN-DU-PUY-FAUCON (Demoiselle Marie de Lastours, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1778		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine au régiment Dauphin, cavalerie.		
BAZIN (Demoiselle Marie-Thérèse de), 58. <i>M. du R.</i> 1754.		200
Sans retenue, à titre de subsistance; en considération des services de sa famille et pour lui tenir lieu de dot.		
BAZIRE (Demoiselle Charlotte), 62. <i>M. du R.</i> 1748.		200
Sans retenue; religieuse professe de l'ordre de Clteaux, à titre de subsistance; savoir: 150 liv. pour lui tenir lieu de dot, et 50 liv. pour ses menus besoins et nécessités.		
BAZIRE DE SAINTE-CROIX (Demoiselle Catherine Pasquin, veuve du sieur), 55. <i>F.</i> 1788.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien commis de l'administration des loteries.		
BAZOCHE (Henri), 47. <i>M. du R.</i> 1768.		200
Sans retenue; journalier, pour aider à sa subsistance, à celle de sa femme et à celle de ses trois enfants.		
BAZON, sieur de Montbérault (André-Joseph), 84. <i>G.</i> 1746.		472
Pour retraite et pour ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Montmorin.		
BAZON (Demoiselle Catherine de Belbezé, veuve du sieur de), 50 <i>G.</i> 1777.		500
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant au corps royal d'artillerie.		
BÉART (Demoiselle Marie-Jeanne de Lesquelen, veuve du sieur François), 72. <i>F.</i> 1757.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
<i>A reporter.</i>		244,824 livres.

	<i>Report.</i>	244,824 livres.
BEART (Demoiselle Marie-Anne de Lesquelen, veuve du sieur), 73. <i>F.</i> 1774.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BEAU, dit Bourguignon (Jean), 34. <i>M. du R.</i> 1787.		365
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BEAU, sieur de Mascaran (Philippe-Louis), 42. <i>G.</i> 1781.		400
Capitaine en second au régiment de Gatinois; en considération de son peu de fortune et de la bonne conduite qu'il a tenue à l'attaque de la redoute devant Yorck-Town, en Virginie.		
BEUCAINE (Remi-François), 60. <i>G.</i> 1787.		250
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien concierge de l'hôtel de la compagnie réformée des cheveu-légers à Fontainebleau.		
BEUCARD (Georges), 57. <i>G.</i> 1776.		290
Pour traitement de réforme en qualité de porte-étendard du régiment de Condé, cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BEAUCHAMP, sieur de Rochefoltet (Jean-Emmanuel), 67. <i>G.</i> 1768.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Artois, infanterie.		
BEAUCHAMP, sieur de Souvigné (Léon-Louis de), 19. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment d'Artois, infanterie.		
BEAUCHAMP (Marie de la Tour, épouse du sieur de), 39. <i>G.</i> 1775.		400
En considération des services de son mari, ancien commis au département de la guerre, au bureau des déserteurs.		
BEAUCHE, dit Lambert (Antoine-Etienne), 46. <i>M. du R.</i> 1765.		365
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de postillon du roi en la petite écurie.		
BEAUCORPS (Guillaume de), 52. <i>G.</i> 1762.		300
Pour traitement de réforme en qualité de cornette réformé du régiment du roi, cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BEAUCORPS, sieur de Lisleau (Henri-Charles de), 58. <i>G.</i> 1763.		300
Pour traitement de réforme en qualité de lieutenant réformé des volontaires de Hainaut, infanterie. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BEAUCORPS (Pierre-Louis de), 56. <i>G.</i> 1763.		500
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine réformé des volontaires de Clermont.		
BEAUCOUSIN (Demoiselle Anne Gruchet, veuve du sieur), 56. <i>F.</i> 1780.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Amiens.		
BEAUDEAN (Joseph, chevalier de), 63. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second enseigne au service de la compagnie des Indes.		
BEAUDET (Guillaume), 92. <i>M. du R.</i> 1768.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien chef du gobelet du roi.		
BEAUDIGNY (André-Noël), 102. <i>G.</i> 1715.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment de la marine.		
BEAUDOIN (Claude), 66. <i>F.</i> 1758.		200
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité d'aide du gobelet des extraordinaires pendant les voyages du roi au château de Choisy.		
BEAUDOIN DE VAUTOURNON (Louis-Auguste), 66. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue; pour l'indemniser de la charge de fourrier de l'écurie de la reine dont il est pourvu, et dont la suppression a été ordonnée par l'édit du mois de février de la présente année.		

A reporter. 250,694 livres.

	<i>Report.</i>	250,694 livres.
BEAUFILS (Jean-Charles), 71. <i>M. du R.</i> 1772.		400
En considération de ses services en qualité de piqueur en la petite écurie du roi.		
BEAUFILS (Rose-Aimable Taveau, épouse du sieur), 48. <i>M. du R.</i> 1773		350
Sans retenue ; en considération des services du feu sieur Durvy, son premier mari, cocher du roi, et de ceux du sieur Beaufls, son second mari, piqueur en la petite écurie du roi.		
BEAUFORT DE MONTBOISSIER-CANILLIAC (Charles de), 36. <i>G.</i> 1766		590
Lieutenant de vaisseau ; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Clermont, cavalerie, et de son oncle, lieutenant-général des armées du roi.		
Il a l'assurance d'une pension de 500 livres pour n'en jouir qu'après la mort de son frère.		
BEAUFORT (Demoiselle Thérèse Desprès, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1781		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Picardie.		
BEAUFORT (Demoiselles Marie-Henriette et Marie-Angélique), 60. 51. <i>F.</i> 1782.		200
Sans retenue ; en considération des services de feu leur père ; ci-devant employé à la caisse de la compagnie des Indes, pour en jouir conjointement leur vie durant, avec réversion de la totalité à la survivante.		
BEAUFRANCHET, sieur de la Chappelle (Amable), 51. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Clermont.		
Ils seront supprimés s'il est remplacé.		
BEAUGEOIS, dit Bourgeois-Houpien (Nicolas), 46. <i>M. du R.</i> 1781		400
Sans retenue ; pour servir à sa subsistance, et pour sa retraite, tant en qualité de garçon de table des aumôniers du roi qu'en celle de garçon du ser-deau de Mesdames de France.		
BEAUJEU (Demoiselle Anne-Françoise de), 70. <i>G.</i> 1727		118
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, brigadier des armées du roi, et commandant pour le roi à Marsal.		
BEAUJEU (Demoiselle Claire-Françoise de), 80. <i>G.</i> 1727.		118
Sans retenue, et pour la même considération que ci-dessus.		
BEAUJEU (Jacques-Henri, vicomte de), 49. <i>G.</i> 1776.		300
Capitaine au corps royal d'artillerie. Même considération que ci-dessus.		
BEAUJEU (Louis-Nicolas, chevalier de), 72. <i>G.</i> 1727.		118
Ancien chambellan de l'empereur Charles VII. Même considération que ci-dessus.		
BEAUJEU (Demoiselle Madeleine-Charlotte de), 77. <i>G.</i> 1727		118
Religieuse professe en l'abbaye royale de Notre-Dame de Jouarre. Même considération que ci-dessus.		
BEAUJEU (Demoiselle Marie-Anne-Ursule de), 76. <i>G.</i> 1727.		118
Religieuse professe aux ursulines de Dieppe. Même considération que ci-dessus.		
BEAULIEU (Demoiselle Anne-Robertine de), 76. <i>G.</i> 1725.		59
En considération des services de feu son père, aide-major de la citadelle de Perpignan.		
Dans cette pension sont comprises 9 livres d'intérêts d'arrérages.		
BEAULIEU (Demoiselle Marie de), 72. <i>G.</i> 1725.		59
Même considération que ci-dessus.		
Dans cette pension sont comprises 9 livres d'intérêts d'arrérages.		
BEAULINCOURT (Louis-Charles-Ange de), 52. <i>G.</i> 1781		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Languedoc.		
BEAULINCOURT, sieur de Marle. (Philippe-Alexandre-Joseph de), 41. <i>G.</i> 1775. .		310
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire.		
Ils seront supprimés lors de son remplacement.		

A reporter. 254,749 livres.

	<i>Report.</i>	137,316 livres.
AUTHIER, sieur de Sisgau (Victor-Honoré d'), 36. <i>M.</i> 1786.		300
Ancien vice-consul de France en Chypre; pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait précédemment en cette qualité.		
AUTHIER, sieur de Villemontée (Jean-Baptiste d'), 37. <i>G.</i> 1775.		180
Ancien mousquetaire; pour appointements de réforme, dont il cessera de jouir s'il est remplacé.		
AUTRAND (Adam-François), 60. <i>G.</i> 1775		540
Ancien capitaine aide-major au régiment des grenadiers royaux de Languedoc; pour sa retraite et ses services.		
AUVELY (François-Louis), 82. <i>F.</i> 1748.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en récompense du zèle avec lequel il s'est employé en diverses occasions intéressantes pour le bien du service du roi, en qualité de subdélégué de l'intendance de Provence.		
AUVERGNE (Hippolyte, chevalier d'), 58. <i>G.</i> 1769.		450
Ancien lieutenant au bataillon de milice d'Orléans, avec rang de capitaine employé à l'École royale et militaire; en considération de ses services.		
AUVRAY (Demoiselle Françoise Davy, veuve du sieur), 75. <i>M. du R.</i> 1768. . .		420
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur les aumônes de la feue reine.		
AUVRAY, dit Simon (Jean), 62. <i>M. du R.</i> 1786		456
Pour retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
AUVRAY, sieur Dufresne (Philippe-Louis), 69. <i>M.</i> 1779.		400
En considération de ses anciens services en qualité de capitaine dans la légion de Saint-Domingue.		
AUX, sieur de Lescour. (François d'), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1775, 390		590
Ancien cheval-léger de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
AUXAIS (Charles-Jean d'), 44. <i>G.</i> 1775		450
Capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Rouen; pour appointements de réforme, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
AUXCOUTEAUX, sieur de Conti (Brice), 54. <i>G.</i> 1757.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, commissaire principal d'artillerie.		
AUXCOUTEAUX, sieur de Conti. (Antoine, 59. <i>M.</i> 1 ^o 1757, 177; 2 ^o 1775, 97; 3 ^o 1766, 300.		574
Ancien capitaine au régiment provincial de Nantes. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour ses services en qualité de lieutenant des volontaires d'Afrique.		
AUZON (François), 77. <i>M.</i> 1777.		200
Ancien commis des bureaux de la marine; pour récompense de ses services.		
AVACH, sieur de Beauregard (Julien d'), 49. <i>G.</i> 1766.		300
Ancien capitaine du régiment de recrues de Bordeaux; pour appointements de réforme, jusqu'à son remplacement.		
AVELINE, sieur de Narcé (Joachim-André), 60. <i>G.</i> 1764.		336
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie.		
AVERTON (Laurent d'), 67. <i>G.</i> 1763.		500
Pour appointements de réforme et pour retraite en qualité de capitaine au régiment des volontaires du Hainaut.		
AVESNE (Jean-Nicolas d'), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 200; 2 ^o 1783, 200.		400
Lieutenant réformé de la légion royale. La première, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement. La seconde, en considération des services de feu son père, capitaine d'infanterie, et pour lui donner moyen de secourir ses trois sœurs qui sont dans le besoin.		

A reporter. 143,761 livres.

	<i>Report.</i>	143,761 livres.
AVESNE PETIT-JEAN (Chrétien-Frédéric d'), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 300 ; 2 ^o 1783, 200. Ancien lieutenant de grenadiers au régiment provincial d'artillerie de Metz. La première, pour sa retraite et ses services. La seconde, en considération des services de feu son père, capitaine d'infanterie.		500
AVESNE PETIT-JEAN (Demoiselle Anne-Catherine Claude, veuve du sieur d') 55. <i>G.</i> 1788.		250
En considération des services de feu son mari, capitaine d'une compagnie d'invalides.		
AVESNE PETIT-JEAN (Demoiselle Marie-Hélène d'), 70. <i>G.</i> 1785.		400
En considération des services de feu son père, capitaine réformé.		
AVISSE (Marguerite Longuet, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1783, 100 ; 2 ^o 1785, 150.		250
La première, en considération des services de feu son mari, taupier et dé- livreur des glacières du château de Fontainebleau. La seconde, en la même considération.		
AVISSE (Thomas), 65. <i>M. du R.</i> 1784		456
A titre de retraite en qualité de balayeur en la grande écurie du roi.		
AVITE, sieur de Facion de la Bastien (Pierre), 53. <i>G.</i> 1772.		450
Capitaine en second, surnuméraire, ci-devant employé à l'École royale mi- litaire ; pour appointements de réforme.		
AVORANT (Henriette d'), 31. <i>Af. E.</i> 1787.		150
A titre de gratification annuelle.		
AVORSE (Marie-Françoise Marin, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1756.		200
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, valet de pied de la feue reine.		
AVOUT (Demoiselle Françoise-Minard, veuve du sieur d'), 49. <i>G.</i> 1779		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant au régiment de Champagne, cavalerie.		
AVRANGE (Demoiselle Barbe Brisac, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1777.		200
En considération des services du feu sieur de Brisac, son père, ancien ca- pitaine de grenadiers du bataillon de milice de Verdun.		
AVRANGE (Demoiselle Charles-Thérèse Berthier, épouse du sieur d') 27. <i>G.</i> 1779.		700
En considération de la distinction des services du sieur Berthier, son père, gouverneur de l'hôtel de la guerre.		
AVRIL, sieur du Breuil (Louis-Jean), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 120 ; 2 ^o 1778, 380.		500
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
AYMAR (Pierre-Jean-Baptiste d'), 66. <i>F.</i> 1785.		500
Sans retenue ; en considération de ses services et pour portion de sa retraite en qualité de ci-devant contrôleur des postes à Valenciennes.		
AYMARD (Demoiselle Françoise-Catherine-Joseph Laurent, veuve du sieur d'), 66. <i>G.</i> 1780.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Foix.		
AYMÉ (Demoiselle Anne-Joseph-Louis d'), 38. <i>G.</i> 1773		200
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Saint- Omer.		
AYMÉ (Demoiselle Claude-Henriette d'), 37. <i>G.</i> 1773.		200
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
AYMERY (Demoiselle Armande-Félicité d'), 18. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son père, brigadier de cavalerie et guidon de la compagnie des cheveu-légers de la garde du roi.		
AYMERY (Charles-Désiré), 24. <i>G.</i> 1785.		300
Même considération que ci-dessus.		

A reporter. 149,517 livres

	<i>Report.</i>	149,517 livres.
AYMERY (François-Thérèse-Auguste d'), 27. <i>G.</i> 1785.		300
Sous-lieutenant dans le régiment de Beaujolais. Même considération que ci-dessus.		
AYMERY (Demoiselle Joséphine-Bernardine-Georgette d'), 27. <i>G.</i> 1785		300
Même considération que ci-dessus.		
AYMERY (Demoiselle Marguerite-Georgette-Charlotte-Théodore d'), 35. <i>G.</i> 1785		300
Même considération que ci-dessus.		
AYMMONET (Louis-Gabriel), 55. <i>G.</i> 1777.		400
Lieutenant avec rang de capitaine au régiment du mestre de camp général de la cavalerie; en considération de ses services.		
AYROLLE (Demoiselle Marie d'Ycher, veuve du sieur d'), 25. <i>G.</i> 1788		400
En considération des services de feu son mari, inspecteur général du corps de la maréchaussée.		
AZÉMAR (Pierre), 89. <i>F.</i> 1779		500
Ancien garde du corps de Boulogne; pour sa retraite.		
AZÉMAR DE LUSIGNAN (Demoiselle Angélique-Françoise d'), 30. <i>M.</i> 1782		300
En considération des services de feu son père, capitaine des vaisseaux du roi, et gouverneur de Démerary.		
AZÉMAR DE LUSIGNAN (Demoiselle Emilie d'), 28. <i>M.</i> 1782		300
Même considération que ci-dessus.		
AZÉMAR DE LUSIGNAN (Demoiselle Marie-Gillotte d'), 32. <i>M.</i> 1782		300
Même considération que ci-dessus.		
AZOIS (Marie-Marthe Oury, veuve du sieur d'), 53. <i>M. du R.</i> 1777		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
AZY (Demoiselle Angélique d'), 47. <i>M. du R.</i> 1776		300
Sans retenue; en considération des services du feu sieur de la Motte, son aïeul, premier commis des bâtiments du roi.		
AZY (Demoiselle Catherine d'), 49. <i>M. du R.</i> 1776.		300
Même considération que ci-dessus.		
AZY (Jean-Charles d'), 51. <i>G.</i> 1776		450
Ancien capitaine en second d'une compagnie d'élèves de l'École royale mili- taire; pour lui tenir lieu des appointements dont il jouissait avant la sup- pression de cette école. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé avec un traite- ment supérieur.		
AZY (Nicolas d'), 44. <i>G.</i> 1766.		300
Lieutenant au régiment de Barrois; en considération des services de feu son père, lieutenant de roi de la citadelle d'Arras.		

B

BABILLIOTTE (Demoiselle Louise Rademont, veuve du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, valet de pied de feu madame la Dauphine.		
BABIN (Pierre-Mathieu), 73. <i>M. du R.</i> 1786.		500
Sans retenue; en considération de ses services comme chargé de l'inspec- tion des chasses de la reine, à Saint-Cloud.		
BABINET, sieur de Ranville (Pierre), 57. <i>G.</i> 1775.		210
Gendarme réformé de la garde du roi; pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		

A reporter. 155,077 livre

	<i>Report.</i>	155,077 livres.
BACHELARD (Thérèse de Mange, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1782.	250	
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, tailleur des menus plaisirs du roi.		
BACHELIER (Demoiselle Hélène-Suzanne-Wallard, veuve du sieur), 47. <i>M.</i> 1786.	400	
En considération de services du sieur Wallard, son père, doyen des commis des bureaux de la marine à la cour.		
BACHELIER (Jean-Charles de), 60. <i>G.</i> 1763	400	
Ancien capitaine au régiment de Vivarais ; pour sa retraite et en considération de ses blessures.		
BACHER (Marc-Antoine-Joseph), 53. <i>G.</i> 1763.	300	
Enseigne réformé du régiment de Waldener ; pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		
BACHOS (François-Léon de), 63. <i>G.</i> [1765	400	
Ancien capitaine au régiment d'Auvergne ; pour sa retraite et ses services.		
BACILLY (Tranquille-Bon-Pierre de), 50. <i>G.</i> 1782.	360	
Ancien capitaine au régiment de Piémont ; pour sa retraite et ses services.		
BACON (Jean), 73. <i>F.</i> 1766.	432	
A titre de traitement conservé en qualité de cocher du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
BACONNIÈRE (Anne-Élisabeth-Favart, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1785	500	
En considération des services de feu son mari, commissaire des guerres.		
BACQUEL (Demoiselle Oudette-Françoise Lambert, veuve du sieur de), 79. <i>M. du R.</i> 1777.	200	
Sans retenue à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, hâteur à la cuisine bouche de feu madame la Dauphine.		
BACQUERINE (Guillaume), 63. <i>M.</i> 1769	200	
Ancien greffier de l'île royale ; en considération de ses services.		
BACQUET (Jean), 55. <i>G.</i> 1789.	360	
En considération de ses services et pour retraite d'ancien porte-étendard dans le régiment royal étranger, cavalerie.		
BACUSEM (Demoiselle Barbe-Marguerite Louviot, épouse du sieur), 55. <i>F.</i> 1776	300	
A titre d'appointements conservés en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
BACUSEM (Stanislas), 51. <i>F.</i> 1766.	150	
Filleul du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
BADEIGTS (Marguerite Binot de Blaincourt, veuve du sieur), 40. <i>G.</i> 1780.	150	
En considération des services de feu son mari, capitaine invalide.		
BADILHAC (Pierre de), 61. <i>G.</i> 1768.	100	
Ancien garde du corps du roi ; pour ses services.		
BADIN (Moreil-Gilles), 49. <i>M. du R.</i> 1767.	190	
Sans retenue ; pour lui tenir lieu des récompenses et nourriture dont il jouissait en qualité de valet de chambre de feu madame la Dauphine.		
BADIN (Demoiselle Marie Letoc, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1790.	300	
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, porteur de la reine.		
BADOUART (Demoiselle Anne-Charlotte Dumont, veuve du sieur), <i>M. du R.</i> 1787.	150	
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
BAFFET, sieur de la Motte (Antoine), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 118 ; 2 ^o 1763, 150	268	
La première pour ses services en qualité de garde du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
BAGARD (Charles-François), 66. <i>G.</i> 1765.	400	
Pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Custine, dragons.		

A reporter.

160,887 livres.

	<i>Report.</i>	160,887 livres.
BAGET (Jean de), 47. <i>G.</i> 1774		200
En qualité de lieutenant au régiment de royal-cavalerie; pour les services de sa famille, et pour lui donner moyen de continuer les siens.		
BAGLION (Demoiselle Anne-Perrette Laizer de Siougeat, épouse du comte de), 62. <i>G.</i> 1763.		472
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.		
RAIGNARD (Jean-Joseph), 58. <i>M.</i> 1776.		540
En qualité d'ancien écrivain de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux du port de Toulon.		
Baignard (Toussaint-Etienne), 51. <i>M.</i> 1776		400
En qualité d'écrivain de la marine et des classes, retiré.		
BAILLADET DE CAIROL (Jean-Antoine), 50. <i>M.</i> 1783.		500
Pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier d'artillerie à Saint-Domingue.		
BAILLARD DE HAUMARE, sieur de Berville (Michel), 46. <i>G.</i> 1788.		550
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Poitou.		
BAILLARD, sieur de Beaurevoir (Louis-Ferdinand), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 250; 2 ^o <i>Idem</i> , 180.		430
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, pour appointements de réforme, qui seront supprimés lorsqu'il sera remplacé.		
BAILLARD DES COMBAUX (Demoiselle Louise-Madeleine), 53. <i>M. du R.</i> 1774.		250
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services du feu sieur abbé Baillard, son oncle, instituteur des Enfants de France.		
BAILLARD DES COMBAUX (Demoiselle Marie-Anne), 51. <i>M. du R.</i> 1774		250
Même considération que ci-dessus.		
BAILLIARDY, sieur de Prautoys (Joseph-Antoine de), 83. <i>G.</i> 1760		520
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment royal Lorraine.		
BAILLET (François, chevalier de), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1775, 97.		397
La première, en qualité de lieutenant réformé des grenadiers de France. La seconde, en qualité de capitaine réformé au régiment provincial de Bordeaux.		
BAILLET Jeanne-Marie-Polixène de), 39. <i>G.</i> 1759.		200
En considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment de Vastan.		
BAILLET (Demoiselle Louise Lallement, veuve du sieur), 71. <i>F.</i> 1766.		120
A titre de traitement conservé comme relaveuse de la vaisselle dans les cuisines du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BAILLET DE VAUGRENANT (Demoiselle Marie-Louise), 26. <i>G.</i> 1780.		300
En considération des services de son père, major de la citadelle d'Arras.		
BAILLEUL (Marie-Thérèse Charpentier, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1777.		500
En considération des services de feu son père, contrôleur de l'hôpital militaire de Toulon.		
BAILLEUL, sieur de Croissauville (Toussaint-Amable-André-Julien de), 39. <i>G.</i> 1775.		180
En qualité de mousquetaire réformé; pour appointements de réforme, qui lui seront supprimés lors de son remplacement.		
BAILLI (Jacques-Nicaise), 50. <i>M. du R.</i> 1767.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, et pour ses services en qualité de palefrenier de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
BAILLIÉ (Alexandre), 86. <i>Af. É.</i> 1763		200
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine réformé au régiment royal Écossais, et ci-devant colonel de la légion royale.		

A reporter.

167,196 livres.

	<i>Report.</i>	167,196 livres.
BAILLIENCOUR DE COURCOL (Jeanne-Françoise de), 34. <i>G.</i> 1772.		250
En considération des services de feu son père, brigadier des armées du roi.		
BAILLIENCOUR DE COURCOL (Barbe-Catherine de), 31. <i>G.</i> 1772		250
Même considération que ci-dessus.		
BAILLIVY (Alexandre-François de), 41. <i>G.</i> 1775.		180
En qualité d'ancien mousquetaire; pour appointements de réformé, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BAILLON (François-Philippe), 66. <i>G.</i> 1767.		300
Pour sa retraite en qualité d'ancien membre de la manche du roi.		
BAILLOT (Claude), 49. <i>M. du R.</i> 1781		500
Sans retenue; à titre de subsistance, et pour retraite en qualité de garçon pâtissier en la cuisine bouche du roi.		
BAILLY (Charles-Etienne), 76. <i>M. du R.</i> 1724.		100
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu sa mère, nourrice du Dauphin, frère du roi.		
BAILLY (Dominique), 71. <i>F.</i> 1775.		150
A titre de traitement conservé en qualité de garde du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BAILLY (Jean), 59. <i>M. du R.</i> 1776		456
Sans retenue; pour retraite, en qualité de garçon charron en la petite écurie du roi.		
BAILLY (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1777.		300
En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Besançon.		
BAILLY, sieur de Gallardon (Jean-François), 69. <i>G.</i> 1777.		500
En qualité d'ancien capitaine au régiment de Picardie, actuellement adjoint à la majorité de la Bastille. Il cessera de jouir de ce traitement lorsqu'il entrera en jouissance de celui attaché à la majorité ci-dessus.		
BAILLY (Pierre), 70. <i>M. du R.</i> 1758.		60
Pour lui tenir lieu de la pension dont il jouissait sur la cassette de la feu reine.		
BAILLY, dit Belleville (Pierre), 82. <i>F.</i> 1766.		516
A titre d'appointements conservés en qualité de faisandier et garde des chasses du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BAINS (Jacques de), 66. <i>M. du R.</i> 1767.		146
Pour récompense de ses services en qualité de garde-vaisselle de feu madame la Dauphine.		
BAINVILLE (Demoiselle Catherine Boyard, épouse du sieur de), 41. <i>F.</i> 1781.		400
Pour en jouir dans le cas seulement, et à compter du jour où elle survivrait à la demoiselle de Hart, sa mère, veuve du sieur Boyard, maître-d'hôtel du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
La dame de Bainville jouit de ladite pension, attendu le décès de la dame Boyard, sa mère arrivé le 18 septembre 1782.		
BAINVILLE (Jean-Claude de), 72. <i>F.</i> 1766.		364
A titre d'appointements conservés en qualité de brigadier des cadets gentilshommes du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BAIZE (Jacques de), 58. <i>M. du R.</i> 1781.		250
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon de la panneterie du roi.		
BAJON (Bertrand), 50. <i>M.</i> 1779.		300
Pour récompense de ses services en qualité d'ancien chirurgien à l'île de Cayenne.		
BALAND (Jean), 71. <i>M. du R.</i> 1780.		72
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		

A reporter. 172,290 livres.

	<i>Report.</i>	172,290 livr
BALASUE DE MONTRÉAL (Louis-François de), 78. <i>G.</i> 1757.		590
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de la Sarre.		
BALATHIER DE LANTAGE (Louis-Jules de), 48. <i>G.</i> 1785.		500
En qualité de capitaine commandant dans les chasseurs des Pyrénées; pour ses services, sa retraite et ses blessures.		
BALAY (Emmanuel de), 65. <i>G.</i> 1745.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrâges; ancien capitaine au régiment du colonel général, cavalerie, en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel réformé du régiment de La Rochefoucauld, cavalerie.		
BALICO DE SCIRY (Berard-Ferdinand-Louis), 51. <i>G.</i> 1778.		400
Pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment de Béarn.		
BALIGAND (Jeanne-Thérèse de), 43. <i>F.</i> 1781.		400
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef des ponts et chaussées de Lorraine.		
BALLET (Jacques-François), 76. <i>G.</i> 1768.		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment d'Anhalt.		
BALLET, sieur de la Chenordière (Nicolas-Jacques), 50. <i>G.</i> 1775.		180
En qualité d'ancien mousquetaire de la garde du roi; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BALLON (Simon de), 60. <i>G.</i> 1769.		200
Pour sa retraite en qualité de porte-drapeau au régiment de Médoc.		
BALSA, sieur de Firmy (Marc-Antoine de), 50. <i>G.</i> 1782.		500
Pour services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Vexin.		
BALTHASAR DE GACHER (Louis-Charles de), 50. <i>G.</i> 1743.		177
Religieux bénédictin; en considération des services de feu son père, major du régiment royal-allemand, cavalerie.		
BANASTON (Demoiselle Barbe de Roussel, veuve du sieur de), 54. <i>G.</i> 1788.		300
En considération des services de feu son mari, brigadier des armées du roi; avec l'assurance d'une augmentation de 200 livres, pour lui faire, au total, une pension de 500 livres, dont elle ne jouira, sur ce dernier pied, que dans le cas et à compter du jour où elle survivrait à la demoiselle de Banaston, sa fille, à laquelle la pension de 300 livres ci-dessus a été pareillement assurée, pour en jouir à compter du jour où elle survivrait à sa mère.		
BANASTRE (Alexandre-Louis-Henri de), 52. <i>G.</i> 1775.		210
En qualité d'ancien cheveu-léger de la garde ordinaire du roi; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BANCENEL (Demoiselle Jeanne Pernet, veuve du sieur), 81. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de son mari, capitaine aide-major au régiment de Fumel, cavalerie.		
BANCKS (Demoiselle Françoise Shée, veuve du sieur de), 79. <i>G.</i> 1778.		300
En considération des services de feu son mari, ancien major du régiment irlandais de Bulkeley.		
BANDIERY DE LAVAL (Marie), 66. <i>M. du R.</i> 1770.		400
En considération des services de feu son père, maître à danser des Enfants de France.		
BANSE (Louis Benoit), 48. <i>G.</i> 1787.		380
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien quartier maître trésorier du régiment de Limousin.		
BANSIÈRE (Antoine de), 49. <i>G.</i> 1785.		300
Pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Boufflers, dragons.		

A reporter.

178,259 liv

	Report.	178,259 livres.
BANVILLE (Jean-Baptiste de), 44. G. 1775.		210
En qualité d'ancien cheveu-léger de la garde du roi; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BANVILLE (Pierre-Charles de), 61. G. 1771.		500
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Berry, infanterie.		
BAR (Antoine, chevalier de), 66. G. 1748		150
Lieutenant du régiment de Grassin; pour appointements de réforme dont il jouira jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement qui soit supérieur.		
BAR, sieur de la Roche (Joseph-Blaise de), 55. G. 1763		400
Ancien aide-major des volontaires du Hainaut; pour appointements de réforme dont il ne jouira que jusqu'à son remplacement.		
BARA (Augustin-Rémi), 67. M. du R. 1777		400
Pour ses services en qualité de délivreur de l'entrepôt des haras.		
BARA SAINT-ARNOULD (Jean-François), 48. M. du R. 1 ^o 1781, 150; 2 ^o 1782, 100.		250
La première, en considération des services de son aïeul et de son père, garçons de la ménagerie du roi. La seconde, en considération des services de son père.		
BARA (Louis-Joseph), 38. M. du R. 1782.		100
Mêmes considérations que ci-dessus. On observe que ledit Bara a, de plus, l'assurance d'une augmentation de 100 liv. en cas de prédécès de Jean-François Bara, son frère.		
BARALLIER (Pierre-Claude), 68. G. 1765		400
En considération de ses services en qualité de sous-aide-major des ville et château de Montpellier, avec rang d'aide-major.		
BARANDIER, sieur Dessuile (Jean-François), 70. G. 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Touraine.		
BARANGER (Louis-Laurent), 70. G. 1763.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BARASSIER DE SAINT-AUBAN (Demoiselle Marguerite de Maucler, veuve du sieur), 75. M. 1778.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine des vaisseaux du roi.		
BARAT, sieur de Radines (Charles-Antoine), 63. G. 1763		300
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment du Bourbonnais.		
BARAT (Jean-Jacques), 51. G. 1786		400
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien fourrier des gardes du corps de monseigneur comte d'Artois.		
BARATIER DE SAINT-AUBAN (Louis de), 65. G. 1784		500
Ancien capitaine au bataillon de milices de Romans; en considération de ses services et de ceux de sa famille.		
BARATON, sieur Desmarais (Pierre), 76. G. 1768.		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment des cuirassiers.		
BARBARA DE LA BELOTÉRIE (Charles-Joseph), 63. G. 1749		280
Lieutenant réformé du régiment de Septimanie, dragons; pour traitement de réforme jusqu'à son remplacement.		
BARBASON (Nicolas de), 52. G. 1787.		360
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment des chasseurs à pied des Alpes.		
BARBASTE (Joseph), 76. G. 1768		450
Capitaine réformé d'infanterie, ancien sous-aide-major de l'École royale militaire, pour lui tenir lieu de ses appointements en cette dernière qualité.		

A reporter. 184,308 livres.

	<i>Report.</i>	184,308 livres
BARBAT, sieur du Closel (Jean-Louis), 60. <i>G.</i> 1766		400
Capitaine réformé du régiment de recrues de Riom; pour traitement de réforme jusqu'à son remplacement.		
BARBAUT (Henri), 52. <i>M. du R.</i> 1781		200
Sans retenue; pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon du grand commun de la maison du roi.		
BARBÉ (Jacques), 56. <i>M. du R.</i> 1775		400
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses anciens services comme palefrenier de la vénerie.		
BARBÉ (Jean-Pierre), 87. <i>M.</i> 1778.		300
Maître mâteur au port de Brest; en considération de ses anciens services.		
BARBE, sieur Desroches (Louis de), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 355; 2 ^o 1775, 96.		451
La première, en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Nicolai, dragons. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Artois.		
BARBE (Louis-Bonaventure de), 54. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine au bataillon de garnison de Condé, et capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Salins, à titre d'appointements en cette dernière qualité.		
Il les conservera jusqu'à ce qu'il soit replacé, avec un traitement qui leur soit supérieur.		
BARBÉ, dit de Saint-Ouen (Pierre-Robert-Nicolas), 63. <i>G.</i> 1788		200
Ancien soldat du régiment royal-Vaisseaux; pour sa subsistance à laquelle il est hors d'état de pourvoir, ayant eu le malheur de se casser le fémur en deux endroits, en extrayant des pierres pour la rade de Cherbourg.		
BARBELIN (Étienne), 52. <i>F.</i> 1766.		350
A titre de traitement conservé, comme aide de rôtisserie dans les cuisines du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BARBER (Clair-Louis de), 39. <i>G.</i> 1786.		200
Capitaine commandant du régiment d'Angoulême; en considération des services de feu son père, commandant un bataillon du régiment de Touraine.		
BARBERY (François-Marie), 65. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de garde-robe du roi.		
BARBERY (Marthe), 77. <i>F.</i> 1743		120
En considération de sa conversion à la religion catholique.		
BARBET (Guillaume), 61. <i>M. du R.</i> 1766		365
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BARBET (Guillaume-Nicolas), 24. <i>M. du R.</i> 1786.		457
Même considération que ci-dessus.		
BARBEY, sieur Duhomme (Jacques-François), 56. <i>G.</i> 1779		300
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BARBIER (Anne d'Abbadie, veuve du sieur), 88. <i>M.</i> 1780.		300
En considération de son grand âge et des services de feu son mari, ancien commissaire de la marine.		
BARBIER (Claude), 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 150; 2 ^o 1777, 300.		450
Chef du goblet du roi.		
La première, en considération des services du sieur Robel, son beau-père, officier de la bouche de feu madame la Dauphine, et par continuation de la pension que feu son épouse avait obtenue au même titre. La seconde, en considération de ses services personnels.		
BARBIER sieur de Landrevit (François), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1775, 390 . . .		590
Gendarme réformé de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme.		
Les appointements seulement cesseront lors de son remplacement.		

A reporter.

190,141 livres.

	<i>Report.</i>	190,141 livres.
BARBIER, sieur de Vouillay (Gabriel), 56. <i>F.</i> 1770		100
Sans retenue ; pour ses services en qualité d'enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BARBIER, sieur de Saint-Genest (Jean-Baptiste), 53. <i>G.</i> 1766		300
Capitaine aide-major réformé du régiment des recrues de Châlons, pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		
BARBIER (Jean-François), 34. <i>M. du R.</i> 1786		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, concierge de la ménagerie de Trianon.		
BARBIER (Jean-Philippe), 56. <i>M. du R.</i> 1779		500
Sans retenue, à titre de retraite ; en qualité de cocher de la petite écurie du roi.		
BARBIER (Joseph), 70. <i>G.</i> 1779		400
Pour ses services et sa retraite, en qualité de chirurgien-major du régiment de Viennois, infanterie.		
BARBIER (Louis-Joseph), 32. <i>M. du R.</i> 1786		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, concierge de la ménagerie de Trianon.		
BARBIER (Marie-Anne), 58. <i>F.</i> 1766		200
A titre de traitement conservé, en qualité d'ordinaire de la chapelle du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BARBIER (Marie Brunel épouse du sieur), 50. <i>M. du R.</i> 1783		150
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de son père, garçon du garde-meuble de la petite écurie du roi.		
BARBIER DE MLICOURT (Marie Lobel, épouse du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1774		100
Pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui avait été accordé par Monsieur, sur sa cassette.		
BARBIER (Pierre), 61. <i>F.</i> 1 ^o 1767, 48 ; 2 ^o 1779, 200.		248
La première, sans retenue ; pour lui tenir lieu des récompenses et bonnes fêtes dont il jouissait en qualité d'écuyer de la bouche de feu madame la Dauphine. La seconde, pour ses services comme garçon de la bouche, pendant les extraordinaires du roi, au château de Choisy.		
BARBON (Louis), 51. <i>G.</i> 1789		260
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment de Bassigny.		
BARBOT, sieur de la Chennelay (Jean-Baptiste), 76. <i>G.</i> 1773		100
Ancien lieutenant de maréchaussée, à présent capitaine invalide de la première classe ; en considération de ses services.		
BARBOT, sieur de la Princerie (Michel), 57. <i>M. du R.</i> 1767		280
Sans retenue ; pour lui tenir lieu des récompenses et bonnes fêtes, dont il jouissait en qualité d'huissier de la chambre de feu madame la Dauphine.		
BARBOTIN (Marie de la Roche, épouse du sieur), 78. <i>F.</i> 1771		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BARBOTTELLE, sieur Duseau (Étienne), 51. <i>G.</i> 1762		450
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine d'infanterie.		
BARBUAT, sieur des Vantes de Maison-Rouge (Jean), 64. <i>G.</i> 1767		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal-Vaisseaux.		
BARBRAT (Demoiselle Marie-Madeleine Desptats, veuve du sieur), 62. <i>F.</i> 1766		300
A titre de secours annuel, en considération des services de feu son mari, médecin de la généralité de Paris.		
BARCIET, sieur de la Busquette (Guillaume), 48. <i>G.</i> 1775		180
Ancien mousquetaire ; pour traitement de réforme, qui lui a été accordé lors de la suppression des mousquetaires.		
Ce traitement sera supprimé lors de son remplacement.		

A reporter.

194,809 livres.

	<i>Report.</i>	194,809 livres
BARDEL (Demoiselle Anne-Marie de), 60. <i>G.</i> 1776		150
Pension à laquelle elle a droit, en vertu d'une décision du 18 juin 1779, comme faisant moitié de la gratification annuelle de 300 livres, accordée sans aucune retenue à la demoiselle de la Peyrouse, sa mère, veuve du sieur de Bardel, ancien capitaine au régiment de Flandre, et dont la demoiselle de Bardel jouira à compter du jour où elle survivrait à ladite dame sa mère.		
BARDEL (Demoiselle Marguerite-Gasparde de), 58. <i>G.</i> 1776		150
Pension à laquelle elle a droit, comme faisant moitié d'une gratification annuelle de 300 livres, accordée, sans retenue, à la demoiselle de la Peyrouse, sa mère, veuve du sieur de Bardel, ancien capitaine au régiment de Flandre, et dont la demoiselle de Bardel ne jouira qu'à compter du jour où elle survivrait à sa mère.		
BARDET (Jean-Marie), 39. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue; pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon de cuisine de la bouche du roi servant aux extraordinaires.		
BARDET DE BURE (Joachim de), 56. <i>G.</i> 1771.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BARDET (Pierre), 47. <i>G.</i> 1775		97
Pour traitement en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Montargis. Ces appointements lui seront supprimés s'il est remplacé.		
BARDIÈRE DE BOURNUSSEL (Henriette-Cécile), 73. <i>G.</i> 1766		225
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien brigadier des gardes du corps.		
BARDIÈRE DE BOURNUSSEL (Marie-Anne), 67. <i>G.</i> 1766		225
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
BARDIN, sieur de la Salle (Charles), 39. <i>G.</i> 1784.		300
Capitaine en second au régiment de Brie; en considération de ses services, du zèle qu'il a montré à bord du vaisseau du roi, l' <i>Auguste</i> , et des blessures qu'il y a reçues.		
BARDON DE SÉGONZAC (Jean-Louis), 50. <i>G.</i> 1770.		500
En considération de ses services en qualité de lieutenant des gardes du corps, compagnie de Luxembourg.		
BARDOU (Marie-Henriette), 49. <i>M. du R.</i> 1777		200
En considération des services de feu son père, cocher du roi.		
BARDOUL, sieur de Massilais (Joseph-Pierre), 73. <i>G.</i> 1757.		72
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Charost, cavalerie.		
BARDY (Demoiselle Marie-Madeleine de Madières, veuve du sieur de), 67. <i>G.</i> 1779.		400
En considération des services de feu son mari, lieutenant de maréchaussée.		
BAREAU (André-Philippe), 55. <i>G.</i> 1774		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg.		
BARENTIN, sieur de Montchal (Charles-Paul), 52. <i>G.</i> 1763		108
Lieutenant des gardes du corps de la compagnie de Noailles; pour lui tenir lieu de 108 livres d'intérêts sur le Trésor royal, provenant de trois années mises en rente viagère à six pour cent, d'une pension de 600 livres qui lui avait été accordée comme capitaine réformé du régiment de Bourgogne, cavalerie, et qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
BARET DE ROUVRAY (Nicolas de), 49. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Tours. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BARÈZE (Claude-Joseph), 66. <i>F.</i> 1780		91
Sans retenue; à titre de retraite, à raison de 5 sous par jour, en qualité d'ancien facteur de la petite poste de Paris.		

A reporter.

198,424 livr

	<i>Report.</i>	198,424 livres.
BARJETTON (Alexandre-Marie, comte de), 23. <i>M.</i> 1773		250
En considération des services de feu son père, ancien capitaine de vaisseau.		
BARJETTON (André, sieur de), 70. <i>G.</i> 1765.		424
Ancien lieutenant au régiment de Penthievre, cavalerie; pour sa retraite et ses services.		
BARJETTON (Augustin-Scipion, sieur de), 19. <i>M.</i> 1773		250
En considération des services de feu son père, ancien capitaine de vaisseau.		
BARISY (Jacques-Mariadec), 56. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BARISY (Laurent-André), 66. <i>F.</i> 1770		200
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BARISY (Demoiselle René-Jeanne Barbotin, veuve du sieur), 39. <i>F.</i> 1786.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
BARITAUULT (Augustin, sieur de), 47. <i>G.</i> 1775		200
Pour traitement de réforme, en qualité de garde du corps réformé de la compagnie de Luxembourg.		
Ce traitement sera supprimé du jour qu'il sera remplacé.		
BARITAUULT (Louis-Hector, sieur de), 48. <i>G.</i> 1775.		200
Même considération que ci-dessus.		
BARJOT, sieur de la Combe (Brice-Alexis), 38. <i>Af. É.</i> 1776.		400
En considération d'un travail particulier, dont son père, lieutenant-général du baillage de Mâcon, avait été chargé jusqu'à sa mort, concernant plusieurs branches de l'administration du royaume, et de l'hommage que sa famille a fait au roi des ouvrages et manuscrits de ce magistrat.		
BARNEVAL (Demoiselle Cécile de), 73. <i>G.</i> 1756.		236
En considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Clare, infanterie.		
BARNEWALL PLUNKET DE RATHMORE (Demoiselle Catherine Ley, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1778		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Berwick.		
BARNEWALT (Georges), 55. <i>G.</i> 1762		400
A titre de traitement de réforme, en qualité de lieutenant réformé du régiment de Rothe, irlandais.		
Ce traitement cessera dès que le sieur Barnewalt sera lieutenant en pied.		
BARON (Jean-Antoine), 28. <i>G.</i> 1772.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son père, commandant la brigade de maréchaussée à Passy.		
BARON, sieur de Vernon (Alexandre), 53. <i>G.</i> 1787.		480
En considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de gendarme réformé de la compagnie des gendarmes de la garde du roi.		
BARON, sieur du Pally (René), 70. <i>G.</i> 1761.		390
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Nicolaï, dragons.		
BARONAT, sieur d'Armieux (Pierre de), 68. <i>G.</i> 1762.		400
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais, infanterie.		
BARRAL (André-Horace-François, vicomte de), 46. <i>G.</i> 1763.		108
Major du régiment de Noailles, dragons; pour lui tenir lieu de 1,800 livres d'intérêts d'arrérages d'une pension de 600 livres, qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Noailles, et qui lui a été supprimée lors de son remplacement.		

A reporter.

203,312 livres.

	<i>Report.</i>	203,312 livres.
BARRAL, sieur de la Ferrière (Charles-François de), 73. <i>G.</i> 1747.		472
Pour ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Monaco.		
BARRAS (Demoiselle Isabeau Pourcelly, veuve du sieur de), 66. <i>G.</i> 1785.		400
En considération des services de feu son mari, aide-major de la ville d'Entreveaux, en Provence.		
BARRAS (Jean-Baptiste), 58. <i>G.</i> 1768		360
Pour retraite, en qualité de sous-lieutenant au régiment de Nassau, infanterie.		
BARRAU, sieur de Muratel (David-Maurice), 48. <i>G.</i> 1763		90
Pour lui tenir lieu de 90 livres d'intérêts, provenant de trois années mises en rente viagère à six pour cent, d'une pension de 500 livres qu'il avait obtenue comme capitaine réformé du régiment du roi, dragons, et qui a été supprimée lors de son remplacement.		
BARRAU (Demoiselle Marie-Françoise Pierrart, épouse du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1774.		300
Pour le quart d'une pension de 1,200 livres dont jouissait feu son père; en considération de la cession qu'il avait faite au roi d'une collection de minéraux et d'agathes, placée au cabinet d'histoire naturelle. Ladite pension est réversible à ses quatre enfans, à raison de 300 livres chacun.		
BARRAUD (Christophe), 76. <i>G.</i> 1757.		354
En considération de ses services en qualité de sergent au régiment des gardes françaises. Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages.		
BARRAULT (Pierre-Gabriel), 59. <i>M. du R.</i> 1767.		43
Sans retenue; pour lui tenir lieu des récompenses et bonnes fêtes dont il jouissait en qualité de maître-queux de la cuisine de la bouche de feu madame la Dauphine.		
BARRÉ (Demoiselle Élisabeth), 53. <i>M. du R.</i> 1783.		300
Sans retenue; en considération des services du feu sieur de Sautray, son oncle, employé, pendant plus de quarante ans, dans les bureaux des bâtimens du roi.		
BARRÉE (Jean-d'Amiens), 68. <i>G.</i> 1777.		300
En considération des ses services en qualité d'ancien chirurgien aide-major et actuellement premier élève chirurgien de l'hôpital militaire de Phalsbourg, en attendant qu'il soit pourvu de la place de chirurgien aide-major.		
BARRÈME (Joseph-Antoine de) 61. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 54; 2 ^o <i>idem</i> 300.		354
Capitaine retiré du régiment de Rosen. La première, pour intérêts à six pour cent de trois années, mises en rente viagère, d'une pension de 300 livres pour sa réforme, et qui été supprimée le jour où il a obtenu les appointemens portés ci-dessus. La seconde, pour appointemens de retraite.		
BARRÈRE (Jean-Baptiste), 51. <i>G.</i> 1789.		360
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment de Forez.		
BARRES (Thomas, sieur de), 68. <i>G.</i> 1774.		300
Pour appointemens de retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment provincial de Montpellier.		
BARRET (Léonard-Charles), 67. <i>Af. É.</i> 1783.		300
Sans retenue et à titre de gratification annuelle, comme ancien lieutenant dans le régiment royal Ecossais, réformé.		
BARRET (Jean), 71. <i>G.</i> 1762.		274
En considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi. Dans cette pension sont comprises 24 livres d'intérêts d'arrérages.		
BARRET (Jean-Alexandre), 76. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de brigadier réformé de la compagnie des cheveu-légers d'Orléans, du corps de la gendarmerie.		

A reporter.

207,873 livres.

	<i>Report.</i>	207,873 livres.
BARRET DE LA TOUR (Demoiselle Jeanne Lartigue, veuve du sieur), 50. <i>G.</i> 1781. En considération des services de feu son mari prévôt général de la ma réchaussée de la Basse-Guyenne.	300	
BARRET (Pierre de), 49. <i>G.</i> 1766. Pour appointements de réforme en qualité d'ancien capitaine au régiment de recrues de Montauban. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.	300	
BARREY (Marie-Hector, sieur de), 41. <i>G.</i> 1775. Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire, Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.	180	
BARREY (Pierre-Gabriel, sieur de), 37. <i>G.</i> 1775 Pour traitement de réforme en qualité d'ancien mousquetaire. Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera remplacé.	180	
BARRIER (François), 57. <i>G.</i> 1763. Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant réformé des volon- taires du Dauphiné. Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera remplacé.	300	
BARRIN (Demoiselle Charlotte-Louise de), 21. <i>G.</i> 1769 En considération des services de feu son père, lieutenant de roi à Saint- Martin-de-Ré.	300	
BARRIN (Demoiselle Marie-Françoise Foucault, veuve du sieur de), 52. <i>G.</i> 1769 . En considération des services de feu son mari, lieutenant de roi à Saint- Martin de Ré.	300	
BARROIS (Thomas), 50. <i>M. du R.</i> 1788. Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier de l'écurie de la reine.	400	
BARROIS, dit la Barre, (Jean-Louis), 63. <i>M. du R.</i> 1781. Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.	100	
BARROIS (Louis-René). 44. <i>M. du R.</i> 1779. Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de cocher en la petite écurie du roi.	250	
BARROUSSEL (Joseph, sieur de), 63. <i>G.</i> 1779. Capitaine réformé de la légion de Flandre, actuellement attaché au second régiment de chasseurs à cheval; en considération de la distinction de ses ser- vices, particulièrement dans la défense qu'il a faite du château de Sababord.	400	
BARRY (Demoiselle Jeanne-Marie de Buchet, veuve du sieur de), 49. <i>M.</i> 1783, . . . Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine des troupes de la Louisiane	400	
BARST (Demoiselle Marie-Élisabeth, veuve du sieur de) 64. <i>G.</i> 1773 En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment d'Alsace,	400	
BART (Pierre-Robert), 31. <i>M.</i> 1759. En considération de la perte qu'il a faite de son père, tué en commandant la frégate la <i>Danaé</i> .	472	
BARTHE (Louis), 58. <i>G.</i> 1764. En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capi- taine au régiment de Bourbon, infanterie.	400	
BARTHEL (Joseph), 36. <i>G.</i> 1784. Pour sa retraite, en qualité de trompette des gardes du corps du roi.	200	
BARTHELATS (Jean-Baptiste de), 63. <i>G.</i> 1768. Ancien capitaine du régiment de recrues de Blois, et actuellement capitaine au bataillon de garnison de Gatinois; pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Blois. Il continuera de jouir de cette pension tant qu'il ne sera pas remplacé avec un traitement qui soit supérieur à ses appointements de réforme.	400	
BARTHÉLEMY DE SAINT-HILAIRE (Marie-Madeleine Cadet, épouse du sieur), 43. <i>M. du R.</i> 1780. Pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.	200	

A reporter.

213,355 livres.

	<i>Report.</i>	213,355 livres.
BARTHÉLEMY (Sauveur), 73. <i>G.</i> 1782.		400
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien chirurgien major de la garnison de Monaco.		
BARTHÉLIER, sieur de Venasque (François-Pompée-Libéral), 46. <i>G.</i> 1783 . . .		550
Pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant de chasseurs au régiment de Vermandois.		
BARTELMOT-SORBIER (Antoine-Jean), 20. <i>G.</i> 1781		100
En considération des services de feu son père, chirurgien-major du corps de gendarmerie.		
BARTHELMOT-SORBIER (Jean-Jacques-Christophe), 11. <i>G.</i> 1781.		100
Même considération que ci-dessus.		
BARTON DE MONTBAS (Gaspard-Simon), 46. <i>G.</i> 1789.		500
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal, infanterie.		
BARTON DE MONTBAS (François de Salles-Pierre), 70. <i>G.</i> 1759		250
Pour services et retraite en qualité de ci-devant capitaine au régiment de la Marche-Comte.		
BARTON, marquis de Montbas (Gabriel-François-Xavier), 48. <i>M.</i> 1779.		300
Lieutenant de vaisseau; pour récompense de la conduite qu'il a tenue pendant sa campagne sur la corvette l' <i>Etourdie</i> , dont il avait le commandant, et de la part qu'il a eue à la conquête de la Dominique.		
BARTOUILH (Jean de), 56. <i>G.</i> 1768.		300
Ci-devant capitaine au régiment d'Aquitaine, infanterie, et à présent inspecteur des suisses du Louvre; en considération de ses services en la première qualité.		
BARVILLE (Demoiselle Anne-Louise de), 67. <i>G.</i> 1737.		314
En considération des services de feu son père, maréchal de camp ès armées du roi.		
BARVILLE (Demoiselle Jeanne-Madeleine de), 61. <i>G.</i> 1737.		314
En considération des services de son père, maréchal de camp ès armées du roi.		
BARVILLE (Dame Marguerite-Charlotte de), 72. <i>G.</i> 1737		314
Religieuse au couvent de la Présentation à Paris; même considération que ci-dessus.		
BASAN (Demoiselle Catherine Le Sauvage de Valmènil, épouse du sieur), 60. <i>G.</i> 1758.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de la perte qu'elle a faite de quatre de ses frères au service du roi.		
BASIRE (Demoiselle Marie-Madeleine Jacquin), 43. <i>M. du R.</i> 1767.		400
Epouse du sieur Basire, valet de chambre du roi; à titre de douaire, et par continuation de la pension dont jouissait sa belle-mère, demoiselle Marguerite-Gabrielle Bodeleau, veuve du sieur Joseph Basire; en considération des services de feu Laurent Basire, son beau-père, garçon de la chambre du roi.		
BASIRE (André-Amable), 46. <i>M. du R.</i> 1766		400
En considération des services de feu Laurent Basire, son aïeul, garçon de la chambre du roi.		
BASIRE (Antoine-Joseph), 52. <i>M. du R.</i> 1769.		400
Gendarme de la garde du roi; en considération des services de feu Jacques-Antoine Basire, son père, garçon de la chambre du roi.		
BASIRE (Basile-Étienne), 50. <i>M. du R.</i> 1766.		400
Gendarme de la garde; en considération des services de Laurent Basire, son aïeul, garçon de la chambre du roi.		
BASIRE (Demoiselle Françoise-Marie Le Forestier, épouse du sieur Antoine-Joseph), 41. <i>G.</i> 1755.		436
En considération des services de feu son père, ancien brigadier des gardes du corps, et de ceux du feu sieur Le Forestier, son oncle paternel, ancien major du régiment royal Roussillon, cavalerie.		

A reporter.

219,187 livres.

	<i>Report.</i>	219,187 livres.
BASSAUMOINE (Pierre), 23. <i>Af. É.</i> 1771.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de sa conversion à la religion catholique.		
BASSET (Jean-Baptiste), 73. <i>M. du R.</i> 1767.		190
Sans retenue; pour lui tenir lieu des nourriture et récompenses dont il jouissait en qualité de valet de chambre de feu madame la Dauphine.		
BASSET (Laurent), <i>F.</i> 1775.		500
Sans retenue; en qualité d'ancien conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Lyon.		
BASSINET (Jean-Joseph-Dominique, sieur de), 51. <i>M.</i> 1776		300
En considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau.		
BASSUIAU, dit Du Quesnoy (Jacques), 61. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
BASTANES (Jacques sieur), 88. <i>G.</i> 1745		472
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Guise.		
BASTIDE (Joseph-Bénédict-Lazare), 49. <i>G.</i> 1788.		425
Sans retenue; brigadier et fourrier dans la compagnie des gendarmes de Flandre au corps de la gendarmerie.		
En considération de ses services pendant près de 27 années, et pour lui tenir lieu du traitement de réforme qui lui a été réglé par l'article X de l'ordonnance du 2 mars 1788, portant réforme dudit corps; il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BASTIDE (Christophe), 38. <i>F.</i> 1788		400
Sans retenue; en considération de sept années de services et à titre de retraite en qualité de ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		
BASTIEN, sieur Le Brun (Jean-Joseph), 78. <i>G.</i> 1771.		500
Sans retenue; pour ses services et pour retraite en qualité de commis au bureau des comptes de la régie du droit sur les cartes.		
BASTIEN (Demoiselle Louise Cappé, veuve du sieur Jean), 53. <i>G.</i> 1783.		150
En considération des services de feu son mari, ci-devant exempt de maréchaussée.		
BATAILLARD (Charles sieur de), 14. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services du feu sieur Hugues de Bataillard, son père, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi.		
BATAILLARD (Jacques-Nicolas, sieur de), 18. <i>G.</i> 1785		300
En considération des services du feu sieur Hugues de Bataillard, son père, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi.		
BATAILLÉ (Demoiselle Marie Maslard, veuve de Jacques), 51. <i>M.</i> 1769.		100
A obtenu cette pension sur celle de 150 livres qui avait été accordée à son mari, maître d'équipage, en considération du zèle avec lequel il avait éteint le feu occasionné par la chute du tonnerre sur la poudrière du port de Rochefort.		
BATTEAU (Jean), 53. <i>G.</i> 1788		360
Ancien porte-étendard au régiment de Franche-Comté, cavalerie; tant en considération de ses services et de ses blessures, que pour sa retraite.		
BATTESTI (Jean-Baptiste de), 46. <i>G.</i> 1777.		320
Pour traitement de réforme, en qualité de lieutenant réformé du régiment provincial de l'île de Corse. Il cessera d'en jouir dès qu'il sera remplacé.		
BATTINCOURT (Jean-Louis de), 19. <i>M. du R.</i> 1774.		300
Pour lui tenir lieu d'un pension de pareille somme, qui lui avait été accordée sur la cassette de M. le comte d'Artois, pour aider aux dépenses de son éducation et de son entretien.		
BATTINCOURT (Stanislas-Charles de), 26. <i>M. du R.</i> 1773		300
Même considération que ci-dessus.		

A reporter. 224,610 livres.

	<i>Report.</i>	224,610 livres.
BATZ (Antoine de), 57. <i>G.</i> 1771		400
Pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Navarre.		
BATZ (Charles de), 68. <i>G.</i> 1758.		472
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Auvergne.		
BAU DE MASCARON (Demoiselle Louise-Madeleine), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1747, 118; 2 ^o 1778, 150		268
La première, en considération des services de feu son père, aide-major de La Rochelle. La seconde, en considération des services de feu son frère, commandant pour le roi à l'île d'Aix.		
BAU DE MASCARON (Demoiselle Catherine), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1747, 118; 2 ^o 1778, 150. .		268
Mêmes considérations que ci-dessus.		
BAU DE MASCARON (Demoiselle Anne-Louise), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1747, 118; 2 ^o 1778, 150		268
Mêmes considérations que ci-dessus.		
BAUCHET (Gervais-Charles), 58. <i>G.</i> 1770		400
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien quartier-maître au régiment royal Cravattes.		
BAUD (François), 32. <i>G.</i> 1785		400
En considération de ce qu'il a inventé une machine pour fendre les cuirs dans le sens de leur épaisseur.		
BAUD (Demoiselle Marie-Anne Vicard, veuve du sieur de), 55. <i>G.</i> 1781.		400
En considération des services de feu son mari, capitaine commandant au régiment d'Eptingen, suisse.		
BAUDEN (Demoiselle Catherine de l'Isle, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1781.		400
En considération des services de feu son mari, professeur de dessin, employé à l'école d'artillerie établie à Auxonne.		
BAUDENET, sieur d'Annoux (Hugues-François), 65. <i>G.</i> 1766		400
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Lamballe, infanterie.		
BAUDEQUIN (Charles-François), 79. <i>M. du R.</i> 1786		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de chambre du roi.		
BAUDEQUIN DE LA BOISELLE (Demoiselle Marie-Anne), 47. <i>M. du R.</i> 1770. .		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, valet de chambre du roi.		
BAUDESSON (Edme-Jean, sieur de), 57. <i>G.</i> 1785		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment d'Artois, dragons.		
BAUDESSON (Germain de), 48. <i>G.</i> 1775		240
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire réformé de la deuxième compagnie des mousquetaires de la garde. Ces appointements seront supprimés du jour de son remplacement.		
BAUDET (Geneviève Chumeau, veuve de Jean-Baptiste), 43. <i>M. du R.</i> 1776. . .		200
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération du malheur qu'elle a eu de perdre son mari, tué par un garde-chasse, dans une battue ordonnée dans la capitainerie de Fontainebleau.		
BAUDIÈRE (Jean-Louis de), 52. <i>G.</i> 1773		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, de la compagnie de Beauvau.		
BAUDIN (Henri-Louis), 80. <i>F.</i> 1766.		300
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite en qualité d'ancien garde du Trésor royal.		
BAUDINET, sieur de Courcelles (Claude-François de), 62. <i>G.</i> 1762		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment de Hainaut.		

A reporter. 230,486 livres.

	<i>Report.</i>	230,486 livres.
BAUDOT (Demoiselle François-Alix, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1781.		300
En considération des services de son mari, capitaine réformé du régiment royal Lorraine, infanterie.		
BAUDOT DE MONTHÉRON (Jean-François), 68. <i>F.</i> 1775		75
Ancien capitaine de cavalerie; à titre d'appointements conservés, en qualité de garde du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BAUDOT, sieur du Boyon (Jérôme-Louis), 61. <i>G.</i> 1767		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, actuellement capitaine invalide de la deuxième classe.		
BAUDOT (Pierre-Toussaint de), 70. <i>G.</i> 1766		400
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment de recrues de Strasbourg.		
BAUDOÛIN, sieur de Croisilles (Bernard-Antoine), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1767, 100		200
Ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide. La première, en considération de ses services. La seconde, pour la même considération.		
BAUDOUX (Jean-Baptiste), 52. <i>G.</i> 1788		550
Sans retenue; brigadier dans la compagnie des gendarmes écossais du corps réformé de la gendarmerie; en considération de vingt-neuf années de services, et pour tenir lieu du traitement de réforme réglé par l'article X de l'ordonnance du 2 mars 1788.		
BAUDRAN (Alain-Jean), 50. <i>G.</i> 1762.		400
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien lieutenant du régiment de Lally. Il cessera d'en jouir, s'il vient à être remplacé.		
BAUDRE, sieur de Marcelle (Hervé-Charles de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 300.		500
Garde du corps réformé de la compagnie de Luxembourg. La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme. Les appointements seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
BAUDRE, sieur de Saint-Amador (Joseph-Pierre de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1775, 300		400
Mêmes qualités, mêmes considérations et mêmes observations que dans l'article ci-contre.		
BAUDRE (Demoiselle Marie-Charlotte de), 20. <i>G.</i> 1772.		200
En considération des services de feu son père, ci-devant garde du corps du roi.		
BAUDRE (Michel-Pierre-Henri de), 19. <i>G.</i> 1772.		200
Même considération que dans le précédent article.		
BAUDRE (Pierre-Nicolas de), 73. <i>G.</i> 1770		400
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment du colonel général de la cavalerie.		
BAUDRY (Demoiselle Françoise Asselin, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1778		400
En considération des services de feu son mari, ancien ingénieur en chef à Dieppe.		
BAUDUEZ (Jean de), 70. <i>G.</i> 1752.		118
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine d'une compagnie détachée d'invalides.		
BAUDY (Nicolas), 73. <i>F.</i> 1766		200
A titre de traitement conservé, comme piqueur du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BAULARD, sieur de Feu (Charles-Joseph), 62. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine au bataillon de garnison d'Enghien; pour traitement de réformé, en qualité d'aide-major réformé du régiment provincial de Salins. Il en jouira tant qu'il ne sera pas remplacé avec un traitement supérieur.		

A reporter. 235,379 livres.

	<i>Report.</i>	330,224 livres.
BERTIN, sieur de Saint-Léger (Jean), 66. <i>G.</i> 1780		400
Par augmentation aux 600 livres d'appointements dont il jouit en qualité de capitaine en second au régiment royal Ecossais, entretenu dans la garnison de Saint-Omer.		
BERTIN (Demoiselle Marie-Anne de), 38. <i>F.</i> 1777.		300
Sans retenue; à titre de subsistance.		
BERTIN (Marie-Anne Bertrand, veuve du sieur), 69. <i>M.</i> 1779.		200
En considération des services de feu son mari, chirurgien-major des hôpitaux du roi à l'île Royale.		
BERTIN (Marie-Edme), 66. <i>M. du R.</i> 1756.		120
Sans retenue; en considération des services de feu son père, sommelier ordinaire de la maison de feu madame la duchesse de Berry.		
BERTIN (Marie-Madeleine Sarrau de Cassaigne, épouse du sieur), 46. <i>G.</i> 1780. .		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien major au régiment de Piémont, infanterie.		
BERTIN DE BLAGNY, sieur de Monrency (Nicolas), 61. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Lille.		
Il cessera d'en jouir s'il est replacé.		
BERTINAULT, sieur de Méré (Gabriel-Dominique), 64. <i>G.</i> 1758.		118
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps, à présent capitaine invalide.		
BERTOLET, sieur Campan (Pierre-Dominique), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 48.		348
Secrétaire du cabinet de la reine.		
Cette pension est composée des objets ci-après:		
Une pension de 300 livres, en considération de ses services en qualité de garçon de la chambre de la reine.		
Une somme annuelle de 48 liv. pour lui tenir lieu de bonnes fêtes dont il jouissait en qualité de premier valet de chambre de feu madame la Dauphine.		
BERTON, marquis de Crillon (Louis), 72. <i>G.</i> 1766		540
Lieutenant-général des armées du roi.		
Pour lui tenir lieu des intérêts de 9,000 livres d'arrérages qui lui étaient dus sur une pension de 3,000 liv. qui lui avait été accordée en considération de ses services, et qui a passé sur la tête du marquis de Crillon, son fils, avec réversion, après sa mort, sur la tête de sa femme, à titre de douaire.		
BERTON (Simon), 68. <i>F.</i> 1784.		66
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité d'ancien facteur des messageries à Poitiers.		
BERTRAND (Jean-Claude), 34. <i>G.</i> 1768.		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de commis de la guerre, au bureau de correspondance.		
BERTRAND (Antoine), 46. <i>G.</i> 1788.		400
En considération de ses services en qualité de waguemestre et perruquier de la compagnie réformée des gendarmes servant à la garde du roi.		
BERTRAND (Claude-François), 88. <i>G.</i> 1762.		400
En considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment royal Cravattes.		
BERTRAND, sieur de Beaumont (Claude-Léonard), 78. <i>G.</i> 1756		472
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de cavalerie de Lénoncourt.		
BERTRAND, sieur de Poligny (Georges), 56. <i>G.</i> 1769.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment du mestre de camp général de dragons.		
BERTRAND (Demoiselle Louis Bougeard, veuve du sieur), 76. <i>F.</i> 1753.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garde-magasin de la compagnie des Indes.		
	<i>A reporter.</i>	334,685 livres.

	<i>Report.</i>	334,685 livres.
BERTRAND (Marie-Angélique), 39. <i>M.</i> 1778.		300
En considération des services de son père et grand-père, anciens commis de la marine.		
BERTRAND (Demoiselle Marie-Adélaïde Toutain, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de son mari, ancien commis du secrétaire d'Etat de la guerre.		
BERTRE (Marie-Angélique), 38. <i>M. du R.</i> 1774.		150
Pour lui tenir lieu d'une pension de pareille somme qui lui avait été accordée par Monsieur, sur sa cassette.		
BERTRE (Marie Perrine), 60. <i>F.</i> 1774.		100
En considération des services de feu son père, premier pilote de la compagnie des Indes.		
BESANÇON (Jean), 40. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; en qualité de palefrenier des haras du roi.		
BESCHEPOIX (Antoine-Catherine), 48. <i>M. du R.</i> 1769.		200
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, huissier de la chambre du roi.		
BESCHEPOIX (Jean-Michel), 46. <i>M. du R.</i> 1769.		200
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
BESCHEPOIX (Demoiselle Marie-Marguerite), 40. <i>M. du R.</i> 1769.		200
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
BESIN (Demoiselle Charlotte-Nicole de), 36. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 150; 2 ^o 1781, 150.		300
Pour lui tenir lieu des grâces ci-après: La première, en considération des services de feu son père, ci-devant aide-major, avec rang de capitaine au régiment de Thianges, dragons. La seconde, par continuation d'une pension de pareille somme dont feu sa sœur jouissait au même titre.		
BESNARD (Demoiselle Marie-Angélique Marchant, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1788.		500
En considération des services de feu son mari, major de la ville de Condé.		
BESNARD (Demoiselle Marie-Louise de Vaux, veuve du sieur), 79. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, second enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BESNIER (Louis-Jacques), 58. <i>M. du R.</i> 1782.		200
Par remplacement de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de cavalier de maréchaussée de l'Île-de-France.		
BESNOIT, sieur d'Armancourt (Charles), 70. <i>G.</i> 1780.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée, au département de Mantes-sur-Seine		
BESNOIT, sieur de Vaulgrenant (Etienne), 62. <i>G.</i> 1779.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment provincial d'artillerie d'Auxonne.		
BESNOIT, sieur de Lostende (Jean-Grégoire), 72. <i>G.</i> 1758.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de l'Île-de-France, à présent retiré à l'Hôtel royal des invalides.		
BESNOIT, sieur de la Grandière (Louis), 86. <i>F.</i> 1775.		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Blois.		
BESNOIT, sieur de la Grandière (Louis-Jean-Jacques) 59. <i>F.</i> 1775.		500
Prêtre, chanoine de l'église métropolitaine de Tours. Cette pension lui a été accordée, sans retenue, en récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Blois.		
BESOLLES (Raphaël de), 63. <i>G.</i> 1773.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais, infanterie.		
BESOMBES (Henri-Joseph de), 64. <i>F.</i> 1784.		300
Ancien officier de dragons. Sans retenue; à titre de continuation de celle de pareille somme dont jouissait son père.		
	<i>A reporter.</i>	340,371 livres.

	<i>Report.</i>	244,824 livres.
BEÂRT (Demoiselle Marie-Anne de Lesquelen, veuve du sieur), 73. <i>F.</i> 1774.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BEAU, dit Bourguignon (Jean), 34. <i>M. du R.</i> 1787.		365
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BEAU, sieur de Mascaran (Philippe-Louis), 42. <i>G.</i> 1781.		400
Capitaine en second au régiment de Gatinois; en considération de son peu de fortune et de la bonne conduite qu'il a tenue à l'attaque de la redoute devant Yorck-Town, en Virginie.		
BEUCAINE (Remi-François), 60. <i>G.</i> 1787.		250
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien concierge de l'hôtel de la compagnie réformée des cheveu-légers à Fontainebleau.		
BEUCARD (Georges), 57. <i>G.</i> 1776.		290
Pour traitement de réforme en qualité de porte-étendard du régiment de Condé, cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BEAUCHAMP, sieur de Rochefoltet (Jean-Emmanuel), 67. <i>G.</i> 1768.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Artois, infanterie.		
BEAUCHAMP, sieur de Souvigné (Léon-Louis de), 19. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment d'Artois, infanterie.		
BEAUCHAMP (Marie de la Tour, épouse du sieur de), 39. <i>G.</i> 1775.		400
En considération des services de son mari, ancien commis au département de la guerre, au bureau des déserteurs.		
BEAUCHE, dit Lambert (Antoine-Etienne), 46. <i>M. du R.</i> 1765.		365
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de postillon du roi en la petite écurie.		
BEAUCORPS (Guillaume de), 52. <i>G.</i> 1762.		300
Pour traitement de réforme en qualité de cornette réformé du régiment du roi, cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BEAUCORPS, sieur de Lisleau (Henri-Charles de), 58. <i>G.</i> 1763.		300
Pour traitement de réforme en qualité de lieutenant réformé des volontaires de Hainaut, infanterie. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BEAUCORPS (Pierre-Louis de), 56. <i>G.</i> 1763.		500
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine réformé des volontaires de Clermont.		
BEAUCOUSIN (Demoiselle Anne Gruchet, veuve du sieur), 56. <i>F.</i> 1780.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Amiens.		
BEAUDEAN (Joseph, chevalier de), 63. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second enseigne au service de la compagnie des Indes.		
BEAUDET (Guillaume), 92. <i>M. du R.</i> 1768.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien chef du gobelet du roi.		
BEAUDIGNY (André-Noël), 102. <i>G.</i> 1715.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment de la marine.		
BEAUDOIN (Claude), 66. <i>F.</i> 1758.		200
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité d'aide du gobelet des extraordinaires pendant les voyages du roi au château de Choisy.		
BEAUDOIN DE VAUTOURNON (Louis-Auguste), 66. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue; pour l'indemniser de la charge de fourrier de l'écurie de la reine dont il est pourvu, et dont la suppression a été ordonnée par l'édit du mois de février de la présente année.		

A reporter.

250,694 livres

	<i>Report</i>	293,702 livres.
BENNEVILLE (Demoiselle Marie-Anne de Kennedy, veuve du sieur de), 53. <i>G.</i> 1760		248
Y compris 48 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Bulkeley, irlandais.		
BÉNOIT (Pierre-Joseph), 44. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
BÉNOIT DE LA HOUSSAUDIÈRE (René-François), 62. <i>G.</i> 1768		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Vermandois.		
BÉNOIT DE COLONNE (Antoine-François), 62. <i>G.</i> 1749.		500
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine du régiment de Septimanie.		
BÉNOIT DE MANOU (Jean), 44. <i>G.</i> 1775		210
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien cheveu-léger de la garde du roi.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BENSIGUER (Louis), 63. <i>G.</i> 1766		200
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment suisse d'Aulbonne.		
BÉQUET (André-Barthelemi), 61. <i>M. du R.</i> 1778.		60
Sans retenue ; pour lui tenir lieu du droit manteau dont il jouissait en qualité de porte-manteau de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
BÉRA (Demoiselle Françoise), 49. <i>M. du R.</i> 1779		300
Pour assurance de la pension dont jouissait son père, procureur du roi de la ville de Compiègne, à qui elle avait été accordée en considération de ses services.		
Elle en jouit depuis le décès de son père, arrivé le 13 novembre 1787.		
BÉRAIL (Blaise-Thomas, sieur de), 38. <i>G.</i> 1775.		60
En considération de ses services en qualité de gendarme dans la compagnie des gendarmes Bourguignons.		
Pour n'en jouir que jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de fourrier, ou qu'il quitte ce corps.		
BÉRAIL (Charles-Raymond, sieur de), 41. <i>G.</i> 1775.		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BÉRAIL (François-Hilaire, sieur de), 46. <i>G.</i> 1775.		180
A titre d'appointements de réforme, en qualité de mousquetaire réformé.		
Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
BÉRARD, baron de Montalet (Jacques de), 56. <i>G.</i> 1771		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien aide-major, avec rang de capitaine au régiment de colonel-général, cavalerie.		
BÉRARD (Jacques-Joseph), 51. <i>G.</i> 1769.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi dans la compagnie de Beauvau.		
BÉRARD (Jean), 56. <i>G.</i> 1780		300
En considération de ses services en qualité de capitaine en premier au corps royal du génie.		
BÉRARD (Jean-Baptiste de), 67. <i>G.</i> 1778		500
En considération de ses services en qualité de lieutenant de roi à Collioure.		
BÉRARD (Jean-Louis), 66. <i>G.</i> 1769		100
En considération de ses services en qualité de garde de corps du roi.		
BÉRARD, sieur de Montours (Louis-Jacques), 60. <i>G.</i> 1768		120
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps, à présent capitaine invalide.		
BÉRAUD (Charles-Marie), 15. <i>M. du R.</i> 1786.		300
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, écuyer du roi.		

A reporter 298,330 livres.

	<i>Report.</i>	254,749 livres
BEAUMEVIELLE (Demoiselle Anne-Claude Baudrez, veuve du sieur de), 34. G. 1785.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment royal Roussillon, infanterie.		
BEAUMONT, sieur de Vernenil (Abraham-Jacques de), 47. G. 1763.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages : à titre d'appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment de la reine, dragons. Ils seront supprimés s'il est remplacé.		
BEAUMONT (Jean-Baptiste de), 52. G. 1765.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au corps royal d'artillerie.		
BEAUMONT (Nicolas-Marie de), 59. G. 1775.		97
A titre d'appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Autun. Ils seront supprimés s'il est remplacé.		
BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, sieur de Montplaisir. (François-Philippe de), 57. G. 1766		400
A titre d'appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Paris. Ils seront supprimés s'il est remplacé.		
BEAUPOIL, sieur de Saint-Aulaire (Henri de), 67. G. 1764		500
Pour retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de la Sarre.		
BEAUPOIL, sieur de Saint-Aulaire (Jean-Iriex de), 44. G. 1775.		97
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Soissons. Ce traitement sera supprimé si le sieur de Beaupoil est remplacé.		
BEAUPOIL, sieur de Saint-Aulaire. (Pierre de), 69. G. 1769.		450
En qualité de ci-devant lieutenant au régiment royal Champagne, cavalerie, et en celle de capitaine employé à l'École royale militaire.		
BEAUPRÉ (Marie-Charlotte Évrard, épouse du sieur), 51. F. 1779,		500
Sans retenue; chargée du soin de la ménagerie du château de la Muette, pour la dédommager de la perte qu'elle souffre par la suppression de la boulangerie de ce château.		
BEAQUAIRE (Demoiselle Agnès de), 60. M. 1735.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, chef d'escadre des armées navales.		
BEAQUAIRE (Angélique de), 56. M. 1735.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, chef d'escadre des armées navales.		
BEAUREGARD (Armand-Louis), 62. G. 1766		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment des recrues de Tours.		
BEAUREGARD (Denise Trumeau, épouse du sieur Jean), 66. M. du R. 1 ^o 1771, 150; 2 ^o 1779, 100.		250
La première, pour lui tenir lieu d'une pension qu'elle avait sur la cassette de Madame Louise. La seconde, en considération de ses services près de Madame Sophie et de Madame Louise, en qualité de porte-chaise d'affaires.		
BEAUREGARD, sieur de la Rivière (Jean-Pierre), 66. G. 1766.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps.		
BEAUREPAIRE (Demoiselle Marie-Jeanne le Bœuf, veuve du sieur de), 69. G. 1774.		400
Pour les services de feu son mari, ingénieur en chef à Doullens.		
BEAUREPAIRE (Nicolas de), 49. G. 1787		200
En considération de ses services en qualité de lieutenant en premier, avec rang de capitaine dans le régiment des carabiniers de Monsieur.		
BEAUREPAIRE (Toussaint-Philogène-Hippolyte de), 54. G. 1783		500
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de la reine, infanterie.		

A reporter.

260,977 livres

	<i>Report</i>	293,702 livres.
BENNEVILLE (Demoiselle Marie-Anne de Kennedy, veuve du sieur de), 53. <i>G.</i> 1760		248
Y compris 48 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Bulkeley, irlandais.		
BÉNOIT (Pierre-Joseph), 44. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
BÉNOIT DE LA HOUSSAUDIÈRE (René-François), 62. <i>G.</i> 1768		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Vermandois.		
BÉNOIT DE COLONNE (Antoine-François), 62. <i>G.</i> 1749.		500
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine du régiment de Septimanie.		
BÉNOIT DE MANOU (Jean), 44. <i>G.</i> 1775		210
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien cheval-léger de la garde du roi.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BENSIGUER (Louis), 63. <i>G.</i> 1766		200
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment suisse d'Aulbonne.		
BEQUET (André-Barthelemi), 61. <i>M. du R.</i> 1778.		60
Sans retenue ; pour lui tenir lieu du droit manteau dont il jouissait en qualité de porte-manteau de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
BÉRA (Demoiselle Françoise), 49. <i>M. du R.</i> 1779		300
Pour assurance de la pension dont jouissait son père, procureur du roi de la ville de Compiègne, à qui elle avait été accordée en considération de ses services.		
Elle en jouit depuis le décès de son père, arrivé le 13 novembre 1787.		
BÉRAIL (Blaise-Thomas, sieur de), 38. <i>G.</i> 1775.		60
En considération de ses services en qualité de gendarme dans la compagnie des gendarmes Bourguignons.		
Pour n'en jouir que jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de fourrier, ou qu'il quitte ce corps.		
BÉRAIL (Charles-Raymond, sieur de), 41. <i>G.</i> 1775.		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BÉRAIL (François-Hilaire, sieur de), 46. <i>G.</i> 1775.		180
A titre d'appointements de réforme, en qualité de mousquetaire réformé.		
Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
BÉRARD, baron de Montalet (Jacques de), 56. <i>G.</i> 1771		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien aide-major, avec rang de capitaine au régiment de colonel-général, cavalerie.		
BÉRARD (Jacques-Joseph), 51. <i>G.</i> 1769.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi dans la compagnie de Beauvau.		
BÉRARD (Jean), 56. <i>G.</i> 1780		300
En considération de ses services en qualité de capitaine en premier au corps royal du génie.		
BÉRARD (Jean-Baptiste de), 67. <i>G.</i> 1778		500
En considération de ses services en qualité de lieutenant de roi à Collioure.		
BÉRARD (Jean-Louis), 66. <i>G.</i> 1769		100
En considération de ses services en qualité de garde de corps du roi.		
BÉRARD, sieur de Montours (Louis-Jacques), 60. <i>G.</i> 1768		120
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps, à présent capitaine invalide.		
BÉRAUD (Charles-Marie), 15. <i>M. du R.</i> 1786.		300
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, écuyer du roi.		

A reporter

298,330 livres.

	<i>Report.</i>	267,335 liv
BECCARY (Nicolas de), 26. <i>G.</i> 1786.		200
Sous-lieutenant au régiment royal Roussillon, infanterie; en considération des services de feu son père, capitaine réformé du régiment de Barrois, et ci-devant commandant le bataillon de milice de Metz, et pour lui donner moyen de continuer les siens.		
BECDELIÈVRE (Demoiselle Marie-Thérèse Gillart de Keranflech, veuve du sieur de), 57. <i>F.</i> 1771		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau, au service de la compagnie des Indes.		
BECHET, chevalier de Briage (Pierre-Célestin), 63. <i>G.</i> 1766		400
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Poitiers Ils seront supprimés s'il est remplacé.		
BECKER (Christophe), 59. <i>G.</i> 1789.		360
Ancien porte-étendard au régiment de Chamborant, hussards; tant en considération de ses services que de l'impossibilité où il se trouve de les continuer.		
BECKERS (Adrien), 41. <i>M. du R.</i> 1787		200
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité d'ancien piqueur du vol pour champ de la grande fauconnerie.		
BECKERS (Barthélemy), 44. <i>M. du R.</i> 1787		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de maître fauconnier du vol pour champ de la grande fauconnerie		
BECKERS (Pierre), 34. <i>M. du R.</i> 1787		200
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de piqueur du vol pour milan de la grande fauconnerie.		
BECQUET (Alexandre), 76. <i>G.</i> 1765.		400
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine réformé du régiment de royal, infanterie.		
BEDEAU (Élisabeth-Madeleine Raymond, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1773. .		365
Pour sa subsistance, et en considération des services de feu son mari, garçon du serdeau de la maison de feu M. le Dauphin.		
BÉDÉE (Pierre de), 24. <i>M. du R.</i> 1784		500
Sans retenue; en considération des services de feu son grand-oncle, le sieur Jean-Gilles de Coetlosquet, ancien évêque de Limoges, précepteur de Sa Majesté.		
BÉDÉE (René-Marie de), 21. <i>M. du R.</i> 1784.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son grand-oncle, le sieur Jean-Gilles de Coetlosquet, ancien évêque de Limoges, précepteur de Sa Majesté.		
BEDEL (Demoiselle Elisabeth), 49 <i>M. du R.</i> 1780		144
Religieuse de l'abbaye royale de Longchamp; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
BÉDEX (Marie Paillet, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1777		100
Pour sa subsistance et celle de ses quatre enfants; en considération de la distinction avec laquelle son mari, ancien caporal des gardes-côtes canonnières de Belle-Isle, s'est comporté pendant le siège de cette île.		
BÉDORA (Demoiselle Quitterie de Ségas, veuve du sieur), 29. <i>G.</i> 1787		300
En considération des services de feu son mari, capitaine au corps royal du génie.		
BÉDORÈDE, sieur de Saint-Laurent (Jacques de), 63. <i>G.</i> 1767		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la reine, infanterie.		
BÉDORÈRE DE MONTOLIEU (Victor-Cyprien de), 72. <i>G.</i> 1767.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la reine, infanterie.		

A reporter. 272,304 liv

	<i>Report.</i>	272,304 livres.
BÉESSER (Demoiselle Marie-Catherine de, veuve du sieur de Fristoh), 77. <i>G.</i> 1785. En considération des services de feu son mari, capitaine réformé de cavalerie, entretenu dans la garnison de Landau.	300	
BEFFROY (Charles de), 36. <i>G.</i> 1776 Pour appointements de réforme, en qualité de sous-lieutenant réformé du régiment de Bourbon.	225	
BEFFROY (Jean-Baptiste de), 78. <i>G.</i> 1757 Pour sa retraite, en considération de ses services, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment d'Orléans.	590	
BÉGA (Marie-Françoise Bayeux, veuve du sieur), 70. <i>M. du R.</i> 1782. Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, écuyer ordinaire de la cuisine bouche de la reine.	400	
BÉGAUD (Jeanne Dupuy), 50. <i>M.</i> 1778. En considération des services de feu son mari, ancien sous-commissaire de la marine.	500	
BÈHAGUE, sieur de Montagu, 54. <i>G.</i> 1775 Pour ses appointements de réforme, en qualité d'aide-major du régiment provincial d'Arras. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.	450	
BEHR (François-Antoine, sieur de), 37. <i>G.</i> 1785 Lieutenant en second au régiment de Nassau, infanterie ; en considération des services de feu son père, commandant ci-devant les recrues de ce régiment.	100	
BEHR (Marie-Barbe Fries, veuve du sieur de), 73. <i>G.</i> 1776 En considération des services de feu son père, lieutenant en second au régiment de Nassau, infanterie, commandant ci-devant les recrues de ce régiment, et pour lui donner moyen de soutenir son fils au service.	150	
BÉJUY (Anne Gavy, veuve du sieur Olive, à présent épouse du sieur), 31. <i>G.</i> 1788. En considération des services de son premier mari, commandant un corps de volontaires en Corse, avec rang de major d'infanterie.	300	
BELCHAMPS (Jean-Charles de), 71. <i>G.</i> 1763 Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine réformé des hussards de Conflans.	500	
BÉLESTA (Marc-Damase, sieur de), 58. <i>G.</i> 1763. Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, pour sa réforme en qualité de capitaine au régiment de Vivarais, ci-devant Puysegur.	354	
BÉLIARD (François), 66. <i>M. du R.</i> 1786 Sans retenue ; pour sa retraite, en qualité d'horloger, valet de chambre du roi.	300	
BÉLIER (Nicolas), 62. <i>G.</i> 1781 Pour ses blessures, ses services et sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment de Viennois.	400	
BÉLIN, sieur de Lauréal (Jean-Antoine), 51. <i>G.</i> 1763. Capitaine réformé des grenadiers royaux de la Martinique, pour traitement de réforme. Il doit continuer d'en jouir tant qu'il ne sera pas remplacé capitaine, avec un traitement supérieur à celui de sa réforme.	300	
BELLALAIN (Demoiselle Marie-Suzanne), 32. <i>F.</i> 1771 Sans retenue ; en considération des services de feu son père, premier pilote de l'ancienne compagnie des Indes.	50	
BELLALAIN (Demoiselle Mathurine), 21. <i>F.</i> 1771. Sans retenue ; en considération des services de feu son père, premier pilote de l'ancienne compagnie des Indes.	50	
BELLANGER (Jean-Jacques-Auguste, sieur de), 79. <i>G.</i> 1793 Y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Ancésune, cavalerie ; en considération des services de feu son père, maréchal de camp.	354	

A reporter 277,627 livres.

	<i>Report.</i>	287,746 livres.
BÉNARD (Alexandre-Jean-Marie), 20. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 200 ; 2 ^o 1776, 200	400	
La première, à titre de subsistance, tant audit sieur Alexandre-Jean-Marie, qu'à Jean-Baptiste-Antoine et Jacques-Emmanuel, ses deux frères, avec réversion entr'eux, et des uns aux autres, des portions de ceux qui précéderaient ; en considération des services de leur père, officier de la cuisine bouche du roi. La seconde, pour la même considération, et avec semblable reversion.		
BÉNARD (Jean-Baptiste-Antoine), 34. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 200 ; 2 ^o 1776, 200	400	
Même considération et mêmes observations que celles portées dans l'article ci-dessus.		
BÉNARD (Jacques-Emmanuel), 26. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 200 ; 2 ^o 1776, 200.	400	
Même considération et mêmes observations que celles des deux articles précédents.		
BÉNARD (Georges), 53. <i>M. du R.</i> 1781	556	
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité d'ancien palefrenier de la petite écurie du roi.		
BÉNARD (Jean-Baptiste-Armand), 46. <i>M. du R.</i> 1782.	300	
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, écuyer en la cuisine bouche du roi.		
BÉNARD (Marie-Barbe), 60. <i>M. du R.</i> 1786	400	
Sans retenue ; par continuation de celle de pareille somme dont jouissait feu sa mère, en considération des services de feu son mari, écuyer en la cuisine bouche du roi.		
BÉNARD, sieur de la Morandière (Paul-Alexandre), 66. <i>G.</i> 1762	150	
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Rohan-Rochefort, infanterie.		
BÉNAZÉ, sieur du Temple (Evrard-Ami de), 66. <i>F.</i> 1770	200	
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BÉNAZÉ (Demoiselle Thérèse de Serizay, veuve du sieur René de), 56. <i>F.</i> 1770	200	
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BENCE (Jacques-Martin), 19. <i>G.</i> 1777	500	
En considération des services de feu son père, commis du département de la guerre, pour n'en jouir que jusqu'à ce qu'il ait atteint sa dix-neuvième année.		
BENCE (Nicolas), 56. <i>M. du R.</i> 1789.	500	
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de valet de pied en la petite écurie du roi.		
BENÉTON (Jean-François), 56. <i>G.</i> 1780	200	
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de lieutenant en troisième au régiment de Grenoble, artillerie.		
BENFVIER-DESPALIGNY, sieur de la Lourie (Modeste-Charles), 93. <i>G.</i> 1720.	400	
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine à la suite du régiment d'Orléans, cavalerie.		
BÉNIÉ, sieur de la Cypierre (Guillaume-Antoine), 56. <i>G.</i> 1770 et 1772	400	
Garde du corps du roi dans la compagnie de Beauvau. En considération des services du sieur de la Cypierre, son oncle, ci-devant exempt dans la même compagnie.		
BÉNIÈRE (Charles-Nicolas), 60. <i>G.</i> 1778	500	
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BÉNISSÉIN (Jean-Baptiste), 73. <i>G.</i> 1748.	300	
Pour traitement de réforme en qualité de lieutenant ci-devant à la suite du régiment du commissaire général.		
BÉNISSÉINS (Demoiselle Marie-Simonne de), 41. <i>G.</i> 1773.	150	
Sans retenue ; à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, major de la ville et de la citadelle de Mézières.		

A reporter. 293,702 livres.

	<i>Report</i>	293,702 livres.
BENNEVILLE (Demoiselle Marie-Anne de Kennedy, veuve du sieur de), 53. <i>G.</i> 1760 Y compris 48 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Bulkeley, irlandais.		248
BÉNOIT (Pierre-Joseph), 44. <i>M. du R.</i> 1781. Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		400
BÉNOIT DE LA HOUSSAUDIÈRE (René-François), 62. <i>G.</i> 1768 Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Vermandois.		400
BÉNOIT DE COLONNE (Antoine-François), 62. <i>G.</i> 1749. Pour traitement de réforme en qualité de capitaine du régiment de Septi- manie.		500
BÉNOIT DE MANOU (Jean), 44. <i>G.</i> 1775 Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien cheval-léger de la garde du roi. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		210
BENSIGUER (Louis), 63. <i>G.</i> 1766 A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qua- lité de lieutenant au régiment suisse d'Aulbonne.		200
BEQUET (André-Barthelemi), 61. <i>M. du R.</i> 1778. Sans retenue; pour lui tenir lieu du droit manteau dont il jouissait en qualité de porte-manteau de l'écurie de feu madame la Dauphine.		60
BÉRA (Demoiselle Françoise), 49. <i>M. du R.</i> 1779 Pour assurance de la pension dont jouissait son père, procureur du roi de la ville de Compiègne, à qui elle avait été accordée en considération de ses services. Elle en jouit depuis le décès de son père, arrivé le 13 novembre 1787.		300
BÉRAIL (Blaise-Thomas, sieur de), 38. <i>G.</i> 1775. En considération de ses services en qualité de gendarme dans la compagnie des gendarmes Bourguignons. Pour n'en jouir que jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de fourrier, ou qu'il quitte ce corps.		60
BÉRAIL (Charles-Raymond, sieur de), 41. <i>G.</i> 1775. En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		150
BÉRAIL (François-Hilaire, sieur de), 46. <i>G.</i> 1775. A titre d'appointements de réforme, en qualité de mousquetaire réformé. Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		180
BÉRARD, baron de Montalet (Jacques de), 56. <i>G.</i> 1771 En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien aide-major, avec rang de capitaine au régiment de colonel-général, cavalerie.		500
BÉRARD (Jacques-Joseph), 51. <i>G.</i> 1769. En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi dans la compagnie de Beauvau.		100
BÉRARD (Jean), 56. <i>G.</i> 1780 En considération de ses services en qualité de capitaine en premier au corps royal du génie.		300
BÉRARD (Jean-Baptiste de), 67. <i>G.</i> 1778 En considération de ses services en qualité de lieutenant de roi à Collioure.		500
BÉRARD (Jean-Louis), 66. <i>G.</i> 1769 En considération de ses services en qualité de garde de corps du roi.		100
BÉRARD, sieur de Montours (Louis-Jacques), 60. <i>G.</i> 1768 En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps, à pré- sent capitaine invalide.		120
BÉRAUD (Charles-Marie), 15. <i>M. du R.</i> 1786. Sans retenue; en considération des services de feu son père, écuyer du roi.		300

A reporter

298,330 livres.

	Report.	287,746 livres
BÉNARD (Alexandre-Jean-Marie), 20. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 200 ; 2 ^o 1776, 200		400
La première, à titre de subsistance, tant audit sieur Alexandre-Jean-Marie, qu'à Jean-Baptiste-Antoine et Jacques-Emmanuel, ses deux frères, avec réversion entr'eux, et desuns aux autres, des portions de ceux qui précéderaient ; en considération des services de leur père, officier de la cuisine bouche du roi. La seconde, pour la même considération, et avec semblable réversion.		
BÉNARD (Jean-Baptiste-Antoine), 34. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 200 ; 2 ^o 1776, 200		400
Même considération et mêmes observations que celles portées dans l'article ci-dessus.		
BÉNARD (Jacques-Emmanuel), 26. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 200 ; 2 ^o 1776, 200		400
Même considération et mêmes observations que celles des deux articles précédents.		
BÉNARD (Georges), 53. <i>M. du R.</i> 1781		556
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité d'ancien palefrenier de la petite écurie du roi.		
BÉNARD (Jean-Baptiste-Armand), 46. <i>M. du R.</i> 1782		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, écuyer en la cuisine bouche du roi.		
BÉNARD (Marie-Barbe), 60. <i>M. du R.</i> 1786		400
Sans retenue ; par continuation de celle de pareille somme dont jouissait feu sa mère, en considération des services de feu son mari, écuyer en la cuisine bouche du roi.		
BÉNARD, sieur de la Morandière (Paul-Alexandre), 66. <i>G.</i> 1762		150
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Rohan-Rochefort, infanterie.		
BÉNAZÉ, sieur du Temple (Evrard-Ami de), 66. <i>F.</i> 1770		200
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BÉNAZÉ (Demoiselle Thérèse de Serizay, veuve du sieur René de), 56. <i>F.</i> 1770		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BENCE (Jacques-Martin), 19. <i>G.</i> 1777		500
En considération des services de feu son père, commis du département de la guerre, pour n'en jouir que jusqu'à ce qu'il ait atteint sa dix-neuvième année.		
BENCE (Nicolas), 56. <i>M. du R.</i> 1789		500
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de valet de pied en la petite écurie du roi.		
BENEGTON (Jean-François), 56. <i>G.</i> 1780		200
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de lieutenant en troisième au régiment de Grenoble, artillerie.		
BENFVIER-DESPALIGNY, sieur de la Lourie (Modeste-Charles), 93. <i>G.</i> 1720		400
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine à la suite du régiment d'Orléans, cavalerie.		
BÉNIÉ, sieur de la Cypierre (Guillaume-Antoine), 56. <i>G.</i> 1770 et 1772		400
Garde du corps du roi dans la compagnie de Beauvau. En considération des services du sieur de la Cypierre, son oncle, ci-devant exempt dans la même compagnie.		
BÉNIÈRE (Charles-Nicolas), 60. <i>G.</i> 1778		500
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BÉNISSEIN (Jean-Baptiste), 73. <i>G.</i> 1718		300
Pour traitement de réforme en qualité de lieutenant ci-devant à la suite du régiment du commissaire général.		
BÉNISSEINS (Demoiselle Marie-Simonne de), 41. <i>G.</i> 1773		150
Sans retenue ; à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, major de la ville et de la citadelle de Mézières.		

A reporter.

293,702 livres

	<i>Report</i>	303,584 livres.
BERGERAT, sieur de Freichet (Jean-François), 57. <i>G.</i> 1786.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en second dans le régiment de Dauphiné.		
BERGERET (Marie-Gilbert de), 59. <i>G.</i> 1787.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment royal Suédois.		
BERGERET (Demoiselle Philippe de Billaud, épouse du sieur), 47. <i>G.</i> 1775.		100
En considération des services de feu son père, ci-devant exempt des gardes du corps, compagnie de Beauvau.		
BERGERON (François), 66. <i>M. du R.</i> 1768.		400
En considération de ses services en qualité de valet de garde-robe du roi.		
BERGERON (Jean de), 67. <i>G.</i> 63.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour appointements de réforme, en qualité de capitaine réformé du régiment de Vivarais, ci-devant Puységur. Il ne conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
BERGEVIN DE QUERMAN (Auguste-Anne), 36. <i>M.</i> 1776.		90
En considération de ses services en qualité de ci-devant élève commissaire de la marine, et à présent commis au port de Brest.		
BERGHAN (Demoiselle Henriette de), 48. <i>G.</i> 1751.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de sa conversion à la foi catholique, et pour sa subsistance.		
BERGHAN (Demoiselle Françoise de), 46. <i>G.</i> 1751.		354
Même considération que ci-contre.		
BERGHAN (Demoiselle Vilhelmine de), 41. <i>G.</i> 1751.		354
Même considération que ci-dessus.		
BERGIER, sieur Duplessis (Mathieu), 64. <i>G.</i> 1766.		100
En considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine d'invalides.		
BERGUE (Adrien-Nicolas de), 67. <i>G.</i> 1764.		48
Lieutenant de roi de la citadelle de Strasbourg; pour lui tenir lieu de 800 livres d'arrérages qui lui étaient dus sur une pension de 400 livres qu'il avait obtenue en considération de ses services, et qui a été supprimée lorsqu'il a été nommé à la susdite lieutenance de roi.		
BÉRIL (Charles de), 60. <i>G.</i> 1778.		400
En considération de ses services, en qualité de capitaine en second au régiment d'Artois, dragons.		
BÉRIL (Pierre de), 54. <i>G.</i> 1778.		300
Pour récompense de ses services, en qualité de lieutenant en premier au régiment d'Artois, dragons.		
BERINGUIER, sieur d'Antragues (Étienne), 59. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de capitaine du régiment de Chartres, infanterie.		
BÉRINGUIER, sieur de Cabrières (Charles de), 81. <i>G.</i> 1756.		454
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de porte-étendard des gardes du corps du roi dans la compagnie de Noailles.		
BÉRISSET (Jean-François), 55. <i>G.</i> 1789.		360
Sans retenue; ancien porte-drapeau au régiment de Lyonnais; tant en considération de ses services et de ses blessures que pour sa retraite.		
BERJON (Alexandre de), 78. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant capitaine de grenadiers du bataillon de milice de Bergerac.		
BERLAYMONT (Louis-Auguste de), 52. <i>G.</i> 1762.		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et de ses blessures, en qualité de capitaine commandant au régiment de Saintonge.		

A reporter

309,592 livres.

	<i>Report.</i>	298,330 livr
BÉRAUD, sieur de Prade (Claude), 63. <i>G.</i> 1765		206
Y compris 6 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant garde du corps du roi.		
BÉRAUD (Étienne), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 212; 2 ^o 1770, 300.		512
La première, y compris 73 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien sous-aide-major au régiment de Quercy. La seconde, pour sa retraite.		
BÉRAUD (Demoiselle Euprosie), 73. <i>M. du R.</i> 1786.		300
En considération des services de feu son père, écuyer du roi.		
BÉRAUD (Jean), 59. <i>G.</i> 1777		360
Pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment du Maine.		
BÉRAULD (Pierre de), 36. <i>G.</i> 1775		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire réformé de la seconde compagnie des mousquetaires de la garde.		
Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
BÉRAULT (Jean-Baptiste), 67. <i>G.</i> 1762 et 1771		436
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien hautbois de la première compagnie des mousquetaires.		
BÉRAULT, sieur Desbilliers (Jean-Baptiste), 36. <i>G.</i> 1766		300
A laquelle pension il avait droit, comme faisant moitié de celle accordée au sieur Bérault-Desbilliers, son père, retiré major du régiment de Hainaut, avec rang de lieutenant-colonel, et dont il jouit depuis le décès de ce dernier, arrivé le 14 décembre 1783.		
BERBUDEAU (Jean-Gabriel), 80. <i>M.</i> 1778		360
En considération de ses anciens services en qualité de chirurgien de la marine à l'île Royale.		
BERCHER DAUBERVAL (Étienne-Dominique), 66. <i>M. du R.</i> 1780		300
En considération de ses services en qualité de comédien ordinaire du roi.		
BERCQ (Nicolas), 56. <i>G.</i> 1789.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment de Champagne.		
BÉRENGER, sieur de la Baume (Jean-Baptiste), 52. <i>M.</i> 1778		400
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
BERGE (Adrien-Maximin de), 62. <i>G.</i> 1772 et 1776.		200
En considération de ses services en qualité de médecin de l'hôpital de la charité de La Fère.		
BERGER (Demoiselle Marie-Marguerite Heinrichin, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1776.		200
Sans retenue, en considération des services de feu son mari, porte-drapeau au régiment suisse de Diesbach.		
BERGER DUMESNIL (Charles), 48. <i>M. du R.</i> 1754.		150
Sans retenue, faisant moitié de celle de 300 livres accordée, à titre de subsistance, tant audit sieur Berger, qu'à Thérèse Berger, sa sœur, en considérations des services du feu sieur Courcier, leur aïeul, ordinaire de la musique du roi, et portant réversion entre eux de la moitié de la pension de celui ou celle qui précéderait.		
BERGER DUMESNIL (Thérèse-Adélaïde), 46. <i>M. du R.</i> 1754		150
Même considération et même observation que ci-dessus.		
BERGER (Benoît), 73. <i>G.</i> 1769		400
Pour retraite en qualité de porte-guidon au régiment de Custine, dragons, avec rang de lieutenant.		
BERGER (Jacques-Joseph), 64. <i>F.</i> 1770		300
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		

A reporter.

303,584 livr

	Report	314,437 livres.
BERNARDÉ, sieur de Saint-Léger (Blaise), 41. <i>G.</i> 1780		400
En qualité de capitaine attaché au régiment de Guyenne, infanterie. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
BERNARDON, sieur Dugal (Jean), 80. <i>G.</i> 1762 (mort en 1789)		400
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment de Normandie.		
BERNANDEAU (Pierre-François), 49. <i>M. du R.</i> 1783.		456
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BERNAULT (Marie-Marguerite-Rose Choiseau, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1786. . .		300
En considération des services de feu son mari, ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes anglais du corps de la gendarmerie.		
BERNE (Adrien de), 57. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bourbonnais.		
BERNELLE (Pierre-Antoine), 41. <i>M. du R.</i> 1789.		150
Brigadier des gardes de la prévôté de l'hôtel du roi; tant pour ses services que pour aider à la subsistance de sa nombreuse famille. Cette pension est sans retenue.		
BERNES, sieur de Trion (Philippe-Pierre de), 41. <i>G.</i> 1787.		380
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg.		
BERNI, sieur de Lassolaye (Jean), 58. <i>G.</i> 1772.		60
Gendarme dans la compagnie des gendarmes d'Artois du corps de la gendarmerie. Pour lui tenir lieu de la gratification annuelle qui lui avait été accordée en considération de ses services, et pour l'aider à les continuer. Cette gratification lui sera supprimée le jour où il parviendra au grade de fourrier, ou qu'il quittera le corps de la gendarmerie.		
BERNIER (Demoiselle Jeanne-Élisabeth Bienaimé, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1760.		195
Y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, lieutenant au régiment de Roussillon, cavalerie.		
BERNIER (Rolland-Antoine), 50. <i>G.</i> 1767.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien premier sous-lieutenant du régiment des gardes suisses, à présent capitaine à la suite du régiment d'infanterie allemande d'Alsace.		
BERNOU, sieur de Rochetaillée (Jean), 46. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour traitement de réforme en qualité de cheval-léger réformé.		
BERNOU, sieur de Rochetaillée (Jean-François), 46. <i>G.</i> 1787.		360
Même observation et même considération que ci-dessus.		
BÉROLDINGHEN (Demoiselle Marie Chocat, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1765. . . .		150
Sans retenue; à titre de subsistance, et en considération des services de feu son mari, premier garçon de table d'honneur de feu madame la Dauphine.		
BERGUEN (Antoine-Michel de), 70. <i>G.</i> 1771.		300
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien prévôt général de la maréchaussée au département d'Alsace, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie.		
BERRAC, sieur de Cadreils (Louis-Ignace de), 86. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment royal Piémont.		
BERRANGER (Jean-Baptiste-Henri de), 66. <i>G.</i> 1768.		500
En considération de ses services en qualité d'ancien major du fort Mortier.		

A reporter. 319,674 livres.

	<i>Report.</i>	309,592 liv
BERLIER (Augustin, chevalier de), 41. <i>G.</i> 1780		400
Capitaine au corps royal de l'artillerie; en considération de ses services et des blessures qu'il a reçues à l'attaque de Sainte-Lucie.		
BERMENT, sieur d'Infreville (Jean-Baptiste), 40. <i>G.</i> 1775		120
Pour appointements de réforme en qualité de cheveu-léger réformé. Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
BERMONDET (Demoiselle Louise-Marie de), 56. <i>G.</i> 1787		150
En considération des services du feu sieur Le Brun, son beau-frère, capitaine au corps royal de l'artillerie.		
BERNARD (Claude), 43. <i>M.</i> 1776		270
En considération de ses services en qualité de ci-devant écrivain de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux du port de Brest.		
BERNARD, sieur de la Vernet (Claude-Philibert), 66. <i>G.</i> 1776		500
Pour lui tenir lieu des appointements de 500 livres dont il jouit en qualité de lieutenant de roi de Mâcon, laquelle lieutenance de roi devant être supprimée, le traitement y attaché a été distrait de l'état des garnisons ordinaires, pour être porté en un brevet qui règle ces appointements.		
BERNARD (Demoiselle Élisabeth), 78. <i>G.</i> 1737		88
Y compris 13 livres d'intérêts d'arrérages. Cette pension fait partie de celle de 300 livres accordée aux demoiselles Bernard, en considération des services de feu leur père, major de Guise.		
BERNARD (François), 69. <i>M. du R.</i> 1786.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet des chiens de la vénerie du roi, boulanger du chenil neuf.		
BERNARD (François-Antoine), 44. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de limiers de la vénerie du roi.		
BERNARD (Françoise-Henri, veuve du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1777		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
BERNARD (Jean), 73. <i>F.</i> 1766		400
Major du fort Saint-André de Salins; à titre d'appointements conservés comme sous-brigadier des gardes du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BERNARD (Jean-Baptiste), <i>M. du R.</i> 1773		365
En considération de ses services en qualité de garçon de la cuisine bouche du roi.		
BERNARD (Jean-Joseph), 70. <i>G.</i> 1780		200
En considération de ses services en qualité de capitaine réformé du bataillon des canonniers gardes-côtes de la capitainerie d'Antibes.		
BERNARD DE RIVENEUVE (Joseph), 72. <i>M.</i> 1749		500
En considération de ses services en qualité d'écrivain ordinaire des galères, retiré.		
BERNARD, chevalier de la Varanné (Joseph-Philippe), 64. <i>G.</i> 1766		500
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aunis.		
BERNARD (Marie-Jeanne le Roux, veuve du sieur), 53. <i>F.</i> 1 ^o 1774, 100; 2 ^o <i>idem</i> 400		500
La première, sans retenue, à titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, piqueur cavalcadour de la vénerie du roi. La seconde, pour la même considération.		
BERNARD (Demoiselle Marie-Louise de Raulin de Belval, veuve du sieur), 33. <i>G.</i> 1759		78
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment royal Etranger, cavalerie.		
BERNARD, sieur de la Frégelolière (René-Jean-Philippe), 69. <i>G.</i> 1762.		124
Y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		

A reporter

314,437 liv

	<i>Report.</i>	324,764 livres.
BERTHIER, sieur de Viviers (Bernard), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire. Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
BERTHIER (Demoiselle Jeanne-Antoinette), 32 <i>G.</i> 1779.		500
En considération de la distinction des services de son père, ingénieur-géographe en chef des camps et marches des armées du roi, gouverneur des hôtels de la guerre, de la marine et des affaires étrangères, et commandant la garde desdits hôtels.		
BERTHIER, sieur Duvernay (Jean-François de), 67. <i>G.</i> 1765		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi, avec rang de capitaine de cavalerie.		
BERTHIER, sieur de Grandry (Pierre-Germain), 49. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine au bataillon de garnison de Gatinais, ci-devant capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Montargis; pour ses appointements de réforme en cette dernière qualité. Il en jouira tant qu'il ne sera pas remplacé avec un traitement supérieur à ces appointements.		
BERTHOLET (Pierre-François), 65. <i>F.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite de la place de ci-devant garçon des bureaux de l'administration de la loterie royale de France.		
BERTHUCAT (Alexis-Marie-Anne), 54. <i>G.</i> 1788.		500
Brigadier du corps réformé de la gendarmerie; en considération de ses services pendant 33 ans, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, réglé par l'article X de l'ordonnance du 2 mars 1788.		
BERTIER (Honoré), 78. <i>F.</i> 1782.		300
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de doyen des substitués du procureur général du parlement d'Aix.		
BERTIER (Jean-Thomas de), 61. <i>G.</i> 1749.		280
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant réformé du régiment de Septimanie, dragons. Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera remplacé.		
BERTIER (Marie-Agrès Berry, veuve du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1766.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de sa famille.		
BERTIN, sieur de Boyer (Joseph de), 46. <i>G.</i> 1787.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BERTIN, sieur de la Hautière (Jacques-Christophe), 51. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée.		
BERTIN, sieur de la Motte (Augustin-Anne), 71. <i>G.</i> 1781		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine-général de la capitainerie des canonniers gardes-côtes de Pontorson.		
BERTIN (Marie-Reine Meiller, veuve du sieur), 65. <i>F.</i> 1786.		100
En considération des services de feu son mari, préposé à la visite des curauderies du pays de Caux.		
BERTIN (François), 66. <i>F.</i> 1778.		500
Sans retenue; ancien inspecteur des droits réunis à Paris; en considération de ses services, tant dans les aides que dans la régie.		
BERTIN, sieur de Jaure (François), 59. <i>F.</i> 1770.		300
Sans retenue; ancien premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes, et retiré capitaine de brûlot de la marine royale; pour récompense de ses services en la première qualité.		
BERTIN, sieur de Beauregard (Jacques-Charles), 50. <i>G.</i> 1778.		300
En considération de ses services en qualité d'ancien exempt de maréchaussée, à présent garde du corps de M. le comte d'Artois.		

A reporter.

330,224 livres.

	<i>Report.</i>	319,674 livres.
BERRICHON (Jérôme), 63. <i>G.</i> 1771		60
Sans aucune retenue; en considération de ses services en qualité de gendarme dans la compagnie des gendarmes d'Artois.		
Il n'en jouira que jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de fourrier, ou qu'il quitte la gendarmerie.		
BERRON (Jean-Baptiste), 71. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité d'aumônier des haras du roi, dont la suppression a été ordonnée.		
BERROYER (Marie-Élisabeth Trémolières, épouse du sieur), 51. <i>F.</i> 1784		150
Sans retenue; pour sa portion de la pension de 300 livres accordée aux deux filles du feu sieur Trémolières, capitaine des frégates du roi et des vaisseaux de la compagnie des Indes, en considération des services de cet officier, pour être partagée entre elles également, et être réversible à la survivante.		
BERRUT (Jacques), 38. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de chirurgien des haras du roi.		
BERRUYER (Jean-Nicolas de), 48. <i>G.</i> 1765.		300
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Touraine, à présent capitaine attaché au régiment de la reine, dragons.		
BERRY (Marie Bidouelle, veuve du sieur), 52. <i>G.</i> 1763		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon du bureau du secrétariat de la guerre.		
BERTAUD, sieur de Tallayers (Claude), 48. <i>F.</i> 1775.		500
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Lyon.		
BERTAUD (Jean-François), 69. <i>G.</i> 1769.		300
Pour retraite, en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Penthievre, cavalerie.		
BERTAUT (Angélique-Thérèse), 47. <i>M. du R.</i> 1786.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, postillon en la petite écurie du roi.		
BERTELLET (Demoiselle Marie-Françoise du Tertre, épouse du sieur Despotots, et veuve du sieur de), 58. <i>G.</i> 1762.		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrâges; en considération des services de feu son premier mari, lieutenant-colonel du régiment de Foix.		
BERTENGLES (Angélique Charpy, veuve du sieur de), 73. <i>G.</i> 1750.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrâges; en considération des services de feu son mari, ci-devant maréchal des logis dans la compagnie des chevaux-légers de la garde ordinaire du roi.		
BERTHAULT (Guillaume), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 100; 2 ^o 1788, 457.		557
La première, sans retenue; en considération de ses services en qualité de courrier de la petite écurie du roi. La seconde, à titre de retraite.		
BERTHE (Mathieu), 73. <i>M.</i> 1781.		180
Pour sa retraite, en qualité d'aumônier de l'hôpital de Chiourmes, à Marseille.		
BERTHELOT (Toussaint-Savinien), 43. <i>F.</i> 1774.		300
Sans retenue; à titre de traitement conservé, et pour sa retraite en qualité de ci-devant valet des chiens dans la vénerie du roi.		
BERTHEREAU (Antoine-François), 63. <i>M. du R.</i> 1788.		225
Sans retenue; pour l'indemniser de sa charge de muletier de l'écurie de la reine, dont la suppression a été ordonnée en 1788.		
BERTHEVILLE (François-Victor), 63. <i>M. du R.</i> 1782.		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de tapissier valet de chambre du roi.		
BERTHEVILLE (Demoiselle Marie-Marguerite), 66. <i>M. du R.</i> 1770.		300
En considération des services de feu son père, tapissier valet de chambre du roi.		

A reporter.

324,764 livres.

	<i>Report.</i>	324,764 livres.
BERTHIER, sieur de Viviers (Bernard), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire. Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
BERTHIER (Demoiselle Jeanne-Antoinette), 32. <i>G.</i> 1779.		500
En considération de la distinction des services de son père, ingénieur-géographe en chef des camps et marches des armées du roi, gouverneur des hôtels de la guerre, de la marine et des affaires étrangères, et commandant la garde desdits hôtels.		
BERTHIER, sieur Duvernay (Jean-François de), 67. <i>G.</i> 1765		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi, avec rang de capitaine de cavalerie.		
BERTHIER, sieur de Grandry (Pierre-Germain), 49. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine au bataillon de garnison de Gatinais, ci-devant capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Montargis; pour ses appointements de réforme en cette dernière qualité. Il en jouira tant qu'il ne sera pas remplacé avec un traitement supérieur à ces appointements.		
BERTHOLET (Pierre-François), 65. <i>F.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite de la place de ci-devant garçon des bureaux de l'administration de la loterie royale de France.		
BERTHUCAT (Alexis-Marie-Anne), 54. <i>G.</i> 1788.		500
Brigadier du corps réformé de la gendarmerie; en considération de ses services pendant 33 ans, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, réglé par l'article X de l'ordonnance du 2 mars 1788.		
BERTIER (Honoré), 78. <i>F.</i> 1782.		300
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de doyen des substitués du procureur général du parlement d'Aix.		
BERTIER (Jean-Thomas de), 61. <i>G.</i> 1749.		280
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant réformé du régiment de Septimanie, dragons. Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera remplacé.		
BERTIER (Marie-Agrès Berry, veuve du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1766.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de sa famille.		
BERTIN, sieur de Boyer (Joseph de), 46. <i>G.</i> 1787.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BERTIN, sieur de la Hautière (Jacques-Christophe), 51. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée.		
BERTIN, sieur de la Motte (Augustin-Anne), 71. <i>G.</i> 1781		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine-général de la capitainerie des canonniers gardes-côtes de Pontorson.		
BERTIN (Marie-Reine Meiller, veuve du sieur), 65. <i>F.</i> 1786.		100
En considération des services de feu son mari, préposé à la visite des curauderies du pays de Caux.		
BERTIN (François), 66. <i>F.</i> 1778.		500
Sans retenue; ancien inspecteur des droits réunis à Paris; en considération de ses services, tant dans les aides que dans la régie.		
BERTIN, sieur de Jaure (François), 59. <i>F.</i> 1770.		300
Sans retenue; ancien premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes, et retiré capitaine de brûlot de la marine royale; pour récompense de ses services en la première qualité.		
BERTIN, sieur de Beauregard (Jacques-Charles), 50. <i>G.</i> 1778.		300
En considération de ses services en qualité d'ancien exempt de maréchaussée, à présent garde du corps de M. le comte d'Artois.		

A reporter.

330,224 livres.

	<i>Report.</i>	330,224 livr
BERTIN, sieur de Saint-Léger (Jean), 66. <i>G.</i> 1780		400
Par augmentation aux 600 livres d'appointements dont il jouit en qualité de capitaine en second au régiment royal Écossais, entretenu dans la garnison de Saint-Omer.		
BERTIN (Demoiselle Marie-Anne de), 38. <i>F.</i> 1777.		300
Sans retenue; à titre de subsistance.		
BERTIN (Marie-Anne Bertrand, veuve du sieur), 69. <i>M.</i> 1779.		200
En considération des services de feu son mari, chirurgien-major des hôpitaux du roi à l'île Royale.		
BERTIN (Marie-Edme), 66. <i>M. du R.</i> 1756.		120
Sans retenue; en considération des services de feu son père, sommelier ordinaire de la maison de feu madame la duchesse de Berry.		
BERTIN (Marie-Madeleine Sarrau de Cassaigne, épouse du sieur), 46. <i>G.</i> 1780.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien major au régiment de Piémont, infanterie.		
BERTIN DE BLAGNY, sieur de Monrency (Nicolas), 61. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Lille.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BERTINAULT, sieur de Méré (Gabriel-Dominique), 64. <i>G.</i> 1758.		118
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps, à présent capitaine invalide.		
BERTOLET, sieur Campan (Pierre-Dominique), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 48.		348
Secrétaire du cabinet de la reine.		
Cette pension est composée des objets ci-après :		
Une pension de 300 livres, en considération de ses services en qualité de garçon de la chambre de la reine.		
Une somme annuelle de 48 liv. pour lui tenir lieu de bonnes fêtes dont il jouissait en qualité de premier valet de chambre de feu madame la Dauphine.		
BERTON, marquis de Crillon (Louis), 72. <i>G.</i> 1766		540
Lieutenant-général des armées du roi.		
Pour lui tenir lieu des intérêts de 9,000 livres d'arrérages qui lui étaient dus sur une pension de 3,000 liv. qui lui avait été accordée en considération de ses services, et qui a passé sur la tête du marquis de Crillon, son fils, avec réversion, après sa mort, sur la tête de sa femme, à titre de douaire.		
BERTON (Simon), 68. <i>F.</i> 1784.		66
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité d'ancien facteur des messageries à Poitiers.		
BERTRAND (Jean-Claude), 34. <i>G.</i> 1768.		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de commis de la guerre, au bureau de correspondance.		
BERTRAND (Antoine), 46. <i>G.</i> 1788.		400
En considération de ses services en qualité de waguemestre et perruquier de la compagnie réformée des gendarmes servant à la garde du roi.		
BERTRAND (Claude-François), 88. <i>G.</i> 1762.		400
En considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment royal Cravattes.		
BERTRAND, sieur de Beaumont (Claude-Léonard), 78. <i>G.</i> 1756		472
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de cavalerie de Lénoncourt.		
BERTRAND, sieur de Poligny (Georges), 56. <i>G.</i> 1769.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment du mestre de camp général de dragons.		
BERTRAND (Demoiselle Louis Bougeard, veuve du sieur), 76. <i>F.</i> 1753.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garde-magasin de la compagnie des Indes.		

	<i>Report.</i>	334,685 livres.
BERTRAND (Marie-Angélique), 39. <i>M.</i> 1778.		300
En considération des services de son père et grand-père, anciens commis de la marine.		
BERTRAND (Demoiselle Marie-Adélaïde Toutain, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de son mari, ancien commis du secrétaire d'Etat de la guerre.		
BERTRE (Marie-Angélique), 38. <i>M. du R.</i> 1774.		150
Pour lui tenir lieu d'une pension de pareille somme qui lui avait été accordée par Monsieur, sur sa cassette.		
BERTRÉ (Marie Perrine), 60. <i>F.</i> 1774.		100
En considération des services de feu son père, premier pilote de la compagnie des Indes.		
BESANÇON (Jean), 40. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; en qualité de palefrenier des haras du roi.		
BESCHEPOIX (Antoine-Catherine), 48. <i>M. du R.</i> 1769.		200
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, huissier de la chambre du roi.		
BESCHEPOIX (Jean-Michel), 46. <i>M. du R.</i> 1769.		200
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
BESCHEPOIX (Demoiselle Marie-Marguerite), 40. <i>M. du R.</i> 1769.		200
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
BESIN (Demoiselle Charlotte-Nicole de), 36. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 150; 2 ^o 1781, 150.		300
Pour lui tenir lieu des grâces ci-après: La première, en considération des services de feu son père, ci-devant aide-major, avec rang de capitaine au régiment de Thianges, dragons. La seconde, par continuation d'une pension de pareille somme dont feue sa sœur jouissait au même titre.		
BESNARD (Demoiselle Marie-Angélique Marchant, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1788.		500
En considération des services de feu son mari, major de la ville de Condé.		
BESNARD (Demoiselle Marie-Louise de Vaux, veuve du sieur), 79. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, second enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BESNIER (Louis-Jacques), 58. <i>M. du R.</i> 1782.		200
Par remplacement de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de cavalier de maréchaussée de l'île-de-France.		
BESNOIT, sieur d'Armancourt (Charles), 70. <i>G.</i> 1780.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée, au département de Mantès-sur-Seine		
BESNOIT, sieur de Vulgrenant (Etienne), 62. <i>G.</i> 1779.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment provincial d'artillerie d'Auxonne.		
BESNOIT, sieur de Lostende (Jean-Grégoire), 72. <i>G.</i> 1758.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de l'île-de-France, à présent retiré à l'Hôtel royal des invalides.		
BESNOIT, sieur de la Grandière (Louis), 86. <i>F.</i> 1775.		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Blois.		
BESNOIT, sieur de la Grandière (Louis-Jean-Jacques) 59. <i>F.</i> 1775.		500
Prêtre, chanoine de l'église métropolitaine de Tours. Cette pension lui a été accordée, sans retenue, en récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Blois.		
BESOLLES (Raphaël de), 63. <i>G.</i> 1773.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais, infanterie.		
BESOMBES (Henri-Joseph de), 64. <i>F.</i> 1781.		300
Ancien officier de dragons. Sans retenue; à titre de continuation de celle de pareille somme dont jouissait son père.		
	<i>A reporter.</i>	340,371 livres.

	<i>Report.</i>	340,371 livres.
BESSAY (Esprit-Benjamin, chevalier de), 47. <i>G.</i> 1771.		300
Capitaine d'infanterie, sans appointements en cette qualité. Pour traitement de réforme en qualité de lieutenant du corps des grenadiers de France. Il cessera d'en jouir s'il vient à obtenir des appointements en qualité de capitaine.		
BESSAY (Paul-Isaac de), 11. <i>G.</i> 1778.		400
Fils posthume du feu sieur de Bessay de la Voûte. En considération des services de son père, tué sur le vaisseau <i>la Couronne</i> , au combat d'Ouessant.		
BESSE (Demoiselle Dorothee de), 44. <i>G.</i> 1788.		200
En considération des services du feu sieur de Neydecker, son mari, ci-devant commandant au régiment royal Deux-Ponts.		
BESSIÈRE-BASTIDE (Joseph de), 61. <i>G.</i> 1780.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de brigadier dans la compagnie des gendarmes Bourguignons du corps de la gendarmerie.		
BESSON (Demoiselle Catherine Cougoulat, veuve du sieur), 52. <i>G.</i> 1782.		150
En considération des services de feu son mari, sous-lieutenant de maréchaussée, à Nantes.		
BESSON (Demoiselle Henriette-Angélique), 48. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1765, 150; 5 ^o 1786, 150		300
Cette pension est composée des objets ci-après : Une pension de 150 livres, sans retenue, en considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi. Une pension de pareille somme, en indemnité de la part qu'elle avait dans les brevets de retenue des deux charges de musette et de violon de la chambre, supprimées par édit de 1761.		
BESSON, sieur de Lognac (Jacques-Benoît de), 80. <i>G.</i> 1756.		590
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Vastan.		
BESSON DE MONDIOT (Demoiselle Claire-Jeanne), 36. <i>G.</i> 1788.		150
En considération des services de feu son père, major-commandant aux îles Porquerolles.		
BESSON DE MONDIOT (Demoiselle Catherine-Jeanne), 32. <i>G.</i> 1788.		150
Même considération que ci-dessus.		
BESTERSEY (Demoiselle Marguerite Jacobs, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1779.		150
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de hussards de Berchiny.		
BESUCHET (Antoine de), 56. <i>G.</i> 1786.		420
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de Bourbonnais, avec rang de capitaine.		
BESUCHET, sieur du Harlay (Jacques), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 97; 2 ^o 1778, 400.		497
Capitaine réformé de fusiliers du régiment provincial de Montargis. La première, pour traitement de réforme en cette qualité. La seconde, en la même considération. Elles cesseront toutes les deux du moment où il sera remplacé.		
BETHULOT (Louis), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1776, 135.		435
La première, en considération de ses services en qualité de premier tambour réformé de la deuxième compagnie des mousquetaires de la garde du roi. La seconde, pour traitement de réforme. Son traitement de réforme seulement sera supprimé s'il est remplacé.		
BETREMIEUX (Pierre-Antoine), 41. <i>M. du R.</i> 1787.		365
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier de la petite écurie du roi.		
BETTANCOUR, dit Robert (Jean-Robert), 38. <i>M. du R.</i> 1782		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		

A reporter.

345,278 livres

	Report.	345,278 livres.
BETTANCOURT (Geneviève Doucet, veuve du sieur), 52. <i>M du R.</i> 1787.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de serdeau, dont le décès a fait vaquer une pension de 300 livres.		
BEUCHERT (Demoiselle Anne-Marie Reichsteller, veuve du sieur de), 57. <i>G.</i> 1779.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, aide-major dans le régiment de Schomberg, dragons, avec brevet de major.		
BEUFVIER, sieur de la Seicherie (Charles-Alexis de), 54. <i>G.</i> 1787.		480
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de cheval-léger de la compagnie réformée des cheval-légers de la garde du roi.		
BEURLÉ, sieur de Champillon (Louis-Nicolas), 56. <i>G.</i> 1775.		300
Pour appointements de réforme, en qualité de garde de la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi.		
Ces appointements lui seront supprimés lors de son remplacement.		
BÉVILLE (Jacques de), 31. <i>G.</i> 1783.		500
Capitaine réformé dans le régiment de Noailles, dragons.		
Tant en considération du zèle qu'il a montré en Amérique et de la bonne conduite qu'il y a tenue, que pour lui tenir lieu de traitement, en attendant qu'il passe à une place de capitaine en second dans ledit régiment.		
BEXON (Demoiselle Marthe Pillement, veuve du sieur), 67. <i>M. du R.</i> 1784.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services du feu sieur abbé Bexon, son fils, chargé des correspondances du cabinet d'histoire naturelle.		
BEXON (Demoiselle Jeanne), 34. <i>M. du R.</i> 1784.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services du feu sieur abbé Bexon, son frère, chargé des correspondances du cabinet d'histoire naturelle.		
BÉZANGER, sieur de Sardy (Germain-Edme), 54. <i>G.</i> 1775.		450
Pour traitement de réforme, en qualité de capitaine aide-major du régiment provincial de Mantes.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BEZANSON (Etienne-Marie), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 134; 2 ^o 1789, 360.		494
Ancien sous-lieutenant au régiment de Condé, dragons, et ci-devant gendarme appointé dans la compagnie des gendarmes anglais, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
La première, en considération de ses services dans la gendarmerie. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite du régiment de Condé.		
BEZANSON (Jean-François), 72. <i>G.</i> 1763.		590
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Piémont.		
BEZANSON, sieur de Soulers (Pierre-Joseph), 69. <i>G.</i> 1768.		500
Pour traitement de réforme et en considération de ses services en qualité de capitaine du régiment de recrues de Blois.		
BÈZE (Jacques Claude de), 46. <i>G.</i> 1775.		97
Pour traitement de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Montpellier.		
Ce traitement sera supprimé si le sieur de Bèze est remplacé.		
BEZIN (Jean-Maurice de), 30. <i>G.</i> 1780.		360
En qualité de sous-lieutenant attaché au corps de l'infanterie.		
Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
BIAGGINY (Demoiselle Marie Bertrand, veuve du sieur de), 58. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, ancien sous-lieutenant au régiment royal Corse.		
BIARS (Jean-Baptiste de), 72. <i>G.</i> 1766 (mort en 1789).		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Orléans, infanterie.		

A reporter. 350,499 livres.

	<i>Report.</i>	361,658 livres
BIGOT (Charles), 56. <i>F.</i> 1783.		250
A titre de traitement conservé comme l'un des frotteurs des appartements de feu madame la princesse Christine de Saxe, abbesse de Remiremont, tante du roi.		
BIGOT, sieur des Ilés (Gilles), 56. <i>F.</i> 1770		300
Sans retenue. Pour ses services en qualité de ci-devant employé de la compagnie des Indes, au bureau de la direction à Lorient. Moitié de cette pension est réversible à Jeanne Hénard, son épouse.		
BIGOT (Jean-Louis), 56. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BIGOT (Joseph), 61. <i>F.</i> 1766		200
A titre de traitement conservé en qualité de balayeur des appartements du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BIHET (Bonne-Gabrielle Volant, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1786.		150
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, employé aux menus plaisirs du roi.		
BILLARD, sieur de Lorière (Antoine Goy), 38. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé de la première compagnie; pour traitement de réforme. Cette pension cessera lors de son remplacement.		
BILLARD (Demoiselle Élisabeth le Brun, veuve du sieur de), 82. <i>G.</i> 1783.		200
En considération des services de feu son mari, exempt de la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi.		
BILLAUD (Louis-François de), 54. <i>M.</i> 1779.		200
Ancien lieutenant au régiment d'Halwill; tant en considération de ses services et de ceux de son père que de la modicité de sa fortune.		
BILLAUD, sieur de Sadonville (Alphonse de), 50. <i>G.</i> 1775.		100
En considération des services de feu son père, ancien exempt des gardes du corps du roi.		
BILLAUD (Christophe de), 53. <i>G.</i> 1774		200
Garde du corps du roi. Même considération que ci-dessus.		
BILLAUD (François-Lucien), 56. <i>G.</i> 1775		100
Ancien lieutenant au bataillon de milice de la ville de Paris. Même considération que ci-dessus.		
BILLAUD (Demoiselle Marie-Catherine de), 64. <i>G.</i> 1775.		100
Même considération qu'aux trois articles précédents.		
BILLAUT, sieur de Livière (Antoine), 64. <i>G.</i> 1749.		150
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine au régiment de royal Barrois, réformé.		
BILLECOQ (Pierre-Paul), 63. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue, à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
BILLEHÉ, baron de Vierzel (Charles de), 70. <i>G.</i> 1775.		472
En considération des services en qualité de brigadier, ci-devant colonel du régiment d'infanterie Liégeoise de son nom.		
BILLEHEURT, chevalier de Saint-Vigor (Thomas de), 49. <i>G.</i> 1781.		500
Pour retraite en qualité de capitaine commandant de chasseurs au régiment du Maine.		
BILLET (Demoiselle Despréaux Élisabeth), 80. <i>M. du R.</i> 1748.		400
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, gouverneur des pages du roi.		
BILLETON (Demoiselle Angélique de Frayne, veuve du sieur de), 36. <i>G.</i> 1785		300
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment du roi, cavalerie.		

A reporter. 366,371 livres

	<i>Report.</i>	366,371 livres.
BILLIOT (Jean-Pierre), 40. <i>M. du R.</i> 1785.		150
Sans retenue; en considération des services que feu son père, lieutenant de maréchaussée, a rendus à Saint-Hubert et aux chasses du roi.		
BILLOT (Pierre), 41. <i>M. du R.</i> 1785		150
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
BILLOT (Demoiselle Claudine Jacquet, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1778.		150
En considération des services de feu son mari, capitaine des grenadiers postiches du bataillon de milice de Salins.		
BILLOUARD, sieur de Kerlôrec (René-Marie), 34. <i>M.</i> 1779		200
Enseigne des vaisseaux du roi, ci-devant enseigne des troupes coloniales de la Nouvelle-Orléans; en considération de ses services en cette dernière qualité.		
BINET, sieur de Moyencourt (Georges), 36. <i>G.</i> 1775		180
Mousquetaire réformé de la première compagnie; pour appointements de réforme. Ils cesseront lors de son remplacement.		
BINGER (François-Antoine), 59. <i>G.</i> 1775		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Colmar; pour appointements de réforme. Ils seront supprimés s'il est remplacé.		
BION (Paul), 58. <i>G.</i> 1765.		300
Commandant du bataillon de milice de la dépendance du port de Paix; en considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Foix.		
BIOT (Angélique Péron, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1773.		200
Sans retenue, à titre de subsistance, et pour les services de feu son mari, ancien fourrier des logis du roi.		
BIOT (sieur Jean-Alexandre), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1772, 150.		550
Capitaine retiré du régiment de Limousin. La première, pour sa retraite; la seconde, en considération des services de feu son père, ancien fourrier des logis du roi.		
BIOT (Marc-Antoine), 62. <i>M. du R.</i> 1772.		150
A titre de subsistance et en considération des services de feu son père, fourrier des logis du roi.		
BISSEZ (Albert de), 54. <i>G.</i> 1783		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes écossais.		
BIZET (Catherine Deffaux, veuve du sieur), 59. <i>F.</i> 1783.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien caissier des pensions du Trésor royal.		
BIZON (Laurent), 62. <i>G.</i> 1777.		300
En considération de ses services en qualité d'ancien aumônier du régiment de Soissonnais.		
BLACAS (Demoiselle Louise Mazin, veuve du sieur de), 76. <i>G.</i> 1767		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ingénieur en chef à Bapaume.		
BLACHÈRE (Charles-François de), 32. <i>G.</i> 1786.		200
Capitaine en second au régiment de Cambresis, infanterie, tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Flandre.		
BLACHIER (Pierre), 70. <i>G.</i> 1767.		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien garde de la manche du roi.		
BLAIN, sieur des Cormiers (Claude), 47. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1786, 350.		500
Sans retenue; ci-devant premier enseigne de la compagnie des Indes. La première, en considération de ses services en cette qualité. La seconde, à titre d'augmentation à celle ci-dessus, et pour la même considération. Cette pension est réversible après sa mort à ses quatre filles par portions égales, avec accroissement successif entre elles jusqu'à la dernière vivante.		

A reporter. 371,198 livres.

	<i>Report</i>	371,198 livres.
BLAIN (Jean-Eustache), 61. <i>G.</i> 1763.		200
En qualité de lieutenant réformé d'infanterie de la légion royale.		
BLAIN DES CORMIERS (Demoiselle Thérèse Beaudéduit, veuve du sieur Michel), 82. <i>F.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseaux de la compagnie des Indes.		
BLAIN DES CORMIERS (Demoiselle Perrine Joran, veuve du sieur Jean-Baptiste), 37. <i>F.</i> 1781.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, second enseigne des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
BLAIR (Charles, chevalier de), 63. <i>G.</i> 1766		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment des volontaires de Clermont prince.		
BLAIR (Demoiselle Marie-Anne Valadier, veuve du sieur de), 37. <i>G.</i> 1779.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine commandant les chasseurs du régiment royal, dragons.		
BLAIR (Demoiselle Marie-Catherine de), 42. <i>F.</i> 1781.		500
Sans retenue; en considération des services de sa famille.		
BLAIR (Jacques-Charles de), 43. <i>G.</i> 1775.		150
Pour appointements de réforme en qualité de garde réformé de la compagnie de Luxembourg, des gardes du corps du roi.		
BLAISE (Julienne Roussel, veuve du sieur), 55. <i>F.</i> 1789.		144
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon de bureau de la loterie royale de France.		
BLAISE (Claude-Antoine), 87. <i>F.</i> 1766.		500
A titre d'appointements conservés en qualité de concierge du château de Chanteheu, château du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BLAISE (Jean-Antoine), 57. <i>F.</i> 1766.		400
A titre de traitement conservé comme aide de pâtisserie du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BLAMPIN DE LA SOLLE (Charles-François), 50. <i>G.</i> 1775.		97
Pour réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Mantes. Ce traitement sera supprimé lors de son remplacement.		
BLANC, sieur de Tarce de Blancville (Joseph de), 49. <i>G.</i> 1761		520
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bretagne.		
BLANCARD, sieur de Léry (Honoré), 38. <i>M.</i> 1778.		200
En considération de ses services en qualité d'ancien écrivain de la marine et des classes.		
BLANCHARD (Jacques), 36. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Sans retenue; en considération de l'ancienneté de ses services, en qualité de sous-piqueur en la petite écurie du roi.		
BLANCHARD (Charles-François), 59. <i>G.</i> 1778.		300
En considération de ses services en qualité d'aide-major à Besançon.		
BLANCHARD (François), 68. <i>M. du R.</i> 1765		365
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier en la petite écurie du roi.		
BLANCHARD, sieur de Changy (Demoiselle Jeanne Berthaut, veuve du sieur), 78. <i>G.</i> 1744		177
En considération des services de feu son mari, gendarme de la garde ordinaire du roi. Dans cette pension sont comprises 27 livres d'intérêts d'arrérages.		
BLANCHART DUVAL (Demoiselle Françoise), 17. <i>G.</i> 1787		150
En considération des services de feu son père, lieutenant de roi à Saint-Florent, en Corse.		

A reporter.

376,251 livres.

	Report.	376,251 livres.
BLANCHART, sieur Duval (Louis-René), 59. <i>G.</i> 1769.		400
Capitaine commandant au régiment d'infanterie de Languedoc; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté dans les combats qui se sont livrés dans l'île de Corse, les 7 et 8 mai 1769.		
BLANCHART DUVAL (Demoiselle Marguerite-Félicité), 20. <i>G.</i> 1787.		150
En considération des services de feu son père, lieutenant pour le roi à Saint-Florent, en l'île de Corse.		
BLANCHART DUVAL (Demoiselle Marie-Louise), 28. <i>G.</i> 1787.		150
Même considération que ci-dessus.		
BLANCHART, sieur Duval (Mathieu), 14. <i>G.</i> 1787.		150
Même considération que ci-dessus.		
BLANCHE DE FERRAY, sieur de Saint-Georges (Jean-Baptiste), 34. <i>G.</i> 1778.		500
A titre de réforme en qualité de capitaine au régiment de Monsieur, dragons. Le traitement cessera d'avoir lieu du moment où le sieur de Saint-Georges sera pourvu d'une compagnie.		
BLANCHE (Jean-Louis), 67. <i>F.</i> 1766.		200
A titre de traitement conservé comme prévôt d'armes de la compagnie des cadets gentilshommes du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BLANCHE (Louis), 53. <i>M. du R.</i> 1781.		500
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon du pâtissier de la maison du roi.		
BLANCHET (Gabriel), 82. <i>F.</i> 1790.		180
Sans retenue; en considération de l'ancienneté de ses services en qualité de ci-devant bourrelier des messageries.		
BLANCHIER (Gabriel), 52. <i>G.</i> 1789.		100
Maçon-poseur employé aux travaux de l'Arsenal de Lyon; tant en considération du malheur qu'il a eu de se casser la cuisse dans lesdits travaux, que de l'extrême misère où il se trouve réduit.		
BLANCHOT (Nicolas), 63. <i>F.</i> 1779.		300
Ancien directeur des cartes à Limoges.		
BLARER, sieur de Wardensée (François), 42. <i>G.</i> 1783.		500
Pour ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant lieutenant au régiment d'Eptingen.		
BLASMOND (Demoiselle Jeanne de Steveny, veuve du sieur de), 50. <i>G.</i> 1779.		100
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant de dragons au régiment de Nicolaï.		
BLAU (Jean-Gérard), 48. <i>F.</i> 1775.		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Clermont.		
BLAU (Marie-Alexandre de), 36. <i>F.</i> 1761.		520
Lieutenant en premier des chasseurs du régiment de Perche; en considération des services de la dame de Blau, son aieule, hollandaise, et par continuation de celle dont jouissait son père, capitaine au régiment de Guyenne.		
BLAU (Demoiselle Marie-Anne de), 38. <i>F.</i> 1761.		260
En considération des services de la dame de Blau, hollandaise, son aieule.		
BLAU (Demoiselle Marie-Marguerite-Adélaïde de), 36. <i>F.</i> 1761.		260
Même considération que ci-dessus.		
BLESSINGH (David-Gustave de), 39. <i>M.</i> 1772.		300
Officier de la marine suédoise employé sur les vaisseaux du roi.		
BLEZEAU (Louis-François), 46. <i>M. du R.</i> 1778.		96
A titre de subsistance, pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui avait été accordée par Madame Louise, sur sa cassette.		

A reporter. 381,417 livres.

	<i>Report.</i>	381,417 livre
BLIN, sieur de Mutrel (Pierre-Jacques), 52. <i>F.</i> 1 ^o 1775, 97; 2 ^o 1788, 200.		297
Capitaine réformé au régiment provincial de Mantes.		
La première, pour traitement de réforme. La seconde, en considération de ses services en qualité de capitaine commandant le corps des pionniers de Paris, réformé le 1 ^{er} mai 1789.		
BLIN (Jean-Baptiste), 83. <i>G.</i> 1766.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien contrôleur de l'hôpital militaire de Barèges.		
BLIN (Michel-François), 47. <i>G.</i> 1776.		200
Pour sa réforme et en considération de ses services en qualité de hautbois réformé de la première compagnie des mousquetaires.		
BLOCHOUSSE (Demoiselle Marie-Catherine de Sivry, veuve du sieur de), 49. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine du régiment de cavalerie liégeoise de Rougrave.		
BLOM, sieur de Boislembert (François de), 50. <i>G.</i> 1763.		354
En considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Dauphiné.		
BLOND (Jean-François de), 62. <i>F.</i> 1770.		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
BLONDEAU, 36. <i>M. du R.</i> 1785.		200
Pour lui tenir lieu de celle dont elle jouissait sur les dépenses du garde-meuble, en qualité d'ouvrière de ce département, et qui avait cessé en 1784.		
BLONDEAU (Claude-Joseph), 42. <i>G.</i> 1764.		150
Sans retenue; capitaine commandant de la compagnie des canonniers du corps des volontaires étrangers de Lauzun; en considération des services de feu son père, aide-major de Landau.		
BLONDEAU (Edme), 53. <i>M. du R.</i> 1784.		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garçon pâtissier de la maison de feu Madame la Dauphine.		
BLONDEAU, sieur de Laurière (François), 54. <i>G.</i> 1764.		400
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Normandie et en considération de la blessure qu'il a reçue à l'affaire de Clostercamp.		
BLONDEAU (Jacques Guy), 56. <i>G.</i> 1775.		97
Pour réforme, en qualité de capitaine au régiment provincial de Tours.		
Ce traitement sera supprimé si le sieur Blondeau est replacé.		
BLONDEAU DE CHARNAGE (Jean-Gérard, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1777.		500
Sans retenue; pour l'indemniser de la valeur d'une collection de titres originaux remis à la bibliothèque du roi par feu son mari.		
BLONDEAU (Marie-Geneviève), 38. <i>M. du R.</i> 1785.		200
Sans retenue; pour lui tenir lieu de la pension dont elle jouissait sur les dépenses du garde-meuble, en considération de ses services, en qualité d'ouvrière dudit garde-meuble; pension qui avait cessé en 1784.		
BLONDEAU (Nicolas), 38. <i>G.</i> 1764.		150
Sous-lieutenant attaché au régiment royal, dragons; en considération des services de feu son père, aide-major de Landau.		
BLONDEL, sieur de Lislebec (Jean-Etienne), 56. <i>G.</i> 1775.		365
Pour appointements de réforme, en qualité de gendarme réformé de la garde du roi.		
Ils lui seront supprimés du jour de son remplacement.		
BLONDEL, sieur Desvallons (Laurent-César), 66. <i>G.</i> 1762		496
Pour ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux de la Rochelambert.		

.
A reporter.

386,426 livre

	<i>Report.</i>	386,426 livres.
BLONDEL (Demoiselle Marie-Anne), 67. <i>F.</i> 1747		150
Sans retenue; en considération de sa conversion et pour sa dot de religieuse dans la communauté des bénédictines de Caen.		
BLONDEL (Demoiselle Marie-Esther), 80. <i>F.</i> 1730		150
Religieuse de la communauté des bénédictines de Bayeux. Même observation et même considération que ci-dessus.		
BLONDEL (Marie Bouvard, veuve du sieur), 67. <i>M. du R.</i> 1781.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, et en considération du malheur qu'elle a eu de perdre son mari, machiniste de l'Opéra, dans l'incendie du 8 juin 1781.		
BLONDET (Edme-François), 64. <i>M. du R.</i> 1777		391
Pour lui tenir lieu du traitement dont il jouissait en qualité de garde à cheval de la capitainerie royale de Chambord, supprimée en 1777; savoir, de 300 livres de gages et d'une somme annuelle de 91 livres, pour un dix-huitième qu'il avait à prendre dans celle de 1,640 livres, accordée par le roi pour les casaques de ladite capitainerie.		
BLONDIN, sieur de Bazenville (Gabriel), 64. <i>G.</i> 1762		300
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine au régiment de Hainaut. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BLONDIN, sieur d'Esigny (Gabriel-Isidore), 56. <i>G.</i> 1787		547
Pour appointements de réforme, en qualité de gendarme de la compagnie réformée des gendarmes de la garde du roi.		
BLOTEAU (Demoiselle Françoise de Bellemare, épouse du sieur de), 57. <i>M. du R.</i> 1773.		400
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de sa famille.		
BLOTTEFIÈRE DE VOYENNE (Demoiselle Anne Courtois, épouse du sieur), 41. <i>G.</i> 1779		150
En considération des services de feu son père, gendarme de la garde ordinaire du roi.		
BLOTTEFIÈRE DE LA VIÉVILLE (Jean-Charles), 51. <i>G.</i> 1766.		200
En considération de ses services en qualité de cornette réformé du régiment des cuirassiers.		
BLUGET, sieur d'Harneville (Pierre-Charles), 40. <i>G.</i> 1776.		500
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de commis du département de la guerre au bureau de l'artillerie.		
BLUM (Demoiselle Marie-Thérèse Bininger, veuve du sieur de), 61. <i>G.</i> 1782.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment suisse de Diesbach.		
BOCCARD (François-Georges-Antoine de), 34. <i>G.</i> 1778.		300
Sous aide-major au régiment suisse de Boccard, pour assurance d'une pension faisant partie de celle de 1,000 livres accordée au sieur de Boccard, son oncle, lieutenant-général des armées du roi, et colonel dudit régiment, et dont il est entré en jouissance le lendemain du décès dudit sieur de Boccard, son oncle.		
BOCCARD (Demoiselle Marie-Charlotte de), 72. <i>G.</i> 1769.		500
En considération des services de feu son frère, ci-devant premier lieutenant des gardes-suisse, avec rang de colonel.		
BOCHE (Jean-François de), 56. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Bordeaux. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BOCHE (Joseph-François de), 50. <i>G.</i> 1779.		200
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BOCHET, dit la Joie (Jean-François), 86. <i>M. du R.</i> 1767		36
Sans retenue; pour lui tenir lieu des récompenses et bonnes fêtes dont il jouissait en qualité de porteur de la cuisine de feu madame la Dauphine.		

A reporter. 390,797 livres,

	<i>Report.</i>	390,797 livres.
BOCQUET (Claude-Brice), 63 <i>G.</i> 1774		365
A titre de subsistance et en considération de ses services en qualité de garçon du linge de monseigneur le Dauphin, jusqu'à son avènement au trône.		
BOCQUILLON (Demoiselle Marguerite), 59. <i>F.</i> 1749		300
Sans retenue; religieuse professe du couvent de Valdome, à Charenton; pour lui servir de dot et être payée chaque année à la supérieure dudit couvent, qui remettra annuellement 50 livres à ladite demoiselle Bocquillon pour son entretien.		
BOCQUILLON DE FARSURES (Demoiselle Marie-Agnès Thomassin, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1781		300
En considération des services de feu son mari, aide-major des ville et château de Saint-Malo.		
BOCQUILLON (Nicolas), 54. <i>M. du R.</i> 1777		300
Sans retenue; en considération de ses services comme porte-table en la cuisine bouche du roi.		
BODEU (Julien-Cécile), 74. <i>F.</i> 1766.		500
A titre d'appointements conservés en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BODIN, dit Bourguignon (Claude), 39. <i>M. du R.</i> 1787.		300
A titre de retraite, en qualité de palefrenier de l'équipage du Vauvrait.		
BODIN, sieur de Vaux du Chatellier (Louis-Joseph de), 70. <i>G.</i> 1760.		520
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment du comte de la Marche.		
BODIN, sieur de Saint-Laurent (Michel-André), 40. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire réformé de la première compagnie. Ils lui seront supprimés du jour de son remplacement		
BODINEAU, sieur de Mesloy (Alexandre), 63. <i>G.</i> 1746.		354
Lieutenant en premier au corps royal de l'artillerie; en considération des services de feu son père, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant-général de l'artillerie. Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages.		
BODUER (Demoiselle Justine Gras, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1783.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son père, premier chirurgien du corps des troupes françaises employé successivement à Minorque et à Gibraltar.		
BOÉRY (Pierre de), 59. <i>G.</i> 1768.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la Sarre.		
BOESNIER (Pierre-Paul), 47. <i>F.</i> 1775.		500
Sans aucune retenue; maître particulier des eaux et forêts de Blois; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Blois.		
BOEUF DE VARENNE, sieur de Brabant (Louis-Gaston), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 120; 2 ^o 1779, 420.		540
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
BOGILLOT (Claude-Sébastien), 72. <i>G.</i> 1778.		450
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Champagne.		
BOGILLOT (Jean-Claude), 68. <i>G.</i> 1768.		450
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant des grenadiers au régiment de Champagne.		
BOHLER (Marie de Guntz, veuve du sieur de), 52. <i>G.</i> 1777.		250
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine en second au régiment allemand d'Anhalt.		

A reporter. 397,006 liv

	<i>Report.</i>	397,006 livres.
BOICHET (Jean-Didier de), 70. <i>M.</i> 1775, 200; 2 ^o 1776, 270.		470
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien sous-garde-magasin de l'artillerie au port de Brest. La seconde, pour sa retraite.		
BOILEAU (Valentin), 55. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Sans retenue; en considération de l'ancienneté de ses services en qualité de portier des écuries du roi, à Sèvres.		
BOILEAU (Jean-Alexandre), 42. <i>M. du R.</i> 1780.		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOILEAU (Jean-Pierre), 47. <i>G.</i> 1773.		150
Lieutenant au régiment de B-sançon, artillerie; en considération des services de feu son père, commissaire d'artillerie.		
BOILEAU (Joseph), 74. <i>G.</i> 1763.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine aide-major au régiment du commissaire général.		
BOILEAU (Louis-Etienne), 52. <i>M. du R.</i> 1783.		456
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOILLÈVE (Demoiselle Marguerite de), 28. <i>G.</i> 1772.		300
En considération des services de feu son père, ancien major de Brest.		
BOINARD (Etienne), 76. <i>G.</i> 1778.		120
En considération de la distinction de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Guyenne.		
BOINET (Demoiselle Françoise), 62. <i>F.</i> 1771.		100
Sans aucune retenue; en considération des services de son frère, ci-devant premier lieutenant de la compagnie des Indes.		
BOINET (Demoiselle Françoise-Jeanne), 70. <i>F.</i> 1771.		100
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
BOINIER sieur de la Richardière (François), 62. <i>G.</i> 1770.		100
En considération de ses services en qualité de garde de la manche du roi.		
BOIS (Demoiselle Marguerite Guéniot, veuve du sieur de), 59. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Picardie.		
BOISARD (Louis-Hector), 44. <i>G.</i> 1774.		60
En considération de ses services en qualité de gendarme de la compagnie des gardes anglais du corps de la gendarmerie.		
BOISBOISSEL (Vincent-Gabriel de), 48. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de second enseigne de vaisseau de l'ancienne compagnie des Indes.		
BOISCOURBEAU JARRIETTE (Jacques-François), 43. <i>M.</i> 1778.		200
En considération de ses services en qualité de ci-devant second chirurgien de la marine au port de Rochefort.		
BOISGASSON (Demoiselle Marie-Anne Le Sueur, épouse du sieur de), 73. <i>M. du R.</i> 1752.		295
En considération des services de sa famille près les Enfants de France.		
BOISGUÉRET, chevalier de la Valière (Louis), 33. <i>G.</i> 1777.		450
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Viennois.		
BOISLÉGER (Marguerite Lorient, veuve du sieur), 88. <i>F.</i> 1760.		100
Sans aucune retenue; en considération des services de son mari, ancien palefrenier de la vénerie du roi.		
BOISLINARD, sieur de la Romagère (Armand-Gabriel), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 210.		410
La première, en considération de ses services en qualité de cheval-léger réformé; la seconde, pour appointements de réforme.		
La dernière seulement sera supprimée s'il est remplacé.		

A reporter. 401,773 livres.

	<i>Report.</i>	401,773 livres.
BOISLINARD, sieur Deschezeaux (Léonard), 50. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Châteauroux réformé.		
Il cessera de jouir de cette pension s'il est remplacé.		
BOISMAR (Marie-Jeanne Picaut, veuve du sieur), 67. <i>M du R.</i> 1785.		150
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOISNIER, sieur de la Richardière (Louis), 50. <i>G.</i> 1786		300
En considération de ses services, et pour lui donner moyen de les continuer en qualité de capitaine commandant au régiment de Foix, infanterie.		
BOISQUET, sieur de la Fleurière (Jacques-Louis), 46. <i>M.</i> 1778.		400
Ci-devant sous-commissaire de la marine et des classes, actuellement trésorier de la marine à Nantes; pour ses services en la première qualité.		
BOISRARD (Antoine), 73. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon du grand commun du roi.		
BOISSARD, sieur de la Rigaudière (Augustin-Isaac de), 81. <i>G.</i> 1756.		472
Pour ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Soissonnois.		
BOISSARD (Honorine de la Gare, veuve du sieur de), 64. <i>G.</i> 1783.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers avec rang de major au régiment de Picardie.		
BOISSET (Jacques-Charles de), 36. <i>G.</i> 1785.		100
Gendarme dans la compagnie des gendarmes de Flandre; en considération des services de feu son père, maréchal des logis dans la susdite compagnie.		
Cette pension cessera dès qu'il sera parvenu au grade de brigadier dans le corps de la gendarmerie.		
BOISSET (Demoiselle Marguerite Poirot, veuve du sieur de), 63. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, maréchal des logis dans le corps de la gendarmerie.		
BOISSIEU (François), 51. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
BOISSON DE RONCHAUX (Demoiselle Claude de Cocagne, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son mari, major des ville et château de Joux et Pontarlier.		
BOISSONNEAUX, sieur de Chevigny (Demoiselle Marguerite Privat de Molières, veuve du sieur), 51. <i>G.</i> 1788.		150
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment royal Lorraine, infanterie.		
BOISTEL (Demoiselle Angélique de), 15. <i>M.</i> 1786		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, colonel d'infanterie, et commandant pour le roi au fort de Karcikal.		
BOISTEL (Demoiselle Anne-Perrine de), 12. <i>M.</i> 1786		300
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
BOISTEL D'WELLES (Bruno), 37. <i>M.</i> 1776		300
En considération de ses services, en qualité de sous-commissaire de la marine, retiré.		
BOISTEL (Christian de), 13. <i>M.</i> 1776		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, colonel commandant au fort de Karcikal.		
BOISTEL (Joseph-Ferdinand de), 24. <i>M.</i> 1786.		300
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		

A reporter. 406,399 livres.

	<i>Report.</i>	406,399 livres.
BOISTINARD (Armand-Gabriel de), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1787, 360.		560
La première, en considération de ses services en qualité de cheval-léger réformé.		
La seconde, pour sa réforme.		
BOIT DE CRÈVECŒUR (Demoiselle Anne), 83. <i>M. du R.</i> 1728.		300
Sans retenue; en considération de ce que feu son père, mort sans fortune, avait quitté les biens et les pensions qu'il avait en Angleterre pour venir embrasser, en France, la religion catholique.		
BOIVIN (Louis), 66. <i>M. du R.</i> 1782.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de grand valet de pied du roi.		
BOIZOT (Demoiselle Marie-Louise), 46. <i>M. du R.</i> 1782		300
En considération des services de feu son père, peintre du roi, de l'Académie royale de peinture, et attaché, depuis 1738, à la manufacture des Gobelins.		
BOIZOT (Demoiselle Marguerite), 39. <i>M. du R.</i> 1782		300
Même considération que ci-dessus.		
BOLLE (Demoiselle Marie Bédard, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1788		200
En considération des services de feu son mari, ancien porte-drapeau au régiment des gardes suisses.		
BOLLE (Jean-Henri), 68. <i>G.</i> 1762.		248
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien porte-drapeau dans le régiment des gardes suisses.		
BOLLEVILLE (Demoiselle Gabrielle Lalande, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1774.		300
Sans retenue; et par continuation de celle dont jouissait feu son mari en qualité de filleul de Louis XIV.		
BOLOGNE (Demoiselle Madeleine de Récourt, veuve du sieur de), 52. <i>G.</i> 1774.		250
En considération des services de feu son mari, capitaine de bombardiers au régiment de Metz, artillerie.		
BOLOMET (François-Guillaume), 68. <i>M. du R.</i> 1756.		75
En considération des services de son père, aide-apothicaire du roi.		
BOLOMET (Marie-Angélique), 66. <i>M. du R.</i> 1756		75
Même considération que ci-dessus.		
BOMBAY (Evrard), 56. <i>G.</i> 1777.		360
Pour retraite, en qualité de sous-lieutenant au régiment de Dillon.		
BOMBELLES (Gabriel-Joachim de), 50. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de ci-devant lieutenant au régiment de Hainaut, et actuellement lieutenant-colonel commandant le bataillon de garnison du régiment royal vaisseaux, et en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment de Hainaut, avec rang de brigadier des armées du roi.		
BOMPAR (Demoiselle Claire de), 76. <i>M.</i> 1775.		300
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées navales, commandant la marine à Toulon.		
BOMPAR (Demoiselle Isabeau de), 79. <i>M.</i> 1775		300
Même considération que ci-dessus,		
BOMPAR (Jacques de), 67. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, pour appointements de réforme, en qualité de capitaine réformé au régiment de Bigorre.		
Il ne conservera que les intérêts de cette pension, en cas de remplacement.		
BOMPAR (Demoiselle Marguerite de), 85. <i>M.</i> 1775.		300
En considération des services de feu son frère, lieutenant-général des armées navales, commandant la marine à Toulon.		
BOMPARD (Jean), 47. <i>M. du R.</i> 1782.		571
A titre de retraite, en qualité de chapelain de Madame Sophie de France.		

A reporter. 411,982 livres.

	<i>Report.</i>	411,982 livres
BOMPARD (Louis-Gabriel), 88. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité d'employé de la compagnie des Indes au bureau des ventes de Lorient.		
BONAFON D'ALBERT (Demoiselle Marie de), 73. <i>M. du R.</i> 1759.		300
Sans retenue ; à titre de subsistance.		
BONAFONS (François de), 70. <i>G.</i> 1754.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Limousin.		
BONAFOS (Demoiselle Marie Siau, veuve du sieur de), 50. <i>G.</i> 1782.		300
En considération des services de feu son mari, médecin des armées du roi, employé à l'hôpital militaire de Perpignan.		
BONAMIE DU ROC, chevalier de Mouroux (Blaise de), 48. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Rhodéz.		
Ils seront supprimés si le chevalier de Mouroux est remplacé.		
BONAMY (Elie, sieur de), 61. <i>G.</i> 1786.		480
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment de Brie.		
BONAMY DUPIN, sieur de la Princerie (Jacques), 58. <i>G.</i> 1748		150
Capitaine au bataillon de garnison de Bassigny, pour traitement de réforme en qualité de lieutenant réformé du régiment de la reine.		
Il en jouira jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec traitement supérieur à ses appointements de réforme.		
BONDOUÈRE (Pierre), 93. <i>M.</i> 1750.		500
En considération de ses services en qualité de commis de la marine, chargé du détail de la pêche du poisson de mer.		
BONENFAN (Demoiselle Geneviève), 84. <i>F.</i> 1719.		354
Sans retenue ; à titre de subsistance, et en considération des services de sa mère, gouvernante de la nourrice du feu roi.		
BONENFAN (Guillaume-Marie), 48. <i>M. du R.</i> 1762.		200
Sans retenue ; à titre de subsistance et en considération des services de son aïeule et de sa mère près les Enfants de France, tant en qualité de gouvernante des nourrices, qu'en celle de femme de chambre.		
BONENFANT, sieur de Monfrœuille (Gabriel), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100 ; 2 ^o 1775, 300		400
La première, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, de la compagnie de Luxembourg, réformé. La seconde, pour appointements de réforme.		
Les appointements seulement seront supprimés s'il est remplacé.		
BONFIN (Jean-Baptiste), 46. <i>G.</i> 1788.		100
Sans retenue ; pour sa réforme, en qualité d'ancien perruquier de la compagnie réformée des cheveu-légers		
BONFIN (Pierre), 53. <i>G.</i> 1788		150
Sans retenue ; pour sa réforme en qualité d'ancien garçon de la chambre, attaché à la compagnie réformée des cheveu-légers.		
BONFIN (Louis), 56. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Sans retenue ; pour sa retraite en qualité de brigadier des gardes de la prévôté de l'hôtel du roi et grande prévôté de France.		
BONFIN (Marie-Jeanne), 47. <i>M. du R.</i> 1766		200
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services du feu sieur Filleul, son oncle, ordinaire de la musique du roi.		
BONGARS DE VANDELAU (Louise de), 19. <i>M. du R.</i> 1771		400
Sans retenue ; en considération des services de son père, gentilhomme de la vénerie du roi.		
BONGARS (René-Guillaume de), 36. <i>G.</i> 1779.		450
En considération de ses services en qualité de capitaine d'infanterie ci-devant employé à l'équitation de l'École militaire.		

A reporter.

417,035 livres

	Report.	417,035 livres.
BONGRÉ (Étienne-Théodore), 43. <i>M. du R.</i> 1779.		456
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
BONNISSENT, sieur de Boshion (Anne-Geoffroi), 57. <i>G.</i> 1757.		177
Y compris 37 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de chef de brigade au régiment de Toul, artillerie.		
BONNAFAU, sieur de Bachaux (Hippolyte de), 78. <i>G.</i> 1757.		188
Sans retenue; pour lui tenir lieu des émoluments ci-devant attribués à sa place d'aide-major de la citadelle du Havre.		
BONNAFAU, sieur de Bachaux (Jean), 76. <i>G.</i> 1768		400
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment du commissaire général.		
BONNAFAU (Demoiselle Jeanne de la Garde, veuve du sieur de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1734, 78; 2 ^o 1785, 200		278
La première, en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment de Médoc. La seconde, en considération des services de feu son mari, aide-major de la citadelle du Havre.		
BONNAFONS (Jean-Joseph), 88. <i>G.</i> 1779.		300
En considération de ses services en qualité de sous-aide-major de la citadelle de Cambrai.		
BONNARD (Anne-François de), 5. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son père, mestre de camp attaché au corps des hussards.		
BONNARD (Antoine de), 8. <i>G.</i> 1785		200
En la même considération que la précédente.		
BONNARD (Louis-Joseph), 61. <i>F.</i> 1770.		130
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant premier écrivain de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BONNAY (Claude-Joseph de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1775, 210.		360
La première, en considération de ses services en qualité de cheval-léger réformé.		
La seconde, pour appointements de réforme. Ces appointements seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
BONNAY (Demoiselle Françoise de), 32. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Quercy, infanterie.		
BONNAY (Jean-Louis de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1774, 100.		200
La première, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi. La seconde, en la même considération.		
BONNAY DE NONANCOURT (Demoiselle Marguerite Wangin de Mercy, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1785		400
En considération des services de feu son mari, ancien maréchal des logis des cheval-légers.		
BONNAY DUBREUILLE (Demoiselle Nicole de Bigault, veuve du sieur) 46. <i>G.</i> 1781.		400
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Vermandois.		
BONNE DE LESDIGUIÈRES (Charles-Auguste de), 25. <i>G.</i> 1785		200
Sous-lieutenant d'infanterie au régiment de Guyenne, en considération des services de feu son père, ancien capitaine commandant au régiment de Navarre.		
BONNEAU, sieur de Saint-Mesme (Antoine-Paul), 41. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme, en qualité de mousquetaire réformé. Il n'en jouira que jusqu'à son remplacement.		
BONNEAU, sieur de Saint-Mesme (Augustin), 40. <i>G.</i> 1775.		240
Même considération et même observation que ci-dessus.		

	<i>Report.</i>	421,561 livres.
BONNEAU (Demoiselle Elisabeth), 66. <i>M. du R.</i> 1766.		250
Pour lui tenir lieu de la pension de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de feu M. le Dauphin.		
BONNEAU (Pierre de), 57. <i>G.</i> 1768.		300
Pour sa retraite, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie.		
BONNEAU (Jacques), 56. <i>F.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de vingt-un ans de services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant commis de l'administration, tant à la loterie royale de l'administration qu'à celle de la loterie royale militaire.		
BONNEGAMP (Joseph-Pierre), 83. <i>M. du R.</i> 1769.		500
Pour ses services en qualité de ci-devant jésuite employé dans les missions du Canada.		
BONNECUELLE (Jean-Baptiste), 56. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Sans retenue; en considération de ses services et de ses blessures, et à titre de subsistance et de retraite en qualité de garde de la capitainerie des chasses de Fontainebleau.		
BONNEFONS (Jean-Baptiste de), 63. <i>G.</i> 1769.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la Couronne.		
BONNEFONS (Joseph de), 46. <i>G.</i> 1788.		400
En considération de ses services et pour retraite en qualité de garde du corps du roi.		
BONNEFOY (François), 60. <i>M. du R.</i> 1779.		300
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'huissier du chambellan du roi, et notamment à cause des voyages qu'il a faits à Strasbourg, à Lyon et à Reims.		
BONNEFOY (Demoiselle Françoise Duval, veuve du sieur), 54. <i>F.</i> 1782.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, écrivain des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
BONNEFOY (Madeleine Blard, veuve du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 182; 2 ^o 1781, 150.		332
La première, pour le produit net d'un objet porté dans un précédent brevet. La seconde, pour les services de feu son mari, garçon du serdeau de Mesdames de France.		
BONNEGENS (Jean-Joseph de), 76. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 177; 2 ^o 1763, 300.		477
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages. La première, en considération de ses services en qualité de porte-étendard des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
BONNEMANT (Demoiselle Thérèse-Jeanne-Ursule), 19. <i>M. du R.</i> 1783.		400
Sans retenue; par continuation de la pension dont jouissait feu sa mère, femme de chambre du bas âge des enfants de France.		
BONNEMÉ (Louis-Matthieu), 67. <i>M. du R.</i> 1767.		300
Sans retenue; pour sa subsistance et en considération de ses services en qualité de palefrenier de l'écurie de feu Madame la Dauphine.		
BONNES (Mathieu-Paul de), 56. <i>G.</i> 1787.		420
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment d'infanterie de Lorraine.		
BONNET (Jean-Joseph), 57. <i>G.</i> 1789.		360
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment de Médoc.		
BONNET (Elie de), 56. <i>G.</i> 1776.		360
En considération de ses services en qualité de second aumônier réformé du corps de la gendarmerie.		
BONNET, sieur Démonville (Jean-Alexandre), 42. <i>G.</i> 1784.		250
Premier lieutenant au régiment d'infanterie de Médoc; en considération du zèle qu'il a montré à bord du vaisseau du roi <i>le Triomphant</i> , et de la blessure qu'il y a reçue.		

A reporter.

427,513 livres

	<i>Report.</i>	427,513 livres.
BONNET (Marie Guillery, veuve du sieur), 61. <i>M.</i> 1775		350
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, maître-queue en la cuisine bouche de la reine.		
BONNET, sieur de Meautry, 46. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1789, 360.		560
La première, en considération de ses services en qualité de cheval-léger réformé.		
La seconde, pour ses appointements de réforme.		
BONNEVAL (Gabriel-André de), 48. <i>G.</i> 1757.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Poitou.		
BONNEVILLE (Christophe de), 61. <i>G.</i> 1786		550
Pour ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en second au régiment royal Roussillon.		
BONNIER DE SAINT-COSME (Demoiselle Christine-Geneviève), 31. <i>F.</i> 1785. . .		500
Sans retenue; cette pension fait moitié de celle de 1,000 livres accordée aux deux filles du feu sieur Bonnier, commissaire ordonnateur des guerres, en considération des services qu'il a rendus à la compagnie des Indes, pour être ladite pension partagée également entre elles et réversible à la survivante.		
BONNIER DE SAINT-COSME (Demoiselle Marie-Marthe-Élisabeth), 32. <i>F.</i> 1785 .		500
Sans retenue; même considération et mêmes observations que ci-dessus.		
BONNIER, sieur de Saint-Cosme (Jacques-Antoine), 39. <i>G.</i> 1780		400
Capitaine attaché au régiment d'Armagnac, infanterie, avec rang de major; en considération de ses services et de la manière distinguée dont il s'est conduit sous les ordres de M. le comte d'Estaing.		
BONNIOT (Isabeau), 54. <i>G.</i> 1785		200
En considération de la remise qu'elle a faite au roi des plans et mémoires utiles au service de Sa Majesté, que lui avait laissés le feu sieur Cruels de Montanuel, lieutenant réformé d'infanterie à la suite du régiment de Navarre, et l'un des ingénieurs géographes militaires du roi.		
BONŒUIL (André-Jean), 49. <i>F.</i> 1767		100
Sans retenue; par continuation de portion de la pension dont jouissait feu sa mère, en considération des services de son mari, ancien chef du commun pendant les extraordinaires du roi au château de Choisy.		
BONS (Guillaume-François de), 48. <i>G.</i> 1777		133
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien gendarme dans la compagnie des gendarmes anglais.		
BONTEMPS, sieur de Mensignac (Jacques de), 70. <i>G.</i> 1775.		97
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine au régiment provincial de Périgueux.		
Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être replacé.		
BONTEMPS, sieur Desessarts (Jean-Étienne de), 76. <i>G.</i> 1771.		300
Ancien capitaine aide-major au régiment royal Pologne, cavalerie; pour servir à la subsistance de sa femme et de ses enfants.		
Cette pension est réversible, après lui, à la demoiselle Baudez, son épouse, et après elle à la demoiselle de Bontemps Desessarts, leur fille.		
BONTEMS (Demoiselle Christiane le Fort, épouse du sieur), 30. <i>G.</i> 1784.		400
En considération des services du feu sieur baron le Fort, brigadier de cavalerie, et ci-devant mestre de camp réformé à la suite du régiment royal Allemand.		
BONTEMS (Étienne), 39. <i>M. du R.</i> 1787		457
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
BONTOUX (Joseph de), 48. <i>G.</i> 1788		500
En considération de ses services pendant trente années et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de brigadier dans la compagnie des gendarmes de Flandres, du corps réformé de la gendarmerie.		

A reporter. 432,737 livres.

	<i>Report.</i>	432,737 livres.
BONTOUX (Claude-Bruno), 56. <i>G.</i> 1780		100
Sans retenue; en considération de ses services et de la suppression de l'emploi de directeur de la régie générale qu'il remplissait à Narbonne.		
BONVALET (Louis), 47. <i>M. du R.</i> 1773.		273
Pour sa subsistance et en considération de ses services comme garçon de la bouche des princes avant leur mariage.		
BONVALET (Jacques), 72. <i>F.</i> 1779.		300
Sans retenue; pour récompense des services qu'il a rendus en perfectionnant l'impression des pannes et étoffes de soie.		
BONVALOT (Jean-Jacques), 56. <i>F.</i> 1784		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de chef d'office de feu madame la princesse Christine de Saxe, tante du roi.		
BONVOUST (Benôit-Melchior de), 56. <i>G.</i> 1762.		400
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant au régiment d'Alsace, infanterie.		
Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
BONY, sieur de la Vergne (Charles), 80. <i>G.</i> 1763		240
Ingénieur géographe militaire; pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant d'infanterie.		
BONY (Pierre-François), 67. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1767, 200; 2 ^o 1781, 200.		400
Directeur des postes à Huningue.		
La première, en considération du zèle et des soins qu'il a apportés au service des lettres de l'ambassade du roi en Suisse. La seconde, en la même considération et à cause de sa nombreuse famille.		
BONY (François), 51 <i>G.</i> 1763.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine en second des grenadiers royaux de la Martinique. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BOQUET (Marie-Jeanne-Claude, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garde-vaisselle du gobelet du roi.		
BOQUILLION, dit Flamand (Eugène), 50. <i>M. du R.</i> 1770.		365
Pour sa subsistance et pour sa retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
BORDA (Jean de), 66. <i>F.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Vivarais.		
BORDE (Pierre), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 50; 2 ^o 1781, 360.		410
Ci-devant lieutenant en second au régiment d'Aquitaine.		
La première, en considération des preuves qu'il a données de sa fidélité au service du roi pendant la campagne de 1760. La seconde, pour sa retraite.		
BORDE, sieur de Jouy (Demoiselle Marie-Anne de Prud'homme, épouse du sieur de), 43. <i>Af. É.</i> 1781		300
En considération des services de sa famille.		
BORDENAVE (Jean-Antoine de), 37. <i>G.</i> 1781		400
Lieutenant de grenadiers au régiment royal des vaisseaux.		
En considération des services de feu son père, maréchal de camp.		
BORDENAVE (Jean-Pierre de), 39. <i>G.</i> 1781.		400
Capitaine en second dans le corps royal du génie.		
Même considération que ci-contre.		
BORDIER (Pierre), 63. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; à titre de subsistance et pour sa retraite, en qualité de garçon de la pourvoirie du roi.		
BORÉ (Demoiselle Jeanne-René Clouet, veuve du sieur), 79. <i>F.</i> 1779.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien inspecteur des manufactures de la généralité d'Alençon.		

A reporter.

438,297 livres.

	<i>Report.</i>	438,297 livres.
BOREL, sieur de la Combe (Alexandre), 61. G. 1775.		97
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment provincial de Valence.		
Ils seront supprimés s'il est remplacé.		
BOREL, sieur de Chatillon (Joseph-François de), 52. G. 1768.		150
En considération de ses services en qualité de capitaine, réformé, du régiment Dauphin, infanterie.		
BOREL (Nicolas), 46. M. du R. 1782		200
Sans retenue; en qualité de basse-taille de la musique du roi, pour lui tenir lieu de l'excédent retranché de ses appointements par l'édit du 12 mai 1782.		
BORELY, sieur de Telmont, (Augustin-Nicolas), 37. G. 1775.		180
Ancien mousquetaire. Pour appointements de réforme, qui cesseront dès qu'il sera remplacé.		
BORET (François-Nicolas-Ulysse de), 46. G. 1782.		400
Capitaine en second dans le régiment des carabiniers de Monsieur.		
En considération des services de feu son père, ancien lieutenant-colonel d'une brigade dudit régiment.		
BORG (Henri), 46. G. 1738.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de trompette réformé de la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi.		
BORGNON (Antoine-Honoré de), 52. G. 1788.		150
Tant en considération de ses services en qualité de lieutenant en second de grenadiers au régiment de garnison d'Orléans, que pour le mettre en état de les continuer.		
BORIE, sieur de Montresse (Pierre), 56. G. 1775.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la marine.		
BORIE (Demoiselle Renée de Giac, veuve du sieur de), 46. G. 1782		400
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Bourbonnais.		
BORIÈS (Gaspard), 66. M. 1776.		500
En considération des services de feu son frère, vice-consul de France à Alexandrie; à la charge de remettre annuellement 200 livres à son frère cadet.		
BORNE, sieur de Pierrefitte (Germain de), 58. G. 1782.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Normandie.		
BORTHON DE LÉTANG (Joseph), 48. G. 1787.		40
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de gendarme de la garde ordinaire du roi.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé		
BORZON, sieur de la Pommeraye, 67. G. 1768		300
Pour sa retraite, en qualité de sous aide-major, avec rang de capitaine au régiment de recrues de Limoges.		
BOSCAS (François de), 59. G. 1770.		200
En considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment de Berry, infanterie.		
BOSCHATEL (Guillaume de), 44. G. 1768.		150
Garde du corps du roi.		
En considération des services de feu son oncle, ancien cheveu-léger.		
BOSCHATEL (Jean-Joseph de), 42. G. 1768.		150
Chanoine de l'église collégiale de Beaune, ci-devant lieutenant au régiment de Beaujolais.		
Même considération que ci-dessus.		
BOSCHENRY, sieur de Plainville (Jean-Baptiste), 36. G. 1775.		180
Ancien mousquetaire.		
Pour traitement de réforme; lequel sera supprimé lors de son remplacement.		

A reporter. 442,894 livres.

	<i>Report.</i>	442,834 livr
BOSCUS (Jean Hugues de), 31. <i>G.</i> 1786.		162
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien gendarme de la compagnie des gendarmes de la reine.		
BOSQ (Sébastien), 81. <i>M. du R.</i> 1767.		139
Sans retenue; pour lui tenir lieu des logements, récompenses et bonnes fêtes dont il jouissait en qualité de sommier de la bouche de feu madame la Dauphine.		
BOSQUILLON, sieur de Frescheville (Firmin), 82. <i>G.</i> 1779.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Cambrésis.		
BOSREDON (Claude de), 56. <i>G.</i> 1770		500
En considération de ses services en qualité de sous-lieutenant des gardes du roi.		
BOSSINOT, sieur du Parc (René), 51. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BOSSINOT, sieur de Ponphily (Denis), 64. <i>F.</i> 1770.		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BOTHEREL, sieur de Maron (Jean-François de), 70. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
BOTKA (Démouelle Anne Horwath, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1783.		250
En considération des services de feu son mari, lieutenant réformé du régiment de Berchiny.		
BOTT (Hartardus de), 68. <i>G.</i> 1767		400
En considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Berchiny, hussards.		
BOTTU DE LA BARMONDIÈRE (Nicolas), 67. <i>G.</i> 1761.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Boulonnais.		
BOUAN (Louis), 45. <i>M. du R.</i> 1787.		365
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOUAYS DE BOISROBERT (Constant), 24. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de garde du corps. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BOUBÉE (Germain Puy, demoiselle de Mussieu, veuve du sieur de), 54. <i>G.</i> 1783.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant, avec le rang de capitaine au régiment royal Pologne, cavalerie.		
BOUBÉE (Jacques de), 42. <i>G.</i> 1783		300
Tant en considération de ses services en qualité de capitaine en second au régiment de Durfort, dragons, que de ceux de feu son père, capitaine au régiment de Baucaire.		
BOUBÉE sieur de Brouquens (Jean-Bertrand de), 39. <i>G.</i> 1776		540
A titre de réforme, en qualité de sous-lieutenant de dragons de la légion de Dauphiné. Le sieur de Brouquens est actuellement attaché, en la même qualité, au régiment de Rouergue, et avec les mêmes appointements, qui cesseront du jour où le sieur de Brouquens sera remplacé.		
BOURBERS (Louis de), 84. <i>M. du R.</i> 1767.		500
En considération de son peu de fortune, et de la conversion de sa mère à la religion catholique.		
BOUBERS (Antoine de), 59. <i>M.</i> 1763		200
En considération de ses services en qualité d'enseigne des troupes entretenues aux îles du Vent.		

A reporter. 448,992 livres

	Report.	448,992 livres.
BOUCHARD (Louis-François de), 74. G. 1761.		520
En considération de ses services en qualité de colonel, commandant en chef l'école du corps royal de l'artillerie, à Besançon.		
BOUCHARÈNE (Louis-Joseph de), 54. G. 1775.		97
Pour appointement de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial d'Anduze.		
Ils seront supprimés s'il est remplacé.		
BOUCHAUD, sieur de la Foresterie (François-Joseph), 61. F. 1770.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BOUCHÉ (Louis-Claude), 64. G. 1785		450
Pour ses services et sa retraite, en qualité de porte-drapeau du régiment de Hainaut.		
BOUCHEL DE MERENVURE (Jean-François), 56. G. 1759		354
Capitaine au régiment de Toul, artillerie.		
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, porte-étendard dans la deuxième compagnie des mousquetaires.		
BOUCHELET DE LA FOSSE (Antoine), 34. G. 1779		500
Pour appointements, en qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
BOUCHER (Demoiselle Élisabeth), 78. M. du R. 1785.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son frère, commis au dépôt du département de la maison du roi.		
BOUCHER (Demoiselle Françoise de), 51. M. du R. 1785.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son frère, écuyer du roi.		
BOUCHER DE MAROLLES (Demoiselle Françoise de Wasservas, veuve du sieur), 76. G. 1778		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine au régiment de Beauce, et ancien major de Charlemont.		
BOUCHER, sieur de la Tour-du-Roc (Hubert), 63. G. 1753.		472
Ancien capitaine au régiment Durfort.		
Y compris 72 livres d'arrérages pour ses services, ses blessures et sa retraite.		
BOUCHER DE LA PAVAILLE (Demoiselle Marie de), 66. F. 1732		150
Sans retenue; pour sa subsistance et en considération de sa conversion à la religion catholique.		
BOUCHER (Demoiselle Marie Vanier, veuve du sieur de), 48. G. 1782.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Grenoble, artillerie.		
BOUCHER D'EBERFELDT (Demoiselle Marie Froxelle, veuve du sieur), 38. G. 1782.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Boulonnais.		
BOUCHER (Nicolas de), 52. G. 1782.		375
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de brigadier, avec rang de lieutenant de cavalerie dans la compagnie des gendarmes Dauphin.		
BOUCHER (Nicolas-Paul de), 49. G. 1775.		97
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment provincial de Troyes, lesquels cesseront s'il est remplacé.		
BOUCHERY (Jean), 61. M. du R. 1784		456
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		

A reporter. 454,463 livres.

	Report.	454,463 livre
BOUCHET, sieur de Paroy, 46. <i>G.</i> 1772.		200
En considération de ses services en qualité d'ancien ingénieur ordinaire du roi.		
BOUCHET-GRANDPRÉ (Demoiselle Hélène Senil, épouse du sieur), 63. <i>M. du R.</i> 1776		300
Sans retenue ; en considération des services de son mari, grand valet de pied du roi.		
BOUCHET, sieur de Lingrinière (Jacques-Amand), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200 ; 2 ^o 1775, 240		440
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé, à présent capitaine de cavalerie à la suite du régiment royal Navarre. La seconde, pour appointements de réforme en la première qualité, lesquels cesseront lors de son remplacement.		
BOUCHET (Nicolas-Réné), 74. <i>G.</i> 1777		500
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment de Normandie.		
BOUCHEZ (Demoiselle-Marie de Saintes, épouse du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1774.		400
Sans retenue ; tant en considération des services de feu son père, arquebuser du roi, que pour favoriser son mariage.		
BOUCQUEL, sieur de la Comté (François-Guilin), 62. <i>G.</i> 1765.		400
A titre de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Navarre.		
BOUCQUENAU (Marie-Françoise), 58. <i>M. du R.</i> 1771		100
Sans retenue ; à titre de subsistance, pour lui tenir lieu de la pension de pareille somme, dont elle jouissait sur la cassette de Madame Louise de France.		
BOUDART, chevalier de Couturelle (Charles-Joseph), 64. <i>G.</i> 1764.		496
Pour ses services et retraite en qualité de capitaine retiré du régiment de Languedoc, infanterie.		
BOUDAULT (Marguerite Boyard, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1762.		248
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son mari, trompette dans la compagnie des gendarmes de la garde.		
BOUDENS VANDERBURGH DE CRAENHOVE (Demoiselle Isabelle), 63. <i>G.</i> 1780.		200
En considération des services de deux de ses frères, l'un lieutenant-colonel à la suite de l'infanterie, et l'autre, ancien capitaine au régiment royal Wallon.		
BOUBENS, sieur de Vanderburgh (Martin), 66. <i>G.</i> 1748.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment royal Wallon.		
BOUDIEN (Françoise-Catherine), 30. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Sans retenue ; à titre de subsistance, et en considération des services de feu son père, garçon de la table des aumôniers du roi.		
BOUDIEN-TOBIE (Marie-Françoise), 36. <i>M. du R.</i> 1781		300
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, garçon de la table des aumôniers du roi.		
BOUDIN (Jean-Michel), 43. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BOUDIN DANTENET (Demoiselle Madeleine de Ferquet, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son mari, maréchal des logis des gendarmes d'Orléans.		
BOUDON, sieur de Monpiquet (Jean), 78. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100 ; 2 ^o 1773, 200.		300
Ancien porte-étendard des gardes du corps du roi, à présent capitaine invalide de la première classe.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour retraite.		

A reporter.

459,347 livre

	Report.	459,347 livres.
BOUDON, sieur de la Combe (Jean-Joseph), 77. <i>G.</i> 1757.	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Mailly.		
BOUDON, sieur de la Combe (Léon), 42. <i>G.</i> 1773.	200	
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BOUDON, sieur de la Combe, 81. <i>G.</i> 1757.	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Normandie.		
BOUDOUX (Marie-Madeleine Pair, épouse du sieur), 46. <i>G.</i> 1778.	500	
En considération des services de feu son père, commissaire des guerres, employé dans les bureaux de la guerre.		
BOUË, sieur de la Peirère (Joseph), 74. <i>G.</i> 1763.	200	
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BOUFFARD DE MADIANE, sieur de Campons (Paul), 41. <i>G.</i> 1775.	180	
Mousquetaire réformé; pour appointements de réforme qui seront supprimés s'il est remplacé.		
BOUFFARD DE LA GRANGE (Démoinelle Marie), 32. <i>M. du R.</i> 1775.	100	
Sans retenue; religieuse ursuline à Toulouse, à titre de subsistance, et pour sa conversion à la religion catholique.		
BOUFFARD (Raphaël), 70. <i>G.</i> 1785.	400	
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien premier lieutenant au régiment de Franche-Comté, cavalerie.		
BOUFFLET (Marie Barbier, veuve du sieur), 94. <i>M. du R.</i> 1773.	200	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, concierge de la petite écurie du roi, à Fontainebleau.		
BOUFFLET (Marie Durand, veuve), 56. <i>M. du R.</i> 1785.	150	
Sans retenue; à titre de subsistance, et pour les services de feu son mari, portier de la petite écurie du roi, à Fontainebleau.		
BOUGLON (Jean de), 50. <i>G.</i> 1775.	365	
A titre d'appointements de réforme, en qualité d'ancien gendarme de la garde du roi, lesquels seront supprimés s'il est remplacé.		
BOUGLON (Joseph de), 52. <i>G.</i> 1779.	500	
Pour ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Comtois.		
BOUGUET (Jacques-Jean), 46. <i>M.</i> 1780.	400	
En considération de ses services, en qualité de ci-devant curé de l'île de Saint-Pierre à Terre-Neuve.		
BOUGUET (Pierre-Claude), 46. <i>G.</i> 1787.	180	
Pour ses services et sa retraite, en qualité de maréchal-ferrant de la compagnie réformée des cheveu-légers.		
BOUHIN (Démoinelle Anne Flond, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1780.	150	
En considération des services de son mari, décédé officier invalide.		
BOUHIN (Jean), 78. <i>G.</i> 1776.	100	
Sans aucune retenue; en considération de ses services, en qualité d'ancien exempt de maréchaussée.		
BOUIC (François), 61. <i>G.</i> 1769.	300	
Pour sa retraite, en qualité de quartier-maître au régiment d'Eu, infanterie.		
BOUIER (Jeanne Belliant, veuve), 63. <i>M. du R.</i> 1781.	150	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, porte-chaise du roi en la petite écurie.		

A reporter. 464,366 livres.

	<i>Report.</i>	464,366 liv
BOUGUE-LA-FOND (François), 51. <i>G.</i> 1775		400
En considération de ses services, en qualité de chirurgien-major de l'hôpital militaire de Bitche, et pour le dédommager d'une pension de même somme que le sieur Lyon, son prédécesseur, conserve sur les appointements de ladite place.		
BOUILLARD (Louis-Claude), 56. <i>G.</i> 1785		500
Pour sa retraite et ses services, en qualité d'ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Briançon.		
BOUILLARD (Jacques), 43. <i>M. du R.</i> 1774		200
Sans retenue ; à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, chargé, dans la maison du roi, de différents détails et commissions de confiance.		
BOUILLARD (Jeanne-Théodore), 41. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Mêmes considérations que ci-dessus.		
BOUILLEROT, sieur des Bois (Claude), 29. <i>G.</i> 1779		300
Pour assurance de pension, faisant partie de celle de 2,500 liv. accordée à son père, ci-devant sous-lieutenant des gardes du corps du roi, de laquelle portion il ne jouira que dans le cas et à compter du jour où il lui surviendrait.		
BOUILLEROT, sieur des Bois (Étienne-Marcel), 24. <i>G.</i> 1779.		300
Même observation et même considération que ci-dessus.		
BOUILLEROT des Bois (Demoiselle Marie-Elisabeth), 31. <i>G.</i> 1779.		150
Même observation et même considération que ci-dessus.		
BOUILLET, sieur de Boissire, 79. <i>G.</i> 1775.		118
Y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien garde du corps, retiré à l'Hôtel royal des invalides.		
BOUILLET (Marie-Jeanne), 68. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Sans retenue ; à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, garçon du grand commun de la maison du roi.		
BOUILLET-MARJALS (Michel-Jean-Louis), 57. <i>M. du R.</i> 1778		500
A titre de professeur royal de mathématiques, à Béziers.		
BOUILLY (Demoiselle Pirault, veuve du sieur de), 58. <i>G.</i> 1788.		150
En considération des services de feu son mari, exempt de maréchaussée, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
BOUIN, sieur de Beaupré (Gabriel), 66. <i>F.</i> 1779.		400
En qualité de ci-devant receveur du droit de la régie sur les cartes, au Havre.		
BOUJARD (Demoiselle Marie), 53. <i>F.</i> 1785		500
Sans retenue ; en qualité d'élève de la dame du Coudray, chargée par le roi de faire des cours publics sur l'art des accouchements dans tout le royaume.		
BOUL, sieur de Marnihac (François-Sylvestre), 39. <i>G.</i> 1775		180
Pour appointements, en qualité de mousquetaire réformé, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BOULAINVILLIERS DE CROUY (Demoiselle Marie-Sylvie), 63. <i>M.</i> 1741		351
Y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau, qui a péri en 1741, sur le vaisseau <i>le Bourbon</i> , qu'il commandait.		
BOULANG, sieur de Peyrac (Antoine), 56. <i>G.</i> 1768		250
Pour sa retraite, en qualité de porte-étendard au régiment de Clermont prince, cavalerie.		
BOULANGER (Augustin), 69. <i>M.</i> 1764		300
En considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane.		
BOULANGER (Jacques), 67. <i>M. du R.</i> 1774		456
Sans retenue ; pour ses services, en qualité de palefrenier en grande écurie du roi.		

A reporter.

470,024 livres

	Report.	470,024 livres.
BOULANGER, sieur Duhamel (Jean-Baptiste), 57. <i>G.</i> 1779		400
En considération de ses services, en qualité de capitaine commandant au régiment de Boufflers, dragons.		
BOULARD (François-Charles), 77. <i>F.</i> 1771		150
Sans retenue; pour ses services, en qualité de ci-devant concierge de la Bourse, à Paris.		
BOULARD (Marie Dupuy, épouse du sieur), 53. <i>F.</i> 1771		150
En considération des services de son mari, ci-devant concierge de la Bourse, à Paris.		
BOULARD (Marie-Claire Amand, veuve), 49. <i>M. du R.</i> 1787.		60
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de servante de cuisine de feu Madame Sophie de France.		
BOULET (Guillaume-Abraham), 42. <i>M.</i> 1777.		200
En considération de ses services, en qualité de ci-devant écrivain, actuellement commis au bureau de la marine.		
BOULET (Madeleine Lebrun, veuve du sieur), 71. <i>M.</i> 1775.		500
En considération des services de feu son mari, ancien écrivain principal de la marine.		
BOULET (Marie-Louise Desmarets, veuve), 72. <i>M. du R.</i> 1778		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon machiniste des théâtres du roi.		
BOULET (Marie-Marguerite), 50. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1780, 200		500
La première, à titre de subsistance et sans retenue. La seconde, aussi sans retenue, en considération des services de feu son père, chirurgien-major des armées du roi.		
BOULET (Vincent-Joseph), 43. <i>M.</i> 1777.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien écrivain de la marine.		
BOULIER, sieur de Clerval (Pierre), 80. <i>G.</i> 1749		240
Pour traitement, en qualité d'ancien lieutenant, réformé, du régiment de Septimanie, dragons, supprimé.		
BOULIGNY (Demoiselle Marie-Charlotte, veuve de), 72. <i>M. du R.</i> 1779		100
Sans retenue; en considération des services de son mari, en qualité de porteur en la petite écurie du roi.		
BOULLAND (Alexandre de), 62. <i>G.</i> 1782.		400
Sans retenue; en considération de ses services et de ses blessures, que des preuves qu'il a données de sa valeur, pendant la guerre, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Armagnac.		
BOULLANGER (Mathieu), 77. <i>G.</i> 1759		260
Y compris 60 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BOULLAY (Françoise-Marie), 56. <i>G.</i> 1773.		300
En considération des services du feu sieur Dupin, son oncle, ancien commis de la guerre.		
BOULLAY (Michelle-Thérèse), 52. <i>G.</i> 1773		300
Même considération que ci-contre.		
BOULLE (François-Michel), 56. <i>G.</i> 1783.		550
Pour sa retraite et ses services, en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine, au régiment de Normandie.		
BOULLEMER, sieur de la Martinière (Jean), 44. <i>G.</i> 1775		210
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien gendarme de la garde du roi, qui seront supprimés du jour de son remplacement.		
BOULLÈNE, sieur de Monval (Joseph), 61. <i>M. du R.</i> 1776.		400
Pour sa retraite et ses services, en qualité de maréchal des logis du roi.		

A reporter.

475,344 livres.

	<i>Report.</i>	475,344 livres.
BOULLET (Jean-Martin), 46. <i>M. du R.</i> 1777	200	
Sans retenue; à titre de subsistance, en qualité d'aide-machiniste des menus plaisirs du roi. Cette pension fait partie des 700 livres ordonnées annuellement sur le Trésor royal, en faveur des ouvriers des théâtres de Sa Majesté.		
BOULLIER, sieur de Salson (Pierre-François), 70. <i>G.</i> 1766.	100	
En considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BOULLIOTE, sieur de l'Etang. 74. <i>G.</i> 1775	97	
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien capitaine au régiment provincial de Dijon, qui cesseront s'il est remplacé.		
BOULOC DE PANTAGNAC (Demoiselle Marie Jonas de Bouloc, veuve du sieur), 48. <i>G.</i> 1785	200	
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Berry.		
BOULOGNE (François), 60. <i>M. du R.</i> 1760	365	
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOUNY (Etienne), 30 <i>Af. É.</i> 1779	200	
Sans retenue. Cette pension lui a été accordée jusqu'à ce qu'il parvienne à l'état de prétrise.		
BOUQUET, dit l'Espérance (Pierre), 68. <i>F.</i> 1772.	400	
Sans retenue; à titre de traitement conservé, pour sa retraite et en considération de ses anciens services en qualité de ci-devant palefrenier dans la vénerie du roi.		
BOUQUEY (Pierre de), 62. <i>G.</i> 1775	97	
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment provincial de Marmande. Ces appointements cesseront dès qu'il sera remplacé.		
BOURAYNE (Louis), 72. <i>M.</i> 1775	500	
Ci-devant écrivain principal, et actuellement commis de la marine au port de Brest; pour appointements de réforme et en considération de ses services en la première qualité.		
BOURBON, sieur de Vanant (Claude-André), 64. <i>G.</i> 1774.	500	
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
BOURBON (Marie Desecures, veuve du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1782	300	
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, délivreur de la vénerie du roi.		
BOURBONNE (Jean-Dominique de), 80. <i>G.</i> 1776	100	
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée, à Sens.		
BOURCIA (Antoine-Laurent de), 73. <i>G.</i> 1778.	400	
En considération de ses services en qualité de commandant pour le roi au fort Saint-André de Salins.		
BOURDÉ (Jacques-Pierre), 57. <i>F.</i> 1770	300	
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de premier lieutenant des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
BOURDELLE, sieur de la Salle (Guillaume de), 78. <i>G.</i> 1763.	300	
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers royaux, à la Martinique.		
BOURDET, sieur de la Borde (François), 74. <i>G.</i> 1779.	400	
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de maréchaussée au département de Blois.		
BOURDIEL DE BELLERANT (Demoiselle Adélaïde), 30. <i>G.</i> 1787.	500	
En considération des services de feu son père, ancien lieutenant-colonel de cavalerie au régiment de Conti.		

A reporter. 479,903 livres.

	Report.	479,903 livres.
BOURDIER (Jean-Gabriel), 37. <i>M. du R.</i> 1776		200
En considération de ses services comme ancien garçon de serdeau dans la maison des princes avant leur mariage.		
BOURDON (Bernard), 68. <i>G.</i> 1787		300
Ancien maréchal des logis de la maréchaussée de Rouen, avec rang de lieutenant de cavalerie, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOURDON (Demoiselle Catherine), 56. <i>M. du R.</i> 1769.		150
Sans retenue, à titre de subsistance; cette pension fait moitié de celle qui a été accordée aux deux filles du sieur Bourdon, porteur en la cuisine bouche de la reine; en considération de ses services, pour être partagée entre elles par portions égales, avec réversion à la survivante de la portion de celle qui précéderait.		
BOURDON (Louise-Agathe), 42. <i>M. du R.</i> 1769.		150
Même observation, et même considération que ci-dessus.		
BOURDON (Jean-François), 69. <i>M.</i> 1764		400
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues à l'île Royale.		
BOURDON, sieur du Pommeret (Louis), 56. <i>G.</i> 1787.		547
Pour ses services, et pour sa réforme en qualité de gendarme de la garde du roi.		
BOURDON (Demoiselle Marie Desbordes, épouse du sieur), 43. <i>G.</i> 1773.		500
Par réversion de la moitié de la pension de 1,000 livres, dont jouissait son mari, ancien commis du département de la guerre, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOURDON (Michel), 49. <i>M. du R.</i> 1784.		500
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de valet de chiens de la vénerie.		
BOURGEAUVILLE (Demoiselle Louise-Marie Goupil de Préfelne, veuve du sieur de), 59. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, brigadier des mousquetaires.		
BOURGEOIS (Germain-François), 56. <i>G.</i> 1774.		200
En considération de ses services en qualité de major du troisième régiment des chasseurs à cheval.		
BOURGEOIS (Jean-Baptiste-Antoine), 67. <i>M. du R.</i> 1784		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de fourrier en la petite écurie du roi.		
BOURGEOIS (Jean-Baptiste-Nicolas), 44. <i>M. du R.</i> 1787.		457
A titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOURGEOIS (Louise-Madeleine), 26. <i>M. du R.</i> 1771.		250
A titre de subsistance, et pour lui tenir lieu de la pension qui lui avait été accordée par Madame Louise sur sa cassette.		
BOURGEOIS DE SAINT-PAUL (Demoiselle Marie-Madeleine), 82. <i>M. du R.</i> 1753.		557
Tant en qualité d'ouvrière de la garde-robe de Mesdames de France, que pour l'indemniser de l'abandon de son établissement à Paris.		
BOURGES (Demoiselle Catherine Solteau, épouse du sieur de), 75. <i>G.</i> 1763		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services du feu sieur de Valbrun, lieutenant-colonel du régiment d'Alsace, qu'elle avait épousé en premières noces.		
BOURGES (Joseph de), 64. <i>G.</i> 1767		200
Ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment de Lorraine, dragons, à présent capitaine invalide, en considération de ses services.		
BOURGES (Louis-René), 74. <i>G.</i> 1766.		400
En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de garde de la manche du roi.		
BOURGET (Philippe-Benoît), 63. <i>M.</i> 1769.		400
En considération de ses services en qualité de jésuite missionnaire, ci-devant employé dans les missions de la Martinique.		

A reporter. 486,204 livres.

	Report.	486,204 livres.
BOURGEVIN, sieur de Moliney (Charles), 46. G. 1775		330
Mousquetaire réformé, à titre d'appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BOURGOGNE (Demoiselle Albertine de), 17. G. 1786		80
En considération des services de feu son père, capitaine au corps royal de l'artillerie.		
Cette pension provient de celle de 400 livres, accordée au même titre à la D ^{lle} Hustin, sa mère, qui est morte sans en avoir joui : le frère et les sœurs de ladite D ^{lle} de Bourgogne ont obtenu une pareille pension de 80 livres, avec réversibilité progressive entre eux jusqu'au dernier vivant, qui jouira de la totalité de ladite pension de 400 livres.		
BOURGOGNE (Demoiselle Marie-Mélanie de), 19. G. 1786		80
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
BOURGOGNE (Philippe de), 16. G. 1786.		80
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
BOURGOGNE (Demoiselle Sophie de), 15. G. 1786		80
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
BOURGOGNE (Demoiselle Valentine de), 9. G. 1786		80
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
BOURGOGNE (Demoiselle Elisabeth Burban, veuve du sieur), 86. F. 1771.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, écrivain au service de la compagnie des Indes.		
BOURGOING (Philippe), 78. G. 1 ^o . 1746, 354; 2 ^o . 1763, 100.		451
Ancien lieutenant au régiment de Broglie, cavalerie, et ci-devant garde du corps du roi.		
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment de Broglie, cavalerie. La seconde, pour retraite en qualité de garde du corps.		
BOURGUIGNON, sieur de Saint-Martin (Jean-André), 59. G. 1764.		336
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Hainaut.		
BOURGUIGNON (Madeleine Pliant, veuve), 54. M. du R. 1781.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOURIGAN-DUPÉ, sieur Dorvault (Armand de), 50. G. 1768.		90
Pour lui tenir lieu de 90 livres d'intérêts, sur une pension de 500 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment du colonel-général des dragons, et qui a été supprimée lors de son remplacement.		
BOURKC (Demoiselle Marie-Louise), 67. G. 1779		100
En considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Bewick.		
BOURLÉE-COURCELLES (Marie-Françoise Dumont, veuve), 52. M. du R. 1781.		400
Sans retenue; en considération des services de son mari, garçon du garde-meuble du château de Saint-Hubert.		
BOURLET (Charles), 62. M. du R. 1782		500
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de porte-manteau du roi.		
BOURLIER, sieur de Parigoy (Léonard), 56. F. 1775.		500
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Lyon.		
BOURLIER (Louis-Germain), 74. M. du R. 1768.		365
A titre de subsistance et en considération de ses services, en qualité de garçon du grand commun du roi.		
BOURNAREAU (Joseph-Antoine de), 76. G. 1757		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Limousin.		
A reporter.		490,401 livres.

	<i>Report.</i>	490,401 livres.
BOURNET (Philippe), 39. <i>M. du R.</i> 1788		274
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération de ses services, en qualité d'homme de peine du gobelet du roi.		
BOURNONVILLE (André de), 66. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Châlons, qui cesseront s'il est remplacé.		
BOURNONVILLE (Charles-Jérôme de), 52. <i>G.</i> 1768.		200
En considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BOURNOT (Jacques), 54. <i>M. du R.</i> 1776.		456
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'ancien palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOURNOT (Henri-Josse), 47. <i>M. du R.</i> 1771.		365
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien postillon en la petite écurie du roi.		
BOURON (Jean-Henri), 76. <i>M.</i> 1779.		300
En considération de ses services, en qualité d'ancien écrivain de la marine au Canada.		
BOUROUX (Jacques-Antoine), 68. <i>G.</i> 1756.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien tambour major des gardes françaises.		
BOURQUARD (Jean-Baptiste), 52. <i>G.</i> 1788.		150
En qualité d'ancien suisse de l'une des portes du jardin de l'Arsenal de Paris; pour lui tenir lieu du traitement attaché à cette place, qui a été supprimée.		
BOURQUARD (Marguerite Caron, veuve), 30. <i>M. du R.</i> 1783		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son père et de feu son mari, successivement portiers de l'hôtel des menus plaisirs du roi.		
BOURSIER (François), 40. <i>G.</i> 1788.		540
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de commissaire des guerres dans l'une des compagnies des gardes du corps du roi.		
BOURSIER (Bonaventure), 61. <i>M. du R.</i> 1787		457
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la grande écurie.		
BOURSIN (Demoiselle Anne Garet, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine d'invalides.		
BOURUMEAU, dit Renault (Pierre), 43. <i>F.</i> 1775		450
Sans retenue; ci-devant cocher des messageries.		
Cette pension fait partie de celles accordées sur la ferme desdites messageries par les anciens fermiers et portées au compte du roi par décision de l'année 1775.		
BOURZES (Durand-Louis de), 48. <i>G.</i> 1779.		400
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
Ces appointements cesseront s'il vient à être pourvu d'une compagnie.		
BOURZES, sieur de Dourdon (Jean-Pierre de), 54. <i>G.</i> 1762		372
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien capitaine réformé au régiment de la Marche.		
Ces appointements cesseront lors de son remplacement.		
Dans cette pension sont comprises 72 livres d'intérêts d'arrérages.		
BOUSQUET, sieur d'Argence (Jean de), 64. <i>G.</i> 1774.		250
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment des carabiniers de Monsieur, et ensuite lieutenant réformé à la suite du régiment de Bourgogne, cavalerie.		
BOUSSAC (Pierre de), 66. <i>G.</i> 1768.		300
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de la Marche prince.		

A reporter. 495,766 livres.

	<i>Report.</i>	495,766 livres.
BOUSSINGAULT (Catherine Huet, veuve), 84. <i>M. du R.</i> 1766.		96
Pour lui tenir lieu de pareille somme que feu M. le Dauphin lui avait accordée sur sa cassette.		
BOUSSARD, sieur de la Grange (Louis-Antoine), 44. <i>G.</i> 1786		300
En considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie.		
BOUSSES, sieur de la Grange (Alexandre), 36. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BOUSSONNEL (Etienne-André), 63. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine au bataillon de garnison de royal Roussillon; pour traitement de réforme en qualité d'aide-major du régiment provincial de Montpellier, lesquels cesseront, s'il est remplacé avec un traitement qui leur soit supérieur.		
BOUSSONNET (Etienne-Esprit de), 51. <i>G.</i> 1779.		150
En considération de ses services en qualité de capitaine au bataillon de garnison du régiment royal Roussillon.		
BOUTARET (Gilbert), 52. <i>G.</i> 1775.		450
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien capitaine aide-major du régiment provincial de Clermont; ils cesseront lorsqu'il sera remplacé.		
BOUTARIG (Jean-Claude de), 56. <i>G.</i> 1762.		500
Pour appointements de réforme, convertis en appointements de retraite en 1769, pour récompense de ses services en qualité de capitaine au régiment d'Eu.		
BOUTAUD (Pierre de), 67. <i>G.</i> 1763.		472
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aquitaine.		
BOUTEHEN, sieur Deslandes (Charles-César), 66. <i>G.</i> 1764, 1 ^o 112; 2 ^o 1775, 300 .		412
La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
La seconde, pour appointements de réforme en ladite qualité.		
Ils cesseront lorsqu'il sera remplacé.		
BOUTEILLIER (Jacques-Nicolas), 71. <i>F.</i> 1773.		500
Sans retenue; pour retraite et ses services en qualité de premier secrétaire subdélégué général de l'intendance d'Amiens.		
BOUTEL (François de), 46. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Moulins.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BOUTET (Demoiselle Catherine), 32. <i>M. du R.</i> 1767		200
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de feu madame la Dauphine.		
BOUTIER, sieur de Calut (Pons), 76. <i>G.</i> 1756, 1778.		590
Pour lui tenir lieu de 590 livres, qui lui avaient été accordées; savoir, 500 livres à titre de retraite sur le Trésor royal, en qualité de premier lieutenant au régiment d'Aubigné, dragons; et 90 livres pour les intérêts de trois années de cette pension, mises en rentes viagères, le tout converti en appointements, en 1778.		
BOUTIER (Demoiselle Anne), 36. <i>M. du R.</i> 1786,		400
Sans retenue; tant en considération des services du feu sieur Boucher, son parent, sculpteur du roi, que pour lui tenir lieu de ce qui restait dû audit sieur Boucher, pour ses travaux, et dont il a disposé en faveur de ladite Anne Boutier.		
BOUTILLIER (Claude), 68. <i>G.</i> 1769.		300
Pour ses services et retraite en qualité de garçon major au régiment de Grenoble, artillerie.		

A reporter.

510,863 livres.

	Report.	510,863 livres.
BOUTILLIER (Étienne-Alexandre), 59. <i>M. du R.</i> 1785		200
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garde à cheval de la compagnie de Fontainebleau.		
BOUTILLIER (Pierre de), 49. <i>G.</i> 1785.		360
Pour retraite et ses services en qualité de capitaine au régiment de Limousin, infanterie.		
BOUTIN, sieur de Saint-Angé (Jacques), 84. <i>G.</i> 1757.		472
Pour retraite et ses services en qualité de capitaine au régiment de Navarre. On a compris dans cette pension 72 livres d'intérêts d'arrérages sur celle de 400 livres dont jouissait originiairement le sieur Boutin.		
BOUTIZON (Catherine Prêteux, veuve), 78. <i>M. du R.</i> 1780.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, et en considération des services de feu son mari, fontainier du château de Fontainebleau.		
BOUTOULLIC, sieur de Kerlan (Vincent), 59. <i>G.</i> 1763.		354
Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de la pension originaire accordée au sieur Boutouillic, en qualité de capitaine réformé du régiment de Navarre. Il ne jouira que des intérêts s'il est remplacé.		
BOUTVEILLE-GRAVÉ (Démouelle Hélène-Jeanne Gilbert, veuve du sieur), 86. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BOUVANIER (Vincent), 52. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de grand valet de pied du roi.		
BOUVEROT, sieur de Dompierre (Clair-Joseph), 52. <i>G.</i> 1772.		60
Sans retenue; en considération de ses services, et pour le mettre en état de les continuer en qualité de gendarme dans la compagnie des gendarmes Anglais. Cette pension sera supprimée du jour qu'il sera fourrier ou qu'il quittera la gendarmerie.		
BOUVET (Démouelle Marie-Claude de Rommécourt, veuve du sieur de), 80. <i>G.</i> 1781.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Beaufremont, dragons.		
BOUVET DU PORT-NEUF (Démouelle Perrine le Monnier, veuve du sieur), 62. <i>F.</i> 1771.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
BOUVIER, sieur de Perclos (Joseph), 58. <i>G.</i> 1782.		540
En considération de ses services et pour retraite en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment des chasseurs à cheval.		
BOUVIER, sieur de Beauvais (Marc), 81. <i>G.</i> 1763.		354
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien cornette au régiment des cuirassiers. Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de pension originaire.		
BOUXCER (Thérèse), 34. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Pour assurance d'une pension de 200 livres, tant à ladite Thérèse qu'à Agnès Bouxcer, sa sœur, à prendre, en cas de décès de leur père, premier suisse de l'appartement du roi, sur celle de 200 livres qui lui a été accordée sans retenue, à titre de subsistance et en considération de ses services, pour, par lesdites demoiselles Bouxcer, jouir de 100 livres chacune dans le cas où elles survivraient à leur père, avec réversion entre elles de la portion de celle qui précéderait.		
BOUYEN DE REMILLY (Antoine), 33. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite, en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'île-de-France.		
	A reporter.	514,753 livres.

	<i>Report.</i>	514,753 livres
BOUZELY (Demoiselle Marie de Ségur), 14. <i>G.</i> 1787.		400
En considération des services de feu son père, commandant, avec rang de lieutenant-colonel, le bataillon de garnison du Perche.		
BOUZONVILLE (Nicolas de), 88. <i>F.</i> 1766.		400
A titre d'appointements conservés en qualité de brigadier des gardes du corps de feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BOVIS (Antoine-César), 59. <i>G.</i> 1763.		500
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine de dragons à la suite des volontaires de Flandre.		
Ce traitement cessera lors de son remplacement.		
BOYARD, sieur d'Hauteville (Pierre), 73. <i>G.</i> 1778.		400
Pour appointements de retraite en qualité de lieutenant réformé du régiment de Conti, cavalerie.		
BOYER, sieur du Suquet (Antoine), 48. <i>G.</i> 1775.		450
Pour appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Pont-Audemer.		
Ces appointements seront conservés tant qu'il ne sera pas remplacé avec un traitement qui leur soit supérieur.		
BOYER (Benot-Luc), 71. <i>G.</i> 1762.		400
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé au régiment de Brie.		
BOYER, sieur de Canon (Bernard), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 54 livres ; 2 ^o <i>idem.</i> 400 livres ; 3 ^o 1775, 97 livres.		551
La première, pour trois années mises en rente viagère d'une pension de 300 livres, qui a été supprimée en 1768, et qu'il avait obtenue en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de l'Île-de-France.		
La seconde, pour sa retraite.		
La troisième, pour appointements de réforme en qualité de capitaine de régiment provincial de Marmande.		
BOYER (Étienne), 76. <i>F.</i> 1776.		400
Sans retenue ; en considération de ses services dans la partie des suifs, en qualité d'ancien employé dans la régie des droits réunis.		
BOYER, sieur de Fonscolombe, 70. <i>G.</i> 1765.		400
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Flandre.		
BOYER, sieur de Berguerolles (Jean-Privat), 71. <i>G.</i> 1748.		150
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant du régiment de Saint-Chaumont, infanterie.		
BOYER, sieur de Choisy (Louis), 68. <i>G.</i> 1783.		300
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien capitaine dans la division des canonniers gardes-côtes d'Antibes.		
BOYER, sieur de Montorsier (Raymond), 63. <i>G.</i> 1768.		400
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Flandre.		
BOYLE (Demoiselle Anne-Adélaïde), 39. <i>F.</i> 1781		50
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, ancien employé de la compagnie des Indes, laquelle pension fait partie de celle de 150 livres accordée aux trois filles du sieur Boyer, pour être partagée également entre elles et réversible à la dernière survivante.		
BOYLE (Demoiselle Louise-Anne), 54. <i>F.</i> 1781		50
Même considération que ci-dessus.		
BOYLE (Pélagie-Jeanne), 42. <i>F.</i> 1781.		50
Même considération que ci-dessus.		
BOYENEAU (Louis de), 57. <i>G.</i> 1779		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison du Maine.		
BOYSSEULH (Demoiselle Angèle de), 62. <i>G.</i> 1780.		300
En considération des services de feu son père, major, avec rang de lieutenant-colonel, au régiment de Marcieu, cavalerie.		

A reporter.

520,354 livres.

	<i>Report.</i>	520,354 livres.
BOYSSIÈRE (Dalmas de), 73. <i>G.</i> 1763.		590
Pour ses services et retraite en qualité de ci-devant commandant le bataillon de milice de Rhodéz.		
Dans cette pension sont comprises 90 livres d'intérêts sur les 500 livres de pension originaire.		
BRAC, sieur de Montpiny (François), 57. <i>G.</i> 1769		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de royal Comtois.		
BRACHET, sieur de Villars (Gabriel), 66. <i>G.</i> 1775.		97
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Autun.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BRACHET (Louis de), 51. <i>G.</i> 1779.		300
Ancien garde du corps du roi; pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BRADÉ (Jean de), 48. <i>G.</i> 1758.		100
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant au régiment de la Roche-Aymont.		
BRADY (Patrice), 51. <i>G.</i> 1762.		400
Pour sa réforme, en qualité de lieutenant du régiment de Lally, irlandais.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BRAGELOGNE (François de), 27. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 200 livres; 2 ^o 1781, 300 livres.		500
Ci-devant sous-lieutenant au régiment d'Armagnac, infanterie.		
La première, pour avoir eu la cuisse fracassée d'un coup de biscayen à l'attaque de Sainte-Lucie; blessure qui l'a forcé de quitter le service. La seconde, en la même considération.		
BRANDA (Jean-Michel), 59. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 300 livres; 2 ^o 1782, 200 livres.		500
Sans retenue; ci-devant chef de l'artillerie de la compagnie des Indes, à Lorient.		
La première, pour récompense de ses services. La seconde, en la même considération.		
Cette dernière réversible en totalité à la demoiselle Even, son épouse, et après elle aux filles provenant de son mariage avec ledit sieur Branda, avec accroissement progressif entre elles, jusqu'à totalité pour la survivante.		
BRANDA (Demoiselle Julienne le Dourgny), 63. <i>F.</i> 1784.		400
En considération des services de feu son mari, garde-magasin de la compagnie des Indes.		
BRANNZIN (Demoiselle Amélie), <i>F.</i> 1768.		100
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique.		
BRANTES (Demoiselle Louise-Angélique de Caulincourt, veuve du sieur de), 66. <i>G.</i> 1751.		354
En considération des services de sa famille.		
BRAS-DE-FER, sieur Desmoutiers (Louis de), 37. <i>G.</i> 1788.		200
Garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, ancien brigadier des gardes de la compagnie de Luxembourg.		
BRAS-DE-FER (François de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1775, 390		590
Gendarme réformé de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme.		
Ces appointements seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
BRAS-DE-FER (Pierre-Jean-François de), 44. <i>G.</i> 1774.		100
Garde du corps du roi dans la compagnie de Luxembourg; en considération des services de feu son père, ancien porte-étendard dans la même compagnie.		
BRASSAC (Antoine de), 70. <i>G.</i> 1761.		520
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Vermandois.		
Dans cette pension sont comprises 120 livres d'intérêts d'arrérages, tant sur les 400 livres de pension originaire que sur les 120 livres d'intérêts.		

A reporter. 525,505 livres.

	<i>Report.</i>	464,366 livres.
BOUIGUE-LA-FOND (François), 51. <i>G.</i> 1775		400
En considération de ses services, en qualité de chirurgien-major de l'hôpital militaire de Bitche, et pour le dédommager d'une pension de même somme que le sieur Lyon, son prédécesseur, conserve sur les appointements de ladite place.		
BOUILLARD (Louis-Claude), 56. <i>G.</i> 1785		500
Pour sa retraite et ses services, en qualité d'ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Briançon.		
BOUILLARD (Jacques), 43, <i>M. du R.</i> 1774		200
Sans retenue ; à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, chargé, dans la maison du roi, de différents détails et commissions de confiance.		
BOUILLARD (Jeanne-Théodore), 41. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Mêmes considérations que ci-dessus.		
BOUILLEROT, sieur des Bois (Claude), 29. <i>G.</i> 1779		300
Pour assurance de pension, faisant partie de celle de 2,500 liv. accordée à son père, ci-devant sous-lieutenant des gardes du corps du roi, de laquelle portion il ne jouira que dans le cas et à compter du jour où il lui surviendrait.		
BOUILLEROT, sieur des Bois (Étienne-Marcel), 24. <i>G.</i> 1779.		300
Même observation et même considération que ci-dessus.		
BOUILLEROT des Bois (Demoiselle Marie-Elisabeth), 31. <i>G.</i> 1779.		150
Même observation et même considération que ci-dessus.		
BOUILLET, sieur de Boissire, 79. <i>G.</i> 1775.		118
Y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien garde du corps, retiré à l'Hôtel royal des invalides.		
BOUILLET (Marie-Jeanne), 68. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Sans retenue ; à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, garçon du grand commun de la maison du roi.		
BOUILLET-MARJALS (Michel-Jean-Louis), 57. <i>M. du R.</i> 1778		500
A titre de professeur royal de mathématiques, à Béziers.		
BOUILLY (Demoiselle Pirault, veuve du sieur de), 58. <i>G.</i> 1788.		150
En considération des services de feu son mari, exempt de maréchaussée, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
BOUIN, sieur de Beaupré (Gabriel), 66. <i>F.</i> 1779.		400
En qualité de ci-devant receveur du droit de la régie sur les cartes, au Havre.		
BOUJARD (Demoiselle Marie), 53. <i>F.</i> 1785		500
Sans retenue ; en qualité d'élève de la dame du Coudray, chargée par le roi de faire des cours publics sur l'art des accouchements dans tout le royaume.		
BOUL, sieur de Marnihac (François-Sylvestre), 39. <i>G.</i> 1775		180
Pour appointements, en qualité de mousquetaire réformé, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BOULAINVILLIERS DE CROUY (Demoiselle Marie-Sylvie), 63. <i>M.</i> 1741		354
Y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau, qui a péri en 1741, sur le vaisseau <i>le Bourbon</i> , qu'il commandait.		
BOULANG, sieur de Peyrac (Antoine), 56. <i>G.</i> 1768		250
Pour sa retraite, en qualité de porte-étendard au régiment de Clermont prince, cavalerie.		
BOULANGER (Augustin), 69. <i>M.</i> 1764		300
En considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane.		
BOULANGER (Jacques), 67. <i>M. du R.</i> 1774		456
Sans retenue ; pour ses services, en qualité de palefrenier en grande écurie du roi.		
<i>A reporter.</i>		470,024 livres.

	<i>Report.</i>	470,024 livres.
BOULANGER, sieur Duhamel (Jean-Baptiste), 57. <i>G.</i> 1779		400
En considération de ses services, en qualité de capitaine commandant au régiment de Boufflers, dragons.		
BOULARD (François-Charles), 77. <i>F.</i> 1771		150
Sans retenue; pour ses services, en qualité de ci-devant concierge de la Bourse, à Paris.		
BOULARD (Marie Dupuy, épouse du sieur), 53. <i>F.</i> 1771		150
En considération des services de son mari, ci-devant concierge de la Bourse, à Paris.		
BOULARD (Marie-Claire Amand, veuve), 49. <i>M. du R.</i> 1787.		60
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de servante de cuisine de feu Madame Sophie de France.		
BOULET (Guillaume-Abraham), 42. <i>M.</i> 1777.		200
En considération de ses services, en qualité de ci-devant écrivain, actuellement commis au bureau de la marine.		
BOULET (Madeleine Lebrun, veuve du sieur), 71. <i>M.</i> 1775.		500
En considération des services de feu son mari, ancien écrivain principal de la marine.		
BOULET (Marie-Louise Desmarests, veuve), 72. <i>M. du R.</i> 1778		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon machiniste des théâtres du roi.		
BOULET (Marie-Marguerite), 50. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1780, 200		500
La première, à titre de subsistance et sans retenue. La seconde, aussi sans retenue, en considération des services de feu son père, chirurgien-major des armées du roi.		
BOULET (Vincent-Joseph), 43. <i>M.</i> 1777.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien écrivain de la marine.		
BOULIER, sieur de Clerval (Pierre), 80. <i>G.</i> 1749		240
Pour traitement, en qualité d'ancien lieutenant, réformé, du régiment de Septimanie, dragons, supprimé.		
BOULIGNY (Demoiselle Marie-Charlotte, veuve de), 72. <i>M. du R.</i> 1779		100
Sans retenue; en considération des services de son mari, en qualité de porteur en la petite écurie du roi.		
BOULLAND (Alexandre de), 62. <i>G.</i> 1782.		400
Sans retenue; en considération de ses services et de ses blessures, que des preuves qu'il a données de sa valeur, pendant la guerre, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Armagnac.		
BOULLANGER (Mathieu), 77. <i>G.</i> 1759		260
Y compris 60 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BOULLAY (Françoise-Marie), 56. <i>G.</i> 1773.		300
En considération des services du feu sieur Dupin, son oncle, ancien commis de la guerre.		
BOULLAY (Michelle-Thérèse), 52. <i>G.</i> 1773		300
Même considération que ci-contre.		
BOULLE (François-Michel), 56. <i>G.</i> 1783.		550
Pour sa retraite et ses services, en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine, au régiment de Normandie.		
BOULLEMER, sieur de la Martinière (Jean), 44. <i>G.</i> 1775		210
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien gendarme de la garde du roi, qui seront supprimés du jour de son remplacement.		
BOULLÈNE, sieur de Monval (Joseph), 61. <i>M. du R.</i> 1776.		400
Pour sa retraite et ses services, en qualité de maréchal des logis du roi.		

A reporter.

475,344 livres.

	Report.	475,344 livres
BOULLET (Jean-Martin), 46. <i>M. du R.</i> 1777		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en qualité d'aide-machiniste des menus plaisirs du roi. Cette pension fait partie des 700 livres ordonnées annuellement sur le Trésor royal, en faveur des ouvriers des théâtres de Sa Majesté.		
BOULLIER, sieur de Salson (Pierre-François), 70. <i>G.</i> 1766.		100
En considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BOULLIOTE, sieur de l'Etang. 74. <i>G.</i> 1775		97
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien capitaine au régiment provincial de Dijon, qui cesseront s'il est remplacé.		
BOULOC DE PANTAGNAC (Demoiselle Marie Jonas de Bouloc, veuve du sieur), 48. <i>G.</i> 1785		200
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Berry.		
BOULOGNE (François), 60. <i>M. du R.</i> 1760		365
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOUNY (Etienne), 30 <i>Af. E.</i> 1779		200
Sans retenue. Cette pension lui a été accordée jusqu'à ce qu'il parvienne à l'état de pré-trise.		
BOUQUET, dit l'Espérance (Pierre), 68. <i>F.</i> 1772.		400
Sans retenue; à titre de traitement conservé, pour sa retraite et en considération de ses anciens services en qualité de ci-devant palefrenier dans la vénerie du roi.		
BOUQUEY (Pierre de), 62. <i>G.</i> 1775		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment provincial de Marmande. Ces appointements cesseront dès qu'il sera remplacé.		
BOURAYNE (Louis), 72. <i>M.</i> 1775		500
Ci-devant écrivain principal, et actuellement commis de la marine au port de Brest; pour appointements de réforme et en considération de ses services en la première qualité.		
BOURBON, sieur de Vanant (Claude-André), 64. <i>G.</i> 1774.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
BOURBON (Marie Desecures, veuve du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1782		300
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, délivreur de la vénerie du roi.		
BOURBONNE (Jean-Dominique de), 80. <i>G.</i> 1776		100
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée, à Sens.		
BOURCIA (Antoine-Laurent de), 73. <i>G.</i> 1778.		400
En considération de ses services en qualité de commandant pour le roi au fort Saint-André de Salins.		
BOURDÉ (Jacques-Pierre), 57. <i>F.</i> 1770		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de premier lieutenant des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
BOURDELLE, sieur de la Salle (Guillaume de), 78. <i>G.</i> 1763.		300
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers royaux, à la Martinique.		
BOURDET, sieur de la Borde (François), 74. <i>G.</i> 1779.		400
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de maréchaussée au département de Blois.		
BOURDIEL DE BELLERANT (Demoiselle Adélaïde), 30. <i>G.</i> 1787.		500
En considération des services de feu son père, ancien lieutenant-colonel de cavalerie au régiment de Conti.		

A reporter. 479,903 livres.

	Report.	479,903 livres.
BOURDIER (Jean-Gabriel), 37. <i>M. du R.</i> 1776		200
En considération de ses services comme ancien garçon de serdeau dans la maison des princes avant leur mariage.		
BOURDON (Bernard), 68. <i>G.</i> 1787		300
Ancien maréchal des logis de la maréchaussée de Rouen, avec rang de lieutenant de cavalerie, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOURDON (Demoiselle Catherine), 56. <i>M. du R.</i> 1769.		150
Sans retenue, à titre de subsistance; cette pension fait moitié de celle qui a été accordée aux deux filles du sieur Bourdon, porteur en la cuisine bouche de la reine; en considération de ses services, pour être partagée entre elles par portions égales, avec réversion à la survivante de la portion de celle qui précéderait.		
BOURDON (Louise-Agathe), 42. <i>M. du R.</i> 1769.		150
Même observation, et même considération que ci-dessus.		
BOURDON (Jean-François), 69. <i>M.</i> 1764		400
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues à l'île Royale.		
BOURDON, sieur du Pommeret (Louis), 56. <i>G.</i> 1787.		547
Pour ses services, et pour sa réforme en qualité de gendarme de la garde du roi.		
BOURDON (Demoiselle Marie Desbordes, épouse du sieur), 43. <i>G.</i> 1773.		500
Par réversion de la moitié de la pension de 1,000 livres, dont jouissait son mari, ancien commis du département de la guerre, en considération de ses services et pour sa retraite.		
BOURDON (Michel), 49. <i>M. du R.</i> 1784.		500
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de valet de chiens de la vénerie.		
BOURGEAUVILLE (Demoiselle Louise-Marie Goupil de Préfelne, veuve du sieur de), 59. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, brigadier des mousquetaires.		
BOURGEOIS (Germain-François), 56. <i>G.</i> 1774.		200
En considération de ses services en qualité de major du troisième régiment des chasseurs à cheval.		
BOURGEOIS (Jean-Baptiste-Antoine), 67. <i>M. du R.</i> 1784		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de fourrier en la petite écurie du roi.		
BOURGEOIS (Jean-Baptiste-Nicolas), 44. <i>M. du R.</i> 1787.		457
A titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOURGEOIS (Louise-Madeleine), 26. <i>M. du R.</i> 1771.		250
A titre de subsistance, et pour lui tenir lieu de la pension qui lui avait été accordée par Madame Louise sur sa cassette.		
BOURGEOIS DE SAINT-PAUL (Demoiselle Marie-Madeleine), 82. <i>M. du R.</i> 1753.		557
Tant en qualité d'ouvrière de la garde-robe de Mesdames de France, que pour l'indemniser de l'abandon de son établissement à Paris.		
BOURGES (Demoiselle Catherine Solteau, épouse du sieur de), 75. <i>G.</i> 1763		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services du feu sieur de Valbrun, lieutenant-colonel du régiment d'Alsace, qu'elle avait épousé en premières noces.		
BOURGES (Joseph de), 64. <i>G.</i> 1767		200
Ancien lieutenant avec rang de capitaine au régiment de Lorraine, dragons, à présent capitaine invalide, en considération de ses services.		
BOURGES (Louis-René), 74. <i>G.</i> 1766.		400
En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de garde de la manche du roi.		
BOURGET (Philippe-Benoît), 63. <i>M.</i> 1769.		400
En considération de ses services en qualité de jésuite missionnaire, ci-devant employé dans les missions de la Martinique.		
	A reporter.	486,204 livres.

	<i>Report.</i>	486,204 livres.
BOURGEVIN, sieur de Moliney (Charles), 46. <i>G.</i> 1775		330
Mousquetaire réformé, à titre d'appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BOURGOGNE (Demoiselle Albertine de), 17. <i>G.</i> 1786		80
En considération des services de feu son père, capitaine au corps royal de l'artillerie.		
Cette pension provient de celle de 400 livres, accordée au même titre à la D ^{lle} Hustin, sa mère, qui est morte sans en avoir joui : le frère et les sœurs de ladite D ^{lle} de Bourgogne ont obtenu une pareille pension de 80 livres, avec réversibilité progressive entre eux jusqu'au dernier vivant, qui jouira de la totalité de ladite pension de 400 livres.		
BOURGOGNE (Demoiselle Marie-Mélanie de), 19. <i>G.</i> 1786		80
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
BOURGOGNE (Philippe de), 16. <i>G.</i> 1786.		80
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus		
BOURGOGNE (Demoiselle Sophie de), 15. <i>G.</i> 1786		80
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
BOURGOGNE (Demoiselle Valentine de), 9. <i>G.</i> 1786		80
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
BOURGOGNE (Demoiselle Elisabeth Burban, veuve du sieur), 86. <i>F.</i> 1771.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, écrivain au service de la compagnie des Indes.		
BOURGOING (Philippe), 78. <i>G.</i> 1 ^o . 1746, 354; 2 ^o . 1763, 100.		454
Ancien lieutenant au régiment de Broglie, cavalerie, et ci-devant garde du corps du roi.		
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment de Broglie, cavalerie. La seconde, pour retraite en qualité de garde du corps.		
BOURGUIGNON, sieur de Saint-Martin (Jean-André), 59. <i>G.</i> 1764.		336
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Hainaut.		
BOURGUIGNON (Madeleine Pliant, veuve), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOURIGAN-DUPÉ, sieur Dorvault (Armand de), 50. <i>G.</i> 1768.		90
Pour lui tenir lieu de 90 livres d'intérêts, sur une pension de 500 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment du colonel-général des dragons, et qui a été supprimée lors de son remplacement.		
BOURKÉ (Demoiselle Marie-Louise), 67. <i>G.</i> 1779		100
En considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Bewick.		
BOURLÉE-COURCELLES (Marie-Françoise Dumont, veuve), 52. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue; en considération des services de son mari, garçon du garde-meuble du château de Saint-Hubert.		
BOURLET (Charles), 62. <i>M. du R.</i> 1782		500
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de porte-manteau du roi.		
BOURLIER, sieur de Parigny (Léonard), 56. <i>F.</i> 1775.		500
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Lyon.		
BOURLIER (Louis-Germain), 74. <i>M. du R.</i> 1768.		365
A titre de subsistance et en considération de ses services, en qualité de garçon du grand commun du roi.		
BOURNAREAU (Joseph-Antoine de), 76. <i>G.</i> 1757		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Limousin.		

A reporter.

490,401 livres

	<i>Report.</i>	490,401 livres.
BOURNET (Philippe), 39. <i>M. du R.</i> 1788		274
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération de ses services, en qualité d'homme de peine du gobelet du roi.		
BOURNONVILLE (André de), 66. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Châlons, qui cesseront s'il est remplacé.		
BOURNONVILLE (Charles-Jérôme de), 52. <i>G.</i> 1768.		200
En considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
BOURNOT (Jacques), 54. <i>M. du R.</i> 1776.		456
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'ancien palefrenier en la petite écurie du roi.		
BOURNOT (Henri-Josse), 47. <i>M. du R.</i> 1771.		365
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien postillon en la petite écurie du roi.		
BOURON (Jean-Henri), 76. <i>M.</i> 1779.		300
En considération de ses services, en qualité d'ancien écrivain de la marine au Canada.		
BOUROUX (Jacques-Antoine), 68. <i>G.</i> 1756.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien tambour major des gardes françaises.		
BOURQUARD (Jean-Baptiste), 52. <i>G.</i> 1788.		150
En qualité d'ancien suisse de l'une des portes du jardin de l'Arsenal de Paris; pour lui tenir lieu du traitement attaché à cette place, qui a été supprimée.		
BOURQUARD (Marguerite Caron, veuve), 30. <i>M. du R.</i> 1783		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son père et de feu son mari, successivement portiers de l'hôtel des menus plaisirs du roi.		
BOURSIER (François), 40. <i>G.</i> 1788.		540
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité de commissaire des guerres dans l'une des compagnies des gardes du corps du roi.		
BOURSIER (Bonaventure), 61. <i>M. du R.</i> 1787		457
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la grande écurie.		
BOURSIN (Demoiselle Anne Garet, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine d'invalides.		
BOURUMEAU, dit Renault (Pierre), 43. <i>F.</i> 1775		450
Sans retenue; ci-devant cocher des messageries.		
Cette pension fait partie de celles accordées sur la ferme desdites messageries par les anciens fermiers et portées au compte du roi par décision de l'année 1775.		
BOURZES (Durand-Louis de), 48. <i>G.</i> 1779.		400
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
Ces appointements cesseront s'il vient à être pourvu d'une compagnie.		
BOURZES, sieur de Dourdon (Jean-Pierre de), 54. <i>G.</i> 1762		372
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien capitaine réformé au régiment de la Marche.		
Ces appointements cesseront lors de son remplacement.		
Dans cette pension sont comprises 72 livres d'intérêts d'arrérages.		
BOUSQUET, sieur d'Argence (Jean de), 64. <i>G.</i> 1774.		250
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment des carabiniers de Monsieur, et ensuite lieutenant réformé à la suite du régiment de Bourgogne, cavalerie.		
BOUSSAC (Pierre de), 66. <i>G.</i> 1768.		300
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de la Marche prince.		

A reporter.

495,766 livres.

	Report.	495,766 livres.
BOUSSINGAULT (Catherine Huet, veuve), 84. <i>M. du R.</i> 1766.		96
Pour lui tenir lieu de pareille somme que feu M. le Dauphin lui avait accordée sur sa cassette.		
BOUSSARD, sieur de la Grange (Louis-Antoine), 44. <i>G.</i> 1786		300
En considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie.		
BOUSSES, sieur de la Grange (Alexandre), 36. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BOUSSONNEL (Etienne-André), 63. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine au bataillon de garnison de royal Roussillon; pour traitement de réforme en qualité d'aide-major du régiment provincial de Montpellier, lesquels cesseront, s'il est remplacé avec un traitement qui leur soit supérieur.		
BOUSSONNET (Etienne-Esprit de), 51. <i>G.</i> 1779.		150
En considération de ses services en qualité de capitaine au bataillon de garnison du régiment royal Roussillon.		
BOUTARET (Gilbert), 52. <i>G.</i> 1775.		450
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien capitaine aide-major du régiment provincial de Clermont. Ils cesseront lorsqu'il sera remplacé.		
BOUTARIG (Jean-Claude de), 56. <i>G.</i> 1762.		500
Pour appointements de réforme, convertis en appointements de retraite en 1769, pour récompense de ses services en qualité de capitaine au régiment d'Eu.		
BOUTAUD (Pierre de), 67. <i>G.</i> 1763.		472
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aquitaine.		
BOUTEHEN, sieur Deslandes (Charles-César), 66. <i>G.</i> 1764, 1 ^o 112; 2 ^o 1775, 300		412
La première, y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi. La seconde, pour appointements de réforme en ladite qualité. Ils cesseront lorsqu'il sera remplacé.		
BOUTEILLIER (Jacques-Nicolas), 71. <i>F.</i> 1773.		500
Sans retenue; pour retraite et ses services en qualité de premier secrétaire subdélégué général de l'intendance d'Amiens.		
BOUTEL (François de), 46. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Moulins. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BOUTET (Demoiselle Catherine), 32. <i>M. du R.</i> 1767		200
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de feu madame la Dauphine.		
BOUTIER, sieur de Calut (Pons), 76. <i>G.</i> 1756, 1778.		590
Pour lui tenir lieu de 590 livres, qui lui avaient été accordées; savoir, 500 livres à titre de retraite sur le Trésor royal, en qualité de premier lieutenant au régiment d'Aubigné, dragons; et 90 livres pour les intérêts de trois années de cette pension, mises en rentes viagères, le tout converti en appointements, en 1778.		
BOUTIER (Demoiselle Anne), 36. <i>M. du R.</i> 1786,		400
Sans retenue; tant en considération des services du feu sieur Boucher, son parent, sculpteur du roi, que pour lui tenir lieu de ce qui restait dû audit sieur Boucher, pour ses travaux, et dont il a disposé en faveur de ladite Anne Boutier.		
BOUTILLIER (Claude), 68. <i>G.</i> 1769.		300
Pour ses services et retraite en qualité de garçon major au régiment de Grenoble, artillerie.		

A reporter.

510,863 livres.

	Report.	510,863 livres.
BOUTILLIER (Étienne-Alexandre), 59. <i>M. du R.</i> 1785		200
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garde à cheval de la compagnie de Fontainebleau.		
BOUTILLIER (Pierre de), 49. <i>G.</i> 1785.		360
Pour retraite et ses services en qualité de capitaine au régiment de Limousin, infanterie.		
BOUTIN, sieur de Saint-Ange (Jacques), 84. <i>G.</i> 1757.		472
Pour retraite et ses services en qualité de capitaine au régiment de Navarre. On a compris dans cette pension 72 livres d'intérêts d'arrérages sur celle de 400 livres dont jouissait originairement le sieur Boutin.		
BOUTIZON (Catherine Preteux, veuve), 78. <i>M. du R.</i> 1780.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, et en considération des services de feu son mari, fontainier du château de Fontainebleau.		
BOUTOUILIC, sieur de Kerlan (Vincent), 59. <i>G.</i> 1763.		354
Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de la pension originaire accordée au sieur Boutouillic, en qualité de capitaine réformé du régiment de Navarre. Il ne jouira que des intérêts s'il est remplacé.		
BOUTVEILLE-GRAVÉ (Demoiselle Hélène-Jeanne Gilbert, veuve du sieur), 86. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BOUVANIER (Vincent), 52. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de grand valet de pied du roi.		
BOUVEROT, sieur de Dompierre (Clair-Joseph), 52. <i>G.</i> 1772.		60
Sans retenue; en considération de ses services, et pour le mettre en état de les continuer en qualité de gendarme dans la compagnie des gendarmes Anglais. Cette pension sera supprimée du jour qu'il sera fourrier ou qu'il quittera la gendarmerie.		
BOUVET (Demoiselle Marie-Claude de Rommécourt, veuve du sieur de), 80. <i>G.</i> 1781.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Beaufremont, dragons.		
BOUVET DU PORT-NEUF (Demoiselle Perrine le Monnier, veuve du sieur), 62. <i>F.</i> 1771.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
BOUVIER, sieur de Perclos (Joseph), 58. <i>G.</i> 1782.		540
En considération de ses services et pour retraite en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment des chasseurs à cheval.		
BOUVIER, sieur de Beauvais (Marc), 81. <i>G.</i> 1763.		354
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien cornette au régiment des cuirassiers. Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de pension originaire.		
BOUXCER (Thérèse), 34. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Pour assurance d'une pension de 200 livres, tant à ladite Thérèse qu'à Agnès Bouxcer, sa sœur, à prendre, en cas de prédécès de leur père, premier suisse de l'appartement du roi, sur celle de 200 livres qui lui a été accordée sans retenue, à titre de subsistance et en considération de ses services, pour, par lesdites demoiselles Bouxcer, jouir de 100 livres chacune dans le cas où elles survivraient à leur père, avec réversion entre elles de la portion de celle qui précéderait.		
BOUYEN DE REMILLY (Antoine), 33. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite, en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
	A reporter.	514,753 livres.

	<i>Report.</i>	514,753 livres
BOUZELY (Demoiselle Marie de Ségur), 14. G. 1787.		400
En considération des services de feu son père, commandant, avec rang de lieutenant-colonel, le bataillon de garnison du Perche.		
BOUZONVILLE (Nicolas de), 88. F. 1766.		400
A titre d'appointements conservés en qualité de brigadier des gardes du corps de feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BOVIS (Antoine-César), 59. G. 1763.		500
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine de dragons à la suite des volontaires de Flandre.		
Ce traitement cessera lors de son remplacement.		
BOYARD, sieur d'Hauteville (Pierre), 73. G. 1778.		400
Pour appointements de retraite en qualité de lieutenant réformé du régiment de Conti, cavalerie.		
BOYER, sieur du Suquet (Antoine), 48. G. 1775		450
Pour appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Pont-Audemer.		
Ces appointements seront conservés tant qu'il ne sera pas remplacé avec un traitement qui leur soit supérieur.		
BOYER (Benoît-Luc), 71. G. 1762.		400
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé au régiment de Brie.		
BOYER, sieur de Canon (Bernard), 64. G. 1 ^o 1768, 54 livres ; 2 ^o <i>idem</i> . 400 livres ; 3 ^o 1775, 97 livres.		551
La première, pour trois années mises en rente viagère d'une pension de 300 livres, qui a été supprimée en 1768, et qu'il avait obtenue en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de l'Ile-de-France.		
La seconde, pour sa retraite.		
La troisième, pour appointements de réforme en qualité de capitaine de régiment provincial de Marmande.		
BOYER (Étienne), 76. F. 1776.		400
Sans retenue ; en considération de ses services dans la partie des suifs, en qualité d'ancien employé dans la régie des droits réunis.		
BOYER, sieur de Fonscolombe, 70. G. 1765.		400
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Flandre.		
BOYER, sieur de Berguerolles (Jean-Privat), 71. G. 1748.		150
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant du régiment de Saint-Chaumont, infanterie.		
BOYER, sieur de Choisy (Louis), 68. G. 1783.		300
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien capitaine dans la division des canonniers gardes-côtes d'Antibes.		
BOYER, sieur de Montorsier (Raymond), 63. G. 1768.		400
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Flandre.		
BOYLE (Demoiselle Anne-Adélaïde), 39. F. 1781		50
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, ancien employé de la compagnie des Indes, laquelle pension fait partie de celle de 150 livres accordée aux trois filles du sieur Boyer, pour être partagée également entre elles et réversible à la dernière survivante.		
BOYLE (Demoiselle Louise-Anne), 54. F. 1781		50
Même considération que ci-dessus.		
BOYLE (Pélagie-Jeanne), 42. F. 1781.		50
Même considération que ci-dessus.		
BOYENEAU (Louis de), 57. G. 1779		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison du Maine.		
BOYSSEULH (Demoiselle Angèle de), 62. G. 1780.		300
En considération des services de feu son père, major, avec rang de lieutenant-colonel, au régiment de Marcieu, cavalerie.		
	<i>A reporter.</i>	520,354 livres.

	<i>Report.</i>	520,354 livres.
BOYSSIÈRE (Dalmas de), 73. G. 1763.		590
Pour ses services et retraite en qualité de ci-devant commandant le bataillon de milice de Rhodéz.		
Dans cette pension sont comprises 90 livres d'intérêts sur les 500 livres de pension originaire.		
BRAC, sieur de Montpiny (François), 57. G. 1769		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de royal Comtois.		
BRACHET, sieur de Villars (Gabriel), 66. G. 1775.		97
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Autun.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BRACHET (Louis de), 51. G. 1779.		300
Ancien garde du corps du roi; pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine attaché au corps de la cavalerie.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BRADÉ (Jean de), 48. G. 1758.		100
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant au régiment de la Roche-Aymont.		
BRADY (Patrice), 51. G. 1762.		400
Pour sa réforme, en qualité de lieutenant du régiment de Lally, irlandais.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BRAGELOGNE (François de), 27. G. 1 ^o 1780, 200 livres; 2 ^o 1781, 300 livres.		500
Ci-devant sous-lieutenant au régiment d'Armagnac, infanterie.		
La première, pour avoir eu la cuisse fracassée d'un coup de biscayen à l'attaque de Sainte-Lucie; blessure qui l'a forcé de quitter le service. La seconde, en la même considération.		
BRANDA (Jean-Michel), 59. F. 1 ^o 1770, 300 livres; 2 ^o 1782, 200 livres.		500
Sans retenue; ci-devant chef de l'artillerie de la compagnie des Indes, à Lorient.		
La première, pour récompense de ses services. La seconde, en la même considération.		
Cette dernière réversible en totalité à la demoiselle Even, son épouse, et après elle aux filles provenant de son mariage avec ledit sieur Branda, avec accroissement progressif entre elles, jusqu'à totalité pour la survivante.		
BRANDA (Demoiselle Julienne le Dourgny), 63. F. 1784.		400
En considération des services de feu son mari, garde-magasin de la compagnie des Indes.		
BRANNZIN (Demoiselle Amélie), F. 1768.		100
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique.		
BRANTES (Demoiselle Louise-Angélique de Caulincourt, veuve du sieur de), 66. G. 1751.		354
En considération des services de sa famille.		
BRAS-DE-FER, sieur Desmoutiers (Louis de), 37. G. 1788.		200
Garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, ancien brigadier des gardes de la compagnie de Luxembourg.		
BRAS-DE-FER (François de), 50. G. 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1775, 390		590
Gendarme réformé de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme.		
Ces appointements seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
BRAS-DE-FER (Pierre-Jean-François de), 44. G. 1774.		100
Garde du corps du roi dans la compagnie de Luxembourg; en considération des services de feu son père, ancien porte-étendard dans la même compagnie.		
BRASSAC (Antoine de), 70. G. 1761.		520
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Vermandois.		
Dans cette pension sont comprises 120 livres d'intérêts d'arrérages, tant sur les 400 livres de pension originaire que sur les 120 livres d'intérêts.		

A reporter. 525,505 livres.

	<i>Report.</i>	525,505 livre
BRASSAY, sieur de Josselin (Henri), 34. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
BRASSIER (Demoiselle Catherine Faguer, veuve du sieur), 86. <i>G.</i> 1766.		150
En considération des services de feu son mari, ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
BRATY (Jacques), 66. <i>F.</i> 1772.		300
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant sous-inspecteur du nettoyage de la ville de Paris.		
BRAUN (Jean-Christophe), 46. <i>G.</i> 1776.		200
En considération de ses services en qualité de hautbois réformé des mousquetaires.		
BRAUN (Jean-Frédéric), 51. <i>G.</i> 1776.		200
Même observation et même considération que ci-dessus.		
BRAUT DE LA FOND (Demoiselle Augustine Coutance, veuve du sieur), 78. <i>F.</i> 1756.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BRAY (Jean-Louis de), 55. <i>G.</i> 1788.		360
Pour ses services et pour retraite en qualité de lieutenant en premier au régiment de Franche-Comté, cavalerie.		
BRAY (Marie Cauchois, veuve du sieur de), 94. <i>M.</i> 1715.		177
En considération des services de feu son père, maître constructeur des vaisseaux du roi, au Havre. Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages.		
BRAYER (Jean-Baptiste), 64. <i>M. du R.</i> 1767.		400
En considération de ses services en qualité de maréchal en la petite écurie du roi.		
BRAZIER (Demoiselle Jeanne Jacquart, veuve du sieur), 54. <i>F.</i> 1786.		300
Sans retenue; à titre de secours annuel de charité, en considération des services de feu son mari, employé dans les bureaux de l'administration de la loterie royale de France.		
BRAZIER (Claudine Cotez, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1788.		100
En considération des services de feu son mari, brigadier de maréchaussée.		
BRÉANT (Marie-Françoise), 35. <i>M. du R.</i> 1783.		150
Sans retenue; pour lui servir de dot dans la maison des nouvelles catholiques de Rouen.		
BRÉARD (Demoiselle Françoise), 38. <i>Af. É.</i> 1783.		200
Sans retenue; en considération de sa naissance, des services de sa famille et des circonstances dans lesquelles elle se trouve.		
BRÉARD (Pierre-Antoine de), 47. <i>F.</i> 1775.		500
Pour récompense de ses services en qualité de conseil clerc au conseil supérieur, ci-devant établi à Bayeux.		
BRECEY (Côme-Joseph de), 64. <i>M.</i> 1779.		400
En considération de ses services en qualité de capitaine des troupes, ci-devant entretenues à la Louisiane.		
BRECEY (Demoiselle Nicole Pallud, veuve du sieur Astruc, actuellement épouse du sieur de), 48. <i>F.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son premier mari, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BRECEY (Louis-Joseph de), 66. <i>G.</i> 1767.		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment royal Lorraine, cavalerie.		
BRÉGHARD (Nicolas de), 42. <i>G.</i> 1775.		160
Gendarme réformé de la garde du roi; pour ses appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		

	<i>Report.</i>	530,182 livres.
BRÉCHARD, sieur de Brienne (Paul-Augustin), 65. <i>G.</i> 1766.		300
Capitaine réformé du régiment de la Marche-Prince; pour ses appointements de réforme.		
BRÈDE (Demoiselle Marie), 55. <i>G.</i> 1765.		150
En considération des services du feu sieur Cuisinier, son oncle, chef de la compagnie d'ouvriers d'artillerie du département de Flandre.		
BRÉGEOT (Simon de), 51. <i>G.</i> 1772.		200
En considération de ses services en qualité d'aide-major de la place à Dunkerque.		
BRÉMAND (Julien), 64. <i>G.</i> 1785.		280
Pour sa retraite et ses services en qualité de maréchal des logis de maréchaussée, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
BREMONT (Esprit-Joseph), 60. <i>G.</i> 1782.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Vexin.		
BRENIER (Jean-Charles de), 58. <i>G.</i> 1786.		500
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien premier lieutenant au régiment d'Auvergne, infanterie.		
BRENTEL (Jean-Melchior), 73. <i>G.</i> 1782.		400
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant réformé du régiment d'Alsace.		
BRESOLLES, sieur de Siscé (Jean-Baptiste), 36. <i>G.</i> 1782.		400
Sans retenue; lieutenant en premier au régiment de Bretagne; en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue à la tête d'un détachement de ce régiment qui servait à bord de la batterie flottante, commandée par le prince Nassau-Seighen, au siège de Gibraltar.		
BRESSON (Demoiselle Nicole de), 66. <i>G.</i> 1770.		300
Chanoinesse régulière de Saint-Augustin; pour avoir desservi, pendant 27 ans, l'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains.		
BREST (Marie Brest, veuve du sieur), 59. <i>M.</i> 1785.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien pilote du roi, et agent du consul général de France à Smyrne, à Lille et à l'Argentine.		
BRETAGNE (François de), 60. 1 ^o 1771, 400; 2 ^o 1775, 97.		497
La première, pour traitement en qualité de lieutenant, réformé, des grenadiers de France. La seconde, pour semblable traitement en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Autun, et pour un mois d'appointements qui sera supprimé s'il vient à être placé dans les troupes provinciales.		
BRETAULT, dit l'Angevin (Louis-Jacques), 52. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BRETEY (Pierre), 65. <i>G.</i> 1770.		200
En considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment suisse de Diesbach.		
BRETHOU (Paul), 62. <i>M.</i> 1779.		300
En considération de ses services en qualité d'ancien médecin des hôpitaux du roi, à Saint-Domingue.		
BRETILLARD, dit Saint-Jean (Jean-Baptiste), 46. <i>G.</i> 1788.		200
En considération de ses services et pour aider à sa subsistance, en qualité de palefrenier réformé des gendarmes de la garde.		
BRETON (Demoiselle Barbe Rouget, veuve du sieur), 45. <i>G.</i> 1785.		400
En considération des services de feu son mari, médecin de l'hôpital militaire de Brest.		
BRETON (Jacques), 72. <i>G.</i> 1779.		400
Pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant des grenadiers au régiment d'Austrasie.		

A reporter. 535,709 livres.

	Report.	535,709 livre
BRETON DE BOURICOUR (Demoiselle Marie-Anne), 91. <i>G.</i> 1729.		177
En considération des services de feu son père, vagemestre général des armées du roi.		
BRETON (Marie-Louise Meunier, veuve du sieur), 45. <i>M. du R.</i> 1787.		200
Sans retenue; en considération de ses services, et par considération de celle dont jouissait feu son mari, garçon de la cuisine bouche du roi.		
BRETONS-SÉBY (Antonin de), 68. <i>G.</i> 1775		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Bordeaux; pour appointements de réforme qui seront supprimés en cas de remplacement.		
BRETTES (Jean-Baptiste de), 45. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 150; 2 ^o 1775, 210.		360
Cheval-léger réformé; la première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme. Ces appointements seulement seront supprimés s'il est remplacé.		
BREUGNE, sieur de Valgast (François-Xavier), 59. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages dus sur la pension originaire de 300 livres pour appointements de réforme en qualité de cornette au régiment de Bourgogne, cavalerie. Il ne conservera que les intérêts en cas de remplacement.		
BREUILLY (Pierre-François de), 56. <i>G.</i> 1773		400
Capitaine en premier au corps royal de l'artillerie; en considération des services du sieur d'Aboville, son oncle, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur général dudit corps.		
BREUTILLON (Demoiselle Jeanne de la Pierre, veuve du sieur), 48. <i>G.</i> 1779.		150
En considération des services de feu son mari, capitaine réformé du régiment de Picardie.		
BREVILLIER (Stanislas), 57. <i>F.</i> 1776		200
Receveur général du tabac à Nancy; laquelle pension lui avait été accordée par le feu roi de Pologne, duc de Lorraine, en considération des services de son père, de sa mère et de son oncle auprès de leurs Majestés polonaises.		
BREVOLLE, sieur de Neville. (Pierre), 53. <i>G.</i> 1775		60
En considération de ses services en qualité de gendarme dans la compagnie des gendarmes de Monsieur du corps de la gendarmerie. Cette pension lui sera supprimée, quand il parviendra au grade de fourrier, ou qu'il quittera la gendarmerie.		
BRIAN (Françoise Marin, veuve du sieur), 23. <i>M. du R.</i> 1780		400
En considération des services de feu son mari, inspecteur des bâtiments du roi, à Meudon.		
BRIANÇON (Louis de), 59. <i>G.</i> 1736		118
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Condé, infanterie, tué à la bataille de Parme. Cette pension comprend 18 livres d'intérêts d'arrérages sur la pension originaire de 100 livres.		
BRIAND, sieur de la Feuillée (Pierre-Marie), 56. <i>F.</i> 1770		200
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BRIANDET DESBERGERONS (Demoiselle Perrine Burgat, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, gendarme de la garde du roi.		
BRIANSON (Louis de), 61 <i>G.</i> 1765.		424
Capitaine au régiment royal Comtois, pour ses services et sa retraite, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages sur la pension originaire de 400 livres.		
BRIANT, sieur Dulescoët (Michel-Paul), 58. <i>F.</i> 1770		200
Pour récompense de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes; sans retenue.		
BRIGARD (François), 57. <i>G.</i> 1788		480
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Lyonnais.		

A reporter.

539,729 livres

	<i>Report.</i>	539,729 livres.
BRICE, sieur de Montigny (Louis-Adrien), 58. <i>G.</i> 1783.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine en second au régiment royal Suédois.		
BRICE (Nicolas), 72. <i>G.</i> 1 ^o . 1748, 200; 2 ^o . 1760, 200		400
Ci-devant lieutenant au régiment de Rosen, cavalerie. La première, pour sa réforme. La seconde, sans retenue; en considération de ses services.		
BRICQUER, dit Bruker (Jean), 73. <i>M. du R.</i> 1781.		330
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon du château de Versailles.		
BRIDAT (Jean de), 68. <i>G.</i> 1758 et 1767 (Mort en 1790).		327
En considération de ses services en qualité de brigadier des cheveu-légers.		
BRIDAT (Marguerite), 30. <i>M. du R.</i> 1787.		200
Sans retenue; en considération des services de sa famille et des circonstances dans lesquelles elle se trouve.		
BRIDAT (Suzanne), 32. <i>M. du R.</i> 1787.		200
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
BRIDAULT (Ami-Félix), 51 <i>G.</i> 1775		400
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien médecin en second de l'hôpital militaire de La Rochelle.		
BRIE (François), 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 100; 2 ^o 1789, 457		557
La première, en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi. La seconde, pour sa retraite en la même qualité. L'une et l'autre sans retenue.		
BRIE (Joseph de), 48. <i>G.</i> 1754		236
Capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie; en considération des services du feu sieur de Brie, son oncle, commandant un bataillon du régiment de Royal. Cette pension comprend 36 livres d'intérêts d'arrérages sur sa pension originaire de 200 livres.		
BRIE, sieur de Serrant (Joseph de), 77. <i>G.</i> 1757		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages sur la pension originaire de 400 livres, qui lui a été accordée pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de la Couronne.		
BRIEL (Jean-Robert), 47. <i>F.</i> 1766		100
A titre de traitement conservé comme domestique de l'hôtel des Cadets gentilshommes du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BRIEL, sieur de Beaulieu (Pierre), 56. <i>G.</i> 1775.		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BRIENNE (Charles de), 60. <i>G.</i> 1775		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Châlons.		
BRIÈRE DU COUDREY (Demoiselle Anne Louveau d'Assé, veuve du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1780		72
Pour lui tenir lieu de pareille somme, dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
BRIET, dit Duguet (François), 66. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; pour sa subsistance et pour sa retraite en qualité de garçon de la table des valets de chambre du roi.		
BRIGALAN (Nicolas), 61. <i>M.</i> 1769		350
Ci-devant frère jésuite, servant dans les missions de Cayenne; en considération de ses services dans ladite colonie. Cette pension qui n'était originai- rement que de 300 livres, a reçu un accroissement de 50 livres. Elle sera augmentée de 50 livres quand le sieur Brigalan aura atteint l'âge de 70 ans; à celui de 80 ans, elle recevra une augmentation de 100 livres; le tout conformé- ment à un arrêt du conseil du 18 août 1773.		
BRIGAUD (Demoiselle Geneviève Dauphin, veuve du sieur de), 51. <i>G.</i> 1779. . .		300
En considération des services de son mari, ci-devant capitaine au corps des grenadiers de France.		

A reporter. 544,823 livres.

	<i>Report.</i>	544,823 livre
BRIGAUD (Guillaume-Henri de), 76. <i>G.</i> 1 ^o . 1753, 118; 2 ^o . 1764, 400		518
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages sur les 100 livres de pension originaire qui lui a été accordée pour récompense de ses services en qualité de garde du corps du roi. La seconde, pour sa retraite en qualité de lieutenant avec rang de capitaine au régiment de Toustain, cavalerie.		
BRIGAUD, sieur de Montpesat (Pierre-Donat), 65. <i>G.</i> 1753.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; ancien garde du corps du roi, actuellement aide-major de place à Narbonne, en considération de ses services en la première qualité.		
BRIGAUD (Pierre), 68. <i>G.</i> 1773.		150
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de maître d'équipage au service de la compagnie des Indes.		
BRILLIER (Jean-Charles), 30. <i>M. du R.</i> 1785		500
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garçon du garde-meuble de la grande écurie du roi.		
BRILLIER (Louis-Crépin), 31. <i>M. du R.</i> 1786.		500
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garçon de bureau de la vénerie du roi.		
BRINON (Demoiselle Marie de), 34. <i>G.</i> 1778		100
En considération des services de feu son père, capitaine des grenadiers au régiment de Languedoc.		
BRINON (Demoiselle Marie-Anne de), 26. <i>G.</i> 1778		100
Même considération qu'à l'article précédent.		
BRIOIS (Nicolas de), 72. <i>F.</i> 1770		100
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de garde du magasin général de la compagnie des Indes à Lorient.		
BRION (Jacques), 34. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue; pour servir à sa subsistance, et lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon du petit commun du roi.		
BRION (Marie-Françoise Prévost, veuve du sieur), 79. <i>M. du R.</i> 1776.		250
En considération des services de feu son mari, valet de chambre de la reine.		
BRIONVILLE (Demoiselle Elisabeth de), 59. <i>Af. É.</i> 1752		125
Sans retenue; à titre de subsistance.		
BRIOT (Nicolas-Antoine), 65. <i>G.</i> 1764.		400
Pour ses appointements de réforme en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Barrois.		
BRIS (Georges), 67. <i>F.</i> 1766		360
A titre de traitement conservé en qualité de palefrenier des chevaux de selle du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BRISSART, sieur de la Concy (Anne-Charles), 50. <i>G.</i> 1787.		480
En considération de ses services, pour appointements de réforme en qualité de gendarme de la garde du roi.		
BRISSET (Eustache-Gérard), 55. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages sur la pension originaire de 500 livres et pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment de la Couronne.		
Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement, à l'exception des intérêts.		
BRISSON (Marie Hardouin, veuve du sieur), 30. <i>G.</i> 1785.		100
En considération des services de feu son mari, cavalier de maréchaussée à la résidence de Châlons.		
BRO (Anne), 30. <i>M. du R.</i> 1783		150
Pour lui servir de dot dans la maison des nouvelles catholiques de Rouen.		
BROC (Philippe de), 56. <i>G.</i> 1772		500
Pour appointements en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
Ils cesseront d'avoir lieu du jour où il sera capitaine en pied.		

A reporter.

550,028 livres.

	Report.	550,028 livres.
BROCHARD, sieur d'Auzay (François-Xavier), 52. G. 1775.		315
Cheval-léger réformé; pour appointements de réforme qui seront supprimés s'il est remplacé.		
BRONNEZ (Marguerite Beaupère, veuve du sieur), 75. M. du R. 1769.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon tailleur de la garde-robe du roi.		
BRIONS, sieur de la Roumignière (Jean-Gabriel de), 76. G. 1753.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages sur la pension originaire de 400 livres; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Marche-Comte.		
BRONS (Jacques de), 47. G. 1783		500
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Lorraine.		
BRONVILLE (Pierre-Eugène de), 38. G. 1783		270
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment des grenadiers royaux de Champagne.		
BROQUEVILLE, sieur de Colomé (Louis), 38. G. 1775.		180
Mousquetaire réformé; pour appointements de réforme qui seront supprimés du jour de son remplacement.		
BROSSARD (Charles de), 54. G. 1782		315
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment provincial de Paris.		
BROSSARD, sieur de Folny (Charles-Amédée de), 41. G. 1775		210
Cheval-léger réformé; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BROSSARD (Pierre), 82. M. du R. 1772		400
A titre de gratification annuelle en qualité de chef ordinaire d'échansonnerie bouche du roi.		
BROSSARD, sieur de Geninville (Charles), 47. G. 1786		200
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien gendarme dans la compagnie des gendarmes Ecosais.		
BROSSARD, sieur de Breveaux (François), 42. G. 1775		210
Ancien cheval-léger; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BROSSARD, sieur de Persaine (Guillaume), 40. G. 1775.		210
Même considération que ci-dessus.		
BROSSARD (Jean-Baptiste-Hyacinthe de), 54. G. 1782.		500
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine commandant des grenadiers au régiment de Flandre.		
BROSSARD DE PERSENNES (Demoiselle Marie-Anne le Jumel, veuve du sieur), 56. F. 1774		250
Sans retenue; en considération de vingt-six ans de services de feu son mari en qualité de premier lieutenant des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
BROSSARD (René), 67. G. 1 ^o 1769, 120; 2 ^o 1775, 300		420
La première, en considération de ses services en qualité de garde du roi. La seconde, pour appointements de réforme en cette qualité. Les appointements seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
BROSSARD (Aubin-François), 74. M. du R. 1773.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de grand valet de pied du roi.		
BROSSER (Demoiselle Catherine Dupin, veuve du sieur de), 61. G. 1778		300
En considération des services dudit sieur de Brosser, son mari, ci-devant capitaine au régiment d'Eu, infanterie, adjoint au commandant du château neuf de Bayonne.		

A reporter. 555,310 livres.

	<i>Report.</i>	555,310 livr
BROSSIER, sieur de Vaujeu (Charles), 47. <i>G.</i> 1775.		210
Gendarme de la garde du roi; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BROSSIN, baron de Méré (Marie-Guénard, veuve du sieur de), 38. <i>M.</i> 1775 . . .		400
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau.		
BROTONNE (Demoiselle Jeanne de), 32. <i>M. du R.</i> 1785		400
Sans retenue; en considération des services de feu son père, médecin de la petite écurie du roi.		
BROUCQSAULX (Herman-Joseph), 66. <i>G.</i> 1779		400
En considération de ses services, en qualité de capitaine au bataillon de garnison d'Artois.		
BROUILLET, sieur de la Carrière (Elie), 66. <i>G.</i> 1765		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de dragons du régiment de Monteclerc.		
BROUQUAIN (Jean-Pierre), 69. <i>G.</i> 1767		250
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant de grenadiers au régiment de Normandie.		
BROUSSE (Jean-Mathias), 68. <i>G.</i> 1762.		500
Pour appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment d'Anhalt.		
BROUSSE (Jean-Mathias-Philippe), 57. <i>G.</i> 1762.		360
Pour appointements, en qualité de lieutenant réformé du régiment d'Anhalt, lesquels cesseront lors de son remplacement.		
BROUSSEL, sieur Dambonville (Antoine-Florent de), 56. <i>G.</i> 1766.		300
Pour appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Châlons.		
BROUTIN (Pompone de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 300; 2 ^o 1779, 100.		400
Ancien capitaine d'infanterie dans le corps des chasseurs de Fischer. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
BROUVILLE (Demoiselle Claudine Gendreau de Bellefond, veuve du sieur de), 71. <i>G.</i> 1762.		124
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de milice de Chaumont. On a compris dans cette pension 24 livres d'intérêts d'arrérages, sur les 100 livres de pension originaire.		
BROUX (Demoiselle Anne-Claude Senglin, veuve du sieur de), 70. <i>G.</i> 1780 . . .		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, maréchal des logis dans la compagnie des cheveu-légers de la reine, avec le rang de mestre de camp.		
BROWNE (Demoiselle Thérèse-Marie Grenier, veuve du sieur de), 27. <i>Af. É.</i> 1779.		500
Sans retenue; à titre de gratification annuelle sur le fonds dit <i>Écossais</i> .		
BRUANT, sieur de Saint-Martin (Sébastien), 69. <i>G.</i> 1771.		500
En qualité de lieutenant réformé du corps des grenadiers de France. Il cessera d'en jouir s'il vient à être pourvu d'une aide-majorité de place.		
BRUC (Demoiselle Marie-Philippine-Yolande de), 28. <i>M.</i> 1781.		200
En considération des services de feu sieur vicomte de Bruc, son père, lieutenant de vaisseau, retiré.		
BRUC (Demoiselle Périne-Anne-Félicité), 27. <i>M.</i> 1781		200
Même considération que ci-dessus.		
BRUCELLE, sieur de la Simenne (Jean-Baptiste), 67. <i>G.</i> 1754		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages sur les 400 livres de pension originaire qu'il a obtenue en qualité de capitaine aide-major au régiment de Lyonnais.		
BRUCHARD, sieur de la Pomélie (Pierre), 66. <i>G.</i> 1767.		200
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Aunis.		

Report. 561,426 livres.

	<i>Report.</i>	561,426 livres.
BRUCHET (Demoiselle Catherine-Françoise-Marie), 39. <i>G.</i> 1777		500
En considération des services de feu son père, ci-devant garde du corps du roi.		
BRUCKER (Jean-Pierre), 49. <i>M. du R.</i> 1788.		100
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
BRUDIEU, sieur de Beaugirard (Jean-Alain), 58. <i>G.</i> 1766.		300
Pour sa retraite, en qualité de sous-aide-major au régiment royal Picardie, cavalerie.		
BRUE (Demoiselle Catherine-Hue Dumesnil, veuve du sieur), 51. <i>M.</i> 1775 . . .		300
En considération des services de feu son mari, premier drogman du consulat de France à Seyde.		
BRUE (Demoiselle Françoise Gourvence, veuve du sieur), 58. <i>M.</i> 1770.		250
Sans aucune retenue; en considération de ses services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
BRUEDER (Jean-Baptiste-Anselme), 56. <i>G.</i> 1762		400
Pour sa réforme, sa retraite et ses services, en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers au régiment provincial d'artillerie de Strasbourg.		
BRUGIERE (Demoiselle Anne-Camille Hernet, veuve du sieur de), 79. <i>G.</i> 1780 . .		300
En considération des services de feu son mari, ancien major de la ville de Maubeuge.		
BRUGIÈRE DE MONS (Demoiselle Louise Gayot, veuve du sieur de), 43. <i>G.</i> 1783.		300
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Penthièvre, infanterie.		
BRUGUIÈRE (Mathias de), 48. <i>G.</i> 1784.		360
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment du roi, dragons.		
BRUGUIÈRE (Jean), 70. <i>G.</i> 1769.		200
Pour sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment royal Comtois.		
BRUGUIÈRE (Thomas), 79. <i>G.</i> 1782.		150
Pour sa retraite et ses services en qualité de chirurgien-major du château de Sommières.		
BRUIX (Pierre de), 54. <i>G.</i> 1765		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Foix.		
BRULLÉ (Demoiselle Anne-Lucé de la Reinterie, veuve du sieur de), 79. <i>G.</i> 1732.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages sur les 500 livres de pension originale; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel d'infanterie, et commandant pour le service du roi à Brest.		
BRULON (Urbain-Pierre), 80. <i>F.</i> 1775.		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien directeur de la marque des fers.		
BRULOT (Françoise Barbier, veuve du sieur de), 70. <i>G.</i> 1764.		168
En considération des services de feu son mari, ci-devant trompette des gardes du corps du roi.		
BRUMON, sieur de Disse (Philippe), 64. <i>G.</i> 1779		200
Sans aucune retenue; lieutenant du roi au fort Saint-Sauveur de Lille. Cette pension lui a été accordée, pour, avec celle de 800 livres, qu'il a obtenue sur l'ordre de Saint-Louis, faire celle de 1,000 livres qui lui avait été assurée sur ledit ordre en 1773.		
BRUN (Demoiselle Anne-Marie), 54. <i>G.</i> 1764.		200
En considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment suisse de Castella.		
BRUN (Demoiselle Esther-Barbe), 56. <i>G.</i> 1764		200
Même considération que ci-dessus.		

A reporter.

566,804 livres.

	<i>Report.</i>	566,804 livres
BRUN (Demoiselle Jeanne-Marguerite), 43. <i>G.</i> 1764.		200
Même considération que ci-dessus.		
BRUN, sieur de Montesquieu (Jean-Baptiste de), 36. <i>G.</i> 1775		180
Mousquetaire réformé; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BRUNAUX, dit Déjardin (Philippe-Etienne), 37. <i>M. du R.</i> 1782.		456
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BRUNEAU, sieur de la Mérouzierre (Demoiselle Barbe Hostier, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1778		200
En considération de services de feu son mari, porte-étendard au régiment d'Orléans, cavalerie.		
BRUNEAU (Catherine), 84. <i>M.</i> 1769.		300
Sœur de la charité; en considération de ses services et des peines qu'elle s'est données à l'hôpital du roi à Cayenne.		
BRUNEAU (Jean-Baptiste), 51. <i>G.</i> 1778		150
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du feu roi de Pologne, à présent brigadier de la compagnie mestre de camp du régiment de Noailles, dragons.		
BRUNEL (Nicolas-Alexandre), 38. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de cocher en la petite écurie du roi.		
BRUNEL (Demoiselle Esprit-Françoise-Bernard, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1778.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine de milice au régiment de Montureux.		
BRUNEL (Jeanne Onézime), 40. <i>M. du R.</i> 1766		300
Pour assurance, et à prendre sur la pension de 400 livres accordée à feu son père, en considération de ses services en qualité d'inspecteur de la sellerie en la petite écurie du roi; elle en jouit à titre de subsistance, à compter du jour du décès de son père.		
BRUNEL (Louis), 41. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1781, 200		400
Sans retenue; piqueur en la petite écurie du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde; en considération de l'ancienneté de ses services.		
BRUNEL ROCLONDOR (Louis-Antoine de), 49. <i>F.</i> 1782.		400
Pour ses services et sa retraite, en qualité de sous-ingénieur des ponts et chaussées.		
BRUNELLET (Claude-Michel), 50. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1785, 456; 2 ^o 1780, 100.		556
La première, sans retenue, à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi. La seconde, aussi sans retenue, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
BRUNELLET (Jeanne-Perrine Dauvers, veuve du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1786.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
BRUNELLET (Louis-Antoine), 24. <i>M. du R.</i> 1787		300
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
BRUNELLE DE SERBONNE (Demoiselle Anne le Coustre, veuve du sieur), 54. <i>M.</i> 1779.		300
En considération des services du feu sieur le Coustre de Bourville, son père, lieutenant de roi à Louisbourg.		
BRUNET (Denis), 57. <i>G.</i> 1786.		400
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant dans le régiment royal Roussillon, infanterie.		

Report. 571,596 livres.

	<i>Report.</i>	571,596 livres.
BRUNET (Jacques-Alexandre), 44. <i>F.</i> 1786.		300
Sans retenue ; vérificateur des comptes de la régie générale : en considération de ses travaux au département des finances sous son père, jusqu'à la suppression de son bureau.		
Cette pension est réversible en totalité à l'épouse dudit sieur Brunet, Marie-Thérèse Mora.		
BRUNET (Demoiselle Jeanne-Antoinette), 59. <i>G.</i> 1772.		150
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, ci-devant commandant un bataillon du corps des fusiliers de Montagne.		
BRUNET (Marie-Anne Bidet, veuve du sieur), 50. <i>M. du R.</i> 1784		150
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
BRUNET (Demoiselle Marie-Anne de Combles, veuve du sieur), 45. <i>G.</i> 1782.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine réformé du régiment de l'Île-de-France.		
BRUNET (Demoiselle Marie-Thérèse), 66. <i>G.</i> 1772		150
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, commandant un bataillon dans le corps des fusiliers de Montagne.		
BRUNET (Demoiselle Marie-Thérèse-Jeanne-Antoinette), 67. <i>G.</i> 1772.		150
Même considération que ci-dessus.		
BRUNI, sieur de Vabres (Thomas), 51. <i>G.</i> 1775.		200
En considération de ses services en qualité d'ancien cheveu-léger de la garde du roi.		
BRUNIÉ (Jacques), 57. <i>G.</i> 1788.		500
En considération de trente-sept années de services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie.		
BRUNIER, chevalier de Larnage (Jean-Baptiste), 66. <i>G.</i> 1757		590
Ancien capitaine au régiment de Rohan-Rochefort, en considération des services du feu sieur de Larnage, son oncle, lieutenant-général des armées du roi.		
BRUNNER (Antoine-Louis), 46. <i>F.</i> 1766		360
A titre d'appointements conservés en qualité de postillon d'attelage du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
BRUNOT (Jean-Pierre), 52. <i>M. du R.</i> 1787		547
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de balayeur du château de la Muette, avec assurance de 273 livres de pension en faveur de Thérèse Boudin, son épouse, dans le cas où elle lui survivrait.		
BRUNVILLE, sieur de Possy (André-Léon de), 50. <i>G.</i> 1763		250
Capitaine réformé des grenadiers royaux de la Martinique ; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BRUNVILLE (Henri-René de), 56. <i>G.</i> 1777		500
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment d'Artois, cavalerie.		
BRUNVILLE (Jacques-François), 58. <i>G.</i> 1775.		200
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
BRUSLÉ, sieur de Blarn (Anne-Prosper), 49. <i>G.</i> 1753.		250
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Noailles, dragons.		
BRUSLEY (Jacques), 72. <i>M. du R.</i> 1767.		60
Sans retenue ; pour lui tenir lieu du droit dont il jouissait en qualité de portemanteau de feu madame la Dauphine.		
BRUSSE, sieur de Montberard (Pierre-Louis), 63. <i>G.</i> 1758.		236
En considération de ses services en qualité d'ancien mousquetaire.		
BRUSLET (Marie-Elisabeth de Grasse, épouse du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1786.		150
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de femme de la lingerie de Saint-Hubert.		

A reporter.

576,539 livres.

	<i>Report.</i>	576,539 livres.
BRUTIN (Thérèse Chaillou, veuve du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1767.		365
Sans retenue; par continuation de celle dont jouissait son fils, en considération de ses longs services en qualité de premier garçon de la fruiterie du roi, et successivement aide de gobelet de la première division de la bouche de Sa Majesté.		
BRUXS (Pierre de), 66. <i>G.</i> 1763.		354
Capitaine réformé du régiment royal Cantabres; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement. Cette pension comprend 54 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de pension originaire.		
BRUY (Marie Noisière, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1778		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de grenier en la petite écurie du roi.		
BRUYANT (Nicolas-Grégoire), 56. <i>G.</i> 1778.		200
En considération de ses services en qualité de sous-aide-major de la ville de Metz.		
BRUYÈRE (Claude-Jean de), 60. <i>G.</i> 1766.		250
En considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps.		
BRUYÈRE (Jeanne), 70. <i>Af. É.</i> 1741.		120
Sans retenue; à titre de subsistance, et en considération de sa conversion à la religion catholique.		
BRUYÈRE, sieur de Laroux (Louis de), 34. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé; pour appointements qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BRUYÈRES (Pierre de), 51. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Bordeaux; pour appointements de réforme qui cesseront lors de son remplacement.		
BRUZAC (Demoiselle Anne), 31 <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue; pour lui servir de dot dans la maison de la charité et des écoles chrétiennes de Bergerac.		
BRUZAC (Demoiselle Suzanne), 36. <i>F.</i> 1755		150
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique, et pour lui servir de dot dans la communauté des religieuses de la charité de Bergerac.		
BRY (Demoiselle Barbe d'Auburtin, veuve du sieur de), 91. <i>G.</i> 1778		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant de roi à Thionville.		
BU DE CHAUBUSSON (René-Martin), 49. <i>G.</i> 1786		300
Pour ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment de Vivarais.		
BUACHE, sieur de la Neuville (Jean-Nicolas), 48. <i>M. du R.</i> 1773.		500
Géographe du roi; en considération de ses services, comme ayant été chargé, sous les ordres du sieur ancien évêque de Limoges, précepteur du roi, de la composition des cartes qui ont servi aux études de Sa Majesté, et des princes, ses frères.		
BUARD (Denise), 48. <i>M. du R.</i> 1769		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de danseuse des ballets du roi.		
BUBLET (Pierre), 52. <i>R. du M.</i> 1789		500
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de jardinier de la petite écurie du roi.		
BUBO (André-Jérôme), 44. <i>G.</i> 1778		50
Sans retenue; en considération de la blessure qu'il a reçue en tirant la boîte destinée, dans sa paroisse, à faire arrêter les déserteurs et les malfaiteurs.		
BUGAN (Charles), 39. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; pour servir à sa subsistance, et pour retraite en qualité de garçon du grand commun du roi.		
	<i>A reporter.</i>	580,705 livres.

	<i>Report.</i>	580,705 livres.
BUCHÉ (Michel-Roch), 72. <i>M. du R.</i> 1785		365
Pour sa retraite, en qualité d'ancien palefrenier du roi en la petite écurie.		
BUCHET (Marie de Magnin, veuve du sieur), 47. <i>G.</i> 1785		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant réformé de la légion de Soubise, et depuis capitaine commandant aux îles de Saint-Pierre et Miquelon.		
BUCHLER (François-Antoine), 83. <i>G.</i> 1766.		300
Pour ses services et sa retraite en qualité de chirurgien des gardes suisses.		
BUCHOLD (Jean-André), 57. <i>G.</i> 1786.		500
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Dillon.		
BUCK (Jean), 43. <i>F.</i> 1783		150
Sans retenue, à titre de traitement conservé, comme premier cocher des écuries de feu madame la princesse Christine de Saxe, tante du roi.		
BUFFET (Louis), 37. <i>M. du R.</i> 1789		250
A titre de retraite, en qualité de maréchal de forges de l'écurie du Vautrait.		
BUFFIER (Demoiselle Françoise Jordan de Durand, veuve du sieur), 67. <i>G.</i> 1761 .		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine en premier au corps royal de l'artillerie.		
BUFFIGNEY (Marie-Louise Maréchal, épouse du sieur), 62. <i>M. du R.</i> 1780. . . .		400
En considération de ses services en qualité de fille de garde-robe de Madame Sophie de France.		
BUHOT (Jean-Baptiste-Antoine de), 62. <i>G.</i> 1785.		500
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment d'Artois, dragons.		
BUIGNON (Demoiselle Françoise-Henriette Foucher de Circé), 42. <i>G.</i> 1772. . . .		200
En considération des services de feu son père, brigadier dans la compagnie des chévaux-légers de la garde du roi.		
BUIN (Jean-Marie), 78. <i>G.</i> 1784.		180
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien brigadier de maréchaussée.		
BUISINE (Jacques-André), 60. <i>G.</i> 1765		53
Y compris 3 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien maréchal des logis, dans le régiment royal Étranger, cavalerie.		
BUISINE (Jean-Baptiste), 56. <i>G.</i> 1765.		53
Même observation et même considération que ci-dessus.		
BUISINE (Jean-François-Joseph), 62. <i>G.</i> 1765.		53
Ancien fourrier dans le régiment royal Étranger, cavalerie; même observation et même considération que ci-dessus.		
BUISINE (Zacharie), 52. <i>G.</i> 1765		53
Ancien maréchal des logis dans le régiment royal Étranger, cavalerie; même observation et même considération que ci-dessus.		
BUISSON (Louis-François), 36. <i>G.</i> 1789		200
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi dans la compagnie de Noailles, ci-devant Beauvau.		
BUISSON DE LA VIGNE (François-André), 46. <i>F.</i> 1770		100
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de second enseigne au service de la compagnie des Indes.		
BUISSON D'AUSSONNE (Demoiselle Elisabeth-Louise-Henriette Aymard du Monteil-Palaminy, veuve du sieur de), 56. <i>G.</i> 1780		200
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Piémont.		
BUISSON DE BASSEVILLE (Pierre), 52. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue; pour récompense de ses services, comme ci-devant second enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		

A reporter.

584,912 livres.

	<i>Report</i>	584,912 livr
BUISSY, sieur de Fontaine (Jacques-Joseph-François Wulfran de), 56. <i>G.</i> 1775.		365
Gendarme réformé de la garde du roi, pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BULLAU (Antoine), 68. <i>M.</i> 1779		300
En considération de ses services, comme enseigne de milice en Canada.		
BULLIER DE VIÉCOURT, dite Saint-Louis (Demoiselle Marie), 78. <i>F.</i> 1783		500
Religieuse Jacobine. Cette pension lui a été accordée sans retenue par réversion sur celle de 2,266 livres dont jouissait la dame Jeanne Bullier, comtesse de Fontenilles, sa sœur.		
BULLIUD (Jean-Benigne de), 69. <i>G.</i> 1763.		590
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Tournaisis.		
BULLOD (Demoiselle Marie Bonne-Avoine, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1778		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien sous-aide-major de la ville de Lille.		
BULOT (Demoiselle Marguerite le Chevallier, veuve du sieur), 79. <i>F.</i> 1775.		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant factrice des messageries.		
BULTÉ (Nicolas), 58. <i>M. du R.</i> 1767.		36
Sans retenue; pour lui tenir lieu des récompenses dont il jouissait en qualité de chef du goblet de feu madame la Dauphine.		
BUNOU, dit Duchesne (Louis), 66. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier du haras du roi qui a été supprimé en 1785.		
BUOR (Josué-Alexandre de), 46. <i>G.</i> 1775		210
Cheval-léger réformé, pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BUOT DUCLOS (Demoiselle Julie), 31. <i>F.</i> 1785.		150
Sans retenue; pour lui servir de dot dans la maison des nouvelles catholiques de Caen.		
BUQUET (Demoiselle Jeanne-Marie Scudéri, veuve du sieur), 75. <i>G.</i> 1758.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, aide-major de Monaco.		
BUREAUX, sieur de Pusy (Jean-René), 59. <i>G.</i> 1762		400
Lieutenant réformé du régiment royal Bavière; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
BURGAT (Guillaume de), 47. <i>G.</i> 1771		90
Major du régiment du mestre de camp général, cavalerie; pour lui tenir lieu d'intérêts d'arrérages sur une pension de 500 livres qu'il avait obtenue, comme capitaine réformé du régiment de dragons de Bauffremont, et qui a été supprimée lors de son remplacement.		
BURGAT (Demoiselle Péline le Mezec, veuve du sieur de Mesné le Jurec, à présent épouse du sieur de), 56. <i>M.</i> 1760.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son premier mari, lieutenant de vaisseau, qui a péri, en 1759, sur le vaisseau <i>le Thésée</i> .		
BURGAULT, chevalier de Montfort (Jacques-Charles), 38. <i>G.</i> 1788.		250
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Vexin.		
BURKE (Demoiselle Isabelle-Rose Aernouts, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1776.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Dillon.		
BURLAT (Jacqueline Perot, épouse du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1783.		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de fille de garde-robe de feu monseigneur le duc de Bourgogne.		

A reporter

589,809 livres.

	<i>Report.</i>	589,809 livres.
BURRIAN (François), 64. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 100; 2 ^o 1789, 100		200
L'une et l'autre sans retenue; la première, en considération de ses services en qualité de portier de la petite écurie à Fontainebleau. La seconde, pour l'exactitude et l'ancienneté de ses services en cette qualité.		
BURTIN (Sigisbert), 70. <i>F.</i> 1766		360
En considération de ses services en qualité de brigadier des chasses du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
BUSCH (Demoiselle Élisabeth Leybi, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1787		150
En considération des services de feu son mari, ancien porte-drapeau au régiment Grison de Salis.		
BUSNEL (Guillaume-Paul de) 57. <i>G.</i> 1774		515
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de cheval-léger.		
Il cessera de jouir de sa réforme de 365 livres du jour de son remplacement.		
BUSQUET (Michel-Georges de), 56. <i>G.</i> 1768		300
En considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment de Monsieur, dragons.		
BUSQUIN (Pierre-Martin), 73. <i>G.</i> 1749		500
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien commissaire ordinaire de l'ancien corps de l'artillerie.		
BUSSEUL (Antoine-Louis, vicomte de), 33. <i>G.</i> 1773.		400
Sous-lieutenant des gardes du corps du roi; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel au régiment royal, cavalerie.		
BUSSY (Nicolas), 46. <i>G.</i> 1766.		360
A titre de traitement conservé comme valet de pied de petite livrée du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
BUSTINGORRY le jeune (Marie-Jeanne de Loche, épouse en secondes noces du sieur), 58. <i>M.</i> 1769		365
Sans retenue; en considération des services de son premier mari, ancien palefrenier en la petite écurie du roi.		
BUSTORO (Demoiselle Marie-Catherine Rigo, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1788		200
En considération des services de feu son mari, capitaine commandant au régiment royal Italien, entretenu à Bastia.		
BUTEL (Louis-François), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 54; 2 ^o 1779, 500		554
Capitaine commandant réformé du régiment royal Roussillon, infanterie.		
La première pour intérêts d'arrérages sur la pension de 300 livres qui a été supprimée en 1768, lors de son remplacement.		
La seconde, pour ses services et sa retraite.		
BUTLER DE GALMOY (Demoiselle Marie Fitzgeslard, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1765		590
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Dillon, avec rang de colonel.		
Dans cette pension sont comprises 90 livres d'intérêts d'arrérages.		
BUTLER (Pierre), 69. <i>G.</i> 1753		236
En considération de ses services comme capitaine retiré du régiment de Lally.		
Dans cette pension sont comprises 36 livres d'intérêts d'arrérages.		
BUTTAFOCO (Antoine-Joseph de), 35. <i>G.</i> 1777.		360
Sans retenue; enseigne réformé du régiment provincial de l'île de Corse; pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		
On observe que le sieur Buttafoco ne doit être payé de sa pension qu'en justifiant, par un certificat du régiment, qu'il a fait chaque année les six mois de service prescrit par ladite ordonnance.		
BUTTAFOCO (Jean-Paul de), 38. <i>G.</i> 1777		320
Sans retenue; pour appointements en qualité de lieutenant réformé du régiment provincial de l'île de Corse, lesquels appointements cesseront lors de son remplacement.		
Même observation que ci-dessus.		

A reporter.

595,219 livres.

	<i>Report.</i>	595,219 livres.
BUTTE, dit Beauclair (Francois), 56. <i>G.</i> 1766.		100
En considération de ses services en qualité de quatrième tambour réformé de la seconde compagnie des mousquetaires.		
BUTTE, dit Beauclair, 70. <i>G.</i> 1740.		318
Ancien tambour de la seconde compagnie des mousquetaires, actuellement bas officier retiré à l'Hôtel royal des invalides, en considération de ses services. Cette pension comprend 18 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de pension originaire.		
BUTTEFÉ, dit Comtois (Joseph), 56. <i>F.</i> 1767.		414
A titre de traitement conservé, comme porte-chaise du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
BUTTLER (Demoiselle Elisabeth Beaty, veuve du sieur de), 73. <i>G.</i> 1788.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment irlandais de Rothe.		
BUTTY (Jacques-Charles), 39. <i>M.</i> 1778.		150
En considération de ses services, comme élève commissaire de la marine, retiré.		
BUYER (Claude-Joseph de), 54. <i>G.</i> 1768.		354
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Tournaisis, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de pension originaire.		
BUZELET (Charles de), 56. <i>G.</i> 1781.		400
Sans retenue. Chef de brigade au régiment d'Auxonne, artillerie; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté au siège d'Yorck-Town, en Virginie.		
BUZELET (Dominique-César de), 25. <i>G.</i> 1784		300
Sans retenue; lieutenant en second au corps royal de l'artillerie; en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment Dauphin, dragons.		
BUZELET (Francois de), 19. <i>G.</i> 1784.		300
Sans retenue; lieutenant en second au corps royal de l'artillerie; en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment Dauphin, dragons.		

C

CABANES (Jean-Baptiste de), 62. <i>G.</i> 1767.		100
En considération de ses services, en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
CABANES, sieur de Cauna (Clair-Joseph), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Ancien mousquetaire; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CABANNES DE COMBLAT (Demoiselle Marie Dupuy, veuve du sieur), 44. <i>G.</i> 1788		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commandant réformé de bataillon du régiment d'Aquitaine.		
CABARET, sieur de Neuville (Henri), 54. <i>G.</i> 1770.		100
Pour ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant garde du corps du roi.		
CABIEU (Michel), 60. <i>G.</i> 1778.		100
Sans retenue; sergent de la compagnie des gardes-côtes d'Oystreham; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté en 1762, lors de la descente d'un détachement de cinquante Anglais sur la côte de Normandie.		

A reporter. 598,435 livres.

	<i>Report.</i>	598,435 livres.
CABIROL (Guillaume de), 89. <i>G.</i> 1756.		472
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Piémont.		
On a compris dans cette pension, 72 livres d'intérêts d'arrérages sur les 400 livres de pension originaire.		
CABIRON (Demoiselle Marguerite de Salvaire, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1788. .		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de la marine.		
CABLANT (Dominique de), 63. <i>G.</i> 1756.		400
Ancien major du régiment de dragons d'Autichamp; en considération de la distinction de ses services, lorsqu'il était aide-major au régiment de Schomberg, dragons.		
CABOCHE (Demoiselle Joséphe de), 26. <i>M. du R.</i> 1678		300
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de feu madame la Dauphine.		
CABOCHE (Nicole le Clerc, veuve du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1782.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, postillon en la petite écurie du roi.		
CABOURET (Demoiselle Anne-Elisabeth), 81. <i>G.</i> 1770.		150
Pour assurance d'une pension faisant partie de celle de 1,500 livres, accordée à son père, en considération de ses services en qualité de commis de la guerre, de laquelle partie elle ne jouira que dans le cas et à compter du jour où elle lui survivrait.		
CABOUSSE (Joseph-Sylvestre), 46. <i>G.</i> 1781.		400
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien trompette dans la compagnie de Noailles des gardes du corps du roi.		
CACHEDENIER, sieur de Vassimon (Joseph Etienne), 48. <i>G.</i> 1779.		300
En considération de ses services, comme commandant le bataillon de garnison du régiment de l'Ile-de-France.		
CACHELIÈVRE (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1782.		200
Sans retenue; pour lui tenir lieu de l'excédent de ses appointements, en qualité de basse-contre de la musique du roi.		
CACQUERAY, sieur d'Ellecour (Jean-Baptiste de), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1787, 360.		560
La première, en considération de ses services, en qualité de cheval-léger réformé. La seconde, pour appointements de réforme.		
CADIÉ (Demoiselle Marie Perrault, veuve du sieur), 41. <i>G.</i> 1787.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine en premier au corps royal de l'artillerie.		
CADOUCHE (Madeleine de Ligny, veuve du sieur de), 68. <i>G.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant au régiment des gardes suisses.		
CAFFIERY (Charles-Marie), 54. <i>M.</i> 1777.		300
Ingénieur géographe attaché au département des affaires étrangères, ci-devant sculpteur de la marine à Brest; en considération de ses services en cette dernière qualité.		
CAGNY (Jacques-Joseph de), 67. <i>G.</i> 1768.		400
Pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
CABOUET, sieur de Névy (Charles), 46. <i>G.</i> 1785.		400
Sans retenue, pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de royal Auvergne.		
CABUZAC, sieur du Verdier (Jean-Nicolas), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 54; 2 ^o <i>idem</i> , 300 . .		354
Capitaine retiré du régiment de Conti, infanterie.		
La première, pour intérêts d'arrérages sur une pension de 300 livres, supprimée en 1771. La seconde, pour sa retraite et ses services.		

A reporter.

603,621 livres.

	<i>Report.</i>	603,621 livres
CAILLARD DE BEAUVAIS (Louis-Maximilien), 69. <i>G.</i> 1766		400
Pour appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues d'Alençon.		
CAILLARD (Demoiselle Marie Brossard, veuve du sieur), 37. <i>F.</i> 1773.		400
Par cession de moitié d'une pension accordée à son père, chirurgien de la province de Berry, en considération de la remise qu'il a faite au roi de la recette pour la composition d'un remède astringent, propre à arrêter toutes sortes d'hémorragies; laquelle cession avait été autorisée par un brevet du 5 avril 1751.		
CAILLART, dit Gaillard (Jacques), 78. <i>M. du R.</i> 1787		517
Sans retenue; à titre de traitement conservé, comme balayeur du petit château à Choisy.		
CAILLAU (Charles-François de), 62. <i>G.</i> 1763		472
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Dauphiné.		
CAILLE, dit Julien (Louis-Julien), 66. <i>F.</i> 1774.		400
Sans retenue; à titre de traitement conservé pour sa retraite en qualité de palefrenier dans la vénerie du roi.		
CAILLÉ (Marie Rigault, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1783.		100
Pour l'aider à subsister, et en considération de ce qu'elle a huit garçons, soldats dans différents régiments d'infanterie.		
CAILLET (Charlotte Bredillard, veuve), 48. <i>M. du R.</i> 1778.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, et en considération des services de feu son mari, grand valet de pied du roi.		
CAILLET (Marie Troquet, veuve), 95. <i>M. du R.</i> 1771.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, et en considération des services de feu son mari, grand valet de pied du roi.		
CAILLET (Maurice), 54. <i>F.</i> 1771		100
Sans retenue; en considération de ses services comme employé de la compagnie des Indes, à Lorient.		
CAILLEAU (Louis), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1787, 300.		500
Maître en fait-d'armes des pages du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite : l'une et l'autre sans retenue.		
CAILLOT (Demoiselle Anne Hardy, veuve du sieur), 67. <i>F.</i> 1770.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chef de la disposition des ventes de la compagnie des Indes, à Lorient.		
CAILLOT (Vincent-Olivier), 37. <i>F.</i> 1786.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son père, chef du département des ventes de la compagnie des Indes, à Lorient.		
CAILLOU (Demoiselle Anne de Parvillez, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1779.		300
En considération des services de feu son mari, maréchal des logis des gardes du corps du roi dans la compagnie de Villeroi.		
CAIROL, sieur de Laziès (Guillaume de), 60. <i>G.</i> 1760.		260
Y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages sur les 200 livres de pension originale qu'il a obtenues en considération de ses services en qualité de chef de brigade au régiment d'Auxonne, artillerie.		
CAIROL, sieur de Madaillan (Pierre de), 62. <i>G.</i> 1762.		300
Pour traitement en qualité de capitaine réformé du régiment de la Marine.		
CAIRON, sieur de la Mott (Jean-François), 76. <i>G.</i> 1763.		530
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Dauphiné. On a compris dans cette pension 90 livres d'intérêts d'arrérages sur les 500 livres de pension originale.		
CAIROT (Vincent), 63. <i>G.</i> 1779.		250
Pour retraite, en qualité de lieutenant au bataillon de Viennois.		

A reporter. 609,310 livres.

	<i>Report.</i>	609,310 livres.
CAIX, sieur de Blainville (Jean-François de), 50. <i>G.</i> 1766		300
Capitaine au bataillon de garnison de Beauvoisis; pour traitement en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Caen.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé avec un traitement supérieur.		
CAIX (Nicolas-Philippe de), 56. <i>G.</i> 1768		300
Capitaine au bataillon de garnison de Chartres, et ci-devant capitaine de recrues du régiment de Blois; pour appointements de réforme en cette dernière qualité.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé avec un traitement supérieur.		
CAJETAN, sieur de Tripse de Mareuil. (Alexandre), 56, <i>G.</i> 1757		177
Ancien capitaine au bataillon de milice du Mans, à présent officier invalide: en considération de ses services et de ceux de feu son père, commandant du susdit bataillon.		
On a compris dans cette pension 27 livres d'intérêts d'arrérages. sur les 150 livres de pension originaire		
CALDAGUÈS, sieur de Ferval. (Charles-Antoine de), 31. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 200; 2 ^o . 1782, 200		400
Lieutenant en premier, au régiment de Forez.		
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant de roi à Bergues. La seconde, pour assurance seulement et à titre de réversion sur celle de 400 livres accordée, en la même considération, au sieur Joseph-François de Caldaguès, son frère.		
CALDAGUÈS (Pierre de), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 200. 2 ^o 1782, 200.		400
Capitaine commandant au régiment de Forez.		
Même observation et même considération que ci-dessus.		
CALDAGUÈS (Joseph-François de), 48. <i>G.</i> 1782.		400
Capitaine commandant de grenadiers, au régiment de Forez; en considération des services de feu son père lieutenant de roi à Bergues, à la charge d'aider ses deux frères, auxquels ladite pension est réversible, à raison de 200 livres à chacun, dans le cas où ils lui survivraient.		
CALDAGUÈS (Pierre de), 46. <i>G.</i> 1785		200
Capitaine commandant au régiment de Forez; en considération des services de feu son père, lieutenant de roi à Bergues.		
CALDAGUÈS (Demoiselle Marie-Françoise de), 36. <i>G.</i> 1785		200
En considération des services du feu son père, lieutenant de roi à Bergues.		
CALDAGUÈS (Raimond de), 37. <i>G.</i> 1781		400
Capitaine en second de grenadiers au régiment de Soissonnais.		
Même considération que ci-dessus.		
CALLAHAN DE MACARTY (Demoiselle Isabelle Drumez, veuve du sieur), <i>G.</i> 68, 1783.		300
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment irlandais de Berwick.		
CALLAIS, sieur du Cluseau (Claude-Hyacinthe), 77. <i>M. du R.</i> 1780.		300
Sans retenue; en considération de ses anciens services en qualité de fourrier des logis du roi.		
CALLET (Marie Vanachter, veuve), 39. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, portefaix de la chambre de feu M. le Dauphin, et dont le décès a fait vaquer une pension de 946 livres 11 sols 1 denier dont il jouissait.		
CALLIÈRES (Charles de), 58. <i>G.</i> 1760.		520
Pour ses services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Chartres, infanterie.		
On a compris dans cette pension 120 livres d'intérêts d'arrérages sur les 400 livres de pension originaire.		
CALMÈS, chevalier de Montazels (Joseph-François de), / . <i>G.</i> 1775.		97
Pour traitement de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Montpellier.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		

A reporter.

613,604 livres.

	<i>Report.</i>	613,604 livre
CALON (Demoiselle Anne-Henriette Hocquet, épouse du sieur), 39. <i>M. du R.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, porte-manteau du roi.		
CALON, sieur de Felcourt (Jean-Pierre), 60. <i>G.</i> 1763.		240
Ingénieur géographe militaire; pour appointements en qualité de lieutenant attaché au corps de d'infanterie.		
CALONNE (Jean-Baptiste de), 51. <i>G.</i> 1769.		200
A présent lieutenant des maréchaux de France; en considération de ses services en qualité de mousquetaire de la seconde compagnie.		
CALONNE (Joseph-Philippe-Charles de), 38. <i>G.</i> 1780.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine au cinquième régiment de chasseurs à cheval: lesquels appointements lui ont été conservés pour retraite, par décision du 12 avril 1787.		
CALONNE Louis-Thomas (chevalier de), 41. <i>G.</i> 1779.		200
Sous-lieutenant au régiment de Lorraine, infanterie; en considération de sa position.		
CALONNE (Demoiselle Marie-Louise de Vaveray, veuve du sieur de), 57. <i>G.</i> 1781.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Rohan-Rochefort.		
CALONNE (Demoiselle Marie-Thérèse Lelu de Bermond, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1 ^o 1722, 118; 2 ^o 1766, 300.		418
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine au régiment d'Agenais. La seconde, en considération des services de feu son mari, major de Ham.		
CALOUIN, sieur de la Calouinière (Raimond), 54. <i>G.</i> 1773.		400
Pour appointements en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie, lesquels appointements cesseront s'il vient à être pourvu d'une majorité de régiment provincial.		
CALTÉ (Jean-Nicolas), 46. <i>F.</i> 1766.		414
A titre de traitement conservé comme valet de pied du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CALVEL (Georges), 56. <i>G.</i> 1789.		360
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité de porte-étendard dans le régiment des chasseurs à cheval de Languedoc.		
CALVET (Joseph), 24. <i>G.</i> 1789.		200
En considération des services de feu son père ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi.		
CALVET (Jean-Baptiste), 22. <i>G.</i> 1789.		200
Même considération que ci-dessus.		
CALVET (Demoiselle Jeanne Dazau, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1789.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi.		
CALVIMON, sieur de Laubrecour (Jean-Henri de), 81. <i>G.</i> 1751.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages sur la pension originale de 400 livres qu'il a obtenue pour ses services et retraite comme capitaine au régiment de Bourbonnais.		
CAMAIN (Pierre de), 59. <i>G.</i> 1763.		400
Pour retraite, en qualité de cornette au régiment de Monsieur.		
CAMARET (Honoré-Dominique de), 63. <i>G.</i> 1768.		400
En considération de ses services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie.		
CAMBIS Adrien-Jacques, comte de), 25. <i>G.</i> 1771.		500
Cadet gentilhomme dans le régiment de la reine, cavalerie; en considération des services de feu son père, brigadier et colonel d'un régiment de grenadiers royaux.		

A reporter.

619,508 livre

	<i>Report.</i>	619,508 livres.
CAMBIS (Gaspard de), 88. <i>G.</i> 1742		472
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Maugiron, cavalerie.		
On a compris dans cette pension 72 livres d'intérêts d'arrérages sur les 400 livres de pension originaire.		
CAMBIS (Demoiselle Marie de Grasse, veuve du sieur de), 63. <i>G.</i> 1774		500
En considération des services de feu son mari, commandant pour le roi à Entrevaux.		
CAMBON, sieur de Villemen (Jean-Denis), 66. <i>G.</i> 1769.		400
Prévôt général de la maréchaussée de la haute Normandie; pour retraite en qualité de capitaine de la légion royale, infanterie.		
CAMBOULAS (Antoine de), 59. <i>G.</i> 1762.		124
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi. Cette pension comprend 24 livres d'intérêts d'arrérages sur les 100 livres de pension originaire.		
CAMBRAY (Michel), 36. <i>F.</i> 1788.		400
Sans retenue; en considération de huit années de services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant commis au bureau du sceau de la loterie royale de France.		
CAMECOURT, sieur de Martigny (Pierre de), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1730, 100; 2 ^o 1780, 100.		200
La première, faisant partie de celle de 200 livres, accordée à sa mère, veuve du sieur de Camecourt, capitaine au régiment de colonel général, dragons; en considération des services de son mari, avec réversibilité par égale portion entre ses deux enfants. La seconde, en considération des services de son père.		
CAMELOT (Jean-Blaise), 44. <i>M. du R.</i> 1786		480
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de cocher de la vénerie du roi.		
CAMERON-ALLAN (Jean de), 43. <i>G.</i> 1786		300
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant réformé du régiment royal Écossais.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CAMERON-ALLAN (Jacques de), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 300; 2 ^o 1780, 200		500
La première, pour appointements de réforme en qualité de lieutenant en second au régiment d'Ogilwy. La seconde, en augmentation aux appointements ci-dessus.		
Ces deux traitements seront supprimés s'il est remplacé.		
CAMERON-ALLAN (Pierre de), 62. <i>Af. É.</i> 1782		200
Sans retenue; ancien lieutenant réformé au régiment royal Écossais.		
CAMERON (Demoiselle Marie de), 37. <i>G.</i> 1758		236
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant au régiment royal Écossais.		
CAMLOT (Pierre), 36. <i>G.</i> 1787.		450
Concierge réformé des gendarmes de la garde ordinaire du roi.		
En considération de ses services et de ceux de sa famille de père en fils, dans ladite place, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
CAMPAGNON (Jean-Charles de), 24. <i>G.</i> 1788		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour réforme en qualité de garde du corps du roi.		
CAMPAIGNAC (Jean-François de), 66. <i>G.</i> 1767 et 1770.		400
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers au régiment de Guyenne.		
CAMPBELL (Demoiselle Marie-Agnès-Pauline de), 18. <i>G.</i> 1785		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment écossais d'Ogilwy.		
CAMPBELL, sieur d'Achimbreck (Demoiselle Marie-Thérèse), 18. <i>G.</i> 1778.		200
Pour mêmes considérations.		

A reporter. 624,820 livres.

	<i>Report.</i>	624,820 liv
CAMPER (Madeleine de la Noue, veuve), 50. <i>M. du R.</i> 1787.		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, suisse de la paroisse de Choisy.		
CAMPET (Pierre), 63. <i>M.</i> 1771.		300
En considération de ses services en qualité de ci-devant chirurgien-major des hôpitaux du roi, à Cayenne.		
CAMPIESCHE (Anne-Jourdain, veuve du sieur), 68. <i>M. du R.</i> 1768		300
Sans retenue; pour lui tenir lieu de celle dont elle jouissait sur les aumônes de la feue reine.		
CAMPION (Demoiselle Elisabeth Chevailler, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1770		150
En considération des services de feu son fils, lieutenant en premier de canonniers au corps royal de l'artillerie.		
CAMPION, sieur de Briancourt (Honoré-Louis), 54. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et réforme en qualité de capitaine du régiment de Quercy, infanterie.		
CAMPS (Demoiselle Elisabeth de Monsures, veuve du sieur de), 60. <i>G.</i> 1781		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, gendarme de la garde du roi.		
CAMUS, dit Champagne (Charles), 56. <i>M. du R.</i> 1774		456
Sans retenue; pour ses services comme ancien garçon maréchal de la petite écurie du roi.		
CAMUS (Dominique), 50. <i>G.</i> 1788.		565
En considération de ses services pendant 33 ans, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie.		
CANARD (Étienne), 60. <i>G.</i> 1779.		500
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment de Lanans, dragons.		
CANDELOT, dit la Brizée (Charles-François), 49. <i>M. du R.</i> 1788.		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier de l'écurie de la reine.		
CANION (Jean-Baptiste-Bernard), 57. <i>G.</i> 1777		500
A titre de retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Bourbon, dragons.		
CANNEL (Demoiselle Anne Delvoye, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1779		150
En considération des services de feu son mari, capitaine invalide.		
CANNELLE DE PROVISOY (Demoiselle Anne-Charlotte de la Rochelambert, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1781.		250
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers au régiment de Rohan-Rochefort.		
CANNELLE DE PROVISOY DE SERY (Demoiselle Barbe-Thérèse), 72. <i>G.</i> 1759		195
Y compris 95 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, commandant au château de Bouillon, et de la perte qu'elle a faite de son frère, major du régiment colonel général, cavalerie, tué à l'affaire de Minden.		
CANNEVILLE (Demoiselle Marie de la Perre, veuve du sieur de), 66. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers au régiment de royal Roussillon.		
CANNU (Marie Jumeau, veuve), 62. <i>M. du R.</i> 1781		500
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon de la table des valets de chambre du roi.		
CANONGETTE, sieur de Cannecaude (André), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1775, 300.		400
Garde du corps du roi, réformé, compagnie de Noailles. La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		
CANONGETTE, sieur de Cannecaude (Jean-François), 52. <i>G.</i> 1771		100
En considération de ses services, en qualité de garde du corps du roi.		

A reporter.

630,590 livres

	Report.	630,590 livres.
CANTAIRE, sieur la Mothe (Jean), 59. <i>M.</i> 1780.		500
En considération de ses services, en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment de la Martinique, et pour sa retraite et la blessure qu'il a reçue à l'attaque de Sainte-Lucie.		
CANTEIL DE CONDÉ, sieur de Saint-Laurent (François), 41. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements, en qualité de mousquetaire réformé, qui cesseront lors de son remplacement.		
CANTEL (Louis-Charles de), 40. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements, en qualité de mousquetaire réformé, qui cesseront lors de son remplacement.		
CANTELOUP, sieur de Saint-Cricq (Bernard), 38. <i>G.</i> 1777.		360
Pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant, avec rang de lieutenant, au régiment de Belzunce, dragons.		
CANTINEAU, sieur de Commarce (Félix-Auguste), 54. <i>G.</i> 1782.		450
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie.		
CANTLOUBE, sieur de Marmies (Pierre de), 49. <i>G.</i> 1780.		400
Pour son traitement, en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Bourbonnais, infanterie.		
Il cessera d'en jouir s'il est pourvu d'une compagnie dans un bataillon de garnison.		
CANVILLE, dit la Fleur (Guy-Robert), 58. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de garçon tapissier du garde-meuble de la couronne.		
CAORS, sieur de la Sarladie (Laurent), 70. <i>G.</i> 1763.		400
En considération de ses services, en qualité de capitaine des grenadiers royaux de la Martinique.		
CAORS (Pierre de), 49. <i>G.</i> 1788.		420
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au régiment maréchal de Turenne, infanterie.		
CAPELLE (Pierre de), 54. <i>G.</i> 1775.		460
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien mousquetaire, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CAPELLE (Pierre-François), 52. <i>G.</i> 1768.		100
En considération de ses services, en qualité de hautbois dans l'une des compagnies des mousquetaires.		
CAPELLIN (François-Robert), 63. <i>M.</i> 1778.		360
En considération de ses services, en qualité de ci-devant sous-comes de proue.		
CAPERAN (Gabriel), 90. <i>M. du R.</i> 1761.		365
Sans retenue; en qualité d'ancien musicien de la musique du roi, et ci-devant un des vingt-quatre violons de la chambre de Sa Majesté.		
CAPILLERY (Demoiselle Françoise Fédé, veuve du sieur de), 61. <i>F.</i> 1785.		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien porte-étendard au régiment du colonel général de la cavalerie.		
CAPILLON (François), 56. <i>M. du R.</i> 1787.		557
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CAPON (Guillaume-Hercule de), 46. <i>M. du R.</i> 1775.		500
Sans retenue; pour l'indemniser du logement dont il jouissait au château de Saint-Germain-en-Laye.		
La dame de la Rue, son épouse, a obtenu, par le même brevet, l'assurance de cette indemnité en cas de décès du sieur de Capon.		
CAPPY (Louis-Augustin de), 34. <i>G.</i> 1782.		150
Sans retenue; garde du corps du roi dans la compagnie de Villeroy, en considération des services du feu de son père, ancien sous-aide-major dans la même compagnie, avec brevet d'exempt, et de ceux de trois de ses oncles morts au service.		

	<i>Report.</i>	636,422 li
CAPRIOL, sieur de Saint-Hilaire (André de), 62. <i>G.</i> 1766		300
En considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment de La Fère, artillerie.		
CAPRIOL, sieur de Payra (Françoise de), 66. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour appointements de réforme, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Hainaut.		
Il ne conservera que les 72 livres d'intérêts, lors de son remplacement.		
CAPRIOL DE PÉCHASSAUT, sieur de Saint-Hilaire (Pierre de), 56. <i>G.</i> 1766		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine au corps royal de l'artillerie.		
GAPY, sieur de Kappy (Antoine), 72. <i>G.</i> 1778.		200
Pour récompense de ses services, en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Alsace.		
CARA DE GRANDCHAMP (Demoiselle Marie Heurard, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1787.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, porte-étendard dans la compagnie de Charost, des garde du corps du roi.		
CARAEËUF (Pierre de), 66. <i>G.</i> 1785		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en second au régiment royal Étranger, cavalerie.		
CARADEUC (le sieur de), 53. <i>G.</i> 1783		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Ségur, dragons.		
CARADEUC (Jean-Baptiste-Anne de), 70. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment royal la Marine.		
CARBON (François-Philippe), 82. <i>F.</i> 1766.		400
A titre de traitement conservé, en qualité de brigadier des gardes du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CARBON DE MONTPELAT (Demoiselle Marie), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1737, 177; 2 ^o 1779, 100.		277
La première, y compris 37 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Villars, cavalerie. La seconde, en la même considération.		
CARBONNAR (Demoiselle Catherine Bérèza, épouse du sieur), 50. <i>F.</i> 1766.		250
A titre de traitement conservé, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CARBONNEAU (Daniel de), 80. <i>G.</i> 1752.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Penthièvre, infanterie.		
CARBONNEAU (Pierre-Joseph de), 80. <i>G.</i> 1760		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie.		
CARBONNEL (Demoiselle Anne Tarin, veuve du sieur), 42. <i>G.</i> 1780		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine invalide.		
CARBONNIÈRE (Demoiselle Madeleine Bara, veuve du sieur de), 46. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de l'Île-de-France.		
CARCANO (Jean-François), 58. <i>Af. É.</i> 1773.		200
Bénédictin de l'abbaye de Saint-Hubert, en Ardennes.		
Sans retenue; à titre de subsistance, et en considération des marques d'attachement qu'il a données pour les intérêts de la France.		
CARCHET, chevalier de Marsan (Henri-Galatoire), 48. <i>G.</i> 1772.		200
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Normandie, avec rang de capitaine.		
CARDAILLAC (Jean de), 84. <i>G.</i> 1755.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Normandie.		

A reporter.

642,357 livres.

	<i>Report.</i>	642,357 livres.
CARDÉ, dit Vallon (Étienne), 64. <i>M. du R.</i> 1767.		63
Pour lui tenir lieu : 1° de récompenses et bonnes fêtes dont il jouissait en qualité de porteur en la cuisine bouche de feu madame la Dauphine; 2° de pareilles récompenses et bonnes fêtes, en qualité d'huissier de la cuisine bouche de cette princesse.		
CARDINAL, sieur de Cuzey (Simon-Michel), 59. <i>G.</i> 1773.		200
Capitaine au bataillon de garnison de Soissonnais; en considération des services de feu son père, colonel au corps royal, et directeur de l'artillerie à Lille.		
CARDON (Demoiselle Marie Petit, veuve du sieur), 49. <i>M. du R.</i> 1788.		500
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, vétérans de la musique du roi.		
CARDON, sieur de Sandrant (François), 48. <i>G.</i> 1762.		369
Pour appointements de réforme en qualité de sous-lieutenant au régiment de la Marck, lesquels seront supprimés lors de son remplacement.		
CARDONNE DE SAINT-AMÉ (Demoiselle Marie Moustoir-le-Bidan, veuve du sieur) 56. <i>F.</i> 1781.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CARDOT (Jean-Baptiste), 52. <i>M. du R.</i> 1772.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de palefrenier de l'écurie de la reine.		
CARIÉ DU GRAVIER (Demoiselle Louise-Françoise), 40. <i>G.</i> 1780.		250
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ci-devant maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de la garde du roi.		
CARIÉ DU GRAVIER (Demoiselle Paule-Félicité), 46. <i>G.</i> 1780.		250
Même considération que ci-dessus.		
CARIÈRE, chevalier d'Aufréry (Pierre de), 60. <i>G.</i> 1749.		280
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant du régiment de Septimanie, dragons. Il cessera de jouir de ces appointements s'il est replacé.		
CARLE-BOISGRAMONT (Demoiselle Louise de Galatheau, veuve du sieur de), 68. <i>G.</i> 1760.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, ci-devant major du régiment d'Angoumois, et ensuite major de Furmes.		
CARLIER (Demoiselle Jeanne Catrice, veuve du sieur), 51. <i>F.</i> 1780.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Amiens.		
CARMANTRAND (Demoiselle Anne Normand, veuve du sieur de), 56. <i>G.</i> 1779.		200
En considération des services de feu son mari, aide-major de la ville de Belfort.		
CARMES, sieur de la Bruguière (Jean-Baptiste), 52. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial d'Anduze; pour appointements de réforme qui lui seront supprimés lors de son remplacement.		
CARMICHAEL DE BAIGLIE (Demoiselle Clémentine), 37. <i>Af. É.</i> 1780.		400
Sans retenue; à titre de gratification annuelle.		
CARMICHAEL DE BAIGLIE (Demoiselle Henriette), 31. <i>Af. É.</i> 1780.		300
Religieuse de l'abbaye de Chelles; à titre de gratification annuelle.		
CARNÉ, sieur de Trécesson (Louis-Marie-Victor), 30. <i>G.</i> 1785.		200
Lieutenant en second au régiment d'Armagnac, infanterie; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, lieutenant-colonel des régiments de la Guadeloupe.		
CARNÉ-MARCEIN (Demoiselle Marguerite de), 39. <i>M.</i> 1771.		200
En considération de la perte qu'elle a faite de son père, lieutenant de vaisseau, qui a péri, en 1759, sur le vaisseau du roi <i>le Superbe</i> .		

A reporter.

646,897 livres.

	<i>Report.</i>	646,897 livres
CARNÉ (Demoiselle Marie-Françoise de), 41. <i>M.</i> 1771.		200
Mêmes motifs que ci-dessus.		
CARNÉ DE CARNAVALET (Demoiselle Corentine de), 38. <i>M.</i> 1771.		200
Mêmes motifs que ci-dessus.		
CARNÉ DE CRÉMEUR (Demoiselle Thérèse-Corentine de) 31. <i>M.</i> 1774.		200
Mêmes motifs que ci-dessus.		
CARNOT (Demoiselle Anne), 66. <i>G.</i> 1779.		150
Tant en considération des services de feu son père, ancien capitaine de grenadiers royaux, que de ceux de son frère, capitaine réformé du régiment de Cambrésis.		
CARNOT (Pierre), 56. <i>G.</i> 1780.		300
Capitaine réformé du régiment de Cambrésis; pour appointements de réforme, qui seront supprimés s'il est remplacé.		
CARO (Antoine), 76. <i>G.</i> 1748, 1741 et 1777		533
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien premier tambour de la première compagnie des mousquetaires.		
On a compris dans le brevet de cette pension 83 livres d'intérêts d'arrérages sur les 450 livres de pension originaire.		
CARO (François), 49. <i>F.</i> 1770		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant constructeur de la compagnie des Indes.		
CARO (Demoiselle Françoise), 54. <i>F.</i> 1784.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CARO (Jean-Louis), 70. <i>F.</i> 1770		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CARO (Nicolas), 68. <i>F.</i> 1770		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CARON (Catherine-Aubert, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1782		250
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, portier de l'hôtel des menus plaisirs, à Versailles.		
CARON (Marie-Anne Bilger, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1787.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, portier du château de Choisy.		
CARON (Demoiselle Marie-Jeanne Bourroul, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1774.		200
En considération des services de son mari, garde d'artillerie à Bellegarde.		
CARONDELET (sieur de Pottelles (François-Marie), 30. <i>G.</i> 1782.		400
Sans retenue; premier lieutenant au régiment d'Auxerrois; en considération des blessures qu'il a reçues à l'expédition de l'île Saint-Christophe.		
CARONDELET (Maximilien, baron de), 66. <i>G.</i> 1748.		300
Pour appointements de réforme, en qualité d'ancien capitaine du régiment supprimé de Boufflers Wallon.		
CARPENTIER, sieur de Changy (François), 76. <i>G.</i> 1746.		354
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien mousquetaire.		
On a compris dans le brevet de cette pension 54 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de pension originaire.		
CARPENTIER (Jeanne-Thérèse Fichaux, veuve du sieur), 33. <i>G.</i> 1788.		100
Sans retenue; en considération de la perte qu'elle a faite de son mari, cavalier de maréchaussée, qui a été assassiné en remplissant les fonctions de sa place.		
CARPENTIER (Marie Blanchet, veuve du sieur), 77. <i>M. du R.</i> 1781.		182
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier de la vénerie du roi.		

A reporter.

651,866 livres.

	<i>Report.</i>	651,866 livres.
CARPENTIER (Nicolas), 56. <i>M. du R.</i> 1781		400
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de garde du haras du roi, supprimé.		
CARPENTIER. 69. <i>M.</i> 1769.		300
En considération de ses services dans la colonie en qualité de ci-devant jésuite servant les missions de Cayenne.		
Il jouira d'une augmentation graduelle de 100 livres à l'âge de 70 ans, et de 200 à l'âge de 80 ans, conformément à l'arrêt du conseil du 18 août 1773.		
CARPENTIN (Charles chevalier de), 58. <i>G.</i> 1773		400
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Aunis.		
CARPENTIN (François-Laurent de), 50. <i>G.</i> 1782		200
Sans retenue ; capitaine en second au régiment de Bretagne ; en considération des services de feu son père, ancien garde du corps du roi.		
CARPENTIN DE BERTEVILLE (Louis-Nicolas de), 57. <i>G.</i> 1775		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Péronne. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
CARPOT (Demoiselle Marie de Rey, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1779.		300
En considération des services de feu son mari, ancien sous-brigadier des gardes du corps et ensuite officier invalide.		
CARRÉ DE VILLENEUVE (Demoiselle Marie-Jeanne de Lambert, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1788		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, commandant un bataillon du régiment royal Comtois.		
CARRÉ (Antoine), 67. <i>M. du R.</i> 1764		365
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier en la petite écurie du roi.		
CARRÉ (Charlotte Bonnefoi, veuve du sieur), 81. <i>F.</i> 1770		150
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, écrivain de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
CARRÉ (Charles), 74. <i>M. du R.</i> 1767.		363
Sans retenue ; pour lui tenir lieu des nourritures, récompenses et logement dont il jouissait en qualité de sommier de feu madame la Dauphine.		
CARRÉ (Étienne-Antoine), 58. <i>G.</i> 1778.		500
Tant en considération de ses services que pour sa retraite en qualité de garde du corps du roi.		
CARRELET (Alexandre-Joseph), 24. <i>G.</i> 1774.		50
Gendarme de la compagnie des gendarmes de Flandres, du corps de la gendarmerie ; en considération des services de feu son père, brigadier dans ladite compagnie.		
Il n'en jouira que tant qu'il servira dans ce corps.		
CARRELET (Demoiselle Catherine Descolines Dusée, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1774.		100
En considération des services de feu son mari, brigadier des gendarmes de Flandres, du corps de la gendarmerie.		
CARRÈRE (Jean-Baptiste), 56. <i>G.</i> 1773		200
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
CARREROT-ANDRÈS (Demoiselle Marie), 43. <i>M.</i> 1767		200
En considération des services de feu son père, écrivain principal de la marine à l'île Royale.		
CARRERY (Pierre de), 74. <i>G.</i> 1755		354
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Guyenne.		
On a compris dans le brevet de cette pension 54 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de pension originaire.		

A reporter 656,045 livres,

	<i>Report.</i>	656,045 livres
GARRERY (Demoiselle Rose de Vernon, veuve du sieur), 79. <i>G.</i> 1732.		59
Cette pension, y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages sur la pension originaires de 50 livres, lui avait été assurée sur celle de 300 livres accordée à sa mère, veuve du sieur de Vernon, lieutenant du roi à Montpellier. Elle en jouit depuis 1763, époque du décès de sa mère.		
CARREY, sieur de Bellemare (François de), 73. <i>G.</i> 1760.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages sur celle de 400 livres, qui lui a été accordée pour sa retraite et ses services en qualité de capitaine au régiment de la Couronne.		
CARREY DE BELLEMARE-TOUSTANT (Demoiselle Marie Jannart, veuve du sieur de), 48. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Rouergue, infanterie.		
CARREY (Nicolas), 56. <i>M. du R.</i> 1784.		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier de l'écurie de la reine.		
CARRICHON, dit Lyonnais (Benoît), 58. <i>M. du R.</i> 1784.		456
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garçon maréchal en la petite écurie du roi.		
CARRIÉ (Jeanne-Thérèse Maneu, veuve du sieur), 68. <i>M.</i> 1774.		300
En considération des services de feu son mari, sous-commissaire de la marine.		
CARRIÈRE (Antoine de), 73. <i>G.</i> 1768		300
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Cambrésis.		
CARRIÈRE (Jean de), 78. <i>G.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien cornette au régiment de Noailles, cavalerie.		
CARRIÈRE (Demoiselle Jeanne-André, veuve du sieur de), 58. <i>G.</i> 1788.		200
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant en premier au régiment royal Picardie, cavalerie.		
CARRIÈRE (Jean-Joseph), 84. <i>F.</i> 1780		300
Sans aucune retenue; en considération de ses services en qualité de commis de la régie des cartes, à Avignon.		
CARRIÈRE (Joseph de), 61. <i>G.</i> 1769.		400
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal Comtois.		
CARRIÈRE (Pierre Floriban de), 51. <i>G.</i> 1778		400
Pour ses services et sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment royal Comtois.		
CARROLL (Demoiselle Anne-Catherine), 66. <i>G.</i> 1744 et 1750.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de la pension qui lui a été accordée en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant-colonel du régiment irlandais de Bulkeley.		
CARRUETTE (Pierre-Alexis), 50. <i>M. du R.</i> 1781		400
Sans retenue; à titre de subsistance, pour lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon de la cuisine bouche du roi.		
CARTHERY (Jean), 66. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; à titre de retraite et de subsistance en qualité de journalier du garde-meuble de la couronne.		
CARTIER, sieur de Mozay (Pierre-Thomas), 76. <i>M. du R.</i> 1772		300
En considération de ses services en qualité de fourrier des logis du roi.		
CARTRY (Étienne), 64. <i>M. du R.</i> 1788		250
Par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite, le 1 ^{er} janvier 1788, en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'île-de-France.		
	<i>A reporter</i>	661,488 livres.

	<i>Report.</i>	661,488 livres.
CARVOISIN, marquis d'Achy (Jacques-François de), 62. <i>G.</i> 1728		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages. Ancien sous-lieutenant dans la compagnie des gendarmes bourguignons du corps de la gendarmerie; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment de mestre de camp général, cavalerie.		
CARVOISIN (Jean-Baptiste), 58. <i>G.</i> 1775		300
Pour appointements de réforme en qualité de garde du corps du roi. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
CASABIANCA (François-Marie), 46. <i>G.</i> 1777.		360
Sans retenue; pour appointements de réforme en qualité de lieutenant réformé des grenadiers royaux de l'île de Corse. Ce traitement sera supprimé lors de son remplacement.		
CASADAR, sieur de Chapital (Pierre de), 66. <i>G.</i> 1755		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages sur les 200 livres de la pension qui lui a été accordée pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine en second dans le corps des Cantabres volontaires.		
CASAUBON, sieur de Lavedan (Raimond de), 48. <i>G.</i> 1787		360
Pour ses services et sa réforme en qualité de gendarme de la compagnie réformée des gendarmes de la garde du roi.		
CASSAIGNADE (Pierre de), 58. <i>G.</i> 1786		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de lieutenant en premier au régiment royal Pologne.		
CASSAIGNAU, sieur de Saint-Félix (Jean-Pierre), 66. <i>G.</i> 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages sur les 400 livres de la pension qui lui a été originairement accordée pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Aquitaine, infanterie.		
CASSANY (Antoine de), 62. <i>G.</i> 1786.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en second de grenadiers dans le régiment de Brie.		
CASSEGRAIN (Marie-Françoise), 59. <i>F.</i> 1780		400
Sans retenue; en considération des soins qu'elle a donnés au bon ordre de l'hospice de Charité, à Paris, ayant ainsi répandu dans tous les hôpitaux du royaume, des vues nouvelles de bienfaisance et d'économie, et s'étant aussi employée au succès de plusieurs opérations utiles aux pauvres.		
CASSET (Guillaume-Thomas), 64. <i>M. du R.</i> 1781		400
Sans retenue; à titre de retraite et de subsistance, en qualité de porteur de barquettes en la cuisine bouche de Mesdames de France.		
CASTAGNI (Pierre-Antoine de), 74. <i>G.</i> 1762 et 1771.		324
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de porte-étendard des gardes du corps du roi. On a compris dans cette pension 24 livres d'intérêts d'arrérages sur les 300 livres de pension originaire.		
CASTAIGNOS (Jean de), 61. <i>G.</i> 1780.		450
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de capitaine réformé au régiment provincial de Bordeaux.		
CASTAING (Bertrand), 67. <i>F.</i> 1788		500
Sans retenue; en considération de 12 années de services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		
CASTANET, sieur de Cambayrac (Jean-Louis de), 64. <i>G.</i> 1775		97
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment provincial de Montauban. Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
CASTEL (Pierre Joseph), 50. <i>M. du R.</i> 1779.		400
Sans retenue; par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue en qualité d'enseigne de la compagnie du guet.		

A reporter. 667,023 livres.

	<i>Report</i>	667,023 livres
CASTEL (Jacques-Charles), 62. <i>G.</i> 1777.		300
En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Montpellier.		
CASTEL (Jean-Jacques de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		490
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, pour appointements de réforme, lesquels seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
CASTEL (Demoiselle Suzanne-Marie, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1781.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, porte-étendard des gardes du corps du roi.		
CASTELAN (Marie-Anne Castier, veuve du sieur), 59. <i>F.</i> 1782.		250
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CASTELBAJAC, sieur de Montplaisir (Guillaume de), 53. <i>G.</i> 1785.		380
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de garde du corps du roi.		
CASTELBAJAC, sieur de Poumaret (Louis de), 62. <i>G.</i> 1773 et 1774.		200
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, actuellement capitaine retiré à l'Hôtel royal des invalides.		
CASTELBERT, sieur de Castelverd (Jean de), 46. <i>G.</i> 1783.		300
En considération de ses services en qualité de premier lieutenant au troisième régiment d'état-major.		
CASTELLA (Marguerite le Roux, veuve du sieur), 62. <i>M. du R.</i> 1784.		100
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, ci-devant suisse du château de Saint-Hubert.		
CASTELLANE (Antoine-Philippe de), 67. <i>G.</i> 1763.		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Chamborant, dragons.		
CASTELLANE DE LA VALETTE (Demoiselle Élisabeth de Gravier, veuve du sieur de), 63. <i>M.</i> 1767.		400
En considération des services de feu son mari, capitaine des vaisseaux du roi.		
CASTELLANE DE LA VALETTE (Demoiselle Elisabeth-Charlotte de), 88. <i>M.</i> 1778.		300
En considération des services de feu son père, capitaine des vaisseaux du roi.		
CASTELLANE (Esprit-Joseph de), 69. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Conti, infanterie.		
CASTELLANE-ADHÉMAR (Jean-André de), 34. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé. Pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CASTELLAS (Demoiselle Jeanne-Rosalie), 51. <i>M. du R.</i> 1756.		100
Sans retenue; à titre de subsistance.		
CASTELLE (Demoiselle Marie-Barbe), 53. <i>M. du R.</i> 1770.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son père, commis du département de la finance.		
CASTERAS, sieur de Seignam (François), 41. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé. Pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CASTET (Joseph-Amable de), 56. <i>M.</i> 1766.		300
Pour retraite, en qualité de capitaine dans les troupes des colonies.		
CASTILLON (Demoiselle Anne de Marquèse, veuve du chevalier de), 73. <i>M.</i> 1744.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services du feu sieur comte de Marquèse, son père, capitaine de vaisseau.		

A reporter 672,197 livres

	<i>Report.</i>	672,197 livres.
CASTILLON (Demoiselle Anne-Victoire de), 39. <i>M.</i> 1780.	300	
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
CASTILLON, sieur de la Jaumarie (Jean de), 38. <i>G.</i> 1787.	360	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de gendarme de la garde du roi.		
CASTILLON, sieur de Mauvaisin (Joseph de), 52. <i>G.</i> 1773.	500	
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Aunis.		
CASTILLON (Demoiselle Marie-Charlotte de), 36. <i>M.</i> 1780.	300	
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
CASTRES (Demoiselles Louise et Jeanne-Anne de), 73 et 72. <i>G.</i> 1767.	72	
Religieuses de l'abbaye de Hautes-Bruyères. Pour leur tenir lieu de celle dont elles jouissaient, à raison de 36 livres chacune, sur la cassette de feu madame la Dauphine; avec réversion à la survivante, de la portion de celle qui précéderait.		
CASTRES, sieur de Vaux (Pierre-Léopold de), 49. <i>G.</i> 1775.	97	
Capitaine réformé du régiment provincial de Soissons. Pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		
CATELLE (Demoiselle Marie-Louise), 56. <i>M. du R.</i> 1751.	200	
Sans retenue; à titre de subsistance; en considération des services de feu son père, commis des finances.		
CATHÉLIN-LA-GARDE (Demoiselle Marie-Blanche), 66. <i>M.</i> 1778.	400	
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
CATHELOTTE, sieur d'Autrage (Pierre-Philippe), 66. <i>G.</i> 1762.	500	
Capitaine réformé du régiment de Bouillon. Pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CATHERINET (Demoiselle Catherine Duflos, épouse du sieur), 49. <i>G.</i> 1774.	200	
En considération des services du feu sieur Jaume, son premier mari, commandant de bataillon.		
CATHERINNE (Thomas), 41. <i>M. du R.</i> 1789.	456	
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de porteur de la fourrière du service intérieur de la maison bouche du roi.		
GATOIRE (Louis), 48. <i>M. du R.</i> 1781.	300	
Sans retenue; pour servir à sa subsistance, et pour sa retraite en qualité de garçon de l'échansonnerie du roi.		
GATTAND (Ignace-Joseph), 70. <i>G.</i> 1767.	200	
En considération de ses services en qualité d'ancien garde de la manche du roi, à présent capitaine invalide.		
GATTIN (Françoise de la Roche, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1787.	200	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, caporal des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi.		
CAUBET, sieur de la Fay (Claude-Étienne), 50. <i>G.</i> 1784.	360	
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien premier lieutenant au régiment de Normandie.		
CAUCABANE (Demoiselle Rose de Coudroy, veuve du sieur de), 50. <i>G.</i> 1782.	150	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Navarre.		
CAUD (Jacques-Louis de), 59. <i>G.</i> 1775.	315	
Gendarme réformé de la garde du roi. Pour appointements de réforme, qui seront supprimés s'il est remplacé.		
CAUDOT (Demoiselle Suzanne Bernard, épouse du sieur), 76. <i>G.</i> 1737.	88	
Y compris 13 livres d'intérêts d'arrérages: laquelle pension fait partie de celle de 300 livres accordée aux demoiselles Bernard, en considération des services de feu leur père, major de Guise.		

A reporter.

677,195 livres.

	<i>Report.</i>	677,195 livre
CAULET-LONGCHAMP, sieur de Thoiras (Charlemagne), 56. <i>G.</i> 1778.		100
Ancien capitaine au régiment de Picardie, En considération des services du feu sieur de Thiellemont, son beau-père, exempt de maréchaussée.		
CAULIER (Philippe-Albert), 66. <i>M.</i> 1775.		500
En considération de ses anciens services en qualité de ci-devant missionnaire à l'Île-de-France.		
CAULX, sieur de Chacé (René), 74. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de la Marine.		
CAUMONT, sieur de Renneville (Antoine-Henri), 46. <i>G.</i> 1761.		130
Capitaine au régiment d'Agenais. Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ancien cheval-léger de la garde du roi.		
CAUMONT, sieur de Perte (Jacques de), 60. <i>G.</i> 1778.		300
Capitaine au régiment provincial d'artillerie de La Fère. Pour appointements, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment provincial de Châlons. Il continuera d'en jouir jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement qui leur soit supérieur.		
CAUMONT DE GANVILLE (Demoiselle Louise le Messier de Ménillest, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1788.		400
Tant pour servir à sa subsistance, que pour lui donner moyen de soutenir au service son fils aîné, capitaine au régiment de la reine, dragons.		
CAUMONT DE MUTRY (Demoiselle Marguerite Miltat le Charou, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine commandant au régiment de Soissonnais.		
CAUMONT, sieur de Renneville (Marie-Gabriel de), 47. <i>G.</i> 1761.		130
Garde du corps du roi. Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, cheval-léger de la garde du roi.		
CAUSERET (Françoise-Élisabeth Mare, veuve du sieur), 49. <i>M. du R.</i> 1786.		150
Sans retenue : en considération des services de feu son mari, garde-bosquets des jardins de Choisy.		
CAULSIS, sieur de Mauvoisin (Jean de), 50. <i>G.</i> 1785.		360
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien cheval-léger de la garde du roi.		
CAUSSIN, sieur de Lavaux (Emmanuel-Nicolas), 38. <i>M.</i> 1784.		375
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de commis des bureaux de la marine.		
CAUSSIN (Jean-Pierre), 67. <i>M. du R.</i> 1770.		200
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de concierge de la vénerie du roi, à Marly.		
CAUVIGNY, sieur de Fresney (François-Bernard), 42. <i>G.</i> 1775.		210
Cheval-léger réformé. Pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		
CAUVIGNY, sieur de Clinchamps (Gilles-Pierre de), 43. <i>G.</i> 1775.		210
Mêmes qualités, mêmes motifs et même condition que ci-dessus.		
CAUVILLE (Demoiselle Catherine Lepère de Châtillon, veuve du sieur de), 73. <i>G.</i> 1770.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers, et pour lui donner moyen de soutenir son fils au service.		
CAUVIN, sieur de l'Empereur (Jean-François), 56. <i>G.</i> 1775.		315
Pour appointements en qualité de gendarme réformé de la garde du roi. Ces appointements cesseront lors de son remplacement.		

A reporter. 681,447 livres.

	<i>Report.</i>	681,447 livres.
CAVALERY (Demoiselle Thérèse Nélaton, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1788.		100
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, porte-guidon dans le régiment de Bourbon, dragons.		
CAVELIER, sieur de Cuverville. (Louis-Hyacinthe de), 49. <i>M.</i> 1785.		400
Sans retenue ; en considération de la distinction de ses services dans l'Inde, en qualité de capitaine de vaisseau.		
CAVELIER, sieur de Cuverville (Jacques-François de), 56. <i>G.</i> 1787.		480
Pour ses services et sa réforme en qualité de cheval-léger.		
CAVELIER, sieur de Montgeon (Louis-Nicolas de), 42. <i>G.</i> 1775.		210
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien cheval-léger. Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
CAVENNE (Louis), 46. <i>M. du R.</i> 1780.		456
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CAVIETZEL (Demoiselle Marie Crépin, veuve du sieur de), 50. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment grison de Salis.		
CAYEUX (Jacques), 34. <i>M. du R.</i> 1787.		365
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CAYRAC (Laurent de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54 ; 2 ^o 1783, 500.		554
Ancien capitaine commandant au régiment de Conti, infanterie. La première, pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages sur une pension de 300 livres qui a été supprimée, en qualité de capitaine réformé du régiment de la Marche-Comte. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
CAZAUX (Martin-Bernard), 62. <i>G.</i> 1766.		200
Pour sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment de Vivarais.		
CAZENAVE (Jean-Augustin de), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Ancien mousquetaire. Pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CAZENAVE (Jean-Baptiste), 49. <i>F.</i> 1779.		400
Pour récompense de ses services, lors de la suppression de sa place d'ancien contrôleur de la capitation de Paris.		
CAZENEUVE (Jean-Pierre de), 73. <i>G.</i> 1763.		300
Pour appointements, en qualité de lieutenant réformé de cavalerie.		
CAZENOUE, 58. <i>G.</i> 1788.		200
Sans retenue ; en considération des services de son mari, ancien capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel au régiment provincial de Marmande.		
CAZES (Alexis-Jean de), 68. <i>F.</i> 1771.		200
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CAZES, sieur de Fresquières. (Jérôme-Claude de), 59. <i>G.</i> 1777.		500
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Lanans, dragons.		
CAZES (Clément-Louis de), 36. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé. Pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		
CAZETTE DU VERGER (Demoiselle Marie de Thiballier, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1778.		200
En considération ses services de feu son mari, lieutenant-colonel du régiment d'Autichamp, dragons.		
GÉARD DE SERVILLE (Jean), 63. <i>G.</i> 1748.		200
Ancien gendarme dans le corps de la gendarmerie. En considération des services de feu son père, commis du département de la guerre.		

A reporter.

686,872 livres.

	<i>Report</i>	696,844 livr
CHAIGNEAU (Jean-Baptiste-Jullien), 63. <i>F.</i> 1770		300
Sans retenue; pour ses services en qualité de lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CHAIGNEAU, sieur de la Gravière (Guillaume), 58. <i>G.</i> 1766		400
Capitaine réformé du régiment de recrues de La Rochelle, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CHAIGNON (Pierre-Charles), 62. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier des haras du roi.		
CHAILA (Demoiselle Marguerite-Thérèse), 32. <i>G.</i> 1765		300
En considération des services de feu son père, commis de la guerre au bureau de l'artillerie.		
CHAILA (Demoiselle Louise-Julie), 26. <i>G.</i> 1765		300
Même considération que ci-dessus.		
CHAILLET (Charles-Louis), 83. <i>G.</i> 1763		540
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant du régiment d'Erlach.		
CHAILLOT, sieur de Lugny (Jacques), 67. <i>M.</i> 1761		200
Pour sa retraite, en qualité de commissaire de la marine.		
CHAILLOT, sieur de Lugny (Jean-Nicolas), 66. <i>G.</i> 1765		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'inspecteur des haras dans le Nivernais.		
CHAILLOU (Jean-Baptiste), 76. <i>F.</i> 1772		400
Sans retenue; pour sa retraite et ses anciens services en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
CHAINION (François), 71. <i>M. du R.</i> 1783		275
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier des haras du roi.		
CHAIX (Charles-Emmanuel), 51. <i>M.</i> 1773		400
Prêtre et religieux de l'ordre de la Merci. Pour lui tenir lieu d'une rente viagère de pareille somme, constituée sur la marine, dont il jouit, sans retenue, à titre de pension annuelle et alimentaire, en considération et pour prix de la cession faite au roi, par huit religieux dudit ordre, de la maison et dépendances qu'ils occupaient à Toulon.		
CHALAIN (Maurice-Jean-Léopold de), 48. <i>G.</i> 1769		54
Pour lui tenir lieu de 54 liv. d'intérêts d'arrérages sur une pension de 300 liv. qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment du Poitou, et qui a été supprimée en 1769, lors de son remplacement. Il a obtenu 1,800 liv. de plus.		
CHALANDIÈRE (Demoiselle Éléonore le Riche, veuve du sieur de), 56. <i>G.</i> 1778		300
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au corps royal de l'artillerie,		
CHALLENGES (Pierre-Éléonore de), 58. <i>G.</i> 1775		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant garde du corps du roi.		
CHALLES DL LA PLANCHE (Demoiselle Madeleine), 67. <i>F.</i> 1746		150
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique, et pour lui tenir lieu de dot, au couvent des Ursulines de Caen, où elle a fait profession.		
CHALLOY (Jean-César), 60. <i>G.</i> 1774		125
Pour sa retraite et ses services en qualité d'écuier de la première compagnie des mousquetaires.		
CHALMERS (Richard-Charles), 40. <i>G.</i> 1762		300
Lieutenant en second, réformé du régiment royal Ecossais. Pour appointements de réforme, qui seront supprimés s'il est remplacé.		
CHALMOT, sieur de Saint-Ruhe (Louis-César), 82. <i>G.</i> 1758		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité de lieutenant de cavalerie au régiment de Bourgogne.		

A reporter

702,260 livres

	<i>Report.</i>	692,196 livres.
CHABERT DE BURGUES (Demoiselle Anne de Chapelle, veuve du sieur de), 61. <i>M.</i> 1772	300	
En considération des services de son mari, capitaine de vaisseau.		
CHABERT (Philibert), 52. <i>F.</i> 1780.	400	
Sans retenue; en considération de ses services et de la manière distinguée avec laquelle il remplit les fonctions de directeur et d'inspecteur général des écoles vétérinaires.		
CHABOT (Jean-Baptiste de), 43. <i>G.</i> 1775	97	
Capitaine réformé du régiment provincial du Mans; pour appointements qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CHABOT (Marie-Louis de), 56. <i>G.</i> 1774.	500	
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Couronne.		
CHABOTON DE LA LAUZIÈRE (Demoiselle Catherine-Victoire), 26. <i>G.</i> 1782.	75	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Bassigny, incorporé dans royal Comtois.		
CHABOTON DE LA LAUZIÈRE (Demoiselle Jeanne-Catherine), 39. <i>G.</i> 1782.	75	
Même considération que ci-dessus.		
CHABOTON DE LA LAUZIÈRE (Demoiselle Etienne-Catherine), 31. <i>G.</i> 1782	75	
Même considération que ci-dessus.		
CHABOUILLE (Demoiselle Marie-Madeleine), 68. <i>M. du R.</i> 1743	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, lieutenant des chasses de la capitainerie de Fontainebleau.		
CHABRIÉ DESHESLIES (Demoiselle Jeanne de Roche, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1785.	300	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
CHABRIER (Jean-Baptiste de), 67. <i>G.</i> 1778.	100	
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien brigadier de maréchaussée; à présent capitaine invalide de la première classe.		
Il jouit, en outre, de 300 livres en sa qualité de capitaine invalide.		
CHABRIER, sieur de la Baume (Jean-Baptiste), 62. <i>G.</i> 1768	100	
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
CHABRIER (Jean-Joseph), 18. <i>G.</i> 1780.	300	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, premier médecin de l'hôpital militaire de Brest.		
CHABRIER (Demoiselle Marguerite Gouma, veuve du sieur de), 59. <i>G.</i> 1785.	200	
Sans retenue; en considération des services de son mari, brigadier de maréchaussée, et depuis capitaine invalide de la première classe.		
CHABRIGNAC, sieur de Condé (Demoiselle Agnès Schmitt, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1778	300	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel de carabiniers.		
CHADIRAG (Demoiselle Aimée de), 78. <i>G.</i> 1723	354	
Y compris 54 livres d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Blaisois.		
CHADOIS (Étienne), 54. <i>G.</i> 1771	300	
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Médoc.		
CHAFFNER (Antoine-Bernard), 58. <i>F.</i> 1774	120	
Sans retenue; pour ses services, en qualité de suisse du roi à la grille du mail, à Versailles, et pour le mettre en état d'élever ses enfants.		
CHAGRIN, sieur de Brulle-Maille de la Poudrière (Charles), 46. <i>G.</i> 1775	290	
Ancien mousquetaire; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CHAGRIN, sieur de Brulle-Maille (Jacques-Alexandre), 50. <i>G.</i> 1775.	290	
Même considération que ci-dessus.		

A reporter.

696,844 livres.

	Report.	706,747 livr
CHAMBON, sieur de Ceysnac (André-Dominique), 85. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
CHAMBON, sieur de Trouseauville (Claude-Godefroi de), 58. <i>G.</i> 1766		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine de milice.		
CHAMBON (Jean), 61. <i>M. du R.</i> 1781		540
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de porte-chaise du roi en la petite écurie.		
CHAMBON DE LISSAT (Demoiselle Jeanne de Gontaut de Saint-Ginier, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1782		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine avec rang de lieutenant-colonel au régiment royal Normandie, cavalerie.		
CHAMBON DE MARSILLAC (Demoiselle Louise-Jeanne), 76. <i>M.</i> 1756.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
CHAMBON, dite Alexandre (Marie-Louise), 76. <i>M. du R.</i> 1768.		240
Pour lui tenir lieu de pareille somme, dont elle jouissait sur les aumônes de la feue reine.		
CHAMBORANT (Jacques-Alexis de), 58. <i>M.</i> 1788.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine en second de chasseurs à pied dans le régiment des Pyrénées.		
CHAMBORANT, sieur de Droux (Paul-Jean de), 61. <i>G.</i> 1763.		354
Pour appointements en qualité de capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie.		
Ces appointements seront supprimés s'il est remplacé, à l'exception de 54 livres d'intérêts d'arrérages qui y sont compris.		
CHAMBOUR (Demoiselle Gabrielle le Débotté d'Averne, veuve du sieur de), 77. <i>G.</i> 1754.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, brigadier dans la compagnie des gendarmes de la garde du roi.		
CHAMILLARD, sieur de Bonnemare. (Charles), 47. <i>M.</i> 1781		400
Ci-devant commandant les volontaires du vaisseau le <i>Bonhomme Richard</i> ; pour l'indemniser des pertes qu'il a faites dans le combat contre le vaisseau le <i>Sérapis</i> .		
CHAMISSO (Marc-Antoine de), 60. <i>G.</i> 1766		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Champagne.		
CHAMISSOT (Louis-Armand de), 52. <i>G.</i> 1783.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Navarre.		
CHAMON (Claude-Jean-Charles), 52. <i>G.</i> 1775.		210
Pour appointements de retraite en qualité de gendarme réformé de la garde du roi.		
Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
CHAMOUIN, sieur de Lancefoc (Joseph), 52. <i>G.</i> 1779		54
Pour lui tenir lieu d'intérêts d'arrérages d'une pension de 300 livres, qu'il avait obtenue pour sa réforme, et qui a été supprimée lors de son remplacement en qualité de capitaine au régiment de Vexin.		
CHAMPAGNAC, sieur de Breuil (Jean de), 58. <i>G.</i> 1768,		500
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Boulonnais.		
CHAMPAGNAC (Pierre-François de), 22. <i>G.</i> 1786		200
Sous-lieutenant au régiment de Boulonnais; en considération des services de feu son père, ancien capitaine au même régiment.		
CHAMPAGNE (Marie-Bonnefoi, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon linge de la maison du roi.		
	A reporter.	712,707 livres.

	<i>Report.</i>	702,260 livres.
CHALON (Hardouin de), 49. <i>G.</i> 1768		108
Capitaine de dragons, attaché au régiment de Conti. Pour lui tenir lieu de 108 liv. d'intérêts sur une pension de 600 liv. qu'il avait obtenue, en qualité de capitaine réformé du régiment Dauphin, et qui lui a été supprimée lors de son remplacement.		
CHALOT (Louis), 29. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; pour sa subsistance et sa retraite en qualité de garçon du bouteiller du chambellan.		
CHALUP (Joachim de), 32. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé. Pour appointements, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CHAMBAUD (Claude de), 69. <i>G.</i> 1 ^o . 1774, 200; 2 ^o . 1775, 300.		500
La première, en considération de ses services en qualité de garde réformé des gardes du corps du roi. La seconde, pour appointements de réforme, qui seront supprimés s'il vient à être remplacé.		
CHAMBAUD (Pierre-Joseph de), 56. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine aide-major, réformé du régiment provincial de Vesoul. Pour appointements de réforme, qui seront supprimés s'il est remplacé avec un traitement qui lui soit supérieur.		
CHAMBAUD DE JONCHÈRES (Demoiselle Toinette de), 40. <i>G.</i> 1773.		100
En considération des services de feu son père, porte-étendard des gardes du roi, avec rang de sous-brigadier.		
CHAMBAUD DE JONCHÈRES (Nicolas-Charles de), 44. <i>G.</i> 1773.		100
Capitaine au régiment de Languedoc, infanterie. Même motif que pour l'article ci-devant.		
CHAMBAULT (Pierre), 52. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; pour sa subsistance et sa retraite en qualité de garçon de la de la pourvoirie du roi.		
CHAMBE (Demoiselle Jeanne-Claire Dessirier, veuve du sieur de), 73. <i>G.</i> 1782.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien porte- drapeau au régiment de Béarn.		
CHAMBELLAIN (Demoiselle Marie-Anne de) 66. <i>G.</i> 1769.		75
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Beuvron, dragons.		
CHAMBELLAN (Demoiselle Marguerite de), 52. <i>G.</i> 1771.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, directeur des fortifications du Roussillon.		
CHAMBELLAN (Demoiselle Suzanne de), 57. <i>G.</i> 1 ^o . 1771, 300; 2 ^o . 1780, 200		500
La première et la seconde, en la même considération que celle ci-dessus.		
CHAMBELLAN (Demoiselle Marguerite-Michel-Joseph de), 52. <i>G.</i> 1 ^o . 1771, 300; 2 ^o . 1780, 200.		00
Même considération que ci-dessus.		
CHAMBELLAN, sieur de Beaumont (Jean-Parfait de), 56. <i>G.</i> 1778.		400
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien lieutenant au bataillon de milice de Péronne. Ces appointements cesseront dès qu'il sera pourvu d'une sous-aide-majorité de place.		
CHAMBERT (Demoiselle Catherine-Thérèse), 90. <i>G.</i> 1763.		565
Pour l'indemniser de la perte qu'elle a faite de sa part de 1,200 livres de revenu sur des maisons dont le terrain a été pris pour la construction de l'hôtel de la guerre, à Versailles, avec jouissance de la réversion de pareille indemnité, dont sa sœur, Louise Chambert, veuve Audibert, jouissait au même titre.		
CHAMBON, sieur des Minières (Alexandre de), 56. <i>G.</i> 1765.		159
Y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages; garde du corps du roi; en consi- dération des services du feu sieur de Monceaux, son oncle, ci-devant maré- chal des logis dans la compagnie des gendarmes de la garde du roi.		

A reporter.

706,747 livres.

	<i>Report</i>	718,094 livr
CHANDEBOIS (Denis-Pierre de), 47. <i>G.</i> 1878.		550
Pour ses services et sa retraite, en qualité de premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment d'Artois, cavalerie.		
CHANDELET (Pierre-Louis), 82. <i>G.</i> 1777.		180
En considération de 48 années de services en qualité de garde-magasin des effets du roi, à Soissons.		
CHANDION, sieur de la Valette (Georges), 62. <i>G.</i> 1765.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.		
CHANLATTE, sieur d'Hervilly (André-Jacques), 57. <i>M. du R.</i> 1767.		180
Pour lui tenir lieu des nourritures dont il jouissait en qualité de gentilhomme servant de feu madame la Dauphine.		
CHANLATTE DU CAILLOUET (Demoiselle Marie-Anne), 76. <i>M. du R.</i> 1738		400
Sans retenue; pour sa retraite et ses services en qualité de musicienne ordinaire de la chambre du roi.		
CHANLAUD DE BOISDISON (Demoiselle Marie-Françoise), 44. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1784, 100		200
La première, en considération des services de feu son père, employé de la compagnie des Indes au bureau des ventes. La seconde, à titre d'augmentation; l'une et l'autre sans retenue.		
CHANLAUD DE BOISDISON (Demoiselle Marie-Julie), 39. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1784, 100.		200
Mêmes considérations que ci-dessus.		
CHANLAUD DE BOISDISON (Demoiselle Marie-Perrine), 38. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1784, 100.		200
Sœur des précédentes: mêmes considérations que ci-dessus.		
CHANLAUD DE BOISDISON (Victoire), 43. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1784, 100.		200
Mêmes considérations qu'aux trois articles précédents.		
CHANSIERGUES, sieur du Bord (Joseph-Guillaume), 74. <i>G.</i> 1753.		472
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Condé, infanterie.		
CHANTAL, sieur de Puylimeuil (Bertrand de), 64. <i>G.</i> 1771.		500
En considération de ses services en qualité d'ancien gendarme de la garde du roi.		
CHANTEAU (Denis), 24. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité d'homme de force du commun de la maison de la reine.		
CHANTOISEAU (Demoiselle Louise-Anne Trébouart, veuve du sieur de), 76. <i>F.</i> 1770.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CHAPATTE (Marie-Jeanne), 60. <i>M. du R.</i> 1770.		365
Sans retenue; à titre de retraite et pour ses services en qualité de portière de la petite écurie du roi.		
CHAPELAIN (Jacques), 68. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de valet des limiers du haras du roi.		
CHAPELAIN (Marguerite de la Font d'Aiguebelle, veuve du sieur), 82. <i>G.</i> 1778. .		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au cinquième régiment d'état-major.		
CHAPELIER, sieur de la Varenne (Michel), 59. <i>M. du R.</i> 1767		150
Sans retenue; pour lui tenir lieu des récompenses et nourritures dont il jouissait en qualité de fourrier des logis de feu madame la Dauphine.		
CHAPELLE, sieur de la Prugne (Guillaume), 66. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment provincial de Clermont. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		

A reporter. 723,388 livres.

	<i>Report.</i>	712,707 livres.
CHAMPEAUX (Demoiselle Marguerite), 36. <i>F.</i> 1775.		200
Sans retenue; pour sa conversion à la religion catholique.		
CHAMPEREUX, sieur de Landon (Pierre-François), 64. <i>G.</i> 1772		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
CHAMPFLOUR (Jacques de), 47. <i>F.</i> 1775		500
Sans retenue; en récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Clermont.		
CHAMPFLOUR (Jean-Baptiste de), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1775, 97		397
La première, pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de Monteclerc, dragons. La seconde, pour sa réforme en qualité de capitaine au régiment provincial de Clermont.		
Il cessera de jouir de ce dernier traitement, s'il vient à être replacé capitaine dans un régiment provincial.		
CHAMPIN (Agnès-Catherine Scot, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1783.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chef du gobelet de la reine.		
CHAMPION (Catherine-Françoise), 56. <i>M. du R.</i> 1756.		150
Par réversion de la pension dont jouissait feu Marie Goselin, sa mère, veuve d'Etienne Champion, en considération des services de feu son mari.		
CHAMPION, sieur de Nansouty (Demoiselle Catherine, fille du sieur), 20. <i>G.</i> 1787.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son père, major du château Trompette.		
CHAMPION, sieur Danneot (Etienne-Louis), 60. <i>G.</i> 1767.		400
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne.		
CHAMPION (Georges), 52. <i>M. du R.</i> 1787.		557
A titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHAMPION (Jean), 56. <i>M. du R.</i> 1769		150
Sans retenue; pour sa retraite et ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHAMPION DE NANSOUTY (Demoiselle Pierrette-Adélaïde), 48. <i>G.</i> 1787		400
Sans retenue; en considération des services de feu son père, major du château Trompette.		
CHAMPION (Thomas), 66. <i>M. du R.</i> 1765.		365
Sans retenue; pour retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHAMPLAIS (Demoiselle Marie-Louise Hargenvillier, veuve du sieur de), 70. <i>F.</i> 1770.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de la compagnie des Indes.		
CHAMPS, sieur de Saint-Léger (François-Marie de), 56. <i>G.</i> 1764.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment de Poitou.		
Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
CHAMPVANT (Demoiselle Elisabeth de Plonguette, épouse du sieur de), 39. <i>Af. É.</i> 1786.		150
Sans retenue; à titre de gratification annuelle.		
CHAMUFFENS (Etienne-Joseph), 79. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 118; 2 ^o 1766, 400.		518
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages. La première, pour récompense de ses services en qualité d'ancien trompette des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
CHANCEL (Charles-François de), 43. <i>G.</i> 1775.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		

A reporter.

718,094 livres.

	<i>Report.</i>	728,579 livres.
CHAPUIS, sieur de Tourville (Charles Bertin de), 48. <i>G.</i> 1783		400
Major du régiment royal Auvergne, infanterie; en considération de la distinction de ses services en Amérique, où il a rempli les fonctions de major général du corps d'armée, commandé par le comte de Rochambeau; ladite pension sans retenue.		
CHAPPUY (Demoiselle Élisabeth Mengin, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1783.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment des grenadiers royaux de la Lorraine.		
CHAPPUY (René-Bernard), 43. <i>M.</i> 1783		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de la Guadeloupe.		
CHARAUT (Philibert), 91. <i>G.</i> 1762.		300
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien chirurgien major de l'hôpital militaire de La Rochelle.		
CHARAVAN, sieur Garnier (Joseph), 66. <i>G.</i> 1782.		400
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de sous-lieutenant au régiment de Vivarais.		
CHARBONNEL, sieur de Jussac (Michel), 40. <i>G.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération du mérite et de la distinction de ses services pendant cinq années en Amérique, en qualité de capitaine en second au corps royal de l'artillerie.		
CHARBONNEL (Pierre-Victor de), 54. <i>G.</i> 1787		360
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de quartier-maître trésorier au régiment de Bourgogne, infanterie.		
CHARBONNIER, sieur de la Guesnerie (René-François), 58. <i>G.</i> 1777.		400
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment du colonel, dragons, avec commission de capitaine.		
CHARCELLAY, sieur de Gatelinère (Pierre-Louis), 66. <i>G.</i> 1765		300
Capitaine réformé du régiment de Bresse; pour appointements de réforme, convertis en traitement de retraite.		
CHARDIN (Demoiselle Marie-Anne le Couadic, veuve du sieur) 74. <i>F.</i> 1781.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, écrivain des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
CHARITÉ, dit Poncet (Claude), 62. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 100; 2 ^o 1781, 456		556
Palefrenier en la petite écurie du roi. La première, pour un objet porté dans un précédent brevet. La seconde, sans retenue, pour sa retraite.		
CHARLARD (Marie-Ambroise), 56. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de 31 années de services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de brigadier des gendarmes anglais au corps réformé de la gendarmerie.		
CHARLE (Charles-François), 64. <i>M. du R.</i> 1783.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de concierge de la louverie du roi, à Fontainebleau.		
CHARLES (Mathieu-Casimir), 32. <i>M. du R.</i> 1780		250
Sans retenue; pour lui tenir lieu de subsistance, et pour sa retraite en qualité de garçon de la fourrière du roi.		
CHARLOT, sieur de la Grandville (Jean-Charles), 53. <i>M.</i> 1778.		300
En considération de ses services en qualité de commissaire des ports et arsenaux de marine.		
CHARLOT (Marie-Suzanne Cratz le Gras, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1785		300
En considération des services de feu son mari, commis du garde-meuble de la couronne.		
CHARLY (Demoiselle Anne de Wendel, veuve du sieur de), 77. <i>G.</i> 1779		400
En considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel du régiment de l'Île-de-France.		

A reporter. 734,345 livres.

	<i>Report.</i>	723,388 livres.
CHAPELLE (Marie-Adrien de), 73. <i>G.</i> 1748.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment royal Wallon.		
CHAPELLE (Demoiselle Marie-Joseph de Villers-au-Tertre, veuve du sieur de), 64. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine réformé du régiment royal Wallon, et ensuite capitaine de grenadiers dans le troisième régiment d'état-major.		
CHAPELLE (Demoiselle Marie-Philippine), 47. <i>G.</i> 1780.		150
Sans retenue; en considération des services du feu sieur Chapelle, son oncle, capitaine dans le troisième régiment d'Etat-Major.		
CHAPELON (Demoiselle Marie de), 58. <i>G.</i> 1779.		300
En considération des services de sa famille.		
CHAPERON (Jacques), 83. <i>G.</i> 1764.		400
A titre de retraite, en qualité de lieutenant au régiment de la reine, cavalerie.		
CHAPERON (Jean-Louis), 72. <i>M. du R.</i> 1781.		350
Sans retenue; à titre de remplacement de celle de pareille somme dont il jouissait pour sa retraite en qualité de garçon du château de Marly.		
CHAPLET DE VILLE (Demoiselle Jeanne-Marguerite Richard, veuve du sieur), 69. <i>G.</i> 1751.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment du roi, cavalerie.		
CHAPOTIN (Demoiselle Marie Edmée, veuve du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, employé à la bibliothèque du roi.		
CHAPPEDELAINE (Jean-Baptiste de), 48. <i>G.</i> 1775		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment provincial de Vannes; lesquels appointements seront supprimés en cas de remplacement.		
CHAPPES, sieur de la Henrière (Jean-Baptiste de), 48. <i>G.</i> 1775		450
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine aide-major du régiment provincial de Lille: ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
CHAPPEY (Marin), 78. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier du haras du roi.		
CHAPPUIS DE LAVAL (Demoiselle Joseph), 37. <i>F.</i> 1786.		150
Sans retenue; en considération des circonstances dans lesquelles elle se trouve.		
CHAPPUZEAU, sieur de Viefvillers (Clair-Louis), 59. <i>G.</i> 1767		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Orléans.		
CHAPPUI, sieur de Bienassis (Charles de), 63. <i>G.</i> 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Comtois.		
CHAPPUIS (Amédée), 60. <i>M. du R.</i> 1781		200
Sans retenue; pour services et retraite en qualité de porteur de chaise en la petite écurie du roi.		
CHAPPUIS (Angélique Hoyeau, veuve du sieur), 83. <i>M. du R.</i> 1787.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, porte-chaise du roi.		
CHAPUIS, sieur Duchez (Antoine-Gaspard), 73. <i>G.</i> 1° 1756, 118; 2° 1768, 400.		518
Ancien porte-étendard des gardes du corps du roi. La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		

A reporter. 728,579 livres.

	<i>Report.</i>	739,442 livres.
CHARPY (Jean-Louis), 57. <i>G.</i> 1789		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment d'Armagnac, infanterie.		
CHARRIER, sieur de Moissard (Jean). 37. <i>G.</i> 1786		300
Sans retenue; capitaine de remplacement dans le régiment royal Vaisseaux; tant à cause des pertes qu'il a essuyées dans un naufrage que pour lui donner moyen de continuer ses services.		
CHARRIÈRE (Étienne), 76. <i>G.</i> 1777		500
Pour sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment royal Vaisseaux.		
CHARRIÈRE (Jacques), 56. <i>F.</i> 1770		150
Sans retenue; pour récompenses de ses services en qualité d'écrivain de la première classe de la compagnie des Indes.		
CHARTENET (Jean-Etienne de), 16. <i>G.</i> 1785		100
Sans retenue; gendarme dans la compagnie des gendarmes de la reine, du corps de la gendarmerie; en considération des services de feu son père, brigadier dans la même compagnie.		
Cette pension n'aura lieu que jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de brigadier.		
CHARTENET (Demoiselle Marguerite de Louvion, veuve du sieur de), 51. <i>G.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, brigadier de la compagnie des gendarmes de la reine, du corps de la gendarmerie.		
CHARTIER (Louis-Charles), 74. <i>M. du R.</i> 1783.		500
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de chef de cuisine des pages de feu madame la Dauphine.		
CHARTIER, dit Robert (Marie-Élisabeth Cornevin, veuve du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1771.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHARTOGNE (Claude-Louis de), 48. <i>G.</i> 1776		300
En considération de ses services en qualité de capitaine en second dans le régiment de Chartres, infanterie.		
CHARTONGNE (Demoiselle Marie-Charlotte de), 46. <i>F.</i> 1782.		200
Sans retenue; en considération de sa naissance, des services de sa famille, et des circonstances dans lesquelles elle se trouve.		
CHARTRE (François de), 81. <i>G.</i> 1767		300
Pour retraite en qualité de porte-étendard au régiment du roi, cavalerie.		
CHARTRES, sieur de la Cour (Jacques de), 64. <i>G.</i> 1779.		300
Pour retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison d'Auxerrois.		
CHARTROUSSE (Ennemond), 85. <i>G.</i> 1772		150
Ancien conducteur des charrois des armées du roi; pour l'indemniser des pertes qu'il a faites dans ce service pendant la guerre de 1740.		
CHARVILHAC (Demoiselle Charlotte de), 47. <i>G.</i> 1779.		200
Par réversion sur une pension de 1.600 livres, dont jouissait feu son père, sous-aide major de Thionville, avec brevet d'aide-major, avec assurance de pareille portion de 200 livres, pour lui faire en totalité une pension de 400 livres, dans le cas où elle survivrait à la demoiselle le Clerc, seconde femme du sieur de Charvilhac, laquelle jouit de cette portion au même titre que ladite demoiselle de Charvilhac.		
CHARVILHAC (Demoiselle Marie-Aimable de), 50. <i>G.</i> 1779.		200
Même observation et même considération que ci-contre.		
CHARVILHAC (Demoiselle Jeanne le Clerc, veuve du sieur de), 69. <i>G.</i> 1779		400
Par réversion sur une pension de 1,600 liv., dont jouissait feu son mari, sous-aide-major de Thionville, avec rang d'aide-major, en considération de ses services, laquelle portion de 400 liv. est réversible, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus, aux demoiselles Charlotte et Marie-Aimable de Charvilhac.		

A reporter.

743,992 livre

	Report.	734,345 livres.
CHARNACÉ (Demoiselle Jeanne Froment, veuve du sieur de), 58. G. 1781 . . .		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commandant le bataillon des milices de Châlons.		
CHARNEUX (Jean-Nicolas de), 59. G. 1779.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison à l'île-de-France.		
CHARNOIS (Antoine de). 60. G. 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1775, 100		200
Brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
CHARNOIS (Jean), 57. G. 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1775, 97		397
La première, en considération de ses services. La seconde, pour traitement en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Autun.		
Le seconde seulement sera supprimée si le sieur Charnois est remplacé.		
CHARNOY, sieur de Sermaisey (Claude), 59. G. 1775.		97
Pour traitement en qualité de capitaine réformé au régiment provincial d'Autun.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
CHARON (Olivier), 63. G. 1787.		500
Sans retenue; pour sa retraite et ses services en qualité de lieutenant en second au régiment de Piémont, infanterie.		
CHARON LE MÉRILLON (Pierre-Charles), 69. M. du R. 1781.		400
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de la panneterie du roi.		
CHARON (Thérèse-Henri, veuve du sieur), 66. M. du R. 1767.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, piqueur de la louvererie du roi.		
CHARPAGNE (Marie-Agathe Blanchard, veuve du sieur), 59. M. du R. 1789 . .		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de bureau de la petite écurie du roi.		
CHARPENTIER (Demoiselle Anne), 70. M. 1772.		400
En considération des services de feu son frère, ancien commis au dépôt des papiers de la marine.		
CHARPENTIER DESPALUZ (Demoiselle Anne de Fladel, veuve du sieur), 74. G. 1764.		400
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, ingénieur en chef à Landau.		
CHARPENTIER (Demoiselle Barbe Guerre, veuve du sieur), 63. G. 1777		300
En considération des services de feu son mari, sous-aide-major de la ville de Strasbourg.		
CHARPENTIER (Charles-Jacques), 61. M. du R. 1786.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de l'un des valets de chambre de la reine.		
CHARPENTIER (Jacques-Nicolas), 56. M. du R. 1780.		120
Sans retenue; à titre de subsistance et pour sa retraite, en qualité de garçon de la pourvoirie du roi.		
CHARPENTIER, sieur d'Essonville (Louis), 52. G. 1765.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment de Lyonnais.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
CHARPENTIER (Demoiselle Marguerite), 76. M. 1772		400
En considération des services de feu son frère, commis au dépôt des papiers de la marine.		
CHARPENTIER (Demoiselle Marie Riotot, veuve du sieur), 46. M. du R. 1780. .		183
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier de la vénerie du roi.		

A reporter,

739,442 livres.

	<i>Report.</i>	739,442 livres.
CHARPY (Jean-Louis), 57. <i>G.</i> 1789	500	
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment d'Armagnac, infanterie.		
CHARRIER, sieur de Moissard (Jean). 37. <i>G.</i> 1786	300	
Sans retenue; capitaine de remplacement dans le régiment royal Vaisseaux; tant à cause des pertes qu'il a essayées dans un naufrage que pour lui donner moyen de continuer ses services.		
CHARRIÈRE (Étienne), 76. <i>G.</i> 1777	500	
Pour sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment royal Vaisseaux.		
CHARRIÈRE (Jacques), 56. <i>F.</i> 1770	150	
Sans retenue; pour récompenses de ses services en qualité d'écrivain de la première classe de la compagnie des Indes.		
CHARTENET (Jean-Etienne de), 16. <i>G.</i> 1785	100	
Sans retenue; gendarme dans la compagnie des gendarmes de la reine, du corps de la gendarmerie; en considération des services de feu son père, brigadier dans la même compagnie. Cette pension n'aura lieu que jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de brigadier.		
CHARTENET (Demoiselle Marguerite de Louvion, veuve du sieur de), 51. <i>G.</i> 1785	300	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, brigadier de la compagnie des gendarmes de la reine, du corps de la gendarmerie.		
CHARTIER (Louis-Charles), 74. <i>M. du R.</i> 1783	500	
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de chef de cuisine des pages de feu madame la Dauphine.		
CHARTIER, dit Robert (Marie-Élisabeth Cornevin, veuve du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1771	150	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHARTOGNE (Claude-Louis de), 48. <i>G.</i> 1776	300	
En considération de ses services en qualité de capitaine en second dans le régiment de Chartres, infanterie.		
CHARTONGNE (Demoiselle Marie-Charlotte de), 46. <i>F.</i> 1782	200	
Sans retenue; en considération de sa naissance, des services de sa famille, et des circonstances dans lesquelles elle se trouve.		
CHARTRE (François de), 81. <i>G.</i> 1767	300	
Pour retraite en qualité de porte-étendard au régiment du roi, cavalerie.		
CHARTRES, sieur de la Cour (Jacques de), 64. <i>G.</i> 1779	300	
Pour retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison d'Auxerrois.		
CHARTROUSSE (Ennemond), 85. <i>G.</i> 1772	150	
Ancien conducteur des charrois des armées du roi; pour l'indemniser des pertes qu'il a faites dans ce service pendant la guerre de 1740.		
CHARVILHAC (Demoiselle Charlotte de), 47. <i>G.</i> 1779	200	
Par réversion sur une pension de 1,600 livres, dont jouissait feu son père, sous-aide major de Thionville, avec brevet d'aide-major, avec assurance de pareille portion de 200 livres, pour lui faire en totalité une pension de 400 livres, dans le cas où elle survivrait à la demoiselle le Clerc, seconde femme du sieur de Charvilhac, laquelle jouit de cette portion au même titre que ladite demoiselle de Charvilhac.		
CHARVILHAC (Demoiselle Marie-Aimable de), 50. <i>G.</i> 1779	200	
Même observation et même considération que ci-contre.		
CHARVILHAC (Demoiselle Jeanne le Clerc, veuve du sieur de), 69. <i>G.</i> 1779	400	
Par réversion sur une pension de 1,600 liv., dont jouissait feu son mari, sous-aide-major de Thionville, avec rang d'aide-major, en considération de ses services, laquelle portion de 400 liv. est réversible, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus, aux demoiselles Charlotte et Marie-Aimable de Charvilhac.		

A reporter.

743,992 livres

	<i>Report.</i>	743,992 livres
CHASBLE, dit Chabre (Jacques), 66. <i>M. du R.</i> 1774		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de palefrenier dans la vénerie du roi.		
CHASBLE (Demoiselle Marie Boucher), 69. <i>G.</i> 1787		273
En considération des services de feu son mari, frotteur du château de Choisy.		
CHASOT (René-Antoine de), 47. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité de lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment des carabiniers de Monsieur.		
CHASSAGNE (Demoiselle Marie-Louise d'Artus, veuve du sieur de), 68. <i>G.</i> 1761.		260
En considération des services de feu son père, maréchal de camp.		
CHASSAIGNE-DURFÉ (Laurent), 54. <i>M.</i> 1777		340
Commis au contrôle de la marine, à Toulon, ci-devant écrivain de la marine; en considération de ses services en cette dernière qualité.		
CHASSAREL DE ROGER, sieur de la Beyllie (Jean-François de), 52. <i>G.</i> 1763. . .		300
Capitaine au bataillon de garnison de Forez; pour appointements de réforme en qualité de capitaine en second des grenadiers royaux de la Martinique.		
Ces appointements seront supprimés du jour qu'il obtiendra un traitement qui leur soit supérieur, ou si l'on mettait sur pied le bataillon dans lequel il est présentement capitaine.		
CHASSY (Denis-François de), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 150; 2 ^o 1780, 300.		450
Ancien garde du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour retraite.		
CHASTAIN, sieur de la Fayette (Jean-Baptiste de), 50. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et retraite en qualité de sous-lieutenant au régiment des carabiniers de Monsieur.		
CHASTEIGNER DE TENESSUE (Demoiselle Marie-Anne de Chambellain, veuve du sieur de), 73. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, ancien cheveu-léger de la garde du roi.		
CHASTENAY (Guy de), 73. <i>G.</i> 1759.		590
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Marbeuf, dragons.		
CHASTILLON, sieur d'Oger (Menault-Antoine), 44. <i>G.</i> 1779		500
Pour appointements en qualité de capitaine attaché au régiment de Navarre, lesquels cesseront lors de son remplacement.		
CHATEAUBODEAU (Jean-Baptiste de), 39. <i>G.</i> 1775		150
Pour appointements de réforme en qualité de garde du corps du roi.		
Ces appointements seront supprimés du jour de son remplacement.		
CHATEAUBODEAU, sieur du Coudar (Sylvain), 63. <i>G.</i> 1770		400
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
CHATEAUNEUF (Emmanuel de), 70. <i>G.</i> 1749.		484
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien garde de la manche du roi.		
CHATEAURENAULT (Demoiselle Louise de Chatte, veuve du sieur de), 71. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers au régiment d'Anjou.		
CHATEAUVIEUX (Jean de), 41. <i>F.</i> 1772		500
En considération de sa conversion à la religion catholique.		
CHATEIGNER (Demoiselle Marguerite de Lalin, veuve du sieur de), 70. <i>G.</i> 1780.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien major au régiment de Vermandois.		

A reporter.

749,893 livres.

	<i>Report.</i>	749,893 livre
CHATELAIN (Louis-Bernard), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1761, 110; 2 ^o 1789, 100.		210
Palefrenier en la petite écurie du roi, et depuis portier de cette écurie. La première, en considération de ses services. La seconde, à cause de l'ancienneté de ses services. L'une et l'autre sans retenue.		
CHATELAIN (Madeleine-Félicité de Casaubon, épouse en secondes nocés du sieur de), 37. <i>M.</i> 1 ^o 1778, 400; 2 ^o 1779, 100.		500
La première, en considération des services de feu son premier mari, le sieur de Lor, sous-commissaire de la marine à la Martinique. La seconde, à d'augmentation.		
CHATELARD (Jeanne Villeran, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1785.		96
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, employé au château de Saint-Hubert.		
CHATILLON (Georges-François de), 7. <i>G.</i> 1786.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, brigadier des armées du roi, et ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Monsieur, infanterie.		
CHATILLON (Charles-Joseph de), 13. <i>G.</i> 1786.		200
Même considération que ci-dessus.		
CHATON, sieur de Vaugervis (Pierre-Cyprien), 51. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien capitaine du régiment provincial de Rennes. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
CHAUCHARD (Alexis-Nicolas), 50. <i>G.</i> 1771.		240
A titre d'appointements en qualité de lieutenant attaché au corps de l'infanterie.		
CHAUCHARD (Demoiselle Anne Coache, épouse du sieur), 49. <i>G.</i> 1778.		500
En considération des services de son mari, lieutenant d'infanterie, ingénieur géographe.		
CHAUCHON (Jacques), 85. <i>F.</i> 1779.		300
Sans retenue; pour retraite en qualité d'ancien commis de la régie des cartes de Paris.		
CHAUCOUVERT (Jean-Claude), 84. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 54; 2 ^o 1767, 300.		354
Gendarme réformé de la compagnie des gendarmes Bourguignons. La première, pour intérêts d'arrérages sur une pension supprimée en 1767. La seconde, pour retraite.		
CHAUD (Marie le François, veuve du sieur), 70. <i>M. du R.</i> 1778.		182
A titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, garçon de la bouche de Mesdames de France.		
CHAUD, sieur de Malzac (Paul) 31. <i>G.</i> 1775.		440
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
CHAUDRE (Joseph), 71. <i>F.</i> 1766.		100
A titre de traitement conservé comme domestique des cadets gentilshommes du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CHAUFFOUR (Marie-Madeleine Marie, veuve du sieur), 80. <i>M. du R.</i> 1781.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHAULET (Dlle Anne Finque, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1787.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien garde-magasin d'artillerie, à Calais.		
CHAULET (Jean-Bernard), 76. <i>G.</i> 1754.		236
Y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de tambour-major des gardes suisses.		
CHAULNES (Jean-Baptiste de), 46. <i>G.</i> 1775.		330
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		

A reporter,

754,228 livre

	Report	754,228 livres.
CHAUMON (Demoiselle Catherine de), 33. M. 1786		400
A titre de subsistance et en considération des services du feu sieur de Chaumon de Léry, commissaire de la marine.		
CHAUMONT (Demoiselle Françoise le Vasseur, veuve du sieur de), 73. G. 1776.		108
Pour intérêts d'arrérages qui lui étaient dûs sur une pension de 600 liv. qu'elle avait obtenue en considération des services de feu son mari, ingénieur en chef à Bapaume, et qui a passé, à compter du 1 ^{er} janvier 1781, sur la tête de la demoiselle de Chaumon, sa petite-fille.		
CHAUMONT (Catherine Tillier, veuve d'Edme), 76. F. 1779.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, charretier au château de la Muette.		
CHAUMONT (François-Isaac de), 74. G. 1766.		400
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Berry, cavalerie.		
CHAUMONT (Marie-Anne Mignière, veuve d'Edme-Charles), 44. F. 1780.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, charretier attaché au service du château de la Muette, mort fracassé sous la roue de la voiture qu'il conduisait.		
CHAUMONT (Pierre-Alexandre de), 48. G. 1781.		500
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité de capitaine au régiment de Gâtinois, infanterie.		
CHAUSSADE DE JOLIMONT (Demoiselle Marie), 32. F. 1776.		200
Sans retenue; à titre de dot pour faire profession religieuse.		
CHAUSSARD (Jean-Baptiste), 60. M. du R. 1787.		250
Sans retenue; à titre de retraite en qualité d'architecte du gouvernement du château de la Muette.		
CHAUSSEGROS (Jean-Joseph), 53. M. 1776.		200
En considération de ses services en qualités d'écrivain des classes.		
CHAUSSON DES ORGERIES, sieur de Courtilloles (Jacques-François de), 38. G. 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CHAUTAN DE VERDY (Dlle Marie-Anne Deguilly, veuve du sieur), 56. G. 1775.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, adjoint à la majorité du fort Louis.		
CHAUTARD (Jean-Baptiste), 46. F. 1770.		100
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de second enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CHAUTARD (Demoiselle Marie de Lesquelen, veuve du sieur), 76. F. 1781.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CHAUTARD (Demoiselle Marie Maldaque, veuve du sieur), 70. F. 1 ^o 1756, 200; 2 ^o 1771, 200.		400
La première, sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de troupes au service de la compagnie des Indes, lequel a péri dans le Gange. La seconde, en la même considération.		
CHAUTÉ (Joseph-Bernard), 49. G. 1789.		300
Sans retenue; en considération de ses services et à titre d'augmentation de traitement de réforme, en qualité d'adjudant au régiment des gardes suisses. Il ne doit jouir de cette pension que tant qu'il servira dans ledit régiment en qualité d'adjudant.		
CHAUVEL, sieur du Brossait (Charles-François), 63. G. 1774.		400
Pour ses services et retraite en qualité de capitaine au régiment de Navarre.		

A reporter. 758,866 livres.

	<i>Report.</i>	758,866 livr
CHAUVENET (Joseph-Louis de), 37. <i>G.</i> 1775		210
Pour appointements de réforme en qualité de cheval-léger de la garde du roi.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CHAUVERON (François de), 71. <i>G.</i> 1767		500
Pour sa retraite, en qualité de commandant du bataillon de milice de Limoges.		
CHAUVET, sieur d'Allons (François-César), 57. <i>F.</i> 1779.		300
En considération de ses services en qualité de procureur du roi de la sénéchaussée de Draguignan.		
CHAUVIGNY (Pierre), 68. <i>G.</i> 1773.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Hainaut, infanterie.		
CHAVIN (René-Louis), 68. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier du haras du roi.		
CHAVARIT (Demoiselle Catherine Schnug, veuve du sieur de), 49. <i>G.</i> 1787. . .		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, sous-aide-major aux îles Sainte-Marguerite.		
CHAVANNES (Jean-Joseph), 60. <i>F.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération de 12 années de service et à titre de retraite, en qualité de ci-devant commis de l'administration, tant à la loterie royale de France qu'à celle de l'École royale militaire.		
CHAVAUDON, sieur de Sainte-Maure de Droup (Etienne), 62. <i>G.</i> 1758.		236
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment du colonel général, dragons.		
Dans cette pension sont comprises 36 liv. d'intérêts d'arrérages.		
CHAVENEAU (André-Nicolas de), 46. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CHAVET (Demoiselle Jeanne-Cécile), 32. <i>M. du R.</i> 1786		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, chef du gobelet du roi.		
CHAVET (Demoiselle Marie Dolbelle, veuve du sieur), 64. <i>M. du R.</i> 1770. . . .		500
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, chef de la panneterie du roi.		
CHAVIGNAT (Demoiselle Anne-Julie), 38. <i>M. du R.</i> 1761		260
Y compris 60 livres d'accroissement pour arrérages dus en 1766; en considération des services du feu sieur du Lattier, premier chirurgien de la reine.		
CHAVIGNY, sieur de Courbois (Antoine de), 64. <i>G.</i> 1748		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de mousquetaire.		
CHAVIGNY, sieur de Courbois (Louis-Antoine de), 36. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CHAVIGNY (Pierre-Louis de), 38. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 180		380
Mousquetaire réformé.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme, lesquels seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
CHAVIN (Jeanne Deriset, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1783		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, brigadier de maréchaussée à Tessanières, en Franche-Comté.		
CHAXEL (Louis-Marc de), 46. <i>G.</i> 1764.		150
Pour appointements de réforme en qualité de lieutenant en second du régiment des volontaires étrangers de Wurmser.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		

A reporter. 763,798 livre

	Report.	763,798 livres.
CHAXEL (Louis-Marc de), 46. G. 1779.		450
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant attaché au régiment de chasseurs des Cévennes.		
GHAYRON (Jean), 72. G. 1777		400
En considération de ses services en qualité de premier élève chirurgien de l'hôpital militaire de Colmar, faisant fonctions de chirurgien aide-major.		
CHAZAL, sieur de Montrond (Pierre-Joseph), 64. G. 1777		396
Sans retenue; pour le dédommager des émoluments attachés à sa place de commandant à la citadelle de Perpignan.		
CHAZAL DE MONTROND (Rose-Elisabeth), 23. M. du R. 1775		500
En considération des services de son père, commandant pour le roi à la citadelle de Perpignan, à prendre sur celle de 2,000 livres du sieur Nion, son aïeul, maître de musique des Enfants de France.		
CHAZELLE (Joseph de), 54. G. 1783.		400
Sans retenue; en considération de la distinction avec laquelle il a servi dans l'Amérique septentrionale, en qualité de chef de brigade d'une compagnie de mineurs.		
CHAZERAND (Jean-Antoine), 57. G. 1777		45
Sans retenue; en considération de la distinction de ses services en qualité de sergent au régiment de Soissonnais.		
CHAZET, sieur de Barges (Antoine de), 37. G. 1783		300
Sans retenue; en considération de la blessure qu'il a reçue au siège d'Yorck-Town, et pour ses services en qualité de capitaine en second dans le régiment de Bourbonnais, infanterie.		
CHEFD'HOTEL (Marie-Louise Gervais, veuve), 76. M. du R. 1782.		182
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son mari, palefrenier de la vénerie du roi.		
CHELLES (Demoiselle Marie de Balsignan, veuve du sieur de), 50. G. 1781.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine réformé du régiment de Béarn.		
CHEMIN, sieur du Chemin (Pierre), 64. G. 1781		360
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant de grenadiers au régiment d'Artois.		
CHENHEUS (François), 49. F. 1766.		360
A titre de traitement conservé, en qualité de garçon d'attelage dans les équipages du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CHENNEVIÈRE (François-Guillaume de), 56. G. 1781		300
Sans retenue; en considération de la distinction avec laquelle il a servi dans l'Amérique, en qualité de capitaine en second de grenadiers du régiment de Bourbonnais.		
CHENNEVIÈRE, sieur Dufay (Jean-François de), 53 G. 1769		300
Cette pension provient originairement de 360 livres de réforme qui lui avaient été réglées en qualité de sous-lieutenant du régiment de Bouillon, et sur lesquelles, quoique replacé dans le régiment de Piémont, en qualité de sous-lieutenant, il lui a été conservé 300 livres dont il aurait dû cesser de jouir à compter du 6 octobre 1782, jour qu'il a été nommé à une place de capitaine en second dans ledit régiment, mais qui lui ont été continuées à titre de pension, le 13 avril 1783.		
CHENU (Edme-François), 52 F. 1770.		100
Sans retenue; mestre de camp d'infanterie, lieutenant des gardes suisses de monseigneur comte d'Artois; pour récompense de ses services, en qualité d'enseigne de la seconde classe des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
CHENU (Gaspard de), 73. G. 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Vaisseaux.		

A reporter.

768,563 livres.

	<i>Report.</i>	768,563 livr
CHERBONNEL (François), 61. <i>G.</i> 1768.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie.		
CHEREST (Louis-Claude), 59. <i>M. du R.</i> 1781.		500
Pour servir à sa subsistance, et pour lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon marchand de vin du roi.		
CHÉRIER (Louis-Hyacinthe), 83. <i>G.</i> 1773		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment provincial de Bar-le-Duc.		
CHERMAIN (Claude), 80. <i>G.</i> 1774.		120
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien canonnier d'état à Lyon.		
CHERMONT (Balthazar de), 23. <i>M.</i> 1779.		200
En considération des services de feu son père, ingénieur, et du sieur de Mazan, son aïeul, major du fort Dauphin, à Saint-Domingue, et pour l'indemniser de la perte qu'il a faite de tous ses biens, par la cession de la Louisiane à l'Espagne.		
CHERMONT (Demoiselle Sophie de), 18. <i>G.</i> 1779.		200
Même considération que ci-dessus.		
CHERMONT (Dominique-Prosper de), 48. <i>G.</i> 1748.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services distingués, en qualité de major du régiment de Poitou: cette pension fait partie de celle de 600 livres accordée aux trois fils du feu sieur de Chermont, ingénieur ordinaire du roi, tué au siège de Maëstricht.		
CHERMONT (François-Laurent de), 56. <i>G.</i> 1748.		236
Même considération que ci-dessus.		
CHERMONT (Demoiselle Marie-Anne de), 52. <i>G.</i> 1770.		300
Même considération que ci-dessus.		
CHÉRON (Charles-François), 67. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier du haras du roi.		
CHÉRON (Gilles de), 56. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de boulanger des chiens de l'équipage du Vautrait.		
CHÉRON (Jean-César), 43. <i>M. du R.</i> 1782.		456
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHERPENTIER LA VARENNE, sieur de Périgny (Pierre), 56. <i>G.</i> 1765.		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au corps des grenadiers de France.		
CHERVAL (Demoiselle Marthe Ragot, veuve du sieur de), 69. <i>G.</i> 1767		400
En considération des services de feu son mari, commandant pour le roi à Pont-à-Mousson.		
CHERVIN DE RIVIÈRE (Demoiselle Angélique Gibrien, veuve du sieur), 87. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien aide-major à Longwy.		
CHERVIN, sieur de Rivière (Charles-Nicolas), 48. <i>G.</i> 1778.		500
Pour appointements de réforme, en qualité de sous-lieutenant du régiment royal Bavière, qui seront supprimés, s'il est remplacé avec un traitement plus fort.		
CHERVIN DE RIVIÈRE (Demoiselle Marguerite de Pallez, veuve du sieur), 52. <i>F.</i> 1 ^o 1785, 150; 2 ^o 1786, 450.		300
Sans retenue; la première, en considération des services de feu son mari, en qualité d'aide-major de Longwy. La seconde, en considération des services du même, en sa qualité de subdélégué de l'intendance de Metz.		

A reporter.

774,111 livr

	<i>Report</i>	774,111 livres.
CHERVISSE, dit Chérois (Gilles), 41. <i>M. du R.</i> 1781.		350
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et pour sa retraite, en qualité de garçon du petit-commun du roi.		
CHESLE, dit Chapelle (Antoine), 69. <i>M. du R.</i> 1767.		300
Sans retenue; pour servir à sa subsistance, et pour sa retraite et ses services en qualité de garçon d'attelage de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
CHESNARD, sieur de Boussey (Chrétien-Guillaume), 41. <i>G.</i> 1775.		97
Pour traitement de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial d'Alençon, et dont il cessera de jouir s'il est remplacé.		
CHESNARD, sieur d'Héliot (Jacques-Antoine), 67. <i>G.</i> 1769.		500
En considération de ses services, en qualité de lieutenant-colonel commandant le second bataillon de Besançon, artillerie, avec rang de colonel.		
CHESNÉ (Jean), 28. <i>M. du R.</i> 1787.		365
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHESNEAU DE LAUBERDIÈRE (Angélique Leroux, veuve du sieur), 43. <i>M. du R.</i> 1771.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.		
CHESNEL (Guillaume), 52. <i>M. du R.</i> 1767.		180
Sans retenue; pour lui tenir lieu des nourritures dont il jouissait, en qualité de gentilhomme servant de feu madame la Dauphine.		
CHEVALIER (Martial), 56. <i>G.</i> 1776.		540
Pour appointements de réforme, en qualité de quartier-maître trésorier, avec rang de lieutenant réformé de la légion de Dauphiné; actuellement attaché, en qualité de lieutenant, au régiment de Beauce, avec les mêmes appointements, qui seront supprimés du jour où il sera remplacé lieutenant en pied.		
CHEVALIER, sieur de Cablans de Saint-Maime (Anne). 46. <i>G.</i> 1787		550
Sans retenue; tant en considération de ses services comme ci-devant commandant du régiment d'Artois, dragons, que pour lui tenir lieu de traitement, en qualité de capitaine attaché au corps des dragons.		
CHEVALIER (Charles-Georges), <i>F.</i> 69. 1766.		400
Pour traitement conservé, en qualité de sous-brigadier des gardes du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CHEVALIER, sieur de la Frapinière (Charles-Suzanne), 50. <i>G.</i> 1777.		200
En considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers au régiment royal Vaisseaux, à présent sous-lieutenant de maréchaussée.		
CHEVALIER (Gervais-René), 61. <i>G.</i> 1778.		456
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
CHEVALIER (Jean-René-Marie), 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 400; 2 ^o 1784, 156.		556
Sans retenue; la première, en considération de ses services, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi. La seconde, pour sa retraite.		
CHEVALIER, dit Villemont (Marie Barlaud, veuve), 66. <i>M. du R.</i> 1773.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, valet de pied du carrosse des femmes de chambre de la reine.		
CHEVALLIER DE VILLEMORT (Jacques-Charles), 52. <i>G.</i> 1788.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien garde du corps du roi dans la compagnie de Villeroy.		
CHEVALIER, sieur de Chevennes (Pierre-Joseph), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1787, 300; 2 ^o 1763, 200.		500
L'une et l'autre, en considération de ses services, et en ses deux qualités d'ancien garde du roi et de ci-devant enseigne dans les troupes de la Louisiane.		

A reporter 780,105 livres.

	<i>Report.</i>	780,105 livres
CHEVALIER, sieur du Chesray (Paul-René-Gabriel), 62. <i>M. du R.</i> 1767.		280
Sans retenue; pour lui tenir lieu des récompenses et nourritures dont il jouissait, en qualité de maréchal des logis de feu madame la Dauphine.		
CHEVANNE, sieur de Lesigny (Christophe de), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1774, 150.		268
La première, y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de services, en qualité de garde du corps du roi. La seconde, en la même considération.		
CHEVANNE, sieur de Lin (Marie-Jean-Germain de), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1775, 97.		215
La première, y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages, pour récompense de ses services, en qualité de garde du corps du roi. La seconde, pour appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Montargis, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CHEVIGNÉ, sieur de la Grassière (Joseph-Christophe), 74. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers du bataillon de milice de Privas.		
CHEVILLET (Claude-Charles), 67. <i>G.</i> 1777.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de fusilliers, au régiment provincial de Vesoul.		
CHEVREAU (Denis), 61. <i>M. du R.</i> 1785.		200
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'employé au garde-meuble.		
CHEVREAU (Demoiselle Marie de), 54. <i>G.</i> 1780.		400
Pour assurance d'une pension sur le pied de 300 liv. seulement, dans le cas et à compter du jour où le chevalier de Chevreau, son oncle, ancien colonel au corps royal de l'artillerie, décéderait avant sa sœur, la demoiselle de Chevreau, épouse du sieur Marionnels de Visond, et celui de 400 liv. dans le cas où elle survivrait audit sieur son oncle et à sa sœur; le tout à prendre sur les 3,600 liv. qui ont été accordées audit sieur de Chevreau, pour ses services et sa retraite.		
CHEVRET (Marie Langlet, veuve), 67. <i>M. du R.</i> 1782.		400
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon de fourrière de la chambre de Madame Victoire de France.		
CHEVREUSE (Jean de), 71. <i>G.</i> 1763.		118
Y compris 18 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, en qualité de garde du corps du roi.		
CHEVREUSE, sieur du Vallon (Joseph), 50. <i>G.</i> 1775.		210
Pour ses appointements de réforme, en qualité de cheval-léger de la garde du roi, qui cesseront lors de son remplacement.		
CHEVREUX (Jean-Marc de), 53. <i>G.</i> 1772.		150
En considération de ses services, en qualité d'ancien cheval-léger de la garde du roi.		
CHEVRILLAT (Marie-Jolibois, veuve du sieur), 62. <i>M. du R.</i> 1756.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon de la chambre de Madame Louise de France.		
CHEYRE DE VEYRASSAC (Demoiselle Marie-Élisabeth), 48. <i>G.</i> 1778.		400
En considération des services du feu sieur chevalier de Chambarliac, son oncle, ancien commandant de bataillon au régiment de Lorraine.		
CHEZA (François), 77. <i>M. du R.</i> 1767.		300
Sans retenue; pour sa subsistance et en considération de ses services, en qualité de garçon bourrelier de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
CHIBLER (Louis-Jean-Baptiste), 36. <i>M. du R.</i> 1767.		60
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de grand valet de pied de feu madame la Dauphine.		
CHICANEAU (Demoiselle Jeanne de Viterne, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1781.		100
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant dans la légion de Flandre, et depuis capitaine invalide de la seconde classe.		

A reporter.

784,378 livres

	<i>Report.</i>	784,378 livres.
CHIERFRANC (Demoiselle Augustine de), 38. <i>G.</i> 1780.		75
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant en second au régiment de Normandie.		
CHIÈVRES, sieur de Montaber (Alexandre de), 74. <i>G.</i> 1766.		236
Y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal.		
CHIÈVRES, sieur de Curton (Pierre), 56. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages, pour appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment de Rouergue. Ces appointements cesseront s'il est remplacé.		
CHILLAUD (Jean-Elie de), 81. <i>G.</i> 1763.		590
Y compris 90 liv. d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Nicolai, dragons.		
CHINION (Demoiselle Antoinette de), 27. <i>G.</i> 1786.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, aide-major de Mont-Dauphin.		
CHINION (Pierre de), 86. <i>G.</i> 1770.		200
Ancien lieutenant de grenadiers au régiment de Bretagne, à présent aide-major à Mont-Dauphin; en considération de ses services et de la perte qu'il a faite d'un bras au siège de Mons.		
CHINOT, sieur de Chailly (Jean-Baptiste), 84. <i>G.</i> 1740.		200
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Picardie, infanterie.		
CHIVALET, sieur de la Garde (Abel de), 64. <i>G.</i> 1768		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Vaisseaux.		
CHIVRÉ (Louis-Henri de), 41. <i>G.</i> 1775.		180
Ancien mousquetaire; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CHOBLET, dit Bélissant (François), 46. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CHODERLOS, sieur de La Clos (Philippe), 82. <i>G.</i> 1753.		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine en second au bataillon de la Motte, du régiment royal artillerie.		
CHOFARDET (Mathieu-Joseph), 69. <i>G.</i> 1780.		500
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de porte-guidon au régiment du roi, dragons.		
CHOISEUL-BEAUPRÉ (Demoiselle Anne Distot, veuve du sieur marquis de), 94. <i>G.</i> 1727.		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, brigadier d'infanterie.		
CHOLET (Jacques), 62. <i>G.</i> 1761		100
Ancien sergent de canonniers gardes-côtes du bataillon de Belle-Isle; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté au siège de Belle-Isle.		
CHOLET, sieur de Longeau (Jean-Baptiste), 41. <i>G.</i> 1775.		210
A titre d'appointements de réforme, en qualité de cheval-léger de la garde ordinaire du roi. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
CHOLET DE RICHEMONT (Demoiselle Marguerite Maréchal, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1781.		200
Sans retenue; en considération des services de son mari, sous-aide-major de la ville de Calais.		

A reporter. 789,223 livres.

	<i>Report.</i>	789,223 livr
CHOLET, sieur de Lascaban (Etienne) 61. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour réformé, en qualité de capitaine au régiment de Béarn.		
Il n'en conservera que les intérêts en cas de remplacement.		
CHOLLET (Godefroy de), 67. <i>G.</i> 1776.		180
Maréchal de camp des armées du roi, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de cavalerie légère de Schomberg, actuellement lieutenant de roi à Perpignan, et commandant en second du Roussillon.		
Pour lui tenir lieu de 3,000 livres d'arrérages d'une pension qu'il avait obtenue comme lieutenant de roi, commandant de Perpignan.		
CHOMEL (François), 23. <i>G.</i> 1788.		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour appointements de réforme, en qualité de garde du corps du roi; lesquels appointements cesseront lors de son remplacement.		
CHOPINET (François), 62. <i>M. du R.</i> 1784.		150
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier à l'entrepôt général des haras.		
CHOQUART (Marie Desjardins, veuve) 38. <i>G.</i> 1785.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de l'un des bureaux de la guerre.		
CHOQUENOT (Catherine de Launay, femme), 69. <i>M. du R.</i> 1766		250
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de blanchisseuse de bas de la garde-robe du roi.		
CHORLLON, sieur de Saint-Léger (Guillaume), 59 <i>G.</i> 1777.		450
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment d'Enghien, infanterie.		
CHOSSAT, sieur de Montessuy (Charles-Joseph), 49. <i>G.</i> 1775		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Salins; pour traitement de réforme qui cessera s'il est remplacé.		
CHOSSAT (Sébastien), 37. <i>G.</i> 1782.		50
Sans retenue; sergent au régiment d'Auxerrois; en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue à bord du vaisseau <i>le Glorieux</i> , dans le combat que ce vaisseau a soutenu contre deux vaisseaux anglais à trois ponts, et pendant lequel il a donné des preuves du plus rare courage et de la plus grande intrépidité.		
CHOUEN, sieur du Mesnil (Charles-François), 80. <i>G.</i> 1756.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de gendarme de la garde du roi.		
CHOULET (Claude), 58. <i>M. du R.</i> 1785.		547
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de frotteur du château de Saint-Hubert.		
CHOULY, sieur de Permangle (Philippe-Claude), 34. <i>G.</i> 1774.		300
En considération de ses services en qualité d'ancien mousquetaire.		
CHRÉTIEN, sieur de Kerannot (Guillaume), 71. <i>G.</i> 1783.		300
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine dans la division des gardes-côtes de Hennebon.		
CHRÉTIEN DE SAINT-POL, sieur de la Briche (Etienne), 71. <i>G.</i> 1755.		354
En considération de ses services en qualité de ci-devant mousquetaire avec commission de capitaine de cavalerie.		
CHRETIENNOT (Nicolas-François), 42. <i>M. du R.</i> 1785		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
CHRISTIN (Demoiselle Marie-Anne de), 24. <i>G.</i> 1788.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien capitaine, avec rang de lieutenant-colonel au régiment suisse de Sonneberg.		
CHRISTIN (Demoiselle Marie-Joseph de), 21 <i>G.</i> 1788.		150
Même considération qui ci-dessus.		

A reporter. 793,659 livres.

	<i>Report.</i>	793,659 livres.
CHRISTIANNE (Louis-Antoine), 43. <i>F.</i> 1766		120
A titre de traitement conservé comme sous-aide d'office du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CHRISTOPHE, sieur de Frayne (Ambroise-François), 36. <i>G.</i> 1785.		200
Lieutenant en premier au régiment de Foix en considération des services; de feu son père capitaine au régiment du roi, cavalerie.		
CHUCHE (Etienne), 63. <i>M. du R.</i>		200
Sans retenue; à titre de retraite en considération de ses services, en qualité de pâtissier en la cuisine-bouche du roi.		
CHUPPIN (François-Marie), 40. <i>M. du R.</i> 1765.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services que feu son père a rendus pendant quarante ans dans les bureaux du secrétaire d'Etat de la maison du roi.		
CIBILE (Pierre), 30. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de garçon de la cuisine bouche du roi.		
CICILLE (Charlotte Chartron veuve), 73. <i>F.</i> 1767.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, portier du château de Choisy.		
CIETTERS (Gorneille), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1780, 200.		400
Piqueur en la petite écurie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, en même considération.		
CILLARD, sieur de Surville (Armand-François), 60. <i>M.</i> 1762.		400
Il a obtenu cette pension étant lieutenant de vaisseau; en considération de ses services à l'occasion de la sortie de la Vilaine, en 1762, du vaisseau <i>le Robuste</i> , sur lequel il était embarqué.		
CIOLLY (André-Pierre), 57. <i>M. du R.</i> 1772		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de sa mère, première femme de chambre de Madame Vicioire de France.		
CIOLLY (Antoine-Marie), 60. <i>M. du R.</i> 1772.		300
Cette subsistance est assurée à la demoiselle de Cardonne, son épouse, pour en jouir seulement dans le cas et à compter du jour du décès du sieur Ciolly.		
CIRCOURT (Demoiselle Marie-Catherine Clary de Perdiguier, veuve du sieur de), 56. <i>G.</i> 1742.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, brigadier et ingénieur en chef au département d'Alsace.		
CIRILLE D'AWANS, sieur de Coursel, 70. <i>G.</i> 1749.		400
Pour réforme, en qualité de capitaine au régiment des volontaires royaux.		
CIRLOT (Hermentaire de), 46. <i>G.</i> 1787.		360
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de lieutenant en premier de chasseurs à pied au régiment des Pyrénées.		
CISTERNES, sieur de Lorme (Michel-Joseph, 56. <i>F.</i> 1775		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Clermont.		
CIVADIER (Edme), 56. <i>G.</i> 1753		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son père, chirurgien-major des gardes du corps du roi. On observe que cette pension est réversible entre ledit sieur Civadier et sa sœur, de manière que le dernier vivant jouira d'une pension de 218 livres, y compris les 18 livres d'intérêts.		
CIVADIER (Demoiselle Jeanne-Louise), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1753, 118; 2 ^o 1761, 130.		248
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en la même considération que celle ci-dessus, et réversible ainsi qu'il est dit à l'article précédent. La seconde, à titre d'augmentation, y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages.		
	<i>A reporter.</i>	798,091 livres.

	<i>Report</i>	798,091 livre
CIVADIER (Demoiselle Jeanne-Françoise Contamine, veuve du sieur), 59. G. 1761.		130
Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son mari, chirurgien-major des gardes du corps.		
CLAESSEN (Nicolas-Charles), 76. F. 1781.		500
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
CLAIRAMBAULT (Charles Bienvenu de), 34. M. 1783		300
Sous-lieutenant au régiment royal, infanterie ; en considération des services de ses ancêtres, et notamment de feu son père, consul de France à Smyrne.		
CLAIRAMBAULT (Marie-Louis de), 29. M. 1770		200
En considération des services de feu son père, consul de France à Seyde, en Syrie, pour en jouir conjointement avec ses frère et sœurs, sous le nom d'enfants dudit feu sieur de Clairambault.		
CLAIRVAL (Joseph de), 53. G. 1772.		400
Pour sa retraite et ses services en qualité de lieutenant au régiment des carabiniers de Monsieur.		
CLAPIER (Joseph, chevalier de), 51. M. 1762.		300
En considération de ses services en qualité d'enseigne en second des troupes du Canada.		
CLAPPIERS (Pierre-Jean-Baptiste de), 74. M. 1776		200
En considération de ses services en qualité d'ancien écrivain de la marine, retiré.		
CLARAC (Antoine de), 56. G. 1779		400
En considération de ses services en qualité de chirurgien-major des armées du roi.		
CLARAC (Simon), 58. M. 1778		150
Chirurgien-major de l'hôpital militaire de Barèges ; en considération des soins qu'il donne aux malades de la marine qui sont envoyés à cet hôpital.		
CLARET (Demoiselle Mélanie Sequeville, veuve du sieur), 27. M. du R. 1785 . .		150
Sans retenue ; en considération des services de son mari, valet de chambre tapissier du roi.		
CLARKE (Henri-Jacques de), 24. G. 1785.		300
Cornette blanc au régiment du colonel général des hussards ; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel d'infanterie irlandaise.		
CLARCKE (Henri-Jacques-Guillaume de), 26. Af. É. 1 ^o 1785, 300 ; 2 ^o 1787, 200. .		500
Sans retenue ; capitaine de remplacement au régiment d'Orléans, dragons. La première, en considération des services du feu sieur Thomas de Clarcke, son père, lieutenant-colonel d'infanterie irlandaise. La seconde, sans retenue, qui lui avait été accordée par décision du roi, du 8 janvier 1785, assignée sur l'ancien fonds dit des Écossais, et qui a été renvoyée sur le Trésor royal par autre décision de Sa Majesté, du 31 août 1787.		
CLAUDE, dit Devizé (Charles-Antoine), 73. G. 1772.		360
Pour appointements de retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment de Provence. Il cessera d'en jouir s'il vient à être nommé sous-aide-major de place.		
CLAUDE, dit Julien-Jean, 53. G. 1785.		400
Sans retenue ; pour ses services et sa retraite, en qualité de quartier-maître trésorier du régiment de l'Île-de-France.		
CLAUDE (Marguerite), 16. M. du R. 1785.		50
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, valet de pied du roi en la petite écurie.		
CLAUDE (Victoire-Sophie), 28. M. du R. 1785		50
Même considération que ci-dessus.		

A reporter.

802,481 livres.

	<i>Report.</i>	802,481 livres.
CLAUDE (Marie-Nicole), 27. <i>M. du R.</i> 1785.		50
Même considération que ci-dessus.		
CLAUDE (Pierre-Ignace), 52. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1773, 100; 2 ^o <i>idem</i> , 150		250
Caporal de la compagnie des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi. La première, sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services; la seconde, même considération.		
CLAUSADE (Alexandre-Joseph), 56. <i>G.</i> 1772		100
En considération de ses services, en qualité de garde corps du roi.		
CLAUSADE DE RIOLZ, sieur de Scalibert (Pierre), 76. <i>G.</i> 1748.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Périgord.		
CLAUSE (Marie-Anne le Comte, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1779.		250
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier de l'écurie du roi.		
CLAUSER (Sébastien de), 61. <i>G.</i> 1781		400
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine attaché au régiment de Vermandois.		
CLAUSSE (Demoiselle Germaine, veuve du sieur de la Motte), 70. <i>G.</i> 1760		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, maréchal des logis des gendarmes Bourguignons.		
CLAUSSIN (Jean-Baptiste), 54. <i>G.</i> 1788		567
En considération de ses services pendant 38 années et pour lui tenir lieu de traitement de réforme, en qualité de brigadier dans la compagnie des gendarmes Dauphin, du corps réformé de la gendarmerie.		
CLAVAUUX (Pierre de), 52. <i>G.</i> 1777.		400
Ancien sous-lieutenant avec commission de capitaine attaché au sixième régiment de chasseurs à cheval, aujourd'hui chasseurs des Ardennes; pour appointements de pareille somme qui lui avait été accordée en qualité de sous-lieutenant attaché au régiment de Boulonnais, ci-devant attaché en ladite qualité à la légion du Dauphiné.		
CLAVEAU (Basile-Hubert), 74. <i>G.</i> 1766.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Champagne.		
CLAVEL DE SAINT-HUBERTY (Anne-Antoinette), 33. <i>M. du R.</i> 1783.		500
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'actrice de l'Académie royale de musique.		
CLAVEL DE GOBRAN (Demoiselle Catherine-Sophie), 29. <i>M.</i> 1778.		300
En considération des services de son père et de son aïeul, enseigne et capitaine de vaisseau.		
CLEBSATTEL DE CERNAY (Demoiselle Catherine), 12. <i>G.</i> 1783.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant de roi à Belfort.		
CLEBSATTEL DE CERNAY (Demoiselle Louise de), 13. <i>G.</i> 1783.		200
Même considération que ci-dessus.		
CLEBSATTEL, sieur de Cernay (Charles-Eugène de), 14. <i>G.</i> 1783.		200
Même considération que ci-dessus.		
CLÉDAT (Léonard de), 56. <i>G.</i> 1783.		400
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Saintonge.		
CLEDAT (Pierre-Jean-Baptiste de), 56. <i>G.</i> 1762.		300
Major du régiment de grenadiers royaux de Guyenne; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté à la journée de Minden, étant alors capitaine aide-major du régiment des grenadiers royaux d'Argentré.		
CLÉMANSIN (François-Marie), 56. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		

A reporter. 808,360 livres.

	<i>Report.</i>	808,360 livre
CLÉMENCE (Louis-Joseph), 57. <i>F.</i> 1771.		150
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de suisse de l'hôtel de la compagnie des Indes.		
CLEMENS, sieur de la Pujade (Antoine), 25. <i>G.</i> 1768.		100
En considération des services de feu son père, sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
CLEMENS DE LA PUJADE (François-Paul), 23. <i>G.</i> 1768.		100
Même considération que ci-dessus.		
CLEMENS DE LA PUJADE (Louis-François), 29. <i>G.</i> 1768.		100
Même considération que ci-dessus.		
CLEMENS DE LA PUJADE (Demoiselle Marie-Louise), 28. <i>G.</i> 1768.		100
Même considération que ci-dessus.		
CLÉMENT (Jean), 60. <i>G.</i> 1783.		360
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de sous-lieutenant au régiment royal Pologne, cavalerie.		
CLÉMENT (Jean-Gabriel), 62. <i>F.</i> 1775.		150
A titre d'appointements conservés, en qualité de garde du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CLÉMENT (Marie-Françoise Bourgeois, veuve du sieur), 42. <i>M. du R.</i> 1772		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, hâteur du grand commun de maison de la reine.		
CLÉMENT (Marie-Jeanne le Maire, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1781.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de la perte qu'elle a faite de son mari, machiniste de l'Opéra, qui a péri dans l'incendie.		
CLÉMENT (Marie-Barbier, épouse du sieur), 30. <i>M. du R.</i> 1786		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, concierge de la ménagerie de Trianon.		
CLÉMENT (Nicolas), 48. <i>G.</i> 1776		60
Gendarme dans la compagnie des gendarmes-Dauphin du corps de la gendarmerie; en considération de ses services, jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de fourrier ou qu'il quitte le corps.		
CLÉNORD (Demoiselle Antoinette-Madeleine Taillevis de Jupeaux, épouse du sieur de), 52. <i>M.</i> 1757.		351
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de la perte qu'elle a faite du sieur Taillevis, son frère, lieutenant de vaisseau, tué en 1757 dans un combat qu'il a soutenu sur la frégate <i>l'Emeraude</i> , qu'il commandait, contre des forces supérieures.		
CLERC, sieur de la Devèze (Paul-René de), 52. <i>G.</i> 1748.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; lieutenant de vaisseau du département de Toulon; en considération des services de feu son père, brigadier des armées du roi, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Septimanie, dragons.		
CLERC DE LA DEVÈZE (Marie-François de), 48. <i>G.</i> 1748.		472
Capitaine réformé du régiment des gardes, Lorraine; même observation et même considération que ci-dessus.		
CLERGUÉ, sieur de Villeran (Philippe), 76. <i>G.</i> 1769.		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au corps des grenadiers de France.		
CLÉRY, sieur de Serans (Charles-François de), 42. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CLÉRICO, sieur de Janzé. (Pierre-Gabriel), 47. <i>F.</i> 1775.		500
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Lyon.		
CLÉRIM (Demoiselle Marie-Martin, veuve du sieur de), 46. <i>M. du R.</i> 1778.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, exempt de la prévôté de l'hôtel.		

A reporter.

912,808 livre

	<i>Report.</i>	912,808 livres.
CLERMETZ (Demoiselle Anne de), 57. <i>G.</i> 1759		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son oncle, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel d'une brigade du régiment des carabiniers.		
CLERMONT-THOURY (Demoiselle Marie-Elisabeth le Fèvre de Milly, veuve du comte), 61. <i>G.</i> 1788.		400
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de cavalerie de Noé.		
CLERMONT-TONNERRE (Jules-Charles-Henri, duc de), 70. <i>G.</i> 1766		540
Lieutenant-général des armées du roi; pour lui tenir lieu d'intérêts d'arrérages de la pension de 3,000 livres qui lui avait été accordée en 1749, en considération de ses services, et qui a été supprimée en 1748, époque à laquelle il a obtenu le gouvernement de Mézières.		
CLERVAUX (Auguste-Louis), 46. <i>G.</i> 1780		300
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment d'Austrasie.		
Il cessera de jouir de cette pension lorsqu'il sera pourvu d'une compagnie dans les troupes provinciales.		
CLÉRY (Demoiselle Sophie-Caroline de), 30. <i>G.</i> 1785.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, commandant au réduit de la porte Blanche d'Haguenau, à Strasbourg.		
CLINCHAMP (Jacques-François de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 100; 2 ^o 1780, 380		480
Ancien garde du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
CLINCHAMP-D'ACQUEVILLE (Demoiselle Marie-Thérèse Archdekin, veuve du sieur de), 56. <i>G.</i> 1774		300
En considération des services de son mari, ancien capitaine au corps royal de l'artillerie.		
CLIPPÈLE (Demoiselle Amélie-Elisabeth Hennebault, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1779		200
En considération des services de son mari, porte-guidon au régiment de dragons de Conti.		
CLOCHE, sieur de Belloc (Louis de), 51. <i>G.</i> 1775		97
Capitaine réformé du régiment provincial d'Auch; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CLOGENSON (Demoiselle Marie), 50. <i>F.</i> 1756		120
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique, de ses talents pour l'instruction, et pour lui tenir lieu de dot dans la communauté des nouvelles catholiques d'Alençon, où elle a fait profession.		
CLOSETS (Jean-Jacques de), 56. <i>F.</i> 1784.		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de sous-ingénieur des ponts et chaussées.		
CLOUET (François-Léonard), 58. <i>G.</i> 1767		100
En considération de ses services, en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
CLOUET (Louis), 71. <i>G.</i> 1769		200
Médecin de l'hôpital militaire de Verdun; en considération de ses services et de la médiocrité de son traitement.		
CLOUET, sieur de Grandchamp (Pierre-Jean-Baptiste), 38. <i>G.</i> 1775		180
Mousquetaire réformé; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CLOZIER (Demoiselle Marie-Anne de Gauville), 50. <i>G.</i> 1788		300
Sans retenue; en considération des services de son mari, lieutenant-colonel du régiment de Piémont, infanterie.		
CLUZEL (Demoiselle Antoinette-Charles), 59. <i>M. du R.</i> 1751.		120
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de sa conversion à la religion catholique.		

A reporter.

917,235 livres.

	<i>Report.</i>	917,235 livres
COATUDAVEL (Demoiselle Marie-Anne Frézier, veuve de), 60. <i>G.</i> 1774		200
En considération des services de feu son père, directeur des fortifications de Bretagne, et du sieur Coatudavel, lieutenant de vaisseau.		
COCATRIX (Demoiselle Eléonore Serin, épouse du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1767.		300
En considération de ses services près Madame Louise à l'abbaye de Fontevault.		
COGAUD, sieur de Hamonière (Jean), 66. <i>G.</i> 1775		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Béarn.		
COCHARD (Jean), 82. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa réforme en qualité de cornette du régiment du roi, cavalerie.		
COCHIN (Demoiselle Marie Péthis de la Croix, veuve du sieur), 60. <i>M.</i> 1776.		400
En considération des services, tant de feu son père que de ses aïeux, dans la place de secrétaire-interprète du roi, pour les langues orientales.		
COCHOIS (Marie-Madeleine Moynet, veuve du sieur), 84. <i>M. du R.</i> 1778.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
COCHON DE PRÉVILLE (Demoiselle Jeanne Bourryau, veuve du sieur), 81. <i>G.</i> 1769.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, major de Saint-Martin-de-Ré.		
COCHON (Michel), 49. <i>M. du R.</i> 1781		450
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de postillon de la vénerie du roi.		
CODER (Demoiselle Annè Bonnet, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1780		300
Sans retenue; en considération des services de feu son fils, lieutenant d'infanterie.		
CODERIE (Jean-Joseph de), 70. <i>G.</i> 1754		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
CODERT (Henri), 51. <i>G.</i> 1776.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de lieutenant d'infanterie.		
CODET DE LA MORINIÈRE (Demoiselle Françoise Ecars, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1786.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garde-magasin à l'île d'Indret.		
COEMMERER (Antoine-François de), 42. <i>G.</i> 1784.		250
Sans retenue; ancien lieutenant en premier de grenadiers au régiment d'infanterie allemande de la Marck; en considération du zèle avec lequel il a servi pendant la dernière guerre, et notamment à l'affaire du 13 juin 1783, où il a été très grièvement blessé.		
COEURDOUX (Charles-Jean de), 60. <i>G.</i> 1766.		200
En considération de ses services en qualité d'ancien gardes du corps du roi.		
COEURËT, sieur de Secqueville (Augustin-Charles), 40. <i>M.</i> 1775.		200
Laquelle pension il a obtenue, étant alors enseigne de vaisseau, en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau.		
COFFINHAL (Charles), 73. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de garde de la manche du roi, avec commission de capitaine de cavalerie.		
COGLIAN (Térence-Arthur de), 39. <i>G.</i> 1762.		248
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; capitaine en second au régiment irlandais de Dillon; tant en considération des services de feu son père, capitaine au régiment Filtz-James, que de ceux de feu son aïeul, lieutenant-colonel réformé d'infanterie irlandaise.		

A reporter.

922,577 livres.

	<i>Report.</i>	922,577 livres.
GOGNET (Madeleine-Denise), 16. <i>M. du R.</i> 1778.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, vétéran de la musique du roi.		
Cette pension, distraite des 1,800 livres d'appointements dont jouit son père en ladite qualité, rentrerait dans ses appointements, dans le cas seulement et à compter du jour où il lui survivrait.		
COHENDET (Joseph), 59. <i>G.</i> 1772.		300
En considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment suisse de Waldener.		
COIFFAR (Jean-Alexandre), 56. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1785, 100.		300
Sans retenue; la première, en considération de ses services en qualité de second commis de la compagnie des Indes, au bureau des marchandises, à Lorient. La seconde, à titre d'augmentation et en la même considération.		
COIFFIER, sieur de Moret (Jean-Louis), 51. <i>G.</i> 1775.		150
En considération de ses services en qualité de cheveu-léger de la garde du roi.		
COISY (Demoiselle-Françoise Marie, veuve du sieur de), 61. <i>G.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, major réformé du régiment de cavalerie liégeoise de Rougrave.		
COLAS (Jean), 82. <i>F.</i> 1781.		100
Sans retenue; en considération de ses infirmités et de ses services en qualité d'ancien facteur de la poste de Paris.		
COLHEUX DE LONGPRÉ (Demoiselle Marie de Visme, épouse de sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1773.		400
En considération des services de son mari, huissier de la chambre du roi.		
COLIBERT (Jacques-François), 49. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
COLIN (Elisabeth Bision, veuve du sieur), 83. <i>M. du R.</i> 1785.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, sous-piqueur du haras du roi.		
COLIN DE LA BASTIDE (Demoiselle Elisabeth Vincens de Courlas, veuve du sieur de), 30. <i>G.</i> 1787.		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, garde du corps du roi.		
COLIN (Ennemond), 59. <i>M. du R.</i> 1783.		200
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de balayeur du château de Saint-Hubert.		
COLIN (Jacob-Antoine), 47. <i>G.</i> 1786.		366
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant au premier au régiment d'Esterhazy.		
COLIN (Jean-Baptiste), 54. <i>G.</i> 1767.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien trompette des gardes du corps du roi.		
COLIN (Jean-François), 59. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1784, 50.		150
Sans retenue; la première, en considération de ses services en qualité d'écrivain de la compagnie des Indes. La seconde, à titre d'augmentation, en la même considération.		
COLLARD, sieur Deshommes (Léonard de), 44. <i>G.</i> 1773.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
COLLARDEAU (Jacques-Nicolas), 60. <i>G.</i> 1771.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
COLLARDIN (Demoiselle Louise Toustain, veuve du sieur de), 48. <i>G.</i> 1779.		120
En considération des services de feu son mari, capitaine d'une compagnie d'invalides, détachée à la Hogue.		

A reporter. 926,413 livres.

	<i>Report.</i>	926,413 livre
COLLAS DU ROSTAN (Demoiselle Anonyme), 9. <i>M.</i> 1782.		300
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
COLLAS DU ROSTAN (Demoiselle Sophie-Marie), 10. <i>M.</i> 1782.		300
Même considération qu'au précédent article.		
COLLAS, sieur de Ponty (Guillaume-Dominique), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 177; 2 ^o 1765, 300.		477
La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
COLLAS, sieur de Magnet (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1768.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Foix.		
COLLASSON (Demoiselle Suzanne-Ursule de Chaumet, veuve de sieur de), 31. <i>G.</i> 1788.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, porte-étendard, avec rang de lieutenant dans les gardes du corps de Monsieur.		
COLLE (Jean-Théodore), 56. <i>G.</i> 1768.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine commandant de la compagnie auxiliaire du régiment royal Bavière.		
COLLET, dit Duclos (Alexis-Jean), 62. <i>F.</i> 1773.		400
A titre de traitement conservé; sans retenue; pour sa retraite, en considération de ses anciens services en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
COLLET (Barbe Hertuison, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1788.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, cavalier de maréchaussée.		
COLLET (Demoiselle Claudine), 30. <i>M.</i> 1763.		250
Sans retenue; en considération des services de feu son père, chancelier du consulat général de France à Tripoli de Barbarie.		
COLLET (Jean-François), 49. <i>G.</i> 1788.		500
En considération de ses services pendant 30 années et 11 mois, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier au corps réformé de la gendarmerie.		
COLLET (Jean-Jacques), 68. <i>M. du R.</i> 1780.		400
Sans retenue; pour sa subsistance et sa retraite en qualité de garçon de la panneterie du roi.		
COLLET (Joseph), 77. <i>M.</i> 1769		400
A titre de subsistance, et en considération de ses anciens services en qualité de frère jésuite, servant dans les missions de la Martinique.		
On observe que cette pension, originairement de 300 liv., a pris successivement un accroissement de 100 liv., en deux époques, et qu'elle est encore susceptible d'une augmentation de 100 liv. quand le pensionnaire aura atteint l'âge de 80 ans; le tout, conformément à l'arrêt du conseil du 18 août 1773.		
COLLET (Nicolas-Jacques), 28. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, et pour sa retraite en qualité de garçon du bouteillier du chambellan.		
COLLIBEAUX, sieur de Beaulieu (Jean-André de), 64. <i>G.</i> 1775.		210
Gendarme réformé de la garde du roi; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
COLLIGNON DE POUILLY (Demoiselle Elisabeth de Rampont, veuve du sieur de), 44. <i>G.</i> 1778.		150
En considération des services de feu son mari, sous-lieutenant de maréchaussée.		
COLLIGNON (Demoiselle Marie de), 28. <i>G.</i> 1783.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, sous-aide-major de Schelestadt.		
COLLIGNON (Dom Nicolas-Alexis), 54. <i>Af. É.</i> 1773.		200
Sans retenue; à titre de subsistance; en considération des marques que ledit Collignon, bénédictin de l'abbaye de S.-Hubert-en-Ardenne, a données de son attachement aux intérêts de la France.		
	<i>A reporter.</i>	931,600 livres.

	Report.	931,600 livres.
COLLIN, sieur de la Briselaine (Alain-Thomas), 61. F. 1770		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
COLLIN, dit Maisonville (Christophe-Étienne), 67. G. 1757.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de ci-devant sergent au régiment des gardes françaises, à présent lieutenant invalide.		
COLLIN (Claude-Denys), 73 F. 1771		100
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de gardien de l'île Saint-Michel, chargé de la démolition des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
COLLIN, sieur de Moramber (Claude-Jean-Baptiste), 52. G. 1775.		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
COLLINS (Demoiselle Marie-Françoise du Buysson de Douzon, veuve du sieur de), 56. G. 1788		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de cavalerie au régiment de Lameth.		
COLLIQUET (François de), 63. G. 1774		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien chevau-léger de la garde du roi.		
COLLOBEL, chevalier du Bot (François-Pierre de), 56. G. 1786.		880
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment royal Piémont, cavalerie.		
COLLOMB (Louis), 61. M. du R. 1768		300
Sans retenue; à titre de subsistance; en considération de ses services en qualité de valet de limiers de la louverie du roi.		
COLLOT (Demoiselle Jeanne-Henriette), 32. G. 1788.		300
Sans retenue; en considération des services de son père, commissaire-ordonnateur des guerres.		
La demoiselle Collot a obtenu, de plus, l'assurance d'une pension de 300 liv., pour, avec celle ci-dessus, lui en faire au total une de 600 liv. dont elle ne jouira, sur ce dernier pied, que dans le cas et à compter du jour où elle surviendrait à son père.		
COLLOT, sieur du Chatelmont (Jean), 73. G. 1764.		400
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment de Barrois, lesquels ont été convertis en appointements de retraite.		
COLLOT, sieur de Sircourt (Jean-François), 50. G. 1 ^o 1766, 200; 3 ^o 1784, 300		500
Ancien sous-lieutenant de maréchaussée; la première en considération de ses services en qualité de gendarme dans la compagnie des gendarmes Dauphin, du corps de la gendarmerie. La seconde, en considération de ses services dans la maréchaussée, et pour, avec la précédente, lui en faire une de 500 livres pour sa retraite.		
COLMARD (Pierre), 50. M. du R. 1771.		365
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier en la petite écurie du roi.		
COLMART (Nicolas), 61. M. du R. 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1789, <i>idem</i>		400
Sans retenue. La première, en considération de ses services en qualité de piqueur en la petite écurie du roi. La seconde, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
COLNET (Charles-Joseph de), 66. G. 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1775, 400.		500
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du roi. La seconde, pour sa retraite.		
COLNET DU HOURS (Jean-Georges de), 40. G. 1775.		210
Pour appointements de réforme en qualité de chevau-léger de la garde du roi.		
Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		

	<i>Report.</i>	936,409 livre
COLOMB (Demoiselle Jeanne Saint-Jérôme, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1789.	400	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son mari, piqueur de la petite écurie du roi, dont le décès a fait vaquer une pension de 1,400 liv. dont il jouissait à titre de retraite.		
COLOMB, sieur de Saint-Thamar (François de), 52. <i>G.</i> 1767	300	
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Pen-thièvre, infanterie.		
COLOMBAT, sieur du Fay (Jean-Jacques), 48. <i>G.</i> 1780.	500	
Sans retenue; pour ses appointements en qualité de capitaine attaché au régiment de Jarnac, dragons. Ces appointements cesseront lors de son remplacement.		
COLOMBEL (Marie Rotinat, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1783.	300	
Sans retenue; à titre de subsistance. en considération des services de son mari, cocher de la reine.		
COLOMBEL (Demoiselle Anne-Louise le Vayer, veuve du sieur), 45. <i>F.</i> 1786.	300	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine des troupes au service de la compagnie des Indes.		
COLOMBEL (Isaac René de), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 472; 2 ^o 1775, 97	569	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages. La première, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Vexin. La seconde, pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment provincial de Rouen.		
COLOMBET, sieur de Landes (André-Joseph de), 45. <i>G.</i> 1768	300	
Garde du corps du roi. En considération des services du feu sieur de la Saigne, son oncle, ci-devant sous-aide major de la compagnie de Beauvau, des gardes du corps du roi.		
COLOMBET (Henri-François), 82. <i>G.</i> 1765.	500	
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la marine.		
COLOMÈS, sieur de Juillan (Germain de), 60. <i>G.</i> 1763.	354	
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages. Pour appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Bourbon, infanterie. Il ne conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
COLOMEZ, sieur de Gensac (Jean-Auguste de), 59. <i>G.</i> 1762-1767.	300	
Pour appointements de réforme convertis depuis en appointements de retraite, en qualité de capitaine du régiment de Guyenne.		
COLOMEZ, sieur de Montbrun (Jean-François de), 70. <i>G.</i> 1760.	520	
Y compris 122 livres d'intérêts d'arrérages. En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Talaru.		
COLOMEZ (Pierre de), 76. <i>G.</i> 1746.	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Mailly.		
COLONIA (Demoiselle Marie-Anne de), 25. <i>M.</i> 1784.	130	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, écrivain principal de la marine.		
COLONIA (Raymond de), 44. <i>M.</i> 1784.	100	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, écrivain principal de la marine.		
COLONIA (Demoiselle Louise Baillet, veuve du sieur de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1780, 200.	500	
La première, en considération des services de son mari, lieutenant des maréchaux de France, et ci-devant capitaine au régiment de Vexin. La seconde, en la même considération.		
COLONIA (Marie-Madeleine de), 39. <i>M.</i> 1784.	130	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, écrivain principal de la marine.		
COLONIA (Marie-Marguerite de), 40. <i>M.</i> 1784.	130	
Même considération que ci-dessus.		

A reporter.

942,214 livres

	<i>Report.</i>	942,214 livres.
COMBAREL (Demoiselle (Armande de), 25. <i>G.</i> 1783.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son père, maréchal de camp, premier aide-major des gendarmes de la garde du roi.		
COMBARIEU (Pierre-Joseph de), 57. <i>G.</i> 1762-1765.		300
Pour appointements de réforme convertis en appointements de retraite en qualité de capitaine du régiment de Bourbonnais.		
COMBE-FRÉROUX (Demoiselle Elisabeth Dever, veuve du sieur), 97. <i>F.</i> 1773.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, contrôleur du pavé de Paris.		
COMBLES (Charles-Jean de), 55. <i>F.</i> 1775.		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Lyon.		
COMBRAY (Pierre), 35. <i>M. du R.</i> 1788.		500
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garçon de la cuisine bouche de la reine.		
COMBRET, sieur de la Bessayrie de Marseillac (Arnaud de), 38. <i>G.</i> 1775.		160
Pour appointements de réforme en qualité de gendarme de la garde du roi. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
COMBRET DE LA BEYSSARIE (Demoiselle Anne d'Arfeuille, veuve du sieur Pierre de), 67. <i>G.</i> 1783.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, gendarme réformé de la garde du roi.		
COMEAU (Antoine-Bernard de), 59. <i>G.</i> 1767.		300
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la Sarre.		
COMEAU, sieur de Créancé (Joseph-Nicolas de), 67. <i>G.</i> 1759.		390
Pour ses services et sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de dragons de Marbeuf.		
On a compris dans cette pension 90 livres d'intérêts d'arrérages sur 300 livres de la pension originaire.		
COMEAU, chevalier de Créancé (Nicolas de), 63. <i>G.</i> 1768.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Médoc.		
COMEIRAS (Demoiselle Isabeau de Rabier, veuve du sieur de), 40. <i>M. du R.</i> 1774.		300
Sans retenue; pour lui aider à subsister, et en considération des preuves de zèle et d'affection que le sieur Rabier, son père, a données dans des occasions fort importantes, et des pertes qu'il a faites lors de l'invasion des ennemis en Provence.		
COMÈRE (Dominique de), 41. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire.		
Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
COMERFORD (Demoiselle Joséphe-Marguerite de), 62. <i>Af. É.</i> 1763-1764.		200
Sans retenue; à titre de gratification annuelle.		
COMINGES (Demoiselle Marie Ytam de Beaurepaire, veuve du sieur de), 48. <i>G.</i> 1781.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Touraine.		
COMMARQUE (Guillaume de), 67. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment des gardes, Lorraine.		
COMMINGE DE BOISDESERT (Demoiselle Marie-Louise Yvernet, épouse du sieur), 57. <i>G.</i> 1778.		200
Sans retenue; pour servir à sa subsistance, en considération des services de son mari, aide-major de Bapaume.		
COMMINGE (Demoiselle Marie-Marguerite de Comminge, veuve du sieur de), 77. <i>G.</i> 1730.		157
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages.		
Cette pension lui a été conservée comme faisant la portion de son mari sur celle de 400 livres, accordée, en 1710, à la veuve et aux enfants du sieur de Comminge, capitaine réformé d'infanterie irlandaise.		

A reporter. 947,873 livres.

	<i>Report.</i>	947,873 livres
COMOLET DE LASCOMBE (Claude-Charles), 58. <i>G.</i> 1762.		360
Pour appointements de réforme en qualité de sous-lieutenant du régiment royal Deux-Ponts, jusqu'à son remplacement.		
COMPADRE (Demoiselle Marie), 52. <i>F.</i> 1781.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, écrivain de vaisseau de la compagnie des Indes.		
COMPAGNE (Louis-Daniel de), 50. <i>G.</i> 1788.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de garde du corps du roi.		
COMPAGNON (Jean), 83. <i>F.</i> 1779.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de commis de la régie des droits sur les carrosses de places de Paris, conformément à l'arrêt du conseil du 19 août 1779.		
COMPAIGNE (Demoiselle Marie de), 27. <i>G.</i> 1769.		300
En considération des services de feu son père, capitaine réformé à la suite du régiment de Lorraine, infanterie, et ensuite capitaine d'une compagnie d'élèves de l'Ecole royale militaire.		
COMPIENNE (Demoiselle Marie-Geneviève Marie, veuve du sieur), 55. <i>M. du R.</i> 1783.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon de la cuisine bouche du roi, servant aux extraordinaires.		
COMPLAINVILLE (Jacques-Joseph de), 68. <i>G.</i> 1778.		300
En considération de ses services en qualité de sous aide-major de la place de Saint-Omer.		
COMTE DE PALMEROLLE (Demoiselle Françoise de), 48. 1764.		336
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment royal Roussillon.		
COMTE, sieur de la Vante (Jean-Gaspard de), 34. <i>G.</i> 1780.		360
Sous-lieutenant attaché au corps de l'infanterie; en considération de sa situation et des bons témoignages rendus de sa conduite. Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera remplacé.		
COMYN (Georges de), 57. <i>M. du R.</i> 1768		300
Médecin à Saint-Germain-en-Laye; en considération de son zèle à suppléer les médecins de la capitainerie et des hôpitaux de ladite ville.		
CONAN, sieur de Connezac (François de), 70. <i>G.</i> 1766.		400
Pour sa réforme en qualité de capitaine du régiment de recrues de Poitiers.		
CONANTRE (Demoiselle Elisabeth Vassault de Varcille, veuve du sieur de), 48. <i>G.</i> 1781.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, officier invalide.		
CONDÉ DE LA CROIX (Demoiselle Anne-Marguerite de), 36. <i>G.</i> 1778.		10
Sans retenue; en considération des services de feu son père, capitaine commandant au régiment royal Bavière.		
CONDÉ DE LA CROIX (Demoiselle Marie-Dorothée de), 40. <i>G.</i> 1778.		10
Mêmes motifs que ci-dessus.		
CONDÉ DE LA CROIX (Demoiselle Marie-Anne de), 44. <i>G.</i> 1778.		100
Mêmes motifs que ci-dessus.		
CONDÉ DE LA CROIX (Demoiselle Marguerite de), 42. <i>G.</i> 1778.		100
Mêmes motifs que ci-dessus.		
CONDÉ (Gédéon de), 65. <i>G.</i> 1767		150
En considération de ses services en qualité de cheveu-léger de la garde du roi.		
CONDÉ (Louis-Nicolas de), 64. <i>M. du R.</i> 1780		144
Sans retenue; officier invalide, pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth.		

A reporter.

952,023 livres.

	<i>Report.</i>	952,023 livres.
CONFAIX (Geneviève le Maître, veuve du sieur), 78. <i>M. du R.</i> 1780.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon de grenier aux écuries de madame la Dauphine.		
ONGNIASSE, sieur des Jardins (Charles-Geoffroi), 34. <i>M. du R.</i> 1767		180
Gentilhomme servant de feu madame la Dauphine, en survivance du sieur Nicolas Sestier; pour assurance d'une pension à prendre, en cas de prédécès du sieur Sestier, pour lui tenir lieu des nourritures qui lui avaient été conservées en ladite qualité.		
CONGOUL, sieur de Ludière (Joseph), 65. <i>G.</i> 1764.		212
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, actuellement officier invalide.		
CONSOLIN (François), 72. <i>G.</i> 1783		300
Sans retenue; en considération des services de feu son fils, l'un des médecins du corps de troupes françaises employées au siège de Gibraltar.		
CONSTANT (Demoiselle Marie), 29. <i>G.</i> 1788.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, major de Rodemack.		
CONSTANT, sieur Descheseaux (Charles-Augustin), 60. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts; pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment de la Marche province. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
CONSTANT (Jean-Hilaire, chevalier), 49. <i>G.</i> 1766.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment des recrues de Poitiers. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CONSTANT (Demoiselle Marie-Françoise), 41. <i>M. du R.</i> 1769.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, tant en considération des services de sa mère, nourrice de Monsieur, que pour lui tenir lieu de dot au monastère de Saint-Joseph, à Paris, où elle a fait profession.		
CONSTANT (Demoiselle Marie-Christine), 36. <i>M. du R.</i> 1772.		300
Même observation et même considération que ci-dessus.		
CONSTANT, sieur de Massoul (Pierre-Barthélemi de), 34. <i>G.</i> 1779.		500
Pour appointements en qualité de capitaine attaché au corps des dragons. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CONSTANTIN (Demoiselle Catherine de), 46. <i>Af. É.</i> 1768		100
En considération des services de son père.		
CONSTANTIN (Etienne-Nicolas de), 82. <i>G.</i> 1761.		520
Y compris 120 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Conti, infanterie.		
CONSTANTIN (Jean-Marc de), 57. <i>G.</i> 1 ^o . 1762, 300; 2 ^o . 1775, 97		397
La première, en qualité de capitaine réformé au régiment de l'Île-de-France. La seconde en qualité de capitaine réformé au régiment provincial de Normandie, pour le mois d'appointements. Il cessera de jouir de ces deux objets s'il est replacé avec un traitement qui leur soit supérieur, et du mois d'appointements seulement s'il obtient une compagnie dans les troupes provinciales.		
CONSTANTIN (Demoiselle Jeanne), 49. <i>F</i> 1 ^o . 1768, 100; 2 ^o 1773, 50		150
Religieuse de la communauté des Filles de la Foi, à Villeréal. La première, en considération des services de son père. La seconde, pour lui donner moyen d'être admise à profession dans ladite maison.		
CONTANT (Jean), 51. <i>M.</i> 1786		400
Commis de la marine, lequel a obtenu cette pension en considération de la manière satisfaisante dont il a rempli une mission à Londres, dont il a été chargé par le gouvernement.		

A reporter. 956,404 livres.

	<i>Report.</i>	956,404 livre
CONTAULT (Angélique-Rosalie), 45. <i>M. du R.</i> 1761	40	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son père, grand valet de pied du roi, pour en jouir, avec ses frères et sœurs, par portions égales, avec réversion des uns aux autres des portions de ceux qui précéderaient, jusqu'à la totalité, qui appartiendra au dernier survivant.		
CONTAULT (Jean-Baptiste), 50. <i>M. du R.</i> 1761	40	
Même considération et même motif que ci-dessus.		
CONTAULT (Jean-Baptiste-Placide), 49. <i>M. du R.</i> 1761	40	
Même considération et même motif que ci-dessus.		
CONTAULT (Marie-Denise), 48. <i>M. du R.</i> 1761	40	
Même considération et même motif que ci-dessus.		
CONTAULT (Marie-Adélaïde), 47. <i>M. du R.</i> 1761.	40	
Même considération et même motif que ci-dessus.		
CONTAULT (Jacques), 69. <i>M. du R.</i> 1776.	300	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de grand valet de pied du roi.		
CONTAULT-D'ANTULY (Demoiselle Louise-Madeleine), 63. <i>F.</i> 1781.	250	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CONTENOT, sieur de Blumeray (Joseph), 60. <i>G.</i> 1775.	365	
Pour appointements de réforme en qualité de gendarme du roi. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CONWAY (Demoiselle Pierrette de), 14. <i>Af. É.</i> 1783.	200	
Sans retenue; à titre de gratification annuelle.		
CONWAY (Demoiselle Marie de Copley, épouse du sieur de), 54. <i>G.</i> 1772.	500	
En considération des services du feu baron de Copley, son père, brigadier des armées du roi.		
CONYGHAM (Jacques-Benoît de), 48. <i>G.</i> 1782.	500	
Sans retenue; en considération de ses services et retraite en qualité de capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie.		
CONYGHAM (Demoiselle Marie de Messey, veuve du sieur de), 60. <i>G.</i> 1758.	354	
Y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, capitaine d'infanterie,		
COOKE (Demoiselle Anne-Marie), 65. <i>G.</i> 1762.	218	
Y compris 48 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération des services du feu sieur Cooke, son oncle, maréchal de camp.		
COPONS (Demoiselle Françoise des Vergers, veuve du sieur de), 49. <i>F.</i> 1788.	500	
Sans retenue; en considération des longs services de feu son mari, président honoraire au conseil supérieur de Roussillon.		
COPPÉ, dit Picard (Félix). 54. <i>M. du R.</i> 1767.	300	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de palefrenier de feu madame la Dauphine.		
COPPEN (Pierre), 37. <i>M. du R.</i> 1787.	200	
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de piqueur du vol pour champ de la grande fauconnerie.		
COPPIN (Charles-François), 71. <i>M.</i> 1763.	400	
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane.		
COPPIN (Jean-François), 66. <i>G.</i> 1779.	500	
.Pour retraite en qualité de lieutenant en second au régiment de Champagne.		
COQUARD, sieur de Kerné (Jean-Joseph), 45. <i>G.</i> 1787.	500	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Viennois.		

A reporter.

961,721 livres

	Report.	961,721 livres.
COQUEBERT, sieur de Crony (Christophe-Nicolas), 68. G. 1763.		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages; pour ses services et retraite en qualité de capitaine au régiment de Guyenne.		
COQUEBERT (Demoiselle Claire Le Lorque, veuve du sieur Brétilot, à présent épouse du sieur), 55. G. 1772		150
En considération des services de son premier mari, capitaine d'une compagnie de bas-officiers invalidés.		
COQUEBERT (Demoiselle Marie de), 54. G. 1785		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, major de la ville de Saint-Quentin.		
COQUEREL (Jacques-Xavier), 61. G. 1774.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Berry.		
COQUERELLE (Demoiselle Marie Preudhomme, veuve en première nocés du sieur de Bellisle, et en secondes du sieur), 65, G. 1781.		100
Sans retenue; en considération des services de ses deux maris, tous deux lieutenants invalides.		
COQUET, chevalier de Saint-Lary (Hilaire), 42. G. 1779.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment royal Comtois		
COQUET-MONBRUN, sieur de la Roche (Marc-Antoine de), 47. G. 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1782, 500.		554
La première, pour intérêts d'arrérages dus sur une pension de 300 livres qu'il avait obtenue en qualité de capitaine réformé du régiment de Béarn, et qui a été supprimée en 1771. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Agenais, infanterie.		
CORAL (Charles de), 51 G. 1782.		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine en second au régiment de Picardie.		
CORAL (Jean-Gabriel), 53. G. 1782.		500
Sans retenue; en considération de ses services et retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de colonel général, infanterie.		
CORBET (Laurent), 66. F. 1779.		500
Sans retenue; en exécution de l'arrêt du conseil du 19 août 1779, pour récompense de ses services en qualité de commis de la régie du droit sur les carrosses de place.		
CORBIER (Louis de), 69. G. 1 ^o 1762, 54; 2 ^o 1798, 300.		354
Capitaine réformé du régiment de Dauphiné.		
La première, pour intérêts d'arrérages dus sur les 300 livres de sa pension de réforme, supprimée en 1768. La seconde, pour ses services et retraite.		
CORBIN (Alexandre-François), 84. M. du R. 1784		450
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de musette de Poitou en la grande écurie du roi.		
CORBIN (Jean-Marie), 58 M. du R. 1785.		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de maréchal des forges du haras du roi.		
CORBYE (Demoiselle Marie-Louise de), 60. G. 1 ^o 1763, 236; 2 ^o 1780, 300.		536
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, par continuation de la pension dont jouissait feue sa mère, en considération des services de son mari, major du régiment de Condé, infanterie. La seconde, en considération des services de feu son frère, capitaine commandant audit régiment.		
CORDAY (Cyprien-Guillaume), 56. G. 1775.		365
Pour appointements de réforme en qualité de gendarme de la garde du roi. Il cessera d'en jouir du jour de son remplacement.		
CORDELIER, sieur de Chenevière (Antoine-Nicolas), 69. G. 1779.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au premier régiment d'Etat-Major.		
CORDELIER, sieur de Villiers (Antoine-Stanislas), 39. G. 1779		150
En considération de ses services en qualité de lieutenant dans les volontaires étrangers de la marine, ci-devant garde de corps du roi.		

A reporter. 968,102 livres.

	<i>Report.</i>	968,102 livres
CORDELIER (François), 38. <i>M. du R.</i> 1787.		456
A titre de retraite en qualité de suisse du château de la Muette. Louise Berthault, son épouse, a l'assurance d'une pension de 238 livres, dans le cas où elle lui survivrait.		
CORDELY (Jean-Pierre de), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 100; 2 ^o 1775, 300.		400
Garde du corps du roi réformé, de la compagnie de Noailles. La première, en considération de ses services. La seconde, pour appoin- tements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CORDIER (Jacques-François), 70. <i>F.</i> 1766.		150
A titre de traitement, conservé comme apothicaire du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CORDOUE DES CORDES (Philippe-Jean-Baptiste, chevalier de), 20. <i>G.</i> 1780.		300
En considération de ses services en qualité de premier lieutenant du régi- ment de Monsieur, infanterie, avec commission de capitaine à la suite des dragons.		
CORDUANT (Antoine-Joseph), 59. <i>G.</i> 1789.		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien premier lieutenant au régiment royal Guyenne, cavalerie.		
CORLIEU (Antoine de), 75. <i>G.</i> 1766.		400
Pour réforme en qualité de capitaine du régiment de recrues de Limoges.		
CORLIEU (Pierre-Guillaume de), 40. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 100; 2 ^o 1779, 300.		400
Garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, <i>idem</i> .		
CORMIER, sieur du Médie (Fidèle-Rolland), 39. <i>G.</i> 1769.		54
Pour 54 livres d'intérêts d'arrérages sur une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en 1763, en qualité de capitaine réformé du régiment de Champagne, et qui a été supprimée en 1769, époque de son remplacement.		
CORMILLIOLE (Demoiselle Marie-Jeanne-Ossart, veuve du sieur), 77. <i>M. du R.</i> 1787.		200
Sans retenue; à titre de reversion de celle de pareille somme dont jouissait feu son mari, huissier de la salle du roi; en considération de ses services pen- dant plus de quarante ans.		
CORMILLIOLE (Demoiselle Claude de), 72. <i>G.</i> 1758.		200
En considération des services de feu son père, directeur de l'artillerie à Lille.		
CORN, sieur de Peyroux (Guillaume-Joseph de), 36. <i>G.</i> 1774.		400
Capitaine au régiment de Bourbonnais; en considération des services du feu chevalier de Corn, son grand-oncle, ancien aide-major des gardes du corps du roi.		
CORN, sieur de Peyroux (Jean de), 34. <i>G.</i> 1774.		300
Lieutenant au régiment de Bourbonnais; en la même considération.		
CORNEILLE, sieur de Beauregard (Marie-Joseph), 75. <i>G.</i> 1754.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de gendarme de la garde du roi.		
CORNETTE (François), 66. <i>F.</i> 1784		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de contrôleur de la régie du droit sur les cartes.		
CORNILLE DE CACHEUX (Demoiselle Claire de....., veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1781.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, officier inva- lide.		
CORNOEDUS (François), 56. <i>M. du R.</i> 1785.		500
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de fauconnier du vol du cabinet du roi.		
CORNU (Jean-Charles), 61. <i>M. du R.</i> 1784.		200
Sans retenue; pour l'indemniser de la suppression de sa charge de la pré- vôté de l'hôtel.		
<i>A reporter.</i>		973,552 livres

	<i>Report.</i>	973,552 livres.
CORNU (Marie-Thorel, veuve du sieur), 63. <i>M. du R.</i> 1760.		60
Pour lui tenir lieu des gages dont elle jouissait en qualité de servante de cuisine employée dans la chambre du roi pendant le bas âge de Sa Majesté.		
CORNU DE CHEVREUSE (Demoiselle Suzanne-Martine, veuve du sieur de), 70. <i>G.</i> 1764.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine en second au corps royal de l'artillerie.		
CORREARD (Nicolas-François), 87. <i>G.</i> 1705.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, étranger, mort au service de France.		
CORRECH (Pierre), 67. <i>G.</i> 1774.		300
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment provincial de Périgueux.		
CORRENT, sieur de Ribère (Caprais), 47. <i>G.</i> 1778.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine en second au régiment de Médoc.		
CORVISART, sieur de Montmarin (Christian de), 28. <i>G.</i> 1783.		200
Lieutenant au régiment royal Hesse-Darmstadt; en considération des services de feu son père, commandant pour le roi au château de Lichtenberg.		
CORVISART, sieur de Montmarin (Pierre de), 31. <i>G.</i> 1783.		200
Même considération que ci-dessus.		
CORVISART, sieur de Montmarin (Louis-Éléonor de), 22. <i>G.</i> 1785.		200
Même considération que ci-dessus.		
CORVISART DE MONTMARIN (Demoiselle Marie Ytam de Beaurepaire, veuve du sieur de), 50. <i>G.</i> 1783.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commandant pour le roi au château de Lichtenberg.		
CORVISART (Jacques-Jean-Baptiste de), 56. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Châlons; pour son mois d'appointements qui sera supprimé s'il est remplacé.		
CORVISART, sieur de Fleury (Nicolas-Marie de), 70. <i>G.</i> 1769.		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment royal, infanterie.		
COSLECAUDE, sieur de Saint-Victor, 43. <i>G.</i> 1775.		180
Ancien mousquetaire de la garde du roi; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
COSME, dit l'Arrangé (Samson), 70. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
COSMONT (Jacques), 37. <i>M. du R.</i> 1781.		250
Sans retenue; à titre de subsistance et pour sa retraite en qualité de garçon en la cuisine bouche de Mesdames de France.		
COSNAC (Demoiselle Louise de Geouffre de Chabrignac, veuve du sieur de), 69. <i>G.</i> 1775.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, mousquetaire de la garde du roi.		
COSSART, comte d'Espiés (Jean-Baptiste), 54. <i>G.</i> 1764.		448
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; capitaine commandant au quatrième régiment des cheveu-légers; tant en considération de ses services que des blessures qu'il a reçues à la bataille de Crevelot.		
COSSIN (Claude), 53. <i>F.</i> 1766.		360
A titre de traitement conservé en qualité de suisse garde des appartements du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
COSSON (Claude), 58. <i>M.</i> 1782		400
Prêtre de la congrégation de la mission, et ci-devant vicaire apostolique à Alger; en considération de ses services et du danger qu'il a couru de perdre la vie en remplissant ses fonctions.		

	<i>Report.</i>	978,535 livre
COSSON, sieur de la Sudrie (François-Joseph de), 46. <i>G.</i> 1766.		300
Capitaine réformé du régiment de recrues d'Aix; pour appointements de réforme qui seront supprimés s'il est replacé avec un traitement plus considérable.		
COSSON (Joseph-François de), 67. <i>G.</i> 1768.		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment d'Orléans.		
COSTAR (Louis-Séverin), 44. <i>M. du R.</i> 1767.		200
Sans retenue; à titre de subsistance en considération des services de feu son père, enseigne de la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi.		
COSTAR (Paul-François), 46. <i>F.</i> 1784.		500
Ci-devant subrécargue des vaisseaux de la compagnie des Indes pour les voyages de la Chine; en considération des services de feu son père, secrétaire général de ladite compagnie.		
COSTARD (Jacques-Gaspard), 27. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
COSTARD, sieur de Bursard (Jean-Jacques), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé de la garde du roi; pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
COSTE, sieur de Vaugourdon (Charles-Louis), 43. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et de sa réforme en qualité de gendarme de la garde du roi.		
COSTE, sieur de Champeron (Bernard-Gilles), 70. <i>M.</i> 1761.		200
Pour récompense de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine de vaisseau.		
COSTE (Claude-Benoît), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 300; 2 ^o 1784, 60.		360
Ancien quartier-maître réformé du régiment royal Pologne, cavalerie. La première, pour appointements de réforme. La seconde, pour ses services et sa retraite.		
COSTE (Jean), 78. <i>M. du R.</i> 1778.		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'inspecteur des chasses de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye.		
COSTE (Marguerite Gallet, veuve du sieur), 50. <i>M. du R.</i> 1781.		182
Sans retenue; à titre de subsistance en considération des services de feu son mari, palefrenier de la vénerie du roi.		
COSTE DE BALLAY (Demoiselle Marguerite de Watronville, veuve du sieur), 42. <i>G.</i> 1785.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Bouillé, infanterie.		
COSTE (Demoiselle Marguerite de), 69. <i>G.</i> 1728.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages sur les 100 livres de pension originairé faisant partie de celle de 400 livres qui avait été accordée à la veuve et aux huit enfants du sieur Coste, lieutenant-colonel du régiment de Bacqueville, infanterie; en considération de ses services.		
COSTÉ (Claude-Léopold 70. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 300; 2 ^o 1775, 150.		450
Ancien garde du corps du roi. La première, pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement. La seconde, en considération de ses services.		
COSTÉ (Elie-Pierre), 44. <i>M. du R.</i> 1772.		150
Sans retenue; à titre de subsistance en considération des services du feu sieur le Maire, son aïeul, garçon du château de Versailles.		
COSTER (Jean), 73. <i>M. du R.</i> 1787.		547
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de frotteur du château de Choisy; son brevet porte en outre l'assurance d'une pension de 273 livres en faveur d'Elisabeth Fagard, sa femme, qui en jouira dans le cas où elle lui survivrait.		

A reporter. 983,639 livre

	<i>Report.</i>	983,639 livres.
COSTES, sieur de la Calprenède (Pierre-Michel de), 46. 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 100		300
Garde du corps du roi.		
La première, en considération des services du feu sieur d'Erignac, son oncle, directeur des fortifications de la Guyenne et des Pyrénées. La seconde, en considération de ses services personnels.		
COSTET, sieur de Siverac (Etienne), 56. G. 1785.		360
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment royal Normandie.		
COTHEREAU (Nicolas), 71. F. 1781		300
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant délivreur des messageries.		
COTIL (Demoiselle Marie-Anne), 39. F. 1774.		150
En considération de sa conversion, et pour lui tenir lieu de dot dans la maison des nouvelles catholiques de Saint-Lô.		
COTTE, sieur de la Tour (François-Louis de), 76. G. 1756.		472
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Chartres, infanterie.		
COTTEREAU (Jacques-Guillaume), 47. G. 1 ^o 1775, 250; 2 ^o 1780, 200.		450
Ingénieur géographe, avec rang de capitaine.		
La première, en qualité de lieutenant à la suite du régiment d'Aunis. La seconde, en considération de ses services.		
COTTEREAU (Jean-Charles), 86. G. 1777.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Crussol, cavalerie.		
COTTERET (Demoiselle Marie-Anne Collart, veuve du sieur), 73. F. 1778		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, contrôleur de la capitation de la ville de Paris.		
COTTET (Joseph-Charles), 68. F. 1770		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualités de lieutenant pour la compagnie des Indes de la garnison de Lorient, et à cause de ses infirmités.		
COTTIN, sieur de Saint-Agnian (Bernard-Bénigne), 76. G. 1753		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité de garde du corps du roi, avec commission de capitaine de cavalerie.		
COTTIN (Nicolas), 36. M. du R. 1781		500
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et pour lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon en la cuisine bouche du roi.		
COTTOLENDY (Daniel-Joseph de), 60. G. 1770.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-brigadier de la compagnie des gendarmes d'Orléans, du corps de la gendarmerie.		
COUBRÉ (Jean-Julien), 56. M. du R. 1767.		150
Sans retenue; pour lui tenir lieu des nourritures et récompenses dont il jouissait en qualité de fourrier des logis de feu madame la Dauphine.		
COUCY (Antoine-Nicolas de), 46. G. 1782.		500
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'Artois, infanterie.		
COUCY (Charles-Nicolas de), 76. G. 1733.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie, et lieutenant-colonel du régiment de Touraine, infanterie.		
COUCY (Jean-François de), 72. G. 1733		472
Prévôt-prieur-mage du chapitre de Saint-Antoine; même considération et même observation que ci-dessus.		

A reporter. 989,601 livres.

	<i>Report.</i>	989,601 livres.
COUCY (Joseph de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 200; 2 ^o 1775, 240		440
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire de la garde du roi. La seconde, pour appointements de réforme qui seront supprimés lors de son remplacement.		
COUCY (Philippe-Louis, baron de), 38. <i>G.</i> 1779		500
Pour appointements, en qualité de capitaine attaché au régiment de Poitou, lesquels seront supprimés lors de son remplacement.		
COUDER (Jean-Pierre de), 58. <i>G.</i> 1786.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien quartier-maitre-trésorier du régiment de Médoc, infanterie, avec commission de capitaine.		
COUDREAU (Louis-Gaspard de), 79. <i>G.</i> 1775.		450
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine-aide-major du régiment provincial de Blois, actuellement capitaine au bataillon de garnison de Blaisois.		
Il continuera d'en jouir jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement qui soit supérieur.		
COUDELLOT (Julien), 76. <i>G.</i> 1779		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de royal la Marine.		
COUESSIN, sieur de la Beraye (Jean-François), 53. <i>G.</i> 1747		148
Y compris 23 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Harcourt, dragons, et ensuite chef de la division des canonniers gardes-côtes d'Hennebon, en Bretagne.		
COUET (Ange-Louis), 51. <i>G.</i> 1775.		97
Pour son mois de réforme, en qualité de capitaine au régiment provincial de Senlis, lequel sera supprimé lors de son remplacement.		
COUET, sieur de Lorry (Jacques-Philibert), 27. <i>G.</i> 1782.		300
Sans retenue; en qualité de sous-lieutenant au régiment d'Austrasie, infanterie; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel d'infanterie, ci-devant réformé, à la suite du régiment de Piémont.		
COUET (Jean-Claude), 68. <i>G.</i> 1780		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment Dauphin.		
COUET DE LORRY (Demoiselle Marie), 23. <i>G.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel d'infanterie, ci-devant réformé, à la suite du régiment de Piémont.		
COUET DE LORRY (Demoiselle Marie-Pétronille Émery de Boisloge, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1782		300
Même considération que ci-dessus.		
COUFFY, dit Thuin (Jean-Henri), 41. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
COUFIN, sieur Duvalès (Jean-Grégoire de), 41. <i>G.</i> 1782		400
Tant en considération de la bonne conduite qu'il a tenue à l'attaque de la redoute d'Yorck-Town, en Virginie, en qualité de capitaine au régiment de Soissonnais, que des services de feu sieur Coufin, son oncle, ancien lieutenant-colonel dudit régiment.		
COUGNY (Henri-Alexandre de), 66. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de mousquetaire de la garde du roi.		
COUHÉ, sieur de Lusignan (Louis de), 52. <i>G.</i> 1787.		360
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien premier lieutenant d'infanterie, dans le régiment de chasseurs des Vosges.		
COUHÉ DE LUSIGNAN (Demoiselle Marie de Ponchon de Montfort, veuve du sieur de), 60. <i>G.</i> 1758		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, capitaine d'infanterie, au régiment de la Marche.		

A reporter.

995,479 livres.

	<i>Report.</i>	995,479 livres.
COULOMME (Jacques de), 56. <i>G.</i> 1771		200
En considération de ses services, et en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
COULON (Anne-Jacqueline), 28. <i>M. du R.</i> 1782		100
Sans retenue; en qualité de danseuse des ballets du roi, pour lui tenir lieu de l'excédent de ses appointements, retranché par l'édit de 1782.		
COULON, sieur Desormes (Jean-Baptiste), 60. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de second écrivain de vaisseau de la compagnie des Indes.		
COULON, sieur de Macheville (Yves-François), 40. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1775, 97.		397
La première, pour appointements de réforme, en qualité de lieutenant au corps des grenadiers royaux, lesquels appointements seront supprimés, s'il est replacé dans un autre corps que celui des troupes provinciales. La seconde, pour son mois de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Nancy, lequel sera aussi supprimé lors de son remplacement.		
COULOUMIER, sieur de Beaurepaire (Georges), 56. <i>G.</i> 1775		97
Pour son mois de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Châlons, qui sera supprimé dès qu'il sera replacé.		
COUPET (Jean-Joseph), 70. <i>M. du R.</i> 1781		457
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
COUPPIER, sieur de Claveyson (Jean-Pierre), 58. <i>F.</i> 1776		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Lyon.		
COUPY (Michel), 73. <i>G.</i> 1788		350
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de maréchal des logis de maréchaussée, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
COUPY, dit Beaufort (Marie Lahaye, veuve), 83. <i>M. du R.</i> 1777		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, frotteur des appartements de la reine.		
COURAL (Demoiselle Jeanne Fleur, veuve du sieur), 61. <i>F.</i> 1787		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, employé à la loterie royale de France.		
COURAND (Demoiselle Eulalie-Sophie), 29. <i>F.</i> 1782		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes. Cette pension fait moitié de celle de 200 livres accordée aux deux filles du sieur Courand, pour être partagée également entre elles, et réversible à la survivante.		
COURAND (Demoiselle Jeanne-Françoise), 36. <i>F.</i> 1782		100
Même considération que ci-dessus.		
COURAND (Demoiselle Jeanne Lefebvre, veuve du sieur), 64. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
COURANT (Jérôme), 50. <i>G.</i> 1789		360
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Rohan.		
COURAUD (Pierre-Léonard), 70. <i>G.</i> 1770.		400
En considération de ses services, et pour sa retraite en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes de la reine, du corps de la gendarmerie.		
COURBON DE BLÉNAG (Demoiselle Marie-Thérèse), 36. <i>M.</i> 1770		400
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées navales.		
COURCY (Louis-Adrien de), 56. <i>G.</i> 1766.		400
Pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Champagne.		

A reporter. 999,930 livres.

	<i>Report.</i>	999,930 livres.
COURCY (Mathieu-François de), 34. <i>G.</i> 1779	500	
En qualité de capitaine attaché au régiment de Lanans, dragons.		
COURDAVAULT (Demoiselle Claudine de la Codre, veuve du sieur de), 43. <i>G.</i> 1788.	300	
En considération des services de feu son mari, capitaine en second de la compagnie des bas-officiers invalides, détachée aux Tuileries.		
COURDAVAULT (Claude-François), 52. <i>G.</i> 1778.	300	
En considération de ses services, en qualité de capitaine d'une compagnie détachée de l'Hôtel royal des invalides, à Chalon-sur-Saône.		
COURLET, sieur de Vréville (François-Laurent, 50. <i>G.</i> 1763.	177	
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de cornette dans le régiment du roi, dragons.		
COURRAULT (Jacques), 57 <i>M.</i> 1777.	150	
En considération de ses services en qualité de maître-canonnier royal au port de Brest.		
COURBIVAUD (Jean-Louis), 49. <i>G.</i> 1775 et 1776.	300	
En considération de ses services en qualité de la garde du corps du roi.		
COURS (Antoine-Henri de), 72. <i>G.</i> 1756.	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal la Marine.		
COURS, sieur de Gontaud (François de), 70. <i>G.</i> 1763	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal la Marine.		
COURS, sieur de Lussaignet (François-Gaston de), 58. <i>M.</i> 1775	500	
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
COURSELLES (Jean-Laurent de), 38. <i>G.</i> 1774.	300	
Sans retenue; tant en considération de ses services en qualité de lieutenant de cavalerie et de sous-aide-major de Mont-Dauphin, que de la perte qu'il a faite du bras droit, emporté par un coup de feu. Cette pension avait été supprimée en 1781 et lui a été rendue en 1785.		
COURSIN, sieur du Costane (François-Joseph de), 73. <i>G.</i> 1780	500	
Sans retenue; tant en considération de l'utilité et de l'ancienneté de ses services, que pour sa retraite en qualité de capitaine général de la capitainerie de canonniers gardes-côtes de Paimpol, en Bretagne.		
COURTAIS (Henri-Nicolas de), 57. <i>G.</i> 1772.	300	
En qualité de capitaine au régiment de Conti, dragons, et en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Clermont, cavalerie.		
COURTAT (Marie Pitois, veuve du sieur), 81. <i>M. du R.</i> 1781	150	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, l'un des Cent-Suisses de la garde du roi.		
COURTAUMER (Demoiselle Louise-Rose de Thiboutot, veuve du sieur de), 58. <i>G.</i> 1759	590	
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment des cuirassiers.		
COURTAUREL (François de), 57. <i>G.</i> 1780.	27	
Pour intérêts d'arrérages d'une pension de 150 livres qu'il avait obtenue en 1766, en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent major de Pierre-en-Cise. Ladite pension a été supprimée lorsqu'il a été nommé à ladite majorité.		
COURTÉ (Jean-Joseph), 22. <i>M. du R.</i> 1787	300	
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
COURTEMANCHE (Demoiselle Marie du Plessis-Faber, veuve du sieur de), 69. <i>M.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1777, 300	500	
La première, en considération des services de feu son père, capitaine dans les troupes du Canada. La seconde, en considération de ceux de feu son mari, capitaine dans les mêmes troupes.		

A reporter. 1,005,768 livres.

	<i>Report.</i>	1,005,768 livres.
COURTEN (Demoiselle Claire Duhamel de Querlonde, veuve du sieur de), 74. <i>G.</i> 1762.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Marsal.		
COURTEN (Demoiselle Marie de Courten, veuve du sieur de), 52. <i>G.</i> 1787		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Courten, suisse.		
COURTÈS (Jean), 67. <i>M.</i> 1778		400
En considération de ses services en qualité de chirurgien de la marine.		
COURTHILLE DE SAINT-AVIT (François), 43. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de garde du corps du roi dans la compagnie de Luxembourg.		
COURTIN, sieur du Saulsey (Antoine-René), 37. <i>M. du R.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, écuyer du roi.		
COURTIN (Louis de), 38. <i>G.</i> 1775		180
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire de la garde du roi, qui lui seront supprimés lors de son remplacement.		
COURTIN DU PLESSIS (Demoiselle Marie Maréchal, veuve du sieur), 54. <i>M.</i> 1773.		100
En considération des services de feu son mari, commissaire de la marine.		
COURTIN (Demoiselle Marie-Françoise Daten, veuve du sieur de), 77. <i>M.</i> 1783. .		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers au régiment de Rothe, irlandais.		
COURTIN (Pierre), 70. <i>M. du R.</i> 1778.		500
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de grand valet de pied de feu madame la Dauphine.		
COURTINIER, sieur de la Mitanchère (François-Augustin), 40. <i>G.</i> 1775		180
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien mousquetaire de la garde du roi, qui lui seront supprimés lors de son remplacement.		
COURTIVES (Paul-Joseph de), 34. <i>M.</i> 1776		90
Pour ses services en qualité de ci-devant élève commissaire de la marine, à présent commis dans les bureaux du port de Toulon.		
COURTŒUVRE, sieur de Bocandrey (Louis), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire de la garde du roi, qui lui seront supprimés lors de son remplacement.		
COURTŒUVRE, sieur de Boischevreuil (Michel de), 81. <i>G.</i> 1775.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité de porte-étendard des gardes du corps du roi.		
COURTOIS (François-Xavier de), 67. <i>G.</i> 1767.		400
Pour sa réforme, en qualité de capitaine au régiment de recrues de Nancy.		
COURTORELLE (Jean-Balthazar de), 69. <i>G.</i> 1763.		500
Pour appointements conservés en qualité de capitaine réformé ci-devant à la suite du régiment des volontaires de Flandre.		
COURTOT, sieur de Cisse (Bernard), 53. <i>G.</i> 1768.		90
Capitaine commandant au régiment de la reine, dragons. Pour intérêts d'arrérages d'une pension de 500 livres qu'il avait obtenue en qualité de capitaine réformé de ce régiment, et qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
COURVOL (Augustin de), 41. <i>G.</i> 1785.		200
Sans retenue; capitaine en second au régiment d'Artois, infanterie; en considération des services de feu son père, brigadier des gardes du corps du roi.		
COURVOL (Pierre de), 44. <i>G.</i> 1783.		200
Capitaine commandant au régiment de Saintonge; même considération que ci-dessus.		

A reporter. 1,010,596 livres.

	Report.	1,010,596 livres.
COURVOL (Demoiselle Madeleine Carpentier de Changy, veuve du sieur de), 77. G. 1757.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son mari, brigadier des gardes du corps du roi.		
COUSIN (Demoiselle Anne Colart, veuve du sieur), 56. G. 1785.		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, médecin de l'hôpital militaire de Bapaume.		
COUSIN (Charles-Louis), 88. G. 1746.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, à présent lieutenant d'une compagnie détachée d'invalides.		
COUSIN (Guillaume de), 71. G. 1779.		94
Sans retenue; pour lui tenir lieu d'une partie des émoluments attachés à sa place de sous-aide-major de la ville du Havre.		
Il ne jouira de cette pension que tant qu'il occupera ladite place.		
COUSIN, sieur de Grainville (Demoiselle Madeleine Masselin, veuve du sieur), 69. G. 1781.		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, aide-major de la ville du Havre.		
COUSIN (Marguerite Pressoir, veuve du sieur), 74. M. du R. 1781.		182
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son mari, palefrenier de la vénerie du roi.		
COUSIN (Nicolas), 80. G. 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Etranger.		
COUSSIN (Jeanne Leduc, veuve du sieur de), 62. F. 1760.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, officier du gobelet des extraordinaires pendant les voyages du roi au château de Choisy.		
COUSTARD (Guy de), 38. G. 1774.		500
Capitaine réformé du régiment de Custine, dragons; pour appointements de réforme qui seront supprimés du jour où il sera capitaine en pied.		
COUSTEAU, sieur de la Barrère (Pierre-Jacques), 64. M. du R. 1773.		400
Huissier de la chambre du roi; en considération de ses services, et notamment de son voyage à Lyon, pour le service de madame comtesse d'Artois, lors de son arrivée en France.		
COUSTIN (Louis), 66. G. 1764.		448
Y compris 48 livres d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie.		
COUSTON (Demoiselle Françoise de Caire, veuve du sieur), 66. G. 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, major d'Antibes.		
COUTÉ (Jean-Louis), 64. G. 1787.		400
Pour ses services et sa retraite, en qualité de sous-lieutenant de maréchaussée.		
COUTELLE (Henri-Antoine), 52. M. du R. 1786.		500
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de tapissier du garde-meuble à Versailles.		
COUTELLIER (Marie Gribelin), 67. M. du R. 1779.		200
Sans retenue; à titre de subsistance.		
COUTEUX (Demoiselle Jeanne Gibier, veuve du sieur), 41. M. du R. 1789.		300
Sans retenue; par remplacement d'une pension de pareille somme, qu'elle a obtenue, à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, maréchal des logis de la compagnie de maréchaussée de l'île-de-France.		

A reporter. 1,015,264 livres.

	<i>Report.</i>	1,015,264 livres.
COUTRAY (François), 52. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 365; 2 ^o 1789, 200.		565
Sans retenue; la première, en considération de ses services en qualité d'ancien garçon de grenier en la petite écurie du roi. La seconde, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
COUTURIER (Christophe), 61. <i>G.</i> 1781.		500
Sans retenue; pour ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant en second au régiment de Lyonnais.		
COUTURIER (Pierre), 76. <i>M. du R.</i> 1778.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de garde à cheval de la capitainerie de Fontainebleau.		
COUVERT (Pierre-Alexandre), 81. <i>G.</i> 1748.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment royal.		
COUVERT (Thomas), 72. <i>G.</i> 1760.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de trompette des gardes du corps du roi.		
COUVRET (Jacques), 72. <i>G.</i> 1766.		150
A titre de réforme, en qualité de cornette au régiment d'Autichamp.		
COUYER, sieur des Jugenais (Joseph-Augustin), 49. <i>G.</i> 1780.		300
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de lieutenant de grenadiers au bataillon de garnison de Bretagne.		
COVORDE (Demoiselle Élisabeth de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1743, 118; 2 ^o 1783, 150.		268
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, tant en considération des services de feu son père, capitaine de cavalerie au régiment de Chabillant, tué à l'affaire d'Eptingen, que de ceux du sieur de Covorde, son grand-oncle, capitaine au régiment royal Roussillon, infanterie. La seconde, par réversion de moitié d'une pension de 300 livres dont jouissait demoiselle de Briois, sa mère, en considération des services de son mari.		
COYE (Joseph-Antoine), 78. <i>F.</i> 1748.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de subdélégué de l'intendance de Provence à Tarascon.		
COYPEL (Nicolas), 73. <i>G.</i> 1764.		300
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de portedrapeau dans la brigade de Desmazis, du corps royal de l'artillerie.		
COZETTE (Anne-Louise), 73. <i>M. du R.</i> 1780.		366
Par continuation du tiers d'une pension de 1,100 livres dont jouissait feu sa mère, en qualité de lingère de la maison de la feu reine.		
COZETTE (Geneviève-Claude), 60. <i>M. du R.</i> 1780.		366
Même considération que ci-dessus.		
COZETTE (Marie-Julie), 66. <i>M. du R.</i> 1752.		300
Sans retenue; à titre de subsistance en qualité de religieuse ursuline.		
CRAFTON (Demoiselle Angélique de), 43. <i>F.</i> 1774.		150
Sans retenue; à titre de subsistance en considération de sa pauvreté et de la conversion de sa mère à la religion catholique.		
CRAFTON (Demoiselle Ursule-Jeanne de), 33. <i>F.</i> 1774.		150
Même considération que ci-dessus.		
CRAFTON, sieur de Mote (Jean-Joachim), 53. <i>G.</i> 1762.		300
Lieutenant en second réformé du régiment de Berwick; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CRAMAIL (Demoiselle Marguerite), 66. <i>M. du R.</i> 1759.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, écuyer en la cuisine bouche du roi.		
CRAMET (Thérèse du Ponchetz, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1788.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son mari, postillon de l'écurie de feu madame la Dauphine.		

A reporter. 1,020,981 livres

	<i>Report.</i>	1,020,981 livres.
CRAMET (Pierre-Nicolas), 73. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1764, 400; 2 ^o 1779, 100.		500
La première, en qualité de postillon de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
La seconde, en qualité de postillon de la petite écurie.		
CRAPONNE, sieur Duvillard (Paul-David de), 50. <i>G.</i> 1775		450
Aide-major réformé du régiment provincial de Valence; pour appointements de réforme, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
CRAVE, dit Grave (Jean-Pierre), 57. <i>G.</i> 1787.		450
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier dans le régiment des chasseurs des Vosges.		
CRÉCY (Demoiselle Marie-Cécile Darogadre, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1779.		300
En considération des services de feu son mari, gendarme de la garde du roi.		
CREEFT (Nicolas de), 67. <i>G.</i> 1762.		500
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine lieutenant au régiment de la Marck.		
CREIN (Pierre), 46. <i>G.</i> 1776.		135
Pour ses services et retraite en qualité de tambour réformé des mousquetaires de la garde du roi.		
CREMER (Jean-Denis), 81. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de grand valet de pied du roi.		
CRÉMILLE (Jean-Pierre), 41. <i>M. du R.</i> 1782		500
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de postillon de feu madame la Dauphine.		
CRÉMILLE (Luc), 52. <i>M. du R.</i> 1778.		365
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier de l'écurie de la feuve reine.		
CRÉMOUX (François de), 73. <i>G.</i> 1758		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Durlfort, infanterie.		
CRENEY DE LA FAUCILLE (Demoiselle Céleste), 34. <i>G.</i> 1778.		100
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment d'Epinay, dragons.		
CRENEY DE LA FAUCILLE (Demoiselle Madeleine-Aimée), 48. <i>G.</i> 1778.		100
Même considération que ci-dessus.		
CRENEY DE LA FAUCILLE (Demoiselle Marie-Anne), 57. <i>G.</i> 1778.		100
Même considération que ci-dessus.		
CRENEY DE LA FAUCILLE (Demoiselle Marie Budet, veuve du sieur), 79. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment d'Epinay, dragons.		
CRENY (Charles-François de), 69. <i>G.</i> 1762.		230
Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi, à présent capitaine invalide de la première classe.		
CREPEY (Jean), 58. <i>M. du R.</i> 1788.		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
CRÉPIN (Charles-Alexis), 42. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 456; 2 ^o 1786, 44.		500
La première, sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi. La seconde, également sans retenue; en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi. La seconde, également sans retenue, en qualité de garçon de garde-meuble de la vénerie du roi.		
CRÉPIN (Marie-Jeanne Dolbelle, épouse du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1765.		300
En considération des services de son père et de ses frères, officiers en la cuisine bouche de Sa Majesté		

A reporter. 1,026,883 livres.

<i>Report.</i>		1,026,883 livres.
CRÉPINET (Henri-Eustache), 34. <i>M. du R.</i> 1787.		365
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
CRÉPLOT (Demoiselle Marguerite, veuve du sieur de), 29. <i>G.</i> 1783.		300
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment du mestre de camp général de la cavalerie.		
CRESCENT (Michel de), 48. <i>M. du R.</i> 1750.		400
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, inspecteur des bâtiments de Sa Majesté.		
CRESCENTIN (Demoiselle Marie de Caussin, veuve du sieur) 46. <i>G.</i> 1788		250
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, capitaine invalide de la première classe.		
CRESP, sieur de Saint-Césaire (Pierre) 71. <i>G.</i> 1759		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité de capitaine retiré du régiment de Saintonge.		
CRESPIN, sieur de la Voive-d'Huart (Christophe), 56. <i>G.</i> 1781.		400
Sans retenue ; pour ses services et retraite en qualité d'ancien major de la ville de Longwi.		
CRESPIN, sieur de Neufbourg (Simphorien-Louis), 56. <i>G.</i> 1775		365
Pour appointements de réforme en qualité de gendarme de la garde du roi. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
CRESPINET, dit la Feuille (Anne Durand, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier de la vénerie du roi.		
CRESPY (Hyacinthe de), 41. <i>G.</i> 1771		200
Capitaine en second au régiment royal, infanterie ; pour lui tenir lieu de la pension de 200 livres, qui lui a été accordée sur le traitement du commandant de Neufchâteau, qui a été supprimé en 1776. Le traitement de ce commandant était payé sur l'état des finances de la Lorraine.		
CRESTIN (Gaspard) 76. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment d'Orléans, cavalerie.		
CRETHÉ, sieur de la Barcelle (Pierre), 90. <i>G.</i> 1774.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien prévôt de maréchaussée à Auxerre.		
CRETIN (Claude-Pierre), 54. <i>G.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine en second dans la compagnie franche de Cambefort.		
CRETON, dit Fanfare (Jean-Pierre), 63. <i>M. du R.</i> 1778		200
En considération de ses services comme garçon du serdeau des princes, jusqu'à leur mariage.		
CREVEL, sieur de Cloville (Gabriel-François), 54. <i>G.</i> 1777.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien commis de la guerre au département des fortifications.		
CREVOISIER (Christian), 58. <i>G.</i> 1786		400
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de porte-drapeau, avec rang de lieutenant au régiment suisse de Lullin-Châteauvieux.		
GROCE (Pierre-Marie), 78. <i>M.</i> 1 ^o 1778, 200 ; 2 ^o 1782, 200		400
Ancien syndic des classes à Calvi, en Corse. La première, en considération de ses services et de ceux de sa famille. La seconde, pour retraite.		

A reporter. 1,032,609 livres.

	<i>Report.</i>	1,032,609 livres
CROCHARD, sieur de la Crochardière. (Louis-Armand), 64. <i>G.</i> 1777		500
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment du commissaire général de la cavalerie.		
CROESER (Pierre-Léonard de), 70. <i>G.</i> 1756.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et retraite en qualité de capitaine au corps des grenadiers de France.		
CROEZER (Jean-Baptiste de), 35. <i>G.</i> 1778		200
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait depuis le 2 mai 1758, sur les émoluments de la place de major de la ville de Valenciennes, en considération des services de feu son père, ci-devant pourvu de cette place.		
CROEZER (Joseph-Thadée), 33. <i>G.</i> 1778		200
Même considération que ci-dessus.		
CROEZER (Demoiselle Marie-Anne de Sars, veuve du sieur de), 64. <i>G.</i> 1778. . .		400
En considération des services de feu son mari, major de Valenciennes, et pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait depuis le 2 mai 1758, sur les émoluments de cette place.		
CRONIER (Pierre), 54. <i>F.</i> 1788		500
Sans retenue; en considération de 12 années de services en qualité de ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		
CROPSAL (Pierre de), 70. <i>F.</i> 1775.		150
Chevalier de Saint-Louis, retiré capitaine de cavalerie; à titre de traitement conservé comme garde du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CROSET (Humbert), 56. <i>M. du R.</i> 1781		456
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
CROSEY (Pierre-Alexis de), 78. <i>G.</i> 1779.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine invalide de la première classe.		
CROUSILLAC (Jean-Claude), 68. <i>M. du R.</i> 1787		200
Sans retenue; par remplacement de celle de pareille somme dont il jouissait sur les dépenses du château de Choisy, comme y ayant été précédemment employé aux extraordinaires.		
CROUSILLAC DE CASTELMORE (Demoiselle Thérèse Perrin, veuve du chevalier de), 42. <i>G.</i> 1786.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, major d'Antibes.		
CROUTELLE, sieur d'Ecaquelonde (Jérôme-François de), 56. <i>G.</i> 1787		580
Pour ses services et sa réforme en qualité de cheval-léger de la garde du roi.		
CROUVEZIER (Michel), 68. <i>F.</i> 1766		400
A titre de traitement conservé en qualité d'ordinaire de la musique, chapelle et chambre du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
CROUZAT (Jacques de), 58. <i>G.</i> 1787.		500
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Bourbonnais.		
CROUZET DE ZÉBEL (Jacques), 49. <i>G.</i> 1788		550
Sans retenue; en considération de ses services pendant 34 années et 10 mois, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie.		
CROUZET DE ZÉBEL (Demoiselle Françoise Rouch, veuve du sieur de), 69. <i>G.</i> 1789.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
CROUZET (Jean-François), 64. <i>G.</i> 1783.		400
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité d'ancien premier lieutenant du régiment des cuirassiers.		

A reporter. 1,039,035 livres.

	Report.	1,039,035 livres.
CROVILLE (Louis-René de), 50. G. 1760.		260
Y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de mousquetaire de la garde du roi.		
CROY, duc d'Havré et de Groy (Joseph-Anne-Auguste de), 46. G. 1776.		250
Maréchal de camp, gouverneur de Schelestadt; pour lui tenir lieu de la somme de 250 livres, retranchée de ses appointements, en cette dernière qualité, par l'ordonnance du 18 mars 1776, concernant les gouvernements, aux termes de laquelle le duc d'Havré, alors titulaire de ce gouvernement, a droit de continuer de jouir de ladite somme.		
CROZANST (Jean de), 46. G. 1775.		60
Gendarme dans la compagnie des gendarmes Dauphin, du corps de la gendarmerie; en considération de ses services, et pour en jouir jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de fourrier, ou qu'il quitte le corps.		
CROZANST (Pierre de), 46. G. 1774.		60
Même considération que ci-dessus.		
CROZAT (François), 68. G. 1765.		106
Y compris 6 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
CROZAT, sieur de Crenis (Martial-Jean), 51. G. 1780.		300
Capitaine attaché au sixième régiment de chasseurs à cheval; pour lui faire avec les 900 livres dont il est payé au régiment, un traitement de 1,200 livres. Il cessera de jouir de cette pension lors de son remplacement, et il n'en sera payé que sur le certificat du major du régiment, qui constatera qu'il n'y aura touché ses appointements que sur le pied de 900 livres.		
CROZET (Julien-Marie), 61. F. 1770.		300
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
CRUBLIER DE SAINT-CIRAN, sieur d'Opterre (Henri), 50. G. 1783.		300
Sans retenue; en considération du zèle et de l'intelligence dont il a donné des preuves au siège et à la prise d'Yorck-Town, en Virginie, en qualité de capitaine au corps royal du génie.		
CRUBLIER, sieur de Saint-Ciran (Paul-Edme), 51. G. 1783.		300
Sans retenue; en considération de la distinction de ses services en Amérique, et des preuves qu'il a données de son zèle, lors de l'expédition de l'île de la Grenade, en qualité de capitaine en premier au corps royal du génie.		
CRUGEOT, sieur de Rœux (Edouard-Joseph), 51. G. 1779.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Normandie.		
CUCU (Marie Roland, veuve du sieur), 66. M. du R. 1782.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon du petit commun de la maison du roi.		
CUDEL DE LA THUILLIÈNE (Demoiselle Jeanne), 10. G. 1787.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien garde du corps du roi.		
CUDEL, sieur de Villeneuve (Jean), 56. M. 1780.		500
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment de l'île-de-France.		
CUDEL, sieur des Guichard (Jean), 54. G. 1769.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
CUDEL, sieur Dessorbonnes (Jean-Marie), 54. G. 1777.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien prévôt de maréchaussée, à présent capitaine invalide de la première classe.		
CUENOT (Joseph-Alexis), 70. F. 1779.		300
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de commis de la régie des cartes à Besançon.		

A reporter. 1,042,821 livres.

	Report.	1,042,821 livres
CUFFAULTX (Jean-Baptiste), 64. G. 1775.		450
Pour appointements de réforme en qualité d'ancien capitaine aide-major du régiment provincial de Châlons.		
Ces appointements seront supprimés lorsqu'il sera remplacé avec un traitement qui leur soit supérieur.		
CUGNAC (Emmanuel de), 47. G. 1766.		100
En considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment royal Vaisseaux.		
CUGNAC DE DAMPIERRE (Demoiselle Paule-Gabrielle), 84. M. du R. 1749.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en qualité de religieuse professe du monastère de la Visitation de Saint-Denis.		
CUGNAC (Sébastien), 50. G. 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1789, 800.		900
Ancien capitaine commandant au régiment royal Vaisseaux. La première, tant en considération de ses services que pour lui donner moyen de les continuer. La seconde, tant en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services que pour sa retraite.		
CUGNAC (Demoiselle Thérèse-Charlotte de), 54. G. 1786.		200
En considération des services de feu son père, capitaine en second réformé du régiment de la reine, cavalerie.		
CUINGHIEN, sieur de Saint-Laurent (Jean-Louis-Joseph), 73. G. 1748.		300
Pour appointements en qualité de capitaine du régiment wallon de Boufflers, réformé.		
GULLON, sieur de Troisbrioux (Jean-Baptiste de), 56. G. 1775.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Guyenne.		
CUMONT (Charles de), 56. M. 1771.		300
En considération de ses anciens services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
CUNINGHAM (Eugène de), 81. G. 1772.		500
En considération de ses services en qualité d'ancien aumônier du régiment de Clare, irlandais.		
CUNY, sieur Duvergé (André), 70. G. 1769.		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment Dauphin, cavalerie.		
CUNY (Michel-Aimé de), 56. G. 1775.		97
Pour son mois d'appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial d'Anduze.		
Il cessera lors de son remplacement.		
CURIN DE BELLEFONTAINE (Philippe), 59. G. 1788.		500
En considération de ses services pendant trente-quatre années et huit mois et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier au corps réformé de la gendarmerie.		
CURRAT (Antoine), 62. M. du R. 1789.		100
Suisse du château de Compiègne. Cette pension lui a été accordée, sans retenue, pour l'indemniser d'une portion de terrain par lui cédée pour le service de la petite écurie du roi.		
CURSAY DE BOURDEVILLE (Demoiselle Marie-Thérèse de), 34. G. 1778.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, major de Perpignan.		
CURSAY DE BOURDEVILLE (Demoiselle Marie-Agnès de), 30. G. 1778.		150
Même considération que ci-dessus.		
CURSOL (Demoiselle Jeanne de Weiler, veuve du sieur de), 64. G. 1768.		400
En considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers au régiment de la Couronne.		
CUSEY (Demoiselle Agnès de Mousson, veuve du sieur de), 43. G. 1 ^o 1787, 200; 2 ^o 1788, 100.		300
La première, en considération des services de feu son mari, chef de brigade au corps royal de l'artillerie. La seconde, <i>idem</i> .		

A reporter. 1,048,368 livres.

	<i>Report.</i>	1,048,368 livres.
CUSSAC, dit Sainte-Foi (Pierre), 81. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
CUSSET, sieur de Montrozard (Jean-Baptiste), 61. <i>G.</i> 1761.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de major chef de brigade au régiment de Grenoble du corps royal de l'artillerie.		
CUSSON (Jean-Pierre), 58. <i>G.</i> 1766.		400
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment de recrues de Montauban.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
CUSSY (Michel-Louis de), 70. <i>G.</i> 1764.		300
Pour appointements de réforme convertis en retraite, en qualité de capitaine du régiment de Médoc.		
CUTOLI (Demoiselle Marie-Olympie de), 26. <i>G.</i> 1788.		66
Sans retenue; en considération des services de feu son père, officier réformé du régiment royal Corse.		
Cette pension provient de celle de 200 livres, dont jouissait, au même titre, la demoiselle Celly, veuve du sieur Cutoli, et qui a passé sur la tête de ses trois filles, à raison de 66 livres 13 sols 4 deniers pour chacune, avec réversibilité successive et progressive entre elles jusqu'à la dernière survivante, qui jouira de la totalité.		
CUTOLI (Demoiselle Marie-Jeanne de), 29. <i>G.</i> 1788.		66
Même considération que ci-dessus.		
CUTOLI (Anne-Marie de), 32. <i>G.</i> 1788.		66
Même considération que ci-dessus.		
CUTTOLI (Demoiselle Marie-Thérèse de), 30. <i>F.</i> 1786		200
Sans retenue; en considération des pertes considérables éprouvées par sa famille dans les troubles de l'île de Corse, et à titre de portion de celle de 600 livres dont jouissait feu son père.		
CUVIER DE LA BUSSIÈRE (Demoiselle Charlotte-Félicité), 23. <i>M. du R.</i> 1774. .		500
En considération des services de feu son père, gentilhomme ordinaire du roi et à titre de subsistance, qui n'aura lieu que jusqu'à ce qu'elle soit mariée.		
CUVIER DE LA BUSSIÈRE (Demoiselle Charlotte-Julie), 25. <i>M. du R.</i> 1774. . . .		500
Même considération que ci-dessus.		
CYMETIÈRE (André), 84. <i>M. du R.</i> 1780.		456
Sans retenue; à titre de retraite en considération de ses services en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
CYVOET (Anthelme-César de), 30. <i>G.</i> 1786.		200
Sans retenue; lieutenant en second au régiment de Vivarais; en considération des services de son père, capitaine au même régiment.		

D

DABLANC D'ANGLARS (Jacques-Ignace de), 60. <i>G.</i> 1762.		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa réforme en qualité de capitaine réformé au régiment de Brie.		
DABOUT (François), 58. <i>G.</i> 1777.		500
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de colonel général, dragons.		
DABRIAS, sieur Dutemple de Beauchamp (Jean), 54. <i>G.</i> 1787.		480
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de gendarme de la compagnie réformée des gendarmes de la garde ordinaire du roi.		

A reporter. 1,053,574 livres.

	<i>Report.</i>	1,053,574 livres
DACHÉ (Michel-Louis-Placide), 29. <i>G.</i> 1781.		400
Sans retenue; sous-lieutenant au régiment de Bassigny; en considération des services du feu comte d'Aché, son oncle, vice-amiral de France, et pour lui donner moyen de continuer ses services.		
DACIER (Pierre-Jean), 71. <i>M. du R.</i> 1760.		365
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de postillon à la petite écurie du roi.		
DAEMS (Henri), 38. <i>M. du R.</i> 1787.		200
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de piqueur du vol.		
DAEMS (François), 49. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de maître fauconnier du vol.		
DAEMS (Adrien), 22. <i>M. du R.</i> 1787.		200
En considération de ses services en qualité de piqueur du vol.		
DAEMS (Jacques), 42. <i>M. du R.</i> 1787.		200
Mêmes considération et qualité que ci-dessus.		
DAGEST (Louis-François), 47. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de cravatier ordinaire du roi.		
DAGNEAU DE VIENNE (Demoiselle Anne-Jeanne), 60. <i>M. du R.</i> 1751.		120
Sans retenue; religieuse du prieuré de la Mère de Dieu, à Beaulieu, près Loches; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, maître-d'hôtel de la reine.		
DAGNEAU DE RICHECOURT (Marc-Antoine), 57. <i>G.</i> 1769.		400
En considération de ses services en qualité de lieutenant-colonel au corps royal d'artillerie et sous-directeur de ce corps à Saint-Omer.		
DAGOULT (Charles-César-Marie), 13. <i>M.</i> 1784.		300
En considération des services de feu son oncle, M. le baron d'Agoult, ci-devant colonel au régiment de l'Ile-de-France.		
DAGUET (Demoiselle Catherine-Baptiste-Charlotte), 21. <i>G.</i> 1783		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, commandant pour le service du roi au château de Blamont.		
DAGUET (Demoiselle Pierrette-Geneviève), 35. <i>G.</i> 1783		300
Même considération que ci-dessus.		
DAIGREMONT (Jean-Marie), 36. <i>M.</i> 1784		300
En qualité de commis de la marine, retiré.		
DAILLEBOUST DE CERRY (Demoiselle Marie-Louise), 36. <i>M.</i> 1787		200
Sans retenue; par réversion de celle de 600 livres dont jouissait le feu sieur Philippe-Marie Dailleboust de Cerry, son père, ancien capitaine de port au Canada.		
DAILLEBOUST DE CERRY (Marie-Madeleine), 37. <i>M.</i> 1787		200
Même considération que ci-dessus.		
DAIX (Jean-Martin), 51. <i>M. du R.</i> 1778		200
Sans retenue; en considération des services de feu sa mère, envoyée à Fontevault pour suppléer, en cas de besoin, la nourrice de Madame Louise de France, laquelle pension fait les deux tiers de celle de 300 livres accordée à lui et à son frère Jean-Claude. On observe qu'il a l'assurance de 100 livres au décès de son frère.		
DALARET (Demoiselle Marie David, veuve du sieur), 43. <i>G.</i> 1785		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, aide-major de la ville de Cette.		
DALHUIN DESWINQUES (Joseph-Auguste-Marie), 46. <i>G.</i> 1778		97
Pour lui tenir lieu d'appointements de 97 livres 10 sols, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Arras.		
DALLE (Demoiselle de Languedoc, Marie-Henriette), 48. <i>G.</i> 1753		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, major de la ville de Cambrai, et de ceux du feu sieur son oncle, capitaine de grenadiers au régiment du roi.		
<i>A reporter</i>		4,058,342 livres.

	<i>Report.</i>	1,058,342 livres.
DAMAIN DE KEROSTAIN (Joseph-Marie), 61. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DAMAIN (Julienne-Marthe Gilard, veuve du sieur), 61. <i>F.</i> 1771.		150
En considération des services de feu son mari, subrécargue des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
DAMARIN (Demoiselle Marie-Pélagie Desprez, veuve du sieur), 22. <i>M. du R.</i> 1787		400
Elle a obtenu cette pension sur celle de 800 livres dont jouissait, à titre de retraite, feu son mari, ancien commis au contrôle général de la maison du roi.		
DAMASE (Demoiselle Louise-Catherine de Bulter, femme du sieur), 56. <i>G.</i> 1785 .		300
En considération des services de son second mari, ci-devant capitaine au régiment d'Anhalt, infanterie.		
DAMBAL (Demoiselle Claude-Philippe), 67. <i>G.</i> 1722		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Mirabeau.		
DAMESME (Demoiselle Adélaïde-Marie), 17. <i>M. du R.</i> 1784.		500
Tant en considération des services de feu son père, successivement contrôleur ordinaire de la cuisine bouche de madame la Dauphine et de Madame, que de ceux de feu sa mère, femme de chambre de feu monseigneur le Dauphin.		
DAMESME (Demoiselle Amélie-Félicité), 14. <i>M. du R.</i> 1784		500
Même considération que ci-dessus.		
DAMESME (Jean-Anne), 61. <i>M. du R.</i> 1769		300
En considération des services de feu son père, écuyer du commun de la maison du roi.		
DAMESME (Jean-Edme), 19. <i>M. du R.</i> 1784.		500
Tant en considération des services de feu son père, successivement contrôleur ordinaire de la cuisine bouche de madame la Dauphine et de Madame, que de ceux de feu sa mère, femme de chambre de feu monseigneur le Dauphin.		
DAMESME (Joseph), 67. <i>M. du R.</i> 1769.		300
En considération des services de son père, écuyer du commun de la maison du roi.		
DAMIEN DE TROMPETTE (Charles-François), 47. <i>G.</i> 1775		97
En qualité de capitaine du régiment provincial de Nancy, réformé.		
DAMOISEAU DE LA BANDE (Frédéric), 74. <i>G.</i> 1755		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; tant en considération de ses services et de ses blessures, que pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bricqueville, infanterie.		
DAMOISEAU (Jacques), 66. <i>G.</i> 1778		75
Pour retraite, en qualité de lieutenant invalide.		
DAMOISEAU (Louis-Armand-Désiré), 67. <i>G.</i> 1773		500
En considération de ses services, en qualité de brigadier des armées du roi, et directeur des fortifications à Besançon.		
DAMOTTE (Claude-Nicolas), 68. <i>G.</i> 1782		500
Actuellement officier invalide ; en considération de ses services, en qualité de ci-devant garde-magasin des effets du roi à l'Hôtel royal des invalides.		
DAMPONT (Anne-Joseph d'Etenches de Maréchal, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1782 .		150
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant au régiment de Berry, cavalerie.		
DANAY (Joseph), 69. <i>G.</i> 1765		424
Y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Soissonnais.		
DANCAUSSE (Antoine Gérard), 47. <i>G.</i> 1766		100
En considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DANCHET (Françoise-Claude), 58. <i>M. du R.</i> 1749.		400
En considération des services de son mari, en qualité de membre de l'Académie française et de celle des belles-lettres.		

A reporter. 1,064,387 livres.

	<i>Report.</i>	1,064,387 livres
DANGEAC (Charlotte), 46. <i>M.</i> 1782		500
En considération des services du feu sieur Gabriel-François Dangeac, son père, brigadier d'infanterie, ci-devant gouverneur des îles de Saint-Pierre et Miquelon.		
DANGEAC (Françoise-Marguerite), 49. <i>M.</i> 1782.		500
Pour mêmes motifs que ci-dessus.		
DANGEAC (Geneviève), 52. <i>M.</i> 1782		500
Pour mêmes motifs que ci-dessus.		
DANGERVILLE (Pierre-Claude), 46. <i>M. du R.</i> 1787		457
Sans retenue ; pour sa retraite, en qualité de palefrenier de la grande écurie du roi.		
DANGET (Demoiselle Victoire Dasque), 51. <i>M.</i> 1778.		400
En considération des services de feu son père, ancien intendant de la marine.		
DANGIBEAUD (Pierre), 50. <i>G.</i> 1784		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Boulonnais.		
DANGLARS-DUCLAUS (Louis), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 472 ; 2 ^o <i>idem</i> , 100.		572
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour sa retraite de capitaine retiré du régiment de Bourbonnais. La seconde, en considération de la blessure qu'il a reçue à l'attaque des retranchements du col de l'Assiette.		
DANICAN-PHILIDOR (Anne), 48. <i>M. du R.</i> 1769.		150
En considération des services de son père, ordinaire de la musique du roi. Elle a, de plus, obtenu l'assurance d'une pension de 300 livres à prendre, en cas de décès, sur les pensions de sa mère.		
DANICAN-PHILIDOR (Charlotte-Marie), 52. <i>M. du R.</i> 1769		150
Même considération que ci-dessus.		
DANICAN-PHILIDOR (Marie), 54. <i>M. du R.</i> 1769.		150
Même considération que ci-dessus.		
DANICAN-PHILIDOR (Claude), 71. <i>M. du R.</i> 1765		200
Sans retenue ; en considération des services de son père, timballier du roi.		
DANICANT (Louis-Victoire), 24. <i>F.</i> 1788		200
Commis de la trésorerie générale des revenus casuels ; en considération de la perte de sa place.		
DANIEL (Jean-Baptiste), 79. <i>G.</i> 1766		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Touraine.		
DANIEL (Joseph), 56. <i>F.</i> 1770		150
En considération de ses services en qualité d'écrivain de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DANIEL (Joseph Toulon), 33. <i>M.</i> 1776.		90
Élève-commissaire de la marine, en cette considération.		
DANIEL (Louis), 58. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de grand valet de pied du roi.		
DANIEL (Marie-Charlotte), 34. <i>M. du R.</i> 1767 et 1777.		150
Pour sa subsistance dans la communauté des nouvelles catholiques de Caen.		
DANIEL (Marie-Jeanne Godille), 66. <i>M. du R.</i> 1786		150
En considération des services de son mari, fondeur, employé à la machine de Marly.		
DANIEL (Pierrette Clémencet), 63. <i>M. du R.</i> 1784.		150
En considération des services de son mari, conducteur des pompes de la machine de Marly.		

A reporter. 1,070,156 livres.

	Report.	1,070,156 livres.
DANNIN (Marie-Anne Champion, veuve du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1755, 150; 2 ^o <i>idem</i> , 182.		332
La première, en considération des services de feu son mari, garçon de la cuisine bouche de feu de monseigneur le Dauphin. La seconde, en la même considération.		
DANTIER (Jean-François), 51. <i>G.</i> 1767.		300
Capitaine au régiment de Bretagne; pour appointements de réforme, lesquels cesseront s'il vient à être remplacé.		
DANTERROCHES (Blaise), 41. <i>G.</i> 1788		360
En considération de ses services en qualité de capitaine en second au régiment d'infanterie de la reine.		
DANTIL (Mathieu), 67. <i>G.</i> 1765.		500
A titre d'appointements, en qualité de capitaine au régiment de Picardie.		
DANTIL (Marguerite Samson, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Picardie.		
DANVIN (Marie-Françoise), 53. <i>M. du R.</i> 1753		100
A titre de subsistance; en considération des services de feu son père, garde de la capitainerie de Compiègne.		
DANVIN (Marie-Madeleine Catin, veuve du sieur), 64. <i>M. du R.</i> 1772		150
En considération des services de feu son mari, en qualité de garde de la capitainerie de Compiègne.		
DANYCAN (Reine-Angélique Jolif, veuve du sieur), 61. <i>F.</i> 1770		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
DANYE-D'HURNONT (Philippe), 79. <i>G.</i> 1753		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment royal de la Marine.		
DANZEL-ROUVRAY (André-Charles), 53. <i>G.</i> 1769.		300
Sans retenue; en qualité de capitaine au régiment d'Auxonne, du corps royal de l'artillerie.		
DARBOUSSE (Jean-Jacques), 58. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Alby. Ladite pension sera supprimée s'il est remplacé.		
DARD (Claudine Garnier), 76. <i>M. du R.</i> 1785		300
En considération des services de son mari, basson du roi.		
DARÈNES (Jeanne-Thomas, veuve du sieur), 44. <i>G.</i> 1785		150
En considération des services de feu son mari, brigadier de maréchaussée.		
DARETS-BRUCHIÉ (Antoinette), 40. <i>G.</i> 1781.		400
En considération des services de son mari, tué dans la manufacture d'armes établie à Maubeuge, dont il était propriétaire.		
DARGENCE (Toussaint), 55. <i>M. du R.</i> 1787.		200
Garçon de cuisine des pages du roi, retiré.		
DARGENT (Jean), 63. <i>F.</i> 1 ^o 1780, 100, 2 ^o 1787, 100.		200
La première, sans retenue; en qualité d'employé de la compagnie des Indes au port de Lorient. La seconde, aussi sans retenue; pour récompense de ses services en ladite qualité.		
DARMEZIN (Alexandre), 52. <i>F.</i> 1786.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de commis-ambulant de l'administration de la loterie royale de France.		
DARNAUDIN (Catherine-Louise), 39. <i>M. du R.</i> 1776.		200
Sans retenue; à titre de subsistance.		
DARNET (Philippe), 39. <i>F.</i> 1788.		300
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite, en qualité de ci-devant employé aux petites loteries réunies à la loterie royale de France.		

A reporter. 1,075,017 livres.

	<i>Report.</i>	1,075,017 livres
DARONDEAU (Françoise-Alexandrine), 46. <i>F.</i> 1767.		300
En considération des services de son père, ancien commis au contrôle général des finances.		
DARONDEAU (Gabriel-Jérôme), 36. <i>F.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1780, 200.		500
La première, sans retenue; en considération des services de son père, ancien commis au contrôle général des finances. La seconde, aussi sans retenue; à titre d'augmentation.		
DARQUIER, sieur de la Jensonière (Philippe-Henri), 40. <i>G.</i> 1779.		200
En considération de ses services en qualité de lieutenant au bataillon de garnison du régiment de Viennois.		
DARRAGON (Michel), 76. <i>M. du R.</i> 1770.		366
Sans retenue; à titre de subsistance en qualité de porte-clefs du château de la Bastille.		
DARRAGON-BOUTILLIER (Marie-Anne), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1756, 182; 2 ^o <i>idem</i> , 100		282
La première, en considération des services de son mari, garçon de cuisine bouche du roi. La seconde, en la même considération.		
DARRAS (Firmin), 53. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Pour retraite, en qualité de garçon du grand-commun du roi.		
DARRAS-DIGOINE (Marguerite), 80. <i>G.</i> 1785.		400
En considération des services de son mari, ancien capitaine au régiment d'infanterie de Touraine.		
DARRAS (Marie Brunel, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1775.		150
En considération des services de feu son mari, valet de pied du roi.		
DARRÉ-LA-DEVÈZE (Louis-Joseph), 30. <i>G.</i> 1781.		150
Lieutenant en second au régiment de Médoc; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, major dudit régiment.		
DARRIÉ LÉANTÉ (Jeanne-Émilie), 49. <i>F.</i> 1768.		400
En considération des services de son mari, contrôleur des casernes de Saint-Denis.		
DASNIER (Charles-Pierre), 59. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second enseigne de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
DASTIER (Charles-Louis), 63. <i>G.</i> 1772.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bretagne.		
DASTIN (Adrien), 52. <i>G.</i> 1780.		400
Sans retenue; en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Saintonge.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être nommé à une compagnie dans les troupes provinciales.		
DAUBER PEYRELONGUE (Joseph), 44. <i>G.</i> 1770.		200
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DAUBIN (Nicolas), 57. <i>M. du R.</i> 1783.		456
A titre de retraite, en qualité de palefrenier de la grande écurie du roi.		
DAUBISSON-L'ÉPINE (Jacques-Nicolas), 26. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Palefrenier de l'équipage du Vautrait, retiré.		
DAUBOUTÉ DE LA PUSERIE (Jean-Victor), 60. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Poitou.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
DAUBUSSON (Nicolas), 49. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 300; 2 ^o 1787, 200.		500
La première, en considération de ses services en qualité de palefrenier de l'équipage du Vautrait. La seconde, pour former sa retraite de 500 livres.		
DAUCHET (Nicolas), 57. <i>G.</i> 1779.		250
Ingénieur géographe; en qualité de lieutenant à la suite de l'infanterie.		

A reporter. 1,080,925 livres

	<i>Report.</i>	1,080,925 livres.
DAUKSZA (Demoiselle Françoise-Adélaïde Brisson Descantières, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1782.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine commandant au régiment hussards de Berchiny.		
DAUPHIN (Demoiselle Angélique-Louise Auffroy de la Mettrie, veuve), 43. <i>F.</i> 1781.		150
En considération des services que feu son mari a rendus comme premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DAUPHIN (Jacques), 60. <i>M. du R.</i> 1786.		456
Pour retraite, en qualité de palefrenier de la grande écurie du roi.		
DAUPHIN (Victor) 43. <i>G.</i> 1775.		210
A titre d'appointements de réforme, en qualité de cheval-léger de la garde ordinaire du roi, dont il cessera de jouir s'il vient à être remplacé.		
DAUPHIN (Pierre-Louis), 76. <i>G.</i> 1773 et 1778.		300
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée.		
DAURIER DE PLESSAT (Jean-Philippe), 56. <i>G.</i> 1776.		500
Pour retraite, en qualité de lieutenant de dragons de la légion de Flandre.		
DAUSSEL (Jean), 59. <i>G.</i> 1780.		450
En qualité de capitaine au bataillon de garnison de Lyonnais.		
DAUSSY, dit la Montagne (Angélique Blanchart, veuve du sieur), 32. <i>M. du R.</i> 1786		250
En considération des services de feu son mari, garde de capitainerie de Fontainebleau.		
DAUTHIER (Nicolas), 60. <i>M. du R.</i> 1787		457
Pour retraite, en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
DAUTURE (Cyprien), 70. <i>G.</i> 1757.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Marche.		
DAVESNE (Nicolas), 53. <i>G.</i> 1763		200
Lieutenant d'infanterie, réformé, de la légion royale.		
DAVESNE PETIT-JEAN (Marie-Anne), 57. <i>G.</i> 1785.		100
En considération des services de son père, capitaine d'infanterie, réformé.		
DAVESNE (Marie-Jeanne), 56. <i>G.</i> 1785		100
En considération des services de son père, capitaine d'infanterie, réformé.		
DAVID LASTOUR DE CHALUS (Charles-Benoît), 54. <i>G.</i> 1766.		200
Fourrier-major des quatre compagnies des gardes du corps du roi; en considération des services de son oncle, ci-devant capitaine au corps des grenadiers de France.		
DAVID (Etienne), 52. <i>M. du R.</i> 1787.		557
Maréchal de la petite écurie du roi, retiré.		
DAVID SAINT-HILAIRE (Étienne), 44. <i>G.</i> 1787		200
Lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment des carabiniers de Monsieur.		
DAVID-CONFLANS. (Honoré), 62 <i>G.</i> 1767		400
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Béarn.		
DAVID, dit Belfort (Jacques), 21. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Pour retraite, en qualité de palefrenier de la petite écurie du roi.		
DAVID (Jean), 78. <i>M. du R.</i> 1780		456
Pour retraite, en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
DAVID (Jean-Adrien), 40. <i>F.</i> 1772		400
En considération de ses services en qualité de valet des chiens de la grande vénerie du roi.		

A reporter. 1,087,341 livres,

	<i>Report.</i>	1,087,311 livres.
DAVID, dit Belfort (Jean-Nicolas), 48. <i>M. du R.</i> 1787		557
Pour retraite, en qualité de palefrenier de la petite écurie du roi.		
DAVID (Louis-Michel), 54. <i>F.</i> 1766		200
A titre de traitement annuel en qualité de valet de la vénerie du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.		
DAVID DE COMBES (Marie-Charlotte), 52. <i>G.</i> 1763		200
En considération des services de feu son père, colonel d'un régiment de hussards.		
DAVID (Félicité), 48. <i>G.</i> 1774.		200
En considération des services de feu son père, ancien commis principal du département de la guerre		
DAVID (Marie-Charles), 46. <i>G.</i> 1775.		290
Mousquetaire réformé; à titre d'appointements de réforme, dont il cessera de jouir s'il vient à être remplacé.		
DAVID DE PERDREAUVILÉE (Alphonse), 54. <i>G.</i> 1786.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Forez, infanterie.		
DAVID (Michel) 56. <i>F.</i> 1782		400
En considération de ses services en qualité d'inspecteur de la régie du droit sur les cartes.		
DAVID (Pierre), 56. <i>F.</i> 1766		400
A titre de traitement annuel en qualité de valet des chiens du feu roi de Pologne.		
DAVID (Gabriel), 68. <i>G.</i> 1779.		400
En considération de ses services en qualité de capitaine au bataillon de garnison de royal Vaisseaux.		
DAVIEL (Demoiselle Catherine Dunan, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1787		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
DAVIEL (Elisabeth), 62. <i>M. du R.</i> 1776		300
En considération des services de son père, chirurgien oculiste du roi.		
DAVIGNON (Anne-Laurent), <i>F.</i> 1772		100
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique.		
DAVIGNON (Théodore), 51. <i>G.</i> 1783		400
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien brigadier des gendarmes écossais du corps de gendarmerie.		
DAVOLLÉ (Jacques), 46. <i>G.</i> 1775.		210
A titre d'appointements de réforme en qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
DAVOULT (François), 63. <i>G.</i> 1775		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Alençon; il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
DAVOUST DE LANGOTIÈRE (Louise), 38. <i>G.</i> 1780		100
En considération des services de feu son père, ci-devant exempt des gardes du corps du roi.		
DAVOUST DE LANGOTIÈRE (Jacques), 30. <i>G.</i> 1780		100
Même motif que ci-dessus.		
DAVOUST DE LANGOTIÈRE (Aimé), 40. <i>G.</i> 1780		100
Même motif que ci-dessus.		
DAVRANGE (François), 31. <i>F.</i> 1788		200
En considération de ses services en qualité de commis supprimé dans les bureaux de M. Bertin.		
DAY (Demoiselle Anne Langlois, veuve du sieur), 68. <i>M. du R.</i> 1779.		100
En considération des services de son père, grand valet de pied du roi.		

A reporter. 1,092,315 livres.

	<i>Report.</i>	1,092,315 livres.
DÉALIS DE SAUJEAN (Antoine), 62. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1775, 300		400
La première, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi. La seconde, à titre d'appointements de réforme, dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
DÉALIS (Charles), 72. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Chartres, infanterie.		
DÉAUSEUR (Demoiselle Madeleine Jaquin, veuve du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1768.		365
Sans retenue; en considération des services de son mari, cocher en la petite écurie du roi.		
DEBOURG (Charles-Pierre), 58. <i>M.</i> 1778.		400
En considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de l'Amérique.		
DEBRIE (Demoiselle Hélène-Thérèse Pelletier, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1787.		150
A titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
DEBROCHE-DESCOMBES (André-François), 50. <i>M. du R.</i> 1775		450
En considération de ses services en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial d'Anduze. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
DECAGEUX (Barthélemy-André), 28. <i>G.</i> 1787.		300
A titre de retraite en qualité de valet des chiens de l'équipage du Vautrait.		
DECAGEUX (Pierre), 74. <i>M. du R.</i> 1778.		500
A titre de retraite, en qualité de palefrenier de l'équipage du Vautrait.		
DECAGEUX (Pierre-Jean), 31. <i>M. du R.</i> 1787.		400
A titre de retraite, en qualité de premier valet des chiens de l'équipage du Vautrait.		
DECHUY, sieur d'Arminière (Anne), 47. <i>G.</i> 1775.		97
En considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Clermont. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
DECKER (Daniel), 36. <i>F.</i> 1782.		100
Pour récompense de son service en qualité de garçon d'attelage des écuries de feu madame la princesse Christine de Saxe, abbesse de Remiremont, tante du roi.		
DECOMBE (Jean), 56. <i>F.</i> 1788		400
Sans retenue; en considération de 8 années de services et à titre de retraite en qualité de ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		
DECOMBE (Yves), 30. <i>F.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de 9 années de services et à titre de retraite en qualité de ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		
DECOMBES (Demoiselle Louise-Louise), 40. <i>G.</i> 1788		200
En considération des services de sa famille.		
DECOMBES (Etienne), 57. <i>G.</i> 1777		260
En considération de ses services en qualité de porte-drapeau au régiment provincial de Montpellier.		
DECOURS DE THOUMAREAU (François), 43. <i>G.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Vermandois. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
ECOUSES (Jeanne Gaby, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1787.		150
Pour suppléer aux secours qu'elle trouvait, pour sa subsistance, dans le travail de son mari, manouvrier, écrasé au feu des Tuileries.		

A reporter. 1,097,813 livres.

	<i>Report.</i>	1,097,813 livres.
DECTCER, dit la Bonté (Joseph), 54. <i>F.</i> 1766		360
A titre de traitement, en qualité de palefrenier dans les équipages du feu roi de Pologne.		
DEDEL (Louis-Henri), 56. <i>G.</i> 1787		360
A titre d'appointements de réforme, en qualité de lieutenant du régiment de recrues de Lille.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
DEDUN DE LA COUDRETTE, 57. <i>G.</i> 1768.		100
En considération de ses services en qualité d'aide-major des gardes du corps du roi.		
DEFAILLY-DUSAUSOIS (Charles), 46. <i>M. du R.</i> 1768		192
Pour lui tenir lieu de la somme dont il jouissait sur les aumônes de la feuve reine.		
DEFORGE (Michel-Jacques), 24. <i>M. du R.</i> 1788.		365
A titre de retraite, en qualité de valet des chiens de la louvererie.		
DÉFOS (Pierre), 57. <i>F.</i> 1788.		567
En considération de ses services pendant 30 années et 11 mois et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier au corps de la gendarmerie.		
DEGAY DES ENCLAVES DE NÉRON, sieur de Landeix (Jean-François), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé de la garde du roi ; à titre d'appointements de réforme, dont il cessera de jouir s'il est remplacé.		
DEGAY DE NEXON (Philippe-Ignace), 41. <i>G.</i> 1775		290
Mêmes qualité, motif et condition qu'au précédent article.		
DEGUYON DE GEYX DE PAMPELONNE (Jacques-Joseph), 41. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine aide-major réformé du régiment d'Anduze ; à titre d'appointements de réforme, dont il cessera de jouir s'il est remplacé.		
DEHON (Demoiselle Elisabeth Gillard), 70. <i>M. du R.</i> 1754		60
En considération de ses services en qualité de servante de cuisine, employée dans la chambre de feu monseigneur le duc de Bourgogne.		
DEJEAN (Joseph-Guillaume), 64. <i>G.</i> 1767		500
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment de recrues de Bordeaux, actuellement capitaine au régiment des grenadiers royaux de Languedoc.		
Il jouira de ces appointements jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec des appointements supérieurs.		
DEJEAN, chevalier de Saint-Marcel (Maurice), 68. <i>G.</i> 1763.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Beauce.		
DELALIN (Charles), 46. <i>M. du R.</i> 1787.		557
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de postillon de la petite écurie du roi.		
DELALIN (François), 43. <i>M. du R.</i> 1785		456
Aussi sans retenue ; mêmes raisons qu'à l'article précédent.		
DELAMER D'HAINAULT (Marie-Suzanne), 82. <i>G.</i> 1777		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité de lieutenant-colonel du régiment d'Agenais.		
DELAROT (Joseph), 61. <i>F.</i> 1776.		432
A titre de traitement, comme cocher du feu roi de Pologne.		
DELASTRE (Jacques), 46. <i>M. du R.</i> 1788		300
A titre de retraite, en qualité de valet de pied du roi.		
DELAVAL (Claude), 24. <i>M. du R.</i> 1788.		400
Par forme de réversion de la pension de pareille somme qu'a obtenue sa tante Catherine Delaval, veuve du sieur Nitard, pour par lui en jouir au cas seulement où il lui survivrait.		

A reporter. 1,103,959 livres.

	<i>Report.</i>	1,048,368 livres.
CUSSAC, dit Sainte-Foi (Pierre), 81. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
CUSSET, sieur de Montrozard (Jean-Baptiste), 61. <i>G.</i> 1761.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de major chef de brigade au régiment de Grenoble du corps royal de l'artillerie.		
CUSSON (Jean-Pierre), 58. <i>G.</i> 1766.		400
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment de recrues de Montauban.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
CUSSY (Michel-Louis de), 70. <i>G.</i> 1764.		300
Pour appointements de réforme convertis en retraite, en qualité de capitaine du régiment de Médoc.		
CUTOLI (Demoiselle Marie-Olympe de), 26. <i>G.</i> 1788.		66
Sans retenue; en considération des services de feu son père, officier réformé du régiment royal Corse.		
Cette pension provient de celle de 200 livres, dont jouissait, au même titre, la demoiselle Celly, veuve du sieur Cutoli, et qui a passé sur la tête de ses trois filles, à raison de 66 livres 13 sols 4 deniers pour chacune, avec réversibilité successive et progressive entre elles jusqu'à la dernière survivante, qui jouira de la totalité.		
CUTOLI (Demoiselle Marie-Jeanne de), 29. <i>G.</i> 1788.		66
Même considération que ci-dessus.		
CUTOLI (Anne-Marie de), 32. <i>G.</i> 1788.		66
Même considération que ci-dessus.		
CUTTOLI (Demoiselle Marie-Thérèse de), 30. <i>F.</i> 1786.		200
Sans retenue; en considération des pertes considérables éprouvées par sa famille dans les troubles de l'île de Corse, et à titre de portion de celle de 600 livres dont jouissait feu son père.		
CUVIER DE LA BUSSIÈRE (Demoiselle Charlotte-Félicité), 23. <i>M. du R.</i> 1774.		500
En considération des services de feu son père, gentilhomme ordinaire du roi et à titre de subsistance, qui n'aura lieu que jusqu'à ce qu'elle soit mariée.		
CUVIER DE LA BUSSIÈRE (Demoiselle Charlotte-Julie), 25. <i>M. du R.</i> 1774.		500
Même considération que ci-dessus.		
CYMETIÈRE (André), 84. <i>M. du R.</i> 1780.		456
Sans retenue; à titre de retraite en considération de ses services en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
CYVOET (Anthelme-César de), 30. <i>G.</i> 1786.		200
Sans retenue; lieutenant en second au régiment de Vivarais; en considération des services de son père, capitaine au même régiment.		

D

DABLANC D'ANGLARS (Jacques-Ignace de), 60. <i>G.</i> 1762.		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa réforme en qualité de capitaine réformé au régiment de Brie.		
DABOUT (François), 58. <i>G.</i> 1777.		500
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de colonel général, dragons.		
DABRIAS, sieur Dutemple de Beauchamp (Jean), 54. <i>G.</i> 1787.		480
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de gendarme de la compagnie réformée des gendarmes de la garde ordinaire du roi.		

A reporter. 1,053,574 livres.

	<i>Report.</i>	4,108,721 livres.
DELOR (Marie-Charlotte), 36. <i>G.</i> 1780.		100
En considération des services de feu son père, capitaine commandant de la compagnie d'invalides, détachée au château de Saumur.		
DELOR (Victoire), 43. <i>G.</i> 1780		100
Même considération que ci-dessus.		
DELOR (Françoise), 12. <i>G.</i> 1780.		100
Même considération que ci-dessus.		
DELORME (Jean-Baptiste), 39. <i>M. du R.</i> 1781.		400
En considération de ses services en qualité de piqueur en la grande écurie du roi.		
DELORME (Nicolas), 61. <i>M. du R.</i> 1784		250
A titre de retraite en qualité de valet des pages en la petite écurie du roi.		
DELPÊCHE (Jeanne Delacombe, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1768.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, porteur en la cuisine bouche de feu madame la Dauphine.		
DELPER (Pierre), 88. <i>G.</i> 1771		100
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant de la maréchaussée de Cahors, à présent capitaine invalide.		
DELPORTE (Demoiselle Marie Trouillard, veuve du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1782, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 300.		500
En considération des services de feu son mari, garçon du gobelet de Mesdames de France.		
DELVERT (Guillaume), 61. <i>G.</i> 1761.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine aide-major au régiment liégeois de Verget.		
DEMÉE-DEVAY (Demoiselle Rosalie), 42. <i>G.</i> 1763.		200
En considération des services de feu son père, aide-major du régiment de Chamborant, hussards.		
DEMENT (Demoiselle Marie-Françoise Launay, veuve du sieur), 37. <i>M. du R.</i> 1786		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son mari, porteur de chaise de la reine.		
DEMEZ (Guillaume), 80. <i>G.</i> 1772		100
En considération de ses services en qualité d'ancien soldat dans le bataillon de milice de Figeac.		
DEMONSY-DUPONT (Louis-François), 46. <i>M. du R.</i> 1779.		456
Pour retraite; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
DEMOUSSEAUX (Françoise), 56. <i>F.</i> 1784		150
En considération des services de son père, chirurgien-major des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
DENAUX (Demoiselle Marie-Anne Dupré, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1763		236
Y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment royal Barrois.		
DENÈGRE-DUCLAT (Jean-Georges), 41. <i>G.</i> 1775		290
A titre d'appointements de réforme en qualité de mousquetaire de la première compagnie.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DENERVAUD (Claude), 70. <i>F.</i> 1779.		500
Pour récompense de ses services en qualité de commis de la régie du droit sur les carrosses de place de Paris.		
DENERVO (Jean-Baptiste), 54. <i>F.</i> 1775.		500
En considération de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur de Lyon.		

A reporter. 1,113,573 livres.

<i>Report.</i>	1,113,573 livres.
DENESVRE, sieur Domecy (Jean-Claude), 46. <i>G.</i> 1789	360
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant dans le régiment de chasseurs des Evêchés.	
DENESVRE (Claude-Etienne), 44. <i>G.</i> 1786	500
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de la Sarre, infanterie.	
DENEUX (Demoiselle Anne), 38. <i>M. du R.</i> 1779.	300
A titre de subsistance, en considération des services de son aïeul, lieutenant de la prévôté de l'hôtel du roi.	
DENEUX (Demoiselle Marie Giot, veuve du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1766.	200
A titre de subsistance ; en considération des services de son beau-père, lieutenant de la prévôté de l'hôtel du roi.	
DENEUX (Demoiselle Marie Vallière, veuve du sieur), 46. <i>F.</i> 1788.	300
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, inspecteur de la loterie royale de France, et pour aider à sa subsistance.	
DENEUX (Louis-Nicolas), 34. <i>M. du R.</i> 1775.	300
En considération des services de son aïeul, lieutenant de la prévôté de l'hôtel du roi.	
DENEVERS (Etienne), 78. <i>F.</i> 1781.	400
A titre de retraite; en considération de ses services en qualité de facteur des bureaux du premier commis des finances.	
DENIS (Marie-Charlotte), 59. <i>M.</i> 1779.	200
En considération des services de feu son père, aide-major de la ville de Besançon.	
DENIS (Claude), 46. <i>F.</i> 1766.	200
A titre de traitement en qualité d'ancien garde de vaisselle du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.	
DENIS (Claude), 62. <i>G.</i> 1789	360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-aide major de la place de Saint-Martin-de-Ré.	
DENIS DE LA RONDE (Charlotte), 59. <i>M.</i> 1779.	300
En considération des services de feu son père, ancien capitaine des troupes du Canada.	
DENIS DE LA RONDE (Paul), 67. <i>M.</i> 1770	400
En considération de ses services et blessures en qualité d'enseigne réformé des troupes du Canada.	
DENIS (Jean-Jacques), 51. <i>F.</i> 1777	50
En considération de sa conversion à la religion catholique.	
DENISART (Michel), 51. <i>G.</i> 1788.	500
En considération de vingt-neuf années et deux mois de services et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier du corps de la gendarmerie.	
DENISE (Demoiselle Marie-Jeanne Métivier, veuve du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1789.	182
En considération des services de feu son mari, palefrenier du roi.	
DENISE-VITRY (Jean-Alexis), 59. <i>G.</i> 1763.	150
En qualité de lieutenant en second réformé des volontaires du Hainaut. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	
DENISE (Pierre), 70. <i>M. du R.</i> 1766.	365
En considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier de la maison du roi.	
DENISEAU (Jacques), 62. <i>M. du R.</i> 1780	360
Pour retraite, en qualité de garçon en la cuisine bouche du roi.	
DENISET (Jacques), 56. <i>M. du R.</i> 1787.	457
En qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.	

A reporter. 1,119,457 livres.

	<i>Report.</i>	1,119,457 livres.
DENNECEY (François), 56. <i>G.</i> 1781		283
En considération de ses services en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes de la reine.		
DENOIRETERRE (François), 84. <i>G.</i> 1749.		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée, à Mantes.		
DENOIS (Jean), 67. <i>F.</i> 1756		100
En considération de sa conversion à la religion catholique.		
DENYS (Bonaventure-Charles), 40. <i>M.</i> 1779		300
Ancien enseigne des troupes ci-devant entretenues à Louisbourg, et à présent lieutenant de vaisseau; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, ancien lieutenant de roi à ladite île.		
DENYS (Demoiselle Marie-Jeanne Daccarette, veuve du sieur), 63. <i>M.</i> 1779.		200
En considération des services de feu son mari, sous-aide-major des troupes ci-devant entretenues à l'île Royale.		
DÉONNAT (Thérèse), 74. <i>F.</i> 1728.		200
En considération de sa conversion et pour lui servir de dot dans un couvent.		
DERAYÈRE DE FONTVIEILLE (Alexis), 41. <i>G.</i> 1775		180
En considération de ses services en qualité de mousquetaire de la seconde compagnie.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DERIBIER (Antoine), 70. <i>G.</i> 1767.		400
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Bourbon, cavalerie.		
DERIEUX (Thérèse), 36. <i>F.</i> 1782		100
Assurance au cas seulement et à compter du jour du décès de sa mère, qui a obtenu pareille pension pour les services du sieur Derieux, son mari, premier pilote des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
Elle jouit de ladite pension depuis le décès de sa mère.		
DÉRIVES (Demoiselle Françoise de Fraissy, veuve du sieur), 45. <i>G.</i> 1778.		150
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine au régiment royal de la Marine, retiré à l'Hôtel des invalides.		
DERM (Françoise), 26. <i>F.</i> 1786.		300
En considération des services de son père, ancien employé de la compagnie des Indes.		
DERM (Yves), 86. <i>F.</i> 1770.		400
Pour récompense de ses services en qualité d'ancien teneur de livres au bureau du contrôle de la compagnie des Indes, au port de Lorient.		
DERN (Demoiselle Anne Schmidt, veuve du sieur), 38. <i>G.</i> 1788.		200
En considération des services de son mari, capitaine de remplacement dans le régiment de Nassau-Saarbruck.		
DERNIS (Charlotte), 63. <i>F.</i> 1758.		200
En considération des services de feu son père, ancien chef des archives de la compagnie des Indes.		
DEROUVOY (Pierre-Jean-Baptiste), 34. <i>M. du R.</i> 1786.		456
A titre de retraite, en qualité de postillon de la petite écurie du roi.		
DEROUYN (Jean-Baptiste), 59. <i>G.</i> 1764.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Roussillon.		
DERROUCH (André), 59. <i>G.</i> 1788.		400
En considération de ses services et retraite en qualité de porte-drapeau au régiment de Barrois.		
DERVAUX (Charles), 66. <i>F.</i> 1779.		300
Pour retraite, en qualité de commis de la régie des cartes.		
DERVIEU-DUVILLAR (Barthélemi), 39. <i>G.</i> 1786.		320
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment de Bresse.		

A reporter. 1,124,818 livres.

	<i>Report.</i>	1,124,818 livres.
DERVIEU-GOIFFIEU (Christophe), 46. <i>F.</i> 1776		500
En considération de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Lyon.		
DERVILLERS (Demoiselle Marie), 34. <i>G.</i> 1789.		100
En considération des services de feu son père, aide-major de la ville de Douai.		
DERVILLERS (Demoiselle Marie-Joseph), 37. <i>G.</i> 1789.		100
Même considération que ci-dessus.		
DESAINT (Louis), 70. <i>M. du R.</i> 1778.		500
A titre de retraite, comme ayant été chargé du soin du café de la feue reine.		
DESAINT (Hyacinthe), 37. <i>M. du R.</i> 1780.		250
A titre de retraite, en qualité de garçon en la cuisine bouche de Mesdames de France.		
DESANCHERIN (Demoiselle Anne Cossu, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1778. . .		400
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur les aumônes de la feue reine.		
DESARDAN (Louis), 80. <i>G.</i> 1779.		150
En considération de ses services en qualité de capitaine retiré du régiment royal Bavière, à la suite de la place de Strasbourg.		
DESARNEAUX (Charles), 60. <i>G.</i> 1779.		400
En considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment du colonel général de la cavalerie.		
DESART-DUGASTELET (Joseph), 66. <i>G.</i> 1748.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment royal Wallon.		
DESAUBIER (Jean), 66. <i>G.</i> 1762.		300
En qualité de lieutenant réformé du régiment royal Normandie.		
DESAUNETS (Jean-Jacques), 47. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant trente-trois années et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie.		
DESAUNIÈRES (Demoiselle Radegonde Benoist, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1783. .		400
En considération des services de feu son mari, contrôleur des vingtièmes de la généralité de Limoges.		
DESAUZIÈRES (Demoiselle Suzanne Boulanger, veuve du sieur), 61. <i>F.</i> 1781. .		500
En considération des services de feu son mari, ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Poitiers.		
DESBARRES (Demoiselle Françoise), 32. <i>G.</i> 1767.		500
En considération des services de son père, brigadier de cavalerie et chef d'une brigade des gardes du corps du roi.		
DESBEAUMONT (Demoiselle Gilberte Godard, veuve du sieur), 40. <i>G.</i> 1780. . .		100
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine invalide.		
DESBLETS (Demoiselle Thérèse Beaupré, veuve du sieur), 61. <i>F.</i> 1781.		200
En considération des services de feu son mari, chef du bureau des troupes de la compagnie des Indes.		
DESBORDES (Claude), 71. <i>G.</i> 1755.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bretagne, infanterie.		
DESBORDES DELILLE (Gabriel), 73. <i>G.</i> 1769.		400
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Ponthièvre, cavalerie.		
DESBORDES (Claude), 70. <i>G.</i> 1755		472
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bretagne.		

A reporter. 1,131,262 livres.

	<i>Report.</i>	1,131,262 livres.
DESBORDES (Joseph), 56. <i>M. du R.</i> 1768.		365
En considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
DESBOURBES LE COURTOIS (Thomas), 57. <i>G.</i> 1771.		300
En qualité de lieutenant réformé du corps des grenadiers de France, actuellement capitaine au régiment provincial d'artillerie de Toul.		
Il cessera de jouir de cette pension s'il est remplacé avec un traitement supérieur.		
DESBROSSES DE GOULET (Demoiselle Armande), 24. <i>G.</i> 1773.		300
En considération des services de son père, maréchal de camp ès armées du roi, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis.		
DESCAFFRES (Jean-Baptiste), 56. <i>G.</i> 1771.		100
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de gendarme.		
DESCAICH, sieur de Lugan (François), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 390.		590
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme de la garde du roi. La seconde, même motif.		
Cette dernière sera supprimée du jour de son remplacement.		
DESCHAMPS (Demoiselle Elisabeth Chabert, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1773.		100
En considération des services de feu son mari, garde-magasin d'artillerie à Lourdes.		
DESCHAMPEAUX DE GRANDMON (Joseph), 52. <i>G.</i> 1785		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps de M. comte d'Artois.		
DESCHAMPSNEUFS (Joseph), 47. <i>G.</i> 1787		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second dans le régiment royal la Marine.		
DESCHAMPS (Demoiselle Barbe Planier, veuve du sieur), 67. <i>M. du R.</i> 1759		100
En considération des services de feu son mari, maréchal en la petite écurie du roi.		
DESCHAMPS (Charles), 12. <i>M.</i> 1781.		300
En considération des services de son père, commis principal du bureau des grâces et emplois de la marine à la cour.		
DESCHAMPS (Sophie), 14. <i>M.</i> 1781		300
En considération des services de feu son père, commis principal du bureau des grâces et emplois de la marine à la cour.		
DESCHAMPS (Arnauld), 81. <i>G.</i> 1767.		400
En considération de l'ancienneté de ses services en qualité de premier adjudant des gardes françaises.		
DESCHAMPS (Claude), 44. <i>M. du R.</i> 1785.		400
En considération de ses services en qualité de chef de la bouche du roi.		
DESCHAMPS, chevalier de la Hamardière (François), 64. <i>G.</i> 1762.		400
En qualité de capitaine réformé du régiment royal Lorraine.		
DESCHAMPS LA VAREINE (Jacques-Antoine), 61. <i>G.</i> 1763.		108
Pour lui tenir lieu de l'intérêt de trois années d'arrages d'une pension de 600 livres, mise en rente viagère à 6 pour 100, qui lui avait été accordée sur le Trésor royal, en qualité de capitaine du régiment royal Normandie, et qui a été supprimée lors de son remplacement.		
DESCHAMPS DE PRAVIER (Jean), 58. <i>G.</i> 1769		400
En qualité de capitaine au régiment de l'Île-de-France.		
DESCHAMPS LAMOTHE (Demoiselle Jeanne), 23. <i>F.</i> 1774		150
En considération des services de sa famille et à titre de subsistance.		
DESCHAMPS PRAVIER (Jean-Baptiste), 53. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Moulins.		

A reporter. 1,136,332 livres.

	<i>Report.</i>	1,136,332 livres.
DESCHAMPS (Louis), 75. <i>F.</i> 1779		400
Ci-devant commis de la régie du droit sur les carrosses de place de Paris.		
DESCHAMPS DE PRAVIER (François), 57. <i>M.</i> 1779		300
En considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant des troupes de Cayenne.		
DESCHAMPS DU TILLOUX (Jérôme), 73. <i>G.</i> 1773.		500
En qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial de Moulins.		
DESCHAMPS (Demoiselle Charlotte de Buzolet, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1781		200
En considération des services de son mari, ci-devant capitaine au régiment royal Lorraine.		
DESCHAMPS DE LA MOTHE (Demoiselle Marie), 27. <i>F.</i> 1769.		150
En considération des services de sa famille,		
DESCHAMPS ROMFORT (Demoiselle Anne), 50. <i>G.</i> 1769		300
En considération des services de son père, ci-devant sous-aide-major à Saint-Omer.		
DESCHAMPS (Demoiselle Anne Delpy, veuve du sieur), 80. <i>G.</i> 1781.		200
En considération des services de son mari, ancien capitaine en second du régiment de la Marck.		
DESCHAMPS, sieur Duchesnay (Jacques), 37. <i>G.</i> 1781.		300
En considération des expéditions qu'il a faites pendant plusieurs années dans le département de la guerre.		
DESCHESNES (Laurent), 33. <i>M. du R.</i> 1782		456
Pour sa retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
DESCHESNES (Nicolas), 66. <i>M. du R.</i> 1784		275
Pour sa retraite, en qualité de palefrenier des haras du roi.		
DESCHESNES (Jean-Baptiste), 31. <i>M. du R.</i> 1787.		457
A titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
DESCHET (Claude), 66. <i>G.</i> 1769		300
En qualité de lieutenant de grenadiers au régiment royal Comtois.		
DESCLAUX (Demoiselle Marguerite Lespés, épouse du sieur), 59. <i>G.</i> 1782		300
En considération des services de son frère, capitaine commandant des chasseurs au régiment d'Agenais.		
DESCOBERT (Demoiselle Suzanne), 51. <i>G.</i> 1772.		200
Même considération que ci-dessus.		
DESCOINS (Jacques), 67. <i>M. du R.</i> 1777		500
Sans retenue; par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue, à titre de retraite, en qualité de brigadier de maréchaussée de l'Île-de-France.		
DESCOLARE DUBOUCHAUD (Pierre), 40. <i>G.</i> 1775.		100
Tant en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, que de ceux de son frère, aussi garde du corps.		
DESCOMBES (Demoiselle Marie d'Offay de Rieux, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1788.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant sous-aide-major de la ville de Strasbourg.		
DESCONZALLES DE MONTAGNET (Jean-Jacques), 43. <i>M. du R.</i> 1757		472
En considération des services de sa famille.		
DESCORBIAC (Jacques), 58. <i>F.</i> 1779.		500
En considération des services de ses ancêtres et en qualité de capitaine au régiment de Hainaut.		
DESCORCHES (François), 66. <i>G.</i> 1762		400
En qualité de capitaine réformé du régiment de la Marche, province.		
DESCORCHES (Demoiselle Françoise Boitet, veuve du sieur), 70. <i>M. du R.</i> 1786.		400
En considération des services de son mari, inspecteur du haras du roi.		

A reporter. 1,143,342 livres.

	Report.	1,143,342 livres
DESCORCHES, sieur de Saint-Croix (Antoine), 38. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire de la seconde compagnie.		
Ces appointements seront supprimés lorsqu'il sera remplacé.		
DESCORDES (Demoiselle Marguerite de la Forest, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1771 .		200
En considération des services de son mari, lieutenant invalide.		
DESCORNEBEUF DE LA NOUX (Jean-de-Dieu), 56. <i>G.</i> 1779.		300
En qualité de capitaine au bataillon de garnison du roi.		
DESCORRAILLE (Joseph, 41. <i>G.</i> 1758.		472
En considération des services de son père, lieutenant-général des armées du roi, et ci-devant sous-lieutenant des cheveu-légers.		
DESCOTES (Olivier), 88. <i>F.</i> 1776		400
En considération de son zèle et de son désintéressement pour le soulagement des pauvres.		
DESCOTES (Demoiselle Françoise), 49. <i>M. du R.</i> 1787.		400
En considération de son zèle et de son désintéressement pour le soulagement des pauvres.		
On observe qu'elle a une assurance de 200 livres après la mort de son père.		
DESCOULEURS-BRUNET (Marie-Anne) 70. <i>M. du R.</i> 1773		500
En considération des services de son mari, contrôleur des voitures de la petite écurie du roi.		
DESCOURTILS DE MERLEMONT (Louis), 50. <i>G.</i> 1783.		450
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine réformé du régiment royal Lorraine.		
DESCOURTILS, chevalier de Bessy (Robert), 48. <i>G.</i> 1779.		400
En qualité de capitaine en second au régiment d'Austrasie.		
Cette pension doit cesser lorsqu'il sera pourvu d'une compagnie dans les troupes provinciales dont il a l'assurance.		
DESCOUTURES (Jacques), 59. <i>G.</i> 1785.		380
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DESCUDIER DE BEAULIEU (Louis), 85. <i>G.</i> 1756.		590
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'aide-major du régiment de Foix.		
DESEAULES (Adrien), 68. <i>G.</i> 1766.		400
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues d'Abbeville.		
DESEAULES (Louis), 61. <i>G.</i> 1769.		120
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, et à présent capitaine invalide.		
DES ÉCOTS (Eugénie), 76. <i>G.</i> 1746		200
En considération des services de feu son père, commis au département de la guerre.		
DESERRARD, sieur de Serrailly (Léopold), 63. <i>G.</i> 1756		472
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment de Hainaut.		
DESERTINE (Demoiselle Elisabeth Bardou, veuve du sieur), 85. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1746, 150; 2 ^o 1778, 400.		550
La première, en considération des services de feu son père, cocher du roi.		
La seconde, en considération des services de son mari, piqueur de l'écurie de la reine.		
DESEUDIER DE BEAULIEU (Louis), 66. <i>G.</i> 48.		300
En qualité de capitaine réformé de hussards du régiment des Bretons volontaires.		
Il jouira de cette pension jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		

A reporter. 1,149,956 livres.

	<i>Report.</i>	1,149,956 livres.
DESEUTRE (Pierre), 66. <i>M. du R.</i> 1778.		190
Valet de chambre de feu madame la Dauphine; pour lui tenir lieu de nourriture et récompense.		
DESFONTAINES, sieur de la Barre (Josse), 38. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu de ses appointements en qualité de mousquetaire réformé.		
Ils cesseront dès qu'il sera remplacé.		
DESFORGES (Demoiselle Charlotte la Taille, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1786.		200
En considération des services de son mari, huissier de salle du roi.		
DESFORGES, sieur de Beaume (Antoine), 43. <i>G.</i> 1775.		210
Pour appointements de réforme en qualité de cheval-léger de la garde ordinaire du roi.		
Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
DESFORGES (Nicolas), 90. <i>G.</i> 1725.		400
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment Dauphin étranger, cavalerie.		
DESFORGES (Demoiselle Madeleine Bernard, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1737. . . .		88
Y compris 13 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services du sieur Bernard, son père, major de Guise.		
DESFOSSÉZ (Demoiselle Elisabeth Carraque, épouse du sieur), 46. <i>G.</i> 1780. . .		500
En considération des services de son mari, premier capitaine du régiment du colonel-général, dragons, avec rang de lieutenant-colonel; pour payer, dans une maison de force, la subsistance de leur fils, muet et imbécile, qui a l'assurance de cette pension, au cas qu'il survive à sa mère.		
DESFOSSÉZ, sieur de Fransart (Joseph), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1775, 290 . . .		490
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, à titre d'appointements, pour la même considération.		
Ces deux traitements seront supprimés lors de son remplacement.		
DESGRIGNARD (Demoiselle Marie-Anne Costet, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1785 . .		140
En considération des services de feu son mari, ancien exempt de la maréchaussée, à Langeac.		
DESGRAVIERS (Jeanne), 81. <i>M. du R.</i> 1780.		140
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
DESGREFFINS (Victor), 56. <i>M.</i> 1770.		500
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
DESGUÉS, sieur de la Pommeraye (Charles), 39. <i>G.</i> 1775.		210
En qualité de cheval-léger réformé.		
Ladite pension sera supprimée lors de son remplacement.		
DESGUIOTZ (François), 52. <i>G.</i> 1778.		500
En qualité de premier lieutenant au régiment de Lorraine, dragons.		
DESHAIS (Demoiselle Marie Roge), 72. <i>G.</i> 1784.		300
En considération des services de son mari, ancien maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes.		
DESHAIS DE LA VARENNE (Florent), 71. <i>M du R.</i> 1778.		350
Huissier de la chambre de feu madame la Dauphine; pour lui tenir lieu des pensions dont il jouissait en ladite qualité.		
DESHAYS DE BONNEVAL (Jean-Baptiste), 53. <i>G.</i> 1783.		550
En considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		
DESHAYES, sieur du Tremblaye (Charles), 36. <i>G.</i> 1775.		180
En qualité de mousquetaire réformé; pour appointements, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
DESHAYES, chevalier de Bonneval (Antoine), 61. <i>G.</i> 1769.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Poitou.		

A reporter. 1,115,584 livres.

	<i>Report</i>	1,155,584 livres.
DESHAYES DE COURSEULE (Philippe), 48. <i>F.</i> 1775		500
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur de Rouen.		
DESHAYS DE LA RADIÈRE (Gabriel), 39. <i>G.</i> 1775.		160
Pour lui tenir lieu de ses appointements, en qualité de gendarme réformé; lesquels appointements seront supprimés du jour de son remplacement.		
DESHERMES, dit Saint-Pierre (Pierre), 39. <i>M. du R.</i> 1788.		400
A titre de retraite, en qualité de palefrenier de l'écurie de la reine.		
DESHOMNS, sieur de Favols (Charles), 73. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Normandie.		
DESINNOCENS (Augustin), 49. <i>G.</i> 1769		300
En considération de ses services en qualité de major du régiment de Vivarais.		
DESNARD (Stanislas, chevalier), 34. <i>G.</i> 1779.		500
En qualité de capitaine au régiment des hussards. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
DESJARDINS (Catherine), 48. <i>F.</i> 1781.		400
En considération des services de son père, sous-garde-magasin des vivres de la compagnie des Indes.		
DESJARDINS (Alexis), 49. <i>F.</i> 1770		200
Pour récompense de ses services en qualité d'employé au service de la compagnie des Indes.		
DESJARDINS (Demoiselle Louise de Lalande, veuve du sieur), 59. <i>F.</i> 1 ^o 1767, 300; 2 ^o 1774, 200.		500
La première, en considération des services de feu son mari, ancien commis de la surintendance des postes. La seconde, à titre de subsistance.		
DESLAIRES (Charles-Jean), 77. <i>G.</i> 1763.		590
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Touraine.		
DESLAMBERT (Jacques), 58. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porteguidon au régiment d'Artois.		
DESLANDES (Michel), 37. <i>M. du R.</i> 1787		457
A titre de retraite, en qualité de palefrenier de la grande écurie du roi.		
DESLANDES (Guillaume), 63. <i>M. du R.</i> 1785.		500
Pour sa retraite, en qualité de piqueur des haras du roi.		
DESLANDES (Demoiselle Hélène Lefebvre, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1778.		150
En considération des services de feu son mari, palefrenier du roi en la petite écurie.		
DESLANDES DE LANCELOT (Marie-Noël), 53. <i>G.</i> 1762.		125
En considération des services de feu son frère, commissaire provincial ordonnateur des guerres.		
DESLANDES-LANCELOT (Jules), 56. <i>G.</i> 1772.		500
En qualité de commis du département de la marine, et en considération des services de son frère, commissaire provincial ordonnateur des guerres.		
DESLANDES-LANCELOT (Jeanne), 63. <i>G.</i> 1772		125
En considération des services de feu son frère, commissaire provincial ordonnateur des guerres.		
DESLANDES-LANCELOT (Pierre-Marie), 24. <i>M. du R.</i> 1779.		400
Pour lui tenir lieu de celle qui lui avait été accordée sur la cassette de Monsieur.		
DESMAISONS (Demoiselle Marie-Aimejean), 86. <i>G.</i> 1765.		318
En considération des services de son mari, ci-devant brigadier des gardes du corps du roi.		

A reporter. 1,162,541 livres.

	<i>Report.</i>	1,162,541 livres.
DESMAISONS, sieur du Palland (Joseph), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1775, 240.		510
La première, en considération de ses services en qualité de cheval-léger réformé. La seconde, même considération.		
Ces deux pensions seront supprimées lors de son remplacement.		
DESMARES (Jacques), 44. <i>M. du R.</i> 1785.		200
Pour sa retraite, en qualité d'aumônier du haras du roi.		
DESMARES, sieur Grainville (Robert), 57. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages en qualité de capitaine réformé du régiment royal Cantabres.		
DESMAREST DE GABRES (Louis), 30. <i>G.</i> 1790.		300
En qualité de garde du corps réformé.		
Cette pension devait lui être supprimée du premier janvier 1789, ayant été remplacé.		
DESMAREST (Jacques), 36. <i>M. du R.</i> 1781.		200
En qualité de garçon de bouteille du chambellan, pour sa subsistance, lors de la suppression des offices de la maison du roi.		
DESMAREZ, sieur de la Montdevergues (Charles), 56. <i>G.</i> 1775.		310
Pour lui tenir lieu de ses appointements, en qualité de mousquetaire réformé lesquels seront supprimés du jour qu'il sera remplacé.		
DESMASSUES (Claude), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 240.		440
La première, en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, pour appointements en la même considération.		
Les appointements seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
DESMAZIS, sieur de Boinville (Jean), 52. <i>G.</i> 1753.		236
Capitaine en premier au corps royal d'artillerie; y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ingénieur en chef, à Lille.		
DESMENAGE (Demoiselle Marie Regnauld, veuve du sieur), 51. <i>M. du R.</i> 1777.		300
En considération des services de feu son mari, porte-chaise d'affaires du roi.		
DESMICHEL (Modeste), 59. <i>G.</i> 1775.		97
Pour mois d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Aix.		
DESMICHEL DE CHAMPOURCIN (Henri-Jacques), 62. <i>G.</i> 1764.		300
En qualité de lieutenant au régiment de la reine, dragons.		
DÉMIGNAUX (Demoiselle Louise Bernard, épouse du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1773.		300
En considération des services de feu son père, garçon du château.		
Elle a l'assurance de 360 livres de pension, en considération de son mariage, dont elle jouira après la mort de son mari.		
DESMOUTIERS (Renée), 50. <i>M.</i> 1779.		400
Chanoinesse de Largentière; en considération des services de feu son frère, lieutenant de vaisseau.		
DESMONTS, sieur de Saint-Croix (Françoise), 56. <i>G.</i> 1780.		450
En qualité de capitaine au bataillon de garnison de Beauce.		
DESMOULINS (Demoiselle Henriette Benoist, épouse du sieur), 46. <i>M. R. du</i> 1770.		200
En considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.		
DESMOULINS, sieur de l'Isle (Louis), 56. <i>G.</i> 1734.		472
Prêtre et vicaire général; y compris 72 livres, d'intérêts d'arrérages en considération des services de feu son père, maréchal de camp, tué à la bataille de Parme.		
DESMOUTIS (Henri), 60. <i>G.</i> 1777.		112
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps.		

A reporter. 1,167,722 livres.

	Report	1,155,584 livre
DESHAYES DE COURSEULE (Philippe), 48. <i>F.</i> 1775		500
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur de Rouen.		
DESHAYS DE LA RADIÈRE (Gabriel), 39. <i>G.</i> 1775.		160
Pour lui tenir lieu de ses appointements, en qualité de gendarme réformé ; lesquels appointements seront supprimés du jour de son remplacement.		
DESHERMES, dit Saint-Pierre (Pierre), 39. <i>M. du R.</i> . 1788.		400
A titre de retraite, en qualité de palefrenier de l'écurie de la reine.		
DESHOMNS, sieur de Favols (Charles), 73. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Normandie.		
DESINNOGENS (Augustin), 49. <i>G.</i> 1769		300
En considération de ses services en qualité de major du régiment de Vivarais.		
DESIENARDS (Stanislas, chevalier), 34. <i>G.</i> 1779.		500
En qualité de capitaine au régiment des hussards. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
DESJARDINS (Catherine), 48. <i>F.</i> 1781.		400
En considération des services feu son père, sous-garde-magasin des vivres de la compagnie des Indes.		
DESJARDINS (Alexis), 49. <i>F.</i> 1770		200
Pour récompense de ses services en qualité d'employé au service de la compagnie des Indes.		
DESIARDINS (Demoiselle Louise de Lalande, veuve du sieur), 59. <i>F.</i> 1 ^o 1767, 300 ; 2 ^o 1774, 200.		500
La première, en considération des services de feu son mari, ancien commis de la surintendance des postes. La seconde, à titre de subsistance.		
DESLAIRES (Charles-Jean), 77. <i>G.</i> 1763.		590
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Touraine.		
DESLAMBERT (Jacques), 58. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porteguidon au régiment d'Artois.		
DESLANDES (Michel), 37. <i>M. du R.</i> 1787		457
A titre de retraite, en qualité de palefrenier de la grande écurie du roi.		
DESLANDES (Guillaume), 63. <i>M. du R.</i> 1785.		500
Pour sa retraite, en qualité de piqueur des haras du roi.		
DESLANDES (Demoiselle Hélène Lefebvre, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1778. .		150
En considération des services de feu son mari, palefrenier du roi en la petite écurie.		
DESLANDES DE LANCELOT (Marie-Noël), 53. <i>G.</i> 1762.		125
En considération des services de feu son frère, commissaire provincial ordonnateur des guerres.		
DESLANDES-LANCELOT (Jules), 56. <i>G.</i> 1772.		500
En qualité de commis du département de la marine, et en considération des services de son frère, commissaire provincial ordonnateur des guerres.		
DESLANDES-LANCELOT (Jeanne), 63. <i>G.</i> 1772		125
En considération des services de feu son frère, commissaire provincial ordonnateur des guerres.		
DESLANDES-LANCELOT (Pierre-Marie), 24. <i>M. du R.</i> 1779.		400
Pour lui tenir lieu de celle qui lui avait été accordée sur la cassette de Monsieur.		
DESMAISONS (Demoiselle Marie-Aimejean), 86. <i>G.</i> 1765.		318
En considération des services de son mari, ci-devant brigadier des gardes du corps du roi.		

A reporter 1,162,541 livre

	<i>Report.</i>	1,162,541 livres.
DESMAISONS, sieur du Palland (Joseph), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1775, 240. . .		510
La première, en considération de ses services en qualité de cheveu-léger réformé. La seconde, même considération.		
Ces deux pensions seront supprimées lors de son remplacement.		
DESMARES (Jacques), 44 <i>M. du R.</i> 1785.		200
Pour sa retraite, en qualité d'aumônier du haras du roi.		
DESMARES, sieur Grainville (Robert), 57. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages en qualité de capitaine réformé du régiment royal Cantabres.		
DESMAREST DE GABRES (Louis), 30. <i>G.</i> 1790.		300
En qualité de garde du corps réformé.		
Cette pension devait lui être supprimée du premier janvier 1789, ayant été remplacé.		
DESMAREST (Jacques), 36. <i>M. du R.</i> 1781.		200
En qualité de garçon de bouteille du chambellan, pour sa subsistance, lors de la suppression des offices de la maison du roi.		
DESMAREZ, sieur de la Montdevergues (Charles), 56. <i>G.</i> 1775.		310
Pour lui tenir lieu de ses appointements, en qualité de mousquetaire réformé lesquels seront supprimés du jour qu'il sera remplacé.		
DESMASUES (Claude), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1775, 240.		440
La première, en qualité de mousquetaire réformé. La seconde, pour appointements en la même considération.		
Les appointements seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
DESMAZIS, sieur de Boinville (Jean), 52. <i>G.</i> 1753.		236
Capitaine en premier au corps royal d'artillerie; y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, ingénieur en chef, à Lille.		
DESMENAGE (Demoiselle Marie Regnauld, veuve du sieur), 51. <i>M. du R.</i> 1777.		300
En considération des services de feu son mari, porte-chaise d'affaires du roi.		
DESMICHEL (Modeste), 59. <i>G.</i> 1775.		97
Pour mois d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Aix.		
DESMICHEL DE CHAMPOURCIN (Henri-Jacques), 62. <i>G.</i> 1764.		300
En qualité de lieutenant au régiment de la reine, dragons.		
DÉMIGNAUX (Demoiselle Louise Bernard, épouse du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1773.		300
En considération des services de feu son père, garçon du château.		
Elle a l'assurance de 360 livres de pension, en considération de son mariage, dont elle jouira après la mort de son mari.		
DESMOUTIERS (Renée), 50. <i>M.</i> 1779.		400
Chanoinesse de Largentière; en considération des services de feu son frère, lieutenant de vaisseau.		
DESMONTS, sieur de Saint-Croix (Françoise), 56. <i>G.</i> 1780.		450
En qualité de capitaine au bataillon de garnison de Beauce.		
DESMOULINS (Demoiselle Henriette Benoist, épouse du sieur), 46. <i>M. R. du</i> 1770.		200
En considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.		
DESMOULINS, sieur de l'Isle (Louis), 56. <i>G.</i> 1734.		472
Prêtre et vicaire général; y compris 72 livres, d'intérêts d'arrérages en considération des services de feu son père, maréchal de camp, tué à la bataille de Parme.		
DESMOUTIS (Henri), 60. <i>G.</i> 1777.		112
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps.		

A reporter. 1,167,722 livres.

	<i>Report.</i>	1,167,722 livres.
DESMOUTIS (Noël-François), 22. <i>G.</i> 1788.		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de garde du corps.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
DESNOYERS (Claude), 57. <i>G.</i> 1745		236
Capitaine en premier au régiment de Besançon, du corps royal d'artillerie; y compris 36 livres d'arrérages, en considération des services de feu son père.		
DESONDES (Louis), 68. <i>G.</i> 1779		300
En qualité de capitaine au bataillon de garnison d'Auvergne.		
DESORMES (René-Louis), 42. <i>M. du R.</i> 1787		457
A titre de retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
DESPAGNE (Maximilien), 56. <i>M. du R.</i> 1780.		456
Même cause qu'à l'article précédent.		
DESPALUNGUE DE LOUBIE (Paul), 76. <i>G.</i> 1752.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour retraite en qualité d'ancien mousquetaire.		
DESPANCES DE PONTBLAIN (Jean-Marie de), 64. <i>G.</i> 1779.		400
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Royal.		
DESPARRA (Hyacinthe), 79. <i>F.</i> 1747		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de lieutenant-général honoraire de la sénéchausée de Brignolles.		
DESPAX (Pierre), 51. <i>M.</i> 1780		200
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
DESPAZE (Joseph), 66. <i>G.</i> 1780.		150
Lieutenant de grenadiers au régiment de garnison du roi; en considération de ses services et pour l'aider à les continuer.		
DESPENCE DE VILLEFRANCHE (François), 72. <i>G.</i> 1768.		500
Pour ses services et sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie.		
DESPENS D'ESTIGNOLS (François), 59. <i>G.</i> 1766.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne.		
DESPENS D'ESTIGNOLS (Jean), 56. <i>G.</i> 1779.		400
En considération de ses services en qualité de major du régiment de la Couronne, avec rang de colonel.		
DESPERIERS, sieur de Fresnes (Antoine), 66. <i>G.</i> 1762		248
En considération de ses services en qualité de mousquetaire.		
DESPIERRE (Demoiselle Catherie Dubois), 87. <i>M. du R.</i> 1780		144
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
DESPLACES, sieur de Charmasse (Claude), 62. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aquitaine, infanterie.		
DESPLANCHES (Demoiselle Julie Joran, veuve du sieur), 44. <i>F.</i> 1776.		150
En considération des services feu son mari, second lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
DESPLAS (Raimond), 43. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements en qualité de mousquetaire réformé.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DESPONTIN (Marie-Anne), 70. <i>M. du R.</i> 1770.		150
Pour servir à sa subsistance dans un couvent.		

A reporter. 1,173,809 livres.

	<i>Report.</i>	1,173,809 livres.
DESPORTES DE PARDAILLAN (Etienne), 63. <i>G.</i> 1772		300
En considération de ses services en qualité de chef de brigade au corps royal du génie, avec rang de colonel.		
DESPRÉAUX (Demoiselle Françoise Bretigny, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1764. . .		200
En considération des services de feu son mari, sous-brigadier des mousquetairs.		
DESPRÉS (Demoiselle Marie Robert, veuve du sieur), 94. <i>G.</i> 1778.		300
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Bourbon, cavalerie.		
DESPRET, sieur de Leschelle (Joseph), 42. <i>G.</i> 1783.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine au corps royal du génie.		
DESPREZ (Demoiselle Agathe Trabouillet, veuve du sieur), 54. <i>F.</i> 1766.		200
A titre d'appointements conservés en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
DESPREZ (Louis), 53. <i>F.</i> 1775.		150
Garde du corps de M. le comte d'Artois; à titre d'appointements conservés comme garde du corps du feu roi de Pologne.		
DESPREZ (Demoiselle Marie Codet, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1779.		150
En considération des services de feu son mari, lieutenant d'invalides.		
DESQUINCOURT (Demoiselle Hélène Lions, épouse du sieur), 90. <i>G.</i> 1728. . . .		236
En considération des services du sieur de Tronville, son premier mari, lieutenant pour le service du roi, à Embrun.		
DESRATZ (Demoiselle Marie Buccikelli, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1778, 200; 2 ^o 1783, 200.		400
La première, en considération des services qu'elle a rendus avec zèle aux pauvres femmes de Fontainebleau, en sa qualité de maîtresse sage-femme. La seconde, même considération que ci-dessus.		
DESREXEL (Nicolas), 72. <i>F.</i> 1766.		150
A titre de traitement conservé comme fifre dans la compagnie des cadets gentilshommes du feu roi de Pologne.		
DESRIVES (Demoiselle Marie Offman, veuve du sieur), 48. <i>G.</i> 1782.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment d'Aquitaine.		
DESRIVES, sieur de Grandcombes (Jean), 70. <i>G.</i> 1776.		472
Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme en qualité de capitaine retiré du régiment d'Aquitaine.		
DESROBERT (Demoiselle Agnès de Wendel, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1781. . . .		400
En considération des services de son mari, lieutenant pour le service du roi, commandant des ville et château de Sierck.		
DESROBERT (Demoiselle Françoise Soucelier, veuve du sieur), 84. <i>G.</i> 1749 . .		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, ingénieur ordinaire du roi.		
DESROUEZ (Laurent-André), 52. <i>F.</i> 1770.		150
Pour récompense de ses services en qualité d'employé de la compagnie des Indes.		
DESROYS, sieur du Roure (Louis), 34. <i>G.</i> 1757		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; ancien lieutenant en second dans le régiment de Jarnac, dragons; en considération des services de feu son père, major du régiment de la Ferrounais, dragons.		
DESRUES (René), 53. <i>F.</i> 1788.		540
En considération de ses services et retraite en qualité de chef dans les bureaux de l'intendance de Paris.		
DESRUISSEAU (Jean), 53. <i>F.</i> 1788.		150
Pour récompense de ses services en qualité d'ancien premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		

A reporter. 1,178,579 livres.

	<i>Report.</i>	1,178,579 livres.
DESSANTIS (Demoiselle Anne Larcher, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1772.		200
En considération des services de feu sieur Dupont, son oncle, maréchal de camp, ancien directeur des fortifications des places de la Meuse.		
DESSARTEAUX (Demoiselle Marie Tixier, veuve du sieur), 85. <i>F.</i> 1752.		200
En considération de ce que son mari a été tué par l'éclat d'un canon lors des réjouissances faites à Aubusson, sur la convalescence de monsieur le Dauphin.		
DESSAULX (Demoiselle Louise de Faix, veuve du sieur), 43. <i>G.</i> 1783		200
En considération des services de feu son mari, capitaine dans le régiment provincial d'État-Major.		
DESSAVOYES (Demoiselle Adélaïde de Barry, veuve du sieur), 48. <i>M.</i> 1 ^o 1781, 150; 2 ^o <i>idem</i> , 150.		300
La première, en considération des services de feu son frère, tué au siège de Pondichéry, où il commandait l'artillerie. La seconde, lui avait été assurée dans le cas où elle survivrait à sa sœur.		
DESSEY (Louis-François), 48. <i>G.</i> 1788.		500
Brigadier au corps réformé de la gendarmerie. En considération de ses services pendant 33 années et deux mois, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
DESSINGY (Charles), 51. <i>G.</i> 1757.		240
Actuellement ingénieur géographe militaire; pour lui tenir lieu de ses appointements de lieutenant réformé des volontaires de Hainaut; en considération de ses services en ladite qualité.		
DESSOFFY (Louis), 22. <i>G.</i> 1785.		500
Cadet gentilhomme dans le régiment colonel général des hussards; en considération des services de feu son père, maréchal de camp des armées du roi, et ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Chamborant, hussards.		
DESSOFFY-OSERNECK (Demoiselle Félicité), 20. <i>G.</i> 1785.		500
En considération des services de son père, maréchal de camp des armées du roi, ci-devant lieutenant-colonel au régiment de Chamborant, hussards.		
DESSOMMES, dit Desjardins (Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1767.		300
En considération de ses services en qualité de cuisinier de feu madame la Dauphine.		
DESSUS (Demoiselle Marie Stéphant, veuve du sieur), 51. <i>G.</i> 1776.		500
En considération des services de feu son mari, aide-major du fort Saint-François d'Aire.		
DESSY (Jacques), 34. <i>M. du R.</i> 1781.		240
A titre de retraite et subsistance en qualité de garçon du gobelet du roi.		
DESTIBAIRE (Antoine), 59. <i>G.</i> 1766.		100
En considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
DESTOCQUOIS (Demoiselle Marie d'Orgeo, veuve du sieur), 50. <i>G.</i> 1788.		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant invalide.		
DESTOUCHES (Demoiselle Marie Hallier, veuve du sieur), 77. <i>M. du R.</i> 1776		300
A titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, commandant de la louverie.		
DESTOURNELLES (Demoiselle Louise Lucas, veuve du sieur), 43. <i>M. du R.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, garçon du grand-commun de la maison du roi.		
DESTOURNELES (Joachim), 28. <i>M. du R.</i> 1781.		250
Pour retraite et subsistance en qualité de garçon du grand-commun.		
DESTREMX (Raimond), 66. <i>G.</i> 1777.		500
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Lorraine, dragons, avec rang de capitaine.		
DESTREPAGNY-DUMESNIL (Louis), 68. <i>G.</i> 1765		400
En qualité de capitaine réformé du régiment de la reine, infanterie.		

A reporter. 1,184,209 livres.

	<i>Report.</i>	1,184,209 livres.
DESTRESSES (Demoiselle Ursule de Brosse, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1765	400	
En considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel, adjoint à la place de commandant de Weissembourg.		
DESTRICHE (Pierre), 71. <i>G.</i> 1779	100	
Capitaine des forgeurs d'artillerie à l'Arsenal de Paris; pour lui tenir lieu de la perte de pareille somme occasionnée par la suppression de sa place, à l'époque de la démission du grand-maitre.		
DESTRIE (Etienne), 78. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o <i>idem.</i> 150.	350	
Premier compagnon menuisier des menus plaisirs du roi. La première, à titre de subsistance, comme ouvrier des théâtres. La seconde, en considération de ses services en cette qualité.		
DESVALLÈES (Demoiselle Marguerite Dieusy, veuve du sieur), 80. <i>F.</i> 1753	150	
En considération des services de feu son mari, chirurgien-major des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
DESVERGERS (Thomas), 82. <i>G.</i> 1757.	354	
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de sergent des gardes françaises.		
DETCHEVERRY (Jeanne), 24. <i>M.</i> 1780.	200	
En considération des services de son père, capitaine de brûlot.		
DETTINGEN (Louis), 46. <i>G.</i> 1778	400	
En considération de ses services en qualité de capitaine au premier régiment de chasseurs à cheval.		
DEU (Demoiselle Geneviève Jacquinet, veuve du sieur), 51. <i>G.</i> 1788	200	
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant du régiment Dauphin, infanterie.		
DEVAL (Pierre), 31. <i>M.</i> 1771	200	
En considération des services de son père, premier drogman de France à Constantinople.		
DEVAL (Marie), 29. <i>M.</i> 1771	200	
Même considération que ci-dessus.		
DEVAL (Antoine), 32. <i>M.</i> 1778	200	
Même considération que ci-dessus.		
DEVAL (Catherine), 34. <i>M.</i> 1778.	200	
Même considération que ci-dessus.		
DEVAL (Hélène), 24. <i>M.</i> 1778.	200	
Même considération que ci-dessus.		
DEVAL (Henri), 22. <i>M.</i> 1778	200	
En considération des services de son père, premier drogman de France à Constantinople.		
DEVAL (Marie), 29. <i>M.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1782, 100	300	
La première, même considération que ci-dessus. La seconde même motif.		
DEVAL (Catherine-Constance), 34. <i>M.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1782, 100.	300	
La première, même considération que ci-dessus. La seconde même motif.		
DEVAYRE (Joseph), 42. <i>G.</i> 1775.	210	
Cheveu-léger réformé. Ils cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DEVEAU (Pierre), 32. <i>M. du R.</i> 1785.	456	
Pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
DEVELLE (Claude), 61. <i>F.</i> 1775.	150	
A titre d'appointements conservés en qualité de garde du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
DEVER (Victor), 51. <i>G.</i> 1778	400	
Lieutenant du régiment de Gâtinois; en considération des services de feu son père, brigadier-colonel au corps royal de l'artillerie.		

A reporter. 1,189,379 livres.

	Report.	1,201,759 livres.
DILLON (Robert), 61. G. 1773		300
Ancien porte-drapeau au régiment de Dillon; en considération des services du feu sieur de Lally, son oncle, brigadier d'infanterie.		
DINAMARY (Jean), 49. M. 1776.		500
En considération de ses services en qualité d'ancien chancelier au consulat d'Alep.		
DINDY (André), 64. G. 1779.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment de La Rochefoucauld, dragons.		
DION (François), 76. F. 1775.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien employé dans la régie des cuirs.		
DION (Joseph), 54. G. 1763.		54
En qualité de capitaine réformé de la marine; pour lui tenir lieu de 54 livres d'intérêts provenant de trois années mises en rente, d'une pension de 300 livres.		
DIONIS (Demoiselle Marguerite Frontin, veuve du sieur), 51. M. du R. 1783. . .		182
A titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, garçon de la cuisine bouche du roi.		
DIONIS (Demoiselle Françoise), 47. M. du R. 1774.		300
En considération des services de son père, exempt de prévôté de l'hôtel du roi.		
DIORÉ DE LA BARGE (Alexandre), 67. G. 1773		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DIOT-BLANCHART (Jacques), 50. M. 1778.		200
En considération des services en qualité d'écrivain de la marine des classes, retiré.		
DIPPRE DE MOUCHY (Jean-Henri), 51. G. 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Béarn.		
DIGUEM (Demoiselle Lerouge, veuve du sieur), 57. G. 1773.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant commandant un bataillon du régiment de Provence, avec rang de lieutenant-colonel.		
DIRANDATZ (Louis), 54. M. 1783.		300
Chancelier du consulat général de France à Cadix.		
DISSON (Demoiselle Nicolle Casset, veuve du sieur), 49. M. du R. 1781. . .		200
En considération des services de feu son mari, en qualité de porteur de barquettes de la cuisine bouche de Mesdames de France.		
DISSON (Demoiselle Angélique Duffos, veuve du sieur), 56. M. 1777		300
En considération des services de feu son frère, faisant fonctions de commissaire aux classes de la marine, à Saint-Domingue.		
DIUNNE, dit Georges-Dianne (François), 50. M. du R. 1764		365
En considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier du roi.		
DOAT (François), 66. G. 1774		400
En qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment provincial d'Alby.		
DODART (Demoiselle Charlotte), 22. M. du R. 1773		500
Tant en considération des services de feu son père, mestre de camp de cavalerie, que de ceux de son oncle, ancien intendant du Berry.		
DODART (Louis), 25. M. du R. 1773		500
Même considération que ci-dessus.		
DODART (Demoiselle Marguerite), 27. M. du R. 1773.		500
Même considération que ci-dessus.		

A reporter 1,207,791 li

	<i>Report.</i>	1,207,791 livres.
DODART (Demoiselle Anne-Louise), 28. <i>M. du R.</i> 1773.		500
Même considération que ci-dessus.		
DODART (Demoiselle Cécile), 18. <i>M. du R.</i> 1773.		500
Même considération que ci-dessus.		
DODIEU (Demoiselle Catherine), 56. <i>G.</i> 1779		300
En considération des services du sieur de Montbrunet, son oncle, ci-de- vant exempt des gardes du corps du roi.		
DOETSCH (François), 54. <i>G.</i> 1784		390
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien premier lieutenant au régiment de Salm-Salm, avec rang de capitaine.		
DOISNEL DE VALHEBERT (Gabriel), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 150 ; 2 ^o 1785, 410.		560
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien cheveu- léger de la garde du roi. La seconde, même motif.		
DOISNEL DE VALHEBERT (Jean-Gabriel), 51. <i>G.</i> 1772		150
Même considération que ci-dessus.		
DOLABARATZ (Jean), 62. <i>M.</i> 1768.		300
Enseigne de port ; en considération des services importants qu'il a rendus le 29 juillet 1768, en se portant le premier à éteindre le feu du magasin à poudre de Rochefort, occasionné par la chute du tonnerre, et en animant, par son courage, des ouvriers à le suivre.		
DOLBELLE (Jean), 32. <i>M. du R.</i> 1767.		43
En considération de ses services en qualité de maître-queux de la cuisine bouche de feu madame la Dauphine.		
DOLBELLE (Éléonore), 36. <i>M. du R.</i> 1777		200
En considération des services de feu son père, officier de bouche de Sa Ma- jesté.		
DOLBELLE (Demoiselle Sophie), 33. <i>M. du R.</i> 1777.		200
Même considération que ci-dessus.		
DOLIVET (Bernard), 88. <i>G.</i> 1745		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses servi- ces et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de cavale- de Beauvilliers.		
DOLLY (Charles), 40. <i>M. du R.</i> 1781		200
En considération de ses services en qualité de postillon de la petite écu- rie du roi.		
DOMAT (Benoît), 44. <i>F.</i> 1749		560
Président de la cour des aides de Clermont-Ferrand ; en considération des services de son bisaïeul, auteur du Recueil des lois civiles.		
DOMENECH (Demoiselle Thérèse Bezombes, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1777		150
En considération des services de feu son mari, capitaine d'invalides de la première classe.		
DOMERGUE (Honoré), 62. <i>G.</i> 1781		425
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de brigadier des gendarmes de Monsieur du corps de la gendarmerie.		
DOMÈTE DE MONTS (Jean-Baptiste) 62. <i>G.</i> 1768		500
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Artois, dragons.		
BONADIEU DU GRÈS (Armand), 61. <i>G.</i> 1768		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment d'Artois, infanterie.		
DONCÉEL (Godefroy), 66. <i>G.</i> 1762		500
En considération de ses services en qualité de capitaine en second réformé du régiment d'Horion.		
DONCHÉ (Louis), 66. <i>G.</i> 1781.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de sous-lieu- tenant au régiment royal infanterie.		

A reporter 1,214,341 livres.

	<i>Report.</i>	1,214,341 livres.
DONET (Bénigne), 56. <i>G.</i> 1783.	300	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment des grenadiers royaux.		
DONEY (Nicolas), 50. <i>G.</i> 1780.	400	
Tant en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps de M. le comte d'Artois, que de ceux de son père et de son grand-père, tué au siège de Fribourg.		
DONGOIS (Joseph), 38. <i>G.</i> 1777.	300	
En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire d'Embrun.		
DONJAN (Jeanne Huet, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1783.	150	
En considération des services de feu son mari, ci-devant exempt de maréchaussée.		
DONNADEY (Thérèse Beauchamp, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1773.	500	
En considération des services de feu son mari, ingénieur en chef au Mont-Dauphin.		
DONNOIT (Marie-Jeanne), 50. <i>F.</i> 1758.	150	
Pour lui servir de dot dans la communauté des nouvelles catholiques de Caen.		
DONZEL-SABLON (Marie), 36. <i>M. du R.</i> 1766.	400	
En considération des services de sa mère, en qualité d'empeseuse des dentelles de feu monseigneur le Dauphin.		
DORDELIN (Alain), 60. <i>F.</i> 1760.	500	
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DORÉ DE MARISY, 59. <i>G.</i> 1788.	567	
En considération de ses services pendant trente-deux années, et pour lui tenir lieu du traitement de réforme qui lui a été réglé en qualité de brigadier dans la compagnie des gendarmes de la reine, du corps réformé de gendarmerie, avec rang de capitaine de cavalerie.		
DORÉ DES ANTES (Jean), 52. <i>G.</i> 1783.	400	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien brigadier des gendarmes de la reine.		
DOREL (Joseph), 42. <i>G.</i> 1775.	150	
Garde réformé des gardes du corps du roi.		
DORESMIEULX (Constant), 51. <i>G.</i> 1778.	500	
Pour retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Auxerrois, infanterie.		
DORIA DE L'ESQUEN (Perette), 63. <i>G.</i> 1733.	157	
Y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie.		
DORIDANT (Louise de Rigollot, femme du sieur), 30. <i>G.</i> 1785.	100	
En considération des services de feu son père, ancien maréchal des logis de la garde ordinaire du roi.		
DORIOT (Pierre), 54. <i>G.</i> 1764.	200	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment grison de Salis.		
DORJON (Joseph), 67. <i>F.</i> 1766.	200	
A titre de traitement conservé en qualité de garde des remises de Commercy, château du feu roi de Pologne.		
DORNIER (Charles), 51. <i>G.</i> 1780.	150	
En considération du malheur qu'il a eu d'être estropié lors des réjouissances à l'occasion de l'accouchement de la reine.		

A reporter 1,219,465 livres.

	<i>Report.</i>	1,219,465 livres.
DORTAN (Joseph), 48. <i>G.</i> 1763.		108
Lieutenant-colonel du régiment de la reine, cavalerie; pour lui tenir lieu de 1,800 livres d'intérêts d'arrérages qui lui étaient dus au 1 ^{er} avril 1766, de la pension de 600 livres, et qui lui a été supprimée lors de son remplacement, en conservant seulement les 108 livres d'intérêts.		
DORTET (Demoiselle Catherine Laterrade, veuve du sieur), 52. <i>G.</i> 1777.		200
En considération des services de feu son mari, exempt de maréchaussée.		
DORVALLE (Demoiselle Claire Marchais, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1782.		500
En considération des services de feu son mari, valet de garde-robe du roi.		
DORY (Demoiselle Boucaud, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1763.		200
En considération des services de feu son mari, cocher de la reine.		
DOSSENA, dit Passanos (Bastien), 80. <i>M. du R.</i> 1774.		456
En considération de ses services en qualité de palefrenier du roi.		
DOUCET (Demoiselle Marie Martin, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1780.		150
En considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers du régiment d'Austrasie.		
DOUCEUR (Demoiselle Angélique Petiau, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1782.		200
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment du colonel général, dragons.		
DOUDALL (Demoiselle Selabissac, veuve du sieur), 69. <i>G.</i> 1772.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine au régiment irlandais de Berwick.		
DOUZY-DOLLANDON (Guillaume), 67. <i>G.</i> 1767		500
En considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment de Limousin.		
DOUIN (Antoine), 58. <i>G.</i> 1779.		300
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Chartres.		
DOUJAT (Joseph), 46. <i>G.</i> 1759.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien enseigne au régiment d'Auvergne.		
DOURDANT (Charles), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1780, 200.		300
La première, en considération de ses services en qualité de piqueur en la petite écurie du roi. La seconde, même considération.		
DOUSS (Joseph), 58. <i>M. du R.</i> 1782.		200
En considération de ses services en qualité de caporal des Cent-Suisses de la garde du roi.		
DOUSSET (Marie), 32. <i>F.</i> 1785.		300
Assurance de cette pension, en considération des services de feu son père, ci-devant employé de la compagnie des Indes, à compter du jour où elle lui survivrait.		
DOUSSET (René), 76. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1785, 200.		500
La première, pour récompense de ses services en qualité d'employé de la compagnie des Indes. La seconde, pour la même considération.		
DOUSSIN (Demoiselle Marie Colon, veuve du sieur), 66. <i>M.</i> 1775.		150
En considération des services de feu son mari, ancien maître canonier à la Louisiane.		
DOUSSOT DE PONDAILLAN (Jean), 43. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Montauban.		
DOUVILLE (Jeanne), 56. <i>F.</i> 1770		200
Pour lui aider à subsister.		
DOUVILLE (Demoiselle Jeanne Dubuisson, veuve du sieur), 32. <i>F.</i> 1784		150
En considération des services de feu son père, écrivain des vaisseaux de la compagnie des Indes.		

A reporter. 1,224,666 livres.

	<i>Report.</i>	1,224,666 livres.
DOUYAU (Demoiselle Anne Leroux, veuve du sieur), 33. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant en premier au régiment d'Armagnac.		
DOUZIN (Demoiselle Marie-Claude Simon, veuve du sieur), 62. <i>M. du R.</i> 1751.		200
En considération des services de feu son mari, musicien ordinaire du roi.		
DOUZON (Demoiselle Marie-Anne Veltond, veuve du sieur), 82. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment d'Orléans.		
DOYEN (Gabriel), 63. <i>M. du R.</i> 1788		500
En considération de ses services en qualité de peintre du roi.		
DOYEN DE PALUNOY (Paul), 70. <i>F.</i> 1775.		500
En considération de trente années de services en qualité de ci-devant directeur des messageries au bureau d'Alsace à Paris.		
DOYHENARD DE TARTAS (Jean), 49. <i>G.</i> 1784.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Flandre.		
DOZIN (Jean), 72. <i>G.</i> 1765		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Schomberg, dragons.		
DRAGON DE COMICOURT (Pierre), 60. <i>G.</i> 1771.		450
En qualité de lieutenant réformé du corps des grenadiers de France, avec rang de capitaine.		
DRANCY (Hippolyte), 62. <i>F.</i> 1778.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
DRAPIER (Pierre), 47. <i>M. du R.</i> 1777.		200
En considération de ses services en qualité de cocher du roi.		
DRÈME (Bernard), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 100; 2 ^o 1775, 400.		500
La première, en considération de ses services en qualité de porte-étendard des gardes du corps du roi, avec brevet de sous-brigadier. La seconde, pour sa retraite.		
DREUILLE (Jacques), 60. <i>G.</i> 1771		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Navarre.		
DRIEUX (Nicolas), 69. <i>M. du R.</i> 1774.		456
En considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier du roi.		
DREY-MULLER (Jean), 44. <i>G.</i> 1788.		400
En considération de ses services en qualité de trompette réformé des gardes du corps.		
DREY-MULLER (François), 47. <i>G.</i> 1772.		300
En considération de ses services en qualité de timbalier des gardes du corps.		
DRILHOLE DE BELLEFON (Pierre), 68. <i>G.</i> 1766		400
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Bordeaux.		
DRIVET DE LADERNADE (Louis), 56. <i>G.</i> 1766.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Toulouse.		
DROSTE (Demoiselle Marie Zicavo, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1773.		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant au régiment de cavalerie légère de Corse, tué à l'attaque de Basa, en 1769.		
DROUAL (Pierre), 58. <i>G.</i> 1761.		100
Anspessade dans les gardes-côtes de Belle-Ile-en-Mer; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté pendant le siège de Belle-Ile.		
DROUARD (Elie), 64. <i>M. du R.</i> 1774.		300
Garçon des appartements de Monsieur; pour lui tenir lieu de la pension qui lui avait été accordée sur la cassette de ce prince.		

A reporter 1,231,572 livres.

	<i>Report.</i>	1,231,572 livres.
DROUCY (Etienne), 86. <i>F.</i> 1778.		91
A titre de retraite, sur le pied de 5 sols par jour, en considération de ses services en qualité de ci-devant facteur de la petite poste de Paris.		
DROUET DE MONGERMONT (Léonard), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 240.		440
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire; la seconde, pour sa réforme.		
DROUILHET DE SIGALAS (Ignace), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1782, 300; 2 ^o 1785, 200.		500
Capitaine en second des grenadiers au régiment d'Agenais. La première, en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue au siège et à la prise d'Yorck-Town, où il a eu la cuisse cassée. La seconde, en considération du du malheur qu'il a d'être estropié.		
DROUIN DE VAULEARD (Hiérôme), 49. <i>M.</i> 1777.		300
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau retiré.		
DROUIN-DUFOUR (Jean), 56. <i>G.</i> 1763.		354
Capitaine réformé du régiment d'Aunis.		
DROULLIN-MÉNILGLAISE (Alphonse), 57. <i>G.</i> 1758.		354
Lieutenant des grenadiers des gardes françaises; en considération des services de son oncle, lieutenant-colonel de mestre de camp général des dragons.		
DROULLIN (Louis), 64. <i>G.</i> 1770.		500
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Soissonnais.		
DROULLIN DE LOUGEY (Charles), 49. <i>G.</i> 1775.		340
En qualité de mousquetaire réformé.		
DROUYN (Demoiselle Barbe), 81. <i>G.</i> 1767.		400
En considération des services du sieur Bugnot de Faremont, son mari, ancien capitaine du régiment de Soissonnais.		
DRUDE DE LA CATERIE (Bertrand), 57. <i>G.</i> 1775.		365
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi.		
DRUDES DE CAMPAGNOL (Michel), 38. <i>G.</i> 1775.		180
En qualité de mousquetaire réformé.		
DRUDES DE CAMPAGNOL (François), 37. <i>G.</i> 1778.		180
En qualité de mousquetaire réformé, à présent garde du corps du roi.		
DRUET (Claude), 56. <i>G.</i> 1779.		375
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien brigadier avec rang de lieutenant des gendarmes de la reine.		
DRUGEON (Demoiselle Françoise Valentin, veuve du sieur), 63. <i>F.</i> 1778.		500
En considération des services de feu son mari, ancien contrôleur des vingtièmes.		
DRUGNE (Denis), 39. <i>G.</i> 1780.		300
En qualité de sous-lieutenant attaché au corps de l'infanterie.		
DRULHE (Demoiselle Marie le Page, veuve du sieur), 66. <i>F.</i> 1781.		200
En considération des services de feu son mari, contrôleur des vingtièmes.		
DRULHE (Louis), 73. <i>F.</i> 1773		400
Pour sa retraite, en qualité de contrôleur des vingtièmes.		
DRUMMOND, comte de Melfort (Léon), 28. <i>Af. É.</i> 1780		400
A titre de gratification annuelle en qualité de capitaine de remplacement au régiment de Bassigny.		
DRY-DUPRÉ (Thomas), 63. <i>F.</i> 1770.		150
En considération de ses services en qualité de ci-devant premier enseigne de vaisseaux de la compagnie des Indes.		
DUAULT (François), 59. <i>M.</i> 1777.		500
En considération de ses services en qualité de commis des classes de la marine.		

A reporter 1,238,401 livres.

	<i>Report.</i>	1,238,401 liv
DUAUTHIER (Maximien), 50. <i>G.</i> 1779		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps.		
DUBAIL (Jean), 52. <i>M. du R.</i> 1767		32
Lanvandier de la cuisine bouche de feu madame la Dauphine.		
DUBARAIL (Demoiselle Marie Desfarges, veuve du sieur), 44. <i>G.</i> 1787		200
En considération des services de feu son mari, ancien garde du corps du roi.		
DUBARBIER-LISSE (Jean), 41. <i>G.</i> 1771		300
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bourgogne, infanterie.		
DUBARBIER (Jean), 68. <i>G.</i> 1766.		400
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Valenciennes.		
DUBARROUX (Vincent), 58. <i>G.</i> 1779.		400
En qualité de capitaine au bataillon de garnison de Provence.		
DU BEC (Charles), 66. <i>G.</i> 1769.		250
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DU BERNARD DE MONTMÈGE (Jean), 42. <i>G.</i> 1773.		350
Capitaine réformé du régiment du roi, dragons.		
DUBERON (Joseph), 66. <i>G.</i> 1774.		500
En qualité de capitaine au régiment de Lorraine, infanterie.		
DUBIN DE GRANDMAISON (Timothée), 68. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Beauvoisis.		
DU BLAISEL DE LA CLAYE (Louis), 63. <i>G.</i> 1767.		400
Commandant de la tour d'Ambleteuse; pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Guyenne.		
DUBLAN (André), 57. <i>G.</i> 1765.		200
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment de recrues de Bordeaux.		
DUBLED DE CHELSEY (François), 49. <i>G.</i> 1783.		162
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien gendarme.		
DUBOIS DE SAINT-MANDÉ (Pierre), 61. <i>G.</i> 1765.		500
En qualité de capitaine au régiment d'Orléans, dragons.		
DUBOIS (Louis), 41. <i>M. du R.</i> 1780.		200
En considération de ses services en qualité de cocher du roi.		
DUBOIS (François), 62. <i>M. du R.</i> 1789.		200
En considération de l'ancienneté de ses services en qualité de concierge des écuries du roi, à Meudon.		
DUBOIS (Demoiselle Anne Spingeler, veuve du sieur), 51. <i>M. du R.</i> 1776.		200
En considération des services de feu son mari, garçon d'attelage de l'écurie de la reine.		
DUBOIS (Demoiselle Anne), 26. <i>M. du R.</i> 1784.		200
En considération des services de feu son père, piqueur de la vénerie du roi.		
DUBOIS GUCHEMÈNE (Demoiselle Marie Lemoyne, veuve du sieur), 41. <i>M.</i> 1778.		500
En considération des services de feu son mari, lieutenant de vaisseau.		
DUBOIS (Demoiselle Catherine Plar, veuve du sieur), 69. <i>F.</i> 1 ^o 1774, 100; 2 ^o 1774, 200.		300
La première, en considération des services de feu son mari, piqueur vétérân de la vénerie du roi. La seconde, même motif.		
DUBOIS DE SAINT-MANDÉ (Charles), 63. <i>G.</i> 1765.		300
En qualité de lieutenant au régiment de la reine, dragons.		

A reporter 1,244,767 livres.

	<i>Report.</i>	1,244,767 livres
DUBOIS (Demoiselle Sophie), 20. <i>M. du R.</i> 1780.		100
En considération des services de feu son père, valet de limier de la vénerie du roi.		
DUBOIS DE SAINT-VINCENT (Claude), 57. <i>G.</i> 1775 et 1762.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de capitaine aide-major du régiment de Béarn.		
DUBOIS (Claude-Jean), 57. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1785, 100.		300
Employé de la compagnie des Indes. La première, pour récompense de ses services. La seconde, à titre d'augmentation pour même considération.		
DUBOIS DE CRANCÉ (Louis-Alexis), 42. <i>G.</i> 1775.		310
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
DUBOIS (Demoiselle Élisabeth), 27. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1784, 100; 2 ^o 1787, 100.		200
En considération des services de feu son père, piqueur de la vénerie du roi.		
DUBOIS DE BEAUREGARD (Demoiselle Marie de Lesquelen, épouse du sieur), 38. <i>F.</i> 1786		400
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DUBOIS DE BEAUREGARD (François), 49. <i>G.</i> 1775.		450
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Vannes, qui seront supprimés lors de son remplacement.		
DUBOIS (Gilbert), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1776, 200.		400
La première, en considération de ses services en qualité de hautbois réformé des mousquetaires, et dont il doit cesser de jouir lors de son remplacement. La seconde, même motif.		
DUBOIS DE SAINT-MANDÉ (Alexandre), 66. <i>G.</i> 1754.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de dragons d'Orléans.		
DUBOIS DE SAINT-ÉTIENNE (Ignace), 56. <i>G.</i> 1775		465
En qualité de cheval-léger réformé.		
DUBOIS DU BOITESSELIN (Jacques), 48. 1 ^o 1775, 200; 2 ^o 1775, 240		440
En qualité de mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, même motif. Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
DUBOIS (François), 40. <i>M. du R.</i> 1782.		90
En considération de ses services en qualité de valet de limiers de la vénerie du roi.		
DUBOIS DE CHANTRENNE (Jean), 49. <i>G.</i> 1763		54
Major du régiment de Rouergue, réformé. Pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages dûs en 1766, et qui ont été supprimés en 1768 le jour qu'il a été replacé, en conservant seulement les intérêts.		
DUBOIS (Jean-François), 62. <i>F.</i> 1 ^o 1772, 150; 2 ^o 1789, 200.		350
En considération de ses services en qualité de garçon du château de Meudon. Il a une autre pension de 300 livres comprise dans l'état des dépenses du gouvernement des Tuileries.		
DUBOIS, dit Saint-François (Jean), 36. <i>M. du R.</i> 1788.		500
A titre de retraite en qualité de postillon de l'écurie de la reine.		
DUBOIS, sieur de Peyrelongue (Jean-Jacques), 48. <i>G.</i> 1775.		240
En qualité de mousquetaire réformé, à présent sous-lieutenant sans appointements au régiment royal Étranger. Sa pension doit cesser du jour qu'il aura des appointements.		
DUBOIS (Jean-Louis), 37. <i>M. du R.</i> 1784.		300
A titre de retraite en qualité de valet des chiens de la vénerie du roi.		

A reporter 1,250,546 livres

	<i>Report.</i>	1,250,546 livr
DUBOIS (Demoiselle Julienne-Marie, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1779		400
En considération des services de feu son mari, contrôleur extraordinaire de la bouche du roi.		
DUBOIS (Demoiselle Madeleine), 51. <i>F.</i> 1758.		200
En considération des services de feu son père, premier piqueur de la vénerie du roi.		
DUBOIS (Demoiselle Charlotte Houard, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1784		500
En considération des services de feu son mari, piqueur de la vénerie du roi.		
DUBOIS (Demoiselle Adélaïde), 32. <i>M. du R.</i> 1780		100
En considération des services de feu son père, valet de limiers de la vénerie du roi.		
DUBOIS (Demoiselle Félicité), 36. <i>M. du R.</i> 1784		200
En considération des services de feu son père, piqueur de la vénerie du roi.		
DUBOIS (Demoiselle Marie-Adélaïde), 14. <i>M. du R.</i> 1780.		100
En considération des services de feu son père, valet de limiers de la vénerie du roi.		
DUBOIS (Marie-Anne), 69. <i>M. du R.</i> 1754.		200
A titre de subsistance; en considération des services de feu son père, piqueur de la vénerie du roi.		
DUBOIS (Demoiselle Marie-Madeleine), 27. <i>M. du R.</i> 1780		100
Sans retenue; à titre de subsistance; en considération des services de feu son père, valet de limiers de la vénerie du roi.		
DUBOIS (Demoiselle Éléonore Ervoil Doiré, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1778.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine avec rang de lieutenant-colonel du régiment Dauphin, cavalerie.		
DUBOIS (Demoiselle Marie Guilbert veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1783.		500
En considération des services de feu son mari, ancien cocher de la reine.		
DUBOIS (Demoiselle Marie-Françoise), 82. <i>M. du R.</i> 1728.		300
En considération des services de feu son père, valet de pied du roi.		
DUBOIS (Demoiselle Marie-Jeanne), 39. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1784, 100; 2 ^o 1787, 100		200
En considération des services de feu son père, piqueur de la vénerie du roi.		
DUBOIS (Demoiselle Marie-Henriette), 34. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1784, 100; 2 ^o 1787, 100.		200
En considération des services de feu son père, piqueur du roi. La première, à titre de subsistance. La seconde, sans mention.		
DUBOIS (Demoiselle Marie-Madeleine Bellebeau, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1780.		300
A titre de subsistance; en considération des services de feu son mari.		
DUBOIS (Demoiselle Marie-Thérèse Louis, dit Augustin, épouse du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1787.		200
En considération des services de son père, piqueur de la vénerie pendant soixante-quatre ans.		
DUBOIS, dit Ancelin (Martin), 49. <i>M. du R.</i> 1774, 1 ^o 300; 2 ^o 1779, 200.		500
La première, tant en considération de ses services qu'en faveur de son mariage. La seconde, même motif.		
DUBOIS (Philippe-René), 15. <i>M. du R.</i> 1780		100
En considération des services de feu son père, valet de chambre de la vénerie du roi.		
DUBOR (Joseph), 60. <i>G.</i> 1780.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien chirurgien major au régiment de Bourbonnais.		
DUBOL DORNICOURT (Louis), 43. <i>G.</i> 1775.		180
En qualité de mousquetaire réformé.		

A reporter 1,255,526 livres

	<i>Report.</i>	1,255,526 livres
DUBOSC (Demoiselle Catherine-Besnard), veuve du sieur), 64. <i>M. du R.</i> 1788 . En considération des services de feu son mari, palefrenier du roi.		200
DUBOSC (Demoiselle Françoise de Pinsun, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1785 En considération des services de feu son mari, ingénieur en chef à Navar- reins.		500
DUBOSC D'ARCONDEAU (Yves), 59. <i>G.</i> 1767 Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.		300
DUBOSCH D'HERMIVAL (Louis), 82. <i>G.</i> 1734. Ancien capitaine des grenadiers postiches du bataillon de Pont-Audemer. En considération des services qu'il a rendus en qualité de sergent des cadets- gentilhommes de la citadelle de Metz.		236
DUBOSQ (Marchemy), 37. <i>G.</i> 1779. En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		500
DUBOSQ (Demoiselle Cécile Bezin), veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1777. En considération des services de feu son mari, en qualité d'exempt de ma- réchaussée.		200
DUBOSQ (Charles), 82. <i>F.</i> 1759 A titre de traitement; en considération de ses services en qualité de ci- devant palefrenier du roi.		400
DUBOSQ (Jean-Louis), 58. <i>F.</i> 1773 En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant palefrenier du roi.		400
DUBOST (Demoiselle Eugénie Danger, épouse du sieur), 39. <i>G.</i> 1765 En considération des services de son mari, lieutenant des grenadiers des gardes françaises, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant des gardes du corps.		500
DUBOST (François), 51. <i>G.</i> 1775. En qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Dijon.		450
DUBOT (Demoiselle Françoise-Martin, veuve du sieur), 41. <i>G.</i> 1788 En considération des services de feu son mari, ancien major du régiment de Pologne, cavalerie.		200
DUBOT DE LOHAN (Demoiselle Jacqueline de Lantivy, veuve du sieur), 41. <i>G.</i> 1785. En considération des services de feu son mari, capitaine réformé du régi- ment de colonel général dragons.		300
DU BOTDERU (René), 63. <i>G.</i> 1777. Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine retiré du régiment de la reine; dragons; en considération de ses services et de ceux de feu son père, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de la reine, dragons.		472
DU BOUCHET (Michel), 43. <i>G.</i> 1785 En considération de ses services, en qualité de capitaine commandant au régiment de Brie, et de la blessure qu'il a reçue à bord du <i>Sagittaire</i> .		300
DUBOUETIER (François), 68. <i>G.</i> 1783 En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine des canonniers gardes-côtes d'Hennebon.		300
DUBOUILLONEY (Demoiselle Thérèse Desportes de Vaugimont, veuve), 66. <i>M.</i> <i>du R.</i> 1739. En considération des services de feu son père, lieutenant au régiment de Vitry, dragons.		150
DU BOUILLY DE LA PROVOSTAIS (Paul), 74. <i>G.</i> 1756. Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Marine.		472
DU BOUILLY DE VAUNOISE (Alain), 70. <i>G.</i> 1757 Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Marine.		472

A reporter 1,261,878 livres.

	<i>Report.</i>	1,261,878 livres.
DU BOURG (Pierre), 50. <i>M.</i> 1776	200	
En considération de ses services, en qualité d'écrivain de la marine et des classes de Rochefort.		
DUBOUYS (Demoiselle Jeanne Duraz, veuve), 87. <i>M. du R.</i> 1766	150	
En considération des services de feu son mari, garde du corps du roi.		
DUBOUZET (Jacques), 36. <i>G.</i> 1779	200	
En considération de ses services, en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment royal la Marine.		
DUBOUZET (Jacques-Charles), 29. <i>G.</i> 1785.	200	
Tant en considération de ses services, que ceux de son frère, sous-lieutenant du régiment royal la Marine.		
DUBOUZET (André), 56. <i>G.</i> 1774	300	
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Lyonnais.		
DUBREUIL-HÉLION DE LA GUERONNIÈRE (Bernard), 39. <i>G.</i> 1775	180	
En qualité de mousquetaire réformé.		
DU BUAT (Demoiselle Louise de Champagne), 32. <i>G.</i> 1765	318	
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment du roi. Elle a l'assurance de 300 livres de pension, réversibles sur sa sœur, au cas qu'elle lui survive.		
DUBUC (Charles), 66. <i>G.</i> 1781	500	
En qualité d'ancien lieutenant en second des grenadiers, au régiment de Bretagne.		
DUBUISSON (Louise), 36. <i>F.</i> 1771	150	
Pour sa subsistance dans la communauté des nouvelles catholiques.		
DUBUISSON (Joseph), 59. <i>G.</i> 1782.	400	
Tant en considération de ses services, que pour sa retraite, en qualité de ci-devant premier lieutenant des grenadiers au régiment d'Artois.		
DUBUISSON (Demoiselle Jeanne Bourgain, veuve), 76. <i>G.</i> 1782.	150	
En considération des services de feu son mari, ancien garçon-major du régiment de Grenoble, au corps royal de l'artillerie.		
DUBUISSON (Anne), 64. <i>F.</i> 1752.	150	
En considération de ses talents pour l'instruction, et pour lui tenir lieu de dot dans la maison des nouvelles catholiques de Saint-Lô.		
DUBUISSON (Demoiselle Marie Boisvin, veuve), 71. <i>F.</i> 1773.	200	
En considération des services de feu son mari, valet des chiens de la vénerie du roi.		
DUBUISSON (Annet), 62. <i>G.</i> 1763.	590	
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine aide-major du régiment de la reine, dragons.		
DUBUISSON (Nicolas), 66. <i>G.</i> 1771.	300	
En qualité de garçon-major retiré, du régiment de Grenoble, du corps royal de l'artillerie.		
DUBURGUET DE CHAUFELLE (Jean), 54. <i>G.</i> 1763.	236	
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de gendarme et en considération des services de feu son oncle, ci-devant maréchal des logis dans la même compagnie.		
DUBUYSSON (Demoiselle Jeanne Berné, veuve), 93. <i>G.</i> 1734.	177	
En considération des services de feu son mari, lieutenant au régiment d'Armenonville, dragons.		
DUCAIRON (Nicolas), 68. <i>G.</i> 1758 et 1772	318	
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi,		

A reporter 1,266,597 livres.

	<i>Report.</i>	1,266,597 livres.
DUCAMP (Demoiselle Claude-Françoise Gobaut, veuve), 63. <i>M. du R.</i> 1767		200
En considération des services de feu son mari, en qualité de tailleur de la garde-robe du roi.		
DUCAMP (André), 60. <i>G.</i> 1778.		425
En qualité de brigadier, avec rang de capitaine des gendarmes Bourguignons.		
DUCARRE (Jean), 59. <i>G.</i> 1787.		180
En qualité de maréchal-ferrant de la compagnie réformée des gendarmes.		
DUCASSE DE HORGUES (Pierre), 78. <i>G.</i> 1763.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Dauphiné.		
DUCASSE DE MARCHES (Jean), 61. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de capitaine réformé du régiment royal Vaisseaux.		
DUCAUZÉ DE NAZELLES (Victor), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200 ; 2 ^o 1775, 200.		400
La première, en considération de ses services en qualité de garde du corps réformé. La seconde, même motif et pour appointements. Les appointements seront supprimés du jour qu'il sera remplacé.		
DUCAUZÉ DE NAZELLES (Louis-Victor), 49. <i>G.</i> 1766.		200
En qualité de garde du corps ; en considération des services de ses ancêtres.		
DUCHAFFAULT (Demoiselle Catherine de Macnemara, épouse du sieur), 40. <i>M.</i> 1777.		300
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
DUCHAIANT, dit Saint-Denis (Philippe), 46. <i>M. du R.</i> 1769 et 1774.		400
En considération de ses services en qualité de piqueur du roi en la petite écurie.		
DU CHAMBON (Louise), 82. <i>G.</i> 1728.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, aide-major de Bergues.		
DU CHAMBON (Guillaume), 56. <i>G.</i> 1763.		400
En qualité de capitaine aide-major du régiment de Rouergue.		
DUCHAMP (Louis), 66. <i>G.</i> 1768.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de capitaine réformé du régiment royal, infanterie.		
DUCHANIN (Jean), 46. <i>G.</i> 1775.		100
En considération de ses services, en qualité de garde du corps du roi.		
DUCHARU (Charlotte), 69. <i>G.</i> 1770.		300
En considération de ce qu'elle a desservi pendant vingt-sept ans à l'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains, en qualité de chanoinesse régulière de Saint-Augustin.		
DU CHASEAU DE LA REINERIE (Jean), 80. <i>G.</i> 1747.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Eu, infanterie.		
DUCHASTEL (Léonard), 64. <i>G.</i> 1770.		400
En qualité de capitaine au régiment de Conti, infanterie.		
DUCHASTEL-ROUDAIS (Jean), 72. <i>G.</i> 1754.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Lyonnais.		
DUCHASTELIER (François), 76. <i>G.</i> 1763.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant commandant du bataillon de milice de Rennes.		

A reporter 1,272,793 livres,

	<i>Report.</i>	1,272,793 livres.
DU CHASTELET (Demoiselle Charlotte Comyn, épouse du sieur), 46. <i>Af. E.</i> 1784. En considération des services de son mari, lieutenant-colonel d'infanterie.		200
DUCHATEAU DE ROCHEBARON (Demoiselle Élisabeth-Catherine Lorrot, veuve du sieur), 63. <i>M. du R.</i> 1790. Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, ancien commandant de la compagnie des invalides du château de Vincennes.		300
DUCHEMIN (François), 46. <i>M. du R.</i> 1788. A titre de retraite, en qualité de grand valet de pied du roi.		300
DUCHEMIN (Julien), 56 <i>G.</i> 1779. En qualité de lieutenant attaché au régiment de Languedoc, dragons.		400
DUCHEMIN (Demoiselle Jeanne-Mathurin, veuve), 72. <i>F.</i> 1748 En considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseaux de la compagnie des Indes.		250
DUCHEMIN (Charles), 47. <i>G.</i> 1787. En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Forez.		500
DUCHEMIN (Félix), 49. <i>G.</i> 1776. En considération de ses services en qualité de chirurgien de l'hôpital de Charité à La Fère.		150
DUCHEMIN DE CHAMPVALON (Gabriel), 36. <i>G.</i> 1775 En qualité de mousquetaire réformé. Cette pension sera supprimée le jour de son remplacement.		180
DUCHEMIN DE GHASSEVAL (Louis), 37. <i>G.</i> 1775. En qualité de mousquetaire réformé. Cette pension sera supprimée le jour de son remplacement.		180
DUCHEMIN (Noël), 62. <i>F.</i> 1770 Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second lieutenant de vaisseaux de la compagnie des Indes.		200
DUCHERON (Françoise), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 59; 2 ^o 1777, 100. La première, en considération des services de feu son père, commandant au réduit de la porte Blanche de Strasbourg. La seconde, en considération de ceux de feu son frère, lieutenant des dragons de Beaufremont.		159
DUCHERON (Anne), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 59; 2 ^o 1777, 100. Même considération que ci-dessus.		159
DUCHESNE DE LA MOTHE (Jean), 50. <i>G.</i> 1775 Pour appointements de réforme, en qualité de cheval-léger, qui seront supprimés lors de son remplacement.		315
DUCHESNE (Marguerite), 43. <i>F.</i> 1763 En considération des services de feu son père, piqueur de la vénerie du roi.		150
DUCHESNE (Félicité), 75. <i>M. du R.</i> 1767. En considération des services de feu son père, prévôt des bâtiments de Sa Majesté.		500
DUCHESNE (Françoise), 37. <i>F.</i> 1763. En considération des services de feu son père, piqueur de la vénerie du roi.		130
DUCHESNE (Jean-Jérôme), 38. <i>F.</i> 1763. En considération des services de feu son père, piqueur de la vénerie du roi.		130
DUCHESNE (Etienne), 76. <i>F.</i> 1775 Pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur.		200

A reporter. 1,277,196 livres.

	Report.	1,277,196 livres.
DUCHESNE (Louis-Remi), 66. <i>M. du R.</i> 1781.	200	
Par remplacement de celle de pareille somme, qu'il a obtenue, à titre de retraite, en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
DUCHESNE, dit Violet (Etienne-Michel), 49. <i>M. du R.</i> 1781.	400	
Pour sa retraite en qualité de garçon du gobelet du roi.		
DUCHESNE DE LA MOTHE (Jean), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 300; 2 ^o 1775, 97.	397	
La première, en qualité de lieutenant réformé des volontaires de Clermont. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Soissons.		
DUCHESNE DEVAUVERT, sieur de Bois de Roche (Jean), 63. <i>G.</i> 1768.	400	
En qualité de capitaine au régiment de Cambresis.		
DUCHESNE DE RUVILLE (Marie-Louis-Gaspard-Melchior-Balthazar-Maximilien-Claude-René-Joseph), 42. <i>G.</i> 1772	54	
En qualité de capitaine réformé du régiment Dauphin, infanterie, pour intérêts de trois années d'arrérages d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée le 16 février 1763 et qui a été supprimée le 24 février 1772, jour de son remplacement.		
DUCHEYRON (Louis), 17. <i>M.</i> 1784.	200	
Neveu du chevalier du Pavillon, capitaine de vaisseau, tué au combat du 12 avril 1782 sur le vaisseau <i>le Triomphant</i> , qu'il commandait.		
DUCHEYRON (Marie), 37. <i>F.</i> 1780.	50	
En considération de sa conversion, et pour sa subsistance.		
DUCHEYRON DE BEAUMONT (Joseph), 37. <i>G.</i> 1782.	200	
En qualité de garde de corps, et en considération des services du sieur du Pavillon, son oncle, capitaine de vaisseau, tué à bord du <i>Triomphant</i> qu'il commandait, le 12 avril 1782.		
DUCHEYRON DU PAVILLON (Marie), 57. <i>M.</i> 1782.	50	
En considération des services de feu son frère, capitaine de vaisseau.		
DUCHEYRON (Demoiselle Marguerite de Gravier, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1755 .	236	
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, brigadier des gardes du corps du roi.		
DUCHEYRON (Psalmet), 74. <i>G.</i> 1747	236	
Brigadier des gendarmes de la garde ordinaire du roi; en considération des services du feu sieur Maudac, son oncle, brigadier dans ladite compagnie.		
DUCHEYRON DESNAUCHES (Georges), 42. <i>G.</i> 1775.	210	
En qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi, pour appointements qui lui seront supprimés le jour de son remplacement.		
DUCHILLEAU (Thérèse), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 100; 2 ^o 1787, 100.	200	
La première, en considération des services de feu son frère, ancien capitaine au régiment de Chartres. La seconde avait été accordée à sa sœur, décédée le 8 novembre, et a passé sur sa tête.		
DUCHILLEAU (Gabrielle), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 100; 2 ^o 1787, 100.	200	
La première et la seconde, en considération des services de feu son frère, ancien capitaine du régiment de Chartres.		
DUCHILLEAU (Marie), 52. <i>G.</i> 1785.	100	
Même considération que ci-dessus.		
DUCHILLEAU (Marie-Julie), 40. <i>G.</i> 1785.	100	
Même considération que ci-dessus.		
DUCHILLEAU (Marie-Gabrielle), 53. <i>G.</i> 1785.	100	
Même considération que ci-dessus.		
DUCHILLEAU (Victoire), 38. <i>G.</i> 1785	100	
Même considération que ci-dessus.		

A reporter 1,281,079 livres.

	<i>Report.</i>	1,281,079 livres
DUCLERROY DE VILLARS (Joseph), 56. <i>G.</i> 1766		300
En qualité de capitaine réformé du régiment de la Sarre, actuellement capitaine au second régiment d'État-Major.		
Il doit cesser d'en jouir s'il vient à être remplacé avec un traitement supérieur à celui-là.		
DUCLOS (Jean), 82. <i>M. du R.</i> 1773		300
En considération de ses services en qualité de grand valet de pied du roi.		
DUCLOS (Jean-Louis), 77. <i>G.</i> 1783		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien chef de la division des canonniers gardes-côtes d'Aunis, en Aunis.		
DUCLOS (Pierre-Antoine), 53. <i>M. du R.</i> 1782		150
A titre de subsistance en qualité de menuisier des menus plaisirs du roi.		
DUCLOS DE LA MOTTE (Jean-Marc), 84. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Navarre.		
DUCLOS (Joseph), 74. <i>G.</i> 1766		400
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Toulouse.		
DUCLOS, sieur d'Héricourt (Antoine-Louis), 63. <i>G.</i> 1767.		150
En considération de ses services en qualité de cheval-léger réformé.		
DUCLOZEL (Jacques), 51. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de capitaine réformé du régiment de Poitou.		
DUCLUSEAU DE CHABREUL (Louis-François), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 177 ; 2 ^o 1768, 300.		477
La première, en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment de la reine. La seconde, en qualité de capitaine réformé du susdit régiment.		
DUCLUZEAU (Jean), 68. <i>G.</i> 1774.		360
En qualité de porte-drapeau au régiment d'Aunis, avec rang de sous-lieutenant.		
DUCLUZEL (Robert), 40. <i>M.</i> 1783.		300
En qualité de lieutenant de vaisseau.		
DUCLUZEL (Pierre), 48. <i>G.</i> 1775.		180
En qualité de mousquetaire réformé.		
DUCODER (Pierre), 81. <i>M.</i> 1763.		300
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant des troupes entretenues à la Louisiane.		
DUCOR (Michel), 59. <i>M.</i> 1774.		200
En considération de ses services et à titre de supplément de retraite en qualité d'ancien commis de la marine.		
DUCOR-DUPRAT (Jean) 48. <i>G.</i> 1763 et 1757.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de capitaine réformé du régiment d'Auvergne.		
DUCOR (Etienne-Charles), 56. <i>M. du R.</i> 1775.		400
En considération de ses services et à titre de subsistance en qualité de commis au secrétariat de la feuë reine.		
DUCOUDRAY (Antoine), 56. <i>F.</i> 1770.		150
En considération de ses services en qualité de premier enseigne des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
DUCOUDRAY (Demoiselle Robillard, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1779.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment royal, infanterie, commandant, pour le service du roi, au fort Fornell, dans l'île Minorque.		
DUCOUDRAY (Auguste), <i>G.</i> 1756		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment royal Piémont, cavalerie.		

A reporter 1,287,098 livres.

	<i>Report.</i>	1,287,098 livres.
DUCOUÉDIC (Louis), 12. <i>M.</i> 1780		500
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau. Il doit, après le décès de sa mère, jouir d'une autre pension de 666 livres, formant le tiers de celle de 2,000 livres qui a été accordée à cette veuve.		
DUCOUÉDIC (Demoiselle Marie-Jeanne), 14. <i>M.</i> 1780.		500
Même considération que ci-dessus.		
DUCOUÉDIC (Demoiselle Marie-Louise), 17. <i>M.</i> 1780.		500
Même considération que ci-dessus.		
DUCOURNAU DE BRASSENT (Simon), 46. <i>G.</i> 1778.		500
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
DUCOUROIX, dit Varenne (Demoiselle Marie Legras, veuve du sieur), 31. <i>M. du R.</i> 1785.		182
En considération des services de feu son mari, palefrenier de l'écurie de la reine.		
DUCOUROIX (Louis), 68. <i>M. du R.</i> 1768.		550
En considération de ses services en qualité de postillon de l'écurie de la feue reine.		
DUCOUROY (Demoiselle Marie Dangerville, veuve du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1778. En considération des services de feu son mari, postillon de l'écurie de la reine.		200
DUCOUT (Guillaume), 68. <i>G.</i> 1781.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien pre- mier lieutenant au régiment d'infanterie d'Aquitaine.		
DUCRÉ (Charles), 52. <i>G.</i> 1785		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant des grenadiers au régiment de La Fère.		
DUCREST, sieur de Chigy (Pierre), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 54; 2 ^o 1779, 400.		454
La première, provenant de trois années, à 6 0/0, d'une pension de 300 liv. qui lui avait été accordée sur le même fonds. La seconde, en considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Guyenne.		
DUCRET (Joseph), 63. <i>G.</i> 1770		120
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps, à présent capitaine invalide.		
DUCROC, sieur de Brassac (Antoine), 51. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Beauvoisis. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
DUCROC (Claude), 69. <i>G.</i> 1763		300
En qualité de lieutenant d'infanterie de volontaires de Dauphiné, réformé.		
DUCROS DE MONTMARS DE GOUTTELAS (Anne-Marie), 70. <i>M. du R.</i> 1720.		50
Laquelle pension fait le sixième de 200 livres qui lui ont été accordées, à titre de subsistance, en considération de la conversion de son père à la reli- gion catholique. Elle doit partager ladite somme de 200 livres par égale por- tion avec ses frères et sœurs, au moyen du décès de deux de ses sœurs. Cette pension, qui n'était que de 33 livres 6 sols 8 deniers, est montée à 50 livres.		
DUCROS DE MONTMARS DE GOUTTELAS (Germain), 49. <i>M. du R.</i> 1753		50
Même considération que ci-dessus.		
DUCROS DE MONTMARS DE GOUTTELAS (André), 47. <i>M. du R.</i> 1753		33
Même considération que ci-dessus.		
DUCROS DE MONTMARS DE GOUTTELAS (Demoiselle Catherine), 71. <i>M. du R.</i> 1753.		
Même considération que ci-dessus.		
DUCROS DE BELLEPEYRE (Jean), 51. <i>G.</i> 1778		218
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		

A reporter 1,292,519 livres.

	<i>Report.</i>	1,292,519 livres
DUCROS (Théodore), 57. G. 1774		120
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
DUCROS DE GROSLÉE (Etienne), 96. G. 1772.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien major d'Embrun.		
DUCROZET, sieur de Liat (Balthazar), 46. G. 1770.		150
Ancien garde du corps du roi; en considération des services de son oncle, ci-devant capitaine au régiment de Fleury, infanterie.		
DUCUP, sieur de Saint-Paul (Jean), 56. G. 1765.		500
En qualité de capitaine au régiment de Boulonnois.		
DU DEFFAUD (François), 60. G. 1771		108
Pour lui tenir lieu de 108 livres d'intérêts provenant de trois années mises en rente d'une pension de 600 livres, qui lui avait été accordée, en 1763, comme capitaine réformé du régiment du colonel général, cavalerie, et qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
DU DRESNAY DES ROCHES (Demoiselle Thérèse) 36. M. 1777		300
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
DUDIT DE MAIZIÈRES (Jean), 64. G. 1 ^o 1765, 106; 2 ^o 1767, 100		206
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi. La seconde, pour sa retraite.		
DUEIL (Demoiselle Marie Rogé, épouse du sieur), 48. G. 1785		200
En considération des services de feu son père, aide-major de Longwy.		
DUFAHY (Demoiselle Anne Baillet, veuve du sieur), 72. G. 1777		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant réformé du régiment de cavalerie irlandaise de Fitz-James.		
DUFAHY (Demoiselle Marguerite), 36. G. 1776.		200
En considération des services de son père, lieutenant réformé du régiment de cavalerie irlandaise de Fitz-James.		
DUFAU, sieur Dubourg (Jean), 56. G. 1764		300
En qualité de capitaine réformé du régiment de l'Île-de-France. Cette pension sera supprimée s'il vient à être remplacé.		
DUFAU DE LA LONGUE (Jean), 64. G. 1770		400
En qualité de capitaine au régiment de Normandie		
DUFAU (Benoît), 60. G. 1775.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps.		
DUFAUR D'ENCUNS (Jean), 76. G. 1756		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Marine.		
DUFAUR DE COARAZE, sieur de Bérat. (Antoine), 68. G. 1748.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; tant en considération de ses services et de la perte qu'il a faite d'un bras à l'affaire de Sahai, que pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Navarre.		
DUFAUR (Daniel), 39. G. 1775.		180
Pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme en qualité de mousquetaire réformé. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
DUFAURE DE VIALLEBOS (Joseph), 78. G. 1754		590
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien gendarme de la garde du roi.		
DUFAURE LAQUEILLE DE LA GARDELLE (Antoine), 52. G. 1 ^o 1775, 97; 2 ^o 1780, 200		297
La première, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Rodez. La seconde, en considération de ses services et pour l'aider à les continuer. Il doit cesser d'en jouir s'il est remplacé.		

A reporter 1,297,714 livres.

	<i>Report</i>	1,297,714 livres.
DUFAY DATHIES, sieur de Soize (Etienne), 60. <i>G.</i> 1769		100
En considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
DUFAY (Honoré), 48. <i>G.</i> 1775.		180
En qualité de mousquetaire réformé. Ces appointements seront supprimés du jour où il sera replacé.		
DUFAY (Antoine), 76. <i>F.</i> 1773		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant palefrenier du roi.		
DUFAY (Daniel), 70. <i>F.</i> 1770		500
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DUFAY (Demoiselle Anne), 62. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1781, 66		166
La première, pour en jouir dans le cas seulement et à compter du jour où s'éteindrait, par la mort de son père, la pension de 1,000 livres qui lui avait été accordée pour sa retraite en considération de ses longs services. La seconde, pour être partagée également aux trois filles du sieur Dufay, et réversible à la dernière vivante.		
DUFAY (Demoiselle Louise), 52. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1781, 66.		166
Même considération que ci-dessus.		
DUFAY (Demoiselle Françoise), 61. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1781, 66		166
Même considération que ci-dessus.		
DUFAY (François), 50. <i>M. du R.</i> 1783		450
A titre de retraite en qualité de postillon de la vénerie du roi.		
DUFAY (Louis), 47. <i>F.</i> 1748		200
En considération des services de feu son père, ci-devant capitaine du port de Lorient au service de la compagnie des Indes.		
DUFAY (Joseph), 46. <i>F.</i> 1770		100
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second enseigne de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
DUFEIGNA DE KERANFORET (Jean), 46. <i>G.</i> 1755.		150
En considération de ses services en qualité de gendarme de la compagnie de Monsieur. Il n'en jouira que jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de maréchal des logis.		
DUFIEL, sieur de la Combe (Gaspard), 68. <i>G.</i> 1747.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; ancien garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, commandant à Hesdin.		
DUFIEL, sieur de la Combe (Joseph), 70. <i>G.</i> 1747.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; ancien garde du corps du roi, à présent lieutenant d'invalides; en considération des services de feu son père, commandant à Hesdin.		
DUFOT (Demoiselle Geneviève Leduc, veuve du sieur), 48. <i>F.</i> 1776.		200
En considération des soins qu'apporta feu son mari aux traitements des maladies épidémiques dans la généralité de Soissons.		
DUFOUR (demoiselle Louise Saussier, veuve du sieur), 79. <i>G.</i> 1788.		200
En considération de ses services en qualité d'ancienne infirmière des cheveau-légers réformés.		
DUFOUR (Nicolas), 39. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services en qualité d'infirmier des cheveau-légers réformés.		
DUFOUR (François), 56. <i>G.</i> 1757.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		

A reporter 1,301,346 livres.

	<i>Report.</i>	1,301,346 livres.
DUFOUR (Jean), 66. <i>G.</i> 1779.		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Berry, cavalerie.		
DUFOUR (Hugues), 54. <i>G.</i> 1757.		318
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; tant en considération de ses services, en qualité de brigadier des gardes du corps, que de ceux du feu sieur de Montmejean, son parent, ci-devant capitaine de grenadiers de la marine.		
DUFOUR, sieur Dufort (Etienne), 76. <i>G.</i> 1769.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien maréchal des logis des gendarmes.		
DUFOUR (Jacques), 50. <i>F.</i> 1766.		360
En qualité de suisse du feu roi de Pologne.		
DUFOUR DE MONTLOUIS (Louis), 21. <i>M. du R.</i> 1769.		450
A titre de subsistance; en considération des services de sa famille.		
DUFOUR DE MONTLOUIS (Christine), 26. <i>M. du R.</i> 1769.		450
A titre de subsistance; en considération des services de sa famille.		
DUFOUR (Julie), 74. <i>M. du R.</i> 1771.		144
Pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui avait été accordée, à titre de subsistance, sur la cassette de Madame Louise de France.		
DUFOUR (Simon), 73. <i>R.</i> 1773.		360
En qualité de capitaine aide-major du régiment provincial de Sens.		
DUFOUR (Antoine), 81. <i>G.</i> 1771.		200
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant, avec commission de capitaine, dans le régiment de dragons de Beaufremont.		
DUFOUR (Charles), 67. <i>G.</i> 1767.		400
En qualité de lieutenant au régiment royal Piémont, cavalerie.		
DUFOURC-DANTIST (Charles), 23. <i>G.</i> 1788		300
En qualité de garde du corps réformé. Cette pension sera supprimée s'il vient à être remplacé.		
DUFOURC (François), 62. <i>G.</i> 1774.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien brigadier des gendarmes de la reine.		
DUFOUSSAT (Jean), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 120; 2 ^o 1782, 380.		500
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps. La seconde, pour sa retraite.		
DUFOUSSAT-DEMARAIS (Jacques), 63. <i>G.</i> 1762.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment d'Angoumois. Il doit cesser d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
DUFOUSSAT (Jean), 60. <i>G.</i> 1772.		120
Pour ses services en qualité de garde du corps.		
DUFRAISSE (François), 73. <i>G.</i> 1759.		472
Ancien lieutenant des carabiniers de Monsieur; y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; tant en considération de ses services et de ses blessures, que pour sa retraite.		
DUFREMENTEL (Jacques), 61. <i>F.</i> 1775.		500
Pour récompense de ses services en qualité de conseiller clerc au conseil supérieur de Blois.		
DUFRESNE (Jacques), 36. <i>M.</i> 1776.		90
Pour lui tenir lieu d'appointements conservés, en considération de ses services en qualité d'élève commissaire de la marine de Brest, retiré.		
DUFROU, sieur de Blinière (Charles), 59. <i>G.</i> 1780.		400
En qualité de capitaine commandant au régiment de Saintonge.		

▲ reporter 1,307,710 livres.

	<i>Report</i>	1,307,710 livres.
DUGABÉ (Jean), 82. <i>G.</i> 1743.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine aide-major au régiment de Bourbon, infanterie.		
DUGALLOY, sieur de Cussat (Louis), 46. <i>G.</i> 1769.		60
En qualité de gendarme de la gendarmerie ; en considération de ses services et pour lui donner moyen de les continuer.		
Cette pension sera supprimée du jour où il sera brigadier, ou qu'il quittera la gendarmerie.		
DUGAS (Dominique), 68. <i>F.</i> 1786.		200
Sans retenue ; en considération de ses longs services en qualité de ci-devant patron des diligences d'eau des messageries.		
DUGAST (Claude), 62. <i>F.</i> 1 ^o 1776, 250 ; 2 ^o 1770, 300.		550
La première, à titre d'appointements conservés et pour sa retraite en qualité d'écrivain de la marine. La seconde, sur la caisse de la compagnie des Indes, pour récompense des services qu'il a rendus en qualité de visiteur des bois de construction.		
DUGAZ (Demoiselle Anne Mignot, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1771		400
Pour indemniser cette veuve des pertes qu'elle a faites lorsque le fief de Tourvoy, possédé par elle et son mari, a été enclavé dans la capitainerie de Montrouge.		
DUGÈS (Jacob), 56. <i>F.</i> 1777.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien premier commis de la direction des vingtièmes, à Montauban.		
DUGÈS (Demoiselle Marie Josset, épouse du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1787.		300
En considération de la manière distinguée avec laquelle elle exerce sa profession de maîtresse sage-femme de l'Hôtel-Dieu de Paris.		
DUGEZ (Demoiselle Marie de Cléry, veuve du sieur), 39. <i>G.</i> 1775.		300
En considération des services de feu son mari, sous-aide-major au fort Louis-du-Rhin.		
DUGGAN (Jean), 47. <i>G.</i> 1784		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien premier lieutenant du régiment de Dillon, infanterie irlandaise.		
DUGIT (Jean), 37. <i>M. du R.</i> 1780		72
Pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont il jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France, en qualité de bon pauvre et infirme retiré à Bicêtre.		
DUGLERON (Demoiselle Jacqueline Rolland, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1788		200
En considération des services de feu son mari, capitaine de canonniers invalides détachés à Cette, en Languedoc.		
DUGRAND (Demoiselle Geneviève David, épouse du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1777		300
En considération de ses services à la garde-robe de Madame Louise de France.		
DUGRAVIER (Demoiselle Marie Dubois), 63. <i>G.</i> 1758.		472
En considération des services de son mari, capitaine au régiment de Picardie.		
Elle a en outre l'assurance d'une pension de 1,800 livres, dans le cas où elle survivrait à son frère, brigadier d'infanterie, chevalier du guet, commandant la garde de Paris.		
DUGUÉ (Olivier-Jean), 77. <i>F.</i> 1782.		400
Cette pension lui a été accordée, sur la ferme des messageries, en considération de ses services, et à titre de retraite, en qualité de ci-devant directeur des messageries, à Reims.		
DU GRIFFOLET (Gabriel, chevalier), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300 ; 2 ^o 1775, 97 ; 3 ^o 1780, 200.		597

A reporter 1,312,615 livres.

	<i>Report.</i>	1,312,615 livres.
Lieutenant réformé des grenadiers de France. La première, pour sa réforme. La deuxième, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Limoges, et à titre d'appointements. La troisième, à titre d'augmentation. Il cessera de jouir de ses appointements, s'il vient à être remplacé.		
DUGUE-LAMBERT (Joseph), 28. G. 1774		300
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
DUGUERS (Demoiselle Anne Contamine, veuve du sieur), 66. G. 1772.		300
En considération des services de feu son mari, ancien aide-major de la ville de Landau.		
DUGUET (Claude), 53. G. 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment d'Auvergne. Il n'en conservera que les intérêts, lors de son remplacement.		
DUHAFFONT (Demoiselle Louise Dervaux, épouse du sieur), 40. M. 1752.		177
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
DUHAGUET (Demoiselle Marguerite de Villejouin, veuve du sieur), 73. M. 1758.		354
En considération des services de feu son mari, ci-devant major de l'île Royale.		
DUHAGUET (Demoiselle Rose de Recusson, veuve du sieur), 53. M. 1765		200
En considération des services de feu son mari, ancien officier des troupes nationales.		
DUHAMEL (Demoiselle Agathe Lorspeçan), 72. M. du R. 1775		182
En considération des services de son mari, garçon de la bouche de M. le Dauphin.		
DUHAMEL DE LA BOTHELIÈRE (Victor-Laurent), 27. G. 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de garde du corps du roi.		
DUHAMEL (Louis), 73. F. 1779		300
En qualité d'aide de pâtisserie bouche des extraordinaires pendant les voyages du roi.		
DUHAMEL, sieur de Bourseville (Charles), 69. G. 1728.		531
Ancien lieutenant au régiment d'infanterie de Penthièvre; en considération des services de sa famille.		
DUHAMEL (Charles), 86. G. 1745		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Talaru.		
DUHAN DE CRÈVECŒUR (Louis), 47. G. 1784.		550
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal, dragons.		
DUHAN (Claude), 60. F. 1770		150
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant premier enseigne de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
DUHATTOY (Thérèse), 29. G. 1762.		100
Cette pension lui a été accordée comme faisant partie de celle de 200 livres accordée à sa mère, en considération des services qu'a rendus feu son mari, maréchal des logis des gendarmes et dont ladite demoiselle jouit depuis la mort de sa mère.		
DUHATTOY (Joseph), 28. G. 1762.		100
Même considération que ci-dessus.		
DUHAUTEMPS. (Demoiselle Françoise Talrich, veuve du sieur), 66. G. 1767.		400
En considération des services de feu son mari, ancien ingénieur en chef, à Perpignan.		
DUHAYS, chevalier du Plessis (Auguste), 42. G. 1788.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine réformé du régiment de Conti, dragons.		

A reporter 1,317,686 livres.

	<i>Report</i>	1,317,686 livres.
DUHAYS, sieur du Plessis (Grégoire), 46. G. 1775.		210
En qualité de cheval-léger réformé. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
DUHECQUET (Jean-Baptiste), 37. G. 1775.		180
En qualité de mousquetaire réformé. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
DUHOMMEIL (Louise), 31. M. 1788.		500
A titre de subsistance.		
DUHOUX (Georges), 46. G. 1776.		540
En considération de ses services en qualité de sous-lieutenant réformé d'infanterie de la légion de Lorraine.		
DUHOUX LE BARON (Louis), 51. G. 1775.		450
Pour lui tenir lieu de ses appointements en qualité de capitaine d'infanterie, ci-devant capitaine en second surnuméraire des élèves de l'École royale militaire. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DUHOUX DE VIOMÉNIL (Joseph), 63. G. 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Dauphiné, réformé.		
DUJARDIN (Demoiselle Michelle Moisson, veuve du sieur), 50. M. du R. 1788.		273
En considération des services de feu son mari, garçon de magasin du garde-meuble de la couronne.		
DUJARDIN (Jean), 60. M. du R. 1788.		547
A titre de retraite en qualité de garçon du garde-meuble de la couronne. Il a l'assurance, en outre, d'une pension de 273 livres en faveur de son épouse, qui en jouira après sa mort.		
DUJARDIN (Demoiselle Julienne Busnel, veuve du sieur), 82. G. 1777.		150
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine d'artillerie, commandant une compagnie détachée de l'Hôtel royal des invalides, dans la ville de Saint-Malo.		
DUJAY DU ROSOY (Demoiselle Anne), 46. G. 1788.		150
En considération des services de son père, ancien aide-major de la ville de Sedan.		
DUJONG DE BOISQUENAY (Anne), 51. F. 1776.		200
En considération des services de feu son père, ci-devant capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
DUJONG DE BOISQUENAY (Guillaume), 52. F. 1770.		200
Lieutenant de vaisseau du roi; pour récompense de ses services en qualité de second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DULAC (César-Auguste), 43. G. 1785		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de la Sarre.		
DULAC DE FUGÈRES (Louis), 54. G. 1770.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Normandie.		
DULAC (Jean), 63. G. 1765.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de la Marine.		
DULAC DE MONTREAU (Jean), 62. G. 1767.		400
Même considération que ci-dessus.		
DULAU (Henri), 25. G. 1786.		150
En considération de ses services et pour lui donner moyen de les continuer en qualité de sous-lieutenant au régiment du maréchal de Turenne, infanterie.		
DULAURENT (Louise), 58. M. du R. 1750.		200
Religieuse de l'abbaye des Hautes-Bruyères; pour lui servir de dot et pour sa subsistance dans ce couvent.		

A reporter 1,323,508 livres.

	<i>Report.</i>	1,323,508 livres
DULER (Demoiselle Antoinette Janselme, veuve du sieur), 52. <i>M.</i> 1788.		300
Sans retenue; originairement accordée, par décision du 19 février 1776, sur les dépenses secrètes de la marine, et reportée sur le Trésor royal, par décision; confirmation du roi, du 31 mars 1788; à compter du 1 ^{er} janvier précédent.		
En considération des services de feu son mari, lieutenant de port à Rochefort.		
DULIEU (Jean), 68. <i>G.</i> 1761		450
En qualité de capitaine d'infanterie, ci-devant réformé à la suite du régiment de Piémont.		
DULIGONDEZ DE ROCHEFORT (Frédéric), 18. <i>M.</i> 1779.		300
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
DULIGONDEZ DE ROCHEFORT (Xavier), 21. <i>M.</i> 1779.		300
Même considération que ci-dessus.		
DULIGONDEZ DE ROCHEFORT (Antoinette), 24. <i>M.</i> 1779.		300
Même considération que ci-dessus.		
DULION, sieur de Montplaisir (François), 62. <i>G.</i> 1772.		500
En qualité de capitaine au régiment de Conti, infanterie.		
DULUC DU SAILLANT (Jean), 42. <i>G.</i> 1769.		200
Ancien sous-lieutenant au régiment de Beaufremont, dragons; en considération des services du sieur de Chavagnac, son oncle, ci-devant exempt des gardes du corps du roi.		
DULYS (François), 81. <i>G.</i> 1754.		250
En qualité de ci-devant lieutenant réformé du régiment de Beinhem, entreteu dans la garnison de Toul.		
DUMAINE (Demoiselle Cécile Agniel, épouse du sieur), 64. <i>G.</i> 1766.		300
En considération des services de son mari, capitaine d'infanterie irlandaise, ci-devant réformé à la suite du régiment de Bulkeley; tant pour sa subsistance que pour celle de ses enfants.		
DUMAINE (Claude), 67. <i>G.</i> 1766.		400
En considération de ses services et pour servir à sa subsistance en qualité de capitaine d'infanterie irlandaise, ci-devant réformé à la suite du régiment de Bulkeley.		
DUMAISNIEL DE SAINT-LÉGER (Joseph), 52. <i>G.</i> 1780.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DUMAISNIEL (Jean), 56. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Hainaut.		
Il ne conservera que les intérêts lorsqu'il sera replacé.		
DUMAISNIEL, sieur de Saveuse (Pierre), 46. <i>G.</i> 1775		210
En qualité de cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi.		
DUMAISNIEL, sieur de Boufflers (Joseph), 52. <i>G.</i> 1775		450
Pour appointements en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Péronne.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DUMAISNIEL-D'APPLAINCOURT (Pierre), 67. <i>G.</i> 1762		496
En qualité de capitaine réformé du régiment de Hainaut.		
Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
DUMAIS DE GOIMPY (Louis), 60. <i>M.</i> 1759		520
En considération de ses services et des blessures qu'il a reçues étant lieutenant de vaisseau, commandant la frégate du roi <i>la Thétis</i> , en 1758.		
DUMARAIS (Anne), 38. <i>G.</i> 1783		200
En considération des service de feu son père, capitaine aide-major au régiment des grenadiers royaux de Touraine.		

A reporter. 1,329,356 livres.

	<i>Report.</i>	1,329,356 livres.
DUMARGARO (Pierre), 61. G. 1780		500
En considération de l'ancienneté et de l'utilité de ses services, et pour sa retraite en qualité de major réformé des canonniers gardes-côtes de Dol, en Bretagne.		
DUMAS (Louis), 49. G. 1783		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Monsieur, infanterie.		
DUMAS (Mathieu), 36. G. 1784		200
Lieutenant en premier au régiment d'Aquitaine, infanterie ; en considération des preuves qu'il a données de son zèle dans l'Inde, particulièrement à l'affaire du 25 juin 1783, où il a été blessé d'un coup de feu.		
DUMAS (César), 71. G. 1757		472
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine au régiment de la Couronne.		
DUMAS DE SOULAGES (Jean), 31. G. 1775		180
En qualité de mousquetaire réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DUMASSIS (Xavier), 62. G. 1766.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Poitiers.		
DUMAT DE LA MORLIE (Nicolas), 58. G. 1786.		380
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DUMAY (Demoiselle Marie Lepoivre, veuve du sieur), 61. M. du R. 1787.		300
En considération des services de feu son mari, garçon de feu madame la Dauphine, dont le décès a fait vaquer une retraite de 700 livres.		
DUMBERT-DELPEYROU (François), 71. G. 1 ^o 1767, 200 ; 2 ^o 1773, 100.		300
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
DUMÉ (Demoiselle Marie), 29. G. 1789		200
En considération des services du feu sieur de Traubel, son mari, adjudant du régiment des Suisses et Grisons.		
DUMÈGE (Gui), 71. F. 1780.		91
Pour sa retraite, à raison de 5 sols par jour, en qualité de ci-devant facteur de la petite poste de Paris.		
DUMENIL (Thérèse), 71. F. 1 ^o 1750, 60 ; 2 ^o 1781, 60.		120
La première, en qualité de nouvelle convertie. La seconde, pour augmentation.		
DUMERLE (Louis), 36. G. 1780		200
En qualité de garde du corps du roi ; en considération des services du sieur de Galaon, son oncle, ancien sous-lieutenant de la seconde compagnie.		
DUMESNIL DE SIENNE (Jean-Baptiste), 50. G. 1787		450
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second du régiment de Septimanie, cavalerie.		
DUMESNIL DE SAINT-VALLÉRY (Victoire), 44. G. 1756		88
En considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de Clermont-Tonnerre.		
DUMESNIL DE SAINT-VALLÉRY (Marie), 42. G. 1756		88
Même considération que ci-dessus.		
DUMESNIL DE SAINT-VALLÉRY (Eugène), 38. G. 1756		88
Même considération que ci-dessus.		
DUMESNIL DE MARICOURT (Jean-Baptiste), 56. G. 1762		248
En considération de ses services en qualité d'ancien mousquetaire dans la première compagnie, à présent capitaine à la suite du régiment de Conti, dragons.		

A reporter. 1,334,061 livres.

	<i>Report.</i>	1,334,061 livres
DUMESNIL (Simon-Michel), 74. <i>G.</i> 1759		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien major du régiment de la Sarre.		
DUMESNIL (Jacques), 81. <i>G.</i> 1734.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien sergent des cadets-gentilshommes de la citadelle de Metz.		
DUMESNIL (Demoiselle Anne Dechasseur, veuve du sieur), 48. <i>G.</i> 1781		400
En considération des services de feu son mari, ancien chef de bataillon au régiment de Beaujolais.		
DUMESNIL (Simon-Jean), 48. <i>G.</i> 1785		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine de remplacement au régiment de Bourgogne, cavalerie.		
DUMINY (Demoiselle Claudine Giraud, veuve du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1771		300
En considération des services de feu son mari, cocher du roi.		
DUMOLARD DE CHATEAUNEUF, sieur de Saint-Priest (Robert), 36. <i>G.</i> 1785		150
Sous-lieutenant dans le régiment de Vexin; tant en considération des services de son grand-père, lieutenant réformé du régiment d'Orléans, infanterie, que de la bonne conduite qu'il tient depuis qu'il est au service, et particulièrement des marques de courage qu'il a données dans un combat contre un vaisseau anglais dans la rade de Dunkerque.		
DUMOLARD (Marguerite), 53. <i>G.</i> 1759.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant au régiment de Saint-Simon, cavalerie.		
DUMOLIN (Philibert), 56. <i>G.</i> 1775.		40
En qualité de lieutenant en second réformé des grenadiers provinciaux du régiment provincial d'Autun.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DUMONCEL, sieur de Martinvast (Henri), 66. <i>G.</i> 1764.		336
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine au corps royal d'artillerie.		
DUMONT (Demoiselle Louise Grosteste, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1785.		400
En considération des services de feu son mari, ancien premier capitaine commandant au régiment de Brie.		
DUMONT (Jean-Baptiste), 57. <i>G.</i> 1775.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi dans la compagnie de Beauvau.		
DUMONT (René), 34. <i>M. du R.</i> 1788.		400
A titre de retraite et en qualité de palefrenier de l'écurie de la reine.		
DUMONT, sieur de la Mothe (Philippe), 67. <i>G.</i> 1762.		400
En qualité de capitaine réformé du régiment de Conti, infanterie.		
DUMONT (Louise), 84. <i>M. du R.</i> 1750.		200
En considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.		
DUMONTOY (Luce), 26. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son père, capitaine au corps royal du génie.		
DUMOSNARD DE VILLEFAVARD (François), 27. <i>G.</i> 1786.		200
Sous-lieutenant au régiment de Normandie; en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de la reine, dragons.		
DUMOTET (Louis), 52. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa réforme de capitaine au régiment d'Auvergne, infanterie.		
Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		

A reporter. 1,338,985 livres.

	Report.	1,338,985 livres.
DUMOTIER DE LA VALETTE (Demoiselle Marie Guichenot de Bassigny, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1724.		112
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant réformé au régiment de Conti, cavalerie.		
DUMOULIN (Denis), 46. <i>G.</i> 1788.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment d'Orléans, dragons.		
DUMOULIN (Michel), 50. <i>G.</i> 1785.		300
Capitaine en second au régiment de l'Ile-de-France, infanterie; tant en considération de ses services que de ceux de son père, gendarme réformé des gendarmes du roi.		
DUMOULIN, sieur la Fontenelle (Gratien), 48. <i>G.</i> 1785.		300
En qualité de capitaine commandant au régiment de Vivarais; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, gendarme réformé de la garde du roi.		
DUMOULIN (Demoiselle Marie Léotard, veuve du sieur), 34. <i>G.</i> 1784.		300
En considération des services de feu son mari, mort dans l'Inde des suites des blessures qu'il avait reçues sur le vaisseau du roi le <i>Fendant</i> , dans le combat du 20 juin 1783.		
DUMOULIN, sieur de Sentilly (Charles), 49. <i>G.</i> 1775.		460
En qualité de mousquetaire réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DUMOULIN (Nicolas), 63. <i>G.</i> 1767.		500
En qualité de capitaine de la légion de Hainaut, infanterie.		
DUMOULIN-LABARTETTE (Barthélemy), 64. <i>G.</i> 1755.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; ancien capitaine au régiment d'Auvergne, en considération de ses services et de ceux de ses oncles; l'un, ci-devant commandant de bataillon au même régiment; l'autre, major du régiment royal la Marine; et le troisième, capitaine au régiment de Béarn.		
DUMOULIN DE SENTILLY DE BOISLIGNY (Philippe), 68. <i>G.</i> 1755.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant mousquetaire, et maintenant lieutenant des maréchaux de France.		
DUMOULIN, sieur de Tercey (Charles), 47. <i>G.</i> 1775.		210
En qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DUMOULIN, sieur de la Fontenelle (Pierre), 51. <i>G.</i> 1775.		210
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de gendarme réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
DUMOUTIER (Demoiselle Marie Tartrot), 76. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son premier mari, sieur Chazal de la Chassagne, lieutenant-colonel du régiment de Bretagne, infanterie.		
DUMOUTIER (Jean), 49. <i>M. du R.</i> 1766.		400
En considération des services de feu sa mère, femme de chambre de Madame sixième de France.		
DUMOUTIER (Louis), 54. <i>G.</i> 1763.		400
En considération de ses services et pour servir à sa subsistance dans le couvent de Charenton, en qualité d'ancien ingénieur géographe du roi.		
DUMYRAT (Claude), 62. <i>G.</i> 1763.		472
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant lieutenant au régiment Dauphin, cavalerie.		
DUN (Jacques), 49. <i>F.</i> 1766.		400
A titre d'appointements conservés en qualité d'ordinaire de la musique du roi.		

A reporter. 1,344,493 livres.

	<i>Report.</i>	1,344,493 livres.
DUNEVEU D'HERBIGNY (René), 24. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de garde de la compagnie de Luxembourg des gardes du roi.		
DUNEVEU D'HERBIGNY (Pierre), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1760, 130; 2 ^o 1763, 200.		330
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services, et y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, pour sa retraite.		
DUNOT, chevalier de Saint-Maclou (Gabriel), 56. <i>G.</i> 1773		400
Ancien lieutenant au régiment de Vexin; en considération de ses services et de ses blessures, et en attendant qu'il puisse être placé.		
DUNY (Nicolas), 40. <i>M. du R.</i> 1782		456
En qualité de palefrenier du roi, à titre de retraite.		
DUPAC, sieur de Bellegarde (Pierre), 74. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Guyenne.		
DUPAGUIER-DOMMARTIN DE FONTENOY (Charles), 51. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Champagne. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
DUPARC (Demoiselle Marie Hubertine, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1775.		300
En considération des services de feu son mari, écuyer de la compagnie des chevan-légers.		
DUPARQUET (Demoiselle Marie), 38. <i>G.</i> 1781.		200
En considération des services de feu son père, ci-devant commandant un bataillon du régiment de la Sarre, avec rang de lieutenant-colonel.		
DUPARQUET (Demoiselle Marthe), 42. <i>G.</i> 1781.		200
Même considération que ci-dessus.		
DUPASSAGE (Demoiselle Louise), 28. <i>G.</i> 1769.		200
En considération des services du feu sieur le Pelletier, son aïeul, lieutenant général des armées du roi et inspecteur général du corps royal, artillerie.		
DUPELLE (Demoiselle Marie-Genine, veuve du sieur), 80. <i>F.</i> 1781.		200
En considération des services de feu son mari, chirurgien de la marine au port de Lorient.		
DUPENTY DE TRAHON (Jean), 36. <i>M.</i> 1783.		225
Pour retraite en qualité de ci-devant lieutenant au régiment de l'île-de-France.		
DUPERAY (Pierre), 42. <i>M. du R.</i> 1784.		456
A titre de retraite en qualité de postillon du roi.		
DUPERAY (Louis), 49. <i>M. du R.</i> 1767.		365
En considération de ses services en qualité de postillon du roi.		
DUPERCHE (François), 73. <i>G.</i> 1771.		400
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Quercy.		
DUPEREUX (Demoiselle Joachime de la Plache, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1771.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine commandant d'artillerie à Huningue.		
DUPERRAY (Demoiselle Anne Bezy, veuve du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1783		150
A titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, palefrenier du roi.		
DUPERRÉ (Demoiselle Marie-Prat Desprez, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1738.		400
En considération des services de feu son père, l'un des premiers commis du bureau de la guerre.		

A reporter. 1,350,201 livres

	<i>Report.</i>	1,350,201 livres.
DUPERRIER DUMOURIER (Louis), 24. <i>M. du R.</i> 1772.		500
A titre de dédommagement de l'incorporation de sa terre de Rungis à la capitainerie de la Varenne-du-Louvre, et en considération des services de son père, trésorier de France à Montauban, et ancien directeur des pompes de Paris.		
DUPEYRAT (Joseph), 67. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour sa retraite et en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aunis.		
DUPEYROUX (Pierre), 49. <i>G.</i> 1780		400
En considération de ses services en qualité de capitaine attaché au corps des dragons.		
DUPIC (Joseph), 56. <i>F.</i> 1780		300
En considération de 29 années de service en qualité d'employé de la régie du droit sur les cartes, et de la faiblesse de sa vue, qui ne lui permet plus d'occuper un nouvel emploi.		
DUPILHON, sieur Dangelle (Laurent), 66. <i>G.</i> 1764.		400
En considération de ses services en qualité de ci-devant lieutenant au régiment de Quercy, et de ceux du feu sieur marquis Dumesnil, son parent, lieutenant-général des armées du roi.		
DUPIN JUMAROT (Charles), 62. <i>G.</i> 1775.		450
Actuellement capitaine au régiment de Béarn; en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial d'Auch. Il cessera de jouir de cette pension s'il obtient un traitement au-dessus de celui-ci.		
DUPIN DE MONTBRUN (Demoiselle de Roquefort de Marquain, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1756.		236
En considération des services de feu son mari, ci-devant commandant au régiment de Tallard.		
DUPIN DE LA GÉRINIÈRE (Demoiselle Marie), 36. <i>G.</i> 1777.		300
En considération des services de son père, sous-lieutenant au régiment de Condé, dragons.		
DUPIN DE SAINT-ANDRÉ (Blaise), 46. <i>G.</i> 1775.		450
Pour lui tenir compte d'appointements, en qualité d'aide-major réformé du régiment provincial de Montauban. Ils seront supprimés lors de son remplacement, s'il obtient un traitement au-dessus de celui-ci.		
DUPIN DE SAINT-CLAIR (Demoiselle Angélique), 62. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment du Maine, cavalerie.		
DUPIR (Joseph), 62. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Rouergue.		
DUPIRE D'HINGE (Louis), 46. <i>G.</i> 1767.		300
En qualité de capitaine au régiment de Poitou, et pour sa retraite.		
DUPLAT (Benott), 62. <i>G.</i> 1777.		500
En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Nancy.		
DUPLESSIS DE TRÉONDAL (Demoiselle Perrier, veuve du sieur), 58. <i>M.</i> 1766. . .		500
En considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées navales.		
DUPLESSIS DE GREMEDAN (Pierre-François-Vincent), 56. <i>G.</i> 1765.		424
Y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'infanterie d'Aquitaine.		
DUPLESSIS (Demoiselle Rose Bruck), 63. <i>G.</i> 1782.		400
En considération des services de son mari, ancien ingénieur en chef à Haguenau.		

A reporter. 1,356,505 livres.

	<i>Report.</i>	1,356,505 livres.
DUPLESSIS GRENEDAN (Louis), 48. <i>M.</i> 1777.		150
En considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant de vaisseau, mort à Madagascar.		
DUPLESSIS GRENEDAN (Philippe), 16. <i>M.</i> 1778.		150
Même considération que ci-dessus.		
DUPLESSIS GRENEDAN (Demoiselle Louise), 20. <i>M.</i> 1777.		150
Même considération que ci-dessus.		
DUPLESSIS (Joseph), 56. <i>G.</i> 1775.		97
En considération de capitaine réformé du régiment provincial d'Abbeville. Il doit cesser d'en jouir s'il vient à être replacé.		
DUPLESSIS FABER (Joseph), 67. <i>M.</i> 1779.		400
En considération de ses services et qualité d'ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues à l'île Royale.		
DUPLESSIS Jean) 77. <i>G.</i> 1764		400
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de la Marine.		
DUPLOMB, dit Flamand (Joseph), 56. <i>G.</i> 1788.		400
Pour sa réforme en qualité d'ancien domestique attaché au service de l'école de la compagnie réformée des cheveu-légers.		
DUPONCEAU (Demoiselle Louise Daniau, veuve du sienr), 61. <i>G.</i> 1774.		400
En considération des services de son mari, premier capitaine des grenadiers au régiment de Boulonnais.		
DUPONCEAU (Demoiselle Louise), 30. <i>G.</i> 1781.		200
En considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers de régiment de Boulonnais.		
DUPONCHET (Henri), 37. <i>G.</i> 1787.		180
Pour sa réforme en qualité d'apothicaire réformé des grenadiers.		
DUPONT (Joseph), 33. <i>M. du R.</i> 1788		300
A titre de retraite en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
DUPONT DE BOUSIES (Jean), 42. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Marine, infanterie.		
DUPONT DE COMPIÈGNE (Demoiselle Nicole), 63. <i>M. du R.</i> 1773.		200
En considération des services de sa famille.		
DUPONT DU CHAMBON (Demoiselle Marie Roma), 63. <i>M.</i> 1765		300
En considération des services de son mari, ancien capitaine des troupes à l'île Royale.		
DUPONT (Demoiselle Marie Truche), 76. <i>M. du R.</i> 1780.		200
En considération des services de son mari, caporal de la compagnie des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi.		
DUPONT (Demoiselle Marie Simoneau), 81. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Pour lui tenir lieu de pareille somme, dont elle jouissait sur la cassette de Madame de France.		
DUPONT DE COMPIÈGNE (Demoiselle Marie). <i>M. du R.</i> 1773.		200
A titre de subsistance et en considération des services de sa famille.		
DUPONT DU VIVIER DE GOURVILLE (Michel), 50. <i>M.</i> 1765		500
Lieutenant des vaisseaux du roi, retiré, à titre de révision sur celle de mille livres, accordée à feu son père, ancien capitaine des troupes de l'île Royale.		
DUPONT (François), 48. <i>M.</i> 1776.		340
En considération de ses services en qualité d'écrivain de la marine et des classes, retiré.		
DUPONT DE CHAMBON (Charles), 56. <i>M.</i> 1777.		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues à l'île Royale.		

A reporter. 1,361,332 livres.

	<i>Report.</i>	1,361,332 livres.
DUPONT, sieur d'Aisy (Jean), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1773, 300.		500
Ancien gendarme de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
DUPONT DE COMPIÈGNE (Thérèse), 39. <i>G.</i> 1758.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, brigadier, ci-devant commandant au bataillon du régiment du roi.		
DUPONT DE COMPIÈGNE (Henriette), 40. <i>G.</i> 1758.		354
Même considération que ci-dessus.		
DUPONT DE COMPIÈGNE (Charles), 33. <i>G.</i> 1758.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; capitaine au bataillon du régiment d'infanterie du roi; en considération des services de feu son père, brigadier, et ci-devant commandant au bataillon du régiment du roi.		
DUPONT DE BAULAC (Jean-Baptiste), 60. <i>G.</i> 1762.		300
Actuellement capitaine au bataillon de garnison de Bourbon, pour lui tenir lieu de 300 livres d'appointements en qualité de capitaine au régiment de Béarn réformé. Il cessera d'en jouir lorsqu'il aura obtenu un traitement supérieur.		
DUPONT DE BAULAC (Antoine), 58. <i>G.</i> 1769.		240
Tant en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, que de ceux du sieur Montmejean, son oncle, officier de la marine.		
DUPONT (Demoiselle Lefessier-Dufay, épouse du sieur), 61. <i>G.</i> 1754.		354
En considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps roi; dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages.		
DUPONT D'AUBEVOYE DE LA ROUSSIÈRE (Charles), 66. <i>G.</i> 1757.		472
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant mousquetaire du roi, avec rang de capitaine de cavalerie.		
DUPORT DE MABLAN (Louis), 49. <i>M.</i> 1773.		300
En considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau.		
DUPORTAL (Louis), 44. <i>G.</i> 1776.		500
Capitaine en premier au corps royal du génie; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi et directeur des fortifications de la Normandie et de l'île Saint-Domingue.		
DUPORTAL (Louise), 28. <i>G.</i> 1766.		500
Même considération que ci-dessus.		
DUPORTAL (Anne), 37. <i>G.</i> 1766.		500
Même considération que ci-dessus.		
DUPOTET (Demoiselle Anne de Fligny; épouse du sieur), 39. <i>G.</i> 1788.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers dans le premier régiment provincial d'État-Major avec rang de major d'infanterie.		
DUPOTET (Claude), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1783, 200.		318
La première, en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, en considération des services de feu son père, brigadier dans la même compagnie.		
DUPOTET DE JENOUILY (Charles), 56. <i>G.</i> 1781		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DUPOTET (Nicolas), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1783, 200.		318
Garde du corps du roi; la première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, en considération des services de feu son père, brigadier dans la même compagnie.		
DUPOUGET, chevalier, sieur de Nadaillac (Jules), 80. <i>G.</i> 1761.		520
Ancien capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Condé, à présent lieutenant de roi au gouvernement de Givet; en considération de ses services.		

A reporter 1,368,052 livres.

	<i>Report.</i>	1,368,052 livres
DUPOUGET (Demoiselle Barbe Desprez), 56. <i>G.</i> 1776		200
En considération des services de son mari, capitaine au régiment de cavalerie de Marcien.		
On observe qu'elle a l'assurance de 100 livres au cas qu'elle survive à sa mère.		
DUPRÉ (Demoiselle Louise Leclerc, épouse du sieur), 62. <i>F.</i> 1776		200
Sans retenue, à titre de subsistance, en considération des services du feu sieur Leclerc, son oncle, lieutenant-général de la prévôté de l'hôtel.		
Elle a l'assurance d'une pension de 4,000 liv. à compter du jour où elle survivrait à son frère, commissaire des guerres, ci-devant secrétaire de feu M. le comte de Maurepas.		
DUPRÉ, sieur de Geneste (Jean), 76. <i>G.</i> 1761.		520
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Montmorin, infanterie.		
DUPRÉ-LEJAY DE Kerdaniel (Marie), 79. <i>M.</i> 1774.		300
En considération des services de son frère, lieutenant de vaisseau.		
DUPRÉ, sieur de Bigat (Lambert), 56. <i>G.</i> 1763		354
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment Dauphin. Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages.		
DUPRÉ (Antoine), 62. <i>G.</i> 1777		360
En qualité de porte-drapeau au régiment de Penthièvre, et pour sa retraite.		
DUPREY-DESILLES (Charles), 46. <i>G.</i> 1775		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Caen ; pour appointements dont il doit cesser de jouir s'il vient à être remplacé dans les troupes provinciales.		
DUPRIDET (Jean), 86. <i>G.</i> 1765.		156
Ancien lieutenant au régiment de cavalerie d'Escars, à présent capitaine de compagnie d'invalides ; en considération de ses services.		
DUPUCÉ (Marie-Jérôme), 54. <i>G.</i> 1776		300
En considération de ses services comme substitut du procureur général du conseil supérieur, ci-devant établi à Rouen.		
DUPUIS (Demoiselle Jeanne Marin, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1780.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Lyonnais.		
DUPUIS (Louise), 40. <i>G.</i> 1777.		400
En considération des services de feu son père, ancien lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie.		
DUPUIS (Demoiselle Barbe Marcel, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1781.		150
En considération des services de feu son mari, lieutenant en premier de grenadiers au régiment du roi ; sans retenue.		
DUPUJET (Demoiselle Marie Dhersixh, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1771.		500
En considération des services de feu son mari, chef de brigade, avec commission de lieutenant-colonel au régiment de Besançon, artillerie.		
DUPUY, marquis de l'Espine (Joseph), 73. <i>M.</i> 1749.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'enseigne des galères, retiré.		
DUPUY (Demoiselle Marie Frouart, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1781.		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant au régiment de Montcalm.		
DUPUY, sieur de Niort de la Roque de Latourzelle (Jean), 70. <i>G.</i> 1747.		177
Ci-devant capitaine en second au régiment de la reine, infanterie ; en considération des services de son père, ancien capitaine au régiment d'Egrigny.		
DUPUY DE MONBRUN DE MONTESQUIEU (Auguste), 60. <i>G.</i> 1767.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Flandre.		

A reporter 1,372,966 livres.

	<i>Report</i>	1,372,966 livres.
DUPUY (Charles), 56. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Autun. Cette pension sera supprimée s'il vient à être remplacé.		
DUPUY DE PAULIGNE (Lazare), 69. <i>G.</i> 1763.		472
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Couronne.		
DUPUY (Thomas), 53. <i>G.</i> 1763		54
Pour lui tenir lieu d'intérêts provenant de trois années d'arrérages à 6 pour 100 d'une pension qui lui avait été accordée comme capitaine réformé du régiment de Bretagne, et qui sera supprimée le jour de son remplacement.		
DUPUY DE SAUVERCURE (Jean), 41. <i>G.</i> 1779		450
En qualité de capitaine d'infanterie et sous aide-major de l'Ecole royale militaire.		
DUQUESNE, sieur de la Chevalerie (Jean), 53. <i>G.</i> 1780		300
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DUQUESNE (Simon), 57. <i>M. du R.</i> , 1789		500
Prêtre, docteur de la Faculté de théologie, sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de confesseur du château de la Bastille.		
DUQUESNOY (Pierre), 46. <i>F.</i> 1775		300
Pour récompense de ses services en qualité de substitut du procureur général du conseil supérieur établi à Arras.		
DUQUESNOY (Jean), 49. <i>G.</i> 1763		90
Capitaine réformé du régiment du colonel général des dragons, supprimé en 1772, jour qu'il a été remboursé du prix de sa compagnie.		
DUQUESNOY (François), 54. <i>G.</i> 1775.		200
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi. Il a de plus une assurance de 200 livres sur celle de 2,500 livres accordée le même jour au sieur de Mouchy, son oncle, pour sa retraite, à compter du jour où il survivrait à son oncle.		
DUQUET (Angélique), 94. <i>G.</i> 1737.		200
En considération des services de son père, ingénieur du roi, et à titre de subsistance.		
DU RAGET (François), 67. <i>G.</i> 1763.		118
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps.		
DU RAGET D'ARCEVILLE (Jean), 63. <i>G.</i> 1767.		400
En qualité de sous-lieutenant au régiment de Beaufremont, dragons.		
DURAND DE LA MOTHE (César), 53. <i>G.</i> 1786.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Champagne.		
DURAND (Demoiselle Marie Richard, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1786.		150
En considération des services de feu son mari, garde de la capitainerie de Fontainebleau.		
DURAND (Alexandre), 36. <i>G.</i> 1778		400
En considération des services de feu son père, secrétaire de différents commandements du Dauphiné, pour n'en jouir que dans le cas où il survivrait au comte de Marcien, lieutenant-général des armées du roi.		
DURAND (Antoine), 71. <i>M. du R.</i> 1767		40
Portefaix de feu madame la Dauphine ; sans retenue.		
DURAND (Etienne), 66. <i>F.</i> 1787.		150
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conducteur de diligence de messageries.		
DURAND (Joseph), 82. <i>G.</i> 1742.		240
Lieutenant réformé à la suite du régiment de Puyguion, infanterie.		

A reporter 1,377,627 livres.

	<i>Report</i>	1,377,627 livrs.
DURAND, sieur de la Motte (Jean), 59. G. 1775		300
Garde du corps réformé. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
DURAND (Vincent), 86. G. 1782		300
Lieutenant en second au régiment de Metz retiré; en considération de ses services aux sièges d'Yorck-Town, de Saint-Christophe, et au combat naval du 12, où il a été fait prisonnier.		
DURAND (Jean), 58. F. 1776		360
En qualité de palefrenier des chevaux de selle du feu roi de Pologne.		
DURAND (Léonard), 54. F. 1777		400
En qualité de courrier du cabinet du sieur Bertin, ministre et secrétaire d'État.		
DURAND (Demoiselle Lefrancq Dassignies, veuve du sieur), 56. G. 1778.		200
En considération des services de son mari, capitaine de grenadiers réformé du régiment provincial de Paris.		
DURAND (Demoiselle Cunégonde Gangloff, veuve du sieur), 56. G. 1767		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commandant pour le roi au réduit de la porte Blanche de Strasbourg.		
DURAND (Simon), 63 F. 1764		400
Sans aucune retenue; à titre de traitement conservé; en considération de ses anciens services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant palefrenier dans la vénerie du roi.		
DURAND DE LA FERTÉ (Thomas), 60. G. 1778.		300
En qualité de ci-devant capitaine au régiment provincial de Montargis.		
DURANT, sieur de la Roque (Pierre), 57. G. 1766		300
Major du régiment de Piémont; en considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Saint-Hippolyte.		
DURANT DE LA ROQUE (Jean), 58. G. 1766		300
Lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne; en considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Saint-Hippolyte.		
DURANT (Gilbert), 38. G. 1775.		180
Pour retraite, en qualité de mousquetaire réformé. Cette pension sera supprimée du jour de son remplacement.		
DURANTI, sieur Durepaire (Pierre), 68. G. 1767		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Tournaisis.		
DURANTI, chevalier de Lironcourt (Adolphe), 46. M. 1777		400
Lieutenant de vaisseau; tant en considération de ses services, que d'un ouvrage qu'il a fait sur la construction pratique des vaisseaux.		
DURAS (Demoiselle la Merlye, veuve du sieur), 58. G. 1774		200
En considération des services de feu son mari, ci-devant brigadier des gardes du corps.		
DURASSIER (Demoiselle Anne Dufilhol, veuve du sieur), 48. G. 1770		200
En considération des services de feu son mari, capitaine d'invalides.		
DURAT (Suzanne), 37. G. 1 ^o 1765, 400; 2 ^o <i>idem</i> , 70.		470
La première a été distraite en sa faveur sur celle de 7,200 livres accordée en 1709 et 1721 à la dame veuve du marquis de Listenois, maréchal de camp ès-armées du roi. La seconde, y compris 4 livres d'intérêts d'arrérages, faisant partie de celle de 636 livres, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages, accordée aux neuf enfants du feu sieur de Durat, ci-devant capitaine au régiment de Clermont, cavalerie.		
DURAT (Jeanne), 31. G. 1765.		70
Y compris 4 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Clermont, cavalerie.		
DURAT (Agnès), 30. G. 1765		70
Même considération que ci-dessus.		
DURAT (Demoiselle Marie), 27. G. 1765		70
Même considération que ci-dessus.		

A reporter 1,383,047 livrs.

	<i>Report.</i>	1,383,047 livres.
DURAT (Demoiselle Louise), 36. <i>G.</i> 1765.		70
Même considération que ci-dessus.		
DURAT (François-Jacques), 28. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 70; 2 ^o 1782, 436		506
La première, mêmes considérations et motifs que ci-dessus. La seconde, attendu le décès du sieur François de Durat, son oncle, maréchal de camp des armées du roi, ci-devant enseigne des gardes du corps. Cette pension était portée comme assurance; mais il doit en jouir depuis le 20 décembre 1782, conformément à la décision du 21 mai 1772.		
DURAT (Sébastien), 32. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 70. 2 ^o 1782, 436		506
La première et la seconde, mêmes motifs et considérations.		
DURAT (Sébastien-Jacques), 36. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 70; 2 ^o 1782, 436.		506
La première et la seconde, mêmes motifs et considérations.		
DURAT (Demoiselle Louise), 34. <i>G.</i> 1 ^o 1765, 70; 2 ^o 1782, 436.		506
La première et la seconde, mêmes motifs et considérations.		
DURBAN (Jacques), 53. <i>G.</i> 1766.		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Flandre.		
DUREAU-GORRÉ (Demoiselle Marie-Jaquette), 53. <i>F.</i> 1 ^o 1780, 50; 2 ^o 1782, 25.		75
La première, en considération des services de feu son père, employé de la compagnie des Indes. La seconde, faisant moitié de 50 livres accordée à sa sœur; ladite pension est réversible à la dernière vivante.		
DUREAU-GORRÉ (Marie-Michelle), 59. <i>F.</i> 1 ^o 1780, 50; 2 ^o 1782, 25.		75
La première et la seconde, même considération que ci-dessus.		
DURÈGE (Pierre), 68. <i>M. du R.</i> 1773		400
En considération de ses services en qualité de chirurgien du roi.		
DURÈGE DE RIBERON (Jean), 48. <i>G.</i> 1787		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant du régiment de Beauce, infanterie.		
DURÈGE (Demoiselle Jeanne Ségur de Bouzely, épouse du sieur), 21. <i>G.</i> 1787.		400
Sans retenue; en considération des services de son père, lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garnison du Perche.		
DURÈGE DE PROSPER (Jean), 57. <i>G.</i> 1780.		500
En considération de ses services et pour retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Comtois.		
DU REPAIRE (Demoiselle Jeanne Rouault), 68. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de son mari, ancien capitaine de grenadiers, avec le brevet de lieutenant-colonel dans le corps des Bretons volontaires.		
DURET (Demoiselle Reine Leblanc, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1780.		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, capitaine invalide.		
DUREVERT (Michel), 64. <i>G.</i> 1763		240
En qualité de lieutenant réformé à la suite du régiment royal Italien.		
DUREVILLE (Demoiselle Jeanne), 53. <i>G.</i> 1773.		150
En considération de l'ancienneté et de la distinction des services de feu son frère, ancien lieutenant d'infanterie, commissaire des guerres et du corps royal de l'artillerie.		
DUREVILLE (Adélaïde), 56. <i>G.</i> 1773.		150
Même considération que ci-dessus.		
DURFORT (Demoiselle Anne), 33. <i>G.</i> 1771		500
En considération des services de feu son père, maréchal de camp des armées du roi, et commandant une brigade des carabiniers.		
DURFORT (Émilie), 36. <i>G.</i> 1771.		500
En considération des services de feu son père, mestre de camp commandant du régiment des carabiniers de Monsieur.		

A reporter 1,389,381 livres.

	<i>Report.</i>	1,389,381 livres
DURIEU DE MADON (Jacques), 52. <i>G.</i> 1769.		200
Exempt des gardes du corps du roi; en considération des services du feu sieur de Montaulieu, son oncle, ci-devant exempt dans le même corps.		
DURIEUX (François), 44. <i>G.</i> 1775.		210
Pour sa réforme, en qualité de cheveu-léger de la garde du roi. Il cessera d'en jouir du jour de son remplacement.		
DURIEUX DE LA COUTURE (Jean), 42. <i>G.</i> 1775.		210
Pour sa réforme, en qualité de cheveu-léger de la garde du roi. Il cessera d'en jouir du jour de son remplacement.		
DUROC, sieur d'Adhémar (Jacques), 69. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Flandre.		
DUROCHER-MOREL (Demoiselle Luce Nogueiz, veuve du sieur), 84. <i>F.</i> 1775.		250
En considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DUROCHER DE PENHOUE (Pierre), 49. <i>G.</i> 1775.		450
En qualité d'aide-major réformé du régiment provincial de Rennes. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
DUROCHERET (Demoiselle Antoinette), 51. <i>G.</i> 1786.		300
En considération des services de feu son frère, chef de brigade au corps royal de l'artillerie.		
DUROCHERET (Louis), 59. <i>G.</i> 1782.		300
En considération des services de feu son père, chef de brigade au corps royal d'artillerie.		
DUROCHERET (François), 54. 1748.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; chef de brigade du corps royal de l'artillerie; en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine en second au régiment du Languedoc.		
DU ROUIL (Jean), 46. <i>G.</i> 1786.		500
En considération de ses services dans l'Inde, pendant la guerre, en qualité de capitaine de canoniers au régiment de Besançon, artillerie.		
DU ROULLIN (Demoiselle Rose), 34. <i>M.</i> 1785.		500
En considération des services de feu son père ci-devant chef de bataillon au régiment de la Guadeloupe.		
DU ROUSSEAU DE VILARET (Demoiselle Marie-Charlotte), 53. <i>M.</i> 1786.		200
Sans retenue; en considération des services du marquis Duquesne, son aïeul, lieutenant-général des armées navales.		
DUROUSSEAU, chevalier de Fayolle (Jean-Baptiste), 43. <i>M.</i> 1771.		295
Y compris 95 livres d'intérêts d'arrérages; pour même motif que ci-dessus.		
DUROUSSEAU DE CHABROT (Jean), 58. <i>G.</i> 1772.		100
En considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps.		
DU ROY DE LA PLACETTE (Jean), 61. <i>G.</i> 1784.		380
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DUROZIER (Jean-Baptiste), 98. <i>G.</i> 1767.		500
En qualité de lieutenant au régiment royal Cravattes, avec rang de capitaine.		
DURRAND, sieur de Libertat (Joseph), 46. <i>G.</i> 1762.		360
En qualité de lieutenant en second réformé du régiment de Bouillon. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
DURU (Demoiselle Marguerite Dalmer, veuve du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1784.		150
Sans retenue et à titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, frotteur du château de Fontainebleau.		

A reporter 1,394,935 livres.

	<i>Report.</i>	1,394,935 livres.
DURY (Demoiselle Marie), 46. <i>M. du R.</i> 1754.		80
Sans retenue ; en considération des services de sa mère, seconde nourrice de feu Madame Marie-Thérèse de France, et faisant partie de celle de 400 livres accordée à sa mère pour servir de subsistance à ses cinq enfants.		
DURY (Claude), 39. <i>M. du R.</i> 1754		80
Sans retenue ; même considération que ci-dessus.		
DURY (Louis), 38. <i>M. du R.</i> 1754.		80
Sans retenue ; même considération que ci-dessus.		
DURY (Demoiselle Adélaïde), 41. <i>M. du R.</i> 1754		80
Sans retenue ; même considération que ci-dessus.		
DU SABLÉ (Demoiselle Catherine), 48. <i>M.</i> 1766		425
Tant en considération des services de feu son père, mort de ses blessures au siège de Québec, que de la perte de ses biens lors de la prise de cette colonie.		
DUSAIX-DARNANS (Joseph), 24. <i>G.</i> 1782.		300
Tant en considération de ses services en qualité d'ancien sous-lieutenant attaché au régiment de Lanans, dragons, que pour lui donner moyen de les continuer.		
DUSAIX DE VIRCHATEL (Pierre), 69. <i>G.</i> 1764		500
En qualité de capitaine au régiment de la Marine.		
DUSAULCHOY (Louis). 52. <i>F.</i> 1770		150
Sans retenue ; en qualité de ci-devant écrivain de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DUSAULT (Jacques), 56. <i>G.</i> 1763		354
En qualité de capitaine réformé du régiment de Vivarais, ci-devant Puysegur. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
DU SAUSSAY DE GRÉVILLE (Henri), 46. <i>G.</i> 1782.		400
Capitaine en second au corps royal d'artillerie ; en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue à la prise de Pensacola, dans la Floride.		
DUSAULX (Demoiselle Hélène Madec, veuve du sieur), 53. <i>F.</i> 1781.		150
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
DUSERRE-DURIVAL (Pierre), 58. <i>G.</i> 1767.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Béarn.		
DUSOL (Antoine), 84. <i>G.</i> 1766.		300
En considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard dans le régiment d'Orléans, cavalerie.		
DU SOLEIL (Gabriel), 60. <i>G.</i> 1767.		400
Pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Auvergne.		
DU SOUL (Demoiselle Thérèse de Rousse d'Aubigny, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1777.		300
En considération des services de son mari, premier maréchal des logis de la compagnie de Beauvau des gardes du corps.		
DU SOULIER (Demoiselle Geneviève), 16. <i>G.</i> 1788.		400
En considération des services de feu son père, maréchal de camp à ses armées du roi.		
DU SOULIER (Louis), 41. <i>G.</i> 1778.		300
Tant en considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment royal, cavalerie, que de ceux de sa famille.		
DU SOULIER (Rosalie), 20. <i>G.</i> 1788		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, ancien lieutenant-colonel d'infanterie d'Artois.		
DU SOULIER (Julie), 21. <i>G.</i> 1788.		200
Même considération que ci-dessus.		

A reporter 1,400,034 livres.

	<i>Report</i>	1,400,034 livres.
DU SOULIER (Demoiselle Lucile), 25. <i>G.</i> 1788.		200
Même considération que ci-dessus.		
DU SOULIER (Demoiselle Françoise), 30. <i>G.</i> 1788.		200
Même considération que ci-dessus.		
DU SOULIER (Pierre), 23. <i>G.</i> 1788		200
Même considération que ci-dessus.		
DU SOULIER (Charles), 15. <i>G.</i> 1788.		200
Même considération que ci-dessus.		
DUSSAULT DE SAINT-MONTAN (Demoiselle Julie), 27. <i>G.</i> 1781.		100
En considération des services de feu son père, ancien lieutenant au régiment royal Roussillon, cavalerie.		
DUTARTRE (François), 39. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de maître palefrenier du haras du roi.		
DUTEIL DE BEAUMON (Jean), 51. <i>G.</i> 1759.		260
Y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages; major du régiment de Toul, du corps royal d'artillerie; en considération des services de feu son père, capitaine audit corps.		
DUTEILH (Jacques), 54. <i>G.</i> 1784.		300
Sans retenue; en qualité de sous-lieutenant au régiment de Bourbon, dragons.		
DUTEIL (Pierre), 67. <i>G.</i> 1758.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de colonel du régiment d'artillerie de La Fère.		
DUTENOT (Demoiselle Anne), 73. <i>G.</i> 1771.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ci-devant aide major de la ville de Douai.		
DUTENOT (Demoiselle Marie), 68. <i>G.</i> 1771.		150
Même considération que ci-dessus.		
DUTERTRE (Charles), 31. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de garde du corps réformé.		
Cette pension sera supprimée du jour de son remplacement.		
DUTERTRE (Demoiselle Marie de la Fons, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1780.		200
En considération des services de feu mari, ci-devant capitaine au régiment de Languedoc.		
DUTERTRE DE LAIRE (Antoine), 48. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Picardie.		
DUTERTRE (Jean), 44. <i>M. du R.</i> 1785.		150
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier du roi.		
DUTERTRE (Joseph), 37. <i>G.</i> 1775.		150
En qualité de garde du corps réformé.		
Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
DU TILLET DE LAUNAY (Pierre), 53. <i>G.</i> 1769.		500
Tant en considération de ses services en qualité de capitaine commandant au régiment royal, infanterie, que de ceux de feu son père, enseigne des gardes du corps.		
DU TILLET (Demoiselle Thérèse), 75. <i>F.</i> 1779.		100
Sans retenue. Cette pension fait partie de celle de 200 livres accordée à feu son père, valet des chiens de la vénerie du roi.		
DUTILLIET, dit Mousquetaire (Louis), 37. <i>M. du R.</i> 1787.		547
A titre de retraite en qualité de piqueur de l'équipage du Vautrait.		
DUTILLIET, dit Mousquetaire (François), 26. <i>M. du R.</i> 1787.		100
Même considération que ci-dessus.		

A reporter 1,404,877 livres.

	<i>Report.</i>	1,404,877 livres.
DUTRHAUD (Joseph), 54. <i>G.</i> 1763.		500
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé des volontaires de Soubise, infanterie.		
Ils seront supprimés s'il est remplacé.		
DUTREMBLAY (Louis), 73. <i>G.</i> 1763.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Forez.		
DUTROU (Claude), 63. <i>G.</i> 1775.		450
En qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Châteauroux.		
DUTROUSSET D'HÉRICOURT D'OBSONVILLE (Demoiselle Jeanne), 39. <i>G.</i> 1773.		500
En considération des services de feu son père, maréchal de camp ès-armées du roi.		
DUVAL (Armand), 64. <i>G.</i> 1765.		106
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
DUVAL (Demoiselle Octave Tirlay, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1782.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier du roi.		
DUVAL DE BASSECOUR (Jacques), 46. <i>G.</i> 1773.		60
En considération de ses services en qualité de gendarme, et pour l'aider à les continuer.		
DUVAL DE MONDÉTOUR (Prosper), 52. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Bourbon, infanterie.		
DUVAL (Pierre), 51. <i>G.</i> 1761.		150
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien fourrier au régiment de Metz au corps royal d'artillerie.		
DUVAL DE LA MOTHE (Philippe), 73. <i>G.</i> 1755.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Belzunce, infanterie.		
DUVAL (Demoiselle Louise Duvouldy, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1786.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien commis dans les bureaux des impositions.		
DUVAL (Pierre), 69. <i>G.</i> 1777.		450
En qualité de premier lieutenant au régiment de Nivernais.		
DUVAL D'ANGOUILLE (Guy), 37. <i>G.</i> 1775.		180
A titre d'appointements en qualité de mousquetaire réformé, à présent capitaine à la suite du régiment de dragons de Belzunce.		
Ils doivent être supprimés du jour qu'il sera remplacé.		
DUVAL (François), 47. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien postillon de la petite écurie du roi.		
DUVAL-FAVREUIL (Jean), 52. <i>F.</i> 1770.		150
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant premier enseigne des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
DUVAL (Jacques), 56. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier de la petite écurie du roi.		
DUVAL, dit Malter (François), 46. <i>M. du R.</i> 1776.		500
En considération de ses services en qualité de danseur des ballets du roi.		
DUVAL (Bénigne), 56. <i>M. du R.</i> 1776.		200
Garçon du château; en considération de ses services près feu monseigneur le Dauphin.		
DUVAL DE LA POTTERIE (Françoise), 71. <i>F.</i> 1736.		120
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique.		

A reporter. 1,411,721 livres.

	<i>Report.</i>	1,411,721 livres
DUVAL (Catherine), 73. <i>F.</i> 1743.		150
Sans retenue; en considération de ses talents pour l'instruction, et pour lui servir de dot dans une communauté.		
DUVAL (Laurent), 46. <i>M.</i> 1776		200
En considération de ses services en qualité d'écrivain de la marine et des classes, retiré.		
DUVALLON (Jean-Louis), 53. <i>G.</i> 1763.		54
Pour lui tenir lieu de 54 livres d'intérêts provenant de trois années d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Flandre, et qui a été supprimée lors de son remplacement.		
DUVAU (André), 58. <i>G.</i> 1768.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne.		
DUVEL (Jacques), 61. <i>M. du R.</i> 1781		250
Sans retenue; pour sa subsistance et sa retraite en qualité de garçon de la cuisine bouche du roi.		
DUVEL (Jacques), 39. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Même considération qu'à l'article précédent.		
DUVERDIER (Jérôme), 60. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de dragons de Languedoc.		
DUVERDUN, sieur du Molard (Claude), 52. <i>G.</i> 1770.		200
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au cinquième régiment d'État-Major.		
DUVERGÉ (Jacques), 46. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de vaisselle du grand-commun de la maison du roi.		
DUVERGER DE SAINT-ÉTIENNE (Marguerite), 39. <i>M.</i> 1 ^o 1787, 300; 2 ^o 1789, 200.		500
En considération des services de son frère, capitaine au régiment de la Martinique.		
DUVERGER DE SAINT-ÉTIENNE (Marie), 36. <i>M.</i> 1787.		300
Même considération que ci-dessus.		
DUVERGIER (Jacques), 66. <i>G.</i> 1754.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
DUVERNAY-DUPLESSIS (Louis), 36. <i>M. du R.</i> 1758.		400
Sans retenue. Cette pension lui a été accordée sur celle de pareille somme, donnée par le même brevet, sur le fonds des bâtiments du roi, à son aïeul, gouverneur de la Samaritaine, pour lui tenir lieu d'un terrain situé à Chaillot, qui lui avait été concédé, et qui lui a été retiré pour le magasin des marbres de Sa Majesté.		
DUVERNAY (René), 36. <i>G.</i> 1767		450
Sans aucune retenue; pour lui tenir lieu de moitié de la gratification annuelle de 900 livres accordée, sur les fonds du quatrième denier, aux enfants du sieur Duvernay, directeur de l'artillerie à Bordeaux, avec réversibilité au dernier vivant.		
On observe que cette pension sera portée à 900 livres, en cas que le sieur Duvernay survive à ses deux sœurs.		
DUVERNAY (Charlotte), 70. <i>G.</i> 1777.		150
Sans retenue; tant en considération des services de son père, lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie, que de ceux de son frère, colonel au même corps.		
DUVERNAY (Antoinette), 71. <i>G.</i> 1777.		150
Même considération que ci-dessus,		
DUVERNAY (Demoiselle Marie Bicquet, veuve du sieur), 52. <i>G.</i> 1779.		150
En considération des services du feu sieur Noizel, son oncle, commissaire des guerres.		

A reporter. 1,416,153 livres.

	<i>Report.</i>	1,416,153 livres.
DUVERNET (Demoiselle Joséphe de Forceville, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1 ^o 1758, 200; 2 ^o 1760, 200.		400
Sans retenue. La première, en considération des services de feu son mari, major du Pratz-de-Moulliou. La seconde, à titre de subsistance, en considération des services de son beau-père, écuyer du roi.		
DUVERNET DE LA CASSAGNE (Claude), 44. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Salins. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
DUVERNET DE ROQUEFORT (Demoiselle Elisabeth-Charlotte), 59. <i>M. du R.</i> 1757.		400
Sans retenue; à titre de subsistance; en considération des services de feu son père, et de ceux de sa famille.		
DUVIGNAU (Bernard), 101. <i>G.</i> 1777.		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au bataillon de milice de Chalon-sur-Saône.		
DUVIGNAU (Joseph), 46. <i>M.</i> 1777.		250
En considération de ses services en qualité d'écrivain de la marine et des classes, retiré; actuellement commis dans les bureaux du port de Toulon.		
DUVIGNEAUD (Jean), 57. <i>G.</i> 1781.		300
En considération des services de son mari, gendarme de la garde ordinaire du roi.		
DUVIVIER (Demoiselle Marguerite de Senne, veuve du sieur), 63. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son mari, portier du palais des Tuileries.		
DUVIVIER (Demoiselle Jeanne Gromaire, veuve du sieur), 64. <i>M. du R.</i> 1788.		400
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari ancien entrepreneur des ouvrages de la manufacture royale de savonnerie.		
DUVIVIER (Pierre), 59. <i>M. du R.</i> 1761.		250
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, graveur des médailles du roi.		
DUVIVIER (Joseph), 54. <i>M. du R.</i> 1761.		250
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, graveur des médailles du roi.		
DUVIVIER (Jacques), 62. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier du roi en la grande écurie.		
DUVOIGUE (Demoiselle Jeanne Malarme, veuve du sieur), <i>M. du R.</i> 1783.		500
En considération des services de son mari, et par continuation de celle de pareille somme dont jouissait sa belle-mère, Robière de Chars, veuve du sieur Luvoigue, greffier en chef de la prévôté de l'hôtel du roi.		
DUWICQUET DE L'ENCLOS (Joseph), 37 <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1779, 100.		200
Garde du corps du roi. La première, en considération des services de ses oncles dans ledit corps. La seconde, en la même considération.		
DYEL DE PERDEVILLE (Marc), 53. <i>G.</i> 1783.		500
Sans retenue; en considération de ses services, et pour retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Berry, infanterie.		
DYOCHE DE SALES (Jean), 50 <i>F.</i> 1783.		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien employé dans les bureaux de la direction générale des vingtièmes.		
DYOCHE (Jean-Baptiste), 71. <i>F.</i> 1778.		400
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité d'ancien contrôleur des vingtièmes de la généralité de Limoges.		
DYVERSEN DE SAINT-FONS (Louis), 56. <i>G.</i> 1769.		400
Convertis en appointements, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Vermandois.		

A reporter. 1,421,956 livres.

Report. 1,421,956 livres

E

ECHALARD DE BOURGUIGNIÈRE (Jean-Louis), 67. <i>G.</i> 1757.	472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Flandre.	
EDON (Jean), 67. <i>G.</i> 1784 (<i>mort en 1790</i>).	500
Sans retenue ; en considération de quarante années de services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant de maréchaussée.	
ECLI-D'OURS, 37. <i>M. du R.</i> 1787.	300
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de suisse de patrouille du château de la Muette.	
EGREMONT (Charlotte d'), 61. <i>G.</i> 1772.	150
Sans aucune retenue ; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel au régiment royal Étranger, cavalerie.	
EGREMONT (Marguerite d'), 57. <i>G.</i> 1772.	150
Même considération que ci-dessus.	
EHLER (Augustin), 58. <i>M. du R.</i> 1776.	100
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de Cent-Suisse de la garde du roi.	
ELBÉE DE GAUMONT (Jean d'), 66. <i>G.</i> 1763.	354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de capitaine réformé du régiment de Conti, infanterie.	
Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.	
ELBREIL (Claude d'), 66. <i>G.</i> 1779.	450
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au cinquième régiment d'État-Major.	
ELENBRANT (Jean), 52. <i>G.</i> 1779.	500
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de sous-lieutenant en second au régiment de Berchiny, hussards.	
ELFAU DE ROQUEFORT (Jean d'), 76. <i>G.</i> 1762.	496
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Picardie.	
ELLE-CREYR (Jean d'), 59. <i>G.</i> 1763.	300
En qualité de lieutenant réformé de dragons de la légion de Soubise.	
ELLEVILLE (Michel d'), 72. <i>G.</i> 1768.	400
En qualité de lieutenant au régiment royal Étranger, cavalerie.	
ELY (Antoine), 67. <i>M. du R.</i> 1774.	456
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier de la petite écurie du roi.	
ELPEYROUT (Demoiselle Marie Chassain de Fontmartin, veuve du sieur d'), 76. <i>G.</i> 1755.	354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son mari, ci-devant brigadier des cheveu-légers.	
ELPUECH-DUCHEILLA (Joachim d'), 62. <i>G.</i> 1774.	300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde de la Marche.	
EMELLE (François), 64. <i>M. du R.</i> 1774.	456
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier de la petite écurie du roi.	
EMERIGON (Balthazar-Marie), 73. <i>M.</i> 1777.	300
En considération de ses services en qualité de lieutenant de la marine, retiré.	

A reporter. 1,427,994 livres.

	<i>Report</i>	1,427,994 livres.
EMERY DE BOISTOGÉ (Henri), 53. <i>G.</i> 1781		300
Sans retenue ; capitaine de canonniers au corps royal d'artillerie du régiment d'Auxonne ; en considération du zèle et de la valeur avec lesquels il a élevé et servi la batterie dont il a été chargé à Yorck-Town, en Virginie.		
EMONNOT (André), 42. <i>G.</i> 1785.		240
Sans retenue ; pour appointements en qualité d'ingénieur géographe militaire, avec rang de lieutenant d'infanterie.		
EMONNOT (Marie), 37. <i>M. du R.</i> 1766.		200
Pour lui tenir lieu d'une pension de pareille somme accordée par feu Mgr. le Dauphin, sur sa cassette.		
ENCAUSSE (Demoiselle Ducosse, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1788.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine des grenadiers de France.		
ENECEY DE CHASSÉ (Charles), 49. <i>G.</i> 1775.		219
A titre d'appointements de réforme en qualité de gendarme de la garde ordinaire du roi.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
ENGLE (Claude), 40. <i>G.</i> 1780.		240
En qualité de lieutenant d'infanterie.		
ENGLER (Louis), 50. <i>G.</i> 1755.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages ; capitaine au bataillon de garnison du régiment de Beauvoisis, en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Bretagne.		
ENNET (Louis d'), 58. <i>G.</i> 1779.		400
Pour retraite en qualité de capitaine au bataillon de garnison du régiment de Brie.		
ENTRAGUES (Demoiselle Marie de Cablant, veuve du sieur d'), 47. <i>G.</i> 1785.		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de Sonneberg, suisse.		
ENTRECASTEAUX (Demoiselle Angélique de Castellane d'), 32. <i>M. du R.</i> 1760.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de sa mère, l'une des dames pour accompagner Mesdames de France.		
EPVRE (Jean), 92. <i>F.</i> 1766.		100
Comme ancien domestique des cadets-gentilshommes du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
EQUEVILLEY (Vincent), 66. <i>G.</i> 1775.		540
En qualité de capitaine aide-major réformé du régiment des grenadiers royaux de Soissonnais.		
ERMAN (Demoiselle Geneviève Carré, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1771.		400
En considération des services de son second mari, capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel, au régiment royal Bavière.		
On observe que sa fille a l'assurance d'une pension de 200 livres après sa mort.		
ERMAULT DE LANDERNEUF (Demoiselle Charlotte de Saint-Médard, veuve du sieur), 50. <i>F.</i> 1784.		250
Pour récompense des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
ERNAULT DE MOULINS (Louis), 66. <i>G.</i> 1748.		150
En qualité de lieutenant réformé du régiment de Lyonnais.		
ERNAULT DE CAJEUL (Charles), 51. <i>M.</i> 1777.		300
A titre d'appointements de réforme et en considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau retiré.		
ERNEVILLE, sieur de Poligny (Etienne d'), 66. <i>G.</i> 1774.		100
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		

A reporter 1,432,589 livres.

	<i>Report.</i>	1,432,589 livres.
ERVET (Demoiselle Françoise Vallier, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1782.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien chirurgien-major du régiment de Soissonnais.		
ERVILLERS (Demoiselle Cécile de Roty, veuve du sieur d'), 69. <i>G.</i> 1778.		300
En considération des services de feu son mari, aide-major de la ville de Douai.		
ESBIEZ (Claude d'), 51. <i>G.</i> 1763.		90
Capitaine réformé du régiment de Coigni, dragons, aujourd'hui Artois; pour lui tenir lieu de 1,500 livres d'intérêts d'arrérages dus en 1766, d'une pension de 500 livres qu'il avait obtenue en qualité de capitaine réformé du second régiment.		
ESBRARD DE LA VALONNE (Joseph), 66. <i>G.</i> 1779.		300
En considération de ses services en qualité de commandant au régiment de la reine, infanterie, actuellement commandant de bataillon aux Invalides.		
ESCAJEUL DE FERCAMP (Marie d'), 74. <i>G.</i> 1752.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi et lieutenant des gardes du corps du roi.		
ESCHALARD DE BOURGUINIÈRE (Demoiselle Claudine François, veuve du sieur), 47. <i>G.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, aide-major de la ville de Metz.		
ESGRAVAYAT DE LA BARIÈRE (Charles), 39. <i>M. du R.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour réforme en qualité de gendarme de la garde du roi.		
ESCROS-D'ESTRÉES (Demoiselle Marie), 78. <i>G.</i> 1774.		118
Pour intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine d'une compagnie détachée de l'Hôtel des invalides.		
ESLIN, dit la Pierre (Pierre), 71. <i>M. du R.</i> 1767.		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa subsistance en qualité de palefrenier de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
ESMALE (Madeleine), 68. <i>Af. É.</i> 1748.		400
A titre de réversion sur une pension de 2,000 livres accordée à feu son père, résident de Sa Majesté à Liège pendant vingt années.		
ESMANGART DE BEAUVAL (Demoiselle Adélaïde), 58. <i>M. du R.</i> 1752.		250
Sans retenue; à titre de subsistance et pour lui servir de dot au couvent.		
ESMANGART DE BOURNONVILLE (Jean), 23. <i>F.</i> 1778.		500
Sans retenue; formant le tiers de 1,500 livres accordées aux trois enfants du sieur Esmangart, ancien premier commis du bureau des affaires étrangères, de laquelle ils doivent jouir pendant le temps de leur éducation.		
ESMANGART DE BOURNONVILLE (Charles), 26. <i>F.</i> 1778.		500
Même considération que ci-dessus.		
ESMANGART DE BOURNONVILLE (François), 20. <i>F.</i> 1778.		500
Même considération que ci-dessus.		
ESMANGART DE BEAUVAL (Jean), 54. <i>G.</i> 1766.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant lieutenant des chasses de la capitainerie de Compiègne, à présent major de ladite ville.		
ESMEIN (Jean). 47. <i>M.</i> 1777.		200
En considération de ses services en qualité de ci-devant écrivain de la marine et de des classes, et actuellement commis dans les bureaux du port de Rochefort.		
ESMIRY-D'AURIBEAU (Pierre d'), 61. <i>G.</i> 1769		400
A titre d'appointements en qualité de capitaine au régiment de Médoc.		
ESNAULT DE BELLEVILLE (Jacques), 80. <i>G.</i> 1768.		200
En considération de ses services en qualité de sous-aide-major du fort Barrault.		

A reporter. 1,438,261 livres.

	Report.	1,438,261 livres.
ESNAULT DE LA CHEMINERY (Bernard), 46. G. 1775.		210
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme en qualité de gendarme. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
ESNAULT (Jean), 54. G. 1782.		500
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine-commandant au régiment de Beauce.		
ESPALUNGUE-D'ARROS (Marie), 54. F. 1760.		120
Sans retenue ; à titre de subsistance et en considération des services de sa famille.		
ELPERIES (Pierre), 56. G. 1767		300
A titre d'appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du ré- giment de Bourbon. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
ESPEYRON (Pierre), 56. G. 1781		500
Sans retenue ; en considération de ses services et de la valeur qu'il a mon- trée à York-Town, en qualité de major du régiment de Soissonnais.		
ESPIC DE LIROU (Jean), 49. G. 1775		240
A titre d'appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
ESPINETTE DE MALLER (Nicolas), 58. G. 1 ^o . 1763, 300; 2 ^o . 1788, 200.		500
La première, pour sa retraite en qualité de lieutenant des volontaires d'Aus- tralie. La seconde, en considération de ses services.		
ESQUIEU (Pierre), 63. G. 1766		472
Y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine des grenadiers de la milice de Béziers.		
ESQUIEU (Guillaume), 63. G. 1766.		500
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Touraine.		
ESSELIN (Claude), 54. F. 1766.		240
A titre de traitement conservé comme garde-chasse du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
ESSEUFFY DE KLENAHLTT (Joseph), 66. G. 1736		354
Y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages ; capitaine réformé de cavalerie, en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment de Ratzy.		
ESSIRARD (Jean), 48. G. 1784		120
En considération de la blessure qu'il a reçue, en 1780, aux travaux des for- tifications de Châteauneuf, comme manœuvre.		
ESTAYS DE BOLLOGNE (Louis-Marie), 66. M du R. 1727.		354
Y compris 54 liv. d'intérêts d'arrérages ; capitaine retiré au régiment royal, infanterie ; en considération des services de feu son père, apothicaire du roi.		
ESTÈBE, sieur du Vigneau (Jean), 51. G. 1783.		360
Sans retenue ; en considération de ses services et pour sa retraite en qua- lité d'ancien capitaine en second dans le régiment d'Angoumois.		
ESTERHAZY (Marie d'), 48. G. 1759].		590
En considération des services de feu son père, mestre de camp d'un régi- ment de hussards.		
ESTÈVE (Benoît), 57. 1778.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de porte- guidon du régiment de Conti, dragons.		
ESTÈVE-ROUMIGUIÈRES (Barbe), 29. F. 1766.		300
Pour en jouir à titre de réversion sur celle de 600 liv. accordée à son aïeul.		

A reporter, 1,444,321 livres,

	<i>Report.</i>	1,444,321 livres.
ESTIENNE DE CIZEY (Pierre), 48. <i>G.</i> 1778		200
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine réformé du régiment provincial de Caen ; à présent capitaine au régiment provincial d'artillerie de Besançon.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
ESTIENNE DE LIOUX (Pierre), 58. <i>G.</i> 1756		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Hainaut.		
ESTIENNE-MONLUC DE LA RIVIÈRE (Henriette), 17. <i>M.</i> 1784.		100
En considération des services de son père, lieutenant de roi, à l'île Saint-Vincent.		
ESTIENNE-MONLUC DE LA RIVIÈRE (Catherine), 14. <i>M.</i> 1783.		200
Même considération que ci-dessus.		
ESTIENNE-MONLUC DE LA RIVIÈRE (Christophe), 16. <i>G.</i> 1783.		200
Même considération que ci-dessus.		
ESTIENNE DE CORTON (Bernard), 56. <i>G.</i> 1779		300
Sans retenue, pour appointements et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant attaché au régiment Dauphin, cavalerie.		
ESTIENON (Nicolas), 57. <i>F.</i> 1782		300
Sans retenue ; à titre de retraite et en considération de ses services en qualité de ci-devant commis de la régie des cartes.		
ESTIVAL (Demoiselle Marie Fournel, veuve du sieur d'), 44. <i>G.</i> 1767.		400
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Navarre.		
ESTIVAL (Demoiselle Jeanne-Marguerite, veuve du sieur d'), 88. <i>F.</i> 1770.		300
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, délivreur de la vénerie du roi.		
ESTOUPAN (Demoiselle Noël Gourvenec, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1770.		400
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, chef du bureau des ventes de la compagnie des Indes.		
ETCHEGOYEN DE LA BIGUERRE (Louis d'), 71. <i>G.</i> 1776.		100
En considération de ses services, en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée, à présent capitaine invalide.		
ETCKRE (Demoiselle Claire Potron, veuve du sieur), 80. <i>F.</i> 1778		300
En considération des services de feu son mari, suisse de l'hôtel des Monnaies de Paris, pendant quarante ans.		
Cette pension fait moitié de celle que son mari avait obtenue pour retraite.		
ETIENNE DE SAINT-JEAN DE PRUNIÈRE (Henri d'), 66. <i>G.</i> 1771.		400
En considération de ses services pour sa retraite en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Médoc.		
ETIENNE (Jean), 62. <i>F.</i> 1775		150
A titre de traitement conservé en qualité de garde du corps du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
ETRY-FLEURIAU (Marie d'), 68. <i>F.</i> 1752		448
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages ; sans retenue, à titre de subsistance et en considération des services de feu son père commis du contrôle général des finances.		
EU DE RAPSECOURT (Pierre d'), 76. <i>G.</i> 1749.		300
Pour réforme, en qualité de capitaine au régiment de Lynden, hussards.		
EU, sieur Dumesnil (Jean d'), 46. <i>G.</i> 1775.		290
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
EUDES, sieur de Blamanoir (François), 51. <i>G.</i> 1775.		97
A titre d'appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Pont-Audemer.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		

A reporter. 1,449,278 livres

	Report	1,449,278 livres.
EULER (Louise), 57. <i>G.</i> 1751.		354
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, écuyer, capitaine au régiment d'Alsace.		
EULER (Dorothee), 56. <i>G.</i> 1751.		354
Même considération que ci-dessus.		
EUSTACHE (Demoiselle Catherine Garnier, veuve du sieur), 83. <i>M. du R.</i> 1788.		150
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, porteur du roi.		
EVANT (François d'), 42. <i>M.</i> 1778.		150
Pour appointements; en considération de ses services en qualité d'élève commissaire de la marine, retiré.		
EVERAT (Demoiselle Jeanne Crevoisier, veuve du sieur), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 150; 3 ^o 1783, 100.		250
La première, sans retenue; en considération des services feu de son mari, piqueur de la louverie. La seconde, aussi sans retenue; à titre d'augmentation.		
EVERANGE DE BELVEN (Léopold d'), 52. <i>G.</i> 1784.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de maréchaussée.		
EVINS (Demoiselle Marie Junot-Desfontaines), 34. <i>F.</i> 1771.		50
Sans retenue; cette pension fait partie de celle de 150 livres accordée aux trois enfants du sieur Desfontaines, enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes, en considération des services de leur père, avec réversibilité jusqu'au dernier survivant.		
ÉVRARD (Joseph), 57. <i>G.</i> 1783.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Septimanie.		
ÉVRARD (Demoiselle Jeanne), 73. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, écrivain au service de la compagnie des Indes.		
ÉVRARD (Joseph), 57. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Lille. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
EXÉA (Antoine d'), 62. <i>G.</i> 1749.		280
En qualité de lieutenant réformé au régiment de Septimanie.		
EYLÈRE (Matthias), 56. <i>G.</i> 1786.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau, avec rang de lieutenant au régiment suisse de Vigier.		
EYMA (Demoiselle Marie), 66. <i>F.</i> 1732.		100
Pour subsistance, en considération de sa conversion à la religion catholique.		
EYMA (Demoiselle Anne), 33. <i>F.</i> 1775.		150
Même considération que ci-dessus.		
EYMA (Demoiselle Marie), 36. <i>F.</i> 1775.		150
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
EYMERIER (Louis), 52. <i>G.</i> 1788.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment de Languedoc, d'infanterie.		
EYNARD (Pierre), 80. <i>G.</i> 1766		400
En qualité de lieutenant au régiment royal Lorraine, cavalerie.		
EYSSAUTIER (Demoiselle Catherine Collin, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1785.		500
En considération des services de feu son mari, commissaire principal des guerres, employé en Roussillon.		

A reporter 1,454,023 livres.

	<i>Report.</i>	1,454,023 livres.
EZEMAR (Jean), 50. G. 1774.		100
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		

F

FABER (Alexandre), 48. G. 1783		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Savoie-Carignan.		
FABERT (François de), 54. G. 1766.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Metz.		
FABRE DESESSARTS (Léon), 29. G. 1782.		100
Gendarme; en considération des services de feu son père, ancien officier d'infanterie.		
FABRE DE GRANVILLE (Jean), 63. G. 1 ^o 1757, 177; 2 ^o 1769, 400.		577
La première, y compris 27 livres d'arrérages, accordée en 1757, en considération de ses services en qualité de capitaine retiré du régiment de Dauphiné. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
FABRE (Jacques), 40. G. 1787.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien brigadier dans la compagnie des gendarmes écossais.		
FABRE (Jean), 66. G. 1782.		400
En considération de la distinction de ses services en qualité de premier capitaine au régiment de Beaujolais. Il cessera d'en jouir du jour qu'il obtiendra pareille somme dans l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.		
FABRE (André), 78. G. 1779.		100
Pour l'aider à subsister, ayant reçu d'un soldat du régiment de Lyonnais un coup de fusil dans la jambe qui le met hors d'état de gagner sa vie.		
FABRE DE MONTVAILLANT (Charles), 32. G. 1775.		180
En qualité de mousquetaire réformé. Ces appointements seront supprimés du jour qu'il sera replacé.		
FABRE DE PARREL (Pierre), 41. G. 1 ^o 1773, 60; 2 ^o 1774, 100.		160
La première, sans aucune retenue, pour l'aider à continuer ses services de gendarme. La seconde, en considération des services de feu son oncle, maréchal des logis au même corps.		
FABREGAL (Jean), 62. G. 1786.		550
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier de grenadiers dans le régiment de Bassigny.		
FABRICY (Xavier), 57. G. 1773		500
En considération de ses services en qualité de premier lieutenant de grenadiers, avec rang de colonel au régiment des gardes suisses.		
FABRONY DE LA GAROULAYE (Louis), 36. G. 1787.		540
Sans retenue; en considération de ses services et pour lui tenir lieu d'appointements de retraite en qualité de capitaine aide-major du régiment royal Etranger, cavalerie. Il cessera d'en jouir s'il vient à être replacé.		
FABRY-DESPLAINNES (Louis), 72. G. 1763.		500
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine aide-major du régiment royal Piémont, cavalerie.		
FABRY (Gabriel), 71. G. 1754.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au bataillon de Chabré du régiment royal artillerie.		

A reporter. 1,459,402 livres.

	Report.	1,459,402 livres
FACQUET (Demoiselle Anne), 7. <i>M. du R.</i> 1785.		200
Sans retenue; pour servir à son éducation.		
FADATE DE SAINT-GEORGES (Jacques), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118; 2 ^o 1765, 300.		418
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.		
FAGALDE (Demoiselle Marie Sauzède, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1781.		300
A titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, employé aux extraordinaires bouches du roi.		
FAGES (Demoiselle Marie Eydt, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1782.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au corps royal du génie.		
FAGES DE VAUMALE (Pierre), 40. <i>G.</i> 1770.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services en qualité de garde du corps du roi.		
FAGET (Jean-Baptiste), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 60; 2 ^o 1789, 500.		560
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme et pour lui donner moyen de les continuer. La seconde, pour traitement de réforme, qui sera supprimé du jour qu'il parviendra au grade de fourrier ou qu'il quittera le corps.		
FAGET (Robert), 79. <i>G.</i> 1779.		376
Pour lui tenir lieu d'une partie des émoluments attachés ci-devant à sa place de major des ville et citadelle du Havre. Il en jouira tant qu'il occupera ladite place.		
FAGNOL (Demoiselle Claudine Jeandel, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1785.		350
Sans retenue; en considération des services de son mari, porte-étendard des gendarmes d'Artois.		
FAGNON (Claude) 26. <i>G.</i> 1785.		150
Sans retenue; gendarme; en considération des services de feu son père, porte-étendard dans la compagnie des gendarmes d'Artois. Il ne jouira de cette pension que tant qu'il servira dans la gendarmerie ou jusqu'à ce qu'il parvienne au grade de brigadier.		
FAGUIER (Claude), 78. <i>G.</i> 1765.		500
En qualité de lieutenant au régiment du roi, cavalerie, avec rang de capitaine.		
FAGUIER DE MARSENET (Georges), 69. <i>G.</i> 1760.		520
Y compris 20 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, de ses blessures, et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Pressac, cavalerie.		
FAGUET DE NOBLENS DE CHAMPECOURT (André), 52. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Autun. Il sera supprimé lors de son remplacement.		
FAILLONNET (Henri), 56. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Champagne. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
FAILLY (Jean-Baptiste), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300, 2 ^o <i>idem</i> , 97.		397
La première, en qualité de lieutenant réformé du corps des grenadiers royaux. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Châlons. Elle sera supprimée s'il est remplacé dans les troupes provinciales.		
FAILLY (Jean-Baptiste), 47. <i>G.</i> 1779.		300
En qualité de ci-devant capitaine en second au régiment d'Austrasie. Il doit cesser d'en jouir lorsqu'il aura une compagnie dans les troupes provinciales.		

A reporter. 1,464,360 livres.

	<i>Report.</i>	1,464,360 livres.
FAILLY (Claude de), 57. <i>G.</i> 1774		200
En considération de ses services en qualité de gendarme de la garde ordinaire du roi.		
FAIPOULT (Nicolas), 72. <i>G.</i> 1759.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Saint-Chaumont.		
FAIVRE (Jean), 84. <i>G.</i> 1760		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de commissaire-général, cavalerie.		
FAJOL (Louis), 66. <i>G.</i> 1770		400
En qualité de capitaine au bataillon de garnison de Forez.		
FALCK (Demoiselle Marie Pleiffer, dite Moreau, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1732.		71
Y compris 11 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant d'infanterie.		
FALCK (Philippe de), 59. <i>G.</i> 1780.		500
En considération de ses services en qualité de major du régiment de la Marck.		
FALCON DE LONGEVIALLE (Augustin), 47. <i>G.</i> 1787.		480
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité d'ancien cheveu-léger du roi.		
FALLOIS (Charles), 42. <i>G.</i> 1773.		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
FALON (Demoiselle Thérèse Ausou, veuve du sieur), 69. <i>F.</i> 1778.		300
Sans aucune retenue; en considération des services de son mari, valet de limier de la vénerie du roi.		
FALQUE-DUMAY (Demoiselle Camille Falconnet), 36. <i>G.</i> 1783.		300
Sans retenue; en considération des services de son père, ancien commissaire principal des guerres.		
FALVÉ, dit Jolly (Louis), 54. <i>M. du R.</i> 1780.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de piqueur de l'équipage du Vautrait.		
FANFART (Nicolas), 43. <i>M. du R.</i> 1789.		182
Sans retenue; à titre de subsistance, en qualité de porte-clefs du château de la Bastille.		
FANNIN (Demoiselle Catherine Nagte, veuve du sieur), 78. <i>G.</i> 1 ^o 1744, 177; 2 ^o 1754, 354		531
La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services du feu sieur d'Ennery, son beau-père, brigadier d'infanterie. La seconde, en considération des services de son premier mari.		
FANTON (François), 76. <i>G.</i> 1770.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de dragons de Montecler.		
FARAMOND DE JOQUEVIEL (Augustin), 76. <i>G.</i> 1755.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Vastan, infanterie.		
FARAMOND DE LA FAJOLLE (Joseph), 28. <i>G.</i> 1786.		150
Sans retenue, premier lieutenant au régiment de Viennois, infanterie; en considération des services de feu son père, ancien lieutenant au régiment de Berry, cavalerie.		
FARCONET (Demoiselle Madeleine Salon, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1778.		150
En considération des services de son mari, capitaine en second des bas-officiers invalides, détachés au château de la Bastille, et aide-major dudit château.		

A reporter 1,470,156 livres.

	<i>Report.</i>	1,470,156 livres.
FARCONET (Thérèse), 24. G. 1783		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, commissaire principal des guerres, employé à Versailles.		
FARCONET (Adélaïde), 23. G. 1783.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, commissaire principal des guerres, employé en Vivarais.		
FARCONET (Cécile), 24. G. 1783.		300
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
FARCY (Jacques), 62. G. 1778.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses appointements de capitaine réformé du régiment de Limousin.		
Ils lui seront supprimés le jour de son remplacement.		
FARGIER DE SAINT-ANDRÉ (Louis), 59. G. 1779.		300
Pour retraite en qualité de capitaine réformé du cinquième régiment d'État-Major.		
FARGUES (Charles), 51. F. 1766.		400
A titre d'appointements en qualité d'ordinaire de la musique du roi.		
FARIE DE VAQUIES (Pierre), 70. G. 1767.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
FARINEY (Joseph de), 44. G. 1786.		400
Sans retenue; capitaine en second au régiment de Besançon, artillerie; en considération de la manière distinguée avec laquelle il a servi dans l'Inde pendant la dernière guerre.		
FARINOT DE CLAUSSET (Demoiselle Louise de Sauliant), 57. G. 1785		200
Sans retenue; en considération des services de son mari, capitaine au corps des pionniers.		
FARQUHARSON (André), 47. G. 1762		300
En qualité de lieutenant en second, réformé du régiment royal Écossais.		
Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
FASSY (Louis), 66. G. 1749.		150
En qualité de lieutenant réformé du régiment de Touraine.		
FATOU (Jean-Baptiste), 60. M. du R. 1780.		300
Garçon de vaisselle; pour servir à sa subsistance et pour retraite.		
FATTER (Ignace), 64. G. 1772		500
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant avec commission de capitaine au régiment suisse d'Ienner.		
FAU D'ORGEANS (Anne), 74. G. 1776		300
En considération des services de son frère, lieutenant-colonel au corps royal, artillerie.		
FAUBERT (Louis), 27. G. 1785		200
Sous-lieutenant au régiment de l'Île-de-France; en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment d'infanterie de la Marche, sans retenue.		
FAUBOURNET DE MONTFERRAND (Charles), 59. G. 1775		315
Cheval-léger réformé; pour appointements de réforme dont il doit cesser de jouir du jour qu'il sera remplacé.		
FAUCHER DE LAFOND (Michel), 68. G. 1767.		200
Actuellement lieutenant d'invalides, en qualité de lieutenant réformé du régiment de recrues de Nancy.		
FAUCHER (Louis), 61. F. 1770		200
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
FAUCHEUX (Jean-Baptiste), 56. G. 1767		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		

A reporter. 1,475,775 livres.

	<i>Report.</i>	1,475,775 livres.
FAUCHEUX (Angélique), demoiselle Chaboton de la Lauzière, épouse du sieur), 36. G. 1782.		75
En considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Bassigny.		
FAUCHEY DE SAURE (Demoiselle Elisabeth Battar, veuve du sieur), 81. G. 1772. Sans aucune retenue; en considération des services de son mari, capitaine au régiment de Navarre		200
FAUCON DE LA MIRE (Michel), 66. G. 1777.		450
En qualité de lieutenant au régiment de Chartres, infanterie.		
FAUCON (Pierre), 57. M. du R. 1781.		300
Garçon de la fruiterie du roi; pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite.		
FAUCQUETT (Louis), 77. G. 1758.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant lieutenant au régiment de dragons de Flamarens.		
FAUDOAS, sieur de Barbasan (Jean), 63. G. 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Auch. Cette pension sera supprimée s'il est remplacé.		
FAUDOAS (Henri), 60. G. 1775.		97
Même considération que ci-dessus.		
FAUGERON (Demoiselle Elisabeth de Mouy), 84. M. du R. 1757		250
A titre de subsistance; en considération des services de son père, commis du département de la maison du roi.		
FAULCON (Anne) 62. M. du R. 1769.		300
En considération des services de son père, officier au régiment de Limousin, et de ceux de son aïeul, tué à la bataille de Fontenoy.		
FAULCON (Nicolas), 53. M. du R. et G. 1 ^o 1781, 120; 2 ^o 1790, 200		320
Garçon de la pourvoirie du roi. La première, pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite. La seconde, pour aider à sa subsistance et lui servir de retraite en qualité de pa- lefrener de la compagnie des gendarmes de la garde.		
FAULCON (Louis), 66. G. 1745.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
FAUQUET (Demoiselle Marie Crest), 72. M. 1744		100
En considération des services de son père, écrivain principal des galères.		
FAUQUEUX DE RONCIÈRES (Antoine), 51. G. 1775.		160
Pour appointements de réforme en qualité de gendarme de la garde du roi. Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
FAURE (Demoiselle Louise), 62. G. 1779.		200
Sans aucune retenue; en considération des services de son mari, ancien lieu- tenant au régiment de la Couronne.		
FAURE (Antoine), 46. G. 1777		400
En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Grenoble.		
FAURE DE CHAZOURS (Louis), 49. G. 1786.		420
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qua- lité d'ancien capitaine en second dans le régiment de Chartres, infanterie..		
FAURE DE CHABERT DULAC (François) 77. G. 1773.		100
Ancien lieutenant des maréchaussées en qualité de capitaine invalide.		
FAURE DE CHABERT (Henri), 51. G. 1781		300
Capitaine commandant au régiment du Perche, infanterie; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté, et des blessures qu'il a reçues dans les trois combats soutenus, en 1780, par M. le comte de Guichen.		

A reporter. 1,480,016 livres.

	<i>Report.</i>	1,480,016 livres.
FAURE (Demoiselle Anne de Cantagrel, veuve du sieur), 78. <i>G.</i> 1743.		354
Sans retenue; y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, major de Montlouis.		
FAURICHON (Demoiselle Marie Guichard, veuve du sieur), 40. <i>G.</i> 1781.		300
Sans retenue; en considération des services de son mari, gendarme de la garde du roi.		
FAURICHON (Jean) 43. <i>G.</i> 1780		150
Sans retenue; garde du corps du roi, en considération des services du feu sieur de la Brousse, son oncle, ancien brigadier des gendarmes.		
FAUSSENELLE (Demoiselle Sophie le Changeur, veuve du sieur), 42. <i>G.</i> 1 ^o 1764, 300; 2 ^o 1772, 200.		500
La première, en considération des services de son père, ancien commis du département de la guerre au bureau des maréchaussées. La seconde, en considération des services de son mari, exempt de maréchaussée en Corse, qui a péri dans un naufrage.		
FAUVEL (Demoiselle Victoire Guilbert, veuve du sieur), 37. <i>M. du R.</i> 1785.		300
En considération des services de son mari, garçon de la cuisine bouche du roi.		
FAUVEL (Demoiselle Élisabeth Gervais), 66. <i>M. du R.</i> 1781.		150
En considération des services de son mari, porteur de chaise du roi.		
FAUVEL (Thomas), 56. <i>G.</i> 1780.		300
Sans retenue; en qualité d'aumônier-adjoint de la citadelle du Havre.		
FAUVEL (Jacques), 66. <i>M. du R.</i> 1775.		200
En considération de ses services en qualité de porteur du roi.		
FAUVEL (Henri), 68. <i>M. du R.</i> 1774.		540
En considération de ses services en qualité d'ancien porteur du roi.		
FAUVELET (Demoiselle Anne de Frogés, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1780.		300
Sans retenue; en considération des services de son mari, sous-lieutenant de maréchaussée.		
FAUVEREAUX (Anne), 31. <i>G.</i> 1777.		100
En considération des services de feu son père, sous-aide-major de la ville de Belfort.		
FAVEREAUX (Marie), 30. <i>G.</i> 1777.		100
Même considération que ci-dessus.		
FAVERLY (Guillaume), 64. <i>M. du R.</i> 1789.		150
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de chapelain ordinaire du château de la Bastille.		
FAVIER (François), 46. <i>M. du R.</i> 1776		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de serrurier des menus plaisirs du roi.		
FAVIN-LEVÊQUE (Demoiselle Calmar de Villemezec, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1782		300
Sans retenue; en considération des services distingués rendus par son mari, ci-devant ingénieur et premier constructeur des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
FAVRE-LABBÉ (Vincent), 60. <i>F.</i> 1769.		500
Sans aucune retenue; ancien agrégé du collège de Toissey, principauté de Dombes.		
On observe que cette pension doit cesser dans le cas où il obtiendrait un bénéfice.		
FAVRY DE CHANTELOUP (Charles), 74. <i>M. du R.</i> 1776.		400
En considération de ses services en qualité de gentilhomme-servant du roi.		
FAY (Demoiselle Marie Desfossez, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1770.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au corps royal de l'artillerie.		

A reporter. 1,485,160 livres.

	Report.	1,485,160 livres.
FAY (Henri), 46. G. 1788.		400
Sans aucune retenue; en considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de garde réformé des gardes du corps du roi.		
Cette pension sera supprimée du jour qu'il sera remplacé.		
FAY-DATHIES (Louis de), 73. G. 1749.		300
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment de husards de Raugrave.		
FAY (Demoiselle Anne Dragon, veuve du sieur de), 56. G. 1762.		124
En considération des services de feu son mari, garde du corps du roi.		
FAY DE VILLIERS (Demoiselle Marie-Paule), 49. G. 1778.		200
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef des places du Bas-Dauphiné.		
FAY (Demoiselle Anne de), 68. G. 1769.		200
En considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie.		
FAYARD, abbé (Guillaume), 76. M. 1779.		450
En considération de ses services, en qualité de ci-devant jésuite employé dans les missions de la Guadeloupe.		
On observe que cette pension s'est accrue de 50 livres à l'âge de soixante ans, qu'elle doit être augmentée de 50 livres à soixante-dix ans, et de 100 livres à l'âge de quatre-vingts ans.		
FAYAT (Demoiselle Pleiffer, dite Moreau), 63. G. 1747.		71
Y compris 11 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son père, lieutenant d'infanterie.		
FAYEN (Jean-Baptiste), 56. F. 1766.		360
A titre de traitement conservé, en qualité de suisse du feu roi de Pologne.		
FAYEN (Jacques), 58. F. 1766.		414
A titre de traitement conservé, en qualité de valet de pied de grande livrée du feu roi de Pologne.		
FAYET (Demoiselle Marie Thorel, veuve du sieur), 59. M. 1777.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau, mort en 1757 sur le vaisseau le <i>Zodiaque</i> .		
FAYOLLE (Philippe), 17. M. 1779.		400
En considération du remboursement des sommes considérables avancées pour le service des hôpitaux militaires en Canada, par son père, chirurgien major des troupes du roi.		
Cette pension est la seule ressource que sa mère lui ait laissée pour vivre.		
FAYOLLE (Nicolas), 54. M. 1764.		400
Tant en considération de ses anciens services en Canada, en qualité de commissaire aux classes de la marine, que de sa bonne conduite et des preuves de désintéressement qu'il a données pendant la guerre, en qualité d'écrivain de la marine.		
FAYOLLES (Jean de), 72. G. 1 ^o 1757, 118; 2 ^o <i>idem</i> , 300.		418
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, accordée en 1757 en considération de ses services, en qualité de maréchal des logis dans la compagnie de Villeroy des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.		
FAYS (Abdon de), 76. G. 1762.		300
En considération de ses services, en qualité d'ancien commis du département de la guerre.		
FAZAS, sieur de Favols (Jean), 56. G. 1780.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée.		
FÉ (François de), 56. G. 1763.		54
Pour intérêts d'arrérages d'une pension de 300 livres dont il jouissait en qualité de capitaine réformé du régiment de Rouergue, infanterie, qui a été supprimée du jour qu'il a été remplacé, en conservant seulement les intérêts.		

A reporter. 1,489,851 livres.

	<i>Report.</i>	1,489,851 livres.
FÉBURIER (Jean-Baptiste), 68. <i>G.</i> 1762	372	
En qualité de capitaine réformé du régiment de Hainaut.		
Il ne conservera que les intérêts de 72 livres portés dans cette pension, du jour de son remplacement.		
FEBVREL (Joseph), 76. <i>F.</i> 1766.	400	
A titre d'appointements conservés en qualité de notaire de l'hôtel du feu roi de Pologne.		
FÈCHES (Jacques), 88. <i>M. du R.</i> 1781	400	
Sans retenue; pour servir à sa subsistance, et pour lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon de cuisine bouche de Mesdames de France.		
FÉCOND (Marie), 76. <i>M. du R.</i> 1785.	150	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père et de sa famille, attachés au service de la petite écurie du roi.		
FEINGUENET (Jean), 59. <i>G.</i> 1780.	300	
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'adjudant au régiment des gardes suisses.		
FEITIS (Mathieu de), 54. <i>G.</i> 1763.	354	
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Guyenne.		
Cette pension sera supprimée du jour de son remplacement.		
FEITIS (Pierre), 74. <i>G.</i> 1757.	354	
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant lieutenant réformé au régiment de Crussol, cavalerie.		
Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages.		
FÉLIX (Pierre), 78. <i>M. du R.</i> 1774.	540	
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien porteur en la petite écurie du roi.		
FENESTRANGE (Joseph de), 59. <i>G.</i> 1762	500	
En qualité de capitaine en second, réformé du régiment royal Deux-Ponts. Cette pension sera supprimée s'il est remplacé.		
FENIS, sieur Dutourondel (Jacques), 51. <i>G.</i> 1775.	150	
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
FENIS DE LACOMBE (Bernard), 68. <i>G.</i> 1746.	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; à présent lieutenant de roi au gouvernement d'Arras, ci-devant ancien capitaine au régiment d'Aumont, infanterie; en considération de la perte qu'il a faite d'un bras au combat du Tidon.		
FOUG (Catherine de), 48. <i>M. du R.</i> 1780.	150	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son mari, gondolier du canal de Versailles.		
FERA DE SAINT-PHALLE (Demoiselle Henriette Bombelles, épouse du sieur), 57. <i>G.</i> 1757.	236	
En considération des services de feu son père, brigadier, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Hainaut.		
FÉRAND (Demoiselle Jeanne Meynard, veuve du sieur), 53. <i>M.</i> 1780.	200	
En considération des services de feu son mari, ci-devant vice-consul à Patros.		
FÉRAULT DE FALENDRES (Alexandre), 56. <i>G.</i> 1782.	500	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers dans le régiment de Beauvoisis.		
FERDINAND (Demoiselle Elisabeth Roger, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1782.	300	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de royal Allemand.		
FERDINAND (Ignace de), 37. <i>G.</i> 1782.	300	
Sans retenue; premier lieutenant dans le régiment d'infanterie allemande de Nassau-Saarbruck; en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment royal Allemand, cavalerie.		

A reporter. 1,495,529 livres.

	<i>Report.</i>	1,495,529 livr
FEREY (Claude), 66. <i>G.</i> 1773.		150
En considération de ses services en qualité de capitaine des grenadiers royaux du régiment de Senlis.		
FERIET (Charles de), 63. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine au corps royal d'artillerie.		
FERIET (Louis de), 44. <i>G.</i> 1783.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Champagne.		
FERMONT (Demoiselle Charlotte de Villelongue, veuve du sieur), 47. <i>G.</i> 1785.		400
Sans retenue; en considération des services de son mari, lieutenant-colonel réformé du régiment des grenadiers royaux de la Lorraine.		
FERNE (Jean de), 56. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant de vaisseau dans le régiment infanterie allemande.		
FEROTIN (Demoiselle Joséphe de Coudenhove, épouse de), 50. <i>G.</i> 1788.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment provincial d'artillerie de Metz.		
FERQUEL (Demoiselle Louise Legrand, veuve du sieur), 44. <i>G.</i> 1788.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant de maréchaussée, en résidence à Montbrison.		
FERRAND (Henri-Louis), 48. <i>G.</i> 1788.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine en second au régiment d'Anjou.		
FERRAND (Jean de), 62. <i>G.</i> 1763.		300
En qualité de lieutenant réformé de dragons des volontaires du Dauphiné.		
FERRAND (René), 80. <i>F.</i> 1783.		400
En considération de quarante années de services en qualité de ci-devant directeur des messageries à Saint-Dizier.		
FERRAND (Demoiselle Marie Cochet, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1780.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, major de la ville d'Arras, pour lui donner moyen d'élever son neveu et ses trois nièces.		
FERRAND, sieur de Montaubert (Jean de), 72. <i>G.</i> 1763.		218
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
FERRAND, sieur Desfournaux (Michel), <i>G.</i> 56. 1768.		200
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment de dragons d'Autichamp, à présent officier invalide.		
FERRAND (Demoiselle Marie), 68. <i>M. du R.</i> 1752.		590
Cette pension lui sera accordée sur celle de 2,000 livres qu'avait obtenue feue sa mère, comme nouvelle catholique.		
FERRANT (Demoiselle Catherine-Marie, veuve du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1783.		182
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier de la vénerie du roi.		
FERRATON (Pierre), 48. <i>M. du R.</i> 1772.		365
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de palefrenier de la petite écurie du roi.		
FERRATON (Demoiselle Louise Paulin, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1778.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier de la petite écurie du roi.		
FERRAY (Antoine), 50. <i>G.</i> 1784.		250
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de cromorne de la grande écurie du roi.		
FERRÉ DE SAINT-ROMAIN DE PÉROUX (Jean), 47. <i>G.</i> 1782.		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Champagne.		

A reporter. 1,501,806 ll

	<i>Report.</i>	1,501,806 livres.
FERRE, sieur du Pommier (François de), 62. <i>G.</i> 1767, 100; 2 ^o 1775, 300.		400
Garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
FERRE DE LA CALMETTE (Charles de), 61. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Valence: Il cessera de jouir de cette pension s'il est remplacé.		
FERRET (Louis), 48. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
FERRIER (Laurent), 73. <i>G.</i> 1777.		450
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant de grenadiers au régiment de Nivernais.		
FERRIER (Antoine), 61. <i>M.</i> 1786.		400
Sans retenue pendant sa vie; prêtre et religieux de l'ordre de la Merci; à titre de pension annuelle et alimentaire, en considération de la cession que huit religieux dudit ordre ont faite au roi d'une maison conventuelle qu'ils occupaient à Toulon, avec ses dépendances.		
FERRIOL (Philippe de), 66. <i>G.</i> 1774.		500
Pour retraite, en qualité capitaine au régiment de l'Île-de-France.		
FERRON (Gaspard), 59. <i>G.</i> 1779.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien écrivain de la marine à la Guadeloupe.		
FERROUIL DE LAURENS (Frédéric), 40. <i>G.</i> 1775.		450
En qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Rodez. Il doit cesser de jouir de cette pension s'il est remplacé.		
FERROUL DE LAURENS (Barthélemi), 87. <i>G.</i> 1759.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment royal dragons. Dans cette pension sont comprises 90 livres d'intérêts d'arrérages.		
FERRET (Nicolas), 62. <i>F.</i> 1781.		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant premier commis aux minutes des comptes de la régie des cartes pour l'École royale militaire.		
FERRY (Joseph), 54. <i>F.</i> 1766.		250
A titre de traitement conservé en qualité de premier garçon de cuisine du roi de Pologne.		
FERTL (Antoine), 56. <i>G.</i> 1771.		200
En considération de ses services en qualité de trompette des gardes du corps du roi.		
FERY (Sébastien), 42. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon du grand-commun de la maison du roi.		
FESSARD (Edme), 49. <i>M. du R.</i> 1789.		150
Par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue le 27 novembre 1777, à titre de retraite, en qualité de cavalier de maréchaussée de la compagnie de l'Île-de-France.		
FEU, sieur de la Mothe (Timothée de), 54. <i>G.</i> 1775.		510
Mousquetaire réformé de la première compagnie, pour lui tenir lieu d'appointements qui seront supprimés du jour de son remplacement.		
FEUILLET, sieur d'Auge (Louis), 70. <i>G.</i> 1748.		300
En qualité de ci-devant capitaine au régiment des volontaires royaux.		
FEUILLET, sieur de Fontenelle (François), 66. <i>G.</i> 1763.		400
Pour réforme, en qualité de capitaine en second de la légion royale, infanterie.		
<hr/>		
<i>A reporter.</i>		1,507,903 livres.

	<i>Report.</i>	1,507,903 livres
FEUILLET (René), 74. <i>G.</i> 1773		300
En qualité de capitaine aide-major au régiment provincial de Montargis.		
FEUQUIÈRES (Jean-Baptiste), 46. <i>G.</i> 1769		100
En considération de ses services en qualité de garde du roi.		
FEUQUIÈRES (Antoine de), 46. <i>G.</i> 1769.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
FICHON (Demoiselle Madeleine le Maître), 63. <i>M. du R.</i> 1779.		300
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de feu madame la Dauphine.		
FICQUELMONT (Demoiselle Marie-Gabrielle), 39. <i>G.</i> 1778.		100
Sans aucune retenue; en considération des services de sa famille.		
FIENNES DE LA PLANCHE (Demoiselle Eugénie), 19. <i>G.</i> 1779.		200
En considération des services de feu son père, colonel, chef d'une brigade du corps royal du génie.		
FIENNES DE LA PLANCHE (Demoiselle Marie), 33. <i>G.</i> 1779.		200
Même considération que ci-dessus.		
FIENNES (Demoiselle Aimée du Troussel d'Héricourt, épouse du sieur), 48. <i>G.</i> 1773.		500
En considération des services de feu son père, maréchal de camp ès-armées du roi, ci-devant capitaine au régiment des gardes françaises.		
FIERVILLE (Demoiselle Eulalie de Vigneral, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1770 . . .		300
En considération des services de feu son mari, brigadier des chevaux-légers.		
FIES (François de), 70. <i>G.</i> 1768.		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
FIEVET (Demoiselle Elisabeth), 36. <i>M. du R.</i> 1785.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, ancien cocher de la reine.		
FIGEAC, sieur de la Grange (Jean), 64. <i>G.</i> 1754		218
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde de la Manche du roi.		
FIGUES, sieur Desforges (François), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 120; 2 ^o 1779, 380.		500
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ces services. La seconde, pour sa retraite.		
FIGUIERY (Etienne), 66. <i>G.</i> 1762		300
Pour réforme, en qualité de capitaine au régiment de Béarn.		
FILLEAU (Demoiselle Louise), 56. <i>F.</i> 1775		400
Sans retenue; en considération des services de son père, procureur général au conseil supérieur ci-devant établi à Poitiers; à titre de réversion sur celle de 1,800 livres obtenue le même jour par son père.		
FILLEAU (Demoiselle Henriette), 57. <i>F.</i> 1775		400
Même considération que ci-dessus.		
FILLETTE, dite Belcourt (Demoiselle Elisabeth), 40. <i>F.</i> 1784		200
Sans retenue; en considération des services de feu sa mère, chargée des détails de la lingerie dans la maison du feu roi de Pologne.		
FILLIOUX (Demoiselle Nicole la Pierre de Bourgeon, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1788.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant au régiment Bourgogne, cavalerie		
FILLIOUX, sieur de la Grange, 61. <i>G.</i> 1787.		300
Sans retenue; en considération de quarante-deux années de services et pour sa retraite, en qualité d'ancien maréchal des logis, avec rang de lieutenant de cavalerie dans le corps de maréchaussée.		

A reporter. 1,513,021 livres.

	<i>Report.</i>	1,513,021 livres.
FILTZ-MAURICE (Demoiselle Anne Bondens, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1778		300
A titre de gratification annuelle; en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine avec rang de lieutenant-colonel au régiment irlandais de Walsh.		
FINANCE (Demoiselle Barbe de), 52. <i>F.</i> 1778		300
En considération des services de son père, ancien capitaine au régiment de Thianges, des milices de Lorraine.		
FINANCE, sieur d'Azzilmon (Joseph de), 49. <i>G.</i> 1767		300
En qualité de capitaine réformé du régiment royal Lorraine, infanterie.		
FINET (Jean), 46. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue, à titre de retraite; en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
FLORY (Jean-Baptiste), 80. <i>G.</i> 1782.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant chirurgien de l'hôpital militaire de Monaco.		
FIQUET (Demoiselle Adélaïde Adolphus, veuve du sieur), 38. <i>G.</i> 1778.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine réformé de la légion royale.		
FISCHER (Thomas de), 61. <i>G.</i> 1764		450
En qualité de ci-devant capitaine aide-major dans la légion de Conflans. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
FITZ-GÉRALD (Guillaume de), 62. <i>G.</i> 1766.		400
A titre d'appointements de retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment irlandais de Clarck. Ces appointements supprimés en 1771, époque à laquelle il avait passé au service d'Espagne, qu'il a quitté depuis, lui ont été rendus en 1787.		
FITZ-GÉRALD (Demoiselle Guillemette Odriscot, épouse du sieur), 67. <i>M. du R.</i> 1763.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, sur celle de 400 livres dont jouissait la feue dame Odriscot, sa mère.		
FITZ-GÉRALD (Nicolas), 68. <i>G.</i> 1774		472
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Conti. Dans cette pension sont comprises 72 livres d'intérêts d'arrérages.		
FITZ-PATRICK D'OSSORY (Demoiselle Anne John, veuve du sieur), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1781, 300; 2 ^o 1784, 150		450
La première, en considération des services de feu son mari, capitaine commandant au régiment de Foix, avec rang de lieutenant-colonel. La seconde, en considération des services de son père, ancien garde-magasin de la compagnie des Indes.		
FITZ-PATRICK (Marie), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1751, 118; 2 ^o 1778, 100		218
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, et sans retenue, en considération des services de feu son père, ci-devant officier au régiment irlandais d'O'Donnell. La seconde, aussi sans retenue, et en même considération.		
FIZEL (Demoiselle Dorothee d'Ardenne, veuve du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1767		250
En considération des services de feu son mari, inspecteur de la capitainerie de Fontainebleau.		
FLAD (Charles de), 53. <i>G.</i> 1762.		500
En qualité de capitaine en second, réformé du régiment royal Deux-Ponts. Cette pension sera supprimée s'il est remplacé.		
FLAHAULT (Adrien), 86. <i>G.</i> 1762		500
En qualité de capitaine-aide-major du régiment de dragons de Flamarens.		
FLAMENQ (Thérèse), 58. <i>M.</i> 1748		100
Religieuse; en considération des services de son père, commissaire des galères.		

A reporter. 1,518,718 livres.

	<i>Report.</i>	1,518,718 livres.
FLANDRE (Nicolas de), 42. <i>G.</i> 1780.		200
En qualité de lieutenant attaché au régiment royal Roussillon, cavalerie; en considération de son zèle et de sa situation.		
FLANDRIN (Demoiselle Marguerite de Lange, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1775		200
En considération des services de son mari, ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
FLANNAGAN (Luc), 70. <i>G.</i> 1777.		360
En qualité de porte-drapeau au régiment de Dillon.		
FLAVIE (François), 87. <i>G.</i> 1762.		150
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de cornette réformé du régiment de Montecler.		
FLAVIGNY (Demoiselle Angélique de Champagne), 41. <i>G.</i> 1765		318
En considération des services de feu son père, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment du roi.		
On observe qu'elle a l'assurance de 300 livres, provenant de celle de 600 livres accordée tant à ladite dame qu'à ses cinq sœurs, dont il n'en existe plus qu'une, avec réversibilité à la dernière vivante.		
FLAVIGNY, sieur des Illets (Louis), 51. <i>G.</i> 1787		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment d'infanterie de Provence.		
FLAVIGNY (Rémi de), 54. <i>G.</i> 1764.		112
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
FLENERAGUE (Demoiselle Flore Leroy de Villers, veuve du sieur), 33. <i>G.</i> 1780		200
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant à la suite des troupes légères.		
FLEURAND (Charles), 53. <i>G.</i> 1785.		420
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien maréchal des logis de la maréchaussée, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
FLEURANS (Pierre de), 53. <i>G.</i> 1766.		450
En qualité de ci-devant capitaine aide-major du régiment de Vermandois.		
FLEURENT (Thomas), 66. <i>M. du R.</i> 1780.		408
Lieutenant d'invalides. Sans retenue; pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont il jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
FLEURIAU, sieur de Lahas (Jacques), 49. <i>G.</i> 1770		300
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la Sarre.		
FLEURIGNY (Jean de), 60. <i>G.</i> 1770		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bretagne.		
FLEURIOT DE LA FREULIÈRE (Jacques), 53. <i>G.</i> 1778.		500
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Jarnac, dragons.		
FLEURIOT-DESESSART (Nicolas), 62. <i>G.</i> 1774		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Beaujolais.		
FLEUROT (Rémi), 81. <i>G.</i> 1777.		150
Sans aucune retenue; en considération des soins qu'il s'est donné pour l'éducation de la jeune noblesse de la Franche-Comté.		
On observe que son épouse a la survivance de cette pension.		
FLEURY (Antoine), 29. <i>M. du R.</i> 1788.		600
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon du commun de la maison de la reine.		
FLEURY (Demoiselle Anne Duburg, veuve du sieur), 47. <i>G.</i> 1787		100
Sans retenue; en considération de la perte qu'elle a faite de son mari, cavalier de maréchaussée, tué par cinq canonniers-matelots déserteurs du port de Rochefort.		

A reporter. 1,523,746 livres.

	<i>Report.</i>	1,523,746 livres.
FLEURY (Jacques), 52. <i>G.</i> 1787.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien brigadier des gendarmes de Flandre, du corps de la gendarmerie.		
FLEURY (Charles), 59. <i>G.</i> 1771.		250
En considération de ses services en qualité de fourrier des gardes du corps du roi.		
FLEURY (Louis), 54. <i>F.</i> 1778.		400
Sans aucune retenue; en considération de ses anciens services et pour sa retraite en qualité de ci-devant palefrenier dans la vénerie du roi.		
FLEURY (Gabriel), 41. <i>F.</i> 1774.		300
Sans aucune retenue; en considération de ses anciens services et pour sa retraite en qualité de ci-devant valet des chiens dans la vénerie du roi.		
FLEURY (Marie), 48. <i>G.</i> 1781		100
En considération des services de son père, ancien garçon du bureau de la guerre.		
FLICHE (Henri), 76. <i>M. du R.</i> 1778		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'inspecteur des chasses de la capitainerie de Compiègne.		
FLIGNY, dit Daubelle (Pierre), 63. <i>M. du R.</i> 1781.		250
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de garçon de la table des gentils-hommes-servants du roi.		
FLOCARD (Jean), 46. <i>M. du R.</i> 1781 et 1782.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de limiers de la vénerie du roi.		
FLOCART (Sophie), 38. <i>M. du R.</i> 1788.		200
Sans retenue; en considération de ses services de son père, piqueur de la vénerie du roi.		
FLOCARD DE CHANDIEU, sieur de Mepieu (Joseph) de, 73. <i>G.</i> 1763		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment d'Enghien.		
FLOCARD (Jean), 46. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 225; 2 ^o <i>idem</i> , 25.		250
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de limiers de la vénerie du roi.		
FLOCARD, sieur de Mepieu (Jean-Baptiste), 59. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment de la Marche-province, réformé. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
FLOCARD, sieur de Mepieu (Claude), 67. <i>G.</i> 1766.		400
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Grenoble, actuellement capitaine de grenadiers au régiment provincial d'artillerie de Grenoble. Il en jouira tant qu'il n'aura pas un traitement supérieur à celui de sa réforme.		
FLOCARD (Louis), 43. <i>M. du R.</i> 1781.		456
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
FLOCARD (Jean), 70. <i>F.</i> 1778.		300
Sans aucune retenue; en considération de ses services en qualité de piqueur de la vénerie.		
FLOCARD (Demoiselle Anne Beauvais, épouse du sieur), 71. <i>F.</i> 1759.		150
Sans aucune retenue; en considération des anciens services de son mari et de son père, piqueurs de la vénerie du roi.		
FLOCON (Martin), 30. <i>M. du R.</i> 1784.		400
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		

A reporter. 1,529,174 livres,

	<i>Report.</i>	1,529,174 livres.
FLORENS DE MOLIÈRE (Henri de), 46. <i>G.</i> 1762.		200
En qualité de lieutenant réformé, ci-devant à la suite du régiment royal Roussillon, cavalerie.		
Il doit cesser d'en jouir s'il est remplacé.		
FLORENCE (Bernard), 50. <i>M. du R.</i> 1780.		400
En qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment de Neustrie.		
Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera pourvu d'un commandement de bataillon dont il a l'expectative.		
FLORENTIN (Charles), 72. <i>F.</i> 1782.		266
Ci-devant contrôleur des messageries à Toulouse, laquelle pension lui a été accordée en considération de ses services et pour retraite en ladite qualité.		
FLORIOT (Jean), 67. <i>M. du R.</i> 1784.		456
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier de la grande écurie du roi.		
FLORQUIN, sieur de Saint-Simon (Simon), 56. <i>G.</i> 1776.		540
En qualité de sous-lieutenant d'infanterie de la légion royale.		
FLOT (Martin), 54. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; à titre de retraite en qualité d'aide de cuisine des pages du roi, en la petite écurie de Sa Majesté.		
FLOT (François), 49. <i>M. du R.</i> 1787.		457
A titre de retraite en qualité de pâtissier des pages du roi, en la petite écurie de Sa Majesté.		
FLOTAR, sieur de la Roque-Bouillac (Charles), 47. <i>G.</i> 1759.		195
En considération de ses services en qualité d'ancien mousquetaire du roi, et maintenant capitaine en second dans le sixième régiment des chasseurs à cheval.		
FLOTTE DE LA ROCHE (Euphrasine), 19. <i>G.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de son frère, ci-devant capitaine de grenadiers, avec rang de lieutenant-colonel, au régiment de Flandre.		
FLOTTE (Demoiselle d'Arnaud de Nibles, veuve du sieur), 48. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Flandre, avec rang de lieutenant-colonel.		
FLOTTE (Demoiselle Claire de Gotho, veuve du sieur de), 74. <i>M.</i> 1760.		390
En considération de la perte qu'elle a faite de son frère, capitaine de vaisseau, tué sur le vaisseau le <i>Zodiaque</i> , dans l'Inde.		
FLOTTE (Demoiselle Catherine Habert, veuve du sieur), 78. <i>F.</i> 1759.		200
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, employé dans la vénerie du roi.		
FLOURS DE CALONNE (François), 42. <i>G.</i> 1779.		200
Sous-lieutenant au régiment de Lorraine, infanterie; en considération de sa position.		
FLOURY (Demoiselle Reine Legrand, veuve du sieur), 44. <i>M. du R.</i> 1786.		550
En considération des services de son mari, mort le 17 juin précédent, dont le décès a fait vaquer une pension de 2,200 livres dont il jouissait, à titre de retraite, comme basse-contre de la musique du roi.		
FLURY (Joseph), 63. <i>M. du R.</i> 1776.		300
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération de ses services en qualité de garçon du château de Versailles.		
FLUTOT DE DOMGERMAIN (Pierre), 50. <i>G.</i> 1775.		97
En qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Bar.		
Cette pension sera supprimée s'il est remplacé.		
FLY DE MILLORDIN (Demoiselle Marie Caubert, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1785.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au troisième régiment provincial d'État-Major.		

A reporter. 1,534,832 livres.

	<i>Report.</i>	1,534,832 livres.
FOCARD (Louis), 81. <i>G.</i> 1725.		118
En considération des services de feu son père, ci-devant major de Monaco.		
FOCARD DE CHATEAU (Demoiselle Antonie), 36. <i>F.</i> 1776.		500
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son père, ancien premier secrétaire de l'intendance de la généralité de Paris.		
FOCARD DE CHATEAU (Demoiselle Victoire), 43. <i>F.</i> 1776.		300
Même considération que ci-dessus.		
FOCARD DE CHATEAU (Etienne), 37. <i>F.</i> 1776.		200
Commissaire des impositions de la généralité de Paris; même considération que ci-dessus.		
FOCK (Gustave de), 71. <i>G.</i> 1758.		590
En considération de ses services en qualité de premier capitaine au régiment royal Suédois, avec brevet de lieutenant-colonel.		
FOGLIONI (François), 72. <i>G.</i> 1780.		500
Pour retraite en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment de royal Italien.		
FOIX (Demoiselle Anne le Lièvre, veuve du sieur de), 60. <i>G.</i> 1778.		150
En considération des services de son mari, ancien sous-lieutenant au régiment de Conti, cavalerie.		
FOIX (Demoiselle Hélène-Vincent, veuve du sieur de), 70. <i>G.</i> 1776		200
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien commandant du régiment d'Orléans.		
FOLIO (Louis). 32. <i>M. du R.</i> 1782		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de ci-devant garçon en la cuisine bouche du roi.		
FOLIOT (Demoiselle Louise Bertrand, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1780.		500
En considération des services de son mari, capitaine d'une compagnie d'ouvriers dans le corps royal de l'artillerie.		
FOLLET (Pierre), 60. <i>F.</i> 1788.		500
Sans retenue; ci-devant garçon des bureaux de l'administration de la loterie royale de France; en considération de ses services pendant 22 ans, et à titre de retraite de ladite place.		
FOLLEY DE CORRE (Antoine), 56. <i>G.</i> 1765.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment royal Lorraine, infanterie, et pour lui tenir lieu des 300 livres converties en appointements qui lui avaient été accordés en ladite qualité.		
FOLLIET DE LA SABARTIÈRE (Antoine), 66. <i>G.</i> 1773		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi dans la compagnie de Noailles.		
FOLLIOT DE FIERVILLE (Thomas), 50. <i>G.</i> 1758.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant lieutenant au régiment de Champagne.		
FOLLIOT (Demoiselle Louise le Page, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1783		100
Sans retenue; en considération des services de son mari, brigadier de maréchassée.		
FOLOT DE LA CHAPELLE (Jeanne), 42. <i>G.</i> 1772		120
Sans aucune retenue; en considération de ses services, tant en qualité de cavalier au régiment de la reine qu'en celle de dragon dans le régiment de Belzunce.		
FONCHET (Nicolas), 64. <i>G.</i> 1780.		360
Sans retenue; en qualité de porte-drapeau au régiment d'Anjou.		
FONTAINE (Demoiselle Jeanne Vuidor, veuve du sieur), 77. <i>M.</i> 1779.		300
En considération des services de feu son mari, ancien commis aux écritures au port de Brest.		

A reporter. 1,540,624 livres.

	<i>Report.</i>	1,540,624 livres.
FONTAINE (Pierre), 66. <i>M.</i> 1779.		400
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine dans la légion de Saint-Domingue.		
FONTAINE (Étienne), 51. <i>G.</i> 1784		380
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi dans la compagnie de Villeroy.		
FONTAINE DE BOISMAYARD (Claude), 67. <i>G.</i> 1757		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Navarre.		
FONTAINE (Firmin), 76. <i>G.</i> 1721.		150
En considération de ses services en qualité de ci-devant garde du corps du roi, dans la compagnie de Noailles.		
FONTAINE (Louis de), 32. <i>G.</i> 1783.		200
Sans retenue; garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, ancien cheveu-léger de la garde ordinaire du roi, et ci-devant capitaine des gardes-côtes d'Aunelles.		
FONTAINE (Benoît), 62. <i>F.</i> 1769		500
Sans aucune retenue; en qualité de prêtre, ancien agrégé au collège de Thoisy.		
Cette pension doit cesser s'il obtient un bénéfice.		
FONTAINE (Joseph), 72. <i>M.</i> 1782.		300
Pour retraite, en qualité de porte-étendard réformé du dépôt de Lorient.		
FONTAINE (Marie-Blaise), 62. <i>G.</i> 1761.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Normandie.		
FONTAINES, sieur de Coudhard (Narcisse), 38. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé, pour lui tenir lieu de pareille somme réglée pour ses appointements.		
FONTAINES (Charles), 56. <i>G.</i> 1764		560
Y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de sous-lieutenant des gardes du corps du roi.		
FONTALBA (Jean), 70. <i>G.</i> 1777		400
Pour lui tenir lieu des appointements qui lui avaient été accordés pour retraite en qualité de lieutenant en second au régiment d'Aunis.		
FONTALLARD (Demoiselle Françoise Turpin de la Châteigneraye, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1779		250
En considération des services de ses trois fils, officiers dans le corps du génie.		
FONTANGES (Amable), 50. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Poitou.		
Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
FONTANGES (Justin), 22. <i>G.</i> 1781.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son père, maréchal de camp des armées du roi, et ci-devant lieutenant des gardes du corps de Sa Majesté.		
FONTANGES (Louis), 23. <i>G.</i> 1781		500
Ci-devant lieutenant des gardes du corps de Sa Majesté.		
Même considération que ci-dessus.		
FONTANGES, (Demoiselle Louise de Vernois, veuve du sieur), 50. <i>G.</i> 1770		300
En considération des services de son mari en qualité de ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Poitou, et pour lui donner moyen d'élever ses cinq enfants.		
FONTANIEU (Pierre de), 76. <i>G.</i> 1764		500
Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme qui lui avaient été accordés pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de la reine, dragons, avec rang de capitaine.		

A reporter. 1,547,090 livres.

	<i>Report.</i>	1,547,090 livres
FONTBONNE (Marie-François de), 36. <i>G.</i> 1782		200
Sous-lieutenant au régiment d'Auvergne; en considération des services de feu son père, ancien capitaine audit régiment.		
FONTENAY (Demoiselle Phelippes de Souville, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1783		300
Sans retenue; en considération des services de son mari, aide-major de Maubeuge.		
FONTENAY (René), 67. <i>G.</i> 1757		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Mailly.		
FONTENILLE (Jean), 41. <i>M. du R.</i> 1789.		150
Sans retenue; employé dans les bâtiments du roi, pour l'indemniser d'un logement à l'hôtel de Limoges à Versailles, par lui cédé pour le service de la petite écurie du roi.		
FONTFREYDE (Jean-Baptiste), 71. <i>F.</i> 1788.		560
Sans retenue; en considération de ses services et à titre de retraite en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance d'Auvergne.		
FONTLEBON (Jean-Baptiste), 73. <i>G.</i> 1766.		400
Pour retraite en qualité de sous aide-major au régiment de Conti, cavalerie.		
FONVIELLE (Jean), 86. <i>G.</i> 1743.		354
Ancien capitaine au régiment de Bretagne; en considération de ses services et ceux de feu son père, brigadier commandant pour le service du roi à Fontaraby. Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages.		
FORBÈS (Demoiselle Élisabeth Sterling, veuve du sieur) 32. <i>Af. É.</i> 1 ^o 1785, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		500
La première, en considération des services de feu son mari, capitaine réformé du régiment écossais d'Ogilwy. La seconde, sans retenue; accordée par décision du roi, et assignée sur les fonds dit des Écossais, à titre de gratification.		
FORBIN (Isidore de), 59. <i>G.</i> 1749		500
En qualité de capitaine réformé du régiment de Septimanie, dragons.		
FORCADE (Guillaume), 59. <i>M. du R.</i> 1781.		456
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
FORCEVILLE (François), 42. <i>G.</i> 1775		180
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire réformé. Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
FORCEVILLE (François), 44. <i>G.</i> 1775.		210
En qualité de cheval-léger réformé. Il doit cesser d'en jouir du jour de son remplacement.		
FORDOISON DE LA CHARASSE (Demoiselle Anne), 74. <i>G.</i> 1768.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment de Laval, infanterie.		
FORDOISON DE LA CHARASSE (Demoiselle Gabrielle), 76. <i>G.</i> 1771		150
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
FORDOISON DE LA CHARASSE (Demoiselle Marguerite), 68. <i>G.</i> 1771		150
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
FORÈS (Demoiselle Elisabeth de Barrés, veuve du sieur), 101. <i>F.</i> 1782		300
Sans retenue; en considération des services son mari, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, et des services militaires de sa famille et de son fils.		
FORESTIER (François), 76. <i>G.</i> 1754.		472
Y compris 72 livres d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Auvergne.		
FORESTIER (Louis), 52. <i>M. du R.</i> 1779.		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier en la petite écurie du roi.		

A reporter. 1,553,050 livres.

	<i>Report.</i>	1,553,050 livres.
FORGENOL (Demoiselle Marie Chopy, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1786		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien brigadier des gendarmes d'Artois.		
FORGEOT (Claude), 61. <i>M. du R.</i> 1769		400
En considération de ses services, en qualité d'apothicaire du roi.		
FORGES (François de), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1785, 150.		450
Sans retenue. La première, à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de piqueur du roi. La seconde, aussi sans retenue, en considération de ce qu'il a présenté à Sa Majesté un des loups qui dévastaient l'Orléanais.		
FORGET (Claude de), 86. <i>G.</i> 1769.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment du roi, infanterie, avec rang de colonel.		
FORGET (Demoiselle Françoise de Wolkringer, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1785.		400
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment royal Nassau, hussards; depuis mestre de camp, attaché au corps de la cavalerie.		
FORGET (Jean-Baptiste), 54. <i>G.</i> 1769		300
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Conti, infanterie.		
FORISSIER (Georges), 59. <i>G.</i> 1775		97
En qualité de capitaine réformé au régiment provincial de Lyon. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
FORMANOIR, sieur de Palteau (Nicolas), 42. <i>G.</i> 1769.		200
Capitaine en second au régiment de Hainaut; en considération des services de son oncle, ci-devant capitaine de grenadiers audit régiment.		
FORMANOIR (Marc), 41. <i>G.</i> 1769.		200
Même qualité et mêmes motifs que ci-dessus.		
FORMEL, sieur de Blacy (Claude), 63. <i>G.</i> 1773.		400
Pour appointements de retraite; en qualité de lieutenant de grenadiers au régiment de Flandre, avec rang de capitaine.		
FORNEL (Maurice), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 120; 2 ^o 1778, 380.		500
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps. La seconde, pour sa retraite.		
FORNET (Marie), 66. <i>F.</i> 1744		150
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique, et pour lui servir de dot à l'hôtel-Dieu de la ville de Honfleur.		
FORNETTI (Demoiselle Thérèse Conty, veuve du sieur), 71. <i>M.</i> 1780.		250
En considération des services de feu son mari, drogman à Tripoli et doyen de cette classe d'officiers.		
FORNETTI (Jean-Baptiste), 40. <i>M.</i> 1785.		300
Tant en considération de ses services en qualité de premier drogman du consulat général de France en Morée, que de ceux rendus par ses ancêtres au Levant, depuis 250 ans.		
FORNETZ (Demoiselle Catherine de Moncla, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1786.		400
En considération des services de feu son mari, major de la ville de Rochefort.		
FORNIER DE FÉNEROLS (Etienne), 28. <i>G.</i> 1786.		150
Sans retenue; sous-lieutenant dans le régiment de Condé, dragons; en considération des services de son père, ancien capitaine d'infanterie de Navarre.		
FORNIER (Demoiselle Jeanne Fraboulet, veuve du sieur), 67. <i>F.</i> 1749.		250
Sans aucune retenue; en considération des services de son mari, ci-devant second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
FORNIER DE LANGLADE DE PRAX (François), 58. <i>G.</i> 1776.		540
Pour retraite; en qualité de lieutenant en second des carabiniers de Monsieur, avec rang de capitaine.		

A reporter. 1,558,687 livres.

	<i>Report.</i>	1,558,687 livres.
FORNO (Jean-Baptiste), 51. <i>G.</i> 1775.		160
Pour appointements de réforme en qualité de gendarme de la garde du roi. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
FORQUET (Demoiselle Renée Estrang-Duserre, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1782.		200
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien capitaine au régiment de l'Île-de-France.		
FORRESTER (Elisabeth), 76. <i>M. du R.</i> 1738.		100
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, ancien major du régiment de Berwick.		
FORRESTER (Anne), 76. <i>M. du R.</i> 1738		400
Sœur de la précédente; même considération que ci-dessus.		
FORTASSIÉS (Jacques), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 3 ^o 1775, 399.		590
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme réformé de la garde du roi. La seconde, pour appointements de réforme. Ces appointements seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
FORTET (Jean), 52. <i>G.</i> 1770.		400
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.		
FORTIA DE DURBAN (Catherine), 71. <i>G.</i> 1747		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Beaufremont, dragons.		
FORTIER (Nicolas), 80. <i>F.</i> 1780.		91
Sans aucune retenue; pour sa retraite, à raison de cinq sols par jour, en qualité de ci-devant facteur de la petite poste de Paris.		
FORTIN (Noël), 56. <i>M. du R.</i> 1785		547
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de frotteur du château de Saint- Hubert.		
FORTIN (Demoiselle Louise), 38. <i>M. du R.</i> 1770.		400
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son père, concierge-garde-meubles du château de Trianon.		
FORTIN (André), 64. <i>G.</i> 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment royal la Marine.		
FORTON (Jean), 33. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire réformé de la première compagnie. Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
FORTUNATI (Demoiselle Geneviève), 22. <i>M. du R.</i> 1783.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu sa mère, fille de garde-robe, chargée des atours de Madame Adélaïde de France.		
FORTUNATI (Marie), 23. <i>M. du R.</i> 1783,		200
Sans retenue; sœur de la précédente; même considération.		
FORTUNATI (Demoiselle Adélaïde), 25. <i>M. du R.</i> 1783.		200
Sans retenue; sœur de la précédente; même considération.		
FOSSART DE ROZEVILLE DE PRÉMENILLE (Thomas), 38. <i>G.</i> 1775,		180
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
FOSSART DE ROZEVILLE (Louis), 36. <i>G.</i> 1775.		180
Même considération et même motifs que ci-dessus.		
FOSSERIER (Jean-Baptiste), 33. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de chapelain du château de la Bastille.		

A reporter. 1,563,677 livres.

	<i>Report.</i>	1,563,677 livres.
FOSSIER (Demoiselle Jeanne Guignard, veuve du sieur), <i>G.</i> 79. 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garde-magasin d'artillerie de Dieppe.		
FOSSIER (Pierre), <i>M. du R.</i> 1787.		557
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
FOSSIER (Demoiselle Victoire), <i>M. du R.</i> 1787.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, tapissier du roi.		
FOUCHE (Demoiselle Michelle Courtin, épouse du sieur), <i>M. du R.</i> 1756.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services du sieur Feulie, son premier mari, sommier du gobelet de feu madame la Dauphine.		
FOUCIER (Demoiselle Jeanne), <i>M. du R.</i> 1780.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son père, pâtissier en la cuisine bouche de feu madame la Dauphine.		
FOUBERT (Demoiselle Magdeleine Bourgeois, veuve du sieur), <i>M. du R.</i> 1787.		120
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de son mari, porteur de la fourrière du service intérieur du roi.		
FOUBERT (Nicolas), <i>M. du R.</i> 1768.		200
Pour lui tenir lieu de pareille somme, dont il jouissait sur les aumônes de la feu reine.		
FOUCAULT (Pierre), <i>G.</i> 1783.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée.		
FOUCAULT DE COUCY (Louis), <i>G.</i> 1775.		210
A titre d'appointements en qualité de cheval-léger réformé de la garde du roi. Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
FOUCAULT (Pierre de), <i>G.</i> 1783.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de sous-lieutenant de maréchaussée.		
FOUCAULT (Daniel), <i>G.</i> 1782.		200
Sous-lieutenant au régiment de Rouergue; en considération des services de feu son père, colonel au corps royal du génie.		
FOUCAULT DES TAILLIS (René), <i>G.</i> 1765.		106
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps.		
FOUCAULT (François de), <i>G.</i> 1767.		250
Pour appointements de retraite en qualité de sous-lieutenant de la légion royale.		
FOUCAULT (Demoiselle Louis Dezerable, veuve du sieur), <i>G.</i> 1781.		400
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien chef de brigade au corps royal du génie.		
FOUCHET (Jacques), <i>M. du R.</i> 1781.		250
Sans retenue; pour retraite en qualité de garçon du grand-commun de la maison du roi.		
FOUCHEZ (Sébastien), <i>M. du R.</i> 1780.		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie.		
FOUCHER DE MONTPEZAT (Henri), <i>G.</i> 1760.		130
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
FOUCOT (Alexis), <i>F.</i> 1766.		504
Pour traitement conservé en qualité de muletier au service du feu roi de Pologne.		

A reporter. 1,568,610 livres.

	<i>Report.</i>	
	1,568,610 livres.	
FOUCQUES (Jean), 73. <i>M. du R.</i> 1781.	300	
Sans retenue; pour subsistance et retraite en qualité de garçon du bureau du Trésor royal.		
FOUCQUES DE CAORCHES (Pierre), 51. <i>G.</i> 1771.	200	
En considération de ses services en qualité d'ancien mousquetaire du roi.		
FOUDRAS (Edme, chevalier de), 33. <i>G.</i> 1780.	500	
En qualité de capitaine attaché au régiment de Forez, infanterie; pour lui faciliter les moyens de faire son service.		
Il cessera de jouir de cette pension s'il est remplacé.		
FOUGÈRES (Louis de), 49. <i>G.</i> 1774.	100	
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi; pour lui tenir lieu de pareille somme, qui lui avait été accordée sur l'ordinaire des guerres.		
FOUGÈRES DE MALSAIGNE (François de), 61. <i>G.</i> 1773.	590	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Beauvoisis.		
FOUGÈRES (Louis de), 51. <i>G.</i> 1774.	100	
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
FOUGEROUX (Ignace de), 46. <i>G.</i> 1784.	300	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
FOUGEROUX DE CAMPIGNEULLE (Louis), 30. <i>G.</i> 1783.	150	
Lieutenant des canonniers gardes-côtes; en considération des services de feu son père, ancien lieutenant au régiment d'Orléans, dragons.		
FOUQUER DE KERSALIO (Charles), 43. <i>G.</i> 1775.	290	
Mousquetaire réformé; pour lui tenir lieu d'appointements qui seront supprimés du jour de son remplacement.		
FOUQUET (Demoiselle Madeleine Robert, veuve du sieur), 34. <i>G.</i> 1786.	200	
En considération de la perte qu'elle a faite de son mari, directeur de l'hôpital militaire du Falgoët, dans l'incendie qui a consumé ledit hôpital.		
FOUQUET (Jean), 47. <i>M. du R.</i> 1781.	300	
Sans retenue; en qualité de garçon de la fruiterie du roi, pour servir à sa subsistance, et pour retraite.		
FOUQUET (François), 60. <i>M. du R.</i> 1767.	241	
Sans retenue; en qualité de fourrier de l'écurie de feu madame la Dauphine.		
FOURAY-SALEMBENI DE LA GRANDERIE (Guillaume), 53. <i>M.</i> 1763.	200	
Conseiller du roi, maître des comptes de Bretagne; en considération de ses services en qualité d'ancien enseigne des troupes de la Martinique.		
FOURCAUD (Jean de), 44. <i>G.</i> 1779.	200	
Garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de Hainaut.		
FOURCHÉ (François de), 72. <i>G.</i> 1763.	472	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Lyonnais.		
FOURCINELLE (Demoiselle Marie Peltier, veuve du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1785.	150	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, portier de la petite écurie, à titre de subsistance.		
FOURCROY (Demoiselle Anne du Pont de Gourville), 46. <i>M.</i> 1 ^o 1770, 300; 2 ^o 1778, 200.	500	
La première de 300 livres, sous le nom de demoiselle du Pont de Gourville, à titre de subsistance, comme faisant partie des familles fugitives retirées en France après la prise de l'île Royale par les Anglais. La seconde, sous le nom de dame de Fourcroy, en considération des services de son père, ancien capitaine des troupes des colonies.		
Elle a, de plus, l'assurance d'une pension de 1,200 livres à titre de réversion sur les 4,600 livres de traitement viager obtenues par le sieur de Fourcroy, son mari, en considération de ses services comme ancien commissaire général de la marine, pour en jouir ladite dame de Fourcroy, après le décès de son mari, et au cas qu'elle lui survive.		

A reporter. 1,573,403 livres.

	<i>Report.</i>	1,573,403 livres.
FOUREAU DE MONCEAUX (Demoiselle Thérèse de la Palme, veuve du sieur), 60. G. 1781		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garde-magasin des effets d'artillerie, à Perpignan.		
FOUREAU (Guillaume), 66. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 100; 2 ^o <i>idem</i> , 456		556
La première, sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier de la petite écurie du roi. La seconde, sans retenue, à titre de retraite.		
FOUREAUX (Louis), 70. <i>F.</i> 1788.		500
Sans retenue; ci-devant garçon de bureaux de l'administration de la loterie royale de France; en considération de 25 années de service à titre de retraite de ladite place.		
FOURGON DE MAISON-FORTE (Roch), 57. <i>F.</i> 1775.		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur établi à Lyon.		
FOURIER (Demoiselle Isabelle Deville, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1782.		150
En considération des services de feu son mari, garde-magasin des effets d'artillerie, au port Louis.		
FOURIER (Claude), 41. <i>G.</i> 1781.		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien basson de la musique du roi.		
FOURMANTIN (Jean), 84. <i>F.</i> 1777.		150
En considération de ses services en qualité de ci-devant écuyer courtier de la régie des messageries. Cette pension lui a été accordée sur la ferme des postes lors de la suppression de ladite régie.		
FOURMESTRAUX D'OOSTHOVE (Joseph), 66. <i>G.</i> 1748.		300
En qualité de capitaine réformé du régiment royal Wallon.		
FOURMESTRAUX D'HOLLEBECQUE (Joseph de), 63. <i>G.</i> 1742.		300
Même considération que ci-dessus. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
FOURNAUX (Nicolas), 63. <i>F.</i> 1786.		400
Sans retenue; en considération de ses travaux littéraires relatifs aux arts de la charpente et de la menuiserie.		
FOURNEAUX (Demoiselle Anne Plé, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1787.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
FOURNEAUX (Laurent), 46. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien postillon de la petite écurie du roi.		
FOURNIER (Jean-Baptiste), 50. <i>M. du R.</i> 1789.		300
Sans retenue; par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de brigadier de la compagnie de maréchaussée de l'Ile-de-France.		
FOURNIER (Demoiselle Anne Chevalier, veuve du sieur), 70. <i>M. du R.</i> 1787. . .		200
Sans retenue; pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont elle jouissait comme employée à la ménagerie.		
FOURNIER (Jeanne), 58. <i>M. du R.</i> 1786.		120
En considération des services de feu son frère, garçon du gobelet de la feue reine, dont le décès a fait vaquer une retraite de 600 livres dont il jouissait.		
FOURNIER (Marie-Jeanne), 57. <i>M. du R.</i> 1786.		120
Sans retenue; même considération.		
FOURNIER, sieur Duperé (Michel), 50. <i>G.</i> 1784.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment royal Champagne, cavalerie.		

A reporter. 1,578,315 livres.

	<i>Report.</i>	1,589,257 livres.
FRANÇOIS (Jean), 54. G. 1781.		500
Sans retenue; tant en considération de ses services et blessures que pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Touraine.		
FRANÇOIS (Jeanne Caffiau, épouse du sieur), 47. F. 1788		150
Sans retenue; ci-devant balayeur de l'hôtel des loteries, en considération de ses services et pour aider à sa subsistance.		
FRANÇOIS (Nicolas), 90. F. 1766.		100
A titre de traitement comme domestique des pages du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
FRANÇOIS (Nicolas), 68. F. 1766.		400
A titre d'appointements conservés comme ordinaire de la musique du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
FRANÇOIS (Jean), 57. F. 1774.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant palefrenier dans la vénérie du roi.		
FRANÇOIS DE ROSÉE (Joseph), 73. G. 1763.		500
Pour retraite en qualité de lieutenant au régiment de Chamborant.		
FRANÇOIS DE SÉVEIRAC (Jean), 52. G. 1779.		200
En considération de ses services en qualité de lieutenant de grenadiers du bataillon de garnison du régiment de Languedoc.		
FRANÇOIS (Joseph), 68. G. 1763.		270
En qualité de sous-lieutenant réformé de la légion royale, dragons. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
FRANÇOIS, sieur d'Arcon (Pierre-François), 69. G. 1764.		400
Pour appointements en qualité de lieutenant au régiment royal Navarre.		
FRANÇOIS DE BOISGISSON (Jean), 53. G. 1767.		400
En qualité de cornette au régiment des carabiniers de M. le comte de Provence.		
FRANCQUEVILLE (Joseph), 56. G. 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de capitaine du régiment de Berry, infanterie.		
FRANCQUEVILLE (Emmanuel), 46. G. 1775.		450
Capitaine au troisième régiment d'État-Major, ci-devant capitaine réformé du régiment provincial de Lille. Il cessera d'en jouir lorsqu'il aura un meilleur traitement.		
FRANCQUEVILLE-DABANCOURT (Robert), 58. G. 1762.		300
Capitaine au troisième régiment d'État-Major, ci-devant capitaine réformé du régiment de la Marine. Il cessera d'en jouir lorsqu'il obtiendra un traitement supérieur.		
FRANCY (Demoiselle Catherine Garnier, veuve du sieur), 64. M. 1778.		400
En considération des services de feu son mari, commissaire des classes de la marine.		
FRANSSURE (Demoiselle Julie Fouard de Grandcourt, veuve du sieur), 66. G. 1787.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine, avec commission de lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie.		
FRANSSURE DE GRÉCOURS (Joseph), 62. G. 1771.		500
Capitaine en premier au corps royal de l'artillerie, avec commission de lieutenant-colonel; en considération des services de son frère, ci-devant commandant de bataillon dans le même corps.		
FRANSSURES DE VILLERS (Jacques), 29. M. 1775.		300
Lieutenant au régiment de Condé, dragons; en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau, et de son aïeul, chef d'escadre, commandant la marine au Havre.		
FRANSSURES DE VILLERS (Joseph), 25. M. 1775.		300
Aspirant garde-marine à Brest; même considération que ci-dessus.		

A reporter. 1,595,481 livres.

	<i>Report.</i>	1,583,488 livres
FRANCE (Léon de), 59. <i>G.</i> 1779	425	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de brigadier avec rang de capitaine de cavalerie, dans la compagnie des gendarmes Bourguignons.		
FRANCE (Roland de), 51. <i>G.</i> 1782.	500	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment du maréchal de Turenne.		
FRANCE, sieur Devaulx (François), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 472; 2 ^o 1789, 50	522	
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien cornette au régiment de cuirassiers, avec rang de capitaine, et depuis capitaine au régiment d'Artois. La seconde, tant en considération de ses services que pour sa retraite, en qualité de capitaine du régiment d'Artois.		
FRANCE DE LORMOIS (Charles), 63. <i>G.</i> 1777.	300	
A titre d'appointements de retraite, en qualité de lieutenant commandant une compagnie au bataillon de milice de Chartres.		
FRANCE (Demoiselle Adélaïde d'Oblet, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1778.	300	
En considération des services de feu son père, capitaine de carabiniers, tué à la bataille de Creweldt.		
FRANCE DE LA GRAVIÈRE (Jean), 37. <i>G.</i> 1780.	300	
Sans retenue; en qualité de sous-lieutenant attaché au sixième régiment de chasseurs à cheval. Il doit cesser de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
FRANCE (François), 48. <i>F.</i> 1770	100	
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant second enseigne de vaisseau, au service de la compagnie des Indes.		
FRANCERIES (Louis), 68. <i>G.</i> 1780.	500	
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de lieutenant en second de grenadiers au régiment de Blaisois.		
FRANCESQUI (Gabriel de), 74. <i>G.</i> 1754.	472	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment Dauphin, infanterie.		
FRANCFORT (Jean), 39. <i>M. du R.</i> 1767	300	
Sans retenue; en considération des services de sa mère, femme de chambre de M. le comte d'Artois.		
FRANCHESSIN (Louis), 53. <i>G.</i> 1783.	300	
Sans retenue; capitaine commandant au régiment de Champagne; en considération de ses services en Amérique.		
FRANCHET, dit Bizet (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1775	500	
A titre de subsistance; en considération de ses services en qualité de postillon du carrosse de la feue reine.		
FRANCHI (Jean), 58. <i>G.</i> 1787.	500	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien premier lieutenant de la petite écurie du roi.		
FRANCK (Demoiselle Catherine Berre, veuve du sieur), 47. <i>M. du R.</i> 1784.	150	
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, muletier de la petite écurie du roi.		
FRANÇOIS DE ROSÉE (Demoiselle Catherine), 43. <i>G.</i> 1786.	200	
Sans retenue; en considération des services de son père, ancien lieutenant au régiment de Chamborant, hussards.		
FRANÇOIS, dit Cordier (Jean), 85. <i>M. du R.</i> 1789	400	
Par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		

Report. 1,589,257 livres.

	<i>Report.</i>	1,589,257 livres.
FRANÇOIS (Jean), 54. G. 1781.		500
Sans retenue; tant en considération de ses services et blessures que pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Touraine.		
FRANÇOIS (Jeanne Caffiau, épouse du sieur), 47. F. 1788		150
Sans retenue; ci-devant balayeur de l'hôtel des loteries, en considération de ses services et pour aider à sa subsistance.		
FRANÇOIS (Nicolas), 90. F. 1766.		100
A titre de traitement comme domestique des pages du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
FRANÇOIS (Nicolas), 68. F. 1766.		400
A titre d'appointements conservés comme ordinaire de la musique du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
FRANÇOIS (Jean), 57. F. 1774.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant palefrenier dans la vénérie du roi.		
FRANÇOIS DE ROSÉE (Joseph), 73. G. 1763.		500
Pour retraite en qualité de lieutenant au régiment de Chamborant.		
FRANÇOIS DE SÈVEIRAC (Jean), 52. G. 1779.		200
En considération de ses services en qualité de lieutenant de grenadiers du bataillon de garnison du régiment de Languedoc.		
FRANÇOIS (Joseph), 68. G. 1763.		270
En qualité de sous-lieutenant réformé de la légion royale, dragons. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
FRANÇOIS, sieur d'Arcon (Pierre-François), 69. G. 1764.		400
Pour appointements en qualité de lieutenant au régiment royal Navarre.		
FRANÇOIS DE BOISGISSON (Jean), 53. G. 1767.		400
En qualité de cornette au régiment des carabiniers de M. le comte de Provence.		
FRANQUEVILLE (Joseph), 56. G. 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de capitaine du régiment de Berry, infanterie.		
FRANQUEVILLE (Emmanuel), 46. G. 1775.		450
Capitaine au troisième régiment d'État-Major, ci-devant capitaine réformé du régiment provincial de Lille. Il cessera d'en jouir lorsqu'il aura un meilleur traitement.		
FRANQUEVILLE-DABANCOURT (Robert), 58. G. 1762.		300
Capitaine au troisième régiment d'État-Major, ci-devant capitaine réformé du régiment de la Marine. Il cessera d'en jouir lorsqu'il obtiendra un traitement supérieur.		
FRANCY (Demoiselle Catherine Garnier, veuve du sieur), 64. M. 1778.		400
En considération des services de feu son mari, commissaire des classes de la marine.		
FRANSSURE (Demoiselle Julie Fouard de Grandcourt, veuve du sieur), 66. G. 1787.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine, avec commission de lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie.		
FRANSSURE DE GRÉCOURS (Joseph), 62. G. 1771.		500
Capitaine en premier au corps royal de l'artillerie, avec commission de lieutenant-colonel; en considération des services de son frère, ci-devant commandant de bataillon dans le même corps.		
FRANSSURES DE VILLERS (Jacques), 29. M. 1775.		300
Lieutenant au régiment de Condé, dragons; en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau, et de son aïeul, chef d'escadre, commandant la marine au Havre.		
FRANSSURES DE VILLERS (Joseph), 25. M. 1775.		300
Aspirant garde-marine à Brest; même considération que ci-dessus.		

A reporter. 1,595,481 livres.

	<i>Report.</i>	1,395,481 livres
FRAPER (Demoiselle Aimée Richard de la Marre, épouse du sieur), 34. <i>F.</i> 1770. Sans retenue; en considération des services de feu son père, employé de la compagnie des Indes, au bureau des ventes.		100
FRASEY (François), 63. <i>F.</i> 1781. Sans retenue; à titre de retraite en qualité de ci-devant commis de la régie des cartes pour l'École royale militaire.		400
FRAVALO (Demoiselle Madeleine Poisse, épouse du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1789. . . Laquelle assurance lui est accordée par forme de réversion de partie de la pension de 1,200 livres qu'a obtenue son mari à titre de retraite, pour, par elle, en jouir en cas qu'elle lui survive.		400
FRAVALO (François), 76. <i>M. du R.</i> 1783. Sans retenue; à titre de retraite comme garçon du gobelet de feu madame la Dauphine.		500
FRAY DU FOURNIER (Léonard), 26. <i>G.</i> 1787. A titre de pension; en considération de ses services en qualité de chirurgien-major de la compagnie réformée des cheveu-légers. Il a l'assurance d'une pension de 750 livres, sans retenue; en considération de ses services et en qualité de chirurgien du roi en sa petite écurie, en survivance du sieur Gauthier, son beau-père, pour n'en jouir qu'en cas qu'il lui survive.		360
FRAISSE (Demoiselle Anne de la Coste Mallaret, veuve du sieur), 52. <i>G.</i> 1788. . Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine de grenadiers du régiment de Brest.		200
FRAISSE (Demoiselle Marie Folzer, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1759. Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du régiment de Bresse.		472
FRAISSE (Jean), 81. <i>G.</i> 1751. Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien major du régiment de Bresse.		472
FREBOURG (Jean-Baptiste-Jacques), 53. <i>G.</i> 1789. Ancien lieutenant au régiment des chasseurs du Languedoc; en considération de ses services et pour retraite.		350
FRÉCHON, sieur de Montot (Charles), 56. <i>G.</i> 1775. En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		200
FREGUT (Jacques), 81. <i>G.</i> 1769 Pour lui tenir lieu d'appointements et pour sa retraite en qualité de lieutenant de grenadiers au régiment de Provence.		300
FRÉDEL (Jean-Pierre), 52. <i>F.</i> 1766. A titre de traitement annuel en qualité de postillon d'attelage dans les équipages du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		360
FREDIANI (Xavier, abbé), 61. <i>G.</i> 1777. Pour servir à sa subsistance tant qu'il restera dans l'île de Corse, et seulement en attendant qu'il obtienne quelque autre grâce pécuniaire.		400
FREDY (Nicolas), 70. <i>G.</i> 1769. En considération de ses services en qualité de colonel du régiment de Besançon, artillerie.		500
FRELON DE LA FRELONNIÈRE (Gabriel), 46. <i>M.</i> 1773 En considération de ses services en qualité de ci-devant enseigne de vaisseau, à présent lieutenant des maréchaux de France au département de Ploërmel, en Bretagne.		300
FREMIN DE FONTENILLE (Félicité), 30. <i>F.</i> 1780. Sans retenue; en considération des services de sa famille.		200
FREMIN DE TIMECOURT, 46. <i>G.</i> 1787. Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de maréchaussée à Chinon, avec rang de lieutenant de cavalerie.		200

A reporter. 1,601,077 livres.

	<i>Report.</i>	1,601,077 livres.
FREMIN (Louis), 49. <i>G.</i> 1765		250
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant de dragons.		
FREMIN (Gabriel), 68. <i>G.</i> 1748.		150
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant réformé du régiment de Boufflers Wallon.		
FREMONT (Demoiselle Marie de Vernin d'Aigrepoint, veuve du sieur), 50. <i>G.</i> 1780.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine au régiment de Saintonge, avec brevet de major.		
FREMONT (Pierre), 66. <i>M. du R.</i> 1760.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien clerc du guet des gardes du corps du roi.		
FREMONT DES ESSARTS (Pierre), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 177; 2 ^o 1775, 315		492
La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi. La seconde, pour appointements en qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
FREMONT (Demoiselle Jeanne Cheminon, veuve du sieur), 87. <i>G.</i> 1777.		150
En considération des services de feu son mari, sous-aide-major de la citadelle de Blaye.		
FREMY LA TOUR (Simon), 77. <i>G.</i> 1784		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde-magasin des effets du roi, à Saint-Omer.		
FREMY (Dlle Françoise Dumont, veuve du sieur), 81. <i>G.</i> 1783		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant de maréchaussée, et depuis capitaine invalide.		
FREMY (Xavier), 94. <i>G.</i> 1771		100
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée.		
Il jouit en outre d'une autre pension de 300 livres, en qualité de capitaine invalide de la première classe.		
FREMY (Nicolas), 56. <i>G.</i> 1768		500
En considération des services qu'il a rendus en qualité de commis au bureau du dépôt de la guerre.		
FREMYN DE FONTENILLE (Joseph), 38. <i>G.</i> 1775		180
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire réformé de la seconde compagnie.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
FREMYN (Louis), 41. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements en qualité de mousquetaire réformé de la seconde compagnie.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
FRÉSALS (Joseph de), 58. <i>G.</i> 1775		450
En qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Rodez, actuellement capitaine au bataillon de garnison de Lyonnais.		
FRESLIN (Demoiselle Madeleine Gobert, veuve du sieur), 47. <i>M. du R.</i> 1778.		150
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, valet de limiers de l'équipage du daim.		
FRESLON DE SAINT-AUBIN (René), 54. <i>M.</i> 1754.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; ci-devant lieutenant de vaisseau; en considération des services de son oncle, capitaine de grenadiers des gardes françaises et brigadier des armées du roi.		
FRESNE (Marie, chevalier de), 42. <i>G.</i> 1787.		500
Sans retenue; tant en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté dans la commission particulière dont il a été chargé, que pour l'indemniser des pertes qu'il y a faites en qualité de capitaine des canonniers au régiment de Toul, artillerie.		

A reporter. 1,605,951 livres.

	<i>Report.</i>	1,605,951 livres.
FRESNE (Charles), 84. <i>G.</i> 1747.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Mailly, infanterie.		
FRESNE (Jean de), 41. <i>M.</i> 1748		500
Lieutenant de vaisseau, retiré.		
FRESNE (François de), 47. <i>G.</i> 1782		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'Armagnac.		
FRESNOY DE MOYECQUE (Claude-Armand), 62. <i>G.</i> 1749.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment de Boufflers Wallon.		
Il doit cesser d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
FRESNOYE (Claude-Antoine), 53. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1783, 300.		500
Ancien garde du corps du roi et capitaine commandant à Guines, dans le Calaisis.		
La première, pour l'indemniser de dix-huit à vingt mesures de terre dont jouissait ci-devant le capitaine commandant de Guines, et qui ont été réunies au domaine.		
La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de garde du corps du roi.		
FREVILLE (Louis de), 54. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Pont-Audemer.		
Ils seront supprimés du jour de son remplacement.		
FREVOL D'AUBIGNAC DE RIBAINS (Louis-Antoine), 40 <i>G.</i> 1774		300
Sous-lieutenant au régiment du Languedoc, dragons; en considération des services de son oncle, major du régiment d'infanterie de la Sarre.		
FREY DE NEUVILLE (Demoiselle Elisabeth de Silly Deriancour, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1780.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commissaire des guerres.		
FREY (Christian), 46. <i>G.</i> 1777		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de contrôleur de l'hôpital militaire de Calvi, en Corse.		
FREYHAMER (Martin-Jean), 34. <i>G.</i> 1788.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de trompette de la compagnie de Villeroy, des gardes du corps du roi.		
FREZIER (Demoiselle Simone de), 21. <i>G.</i> 1785.		100
Sans retenue; en considération des services de son aïeul, ancien directeur des fortifications de la Bretagne.		
FREZIER (Demoiselle Félicité de), 25. <i>G.</i> 1785		100
Sans retenue; en considération des services de son aïeul, directeur des fortifications de la Bretagne.		
FREZIER (Demoiselle Marie), 49. <i>M.</i> 1778		400
En considération des services de son mari, lieutenant de vaisseau.		
FREZIER (André-Jean), 27. <i>G.</i> 1774.		200
Sans retenue; en considération des services de son aïeul, ancien directeur des fortifications de la Bretagne.		
FRIAND (Demoiselle Anne Léger, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1788.		120
Sans retenue; pour lui tenir lieu des gages attachés à la place supprimée de balayeuse des chaussées des cours du petit Arsenal de Paris.		
FRIAND (Demoiselle Sophie de Rigollot, épouse du sieur), 29. <i>G.</i> 1785.		100
En considération des services de son père, ancien maréchal des logis des gendarmes du roi.		
On observe que cette pension est réversible à ses trois sœurs, qui ont obtenu le même jour semblable pension réversible à la dernière vivante.		

A reporter. 1,611,040 livres.

	<i>Report.</i>	1,611,040 livres.
FRIANT, dit Fricant (Jean-Baptiste), 23. <i>G.</i> 1780		200
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et à sa retraite, en qualité de garçon de la cuisine bouche du roi.		
FRIBOIS (Jean-Baptiste), 56. <i>G.</i> 1769		108
Pour lui tenir lieu de trois années d'intérêts d'arrérages d'une pension de 600 livres à lui accordée, en qualité de capitaine réformé au régiment du roi, cavalerie, laquelle pension a été supprimée le 11 mai 1769, jour de son remplacement.		
FRIBOURG (Demoiselle Marie), 31. <i>F.</i> 1785.		200
Sans retenue; en considération de sa conversion et pour lui servir de dot dans le couvent des Ursulines de Caen.		
FRICOT (Demoiselle Marie-Henriette la Saigne Saint-Georges, veuve du sieur), 47. <i>G.</i> 1777.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine du régiment de dragons de Thianges, pour lui tenir lieu d'une gratification annuelle de pareille somme qui lui a été accordée.		
FIROUX (Demoiselle Catherine Pichon Girard, veuve du sieur), 51. <i>M. du R.</i> 1756.		182
En considération des services de son premier mari, garçon du gobelet du roi, servant près Mesdames de France.		
FRITSCH (Jean), 47. <i>G.</i> 1763		360
Pour appointements de réforme en qualité de sous-lieutenant du régiment de Diesbach. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
FROGER DE LA RIGAUDIÈRE (André), 67. <i>F.</i> 1781.		300
Sans retenue; en qualité de ci-devant premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
FROHARD (Demoiselle Marie Baruel, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1782.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment Royal.		
FROISART (Demoiselle Marie Mabilla, veuve du sieur), 90. <i>M. du R.</i> 1779.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien cocher en la petite écurie du roi.		
FROISSARD DE BERSAILLIN (Xavier), 76. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris les intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine du régiment de Béarn.		
FROISSART (Pierre), 60. <i>G.</i> 1777.		150
Pour gratification annuelle en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de sous-aide-major, d'Hesdin.		
FROISSENT (Jean), 79. <i>G.</i> 1771.		400
En considération de ses services en qualité de porte-étendard, avec rang de mestre de camp dans le corps de la gendarmerie.		
FROMAGET (Demoiselle Catherine Potier, veuve du sieur), 41. <i>F.</i> 1784.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, contrôleur des vingtièmes, à Tours.		
FROMENT (Nicolas), 59. <i>F.</i> 1783.		400
Sans retenue; ci-devant directeur des messageries à Nancy; en considération de ses services et pour retraite.		
FROMENT DE CHAMDUMONT (François-Marie), 52. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Moulins. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
FROMENTIN (Jean), 47. <i>F.</i> 1788.		400
Sans retenue; ci-devant employé des petites loteries réunies à la loterie royale de France, en considération de ses services et à titre de retraite.		
FRONDIÈRE DUBOCAGE (Louis-François), 46. <i>G.</i> 1775		365
A titre d'appointements de réforme en qualité de gendarme de la garde du roi. Ils cesseront d'avoir lieu du jour de son remplacement.		

A reporter. 1,615,674 livres.

	<i>Report.</i>	1,615,674 livres.
FRONDIÈRE DUBOCAGE (Nicolas-Gratien), 42. G. 1775.		160
Même considération que ci-dessus.		
FRONTIN (Demoiselle Marie de), 59 G. 1757.		200
Sans aucune retenue; pour lui tenir lieu d'une gratification annuelle de pareille somme, en considération des services de feu son père, major de Charlemont.		
FRONTIN (Louis de), 63. G. 1757.		200
Capitaine au troisième régiment d'Etat-Major, et même considération que ci-dessus.		
FROTTÉ DE LA RIMBLIÈRE (Henri), 46. G. 1775.		450
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine aide-major du régiment provincial du Mans.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
FROVILLE (Demoiselle Elisabeth Mustetier, épouse du sieur), 63. G. 1786.		200
Sans retenue; en considération des services de son mari, sous-aide-major de la ville de Landrecies.		
FUCHS (Xaxier), 53. G. 1763.		300
Pour appointements de réforme en qualité d'enseigne du régiment de Waldner.		
Ces appointements seront supprimés s'il est remplacé.		
FUGY (Jean), 42. G. 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire.		
Ils doivent être supprimés s'il est remplacé.		
FUJOL DE VEBRON (Étienne), 59. G. 1781.		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au troisième régiment provincial d'Etat-Major.		
FULGER (Jacques), 42. F. 1766.		60
A titre de traitement conservé en qualité de marmiton du feu roi de Pologne.		
FUMEL (Charles de), 54. G. 1771.		212
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de ci-devant garde du corps du roi, à présent capitaine du régiment des grenadiers royaux de la Guyenne.		
FUMEL (Bernard), 49. G. 1764.		112
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
FUMEL (Jean), 52. G. 1764.		112
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; même considération que ci-dessus.		
FUNCK (Jean), 68. G. 1762.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme, en qualité d'aide-major du régiment d'Horion.		
FURSTENWAERTHER (Louis de), 52. G. 1762.		500
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine en second du régiment royal Deux-Ponts.		
FUSSEY (Charles de), 54. G. 1765.		200
Pour gratification en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Béarn.		
FUSTEL (François), 70. F. 1 ^o 1781, 400; 2 ^o 1783, 100.		500
En considération de ses services en qualité de vérificateur des comptes de la régie des cartes.		
La première, sans retenue, à titre de retraite. La seconde, aussi sans retenue, à titre d'augmentation, pour les mêmes considérations.		
FYARD (Bernard), 46. G. 1786.		400
Sans retenue; en considération du zèle, de l'activité et de la bravoure dont il a donné des preuves dans l'Inde, dans la dernière guerre, en qualité de capitaine de canonniers du régiment de Besançon, artillerie.		

A reporter. 1,620,460 livres.

	<i>Report.</i>	1,620,460 livres.
FYARD DE MERCEY (Jean), 39. <i>G.</i> 1784.		400
En considération de la distinction avec laquelle il a servi dans l'Inde, et notamment le 13 juin 1783 au combat de Goudelour, en qualité de capitaine en second au corps royal de l'artillerie.		

G

GAALON (Jacques de), 66. <i>G.</i> 1762.		124
Y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, dans la compagnie de Beauvau.		
GAALON (Robert de), 24. <i>G.</i> 1780.		400
Garde du corps du roi; sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant dans ladite compagnie.		
GABARRET (Marguerite), 67. <i>M.</i> 1744.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, chef d'escadre des armées navales.		
GABIA-DESCOMBES (Françoise), 57. <i>G.</i> 1781.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien major du régiment d'infanterie de Sobre.		
GABIA-DESCOMBES (Marie), 74. <i>G.</i> 1781.		100
Même considération que ci-dessus.		
GABIA-DESCOMBES (Jeanne-Nicolas), 66. <i>G.</i> 1781.		100
Même considération que ci-dessus.		
GABILLOT (Louis-François), 58. <i>M. du R.</i> 1784.		200
Sans retenue; cavalier de maréchaussée de l'île-de-France, à titre de retraite en ladite qualité.		
GABLER (Jeanne), 29. <i>M. du R.</i> 1782.		400
Sans retenue; en qualité de danseuse des ballets du roi.		
GABORIT (Demoiselle Anne Poisson, veuve du sieur), 60. <i>F.</i> 1771.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chirurgien-major de la compagnie des Indes.		
GABRIAC (Demoiselle Charlotte d'Allard, veuve du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, écuyer du roi, servant ordinairement près Mesdames de France.		
GABRIEL (Demoiselle Charlotte Prévost, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1753.		250
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
GABRIELLI, sieur de Gabio (Antoine), 46. <i>G.</i> 1779.		400
En considération de ses services en qualité de premier lieutenant au régiment royal Italien.		
Il cessera de jouir de cette pension lorsqu'il sera nommé capitaine.		
GABY (Annet), 47. <i>M. du R.</i> 1787.		457
A titre de retraite en qualité de palefrenier du haras du roi.		
GACHER (Michel), 61. <i>M. du R.</i> 1785.		365
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier du haras du roi.		
GADROY (Demoiselle Jeanne de la Salle, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1759.		300
En considération des services de feu son mari, ingénieur en chef de l'île de Ré.		
GADROY (Rose), 68. <i>M.</i> 1788.		100
Tant en considération des services de son père, ancien commissaire de la marine, que de son âge avancé.		
Elle a l'assurance d'une pareille pension, obtenue par sa sœur aînée, pour en jouir au cas qu'elle lui survive, et à compter du jour de son décès.		

A reporter. 1,624,964 livres.

	<i>Report.</i>	1,624,964 livres.
GADROY (Françoise), 73. <i>M.</i> 1788.	Sœur aînée de la précédente; même considération.	100
GAETAN DE GRUEL (Jean), 58. <i>G.</i> 1769.	Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Flandre.	400
GAGNEBIN (Demoiselle Barbe de Rohr, épouse du sieur), 54. <i>G.</i> 1789.	En considération des services de son mari, capitaine au régiment suisse de Sonnenberg.	300
GAGNERAUX (Etienne), 70. <i>G.</i> 1747.	En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.	112
GAGNIER (Louise), 81. <i>M. du R.</i> 1778.	Sans retenue; en considération des services de son père, cocher en la petite écurie du roi.	200
GAGNY (Pierre), 51. <i>M. du R.</i> 1761.	Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien postillon en la petite écurie du roi.	365
GAGNY (Jean), 46. <i>M. du R.</i> 1767.	Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, piqueur de l'écurie du roi.	100
GAGNY (Suzanne), 52. <i>M. du R.</i> 1777.	Sans retenue; à titre de subsistance, faisant partie de celle de 600 liv. partagée entre ses deux sœurs et elle; en considération des services de leur père, écuyer-courtier de la petite écurie du roi.	200
GAGNY (Elisabeth), 56. <i>M. du R.</i> 1766.	Sans retenue; à titre de subsistance en qualité de postillon du roi et de feu madame la Dauphine.	150
GAGNY (Marie), 36. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 200; 2 ^o 1779, 200.	La première, sans retenue, à titre de subsistance, faisant partie de celle de 600 livres accordée à elle et à ses deux sœurs, et partagée entr'elles à raison de 200 livres chacune, en considération des services de leur père, écuyer-courtier de la petite écurie du roi. La seconde, aussi sans retenue, accordée le lendemain du décès de son père, sur celle de 800 livres dont il jouissait.	400
GAGNY (Louise), 51. <i>M. du R.</i> 1770.	Même considération qu'à la première pension ci-dessus, comme sœur de la précédente.	200
GAGNY (Marguerite), 46. <i>M. du R.</i> 1766.	A titre de subsistance, en considération des services de son père, postillon du roi et de feu madame la Dauphine.	150
GAGNY (Marie), 56. <i>M. du R.</i> 1767.	En considération des services de feu son père, piqueur de l'écurie de la reine.	300
GAHON (Vincent), 33. <i>M. du R.</i> 1784.	Sans retenue; en qualité de piqueur en la petite écurie du roi, employé pour le service de Madame Elisabeth de France.	500
GAILLANDE (Demoiselle Françoise de Klingler), 53. <i>G.</i> 1782.	Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien capitaine du régiment de cavalerie de Moutiers.	400
GAILLARD DE SAINT-LAURENT (Joseph), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1783, 160	La première, en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment Dauphin, infanterie. La seconde, en qualité de lieutenant du dépôt de recrues de Lyon, réformé.	360
GAILLARD-DUVILLARS (Thomas), 72. <i>G.</i> 1763.	Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aunis.	472
GAILLARD (François), 63. <i>G.</i> 1779.	En qualité de capitaine au bataillon de garnison de la reine.	400

A reporter. 1,630,073 livres.

	<i>Report.</i>	1,630,073 livres.
GAILLARD-DESAULNES (Louis), 53. <i>G.</i> 1769		450
Pour appointements, en qualité de capitaine d'infanterie, ci-devant ingénieur géographe militaire.		
GAILLARD (Augustin), 39. <i>M.</i> 1776.		200
En considération de ses services en qualité de ci-devant écrivain de la marine des classes, actuellement commis dans les bureaux du Havre.		
GAILLARDS DE BOISRIOUL (Henri), 56. <i>G.</i> 1782		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal Picardie.		
GAIN DE LINARS (Joseph), 40. <i>G.</i> 1773		400
Ci-devant lieutenant-colonel du régiment de dragons de Nicolaï; en considération des services du feu sieur de Linars, son oncle, maréchal de camp es-armées du roi.		
GALAUP (Demoiselle Anne de Vienne), 32. <i>M. du R.</i> 1783.		400
Sans retenue; en considération des services de son père, valet de garde-robe du roi, et ancien écuyer en la cuisine bouche de Sa Majesté.		
GALAUP DE LA PÉROUSE (Jean), 48. <i>M.</i> 1777.		300
Lieutenant de vaisseau; en considération de ses services dans l'Inde, et surtout de la part qu'il a eue à la défense de Mahé.		
GALAUP (Félix), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1785, 500.		554
Lieutenant-colonel du régiment d'Auxerrois. La première, pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages, en qualité de capitaine réformé de la marine. La seconde, en considération de la distinction avec laquelle il a servi pendant la dernière guerre en Amérique.		
Dans cette pension sont comprises 54 livres d'intérêts d'arrérages.		
GALETTE (Pierre), 58. <i>F.</i> 1782		250
Sans retenue; en qualité de garde des équipages de feu madame la princesse Christine de Saxe, abbesse de Remiremont, tante du roi.		
GALLAND (Renée de), 27. <i>G.</i> 1781.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de Touraine.		
GALLARD, sieur du Verd (Charles), 42. <i>G.</i> 1775		180
En qualité de mousquetaire réformé; pour appointements jusqu'à son remplacement.		
GALLEAN (Pierre de), 61. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; capitaine réformé au régiment de Poitou.		
Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
GALLEMANT (Amable), 21. <i>M. du R.</i> 1781		500
Par continuation de celle de pareille somme dont jouissait son aïeule; en considération des services de ses ancêtres, anciennement attachés au service du roi, comme officiers de la chambre.		
GALLEMANT (Demoiselle Madeleine de Georges, épouse du sieur), 43. <i>M. du R.</i> 1761.		300
Sans retenue; à titre de subsistance.		
GALLERAN DE GRANDMAISON (Urbain), 74. <i>M. du R.</i> 1782		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de vagemestre du roi.		
GALLET (Demoiselle Marie d'Argence-Jobar, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1782.		182
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de la bouche de Mgr le Dauphin.		
GALLEY (Demoiselle Jeanne Gagny, épouse du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1779.		200
Sans retenue; en considération des services de son père, écuyer-courtier de la petite écurie du roi.		
GALLIARD (Claude), 34. <i>M. du R.</i> 1781.		520
Sans retenue; pour subsistance et retraite, en qualité de garçon de la bouche de Mesdames de France.		

A reporter. 1,636,063 livres.

	<i>Report.</i>	1,636,063 livres.
GALLIET (Jean), 40. <i>G.</i> 1775		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
GALLOIS DE HAUTECOUR (Louis), 57. <i>G.</i> 1769		400
Pour appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment de Touraine.		
GALLOIS (Demoiselle Anne Martimprey de Romecourt, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1783		300
En considération des services de feu son mari, commandant de bataillon réformé du régiment allemand de Nassau.		
GALLOIS (Demoiselle Louise Dupuis), 47. <i>G.</i> 1779.		400
En considération des services de son mari, capitaine du régiment royal Bavière.		
GALLOT (Charles), 72. <i>M. du R.</i> 1779.		365
Sans retenue, pour sa retraite en qualité de garçon d'attelage de l'écurie de la reine.		
GALOCHE DE LA MARCHE (Michel), 76. <i>G.</i> 1758		177
En considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
GALOT (Demoiselle Barbe-Françoise de la Plesse, épouse du sieur), 41. <i>M. du F.</i> 1785.		250
En considération des services de son mari, postillon des écuries de la reine. Cette pension fait moitié de celle de 500 livres sans retenue, qui fut accordée à son mari, à titre de retraite, le 24 novembre 1782.		
GALOT (Charles), 43. <i>R. du M.</i> 1785.		250
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de postillon des écuries de la reine.		
GALTIER D'AYRES-D'ALAURE (Joseph), 49. <i>G.</i> 1788		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Touraine.		
GAMBIER (Demoiselle Marie Lechangeur, épouse du sieur), 46. <i>G.</i> 1764.		300
En considération des services de son père, ancien commis de la guerre et dans le cas où elle lui survivrait.		
GANAY DE VISIGUEUX, 66. <i>G.</i> 1760:		520
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Lorraine.		
GANAY (Nicolas), 57. <i>G.</i> 1767.		400
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Rouergue.		
GANAYE (François), 56. <i>G.</i> 1782.		360
Sans retenue; en considération de ses services et pour retraite en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Champagne.		
GANDERALZ (Paul), 70. <i>M. du R.</i> 1762.		300
Sans retenue; à titre de retraite, en considération de ses services en qualité de vétéran de la musique du roi.		
GANDERALZ (Demoiselle Marie), 33. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		400
La première, en considération des services de son oncle, lieutenant-colonel du régiment provincial d'Auch, adjoint à la lieutenance de roi de Navarreins. La seconde, en considération de la distinction des services de feu son frère, capitaine commandant les mineurs employés à la Martinique, à la tête desquels il a donné les plus grandes preuves de zèle et de bravoure dans les trois derniers combats de M. le comte de Guichen.		
GANET (Jean), 66. <i>G.</i> 1747.		120
En considération de ses services et de ses blessures, en qualité d'ancien soldat bourgeois de la ville de Lorient.		
GANGEL (Augustin), 60. <i>F.</i> 1766		414
A titre de traitement, en qualité de valet de pied de la grande livrée du feu roi de Pologne.		

A reporter. 1,641,619 livres.

	<i>Report.</i>	1,641,619 livres.
GANGOLFF (Charles), 27. <i>M. du R.</i> 1766.		100
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu sa mère, femme de chambre de la reine.		
GANNARD (Mathieu), 67. <i>G.</i> 1787		120
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien maréchal de logis de maréchaussée, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
GANNEL DUMONT (Michel-Benoît), 67. <i>G.</i> 1767.		200
En considération de ses services en qualité de ci-devant garde du corps, à présent capitaine invalide.		
GANNEL DE FRENEUSE (Benoît-François), 66. <i>G.</i> 1764.		200
Pour ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du roi.		
GANNES (Demoiselle Marie de Coignes, veuve du sieur), 67. <i>M.</i> 1779.		300
En considération des anciens services de feu son mari, aide-major des troupes du Canada.		
GANTÉS (Robert), 63. <i>G.</i> 1763.		500
Capitaine réformé des dragons de la légion de Flandre, pour appointements jusqu'à son remplacement.		
GAON (Vincent), 57. <i>M. du R.</i> 1787.		457
A titre de retraite en qualité de palefrenier de la grande écurie du roi.		
GARAGNOL (Demoiselle Thérèse Reynaud, veuve du sieur), 34. <i>G.</i> 1766.		500
En considération des services de feu son mari, exempt des gardes du corps du roi.		
GARAT (Jean-Baptiste), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 120; 2 ^o 1785, 380;		500
La première, en considération de ses services en qualité de garde du corps roi. La seconde, même considération et pour sa retraite.		
GARAVAQUE (Joseph), 61. <i>G.</i> 1781		300
En considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté au siège d'Yorck-Town, en qualité de capitaine en premier, au corps du génie.		
GARDAIRE (Charles), 43. <i>G.</i> 1786.		200
Sans retenue; en qualité de lieutenant en troisième au régiment de Besaçon du corps royal de l'artillerie, et en considération de la distinction de ses services, particulièrement à la bataille de Goudelour, dans l'Inde, où il a perdu un bras.		
GARDANNE (Joseph), 50. <i>M.</i> 1786		400
Docteur en médecine de la Faculté de Paris.		
GARDANNE SAUVEBONNE (Louis), 60. <i>G.</i> 1768.		54
Capitaine invalide de la première classe, pour intérêts d'arrérages de trois années mises en rente d'une pension viagère à 6 0/0 de celle de 300 livres, en qualité de capitaine réformé du régiment de Languedoc, infanterie. Il cessera d'en jouir le jour de son remplacement.		
GARDE (Etienne de), 69. <i>G.</i> 1779		400
Pour retraite, en qualité de ci-devant capitaine au bataillon de milice de Bergerac.		
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment de Saintonge.		
GARDIN (Demoiselle Marie Quérard), 46. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de son mari, lieutenant de maréchaussée à Saint-Brieuc.		
GARDIN, dit Saint-Laurent, 57. <i>M. du R.</i> 1776.		456
En considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier en la petite écurie du roi.		
GARET DE MAISONNEUVE (Pierre), 45. <i>G.</i> 1783		300
En considération de la distinction avec laquelle il a servi en Amérique en en qualité de capitaine commandant de l'artillerie au régiment d'Auxonne.		

A reporter. 1,646,806 livres.

	Report.	1,646,806 livres.
GARGAN (Joseph), 52. <i>G.</i> 1763.		54
Pour intérêts d'arrérages de trois années mises en rente viagère à 6 0/0 d'une pension de 300 livres en qualité de capitaine réformé du régiment de l'Île-de-France, ci-devant Montmorin.		
GARIDEL (Ignace), 78. <i>G.</i> 1767.		400
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de recrues d'Aix.		
GARNAUD (Demoiselle Marie Cornier, veuve du sieur), 78. <i>G.</i> 1777.		200
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant invalide détaché au fort Griffon.		
GARNIER (Nicolas), 37. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Sans retenue; en considération de ses anciens services en qualité de cocher en la petite écurie du roi.		
GARNIER, marquis d'Ars (Louis), 32. <i>G.</i> 1764.		300
En considération des services de feu son père, sous-lieutenant des gardes françaises.		
Plus, l'assurance d'une pension de 200 livres, comme faisant partie de celle de 600 livres accordée à sa mère, et dont il ne doit jouir qu'après sa mort.		
GARNIER D'ARS (Demoiselle Marie), 36. <i>G.</i> 1764.		300
Même considération que ci-dessus.		
GARNIER, chevalier d'Ars (François), 31. <i>G.</i> 1764.		300
Même considération que ci-dessus.		
GARNIER (Claude), 69. <i>G.</i> 1766.		400
Capitaine au régiment provincial de La Fère, artillerie, en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Châlons pour appointements jusqu'à son remplacement, avec un traitement supérieur.		
GARNIER (Pierre), 74. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de garçon de garde-robe de feu madame la Dauphine, et de ses voyages à Strasbourg et à Lyon, lors de l'arrivée des princesses en France.		
GARNIER DE LA MELOUSE (Pierre), 60. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Médoc.		
GARNIER (Demoiselle Antoinette de Guillemin), 40. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de son mari, ci-devant capitaine au régiment de Bourbonnais.		
GARNIER (Gilles), 46. <i>M. du R.</i> 1785.		400
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de piqueur de la grande écurie du roi.		
GARNIER (Jacques), 32. <i>G.</i> 1786.		200
Sans retenue; en considération du zèle et de l'intelligence dont il a donné des preuves dans les différentes circonstances où il a été employé dans l'Inde pendant la dernière guerre, en qualité de lieutenant en premier du corps royal du génie.		
GARNIER (Nicolas), 36. <i>M. du R.</i> 1787.		457
À titre de retraite en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
GARNIER (Demoiselle Françoise Salignat, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
GARNIER DE FOUGERAY (Laurent-François), 60. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue; en qualité de ci-devant lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GARNIER (Clément), 73. <i>G.</i> 1760.		50
Ancien brigadier du régiment de cavalerie de Lameth, incorporé dans celui des cuirassiers; en considération des preuves qu'il a données d'une très bonne conduite et de sa valeur dans le détachement surpris et enveloppé par l'ennemi dans le village d'Hollzinsen, près Minden.		

A reporter. 1,651,639 livres.

	Report.	1,651,639 livres.
GARNIER DE FALLETANS (Ferdinand), 56. <i>G.</i> 1769.		200
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment de mestre de camp général des dragons.		
GARNIER (Demoiselle Anne), 50. <i>M.</i> 1778.		300
En considération de la perte qu'elle a faite de son frère, lieutenant de vaisseau, mort au service.		
GARNIER (Demoiselle Julie), 68. <i>M. du R.</i> 1754.		300
Sans retenue ; pour subsistance, en considération des services de sa famille.		
GARNIER (Philippe), 88. <i>M. du R.</i> 1713.		133
Sans retenue ; pour subsistance, en considération des services de feu son père, jardinier du roi.		
GARNOT (Demoiselle Marie Lefebvre, veuve du sieur), 85. <i>G.</i> 1757.		300
En considération des services de feu son mari, ingénieur en chef à Belfort.		
GAROT (François), 46. <i>G.</i> 1782.		100
Sans retenue ; en qualité de gendarme de la gendarmerie, en considération des services de feu son père dans le même corps.		
GARRAULT, sieur d'Havelu (Henri), 61. <i>G.</i> 1770.		100
Pour ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
GARRAULT (Demoiselle Marie Dumenis, épouse du sieur), 47. <i>G.</i> 1779.		150
En considération des services de son premier mari, ci-devant capitaine des chasseurs du régiment d'Artois, cavalerie.		
GARRIGUENC (Gabriel), 63. <i>G.</i> 1783.		400
Sans retenue ; pour ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de grenadiers au régiment Royal.		
GARRIGUES (Claude), 84. <i>F.</i> 1783.		300
Sans retenue ; ci-devant commis au bureau du contrôle des manufactures de Montauban, en considération de ses services et à titre de retraite en ladite qualité.		
GARRIGUES DE SAIGNAC DE FLAUJAC (Jean), 54. <i>G.</i> 1772.		150
Garde du corps du roi ; en considération des services de feu son oncle, capitaine de grenadiers au régiment de Champagne.		
GARRISSON DE GISCARD (Jean), 71. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine du régiment de Champagne.		
GARRON DE LA BÉVIÈRE (Jean-Baptiste), 47. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Salins.		
Ces appointements cesseront lors de son remplacement.		
GARSEMENT FONTAINE DE VAUBOLON (Philippe-François-Christophe), 66. <i>G.</i> 1775.		450
En qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Soissons, à présent capitaine au bataillon de garnison de Soissonnais.		
Il en jouira jusqu'à ce qu'il ait un traitement supérieur.		
GARTIAU DE BOISVIAU (François), 90. <i>G.</i> 1762.		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages ; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de grenadiers royaux de l'Espinasse.		
GASC-DESCROSES (Pierre), 57. 1 ^o 1775, 100 ; <i>idem</i> , 300.		400
La première, en considération de ses services en qualité de garde réformé des gardes du corps du roi. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
GASCHER (Louis), 61. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue ; pour ses services et sa retraite en qualité de premier lieutenant en premier au régiment de dragons de Penthièvre.		
GASPART (Demoiselle Jeanne), 49. <i>M. du R.</i> 1781.		182
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, palefrenier de la vénerie du roi.		

A reporter. 1,656,669 livres.

	<i>Report</i>	4,656,669 livres.
GASPART (François), 57 F. 1778.		300
Sans retenue; pour ses services en qualité de piqueur de la vénerie du roi.		
GASPARI-DIMITRI, 54. M. 1776		400
En qualité de ci-devant consul de France à Athènes, et actuellement agent du consulat général de France en Morée.		
GASQUES (Louis), 50. F. 1784.		466
Sans retenue; en considération de 30 années de services en qualité de ci-devant directeur des messageries.		
GASQUET DE VILLENEUVE (Gabriel), 76. G. 1776.		432
Tant pour ses services que pour lui tenir lieu des émoluments ci-devant attachés à sa place de capitaine aide-major du fort Saint-Jean, de Marseille.		
GASSAUD (Marie), 37. G. 1775.		180
Pour appointements en qualité de mousquetaire réformé servant à la garde du roi.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GASSENDI (Demoiselle Thérèse Garnier, veuve du sieur), 63. G. 1775.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant colonel du régiment de Marcieu, cavalerie.		
GASSION (Louis), 51. G. 1 ^o 1773, 300; 2 ^o 1776, 135.		435
La première, en considération de ses services en qualité de mousquetaire de la garde du roi. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
GASSOIN (Nicolas), 56. M. du R. 1787.		300
A titre de retraite, en qualité de palefrenier de l'équipage du Vautrait.		
GASTE (Gabriel), 47. G. 1787.		360
Sans retenue; pour sa réforme en qualité de cheval-léger de la garde ordinaire du roi.		
GASTEBOIS (Jean), 51. G. 1769.		200
Pour ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant garde du corps du roi.		
GASTEBOIS (Demoiselle Marie de Laurière, veuve du sieur), 39. G. 1778.		200
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Vermandois.		
GASTEL (Demoiselle Barbe Lepaige, veuve du sieur), 46. G. 1785.		350
En considération des services de feu son mari, porte-étendard des gendarmes du corps de la gendarmerie.		
GASTEL DE RACLE (Joseph-Dorothée), 18. G. 1785.		100
En considération des services de feu son père, porte-étendard dans la compagnie des gendarmes Bourguignons.		
GASTEL (Louis), 47. G. 1775.		340
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire réformé de la garde du roi.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GASTIN (Honoré), 68. F. 1782.		400
Sans retenue; en considération de vingt-cinq années de service en qualité de ci-devant contrôleur de la régie du droit sur les cartes.		
GASTINET (Jean), 52. G. 1781.		400
Sans retenue; pour retraite en qualité d'ancien quartier-maître-trésorier au régiment d'Angoumois.		
GASTON (Jean-Paul), 44. G. 1789.		500
Sans retenue; ancien capitaine commandant au régiment de Piémont, infanterie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
GAT DE LA VELLE (Jean-Baptiste), 63. G. 1767.		100
En considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		

A reporter 1,662,632 livres.

	<i>Report.</i>	1,662,632 livres.
GATEAU (Pierre), 73. <i>G.</i> 1779.		500
Pour retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment de La Fère.		
GATTEBOIS-DESFORGES (Demoiselle Jeanne), 59. <i>G.</i> 1762.		248
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de deux de ses frères, tués au service du roi.		
GAUBAING (Pierre), 38. <i>M.</i> 1784.		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien commis de la marine au port de Bordeaux.		
GAUCHE DE VILLER (Pierre), 74. <i>F.</i> 1775.		150
Pour appointements en qualité de garde du corps du feu roi de Pologne.		
GAUCHÉ DE SAINT-AMAND (Demoiselle Louise), 60. <i>G.</i> 1766.		300
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son père, aide-major de Neuf-Brisach.		
GAUCHER (Henri-Geneviève de), 54. <i>G.</i> 1768.		300
Ancien capitaine aide-major dans le régiment d'Aunis, à présent major de Bassigny; tant en considération de la distinction de ses services dans le régiment d'Aunis que pour lui donner une marque de satisfaction du zèle qu'il témoigna dans la course qu'il fit contre les déserteurs.		
GAUCHER (Henri), 61. <i>G.</i> 1767.		400
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment d'Aunis.		
GAUDARD (Demoiselle Marie Polier, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1779.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine avec rang de lieutenant colonel au régiment suisse d'Erlach.		
GAUDELET (Jean), 47. <i>M.</i> 1778.		500
En considération de ses services en qualité d'ancien sous-commissaire de la Marine.		
GAUDET (Marie), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1745, 59; 2 ^o 1779, 100.		159
Y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages. La première, en considération des services de feu son père, porte-étendard des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.		
GAUDICHAU DE LESTRE (Paul), 69. <i>G.</i> 1777.		500
En considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de chirurgien inspecteur des hôpitaux militaires; à présent chirurgien-major du régiment de Condé, infanterie.		
GAUDIN (Jean-Baptiste), 76. <i>G.</i> 1767		300
Pour ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde-magasin d'artillerie, à Auxonne.		
GAUDIN, dit Saint-Louis, 74. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien palefrenier du roi.		
GAUDIN (Demoiselle Anne Verguin, veuve du sieur), 80. <i>G.</i> 1772.		300
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine au régiment royal Vaisseaux, et ensuite commandant des gardes-côtes de Toulon.		
GAUDRION (François), 46. <i>F.</i> 1770		200
Sans retenue; pour ses services en qualité de ci-devant premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GAUDRON DU TILLOY (Pierre), 49. <i>G.</i> 1780		400
Pour retraite, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Montargis.		
GAUFRETEAU (Henri), 37. <i>M.</i> 1776		90
En considération de ses services en qualité d'élève-commissaire de la marine, retiré.		
GAULCHER DE VALDONNE (Philippe), 60. <i>G.</i> 1775.		365
Pour appointements de réforme en qualité de gendarme de la garde du roi. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		

A reporter. 1,668,300 livres.

	<i>Report.</i>	1,668,300 livres
GAULCHER (Demoiselle (Anne), 36. <i>G.</i> 1788		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant de maréchaussée.		
GAULT (Louis), 69. <i>F.</i> 1790		270
Ci-devant cocher des messageries; en considération de l'ancienneté de ses services dans ladite qualité.		
GAULTHIER (Joseph), 72. <i>G.</i> 1765		400
Pour retraite, en qualité de capitaine de bataillon de milice de Colmar.		
GAULTHIER (Jean-Jérôme), 45. <i>F.</i> 1783.		400
Sans retenue; ancien directeur et caissier des messageries à Dijon; en considération de ses services et à titre de retraite en ladite qualité.		
GAULTIER (Demoiselle Charlotte Bastien, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1788		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant de maréchaussée, avec rang de capitaine de cavalerie.		
GAULTIER-DESLÈZES (André), 34. <i>G.</i> 1788.		150
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien maréchal des logis avec rang de lieutenant de cavalerie dans le corps de la maréchaussée.		
GAULTIER (Charles), 68. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 547; 2 ^o 1787, 41.		688
La première, pour retraite en qualité de garçon de la cuisine bouche de Mesdames de France. La seconde, pour lui tenir lieu des récompenses dont il jouissait en qualité d'aide-fourrière de madame la Dauphine.		
GAULTIER (Demoiselle Louise Luce, veuve du sieur), 47. <i>G.</i> 1783.		250
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment royal Vaisseaux et ensuite capitaine au bataillon de garnison de la Couronne.		
GAULTIER DE SAINT-LAMBERT (Louis), 68. <i>G.</i> 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine du régiment de Médoc.		
GAULTIER DE SAINT-LAMBERT (Nicolas), 47. <i>G.</i> 1788.		550
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Vexin.		
GAULTIER DE SAINT-LAMBERT (Charles), 50. <i>G.</i> 1785		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Lorraine, infanterie.		
GAULTIER (Jacques), 58. <i>M. du R.</i> 1785.		365
Sans retenue; pour retraite en qualité de garde du haras du roi.		
GAULTIER (Pierre), 76. <i>F.</i> 1786.		150
Sans retenue; ci-devant préposé au bureau de visite et de marque, établi à Caen; en considération de 35 années de services en ladite qualité.		
GAULTIER, sieur de la Motte (Pierre), 36. <i>G.</i> 1776.		455
Pour lui tenir lieu d'appointements de pareille somme, en qualité de sous-lieutenant réformé des carabiniers de Monsieur.		
GAULTIER DE MONTGAULTIER (Nicolas-Charles), 46. <i>G.</i> 1779.		300
Tant en considération des services de ses ancêtres, que pour lui donner moyen d'élever ses trois enfants.		
GAULTIER (Jacques), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 236; 2 ^o 1275, 100.		336
Ci-devant lieutenant de maréchaussée. La première, en considération de ses services en qualité de ci-devant garde du corps du roi. La seconde, à titre de supplément de retraite en qualité de lieutenant de maréchaussée, à Limoges.		
GAULTIER-DUFORT (Agathe), 40. <i>M.</i> 1770		300
En considération des services de son père, commis au bureau des comptes de la marine, et de ceux de sa mère.		
GAULTIER (Charles), 68. <i>M. du R.</i> 1777.		547
En considération de ses services en qualité de garçon des bouches de Mesdames de France.		

A reporter.

1,674,733 livres.

	<i>Report</i>	1,674,733 livres.
GAULTIER-DUFORT (Demoiselle Françoise), 43. <i>M.</i> 1770		300
En considération des services de son père, commis au bureau des comptes de la marine, et du décès de sa mère.		
GAUMÉ (Alexis), 78. <i>G.</i> 1779.		500
Pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment de Normandie.		
GAUMÉ (Demoiselle Jeanne Gérard, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine d'invalides.		
GAUNÉ DU FORT (Louis), 59. <i>G.</i> 1773.		400
En qualité de capitaine au régiment de Picardie.		
GAUROY, dit Duny (Nicolas), 56. <i>M. du R.</i> 1774		456
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien garçon de la petite écurie du roi.		
GAUTHEY (Louise), 38. <i>M. du R.</i> 1783		300
Sans retenue; en considération des services du sieur Sourdon-Dumesnil, son oncle, maître à écrire du roi et des Enfants de France.		
GAUTHIER (Paul), 54. <i>M. du R.</i> 1784.		250
Sans retenue; pour retraite en qualité de premier valet des pages de la petite écurie du roi.		
GAUTHIER DE RIGNY (Jean), 52. <i>G.</i> 1783.		540
Sans retenue; tant en considération de ses services et de ses blessures que pour sa retraite, en qualité d'ancien-capitaine en second au régiment de Ponthièvre, dragons.		
GAUTIER DE COUSTIN DE CAUMONT, comte de Bouzolle (Joseph), 45. <i>F.</i> 1777.		300
Sans retenue; pour subsistance, en considération de sa nombreuse famille composée de onze enfants.		
GAUTIER (Jean), 58. <i>F.</i> 1784		400
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de ci-devant garçon de bureau de la chancellerie.		
GAUTIER DE KERSAUDIE (Gabriel), 23. <i>F.</i> 1771.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, écrivain de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GAUTIER (Nicolas), 28. <i>M. du R.</i> 1785.		150
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier du haras du roi.		
GAUTIER (Simon), 51. <i>G.</i> 1771		97
Pour appointements, jusqu'à son remplacement, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Varennes.		
GAUTIER (Jérôme), 72. <i>M.</i> 1762		530
Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de consul de France à Tripoli.		
GAUTIER (Pierre), 53. <i>M.</i> 1776.		250
En considération de ses services pour appointements en qualité d'écrivain de la marine des classes, retiré.		
GAUTIER (Didier), 68. <i>M. du R.</i> 1778		41
Sans retenue; pour lui tenir lieu des récompenses dont il jouissait en qualité d'aide de fourrière de feu madame la Dauphine.		
GAUVAIN (Jean-Baptiste), 72. <i>M. du R.</i> 1786		500
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon de la maison bouche de feu madame la Dauphine.		
GAUVILLE (Eustache), 46. <i>G.</i> 1775		210
Pour appointements, jusqu'à son remplacement, en qualité de cheval-léger réformé de la garde du roi.		

A reporter 1,680,257 livres.

	<i>Report.</i>	1,680,257 livres
GAVARRET (Demoiselle Jeanne de Richoufftz, veuve du sieur), 76. G. 1766.		400
En considération des services de son premier mari, capitaine réformé au régiment royal Roussillon.		
GAVBAU DE VOLNEY (Claude), 76. G. 1771		400
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien brigadier des gendarmes de la gendarmerie.		
GAY (Louis), 47. G. 1776		400
En qualité de sous-lieutenant d'infanterie de la légion de Condé.		
GAYA DE TRÉVILLE (Corneille), 60. G. 1777.		22
En considération de ses services en qualité de major de Bouchain.		
GAYANT D'ORMESSON (Louis), 73. G. 1756		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment de Hainaut.		
GAYAUD DE MOURUE (Pierre), 54. G. 1775		210
Pour appointements, jusqu'à son remplacement, en qualité de gendarme réformé de la garde du roi.		
GAYOT (Jean), 39. G. 1781.		200
Sans retenue; lieutenant au régiment de Foix, infanterie; en considération des services de feu son père, capitaine invalide.		
GAYOT DE PROVANCHÈRE (Jeanne), 66. F. 1778		300
Sans retenue; pour subsistance.		
GAZET DU CHATELIER (Jacques), 51. G. 1784.		550
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Guyenne.		
GEAYANT (Jean), 92. F. 1779.		200
Sans retenue; pour ses services en qualité d'aide du gobelet du roi pendant les voyages de Sa Majesté au château de Choisy.		
GEITTONVILLE (Louise, veuve du sieur Dunontoy), 54. G. 1778.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine au corps royal du génie.		
GELINEAU (André), 56. M. 1768		150
Maître canonier au port de Rochefort; pour les services qu'il a rendus le 29 juillet 1768, en se portant avec zèle à éteindre le feu occasionné par la chute du tonnerre sur le magasin à poudre dudit port.		
GELINEK (Demoiselle Madeleine Favre, veuve du sieur), 39. M. du R. 1776.		500
Sans retenue; ordinaire de la musique du roi.		
GEMEAU (Paul), 69. M. du R. 1768.		300
En considération de ses services en qualité de valet de chambre du roi.		
GENARD (Demoiselle Louise-Nicole Bridault, veuve du sieur), 60. F. 1786.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commis dans les bureaux de la loterie royale de France.		
GENAS DUMESNIL (Marc), 68, F. 1775.		500
Sans aucune retenue; pour ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Bayeux.		
GENAY (Charles), 56. M. 1776.		400
Pour ses services en qualité de ci-devant écrivain de la marine et des classes.		
GENAY (Mathurin), 43. M. 1777.		200
Pour ses services en qualité d'écrivain de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux au port de Lorient.		

A reporter. 1,686,061 li

	<i>Report.</i>	1,686,061 livres.
GENDEBIEN (Ignace), 58. <i>Af. É.</i> 1773.		200
Bénédictin; en récompense des marques qu'il a données de son attachement aux intérêts de la France.		
GENDRAUX, dit la Fleur (Charles), 36. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de postillon de la petite écurie du roi.		
GENDRE (Jean), 72. <i>M.</i> 1781.		240
Ancien aumônier de l'hôpital des chiourmes, à Marseille.		
GENDREAUX (Demoiselle Marguerite Lecler, veuve du sieur), 58 <i>M. du R.</i> 1783.		150
Sans retenue; pour subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier du roi.		
GENEINA (Demoiselle Marie Briguët, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1786.		300
Sans retenue; pour subsistance, en considération des services de feu son mari, suisse de la surintendance des bâtiments du roi.		
GÉNÉRAT (Demoiselle Honorée Baucheron de la Vauverte, veuve du sieur), 48. <i>G.</i> 1780.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant au régiment royal Normandie cavalerie.		
GENEST (Demoiselle Anne Babillot, femme du sieur) 66. <i>M. du R.</i> 1726.		250
Sans retenue; pour subsistance, en considération des services son père, garde des plaisirs du roi.		
GENET (Demoiselle Jeanne Rousset, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1787.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, commis du secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre et des maréchaussées.		
GENEYS (Demoiselle Claire Barret du Molard, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1782.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de dragons dans les volontaires de Soubise.		
GENIÉS (Demoiselle Denise Caullet, veuve du sieur), 44. <i>M.</i> 1756.		400
En considération des services de feu son mari, conseiller du roi, ancien inspecteur sur les vins.		
GENIN (Charles), 39. <i>M. du R.</i> 1789.		300
Sans retenue; commis au secrétariat du sieur de Villedeuil, secrétaire d'Etat.		
GENIN (Etienne), 43. <i>M. du R.</i> 1767		300
Sans retenue; pour subsistance en considération de ses services en qualité de palefrenier du roi.		
GENOULLI (Demoiselle Françoise le Prévost du Quesnel, femme du sieur), 59. <i>M.</i> 1745.		300
En considération des services de son père, capitaine de vaisseau.		
GENSAY (Marie), 72. <i>G.</i> 1770.		120
En considération des services de feu son mari, fourrier des mousquetaires du roi.		
GENSE (Demoiselle Françoise Aymande, veuve du sieur), 90. <i>G.</i> 1772.		150
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseaux marchands, et pour les services de feu son fils, ingénieur géographe.		
GENTIL (Antoine), 38. <i>M. du R.</i> 1773.		300
Valet de garde-robe du roi en survivance; en considération des services de son aïeule maternelle, première femme de chambre de Madame Henriette de France.		
GENTIL (Jacques), 74. <i>G.</i> 1768.		500
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment suisse de Pliffer.		
GENTIL (Armand de), 76. <i>G.</i> 1765.		300
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		

A reporter. 1,690,878 livres.

	<i>Report.</i>	1,690,878 livres.
GENTON DE VILLEFRANCHE (Louis), 33. <i>G.</i> 1786.		200
Sans retenue; capitaine en second dans le régiment de Saintonge, infanterie; en considération des services de son frère, ci-devant ingénieur géographe du roi, avec rang de lieutenant dans le régiment du roi, dragons; et ensuite major dans l'armée des Etats-Unis.		
GEOFFRAIN DE THIÉCOURT (Jean-Baptiste), 80. <i>G.</i> 1766.		400
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment de recrues d'Abbeville.		
GEOFFROY (Demoiselle Marie Sauveur, veuve du sieur), 48. <i>M. du R.</i> 1772.		400
En considération des services de feu son mari, chef du gobelet de feu madame la Dauphine.		
GEOFFROY (Adrien), 89. <i>F.</i> 1775.		120
Sans retenue; ci-devant portier au bureau des messageries, en considération de 40 années de services dans ladite qualité.		
GEOFFROY D'ANTRECHAUX (Blanche), 27. <i>M.</i> 1776.		300
En considération des services de son père, commissaire de la marine.		
GEOFFROY DE CLINCHAMPS (Louis), 55. <i>G.</i> 1741.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine aide-major au régiment de Bourgogne, infanterie.		
GEOFFROY, dit Aubriot (Jacques), 61. <i>M. du R.</i> 1762.		365
Pour ses services et sa retraite en qualité de palefrenier de la grande écurie.		
GEORGE (Jean), 50. <i>M. du R.</i> 1785.		456
Sans retenue; pour retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
GEORGE, dit Saint-George (François), 66. <i>G.</i> 1760.		50
Ancien sergent au régiment de Champagne; en considération des preuves qu'il a données de sa fidélité au service du roi pendant la campagne de 1760.		
GEORGE-D'OLLIÈRES (Joseph), 71. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite, en qualité de ci-devant lieutenant au régiment du colonel-général de la cavalerie.		
GEORGE (Girard de), 59. <i>G.</i> 1775.		300
Garde du corps du roi, réformé; pour appointements de réforme, qui cesseront lors de son remplacement.		
GEORGE (Charles), 57. <i>F.</i> 1766.		500
A titre d'appointements conservés, en qualité d'aumônier ordinaire du feu du roi de Pologne.		
GEORGES (Antoine), 82. <i>G.</i> 1762.		400
Lieutenant réformé du régiment royal Bavière; pour appointements de réformé, qui cesseront lors de son remplacement.		
GEORGES (Claude), 54. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770, 400; 2 ^o 1767, 36.		436
Sommier de la chapelle du roi. La première, en considération de ses services, réversible, après sa mort, à son épouse. La seconde, pour récompense dont il jouissait en qualité de chef de gobelet de madame la Dauphine.		
GEORGES-DURMIGNAC DE FREDEVILLE (Claude), 48. <i>G.</i> 1779.		200
Sans retenue; garde du corps du roi, pour les services du sieur de Saint-Eloi, son oncle, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Hainaut.		
GEORGES (Vincent de), 54. <i>M. du R.</i> 1770.		400
Pour ses services, en qualité de sommier de la chapelle du roi. Cette pension est réversible, après sa mort, à son épouse.		
GEORGES (Françoise), 43. <i>M. du R.</i> 1768.		300
Sur les aumônes de la reine; pour lui tenir lieu de celle de pareille somme dont elle jouissait.		
GEORGES (Amable), 69. <i>F.</i> 1766.		400
Pour appointements conservés, en qualité de brigadier des gardes du corps du feu roi de Pologne.		

A reporter. 1,696,977 livres.

	<i>Report.</i>	1,696,977 livres.
GEORGETTE-DUBUISSON (Louis), 58. <i>M. du R.</i> 1757.		436
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de commis de la marine; savoir: 200 livres en considération des services de son père, barbier valet de chambre ordinaire du roi, et 200 livres lors du décès de son épouse, femme de chambre de Madame Adélaïde de France.		
GEORGETTE-DUTAILLY (Marie), 47. <i>M. du R.</i> 1766.		150
En considération des services de son père, garçon de table du serdeau des princes jusqu'à leur mariage.		
GEOUFFRE-D'AURUSSAC (Louis), 53. <i>M.</i> 1778.		400
En considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment de l'Amérique.		
GERANDO (Claude), 49. <i>F.</i> 1775		500
Sans retenue; pour ses services, en qualité de conseiller du conseil supérieur, à Lyon.		
GÉRARD (Edme), 52. <i>M.</i> 1788.		360
Sans retenue; pour ses services et pour sa retraite; en qualité d'ancien porte-étendard au régiment de Bourgogne, cavalerie.		
GÉRARD (Pierre), 49. <i>M. du R.</i> 1789.		100
Sans retenue; pour subsistance, en qualité de garçon de sellerie de l'écurie du roi.		
GÉRARD, avant veuve Schneidre (Demoiselle Marie-Catherine Jaubert), 47. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1769, 200; 2 ^o 1787, 200.		400
Épouse du sieur Gérard, avant veuve de Jean-Baptiste Schneidre, chargé de l'entretien de la table mécanique de Choisy. La première, sans retenue; en considération des services de feu son premier mari, par décision du 22 juillet 1769. La seconde, pour lui tenir lieu de celle de pareille somme, dont il jouissait sur les dépenses du château de Choisy.		
GÉRARD (Jean), 69. <i>F.</i> 1766.		400
A titre d'appointements conservés, en qualité de sous-brigadier des gardes du corps du feu roi de Pologne.		
GÉRARD DE TREUVERAY (François), 70. <i>G.</i> 1752.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Hainaut.		
GÉRARD (Demoiselle Marie Cagnot), 36. <i>G.</i> 1781.		150
Sans retenue; en considération de la perte qu'elle a faite de son mari, tué le 24 mars 1781, dans la manufacture d'armes à Maubeuge.		
GÉRARD (Marie), 38. <i>G.</i> 1775.		300
Sans retenue; en considération des services de son père, capitaine des grenadiers royaux.		
GÉRARD-D'ARC-JEAN (Claude), 38. <i>G.</i> 1776.		200
Lieutenant en premier de la compagnie d'ouvriers de d'Aumale, artillerie, avec commission de capitaine; pour ses services, et en attendant qu'il ait des appointements de capitaine en second du corps royal.		
GÉRARD (Demoiselle Marie Pruet de Saint-Amand, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1749.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, ingénieur ordinaire du roi.		
GÉRARD-DUBREUIL (Demoiselle Sophie), 46. <i>G.</i> 1783.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Touraine, infanterie.		
GÉRARD DU BARRY (François), 57. <i>G.</i> 1771.		200
Capitaine commandant au régiment de Normandie; pour ses services et ceux de son oncle, capitaine au régiment de Beauce.		
GÉRAUDIE (Jean), 80. <i>G.</i> 1769.		300
Pour retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Médoc.		

A reporter. 1,701,899 livres,

	<i>Report</i>	1,701,899 livres.
GERBET DE CHADAU (Daniel), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 72; 2 ^o 1769, 400.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité d'ancien capitaine au régiment de l'Ile-de-France.		
La première, pour lui tenir lieu de 1,200 livres d'intérêts d'arrérages de la pension de 400 livres qu'il avait obtenue en qualité de capitaine au régiment de Montmorin. La seconde, pour ses services et pour sa retraite.		
GERBET, sieur de Chadau (Daniel), 68. <i>G.</i> 1769.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de l'Ile-de-France.		
GERBOUS DE LA GRANGE (Jean), 47. <i>G.</i> 1786.		200
Sans retenue; capitaine commandant au régiment infanterie d'Orléans, tant en considération de ses services, que de ceux de feu son père, capitaine de grenadiers audit régiment.		
GERBOUX DE LA GRANGE (Hardouin), 57. <i>G.</i> 1747.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien lieutenant au régiment d'Orléans, infanterie; en considération des services du feu sieur Puynormand, son oncle, lieutenant-général des armées du roi.		
GERBOUX (Demoiselle Ursule Barrau de Benque, veuve du sieur), 88. <i>G.</i> 1778.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine des grenadiers au régiment d'Orléans.		
GERET (Jean), 41. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; pour retraite, en qualité de palefrenier du haras du roi.		
GEREUX (Demoiselle Marie Michel, veuve du sieur), 63. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, maître peintre au service de la compagnie des Indes.		
GÉRIN (Jacques de), 43. <i>G.</i> 1784.		400
Capitaine en second des grenadiers au régiment de Forez; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté dans l'Inde, et particulièrement dans les combats de mer livrés aux Anglais par M. de Suffren, les 20 et 25 juin 1783.		
GERLACHE (Jean), 48. <i>G.</i> 1762.		360
En qualité de lieutenant en second, réformé du régiment de Bouillon; pour appointements jusqu'à son remplacement.		
GERMAIN-LE-COMTE (Jean), 70. <i>G.</i> 1776.		200
Pour ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien porte-étendard des gendarmes de la gendarmerie.		
GERMAIN (Demoiselle Agnès de Longueuil, épouse du sieur), 66. <i>M.</i> 1 ^o 1756, 236; 2 ^o 1770, 300.		536
La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son père, ancien gouverneur de Montréal, en Canada. La seconde, sous le même nom, pour les mêmes motifs.		
GERMAY DE CIRFONTAINE (Demoiselle Madeleine), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 150; 2 ^o 1787, 150.		300
La première, en considération des services de son père, capitaine d'artillerie, tué à l'affaire du premier août 1759. La seconde, même considération.		
GERMAY DE CIRFONTAINE (Demoiselle Barbe), 38. <i>G.</i> 1759.		150
En considération des services de son père, capitaine d'artillerie, tué à l'affaire du 1 ^{er} août 1759.		
GERMAY DE CIRFONTAINE (Demoiselle Madeleine), 37. <i>G.</i> 1759.		150
Même considération que ci-dessus.		
GERMAY DE CIRFONTAINE (Nicolas), 36. <i>G.</i> 1759.		200
Même considération que ci-dessus.		
GERMÉ (François), 30. <i>G.</i> 1788.		400
Sans retenue; secrétaire du capitaine lieutenant de la compagnie réformé de la garde ordinaire du roi, en considération de ses services, et pour l'indemniser de la perte de sa place.		
GERVAIS (Demoiselle Madeleine), 47. <i>M. du R.</i> 1785.		75
Sans retenue; pour subsistance, en considération des services de feu son père, portier en la petite écurie du roi.		
	<i>A reporter</i>	1,706,746 livres.

	<i>Report.</i>	1,706,746 livres.
GERVAIS (Demoiselle Elisabeth), 62. <i>M. du R.</i> 1785.		75
Sans retenue; pour subsistance, en la même considération que ci-dessus.		
GERVAIS, dit Morainville (Pierre), 83. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o <i>idem</i> , 100.		200
La première, en considération de ses anciens services, en qualité de palefrenier du roi. La seconde, pour ses services, comme chargé des hardes de chasse de monseigneur le Dauphin.		
GESWINDT (Demoiselle Lucie-Michel de Boucherottes, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers au régiment suisse de Castella.		
GESLIN DE CHATEAUFUR (Joseph), 62. <i>F.</i> 1770.		500
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GESLIN DES ISLES (Marie), 66. <i>F.</i> 1781.		500
Sans retenue; à titre de remplacement de ce dont elle jouissait dans l'ancienne composition des fermes.		
GESLIN-DUCHATEL (Jeanne), 66. <i>F.</i> 1781.		500
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
GESLIN (Demoiselle Jeanne Droneau, veuve du sieur), 51. <i>F.</i> 1770.		250
Sans retenue; pour récompense des services de feu son mari, tué dans un combat contre les Anglais, sur la frégate <i>la Subtile</i> , qu'il commandait en qualité de premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GESSLER (Jean), 73. <i>G.</i> 1762.		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment suisse de Diesbach.		
GESTAS DE MONTMAURIN (Henri), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 60; 2 ^o 1788, 500.		560
Brigadier au corps réformé de la gendarmerie. La première, tant en considération de ses services que pour lui donner moyen de les continuer. La seconde, pour sa réforme, en considération de 35 années et 3 mois de services.		
GEVAUDAN (Demoiselle Anne Verdillac, veuve du sieur), 87. <i>G.</i> 1750.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, major d'Avesnes.		
GEVAUDAN (Joseph), 60. <i>G.</i> 1771.		200
Pour ses services en qualité de capitaine au régiment d'Artois, infanterie.		
GHILLINGHIEN (Richard de), 52. <i>G.</i> 1762.		500
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine en second du régiment d'Horion. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GHIS (Demoiselle Marie-Manuel), 68. <i>M. du R.</i> 1773.		400
Pour lui tenir lieu de pareille somme accordée sur la cassette de M. le comte d'Artois.		
GIARD (Jean), 56. <i>M. du R.</i> 1767.		36
Sans retenue; pour lui tenir lieu des récompenses dont il jouissait comme chef du gobelet de madame la Dauphine.		
GIARD (Jeanne-Baptiste Lenoir, veuve du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1767.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de la cuisine bouche du roi.		
GIBERT (Rémi), 46. <i>G.</i> 1785.		200
Pour ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien gendarme de la gendarmerie.		
GIBERT (Demoiselle Marie Voyenne, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1760.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, capitaine en second des volontaires de Hainaut. Ses deux filles ont obtenu l'assurance de cette pension, pour moitié chacune.		

A reporter. 1,712,925 livres.

	<i>Report.</i>	1,712,925 livres.
GIEY DE VILLARS (Joseph-François), 57. <i>G.</i> 1759		195
Y compris 95 livres d'intérêts d'arrérages ; lieutenant-colonel commandant le régiment de la Couronne; en considération des services de feu son père, capitaine réformé du régiment de Cambrésis.		
GIGNOUX DE MOUSSAC, 74. <i>G.</i> 1756. (mort en 1790).		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Quercy.		
GIGORD (Etienne de), 53. <i>G.</i> 1779		300
Pour ses services en qualité de capitaine-commandant au régiment de Neustrie.		
GIGOT DE BUFFAN (André), 51. <i>G.</i> 1784.		550
Sans retenue; pour ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Dauphiné.		
GIGOUNOUS DE VERDON (Antoine), 61. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements en qualité de capitaine réformé au régiment provincial de Périgueux. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GIGOUNOUS (Demoiselle Marie Boutiron, veuve du sieur), 33. <i>G.</i> 1785		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien garde du corps du roi.		
GILBERT (Demoiselle Charlotte Bréant, veuve du sieur), 64. <i>M. du R.</i> 1788.		400
En considération des services de feu son mari, maître à danser des pages du roi.		
GILBERT DE SAVIGNY (Valentin), 56. <i>M. du R.</i> 1784		300
Sans retenue; pour retraite en qualité de fourrier en la petite écurie du roi.		
GILBERT-D'ANSINAIS (Pierre), 33. <i>G.</i> 1785.		300
Garde du corps du roi; sans retenue, en considération des services de feu son père, ancien brigadier dans la seconde compagnie.		
GILBERT (Arnaud), 66. <i>M. du R.</i> 1773.		300
Subdélégué général de l'intendance de La Rochelle; pour ses anciens services dans cette place de confiance, dans laquelle il s'est distingué par son zèle et son désintéressement.		
GILBERT (Jean), 36. <i>M. du R.</i> 1787.		365
Sans retenue; pour retraite en qualité de palefrenier du roi.		
GILBERT DE SOLERAC (Pierre), 44. <i>G.</i> 1770.		300
Gendarme du roi; en considération des services de son grand-père, ancien gendarme de Sa Majesté.		
GILBERT (Eutrope), 64. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; cornette réformé du régiment du roi, cavalerie. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GILBERT DE MONTJEU (Charles), 30. <i>G.</i> 1779.		200
Sous-lieutenant attaché au corps de l'infanterie. Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera en pied.		
GILBERT (Jean), 69. <i>G.</i> 1777		400
Pour sa retraite en qualité de porte-guidon au régiment de Conti, dragons.		
GILBERT (Marie), 61. <i>F.</i> 1775.		330
Sans retenue; pour récompense de plus de 32 années de services en qualité ci devant sous-directeur des messageries au bureau d'Alsace, à Paris.		
GILBERT DE SALIÈRE DE MONTLAUR (Jeanne), 57. <i>G.</i> 1734		357
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant d'artillerie.		
GILBERT DE VÉRONNE (Pierre), 62. <i>M.</i> 1763		400
Pour ses services en qualité d'ancien capitaine des troupes de la Martinique.		

A reporter. 1,718,765 livres.

	Report.	1,718,755 livres.
GILBERT-DUVERNAY (François), 66. <i>G.</i> 1766		54
Pour lui tenir lieu de 900 livres d'intérêts d'arrérages qui lui étaient dus sur la pension de 300 livres qui lui a été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Dauphiné.		
Il a, de plus, une pension de 100 livres, dont il est payé à chaque revue.		
GILBERT (Demoiselle Marie Covorde), 60. <i>G.</i> 1 ^o . 1743, 118; 2 ^o <i>idem</i> , 150		268
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; tant en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Chabrilland, cavalerie, tué à l'affaire d'Ettingen, que de ceux du feu sieur de Covorde, son grand-oncle, ci-devant capitaine au régiment royal Roussillon, infanterie. La seconde, sur celle de 300 livres que sa mère possédait de son vivant.		
GILLEBERT (Claude), 86. <i>G.</i> 1777.		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de lieutenant invalide.		
GILLEBERT (François), 49. <i>G.</i> 1775.		150
Pour appointements en qualité de garde du corps du roi, réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GILLES, dit Dutailly (Jean-Baptiste), 57. <i>M. du R.</i> 1779		500
Sans retenue; pour sa subsistance et pour sa retraite en qualité de postillon de l'écurie de la reine.		
GILLET (Demoiselle Gilberte), 42. <i>M. du R.</i> 1767		400
Sans retenue; tant à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, valet de garde-robe du roi, et inspecteur de ses bâtiments, que pour lui tenir lieu de dot.		
GILLET (Jacques), 37. <i>M. du R.</i> 1784		250
Par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de sous-brigadier de la compagnie de maréchaussée de l'île-de-France.		
GILLET (Ponce), 68. <i>G.</i> 1778.		200
Garde-magasin d'artillerie à la citadelle de Perpignan; pour ses services et sa nombreuse famille.		
GILLET DU VARNEZ (Pierre), 66. <i>G.</i> 1774.		500
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Berry. infanterie.		
GILLET (Ponthian), 53. <i>G.</i> 1780		150
Curé de la paroisse de Vauderlan. Sans retenue; en considération de ses services en qualité de grenadier dans le régiment de la Couronne.		
GILLET (Demoiselle Marie Laurent, veuve du sieur), 46. <i>F.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chirurgien-major des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
GILLET (Adolphe), 21. <i>M. du R.</i> 1785.		50
Sans retenue; pour sa subsistance et en considération des services de feu son père, palefrenier en la petite écurie du roi.		
GILLET (Marguerite), 31. <i>M. du R.</i> 1785.		50
Même considération que ci-dessus.		
GILLET (Marie), 21. <i>M. du R.</i> 1785.		50
Même considération que ci-dessus.		
GILLET (Rosalie), 26. <i>M. du R.</i> 1785		50
Même considération que ci-dessus.		
GILLET (Demoiselle Anne Parant, veuve du sieur), 39. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 100; 2 ^o <i>idem</i> 100.		200
La première, en considération des services de feu son mari, l'un des tapissiers de l'hôtel de la guerre et de la marine. La seconde, même considération.		

A reporter, 1,722,127 livres.

	<i>Report.</i>	1,722,127 livres.
GILLIERD (Joseph), 24. <i>M. du R.</i> 1774		400
En considération de ses services comme garçon de la bouche de M. le Dauphin.		
GILLIERS (Louis de), 54. <i>M.</i> 1782.		400
Capitaine d'infanterie dans les troupes des colonies, ci-devant employé dans l'Inde; pour ses services.		
GILLIN-DANGKERHIELM (Alexandre), 67. <i>G.</i> 1762		500
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine en second du régiment royal Suédois.		
GILLOT, dit Aubry (Jacques), 51. <i>M. du R.</i> 1784		400
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
GILLOT (François), 66. <i>M. du R.</i> 1757.		350
Sans retenue; pour ses services en qualité de piqueur de la petite écurie du roi.		
GILLOT (Philippe), 72. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier de l'écurie du roi.		
GILLOT (Demoiselle Anne Barbier, veuve du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1775		350
En considération des services de feu son mari, piqueur de la petite écurie du roi.		
GILLY (Jeanne), 52. <i>G.</i> 1787		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien chirurgien-major de l'hôpital de Givet.		
GIMEL (Paul de), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1782, 300		500
Lieutenant en premier au régiment de Metz, artillerie.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté à la prise de Pensacola.		
GIMEL (Jean), 59. <i>G.</i> 1753		118
Pour ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
GINET (Jacques), 62. <i>G.</i> 1753		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
GINESTE (Etienne), 30. <i>G.</i> 1783.		200
Sans retenue; en considération de ses services aux Antilles, en qualité de lieutenant en premier au régiment d'Agénais.		
GINESTE (Dominique), 53. <i>G.</i> 1786.		360
Sans retenue; tant en considération de ses services et de ses blessures, que pour sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment de Bourbonnais.		
GINESTE, sieur de Najac (Charles), 36. <i>G.</i> 1771.		200
Lieutenant au régiment d'Agénais; en considération des services de feu son oncle, ci devant lieutenant-colonel au régiment royal Normandie.		
GINESTE, sieur de Najac (Paul), 36. <i>G.</i> 1771		200
Lieutenant en second au régiment de Béarn; en considération du feu sieur de Narjac-d'Apelles, son oncle, ci-devant lieutenant-colonel au régiment royal Normandie.		
GINESTE, sieur de Najac (Antoine), 38. <i>G.</i> 1771		200
Ancien lieutenant au régiment de Condé, cavalerie; en considération des services du feu sieur de Najac-d'Appelles, son oncle, ci-devant lieutenant-colonel du régiment royal Normandie.		
GINESTOUX (François), 49. <i>G.</i> 1783.		500
Sans retenue; pour ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment Dauphin, infanterie.		
GINETTE (Louis), 58. <i>G.</i> 1785		140
Sans retenue; pour ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sergent-major dans le corps des mineurs.		

A reporter. 1,727,563 livres.

	<i>Report.</i>	1,727,563 livres.
GINHOUX DE LA DEVÈZE (François), 52. <i>G.</i> 1778.		500
En considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Comtois.		
GINOUX (Marie), 62. <i>F.</i> 1759.		150
Cette pension fait moitié de celle accordée pour subsistance aux deux filles du feu sieur Ginoux, ci-devant capitaine du canal de Versailles.		
GINOUX (Claire), 59. <i>F.</i> 1759.		150
Même considération que ci-dessus.		
GIQUET (François), 63. <i>G.</i> 1769.		400
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de la Marine.		
GIRARD (Nicolas), 61. <i>G.</i> 1787.		180
Sans retenue ; pour sa réforme et pour sa retraite en qualité de sellier des gendarmes du roi.		
GIRARD (Joseph), 33. <i>G.</i> 1786.		200
Capitaine en second au régiment de Rouergue, infanterie. Sans retenue ; en considération des services de feu son père, ancien capitaine, avec rang de lieutenant-colonel audit régiment.		
GIRARD (François), 36. <i>G.</i> 1786		200
Même considération que ci-dessus.		
GIRARD (Auguste), 27. <i>G.</i> 1786		200
Lieutenant en premier au régiment de Soissonnais, et même considération que ci-dessus.		
GIRARD DE CHARBONNIÈRE (Claude), 57. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Autun. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GIRARD (François de), 62. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Montpellier. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GIRARD DE PINDRAY (Jean), 64. <i>G.</i> 1772.		400
Pour appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
GIRARD DE VASSON (Louis), 73. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Condé, infanterie.		
GIRARD DE CHAMPAGNE (Jean-Baptiste), 89. <i>G.</i> 1773		300
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment provincial de Salins.		
GIRARD (Louise), 33. <i>M. du R.</i> 1781.		100
Sans retenue ; à titre de subsistance et en considération des services de feu son père, garçon de la fourrière de Mesdames de France.		
GIRARD (Anne), 36. <i>M. du R.</i> 1781.		100
Même considération que ci-dessus.		
GIRARD (Jeanne), 29. <i>M. du R.</i> 1781.		100
Même considération que ci-dessus.		
GIRARD (Anne), 46. <i>M. du M.</i> 1781		100
Même considération que ci-dessus.		
GIRARD (Gabriel), 39. <i>M. du R.</i> 1774.		400
Pour ses services en qualité de garçon de la bouche de M. le Dauphin.		
GIRARDIER (Pierre de), 67. <i>G.</i> 1766		500
En considération de ses services, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Castella, suisse, avec commission de lieutenant-colonel.		

A reporter. 1,732,209 livres.

	<i>Report.</i>	1,732,209 livres
GIRARDON (Jean), 57 <i>G.</i> 1774		120
Pour ses services en qualité de garde du corps du roi; pour ne prendre date que du 1 ^{er} janvier 1775.		
GIRARDOT DE VIELLEGRANGE, sieur de la Salle (Bernard), 46. <i>G.</i> 1775. . .		300
Pour ses services en qualité de garde du corps du roi.		
GIRARDOT (Denis), 36. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 200; 2 ^o 1773, 100; 3 ^o 1776, 270		570
Fourrier réformé de la première compagnie des mousquetaires. La première, en considération de ses services. La seconde, même considération. La troisième, pour sa réforme.		
GIRAUD (Durand), 46. <i>F.</i> 1788		450
Sans retenue; pour ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance de la généralité de Paris.		
GIRAUD DE GAILLON (François), 42. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme, en qualité de mousquetaire réformé de la garde du roi.		
GIRAUD (Pierre), 42. <i>M. du R.</i> 1783.		60
Menuisier; en considération des blessures graves qu'il s'est faites en travaillant aux décorations du feu d'artifice tiré à Saint-Pourçain, à la naissance de monseigneur le Dauphin.		
GIRAUD DES ESCHEROLLES (Etienne), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 472; 2 ^o 1764, 24.		496
Lieutenant-colonel commandant du régiment Royal. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment de Poitou. La seconde, provenant de 400 livres d'arrérages mises en rente viagère à 6 0/0 d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Poitou, et qui a dû être supprimée lorsqu'il a été fait lieutenant-colonel d'un régiment provincial.		
GIRAUD (Maurice), 57. <i>G.</i> 1779		600
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Brie, infanterie.		
GIRAUD (Louis), 56. <i>M. du R.</i> 1782.		456
Sans retenue; à titre de retraite, comme palefrenier du roi.		
GIRAUD (Daniel-Charles), 50. <i>M.</i> 1776		340
Pour ses services en qualité de ci-devant écrivain de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux du port de Toulon.		
GIRAULT (Joseph), 63. <i>G.</i> 1761		548
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien mousquetaire.		
GIROD (Suzanne), 46. <i>G.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération des services de son mari, sous-lieutenant de maréchaussée.		
GIRON (Marie), 70. <i>M. du R.</i> 1723		295
Y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services que son aïeul a rendus au public, par l'élixir de sa composition, dont le secret a été remis au roi par sa veuve.		
GIRONDE DE MONTAMEL (Pierre), 64. <i>G.</i> 1766.		300
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine aide-major au régiment de recrues de Montauban.		
GIRONDE (Demoiselle Antoinette de Péer, veuve du sieur), 71. <i>G.</i> 1779		200
En considération des services de feu son mari, capitaine commandant au régiment royal dragons.		
GIRONDE (Laurent), 46 <i>G.</i> 1763.		108
Capitaine réformé du régiment royal Picardie; à titre d'appointements de réforme dont il jouira lors son remplacement.		
GIRY (Xavier de), 50. <i>G.</i> 1767.		100
Pour ses services en qualité de garde du corps du roi.		

A reporter. 1,737,532 livres.

	<i>Report.</i>	1,737,532 livres.
GIRY (Louis), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1781, 300.		400
La première, en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, en considération des services du sieur de Campredon, son oncle, ancien capitaine au corps des grenadiers de France.		
GISLAIN DE BONTIN (Jean), 42. <i>G.</i> 1775.		210
Pour appointements de réforme, en qualité de cheveu-léger de la garde du roi. Il n'en jouira que jusqu'à son remplacement.		
GIVAUDAN (Pierre-Jacques), 67. <i>F.</i> 1788.		500
En considération de 10 années de services à titre de retraite en qualité de ci-devant commis de la loterie royale.		
GLAINE (Pierre), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 400; 2 ^o 1773, 100		500
La première, pour sa retraite, en qualité d'aide-major réformé du régiment provincial de Péronne. La seconde, sans aucune retenue, en considération de ses services.		
GLAIS (Réné), 39. <i>M.</i> 1779		90
Pour appointements conservés, en qualité d'élève-commissaire de la marine, ci-devant élève ingénieur constructeur, retiré.		
GLAIZAS DE SABLIERE (Charles), 52. <i>M.</i> 1780.		300
Pour sa retraite, en qualité de ci-devant sous-lieutenant des volontaires de Saint-Domingue.		
GLAPION (Aman de), 26. <i>G.</i> 1788		300
Sans retenue; pour ses services et sa réforme en qualité de garde du corps réformé de la compagnie de Luxembourg.		
GLASCOE (Demoiselle Louise Cuvelier, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1781.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien major du régiment écossais d'Ogilwy.		
GLATIGNY (Jacques), 38. <i>M. du R.</i> 1776		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier du roi.		
GLAUBITZ (Sophie), 74. <i>G.</i> 1727		300
En considération des services de feu son père, major du régiment d'Alsace, pour n'en jouir qu'après la mort de sa mère.		
GLAUBITZ (Louise), 71. <i>G.</i> 1727		300
Mêmes motifs et condition que ci-dessus.		
GLEIZES (Joseph), 50. <i>G.</i> 1789		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier, avec rang de capitaine, au régiment de Viennois.		
GLÈZE (Charles), 50. <i>G.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment de Bourbon, infanterie. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
GLORO (Demoiselle Jeanne Bourdoncle de l'Épine, veuve du sieur), 70. <i>F.</i> 1784.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien écrivain des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
GLOXIN (Matthias), 59. <i>G.</i> 1749.		300
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine en second au régiment royal Suédois. Il n'en jouira que jusqu'à son remplacement.		
GLUK (Jean), 76. <i>G.</i> 1767		350
Pour ses services en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment suisse d'Eptingen.		
GOARD (Augustin), 60. <i>M. du R.</i> 1751.		200
En considération des services de feu son père, garçon du château de Meudon.		
GOBEL (André), 73. <i>F.</i> 1783		360
Sans retenue; à titre de traitement conservé, en qualité de piqueur des écuries de feu madame la princesse Christine de Saxe.		

A reporter. 1,743,352 livres.

	<i>Report.</i>	1,743,352 livres.
GOBERT (Demoiselle Marie Gaudry, épouse du sieur), 63. <i>M. du R.</i> 1786		150
Sans retenue; pour subsistance, en considération des services de son mari, fontainier du château de Versailles.		
GOBERT (Françoise), 60. <i>M. du R.</i> 1755.		200
Religieuse; pour subsistance et pour lui tenir lieu de dot.		
GOD (Demoiselle Françoise Blanchet, veuve du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1781		182
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier de la vénerie du roi.		
GODAR DU PLANTY DES ESSARTS (Charles), 71. <i>G.</i> 1765		300
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
GODAR, sieur de Lattainville (Jean), 73. <i>G.</i> 1775.		300
Garde du corps du roi; pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
GODAR, sieur du Val (Pierre), 66. <i>G.</i> 1775		500
Porte-étendard réformé des gardes du corps du roi; pour sa réforme, jusqu'à son remplacement.		
GODARD (Demoiselle Marie Boutillier, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1756, 182; 2 ^o <i>idem</i> , 100; 3 ^o 1787, 150.		432
La première, en considération des services de son premier mari, garçon de la cuisine bouche du roi. La deuxième, à titre de subsistance, en la même considération. La troisième, sans retenue, pour subsistance, en considération des services de son second mari, cocher du roi, en la petite écurie.		
GODARD (Demoiselle Morel de Boncour, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1788		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Condé, infanterie.		
GODARD (Jean-Baptiste), 53. <i>G.</i> 1777		133
Ancien gendarme de la gendarmerie, ensuite exempt de maréchaussée, avec rang de lieutenant de cavalerie; à présent brigadier dans le même corps; pour ses services et sa retraite du corps de la gendarmerie.		
GODARD (Rose), 59. <i>G.</i> 1761		300
En considération des services de feu son père, ci-devant commis du département de la guerre.		
GODARD (Demoiselle Marie Boutillier, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1787		150
Sans retenue; pour subsistance, en considération des services de feu son mari, cocher du roi.		
GODART-DARGOUL (Jacques), 57. <i>G.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de capitaine au régiment d'Aunis.		
GODAT (Mathieu), 66. <i>M. du R.</i> 1769		365
Sans retenue; en considération de ses anciens services en qualité de palefrenier du roi.		
GODDE (Geneviève), 32. <i>M. du R.</i> 1733		182
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, palefrenier du roi.		
GODDE (Jean), 36. <i>M. du R.</i> 1782		400
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
GODEFROY (Pierre), 52. <i>F.</i> 1766.		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant pilotin sur les vaisseaux de la compagnie des Indes.		
GODEFROY DE BOISJUGAN (Charles), 44. <i>G.</i> 1785		200
Sans retenue; tant en considération de ses services en qualité de capitaine des canonnières gardes-côtes de la division d'Isigny, que parce qu'il est le dixième frère au service du roi.		
GODEFROY DE SOULLE (Pierre), 58. <i>G.</i> 1785.		200
Tant en considération de ses services en qualité de sous-lieutenant des grenadiers royaux de la Normandie, que parce qu'il est le dixième frère au service.		

A reporter. 1,748,100 livres.

	<i>Report.</i>	1,748,100 livres.
GODEFROY DE LA BAZARDIÈRE, 36. <i>G.</i> 1785.		200
Sans retenue; tant en considération de ses services en qualité de lieutenant des canonniers gardes-côtes d'Isigny, que parce qu'il est le dixième frère au service du roi.		
GODEFROY D'OSBERT (Jean), 33. <i>G.</i> 1785.		200
Même considération que ci-dessus.		
GODEFROY D'ARRAS (Alexis), 32. <i>G.</i> 1785.		200
Même considération que ci-dessus.		
GODEFROY DE LESSART (Hyacinthe), 31. <i>G.</i> 1785.		200
Garde du corps du roi. Même considération que ci-dessus.		
GODEFROY (Mathurin), 30. <i>G.</i> 1785.		200
Lieutenant en premier des dragons de La Rochefoucault. Même considération que ci-dessus.		
GODEROY DE LA MADELEINE (Jean), 34. <i>G.</i> 1785.		200
Garde du corps du roi. Même considération que ci-dessus.		
GODEFROY (Charles), 33. <i>M. du R.</i> 1779.		200
Pour lui tenir lieu de pareille somme à lui accordée sur la cassette du comte d'Artois.		
GODEL (Demoiselle Geneviève de la Haye), 68. <i>G.</i> 1763.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son mari, ci-devant aide-major de Mézières.		
GODELLE (François), 68. <i>G.</i> 1780.		425
Ci-devant premier brigadier des gendarmes de la gendarmerie.		
GODERNEAUX (Demoiselle Jeanne), 52. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son père, ci-devant capitaine, avec rang de lieutenant-colonel des volontaires royaux.		
GODERVILLE (Demoiselle Anne Compoingt du Broulhard, épouse du sieur), 53. <i>M.</i> 1772		500
En considération des services de son premier mari, chef d'escadre des armées navales.		
GODET (Michel), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1761, 130; 2 ^o 1775, 300.		430
Garde du corps réformé. La première, y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
GODET, sieur Doiry (Joseph), 57. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Châlons.		
GODIN (Louis), 32. <i>M. du R.</i> 1788		500
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de postillon de l'écurie de la reine.		
GODIN (Guillaume), 71. <i>M. du R.</i> 1775.		100
Sans retenue; pour ses services en qualité de palefrenier du roi.		
GODIN (Guillaume), 71. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 100; 2 ^o 1782, 456		556
Palefrenier en la petite écurie du roi. La première, sans retenue, pour ses services. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite.		
GOETZ (Ignace), 61. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue; tant pour ses services que pour sa retraite en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment des recrues de Strasbourg et de l'hôpital militaire établi dans la citadelle de ladite ville.		
GOFFREVILLE (Joseph), 77. <i>F.</i> 1787.		400
Sans retenue; pour récompense de ses services et pour sa retraite, en qualité de garçon de bureau à la caisse des amortissements.		

A reporter. 1,753,444 livres.

	<i>Report.</i>	1,753,444 livres.
GOGUET (Pierre), 61. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en second du régiment de Beauvoisis.		
GOHIER (Jean), 54. <i>G.</i> 1775		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Caen.		
Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
GOHIER (Charles), 50. <i>G.</i> 1775.		97
Même considération que ci-dessus.		
GOHIER DE BASSECOUR (François), 58. <i>G.</i> 1758.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
GOHIN DE MONTREUIL (Augustin), 70. <i>G.</i> 1755.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Piémont.		
GOIGOUX (Gabriel), 59. <i>F.</i> 1788.		560
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de commis dans les bureaux de l'intendance d'Auvergne.		
GOIRANT (Demoiselle Marguerite Durant, veuve du sieur), 34. <i>G.</i> 1785.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel, avec rang de colonel au corps de l'artillerie.		
GOISLARD DE VILLEBRESME (Pierre), 36. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme, en qualité de mousquetaire.		
GOISLARD DE VILLEBRESME (Thomas), 34. <i>G.</i> 1775.		180
Même considération que ci-dessus.		
GOISSON (Jean), 58. <i>G.</i> 1759.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Normandie.		
GOMAIN (Demoiselle Renée de la Mothe, veuve du sieur), 68. <i>M.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, lieutenant de vaisseau et de port.		
GOMBAULT DE CHARMOIS, 49. <i>G.</i> 1781		360
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment d'Aquitaine, infanterie.		
GOMER (Louis), 71. <i>G.</i> 1774		500
Pour ses services en qualité de brigadier d'infanterie, inspecteur général de l'artillerie.		
GONDAILLIER D'ÉGUISY (César), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1735, 177; 2 ^o 1775, 97		274
Ancien gendarme de la garde du roi.		
La première, y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de son père, ci-devant major au régiment de Grammont, cavalerie.		
La seconde, pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Châlons.		
Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera remplacé.		
GONDALLIER DE TUGNY (César), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 150; 2 ^o 1787, 360.		510
Cheval-léger de la garde du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
GONDOIN (Jacques), 66. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; pour subsistance et retraite, en qualité de garçon du grand commun de la maison du roi.		
GONDOUIN (Nicolas), 64. <i>G.</i> 1772.		300
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien gendarme de la garde du roi.		
GONDRECOURT (Marc), 28. <i>G.</i> 1782.		400
Sans retenue; sous-lieutenant au régiment de Berry, cavalerie; en considération des services de feu son père, maréchal de camp ès-armées du roi.		

A reporter. 1,759,536 livres.

	<i>Report.</i>	1,759,536 livres.
GONDRECOURT (Marie-Jean), 64. <i>G.</i> 1782	400	
Sous-lieutenant de Boulonnais, infanterie. Même considération que ci-dessus.		
GONDRECOURT (Jean-Baptiste), 74. <i>G.</i> 1753	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment de Berry, cavalerie.		
GONIN DE LURIEUX (Jean), 36. <i>G.</i> 1775.	180	
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GONOD DE LA TOUR (Demoiselle Claudine), 57. <i>F.</i> 1757.	200	
Sans retenue; pour lui servir de dot dans un couvent.		
GONSAULT (Demoiselle Jeanne de Ponton), veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1788.	400	
Par remplacement de celle de pareille somme qu'elle a obtenue en con- sidération des services de feu son mari, brigadier de la compagnie de maré- chaussée de l'Île-de-France.		
GONTAUT (Jean), 67. <i>G.</i> 1750.	418	
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de garde du corps du roi.		
GONTEYRAND (Benoite), 34. <i>G.</i> 1788.	100	
Sans retenue, en considération de la perte qu'elle a faite de son mari, mort de ses blessures, en remplissant ses fonctions de cavalier de maréchaussée.		
GONTHIER, dit Basmont (Jacques-Guillaume), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1789, 100	200	
Maréchal de la petite écurie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, en la même considération.		
GONTIER DE BIRAN (Jean), 36. <i>G.</i> 1775.	150	
Pour appointements de réforme en qualité de garde du corps du roi. Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
GONTIER DE BIRAN (François), 29. <i>G.</i> 1788.	300	
En considération de ses services et pour appointements de réforme en qua- lité de garde du corps. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GONTIER, dit Basmont (Jacques), 70. <i>M. du R.</i> 1772.	100	
Sans retenue; pour ses services de maréchal en la petite écurie du roi.		
GOOSSENS (Guillaume), 57. <i>M. du R.</i> 1787.	200	
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de piqueur du vol pour champ de fauconnerie.		
GORCE (Guy-André-Laurent de), 66. <i>G.</i> 1766.	300	
Pour ses services en qualité de capitaine au régiment Royal, infanterie.		
GORDON (Demoiselle Marie Giorgi), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 200; 2 ^o 1766, 200.	400	
La première, en considération des services de feu son mari, capitaine ré- formé du régiment royal Ecossois. La seconde, sans aucune retenue, pour la subsistance de son fils, privé du nécessaire par les malheurs de ses an- cêtres.		
GORDON (Demoiselle Marie Chevalier Ducoudray, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1787.	200	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
GORET (Louis), 53. <i>M. du R.</i> 1787	557	
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier de la petite écurie du roi.		
GORET, dit Picard (Antoine), 50. <i>M. du R.</i> 1787	557	
A titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		

A reporter. 1,764,670 livres.

	<i>Report.</i>	1,764,670 livres.
GOSMOND (Ambroise), 77. <i>G.</i> 1763.		400
Chirurgien major employé aux eaux de Plombières.		
GOSSE (François), 56. <i>M. du R.</i> 1783		456
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
GOSSE (Pierre), 66. <i>M. du R.</i> 1781		300
Sans retenue; pour retraite, en qualité de garde de la capitainerie de Fontainebleau.		
GOSSELIN DE LA TONNELLERIE (Gabriel), 66. <i>G.</i> 1760		130
Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
GOSSELIN DE GARSELLES (Henri), 52. <i>G.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et de sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Touraine.		
GOSSELIN DU VILLONS DE SILLY, 98. <i>F.</i> 1720.		236
Sans retenue; y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine d'artillerie.		
GOSSET (Demoiselle Marie Debray, veuve du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1781		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon du gobelet du roi.		
GOSSET (Thomas), 62. <i>G.</i> 1778		350
A titre de retraite en qualité de porte-étendard au régiment Dauphin, avec rang de lieutenant.		
GOSSET (Pierre), 67. <i>M. du R.</i> 1782.		500
Sans retenue; pour retraite en qualité de portier du magasin des menus-plaisirs à Compiègne.		
GOUAUT, dit de Launay (Étienne), 78. <i>M. du R.</i> 1772.		365
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier du roi.		
GOUBIN (Philippe), 61. <i>F.</i> 1789.		500
Sans retenue; pour ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance de Caen.		
GOUBRON (Jean-Baptiste), 52. <i>M. du R.</i> 1779.		300
Garçon du château de Monsieur; pour lui tenir lieu de pareille somme accordée sur la cassette de Monsieur.		
GOUBRON (Jean-Baptiste), 52. <i>M. du R.</i> 1774.		300
Même considération que ci-dessus.		
GOUBRON (Nicolas), 61. <i>M. du R.</i> 1773.		348
Pour ses services en qualité de garçon de garde-robe de M. le comte d'Artois, et lui tenir lieu de ce dont il jouissait avant le mariage de ce prince.		
GOUBRON (Demoiselle Marie Henri, épouse du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1778.		60
Pour lui tenir lieu des gages dont elle jouissait en qualité de servante de cuisine chez Madame Elisabeth de France.		
GOUDAR (Demoiselle Madeleine-Philippe de Castellanne, veuve du sieur), 82. <i>F.</i> 1746.		400
A titre de reversion d'une pension de pareille somme accordée à feu son mari, chevalier de Saint-Louis et entrepreneur d'une manufacture de draps à Aubenas.		
GOUDIN DE LA BORY (Demoiselle Louise), 83. <i>G.</i> 1773.		200
En considération des services des sieurs Pelletier, ses oncles, lieutenants généraux des armées du roi et de l'artillerie.		
GOUDOT (Claude), 66. <i>F.</i> 1788.		400
Sans retenue; en considération de ses services pendant douze années et à titre de retraite.		

A reporter. 1,770,569 livres.

	<i>Report.</i>	1,770,569 livres.
GOUDON (Jacques), 72. <i>G.</i> 1777.		450
Pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Dauphiné.		
GOUET D'ORMOY (Hubert), 75. <i>G.</i> 1778.		400
Pour retraite, en qualité de lieutenant au régiment royal Roussillon, cavalerie.		
GOUGET DE CASTERAS, 72. <i>G.</i> 1760.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Marine.		
GOUGET (Jean), 73. <i>G.</i> 1767.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Poitou.		
GOUIER DES CHAMPEAUX, sieur de Petite-Ville (Charles), 52. <i>G.</i> 1775.		460
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GOUJON (Louis), 53. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1785, 456; 2 ^o 1789, 100.		556
La première, sans retenue, à titre de retraite, en qualité de palefrenier du roi. La seconde, aussi sans retenue, pour l'ancienneté et l'exactitude de ses services.		
GOUJON (Jean-Baptiste), 63. <i>G.</i> 1763.		250
En qualité de ci-devant capitaine en second des grenadiers royaux de la Martinique, actuellement capitaine au bataillon de garnison de Dauphiné.		
GOUJON (Demoiselle Marie), 33. <i>G.</i> 1780.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, major commandant pour le service du roi à Haguenau.		
GOUJON (Demoiselle Marie), 37. <i>G.</i> 1780.		300
Même considération que ci-dessus.		
GOUJON (Demoiselle Marie Roucelle, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1757.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, aide-major d'Haguenau.		
GOUJON DE SAINT-THOMAS (Jean), 53. <i>G.</i> 1775.		450
Pour appointements en qualité de capitaine aide-major du régiment provincial de Caen. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GOULARD DU RÉTAIL (Louis), 48. <i>G.</i> 1766.		108
Ancien capitaine au régiment royal Pologne, cavalerie; pour lui tenir lieu de 1,800 livres d'intérêts d'arrérages d'une pension de 600 livres.		
GOULET DE MONTLIBERT (Godefroy), 78. <i>G.</i> 1748.		300
Pour lui tenir lieu d'appointements de 300 livres en qualité de capitaine réformé du régiment royal Wallon.		
GOULLARD D'ARSAY (Demoiselle Madeleine), 70. <i>G.</i> 1758.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ci-devant commandant le bataillon de Gervaisais.		
GOULU (Demoiselle Marie Dupuis, veuve du sieur), 64. <i>M. du R.</i> 1786.		150
Sans retenue; pour les services de feu son mari, fontainier du château de Versailles.		
GOUMONDIE (Pierre), 61. <i>G.</i> 1773		200
Pour ses services en qualité de garde du corps, retiré.		
GOUPIL (Demoiselle Jeanne), 27. <i>F.</i> 1770		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, commandant du bataillon des troupes de l'Inde.		
GOUPIL (Charles), 62. <i>F.</i> 1775.		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur de Rouen.		
GOUPIL (Louis), 37. <i>F.</i> 1775.		200
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de substitut du procureur général du conseil supérieur ci-devant établi à Rouen.		

A reporter. 1,777,044 livres.

	<i>Report.</i>	1,777,044 livres.
GOUPY DE MORVILLE (Martin), 43. <i>G.</i> 1788.		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa réforme en qualité de commissaire des guerres.		
GOUPY (Demoiselle Anne), 64. <i>G.</i> 1773.		300
En considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi.		
GOURCY-DOMMARTIN (Demoiselle Louise), 30. <i>F.</i> 1782.		100
Sans aucune retenue; pour les services de feu son père, capitaine au régiment royal Barrois.		
GOURCY-DOMMARTIN (Demoiselle Elisabeth), 42. <i>F.</i> 1782		100
Même considération que ci-dessus.		
GOURDEAU (Louis), 70. <i>G.</i> 1780		500
Sans retenue; pour ses services en qualité de capitaine attaché au régiment de la Couronne, et son utilité pour les recrues de ce régiment.		
GOURDIER (Michel), 52. <i>F.</i> 1775.		500
Sans retenue; pour ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur de Bayeux.		
GOURJAUT (Charles), 52. <i>G.</i> 1788		540
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine en second du régiment de dragons de Montmorency.		
GOURJAUT DE CONZAY (Louis), 46. <i>G.</i> 1763.		90
Pour lui tenir lieu de 1,500 livres d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment de Custine, dragons.		
GOURLADE (Demoiselle Louise), 80. <i>M. du R.</i> 1777		400
Pour l'indemniser de la perte du logement qu'elle occupait au château neuf de Saint-Germain, dont le roi venait de disposer en faveur de M. le comte d'Artois.		
GOUSSAULT (Demoiselle Joseph Robert, épouse du sieur), 36. <i>M. du R.</i> 1789 .		400
Sans retenue; en considération des services, de feu son père, garçon de la chambre de feu Madame Sophie de France.		
GOUSSAULT (Jacques), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 100; 2 ^o 1775, 300.		400
La première, pour ses services en qualité de garde du corps du roi, réformé. La seconde, pour appointements de réforme.		
Ces appointements cesseront lors de son remplacement.		
GOUSSEL (Jean), 58. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements de capitaine réformé du régiment provincial de Salins.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GOUSSENCOURT (Cyr de), 73. <i>G.</i> 1749		200
Pour appointements en qualité de ci-devant capitaine dans les volontaires de Bruclh.		
GOUVENAIN (Antoine), 38. <i>M. du R.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son père.		
GOUVILLE, sieur de Bretheville (Thomas), 57. <i>G.</i> 1786.		200
Sans retenue; pour ses services en qualité de gendarme de la garde du roi.		
GOUYON (François), 68. <i>M. du R.</i> 1727		500
Aumônier de Madame Adélaïde de France; pour les services de feu son père, écuyer ordinaire du roi.		
GOUYON (Demoiselle Nicole Lefeubure, veuve du sieur), 58. <i>F.</i> 1770.		250
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
GOUYON DE BEADFORT (Luc), 64. <i>G.</i> 1765.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine au régiment de colonel général, dragons.		

A reporter. 1,782,721 *b*

	<i>Report.</i>	1,782,721 livres.
GOUYON (Pierre), 52. <i>F.</i> 1770		300
Sans retenue; pour ses services en qualité de ci-devant premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GOUYON (Julien), 50. <i>G.</i> 1780.		500
Sans retenue; pour retraite en qualité de capitaine commandant au régiment du Maine.		
GOUYQUET DE BOCOSE (Joseph), 66. <i>G.</i> 1764.		448
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine d'un des piquets commandés par le sieur de la Chevalerie, pour le service des colonies.		
GOY (Demoiselle Marguerite Mongé), 56. <i>M. du R.</i> 1777.		240
En considération des services de feu son mari, charretier des magasins des menus plaisirs du roi.		
GOYAU (Demoiselle Charlotte Boileau, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1782. . .		150
En considération des services de feu son mari, portier de la petite écurie du roi.		
GOYET (Michel), 41. <i>F.</i> 1779		300
Sans retenue; comme un témoignage public de la satisfaction de Sa Majesté, pour s'être jeté dix fois, en 1770, au risque de sa vie, dans la Loire, alors débordée, et avoir retiré des eaux dix-sept personnes, dont une femme grosse et un enfant.		
GOYON (Louis), 41. <i>G.</i> 1775		210
Pour appointements de réforme en qualité de cheval-léger de la garde du roi. Ces appointements cesseront lors de son remplacement.		
GOYON (Pierre de), 64. <i>G.</i> 1775.		450
Pour appointements en qualité de capitaine aide-major du régiment provincial de Bordeaux, actuellement capitaine au bataillon de garnison d'Aquitaine. Ces appointements seront supprimés lorsqu'il jouira d'un traitement supérieur.		
GOYON DE L'ABBAYE (René), 58. <i>R.</i> 1771		500
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de de colonel général, dragons.		
GRABLER-EMERAND, 66. <i>G.</i> 1762.		500
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment de la Marck.		
GRACIEUX DE BEAUCHESNE (François), 40. <i>G.</i> 1784.		200
Sans retenue; gendarme de la garde du roi; en considération des services de feu son père, brigadier des mousquetaires.		
GRACIEUX DE BEAUCHESNE (Louis), 43. <i>G.</i> 1784		200
Même considération que ci-dessus.		
GRACIEUX DE LA MADELEINE (Paul), 41. <i>G.</i> 1783.		200
Même considération que ci-dessus.		
GRAFF (Jean), 43. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1786, 100; 2 ^o 1787, 365		465
La première, pour ses services en qualité de palefrenier de la louverie du roi. La seconde, pour retraite.		
GRAFF (Michel), 43. <i>M. du R.</i> 1786		100
Sans retenue; pour ses services en qualité de palefrenier de la louverie du roi.		
GRAILLET (Jean), 54. <i>F.</i> 1766		400
Garde du corps de M. d'Artois; à titre de traitement conservé comme écuyer des gardes du feu roi de Pologne.		
GRAMMONT (Jeanne), 76. <i>G.</i> 1740		354
Religieuse et ancienne abbesse de Poulangies; pour les services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.		

A reporter. 1,788,238 livres,

	<i>Report.</i>	1,788,238 livres.
GRAND DUCOUSSE (Paul), 63. <i>G.</i> 1768		300
Pour appointements comme capitaine en second réformé de la légion de Saint-Domingue.		
GRANDCHAMP DE PERSON (Claude), 59. <i>G.</i> 1766.		400
Capitaine du régiment de Barrois, pour appointements comme capitaine réformé du régiment de recrues de Nancy, jusqu'à un traitement supérieur.		
GRANDEAU D'ABEAUCOURT (Jacques), 48. <i>G.</i> 1782.		250
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien exempt de maréchaussée.		
GRANDEAU DE LAUBANIE (Demoiselle Marie), 46. <i>F.</i> 1749		200
Sans aucune retenue; en considération de ce que la feue reine a bien voulu la faire tenir sur les fonts de baptême		
GRANDEAU (Henri), 57. <i>G.</i> 1783		500
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien premier lieutenant au régiment d'Orléans, cavalerie.		
GRAND'HOMME (Demoiselle Anne Nau de l'Etang, veuve du sieur), 69. <i>G.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Clermont, cavalerie.		
GRANDIN DE RAINBOUVILLE (Claude), 59. <i>G.</i> 1774.		200
Pour ses services, en qualité d'ancien gendarme du roi.		
GRANDIN DE RAINBOUVILLE (Louis), 67. <i>G.</i> 1762		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité de ci-devant mousquetaire du roi.		
GRANDJEAN D'ORLAU (François), 52. <i>G.</i> 1782		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment royal Roussillon.		
RANDOUET (Louis), 51. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Rouen, pour appointements jusqu'à son remplacement.		
GRANDPREZ (Guillaume), 63. <i>G.</i> 1780.		500
Pour retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment de Navarre.		
GRANDVOINE (Demoiselle Henriette Lefebvre, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1779.		200
Sans retenue; pour subsistance, en considération des services de feu son mari, cocher de la feue reine.		
GRANGVOINET (Antoine), 48. <i>G.</i> 1785.		360
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant en second dans le corps de Montréal.		
GRANET (François de), 56. <i>G.</i> 1775		450
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Senlis. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GRANGE (François), 73. <i>M. du R.</i> 1779		36
Pour récompenses en qualité de chef du gobelet de madame la Dauphine.		
GRANIÈRE (Pierre), 48. <i>F.</i> 1770		100
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GRANIÈRE (Léopold), 46. <i>F.</i> 1770.		100
Sans aucune retenue; en qualité de ci-devant second enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GRANVAL (Demoiselle Marie de Chérie, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1769		300
En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des cheveu-légers du roi.		
GRAS (René), 64. <i>G.</i> 1771.		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Vexin.		

A reporter. 1,794,027 livres.

	<i>Report.</i>	1,794,027 livres.
GRASSE (Demoiselle Brianson-Laval), 31. <i>M.</i> 1712.		200
En considération des services de son père, commandant les gardes de la marine.		
Elle a de plus l'assurance d'une pension de 400 livres à titre de réversion au cas de décès de madame sa mère.		
GRASSIN (Louis), 71. <i>G.</i> 1774.		300
Sans retenue ; pour ses services et pour retraite, en qualité d'ancien commis de la régie des cartes.		
GRATEL (Louis), 33. <i>M. du R.</i> 1778		456
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
GRATIAN, chevalier de Bonsol (Bernard), 37. <i>G.</i> 1775		97
Ci-devant capitaine du régiment provincial de Bordeaux, pour appointements de réforme, dont il jouira jusqu'à son remplacement.		
GRAUGNARD (Hyacinthe), 56. <i>F.</i> 1775		500
Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur de Lyon.		
GRAVE (Demoiselle de Sorgues, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1788.		2 0
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Cambis, infanterie.		
GRAVE (Demoiselle Suzanne), 38. <i>F.</i> 1776.		150
Sans retenue ; pour sa conversion à la religion catholique.		
GRAVE (Joseph de), 77 <i>M. du R.</i> 1754.		318
Capitaine retiré des hussards de Berchiny, pour ses services près la duchesse de Parme. Dans cette pension on a compris 18 livres d'accroissement d'arrérages.		
GRAVERIE (Demoiselle Marie de Boisne de Camfort, veuve du sieur), 79. <i>G.</i> 1729.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, commissaire ordinaire d'artillerie.		
GRAVES DE VITRAC (Joseph), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 54 ; 2 ^o 1768, 300.		354
Capitaine réformé du régiment de Dauphiné.		
La première, pour intérêts de trois années mises en rente viagère d'une pension de 300 livres. La seconde, pour appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
GRAVIER CONTIN (Jean), 52. <i>M. du R.</i> 1778.		400
Sans retenue ; en considération de ses services et en qualité de porteur de la reine.		
GRAVIER DE FOS (François), 44. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200 ; 280 ; 2 ^o 1779, 300.		500
Garde du corps du roi.		
La première, sur celle de 2,000 livres dont jouissait son oncle, ci-devant exempt et sous-aide-major des gardes du corps. La seconde, en considération de ses services.		
GRAVIER DE VERGENNES (Jean-Charles), 33. <i>G.</i> 1775.		500
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment de Condé, dragons.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GRAVIER (Claude-Magdelon), 86. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; pour services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Piémont.		
GRAVIER (Demoiselle Suzanne), 65. <i>F.</i> 1779		150
Sans retenue ; en considération de sa conversion à la religion catholique.		
GRAVOIS (Demoiselle Charles), 73. <i>M. du R.</i> 1779.		150
Sans retenue ; pour lui tenir lieu de pareille somme, dont elle jouissait sur la cassette de feu madame la Dauphine.		

A reporter. 1,799,128 livres.

	<i>Report.</i>	1,799,128 livres.
GRÉEN DE SAINT-MARSAULT (François), 46. <i>G.</i> 1782.		500
En considération de ses services en qualité de capitaine en second du régiment de Belzunce, dragons, et pour pareille somme dont il jouissait en qualité de capitaine de dragons des troupes légères.		
GRÉEN (Ignace de), 56. <i>G.</i> 1768.		300
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment d'Anhalt.		
GRÉEN SAINT-MARSAULT DU VERDIER (Claude), 57. <i>G.</i> 1772.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Artois, infanterie.		
GRÉFEDON, dit Henri (François), 46. <i>M. du R.</i> 1780.		300
Sans retenue; pour subsistance et retraite, en qualité de garçon du grand-commun de la maison du roi.		
GRÉGOIRE (Louis), 42. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de garçon maréchal de l'écurie de la reine.		
GRÉGOIRE DE GARDIES DE LA BAUME DE SAINT-ROMBS (Pierre), 69. <i>M.</i> 1762.		400
Pour ses services en qualité de lieutenant des troupes du Canada.		
GREIDER (Philippe de), 59. <i>G.</i> 1784.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant en second des grenadiers du régiment étranger de Bouillon.		
GRELIER, chevalier du Fougeroux (Célestin), 49. <i>M.</i> 1774.		500
En considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau, retiré.		
GREILLY DE BELLISLE (Henri), 78. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Conti, infanterie.		
GRELET (Joseph), 69. <i>F.</i> 1783.		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité ci-devant directeur des messageries.		
GRÉMAUD (Jacques-Joseph), 52. <i>M. du R.</i> 1788.		150
Caporal de la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi. Cette pension est une de celles attachées à ladite place en faveur des anciens, et le sieur Grémaud l'a obtenue, à titre de subsistance, après le décès du sieur Monasson, aussi caporal dans ladite compagnie.		
GRÉMION (François-Maurice), 40. <i>G.</i> 1789.		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour lui tenir lieu de traitement en qualité d'adjudant au régiment des gardes suisses. Il cessera d'en jouir s'il vient à servir dans ledit régiment en qualité de porte-étendard.		
GRÉMION (Jacques), 64. <i>G.</i> 1772.		500
En considération de ses services en qualité de premier lieutenant des grenadiers, avec rang de colonel au régiment des gardes-suisses.		
GRENET (Demoiselle Thilorier des Marattes, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1788.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant invalide.		
GRENET (Jean-Baptiste), 38. <i>M. du R.</i> 1784.		456
Sans retenue; pour retraite en qualité de palefrenier du roi.		
GRENIER (Antoine), 57. <i>G.</i> 1788.		400
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien lieutenant en second au régiment de Beauce.		
GRENOT (Jean), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 300; 2 ^o 1779, 100.		400
La première, pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant au régiment Dauphin, cavalerie. La seconde, pour augmentation.		
GRESLÉ (Demoiselle Anne la Roche, veuve du sieur), 40. <i>G.</i> 1781.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, major réformé des grenadiers de la Touraine.		

A reporter, 1,805

	<i>Report.</i>	1,805,756 livres.
GRESSEAU (Demoiselle Marguerite Prompt de Saint-Marc, veuve du sieur), 66. G. 1770.		200
En considération des services de feu son mari, cheval-léger de la garde ordinaire du roi.		
GRESSIER DE LA GRAVE, 49. G. 1762.		500
Commissaire des guerres, anciennement capitaine en second réformé au régiment de Bouillon.		
GRIFFON DOFFOY (Claude), 62. G. 1769.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Flandre.		
GRIGNARD DE CHAMPSAVOY (Joseph-Marie), 67. G. 1759		590
Pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aubigny, dragons.		
GRIGNET D'EUGNY (Bonaventure), 47. G. 1780.		500
Sans retenue; sous-aide-major des ville et citadelle de Montpellier, en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
GRIGNET D'EUGNY (Claude), 46. G. 1785.		300
Sans retenue; capitaine commandant au régiment d'Armagnac, infanterie; pour la distinction de ses services en Amérique pendant la guerre.		
GRIGNET (Demoiselle Madeleine le Moine, épouse du sieur), 48. M. du R. 1785.		300
Sans retenue; pour les services de feu son père, jardinier de l'orangerie de Versailles.		
GRIGNON (Demoiselle Marie Guery, veuve du sieur), 73. G. 1778.		100
En considération des services de feu son mari, officier invalide.		
GRIGNON DESBUREAUX, 76. G. 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et retraite en qualité d'ancien lieutenant au corps des grenadiers de France.		
GRIL DE LA VIGNE (Jean), 62. G. 1784.		500
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité d'ancien premier lieutenant du régiment d'Anjou, infanterie.		
GRILL (Joseph), 46. G. 1772		120
Consigne à la fontaine de Salces, en Roussillon, pour le dédommager de la médiocrité de son traitement en ladite qualité.		
GRILLARD (Nicolas), 43. M. du R. 1787.		457
Pour sa retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
GRILLIÉ (André-Jean), 64 F. 1790.		273
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant forgeron des messageries à Paris.		
GRIMOD DE BENCON DE RIVIRIE, 56. G. 1747		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; ancien capitaine au régiment d'Aquitaine, à présent lieutenant des maréchaux de France, en considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie et lieutenant de roi à Briançon.		
GRIMOUARD (Louis), 51. G. 1771.		108
Capitaine réformé du régiment royal Etranger, cavalerie, pour intérêts de trois années mises en rente viagère à 6 0/0 d'une pension de 600 livres, supprimée.		
GRISARD (Jean), 47. F. 1776.		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur de Châlons.		
GRISON (Louis), 46. M. du R. 1781.		300
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon du petit-commun de la maison du roi.		
GRISOT (Crépin), 63. M. du R. 1789.		350
Sans retenue; par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de sous-brigadier de maréchaussée de l'Ile-de-France.		

A reporter. 1,812,498 livres.

	<i>Report.</i>	1,812,198 livres.
GRIVART DE CHEF DU BOIS, 56. <i>G.</i> 1770.		200
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de second lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
GRODVAL (Françoise), 62. <i>G.</i> 1771.		300
En considération des services que feu son père a rendus dans les armées.		
GROENEVELDT (Joseph), 80. <i>G.</i> 1744.		59
Y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment du Thil, infanterie.		
GROGNARD DU JUSTIN (Benoit), 47. <i>M.</i> 1782.		300
Ingénieur du dépôt des cartes de la marine.		
GROGNÉ (Demoiselle Marie Dedist, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1781.		150
Sans retenue; en considération de la perte qu'elle a faite de son mari, tué dans la manufacture d'armes de Maubeuge.		
GROIGNARD (Antoine), 62. <i>F.</i> 1770.		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité d'ingénieur général de la marine, et capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GROLLIER (Louis), 59. <i>G.</i> 1777.		360
Pour retraite en qualité de porte-drapeau au régiment de la reine.		
GROMAS (Claude), 68. <i>G.</i> 1775.		450
Actuellement capitaine du régiment de Bourgogne en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Sens. Il en jouira jusqu'à ce qu'il ait obtenu un traitement supérieur à sa réforme.		
GRONGNET, dit Vertus (Martin), 64. <i>M. du R.</i> 1768.		48
Pour pareille somme accordée sur les aumônes de la feue reine.		
GROS (Jeanne de Rollandin, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1785.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Conti, infanterie.		
GROS (Jacques), 63. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; pour ses services en qualité de suisse du roi en la petite écurie.		
GROS DE LA GRANGE (Charles-Louis), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1779, 400.		454
La première, provenant de trois années mises en rente d'une pension de 300 livres, en qualité de capitaine réformé du régiment de Champagne, supprimé. La seconde, en considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment d'Austrasie.		
GROS DE SISTERNE (Gabriel), 42. <i>G.</i> 1779.		200
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
GROS DESMALLERTZ (Jean-Marie), 53. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Beauvoisis. Il ne conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
GROS DE LA MOTTE (Jean), 52. <i>G.</i> 1769.		300
Pour ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Beauvoisis.		
GROS-JEAN (Philibert), 63. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue; sous-lieutenant au régiment d'Auvergne, infanterie; tant en considération de ses services et blessures, que pour sa retraite.		
GROS-JEAN DE GRAND-JOND (Joseph), 56. <i>G.</i> 1780.		400
Sans retenue; quartier-maître trésorier du régiment de Berry, infanterie, avec rang de lieutenant.		
GROSSOLLES (Demoiselle Louise de Masselin, veuve du sieur), 82. <i>G.</i> 1746.		590
En considération des services de feu son mari, lieutenant-général d'artillerie dans le Languedoc et le Roussillon.		
GROUD (Lambert de), 67. <i>F.</i> 1785.		500
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien chef de brigade des troupes allemandes aux Indes.		

A reporter. 1,818,363 li

	<i>Report.</i>	1,818,363 livres.
GROULT (André), 60. <i>G.</i> 1785. Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité d'ancien brigadier de la gendarmerie.	400	
GROULT (François), 46. <i>G.</i> 1779. En considération des services généreux qu'il a rendus à une famille militaire qui était dans le besoin.	200	
GROULT DE BEAUFORT (François), 38. <i>G.</i> 1775. Mousquetaire du roi, réformé, pour appointements jusqu'à son remplacement.	180	
GROUSSAUD DE CHAPITRE (Henri), 70. <i>G.</i> 1762 Pour ses services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Bigorre.	496	
GROUT DE BEAUVAIS (Nicolas), 47. <i>G.</i> 1768. Lieutenant en second au régiment royal Etranger, cavalerie, en considération des services du sieur de Princé, son parent, capitaine aide-major audit régiment.	200	
GROUT DE BEAUVAIS (Jean), 46. <i>G.</i> 1768. Même considération que ci-dessus.	200	
GROZELIER (Étienne), 47. <i>G.</i> 1775. Mousquetaire du roi, réformé. Il jouira de cette pension jusqu'à son replant.	180	
GRUAU (Demoiselle Barbe Fourquin, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1778. Sans retenue, en considération des services de feu son mari, sous aide-major de Dunkerque.	200	
GRUDÉ (Demoiselle Louise Garmont, veuve du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1787 Par réversion de la pension de 530 livres dont feu son mari jouissait comme enfant de cuisine de madame la Dauphine.	200	
GRUEL DE FORMANCOURT (Demoiselle Denise), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 120; 2 ^o 1787, 120 La première lui avait été accordée pour n'en jouir que dans le cas où elle survivrait à son père, ancien exempt des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.	240	
GRUEL DE FORMANCOURT (Demoiselle Geneviève), 57. <i>G.</i> 1770. Même considération que la première ci-dessus.	120	
GRUEL DE FORMANCOURT (Demoiselle Marie), 47. <i>G.</i> 1770. Même considération que la première ci-dessus.	120	
GRUEL DE FORMANCOURT (Alexandre), 52. <i>G.</i> 1770. Même considération que la première ci-dessus.	120	
GRUEL DE FORMANCOURT (Augustin), 46. <i>G.</i> 1782. Même considération que la première de ci-dessus.	120	
GRUET (Jacques), 56. <i>G.</i> 1771 A présent maréchal des logis de la maréchaussée; pour lui tenir lieu d'une gratification annuelle de 200 livres pour ses services en qualité de sous-lieutenant au régiment de Beaufremont, dragons.	200	
GRUNDLER (Georges), 50. <i>G.</i> 1767 Pour sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment royal Deux-Ponts.	360	
GRUNET (Demoiselle Jeanne Boylève, veuve du sieur), 77. <i>M.</i> 1779 En considération des services de feu son mari, ancien garde-magasin des colonies à Rochefort.	300	
GRUYER (Vincent), 80. <i>G.</i> 1777. Pour ses services et retraite en qualité d'ancien chirurgien aide-major de l'hôpital de Sarrelouis.	400	
GUALY (Demoiselle Marthe de Bonnefons, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1778. En considération des services de feu son mari, commissaire des guerres, et ci-devant aide-major du régiment de Brissac, infanterie.	500	

A reporter. 1,823,099 livres.

	<i>Report.</i>	1,823,099 livres.
GUDIN DU PAVILLON (Jacques), 56. <i>G.</i> 1775.		210
Gendarme réformé de la garde du roi, jusqu'à son remplacement.		
GUEHL (Joseph), 54. <i>G.</i> 1783.		500
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité d'ancien premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment royal allemand, cavalerie.		
GUERMAR-DUPALAIS (Pierre), 47. <i>G.</i> 1780.		400
En considération de ses services, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Soissonnais.		
Il doit cesser d'en jouir lorsqu'il sera pourvu d'une compagnie dans les troupes provinciales, dont il a l'assurance.		
GUENOUX (Demoiselle Marie Lenoble, épouse du sieur), 44. <i>F.</i> 1780.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, en qualité de garçon du château de Choisy.		
GUENTZ (Demoiselle Thérèse Thomin de Heymann, épouse du sieur), 53. <i>G.</i> 1785.		200
Sans retenue; en considération des services de son père, chef d'une brigade du corps des volontaires de Frièze, ci-devant Saxe, avec rang de lieutenant-colonel.		
GUERARD-BALLET DE SAINT-SIMON (Simon), 72. <i>G.</i> 1783		400
Sans retenue; pour ses services en qualité d'aide-major de la place de Mont-Louis, en Roussillon.		
GUERARD, dit Cochois (Jean), 53. <i>M. du R.</i> 1765		365
Sans retenue; pour ses services en qualité de palefrenier du roi.		
GUERDAN (Antoine), 72. <i>G.</i> 1777.		300
En qualité de ci-devant capitaine dans les chasseurs de Fischer.		
GUERET (Demoiselle Louise Brébant, veuve du sieur), 77. <i>F.</i> 1770.		250
En considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUERIN (Demoiselle Marie Sanson, veuve du sieur), 49. <i>M. du R.</i> 1789		480
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, vétéran de la musique du roi.		
GUERIN DU CAYLA (Jean), 78. <i>G.</i> 1763.		300
Pour retraite, en qualité de cornette au régiment royal Picardie.		
GUERIN (Demoiselle Marie Labricq, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1788		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, commandant au régiment d'infanterie du Maine.		
GUERIN (Demoiselle Renée Lefebvre, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1785.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine des charrois de l'artillerie.		
GUERIN (Demoiselle Louise Deu de Rapcecourt, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1785		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant pour le service du roi, au pont Saint-Esprit.		
GUERIN (Jacques), 61. <i>M.</i> 1776.		200
Pour ses services, en qualité de ci-devant écrivain de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux du port de Toulon.		
GUERIN DE LA GRAVE (Jeanne (de), 47. <i>M. du R.</i> 1783.		150
En considération de sa naissance et des circonstances dans lesquelles elle se trouve.		
GUERIN (Christophe), 76. <i>M. du R.</i>		280
Sans retenue; en qualité d'huissier de la chambre de feu madame la Dauphine, pour nourriture et récompense.		
GUERIN DE SAINT-BONNET, 40. <i>G.</i> 1775		180
Pour sa réforme, en qualité de mousquetaire du roi.		
GUERIN DE MONSOUCY (François), 53. <i>G.</i> 1773.		60
Gendarme de Monsieur; pour ses services et pour l'aider à les continuer. Elle sera supprimée du jour qu'il sera nommé fourrier.		
<i>A reporter.</i>		1,828,424

	<i>Report.</i>	1,828,424 livres
GUERIN (Demoiselle Marie Balicq de Sciry, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1778		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine commandant des grenadiers dans le régiment d'Armagnac.		
GUERIN DE BRUSLARD (Antoine), 33. <i>G.</i> 1775.		180
En qualité de mousquetaire réformé; pour appointements jusqu'à son remplacement.		
GUERIN (Jacques), 77. <i>G.</i> 1747		300
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine général des charrois de l'artillerie.		
GUERIN, sieur d'Agon, 46. <i>G.</i> 1775		210
En qualité de mousquetaire du roi, réformé; pour appointements jusqu'à son remplacement.		
GUERIN, sieur de Monsoucy (Jean), 69. <i>G.</i> 1764.		300
Cornette réformé du régiment de Chartres, à titre d'appointements de réforme jusqu'à son remplacement.		
GUERIN DE LA CHÈZE (Anne), 38. <i>F.</i> 1778		150
Sans retenue; en considération des services de son père.		
GUERIN DE LA CHÈZE (Marthe), 32. <i>F.</i> 1778.		150
Même considération que ci-dessus.		
GUERIN DE MONSOUCY (Marthe), 56. <i>F.</i> 1774		120
Même considération que ci-dessus.		
GUERIN (Anne), 58. <i>F.</i> 1774		120
Même considération que ci-dessus.		
GUERINEAU (Pierre de), 36. <i>G.</i> 1786		200
Lieutenant en premier au régiment de Besançon, artillerie; en considération de la distinction avec laquelle il a servi dans l'Inde, pendant la dernière guerre.		
GUERINOT (Demoiselle Suzanne Bourdet, épouse du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1764.		200
Sans retenue; en considération des services de son mari, facteur des clavecins, et garde des instruments de la musique du roi.		
GUEROULT DE BOISROGER (Angélique), 54. <i>G.</i> 1785		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, capitaine au régiment provincial de Paris.		
GUEROULT, sieur Dubois (Charles-Louis), 67. <i>G.</i> 1766		500
Pour ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
GUEROULT (Jean-Baptiste), 71. <i>G.</i> 1758.		450
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine ci-devant à la suite du régiment de Berry, infanterie.		
GUEROULT DE BOISROBERT (Louis), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1759, 260; 2 ^o 1765, 300.		560
La première, y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Forez. La seconde, pour sa retraite.		
GUEROUST-DESPINAY (Pierre), 32. <i>G.</i> 1775		180
En qualité de mousquetaire réformé; pour appointements jusqu'à son remplacement.		
GUEROUST DE LA GOHYÈRE (Jean), 44. <i>G.</i> 1775		290
En qualité de mousquetaire réformé; pour appointements jusqu'à son remplacement.		
GUEROUST (Louis), 30. <i>G.</i> 1788		300
Sans retenue; pour réforme, en qualité de garde du corps du roi, jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 1,833,014 livres.

	<i>Report.</i>	1,833,014 livres
GUERPEL (Jean), 46. <i>G.</i> 1780.	300	
Sans retenue; en qualité de ci-devant capitaine en second au régiment de Soissonnais.		
Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être nommé à une compagnie dans les troupes provinciales.		
GUERRIER (François), 76. <i>F.</i> 1766.	120	
A titre de traitement conservé, en qualité de garçon de cuisine du feu roi de Pologne.		
GUESCHARD-D'ESCLES (Marie), 49. <i>G.</i> 1753	150	
En considération des services de feu son père, maréchal des logis des chevaux-légers.		
GUESCHARD-D'ESCLES (Charlotte), 59. <i>G.</i> 1753.	150	
Même considération que ci-dessus.		
GUESDON DE LA MADELEINE (Paulin), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o , 1799, 200	400	
Garde du corps du roi.		
La première, en considération des services de feu son père, ci-devant sous-brigadier dans la compagnie des gendarmes. La seconde, pour ses services.		
GUESDON DE BEAUCHESNE (René), 56. <i>G.</i> 1775	150	
En qualité de capitaine au régiment de Penthièvre; pour appointements dont il jouira jusqu'à ce qu'il ait obtenu un traitement supérieur.		
GUETHIN (Lucie), 36. <i>M. du R.</i> 1778	150	
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique.		
GUILLARD D'ARNILLY (François), 54. <i>G.</i> 1768.	300	
Capitaine de canonniers au régiment de Toul, artillerie; en considération des services de feu son oncle, colonel du régiment de Béarn.		
GUIBAL DE COMBESBURE, 61. <i>G.</i> 1746	454	
Garde du corps du roi, pour ses services et ceux de feu son père, lieutenant colonel du régiment de la reine, cavalerie.		
GUIBAL (Demoiselle Marie Paradis, veuve du sieur), 83. <i>F.</i> 1756.	500	
En considération des services de feu son frère, tué à Pondichéry, où il était ingénieur en chef.		
GUIBAL DE COMBESCURE (André), 63. <i>G.</i> 1746.	354	
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien capitaine réformé du régiment de la reine, cavalerie; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel dudit régiment.		
GUIBERT (Demoiselle Marie de Fossés, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1778	150	
En considération des services de feu son mari, ancien valet de pied du roi.		
GUIBERT (François), 70. <i>G.</i> 1764.	200	
Pour services et retraite, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
GUIBILLON (Demoiselle Phelippes, veuve du sieur), 60. <i>F.</i> 1782.	100	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, écrivain des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
GUIBOURG (André), 56. <i>M. du R.</i> 1787.	500	
En qualité de garçon de la cuisine bouche du roi, retiré.		
Cette pension était de 1,000 livres, dont le surplus a été distrait pour la subsistance de sa femme et de ses enfants.		
GUIBOURG (Demoiselle Catherine Dupuis, épouse du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1787.	500	
Sans retenue; femme du précédent, pour sa subsistance et celle de ses enfants.		
GUICHARD (Pierre), 59. <i>G.</i> 1781.	200	
Sans retenue; en qualité de lieutenant en second des grenadiers dans le régiment de Soissonnais, pour ses services au siège et à la prise d'Yorck-Town, en Virginie.		

A reporter. 1,837,992

	<i>Report.</i>	1,837,992 livres.
GUICHARD (Demoiselle Henriette Colas, veuve du sieur) 74. <i>M. du R.</i> 1781.	182	
Sans retenue; pour subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier du roi.		
GURDI (Marie), 33. <i>M.</i> 1778.	400	
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
GUIGNARD DE SAINT-PRIEST (Charles), 31. <i>G.</i> 1775.	180	
En qualité de mousquetaire réformé, pour lui tenir lieu des appointements de pareille somme qu'il avait obtenue pour sa réforme, dont il jouira jusqu'à son remplacement.		
GUIGNE (Joseph), 66. <i>G.</i> 1763.	472	
Pour ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
Dans cette pension sont comprises 72 livres d'intérêts d'arrérages.		
GUILHEM (Roger), 46. <i>G.</i> 1748.	125	
Par réversion d'une partie de celle dont jouissait son père, maréchal des logis dans la compagnie des mousquetaires.		
GUILHEM (Marie), 40. <i>G.</i> 1748.	125	
Même considération que ci-dessus.		
GUILHEM DE SAINT-PASTOU-CATTY DE LA PEYRÈRE, 66. <i>G.</i> 1766	300	
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Riom.		
GUILLAUME DE SELIGNY (Jean-Pierre), 64. <i>F.</i> 1770	200	
Sans retenue; major d'infanterie, commandant de quartier à l'Île-de-France, ci-devant lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUILLAUME DE SERMIZELLES (Barthélemi), 61. <i>G.</i> 1743.	177	
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; ancien capitaine au régiment d'Artois, infanterie; en considération des services de feu son père, capitaine des grenadiers audit régiment.		
GUILLAUME DE CAILLY (Adrien), 62. <i>G.</i> 1764	200	
Ancien trésorier général de feu M. le comte d'Eu; pour lui tenir lieu d'une partie du logement qu'il occupait à l'Arsenal, et dont il a plu au roi de disposer.		
GUILLAUME DE CHALARD DE NILHAC (Antoine), 59. <i>G.</i> 1775	97	
Pour lui tenir lieu de ses appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Limoges.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
GUILLAUME, dit la Jeunesse (Simon), 68. <i>M. du R.</i> 1774	456	
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
GUILLAUMEAU DE FLAVILLE (Marc-Antoine), 61. <i>M.</i> 1772	400	
Pour ses services en qualité de lieutenant de vaisseau retiré.		
GUILLEBERT (Jacques), 34. <i>F.</i> 1 ^o 1765, 45; 2 ^o 1765, 55.	100	
La première, sans retenue, en considération des services de feu son père, piqueur du roi. La seconde, même considération.		
GUILLEBERT (Demoiselle Madeleine), 40. <i>F.</i> 1 ^o 1765, 45; 2 ^o 1775, 55.	100	
Ces deux pensions sans retenue; même considération que ci-dessus.		
GUILLEBON DE WAVIGNYE (Antoine-François-Paul), 44. <i>G.</i> 1775	240	
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire.		
Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera remplacé.		
GUILLEBON (Joseph), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1775, 300.	400	
Garde du corps du roi, réformé.		
La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme.		
GUILLEMAIN DE LILLE DE TRÉPIGNY (René-Charles), 61. <i>G.</i> 1749.	177	
Ci-devant ancien garde du roi, à présent capitaine invalide; en considération des services de feu son père, ci-devant porte-étendard dans ladite compagnie.		

A reporter. 1,842,323 livres.

	<i>Report.</i>	1,842,323 livre
GUILLEMAN (Demoiselle Pélagie Even, veuve du sieur), 56. F. 1784		250
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUILLEMAR (Louis), 61. M. 1778.		400
Pour ses services en qualité d'écrivain de la marine et des classes, retiré.		
GUILLEMAUT BEAULIEU DESPECHÉS (Paul-Julien), 28. F. 1770.		300
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUILLEMAUT DE BEAULIEU (Demoiselle Marie-Françoise-Julie-Emilie), 28. F. 1781.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUILLEMAUT DE BEAULIEU (Marie-Modeste-Pauline), 30. F. 1781		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUILLEMIN (Jacques), 44. F. 1780		100
Sans retenue; pour ses services et sa réforme en qualité de palefrenier au château royal de Saint-Hubert.		
GUILLEMIN, dit Prévôt, 70. M. du R. 1757.		365
En considération de ses services en qualité de postillon du roi, retiré.		
GUILLEMINET (Auguste), 60. G. 1783		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine dans le régiment de Rouergue.		
GUILLEMOT (Jacques), 53. G. 1788		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant 34 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier au corps réformé de la gendarmerie.		
GUILLEMOT DE LESPINASSE (Pierre), 51. G. 1785.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de Montmorency, dragons.		
GUILLEMOT DE LESPINASSE (Jean), 61. G. 1778		400
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine des grenadiers provinciaux au régiment de Poitiers.		
GUILLEMOT DE LESPINASSE (François), 60. G. 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1774, 300.		400
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi. La seconde, pour retraite.		
GUILLERMIN (Louis), 79. G. 1748.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment royal Lorraine, infanterie.		
GUILIERMONT (Lambert), 74. M. du R. 1767		500
Sans retenue; pour ses services en qualité de grand valet de pied de feu madame la Dauphine.		
GUILLET DE LA GRAVE (Jean), 70. G. 1756		266
Y compris 46 livres d'intérêts; d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de garde du corps du roi.		
GUILLET (Joseph), 54. G. 1 ^o 1776, 290; 1778, 300		590
La première, en qualité de porte-guidon réformé du régiment de Lorraine, dragons. La seconde, pour ses services.		
GUILLOIS CHUPPERELLE (Pierre), 51. M. du R. 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1776, 100.		300
La première, sans retenue, à titre de subsistance, en considération des services du sieur Adelon, son aïeul, officier de l'écurie de la feuve reine, et pour l'indemniser de la perte d'une charge que son aïeul avait acquise dans la maison de feu M. le duc de Berry. La seconde, même considération.		
GUILLOIN (Jean), 62. G. 1777.		300
Ci-devant lieutenant de dragons de la légion de Lorraine, avec rang de capitaine.		

A reporter. 1,848,494

	<i>Report.</i>	1,848,494 livres.
GUILLOT DE LA POTTERIE (Joseph), 46. <i>G.</i> 1787.		360
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi.		
GUILLOT DE LA POTTERIE (Jacques), 63. <i>G.</i> 1765.		106
Pour ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
GUILLOT (Joseph), 53. <i>M.</i> 1757.		200
Commissaire des ports et arsenaux de la marine à Saint-Malo; en considération des services de feu son père, commissaire général de la marine.		
GUILLOT (Jean), 46. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Sans retenue; pour servir à sa subsistance et à sa retraite, en qualité de garçon du gobelet du roi.		
GUILLOT (Demoiselle Marie de Tende, épouse du sieur), 57. <i>G.</i> 1780		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, commandant au bataillon de milice d'Alençon.		
GUILLOTEAUX (Louis), 53. <i>M. du R.</i> 1766		365
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien palefrenier du roi.		
GUILLOTIN DE LA VIGERIE (Jean), 56. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Saintonge. Il n'en conservera que les intérêts lors de son remplacement.		
GUILLOTTE DE BEAUCOURT (Etienne), 36. <i>F.</i> 1759.		500
Sans retenue; commis à la garde des minutes et archives de la Cour des aides de Paris.		
GUILLOTTON DE KERVER (Jean), 58. <i>G.</i> 1769		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Provence, infanterie.		
GOUILLOUET D'ORVILLIERS (Demoiselle Marie), 29. <i>M.</i> 1764.		400
En considération des services de son père, ancien gouverneur de Cayenne.		
GOUILLOUET D'ORVILLIERS (Demoiselle Justine), 30. <i>M.</i> 1764.		400
Même considération que ci-dessus.		
GOUILLOUET D'ORVILLIERS (François), 27. <i>M.</i> 1764		400
Même considération que ci-dessus.		
GUILLY DE VELY (Julien), 70. <i>G.</i> 1768.		500
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Touraine.		
GUILLYN (Demoiselle Françoise Laverot), 68. <i>G.</i> 1746		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services du feu sieur de Molitard, son premier mari, capitaine au régiment Dauphin, infanterie.		
GUINDEY (Pierre), 50. <i>M.</i> 1784		250
Sans retenue; en qualité d'ancien commis de la marine au port de Bordeaux, retiré.		
GUINOT (Demoiselle Angélique), 80. <i>M. du R.</i> 1752.		75
Sans retenue; à titre de subsistance, faisant le quart de celle de 300 livres accordée pour partager entre ses frères et sœurs, avec réversion au dernier vivant.		
GUINOT (Demoiselle Suzanne), 83. <i>M. du R.</i> 1753		75
Même considération que ci-dessus.		
GUINOT (Jean), 79. <i>M. du R.</i> 1754.		75
Même considération que ci-dessus.		
GUINOT (René, chevalier), 66. <i>G.</i> 1762		500
Capitaine en second, réformé, du régiment royal Bavière.		
GUINTRAND (Mathieu), 62. <i>G.</i> 1767.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Béarn.		

A reporter. 1,854,844 livres.

	<i>Report.</i>	1.854,844 livres.
GUION DE BAGARS (Jean), 73. <i>G.</i> 1765.		300
Capitaine de grenadiers postiches du bataillon de milice d'Anduze.		
GUIOT DU DOIGNON, 66. <i>G.</i> 1745.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien mousquetaire de la première compagnie servant à la garde ordinaire du roi.		
GUIOT DE LA COUR, 54. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Verdun. Il jouira de cette pension lors de son remplacement.		
GUIOT-SAINT-QUENTIN (Demoiselle Marie), 55. <i>G.</i> 1772.		150
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son frère, sous-lieutenant au régiment royal la Marine.		
GUIOT SAINT-QUENTIN DU DOIGNON (Demoiselle Catherine), 51. <i>G.</i> 1772.		150
Même considération que ci-dessus.		
GUIOTON, dit Berry, 32. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Sans retenue; pour retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
GUIOTTON, dit Berry (Sylvain). 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1777, 200; 2 ^o . 1789, 200		400
Portier de la petite écurie du roi. La première, sans retenue, pour ses services. La seconde, aussi sans retenue, en considération de l'exactitude et de l'ancienneté de ses services.		
GUIRBALDY (Guillaume), 73. <i>G.</i> 1761		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de Chartres, cavalerie.		
GUISARD DE LAVERUNE, 59. <i>G.</i> 1768.		400
Pour ses services en qualité de lieutenant au régiment royal-Gravattes.		
GUISCARD DE CAVANIAC, 80. <i>G.</i> 1731.		354
Ci-devant capitaine réformé du régiment de Bourbonnais; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment du commissaire général de cavalerie.		
GUISCARD DE BAR (Georges), 46. <i>G.</i> 1784.		500
Sans retenue; en considération de la distinction avec laquelle il a servi dans l'Inde, pendant la dernière guerre, et notamment au combat de Goudelour, en qualité de capitaine de canoniers au régiment de Besançon, artillerie.		
GUISCHARDY DE MARTIGNÉ (René), 48. <i>G.</i> 1775.		240
Mousquetaire réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GUISELIN (Demoiselle Marie d'Anglos, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1762		372
En considération des services de feu son mari, sous-brigadier des chevaux-légers.		
GUITARD DE RIBEROLLE (François), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GUITARD DE RIBEROLLE (Jean-François), 43. <i>G.</i> 1775		180
Même considération que ci-dessus.		
GUITON (Louis), 56. <i>M.</i> 1781		400
Prévôt de la marine et lieutenant-criminel au bailliage de Rochefort; comme un témoignage de satisfaction des talents dont il a donné des preuves, et des services utiles qu'il a rendus, tant comme citoyen que comme magistrat.		
GUITTARD (Jean-Baptiste), 52. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine au régiment provincial de Strasbourg, artillerie; pour lui tenir lieu de 450 liv. d'appointements qui lui ont été accordées en qualité de capitaine aide-major, réformé du régiment provincial de Strasbourg. Il continuera d'en jouir tant qu'il ne sera pas remplacé avec un traitement supérieur.		
GUITTARE DE LA BORIE (Geneviève), 56. <i>M.</i> 1767.		150
En considération des services de son père, lieutenant de vaisseau.		

	<i>Report.</i>	1,860,341 livres.
GUITTARE DE LA BORIE (Anne), 58. <i>M.</i> 1767		150
Même considération que ci-dessus.		
GUITTIENNE-LEVY (Dame Marie), 57. <i>G.</i> 1730.		236
Religieuse; en considération de sa conversion à la foi catholique.		
GUITTONNEAU (Demoiselle Geneviève de Bray, veuve du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1783.		150
Sans retenue; à titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, matelot charpentier du canal de Versailles.		
GUIZOU (André), 70. <i>G.</i> 1769.		300
Pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant des grenadiers au régiment de Soissonnais.		
GULLIET, dit la Pierre, 53. <i>G.</i> 1788.		250
Sans retenue; en qualité d'ancien frotteur de l'appartement du secrétaire d'Etat, à l'Arsenal de Paris.		
GUMERY DE BIANCOURT (Jacques), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o , 1775, 300; 3 ^o . <i>idem</i> , 150		550
La première, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, réformé. La seconde, <i>idem</i> , pour appointements de réforme. La troisième, <i>idem</i> . Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GUNTZ (Marie-Hélène Guntz, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment royal Allemand.		
GUNTZER (Louise), 24. <i>G.</i> 1781.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, maréchal de camp es-armées du roi, ci-devant mestre de camp commandant le régiment royal Allemand.		
GUNTZER (Marie), 20. <i>G.</i> 1781.		150
Même considération que ci-dessus.		
GUSTIN DE BELLECOURT, 72. <i>G.</i> 1777.		450
Pour sa retraite en qualité de premier lieutenant de grenadiers au régiment de l'Île-de-France, avec rang de capitaine.		
GUTH (Jean), 60. <i>G.</i> 1785		500
Tant pour ses services et ses blessures que pour sa retraite en qualité d'ancien porte-étendard dans le régiment hussards de Berchiny.		
GUY (Denis), 54. <i>G.</i> 1784		500
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Dauphiné, infanterie.		
GUY DE MONTAUBAN (Antoine), 72. <i>M. du R.</i> 1762.		300
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien inspecteur des haras de la province de Querci.		
GUY DE VILLENEUVE (Victoire), 27. <i>M.</i> 1781.		250
En considération des services de feu son père, consul général de France à Naples.		
GUY DE VILLENEUVE (Jeanne), 27. <i>M.</i> 1781.		250
Même considération que ci-dessus.		
GUY (Marie Leblans, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 300; 2 ^o 1782, 200.		500
La première, en considération des services de feu son mari, portier du château de Saint-Germain-en-Laye, pour l'indemniser du logement qu'il occupait audit château, et dont on venait de disposer pour y établir la plomberie du roi. La seconde, sans retenue; même considération.		
GUY (Henri-Camille), 56. <i>M. du R.</i> 1759.		400
Pour ses services en qualité d'ancien piqueur du roi.		
GUYARD (Demoiselle Marguerite Drovaudeau, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1780.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France.		

A reporter 1,865,877 livres.

	<i>Report.</i>	1,865,877 livres.
GUYARD (Marie Harlay, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1786.		150
A titre de subsistance et en considération des services de feu son mari, fontainier du roi.		
GUYARD-DESFORGES-CHAMBLAIN (Edme-Jean), 53. <i>G.</i> 1781.		360
Sans retenue; pour ses services et retraite en qualité de cheval-léger de la garde ordinaire du roi.		
GUYARD DE SAINT-CHÉRON, sieur de Saint-Étienne (Pierre-Louis-Jacob), 60. <i>G.</i> 1766.		300
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Béarn.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GUYET DE KERANSQUER (Joseph), 60. <i>G.</i> 1770.		400
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Guyenne.		
GUYHOU DE JAGNY (Charles-Louis), 50. <i>G.</i> 1775.		300
Mousquetaire réformé.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GUYNET (Louis), 77. <i>M. du R.</i> 1771.		300
Pour ses services en qualité de palefrenier de la louvererie du roi.		
GUYOL (Louise), 92. <i>G.</i> 1770.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son frère, maréchal de camp ès-armées du roi, et inspecteur général de l'artillerie.		
GUYOL (Demoiselle Marie Gauterot, veuve du sieur), 38. <i>M.</i> 1786.		500
En considération des services de feu son mari, sous-commissaire de la marine, à Saint-Domingue.		
GUYON (Jean-Baptiste), 51. <i>M. du R.</i> 1787.		150
Sans retenue; à titre de retraite en qualité d'employé au château de la Muette.		
GUYON (Jean-Baptiste), 52. <i>M.</i> 1783.		450
Sous-lieutenant au régiment de l'Île-de-France, retiré capitaine d'infanterie.		
GUYON (Laurent), 34. <i>M. du R.</i> 1789.		182
Sans retenue; à titre de subsistance en qualité de porte-clefs du château de la Bastille.		
GUYONNEAU (André), 62. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue; pour l'indemniser de la charge de porte-manteau de l'écurie de la reine, dont il était pourvu.		
GUYOT DE KERCY (Jean-Baptiste-Michel), 38. <i>M.</i> 1786.		500
Sans retenue; colonel général et chargé des affaires du roi, à Alger.		
GUYOT (Demoiselle Louise de Wallbrune), 53. <i>G.</i> 1787.		500
En considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel du régiment de Toul, artillerie.		
GUYOT DE MALSEIGNE (Eusèbe-Alexandre), 51. <i>G.</i> 1763.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa réforme en qualité de capitaine réformé du régiment de Beaufremont, dragons.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GUYOT (Demoiselle Marie Grandin, veuve du sieur), 52. <i>G.</i> 1776.		150
En considération des services de feu son mari, brigadier de maréchaussée, à Rouen.		
GUYOT (Louis), 31. <i>M. du R.</i> 1787.		365
Sans retenue; à titre de retraite et en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
GUYOT (Noël), 54. <i>F.</i> 1786.		500
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien greffier d'Ajaccio, en Corse.		

A reporter, 1,872,37

	<i>Report.</i>	1,872,374 livres.
GUYOT (Claude), 61. <i>G.</i> 1779.		300
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
GUYOT DE MAUPERTUIS (Blaise), 54. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Châteauroux. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GUYOT DE LEPARS (Emmanuel), 67. <i>G.</i> 1779.		400
Capitaine au bataillon de garnison de Poitou.		
GUYTARD DE BEAUMONT (François), 59. <i>G.</i> 1766.		300
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé au régiment de Hainaut. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
GUYTON (Jean), 57. <i>G.</i> 1764.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; pour sa retraite en qualité de capitaine réformé du régiment royal Marine.		
GY (Étienne de), 76. <i>G.</i> 1764.		500
Pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de Berchiny, hussards.		
GYLDENSTOLPE (Charles), 63. <i>G.</i> 1762.		500
Lieutenant réformé au régiment d'Anhalt, avec rang de capitaine. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		

H

HABAS (Armand de), 59. <i>G.</i> 1763.		54
Capitaine réformé du régiment de Flandre. Pour arrérages de trois années, mises en rente viagère, d'une pension de 300 livres.		
HACHARD (Demoiselle Jeanne Bichon, veuve du sieur), 52. <i>F.</i> 1775.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, mort en secourant les pauvres de son voisinage, atteints d'une maladie épidémique, dont plusieurs cantons du Merus ont été désolés.		
HACQUET-GERVAIS (Marie), 26. <i>M. du R.</i> 1782.		200
Danseuse des ballets du roi; pour lui tenir lieu de l'excédent de ses appointements retranchés.		
HACQUET (Jeanne), 66. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, écrivain en second de la compagnie des Indes.		
HAEFFNER (Laurent), 63. <i>G.</i> 1780.		500
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment d'Alsace.		
HAFFNER (Jean-Baptiste), 56. <i>G.</i> 1763.		300
Enseigne réformé du régiment de Jenner. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
HAGARD, dit Villers (Jean), <i>M. du R.</i> 1776.		456
Sans retenue; pour ses services en qualité de palefrenier du roi.		
HAGUELON (Pierre), 54. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Tours. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
HAGUENIER DE VARENNE (Louis), 74. <i>G.</i> 1757.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment d'Harcourt, dragons.		
HAITZE (Pierre de), 50. <i>G.</i> 1763.		54
Pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée comme ancien capitaine au régiment de Picardie.		

A reporter. 1,877,743 livres.

	<i>Report.</i>	1,877,743 livres.
HALDAT, sieur de Saint-Blaise, 50. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1783, 500		554
La première, pour intérêts d'arrérages d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Normandie. La seconde, pour ses services et retraite.		
HALLEY (Demoiselle Louise de Loubert), 74. <i>G.</i> 1779.		150
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Surgères, dragons, à présent Custine.		
HAMART (Henri), 71. <i>G.</i> 1771		400
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien brigadier des gendarmes de la gendarmerie.		
HAMEL (Léonore), 40. <i>M. du R.</i> 1784.		456
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
HAMEL, sieur Duhamel (Jean), 44. <i>G.</i> 1776		300
Ancien commis du département de la guerre, au bureau des hôpitaux.		
HAMEL (Joseph), 48. <i>G.</i> 1788.		500
En considération des ses services pendant 29 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie.		
HAMELIN (Pierre d'), 38. <i>G.</i> 1775.		210
Cheval-léger réformé de la garde ordinaire du roi. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
HAMMARSCHOLD (Charles), 60. <i>G.</i> 1762.		500
Capitaine en second réformé du régiment d'Horion. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
HAMON (René), 44. <i>M. du R.</i> 1784.		300
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de fourrier en la grande écurie du roi.		
HAMON-DESROCHES DE BOURNAY (Paul), 42. <i>M. du R.</i> 1774		420
Garde du corps de Monsieur; pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui avait été accordée sur la cassette de Monsieur.		
HANAIRE (Jean-Baptiste), 53. <i>G.</i> 1771.		300
Lieutenant réformé du corps des grenadiers de France. Il en jouira jusqu'à ce qu'il ait obtenu un traitement supérieur.		
HANDELAY (Jean), 49. <i>G.</i> 1762.		300
Pour appointements en qualité de cornette réformé du régiment de Chamborant, hussards. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
HANET, dit Cléry, 56. <i>M. du R.</i> 1787		557
Sans retenue; à titre de retraite et pour ses services en qualité de palefrenier du roi.		
HANGEST (Marie-Antoinette Rousset, veuve du sieur d'), 83. <i>G.</i> 1778.		150
En considération des services de sa famille.		
HANIQUE D'HERQUÉLINGUE, 80. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Picardie.		
HANIN (François, 68. <i>M. du R.</i> 1774.		200
Syndic de Saint-Romain en Caux; comme inventeur d'un nouveau peson à ressort, qu'il a eu l'honneur de présenter au roi, et dont l'utilité est reconnue.		
HANNE DE LA SAUMORIÈRE, 66. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1776, 300.		400
Garde réformé de la compagnie de Noailles, des gardes du corps du roi. La première, pour ses services. La seconde, pour appointements de réforme dont il jouira jusqu'à son remplacement.		
HANNECK (Joseph), 82. <i>G.</i> 1762		360
Porte-drapeau réformé du régiment de Nassau.		

A reporter. 1,883,972 |

	<i>Report.</i>	1,883,972 livres.
HANNÈS DESJARDINS (Félicité), 22. <i>M. du R.</i> 1786.	Sans retenue ; en considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.	300
HANNÈS DESJARDINS (Suzanne), 31. <i>M. du R.</i> 1786.	Même considération que ci-dessus.	300
HANNOCQUE, dit Guérin (Louis), 43. <i>M. du R.</i> 1781	Sans retenue ; pour ses services en qualité de ci-devant élève sous-piqueur en la grande écurie du roi.	400
HANNOCQUE, dit Guérin (Louis), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 100 ; 2 ^o 1781, 456. . . .	Ancien palefrenier en la petite écurie du roi. La première, portée dans un précédent brevet. La seconde, sans retenue, pour retraite.	556
HANOC, dit Dufresne, 49. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue ; pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.	557
HANOC, dit Guérin-Hudicourt (Valentin), 51. <i>M. du R.</i> 1768.	Sans retenue ; pour ses services en qualité de valet de pied en la petite écurie du roi.	250
HANRY (Pierre), 71. <i>G.</i> 1765.	Pour sa réforme en qualité de capitaine du régiment de Soissonnais.	400
HANSEZ (Toussaint), 63. <i>G.</i> 1762.	Capitaine en second au régiment d'Horion, réformé.	500
HARADER, sieur de Lassale, 63. <i>G.</i> 1781.	Ci-devant brigadier réformé des mousquetaires du roi, à présent lieutenant pour le service de Sa Majesté à la citadelle de Bayonne ; pour intérêts d'arrérages d'une pension de 200 livres dont il jouissait pour sa réforme.	48
HARANEDER (Demoiselle Marie Bonjour, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1783.	Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Champagne, infanterie.	300
HARDOUIN DE DOILLIAMSON, 51. <i>G.</i> 1772.	Pour ses services en qualité de garde du corps du roi, avec rang de mestre de camp, cavalerie.	500
HARDY DE LA CHAUX, 63. <i>G.</i> 1761.	Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages ; pour ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi ; à présent capitaine invalide.	130
HARDY DE VICQUES (Constance), 80. <i>M. du R.</i> 1728.	Sans retenue ; pour lui servir de dot dans un couvent, et pour subsistance.	300
HAREL (Henri), 59. <i>G.</i> 1765.	Y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages ; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aquitaine.	424
HAREL DE BRETHERVILLE, 38. <i>G.</i> 1775.	Cheval-léger du roi, réformé. Il jouira de cette pension jusqu'à son remplacement.	210
HARENC (Demoiselle Louise Bon, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1788.	Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Languedoc, dragons.	200
HARIAGUE (Demoiselle Angélique de Woltz, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1781. . .	Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant au régiment Nassau, hussards.	200
HARIVEL (Demoiselle Marie Nicain, veuve du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1782. . .	Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, garde à cheval de la capitainerie de Fontainebleau, trouvé mort dans la forêt.	150
HARLINGUE (Antoine), 56. <i>M. du R.</i> 1786.	Sans retenue ; pour ses services et sa retraite en qualité de palefrenier du roi.	457

A reporter. 1,890,154 livres.

	<i>Report.</i>	1,890,154 livres.
HARMANT (Marie), 60. <i>F.</i> 1766.		300
Traitement conservé comme portière de l'hôtel des pages du feu roi de Pologne.		
HARNEDER (Jean-Baptiste), 61. <i>G.</i> 1770.		400
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Champagne.		
HARSCHER (Jacques), 54. <i>G.</i> 1767.		500
Pour ses services en qualité d'ancien second lieutenant du régiment des gardes suisses.		
HARTMAN (Jean-Joseph), 56. <i>G.</i> 1789.		200
En considération de 27 années de services, en qualité d'ancien musicien de la garde du roi, attaché au régiment des gardes françaises.		
HARVIER (François), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1779, 200.		400
La première, en qualité de ci-devant capitaine au bataillon de milice de Dijon. La seconde, en qualité de capitaine au régiment provincial d'artillerie de Besançon et pour sa retraite.		
HAR (Joseph de), 76. <i>F.</i> 1775.		150
Appointements conservés comme garde du corps du feu roi de Pologne; retiré capitaine de cavalerie, et chevalier de Saint-Louis.		
HARON DE LA GOUPILLIÈRE (René), 58. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine aide-major réformé du régiment provincial du Mans, pour appointements dont il jouira jusqu'à son remplacement.		
HARON DE LA GAINIÈRE, 67. <i>M. du R.</i> 1788.		150
Sans retenue; pour l'indemniser de la charge de fourrier de l'écurie de la reine, dont il était pourvu.		
HATIEZ (Jean-Baptiste), 49. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Sans retenue; par remplacement d'une pension de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
HAUCOURT (Michel de), 27. <i>G.</i> 1788.		300
Sans retenue; pour ses services et sa réforme en qualité de garde du corps du roi.		
HAUCOURT (Charles), 60. <i>G.</i> 1758.		118
Sans retenue; y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
HAUCOURT (Jacques), 50. <i>G.</i> 1783.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Navarre, infanterie.		
HAUDARD (Jean), 72. <i>G.</i> 1772.		400
Pour ses services en qualité de porte-étendard des gendarmes du roi, avec rang de lieutenant-colonel.		
HAUDENAN DE BREUGNON (Perrine), 66. <i>M.</i> 1778.		400
En considération des services de son père, chef d'escadre, et de son frère, officier général du même grade, et pour les services de sa famille.		
HAUFFROY (Louis), 20. <i>G.</i> 1774.		100
En considération des services de feu son père, brigadier des gardes du corps du roi.		
HAUFFROY (Nicolas-Charles-Monique-Jean), 23. <i>G.</i> 1779.		100
Garde du corps du roi dans la compagnie écossaise; en considération des services de feu son père, ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Noailles.		
HAUGOUBARD (Joseph), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 120; 2 ^o 1775, 300		420
Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements dont il jouira jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 1,895,342

	<i>Report.</i>	1,895,342 livres.
HAUGWITZ (Louis), 53. G. 1784.		500
Sans retenue ; pour ses services en qualité d'ancien capitaine réformé du régiment de la reine, dragons.		
HAULT DE MALAVILLER (Edouard), 33. G. 1778		200
Lieutenant en second dans le régiment de Toul, artillerie ; pour les services de sa famille.		
Cette pension sera supprimée du jour qu'il sera nommé capitaine.		
HAULT DE MALAVILLER (Joseph), 38. G. 1778		200
Lieutenant en premier, avec commission de capitaine au régiment de Toul, artillerie, et même considération qu'à l'article précédent.		
HAULT DE MALAVILLER, 37. G. 1778		200
Lieutenant en second dans le régiment de Toul, artillerie ; en considération des services de sa famille.		
Cette pension sera supprimée du jour qu'il obtiendra des appointements en qualité de capitaine.		
HAUMONT DU TERTRE (Charles), 36. F. 1770		100
Sans retenue ; pour ses services en qualité de second enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
HAUMONT (François), 44. F. 1770.		150
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant premier enseigne au service de la compagnie des Indes.		
HAUPOIX (Françoise), 36. M. du R. 1774		150
Sans retenue ; en considération de sa conversion et pour lui servir de dot dans un couvent.		
HAUSEN (Pierre), 53. G. 1777		500
Capitaine réformé des volontaires d'Austrasie, dragons, et attaché au régiment de Flandre, en la même qualité et avec les mêmes appointements.		
HAUSEN (Pierre de), 53. G. 1786.		500
Sans retenue ; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second d'infanterie dans le régiment de chasseurs des Vosges.		
HAUSEUR (Marie), 90. G. 1727.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment de la Marck.		
HAUTECŒUR (Demoiselle Marie Javelot, veuve du sieur), 86. F. 1778.		103
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ci-devant employé à la petite poste de Paris.		
HAUTERIVES (Louis d'), 58. G. 1768		400
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Vermandois.		
HAUTEVAL (Louis), 36. G. 1776.		200
Pour ses services et sa réforme en qualité de sous-lieutenant du régiment de Penthièvre, dragons.		
Il jouira de cette pension jusqu'à son remplacement.		
HAUVRET (Demoiselle Léonarde Tranchant, veuve du sieur), 80. G. 1785		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
HAUVEILLER (Jean), 48. G. 1763		300
Enseigne réformé du régiment d'Eptingen.		
Il jouira de cette pension jusqu'à son remplacement.		
HAVERON (Jean), 38. G. 1782.		162
Sans retenue ; pour ses services et sa retraite en qualité de ci-devant gendarme de la gendarmerie.		
HAVRE DE LEPINE DESHAYES, 46. G. 1783.		200
Sans retenue ; capitaine en second au régiment de Foix, infanterie ; pour ses services, et particulièrement pour la bonne conduite qu'il a tenue à bord du <i>Magnanime</i> , sur lequel il a été blessé.		

A reporter. 1,899,649 livres.

	<i>Report.</i>	1,842,323 livres.
GUILLEMAN (Demoiselle Pélagie Even, veuve du sieur), 56. <i>F.</i> 1784		250
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUILLEMAR (Louis), 61. <i>M.</i> 1778.		400
Pour ses services en qualité d'écrivain de la marine et des classes, retiré.		
GUILLEMAUT BEAULIEU DESPECHÉS (Paul-Julien), 28. <i>F.</i> 1770.		300
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUILLEMAUT DE BEAULIEU (Demoiselle Marie-Françoise-Julie-Emilie), 28. <i>F.</i> 1781.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUILLEMAUT DE BEAULIEU (Marie-Modeste-Pauline), 30. <i>F.</i> 1781		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
GUILLEMIN (Jacques), 44. <i>F.</i> 1780		100
Sans retenue; pour ses services et sa réforme en qualité de palefrenier au château royal de Saint-Hubert.		
GUILLEMIN, dit Prévôt, 70. <i>M. du R.</i> 1757.		365
En considération de ses services en qualité de postillon du roi, retiré.		
GUILLEMINET (Auguste), 60. <i>G.</i> 1783		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine dans le régiment de Rouergue.		
GUILLEMOT (Jacques), 53. <i>G.</i> 1788		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant 34 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier au corps réformé de la gendarmerie.		
GUILLEMOT DE LESPINASSE (Pierre), 51. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de Montmorency, dragons.		
GUILLEMOT DE LESPINASSE (Jean), 61. <i>G.</i> 1778		400
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine des grenadiers provinciaux au régiment de Poitiers.		
GUILLEMOT DE LESPINASSE (François), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1774, 300.		400
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi. La seconde, pour retraite.		
GUILLERMIN (Louis), 79. <i>G.</i> 1748.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment royal Lorraine, infanterie.		
GUILLIERMONT (Lambert), 74. <i>M. du R.</i> 1767		500
Sans retenue; pour ses services en qualité de grand valet de pied de feu madame la Dauphine.		
GUILLET DE LA GRAVE (Jean), 70. <i>G.</i> 1756		266
Y compris 46 livres d'intérêts; d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de garde du corps du roi.		
GUILLET (Joseph), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1776, 290; 1778, 300		590
La première, en qualité de porte-guidon réformé du régiment de Lorraine, dragons. La seconde, pour ses services.		
GUILLOIS CHUPPERELLE (Pierre), 51. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 200; 2 ^o 1776, 100.		300
La première, sans retenue, à titre de subsistance, en considération des services du sieur Adelon, son aïeul, officier de l'écurie de la feuve reine, et pour l'indemniser de la perte d'une charge que son aïeul avait acquise dans la maison de feu M. le duc de Berry. La seconde, même considération.		
GUILLOIN (Jean), 62. <i>G.</i> 1777.		300
Ci-devant lieutenant de dragons de la légion de Lorraine, avec rang de capitaine.		

A reporter. 1,848,494 livres.

	<i>Report.</i>	1,905,287 livres.
HEDIN (Eléonore), 71. <i>G.</i> 1767		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son frère, capitaine au régiment irlandais de Berwick.		
HEDOUVILLE (François d'), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1775, 97		497
La première, pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Poitou. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Soissons.		
HEDOUVILLE (Joseph), 46. <i>G.</i> 1775		97
A titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Troyes.		
Il n'en jouira que jusqu'à son remplacement.		
HÈERS (Demoiselle Louise Sigers, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1781		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant commandant d'un bataillon du régiment allemand de la Marck.		
HEFDON, dit Henri (François), 74. <i>M. du R.</i> 1769		365
Pour subsistance, et en considération de ses services en qualité de garçon du grand-commun du roi.		
HEFFÉ, dit Saint-Louis (Christophe), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1782, 456		556
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité de palefrenier du roi. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite.		
HEILHES DE SIEURAC (Laurent), 53. <i>G.</i> 1788		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant 34 années et pour lui tenir lieu du traitement de réforme en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
HEINA (Godefroi), 36. <i>G.</i> 1787		582
Sans retenue; pour ses services en qualité de trompette réformé des chevaux-légers du roi.		
HEINA (Joseph), 60. <i>G.</i> 1777		400
En considération de ses services en qualité de trompette réformé des chevaux-légers, et pour en jouir jusqu'à son remplacement.		
HEINRICH (Christian), 77. <i>G.</i> 1762		360
Pour sa réforme, en qualité de sous-lieutenant réformé du régiment d'Anhalt.		
HELFFLINGER (Bernard), 44. <i>G.</i> 1788		250
Sans retenue; ingénieur géographe militaire, avec rang de lieutenant d'infanterie; pour lui tenir lieu d'appointements en la dernière qualité.		
HÉLIE DE SAINT-ANDRÉ, 74. <i>G.</i> 1756		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Belzunce.		
HÉLIN DE FIENNES (Marie), 40. <i>M.</i> 1 ^o 1778, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 200		400
La première, à titre de réversion, sur la pension de 1,000 livres accordée à sa mère, en considération des services de son mari. La seconde, en considération des services de sa famille, dans les places de drogman et de secrétaire-interprète.		
HELLOT DE LA TOMMERIE (Jean), 50. <i>M. du R.</i> 1786		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de chambre du roi.		
HELLOUIN DE MENIBUS (Charles), 78. <i>G.</i> 1761		390
Tant en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, et ensuite capitaine de la capitainerie garde-côte de Quiberville en Normandie, que de ceux de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Noailles.		
HELMANO (Ovide), 62. <i>M. du R.</i> 1787		30
Pour remplacement de celle dont il jouissait sur le gouvernement de la Muette, supprimé.		
HEMANT (Louis), 34. <i>G.</i> 1775		180
Pour appointements, en qualité de mousquetaire réformé, jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 4,911,202 livres.

	<i>Report.</i>	1,911,302 livres.
HEMEL (Jean), 54. G. 1774		150
En considération de ses services en qualité de brigadier du corps de la gendarmerie.		
HEMEL (Demoiselle Girardier, épouse du sieur), 63. G. 1779		300
En considération des services de son mari, brigadier lieutenant-colonel du régiment suisse de Boccard, et de ceux de son père, brigadier, et ci-devant lieutenant-colonel du régiment suisse de Castella.		
HÉMERIC DE CARTOUZIÈRE (Jean), 30. G. 1780		300
En considération des services de son père, sous aide-major de la ville de Narbonne.		
HÉMERIC DE CARTOUZIÈRE (Jean-Marie), 33. G. 1779		300
En qualité de sous-lieutenant attaché au régiment royal dragons, jusqu'à ce qu'il soit sous-lieutenant en pied.		
HÉMERY (Jean), 48. M. du R. 1789		120
Sans retenue; en considération de ce qu'il a été cinq fois grièvement blessé dans son service en qualité de garçon de cour de la petite écurie du roi, attaché aux relais de Sévres.		
HÉMERY (Pierre), 37. G. 1782		300
Lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment de Strasbourg, du corps royal de l'artillerie: sans retenue; en considération de la manière dont il s'est comporté au siège de Mahon et à Gibraltar.		
HÉMERY (Louis), 36. G. 1782.		300
Mêmes qualité et considération que ci-dessus.		
HÉRMET (Demoiselle Marie Durrieu, veuve du sieur), 40. F. 1780.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Auch.		
HÉMMY (Baptiste), 47. G. 1785.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment suisse de Courten.		
HÉNAULT-SAINT-LAURENT (François), 69. G. 1783		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien écuyer des mousquetaires du roi.		
HÉNAULT (Jean), 52. G. 1 ^o 1766, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		500
La première, en qualité de lieutenant dans la légion royale. La seconde, pour ses services.		
HENCKLEL (Michel), 58. G. 1789.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de lieutenant en second au régiment d'infanterie de Salm-Salm.		
HÉNIN DE HUMBERT (Charles), 41. G. 1780.		500
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment royal Bavière.		
HENN (Joseph de), 63. G. 1762.		500
Capitaine au régiment d'artillerie de Metz, à titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine en second du régiment de la Marck. Il en jouira jusqu'à ce qu'il soit placé avec un traitement supérieur.		
HENNAULT DE BERTAUCOURT (Pierre), 44. G. 1779.		400
En qualité de capitaine attaché au régiment de Saintonge. Cette pension sera supprimée lorsqu'il sera nommé capitaine en second.		
HENNECY (Anne), 33. Af. É. 1785		300
Sur le fonds dit <i>des Ecosais</i> .		
HENNEQUIN D'HERBOUVILLE (Nicolas), 63. F. 1786.		440
Capitaine commandant de bataillon à la suite du Havre-de-Grâce. Sans retenue; en considération de ses services à la compagnie des Indes.		
HENNER (Demoiselle Catherine Bertin, veuve du sieur), 72. G. 1780.		150
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant en premier au régiment royal Nassau, hussards.		

A reporter. 1,917,362

	<i>Report.</i>	1,917,362 livres.
HENZEZEL D'ORMOY (Louis), 54. <i>G.</i> 1763.		54
Pour intérêts d'arrérages, comme capitaine réformé du régiment de Condé, infanterie.		
HENNO (Joseph), 32. <i>M. du R.</i> 1787		300
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
HÉNON (Pierre), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1756, 456 ; 2 ^o 1779, 100.		556
Sans retenue. Palefrenier du roi. La première, pour un objet porté dans un précédent brevet. La seconde, pour sa retraite.		
HÉNON (François), 39. <i>M. du R.</i> 1787.		557
Sans retenue ; pour sa retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
HENRI (Jean), 36. <i>F.</i> 1766.		360
A titre de traitement conservé, en qualité de postillon d'attelage des équipages du feu roi de Pologne.		
HENRIAT (Pierre), 60. <i>G.</i> 1776		500
Pour ses services en qualité de premier lieutenant du régiment des gardes suisses.		
HENRICY (Jean-Baptiste), 58. <i>G.</i> 1768.		150
Pour ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
HENRIO (Demoiselle Marie Ollivier, veuve du sieur), 56. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 200 ; 2 ^o 1784, 50.		250
La première, en considération des services de feu son mari, écrivain de vaisseau au service de la compagnie des Indes. La seconde, même considération.		
HENRIO (Demoiselle Jeanne Fournier, veuve du sieur), 40. <i>F.</i> 1782.		150
En considération des services de feu son mari, officier de vaisseau de la compagnie des Indes.		
HENRION (Demoiselle Louise Champanhet, veuve du sieur), 42. <i>G.</i> 1788.		150
Sans retenue ; en considération de 44 années de services de feu son mari, sous-aide major du fort Randouillet, de Briançon.		
HENRION DE MAGNONCOUR (Claude), 64. <i>G.</i> 1772.		300
Pour ses services et sa retraite en qualité de ci-devant premier mousquetaire de la première compagnie.		
HENRY (Éloi), 64. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue ; pour retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
HENRY (Marie-Léon), 28. <i>M. du R.</i> 1780.		108
Pour lui tenir lieu de pareille somme qu'elle avait sur la cassette de Madame Élisabeth de France.		
HENRY (Demoiselle Marie de Georges, épouse du sieur), 47. <i>M. du R.</i> 1761.		300
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, commis au département de la maison du roi.		
HENRY (Demoiselle Nicole Robert, veuve du sieur), 79. <i>M. du R.</i> 1762.		200
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, caissier de la maison de la feuve reine.		
HENRY (Joseph), 72. <i>G.</i> 1765		200
Pour appointements en qualité de ci-devant lieutenant au bataillon de milice de Verdun.		
HENRY DE LA TOUCHE (Joseph), 54. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue ; premier écrivain de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
HENRI (Geneviève), 51. <i>M.</i> 1779.		250
En considération de ses services en qualité de sœur de la congrégation, ci-devant établie à Pile Royale pour l'instruction des enfants.		
HÉRAN (Claude), 60. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial d'Aix, pour appointements jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 1,922,451 livres.

	<i>Report.</i>	1,922,451 livr ^s
HÉRAUD (François), 56. <i>G.</i> 1776		120
Pour ses services en qualité de garde du corps du roi.		
HÉRAULT (Françoise), 73 <i>M.</i> 1779		150
En considération des services de feu son père, ancien capitaine des troupes du Canada.		
HÉRAUT (Demoiselle (Marie le Clercq, veuve du sieur) 77. <i>M. du R.</i> 1786		200
Sans retenue, à titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, garçon de table des gentilshommes-servants du roi.		
HERBÉ (Demoiselle Marguerite le Moine, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1784		324
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, fontainier du feu roi de Pologne.		
HERBÉ (Jean), 86. <i>F.</i> 1766.		360
Même considération que ci-dessus.		
HERBELET (Joseph), 66. <i>F.</i> 1766.		100
A titre de traitement conservé en qualité de domestique de l'Académie du feu roi de Pologne.		
HERBIGNY (Demoiselle Marie Rutlige, épouse du sieur), 41. <i>Af. É.</i> 1783		300
Sans retenue; pour les services de son mari, major au corps royal du génie.		
HERBIN (Jean-Baptiste), 39. <i>M. R.</i> 1771		300
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme, accordée sur la cassette de Madame Louise de France.		
HERBIN (Joseph), 70. <i>M. du R.</i> 1757.		200
Sans retenue; pour ses services, en qualité d'inspecteur des litières de la petite écurie du roi.		
HERBIN (Demoiselle Jeanne Descovie, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1761.		500
Sans retenue; pour les services de feu son mari, concierge aide garde-magasin des menus plaisirs du roi.		
HERBUVEAUX (Simon), 56. <i>M. du R.</i> 1773		300
Sans retenue; à titre de subsistance et pour ses services en qualité de palefrenier de la louverie du roi.		
HERELLE (Martin), 68. <i>M. du R.</i> 1787		200
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur les dépenses de Choisy.		
HÉRIARD LAMIRADE (Joseph), 66. <i>G.</i> 1767.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
HÉRISSART (Charles), 56. <i>G.</i> 1775		120
Pour ses services en qualité de garde du corps du roi.		
HÉRISSON (Demoiselle Olive de Kérangal, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1760.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrages, pour les services de feu son mari, tué à l'affaire de Saint-Cast, en Bretagne.		
HÉRISSON DUVAUTION DE BEAUVOIR (Georges), 61. <i>G.</i> 1783.		500
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien chef des canonniers garde-côtes de Lauvolour, en Bretagne.		
HÉRISSON (Pierre), 64. <i>G.</i> 1780		400
Sans retenue, porte-drapeau au régiment de Bresse, infanterie.		
HERMEREL D'AGY (Jacques), 43. <i>G.</i> 1775.		500
Capitaine réformé du régiment de mestre de camp général des dragons.		
HERMENY (Demoiselle Jeanne Drouilly, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1784		100
Sans retenue; pour les services de son feu mari, serrurier des menus plaisirs du roi.		
HÉRON (Joseph), 70. <i>M. du R.</i> 1778		24
Pour récompense de ses services en qualité de valet de pied de la feue reine.		

A reporter. 1,928

	<i>Report.</i>	1,928,039 livres.
HÉRON (Demoiselle Jeanne Goujon, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1783.	400	
Sans retenue; pour les services de feu son mari, piqueur en la petite écurie du roi.		
HÉRON DUBUISSON (Joseph), 59. <i>M. du R.</i> 1769.	300	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de vétéran de la musique du roi.		
HÉRON DUBUISSON (Anne), 53. <i>M. du R.</i> 1781.	200	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, vétéran de la musique du roi.		
HÉRON (Demoiselle Louise Matis, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1778.	150	
Pour les services de feu son mari, capitaine réformé d'infanterie.		
HERPIN (Demoiselle Marie Gouel, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1748.	200	
Pour les services de feu son mari, sculpteur des bâtimens du roi.		
HEURRENG DUJOUQUOIS ((Antoine), 68. <i>G.</i> 1757	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Saint-Chamond.		
HERSENT DORVAL (Charles), 76. <i>G.</i> 1755	172	
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; directeur de l'artillerie au Havre, pour les services du sieur Deschenays, son oncle, ci-devant capitaine au régiment Dauphin, cavalerie.		
HERT (Pierre), 70. <i>G.</i> 1761	520	
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine aide-major du régiment de la reine, infanterie.		
HERTAULT DE BEAUFORT (Jean), 53. <i>G.</i> 1773.	400	
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne.		
HERTELOU (Pierre), 53. <i>G.</i> 1774.	300	
Pour ses services et sa retraite en qualité de gendarme ordinaire de la garde du roi.		
HERTT (Jean), 60. <i>G.</i> 1775.	97	
Capitaine réformé du régiment provincial de Colmar, pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
HÉRU (Jean), 66. <i>G.</i> 1765.	400	
Capitaine réformé du régiment de Soissonnais, pour appointemens de réforme.		
HERVET (Demoiselle Anne Grinon, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1756.	200	
Sans retenue; pour les services de feu son mari, cocher de la reine.		
HERVET (André), 53. <i>G.</i> 1776	450	
Pour ses appointemens en qualité de capitaine d'infanterie.		
HERVIER, dit Dubuisson (François), 34. <i>F.</i> 1774	380	
Sans aucune retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de ci-devant valet des chiens de la vénerie du roi.		
HERVIER DUBUISSON (Françoise), 76. <i>F.</i> 1778.	200	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, piqueur vétéran de la vénerie du roi.		
HERVIER (Demoiselle Henriette Dubois, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1 ^o 1755, 200; 2 ^o 1768, 200.	400	
La première, en considération des services de feu son père, piqueur vétéran de la vénerie du roi. La seconde, en considération des services de feu son mari, valet des chiens du roi.		
HERVIN (André), 73. <i>G.</i> 1721	118	
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; pour les services de feu son père, commis des vivres, et garde du magasin établi à Arles, à l'occasion de la maladie contagieuse.		
HEU (Charlotte), 34. <i>M. du R.</i> 1761.	300	
En considération des services de son mari, ordinaire de la maison du roi.		

A reporter. 1,933,698 livres.

	<i>Report.</i>	1,877,743 livres.
HALDAT, sieur de Saint-Blaise, 50. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 54; 2 ^o 1783, 500		554
La première, pour intérêts d'arrérages d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité d'ancien capitaine commandant de grenadiers au régiment de Normandie. La seconde, pour ses services et retraite.		
HALLEY (Demoiselle Louise de Loubert), 74. <i>G.</i> 1779.		150
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Surgères, dragons, à présent Custine.		
HAMART (Henri), 71. <i>G.</i> 1771		400
Pour ses services et retraite en qualité d'ancien brigadier des gendarmes de la gendarmerie.		
HAMEL (Léonore), 40. <i>M. du R.</i> 1784.		456
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
HAMEL, sieur Duhamel (Jean), 44. <i>G.</i> 1776		300
Ancien commis du département de la guerre, au bureau des hôpitaux.		
HAMEL (Joseph), 48. <i>G.</i> 1788.		500
En considération des ses services pendant 29 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie.		
HAMELIN (Pierre d'), 38. <i>G.</i> 1775.		210
Cheveu-léger réformé de la garde ordinaire du roi. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
HAMMARSCHOLD (Charles), 60. <i>G.</i> 1762.		500
Capitaine en second réformé du régiment d'Horion. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
HAMON (René), 44. <i>M. du R.</i> 1784.		300
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de fourrier en la grande écurie du roi.		
HAMON-DESROCHES DE BOURNAY (Paul), 42. <i>M. du R.</i> 1774		420
Garde du corps de Monsieur; pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui avait été accordée sur la cassette de Monsieur.		
HANAIRE (Jean-Baptiste), 53. <i>G.</i> 1771.		300
Lieutenant réformé du corps des grenadiers de France. Il en jouira jusqu'à ce qu'il ait obtenu un traitement supérieur.		
HANDELAY (Jean), 49. <i>G.</i> 1762.		300
Pour appointements en qualité de cornette réformé du régiment de Chamborant, hussards. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
HANET, dit Cléry, 56. <i>M. du R.</i> 1787		557
Sans retenue; à titre de retraite et pour ses services en qualité de palefrenier du roi.		
HANGEST (Marie-Antoinette Rousset, veuve du sieur d'), 83. <i>G.</i> 1778.		150
En considération des services de sa famille.		
HANIQUE D'HERQUÉLINGUE, 80. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Picardie.		
HANIN (François, 68. <i>M. du R.</i> 1774.		200
Syndic de Saint-Romain en Caux; comme inventeur d'un nouveau peson à ressort, qu'il a eu l'honneur de présenter au roi, et dont l'utilité est reconnue.		
HANNE DE LA SAUMORIÈRE, 66. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1776, 300.		400
Garde réformé de la compagnie de Noailles, des gardes du corps du roi. La première, pour ses services. La seconde, pour appointements de réforme dont il jouira jusqu'à son remplacement.		
HANNECK (Joseph), 82. <i>G.</i> 1762		360
Porte-drapeau réformé du régiment de Nassau.		

A reporter. 1,883,972 |

	<i>Report.</i>	1,883,972 livres.
HANNÈS DESJARDINS (Félicité), 22. <i>M. du R.</i> 1786.	Sans retenue ; en considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.	300
HANNÈS DESJARDINS (Suzanne), 31. <i>M. du R.</i> 1786.	Même considération que ci-dessus.	300
HANNOCQUE, dit Guérin (Louis), 43. <i>M. du R.</i> 1781	Sans retenue ; pour ses services en qualité de ci-devant élève sous-piqueur en la grande écurie du roi.	400
HANNOQUE, dit Guérin (Louis), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 100 ; 2 ^o 1781, 456. . . .	Ancien palefrenier en la petite écurie du roi. La première, portée dans un précédent brevet. La seconde, sans retenue, pour retraite.	556
HANOC, dit Dufresne, 49. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue ; pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.	557
HANOC, dit Guérin-Hudicourt (Valentin), 51. <i>M. du R.</i> 1768.	Sans retenue ; pour ses services en qualité de valet de pied en la petite écurie du roi.	250
HANRY (Pierre), 71. <i>G.</i> 1765.	Pour sa réforme en qualité de capitaine du régiment de Soissonnais.	400
HANSEZ (Toussaint), 63. <i>G.</i> 1762.	Capitaine en second au régiment d'Horion, réformé.	500
HARADER, sieur de Lassale, 63. <i>G.</i> 1781.	Ci-devant brigadier réformé des mousquetaires du roi, à présent lieutenant pour le service de Sa Majesté à la citadelle de Bayonne ; pour intérêts d'arrérages d'une pension de 200 livres dont il jouissait pour sa réforme.	48
HARANEDER (Demoiselle Marie Bonjour, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1783.	Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Champagne, infanterie.	300
HARDOUIN DE DOILLIAMSON, 54. <i>G.</i> 1772.	Pour ses services en qualité de garde du corps du roi, avec rang de mestre de camp, cavalerie.	500
HARDY DE LA CHAUX, 63. <i>G.</i> 1761.	Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages ; pour ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi ; à présent capitaine invalide.	130
HARDY DE VICQUES (Constance), 80. <i>M. du R.</i> 1728.	Sans retenue ; pour lui servir de dot dans un couvent, et pour subsistance.	300
HAREL (Henri), 59. <i>G.</i> 1765.	Y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages ; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aquitaine.	424
HAREL DE BRETHEVILLE, 38. <i>G.</i> 1775.	Cheval-léger du roi, réformé. Il jouira de cette pension jusqu'à son remplacement.	210
HARENC (Demoiselle Louise Bon, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1788.	Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Languedoc, dragons.	200
HARIAGUE (Demoiselle Angélique de Woltz, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1781. . .	Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien lieutenant au régiment Nassau, hussards.	200
HARIVEL (Demoiselle Marie Nicain, veuve du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1782. . .	Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, garde à cheval de la capitainerie de Fontainebleau, trouvé mort dans la forêt.	150
HARLINGUE (Antoine), 56. <i>M. du R.</i> 1786.	Sans retenue ; pour ses services et sa retraite en qualité de palefrenier du roi.	457

A reporter. 1,890,154 livres.

	<i>Report.</i>	1,890,154 livr
HARMANT (Marie), 60. <i>F.</i> 1766.		300
Traitements conservés comme portière de l'hôtel des pages du feu roi de Pologne.		
HARNEDER (Jean-Baptiste), 61. <i>G.</i> 1770.		400
Pour retraite en qualité de capitaine au régiment de Champagne.		
HARSCHER (Jacques), 54. <i>G.</i> 1767.		500
Pour ses services en qualité d'ancien second lieutenant du régiment des gardes suisses.		
HARTMAN (Jean-Joseph), 56. <i>G.</i> 1789.		200
En considération de 27 années de services, en qualité d'ancien musicien de la garde du roi, attaché au régiment des gardes françaises.		
HARVIER (François), 72. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 200; 2 ^o 1779, 200.		400
La première, en qualité de ci-devant capitaine au bataillon de milice de Dijon. La seconde, en qualité de capitaine au régiment provincial d'artillerie de Besançon et pour sa retraite.		
HAR (Joseph de), 76. <i>F.</i> 1775.		150
Appointements conservés comme garde du corps du feu roi de Pologne; retiré capitaine de cavalerie, et chevalier de Saint-Louis.		
HARON DE LA GOUPILLIÈRE (René), 58. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine aide-major réformé du régiment provincial du Mans, pour appointements dont il jouira jusqu'à son remplacement.		
HARON DE LA GAINIÈRE, 67. <i>M. du R.</i> 1788.		150
Sans retenue; pour l'indemniser de la charge de fourrier de l'écurie de la reine, dont il était pourvu.		
HATIEZ (Jean-Baptiste), 49. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Sans retenue; par remplacement d'une pension de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
HAUCOURT (Michel de), 27. <i>G.</i> 1788.		300
Sans retenue; pour ses services et sa réforme en qualité de garde du corps du roi.		
HAUCOURT (Charles), 60. <i>G.</i> 1758.		118
Sans retenue; y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
HAUCOURT (Jacques), 50. <i>G.</i> 1783.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Navarre, infanterie.		
HAUDARD (Jean), 72. <i>G.</i> 1772.		400
Pour ses services en qualité de porte-étendard des gendarmes du roi, avec rang de lieutenant-colonel.		
HAUDENAN DE BREUGNON (Perrine), 66. <i>M.</i> 1778.		400
En considération des services de son père, chef d'escadre, et de son frère, officier général du même grade, et pour les services de sa famille.		
HAUFFROY (Louis), 20. <i>G.</i> 1774.		100
En considération des services de feu son père, brigadier des gardes du corps du roi.		
HAUFFROY (Nicolas-Charles-Monique-Jean), 23. <i>G.</i> 1779.		100
Garde du corps du roi dans la compagnie écossaise; en considération des services de feu son père, ancien brigadier des gardes du corps du roi, dans la compagnie de Noailles.		
HAUGOUBARD (Joseph), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 120; 2 ^o 1775, 300		420
Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, pour appointements dont il jouira jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 1,895,34

	<i>Report.</i>	1,895,342 livres.
HAUGWITZ (Louis), 53. <i>G.</i> 1784.		500
Sans retenue ; pour ses services en qualité d'ancien capitaine réformé du régiment de la reine, dragons.		
HAULT DE MALAVILLER (Edouard), 33. <i>G.</i> 1778		200
Lieutenant en second dans le régiment de Toul, artillerie ; pour les services de sa famille.		
Cette pension sera supprimée du jour qu'il sera nommé capitaine.		
HAULT DE MALAVILLER (Joseph), 38. <i>G.</i> 1778		200
Lieutenant en premier, avec commission de capitaine au régiment de Toul, artillerie, et même considération qu'à l'article précédent.		
HAULT DE MALAVILLER, 37. <i>G.</i> 1778		200
Lieutenant en second dans le régiment de Toul, artillerie ; en considération des services de sa famille.		
Cette pension sera supprimée du jour qu'il obtiendra des appointements en qualité de capitaine.		
HAUMONT DU TERTRE (Charles), 36. <i>F.</i> 1770		100
Sans retenue ; pour ses services en qualité de second enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
HAUMONT (François), 44. <i>F.</i> 1770.		150
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant premier enseigne au service de la compagnie des Indes.		
HAUPOIX (Françoise), 36. <i>M. du R.</i> 1774		150
Sans retenue ; en considération de sa conversion et pour lui servir de dot dans un couvent.		
HAUSEN (Pierre), 53. <i>G.</i> 1777		500
Capitaine réformé des volontaires d'Austrasie, dragons, et attaché au régiment de Flandre, en la même qualité et avec les mêmes appointements.		
HAUSEN (Pierre de), 53. <i>G.</i> 1786.		500
Sans retenue ; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second d'infanterie dans le régiment de chasseurs des Vosges.		
HAUSEUR (Marie), 90. <i>G.</i> 1727.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment de la Marck.		
HAUTECŒUR (Demoiselle Marie Javelot, veuve du sieur), 86. <i>F.</i> 1778.		103
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ci-devant employé à la petite poste de Paris.		
HAUTERIVES (Louis d'), 58. <i>G.</i> 1768		400
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Vermandois.		
HAUTEVAL (Louis), 36. <i>G.</i> 1776.		200
Pour ses services et sa réforme en qualité de sous-lieutenant du régiment de Penthièvre, dragons.		
Il jouira de cette pension jusqu'à son remplacement.		
HAUVRET (Demoiselle Léonarde Tranchant, veuve du sieur), 80. <i>G.</i> 1785		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ancien sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
HAUVEILLER (Jean), 48. <i>G.</i> 1763		300
Enseigne réformé du régiment d'Eptingen.		
Il jouira de cette pension jusqu'à son remplacement.		
HAVERON (Jean), 38. <i>G.</i> 1782.		162
Sans retenue ; pour ses services et sa retraite en qualité de ci-devant gendarme de la gendarmerie.		
HAVRE DE LEPINE DESHAYES, 46. <i>G.</i> 1783.		200
Sans retenue ; capitaine en second au régiment de Foix, infanterie ; pour ses services, et particulièrement pour la bonne conduite qu'il a tenue à bord du <i>Magnanime</i> , sur lequel il a été blessé.		

A reporter. 1,899,649 livres,

	<i>Report.</i>	1,899,649 livres
HAXO (Demoiselle Marie Hurtevin-Montauban, veuve du sieur), 37. <i>F.</i> 1766		200
En considération des services de feu son père, près la personne du feu roi de Pologne.		
Elle a en outre l'assurance d'une pension de 400 livres, à prendre en cas de décès de sa mère.		
HAY DE BOUTEVILLE (Achille), 46. <i>M.</i> 1778		300
En considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau.		
HAY (Demoiselle Sophie Butler, veuve du sieur), 91. <i>G.</i> 1725.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, colonel réformé d'infanterie irlandaise.		
HAY DE CRENNVILLE (Marie), 26. <i>Af. É.</i> 1785.		300
A titre de gratification annuelle.		
HAYNAULT (Louise), 29. <i>G.</i> 1782.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
HEARD DE BOISSIMON (Charles), 67. <i>G.</i> 1756		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour sa retraite, en qualité de capitaine retiré du régiment de Vermandois.		
HÉBERT (Charles), 36. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Sans retenue; pour subsistance, lors du décès du sieur abbé Soldini, son oncle, confesseur du roi.		
HÉBERT (Antoinette), 38. <i>M. du R.</i> 1775		300
Même considération que ci-dessus.		
HÉBERT (Angélique), 42. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Même considération que ci-dessus.		
HÉBERT DE BOUTON (Louise), 41. <i>G.</i> 1786		300
Sans retenue; en considération des services de son père (dont elle est le dix-neuvième enfant), ci-devant officier dans le régiment d'Enghien, que de ceux de son frère, major du régiment de Lorraine, infanterie.		
HÉBERT DE LA MAILLARDIÈRE (Marie), 33. <i>G.</i> 1759.		300
Sans aucune retenue; comme faisant partie de la gratification annuelle accordée à sa mère, et dont la demoiselle Hébert devait jouir après son décès.		
HÉBERT DU TAILLIS (Guillaume), 52. <i>G.</i> 1784		380
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
HÉBERT (Joseph), 66. <i>G.</i> 1777		360
Pour sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment de Champagne.		
HÉBERT DE MONTIGNY (Jean), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 124; 2 ^o 1775, 150.		274
La première, y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi. La seconde, en la même considération.		
HÉBRAIL (Louis), 66. <i>G.</i> 1764		300
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment des grenadiers royaux de Miroménil.		
HÉBRARD (Marie), 54. <i>M. du R.</i> 1771		400
Pour lui tenir lieu de celle dont elle jouissait sur la cassette de Madame Louise de France.		
HECQUET (Nicolas), 81. <i>G.</i> 1760		130
Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, dans la compagnie de Beauvau, à présent capitaine d'invalides.		
HECQUET (Louis), 69. <i>G.</i> 1777.		400
Garde d'artillerie à Gravelines en Flandre; en considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Gravelines.		

A reporter. 1,905,287 l

	<i>Report.</i>	1,905,287 livres.
HEDIN (Eléonore), 71. <i>G.</i> 1767		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son frère, capitaine au régiment irlandais de Berwick.		
HEDOUVILLE (François d'), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1775, 97		497
La première, pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Poitou. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Soissons.		
HEDOUVILLE (Joseph), 46. <i>G.</i> 1775		97
A titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Troyes.		
Il n'en jouira que jusqu'à son remplacement.		
HÉERS (Demoiselle Louise Sigers, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1781		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant commandant d'un bataillon du régiment allemand de la Marck.		
HEFDON, dit Henri (François), 74. <i>M. du R.</i> 1769		365
Pour subsistance, et en considération de ses services en qualité de garçon du grand-commun du roi.		
HEFFÉ, dit Saint-Louis (Christophe), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1782, 456		556
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité de palefrenier du roi. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite.		
HEILHES DE SIEURAC (Laurent), 53. <i>G.</i> 1788		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant 34 années et pour lui tenir lieu du traitement de réforme en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie, avec rang de lieutenant de cavalerie.		
HEINA (Godefroi), 36. <i>G.</i> 1787		582
Sans retenue; pour ses services en qualité de trompette réformé des chevaux-légers du roi.		
HEINA (Joseph), 60. <i>G.</i> 1777		400
En considération de ses services en qualité de trompette réformé des chevaux-légers, et pour en jouir jusqu'à son remplacement.		
HEINRICH (Christian), 77. <i>G.</i> 1762		360
Pour sa réforme, en qualité de sous-lieutenant réformé du régiment d'Anhalt.		
HELFFLINGER (Bernard), 44. <i>G.</i> 1788		250
Sans retenue; ingénieur géographe militaire, avec rang de lieutenant d'infanterie; pour lui tenir lieu d'appointements en la dernière qualité.		
HÉLIE DE SAINT-ANDRÉ, 74. <i>G.</i> 1756		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Belzunce.		
HÉLIN DE FIENNES (Marie), 40. <i>M.</i> 1 ^o 1778, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 200		400
La première, à titre de réversion, sur la pension de 1,000 livres accordée à sa mère, en considération des services de son mari. La seconde, en considération des services de sa famille, dans les places de drogman et de secrétaire-interprète.		
HELLOT DE LA TOMMERIE (Jean), 50. <i>M. du R.</i> 1786		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de chambre du roi.		
HELLOUIN DE MENIBUS (Charles), 78. <i>G.</i> 1761		390
Tant en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, et ensuite capitaine de la capitainerie garde-côte de Quiberville en Normandie, que de ceux de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de cavalerie de Noailles.		
HELMANO (Ovide), 62. <i>M. du R.</i> 1787		30
Pour remplacement de celle dont il jouissait sur le gouvernement de la Muette, supprimé.		
HEMANT (Louis), 34. <i>G.</i> 1775		180
Pour appointements, en qualité de mousquetaire réformé, jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 4,911,202 livres.

	Report.	1,911,202 livres.
HEMEL (Jean), 54. G. 1774		150
En considération de ses services en qualité de brigadier du corps de la gendarmerie.		
HEMEL (Demoiselle Girardier, épouse du sieur), 63. G. 1779		300
En considération des services de son mari, brigadier lieutenant-colonel du régiment suisse de Boccard, et de ceux de son père, brigadier, et ci-devant lieutenant-colonel du régiment suisse de Castella.		
HÉMERIC DE CARTOUZIÈRE (Jean), 30. G. 1780		300
En considération des services de son père, sous aide-major de la ville de Narbonne.		
HÉMERIC DE CARTOUZIÈRE (Jean-Marie), 33. G. 1779		300
En qualité de sous-lieutenant attaché au régiment royal dragons, jusqu'à ce qu'il soit sous-lieutenant en pied.		
HÉMERY (Jean), 48. M. du R. 1789.		120
Sans retenue; en considération de ce qu'il a été cinq fois grièvement blessé dans son service en qualité de garçon de cour de la petite écurie du roi, attaché aux relais de Sèvres.		
HÉMERY (Pierre), 37. G. 1782		300
Lieutenant en premier, avec rang de capitaine au régiment de Strasbourg, du corps royal de l'artillerie: sans retenue; en considération de la manière dont il s'est comporté au siège de Mahon et à Gibraltar.		
HÉMERY (Louis), 36. G. 1782.		300
Mêmes qualité et considération que ci-dessus.		
HÉRMET (Demoiselle Marie Durrieu, veuve du sieur), 40. F. 1780.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, contrôleur des vingtièmes de la généralité d'Auch.		
HÉMMY (Baptiste), 47. G. 1785.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment suisse de Courten.		
HÉNAULT-SAINT-LAURENT (François), 69. G. 1783		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien écuyer des mousquetaires du roi.		
HÉNAULT (Jean), 52. G. 1 ^o 1766, 300; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		500
La première, en qualité de lieutenant dans la légion royale. La seconde, pour ses services.		
HENCKLEL (Michel), 58. G. 1789.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de lieutenant en second au régiment d'infanterie de Salm-Salm.		
HÉNIN DE HUMBERT (Charles), 41. G. 1780.		500
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant en second au régiment royal Bavière.		
HENN (Joseph de), 63. G. 1762.		500
Capitaine au régiment d'artillerie de Metz, à titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine en second du régiment de la Marck. Il en jouira jusqu'à ce qu'il soit placé avec un traitement supérieur.		
HENNAULT DE BERTAUCOURT (Pierre), 44. G. 1779.		400
En qualité de capitaine attaché au régiment de Saintonge. Cette pension sera supprimée lorsqu'il sera nommé capitaine en second.		
HENNECY (Anne), 33. Af. É. 1785		300
Sur le fonds dit <i>des Ecosais</i> .		
HENNEQUIN D'HERBOUVILLE (Nicolas), 63. F. 1786.		440
Capitaine commandant de bataillon à la suite du Havre-de-Grâce. Sans retenue; en considération de ses services à la compagnie des Indes.		
HENNER (Demoiselle Catherine Bertin, veuve du sieur), 72. G. 1780.		150
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant en premier au régiment royal Nassau, hussards.		

A reporter. 1,917,3

	<i>Report.</i>	1,917,362 livres.
HENNEZEL D'ORMOY (Louis), 54. <i>G.</i> 1763.		54
Pour intérêts d'arrérages, comme capitaine réformé du régiment de Condé, infanterie.		
HENNO (Joseph), 32. <i>M. du R.</i> 1787		300
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
HÈNON (Pierre), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1756, 456 ; 2 ^o 1779, 100.		556
Sans retenue. Palefrenier du roi. La première, pour un objet porté dans un précédent brevet. La seconde, pour sa retraite.		
HÈNON (François), 39. <i>M. du R.</i> 1787.		557
Sans retenue ; pour sa retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
HENRI (Jean), 36. <i>F.</i> 1766.		360
A titre de traitement conservé, en qualité de postillon d'attelage des équipages du feu roi de Pologne.		
HENRIAT (Pierre), 60. <i>G.</i> 1776		500
Pour ses services en qualité de premier lieutenant du régiment des gardes suisses.		
HENRICY (Jean-Baptiste), 58. <i>G.</i> 1768.		150
Pour ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
HENRIO (Demoiselle Marie Ollivier, veuve du sieur), 56. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 200 ; 2 ^o 1784, 50.		250
La première, en considération des services de feu son mari, écrivain de vaisseau au service de la compagnie des Indes. La seconde, même considération.		
HENRIO (Demoiselle Jeanne Fournier, veuve du sieur), 40. <i>F.</i> 1782.		150
En considération des services de feu son mari, officier de vaisseau de la compagnie des Indes.		
HENRION (Demoiselle Louise Champanhet, veuve du sieur), 42. <i>G.</i> 1788.		150
Sans retenue ; en considération de 44 années de services de feu son mari, sous-aide major du fort Randouillet, de Briançon.		
HENRION DE MAGNONCOUR (Claude), 64. <i>G.</i> 1772.		300
Pour ses services et sa retraite en qualité de ci-devant premier mousquetaire de la première compagnie.		
HENRY (Éloi), 64. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue ; pour retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
HENRY (Marie-Léon), 28. <i>M. du R.</i> 1780.		108
Pour lui tenir lieu de pareille somme qu'elle avait sur la cassette de Madame Élisabeth de France.		
HENRY (Demoiselle Marie de Georges, épouse du sieur), 47. <i>M. du R.</i> 1761.		300
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, commis au département de la maison du roi.		
HENRY (Demoiselle Nicole Robert, veuve du sieur), 79. <i>M. du R.</i> 1762.		200
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, caissier de la maison de la feue reine.		
HENRY (Joseph), 72. <i>G.</i> 1765		200
Pour appointements en qualité de ci-devant lieutenant au bataillon de milice de Verdun.		
HENRY DE LA TOUCHE (Joseph), 54. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue ; premier écrivain de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
HENRI (Geneviève), 51. <i>M.</i> 1779.		250
En considération de ses services en qualité de sœur de la congrégation, ci-devant établie à l'île Royale pour l'instruction des enfants.		
HÉLAN (Claude), 60. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial d'Aix, pour appointements jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 1,922,451 livres.

	<i>Report.</i>	1,922,451 livres
HÉRAUD (François), 56. <i>G.</i> 1776		120
Pour ses services en qualité de garde du corps du roi.		
HÉRAULT (Françoise), 73 <i>M.</i> 1779		150
En considération des services de feu son père, ancien capitaine des troupes du Canada.		
HÉRAUT (Demoiselle (Marie le Clercq, veuve du sieur) 77. <i>M. du R.</i> 1786		200
Sans retenue, à titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, garçon de table des gentilshommes-servants du roi.		
HERBÉ (Demoiselle Marguerite le Moine, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1784		324
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, fontainier du feu roi de Pologne.		
HERBÉ (Jean), 86. <i>F.</i> 1766.		360
Même considération que ci-dessus.		
HERBELET (Joseph), 66. <i>F.</i> 1766.		100
A titre de traitement conservé en qualité de domestique de l'Académie du feu roi de Pologne.		
HERBIGNY (Demoiselle Marie Rutlige, épouse du sieur), 41. <i>Af. É.</i> 1783		300
Sans retenue; pour les services de son mari, major au corps royal du génie.		
HERBIN (Jean-Baptiste), 39. <i>M. R.</i> 1771		300
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme, accordée sur la cassette de Madame Louise de France.		
HERBIN (Joseph), 70. <i>M. du R.</i> 1757.		200
Sans retenue; pour ses services, en qualité d'inspecteur des litières de la petite écurie du roi.		
HERBIN (Demoiselle Jeanne Descovie, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1761.		500
Sans retenue; pour les services de feu son mari, concierge aide garde-magasin des menus plaisirs du roi.		
HERBUVEAUX (Simon), 56. <i>M. du R.</i> 1773		300
Sans retenue; à titre de subsistance et pour ses services en qualité de palefrenier de la louverie du roi.		
HERELLE (Martin), 68. <i>M. du R.</i> 1787		200
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur les dépenses de Choisy.		
HÉRIARD LAMIRADE (Joseph), 66. <i>G.</i> 1767.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
HÉRISSART (Charles), 56. <i>G.</i> 1775		120
Pour ses services en qualité de garde du corps du roi.		
HÉRISSON (Demoiselle Olive de Kérangal, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1760.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, pour les services de feu son mari, tué à l'affaire de Saint-Cast, en Bretagne.		
HÉRISSON DUVAUTION DE BEAUVOIR (Georges), 61. <i>G.</i> 1783.		500
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien chef des canonniers garde-côtes de Lauvolour, en Bretagne.		
HÉRISSON (Pierre), 64. <i>G.</i> 1780		400
Sans retenue, porte-drapeau au régiment de Bresse, infanterie.		
HERMEREL D'AGY (Jacques), 43. <i>G.</i> 1775.		500
Capitaine réformé du régiment de mestre de camp général des dragons.		
HERMENY (Demoiselle Jeanne Drouilly, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1784		100
Sans retenue; pour les services de son feu mari, serrurier des menus plaisirs du roi.		
HÉRON (Joseph), 70. <i>M. du R.</i> 1778		200
Pour récompense de ses services en qualité de valet de pied de la feu reine.		

A reporter. 1,928,0

	<i>Report.</i>	1,928,039 livres.
HÉRON (Demoiselle Jeanne Goujon, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1783.	400	
Sans retenue; pour les services de feu son mari, piqueur en la petite écurie du roi.		
HÉRON DUBUISSON (Joseph), 59. <i>M. du R.</i> 1769.	300	
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de vétéran de la musique du roi.		
HÉRON DUBUISSON (Anne), 53. <i>M. du R.</i> 1781.	200	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, vétéran de la musique du roi.		
HÉRON (Demoiselle Louise Matis), veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1778.	150	
Pour les services de feu son mari, capitaine réformé d'infanterie.		
HERPIN (Demoiselle Marie Gouel, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1748.	200	
Pour les services de feu son mari, sculpteur des bâtiments du roi.		
HEURRENG DUJOUQUOIS ((Antoine), 68. <i>G.</i> 1757	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Saint-Chamond.		
HERSENT DORVAL (Charles), 76. <i>G.</i> 1755	172	
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; directeur de l'artillerie au Havre, pour les services du sieur Deschenays, son oncle, ci-devant capitaine au régiment Dauphin, cavalerie.		
HERT (Pierre), 70. <i>G.</i> 1761	520	
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine aide-major du régiment de la reine, infanterie.		
HERTAULT DE BEAUFORT (Jean), 53. <i>G.</i> 1773.	400	
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne.		
HERTELOU (Pierre), 53. <i>G.</i> 1774.	300	
Pour ses services et sa retraite en qualité de gendarme ordinaire de la garde du roi.		
HERTT (Jean), 60. <i>G.</i> 1775.	97	
Capitaine réformé du régiment provincial de Colmar, pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
HÉRU (Jean), 66. <i>G.</i> 1765.	400	
Capitaine réformé du régiment de Soissonnais, pour appointements de réforme.		
HERVET (Demoiselle Anne Crinon, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1756.	200	
Sans retenue; pour les services de feu son mari, cocher de la reine.		
HERVET (André), 53. <i>G.</i> 1776	450	
Pour ses appointements en qualité de capitaine d'infanterie.		
HERVIER, dit Dubuisson (François), 34. <i>F.</i> 1774	380	
Sans aucune retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de ci-devant valet des chiens de la vénerie du roi.		
HERVIER DUBUISSON (Françoise), 76. <i>F.</i> 1778.	200	
Sans retenue; en considération des services de feu son père, piqueur vétéran de la vénerie du roi.		
HERVIER (Demoiselle Henriette Dubois, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1° 1755, 200; 2° 1768, 200.	400	
La première, en considération des services de feu son père, piqueur vétéran de la vénerie du roi. La seconde, en considération des services de feu son mari, valet des chiens du roi.		
HERVIN (André), 73. <i>G.</i> 1721	118	
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; pour les services de feu son père, commis des vivres, et garde du magasin établi à Arles, à l'occasion de la maladie contagieuse.		
HEU (Charlotte), 34. <i>M. du R.</i> 1761.	300	
En considération des services de son mari, ordinaire de la maison du roi.		

A reporter. 1,933,698 livres.

	<i>Report.</i>	1,933,698 livres
HEUR (Demoiselle Geneviève Robinet, veuve du sieur), 77. <i>G.</i> 1768.		400
Pour les services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du corps royal d'artillerie.		
HEURARD DE FONTGALLAND (Victor), 24. <i>G.</i> 1788		300
Sans retenue; garde du corps du roi, réformé, pour ses services et sa réforme jusqu'au jour qu'il sera remplacé.		
HEUREUX (Jeanne), 77. <i>M.</i> 1777.		300
En considération des services de feu son frère, lieutenant des galères retiré.		
HERTAUT (Louis), 37. <i>M. du R.</i>		355
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier de la maison du roi.		
HEURTIER (Demoiselle Marie Quetier, épouse du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1760		300
Sans retenue; en considération des services de son premier mari, ordinaire de la musique du roi.		
HEUSSAF DOIXANT (Demoiselle Marie de Guernisac, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1767		400
Pour les services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau.		
HEUST, dit la Butte (François), 66. <i>M. du R.</i> 1785		900
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
HEVIN (Hélène-Louise, dit Augustin, veuve du sieur), 48. <i>M. du R.</i> 1787		508
Sans retenue; en considération des services de son père, piqueur de la vénerie pendant 64 ans.		
HEYMANN (Demoiselle Barbe de Montenary, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1774		200
En considération des services de feu son mari, ci-devant chef d'une brigade du corps des volontaires de Saxe.		
HEYSEN DE KLEIN (Philippe), 53. <i>G.</i> 1769		500
Capitaine réformé de la légion de Lorraine, et à présent capitaine attaché au troisième régiment des chasseurs à cheval, en considération de ses blessures et de la distinction de ses services.		
HEYSEN DE FORGETVILLE (Claude), 58. <i>G.</i> 1763		500
Pour sa réforme en qualité de capitaine de la légion de Hainaut, infanterie. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
HEYSEN DE FRISCHINGEN (Antoine), 50. <i>G.</i> 1774.		450
Pour réforme, en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
HIESSE (Thomas), 33. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Pour retraite, en qualité de garçon du grand-commun de la maison du roi.		
HILAIRE-DURIVault (Pierre), 57. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Poitiers. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
HILAIRE DE JOVIAC (Jacques), 48. <i>G.</i> 1783		550
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine des grenadiers du régiment de Flandre.		
HILAIRE (Jean-Baptiste), 73. <i>G.</i> 1779.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Anduze.		
HILDT (Demoiselle Jeanne de Richerer, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1788.		150
Sans retenue; pour les services de feu son mari, capitaine invalide de la seconde classe.		
HILLERIN (Jacques), 71. <i>G.</i> 1765.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie.		
HILLERIN (Guy), 42. <i>M.</i> 1774		500
Commis du bureau des affaires contentieuses de l'île de Corse, pour les services du sieur des Barbalières, son oncle, commis principal du département des grâces.		

A reporter. 1,940

	<i>Report.</i>	1,928,039 livres.
HÉRON (Demoiselle Jeanne Goujon, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1783.		400
Sans retenue; pour les services de feu son mari, piqueur en la petite écurie du roi.		
HÉRON DUBUISSON (Joseph), 59. <i>M. du R.</i> 1769.		300
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de vétérans de la musique du roi.		
HÉRON DUBUISSON (Anne), 53. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, vétérans de la musique du roi.		
HÉRON (Demoiselle Louise Matis, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1778.		150
Pour les services de feu son mari, capitaine réformé d'infanterie.		
HERPIN (Demoiselle Marie Gouel, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1748.		200
Pour les services de feu son mari, sculpteur des bâtiments du roi.		
HEURRENG DUJOUQUOIS ((Antoine), 68. <i>G.</i> 1757		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Saint-Chamond.		
HERSENT DORVAL (Charles), 76. <i>G.</i> 1755		172
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; directeur de l'artillerie au Havre, pour les services du sieur Deschenays, son oncle, ci-devant capitaine au régiment Dauphin, cavalerie.		
HERT (Pierre), 70. <i>G.</i> 1761		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine aide-major du régiment de la reine, infanterie.		
HERTAULT DE BEAUFORT (Jean), 53. <i>G.</i> 1773.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne.		
HERTELOU (Pierre), 53. <i>G.</i> 1774.		300
Pour ses services et sa retraite en qualité de gendarme ordinaire de la garde du roi.		
HERTT (Jean), 60. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Colmar, pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
HÉRU (Jean), 66. <i>G.</i> 1765.		400
Capitaine réformé du régiment de Soissonnais, pour appointements de réforme.		
HERVET (Demoiselle Anne Crinon, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1756.		200
Sans retenue; pour les services de feu son mari, cocher de la reine.		
HERVET (André), 53. <i>G.</i> 1776		450
Pour ses appointements en qualité de capitaine d'infanterie.		
HERVIER, dit Dubuisson (François), 34. <i>F.</i> 1774		380
Sans aucune retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de ci-devant valet des chiens de la vénerie du roi.		
HERVIER DUBUISSON (Françoise), 76. <i>F.</i> 1778.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, piqueur vétérans de la vénerie du roi.		
HERVIER (Demoiselle Henriette Dubois, veuve du sieur), 72. <i>F.</i> 1 ^o 1755, 200; 2 ^o 1768, 200.		400
La première, en considération des services de feu son père, piqueur vétérans de la vénerie du roi. La seconde, en considération des services de feu son mari, valet des chiens du roi.		
HERVIN (André), 73. <i>G.</i> 1721		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; pour les services de feu son père, commis des vivres, et garde du magasin établi à Arles, à l'occasion de la maladie contagieuse.		
HEU (Charlotte), 34. <i>M. du R.</i> 1761.		300
En considération des services de son mari, ordinaire de la maison du roi.		

A reporter. 1,933,698 livres.

	<i>Report.</i>	1,933,698 livres
HEUR (Demoiselle Geneviève Robinet, veuve du sieur), 77. <i>G.</i> 1768.		400
Pour les services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du corps royal d'artillerie.		
HEURARD DE FONTGALLAND (Victor), 24. <i>G.</i> 1788		300
Sans retenue; garde du corps du roi, réformé, pour ses services et sa réforme jusqu'au jour qu'il sera remplacé.		
HEUREUX (Jeanne), 77. <i>M.</i> 1777.		300
En considération des services de feu son frère, lieutenant des galères retiré.		
HERTAUT (Louis), 37. <i>M. du R.</i>		355
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier de la maison du roi.		
HEURTIER (Demoiselle Marie Quetier, épouse du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1760		300
Sans retenue; en considération des services de son premier mari, ordinaire de la musique du roi.		
HEUSSAF DOIXANT (Demoiselle Marie de Guernisac, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1767		400
Pour les services de feu son mari, ancien capitaine de vaisseau.		
HEUST, dit la Butte (François), 66. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
HEVIN (Hélène-Louise, dit Augustin, veuve du sieur), 48. <i>M. du R.</i> 1787		508
Sans retenue; en considération des services de son père, piqueur de la vénerie pendant 64 ans.		
HEYMANN (Demoiselle Barbe de Montenary, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1774		200
En considération des services de feu son mari, ci-devant chef d'une brigade du corps des volontaires de Saxe.		
HEYSSEN DE KLEIN (Philippe), 53. <i>G.</i> 1769		500
Capitaine réformé de la légion de Lorraine, et à présent capitaine attaché au troisième régiment des chasseurs à cheval, en considération de ses blessures et de la distinction de ses services.		
HEYSSEN DE FORGETVILLE (Claude), 58. <i>G.</i> 1763		500
Pour sa réforme en qualité de capitaine de la légion de Hainaut, infanterie. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
HEYSSEN DE FRISCHINGEN (Antoine), 50. <i>G.</i> 1774.		450
Pour réforme, en qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
HESSE (Thomas), 33. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Pour retraite, en qualité de garçon du grand-commun de la maison du roi.		
HILAIRE-DURIVault (Pierre), 57. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Poitiers. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
HILAIRE DE JOVIAC (Jacques), 48. <i>G.</i> 1783		550
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine des grenadiers du régiment de Flandre.		
HILAIRE (Jean-Baptiste), 73. <i>G.</i> 1779.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Anduze.		
HILDT (Demoiselle Jeanne de Richerer, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1788.		150
Sans retenue; pour les services de feu son mari, capitaine invalide de la seconde classe.		
HILLERIN (Jacques), 71. <i>G.</i> 1765.		400
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal, infanterie.		
HILLERIN (Guy), 42. <i>M.</i> 1774		500
Commis du bureau des affaires contentieuses de l'île de Corse, pour les services du sieur des Barbalières, son oncle, commis principal du département des grâces.		

	Report.	1,940,508 livres.
HILLERIN (Étienne), 49. <i>M.</i> 1777.		300
En considération de ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau retiré.		
HILLIARD-D'AUBERTEUIL, 23. <i>F.</i> 1790		500
Sans retenue; ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France; en considération de ses services, et jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
HIMEL (Jean), 73. <i>G.</i> 1762		360
A titre d'appointements de réforme, en qualité de porte-drapeau réformé du régiment de Nassau.		
HINDERER (Georges), 77. <i>G.</i> 1766.		300
Pour retraite, en qualité de sous-lieutenant au régiment royal Allemand.		
HINDRÉ (Jean), 29. <i>F.</i> 1788		400
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de commis dans les bureaux de l'intendance de Poitiers.		
HINDRICHS (Demoiselle Perrine Bochet, veuve), 64. <i>F.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant employé au bureau du tirage des bois de la compagnie des Indes.		
HINNER (Demoiselle Louise), 12. <i>M. du R.</i> 1784.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, maître de harpe et garçon de la chambre de la reine.		
HINNER (Demoiselle Marie), 7. <i>M. du R.</i> 1784		300
Même considération que ci-dessus.		
HINNER (Demoiselle Thérèse), 9. <i>M. du R.</i> 1784.		300
Même considération que ci-dessus.		
HIRSEL DE SAINT-GRATIEN, 36. <i>G.</i> 1774.		250
En considération des services de feu son père, premier lieutenant des gardes suisses.		
HIRSEL DE SAINT-GRATIEN (Demoiselle Louise), 44. <i>G.</i> 1774		250
Même considération que ci-dessus.		
HOCHE (Louis), 61. <i>F.</i> 1774.		400
Sans retenue; pour ses anciens services et pour sa retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
HOCHEREAU (Louis), 52. <i>F.</i> 1781.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de commis de la régie des cartes pour l'École royale militaire.		
HOCQUELUS DE QUEVREMONT (Florent), 71. <i>G.</i> 1756.		418
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services, en qualité d'ancien garde du corps.		
HOCQUELUS (Joseph), 73. <i>G.</i> 1764.		400
En considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps.		
HODIENNE (Michel), 41. <i>M. du R.</i> 1780.		456
Sans retenue; pour ses services et pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
HODIENNE (François), 30. <i>M. du R.</i> 1787.		365
En considération de ses services, en qualité de palefrenier du roi.		
HOELLE (Jean), 78. <i>G.</i> 1768.		300
Pour retraite; en qualité de porte-drapeau au régiment de Béarn.		
HOENN (Jean), 43. <i>M. du R.</i> 1789.		400
Sans retenue; en qualité de garçon charron en la petite écurie du roi.		
HOFFMANN (Jean), 53. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; pour services et retraite en qualité d'ancien lieutenant dans le régiment hussards de Chamborant.		
HOHENDORFF (Demoiselle Marie Rieden, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1779.		400
En considération des services de feu son mari, capitaine avec rang de lieutenant-colonel du régiment royal Bavière.		

A reporter. 1,947,607 livres.

	<i>Report.</i>	1,947,607 livre
HOLAN (Pierre), 44. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Pour subsistance et retraite, en qualité de garçon du grand-commun de la maison du roi.		
HOLANDOIS (Nicolas), 56. <i>G.</i> 1789.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Champagne.		
HOLLIER DE LORMÈDE (Jacques), 71. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, pour services et retraite, en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Normandie.		
HOLLONNE (Demoiselle Josèphe Godefroi, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1785		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, sous-aide major de la citadelle d'Arras.		
HOMBACH, dit l'Allemand (Jean), 72. <i>F.</i> 1782.		120
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de 33 années de services et à titre de retraite en qualité de ci-devant cocher des messageries.		
HOMMEY (Joseph), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200; 2 ^o 1775, 365.		565
Gendarme réformé de la garde du roi. La première, pour ses services. La seconde, pour appointements de réforme. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
HOMON DE Kerdaniel (Jean), 32. <i>M.</i> 1786		360
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; pour retraite, en qualité de lieutenant de vaisseau du département de Brest.		
HONDRAT (Jean), 49. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; pour appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment de Bretagne. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
HONNEUX (Demoiselle Urbaine Cresnier, veuve du sieur), 81. <i>F.</i> 1777.		109
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, employé à la petite poste de Paris.		
HOOGERS (Guillaume), 64. <i>M. du R.</i> 1787.		200
Sans retenue; pour retraite, en qualité de piqueur du vol pour champ de la grande fauconnerie.		
HORET (Demoiselle Anne Bassompierre, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1773.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, sous-brigadier des gardes-pompes du roi.		
HORNAY (Louis), 43. <i>M. du R.</i> 1787.		557
A titre de retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
HORRIC DE LAUGERIE (Demoiselle Marie), 56. <i>G.</i> 1773.		100
En considération des services de son oncle, lieutenant-colonel du régiment de Beaujolais.		
HORRIC DE LAUGERIE (Demoiselle Honorée), 48. <i>G.</i> 1773.		100
Même considération que ci-dessus.		
HORRIC DE LAUGERIE (Demoiselle Aimée), 52. <i>G.</i> 1773.		100
Même considération que ci-dessus.		
HORRIC DE LAUGERIE (Demoiselle Marie), 39. <i>G.</i> 1773.		100
Même considération que ci-dessus.		
HORRIE DE LA CAILLAUDIÈRE (Demoiselle Françoise), 91. <i>F.</i> 1722.		500
Pour lui servir de dot dans un couvent.		
HORTAL (André de), 72. <i>G.</i> 1763.		500
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine d'infanterie des volontaires d'Austrasie. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
HORTU (Claude d'), 67. <i>G.</i> 1773		300
Pour ses services, en qualité de capitaine de grenadiers du régiment provincial d'artillerie de La Fère.		

A reporter. 1,953,144

	<i>Report.</i>	1,953,143 livres.
HOTTAY (Jacques), 81. <i>G.</i> 1762	A titre d'appointements de réforme, en qualité de lieutenant en second au régiment de la Marck.	360
HOTTEGINDRE (Guillaume), 49. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur le château de la Muette.	30
HOTTOT (Demoiselle Victoire Gastineau, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1781.	En considération des services de feu son mari, garçon lingeur de la maison du roi.	200
HOTTOT (Robert), 23. <i>M. du R.</i> 1780.	Sans retenue; pour retraite, en qualité de garçon du petit-commun de la maison du roi.	200
HOUALEINE (Bernard), 56. <i>M. du R.</i> 1773.	Sans retenue; pour subsistance, comme ayant été grièvement blessé au feu de l'Hôtel-Dieu, où il a été appelé comme garde des pompes de Paris.	200
HOUCARD (Jean), 51. <i>G.</i> 1771.	Pour ses services, en qualité de lieutenant au régiment de Bourbon, dragons.	200
HOUCARD (Pierre), 52. <i>G.</i> 1772.	Pour ses services, en qualité d'ancien lieutenant de hussards dans la légion royale, et ensuite volontaire dans le régiment hussards de Chamborant. Il jouira de cette pension jusqu'à ce qu'il ait obtenu un emploi.	200
HOUCHOUX (Demoiselle Marie), 47. <i>F.</i> 1776.	Fille d'un chirurgien-major de la compagnie des Indes; laquelle pension fait la moitié de celle de sa mère, avec accroissement de 50 livres, au cas qu'elle survécût à sa sœur.	50
HOUCHOUX (Demoiselle Augustine), 54. <i>F.</i> 1776.	Même considération que ci-dessus.	50
HOUDARD DE LA MOTTE (Louis), 46. <i>G.</i> 1771	Sans retenue; pour ses services, en qualité de commis au département du secrétaire d'État de la maison du roi, et à l'occasion de son mariage.	300
HOUELOT DE COLOMBY (François), 76. <i>F.</i> 1740	Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; capitaine des canonniers gardes-côtes de Bayeux; pour les services de son père, ancien capitaine au régiment de la Trémouille.	118
HOULIÉ (Pierre), 78. <i>F.</i> 1788.	Sans retenue; pour ses services et pour sa retraite, en qualité de commis dans les bureaux de l'intendance de Paris.	450
HOUZÉ (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1782.	Garçon servant de la première division de la cuisine bouche du roi, tant pour ses services en ladite qualité que pour la place de premier garçon de la table du grand-maitre.	150
HOUZEAU (Charles), 58. <i>M. du R.</i> 1785.	Sans retenue; en considération de ses anciens services, en qualité de ci-devant pâtissier en la cuisine bouche du roi.	300
HOUZET, dit Husy (Joseph), 66. <i>M. du R.</i> 1787.	Sans retenue; pour retraite, en qualité de suisse de patrouille du château de la Muette. Il a, en outre, l'assurance d'une pension de 150 livres pour son épouse, au cas qu'elle lui survive.	300
HUARD (Demoiselle Marie), 55. <i>F.</i> 1749.	Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique et pour lui servir de dot dans un couvent.	150
HUARD (Demoiselle Antoinette Garoche, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1789.	A titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, palefrenier du roi.	183

A reporter. 1,958,585 livres.

	<i>Report.</i>	1,958,585 livres.
HUARDEAU (Nicolas), 32. <i>G.</i> 1788.		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa réforme, en qualité le garde du corps du roi.		
HUART (Jean d'), 52. <i>G.</i> 1 ^o . 1762, 400; 2 ^o . 1775, 97.		497
La première, en qualité de lieutenant réformé du régiment de Bouillon. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Verdun.		
Il cessera de jouir de ces deux objets s'il obtient une compagnie dans les troupes provinciales.		
HUART (René), 56. <i>G.</i> 1783		300
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment des grenadiers royaux de la Champagne.		
HUART DES VARTZ (Luc), 68. <i>G.</i> 1773.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment provincial de Nancy.		
HUBERT (Demoiselle Marie Gratian, veuve du sieur), 74. <i>M.</i> 1783		400
Pour les services de feu son mari, en qualité de lieutenant de vaisseau, etiré.		
AUBERT (Jean), 33. <i>M. du R.</i> 1787		365
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier du roi.		
HUBERT (Charles), 25. <i>M. du R.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son père, commandant le bataillon des milices de la Martinique.		
HUBERT DES ESSARTS (Charles), 40. <i>G.</i> 1775.		450
Pour réforme, en qualité de capitaine aide-major du régiment provincial d'Abbeville. Cette pension subsistera jusqu'à son remplacement.		
HUC (Demoiselle Marie Fouquet, veuve du sieur), 81. <i>F.</i> 1765.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, en qualité d'officier servant la table des officiers des gardes du corps du roi, pendant les voyages de Sa Majesté.		
HUE DE MATHAN (Jean-Claude), 49. <i>F.</i> 1775.		500
Sans aucune retenue; pour ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur de Bayeux.		
HUE (Charles), 71. <i>G.</i> 1757		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services, en qualité de sergent au régiment des gardes françaises; à présent lieutenant d'une compagnie détachée des invalides.		
HUE DE MONTAIGU, 48. <i>G.</i> 1763		108
Pour intérêts d'arrérages de trois années, en qualité de capitaine réformé du régiment royal Cravattes, cavalerie.		
HUÉ, dit Picard (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1787		457
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier de la grande écurie du roi.		
HUEBER (Anne de Mallanfer, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1783.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien sous-aide-major au régiment de Berchiny, hussards.		
HUÈRE (dit Michel), 34. <i>M. du R.</i> 1782.		150
Sans retenue; en qualité de garde de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye; tant en considération de ses services, que pour l'indemniser des dépenses que lui ont occasionnées les blessures et mauvais traitements qu'il a reçus de différents braconniers, dans l'exercice de sa place.		
HUET (Pierre), 54. <i>M. du R.</i> 1786.		400
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de doyen de la musique du roi.		
HUET (Jean), 30. <i>M. du R.</i> 1787		300
Sans retenue; pour retraite, en qualité de palefrenier du roi.		

A reporter. 1,954,466 l

	<i>Report.</i>	1,964,466 livres.
HUET (Clément), 64. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier du haras du roi.		
HUET DU BEAUCHARGE (Charles), 52. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant 29 années, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier au corps de la gendarmerie.		
HUET DE LA CROIX (Charles), 52. <i>G.</i> 1783.		270
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment des grenadiers royaux de la Champagne.		
HUGENEST (Nicolas), 42. <i>M. du R.</i> 1779		150
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien valet de pied de la petite écurie du roi, près la personne de Monsieur, avant son mariage.		
HUGON DE MARGONTHIÈRE (Louis), 39. <i>M. du R.</i> 1774		400
En qualité de premier valet de chambre de Monsieur, pour lui tenir lieu de pareille somme accordée sur sa cassette.		
HUGON DE MARGONTHIÈRE (Pierre), 46. <i>M. du R.</i> 1779		400
Même considération que ci-dessus.		
HUGON (Joseph), 66. <i>M.</i> 1779		300
Pour ses services, en qualité d'ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane.		
HUGONET (Jean), 49. <i>G.</i> 1762		500
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment de royal Barrois.		
Cette pension cessera lors de son remplacement.		
HUGONIN DE LAUNAGUET (Jean), 42. <i>G.</i> 1783		300
Sans retenue; en considération de la distinction de ses services dans l'Amérique septentrionale, en qualité de capitaine de canonniers au régiment de Metz, artillerie.		
HUGONIN (Sabine), 27. <i>G.</i> 1783		150
Sans retenue; en considération des services de son père, aide-major à Briançon.		
HUGUENET (Jean), 64. <i>G.</i> 1768		400
Pour lui tenir lieu d'appointements, accordés en qualité de capitaine au régiment de Poitou.		
HUGUENIN (Demoiselle Élisabeth Guldiman, veuve du sieur), 76. <i>F.</i> 1754		448
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, premier commis de la police de Paris.		
HUGUES (Demoiselle Marie de Noyelle, veuve du sieur), 46. <i>M.</i> 1779.		400
En considération des services de feu son mari, capitaine d'infanterie dans les troupes du Canada.		
HUGUET (Pierre), 46. <i>M. du R.</i> 1776		500
En qualité d'ancien commis au département du feu sieur de la Vrillière et de M. de Malesherbes, ministres et secrétaires d'Etat.		
HUIMON (Demoiselle Ursule Illig, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1777		400
Pour les services de feu son mari, contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Colmar.		
HUIMON DE BAILLEUL (Pierre), 38. <i>G.</i> 1779		250
Ingénieur géographe militaire, en qualité de lieutenant à la suite de l'infanterie.		
HUISDAK (Jean), 70. <i>F.</i> 1766.		360
A titre d'appointements conservés, en qualité de postillon d'attelage, au service du feu roi de Pologne.		
HULLIN DE CHAMPEROUX, 16. <i>G.</i> 1788		300
Sans retenue; en considération des services de son père, ancien commissaire ordonnateur des guerres.		

A reporter. 1,970,794 livres.

	<i>Report.</i>	1,970,794 livres.
HUMBERT, dit Verdun, 58. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 100; 2 ^o 1789, 100		200
La première, en considération de ses services, en qualité de bourrelier du roi. La seconde, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude de ses services.		
HUMBERT (Charles), 57. <i>G.</i> 1788		550
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment d'Enghien, infanterie.		
HUMBERT (Jean), 58. <i>F.</i> 1766.		100
A titre de traitement conservé, en qualité de domestique de l'hôtel des cadets gentilshommes du feu roi de Pologne.		
HUMBERT (Nicolas), 53. <i>F.</i> 1766		300
A titre de traitement annuel, en qualité de garçon des appartements du château royal d'Einville du feu roi de Pologne.		
HUMBERT (Christophe), 48. <i>F.</i> 1766.		360
A titre de traitement conservé, en qualité de palefrenier du manège du feu roi de Pologne.		
HUMBERT DE LAYVILLER (Julien), 56. <i>G.</i> 1766.		300
En qualité de lieutenant de dragons de la légion royale.		
HUMBERT (Louis), 76. <i>G.</i> 1781.		300
Sans retenue; pour ses services, en qualité d'aide-major de la ville de Besançon.		
HUON DEUKERMADEC (Julien), 42. <i>M.</i> 1781.		400
En considération de la conduite distinguée qu'il a tenue, en qualité de lieutenant de vaisseau, dans le combat livré à San-Yago, par l'escadre aux ordres du commandeur de Suffren.		
HUON, sieur de l'Étang (Guillaume), 56. <i>M.</i> 1777.		400
En considération des services qu'il a rendus, tant à la Guadeloupe qu'à Marie-Galande, faisant les fonctions de commissaire des classes de la marine.		
HUOT (Demoiselle Marie Thibault, veuve du sieur), 54. <i>F.</i> 1785.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
HUPÉ-TAGAROT (Jean), 53. <i>M.</i> 1778.		300
Sans retenue; pour ses services, en qualité de valet des limiers dans la vénerie du roi.		
HUPIN (Demoiselle Claudine Gault, veuve du sieur), 64. <i>F.</i> 1786		300
Cette pension lui a été accordée comme secours annuels en considération des services de feu son mari, garçon de l'imprimerie de la loterie royale de France, qui a péri lors de la construction de l'atelier de ladite imprimerie sur la galerie de la Bourse.		
HURAU (Sébastien), 44. <i>F.</i> 1766.		60
A titre de traitement conservé, en qualité de garçon de la cuisine bouche du feu roi de Pologne.		
HURAUULT (Jeanne), 46. <i>G.</i> 1758		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de la perte qu'elle a faite de son père, capitaine au régiment de Chabillant, cavalerie.		
HURAUULT (Marie), 48. <i>G.</i> 1758.		177
Même considération que ci-dessus.		
HURAUULT (Nicolle), 42. <i>G.</i> 1758.		177
Même considération que ci-dessus.		
HURÉ LA BROSSAILLES (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1781, 300; 2 ^o 1784, 200.		500
La première, en considération de l'ancienneté de ses services, en qualité de valet de limiers de la vénerie. La seconde, pour l'indemniser de la place de piqueur à laquelle son extrême embonpoint l'a empêché d'être nommé.		
HUREAU DE LIVOY (Jacques), 67. <i>M.</i> 1779.		400
Pour ses services, en qualité d'ancien capitaine des troupes ci-devant entretenues à la Louisiane.		

A reporter. 1,976,295

	<i>Report.</i>	1,976,295 livres.
HUREAU DE SENARMONT (Alexandre), 57. <i>G.</i> 1768		400
Pour ses services, en qualité de capitaine en premier de canonniers, au régiment de Strasbourg, artillerie.		
HURLY (Jeanne), 61. <i>G.</i> 1728.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages, tant pour elle que pour ses enfants, en considération des services de feu son mari, capitaine réformé dans la brigade du régiment de Dillon, irlandais.		
HURON (Marie), 74. <i>M. du R.</i> 1728.		100
Sans retenue; pour subsistance.		
HUSSON (Demoiselle Marie Voslermann, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1783.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, aide-major de la ville de Schélestadt.		
HUSSON DE DAIGNY (Charles), 52. <i>G.</i> 1762		500
Pour réforme, en qualité de capitaine en second au régiment de Bouillon; cette pension subsistera jusqu'à son remplacement.		
HUSSON DE SAMPIGNY (Alexandre), 73. <i>G.</i> 1761.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages, pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
HUSSON (Nicolas), 77. <i>G.</i> 1 ^o 1749, 200; 3 ^o 1784, 300.		500
La première en qualité de lieutenant réformé du régiment de Rosen cavalerie. La seconde, en qualité de lieutenant au régiment d'Orléans, cavalerie.		
HUSSON (Michel), 97. <i>F.</i> 1766.		100
A titre de traitement conservé, en qualité de domestique des cadets-gentils-hommes du feu roi de Pologne.		
HUVÉ (Marie), 48. <i>M. du R.</i> 1778.		365
En considération des services de son père, garçon du gobelet de Sa Majesté.		
HUY DE MARFAUVILLE (Jean-Baptiste), 44. <i>G.</i> 1775		210
Pour réforme, en qualité de cheval-léger de la garde ordinaire du roi; cette pension subsistera jusqu'à son remplacement.		
HYON (Demoiselle Marie Maisnier, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1770		300
En considération des services de feu son mari, piqueur de l'écurie du roi.		

I & J

JABRO (Jean), 66. <i>G.</i> 1769.		300
En qualité de lieutenant-colonel commandant le bataillon de garnison du régiment de Bourgogne.		
JACOB (Jacques), 57. <i>G.</i> 1786.		250
Sans retenue; pour ses services et sa retraite, en qualité de maréchal des logis, avec rang de lieutenant de cavalerie, dans le corps de la maréchaussée, en résidence à Vézelay.		
JACOLET (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Sans retenue; pour subsistance en qualité de garçon de la table des gentils-hommes-servants.		
JACOLIS-MAZY, 56. <i>G.</i> 1782.		50
Porte-drapeau au régiment d'Auxerrois; en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue à bord du vaisseau du roi <i>le Glorieux</i> , dans le combat soutenu le 12 mai 1782, contre deux vaisseaux anglais à trois ponts, et pendant lequel il a donné les preuves du plus rare courage et de la plus grande intrépidité.		
JACOLLET (Pierre), 63. <i>M. du R.</i> 1774.		500
En considération de ses services comme garçon du serdeau dans la maison de monseigneur le Dauphin, jusqu'à son avènement au trône.		

A reporter. 1,980,967 livres.

	<i>Report.</i>	1,980,967 livres.
JACOB (Simon), 56. <i>G.</i> 1788	300	
Sans retenue; pour l'indemniser de la perte qu'il a faite de sa place, supprimée en 1788, comme l'un des suisses de l'arsenal de Paris.		
JACQUEMARD (Joseph), 34. <i>M. du R.</i> 1781.	240	
Pour retraite, en qualité de garçon de la cuisine bouche du roi.		
JACQUEMART DE CHAALONS, 62. <i>G.</i> 1781.	360	
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de porte-étendard des carabiniers de Monsieur.		
JACQUEMART DE BREVILLE, 62. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 400; 2 ^o 1775, 300	400	
La première, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, réformé. La seconde, pour appointements jusqu'à son remplacement.		
JACQUEMIN DE BÉRANGER, 42. <i>G.</i> 1768.	60	
Gendarme de Monsieur; pour ses services et pour lui donner moyen de les continuer jusqu'à ce qu'il soit nommé brigadier.		
JACQUEMIN DE MUTIGNY, 39. <i>M.</i> 1786	500	
Pour ses services, en qualité de lieutenant de frégate, retiré.		
JACQUESSON (Demoiselle Marie Baillet, veuve du sieur), 63. <i>F.</i> 1785.	500	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine aide-major des troupes de débarquement sous les ordres de M. le comte d'Estaing.		
JACQUET DE BIMARD, 68. <i>G.</i> 1761.	520	
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien major du régiment de La Fère.		
JACQUET (Pierre), 76. <i>G.</i> 1769.	400	
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au corps des grenadiers de France.		
JACQUET (Claude), 56. <i>G.</i> 1757.	236	
Pour ses services en qualité d'ancien soldat au régiment des gardes françaises.		
JACQUET DE CHALONNAY, 50. <i>G.</i> 1775	97	
Pour un mois d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Dijon. Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
JACQUET (Demoiselle Nicole Loustaunau), 53. <i>M. du R.</i> 1782	500	
Pour les services de feu son père, chirurgien ordinaire des Enfants de France.		
JACQUIER DU SOUPAT (Mathieu), 66. <i>M.</i> 1778	400	
Pour ses services, en qualité d'ancien lieutenant des volontaires d'Afrique.		
JACQUINET (Nicolas), 53. <i>G.</i> 1785.	400	
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien brigadier dans la gendarmerie.		
JACQUOT, dit Vincent, 69. <i>G.</i> 1781.	500	
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment d'infanterie de Monsieur.		
JACQUOTIN (Jean-Baptiste), 51. <i>M. du R.</i> 1788.	400	
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
JACQUOTIN (Claude), 57. <i>M. du R.</i> 1788	400	
Même considération que ci-dessus.		
JADOT DE VILLE-ISSEY (Thérèse), 41. <i>G.</i> 1778.	400	
En considération des services de feu son père, ancien militaire.		
JAFFRÉ (Pierre), 72. <i>F.</i> 1770.	50	
Sans retenue; ci-devant archer au service de la compagnie des Indes.		

A reporter. 1,987,630 livres.

	<i>Report.</i>	1,987,630 livres.
JAGU DE KÉRALIO, 52. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 288 ; 2 ^o 1778, 300.		588
Curé de Sourdeval-les-Bois. La première, pour pareille somme sur la cassette de Monsieur. La seconde, sans retenue, pour subsistance, sur la cassette de Madame Louise.		
JAGU (Demoiselle Marie Monnery, 38. <i>F.</i> 1784.		300
Sans retenue; pour les services de son mari, capitaine en second au régiment de Guyenne.		
JALLAYS (Pierre), 42. <i>G.</i> 1774		60
Pour ses services en qualité de gendarme du corps de la gendarmerie, et pour lui donner moyen de les continuer. Cette pension sera supprimée du jour qu'il parviendra au grade de fourrier ou qu'il quittera le corps.		
JAME (François), 36. <i>M. du R.</i> 1780		300
Sans retenue; sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
JAMET (Demoiselle Marie Goret), 67. <i>G.</i> 1785		300
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
JAMIN (Demoiselle Charlotte Dupont de Compiègne), 66. <i>M. du R.</i> 1780		200
Sans retenue; en considération de celle dont elle jouissait sur les aumônes de Fontainebleau.		
JAMIN DE CHANGEART, 37. <i>M.</i> 1778.		90
Elève commissaire de la marine, retiré.		
JAMIN D'AUTEVILLE (Agnès), 59. <i>G.</i> 1774		250
En considération des services de feu son père, directeur des fortifications des places du Hainaut.		
JAMIN D'AUTEVILLE (Demoiselle Victoire), 60. <i>G.</i> 1774.		250
Même considération que ci-dessus.		
JAMIN (Louis), 67. <i>G.</i> 1774		500
Pour retraite, en qualité de capitaine au régiment royal.		
JAMIS (Jean), 76. <i>F.</i> 1766.		100
A titre de traitement conservé en qualité de domestique des cadets gentilshommes du feu roi de Pologne.		
JAMONET (Antoine), 46. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Sans retenue; pour retraite en qualité de maître-d'hôtel des pages du roi en la petite écurie de Sa Majesté.		
JANCE (Demoiselle Françoise Pavie), 84. <i>M. du R.</i> 1777		300
Sans retenue; pour pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de madame la Dauphine.		
JANCEL (Guillaume), 73. <i>M. du R.</i> 1785.		400
Sans retenue; pour pareille somme dont il jouissait sur les dépenses du garde-meuble en qualité de balayeur du garde-meuble.		
JANERIAT (Etienne), 62. <i>G.</i> 1766.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine aide-major du régiment de recrues de Grenoble. Il cessera d'en jouir lorsqu'il sera replacé.		
JANET (Jean), 69. <i>F.</i> 1769		500
Sans aucune retenue; pour ses anciens services, son zèle et son exactitude en qualité de premier subdélégué de l'intendance de Dombes.		
JANIS (Denis), 48. <i>F.</i> 1780.		400
Sans aucune retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
JANNEY (Louis), 69. <i>F.</i> 1766		400
Chirurgien du feu roi de Pologne.		
JANOT, dit la Violette, 37. <i>M. du R.</i> 1787		547
Sans retenue, pour retraite, en qualité de piqueur de la louvererie.		

A reporter, 1,993,715 livres,

	<i>Report.</i>	1,993,715 livres.
JANSE (Jean), 52. <i>G.</i> 1779		300
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien chirurgien-major du régiment de Custine, dragons.		
JANSON (François), 77. <i>G.</i> 1784.		500
Pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant au régiment hussards de Berchiny; tant en considération de la distinction avec laquelle il a servi que des blessures graves qu'il a reçues.		
JANVRE DE LESTORTIÈRE, 68. <i>G.</i> 1766.		300
Pour retraite, en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Poitiers.		
JAQUELIN (Edmée), 84. <i>M. du R.</i> 1776		300
Sans retenue; pour subsistance, en considération des services de feu sieur Marchand, son oncle, commis du département de la maison du roi.		
JAQUEMIN (Nicolas), 51. <i>M. du R.</i> 1780		500
Sans retenue; pour retraite, en qualité de garçon du serdeau de Mesdames de France.		
JAQUET DE LA COLONGE, 67. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 372; 2 ^o 1773, 100.		472
La première, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment provincial de Lyon. La seconde, même considération.		
JAQUOT, dit Bussy, 58. <i>M. du R.</i> 1774.		450
Pour ses services en qualité d'ancien cocher en la petite écurie.		
JAQUOT D'ANDELARE, 62. <i>G.</i> 1749.		300
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment royal Cantabres, cavalerie, et continués en qualité de capitaine attaché au régiment de Lorraine, dragons.		
JARDIN (Jean), 76. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
JARIEZ, dit Beuseron, 53. <i>M. du R.</i> 1778.		456
Sans retenue; en qualité de garçon maréchal de la petite écurie du roi.		
JARLETON (Martin), 67. <i>G.</i> 1781		400
Sans retenue; pour retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment de Condé.		
JARRY DE SINGLES, 64. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Senlis.		
Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
JASSAUD (Auguste), 63. <i>M. du R.</i> 1784		400
En considération des services de son mari, intendant des eaux et fontaines du roi.		
JASSAUD (Charles), 7. <i>F.</i> 1785		400
Sans retenue; neveu de madame la comtesse de Villepreux.		
JAUBERT (Jean), 52. <i>G.</i> 1775.		150
Pour ses services en qualité de garde du corps du roi.		
JAUBERT D'ORIAN. 52. <i>G.</i> 1770		150
Pour ses services en qualité de garde du corps du roi.		
JAUGEN (Charles), 46. <i>G.</i> 1780		300
Sans retenue; ci-devant capitaine commandant de grenadiers du régiment de Bourbonnais.		
Cette pension lui sera conservée jusqu'à ce qu'il ait une compagnie dans les troupes provinciales, dont il a l'expectative.		
JAUCOURT (Claude), 72. <i>M. du R.</i> 1761.		200
Religieuse; pour les services de sa famille.		
JAULIN DUSEUTRE, 54. <i>G.</i> 1781		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité ci-devant capitaine commandant au régiment de Viennois.		

A reporter. 2,000,346 livres.

	<i>Report.</i>	2,000,346 livres.
JAUNON (Jean-Baptiste), 52. <i>M. du R.</i> 1784		456
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
JAVET DE GIVERSAC. 70. <i>G.</i> 1756		472
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Penthievre, infanterie.		
JAVORSKI (Christophe), 49. <i>F.</i> 1766		360
A titre de traitement conservé en qualité de postillon d'attelage dans les équipages du feu roi de Pologne.		
JAY DE BEAUFORT, 56. <i>G.</i> 1775		365
Pour appointements de réforme en qualité de cheveu-léger du roi. Ils seront supprimés lors de son remplacement.		
JAYET (Demoiselle Anne Marchand, veuve du sieur), 88. <i>G.</i> 1782		300
Elle en jouit depuis la mort de son fils, et en considération de la blessure qu'il avait reçue à l'épaule droite à l'affaire de Borgo, dans l'île de Corse.		
ICHAN (Jeanne), 28. <i>F.</i> 1787		150
Sans retenue; pour lui servir de dot dans un couvent.		
IDLINGER (Demoiselle Claire de Spieler, épouse du sieur), 70. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de son mari, ancien capitaine au régiment liégeois de Vierzet.		
JEAN, dit Gévaudan, 50. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier du roi.		
JEAN, dit David, 54. <i>M. du R.</i> 1787.		557
Même motif que ci-dessus.		
JEAN, dit Valentin, 28. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Même motif que ci-dessus.		
JEAN, dit Adrien, 48. <i>M. du R.</i> 1787.		557
Même motif que ci-dessus.		
JEAN DE SAINT-MARCEL, 31. <i>G.</i> 1784.		200
Lieutenant en second dans le régiment de Beauce, infanterie. Sans retenue; tant en considération du zèle qu'il a montré à bord du vaisseau du roi la <i>Couronne</i> , que du coup de feu qu'il a reçu au visage.		
JEAN (Jules), 66. <i>M.</i> 1779.		300
Pour ses services en qualité d'ancien capitaine de port, à la Martinique.		
JEAN DE JOVELLE, 34. <i>G.</i> 1778.		300
Garde du corps du roi; en considération des services du sieur Dampernau, son oncle, maréchal des logis dudit corps.		
JEANNET, dit Chevalier, 61. <i>M. du R.</i> 1783.		500
Sans retenue; garçon de la cuisine bouche de feu madame la Dauphine.		
JEANNET, dit Saint-Claude, 58. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 150; 2 ^o 1776, 135.		285
La première, pour ses services en qualité de mousquetaire du roi. La seconde, pour sa réforme, jusqu'à son remplacement.		
JEANNIN (Louis), 73. <i>G.</i> 1755.		472
Pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Orléans, infanterie.		
JEANNIN (Maurice), 43. <i>G.</i> 1788.		400
Sans retenue; pour ses services en qualité de commis réformé du département de la guerre, du bureau des hôpitaux.		
JEANNIOT (Demoiselle Marie Forselier, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1775.		150
En considération des services de feu son mari, brigadier de maréchaussée.		
JEANSELME (Demoiselle Barbe Icard, veuve du sieur), 82. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; pour les services de feu son mari, écrivain de vaisseau de la compagnie des Indes.		

A reporter 2,007,277 livres.

	<i>Report.</i>	2,018,531 livres
JOBART (Hyacinthe), 40. <i>G.</i> 1775		450
Aide-major réformé du régiment provincial de Troyes. Il cessera d'en jouir lorsqu'il aura un traitement supérieur.		
JOBERT DE CHAMBERTIN, 52. <i>G.</i> 1787		360
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de gendarme réformé de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi.		
JODIN (Marie), 48. <i>M. du R.</i> 1755.		200
Sans retenue; pour sa subsistance.		
JOFFROY (Demoiselle Jeanne Favret, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1777.		500
Pour les services de feu son mari, ci-devant sergent-major des gardes suisses.		
JOLIBOIS (Gabriel), 43. <i>M. du R.</i> 1746.		456
En considération de ses services en qualité d'ancien postillon en la petite écurie du roi.		
JOLLEAUD-DESFORGES, 84. <i>G.</i> 1738		590
Pour ses services en qualité d'ancien gendarme de la garde ordinaire du roi.		
JOLLIFIER (Demoiselle Marie Vaisse, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1788.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de canonniers-invalides, détachés à Toulon.		
JOLLIN (Demoiselle Marguerite Pouy-Latuclère, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant d'invalides.		
JOLLY (Jean), 57. <i>M. du R.</i> 1789.		300
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien chirurgien du château et de la capitainerie de Compiègne.		
JOLLY (Françoise), 62. <i>G.</i> 1787.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, premier aide-major de la ville de Lille.		
JOLLY (Anne), 60. <i>G.</i> 1785.		200
Même considération que ci-dessus.		
JOLLY (Jean-Baptiste), 44. <i>G.</i> 1775		250
En qualité de lieutenant à la suite de l'infanterie, à présent ingénieur géographe.		
JOLLY-DESAULNOIS DE LA MOTTE, 52. <i>G.</i> 1778.		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Châlons. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
JOLLY DES ISLEAUX, 47. <i>F.</i> 1 ^o 1781, 100; 2 ^o 1786, 200.		300
La première en considération de ses services en qualité d'ancien écrivain de vaisseau de la compagnie des Indes. La seconde, à titre d'augmentation aux mêmes considérations.		
JOLY (Paul), 27. <i>F.</i> 1786.		500
Sans retenue; en considération des services de son père, ci-devant sous-chef du département des monnaies.		
JOLY (Demoiselle Anne Recoquillé, épouse du sieur), 57. <i>F.</i> 1786.		500
Même considération que ci-dessus, pour en jouir au cas du décès de la dame Ducancelle, mère de son mari. Elle a de plus l'assurance d'une pension de 500 livres, sans retenue, pour n'avoir lieu que dans le cas où elle survivrait à son beau-fils, en considération des services de son père.		
JOLY (Demoiselle Marie Allais, veuve du sieur), 42. <i>M. du R.</i> 1782		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, jardinier de Sa Majesté.		
JOLY (François), 36. <i>M. du R.</i> 1780.		500
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon du petit-commun de la maison du roi.		

A reporter. 2,024,734 livres

	<i>Report.</i>	2,024,734 livres.
JOLY (Demoiselle Marguerite Petit, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1779.	200	
En considération des services de feu son mari, suisse.		
JOLY (Louis), 59. <i>G.</i> 1769.	400	
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Roussillon, infanterie.		
JOLY (Théophile), 50. <i>G.</i> 1779	400	
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment provincial de Besançon, artillerie.		
JOMARON (Alexandre), 49. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 100; 2 ^o 1775, 300	400	
La première, en considération de ses services, en qualité de garde du corps du roi, réformé. La seconde, pour appointements jusqu'à son remplacement.		
JOMARON DE MONCHOREIL, 60. <i>G.</i> 1765.	500	
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Custine, dragons.		
JONG DE LA BOUSQUÈTE DE SALOS (Louis-Nicolas), 60. <i>G.</i> 1763.	354	
Pour ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Beauce, infanterie.		
JORAN (Jeanne), 73. <i>F.</i> 1781.	75	
Sans retenue; en considération des travaux utiles de son père, hydrographe du port de Lorient, au service de la compagnie des Indes.		
JORAN (Alexandrine), 78. <i>F.</i> 1781.	75	
Même considération que ci-dessus.		
JOREL (Demoiselle Marie Gandrin, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1784.	500	
En considération des services de son mari, inspecteur de la capitainerie de Fontainebleau.		
JOREL DE SAINT-BRICE, 47. <i>G.</i> 1787.	450	
Sans retenue; pour ses services en qualité de capitaine d'infanterie, et sous-aide-major de l'École royale militaire.		
JORÉS (Demoiselle Julienne Simon, veuve du sieur), 60. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1782 100	200	
La première, en considération des services de feu son mari, premier pilote sur les vaisseaux de la compagnie des Indes. La seconde, pour augmentation à celle ci-dessus.		
JORRÉ DE SAINT-JORRÉ (Alexis), 74. <i>M. du R.</i> 1767.	150	
Clerc de chapelle ordinaire de Madame.		
JORY (Étienne), 76. <i>G.</i> 1779.	500	
Pour ses services en qualité d'aumônier des gardes du corps du roi, compagnie de Beauvau.		
JOSSA (Henri de), 65. <i>G.</i> 1762	500	
Capitaine en second réformé du régiment royal Bavière.		
JOSSÉ (Marie Lornier, veuve du sieur), 63. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1788, 200; 2 ^o 1789, 200.	400	
La première, en considération des services de feu son mari, qui n'avait joui que sept mois d'une retraite de 400 livres qu'il avait obtenue comme concierge de l'équipage du Vautrait. La seconde, pour l'indemniser d'une portion de terrain dépendant de l'hôtel du Vautrait, et cédée pour le service des écuries du roi.		
JOSSÉ (Demoiselle Marthe Charpentier, veuve du sieur), 74. <i>F.</i> 1775	300	
Sans retenue; en récompense des services de feu son mari, employé dans les bureaux des finances.		
JOSSELIN (Jean-Baptiste), 56. <i>G.</i> 1766.	300	
En qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Moulins.		
JUSTIN DE JOSSERAND, 53. <i>G.</i> 1783	300	
Sans retenue; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté en Amérique, et particulièrement au siège d'Yorck-Town, en qualité de capitaine de canonniers au régiment du corps royal d'Auxonne, artillerie.		

A reporter. 2,030,738 livres.

	<i>Report.</i>	2,030,738 livr
JOSSERANT (Pierre), 50. <i>M. du R.</i> 1780.		400
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon de la cuisine bouche du roi.		
JOSSET (Paul), 31. <i>M. du R.</i> 1788		500
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon du serdeau de la reine.		
JOSSET-POMMIÉ-DUBREUIL (Simon), 46. <i>G.</i> 1775		210
Pour appointements en qualité de cheveu-léger réformé de la garde ordinaire du roi.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
JOSSEY DU BREUIL (Demoiselle Marie), 28. <i>M.</i> 1788		300
En considération des services de son père, capitaine d'infanterie, et ingénieur ordinaire du roi.		
JOSSIN (Demoiselle Claude Privé, veuve du sieur), 69. <i>Af. É.</i> 1775		400
En considération de cinquante années de services du feu sieur Ledran, son oncle, en qualité de premier commis du département des affaires étrangères.		
JOSSOUIN DE TOURETTE (François), 52. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Bresse, infanterie.		
JOSSOUIN DE BONNERY (Thomas), 81. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment du roi, cavalerie.		
JOUAN (Charles), 64. <i>F.</i> 1779.		500
Sans retenue; en qualité de commis au dépôt des registres et minutes du parlement de Paris.		
JOUANIN (Claude), 84. <i>M. du R.</i> 1773.		400
Pour ses services en qualité de lieutenant de la prévôté royale de Saint-Germain-en-Laye, et assesseur en la capitainerie.		
JOUARD-GUY, 38. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements en qualité de mousquetaire réformé.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
JOUARD DE MONBEROUX (Marc-Antoine), 87. <i>G.</i> 1753.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien aide-major, avec rang de capitaine au régiment de la reine, dragons.		
JOUBERT DE LA BASTIDE DE CHATEAU-MORAND (Demoiselle Anne), 20. <i>G.</i> 1786.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de colonel général, cavalerie.		
JOUBERT DE LA BASTIDE DE CHATEAU-MORAND (Jean-Louis), 11. <i>G.</i> 1785. . .		300
Même considération que ci-dessus.		
JOUBERT (Demoiselle Marie Perié, épouse du sieur), 64. <i>G.</i> 1773		400
En considération des services de feu son père, lieutenant pour le service du roi, à Péronne.		
JOUBERT (Demoiselle Anne), 56. <i>G.</i> 1782		100
En considération des services de feu son père, ancien gendarme de la garde ordinaire du roi.		
JOUBERT (Demoiselle Marie), 57. <i>G.</i> 1782.		100
Même considération que ci-dessus.		
JOUBERT DE MONTLEVON (Nicolas-Prosper), 63. <i>G.</i> 1772		500
Capitaine du régiment de Conti, infanterie; pour ses services et attendu la modicité de son traitement.		
JOUBERT (Placide), 71. <i>G.</i> 1765		206
Pour ses services en qualité de ci-devant garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		

A reporter. 2,037,375

	<i>Report.</i>	2,037,378 livres.
JOUBERT DE BERRAULT (François), 76. <i>G.</i> 1778.		200
Sous-aide-major de la ville d'Amiens; en considération de ses services, et attendu la modicité de son traitement.		
JOUBIN DESMARIÈRES (François), 57. <i>G.</i> 1785.		150
Sans retenue; en qualité de chirurgien-major de l'hôpital militaire de l'île de Ré; tant en considération de son zèle et de ses talents, que de l'utilité de ses services.		
JOUENNE DESGRIGNY, sieur Dreslincourt (François-René), 42. <i>G.</i> 1787.		360
Sans retenue; en qualité de gendarme réformé des gendarmes de la garde ordinaire du roi.		
JOUENNE DESGRIGNY (Jean), 76. <i>G.</i> 1734		354
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien capitaine au régiment de Forez, et pour les services de feu son père, brigadier d'infanterie.		
JOUENNE (Marie), 61. <i>F.</i> 1770		500
Sans aucune retenue; pour ses services en qualité de ci-devant capitaine au service de la compagnie des Indes.		
JOUENNE DESGRIGNY D'HERVILLE (Henri-François), 67. <i>G.</i> 1747		590
Ancien lieutenant au régiment de commissaire-général, cavalerie; tant pour ses services, que pour ceux de feu son père, lieutenant-colonel dudit régiment.		
JOUET (Demoiselle Suzanne Poinsignon, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1785.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant en premier dans le régiment d'Auvergne.		
JOUGLA (Louis), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 100; 2 ^o 1776, 100		200
Garde du corps du roi. La première, pour ses services. La seconde, même considération.		
JOUHAUD DE LA BACHELERIE (Claude-Joseph), 44. <i>G.</i> 1 ^o 1752, 177; 2 ^o 1775, 210		387
Cheval-léger réformé de la garde du roi. La première, pour intérêts d'arrérages pour les services de feu son père, sous-brigadier des cheval-légers. La seconde, pour sa réforme.		
JOUIN (Demoiselle Marie Buteux, veuve du sieur), 61. <i>G.</i> 1780		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien officier au régiment de Normandie, et ensuite lieutenant d'une compagnie d'invalides détachée au Havre-de-Grâce.		
JOUMARD ACHARD, vicomte de la Double-de-Légé (Elie), 58. <i>F.</i> 1770.		200
Pour ses services en qualité de ci-devant second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
JOUQUET (Mathieu), 72. <i>G.</i> 1777		450
Pour retraite en qualité de lieutenant de grenadiers au régiment Dauphin, avec rang de capitaine.		
JOURDAIN (Gabriel), 49. <i>M. du R.</i> 1774		500
Secrétaire de l'évêque de Limoges; en considération du zèle et de la distinction avec lesquels il s'est acquitté des différents ouvrages dont il a été chargé par les ordres de l'évêque, relativement à l'éducation de Sa Majesté et des princes ses frères.		
JOURDAIN DE MARMAIGNI (Louis-Gabriel), 78. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Artois, infanterie.		
JOURDAIN DU COUDRAY (Demoiselle Marie-Anne), 66. <i>G.</i> 1778		236
Religieuse aux Ursulines des Andelys, pour les services de feu son père, maréchal des logis dans la compagnie des gendarmes de la gendarmerie.		
JOURDAIN (Demoiselle Louise), 25. <i>G.</i> 1785		300
Sans retenue; pour les services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment d'Artois, infanterie.		
JOURDAN, chevalier de Launey (Adrien-Jean-Charles), 47. <i>M. du R.</i>		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, gouverneur de la Bastille.		
	<i>A reporter.</i>	2,042,931 livres.

	<i>Report.</i>	2,042,931 livre
JOURDAN, marquis de Launey (Bernard-Réné), 49. <i>M. du R.</i> 1758.		354
Même considération que ci-dessus.		
JOURDAN DE SAINT-SAUVEUR (François-Isidore), 57. <i>G.</i> 1746.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de ci-devant lieutenant d'infanterie au régiment de Montboissier, ensuite capitaine au régiment de Bourbonnais, infanterie, et lieutenant de roi à la Bastille ; en considération des services de feu son père, lieutenant de roi au gouvernement de Vincennes.		
JOURDAN DE SAINT-SAUVEUR (Louis), 61. <i>G.</i> 1749		354
Même considération que ci-dessus.		
JOURJON (Demoiselle Geneviève Guillemain, veuve du sieur), 69. <i>G.</i> 1785. . . .		200
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, ci-devant chef de la division des canonniers gardes-côtes de la Conarde, en Aunis.		
JOURLAIN (Siméon), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 200 ; 2 ^o 1779, 300		500
Garçon d'échansonnerie commun de la maison du roi. La première, pour ses services. La seconde, sans retenue, et même considération.		
JOUSLARD DAYRON DU VERGNAY (Louis-Emmanuel), 57. <i>M.</i> 1762.		500
Pour ses services, en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		
JOUSTARD (Demoiselle Marie de Verthamont, épouse du sieur), 36. <i>G.</i> 1761 . . .		260
En considération des services de feu son père, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Navarre.		
JOUSSELIN (Pierre), 51. <i>G.</i> 1787.		360
Sans retenue ; pour ses services et sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment de Rouergue.		
JOUSSELIN (Pierre-Antoine), 34. <i>M. du R.</i> 1788		500
Sans retenue ; tant pour les services de feu son père, premier garçon de la lingerie de la reine pendant 42 ans, que pour les siens, comme employé dans le département de la maison du roi.		
JOUSSERANT GUENOT (Demoiselle Marie, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1779. . . .		200
En considération des services de feu son mari, capitaine invalide.		
JOUVENEL DE MARENZAC, 40. <i>G.</i> 1775		180
Pour appointements de réforme, en qualité de mousquetaire de la première compagnie. Il cessera d'en jouir du jour de son remplacement.		
JOUVENEL DE MARANZAT (Etienne), 96. <i>G.</i> 1737.		200
Pour ses services en qualité d'ancien major du bataillon de milice de Payssac.		
JOVIN (Jean), 44. <i>M. du R.</i> 1785.		400
Pour ses services en qualité de commis dans les bureaux du département du sieur baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'État.		
JOYAND (Demoiselle Catherine Compain, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1779.		400
Pour les services de feu son mari, médecin, et les soins qu'il a donné lors des maladies épidémiques des provinces de Champagne, Lorraine, Comté et duché de Bourgogne.		
JOYAU (Demoiselle Marie Fournier), 72. <i>M. du R.</i> 1772.		133
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, valet de pied u roi.		
JOYAUT (Jean-Baptiste), 67. <i>G.</i> 1774.		300
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien brigadier des gendarmes de la gendarmerie.		
JOYE (Charles de), 70. <i>G.</i> 1768.		300
Lieutenant au régiment de la reine, cavalerie.		
JOYEUSE (Jean-Baptiste), 64. [<i>M.</i> 1762.		500
Pour ses services et sa retraite, en qualité de ci-devant écrivain principal, actuellement commissaire de la marine.		

A reporter. 2,048,926

	<i>Report.</i>	2,048,926 livres.
JOYEUSE (Demoiselle Marguerite), 48. <i>M.</i> 1786.	300	
Sans retenue; en qualité de fille du premier médecin de la marine à Marseille.		
JOYEUSE (Demoiselle Marie), 51. <i>M.</i> 1786.	300	
Même considération que ci-dessus.		
IRLAND DE LAVAU DE BEAUMONT (Gabriel), 71. <i>G.</i> 1746	236	
Ci-devant capitaine au régiment d'Harcourt, cavalerie; en considération des services de son père, lieutenant au régiment royal, artillerie.		
IRLAND (Pierre), 64. <i>G.</i> 1768.	300	
Pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien cheveu-léger de la garde du roi.		
ISAMBERT (Antoine), 57. <i>M. du R.</i> 1788	450	
Sans retenue; pour retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
ISARN (Demoiselle Marie de Maichange), 63. <i>M. du R.</i> 1766.	300	
Accordée par M. le Dauphin sur sa cassette.		
ISEMBECK (Demoiselle Suzanne-Dorothee Rhée, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1777. .	150	
Sans retenue; pour les services de feu son mari, lieutenant au régiment d'Esterhazy, hussards.		
ISNARD DE CANCELADE (Jean), 69. <i>F.</i> 1759.	354	
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services qu'il a rendus en qualité de consul lieutenant du roi de la ville de Toulon.		
JUBÉ (Demoiselle Jeanne Eurry de la Perette), 56. <i>M.</i> 1784	150	
Sans retenue; pour les services de son père, pendant qu'il a été major à l'île Royale.		
JUBERT (Pierre), 46. <i>M. du R.</i> 1765	150	
Ci-devant garde de la prévôté de l'hôtel du roi.		
JUCHEREAU DE SAINT-DENIS, 48. <i>M.</i> 1775	400	
En considération des services de son père, conseiller au conseil supérieur du Cap.		
JUDE DUMAS (Pierre), 36. <i>G.</i> 1767	400	
Garde du corps du roi; pour les services du sieur Deschamps, son oncle, ci-devant porte-étendard dans la même compagnie.		
JUDEL (Demoiselle Anne), 66. <i>M. du R.</i> 1747	420	
Sans retenue; en considération de sa conversion, et pour lui servir de dot dans un couvent.		
JUDON (Pierre), 71. <i>M. du R.</i> 1780.	72	
Pour pareille somme dont il jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
JUGE DE SAINT-AIGNAN (Louis), 54. <i>G.</i> 1769.	300	
Pour lui tenir lieu d'appointements de 300 livres en qualité de sous-aide-major au régiment royal la Marine, avec rang de capitaine, et pour retraite.		
JUHEL DE BOISSURÉ (Jean), 51. <i>G.</i> 1786	500	
Sans retenue; pour services et retraite, en qualité d'ancien capitaine en second au régiment d'Artois, dragons.		
JUHEL (Demoiselle Marie Dessenceau, veuve du sieur), 58. <i>F.</i> 1777.	96	
Sans aucune retenue; pour les services de feu son mari, horloger du domaine, au château de Saint-Hubert.		
JUJARDY (Joseph), 91. <i>M.</i> 1746.	500	
Pour ses services en qualité d'écrivain des classes, retiré.		
JULIEN (Guillaume), 56. <i>M.</i> 1779.	300	
Pour ses services en qualité de ci-devant sergent de la compagnie de Saint-Pierre et Miquelon.		
JULIEN (Jean-François), 66. <i>G.</i> 1775.	97	
Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial de Rodez. Il cessera d'en jouir s'il est replacé.		

A reporter. 2,053,801 livres.

	<i>Report.</i>	2,053,801 livres
JULIEN DE SAINT-JUST (Jacques), 73. <i>G.</i> 1754.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; pour ses services et sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Normandie.		
JULIEN (Demoiselle Pierre-Nicole Bellin, épouse du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1768.		400
Pour l'indemniser de celle de 600 livres, dont elle jouissait sur la place de blanchisseuse de feu M. le duc de Bourgogne.		
JULIN (Demoiselle Marie), 73. <i>F.</i> 1768.		500
Sans aucune retenue ; en considération de sa démission de directrice d'un des bureaux de la petite poste de Paris.		
JUILLART (Louis), 87. <i>M. du R.</i> 1774.		456
En considération de ses services et pour retraite, en qualité de palefrenier de l'écurie du roi.		
JULLIEN DE SAINT-JULLIEN (Joseph), 77 <i>G.</i> 1740.		240
Lieutenant d'infanterie, ci-devant réformé à la suite du régiment de Normandie.		
JULIET (Demoiselle Marie Sève, veuve du sieur), 41. <i>M. du R.</i> 1788.		365
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, prévôt de danse des Enfants de France.		
JUMEL (François), 49. <i>M. du R.</i> 1774.		365
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'ancien postillon de la petite écurie du roi.		
JUNCA (Jean de), 54. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial d'Auch. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
JUNGH (Gérard), 74. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 300 ; 2 ^o 1774, 200.		500
La première, en qualité de lieutenant dans la légion royale. La seconde, pour ses services.		
JUNIÈRES (Jean-Baptiste), 40. <i>M. du R.</i> 1733.		200
Sans retenue ; en considération de sa conversion à la religion catholique, et des services de ses ancêtres.		
JUNKER (Louis de), 39. <i>G.</i> 1783.		250
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de lieutenant d'infanterie et ingénieur géographe militaire, et pour lui tenir lieu d'appointements en la première qualité.		
JUNKERVIG, dit Vothchek (Pierre-Martin), 70. <i>F.</i> 1766.		360
A titre de traitement conservé, comme valet de pied du feu roi de Pologne.		
JUNOT-DESFONTAINES (Joseph-Antoine), 56. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de ci-devant enseigne des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
JUNOT-DESFONTAINES (Julie), 23. <i>F.</i> 1771.		50
Sans retenue ; accordée aux trois filles du sieur Desfontaines, enseigne des vaisseaux de la compagnie des Indes, en considération de ses services, et réversible à la dernière vivante.		
JUNOT-DESFONTAINES (Cécile), 26. <i>F.</i> 1771.		50
Mêmes considérations que ci-dessus.		
JUPIN (Marie-Cécile), 63. <i>M. du R.</i> 1767.		100
Sans retenue ; pour subsistance, en considération des services de feu son père, contrôleur en la cuisine bouche du roi.		
JUPPIN (Marie-Angélique), 59. <i>M. du R.</i> 1767.		100
En considération des services de feu son père, contrôleur de la cuisine bouche du roi.		

A reporter. 2,058,406 livres.

	<i>Report.</i>	2,058,406 livres.
JURQUET (André), 40. <i>F.</i> 1773.		60
Pour subsistance.		
JUSSERAND (Maximilien-Taurin), 43. <i>M.</i> 1776.		400
En considération de ses services en qualité de sous-commissaire de la marine, retiré.		
JUSSIEU DE MONTLUET (François de), 60. <i>F.</i> 1776.		500
Sans aucune retenue; en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Lyon.		
JUSSY, sieur d'Espenards (Antoine-Blaise de), 71. <i>G.</i> 1746.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment des grenadiers royaux de Modène.		
JUSTAMOND (Marc), 63. <i>G.</i> 1763.		400
Pour lui tenir lieu de 400 livres qui lui avaient été accordées comme appointements, en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne.		
JUSTE (Demoiselle Marie Parquoi, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1769.		150
En considération des services de feu son mari, gondolier du roi, au canal de Versailles.		
IVORY (Louis d'), 46. <i>G.</i> 1769.		54
Provenant de trois années d'arrérages, mises en rente viagère, d'une pension de 300 livres, pour réforme, en qualité de capitaine commandant au régiment de Monsieur, infanterie, supprimée le jour de son remplacement.		
JWANOUSKY (Jean-Baptiste), 33. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1776, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		400
Valet de chambre de madame comtesse d'Artois. La première, pour lui tenir lieu de celle accordée sur la cassette de Monsieur. La seconde, pour lui tenir lieu de celle accordée par Mgr. le comte d'Artois, sur sa cassette. Elles sont toutes deux assurées à son épouse, au cas qu'elle lui survive.		

K

KADOT (Demoiselle Marie Hébert de la Maillardière, épouse du sieur), 33. <i>G.</i> 1768.		300
A titre de réversion d'une pension de 300 livres accordée à feu sa mère, en considération des services de son mari, colonel d'artillerie.		
KALANDRIN (Louis), 73. <i>M. du R.</i> 1764.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien concierge à l'entrepôt général des haras.		
KARGER (Nicolas), 51. <i>G.</i> 1774.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien premier lieutenant du régiment suisse de Boccard.		
KAUFFMAN (Roch), 66. <i>M. du R.</i> 1780		150
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de l'un des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi.		
KAYSER (Demoiselle Catherine Macnamara, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1781.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine, commandant l'établissement des recrues du régiment royal Suédois, à Landaw.		
KEARNEY (Louise), 61. <i>G.</i> 1761.		248
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment irlandais de Bulkeley.		
Dans ladite pension sont comprises 48 livres d'intérêts d'arrérages.		
KECK (Jean), 54. <i>G.</i> 1763.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant d'infanterie dans la compagnie franche de Cambefort.		
KEDERN (Demoiselle Genevièvre Poissonnier-Despérières, veuve du sieur), 32. <i>M.</i> 1780.		500
En considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau.		
<i>A reporter,</i>		2,063,040 livres,

	<i>Report.</i>	2,063,040 livres.
KELLER, dit Leclerc (Claude-Antoine), 37. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
KELLERMANN (Marie), 52. <i>Af. É.</i> 1787.		150
Sans retenue; à titre de gratification annuelle.		
KELLERMANN (Véronique), 56. <i>Af. É.</i> 1787.		150
Même considération que ci-dessus.		
KELLERMANN (Demoiselle Françoise Thibault, veuve du sieur), 34. <i>G.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine en second au régiment d'infanterie allemande de Salm-Salm.		
KELLY (Bernard), 71. <i>G.</i> 1777.		360
Pour sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment de Dillon.		
KELNER (Marie), 72. <i>G.</i> 1754.		118
Sans retenue; en considération des services de feu son père, capitaine réformé dans la brigade du régiment de Saxe.		
KEMPE (Charles), 52. <i>G.</i> 1762.		300
Pour sa réforme, en qualité de lieutenant en second au régiment royal Écossais.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
KENDALL (Brigitte), 67. <i>Af. É.</i> 1784.		200
Sans retenue; pour gratification annuelle.		
KENNEDY (Marie-Françoise), 21. <i>Af. É.</i> 1787.		150
Même considération que ci-dessus.		
KENNEDY (Marie-Marguerite), 54. <i>M. du R.</i> 1766.		150
Sans retenue; pour lui servir de dot dans une communauté.		
KENNEDY (Demoiselle Crispine Duvignau, veuve du sieur), 74. <i>G.</i> 1778.		300
En considération des services de feu son mari, aide-major à Lille.		
KER (Robert), 62. <i>G.</i> 1762.		400
Lieutenant réformé du régiment royal Écossais.		
KERBIGUET (Demoiselle Marie Loulier, veuve du sieur), 71. <i>F.</i> 1748.		250
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, ancien officier de marine au service de la compagnie des Indes.		
KERESPERTZ (Louis), 30. <i>G.</i> 1780.		200
Capitaine réformé du régiment de dragons de Monsieur. Sans retenue; en considération des services de feu son père, mort premier capitaine audit régiment de dragons de Monsieur.		
KERESPERTZ (Urbain), 29. <i>G.</i> 1780.		200
Capitaine en second au deuxième régiment de chasseurs à cheval. Même considération que ci-dessus.		
KERERGUERN DE KERLEC (Demoiselle Marie de Kererguelen, veuve du sieur), 43. <i>G.</i> 1778.		500
En considération des services de feu son mari, lieutenant dans le régiment d'infanterie d'Armagnac.		
KERLERO DE ROSBO (François-Jacques), 68. <i>F.</i> 1770.		500
Sans aucune retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
KERLINGER (Jean), 53. <i>G.</i> 1763.		236
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant de cavalerie dans la compagnie franche de Cambefort.		
KERMAREC DE TRAUROUT (François), 64. <i>G.</i> 1767.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, pour sa retraite en qualité de capitaine réformé du colonel général des dragons.		
KERMELLEC (Yves), 38. <i>G.</i> 1775.		200
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi dans la compagnie de Beauvau.		

A reporter. 2,068,751 livres.

	<i>Report.</i>	2,068,751 livres.
KERMEN (Jean), 68. <i>F.</i> 1782.		150
Sans retenue; en qualité de de ci-devant maître d'équipage sur les vaisseaux de la compagnie des Indes.		
KERMENO (Demoiselle Marie Lesparler de Coutarric, veuve du sieur), 77. <i>M.</i> 1776.		400
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant de vaisseau, et gouverneur de l'île d'Ouessant.		
KEROUARTZ (Joseph), 50. <i>G.</i> 1763.		54
Pour intérêts d'arrérages, ancien capitaine au régiment de Poitou, réformé.		
KEROULLAS DE COHARS (François-Marie), 54. <i>M.</i> 1783.		500
Capitaine de vaisseau, en considération de ses services et blessures qu'il a reçues pendant sa campagne sur le vaisseau <i>le Palmier</i> , dont il avait le commandement.		
KERRET DE KERAVEL (Marie), 82. <i>G.</i> 1778.		300
Pour les services de feu son père, capitaine aide-major au régiment du roi, infanterie.		
KERRET DE KERAVEL, 22. <i>G.</i> 1778		300
Même considération que ci-dessus.		
KERRET DE KERAVEL (Jean), 26. <i>G.</i> 1778.		300
Même considération que ci-dessus.		
KERSEAU (Pierre), 57. <i>G.</i> 1775.		300
Garde du corps du roi, réformé; pour réforme jusqu'à son remplacement.		
KERSTENS (Cornélius), 71. <i>G.</i> 1789.		400
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien portedrapeau, avec rang de lieutenant au régiment suisse de Sonneberg.		
KESSELER (Jean), 70. <i>G.</i> 1788.		360
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité de lieutenant de chasseurs à pied dans le régiment de chasseurs des Pyrénées.		
KESSLER (Jean), 70. <i>G.</i> 1762.		360
Pour sa retraite, lieutenant réformé du régiment de Nassau, infanterie.		
KEYSER (Françoise), 66. <i>G.</i> 1762.		500
En considération du secret que son frère a donné pour la composition d'un remède antivénérien.		
KEYSER (Anne), 57. <i>G.</i> 1762.		500
Même considération que ci-dessus.		
KIEFFER (Jean), 66. <i>G.</i> 1781.		500
Sans retenue, ancien premier lieutenant dans le régiment hussards d'Esterhazy, avec rang de capitaine.		
KIRCHHEIM (Demoiselle Jeanne Clary de Perdiguier, femme du sieur), 58. <i>G.</i> 1742.		236
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, brigadier d'infanterie, et ingénieur en chef au département d'Alsace.		
KLÉBER (Jean), 49. <i>G.</i> 1762.		500
Lieutenant réformé, ci-devant à la suite du régiment d'hussards de Chamborant, pour réforme jusqu'à son remplacement.		
KLEIN (Demoiselle Elisabeth Pilatre Derozier, épouse de), 39. <i>F.</i> 1785.		500
Sans retenue; faisant le tiers de 1,500 livres accordées à sa mère et à ses deux sœurs en considération de l'utilité et du succès des travaux de son frère en chimie.		
KLEIN (Georges), 56. <i>F.</i> 1783.		200
Sans retenue; à titre de traitement conservé comme Suisse au service de feu madame la princesse Christine de Saxe, tante du roi.		
KLEIN (François), 53. <i>G.</i> 1789.		200
En considération de ses services en qualité de musicien attaché au régiment des gardes françaises.		

A reporter. 2,075,311 livres.

	<i>Report.</i>	2,075,311 livres.
KLINGER (Gervais), 76. <i>G.</i> 1762.		360
En qualité de porte-drapeau réformé du régiment de la Marck.		
KOCH (Bernard), 80. <i>G.</i> 1780.		150
Sans retenue; pour ses services en qualité d'ancien aumônier du régiment grison de Salis.		
KOELLER (Jean), 61. <i>G.</i> 1785.		500
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en second dans le régiment de la Marck, infanterie.		
KOENIG (Joseph), 54. <i>G.</i> 1781.		150
Sans retenue; en qualité d'ancien aumônier du régiment suisse d'Ep-tingen.		
KOHN (Jean), 62. <i>G.</i> 1769.		360
Pour retraite en qualité de porte-drapeau au régiment royal Suédois.		
KOLLY (Demoiselle Anne Chont, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de feu son mari, ancien garçon major au corps royal de l'artillerie.		
KOLLY (Demoiselle Catherine Boucher; veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1768.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, l'un des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi.		
KONIG (Sébastien), 66. <i>G.</i> 1770.		400
Pour lui tenir lieu des appointements de 400 livres qui lui ont été accordés pour retraite en qualité de lieutenant au régiment de Berchiny, hussards.		
KOWALSKY (Demoiselle Jeanne Goll, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1782.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien capitaine, avec rang de lieutenant-colonel au régiment d'infanterie allemande de Nassau-Saarbruk.		
KOWALSKY (Louise), 41. <i>G.</i> 1782.		200
En considération des services de feu son père.		
KHRAMER (Léonard), 69. <i>G.</i> 1785.		200
Sans retenue; ancien commandant de bataillon, retiré à l'Hôtel royal des invalides; pour les services et témoignages avantageux qui sont revenus de sa conduite.		
KRANTZ (Nicolas), 58. <i>F.</i> 1766.		475
A titre de traitement conservé comme fontainier du feu roi de Pologne.		
KREMER (Lucas), 70. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Verdun, jusqu'à son remplacement.		
KREUCHELY (Jean-Baptiste), 58. <i>G.</i> 1778.		500
En qualité de lieutenant employé au dépôt des recrues du régiment royal Deux-Ponts, avec rang de capitaine.		
KRICQ (Jean), 50. <i>G.</i> 1766.		200
Capitaine en second au régiment d'infanterie étrangère de Nassau, pour ses services et ses blessures.		
KRITZKY (Jean), 76. <i>F.</i> 1766.		240
Traitement conservé comme garde à pied des chasses du feu roi de Pologne, à Commercy		
KROMENAKER (Demoiselle Marie Cheron, veuve du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1787.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, suisse du château de Choisy.		
KROMENAKER (Jean), 26. <i>M. du R.</i> 1787.		517
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de suisse au château de Choisy.		
KRUG (Georges), 66. <i>G.</i> 1775.		500
Pour appointements, jusqu'à son remplacement, en qualité de trompette réformé des gardes du corps du roi.		

A reporter. 2,081,090 livres.

	<i>Report.</i>	2,081,090 livres.
KUHLA (Charles), 64. <i>G.</i> 1732.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de sa conversion à la religion catholique.		
KUHLA (Sophie), 61. <i>G.</i> 1732.		354
Même considération que ci-dessus.		
KUHN (Demoiselle Marie Streicher, veuve du sieur), 42. <i>G.</i> 1779.		150
En considération des services de feu son mari, major du régiment de Chamborant, hussards.		
KULSCH (Jean), 69. <i>G.</i> 1769.		360
En qualité de porte-drapeau au régiment royal Bavière.		
KUNTS (Jean-Nicolas), 53. <i>G.</i> 1789.		500
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment hussards de Chamborant.		
KUNTZ (François) 63. <i>G.</i> 1762.		400
Lieutenant réformé du régiment de la Marck, pour lui tenir lieu d'appointements.		
KUSTER (Jean), 56. <i>G.</i> 1785.		400
Sans retenue; pour ses services et sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau, avec rang de lieutenant, au régiment suisse de Courten.		

L

LAAGE (Pierre), 49. <i>G.</i> 1777.		450
A titre d'appointements de retraite en qualité de lieutenant au régiment de Provence.		
LAAS (Firmin), 52. <i>G.</i> 1785.		400
Premier capitaine commandant au régiment de Lyonnais; en considération de la conduite qu'il a tenue, tant à Mahon qu'à Gibraltar.		
LA BALLE (Demoiselle Godefroy, veuve du sieur), 54. <i>F.</i> 1784.		200
En considération des services de feu son mari, ancien employé au bureau contentieux de la compagnie des Indes,		
LA BARBERIE DE SAINT-FRONT (Julien), 34. <i>F.</i> 1776.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de sous-lieutenant réformé des dragons de la légion du Dauphin, actuellement attaché en ladite qualité au régiment de Beaujolais.		
LA BARDE (Jean), 56. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
LA BARRE (François), 67. <i>M. du R.</i> 1775.		200
A titre de retraite en qualité de chirurgien de la compagnie de la garde de Paris.		
LA BARRE DE MARTIGNY (Jean-Baptiste), 47. <i>G.</i> 1780.		200
En considération de ses services et pour lui donner moyen de les continuer en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Touraine.		
LA BARRE DE NANTEUIL (Jean-Pierre), 46. <i>G.</i> 1771.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LA BARRE (Demoiselle Henriette), 28. <i>M. du R.</i> 1780.		400
Pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		

A reporter. 2,086,758 livres.

	<i>Report.</i>	2,086,758 livres.
LA BARRIÈRE (Demoiselle Charlotte Guilmain, épouse du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1789.		150
Par remplacement d'une pension de pareille somme qu'elle a obtenue en 1746, en considération de services de feu son père, officier des compagnies de la garde de Paris.		
LA BARRIÈRE (François de), 46. <i>G.</i> 1787.		300
En considération de la distinction de ses services en qualité de capitaine de canonniers au régiment de La Fère du corps royal de l'artillerie.		
LA BARTÈTE DUMOULIN DE MONTLEZUN (Demoiselle Catherine), 18. <i>G.</i> 1788.		200
En considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment de Touraine.		
LA BARTHE DE THERMES (Antoine), 71. <i>G.</i> 1764.		500
En qualité de capitaine réformé de grenadiers du régiment royal Cantabres.		
LA BARTHE (François), 67. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine au régiment de Médoc.		
LA BASTIDE DUVIVIER (Pierre), 66. <i>G.</i> 1764.		300
A titre d'appointements en qualité de cornette réformé du régiment du commissaire-général.		
LABAT DE FERRAND (Jean), 47. <i>G.</i> 1773.		60
En considération de ses services, et pour l'aider à les continuer, en qualité de gendarme du corps de la gendarmerie.		
Cette pension sera supprimée du jour qu'il parviendra au grade de fourrier, ou qu'il quittera le corps de la gendarmerie.		
LABAT DE LA PEYRIÈRE (Côme), 39. <i>G.</i> 1775.		180
A titre d'appointements, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, en qualité de mousquetaire réformé.		
LABAT (Michel), 57. <i>G.</i> 4 ^o 1772, 100; 2 ^o 1775, 150.		250
Brigadier des gardes du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
LABAT DE SAVIGNAC (Jean), 64. <i>G.</i> 1764.		400
A titre d'appointements, pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la marine.		
LABAT (Paul), 72. <i>M.</i> 1778.		400
A titre de subsistance; en considération de ses services, en qualité de capitaine de navires marchands, et de ses infirmités.		
LA BAUME (Joseph de), 56. <i>G.</i> 1786.		200
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien garde du corps de Monsieur.		
LA BAYE (Jean de), 71. <i>G.</i> 1766.		400
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment d'infanterie d'Orléans.		
LA BAYETTE (Demoiselle Girin, veuve du sieur), 34. <i>G.</i> 1780.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine d'artillerie.		
LA BAZONNIÈRE (Demoiselle Madeleine de), 80. <i>M. du R.</i> 1776.		160
En considération de sa conversion à la religion catholique.		
LABBÉ DE LA GENARDIÈRE (Jean), 66. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine au quatrième régiment d'Etat-Major; pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine aide-major du régiment provincial de Lyon, jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
LABBÉ (Demoiselle Lemeusnier, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1768.		300
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine général des charrois de l'artillerie de l'Arsenal de Paris		
LABBÉ (Demoiselle Marie), 29. <i>M. du R.</i> 1785.		300
A titre de subsistance; en considération des services de feu sa tante, chargée du soin des atours de Madame Victoire de France.		

A reporter. 2,092,080 livres.

	<i>Report.</i>	2,092,080 livres.
L'ABBEY DE REVEILLON (François), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 150; 1 ^o 1787, 360.		510
Cheval-léger réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, lors de sa réforme.		
LABENNE DE SAUBADE (François), 64. <i>G.</i> 1762.		354
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Brie.		
LA BICHE (Demoiselle Jupin, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1767		100
Sans retenue; en considération des services de feu son père, contrôleur en la cuisine bouche du roi.		
LA BIESSE (Gilbert), 59. <i>G.</i> 1771		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien mousquetaire.		
LA BIGNE (Pierre de), 51. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Pour sa retraite, en qualité de garçon de la panneterie du roi.		
LA BINODIÈRE (Demoiselle Pierret, épouse du sieur de), 29. <i>G.</i> 1788		100
En considération des services de feu son père, ci-devant commandant au fort de Risban de Calais.		
LA BODERIE (Pierre de), 52. <i>G.</i> 1782		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second, au régiment de Beaujolais.		
LA BOISSIÈRE (Demoiselle Jeanne Dutaillet de la Mothe, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, ci-devant sous-brigadier des gendarmes de la garde du roi.		
LA BOISSIÈRE (Jeanne de), 64. <i>G.</i> 1770.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien ports-étendard des gardes du corps du roi.		
LA BONNE (Irieix de), 64. <i>G.</i> 1770.		218
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LA BORDE (Marie Bonin, veuve du sieur de), 34. <i>M. du R.</i> 1785.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
LA BORDE DE DARBRUN (Jean de), 49. <i>G.</i> 1766.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne.		
LA BORDE (Jean), 79. <i>M.</i> 1764.		400
En considération de ses services en qualité d'ancien procureur général du conseil supérieur de l'île Royale.		
LA BORDENNE (Guillaume de), 60. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial d'Auch; à titre d'appointements jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
LA BORDENNE (Etienne de), 63. <i>G.</i> 1760		150
Capitaine au bataillon de garnison de Béarn; à titre d'appointements en qualité de lieutenant réformé du régiment royal, infanterie. Il continuera d'en jouir jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement supérieur.		
LA BORDÈRE (Demoiselle de Poisblanc, épouse du sieur), 62. <i>G.</i> 1743 et 1748.		150
En considération des services de feu son père, cheval-léger. Il a été accordé de plus à ladite dame la réversibilité de la pension de 500 livres que son mari a obtenue en considération de ses services; laquelle pension doit passer après lesdits sieur et dame à leurs trois enfants; savoir: 200 livres à l'aîné et 150 livres à chacun des cadets.		
LA BORDERIE DE MALABAT (Bernard), 61. <i>G.</i> 1766.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment royal Roussillon, infanterie.		
LABOREY (Antoine), 68. <i>G.</i> 1568.		400
A titre d'appointements pour retraite en qualité de lieutenant au régiment de Berry, cavalerie.		

A reporter. 2,097 323 livres.

	<i>Report.</i>	2,097,323 livres.
LABORIE (Jean), 63. <i>G.</i> 1757.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Metz du corps royal d'artillerie.		
LABORIE (Antoine), 67. <i>G.</i> 1757.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de lieutenant-colonel au corps royal et sous-directeur de l'artillerie.		
LA BORNE (Jacques), 44. <i>M. du R.</i> 1787.		557
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de postillon en la petite écurie du roi.		
LA BORNE (Edme), 54. <i>M. du R.</i> 1784.		400
Sans retenue; en qualité de porte-manteau du roi.		
LA BONNE (François), 52. <i>G.</i> 1789.		400
Tant en considération de ses services et blessures, que pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment Dauphin, cavalerie.		
LA BOULAYE (Amant de), 56. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Rouergue.		
LA BOULAYE (Demoiselle Anne-Marie), 31. <i>M.</i> 1775.		300
Fille d'un ancien commis de la marine; cette pension lui a été accordée à cause de ses infirmités et pour l'aider à subsister.		
LA BOULLAYE (Pierre de), 86. <i>G.</i> 1759.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant de cavalerie.		
LA BOURDONNAYE DE NOISY (Gabriel), 50. <i>G.</i> 1770.		150
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de premier enseigne de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
LA BRETESCHE (Jean de), 70. <i>G.</i> 1759.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Guyane.		
LA BRIÈRE (Nicolas de), 50. <i>G.</i> 1786.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau dans le régiment royal Auvergne.		
LA BRIFFE (Charles de), 53. <i>G.</i> 1775.		97
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Alençon, jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
LA BRIFFE-PONSAN (François), 51. <i>G.</i> 1775.		97
Même considération que ci-dessus.		
LABRO (Jean de), 56. <i>G.</i> 1771.		100
En considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
LA BROISE DE SAINT-LÉGER (Pierre de), 66. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Aunis.		
LA BROUE (Joseph, chevalier de Vareilles), 46. <i>G.</i> 1775.		450
A titre d'appointements en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Poitiers.		
LA BROUE DE BORET (François), 67. <i>G.</i> 1748.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine au corps des carabiniers, dans lequel ledit sieur est lieutenant-colonel.		
LA BROUE DES VAREILLES (Demoiselle Langlois, épouse du sieur), 53. <i>G.</i> 1757.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son premier mari, gendarme de la garde du roi.		
LA BROUSSE (Pierre de), 50. <i>G.</i> 1775.		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		

A reporter. 3,003,100

	<i>Report.</i>	3,003,100 livres.
LA BROUSSE DE VEYRAZET (Jean), 37. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé; à titre d'appointements pour sa réforme.		
LA BROUSSE (Pierre de), 56. <i>G.</i> 1764.		134
Y compris 14 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
LE BRUYÈRE (Demoiselle Anne Bourgeois, veuve du sieur), 51. <i>G.</i> 1778.		200
A titre de gratification annuelle; en considération des services de feu son mari, ancien garde du corps du roi.		
LA BUSSIÈRE (Jean), 72. <i>M. du R.</i> 1772.		400
En considération de ses services en qualité de gouverneur des pages du roi.		
LA BUSSIÈRE (Jean), 56. <i>G.</i> 1784.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en second dans le régiment du commissaire général de la cavalerie.		
LA BUSSIÈRE (Jacques de), 48. <i>G.</i> 1763.		54
Pour lui tenir lieu de 54 livres d'intérêts de trois années, mises en rente viagère à 6 pour 100; d'une pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment d'Auvergne, et qui lui a été supprimée le jour de son remplacement.		
LA BUSSIÈRE (Demoiselle Anne), 56. <i>G.</i> 1779.		400
En considération des services de son frère, commis du département de la guerre.		
LA BUSSIÈRE (Edme de), 62. <i>G.</i> 1777.		500
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment du commissaire général.		
LA BUSSIÈRE DE LA ROUSTIÈRE (Georges), 58. <i>G.</i> 1777.		500
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment d'Orléans, dragons.		
LA CAILLE (Jeanne Fauze, veuve du sieur), 62. <i>M. du R.</i> 1781.		200
En considération des services de feu son mari, garçon de l'échansonnerie du roi.		
LA CALPRENADE (Demoiselle Anne), 69. <i>M. du R.</i> 1785.		150
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique.		
LA CAROLIE (François de), 56. <i>G.</i> 1783.		405
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de premier lieutenant avec rang de capitaine au régiment du roi, dragons.		
LA CAUVÉ (Demoiselle Jeanne Masson, veuve du sieur), 42. <i>M. du R.</i> 1782.		150
En considération des services de feu son mari, taupier des bâtiments du roi.		
LA CAVE DE LA POUPLIÈRE (Demoiselle Marie), 76. <i>M.</i> 1714.		70
Y compris 10 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine de brûlot.		
LACCARY (Demoiselle de la Ville, épouse du sieur), 59. <i>M.</i> 1776.		400
En considération des services du feu sieur du Teillay, son premier mari, commissaire général de la marine.		
LA CHAIRLIÈRE (Demoiselle de Renaudon, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1787.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine commandant au régiment d'Angoumois.		
LA CHAISE BELLEAN (Bénigne), 74. <i>F.</i> 1770.		300
Sans retenue; en qualité de ci-devant premier lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
LA CHAISE DU RENAUD (Jean de), 73. <i>G.</i> 1761.		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Talaru.		

A reporter. 3,008,323 livres.

	<i>Report.</i>	3,008,323 livres.
LA CHAMBRE (Demoiselle de Lambert, veuve du sieur de), 53. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine d'artillerie.		
LA CHAPELLE (Demoiselle Élisabeth Masson, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1773.		300
En considération des services de son mari, décédé capitaine au régiment royal Bavière.		
LA CHAPELLE (Demoiselle Salin de l'Isle, veuve du sieur de), 59. <i>G.</i> 1780.		500
En considération des services de feu son mari, commissaire principal des guerres.		
LA CHAPELLE (Philippe de), 22. <i>G.</i> 1781.		150
En considération des services de feu son père, commissaire principal des guerres.		
LA CHAPELLE (Louis de), 26. <i>G.</i> 1781.		200
Même considération que ci-dessus.		
LA CHAPELLE (Cyr de), 18. <i>G.</i> 1781.		150
Même considération que ci-dessus.		
LA CHARDAIGNE (Pierre de), 70. <i>G.</i> 1765.		400
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine de grenadiers au bataillon de milice de Mazarin.		
LA CHASSAGNE (Pierre de), 81. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de la Marche.		
LA CHASSAIGNE (François de), 71. <i>G.</i> 1755.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
LA CHASSAIGNE DE SEREYS (Marie de), 59. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Beauvoisis.		
Les intérêts seulement seront supprimés lors de son remplacement.		
LA CHASTRE (Jean de), 60. <i>G.</i> 1778.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Châteauroux.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA CHASTRE (Louis de), 63. <i>G.</i> 1764.		400
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
LA CHAUSSÉE (Demoiselle Marie Moulart, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1787.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant major des ville et citadelle de Montreuil-sur-Mer.		
LA CHAUSSÉE (Demoiselle Lucie Morgon, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 200; 2 ^o 1780, 100.		300
La première, en considération des services de feu son mari, capitaine invalide. La seconde, même considération.		
LA CHAUSSÉE (Gibert de), 56. <i>G.</i> 1763, 54; 2 ^o 1770, 400.		451
La première, provenant de trois années mises en rente viagère de la pension de 300 livres qui lui a été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Périgord, et qui a été supprimée le jour de son remplacement. La seconde, à titre d'appointements pour sa retraite.		
LA CHENAL (Demoiselle Marie), 59. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1759, 300; 2 ^o 1768, 150.		450
La première, à titre de substance, en considération des services de feu son père, valet de pied de la feue reine. La seconde, pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur les aumônes de la feue reine.		
LACHENET DE CROTTAT (François), 69. <i>G.</i> 1 ^o 1751, 472; 2 ^o <i>idem</i> , 100.		572
Ancien capitaine au régiment de Bourbon, infanterie.		
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite. La seconde, sans aucune retenue, en la même considération.		

A reporter. 3,014,094 livres.

Report. 3,014,094 livres.

LA CHÉNAYE (Demoiselle Geneviève Lure, veuve du sieur), 34. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 100; 2 ^o <i>idem</i> , 100.	200
La première, en considération des services de feu son mari, tapissier de l'hôtel de la guerre et de la marine. La seconde, en la même considération.	
LA CHESNAYE (Louis de), 54. <i>G.</i> 1763.	354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Navarre.	
LA CLAIR (Jean), 84. <i>M. du R.</i> 1765.	365
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.	
LA CLAVERIE (Philippe de), 56. <i>G.</i> 1773.	500
A titre d'appointements pour retraite en qualité d'aide-major au régiment du mestre de camp général des dragons, avec rang de capitaine.	
LA CLOCHETERIE (Demoiselle Catherine Damaux, veuve du sieur de), 81. <i>M.</i> 1750.	354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de la perte qu'elle a faite de son mari, qui a été tué en 1747 dans le combat rendu par M. de la Jonquière, chef d'escadre, contre les Anglais.	
LA CŒURTIÈRE (Demoiselle Marguerite Bourgeois, veuve du sieur de), 62. <i>M.</i> 1786.	500
En considération des services de feu son mari, commissaire général et premier commis de la marine.	
LA COLÉ (Jean), 53. <i>F.</i> 1774.	300
Sans aucune retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.	
LA COLOMBE (Claude de), 49. <i>G.</i> 1775.	100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.	
LACOMBE SAINTE-MARIE (Jean), 58. <i>G.</i> 1769.	400
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.	
LACOMBE (Nicolas), 51. <i>G.</i> 1 ^o 1762, 372; 2 ^o 1775, 97.	469
La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment royal Lorraine. La seconde, à titre d'appointements conservés en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Bar-le-Duc.	
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	
LACOMBE (Demoiselle Marguerite), 73. <i>M. du R.</i> 1770.	150
Sans retenue; pour aider à sa subsistance.	
LACOMBLE (Louis), 59. <i>M. du R.</i> 1779.	300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier des écuries du roi.	
LACOMME, dit la Combe (Jacques), 53. <i>M. du R.</i> 1781.	200
Pour servir à sa subsistance et à sa retraite en qualité de garçon du grand-commun du roi.	
LA CONDAMINE (Demoiselle Gillot, veuve du sieur de), 76. <i>G.</i> 1782.	200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Piémont.	
LA CONVERSERIE (Demoiselle Julie Caboche, épouse du sieur de), 56. <i>G.</i> 1743.	118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de la perte que son père a faite de deux canardières en 1740, étant alors garde du corps du roi, employé pour la destruction ordonnée en Calais.	
LA CONDAIRE DE LASSAUX (Philippe), 63. <i>G.</i> 1769.	450
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine d'infanterie, et ci-devant capitaine d'une compagnie d'élèves de l'École royale militaire.	

A reporter. 3,019,054 livres.

	<i>Report.</i>	3,019,054 livres.
LA CORDERIE (Demoiselle Marthe Dumont, veuve du sieur de), 78. <i>G.</i> 1782		50
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du régiment de Piémont.		
LA CORRÈGE (Demoiselle Anne Dartigues, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1758		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, capitaine de grenadiers au régiment de Brancas.		
LA COSTE DU VIVIER (Jean), 42. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 2 ^o <i>idem</i> , 200.		400
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, pour sa réforme.		
LA COSTE (Jacques de), 46. <i>G.</i> 1763		108
En qualité de capitaine commandant dans le sixième régiment des chevaux-légers, pour lui tenir lieu de 108 livres d'intérêts de trois années, mises en rente viagère à 6 pour 100, d'une pension de 600 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment d'Artois, cavalerie, et qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
LA COSTE (Justin), 86. <i>G.</i> 1737		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment d'Orléans, dragons.		
LA COTTE DE BIGARDIÈRE DUMESNIL (Jean), 57. <i>G.</i> 1784		360
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien premier lieutenant au régiment de Conti, dragons.		
LA COTTE DE TEYFON (Benott), 65. <i>G.</i> 1768		400
A titre d'appointements et pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Artois, infanterie.		
LA COUR (Jean de), 24. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de garde du corps du roi.		
LA COUR DE LA GARDIOLLE (chevalier de), 84. <i>G.</i> 1706		168
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; à titre d'assurance sur la pension de 300 livres qui avait été accordée à feu sa mère, dont le mari a été tué au siège de Turin, étant alors capitaine au régiment de Bresse, infanterie.		
LA COUR (Antoine de), 52. <i>G.</i> 1775		150
En considération de ses services, en qualité de cheval-léger de la garde du roi.		
LA COUR (Demoiselle Boyer, veuve du sieur de), 56. <i>G.</i> 1763		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine au régiment de Salins.		
LA COUR (Charles, chevalier de), 57. <i>G.</i> 1763		54
Pour lui tenir lieu de pareille somme, provenant de trois années mises en rente viagère, à 6 pour 100 d'une pension de 300 livres, qui lui avait été accordée, en qualité de capitaine réformé du régiment de Dauphiné, et qui a été supprimée le jour de son remplacement dans ledit régiment.		
LA COUR (Gilles de), 64. <i>F.</i> 1780		500
A titre de retraite, en considération de ses services, en qualité de contrôleur des vingtièmes de la généralité de Champagne.		
LA COURT (Louis), 61. <i>G.</i> 1766.		400
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Rouen; il cessera d'en jouir en cas qu'il soit remplacé.		
LA GRAMPE (Jean), 81. <i>M. du R.</i> 1726		150
A titre de subsistance, et pour lui tenir lieu de clercal, en qualité de prêtre de l'Oratoire.		
LA CROIX (Nicolas), 56. <i>G.</i> 1789		450
Tant en considération de ses services et de ses blessures, que pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers au régiment d'Austrasie.		

A reporter. 3,023,488 livr

	<i>Report.</i>	3,023,488 livres.
LA CROIX (Louis), 66. <i>M. du R.</i> 1788		400
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
LA CROIX (Nicolas), 63. <i>M. du R.</i> 1788		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en qualité d'ancien garçon des pages du roi.		
LA CROIX (Barthélemi), 26. <i>M. du R.</i> 1787		365
A titre de retraite, en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LA CROIX (Demoiselle Commié, veuve du sieur), 70. <i>M.</i> 1784		300
En considération des services de feu son fils, sous-chef du bureau des affaires contentieuses de la marine et des colonies; laquelle pension réversible à la belle-mère de ladite dame Commié, dans le cas où elle survivrait à cette dernière.		
LA CROIX DE SERIZAY (Jean), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 54; 2 ^o 1782, 500		554
La première, en qualité d'ancien commandant au régiment de Condé, infanterie, pour lui tenir lieu de 900 livres d'intérêts d'arrérages de la pension de 300 livres qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, et qui a été supprimée lors de son remplacement, en conservant seulement lesdites 53 livres d'intérêts d'arrérages. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
LA CROIX (Philippe), 51. <i>G.</i> 1769		300
A titre de gratification annuelle; tant en considération de ses services que des blessures qu'il a reçues à la guerre, en qualité de capitaine au régiment de Nassau-Saarbruck.		
LA CROIX (Pierre), 42. <i>M. du R.</i> 1789		150
Sans retenue; par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue pour retraite en qualité de brigadier de la compagnie de marsechaussée de l'île-de-France.		
LA CROIX (Jean de), 57. <i>G.</i> 1775		315
A titre d'appointements, en qualité de gendarme réformé de la garde du roi; cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
LA CROIX DE LUSSON (Jean), 47. <i>G.</i> 1766		51
Pour lui tenir lieu de 900 livres d'arrérages de la somme de 300 livres de pension qui lui avait été accordée, en qualité de capitaine réformé au régiment de Flandre et qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
LA CROIX DE CHEVRIÈRE DE SAINT-VALLIER (Nicolas), 71. <i>G.</i> 1759		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Beaufremont, dragons.		
LA CROIX D'HANOSTAT (Jean de), 54. <i>G.</i> 1775		450
A titre d'appointements, en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Verdun; actuellement capitaine au régiment provincial d'artillerie de Metz; il cessera de jouir de cette pension s'il est remplacé avec un traitement supérieur.		
LA CROMPE (Guillaume de), 66. <i>G.</i> 1787		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de marsechaussée.		
LA CROTE DE SAINT-ABRE (Henri de), 53. <i>M. du R.</i> 1762		300
En considération de ses services, en qualité d'enseigne de vaisseau, retiré. A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé des arquebusiers, cavalerie.		
LA DEVAIZE-D'ARTEIL (Jean-Baptiste), 76. <i>G.</i> 1784		400
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé des arquebusiers, cavalerie.		
LA DEVÈZE (François), 53. <i>G.</i> 1776		200
En considération de ses services, en qualité de sous-lieutenant de marsechaussée, ci-devant ancien lieutenant au régiment de Dauphiné.		

A reporter. 3,028,566 livres.

	<i>Report</i>	3,028,566 livr
LA DOUCE (Pierre), 47. G. 1745.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de gendarme réformé, en considération des services de feu son père, commis au bureau des fortifications.		
LA DOUCE (Demoiselle Marie), 46. G. 1745.		118
Même considération que ci-dessus.		
LA DOUCE (Edme), 50. G. 1745.		118
Même considération que ci-dessus.		
LA FABRÈGUE (Louis de), 39. G. 1789.		550
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien aide-major de la ville d'Entrevaux.		
LA FAGE (Bernard), 56. G. 1785.		550
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien quartier-maître trésorier du régiment de Saintonge.		
LA FAGERDIE DE LA PRADERIE (François de), 54. G. 1768.		120
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LA FAIGE (François-Éléonor de), 76. G. 1764.		400
A titre d'appointements de retraite, en qualité de lieutenant au régiment de Normandie.		
LA FAIGE (Jean), 68. G. 1767.		300
A titre d'appointements de retraite, en qualité de sous-lieutenant au régiment mestre de camp général, cavalerie.		
LA FARE (Joachim, abbé de), 71. G. 1718.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services de feu son père, maréchal de camp.		
LA FARE (Christophe de), 66. G. 1753.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services du feu maréchal de la Fare, son parent.		
LA FARELLE (Barthélemi de), 53. G. 1763.		108
Provenant d'intérêts d'arrérages d'une pension qui lui avait été accordée, en qualité de capitaine réformé du régiment royal Pologne, et qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
LA FARGUE DE BIAT (Pierre), 64. G. 1753.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de garde du corps du roi.		
LA FARGUE (Demoiselle Marie), 36. F. 1781.		33
En considération des services de feu son père, teneur des livres de la compagnie des Indes, laquelle pension s'accroitra progressivement jusqu'à la somme de 200 livres aux six enfants dudit feu sieur, et est réversible de l'un à l'autre jusqu'au dernier survivant.		
LA FARGUE (Jean-Étienne), 29. F. 1781.		33
Même considération que ci-dessus.		
LA FARGUE (Françoise), 38. F. 1781.		33
Même considération que ci-dessus.		
LA FARGUE (Nicolas), 28. F. 1781.		33
Même considération que ci-dessus.		
LA FARGUE (Antoine), 39. F. 1781.		33
Même considération que ci-dessus.		
LA FARGUE (Julien), 27. F. 1781.		33
Même considération que ci-dessus.		
LA FARGUE DE BIAT DE GAILLÈRE (Joseph), 63. G. 1753.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
LA FARGUE DE DUPLANCOU (Guillaume), 66. G. 1779.		300
En qualité de capitaine au bataillon de garnison de Bourbon.		

A reporter 3,032,506

	<i>Report.</i>	3,032,508 livres.
LA FARGUE DE MALABIOU (Jean), 60. G. 1753		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son grand-père, ci-devant capitaine au régiment de Guyenne.		
LA FARGUE (Jean), 64. G. 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment royal Comtois.		
Il ne recevra que les intérêts de cette pension lors de son remplacement.		
LA FARGUE (Demoiselle Adélaïde de), 64. G. 1773.		400
Cette pension lui a été assurée sur celle de 3,000 livres accordée à son aïeul, maréchal de camp, pour n'en jouir que dans le cas et à compter du jour où elle lui survivrait.		
LA FARGUE (Demoiselle Anne-Marguerite Pitré, veuve du sieur), 66. F. 1786.		100
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien sellier des messageries à Paris.		
LA FARGUE (Alexandre), 17. G. 1773.		400
Mêmes motifs que ci-dessus.		
LA FARGUE (Auguste), 19. G. 1773		400
Mêmes motifs que ci-dessus.		
LA FAYE (Pierre de), 46. G. 1775.		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LA FAYE (René de), 47. G. 1784.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment de Vermandois.		
LA FAYE (Jean), 61. G. 1763		540
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Bocard, suisse.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA FERRIÈRE (Demoiselle Claire de Castillon, épouse du sieur), 53. M. 1777.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau, qui a péri dans le naufrage de la barque du roi la <i>Sybillé</i> .		
LA FERTÉ (Demoiselle Boudin, veuve du sieur), 59. M. du R. 1766.		200
En considération des services de feu son mari, garde de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye.		
LA FERTÉ DE MUN (Charles de), 73. G. 1762.		496
Y compris 96 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Navarre.		
LAFILÉ (Angélique Goard, veuve du sieur), 63. M. du R. 1781.		500
En considération des services de feu son mari, garçon de la chambre de Madame Adélaïde de France.		
LAFFONT (Moïse de), 39. G. 1775.		180
A titre d'appointements en qualité de mousquetaire réformé.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LAFILHE DE LASRIVES (Pierre), 47. G. 1775		200
A titre d'appointements en qualité de garde du corps du roi, réformé.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LAFITE DE PELLEPORT (Demoiselle Scholastique de), 31. M. du R. 1784.		400
Sans retenue; par continuation de partie de celles dont jouissait feu son père, lieutenant-colonel d'infanterie, tant en considération de ses services que de ceux de son aïeule, sous-gouvernante des Enfants de France.		
LAFITE DE PELLEPORT (Demoiselle Reine), 25. M. du R. 1784.		400
Même considération que ci-dessus.		
LAFITE DE CASSEMBOUCY (Jean), 54. G. 1775.		200
A titre d'appointements de réforme en qualité de garde du corps du roi.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		

A reporter. 3,038,260 livres.

	<i>Report.</i>	3,038,260 livres.
LAFITE DU COURTEIL (Hilaire de), 56. <i>G.</i> 1745		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment d'Aunis.		
LAFITE DE PELLEPORT (Jacques de), 17. <i>G.</i> 1785		400
Tant en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel d'infanterie, que de ceux de feu son aïeul, lieutenant-général des armées du roi.		
LAFITE DE PELLEPORT (Gabrielle de), 19. <i>G.</i> 1785.		400
Même considération que ci-dessus.		
LA FLAMBELLE (Louis de), 70. <i>G.</i> 1775.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
LAFLECHE (Demoiselle Louise Trototchaux, veuve du sieur), 64. <i>F.</i> 1775.		144
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, conducteur des messageries, pour l'aider à subsister.		
LA FLOTTE (Michel), 51. <i>F.</i> 1776.		300
Sans retenue ; tant en considération de ses services, en qualité de capitaine au bataillon de l'Inde, que de ses blessures.		
LA FOND (Demoiselle Papineau, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1783.		400
En considération des services de feu son mari, lieutenant des maréchaux de France, et lieutenant-colonel d'infanterie.		
LA FONS (Demoiselle de Pujol, épouse du sieur de), 60. <i>G.</i> 1783.		283
Y compris 43 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi.		
LA FONS (Marc de), 62. <i>G.</i> 1768.		500
A titre d'appointements et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment du comte de la Marche.		
LA FONTAINE (Demoiselle Madeleine de), 59. <i>G.</i> 1741.		100
Faisant partie de celle de 300 livres accordée à sa mère, en considération des services de feu son mari, cheval-léger de la garde du roi, et dont ladite demoiselle ne doit jouir que dans le cas où elle survivrait à sa mère.		
LA FONTAINE-D'OLLERY (Charles de), 41. <i>G.</i> 1757.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages ; lieutenant en premier au régiment de Barrois, en considération des services de feu son père, major du bataillon du corps royal de Chabrié, artillerie.		
LA FONTAINE-D'OLLERY (Henri de), 43. <i>G.</i> 1775.		118
Lieutenant des maréchaux de France ; pour mêmes motifs que ci-dessus.		
LA FONTAINE (Demoiselle de Caruel, veuve du sieur), 83. <i>G.</i> 1741		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son mari, cheval-léger de la garde du roi. Les deux enfants de ladite dame ont obtenu l'assurance d'une pension de 100 livres, pour en jouir après le décès de leur mère.		
LA FONTAINE (Jean), 46. <i>M. du R.</i> 1774.		300
En qualité de garçon du château de Monsieur.		
LA FONTAINE (Charles), 44. <i>M. du R.</i> 1781		200
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de valet de pied du roi.		
LA FONTAINE (Anne Marc, veuve du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1776.		200
En considération des services de feu son mari, porteur de chaise de la feue reine.		
LA FONTAINE (Michel), 78. <i>M. du R.</i> 1732		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, secrétaire du chancelier.		
LA FONTENELLE (Marin), 68. <i>G.</i> 1758.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		

A reporter. 3,043,144 livres.

	<i>Report.</i>	3,043,144 livres.
LA FONTENELLE (Henri de), 41. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA FORE (Antoine de), 39. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme des gardes du corps du roi.		
LAFORÉT (Nicolas), 74. <i>F.</i> 1766		360
A titre de traitement annuel comme ci-devant palefrenier des écuries du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
LA FORÊT DE DIVONNE (Pierre), 59. <i>G.</i> 1764		448
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine d'infanterie.		
LA FORÊT (Demoiselle François de), 31. <i>G.</i> 1787		100
En considération des services de feu son père, aide-major de la ville de Saint-Omer.		
LA FORÊT (Demoiselle Marie de), 31. <i>G.</i> 1787		100
Même considération que ci-dessus.		
LA FORÊT (Louis de), 28. <i>G.</i> 1787.		100
Même considération que ci-dessus.		
LA FORÊT DE BOISCLERET (Laurent de), 63. <i>G.</i> 1779		200
En qualité de lieutenant au bataillon de garnison de Poitou.		
LA FORGE (Demoiselle Duverne, veuve du sieur de), 79. <i>G.</i> 1757		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son mari, ancien gendarme de la garde du roi.		
LA FOURGUE (Bertrand de), 72. <i>G.</i> 1762.		496
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de Boisgelin, à présent major de la ville de Douai. Ce traitement lui a été conservé, quoique major de la ville de Douai.		
LA FORGUE DE BELLEGARDE (Louis), 62. <i>G.</i> 1769		400
A titre d'appointements et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Bretagne.		
LA FORGUE DE BELLEGRADE (Jean), 37. <i>G.</i> 1775		450
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Bordeaux.		
LA FORGUE (Jean), 59. <i>F.</i> 1766.		200
A titre d'appointements en qualité de dentiste du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
LA FORGUE (Demoiselle Vallier, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1771.		400
A titre de gratification annuelle ; en considération des services de feu son mari, ci-devant major d'Embrun.		
LA FORGUE (Laurent), 66. <i>F.</i> 1774.		300
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'ancien commis des vingtièmes.		
LA FOSSE (Louis de), 18. <i>G.</i> 1785.		100
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment de La Fère, artillerie.		
LA FOSSE (Antoine de), 20. <i>G.</i> 1785.		100
Même considération que ci-dessus.		
LA FOSSE (Demoiselle Marie de), 23. <i>G.</i> 1785		100
Même considération que ci-dessus.		
LA FOSSE (Clément de), 22. <i>G.</i> 1785.		100
Même considération que ci-dessus.		

A reporter. 3,047,814 livres.

	<i>Report.</i>	3,047,814 livres
LA FOSSE (Demoiselle Marie Dauxais, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1771		500
Sans retenue; à titre de gratification annuelle et en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de La Fère, artillerie.		
LA FOURNERIE (Antoine de), 53. <i>G.</i> 1787.		547
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de gendarme de la garde du roi.		
LA FOURNERIE (Henri de), 52. <i>G.</i> 1775.		97
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Blois.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA FRASSE (Gaspard de), 61. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Touraine.		
LA FRAYE (Demoiselle Mouchot, épouse du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1765.		300
A titre de gratification annuelle et en considération des services de feu son oncle, surintendant de la musique du roi.		
LA FUE DAUZAS (Guillaume), 44. <i>G.</i> 1775.		180
A titre d'appointements en qualité de mousquetaire réformé.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA GARDE (Mathurin, chevalier de), 36. <i>M.</i> 1786.		360
En considération de ses services en qualité de lieutenant de frégate, retiré; actuellement officier des classes.		
LA GARDE (Pierre), 61. <i>M. du R.</i> 1785		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de gentilhomme servant près le roi.		
LA GARDE DE THONISSERIE (Demoiselle Molé, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1785 . .		400
En considération des services de feu son mari, ancien porte-étendard des gardes du corps du roi		
LA GARDE DES POUJOLS (Louis), 53. <i>G.</i> 1775		97
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Montpellier.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA GARDE (Joseph de), 61. <i>G.</i> 1767.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, et actuellement capitaine invalide.		
LA GARDE (Demoiselle Jeanne de), 72. <i>G.</i> 1734		78
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment de Médoc.		
LA GARDE (Jeanne-Marie de), 68. <i>G.</i> 1734.		78
Même considération que ci-dessus.		
LA GARDE (Marie-Catherine de), 66. <i>G.</i> 1734.		78
Même considération que ci-dessus.		
LA GARDE DE SAIGNES (François de), 61. <i>G.</i> 1757.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine de cavalerie.		
LA GARDE (François de), 67. <i>G.</i> 1770.		100
Ancien garde du corps du roi, à présent retiré à l'Hôtel des invalides en qualité de capitaine; en considération de ses services.		
LA GARDELLE (Georges de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 118; 2 ^o 1775, 400.		518
Ci-devant porte-étendard des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
LA GARDELLE (Bernardin de), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 118; 2 ^o 1775, 400.		518
Ci-devant porte-étendard des gardes du corps du roi.		
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		

A reporter. 3,052,991 li

	<i>Report.</i>	3,052,991 livres.
LA GARENNE (Demoiselle Donaren, veuve du sieur de), 68. <i>G.</i> 1780.	200	
En considération des services de feu son mari, ci-devant aide-major au château de Caen.		
LA GARRIGUE (Jean de), 63. <i>G.</i> 1779	300	
Pour sa retraite en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Vivarais.		
LA GASNERIE (François de), 48. <i>G.</i> 1775	365	
A titre d'appointements, jusqu'à son remplacement, en qualité de gendarme réformé de la garde du roi.		
LA GAUSIE (Jean de), 71. <i>G.</i> 1765.	275	
Y compris 75 livres d'intérêts d'arrérages; tant en considération de ses services que de ceux de feu son oncle, lieutenant-colonel de cavalerie.		
LA GEARD DE CHERVAL (François) 36. <i>G.</i> 1767	100	
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, commandant pour le service du roi à Pont-à-Mousson.		
LA GEARD DE CHERVAL (Demoiselle Anne), 42. <i>G.</i> 1767	100	
Même considération que ci-dessus.		
LA GEARD DE CHERVAL (Demoiselle Marie), 31. <i>G.</i> 1767	100	
Même considération que ci-dessus.		
LA GEARD DE CHERVAL (Marie-Anne), 52. <i>G.</i> 1767.	100	
Même considération que ci-dessus.		
LA GEARD DE CHERVAL (Charles), 46. <i>G.</i> 1767	200	
Même considération que ci-dessus.		
LA GEARD DE CHERVAL (Pierre de), 37. <i>G.</i> 1760.	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel de cavalerie.		
LA GEARD (Raymond de), 72. <i>G.</i> 1760.	520	
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine en second au régiment d'Agenais.		
LA GÉNIÈRE (Demoiselle Marie), 39. <i>F.</i> 1786.	200	
En considération des services de Jean-Pierre de la Génrière, son père, inspecteur des manufactures.		
LAGET (Demoiselle Marguerite), 66. <i>F.</i> 1749.	200	
Sans retenue; en considération des services de son père et de ses frères, morts au service de la compagnie des Indes.		
LA GLAINE-DAUZON (Demoiselle Marie), 26. <i>F. et M.</i> 1 ^o 1784, 250; 2 ^o 1785, 300.	550	
La première, en considération des services de feu son père, ci-devant major-commandant l'artillerie au Sénégal. La seconde, en considération des services rendus par ledit feu sieur à la compagnie des Indes.		
LA GLÈRE (Marc), 56. <i>G.</i> 1777	270	
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite en qualité de porte-drapeau au régiment de Chartres.		
LAGNEAU (Demoiselle Claire Petit, veuve du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1783.	150	
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garde de la capitainerie de Fontainebleau.		
LA GOILLE DE SELLE (Claude), 61. <i>G.</i> 1766	500	
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Soissonnais.		
LA GORCE (Demoiselle Catherine Lefort, épouse du sieur comte de), 27. <i>G.</i> 1783.	400	
En considération des services de feu son père, brigadier de cavalerie, ci-devant mestre de camp du régiment royal Allemand.		
LA GOURGUE (Lubin de), 37. <i>G.</i> 1786.	300	
Lieutenant en premier, avec commission de capitaine au régiment d'artillerie de Besançon; en considération, tant de la manière distinguée dont il a servi dans l'Inde pendant la dernière guerre, que du zèle, de l'activité et de la bravoure dont il a donné des preuves.		

A reporter. 3,058,293 livres.

	<i>Report.</i>	3,058,293 livres.
LA GOURGUE (Bernard de), 66. <i>F.</i> 1770		300
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
LA GOUTTE DUVIVIER (Claude de), 54. <i>G.</i> 1763.		54
Capitaine commandant au régiment de Rouergue; pour intérêts d'une pension qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
LA GRACE (Denis), 56. <i>G.</i> 1780.		500
En qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment du Maine. Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être pourvu du commandement d'un bataillon de garnison dont il a l'expectative.		
LA GRANCHE (Demoiselle Reine de), 19. <i>G.</i> 1781.		200
En considération des services de feu son père, lieutenant de gardes du corps du roi.		
LA GRANCHE (Demoiselle Marie de), 14. <i>G.</i> 1781.		200
Même considération que ci-dessus.		
LA GRANCHE (Demoiselle Marie-Joseph de), 15. <i>G.</i> 1781.		200
Même considération que ci-dessus.		
LA GRANCHE (Pierre de), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 150; 2 ^o 1775, 365.		515
Cheval-léger réformé de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
LA GRANCHE DES THUILLERIES (Jacques de), 52. <i>G.</i> 1769.		150
En considération de ses services en qualité de cheval-léger de la garde du roi.		
LA GRANDIÈRE (Hercule de), 53. <i>G.</i> 1781.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant des grenadiers au régiment d'Aquitaine.		
LA GRANDIÈRE (Demoiselle Urbaine de), 53. <i>M. du R.</i> 1769		300
Tant en considération des services de feu son oncle, capitaine au régiment royal marine, que pour lui tenir lieu de dot.		
LA GRANGE (Demoiselle de Chable, veuve du sieur de), 47. <i>G.</i> 1788.		150
En considération des services de son mari, décédé sous-lieutenant de maréchaussée.		
LA GRANGE (André de), 67. <i>G.</i> 1753.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de ci-devant garde du corps du roi.		
LA GRANGE (Gratien de), 60. <i>G.</i> 1768.		400
A titre d'appointements pour retraite en qualité de capitaine au régiment de la reine.		
LA GRANGE DE VILLEDONNÉ (Demoiselle Élisabeth de), 76. <i>G.</i> 1758.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel de cavalerie.		
LA GRANGE DE VILLEDONNÉ (Demoiselle Aimée), 70. <i>G.</i> 1758		118
Même considération que ci-dessus.		
LA GRANGE DE CHECIEUX (Demoiselle Marie), 36. <i>M. du R.</i> 1779.		250
Sans retenue; en considération des services de feu son père, employé aux écuries du roi.		
LA GRANGE (Marc de), 69. <i>F.</i> 1779.		500
Ancien contrôleur des vingtièmes dans la province de Bretagne; en considération de ses services et de la perte de sa place.		
LA GRANGE (Louis de), 63. <i>G.</i> 1779.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de garnison du roi.		
LA GRANGE (Jean de), 67. <i>G.</i> 1767.		240
A titre d'appointements, pour retraite en qualité de porte-guidon au régiment de Custine.		

A reporter. 3,063,565 livres.

	<i>Report.</i>	3,063,565 livres.
LA GRÈZE (François), 46. <i>Af. É.</i> 1785		500
Ci-devant chargé des affaires du roi près le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens, et actuellement secrétaire des Enfants de France.		
LA GUAISE (Demoiselle Rollinat, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1770.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, chef du gobelet du roi.		
LA GUÉPIÈRE (Antoine), 36. <i>M. du R.</i> 1770.		109
En considération des services de feu son père, premier garçon de la cuisine bouche de feu Mgr. le Dauphin. Cette pension est réversible à ses frères et sœurs, avec accroissement de l'un à l'autre jusqu'au dernier survivant, qui jouira de la totalité.		
LA GUÉPIÈRE (François), 40. <i>M. du R.</i> 1770.		109
Même considération que ci-dessus.		
LA GUÉPIÈRE (François-André), 36. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1779, 109; 2 ^o 1781, 400.		509
La première, en la même considération que ci-dessus. La seconde, à titre de retraite en qualité de page en la cuisine bouche du roi.		
LA GUÉRINIÈRE (Demoiselle Anne de Boulz, veuve du sieur), 86. <i>F.</i> 1776.		400
Sans aucune retenue; tant en considération de son peu de fortune que des services de feu son mari, écuyer du roi, tenant l'académie à Caen.		
LA GUISSARDIE (Demoiselle Bernets, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1785		200
En considération des services de feu son mari, brigadier des cheveu-légers de la garde du roi.		
LA HAYE (Léonard de), 62. <i>M. du R.</i> 1787		457
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
LAHAYE-MONTHAULT (Jean de), 64. <i>F.</i> 1763.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine de dragons.		
LAHAYE (Jean-Antoine de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 100; 2 ^o 1782, 380.		480
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
LAHAYE (Pierre de), 53. <i>G.</i> 1785.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de la maréchaussée.		
LAHAYE (Nicolas de), 51. <i>M.</i> 1776		500
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de l'île-de-Bourbon.		
LAHAYE (Bertrand de), 62. <i>G.</i> 1772.		100
A titre d'appointements; pour retraite, en qualité de capitaine au régiment de Flandre.		
LAHAYE (Jean de), 56. <i>G.</i> 1774		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LAHAYS, dit Duchemin (Pierre), 84. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier du haras du roi.		
LAHENS (Jean de), 61. <i>G.</i> 1785.		450
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Viennois.		
LAHIR (Jean), 67. <i>G.</i> 1779		450
En qualité de porte-drapeau au régiment d'Alsace.		
LABONDES (Antoine de), 57. <i>G.</i> 1765.		300
A titre d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
LAHOUILASSE DE LARROUX (Pierre), 70. <i>G.</i> 1773		800
Tant en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, que de ceux de ses deux frères, et pour sa retraite.		

A reporter. 3,070,119 livres.

	<i>Report.</i>	3,070,119 livres.
LAHOUSSAYE (Louis de), 40. <i>G.</i> 1 ^o 1781, 150; 2 ^o 1788, 300		450
Garde du corps réformé.		
La première, en considération des services d'un de ses oncles. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
LA HOUSSAYE (Louis-Antoine), de), 40. <i>G.</i> 1781		150
Garde du corps du roi; en considération des services d'un de ses oncles.		
LA HOUSSAYE (Demoiselle Jouanne de Saint-Martin), veuve du sieur de), 62. <i>G.</i> 1780		300
En considération des services de feu son mari, garde du corps du roi.		
LAHOUSSAYE, marquis d'Ourville (Ambroise de), 42. <i>G.</i> 1779		400
En qualité de lieutenant-colonel de dragons.		
Il cessera de jouir de cette pension s'il vient à être remplacé.		
LAHOUSSAYE (Pierre de), 74. <i>G.</i> 1749		300
A titre d'appointements; en qualité de capitaine au régiment de Rangrave.		
LAHOUSSAYE DE BEAUCHAMP (Etienne de), 76. <i>G.</i> 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment du Médoc.		
LAHOUSSAYE DE BOISSY (Dame Madeleine de), 56. <i>M. du R.</i> 1754.		100
A titre de subsistance, comme religieuse professe du monastère des Ursulines de Mantes.		
LAHUR, dit Luxembourg (Jean), 53. <i>M. du R.</i> 1788		400
Sans retenue et à titre de retraite, en qualité de palefrenier des écuries de la reine.		
LAIDET DE CHAMBOULIN (Jean de), 51. <i>G.</i> 1763.		54
Pour intérêts d'une pension qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
LAYER (Antoine), 33. <i>G.</i> 1788		400
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de trompette des gardes du roi.		
LAIGLE (Charles de), 43. <i>M. du R.</i> 1778		400
Pour lui tenir lieu de pareille somme, qui lui a été accordée, à titre de subsistance, par Madame Louise de France.		
LAILLET (Marie Baruteau, veuve du sieur), 41. <i>M. du R.</i> 1789.		150
En considération des services de feu son mari, garde des eaux de la machine de Marly.		
LAINÉ (Demoiselle Marie Cailletot, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1788		300
Sans retenue et à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, valet des chiens à la vénerie du roi.		
LAINÉ (Demoiselle Marie Lambin, veuve du sieur), 58. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon du petit-commun de la maison du roi.		
LAINÉ (Demoiselle Marguerite Ducor, veuve du sieur), 36. <i>M. du R.</i> 1785.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, aide du go-belet du roi.		
LAINÉ DE VALLERAN (Demoiselle de Mayer, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1783.		150
En considération des services de feu son mari, exempt de maréchaussée à Niort.		
LAISNÉ (Jean), 64. <i>F.</i> 1767		500
A titre de traitement, sans aucune retenue; en considération de ses anciens services, en qualité de valet des chiens de la vénerie du roi.		
LAISSÉ (François de), 68. <i>M. du R.</i> 1768		365
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LAISTRE (Demoiselle Julien, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1781		150
En qualité de professeur de mathématiques et de dessin à l'école militaire de Brienne.		

A reporter. 3,075,460

	<i>Report.</i>	3,075,460 livres.
LAISTRE (Claude de), 66. <i>G.</i> 1773.	300	
En considération de ses services, en qualité d'ancien maître de dessin de l'ancienne école de l'artillerie, à Grenoble.		
LAIZIER DE BRION DE SIOUGEAT (Charles de), 73. <i>G.</i> 1722	221	
Lieutenant pour le service du roi, à Hesdin; en considération des services de feu son père, commandant de bataillon au régiment de Lyonnais.		
LAIZIER DE BRION DE SIOUGEAT (Demoiselle Anne de), 70. <i>G.</i> 1722.	221	
Religieuse professe au couvent de Notre-Dame de Brioude; en considération des services de feu son père, commandant de bataillon au régiment de Lyonnais.		
LAIZIER DE BRION DE SIOUGEAT (Joseph de), 76. <i>G.</i> 1722	221	
Aumônier de Madame; en la même considération que ci-dessus.		
LAJARD DE BRIGNAG (Noël), 46. <i>G.</i> 1779	260	
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au bataillon de garnison de Piémont.		
LA JAUMARD DE BELABRE (Antoine de), 36. <i>G.</i> 1775.	180	
A titre d'appointements; pour sa retraite, en qualité de mousquetaire réformé.		
LA JUS DE QUINCY (Pierre), 54. <i>G.</i> 1774.	60	
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services, en qualité de gendarme de la gendarmerie.		
LA LANCE DE FROMEREVILLE (Claude), 68. <i>G.</i> 1755	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment de Piémont.		
LA LANDE DE VERNON (Demoiselle Frotin de Vulmont, veuve du sieur de), 53. <i>G.</i> 1785	300	
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine aide-major au régiment d'infanterie de Noailles.		
LA LANDE DE VERNON (Georges de), 76. <i>G.</i> 1756	508	
Y compris 108 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
LALANDE (Jean-Baptiste de), 51. <i>G.</i> 1783	500	
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Chartres.		
LALANDE (Charles), 70. <i>G.</i> 1731	200	
Chirurgien-major des ville et citadelle de Blaye; en considération de ses services et du soin qu'il prend des soldats malades à l'hôpital de ladite ville.		
LA LANDE DE SAINT-ÉTIENNE (Nicolas de), 67. <i>G.</i> 1764.	112	
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LA LANDE (Louis de), 53. <i>G.</i> 1769	200	
A titre d'appointements; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LA LANNE (Dominique de), 62. <i>G.</i> 1780	450	
Pour sa retraite, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Auch.		
LA LAU (François de), 54. <i>G.</i> 1775	500	
En considération de ses services, en qualité de contrôleur-clerc de l'office de la maison du roi.		
LA LAURENCIE (Daniel de), 43. <i>G.</i> 1775	180	
A titre d'appointements, en qualité de mousquetaire réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA LAURENCIE DE CHARRAS (Bertrand de), 38. <i>G.</i> 1773	400	
Sous-lieutenant à la suite du roi; en considération de ses services en qualité de sous-lieutenant au régiment de dragons de La Rochefoucault.		

A reporter. 3,080,945 livres.

	<i>Report.</i>	3,080,945 livres.
LA LAURENCIE (Jean de), 41. G. 1773,		400
Capitaine au régiment d'infanterie du roi; en considération des services de feu son père, lieutenant des maréchaux de France.		
LA LAURENCIE (Pierre de), 74. G. 1765.		400
A titre d'appointements pour retraite en qualité de lieutenant au régiment du commissaire général.		
LALÈNE (Louis de), 74. G. 1775		300
Garde réformé des gardes du corps du roi, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LALIER DE SAINT-LIEU (Chevalier de), 66. G. 1782		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au bataillon de garnison de Cambrésis.		
LA LIVAUDIÈRE (Demoiselle de Villemain, épouse du sieur de), 66. G. 1773		300
En considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment de Villars-Chandieu.		
LALLART DE RIBHEN (Marie-Joseph), 52. G. 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Poitou.		
LALLEMANT DU VIVIER (Demoiselle Tafflé, veuve du sieur), 52. F. 1771.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LALLEMANT DU VIVIER (Demoiselle Jeanne), 27. F. 1781		50
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes; laquelle pension faisant partie de celle de 200 livres accordée aux quatre enfants dudit sieur, est réversible successivement entr'eux jusqu'au dernier survivant.		
LALLEMANT DU VIVIER (Demoiselle Anne), 26. F. 1781		50
Même considération que ci-dessus.		
LALLEMANT DU VIVIER (Nicolas), 24. F. 1781.		50
Même considération que ci-dessus.		
LALLEMANT DU VIVIER (Demoiselle Marie-Anne), 31. F. 1781.		50
Même considération que ci-dessus.		
LALLEMANT DE BOISMILON (Auguste), 27. G. 1785		400
Sous-lieutenant au régiment royal Rousillon; en considération des services de feu son père, ancien lieutenant colonel de cavalerie, et ensuite lieutenant des Cent-Suisses de la garde du roi.		
LALLEMANT DE VILLIÈRES (Joseph), 58. G. 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Guyenne.		
LA LOË (Demoiselle Marie de), 46. G. 1757		400
En considération des services de feu son frère, ci-devant commis au département de la guerre.		
LA LOËRE (Louis-Félix de), 46. F. 1776		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Châlons.		
LA LOMBARDIÈRE (Demoiselle Segauld, veuve du sieur de), 49. G. 1785		300
En considération des services de feu son mari, major commandant à Valence, en Dauphiné.		
LA LONDE DE SAINTE-CROIX (Jean), 54. F. 1775		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Bayeux.		
LA LONDRE (Thomas de), 70. G. 1771.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de brigadier réformé des gendarmes de la reine.		

A reporter. 3,086,407 livres.

	<i>Report.</i>	3,086,407 livres.
LA LOUE (Jean-Baptiste), 79. <i>M. du R.</i> 1778.		182
En considération de ses services comme garçon de la bouche dans la maison de feu monseigneur le Dauphin.		
LA LOUETTE (Demoiselle le Dran, épouse du sieur), 66. <i>M. du R. et Af. É.</i> 1775.		400
En considération des services de feu son oncle, premier commis au département des affaires étrangères.		
Elle a, en outre, l'assurance d'une pension de 2,000 livres à prendre, en cas de prédécès de son mari, sur celle de 4,000 livres, dont il jouit sans aucune retenue en qualité de docteur, régent de la Faculté de médecine de Paris.		
LA LUIET (Nicolas), 68. <i>F.</i> 1779		547
Sans aucune retenue; pour sa retraite, tant en considération de ses services, au château de Saint-Hubert, que de son grand âge et de ses infirmités.		
LALY-DOURSAL (Demoiselle Elisabeth), 33. <i>M. du R.</i> 1777.		100
Religieuse de la communauté des Nouvelles Catholiques, en considération de sa conversion et pour lui servir de dot.		
LALY (Demoiselle Jeanne), 36. <i>M. du R.</i> 1787.		100
Sans retenue; pour lui servir de dot dans la maison des dames de la Foi de Bergerac.		
LA MAMIE DE CLAIRAC (Jean), 68. <i>G.</i> 1755		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant de carabiniers.		
LA MARCHE DU FÉRON (Demoiselle Marie), 41. <i>G.</i> 1785.		150
En considération des services de feu son père, chef de la division des gardes-côtes de Valognes.		
LA MARCHE DU FÉRON (Jeanne), 42. <i>G.</i> 1785		150
Même considération que ci-dessus.		
LA MARE (Jean de), 66. <i>M. du R.</i> 1763 et 1768.		454
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Artois.		
LAMAREROBERT (Jean-Baptiste), 81. <i>F.</i> 1775.		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Rouen.		
LA MARGUE DE MARIN (Joseph de), 37. <i>G.</i> 1782.		300
Lieutenant en second d'artillerie; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté aux sièges d'Yorck-Town, en Virginie, et de Saint-Christophe aux Antilles.		
LAMARIÈRE DE CHANVALLON (Demoiselle de Marie de), 36. <i>G.</i> 1783		200
En considération des services de feu son père, ancien sous-brigadier des mousquetaires.		
LAMARQUE (Louis, chevalier de), 54. <i>G.</i> 1773.		500
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Touraine.		
LAMARQUE (Jean-Baptiste), 56. <i>G.</i> 1769.		400
Même considération que ci-dessus.		
LAMARRE (Jacques de), 52. <i>G.</i> 1784		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien brigadier de la gendarmerie.		
LAMARRE DE VERDANCHÉ (Demoiselle Jeanne de), 26. <i>M. du R.</i> 1780.		72
Pour lui tenir lieu de pareille somme, dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
LAMARRE (Paul de), 60. <i>F.</i> 1770.		400
Pour récompense de ses services en qualité d'ancien contrôleur pour la compagnie des Indes.		
LAMARTELLIÈRE (Jérôme), 57. <i>G.</i> 1772.		400
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Picardie.		
	<i>A reporter.</i>	3,092,138 livres.

	<i>Report.</i>	3,092,138 livres.
LAMASS (François), 60. <i>G.</i> 1787		480
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau au régiment de Schomberg.		
LAMBERT D'ESCUSINT (Louis), 48. <i>F.</i> 1788		560
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de ci-devant commis dans les bureaux de l'intendance d'Auvergne.		
LAMBERT (Jean), 38. <i>G.</i> 1788.		500
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de trompette des gardes du corps du roi.		
LAMBERT DE BALHYER (Fiacre), 53. <i>G.</i> 1783.		300
Capitaine commandant au régiment de Brie ; en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue à bord du vaisseau <i>Hector</i> .		
LAMBERT (Jacques), 66. <i>M. du R.</i> 1784		300
A titre de retraite, en qualité de piqueur des écuries de la reine.		
LAMBERT (Jeanne Charier, veuve du sieur), 76. <i>F.</i> 1766		120
En considération des services de feu son mari, palefrenier dans les équipages du feu roi de Pologne.		
LAMBERT (Charles), 23. <i>M. du R.</i> 1768		300
En considération des services de son aïeul maternel, décédé, commandant de la petite écurie du roi.		
LAMBERT (Marie), 26. <i>G.</i> 1785.		500
Tant en considération des services de feu son aïeul paternel, ancien capitaine de cavalerie, que de ceux de son père, maréchal de camp.		
LAMBERT (Maurice), 21. <i>G.</i> 1785		500
Même considération que ci-dessus.		
LAMBERT (Henri), 11. <i>G.</i> 1785		500
Même considération que ci-dessus.		
LAMBERT (René), 82. <i>M. du R.</i> 1767.		150
Ancien fourrier des logis de feu madame la Dauphine, laquelle pension est assurée à son fils, s'il lui survit.		
LAMBERT (Jules), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 118 ; 2 ^o 1773, 200.		318
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages. La première, en considération de ses services en qualité d'ancien garde de la manche du roi. La seconde, même considération et pour sa retraite.		
LAMBERT (François), 36. <i>G.</i> 1772.		300
Sans retenue, à titre de gratification annuelle ; en considération des services de feu son père, maréchal de camp, directeur des fortifications d'Alsace.		
LAMBERT (Godefroy), 66. <i>G.</i> 1773		400
En considération de ses services en qualité de porte-étendard des gendarmes de la reine, au corps de la gendarmerie.		
LAMBERT (Charles), 71. <i>G.</i> 1777.		450
Pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment d'Enghien.		
LAMBERT DE LÉONARD (Pierre), 62. <i>G.</i> 1762.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment allemand d'Orion.		
LAMBERT DE VILLEMARE (François), 56. <i>G.</i> 1762.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment d'Orléans, infanterie. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LAMBERT DE BEAULIEU (Pierre), 56. <i>G.</i> 1757.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, brigadier des gendarmes de la garde du roi.		
LAMBERT DE BEAULIEU (Demoiselle Wéry, veuve du sieur), 43. <i>G.</i> 1786.		300
En considération des services de feu son mari, gendarme de la garde du roi.		

A reporter. 3,099,306 livres.

	<i>Report.</i>	3,099,206 livres.
LAMBERT (François), 52. <i>M. du R.</i> 1787.		557
Sans retenue; pour sa retraite; en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LAMBERT (Louis), 44. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Même considération que ci-dessus.		
LAMBERT (Jacques), 42. <i>M. du R.</i> 1788		400
Même considération que ci-dessus.		
LAMBERTYE (Joseph de), 31. <i>G.</i> 1773		120
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services dans la gendarmerie, et pour l'aider à les continuer.		
LAMBERTYE (Emmanuel de), 82. <i>G.</i> 1747.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Poitou.		
LAMBYN (Demoiselle Françoise Jaunet, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1781 . . .		200
En considération des services de feu son mari, garçon du gobelet du roi.		
LAMBINET (Jean), 48. <i>M.</i> 1779		300
En qualité de chirurgien ordinaire du port de Brest, et en considération de ses soins et du succès qu'il a eu dans le traitement de la blessure reçue par M. le comte du Chaffault, au combat d'Ouessant.		
LA MERCY DE PARTYET (Pierre de), 48. <i>M.</i> 1785		400
En considération des services de feu son père, ancien consul de France à Madrid.		
LA MICHÉ (Alexandre), 66. <i>F.</i> 1 ^o 1775, 150; 2 ^o 1786, 300.		450
La première, à titre d'appointements, en qualité d'ancien garde du corps du feu roi de Pologne. La seconde, pour sa retraite en qualité de maréchal des logis de maréchaussée à Epinal, avec rang de lieutenant de cavalerie, et en considération de quarante-cinq années de services.		
LAMIE-DELBRU (Mathieu), 64. <i>G.</i> 1763		200
A titre d'appointements de réforme, en qualité de cornette de la légion de Flandre.		
LAMIRAULT (Demoiselle Louise), 62. <i>M. du R.</i> 1753 et 1757.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, grand valet de pied de la feue reine.		
LA MONNERAYE (François de), 53. <i>M.</i> 1762		400
En considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau, retiré		
LAMORAL-LE-RIQUE-D'ALLENNE (Robert), 73. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Picardie.		
LAMORELIE (Joseph de), 57. <i>G.</i> 1783		500
En considération de ses services; et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Roussillon.		
LAMORÉLIE (Joseph de), 41. <i>G.</i> 1778		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LAMORRE (Charles de), 49. <i>G.</i> 1783		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de la Marine.		
LA MOTHE DE VEDEL DE TERMES (Géraud), 23. <i>G.</i> 1788		300
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de garde du corps du roi.		
LA MOTTE-DISANT (Jean), 48. <i>G.</i> 1775		300
En considération de ses services en qualité de porte-étendard des gardes du corps du roi, avec rang de sous-lieutenant.		
LA MOTTE DE FLOMONT (François), 56. <i>G.</i> 1775.		150
En considération de ses services en qualité de porte-étendard des gardes du corps du roi, avec rang de sous-lieutenant.		

A reporter. 3,105,984 livres.

	<i>Report</i>	3,105,984 livre
LA MOTHE-KERBÈRES (Antoine), 57. <i>F.</i> 1770.		100
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LA MOTHE DE CHAMPS (Demoiselle Henriette de), 46. <i>M. du R.</i> 1778.		290
A titre de subsistance, en considération de sa conversion et des services de ses ancêtres.		
LA MOTHE (Onézime), 71. <i>F.</i> 1770.		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
LA MOTTE DE REGNIÈRE, 44. <i>G.</i> 1789.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine de dragons.		
LA MOTTE (Demoiselle Anne), 76. <i>M. du R.</i> 1780		108
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
LA MOTTE (Claude de), 61. <i>G.</i> 1 ^o . 1771, 200; 2 ^o . 1774, 300		500
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme de la garde du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LA MOTTE (Demoiselle Lamatherée, épouse du sieur), 46. <i>M.</i> 1764		300
En considération des services de feu son père, ancien major à Cayenne.		
LA MOTTE (Hilaire de), 42. <i>M. du R.</i> 1767		260
Ancien maître-d'hôtel de feu madame la Dauphine.		
LA MOTTE DE MONTFORT DESCHAMPS (Demoiselle Jeanne de), 23. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 150; 2 ^o 1704, 150.		300
Sans aucune retenue; à titre de subsistance, en considération des services de sa famille.		
LA MOTTE DE MONFFORT DES CHAMPS (Demoiselle Henriette de), 46. <i>M. du R.</i> 1784.		400
Sans retenue; tant en considération des services de ses ancêtres que de sa conversion.		
LA MOTTE DE RECY DE RONGLINGEN (François), 56. <i>G.</i> 1769.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment d'infanterie de Nassau.		
LA MOTTE, sieur de Recy de Romlingen (Nicolas), 53. <i>G.</i> 1769.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine en second au régiment de Nassau, infanterie.		
LA MOTTE DE LA TOURNELLE (Remi), 49. <i>G.</i> 1781		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de La Fère, infanterie.		
LA MOTTE (Marie Petit, épouse du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1782		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, en qualité de porteur de chaise du roi.		
LA MOTTE DE FORTET (Bertrand de), 47. <i>G.</i> 1775		97
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Montauban.		
LA MOULHE (Joseph), 52. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant trente ans, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier au corps de la gendarmerie.		
LAMOUREUX DE LA GENETIÈRE (Pierre), 49. <i>G.</i> 1777.		500
Pour appointements en qualité de lieutenant attaché au régiment de Vivarais, et actuellement capitaine attaché au régiment des chasseurs à cheval.		
LA MOUSSAYE (Joseph de), 66. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Provence.		

A reporter 3,111,943 livres.

	<i>Report.</i>	3,111,943 livres
LAMPINET (Demoiselle Abriot de Brusse, veuve du sieur de), 43. <i>G.</i> 1788.		400
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant d'artillerie.		
LAMPINET DE SAINTE-MARIE (Demoiselle Françoise de), 37. <i>G.</i> 1778.		200
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en considération des services du feu comte de Saint-Germain, son parent, lieutenant-général des armées du roi.		
LAMPINET DE SAINTE-MARIE (Demoiselle Pierrette de), 38. <i>G.</i> 1778.		200
Même considération que ci-dessus.		
LAMPON (Demoiselle Françoise), 56. <i>G.</i> 1782.		500
En considération des services de feu son mari, premier lieutenant au régiment de dragons de Monsieur.		
LAMY DE BOISCOUTEAU (Joseph), 41. <i>G.</i> 1774.		200
A titre de gratification annuelle en considération de ses services en qualité de lieutenant en premier au régiment de Poitou.		
LAMY-D'HANGEST DU VOYEUX (Louis), 58. <i>G.</i> 1574.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, commissaire provincial d'artillerie.		
LAMY D'HANGEST DU VOYEUX (Jean), 48. <i>G.</i> 1754.		177
Même considération que ci-dessus.		
LAMY DE BEZANGES (Demoiselle Marie), 36. <i>G.</i> 1773 et 1778.		200
A titre de gratification annuelle; en considération des services de son père, tué à la bataille de Berghen, où il servait en qualité de colonel d'artillerie.		
LAMY (Bernard de), 50. <i>G.</i> 1773.		60
Gendarme de la gendarmerie; à titre de gratification annuelle, en considération de ses services et pour l'aider à les continuer,		
LAMY DE BEZANGES (Jean), 60. <i>G.</i> 1763.		500
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé des volontaires de Clermont.		
LAMY DE BEZANGES (Demoiselle Marie), 32. <i>G.</i> 1 ^o 1773 et 1778, 200; 2 ^o 1780, 100		300
Sans aucune retenue; la première, en considération des services de son père, tué à la bataille de Berghen, où il servait en qualité de colonel d'artillerie. La seconde, en la même considération.		
LAMY DE BEZANGES (Demoiselle Barbe), 38. <i>G.</i> 1773 et 1778.		300
Même considération que ci-dessus.		
LAMY DE BEZANGES (Demoiselle Anne-Charlotte), 39. <i>G.</i> 1773 et 1780.		300
Même considération que ci-dessus.		
LAMY (François), 82. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 150; 2 ^o 1779, 100.		250
Aide-major de Belle-Île.		
La première, en considération de ses services et pour lui tenir lieu de logement.		
La seconde, en la même considération et par augmentation à la précédente.		
LAMY (Philippe), 76. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LANCEL (François), 57. <i>M. du R.</i> 1774.		365
En considération de ses services, en qualité de garçon du petit-commun de la maison du roi.		
LANCEL (Augustin), 64. <i>M. du R.</i> 1779.		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de délivreur des fourrages en la grande écurie du roi.		
LANCEL (Demoiselle Marie), 50. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Sans retenue; à titre d'assurance et faisant partie de la pension de 800 livres dont jouit son père en considération de ses services en qualité de délivreur des fourrages des écuries du roi, et pour en jouir en cas de prédécès de ce dernier.		

A reporter. 3,117,328 livres.

	<i>Report.</i>	3,417,328 livres
LANÇON (Jean), 70. <i>G.</i> 1778.		500
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment du roi, infanterie.		
LANCRY (Jacques de), 33. <i>G.</i> 1775.		180
A titre d'appointements de réforme, en qualité de mousquetaire. Il doit cesser d'en jouir lors de son remplacement.		
LANDAULT DE BEAUFORT (Alexandre de), 60. <i>G.</i> 1779.		300
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Boulogne.		
LANDEL (Pierre), 49. <i>M. du R.</i> 1777.		365
En considération de ses services en qualité de garçon du grand-commun dans la maison du roi.		
LANDEL (Demoiselle Jeanne Talibon, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1789.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon du grand-commun de la maison du roi.		
LANDER (Louis), 68. <i>M. du R.</i> 1787.		400
Pour sa retraite en qualité de garçon du garde-meubles de la grande écurie de Sa Majesté.		
LANDIER (Jean), 62. <i>G.</i> 1768.		400
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment d'Alsace.		
LANDRÉ DE CHAMAN (Daniel), 27. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de garde du corps du roi. Il doit cesser d'en jouir s'il est remplacé.		
LANDÉ DE VILLEJOUAN (Jacques), 28. <i>G.</i> 1788.		300
Même considération que ci-dessus.		
LANDRIÈVE (Demoiselle de Léry, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 236; 2 ^o 1778, 200.		436
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; la première, en considération des services de feu son père, ingénieur en chef en Canada. La seconde, en considération des services de feu son mari, commissaire de la marine.		
LANDRIN (Jean), 41. <i>M. du R.</i> 1780.		250
Pour sa retraite, en qualité de garçon du grand commun de la maison du roi.		
LANDRY (Claude), 56. <i>M. du R.</i> 1788.		300
A titre de retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
LANDRY (Charles), 56. <i>G.</i> 1783.		320
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'adjudant au régiment de Poitou, infanterie.		
LA NEUVILLE (Demoiselle Blavet, épouse du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1778.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.		
LA NEUVILLE (Demoiselle Françoise-Anne Fox, veuve du sieur), 89. <i>Af. É.</i> 1782		200
Sans retenue; à titre de gratification annuelle.		
LANFRANC DE PANTHOU DARVILLE (Jean), 47. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment provincial de Caen. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LANFRANC DE PANTHOU (Guillaume), 48. <i>G.</i> 1788.		400
Pour appointements de réforme, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
LANGAN DE BOIS FÉVRIER (Pierre de), 77. <i>G.</i> 1755.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine des grenadiers au régiment royal Comtois.		

A reporter. 3,123,416 liv

	Report.	3,123,416 livres.
<p> LANGE DE LA MALTIÈRE (Joseph), 73. <i>G.</i> 1753. A titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment Dauphin, infanterie. </p>		450
<p> LANGEVIN (Demoiselle Aimée Gilbert, épouse du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1771. Pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui avait été accordée, par Madame Louise de France, sur sa cassette. </p>		300
<p> LANGIBOUT (Jean-André), 44. <i>G.</i> 1788. En considération de ses services en qualité d'architecte des bâtiments du roi. </p>		250
<p> LANGIER DE BEAUCOUSSE (Demoiselle Marie), 62. <i>M.</i> 1730 Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de son frère, mort lieutenant de vaisseau. </p>		318
<p> LANGLE (Pierre de), 50. <i>F.</i> 1770. Sans retenue ; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second enseigne de vaisseau au service de la compagnie des Indes. </p>		100
<p> LANGLOIS, dit Ménard (Adrien), 49. <i>M. du R.</i> 1^o 1771, 200 ; 2^o 1789, 100. Postillon du roi en la petite écurie. La première, en considération de ses services. La seconde, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude des mêmes services ; tous deux sans retenue. </p>		300
<p> LANGLOIS (Demoiselle Marie Pillet, veuve du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1781 Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, mort palefrenier de la vénerie du roi. </p>		182
<p> LANGLOIS (Demoiselle l'Huissier, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1785. En considération des services de feu son mari, ancien garde de la manche du roi. </p>		200
<p> LANGLOIS (Demoiselle Juhel, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1785 Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, grand valet de pied du roi. </p>		200
<p> LANGLOIS (Pierre), 70. <i>M. du R.</i> 1^o 1768, 300 ; 2^o 1786, 200 La première, pour l'indemniser du logement dont il jouissait en qualité de portier du château de Fontainebleau. La seconde, à titre de retraite, en qualité de garde de ladite capitainerie. </p>		500
<p> LANGLOIS (Simon), 66. <i>F.</i> 1782. Sans retenue ; en considération de 20 années de services en qualité de ci-devant contrôleur des messageries à Rennes. </p>		266
<p> LANGLOIS DE RAMENTIÈRES (Michel), 86. <i>G.</i> 1756 Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant de Saint-Jal, cavalerie. </p>		472
<p> LANGLOIS (Demoiselle Tourolle, veuve du sieur), 51. <i>Af. É.</i> 1761 En indemnité d'une portion de terrain qui avait été donné aux auteurs de ladite demoiselle, et qui a été reprise pour servir à la construction des hôtels des affaires étrangères et de la guerre. </p>		250
<p> LANGLOIS (Demoiselle Larcher, veuve du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1781 Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier de la vénerie du roi. </p>		182
<p> LANGLOIS DE CRIQUEBEUF (François), 57. <i>G.</i> 1766. Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment de recrues de Rouen. </p>		300
<p> LANGLOIS (Mathieu), 53. <i>M. du R.</i> 1783 Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de l'un des valets de pied de la reine. </p>		300
<p> LANGLOIS (Nicolas), 60. <i>M. du R.</i> 1787 Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de fourrier des logis du roi. </p>		300

A reporter. 3,127,986 livres.

	<i>Report.</i>	3,127,986 livres.
LANGOT (Philippe), 66. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de charretier des menus plaisirs du roi.		
LANGRAND (Narcisse), 24. <i>M. du R.</i> 1781		300
Pour sa retraite en qualité de garçon de vaisselle au grand-commun de la maison du roi.		
LANGRENÉ, dit la Fosse (Marie-Philippe, veuve du sieur), 68. <i>M. du R.</i> 1780		500
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, valet de chambre de Madame Victoire de France.		
LANIER (Félix), 70. <i>F.</i> 1781		400
Sans retenue ; en qualité de ci-devant commissaire de la milice gardes-côtes de la province de Bretagne.		
LANNEAU (Louis-Marie), 60. <i>M. du R.</i> 1789.		300
Sans retenue ; à titre de retenue en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'Ile-de-France.		
LANNOY (Joseph), 43. <i>G.</i> 1776		540
En qualité de sous-lieutenant réformé de la légion de Lorraine ; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LANNOY (Demoiselle Lemaire, épouse du sieur), 30. <i>M. du R.</i> 1776.		300
Sans retenue ; en considération des services de feu son oncle, commis du département de la maison du roi.		
LANNUGUI-BOUDIN (Demoiselle de Brossy, veuve du sieur), 66. <i>F.</i> 1774		200
En considération des services de feu son mari, second lieutenant des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LANOIX (Louis de), 56. <i>G.</i> 1769		450
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant sous-aide-major au régiment de Vermandois, avec rang de capitaine.		
LA NOUE (Demoiselle Anne-Françoise Boneaud, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Sans retenue ; par remplacement d'une pension de pareille somme qu'elle a obtenue en 1780, à titre de subsistance en considération des services de feu son mari, cavalier de la compagnie du maréchaussée de l'Ile-de-France.		
LANOUE (François), 17. <i>M.</i> 1 ^o 1782, 250 ; 2 ^o 1784, 100		350
La première, en considération des anciens services de feu son père, ci-devant capitaine de bataillon des régiments des colonies, au dépôt de Lorient. La seconde, en la même considération,		
LANOUE (Demoiselle Langan, veuve du sieur comte de), 56. <i>M.</i> 1782		500
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine de bataillon des régiments des colonies au dépôt de Lorient.		
LANOUE (Antoine), 67. <i>M. du R.</i> 1781		300
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de garçon de la fruiterie du roi.		
LANQUEST (Pierre), 49. <i>M. du R.</i> 1788		400
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de palefrenier des écuries de la reine.		
LANQUINE (Jean-Baptiste), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1757, 200 ; 2 ^o 1778, 100.		300
La première, sans retenue, en qualité de commissaire aux classes de la marine. La seconde, pour sa retraite, en qualité de garde-magasin d'artillerie.		
LANSADE DE LANGERIE (Dominique), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200 ; 2 ^o 1775, 390		590
La première, en considération de ses services, en qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, à titre d'appointements, jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 3,133,816

	<i>Report.</i>	3,133,816 livres.
LANSSELLES (Demoiselle Toutain, veuve du sieur), 51. <i>G.</i> 1778		150
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant en second des volontaires de Grassin, et depuis professeur de mathématiques à l'École royale militaire.		
LANSEREAUX DE BELVAL (Jean), 64. <i>G.</i> 1769		200
A titre de gratification annuelle, en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Champagne, retiré à l'Hôtel des invalides.		
LANTARA (Elisabeth Valette, veuve du sieur), 48. <i>M. du R.</i> 1786		250
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, garde de la capitainerie de Fontainebleau.		
LANTHONY (Charles), 63. <i>G.</i> 1778		425
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien brigadier de la gendarmerie.		
LANTIVY DE PENLAN (Jacques), 58. <i>G.</i> 1774.		400
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Aquitaine.		
LANTOURNE (Pierre), 53. <i>G.</i> 1787		480
En considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de gendarme de la garde du roi.		
LANTY-DEMAXEY (Christophe), 49. <i>G.</i> 1787.		500
En considération de ses anciens services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Aunis.		
LA PASCALIE, sieur de Martignac (Charles), 57. <i>G.</i> 1734 et 1766.		345
Y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Médoc.		
LA PASTURE (Antoine de), 40. <i>G.</i> 1775.		240
En qualité de mousquetaire réformé ; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LA PELIN (Jean de), 56. <i>G.</i> 1775.		300
En qualité de garde du corps du roi, réformé, pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LA PÉROUZE (Demoiselle Odille Dony, épouse du sieur), 57. <i>F.</i> 1766.		300
A titre d'appointements, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
LA PÉROUZE (Louis de), 77. <i>G.</i> 1777.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de mestre de camp général de la cavalerie.		
LA PEYRE (Antoine), 56. <i>G.</i> 1766.		300
Capitaine au bataillon de garnison d'Auvergne ; pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Limoges.		
LA PEYRE (Jean), 59. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en qualité de capitaine réformé du régiment de l'Île-de-France.		
LA PEYRE (Jean-François), 72. <i>G.</i> 1773.		100
A titre d'appointements et pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Normandie.		
LA PIERRE (Louis), 64. <i>G.</i> 1781.		500
Chevalier de Saint-Louis, et ancien sous-lieutenant de grenadiers du régiment de Gâtinais ; pour sa retraite, et en considération de trente-huit ans de services, pendant lequel temps il a fait quatre campagnes en Flandre, six en Allemagne, et sept dans les colonies.		
LA PIERRE (Jean-Baptiste de), 46. <i>M. du R.</i> 1784.		300
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de portefaix du garde-meubles de la couronne.		

A reporter. 3,139,760 livres.

	<i>Report</i>	3,105,984 livres.
LA MOTHE-KERBÈRES (Antoine), 57. <i>F.</i> 1770.		100
Pour récompense de ses services en qualité de ci-devant enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LA MOTHE DE CHAMPS (Demoiselle Henriette de), 46. <i>M. du R.</i> 1778.		290
A titre de subsistance, en considération de sa conversion et des services de ses ancêtres.		
LA MOTHE (Onézime), 71. <i>F.</i> 1770.		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
LA MOTTE DE REGNIÈRE, 44. <i>G.</i> 1789.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine de dragons.		
LA MOTTE (Demoiselle Anne), 76. <i>M. du R.</i> 1780		108
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
LA MOTTE (Claude de), 61. <i>G.</i> 1 ^o . 1771, 200; 2 ^o . 1774, 300		500
La première, en considération de ses services en qualité de gendarme de la garde du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LA MOTTE (Demoiselle Lamathérée, épouse du sieur), 46. <i>M.</i> 1764		300
En considération des services de feu son père, ancien major à Cayenne.		
LA MOTTE (Hilaire de), 42. <i>M. du R.</i> 1767		260
Ancien maître-d'hôtel de feu madame la Dauphine.		
LA MOTTE DE MONTFORT DESCHAMPS (Demoiselle Jeanne de), 23. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1774, 150; 2 ^o 1704, 150.		300
Sans aucune retenue; à titre de subsistance, en considération des services de sa famille.		
LA MOTTE DE MONFFORT DES CHAMPS (Demoiselle Henriette de), 46. <i>M. du R.</i> 1784.		400
Sans retenue; tant en considération des services de ses ancêtres que de sa conversion.		
LA MOTTE DE RECY DE ROMLINGEN (François), 56. <i>G.</i> 1769.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment d'infanterie de Nassau.		
LA MOTTE, sieur de Recy de Romlingen (Nicolas), 53. <i>G.</i> 1769.		300
En considération de ses services en qualité de capitaine en second au régiment de Nassau, infanterie.		
LA MOTTE DE LA TOURNELLE (Remi), 49. <i>G.</i> 1781		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de La Fère, infanterie.		
LA MOTTE (Marie Petit, épouse du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1782		150
Sans retenue; en considération des services de son mari, en qualité de porteur de chaise du roi.		
LA MOTTE DE FORTET (Bertrand de), 47. <i>G.</i> 1775		97
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Montauban.		
LA MOUILHE (Joseph), 52. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant trente ans, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme en qualité de brigadier au corps de la gendarmerie.		
LAMOUREUX DE LA GENETIÈRE (Pierre), 49. <i>G.</i> 1777.		500
Pour appointements en qualité de lieutenant attaché au régiment de Vivarais, et actuellement capitaine attaché au régiment des chasseurs à cheval.		
LA MOUSSAYE (Joseph de), 66. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de Provence.		

A reporter 3,111,943 livres.

	<i>Report.</i>	3,111,943 livres
LAMPINET (Demoiselle Abriot de Brusse, veuve du sieur de), 43. <i>G.</i> 1788.		400
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant d'artillerie.		
LAMPINET DE SAINTE-MARIE (Demoiselle Françoise de), 37. <i>G.</i> 1778.		200
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en considération des services du feu comte de Saint-Germain, son parent, lieutenant-général des armées du roi.		
LAMPINET DE SAINTE-MARIE (Demoiselle Pierrette de), 38. <i>G.</i> 1778.		200
Même considération que ci-dessus.		
LAMPON (Demoiselle Françoise), 56. <i>G.</i> 1782.		500
En considération des services de feu son mari, premier lieutenant au régiment de dragons de Monsieur.		
LAMY DE BOISCOUTEAU (Joseph), 41. <i>G.</i> 1774.		200
A titre de gratification annuelle en considération de ses services en qualité de lieutenant en premier au régiment de Poitou.		
LAMY-D'HANGEST DU VOYEUX (Louis), 58. <i>G.</i> 1574.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, commissaire provincial d'artillerie.		
LAMY D'HANGEST DU VOYEUX (Jean), 48. <i>G.</i> 1754.		177
Même considération que ci-dessus.		
LAMY DE BEZANGES (Demoiselle Marie), 36. <i>G.</i> 1773 et 1778.		200
A titre de gratification annuelle; en considération des services de son père, tué à la bataille de Berghen, où il servait en qualité de colonel d'artillerie.		
LAMY (Bernard de), 50. <i>G.</i> 1773.		60
Gendarme de la gendarmerie; à titre de gratification annuelle, en considération de ses services et pour l'aider à les continuer,		
LAMY DE BEZANGES (Jean), 60. <i>G.</i> 1763.		500
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé des volontaires de Clermont.		
LAMY DE BEZANGES (Demoiselle Marie), 32. <i>G.</i> 1 ^o 1773 et 1778, 200; 2 ^o 1780, 100		300
Sans aucune retenue; la première, en considération des services de son père, tué à la bataille de Berghen, où il servait en qualité de colonel d'artillerie. La seconde, en la même considération.		
LAMY DE BEZANGES (Demoiselle Barbe), 38. <i>G.</i> 1773 et 1778.		300
Même considération que ci-dessus.		
LAMY DE BEZANGES (Demoiselle Anne-Charlotte), 39. <i>G.</i> 1773 et 1780.		300
Même considération que ci-dessus.		
LAMY (François), 82. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 150; 2 ^o 1779, 100.		250
Aide-major de Belle-Ile.		
La première, en considération de ses services et pour lui tenir lieu de logement.		
La seconde, en la même considération et par augmentation à la précédente.		
LAMY (Philippe), 76. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LANCEL (François), 57. <i>M. du R.</i> 1774.		365
En considération de ses services, en qualité de garçon du petit-commun de la maison du roi.		
LANCEL (Augustin), 64. <i>M. du R.</i> 1779.		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de délivreur des fourrages en la grande écurie du roi.		
LANCEL (Demoiselle Marie), 50. <i>M. du R.</i> 1775.		300
Sans retenue; à titre d'assurance et faisant partie de la pension de 800 livres dont jouit son père en considération de ses services en qualité de délivreur des fourrages des écuries du roi, et pour en jouir en cas de prédécès de ce dernier.		

A reporter. 3,117,328 livres.

	<i>Report.</i>	3,152,744 livres.
LA RIVIERRE DE LA RIGODIÈRE (Jean de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1775, 300. Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.	400	
LA RIVIÈRE (Théodore de), 46. <i>G.</i> 1750 Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, brigadier des gardes du corps du roi, et de ceux de son oncle, ci-devant aide-major des mousquetaires.	118	
LA RIVIÈRE (Robert de), 40. <i>G.</i> 1750 Même considération que ci-dessus.	118	
LA RIVIÈRE DE LA TOURETTE (Marie de), 46. <i>G.</i> 1775 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	180	
LARMANDE (Charles), 39. <i>M. du R.</i> 1785 Sans retenue; à titre de retraite en qualité de maréchal vétérinaire des haras du roi.	150	
LARMUZEAUX (Jean-Baptiste), 23. <i>M. du R.</i> 1781 Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon de la pourvoirie du roi.	120	
LA ROCHE DE ROBINIÈRE (Demoiselle Anne de), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 200; 2 ^o 1789, 200 La première, en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.	400	
LA ROCHE (Demoiselle Françoise Michelon, veuve du sieur), 78. <i>G.</i> 1789 En considération des services de feu son mari, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi.	300	
LA ROCHE DE ROBINIÈRE (Claude), 31. <i>G.</i> 1789 Garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant dans le même corps.	200	
LA ROCHE DE ROBINIÈRE (Demoiselle Françoise), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 200; 2 ^o 1789, 200 La première, en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.	400	
LA ROCHE DE LA CHAUMETTE (Demoiselle Gonthier, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1785 En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.	400	
LA ROCHE (Demoiselle de Beck, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1789 En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.	300	
LA ROCHE (Victor de), 76. <i>M. du R.</i> 1784 Sans retenue; à titre de retraite en qualité de sommeiller en la petite écurie du roi.	200	
LA ROCHE-DESCLENNE (Blaise de), 59. <i>G.</i> 1758 Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.	118	
LA ROCHE-NULLY (Claude de), 56. <i>G.</i> 1775 A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Lyon. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	97	
LA ROCHE DE NEUILLY DE LA CARELLE (Claude), 66. <i>G.</i> 1750 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant capitaine des volontaires bretons, infanterie.	200	
LA ROCHE (Marc), 66. <i>G.</i> 1768 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du corps des chasseurs de l'état-major de l'armée.	500	

Report. 3,156,945 livres.

	<i>Report.</i>	3,123,416 livres.
<p>LANGÉ DE LA MALTIÈRE (Joseph), 73. <i>G.</i> 1753.</p> <p>A titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment Dauphin, infanterie.</p>	450	
<p>LANGÉVIN (Demoiselle Aimée Gilbert, épouse du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1771.</p> <p>Pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui avait été accordée, par Madame Louise de France, sur sa cassette.</p>	300	
<p>LANGIBOUT (Jean-André), 44. <i>G.</i> 1788.</p> <p>En considération de ses services en qualité d'architecte des bâtiments du roi.</p>	250	
<p>LANGIER DE BEAUGOUSSE (Demoiselle Marie), 62. <i>M.</i> 1730</p> <p>Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son frère, mort lieutenant de vaisseau.</p>	318	
<p>LANGLE (Pierre de), 50. <i>F.</i> 1770.</p> <p>Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant second enseigne de vaisseau au service de la compagnie des Indes.</p>	100	
<p>LANGLOIS, dit Ménard (Adrien), 49. <i>M. du R.</i> 1^o 1771, 200; 2^o 1789, 100.</p> <p>Postillon du roi en la petite écurie.</p> <p>La première, en considération de ses services. La seconde, en considération de l'ancienneté et de l'exactitude des mêmes services; tous deux sans retenue.</p>	300	
<p>LANGLOIS (Demoiselle Marie Pillet, veuve du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1781</p> <p>Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, mort palefrenier de la vénerie du roi.</p>	182	
<p>LANGLOIS (Demoiselle l'Huissier, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1785.</p> <p>En considération des services de feu son mari, ancien garde de la manche du roi.</p>	200	
<p>LANGLOIS (Demoiselle Juhel, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1785</p> <p>Sans retenue; en considération des services de feu son mari, grand valet de pied du roi.</p>	200	
<p>LANGLOIS (Pierre), 70. <i>M. du R.</i> 1^o 1768, 300; 2^o 1786, 200</p> <p>La première, pour l'indemniser du logement dont il jouissait en qualité de portier du château de Fontainebleau. La seconde, à titre de retraite, en qualité de garde de ladite capitainerie.</p>	500	
<p>LANGLOIS (Simon), 66. <i>F.</i> 1782.</p> <p>Sans retenue; en considération de 20 années de services en qualité de ci-devant contrôleur des messageries à Rennes.</p>	266	
<p>LANGLOIS DE RAMENTIÈRES (Michel), 86. <i>G.</i> 1756</p> <p>Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant de Saint-Jal, cavalerie.</p>	472	
<p>LANGLOIS (Demoiselle Tourolle, veuve du sieur), 51. <i>Af. É.</i> 1761</p> <p>En indemnité d'une portion de terrain qui avait été donné aux auteurs de ladite demoiselle, et qui a été reprise pour servir à la construction des hôtels des affaires étrangères et de la guerre.</p>	250	
<p>LANGLOIS (Demoiselle Larcher, veuve du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1781</p> <p>Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, palefrenier de la vénerie du roi.</p>	182	
<p>LANGLOIS DE CRIQUEBEUF (François), 57. <i>G.</i> 1766.</p> <p>Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine au régiment de recrues de Rouen.</p>	300	
<p>LANGLOIS (Mathieu), 53. <i>M. du R.</i> 1783</p> <p>Sans retenue; en considération de ses services en qualité de l'un des valets de pied de la reine.</p>	300	
<p>LANGLOIS (Nicolas), 60. <i>M. du R.</i> 1787</p> <p>Sans retenue; en considération de ses services en qualité de fourrier des logis du roi.</p>	300	

A reporter. 3,127,986 livres.

	<i>Report.</i>	3,417,328 livres
LANÇON (Jean), 70. <i>G.</i> 1778.		500
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment du roi, infanterie.		
LANCRY (Jacques de), 33. <i>G.</i> 1775.		180
A titre d'appointements de réforme, en qualité de mousquetaire.		
Il doit cesser d'en jouir lors de son remplacement.		
LANDAULT DE BEAUFORT (Alexandre de), 60. <i>G.</i> 1779.		300
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au bataillon de garnison de Bou-lonnais.		
LANDEL (Pierre), 49. <i>M. du R.</i> 1777.		365
En considération de ses services en qualité de garçon du grand-commun dans la maison du roi.		
LANDEL (Demoiselle Jeanne Talibon, veuve du sieur), 46. <i>M. du R.</i> 1789.		150
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon du grand-commun de la maison du roi.		
LANDER (Louis), 68. <i>M. du R.</i> 1787.		400
Pour sa retraite en qualité de garçon du garde-meubles de la grande écurie de Sa Majesté.		
LANDIER (Jean), 62. <i>G.</i> 1768.		400
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régi-ment d'Alsace.		
LANDRÉ DE CHAMAN (Daniel), 27. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de garde du corps du roi.		
Il doit cesser d'en jouir s'il est remplacé.		
LANDÉ DE VILLEJOUAN (Jacques), 28. <i>G.</i> 1788.		300
Même considération que ci-dessus.		
LANDRIÈVE (Demoiselle de Léry, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1757, 236; 2 ^o 1778, 200.		436
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages ; la première, en considération des services de feu son père, ingénieur en chef en Canada. La seconde, en consi-dération des services de feu son mari, commissaire de la marine.		
LANDRIN (Jean), 41. <i>M. du R.</i> 1780.		250
Pour sa retraite, en qualité de garçon du grand commun de la maison du roi.		
LANDRY (Claude), 56. <i>M. du R.</i> 1788.		300
A titre de retraite, en qualité de l'un des grands valets de pied du roi.		
LANDRY (Charles), 56. <i>G.</i> 1783.		320
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'adjudant au régiment de Poitou, infanterie.		
LA NEUVILLE (Demoiselle Blavet, épouse du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1778.		300
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, ordinaire de la musique du roi.		
LA NEUVILLE (Demoiselle Françoise-Anne Fox, veuve du sieur), 89. <i>Af. É.</i> 1782		200
Sans retenue ; à titre de gratification annuelle.		
LANFRANC DE PANTHOU DARVILLE (Jean), 47. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment provin-cial de Caen.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LANFRANC DE PANTHOU (Guillaume), 48. <i>G.</i> 1788.		400
Pour appointements de réforme, en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.		
LANGAN DE BOIS FÉVRIER (Pierre de), 77. <i>G.</i> 1755.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine des grenadiers au régiment royal Comtois.		

A reporter. 3,123,116 liv

	<i>Report.</i>	3,133,816 livres.
LANSELLES (Demoiselle Toutain, veuve du sieur), 51. <i>G.</i> 1778		150
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant en second des volontaires de Grassin, et depuis professeur de mathématiques à l'École royale militaire.		
LANSEREAUX DE BELVAL (Jean), 64. <i>G.</i> 1769		200
A titre de gratification annuelle, en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Champagne, retiré à l'Hôtel des invalides.		
LANTARA (Elisabeth Valette, veuve du sieur), 48. <i>M. du R.</i> 1786		250
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, garde de la capitainerie de Fontainebleau.		
LANTHONY (Charles), 63. <i>G.</i> 1778		425
En considération de ses services, et pour sa retraite, en qualité d'ancien brigadier de la gendarmerie.		
LANTIVY DE PENLAN (Jacques), 58. <i>G.</i> 1774.		400
A titre d'appointements pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Aquitaine.		
LANTOURNE (Pierre), 53. <i>G.</i> 1787		480
En considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de gendarme de la garde du roi.		
LANTY-DEMAXEY (Christophe), 49. <i>G.</i> 1787.		500
En considération de ses anciens services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie d'Aunis.		
LA PASCALIE, sieur de Martignac (Charles), 57. <i>G.</i> 1734 et 1766.		345
Y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Médoc.		
LA PASTURE (Antoine de), 40. <i>G.</i> 1775.		240
En qualité de mousquetaire-réformé; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LA PELIN (Jean de), 56. <i>G.</i> 1775.		300
En qualité de garde du corps du roi, réformé, pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LA PÉROUZE (Demoiselle Odille Dony, épouse du sieur), 57. <i>F.</i> 1766.		300
A titre d'appointements, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
LA PÉROUZE (Louis de), 77. <i>G.</i> 1777.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements pour retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de mestre de camp général de la cavalerie.		
LA PEYRE (Antoine), 56. <i>G.</i> 1766.		300
Capitaine au bataillon de garnison d'Auvergne; pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment des recrues de Limoges.		
LA PEYRE (Jean), 59. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de l'Île-de-France.		
LA PEYRE (Jean-François), 72. <i>G.</i> 1773.		100
A titre d'appointements et pour sa retraite, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Normandie.		
LA PIERRE (Louis), 64. <i>G.</i> 1781.		500
Chevalier de Saint-Louis, et ancien sous-lieutenant de grenadiers du régiment de Gâtinais; pour sa retraite, et en considération de trente-huit ans de services, pendant lequel temps il a fait quatre campagnes en Flandre, six en Allemagne, et sept dans les colonies.		
LA PIERRE (Jean-Baptiste de), 46. <i>M. du R.</i> 1784.		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de portefaix du garde-meubles de la couronne.		

A reporter. 3,139,760 livres.

	<i>Report.</i>	3,127,986 livres.
LANGOT (Philippe), 66. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue ; à titre de subsistance, en considération de ses services en qualité de charretier des menus plaisirs du roi.		
LANGRAND (Narcisse), 24. <i>M. du R.</i> 1781		300
Pour sa retraite en qualité de garçon de vaisselle au grand-commun de la maison du roi.		
LANGRENÉ, dit la Fosse (Marie-Philippe, veuve du sieur), 68. <i>M. du R.</i> 1780 . .		500
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, valet de chambre de Madame Victoire de France.		
LANIER (Félix), 70. <i>F.</i> 1781		400
Sans retenue ; en qualité de ci-devant commissaire de la milice garde-côtes de la province de Bretagne.		
LANNEAU (Louis-Marie), 60. <i>M. du R.</i> 1789.		300
Sans retenue ; à titre de retenue en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
LANNOY (Joseph), 43. <i>G.</i> 1776		540
En qualité de sous-lieutenant réformé de la légion de Lorraine ; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LANNOY (Demoiselle Lemaire, épouse du sieur), 30. <i>M. du R.</i> 1776.		300
Sans retenue ; en considération des services de feu son oncle, commis du département de la maison du roi.		
LANNUGUI-BOUDIN (Demoiselle de Brossy, veuve du sieur), 66. <i>F.</i> 1774		200
En considération des services de feu son mari, second lieutenant des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LANOIX (Louis de), 56. <i>G.</i> 1769		450
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant sous-aide-major au régiment de Vermandois, avec rang de capitaine.		
LA NOUE (Demoiselle Anne-Françoise Boneaud, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Sans retenue ; par remplacement d'une pension de pareille somme qu'elle a obtenue en 1780, à titre de subsistance en considération des services de feu son mari, cavalier de la compagnie du maréchaussée de l'Île-de-France.		
LANOUE (François), 17. <i>M.</i> 1 ^o 1782, 250 ; 2 ^o 1784, 100		350
La première, en considération des anciens services de feu son père, ci-devant capitaine de bataillon des régiments des colonies, au dépôt de Lorient. La seconde, en la même considération.		
LANOUE (Demoiselle Langan, veuve du sieur comte de), 56. <i>M.</i> 1782		500
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine de bataillon des régiments des colonies au dépôt de Lorient.		
LANOUE (Antoine), 67. <i>M. du R.</i> 1781		300
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de garçon de la fruiterie du roi.		
LANQUEST (Pierre), 49. <i>M. du R.</i> 1788		400
Sans retenue ; à titre de retraite, en qualité de palefrenier des écuries de la reine.		
LANQUINE (Jean-Baptiste), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1757, 200 ; 2 ^o 1778, 100.		300
La première, sans retenue, en qualité de commissaire aux classes de la marine. La seconde, pour sa retraite, en qualité de garde-magasin d'artillerie.		
LANSABE DE LANGERIE (Dominique), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 200 ; 2 ^o 1775, 390		590
La première, en considération de ses services, en qualité de gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. La seconde, à titre d'appointements, jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 3,133,816 livres.

	<i>Report.</i>	3,146,020 livres.
LA POTERIE (Demoiselle Louise de), 20. <i>G.</i> 1777.		500
En considération des services de son père, maréchal de camp, gouverneur de la citadelle d'Arras.		
Ladite demoiselle a, de plus, l'assurance d'une pension de 500 livres à prendre sur celle de 300 livres dont jouit le sieur de la Poterie, son père, pour n'en jouir qu'après le décès de ses père et mère.		
LA POTERIE (Charles de), 24. <i>G.</i> 1777.		500
Même motif et considération que ci-dessus.		
LA POYADE DE BEAUVILLE (Pierre de), 53. <i>G.</i> 1788.		300
En considération de ses services et pour l'aider à les continuer en qualité de capitaine au régiment de l'Ile-de-France, infanterie.		
LA PRADE (Demoiselle de Monsy, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1781.		400
En considération des services de feu son mari, commandant pour le service du roi, à Marsal.		
LA PRIME (Demoiselle Binet, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1767.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, coureur de vin de feue madame la Dauphine.		
LA QUÉRIÈRE DU ROZIER, 47. <i>G.</i> 1775.		160
A titre d'appointements en qualité de gendarme réformé de la garde du roi.		
LA QUBUILLE (Demoiselle Descorraille, veuve du sieur marquis de), 40. <i>G.</i> 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi, et ci-devant sous-lieutenant des cheveu-légers de Sa Majesté.		
LARCHAND, dit Duplessis (Nicolas), 57. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon de l'échansonnerie du roi.		
LARCHER (François), 56. <i>M. du R.</i> 1781.		500
Sans retenue; en qualité de garçon de la table des gentilshommes-servants du roi.		
LARCHER (Demoiselle Catherine de), 29. <i>G.</i> 1779.		300
En considération des services de feu son père, maréchal de camp, directeur des fortifications, et commandant pour le service de Sa Majesté au fort Saint-Sauveur de Lille.		
LARCHER (Demoiselle Catherine-Louise de), 31. <i>G.</i> 1779.		300
Même considération que ci-dessus.		
LARCHER (Demoiselle Anne de), 18. <i>G.</i> 1779.		300
Même considération que ci-dessus.		
LARD DE RIGOLIÈRES (Charles de), 60. <i>G.</i> 1765.		400
A titre d'appointements; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Normandie.		
LARD DE CHAMPAGNOL (Isaac de), 57. <i>G.</i> 1758.		236
En considération de ses services en qualité de chef de brigade de l'artillerie.		
LARDEMELLE (Jean de), 58. <i>G.</i> 1774.		500
Lieutenant-colonel du quatrième régiment de chasseurs à cheval; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment de mestre de camp général de la cavalerie.		
LARGENTIER DE CHANDION (Philippe), 70. <i>G.</i> 1769.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers postiches du bataillon de milice de Troyes.		
LARGETEAU (Dominique), 71. <i>G.</i> 1778.		500
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services en qualité de premier aide-major de la ville de Metz.		
LARGILLIÈRE (Denis), 48. <i>M. du R.</i> 1781.		456
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier des écuries du roi.		

A reporter. 3,152,744 livres.

	<i>Report.</i>	3,152,744 livres.
LA RIVIERRE DE LA RIGODIÈRE (Jean de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1775, 300. Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.	400	
LA RIVIÈRE (Théodore de), 46. <i>G.</i> 1750 Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, brigadier des gardes du corps du roi, et de ceux de son oncle, ci-devant aide-major des mousquetaires.	118	
LA RIVIÈRE (Robert de), 40. <i>G.</i> 1750 Même considération que ci-dessus.	118	
LA RIVIÈRE DE LA TOURETTE (Marie de), 46. <i>G.</i> 1775 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	180	
LARMANDE (Charles), 39. <i>M. du R.</i> 1785 Sans retenue; à titre de retraite en qualité de maréchal vétérinaire des haras du roi.	150	
LARMUZEAUX (Jean-Baptiste), 23. <i>M. du R.</i> 1781 Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon de la pourvoirie du roi.	120	
LA ROCHE DE ROBINIÈRE (Demoiselle Anne de), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 200; 2 ^o 1789, 200 La première, en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.	400	
LA ROCHE (Demoiselle Françoise Michelon, veuve du sieur), 78. <i>G.</i> 1789 En considération des services de feu son mari, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi.	300	
LA ROCHE DE ROBINIÈRE (Claude), 31. <i>G.</i> 1789 Garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant dans le même corps.	200	
LA ROCHE DE ROBINIÈRE (Demoiselle Françoise), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 200; 2 ^o 1789, 200 La première, en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.	400	
LA ROCHE DE LA CHAUMETTE (Demoiselle Gonthier, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1785 En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.	400	
LA ROCHE (Demoiselle de Beck, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1789 En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.	300	
LA ROCHE (Victor de), 76. <i>M. du R.</i> 1784 Sans retenue; à titre de retraite en qualité de sommeiller en la petite écurie du roi.	200	
LA ROCHE-DESCLENNE (Blaise de), 59. <i>G.</i> 1758 Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.	118	
LA ROCHE-NULLY (Claude de), 56. <i>G.</i> 1775 A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Lyon. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	97	
LA ROCHE DE NEUILLY DE LA CARELLE (Claude), 66. <i>G.</i> 1750 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant capitaine des volontaires bretons, infanterie.	200	
LA ROCHE (Marc), 66. <i>G.</i> 1768 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du corps des chasseurs de l'état-major de l'armée.	500	

Report. 3,156,945 livres.

	<i>Report.</i>	3,156,945 livres.
LA ROCHE (Louis de), 46. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Sans retenue ; en considération de ses services comme cocher en la petite écurie du roi.		
LA ROCHE-AYMON DUBREUIL (Jacques de), 72. <i>G.</i> 1764.		300
Pour lui tenir lieu d'appointements et pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment royal Normandie, cavalerie.		
LA ROCHE-AYMON (Antoine de), 69. <i>G.</i> 1749.		500
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Septimanie, dragons.		
LA ROCHELLE (Gaspard de), 57. <i>G.</i> 1777.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la Marine.		
LA ROCHENEGLY (Demoiselle de la Faige, veuve du sieur de), 40. <i>G.</i> 1788. . .		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment Dauphin, infanterie.		
LA ROCHENEGLY, sieur de Chamblas (Gabriel de), 36. <i>G.</i> 1780		300
Lieutenant en second au régiment de Gatinais ; en considération de la blessure qu'il a reçue à l'attaque de Savannah.		
LA ROCHENEGLY (Félix de), 62. <i>G.</i> 1768		400
A titre d'appointements en qualité de ci-devant capitaine au régiment Dauphin, infanterie.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA ROCHETTE (Jean de), 60. <i>G.</i> 1769		400
A titre d'appointements et pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de la reine, dragons, avec commission de capitaine.		
LA ROCHETTE (Jean de), 56. <i>G.</i> 1763		450
A titre d'appointements en qualité de capitaine second réformé des volontaires du Dauphiné, dragons.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA ROCHEVALENTIN (Demoiselle de Benisseins, épouse du sieur), 53. <i>G.</i> 1773.		150
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, major des ville et citadelle de Mézières.		
LA ROCQUE (Claude de), 39. <i>G.</i> 1775		210
A titre d'appointements en qualité de cheval-léger réformé.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA ROQUE-CRUSSOL (Demoiselle Marie de), 56. <i>G.</i> 1787.		100
En considération des services de feu son père, aide-major à Péronne.		
LA ROQUE DE CAHAN (Demoiselle Bourdon, épouse du sieur), 29. <i>G.</i> 1770 . . .		300
En considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi.		
LA ROQUE-DOLÈS (Paul de), 48. <i>G.</i> 1780.		500
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Languedoc, dragons, est actuellement major du château de Ferrières, en Languedoc.		
LA ROQUE (Antoine), 63. <i>G.</i> 1771.		400
A titre d'appointements en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Roussillon, infanterie.		
LA ROQUE, sieur de Montels (Pierre), 49. <i>G.</i> 1783.		200
Capitaine commandant de grenadiers au régiment de Vivarais ; en considération des services de feu son frère, capitaine en second au même régiment.		
LA ROUSSE, dit la Rosé (Demoiselle Marie Redouté, veuve du sieur), 51. <i>M. du R.</i>		150
1786. En considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
LA ROUSSIÈRE (Demoiselle Périer, veuve du sieur de), 52. <i>G.</i> 1758		400
En considération des services de feu son mari, tué à la bataille du 5 novembre 1757.		

A reporter. 3,162,505 livres.

	<i>Report.</i>	3,152,744 livres.
LA RIVIERRE DE LA RIGODIÈRE (Jean de), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1775, 300. Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.	400	
LA RIVIÈRE (Théodore de), 46. <i>G.</i> 1750 Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, brigadier des gardes du corps du roi, et de ceux de son oncle, ci-devant aide-major des mousquetaires.	118	
LA RIVIÈRE (Robert de), 40. <i>G.</i> 1750 Même considération que ci-dessus.	118	
LA RIVIÈRE DE LA TOURETTE (Marie de), 46. <i>G.</i> 1775 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire réformé. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	180	
LARMANDE (Charles), 39. <i>M. du R.</i> 1785 Sans retenue; à titre de retraite en qualité de maréchal vétérinaire des haras du roi.	150	
LARMUZEAUX (Jean-Baptiste), 23. <i>M. du R.</i> 1781 Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon de la pourvoirie du roi.	120	
LA ROCHE DE ROBINIÈRE (Demoiselle Anne de), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 200; 2 ^o 1789, 200 La première, en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.	400	
LA ROCHE (Demoiselle Françoise Michelon, veuve du sieur), 78. <i>G.</i> 1789 En considération des services de feu son mari, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi.	300	
LA ROCHE DE ROBINIÈRE (Claude), 31. <i>G.</i> 1789 Garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant dans le même corps.	200	
LA ROCHE DE ROBINIÈRE (Demoiselle Françoise), 37. <i>G.</i> 1 ^o 1788, 200; 2 ^o 1789, 200 La première, en considération des services de feu son père, ancien sous-lieutenant des gardes du corps du roi. La seconde, même considération.	400	
LA ROCHE DE LA CHAUMETTE (Demoiselle Gonthier, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1785 En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.	400	
LA ROCHE (Demoiselle de Beck, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1789 En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.	300	
LA ROCHE (Victor de), 76. <i>M. du R.</i> 1784 Sans retenue; à titre de retraite en qualité de sommeiller en la petite écurie du roi.	200	
LA ROCHE-DESCLENNE (Blaise de), 59. <i>G.</i> 1758 Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.	118	
LA ROCHE-NULLY (Claude de), 56. <i>G.</i> 1775 A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Lyon. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	97	
LA ROCHE DE NEUILLY DE LA CARELLE (Claude), 66. <i>G.</i> 1750 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de ci-devant capitaine des volontaires bretons, infanterie.	200	
LA ROCHE (Marc), 66. <i>G.</i> 1768 Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du corps des chasseurs de l'état-major de l'armée.	500	

	<i>Report.</i>	3,156,945 livres.
LA ROCHE (Louis de), 46. <i>M. du R.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération de ses services comme cocher en la petite écurie du roi.		
LA ROCHE-AYMON DUBREUIL (Jacques de), 72. <i>G.</i> 1764.		300
Pour lui tenir lieu d'appointements et pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment royal Normandie, cavalerie.		
LA ROCHE-AYMON (Antoine de), 69. <i>G.</i> 1749.		500
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Septimanie, dragons.		
LA ROCHELLE (Gaspard de), 57. <i>G.</i> 1777.		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la Marine.		
LA ROCHENEGLY (Demoiselle de la Faige, veuve du sieur de), 40. <i>G.</i> 1788.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment Dauphin, infanterie.		
LA ROCHENEGLY, sieur de Chamblas (Gabriel de), 36. <i>G.</i> 1780		300
Lieutenant en second au régiment de Gatinais; en considération de la blessure qu'il a reçue à l'attaque de Savannah.		
LA ROCHENEGLY (Félix de), 62. <i>G.</i> 1768		400
A titre d'appointements en qualité de ci-devant capitaine au régiment Dauphin, infanterie.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA ROCHETTE (Jean de), 60. <i>G.</i> 1769		400
A titre d'appointements et pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de la reine, dragons, avec commission de capitaine.		
LA ROCHETTE (Jean de), 56. <i>G.</i> 1763		450
A titre d'appointements en qualité de capitaine second réformé des volontaires du Dauphiné, dragons.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA ROCHEVALENTIN (Demoiselle de Benisseins, épouse du sieur), 53. <i>G.</i> 1773.		150
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, major des ville et citadelle de Mézières.		
LA ROCQUE (Claude de), 39. <i>G.</i> 1775		210
A titre d'appointements en qualité de cheveu-léger réformé.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA ROQUE-CRUSSOL (Demoiselle Marie de), 56. <i>G.</i> 1787.		400
En considération des services de feu son père, aide-major à Péronne.		
LA ROQUE DE CAHAN (Demoiselle Bourdon, épouse du sieur), 29. <i>G.</i> 1770		300
En considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi.		
LA ROQUE-DOLÈS (Paul de), 48. <i>G.</i> 1780.		500
Pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Languedoc, dragons, est actuellement major du château de Ferrières, en Languedoc.		
LA ROQUE (Antoine), 63. <i>G.</i> 1771.		400
A titre d'appointements en qualité d'ancien capitaine au régiment royal Roussillon, infanterie.		
LA ROQUE, sieur de Montels (Pierre), 49. <i>G.</i> 1783.		200
Capitaine commandant de grenadiers au régiment de Vivarais; en considération des services de feu son frère, capitaine en second au même régiment.		
LA ROUSSE, dit la Rosé (Demoiselle Marie Redouté, veuve du sieur), 51. <i>M. du R.</i> 1786.		150
En considération des services de feu son mari, palefrenier en la petite écurie du roi.		
LA ROUSSIÈRE (Demoiselle Périer, veuve du sieur de), 52. <i>G.</i> 1758		400
En considération des services de feu son mari, tué à la bataille du 5 novembre 1757.		

A reporter. 3,162,505 livres.

	<i>Report.</i>	3,162,505 livres.
LA ROUVIÈRE (Louis de), 70. <i>G.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Flandre.		
LA ROUVRAYE (Charles de), 42. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Argentan.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LAQUANT (Abel), 51. <i>G.</i> 1785.		250
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de maréchal des logis, avec rang de lieutenant de cavalerie, dans la maréchaussée.		
LARQUAY (Pierre), 54. <i>M.</i> 1788.		200
En considération de ses services en qualité d'ancien garçon de bureau du secrétariat de la marine.		
LARRARD DE MÉLAC (Guillaume), 44. <i>G.</i> 1772.		400
Tant en considération des services de sa famille que pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LARREY (Augustin), 53. <i>M.</i> 1775.		400
Major retiré des troupes des colonies ; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment du Port-au-Prince.		
LARRIERE (Louis de), 69. <i>G.</i> 1764.		118
Y compris 15 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité de garde du corps.		
LARROCHE (Jean), 44. <i>G.</i> 1773.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LARROCHE (Pierre), 42. <i>G.</i> 1773.		100
Même considération que ci-dessus.		
LARROCHE (Joseph), 47. <i>G.</i> 1773.		100
Même considération que ci-dessus.		
LARROCHE (Daniel), 50. <i>G.</i> 1773.		100
Même considération que ci-dessus.		
LARROQUE (François), 59. <i>G.</i> 1785.		550
Tant en considération de ses services et de ses blessures que pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment d'Auvergne.		
LART DE CAMPAGNOL (David de), 56. <i>G.</i> 1759		260
Y compris 60 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son oncle, ci-devant capitaine au régiment de la Marine.		
LARTIQUE DE GOUEYTES (François de), 51. <i>G.</i> 1763		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa réforme du régiment de la Couronne.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA RUE-D'HÉRICOURT (Louis de), 48. <i>G.</i> 1768.		200
Capitaine au régiment du mestre de camp général, dragons ; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, ancien capitaine au régiment de la Marine.		
LA RUE (Pierre de), 61. <i>G.</i> 1765		212
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son oncle, ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
LA RUE (Antoine de), 49. <i>G.</i> 1775.		97
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Sens.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LA RUE DE FRAUCY (Alexandre), 36. <i>M.</i> 1776.		90
En considération de ses services, tant en qualité d'élève commissaire de la marine que de commis dans les bureaux du port de Brest.		

A reporter. 3,166,487 livres.

	<i>Report.</i>	3,166,487 livres.
LA RUE (Pierre de), 69. <i>G.</i> 1768.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-brigadier de la gendarmerie.		
LARY DE LATOUR (Jean de), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 300; 2 ^o 1780, 200.		500
Ancien capitaine au régiment royal Comtois. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
LA SAIGNE DE SAINT-GEORGES (Jean de), 46. <i>G.</i> 1785		250
Lieutenant en second au régiment de Médoc, infanterie; en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue à bord du vaisseau <i>le Triomphant</i> , et de la blessure qu'il y a reçue dans l'un des combats rendus en 1782, par M. le marquis de Vaudreuil.		
LA SAIGNE DE SAINT-GEORGES (Jean-Louis de), 51. <i>G.</i> 1774.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LA SALLE (Adrien de), 54. <i>G.</i> 1788.		200
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garnison de Vermandois.		
LA SALLE DE ROCHEMORE (Jean de), 49. <i>G.</i> 1782.		400
Capitaine commandant au régiment royal Comtois; en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté lors de la conquête de l'île de Saint-Eustache.		
LA SALLE DE PONCI (Joseph de), 49. <i>G.</i> 1758.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Berry, infanterie.		
LA SALLE (Pierre de), 58. <i>F.</i> 1770.		300
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LA SAULX (Pierre de), 56. <i>G.</i> 1768.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LA SAULX (Philippe de), 51. <i>G.</i> 1768.		100
Même considération que ci-dessus.		
LA SAUSSAYE (François de), 51. <i>M.</i> 1782.		400
En considération de ses services en qualité de capitaine d'infanterie dans les troupes des colonies ci-devant employées dans l'Inde.		
LASCAZES DE BEAUVOIR-SAINT-PAUL (Jean-Paul de), 79. <i>G.</i> 1751.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bretagne.		
LASCOUS (Pierre de), 54. <i>G.</i> 1774.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LA SELLERIE, dit Saint-Jean (Jean), 72. <i>M. du R.</i> 1769.		550
En considération de ses services en qualité de cocher de feu madame la Dauphine.		
LA SELVE DU CHASSAIN (Jean de), 38. <i>G.</i> 1775.		180
Pour appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Ils cesseront d'avoir lieu du jour de son remplacement.		
LA SERRE (Charles de), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Même considération que ci-dessus.		
LA SERRE DE LA ROQUE (Pierre de), 66. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine d'infanterie.		
LASQUIER DE BEAULIEU (Julien), 39. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier des écuries du roi.		

A reporter. 3,172,002 livres.

	<i>Report</i>	3,172,002 livres.
LASSALLE DE LA BARRIÈRE (Jacques de), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 100; 2 ^o 1775, 300. . Ci-devant garde de la manche du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.	400	
LASSALLE DE HARADER (Joseph), 32. <i>G.</i> 1775. A titre d'appointements de réforme, en qualité de mousquetaire. Ils cesseront d'avoir lieu du jour de son remplacement.	180	
LASSALLE (Demoiselle Louise le Roi, veuve du sieur), <i>M. du R.</i> 1775. Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, premier garçon de panneterie de la reine.	150	
LASSAT (Pierre de), 51. <i>G.</i> 1775 En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.	100	
LASSÉ DE MARON (Joseph de), 63. <i>G.</i> 1767 A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine du régi- ment de la reine, infanterie.	500	
LASSENCÉ (Laurent de), 50. <i>G.</i> 1762 Pour appointements de réforme, en qualité de capitaine en second au régi- ment d'Horion. Il cessera d'en jouir s'il est remplacé.	500	
LASSENY (Nicolas), 77. <i>F.</i> 1783. Sans retenue; pour récompense de 55 années de services en qualité d'an- cien facteur des messageries.	200	
LASSERRE (Demoiselle de Chanvallon, veuve du sieur de), 80. <i>G.</i> 1729 En considération des services de feu son père, ancien capitaine au régi- ment de Champagne.	88	
LASSUDERIE DE CAMPANÈS (Mathieu de), 46. <i>G.</i> 1782 Capitaine de chasseurs au régiment de Bourbonnais; en considération de la bonne conduite qu'il a tenue à l'attaque de la redoute d'York-Town, en Virginie.	400	
LASSUS DES FONTAINES (Demoiselle Jeanne Molié, veuve du sieur), 84. <i>G.</i> 1732. Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de la reine, dragons.	354	
LASSUS (Joseph de), 56. <i>G.</i> 1767. A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de major au régiment de la Sarre.	300	
LASTIC DE SAINT-JAL (Louis de), 20. <i>G.</i> 1785. En considération des services de feu son père, exempt et sous-aide-major des gardes du corps du roi.	200	
LASTIC DE SAINT-JAL (Demoiselle Charlotte de), 17. <i>G.</i> 1785 Même considération que ci-dessus.	300	
LASTIC DE SAINT-JAC (Demoiselle Suzanne de), 19. <i>G.</i> 1785 Même considération que ci-dessus.	300	
LASTIC DE SAINT-JAL (Jean-François de), 25. <i>G.</i> 1785 Même considération que ci-dessus.	200	
LASTIC DE SAINT-JAL (Jean-Pierre de), 27. <i>G.</i> 1785 Même considération que ci-dessus.	200	
LASTIC DE SAINT-JAL (Claude de), 56. <i>G.</i> 1763 Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de capitaine du régiment de Lyonnais.	354	
LASTRE DE MENEGARD (Antoine de), 62. <i>G.</i> 1762. Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Hainaut. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	372	

A reporter 3,177,100 livres

	Report.	3,177,100 livres.
LASTRE DE VAL-DUFRESNE (Jean de), 56. G. 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1782, 380		480
Ancien garde du corps du roi. La première, faisant partie de celle de 300 livres, accordée tant à lui qu'à ses deux frères, aussi gardes du corps; à titre de gratification annuelle, en considération de leurs services. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite. Ladite gratification annuelle est réversible progressivement auxdits trois frères, de manière que le dernier survivant jouira de la totalité.		
LASTRE DE VAL-DUFRESNE (Louis de), 48. G. 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1782, 380		480
Même considération que ci-dessus.		
LASTRE DE VAL-DUFRESNE (Pierre de), 53. G. 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1782, 380		480
Même considération que ci-dessus.		
LA TAILLE (Demoiselle Jeanne Hurard, veuve du sieur), 68. M. du R. 1787		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, maître pau- mier du roi.		
LA TAILLE DE ESSARTS (Jacques de), 60. G. 1760.		427
Y compris 77 livres d'intérêts d'arrérages; tant en considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de la Marine, que de ceux de son père et de ses oncles, capitaines au même régiment.		
LA TAPIE (Etienne-Joseph de), 50. G. 1784.		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment du colonel général, infanterie.		
LATENAY DE LAVAL (Simon de), 72. G. 1771		150
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité d'aide-major à Brouage, avec brevet de commandant.		
LA TERRE, dit la Clef (Joseph), 50. G. 1770.		120
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qua- lité de consigne du Pertuis, au passage des Pyrénées.		
LA TERRIÈRE DE CHANVALLON (Arnaud de), 62. G. 1729		88
En considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Champagne, infanterie.		
LATIEZ (Demoiselle Marie Godquin, veuve du sieur), 67. G. 1766		300
En considération des services de feu son mari, gendarme de la garde du roi.		
LATIL DE CHASTEUIL (François), 66. G. 1748		150
Capitaine au bataillon de garnison de Dauphiné; pour lui tenir lieu d'ap- pointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Provence, et pour en jouir jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement supérieur.		
LATINOIS (Noël-Jean), 40. M. du R. 1788		90
Sans retenue; pour l'indemniser de la charge de maréchal de forge de l'écurie de la reine, dont il était pourvu, et qui a été supprimée.		
LATINOIS (Jean-Jacques), 33. M. du R. 1788.		90
Même considération que ci-dessus.		
LATINOIS (Jean), 53. M. du R. 1785		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de l'un des douze grands valets de pied du roi.		
LA TOMBE (Pierre), 50. M. du R. 1 ^o 1766, 144; 1767, 144; 3 ^o <i>idem</i> , 133		421
Valet de garde-robe de Madame. La première, pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur la cassette de feu M. le Dauphin. La seconde, <i>idem</i> , sur celle de feu madame la Dauphine. La troisième, sans retenue, et faisant partie du traitement attribué à l'une des charges de valet de garde-robe de feu madame la Dauphine.		
LA TOMBE (Marie-Brion, veuve du sieur de), 77. M. du R. 1782.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de garde-robe de feu madame la Dauphine.		
LA TOUCHE-BEAUREGARD DE TELINCOURT (Louis de), 21. M. 1775.		200
En considération des services de feu son père, capitaine de frégate.		

A reporter 3,182,176 livres.

	<i>Report</i>	3,182,176 livres.
LA TOUCHE DE GRAND-MAISON (François de), 48. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 300; 2 ^o 1775, 97. La première, en qualité de lieutenant réformé des grenadiers de France. La seconde, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Verdun; le tout à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		397
LA TOULLINIÈRE (Jacques de), 44. <i>M.</i> 1784 Pour sa retraite, en qualité de commis de la marine.		400
LA TOUR (Jean de), 71. <i>M. du R.</i> 1789 Sans retenue; pour l'indemniser d'une portion de terrain par lui cédé pour le service de la petite écurie du roi.		150
LA TOUR (Demoiselle Anne-Louise de), 62. <i>G.</i> 1785. En considération des services de feu son frère, ci-devant commandant à Rodemack.		300
LA TOUR (Antoine de), 44. <i>G.</i> 1785. En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment royal Vaisseaux.		500
LA TOUR (Demoiselle Clause, veuve du sieur de), 72. <i>G.</i> 1783 En considération des services de feu son mari, commandant pour le service du roi à Rodemack.		300
LA TOUR (Demoiselle Claude-Alexis de), 78. <i>G.</i> 1723 Y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine réformé du bataillon de garnison de Toul.		59
LA TOUR (Pierre de), 84. <i>G.</i> 1747. Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'Anjou, infanterie.		472
LA TOUR (Hector de), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 200; 2 ^o 1756, 177 La première, en qualité de capitaine réformé des volontaires royaux. La seconde, en considération des services de feu son père, capitaine réformé du bataillon de garnison de Mézières.		377
LA TOUR (Pierre), (Demoiselle Marie Parent, veuve du sieur), 74. <i>F.</i> 1764. En considération des services de feu son mari, docteur en médecine.		300
LATOUR (Pierre de), 54. <i>G.</i> 1763 Pour lui tenir d'appointements de réforme, en qualité de cornette des volontaires du Dauphiné. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		270
LA TOUR DE FOYSSAC (Charles de), 26. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1782, 300 Sous-lieutenant au régiment de Bouillon, infanterie. La première, en considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant-colonel. La seconde, en considération de la distinction avec laquelle il s'est comporté au siège de Gibraltar.		500
LA TOUR DE LA BOULIE (Demoiselle Marguerite du Wicquet, veuve du sieur de), 74. <i>G.</i> 1766 Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages, en considération des services de feu son mari, lieutenant de roi de Calais.		500
LA TOUR-DU-PIN DE MONTAUBAN (David, chevalier de), 38. <i>M.</i> 1784 Sans retenue; lieutenant de vaisseau du département de Toulon, en considération de la satisfaction que Sa Majesté a de ses services, et notamment de ceux qu'il a rendus dans l'Inde pendant la dernière guerre.		400
LA TOUR DE FOYSSAC (François), 39. <i>G.</i> 1774. Officier au corps royal du génie. En considération des services de feu son père, commandant de bataillon au régiment d'Alsace. Il doit cesser d'en jouir du jour qu'il parviendra au grade de capitaine.		200
LA TOUR DE FOYSSAC (Charles), 26. <i>G.</i> 1774 Même considération que ci-dessus.		200
LA TOUR DE FOYSSAC (Christian), 29. <i>G.</i> 1774 Même considération que ci-dessus.		200

A reporter 3,187,701 livres.

	<i>Report.</i>	3,187,701 livres.
LA TOUR DE FRAGUIER (Jean de), 36 G. 1775.		500
En considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Lanans, dragons, et pour en jouir jusqu'à son remplacement.		
LA TOUR DE MANCE (Demoiselle Jeanne de) 72. G. 1959		248
Y compris 48 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ci-devant commandant au château de Blamont.		
LA TOUR DU MESNIL (Demoiselle Marie de), 40. G. 1780.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de cavalerie de Crussol, tué à la bataille de Minden.		
LA TOUR DU MESNIL (Demoiselle Jeanne de), 29. G. 1780.		150
Même considération que ci-dessus.		
LA TOUR DU MESNIL (Demoiselle Catherine de Bressoncour, veuve du sieur de), 40. G. 1781.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine commandant au régiment de cavalerie d'Orléans.		
LA TOUR DU MESNIL (Demoiselle Jeanne Guérin de la Marche, veuve du sieur de), 72. G. 1759.		520
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de cavalerie de Crussol.		
LATRAN (Demoiselle Marie Haba, veuve du sieur), 54. F. 1773.		400
En considération des services de feu son mari, conseiller secrétaire du feu roi de Pologne.		
LATRE (Demoiselle Marguerite de), 54. M. du R. 1777.		365
En considération des services de feu son père, commis au contrôle de la maison du roi.		
LA TROCHE (Pierre de), 67 F. 1765		212
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services qu'il a rendus en qualité de syndic de la ville d'Autun.		
LATTE (Marguerite de), 53. F. 1767.		300
En considération des services de feu son père, garçon du château royal de la Muette.		
LATTE (Élisabeth de), 56. F. 1767.		300
En considération des services de feu son père, garçon du château royal de la Muette.		
LATTRE D'AUBIGNY (Charles de), 70. G. 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
LATTRE DE MISY (François de), 57. G. 1766.		300
Capitaine réformé du régiment de recrues de Châlons; pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
LATTRE (Henri de), 83. G. 1756.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de Lorraine.		
LATUOE DE SAINT-MARTIN DE FONTES DE VISSEC (Pierre de), 69. G. 1765.		480
En considération de ses services en qualité de lieutenant réformé du régiment de Septimaute.		
LA TULLAYE (René de), 17. M. 1778.		400
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau, et directeur de l'artillerie de Brest.		
LA TULLAYE (Jeanne de), 21. M. 1778.		400
Même considération que ci-dessus.		
LAUDY (Marie Ribaucourt, veuve du sieur), 60. F. 1786		200
En considération des services de feu son mari, chef de cuisine du feu roi de Pologne.		

A reporter. 3,194,088 livres.

	<i>Report.</i>	3,194,088 livres.
LAUGIER (Jean), 70. <i>M.</i> 1777.		150
Ancien procureur du roi de la prévôté de la marine.		
LAULANIE (Joseph de), 70. <i>G.</i> 1763.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de cavalerie.		
LAULT (Pierre), 66. <i>G.</i> 1778.		400
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité d'ancien aumônier au régiment de Picardie.		
LAUNAY (Demoiselle Louise Warel, veuve, en premières noces, du sieur Lemattre, et en secondes, du sieur de), 74. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1757, 300; 2 ^o 1769, 182.		482
La première, en considération des services de feu son premier mari, inspecteur des chasses de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye. La seconde, en considération des services de feu son second mari, garçon porte-table du roi.		
LAUNAY DE VILLEMESSAN (Philippe de), 50. <i>G.</i> 1784.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LAUNAY (Pierre de), 56. <i>G.</i> 1785.		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien trompette du corps de la gendarmerie.		
LAUNAY (Jean de), 56. <i>G.</i> 1781.		300
Capitaine commandant au régiment de Touraine; tant en considération de son zèle pour le service; que de la bonne conduite qu'il a tenue au siège d'York-Town, en Virginie.		
LAUNAY (Joseph de), 72. <i>G.</i> 1762.		400
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment royal Suédois.		
LAUNAY (Aone-Louis de), 43. <i>G.</i> 1775.		240
Mousquetaire réformé. A titre d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
LAUNAY (Nicolas de), 66. <i>G.</i> 1780.		500
Pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Guyenne.		
LAUNAY (Joseph de), 46. <i>M. du R.</i> 1774.		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LAUNAY (Pierre-Louis), 57. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant 7 années et pour lui tenir lieu du traitement de réforme en qualité de brigadier du corps réformé de la gendarmerie.		
LAUNAY DE VAUDRICOURT (Demoiselle Marie de), 34. <i>M. du R.</i> 1779.		300
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Élisabeth de France.		
LAUNAY-DUTEIL (Charles), 57. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; en considération de ses services pendant 37 ans et 11 mois, et pour lui tenir lieu du traitement de réforme en qualité de brigadier dans la compagnie des gendarmes Bourguignons du corps réformé de la gendarmerie.		
LAUNERS (Demoiselle de la Pivardière, veuve du sieur de), 67. <i>G.</i> 1788.		260
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment irlandais de Bulkeley.		
LAUNOIS (Joseph de), 76. <i>M. du R.</i> 1772.		365
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
LAUNOY (Demoiselle Anne Laigneul, veuve du sieur), 77. <i>M. du R.</i> 1751.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, fontainier du roi.		
LAUNOY (Demoiselle Julienne de), 57. <i>M. du R.</i> 1757.		400
Tant en considération des services de la dame marquise d'Haussy, sous-gouvernante des Enfants de France, que pour lui servir de dot.		

A reporter. 3,200,453 livres.

	<i>Report.</i>	3,200,453 livres.
LAUNOY, dit Falaise (Vincent), 40. <i>M. du R.</i> 1782.		456
A titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
LAUNOY (Pierre de), 47. <i>F.</i> 1766.		360
A titre de traitement annuel, en qualité d'ancien valet de pied du feu roi de Pologne.		
LAUR (Nicolas), 46. <i>F.</i> 1766.		400
A titre d'appointements, en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
LAUR (Christophe), 53. <i>F.</i> 1766.		500
Même considération que ci-dessus.		
LAURANS (Louis), 59. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-étendard du régiment de colonel général, cavalerie.		
LAUREAU (Elme), 53. <i>G.</i> 1775.		450
Aide-major réformé du régiment provincial d'Autun; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LAURENCIN (François), 38. <i>M.</i> 1776.		150
En considération de ses services et à titre d'appointements en qualité d'élève commissaire de la marine, retiré.		
LAURENS DE REYRAT (Jean), 53. <i>G.</i> 1766.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LAURENS DU VILLARDS DE ROCHS (Jean), 54. <i>G.</i> 1775.		210
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi. Pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
LAURENT (Demoiselle Anne Mathieu, veuve du sieur), 80. <i>M. du R.</i> 1783 . . .		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ancien cocher du roi.		
LAURENT (Albert), 64. <i>F.</i> 1766		500
A titre de traitement conservé en qualité de professeur de mathématiques des pages de feu roi de Pologne.		
LAURENT (Germain), 58. <i>M. du R.</i> 1767		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de pied du carrosse des femmes de feu madame la Dauphine.		
LAURENT (Charles), 50. <i>M. du R.</i> 1767.		200
Même considération que ci-dessus.		
LAURENT (Remi), 51. <i>G.</i> 1777.		150
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services en qualité de lieutenant au régiment de Languedoc, dragons.		
LAURENT DE LA GRAVIÈRE (Jean), 52. <i>G.</i> 1781.		400
En considération de ses services et sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de maréchaux-éé.		
LAURENT DE LOYAUTÉ (Jacques), 37. <i>G.</i> 1780		300
Lieutenant en premier, avec commission de capitaine d'artillerie sans aucune retenue; en considération des services de feu son père, maréchal de camp et inspecteur général de l'artillerie.		
LAURENT (Demoiselle Marie), 59. <i>G.</i> 1778.		200
Sans retenue, et à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, lieutenant avec rang de capitaine au régiment de Picardie, cavalerie.		
LAURIÈRE DE MONCAUT DE REBIGNYAN (Joseph), 60. <i>G.</i> 1774		400
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine au régiment de Piémont, infanterie.		
LAUSSINOTTE (Pierre), 42. <i>M. du R.</i> 1789.		365
Sans retenue; à titre de subsistance en qualité de porte-clefs du château de la Bastille.		

A reporter. 3,206,291 livres.

	<i>Report.</i>	3,206,294 livres
LAUTHONNYE (Jean de), 44. G. 1775.		210
Cheval-léger réformé; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LAUTIER (Demoiselle Catherine de), 68. G. 1758.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment de Navarre.		
LAUTIER (Demoiselle Suzanne de), 71. G. 1758.		118
Même considération que ci-dessus.		
LAUTREY (François), 53 F. 1782		100
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conducteur des messageries.		
LAUVERGNAC (Bernard de), 56. G. 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment de Hainaut.		
LAUVRAY (Louis), 43. F. 1788.		300
Sans retenue; ci-devant garçon scelleur de la loterie royale de France. A titre de retraite, en considération de 14 années de services dans ladite place		
LAUZIÈRES THEMINES (Michel de), 27. G. 1774		150
En considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant avec rang de capitaine au régiment royal Étranger, cavalerie.		
LAUZON DE LA POUPARDIÈRE (François de), 70. G. 1745		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien mousquetaire.		
LAUZY (Demoiselle Anne), 39. F. 1782		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien employé de la compagnie des Indes.		
LAVAL (Etienne de), 70. G. 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment du Dauphin, infanterie.		
LAVAL DE BEAUX (Demoiselle Marie de), 44. G. 1772		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de son père, ci-devant commandant de bataillon au régiment d'Auvergne avec rang de lieutenant-colonel; laquelle pension devra retourner à son père dans le cas où il lui survivrait.		
LAVAL (Demoiselle Marie Jodot, veuve du sieur de), 48. G. 1785.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant lieutenant de grenadiers au régiment de Provence.		
LAVAL (Pierre de), 57. G. 1785		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers au régiment d'Auxerrois.		
LAVLETTE PARISOT (Barthélemi de), 64. G. 1758.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; tant en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment d'infanterie de Brissac que de la blessure qu'il a reçue le 5 novembre 1757, et pour sa retraite.		
LAVALLÉE (Jean de), 46. G. 1775		180
Mousquetaire réformé; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LAVALLÉE DE PIMODAN (Louis de), 56. G. 1761		500
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Orléans.		
LAVALS DE PARASOLS ALBERT (Joseph de), 61. G. 1766.		400
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Bordeaux.		

A reporter. 3,211,4

	<i>Report.</i>	3,211,412 livres.
LAVARD (Demoiselle Anne Philippe, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1785, 200; 2 ^o 1771, 450.		350
La première, en considération des services de feu son mari, ancien écuyer des gendarmes de la garde du roi. La seconde, sans aucune retenue; en considération des services de feu son père, porteur en la cuisine bouche du roi.		
LAVAREILLE (François de), 38. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité de gendarme de la garde du roi.		
LAVAREILLE (Marie Tessier de Régis, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, gendarme de la garde du roi.		
LAVAUD (Demoiselle Françoise Lambert, veuve du sieur de), 46. <i>G.</i> 1782.		500
En considération des services de feu son mari, major de Belle-Ile.		
LAVAYSSE (Pierre), 64. <i>G.</i> 1780.		400
Pour sa retraite, en considération de ses blessures en qualité de porte-drapeau au régiment d'Angoumois.		
LAVECHEF DUPARCQ, dite Sainte-Hélène (de), 58. <i>M. du R.</i> 1750.		150
Religieuse professe des Ursulines de Poissy; à titre de dot, sans retenue, en considération des services de feu son père, jardinier du roi.		
LAVECHEF DUPARCQ (Demoiselle Latil, veuve du sieur de), 74. <i>G.</i> 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, aide-major des ville et citadelle de Seine.		
LAVELLE DE MAURISSAC (Louis), 56. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Clermont, pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LAVENIER (Demoiselle Marie Vilhardin, veuve du sieur de), 46. <i>G.</i> 1780.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Monsieur, infanterie.		
LAVENNE DESPERRIÈRES (Joseph-Marie de), 54. <i>G.</i> 1768.		300
En considération de ses services, en qualité de capitaine de grenadiers au régiment de la Sarre.		
LAVERGNE BOURVILLE (Charles de), 56. <i>F.</i> 1785.		500
Capitaine d'infanterie, ancien officier de l'Inde; en considération des services qu'il a rendus à la compagnie des Indes.		
LAVERGNE (Demoiselle Henri), 46. <i>F.</i> 1773.		150
A titre de subsistance; en considération des services de son père.		
LAVERGNE DE CERVAL (Hubert de), 56. <i>G.</i> 1771.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant, avec rang de capitaine au régiment de dragons de Damas.		
LAVERGNE DE MONTRAVEL (Jacques), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 118; 2 ^o 1775, 100.		218
La première, y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi. La seconde, en considération de ses services en qualité de maréchal des logis dans la même compagnie.		
LA VERNHE (Vincent), 51. <i>G.</i> 1763.		54
Ci-devant réformé de l'infanterie; pour intérêts d'arrérages d'une pension qui a été supprimée le jour de son remplacement en qualité de capitaine commandant au régiment de Béarn.		
LA VIGNE (Marguerite de), 32. <i>M. du R.</i> 1773.		400
En considération des services de feu sa mère, nourrice de monseigneur comte d'Artois.		
LAVIGNE (Nicolas), 55. <i>F.</i> 1788.		400
Sans retenue; ci-devant commis de l'administration de la loterie royale; en considération de ses services pendant 7 années, et à titre de retraite en ladite qualité.		

A reporter. 3,216,463 livres.

	<i>Report.</i>	3,216,463 livres.
LA VIGNE (Demoiselle Claire Auboin, veuve du sieur), 63. <i>F.</i> 1773.		400
En considération des services de feu son mari, commis dans les bureaux du Trésor royal.		
LA VILLEHULIN (Jean de), 72. <i>G.</i> 1766.		400
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Rennes.		
LA VILLELOAYS, chevalier de la Villeau (Louis de), 64. <i>G.</i> 1777.		500
Pour sa retraite en qualité de premier lieutenant au régiment royal Normandie, cavalerie.		
LA VILLENEUFVE (Demoiselle Émilie de), 30. <i>G.</i> 1780.		300
En considération des services de feu son père, lieutenant pour le service du roi à Boulogne-sur-Mer.		
LA VILLETTE DE FURMEYER (Dame), 66. <i>M. du R.</i> 1773.		500
Religieuse professe de la congrégation des hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, et supérieure de l'hôpital général de Provins; en considération des services de feu son père, lieutenant-général des armées du roi.		
LA VISÉ (Jean), 61. <i>M. du R.</i> 1784.		365
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de porte-clefs du donjon de Vincennes.		
LAVIT (Demoiselle Suzanne de, veuve du sieur Étienne Lavit), 81. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Touraine.		
LAVIT (Demoiselle Marie de Solinhac, épouse du sieur de), 43. <i>G.</i> 1758.		235
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel au régiment de cavalerie de la reine.		
LA VOLPILIERE DE VERNEUGE (Demoiselle Catherine), 46. <i>G.</i> 1778.		150
A titre de gratification annuelle; en considération des services de feu son père, ancien capitaine de grenadiers royaux, retiré à l'hôtel des invalides.		
LA VOLPILIERE DE VERNEUGE (Demoiselle Anne), 48. <i>G.</i> 1778.		150
Même considération que ci-dessus.		
LA VOLVENNE (Demoiselle Jabrès, veuve du sieur de), 52. <i>G.</i> 1773.		400
En considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Touraine, et pour l'aider à élever ses six enfants.		
LA VOR DE GRENOD (Claude de), 56. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Autun, pour n'en jouir que jusqu'à son remplacement.		
LAVOY (Ursule Benoist, veuve), 69. <i>M. du R.</i> 1787.		300
En considération des services de feu son mari, ancien valet de pied de la reine.		
LAW (Louis), 31. <i>F.</i> 1770		500
En considération des services de feu son père, officier dans l'aide au service de la compagnie.		
LAYAN (Demoiselle Anne de Mangent, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1783.		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant en premier au régiment d'infanterie du roi.		
LAYMARIE (François), 40. <i>F.</i> 1788.		100
A titre de retraite en qualité de lieutenant au corps des pionniers, réformé.		
LAYRE (Claude de), 76. <i>G.</i> 1757		490
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de garde de la manche du roi.		
LAYROLLE (Pierre de), 51. <i>G.</i> 1763.		54
Capitaine réformé du régiment de Conti; pour intérêts d'arrérages d'une pension qui a été supprimée le jour de son remplacement dans le régiment de Barrois.		

	<i>Report.</i>	3,222,205 livres.
LAZURE (Demoiselle Enlalie Bausseron, veuve du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1778.	Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chef de l'échansonnerie de la reine.	400
LAZURIER (Noël), 70. <i>M. du R.</i> 1764	Sans retenue, comme palefrenier des écuries du roi.	365
LEAU (Louis), 46. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 200; 200; 2 ^o <i>idem</i> , 300.	Réformé des gardes du corps du roi; à présent gouverneur des pages de la chambre de monseigneur comte d'Artois. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.	500
LEAU (Demoiselle Françoise de), 50. <i>G.</i> 1 ^o 1778, 100, 2 ^o 1779, 100.	La première, sans retenue; en considération des services de feu son père, ancien capitaine aide-major du bataillon de milice de Verdun. La seconde, en la même considération.	200
LEAULTÉ DE LEYCOURT (Bernard), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 54; 2 ^o 1782 500.	Capitaine commandant de grenadiers au régiment de Lorraine. La première, pour arrérages d'une pension qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé des gardes de Lorraine. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.	554
LEAUT (Antoine), 36. <i>M. du R.</i> 1786.	Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier de l'écurie de la reine.	400
LEAUMONT (Marie de), 27. <i>G.</i> 1781.	Sous-lieutenant au régiment d'Agenais; en considération de la conduite distinguée qu'il a tenue au siège, et à la prise d'York-Town, où il a reçu deux coups de baïonnette dans la poitrine.	300
LE BAILLIF-MEMAGER (Louis), 34. <i>M.</i> 1781	Lieutenant au régiment du Port-au-Prince; en considération des blessures qu'il a reçues au siège de Sawanah.	250
LE BAILLY (Dame Anne), 53. <i>M. du R.</i> 1773.	Sans retenue; en considération de sa conversion, et pour lui servir de dot dans la communauté des Hospitalières de Caen.	150
LE BALLEUR DE GUEDEVILLE (Philippe), 30. <i>G.</i> 1782.	En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de sous-lieutenant au régiment de Champagne.	400
LE BARBEY, dit Michel, 48. <i>M. du R.</i> 1788	Sans retenue, à titre de retraite en qualité de cocher de l'écurie de la reine.	400
LE BARON (Demoiselle Michelle), 37. <i>M. du R.</i> 1775.	Sans retenue; en considération de sa conversion, et pour lui servir de dot dans la communauté des Bénédictines de Caen.	150
LE BART (Jean), 59. <i>F.</i> 1770.	Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de lieutenant de port au service de la compagnie des Indes.	300
LE BART (Demoiselle Marie), 20. <i>F.</i> 1782.	Sans aucune retenue; en considération des services distingués de feu son père, maître voilier en chef, au port de Lorient. Cette pension s'accroîtra progressivement jusqu'à la somme de 200 livres, en faveur des cinq enfants dudit feu sieur, pour, par le dernier survivant d'entre eux, jour de la totalité.	40
LE BART (Demoiselle Madeleine), 23. <i>F.</i> 1782	Même considération que ci-dessus.	40
LE BART (Demoiselle Thérèse), 18. <i>F.</i> 1782.	Même considération que ci-dessus.	40
LE BART (Demoiselle Anne), 21. <i>F.</i> 1782.	Même considération que ci-dessus.	40

A reporter. 3,223,734 livres.

	<i>Report</i>	3,226,734 livres.
LE BART (François), 22. <i>F.</i> 1782.		40
Même considération que ci-dessus.		
LE BAS (Demoiselle Amable Massé, épouse du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1771		350
En considération de ses services, en qualité d'empeseuse des dentelles de Monsieur.		
LE BAS DE GIRANGY (Louis), 41. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 200 ; 2 ^o 1775, 240		440
Mousquetaire réformé. La première, en considération des services de son père, ancien capitaine de cavalerie. La seconde, à titre d'appointements, pour sa réforme.		
LE BAS DE GIRANGY (Charles), 29. <i>G.</i> 1781.		200
En considération des services de feu son frère, capitaine réformé du régiment de Conti, dragons.		
LE BAS DE GIRANGY (Alexandre), 29. <i>G.</i> 1769.		200
En considération des services de feu son frère, ancien capitaine au régiment de Conti, cavalerie.		
LE BASTIER DE RAINVILLIERS (André), 34. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de mousquetaire réformé. Ces appointements cesseront lors de son remplacement.		
LE BATTEUX (Jacques), 67. <i>M. du R.</i> 1764.		300
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LE BEAU (Antoine), 69. <i>G.</i> 1777		450
Pour sa retraite, en qualité de lieutenant de grenadiers au régiment de Bourgogne.		
LE BEAU (Denis), 57. <i>M. du R.</i> 1774		456
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LE BEAU (Demoiselle de Méri, épouse du sieur), 68. <i>G.</i> 1773.		262
Y compris 22 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, capitaine reforme d'infanterie.		
LE BEDESQUE (Joseph), 51. <i>G.</i> 1784.		360
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien sous-lieutenant de grenadiers du régiment de la Marine.		
LE BÈGUE (Jean), 62. <i>M.</i> 1762.		372
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, en qualité de capitaine de vaisseau.		
LE BÈGUE (Demoiselle Mad. leine-Julie), 36. <i>M. du R.</i> 1768		400
A titre d'assurance; tant en considération des services de feu son père, vétéran de la musique du roi, que pour favoriser son mariage.		
LEBEL (Jeanne Tonneau, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1782.		300
En considération des services de feu son mari, premier violon de la comédie italienne.		
LE BEL DU PLOT (Claude), 56. <i>G.</i> 1771		200
En considération de ses services, en qualité de cheval léger de la garde du roi.		
LE BEL (Demoiselle Marie Guérault, veuve du sieur), 68. <i>G.</i> 1783.		150
En considération des services de feu son mari, cheval-léger de la garde du roi.		
LE BEL (Jean-Baptiste), 50. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue; ci-devant second enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes, pour récompense de ses services et à titre de retraite en ladite qualité.		
LE BEL (Pierre), 70. <i>G.</i> 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment royal Champagne.		

A reporter 3,231,966 livres.

	<i>Report.</i>	3,231,966 livres.
LE BEL (Pierre), 70. <i>G.</i> 1788.		200
Sans retenue; palefrenier des gendarmes de la garde ordinaire du roi, en considération de ses services, en ladite qualité, et pour l'aider à subsister.		
LE BEL (Demoiselle Clément Bridet, veuve du sieur), 56. <i>F.</i> 1771.		300
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, sous-chef de bureau de la compagnie des Indes.		
LE BELIN (Etienne), 59. <i>G.</i> 1769		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Quercy.		
LE BERT (Demoiselle Jeanne), 68. <i>M. du R.</i> 1771.		150
Sans retenue; pour lui servir de dot dans la communauté des religieuses Jacobines de Dijon.		
LE BIHAN (Demoiselle Julienne), 23. <i>F.</i> 1786.		400
Sans retenue; par réversion sur une pension de 1,200 livres, qu'avait obtenu, à titre de retraite, feu son père pour récompense de ses services en qualité de secrétaire de la compagnie des Indes.		
LE BIHAN DE PENNELÉ DE TRÈOURET (Jean-Marie-Gilles), 37. <i>M.</i> 1776		90
En considération de ses services, en qualité d'élève commissaire de la marine.		
LE BLAIS (Jacques-Charles), 43. <i>G.</i> 1775.		150
Garde du corps du roi réformé, à titre d'appointements de réforme.		
LE BLANC (Demoiselle Neitz de la Fosse, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1788.		300
En considération des services de feu son mari, lieutenant de maréchaussée, à Blois.		
LE BLANC (Jacques), 58. <i>G.</i> 1786.		366
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant en premier au régiment des hussards de Lauzun.		
LE BLANC DE MOIVRE (Jean), 58. <i>M.</i> 1785.		400
En considération de ses services, en qualité d'écrivain de la marine, retiré.		
LEBLANC (Anasthasie), 30. <i>F.</i> 1786.		120
Sans retenue; à titre de subsistance.		
LE BLANC (Gabriel), 44. <i>F.</i> 1775.		500
Pour ses services, en qualité de conseiller au conseil supérieur ci-devant établi à Blois.		
LE BLANC (Demoiselle Marie), 29. <i>F.</i> 1786.		120
A titre de subsistance.		
LE BLANC (Demoiselle Anne Le Prince, veuve du sieur), 69. <i>F.</i> 1786.		120
Sans retenue; à titre de subsistance		
LE BLANC (François), 46. <i>F.</i> 1766.		120
A titre de traitement annuel, en qualité de garçon de la pâtisserie du feu roi de Pologne.		
LE BLANC (Demoiselle Anne), 59. <i>M.</i> 1774		300
En considération des services de son frère, ancien lieutenant des troupes ci-devant entretenues à Louisiane.		
LE BLANC (Ignace), 63. <i>M. du R.</i> 1767		250
Sans retenue; pour lui tenir lieu des récompense et logement dont il jouissait, en qualité de tapissier valet de chambre de feu madame la Dauphine.		
LE BLANC (Jean), 43. <i>M. du R.</i> 1781.		500
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de garçon du serceau de Mesdames de France.		
LE BLANC (Gabriel), 66. <i>G.</i> 1768.		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Vivarais.		
LE BLANC (Demoiselle Marie), 18. <i>G.</i> 1783.		200
En considération des services de feu son père, ancien capitaine d'artillerie.		

A reporter. 3,237,352 livres.

	<i>Report.</i>	3,237,352 livre
LE BLANC DE PRÉBOIS, 23. <i>G.</i> 1783		200
Même considération que ci-dessus.		
LE BLANC DE SAINT-JUST (Jean), 61. <i>G.</i> 1767 et 1771.		300
En considération de ses services, en qualité de cheval-léger de la garde du roi.		
LE BLANC DESQUILLY (Antoine), 68. <i>G.</i> 1748.		300
A titre d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment des Bretons, volontaires.		
LE BLANC (Demoiselle Lambesse de Trambly, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1773 . .		200
A titre de gratification annuelle; en considération des services de feu son mari, commandant pour le service du roi à Cruas, en Vivarais.		
LE BLANC DE CHANTEMULE DE PÉLISSAC (Jean), 52. <i>G.</i> 1763		300
Capitaine réformé du régiment des grenadiers royaux de la Martinique; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à ce qu'il lui ait été fait un traitement supérieur à celui de sa réforme.		
LE BLANC DE POMARD (Achille), 53. <i>G.</i> 1775.		330
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire réformé. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
LE BLANC (Demoiselle Plantin de Villeperdrix, veuve du sieur), 51. <i>G.</i> 1778. .		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Beaujolais.		
LE BLOND (Eloi), 81. <i>F.</i> 1780.		91
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité d'ancien facteur de la petite poste de Paris.		
LE BLOND DE JONCOURT (Louis), 48. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Soissons. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
LE BLOND (Demoiselle de Boschenry, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1788.		200
En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
LE BLOY DE BELLECHAUME (Louis), 43. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire réformé. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
LE BLOY (Demoiselle Louise Brochet-Dsjouvances, veuve du sieur), 59. <i>G.</i> 1780.		300
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de grenadiers au régiment de la reine.		
LE BOC (Pierre), 77. <i>G.</i> 1774.		360
Pour sa retraite en qualité de quartier-maître trésorier du régiment de Médoc.		
LE BOEUF (Étienne), 52. <i>M. du R.</i> 1789.		200
Sans retenue; à titre de subsistance en qualité de sellier en la petite écurie du roi.		
LE BOEUF (Louis), 48. <i>M. du R.</i> 1786.		270
Sans retenue; en qualité de marqueur de paume du roi.		
LE BOINDRE (François), 62. <i>G.</i> 1762.		300
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de cornette réformé du régiment du colonel général.		
LE BON (Demoiselle Félicité Dubois, veuve du sieur), 52. <i>M. du R.</i> 1784. . . .		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, piqueur de la vénerie du roi.		
LE BON (Jean), 61. <i>G.</i> 1784.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de grenadiers au régiment de Dauphiné.		

	<i>Report.</i>	3,241,830 livres
LE BON (François), 44. <i>F.</i> 1766.		120
A titre de traitement annuel en qualité de garçon de cuisine du feu roi de Pologne.		
LE BON (Élisabeth Bailly, veuve du sieur), 77. <i>F.</i> 1766.		120
A titre de traitement annuel en qualité de relaveuse dans les cuisines du feu roi de Pologne.		
LE BON (Demoiselle Amiard, épouse du sieur, et avant veuve du chevalier Poisé, 75. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Sans retenue; en considération des longs services de son premier mari, garçon de vaisselle de la cuisine bouche de Mesdames de France. Elle a en outre l'assurance d'une pension de 1,110 livres, faisant partie du traitement de 3,000 livres accordé à son mari, ci-devant commis au bureau des hôpitaux du département de la guerre.		
LE BON (Antoine), 43. <i>M. du R.</i> 1767.		40
Pour lui tenir lieu du logement dont il jouissait en qualité de portefaix de feu madame la Dauphine.		
LE BORGNE (Demoiselle Marie), 44. <i>M. du R.</i> 1733.		150
Pour lui servir de dot dans la communauté des Nouvelles Catholiques de Caen.		
LE BORGNE (Vincent), 62. <i>F.</i> 1770.		100
Ci devant officier de port au service de la compagnie des Indes.		
LE BOSSU (Demoiselle Collet, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1765.		500
En considération des services de feu son mari, garde-magasin de l'école royale militaire.		
LE BOUC, dit Constant, 43. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1780, 200; 2 ^o 1783, 200.		400
Valet de limiers de la vénerie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, pour sa retraite.		
LE BOUC (Antoine), 66. <i>M. du R.</i> 1774.		450
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LE BOUCHER (Pierre), 60. <i>G.</i> 1768.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Lyonnais.		
LE BOULLENGER DE CHAUMONT (Louis), 68. <i>G.</i> 1757.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de mousquetaire.		
LE BOULLEUR (Nicolas), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 100; 2 ^o 1777, 200.		300
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
LE BOURDAIS (Jean), 62. <i>M. du R.</i> 1788.		296
Sans retenue; pour l'indemniser de la charge de maréchal de forge et de celle d'aide-charretier de l'écurie de la reine.		
LE BOURDAYS (Demoiselle Amellon de Saint-Cher, veuve du sieur), 38. <i>G.</i> 1785.		200
En considération des services de feu son mari, mousquetaire réformé.		
LE BOURGEOIS DESBANCS (François), 60. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 100; 2 ^o 1774, 150; 3 ^o 1775, 300.		550
Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre de gratification en la même considération. La troisième, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE BOURGEOIS DU CHERRY DEMAIRY (Jacques), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1755, 142; 2 ^o 1775, 300.		412
Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 3,246,658 livres.

	<i>Report.</i>	3,246,658 livres.
LE BRASSEUR (Louis), 39. <i>M.</i> 1776.		90
En considération de ses services en qualité de ci-devant commissaire de la marine.		
LE BRET (Demoiselle Renaud), veuve du sieur), 54. <i>F.</i> 1761.		150
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, chirurgien-major de la compagnie des Indes.		
LE BRETON (Louis), 48. <i>G.</i> 1782.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de portedrapeau au régiment de Rouergue.		
LE BRETON (Jean), 60. <i>F.</i> 1770.		200
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de second lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
LE BRETON (Thomas), 46. <i>M.</i> 1776.		400
A titre d'appointements en considération de ses services en qualité de ci-devant écrivain de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux du port de Brest.		
LE BRETON (Demoiselle Françoise Enfreville, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1772.		150
En considération des services de son mari, piqueur en la petite écurie du roi.		
LE BRETON (Guillaume-René), 52. <i>G.</i> 1789		550
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Vexin.		
LE BRETON (François), 83. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment de cavalerie de Vienne		
LE BRUN (Demoiselle Martin, veuve du sieur), 52. <i>F.</i> 1784.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LE BRUN (Demoiselle Bermondet, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1771		300
A titre de gratification annuelle; en considération des services de feu son mari, capitaine au corps royal d'artillerie.		
LE BRUN DE CHARD DU MONTEL (Annet), 46. <i>G.</i> 1785		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'Angoumois.		
LE BRUN (Demoiselle de la Croix, veuve du sieur), 44. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de son mari ex-capitaine au régiment de Vexin.		
LE BRUN (Nicolas), 60. <i>G.</i> 1786.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de portedrapeau au régiment de Beauce.		
LE BRUN DE LA VALÈRE (Joseph), 61. <i>G.</i> 1768.		400
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Bearn.		
LE BRUN DÉROUVAL (Pierre), 46. <i>G.</i> 1788.		500
Sans retenue; brigadier réformé des gardes du corps du roi; en considération de 27 années de services, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
LE BRUN (Jean), 52. <i>G.</i> 1777.		360
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de porte-étendard au régiment royal Piémont, cavalerie.		
LE BRUN (Jacques), 60. <i>F.</i> 1788		100
Sans retenue; ci-devant portier de l'imprimerie de la loterie royale de France; en considération de ses services dans ladite place.		
LE BRUN (Demoiselle Marie Thibault, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1763.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, valet de pied de feu madame la Dauphine.		
LE BRUN (Louis, chevalier de Champignol), 81. <i>G.</i> 1756		450
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Picardie.		

	<i>Report.</i>	3,252,800 livres.
LE BRUN DE BRUNEVILLE (François), 56. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 120; 2 ^o 1776, 300		420
Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE BRUN DE LA FRANQUERIE (Gilles), 56. <i>G.</i> 1769.		120
En considération de ses services en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
LE BRUN (Demoiselle Marie), 50. <i>G.</i> 1780.		150
En considération des services de feu son père, ancien capitaine au régiment d'infanterie de Lorraine.		
LE BRUN (Demoiselle Jeanne), 43. <i>G.</i> 1782		150
Même considération que ci-dessus.		
LE BRUN DE LA VALENNE (François), 58. <i>G.</i> 1763.		54
Provenant d'intérêts d'arrérages d'une pension qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Béarn, et qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
LE BRUN (Claude), 68. <i>M. du R.</i> 1782.		571
Pour sa retraite en qualité de chapelain de Madame Sophie de France.		
LE BRUN D'HENNEVILLÈRE (Casimir), 53. <i>M.</i> 1770		500
En considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine au régiment de l'Île-de-Bourbon.		
LE CALLOCH (Gildas), 81. <i>G.</i> 1781		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant capitaine de canonniers gardes-côtes.		
LE CANDRE (Etienne), 63. <i>G.</i> 1768		300
À titre de gratification annuelle en considération de ses services en qualité de major du régiment de Berry, cavalerie.		
LE CAPELAIN (Anne), 48. <i>M. du R.</i> 1761.		120
Sans retenue; en considération de sa conversion, et pour lui servir de dot dans la communauté des Nouvelles Catholiques à Saint-Lô.		
LE CARBONNIER (Jacques), 66. <i>G.</i> 1753 et 1757.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
LE CARDINAL DE KERNIER (Louis), 38. <i>G.</i> 1775.		180
À titre d'appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
LE CARLIER DE SIENNES (Demoiselle Gabrielle), 63. <i>G.</i> 1788.		300
En considération des services du feu sieur de Cambefort de la Mothe-Brezat, son mari, ancien lieutenant-colonel du régiment de Berry, cavalerie.		
LE CARLIET, chevalier d'Herlye (Jacques), 27. <i>M.</i> 1784.		400
En considération des services distingués qu'il a rendus dans l'Inde, en qualité de lieutenant de vaisseau.		
LE CARLIER DE TROLLY DE CHARTRAY (Armand), 40. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme, en qualité de mousquetaire. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LE CARLIER DE VELUD (Louis), 53. <i>G.</i> 1769.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LE CERF (Nicolas), 69. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
LE CERF (Louis), 36. <i>G.</i> 1778.		300
Sans aucune retenue; à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, capitaine d'artillerie, tué à la bataille de Rosbacq.		

A reporter. 3,257,481 livres.

	<i>Report.</i>	3,257,181 livres
LE CERF (Demoiselle Marie d'Archard, veuve du sieur, 76. <i>G.</i> 1759. Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, commandant l'artillerie du département de Mézières.		354
LE CHANGEUR (Louis), 23. <i>G.</i> 1774. En considération des services de ses père et grand-père, en qualité de commis principaux du bureau des maréchaussées, où ils ont travaillé pendant trente-sept et cinquante-quatre années.		300
LE CHARPENTIER (Mathieu), 67. <i>F.</i> 1766. A titre de traitement conservé en qualité de porteur de chaise du feu roi de Pologne.		414
LE CHARPY (Pierre), 62. <i>G.</i> 1765 et 1771. Y compris 9 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de cheval-léger de la garde du roi.		309
LE CHARRON (Demoiselle de Gislain, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1781. En considération des services de feu son mari, ancien commandant pour le service du roi au château de Landskroon, en Alsace.		400
LE CHAT (Demoiselle Marie Winslow, veuve du sieur), 73. <i>M. du R.</i> 1761. En considération des services de feu son père, docteur en médecine et professeur d'anatomie au Collège royal.		200
LE CHAT DES LANDES (André), 62. <i>G.</i> 1766 et 1769. En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien porte-étendard des mousquetaires.		400
LE CHEVALIER (Louis), 54. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 120; 2 ^o 1783, 380. Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		500
LE CHEVALIER DE L'ÉPINEY (Charles), 54. <i>G.</i> 1775. Capitaine réformé du régiment provincial de Rouen; pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements jusqu'à son remplacement.		97
LE CHEVALIER (Demoiselle Ancelet), veuve du sieur, 89. <i>G.</i> 1783. A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, ingénieur ordinaire du roi.		100
LE CHEVALLIER (Gilles), 63. <i>G.</i> 1784. En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant, avec rang de capitaine, au régiment de Touraine.		360
LE CIGNE (Pierre de), 76. <i>G.</i> 1766. Pour sa retraite, en qualité de lieutenant au régiment royal Étranger, cavalerie.		400
LE CLER DU BRILLET (Demoiselle le Moine, épouse du sieur), 23. <i>F.</i> 1772. Sans retenue; en considération des services de feu son père, piqueur en la petite écurie du roi. Elle a, en outre, l'assurance d'une pension de 4,000 livres, sans retenue, à prendre sur celle de 10,000 livres dont jouit son mari, commissaire des guerres, pour en jouir au cas où elle lui survivrait.		200
LE CLER (Roger), 57. <i>G.</i> 1772. En considération de ses services, en qualité de garde du corps du roi.		120
LE CLER DU TOT (Antoine), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1771, 150; 2 ^o 1775, 365. Cheval-léger réformé de la garde du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		515
LE CLERC (Charles), 37. <i>M. du R.</i> 1786. Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		457
LE CLERC (Demoiselle Marie Lousmeau, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1785. En considération des services de feu son mari, ancien gendarme de la garde du roi.		

A reporter. 3,262,81

	<i>Report.</i>	3,262,847 livres.
LE CLERC (Demoiselle Marie Compion, veuve du sieur), 39. <i>M. du R.</i> 1785. . .	Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de bureau de l'échansonnerie du roi.	300
LE CLERC DE JUIGNÉ (Antoine), 61. <i>G.</i> 1734.	Evêque-comte de Châlons et pair de France; en considération des services de feu son père, tué à la bataille de Guastella en Italie, à la tête du régiment d'Orléans, infanterie, dont il était colonel. Dans cette pension, on a compris 45 livres d'intérêts d'arrérages.	295
LE CLERC, baron de Juigné (Léon-Marguerite), 58. <i>G.</i> 1734 et 1758.	A présent brigadier d'infanterie, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Soissons. Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, tué à la bataille de Guastella, en Italie, à la tête du régiment d'Orléans, infanterie, dont il était colonel.	590
LECLERC (Demoiselle Gagny, épouse du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1766, 300; 2 ^o 1779, 100.	La première, pour lui tenir lieu de pareille somme, dont elle jouissait sur la cassette de feu M. le Dauphin. La seconde, sans retenue, en considération des services de son père, écuyer-courtier de la petite écurie du roi.	400
LE CLERC (Marie-Anne, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1778.	Sans retenue; en considération des services de son mari, en la petite écurie de Sa Majesté.	150
LE CLERC (Elisabeth de Santerre, veuve du sieur), 84. <i>G.</i> 1767.	En considération des services de feu son mari, ancien maréchal des logis des gendarmes de la garde ordinaire du roi.	300
LE CLERC DE LA FERRIÈRE (André), 56. <i>G.</i> 1775.	Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme, en qualité de capitaine aide-major au régiment provincial de Montargis. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.	150
LE CLERC DE SAUTROY DE BROUAINS (Louis), 67. <i>G.</i> 1766.	Pour sa retraite, en qualité d'ancien garde du corps du roi.	250
LE CLERC LE LANOIS (Hubert), 66. <i>G.</i> 1778.	En considération de ses services en qualité de contrôleur réformé de l'hôpital militaire de Longwy.	360
LE CLERC (Demoiselle le Contre de Bourville, épouse du sieur), 58. <i>M.</i> 1764. .	En considération des anciens services de feu son père, ancien lieutenant de roi de Louisbourg.	300
LE CLERC (Jeanne la Vigne, veuve du sieur), 62. <i>M. du R.</i> 1772 et 1774.	En considération des services de feu son mari près feu M. le Dauphin et près Sa Majesté avant son avènement au trône.	332
LE CLERC DE THIERRY (Gilbert), 53. <i>M. du R.</i> 1782.	A titre de retraite, en qualité de chapelain de Madame Sophie de France.	571
LE CLERC (Nicolas), 50. <i>M. du R.</i> 1781.	A titre de retraite, en qualité de garçon du grand-commun du roi.	200
LE CLERC (Demoiselle Marie), 32. <i>M. du R.</i> 1777.	Sans retenue, en considération des services de feu son aïeul, écuyer-courtier de la petite écurie du roi.	200
LE CLERC (Pierre), 78. <i>M. du R.</i> 1780.	Sans retenue, à titre de subsistance, en qualité de garçon éperonnier de la grande écurie du roi.	456
LE CLERC (Jacques), 20. <i>M. du R.</i> 1781.	Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon du grand-commun du roi.	200
LE CLERC, dit la Roche (Jacques), 69. <i>M. du R.</i> 1781.	Sans retenue; à titre de retraite et pour servir à sa subsistance, en qualité de garçon de la cuisine bouche de Sa Majesté.	400

A reporter. 3,268,601 livres.

	<i>Report.</i>	3,268,601 livres.
LE CLERC (Henri-Jacques), 60. <i>M. du R.</i> 1779.		456
En considération de ses services en qualité d'ancien palefrenier des écuries du roi.		
LE CLERC (Claude), 24. <i>M. du R.</i> 1781		200
Pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon du grand-commun de la maison de Sa Majesté.		
LE CLERC (Charles), 31. <i>M. du R.</i> 1781		350
Pour servir à sa subsistance et lui tenir lieu de retraite, en qualité de garçon du goblet de Mesdames de France.		
LE CLERCQ (Louis), 53. <i>G.</i> 1773		450
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine d'infanterie, actuellement commissaire des guerres, et avant ingénieur géographe.		
LE CLÈRE (Demoiselle Save, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1773		300
En considération des services de feu son mari, ancien gendarme de la garde du roi.		
LE CLÈRE (Demoiselle Bail, veuve du sieur), 60. <i>M. du R.</i> 1782.		300
Sans retenue; en considération des longs services de feu son mari, garçon de la cuisine bouche du roi.		
LE CLÈRE (Charles), 25. <i>M. du R.</i> 1787		300
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
LE CLÈRE DE BEAUVAIS (Jean), 50. <i>G.</i> 1771		120
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LE CLÈRE DE LA THUITIÈRE (Gabriel), 52. <i>G.</i> 1772.		120
Même considération que ci-dessus.		
LE CLOUSTIER (Demoiselle Marie), 46. <i>G.</i> 1757 et 1760.		150
Pour servir à sa subsistance, en considération de la conversion de sa mère à la foi catholique.		
Elle a, en outre, l'assurance: 1 ^o de la moitié de la pension de 400 livres accordée à sa mère; 2 ^o de la moitié de la gratification annuelle de 400 livres, qui a pareillement été accordée à sa mère, pour, par ladite demoiselle, jouir desdites 400 livres, dans le cas où elle survivrait à sa mère.		
LE CLOUSTIER (Demoiselle Armand), 39. <i>G.</i> 1757 et 1760.		150
Même considération que ci-dessus.		
L'ÉCLUSE DE L'ARCHE (Jacques de), 60. <i>F.</i> 1775.		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil supérieur, ci-devant établi à Blois.		
L'ÉCLUSE (Demoiselle Charlotte), 50. <i>M. du R.</i> 1775.		120
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique et de son indigence.		
LE COCQ D'ASSY DE LA TOUCHE (Philippe), 77. <i>G.</i> 1780.		300
En considération de ses services en qualité de commandant de bataillon de l'Hôtel des invalides.		
LE COCQ (Demoiselle Marie), 57. <i>M. du R.</i> 1782		200
En considération des services de feu son père, valet de chambre de madame Victoire de France.		
LE COCQ, dit la Jeunesse (Adrien), 56. <i>F.</i> 1766.		100
Domestique des cadets gentilshommes du feu roi de Pologne.		
LE COCQ (Demoiselle de Maichanguez, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1780.		200
En considération des services de feu son mari, ancien commandant de bataillon retiré à l'hôtel des invalides.		
LE COCQ (Bernard), 76. <i>F.</i> et <i>M. du R.</i> 1 ^o 1767, 71; 2 ^o <i>idem</i> , 400.		471
La première, tant en qualité de pâtissier en la cuisine bouche qu'en celle d'aide de cuisine de feu madame la Dauphine. La seconde, pour récompense de ses services en qualité de chef de pâtisserie des extraordinaires pendant les voyages du roi à Choisy.		

A reporter. 3,273,3

	<i>Report.</i>	3,273,388 livres.
LE COCQ (Etienne), 73. <i>G.</i> 1764		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine aide-major au régiment d'Artois, dragons.		
LE COINT (Louis), 56. <i>G.</i> 1774		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien fourrier de la gendarmerie.		
LE COINTE (Louis), 66. <i>M. du R.</i> 1784.		200
A titre de retraite, en qualité de garçon d'office de la maison du roi.		
LE COINTE (Charles), 57. <i>G.</i> 1765.		300
A titre d'appointements de réforme, en qualité de lieutenant de grenadiers, avec rang de capitaine au régiment de l'Île-de-France. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LE COINTE (Demoiselle Anne Filieu, épouse du sieur), 36. <i>F.</i> 1773.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant contrôleur de la capitation de la ville de Paris.		
LE COINTRE (Pierre-Etienne), 58. <i>M. du R.</i> 1782.		400
Sans retenue; par remplacement d'une pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite, en qualité de brigadier en la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
LE COINTRE (Laurent), 47. <i>M. du R.</i> 1784.		500
Sans retenue; par remplacement d'une pension de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite, en qualité de brigadier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
LE COINTRE DE VAUGOUIN (Demoiselle Françoise Nepveu, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1785		200
En considération des services de feu son mari, lieutenant de maréchaussée.		
LE COMTE (René), 68. <i>G.</i> 1785.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de Viennois, infanterie.		
LE COMTE-THOMASSIN (Charles), 52. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à son remplacement, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Arras.		
LE COMTE (Florent), 70. <i>G.</i> 1774		100
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant de maréchaussée.		
LE COMTE (Etienne), 70. <i>G.</i> 1780		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de maréchaussée.		
LE COMTE (François), 36. <i>G.</i> 1783		200
En considération de ses services en qualité de gendarme de la gendarmerie.		
LE COMTE (Louis), 72. <i>M. du R.</i> 1772.		300
En considération de ses services en qualité de potager de la bouche du roi.		
LE COMTE (Jacques), 66. <i>F.</i> 1774		400
A titre de retraite en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
LE COMTE (Demoiselle Anne), 37. <i>M. du R.</i> 1777		153
En considération de sa conversion à la religion catholique, et pour lui servir de dot dans la communauté des Nouvelles Catholiques de Saint-Lô.		
LE COMTE DE MONTMARTIN (Jean), 53. <i>G.</i> 1784		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie du Maine.		
LE COMTE DE ROUYL (Charles), 36. <i>G.</i> 1775		180
Pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à son remplacement en qualité de mousquetaire réformé.		

A reporter. 3,278,915 livres.

	<i>Report.</i>	3,278,915 livres
LE CONTE DES GRAVIERS (Augustin), 40. <i>G.</i> 1775		180
Mousquetaire réformé; à titre d'appointements de réforme, dont il jouira jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
LE CONTE DES GRAVIERS (Claude), 47. <i>G.</i> 1775		290
Même considération que ci-dessus.		
LE COQ (Adrian), 50. <i>M. du R.</i> 1785.		456
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier de la grande écurie du roi.		
LE COQ (Louise Leloup, veuve du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1780		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, pâtissier en la cuisine bouche du roi.		
LE COQ (Marie-Poil Chrétien, veuve du sieur), 42. <i>M.</i> 1788		400
Sans retenue; en considération des services de son mari, chirurgien du château de la Bastille.		
LE COQ (Antoine), 59. <i>F.</i> 1779.		300
Sans retenue; à titre d'appointements en qualité d'aide-major des gardes de la ville de Paris.		
LÉCORCHÉ-D'ANGERVILLE (Simon), 50. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de médecin des haras du roi.		
LE CORDIER DE PARFOURY (Jean), 42. <i>G.</i> 1783.		400
Capitaine commandant au régiment d'Armagnac; en considération de ses services et particulièrement de la bonne conduite qu'il a tenue lors de l'expédition faite à la baie d'Hadson, pendant la dernière guerre.		
LE CORDIER (Julien), 66. <i>F.</i> 1770		200
Sans aucune retenue; en qualité de ci-devant commis de la compagnie des Indes au bureau des ventes, moitié de laquelle pension est réversible à l'épouse dudit sieur, si elle lui survit.		
LE CORVAISIER (Gabriel), 67. <i>F.</i> 1770.		400
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant chef de bureau du magasin des vivres de la compagnie de Indes.		
LE CORVAISIER (Joseph), 42. <i>F.</i> 1782		100
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant écrivain de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LE COURT DE RIVIERRE (Michel), 58. <i>M. du R.</i> 1778.		500
Sans aucune retenue; à titre de subsistance comme porteur de chaise de la reine.		
LE COUTEULX (Barthélemi), 36. <i>M.</i> 1776		90
Conseiller du roi, auditeur ordinaire en sa chambre des comptes à Paris; en considération de ses services en qualité d'élève commissaire de la marine.		
LE COUTURIER (Demoiselle le Goubé, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1782.		300
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Conti.		
LE COUVREUR DE SAINT-MANVIEU (Jacques), 57. <i>F.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1781, 200.		300
Sans aucune retenue; la première, pour récompense de ses services en qualité de porte-drapeau de la garnison du port de Lorient, au service de la compagnie des Indes. La seconde, à titre d'augmentation. On observe que sur cette pension 150 livres sont réversibles à son épouse.		
LE COUVREUR (Jean), 67. <i>G.</i> 1 ^o 1748, 300; 2 ^o 1779, 250.		550
La première, à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Boufflers-Wallon. La seconde, pour lui tenir lieu de la gratification annuelle de pareille somme qu'il avait obtenue, et qui a été convertie en appointements.		
LE COYNTE DE PRESLES (Demoiselle Marie), 64. <i>G.</i> 1778.		150
A titre de gratification annuelle; en considération des services de feu son père, maréchal des logis des mousquetaires.		

A reporter. 3,285,131 li

	<i>Report.</i>	3,284,131 livres.
LE CROSNIER (Demoiselle Pièche, veuve du sieur), 57. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chirurgien-major sur les vaisseaux de la compagnie des Indes.		
L'ÉCUYER DE LA PAPOTIÈRE (François), 44. <i>G.</i> 1788		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Piémont, infanterie.		
L'ÉCUYER DE LA PAPOTIÈRE (Denis), 46. <i>G.</i> 1774		200
En considération de ses services en qualité d'ancien lieutenant au régiment du colonel général de la cavalerie.		
L'ÉCUYER DE LA PAPOTIÈRE (Pierre), 59. <i>G.</i> 1782		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine en second au régiment de Piémont.		
L'ÉCUYER, dite Delisle (Charlotte), 31. <i>M. du R.</i> 1785.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son père, garçon lingeur du roi.		
L'ÉCUYER, dit Delisle (Louis), 29. <i>M. du R.</i> 1785.		150
Même considération que ci-dessus.		
L'ÉCUYER (Michel), 43. <i>G.</i> 1774		200
Lieutenant au régiment de Piémont; en considération des services de feu son père ci-devant capitaine au régiment.		
LE DANT DE MOUZON (Pierre) 61. <i>G.</i> 1783.		450
En considération de ses services en qualité de lieutenant de grenadiers au régiment d'Enguien.		
LE DEAN (Jean), 52. <i>F.</i> 1770		150
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité d'ancien écrivain sur les vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LE DEMOURS DE KERNILIEN (Jean), 63. <i>G.</i> 1768.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Périgord.		
LE DOULX (Jean), 56. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de pied de la chambre de la reine.		
LE DOULX (Demoiselle Marguerite Bourdois, épouse du sieur), 61. <i>M. du R.</i> 1767.		138
Pour lui tenir lieu de partie du traitement dont elle jouissait en qualité de femme de chambre de feu madame la Dauphine.		
LE DOUX (Jean), <i>M. du R.</i> 1768		365
En considération de ses services comme palefrenier des écuries du roi.		
LE DOUX (Louis), 56. <i>F.</i> 1770.		150
Pour récompenses de ses services en qualité d'enseigne sur les vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LE DOUX (Demoiselle Angélique Gobert, veuve du sieur), 64. <i>F.</i> 1752.		120
Sans retenue; en considération des services de feu son mari ancien garçon du gobelet du roi.		
LE DOUX, dite des Parquets (Robert), 87. <i>G.</i> 1775.		63
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien cavalier de maréchaussée.		
LE DREUX (Demoiselle Larue, veuve du sieur), 78. <i>M. du R.</i> 1751		500
En considération des services de feu son mari, architecte du roi.		
LE DUC DE COMPERTRIX (Jacques), 76. <i>G.</i> 1751.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Champagne.		
LE DUCHAT (Demoiselle Marguerite le Masson, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1777.		400
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son mari, major au régiment Dauphin, étranger, cavalerie.		

A reporter. 3,289,349 livres.

	<i>Report.</i>	* 3,289,349 livre
LE DUCHAT DE RURANGE (Jean), 70. <i>G.</i> 1764		500
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Ponthièvre, infanterie.		
LE DUCHAT (François), 70. <i>G.</i> 1763		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Languedoc, infanterie.		
LE DUCQ (Alexandre), 63. <i>F.</i> 1779.		300
Sans aucune retenue; pour sa retraite en qualité de ci-devant commis de la régie des cartes.		
LEE (Jacques), 52. <i>F.</i> 1770.		100
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
LÉE (Demoiselle Marie), 76. <i>G.</i> 1 ^o 1751, 236; 2 ^o 1780, 100.		336
La première, y compris 35 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son oncle, brigadier et lieutenant-colonel d'infanterie irlandaise. La seconde, même considération.		
LE FAIVRE (Louis), 64. <i>G.</i> 1775		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Colmar; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE FAIVRE (Christophe), 50. <i>G.</i> 1789		450
Sans retenue, ancien lieutenant surnuméraire au régiment royal Picardie, cavalerie; en considération de ses services et pour sa retraite.		
LE FÉBURE DE PLINVAL (Jean), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à ce qu'il soit titulaire d'une compagnie.		
LE FÉBURE D'ORVAL (Louis), 46. <i>G.</i> 1775		200
Réformé des gardes du roi; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE FÉBURE DE BOISGINARD (Jean), 44. <i>G.</i> 1784		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LE FÉBURE DE LA DAVIERRE (Jean), 73. <i>G.</i> 1766		400
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de recrues de Rouen.		
LE FÉBURE DE LA DAVIERRE (Jean-Baptiste), 73. <i>G.</i> 1 ^o 1766, 400; 2 ^o 1781, 100.		500
Ancien capitaine de canonniers gardes-côtes. La première, en qualité de capitaine réformé au régiment de recrues de Rouen. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
LE FÉBURE DE VULMONT (Demoiselle Auclair, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1781		300
En considération des services de feu son mari, capitaine d'artillerie.		
LE FÉBURE (Pierre), 23. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité de capitaine réformé du régiment d'Enghien, et pour en jouir jusqu'à son remplacement.		
LE FÉBURE DE CHASLE (Augustin), 56. <i>G.</i> 1766.		330
Capitaine réformé du régiment des recrues de Tours; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement		
LE FEBVRE (Robert), 45. <i>M. du R.</i> 1777		150
Par remplacement de celle de pareille somme qu'il a obtenue à titre de retraite en qualité de cavalier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
E FEBVRE (Nicolas), 46. <i>M. du R.</i> 1788.		400
Sans retenue; en qualité de l'un des grands valets de pied du roi, pour sa retraite.		

A reporter. 3,294,4

	<i>Report.</i>	3,294,688 livres.
LE FÈVRE (Nicolas-Joseph), 53. <i>G.</i> 1789		360
Ancien porte-étendard au régiment royal Piémont, tant pour sa retraite et en considération de ses services que pour l'impossibilité dans laquelle il est de les continuer.		
LE FEBVRE D'ARGENCÉ (Gilles), 58. <i>M. du R.</i> 1767		180
Sans retenue; en qualité de gentilhomme-servant de feu madame la Dauphine.		
LE FEBVRE, dite Delfevre (Marie), 40. <i>M. du R.</i> 1782.		500
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de danseuse des ballets du roi.		
LE FEBVRE, dit la Pierre (Pierre), 36. <i>M. du R.</i>		500
Sans retenue; en qualité de postillon de l'écurie de la reine.		
LE FEBVRE (Jean), 66. <i>G.</i> 1782.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant au régiment royal Champagne, cavalerie.		
LE FEBVRE (Nicolas), 74. <i>M.</i> 1769.		450.
Ci-devant jésuite, employé dans les missions de la Louisiane; en considération de ses anciens services dans les colonies.		
LE FEBVRE (Demoiselle Anne), 76. <i>M. du R.</i> 1736		150
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique.		
LE FEBVRE (Claude), 66. <i>F.</i> 1779.		400
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de ci-devant contrôleur de la régie des cartes.		
LE FEBVRE (Jean), 54. <i>F.</i> 1779		400
Sans retenue; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de ci-devant premier commis au bureau des impositions de la ville de Paris.		
LE FEBVRE (Nicolas), 57. <i>G.</i> 1777.		400.
En considération de ses services en qualité de contrôleur général réformé de l'hôpital militaire de Perpignan.		
LE FEBVRE DE LAUBRIÈRE DE MÉRAL (Charles), 34. <i>G.</i> 1775.		180
Mousquetaire réformé; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE FEBVRE DE LA FOREST (Jean), 54. <i>G.</i> 1775		450
Capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Châlons; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE FER DE BEAUVAIS (Jean), 50. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de premier enseigne des vaisseaux au service de la compagnie des Indes.		
LE FER DE LA LANDE (Jean), 50 <i>F.</i> 1770		150
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de premier enseigne de vaisseau au service de la compagnie des Indes, actuellement capitaine de brûlot de la marine du roi.		
LE FÉRON (René), 48. <i>G.</i> 1783.		550
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien commandant au régiment de Bourbon, infanterie.		
LE FÉRON DE GAUCOURT (Antoine), 54. <i>G.</i> 1772.		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LE FÉRON DE LA BRETONNIÈRE (Augustin), 48. <i>G.</i> 1772		100
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LE FÉRON D'ÉTERPIGNY (Demoiselle Julie Gabriel, veuve du sieur), 34. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
LE FÉRON DES TOURNELLES (Charles), 40. <i>G.</i> 1775.		240
Mousquetaire réformé; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 3,300,758 livres.

	Report.	3,300,758 livrs.
LE FESSIER DU FAY (Joseph), 59. <i>G.</i> 1 ^o 1754, 354; 2 ^o 1766, 200.		554
Ancien garde du corps du roi. La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ancien exempt des gardes du roi. La seconde, en considération de ses services et pour sa retraite.		
LE FÈVRE (Jean), 34. <i>M. du R.</i> 1782.		456
Sans retenue; à titre de retraite comme palefrenier des écuries du roi.		
LE FÈVRE DE LA BARRE (Demoiselle Thérèse de Bint, veuve du sieur), 26. <i>G.</i> 1788.		150
En considération des services de feu son mari, tué à la bataille de Goudelour, dans l'Inde, où il commandait un corps de cavalerie.		
LE FÈVRE (Marie Betancourt, veuve du sieur), 38. <i>M. du R.</i> 1789.		182
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, palefrenier de la vénerie du roi.		
LE FÈVRE (Pierre), 47. <i>M.</i> 1778		200
Commis dans les bureaux du port de Bordeaux; en considération de ses services en qualité d'ancien écrivain de la marine et des classes,		
LE FÈVRE (Marie Drameraque, veuve du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1784		182
En considération de services de feu son mari, palefrenier de l'écurie de la reine.		
LE FÈVRE (Pierre), 36. <i>M. du R.</i> 1786		457
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LE FÈVRE (Louis), 39. <i>M. du R.</i> 1787		457
Mêmes motifs que ci-dessus.		
LE FÈVRE (Marie Manger, veuve du sieur), 65. <i>M. du R.</i> 1772.		300
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, cocher de la reine.		
LE FÈVRE (Demoiselle le Grand, veuve du sieur), 54. <i>G.</i> 1772.		400
En considération des services de feu son mari, l'un des aides-major de Saint-Omer.		
LE FÈVRE D'AUTRÈCHE (Pierre), 70. <i>G.</i> 1756		450
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine d'infanterie, ci-devant réformé à la suite du régiment de l'Île-de-France, et ils doivent lui être continués jusqu'à ce qu'il entre en jouissance de la totalité du traitement de la majorité dont il est pourvu, sur lequel il est tenu de payer annuellement une somme de 1,000 livres à son prédécesseur.		
LE FÈVRE, dit Gaillard (Charles), 44. <i>F.</i> 1766.		360
A titre de traitement conservé comme postillon d'attelage au service du feu roi de Pologne.		
LE FÈVRE (Marie Attenor, femme du sieur), 69. <i>M. du R.</i> 1771		200
Sans retenue; à titre de subsistance en considération des services de son mari, premier garçon du commun de la feuve reine.		
LE FÈVRE (Françoise Amatric, veuve du sieur), 68. <i>M. du R.</i> 1755.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari.		
LE FÈVRE (Jean-Baptiste), 70. <i>M. du R.</i> 1766 et 1773.		456
En considération de ses services comme garçon de la bouche de feu monseigneur le Dauphin et des princes avant leur mariage.		
LE FÈVRE (Jean), 52. <i>M. du R.</i> 1781.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de pied du roi.		
LEFFRAY (Mathurin), 71. <i>G.</i> 1786.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien chirurgien-major de l'artillerie.		
LE FILLEUL (Jean), 49. <i>G.</i> 1784.		360
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien cheveu-léger de la garde du roi.		

A reporter. 3,306,81

	<i>Report.</i>	3,306,822 livres.
LE FLAMENT D'ELBOUVILLE (Louis-Augustin), 80. G. 1775		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Penthévère, infanterie.		
LE FLO DE TREMELO DE KERLEAU (Jacques), 72. G. 1769.		500
En considération de ses services en qualité de lieutenant-colonel, commandant le bataillon de garnison du régiment royal la Marine.		
LE FLO DE TREMELO DE KERLEAU (Louis), 72. G. 1763		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'aide-major des grenadiers de France.		
LE FLO DE BRANHO (René), 39. M. 1776		200
Commis dans les bureaux du port de Lorient; en considération de ses services en qualité d'écrivain de la marine et des classes.		
LE FORESTIER DE KROSVEN (Nicolas), 57. M. 1762		400
En considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau retiré.		
LE FORESTIER DES LANDES (Nicolas, Demoiselle Moucheron, veuve du sieur), 61. G. 1785.		300
En considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
LE FORESTIER DE LISLE (Louis), 61. G. 1775		97
Capitaine réformé du régiment provincial d'Abbeville; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE FORESTIER (Demoiselle Marie Sorin, veuve du sieur), 42. G. 1781		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Pontou.		
LE FORESTIER DU BUISSON (Nicolas), 57. G. 1775.		450
Capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Rouen; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE FORESTIER (Henri), 66. G. 1769.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
LE FORESTIER (Demoiselle Florence), 98. G. 1755.		236
Y compris 36 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ancien brigadier des gardes du roi.		
LE FORT (Frédéric, baron), 36. G. 1779.		500
Capitaine attaché du régiment de Schomberg, dragons. Il a eu, en outre, l'assurance d'une pension de 400 liv. en considération des services de son père, brigadier de cavalerie, ci-devant mestre de camp du régiment royal Allemand.		
LE FORT (Demoiselle Caroline), 34. G. 1783.		400
En considération des services de son père, brigadier de cavalerie, ci-devant mestre de camp du régiment royal Allemand.		
LE FORT (Louis), 26. G. 1780		400
A titre d'assurance; en considération des services de son père, brigadier de cavalerie, ci-devant mestre de camp du régiment royal Allemand.		
LE FRANC (Demoiselle Marie Varin, veuve du sieur), 33. G. 1785.		150
En considération des services de feu son mari, réformé des gardes du corps du roi.		
LE FRANC (Alexandre), 54. G. 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1775, 300.		400
Réformé des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE FRANÇOIS DU CLERCQ (Joseph), 49. G. 1784.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Neustrie.		

A reporter. 3,312,717 livres.

	<i>Report.</i>	3,312,717 livres.
LE FRANÇOIS DE VILLENEUVE (Edme), 68. <i>M.</i> 1761.		500
En considération de ses services en qualité de commis de la marine.		
LE FRANÇOIS LE SABLE (Thomas), 47. <i>M.</i> 1776.		500
Même considération que ci-dessus.		
LE FRANÇOIS DE NICOUR (François), 67. <i>G.</i> 1758.		418
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrages; en considération de ses services en qualité de maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
LE FRANÇOIS (Pierre), 56. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine aide-major reformé du régiment provincial de Pont-Audemer; à titre d'appointements jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement supérieur.		
LE FRAND (Gérard), 56. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien porte-drapeau dans le régiment de Beauvoisis.		
LE FRÈRE DU FRETTEY (Louis), 58. <i>G.</i> 1763.		108
Pour intérêts d'arrages d'une pension qui lui avait été accordée, en qualité de capitaine reformé du régiment royal Pologne, cavalerie, et qui a été supprimée le jour de son remplacement.		
LE GAC DE LANSALUT DE TANOUEY (François-Marie), 51. <i>G.</i> 1777.		400
Pour sa retraite, en qualité de premier lieutenant au régiment de Lyonnais.		
LE GAC DE LANSALUT (Louis), 77. <i>G.</i> 1757.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Nice.		
LE GAL (André), 59. <i>G.</i> 1769		200
Pour sa retraite, en qualité de sous-lieutenant de grenadiers au régiment d'Auvergne.		
LEGALL DU TERTRE (Georges), 36. <i>G.</i> 1775.		450
Aide-major reformé du régiment provincial de Vannes; pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement qui leur soit supérieur.		
LE GALLEN (D ^{me} oiselle Anne le Mercier, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1774.		100
En considération de la distinction avec laquelle son mari s'est comporté pendant le siège de Belle-I-le.		
LE GANGNEUX (Jean), 85. <i>M. du R.</i> 1776.		200
A titre de gratification annuelle, en qualité d'officier de fourrière de Sa Majesté.		
LE GARDEUR DE REPENTIGNY (D ^{me} oiselle Marguerite), 20. <i>M.</i> 1770.		200
En considération des services de feu son père, capitaine de frégate.		
LE GARDEUR DE REPENTIGNY (Pierre-François), 22. <i>M.</i> 1770.		200
Même considération que ci-dessus.		
LE GARDEUR DE REPENTIGNY (D ^{me} oiselle Mignon, veuve du sieur), 48. <i>M.</i> 1775.		400
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de frégate.		
LE GAT (D ^{me} oiselle Daniel, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1781.		100
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de la capitainerie garde-côtes de Pont-Croix, en Bretagne.		
LE GÉ (Louis), 76. <i>G.</i> 1762.		186
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LE GENDRE (Robert), 79. <i>M. du R.</i> 1784.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de chambre du roi.		
LE GENDRE (François), 80. <i>M. du R.</i> 1779.		100
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de porteur en la petite écurie du roi.		

A reporter. 3,318,061 livres.

	<i>Report.</i>	3,318,061 livres
LE GENDRE (Charles), 57. <i>G.</i> 1768.		200
Pour lui tenir lieu d'appointements, en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LE GENDRE (Louis), 72. <i>M. du R.</i> 1781.		456
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
LE GENDRE (André), 57. <i>M. du R.</i> 1782.		450
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier en l'écurie de la reine.		
LE GENDRE (Pierre), 61. <i>G.</i> 1776.		425
En considération de ses services en qualité d'ancien premier brigadier dans la gendarmerie, avec rang de capitaine de cavalerie.		
LÉGER (Demoiselle du Parge, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine aide-major avec rang de major au régiment royal Roussillon.		
LÉGER (Jacques), 70. <i>M. du R.</i> 1769.		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien valet de pied du roi.		
LÉGER (Simon), 76. <i>F. et M. du R.</i> 1 ^o 1764, 100; 2 ^o 1767, 26.		126
La première, sans retenue, à titre de retraite, pour récompense de ses services en qualité de garçon du gobelet du roi. La seconde, aussi sans retenue, pour lui tenir lieu des récompenses dont il jouissait en qualité d'aide de panneterie de feu madame la Dauphine.		
Indépendamment de ces objets, il jouit d'une pension de 300 livres, en considération de ses services dans les offices de Bellevue.		
LÉGER (Joseph-Camille), 53. <i>G.</i> 1775.		210
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de gendarme réformé des gendarmes de la garde du roi.		
Cette pension cessera lors de son remplacement.		
LÉGER, chevalier du Hautbierray de Chailly (Louis), 62. <i>G.</i> 1774.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements, pour retraite, en qualité de capitaine au régiment d'infanterie d'Orléans.		
LÉGIER (Toussaint), 48. <i>M.</i> 1781.		200
Sans retenue; en qualité de ci-devant greffier de la prévôté de la marine de Marseille.		
LE GLAS, dit Laforest (Demoiselle Jeanne Talval, veuve du sieur), 36. <i>G.</i> 1781.		100
En considération de la perte qu'elle a faite de son mari, tué par un soldat du régiment de la Marine.		
LÉGLISE DE LA LANDE (Guillaume), 74. <i>G.</i> 1768.		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Champagne.		
LÉGNER (Demoiselle Marie de Bulter, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1776.		300
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment royal Nassau.		
LE GOUALEG DE TALHOUE (Demoiselle Hélène), 72. <i>M. du R.</i> 1779.		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu sa sœur, empoisonnée et faiseuse des collerettes de feu madame la Dauphine.		
LE GOUARDUN (René), 69. <i>F.</i> 1770.		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
LE GOUPIL-DUCLOS (Jean), 49. <i>F.</i> 1775.		400
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de substitut du procureur général du conseil supérieur ci-devant établi à Bayeux, actuellement avocat au bailliage de Caen.		
LE GOUVÉ (François), 66. <i>M.</i> 1776.		400
En considération de ses services, en qualité de ci-devant sous-lieutenant d'une compagnie de canonniers-bombardiers, à Saint-Domingue.		

A reporter. 3,323,628 livres.

	<i>Report.</i>	3,323,628 livr
LE GOUVERNEUR (Demoiselle Feydeau, veuve du sieur), 56. <i>F.</i> 1759.		250
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau au service de la compagnie des Indes, tué dans le combat soutenu, en 1758, par l'escadre de M. le comte d'Aché.		
LE GRAIN (Jacques), 63. <i>F.</i> 1770.		150
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de premier enseigne de vaisseau au service de la compagnie des Indes.		
LE GRAIN (Louis), 66. <i>M.</i> 1762		500
En considération de ses services, en qualité d'écrivain principal de la marine.		
LE GRAND (Pierre), 63. <i>F.</i> 1774.		300
Sans aucune retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
LE GRAND (Marie Piet, veuve du sieur), 54. <i>M. du R.</i> 1781.		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, vétérans de la musique du roi.		
LE GRAND DE LESCALIER (Charles), 60. <i>G.</i> 1769.		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Beaujolais.		
LE GRAND, dit Labrie (Claude), 60. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1777, 100; 2 ^o 1782, 456.		556
Palefrenier en la petite écurie du roi. La première, sans retenue, en considération de ses services. La seconde, aussi sans retenue, en la même considération.		
LE GRAND (René), 38. <i>M. du R.</i> 1785.		400
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier des écuries du roi.		
LE GRAND (Noël), 56. <i>M. du R.</i> 1780.		450
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon du bouteiller du chambellan du roi.		
LE GRAND (Jacques), 29. <i>M. du R.</i> 1780.		300
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de garçon du gobelet de sa majesté.		
LE GRAND (Demoiselle Marguerite), 59. <i>M. du R.</i> 1767.		500
En considération des services de feu son père, prévôt de Saint-Germain-en-Laye.		
LE GRAND (Maurice), 57. <i>M. du R.</i> 1758.		500
A titre d'assurance; en considération des services de sa mère, garde de feu madame la Dauphine.		
LE GRAND DE BOISTEREL (Charles), 52. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial d'Alençon. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
LE GRAND (Demoiselle Corrad, veuve du sieur), 53. <i>G.</i> 1775.		300
En considération des services de feu son mari, capitaine en second au régiment de Beaujolais.		
LE GRAND (Jacques), 54. <i>G.</i> 1787.		550
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de quartier-maître-trésorier au régiment d'infanterie d'Angoumois.		
LE GRAND (Demoiselle de Saint-Aubin, veuve du sieur), 78. <i>G.</i> 1779 (morte).		400
En considération des services de feu son mari, ci-devant aide-major de Sarrelouis.		
LE GRAND (Pierre), 56. <i>G.</i> 1758.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, en qualité de brigadier des gardes du corps du roi.		
LE GRAS (Demoiselle Forcet, veuve du sieur), 77. <i>F.</i> 1749.		100
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, chirurgien-major des vaisseaux de la compagnie des Indes.		

A reporter 3,329,899 livr

	<i>Report.</i>	3,327,899 livres.
LE GRAS (Marie-Simon), 48. <i>F.</i> 1770.		100
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité d'enseigne des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LE GRAS (Demoiselle Marie-Antoinette), 64. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1785, 75.		175
La première, sans retenue, en considération des services de feu son père, chef du secrétariat de la compagnie des Indes. La seconde, aussi sans retenue, à titre d'augmentation à la précédente.		
Elle a, en outre, l'assurance d'une pension de 125 livres, pour en jouir dans le cas où elle survivrait à sa sœur.		
LE GRAS (Demoiselle Anne), 49. <i>F.</i> 1 ^o 1771, 100; 2 ^o 1785, 75.		175
Mêmes motifs et même considération que ci-dessus.		
LE GRIS (Pierre), 78. <i>M. du R.</i> 1757		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération de ses services, en qualité de grand valet de pied du roi.		
LE GRIS DE SAINT-ROMAN (Demoiselle Marie), 76. <i>G.</i> 1747.		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, major de Péronne.		
LE GRIX (Demoiselle de Bois de la Ville, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1767.		590
En considération des services de ses oncles, capitaines de cavalerie.		
LE GROS (Joseph), 36. <i>M. du R.</i> 1789.		400
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de piqueur en la petite écurie du roi.		
LE GROS DE PRINCÉ (Louis), 52. <i>G.</i> 1763.		54
Capitaine commandant au régiment de Provence; pour lui tenir lieu d'intérêts d'une pension qui lui avait été accordée comme capitaine réformé du régiment de Picardie, et qui a été supprimée le jour de son remplacement,		
LE GROS (Demoiselle Fromage, veuve du sieur), 58. <i>G.</i> 1787.		300
En considération des services de feu son mari, ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi.		
LE GROS (Françoise), 32. <i>M. du R.</i> 1787.		50
En considération des services de feu son père, palefrenier en la petite écurie du roi.		
LE GROS (Jeanne), 38. <i>M. du R.</i> 1787.		50
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
LE GROS (Marie), 31. <i>M. du R.</i> 1787.		50
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
LE GUELINEL DE LIGNEROLLE (Jean), 46. <i>F.</i> 1775.		200
Sans retenue; en qualité de substitut du procureur général du conseil supérieur ci-devant établi à Bayeux.		
LE GUEY D'ADANCOURT (Barthélemi), 62. <i>M. du R.</i> 1783		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de sous-brigadier des gardes de la porte du roi.		
LE HARIVEL DE MÉZIÈRES (Alexandre), 49. 4 ^o 1771, 120; 2 ^o 1785, 380.		500
Ancien garde du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
LEHAULT (Étienne), 50. <i>F.</i> 1783.		400
Ci-devant directeur des messageries au Mans; en considération de ses services et pour sa retraite.		
LE HAYER DE SEMALÉ (Demoiselle Marie), 81. <i>M. du R.</i> 1730		100
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique.		
LE HÉRAT (Nicolas), 71. <i>M. du R.</i> 1766		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de sous-inspecteur des haras de la province de Champagne.		

A reporter. 3,334,320 livres.

	<i>Report.</i>	3,334,320 livres.
LE HÉRAT DE SOMMAINE (Louis), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1775, 300.		400
Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE HOUX (Demoiselle Catherine), 39. <i>F.</i> 1782.		100
Sans retenue; à titre d'assurance pour s'accroître progressivement jusqu'à la somme de 300 livres, en faveur de ses deux autres sœurs; de manière que la dernière survivante jouira de la totalité, en considération de feu leur père, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LE HOUX (Demoiselle Jeanne), 41. <i>F.</i> 1782.		100
Mêmes motifs que ci-dessus.		
LE HOUX (Demoiselle Marie), 37. <i>F.</i> 1782.		100
Mêmes motifs que ci-dessus.		
LE HOUX (Demoiselle Isabelle le Houx, épouse du sieur), 25. <i>F.</i> 1784.		75
Sans retenue; en considération des services de feu son père, second lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LE HOUX (Demoiselle Julie), 28. <i>F.</i> 1784.		75
Sans retenue; laquelle pension, ainsi que la précédente, réversible entre lesdites demoiselles, pour, par la survivante d'entr'elles, jouir de la totalité.		
LE HURE DE CERNIÈRES (Louis), 63. <i>G.</i> 1759.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant de dragons.		
LE JEUNE DE LA FURJONNIÈRE (Pierre), 50. <i>G.</i> 1783.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment de Vivarais.		
LE JEUNE (Jacques), 56. <i>M.</i> 1 ^o 1771, 150; 2 ^o 1776, 200.		350
La première, pour récompense de ses services en qualité d'employé de la compagnie des Indes. La seconde, en la même considération en qualité d'écrivain de la marine et des classes.		
LE JEUNE (Catherine Plust, veuve du sieur), 32. <i>G.</i> 1781.		150
En considération de la perte qu'elle a faite de son mari, tué le 24 mars 1780, jour de l'accident arrivé dans la manufacture royale d'armes de Maubeuge, où il était compagnon arquebusier.		
LE JOSNE DE VERSIGNY (Constant), 76. <i>G.</i> 1763.		590
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine de grenadiers au régiment de la Marine.		
LE JUGE DE BOUZONVILLE (Armand), 42. <i>G.</i> 1775.		240
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de mousquetaire. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LE JUMEL D'ÉQUEMAUVILLE (Nicolas), 53. <i>F.</i> 1771.		150
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LE LAIR (Germain), 24. <i>G.</i> 1788.		150
Pour sa subsistance, ayant eu le malheur de perdre l'œil gauche, la main droite, et un doigt de la gauche, par l'effet d'une mine, en extrayant des pierres pour les travaux de Cherbourg.		
LE LAISSANT (Marie), 59. <i>M. du R.</i> 1748.		150
En considération de ses talents pour l'instruction, et pour lui servir de dot dans la maison des Nouvelles Catholiques de Saint-Lô.		
LE LARGE (Jean), 51. <i>M.</i> 1782.		400
En considération de ses services en qualité de capitaine de vaisseau et sous-directeur du port de Brest.		
LE LEU DU BOCAGE (Jean), 71. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine réformé du régiment de Foix.		

A reporter. 3,338,584 livres.

	<i>Report.</i>	3,338,584 livres.
LE LEU (Demoiselle Marie Fricault, veuve du sieur Jacquemot, dit Chambéry, époux du sieur), 49. <i>F.</i> 1772		100
Pour récompense des travaux utiles de feu son premier mari, domestique de la compagnie des Indes.		
LE LEU (Honoré), 54. <i>G.</i> 1782		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine commandant au régiment de Limousin.		
LELIÈVRE (Martin), 63. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
LELIÈVRE (Demoiselle Hus, épouse du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1786		500
En considération de ses services en qualité de comédienne française ordinaire du roi.		
LELIÈVRE (Nicolas), 29. <i>M. du R.</i> 1780.		456
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
LELIÈVRE (Jean), 51. <i>M. du R.</i> 1762.		150
Sans retenue; en qualité de garde de la faisanderie de Fontainebleau.		
LE LORIER (Anne le Courayer, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1789		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, valet de garde-robe du roi.		
LE LORRAIN (Pau), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1756, 450 2 ^o 1769, 400.		250
Anc. en garde du corps du roi. La première, en qualité de ci-devant lieutenant réformé du régiment royal Barrois. La seconde, en considération de ses services en sa dernière qualité.		
LE LOUP DE BEAULIEU (Mathurin), 50. <i>F.</i> 1770		150
Pour récompense de ses services en qualité de premier enseigne de vaisseau de la compagnie des Indes.		
LE LOUP (Claude), 64. <i>M. du R.</i> 1788		450
Sans retenue; pour l'indemniser de la charge de muletier de l'écurie de la reine, dont il était pourvu, et qui a été supprimée.		
L'ÉLU DE BERMONT (Demoiselle Marie), 59. <i>G.</i> 1722		118
Religieuse au couvent de la Visitation d'Amiens; en considération des services de feu son père, capitaine au régiment d'Agenais.		
LE MAIGRE DE LAULANIER (Jean), 38. <i>G.</i> 1761.		130
Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, maréchal des logis de cheval-légers de la garde du roi.		
LE MAIGRE DE LAULANIER (Demoiselle Catherine Carbon, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1761		130
Y compris 30 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, tué à l'affaire du 1 ^{er} août 1759, près Minden.		
LE MAIGRE DE SAINT-MAURICE (Charles-Alexandre), 45. <i>G.</i> 1787.		360
Gendarme réformé des gendarmes servant à la garde ordinaire du roi; en considération de 27 années de services et pour sa retraite.		
LE MAILLOT (Claude), 56. <i>G.</i> 1756		177
Y compris 27 livres d'intérêts d'arrérages; en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Chabot, dragons, et à présent lieutenant des marseillais de France.		
LE MAIRE (Demoiselle Gérard, veuve du sieur), 51. <i>G.</i> 1788.		150
En considération des services de feu son mari, lieutenant réformé du régiment de Nassau, infanterie allemande.		
LE MAIRE (Demoiselle Angélique Bourbon), 52. <i>F.</i> 1789		120
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant commis de la loterie royale de France, et pour aider à sa subsistance.		

A reporter. 3,343,182 livres.

	<i>Report</i>	2,313,182 livres.
LE MAIRE (Antoine), 74. <i>F.</i> 1766		500
A titre d'appointements conservés en qualité de ci-devant musicien du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
LE MAIRE (François), 82. 1783 et 1788.		250
Ci-devant entrepreneur de la manufacture royale de Boufflers; laquelle pension lui a été accordée en considération des pertes qu'il a éprouvées dans l'entreprise qu'il fit, sous les auspices du gouvernement, de fabriquer, à l'instar des Anglais, plusieurs espèces d'étoffes de laine à l'usage de l'Espagne et du Portugal.		
LE MAIRE (Louis), 38. <i>M. du R.</i> 1780		400
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon de table des valets de chambre du roi.		
LE MAIRE (Demoiselle Guignard, veuve du sieur), 71. <i>M. du R.</i> 1786.		200
En considération des services de feu son mari, garçon de table des valets de chambre du roi.		
LE MAIRE (Jean), 48. <i>M. du R.</i> 1779		150
Sans retenue; en considération de ses services en qualité d'ancien valet de pied du roi.		
LE MAIRE (Pierre), 31. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de garçon de table des valets de chambre du roi.		
LE MAISTRE (Jacques), 78. <i>F.</i> 1779		400
Sans retenue; en qualité de ci-devant receveur de la régie des cartes à Toulon.		
LE MAISTRE DE SAINT-PERAVI (Demoiselle Mac-Donald, épouse du sieur), 34. <i>Af. É.</i> 1782 et 1784.		300
Sans retenue; à titre de gratification annuelle sur le fonds des Écossais.		
LE MAITRE DE CLAVILLE (Joseph), 57. <i>G.</i> 1768		100
En considération de ses services en qualité de porte-étendard des gardes du corps du roi.		
LE MAITRE DE LA CHAUSSÉE (Pierre), 60. <i>G.</i> 1778.		450
Pour sa retraite en qualité de lieutenant en second de cavalerie.		
LE MAITRE DE BEAUMONT (Nicolas-Jean), 46. <i>M.</i> 1774		300
En considération de ses services en qualité d'enseigne de vaisseau, retiré.		
LE MAITRE (Nicolas), 51. <i>M. du R.</i> 1781.		250
Sans retenue; en qualité de garçon du boulanger de la maison du roi.		
LE MANT (Charles), 54. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; pour lui tenir lieu de l'habit dont la jouissance lui a été conservée lorsqu'il a passé de la place de délivreur de la ménagerie à celle d'inspecteur de ladite ménagerie.		
LE MARANT DE Kerdaniel, 43. <i>F.</i> 1782		200
En considération de ses services en qualité de ci-devant employé au magasin des vivres de la compagnie des Indes.		
LE MARCHAND DU CASSEL (Louis), 33. <i>G.</i> 1783		200
Garde du corps du roi; tant en considération des services de feu son aïeul paternel, maréchal des logis, que de ceux de son père, gendarme.		
LEMARCHAND (Pierre), 56. <i>M. du R.</i> 1774		576
Pour lui tenir lieu de pareille somme qui lui a été accordée, savoir: 288 livres sur la cassette de Monsieur, et 288 livres sur celle de M. comte d'Artois.		
LEMARCHAND (François), 63. <i>G.</i> 1 ^o 1773, 200; 2 ^o 1776, 200		400
Mousquetaire réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
LEMARCHANT DE CALIGNY (Paul), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 200; 2 ^o 1775, 180.		380
Mousquetaire réformé. Même considération que ci-dessus.		

A reporter 3,318,738 livres.

	<i>Report.</i>	3,318,738 livres.
LEMARCHANT DE CALIGNY (Hubert), 41. G. 1775.		180
Mousquetaire réformé. Pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
LEMAS (Demoiselle Girard, veuve du sieur), 38. G. 1788		200
En considération des services de feu son mari, capitaine invalide, détaché à l'Arsenal de Paris.		
LE MASSON (Gabriel), 68. F. 1764, 1778 et 1788		300
En considération de l'invention d'une machine très ingénieuse, au moyen de laquelle on rabote le fer, le cuivre et autres métaux.		
LEMAU DE TALANCÉ (Louis), 49. G. 1779		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine commandant au régiment de Bourbonnais.		
LEMÈGE (Louis) 68. Af. E. 1773, 1774 et 1784		500
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en qualité d'ancien capitaine d'infanterie.		
LEMELOREL DE LA HAICHOIS (Demoiselle Berubé de Costentin, veuve du sieur), 24. M. 1786		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, lieutenant de vaisseau, qui a péri sur la barre du Sénégal.		
LEMENESTRIEL (Louis), 59. G. 1779		400
Pour sa retraite, en qualité de capitaine de bataillon de garnison de l'Île-de-France.		
LEMERCHIER DE RENAUCOURT (Pierre), 71. G. 1748		300
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment de Bouffl'rs Wallon.		
LEMERCIER D'AMENON (Charles), 72. G. 1764		112
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LEMERCIER (Demoiselle Anne Loison, veuve du sieur de la Courrouge, maintenant épouse du sieur), 52. G. 1761		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son premier mari, décédé capitaine au régiment de Durlfort.		
LEMERCIER DE VERTILLE (Pierre), 49. G. 1775		290
Mousquetaire réformé. Pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LEMERCIER (Jean), 58. G. 1775		365
Gendarme de la garde du roi, réformé. Pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
LE MERCIER DES FONTAINES (François-Louis), 50. G. 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1775, 400 3 ^o 1789, 200		400
Brigadier des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, même considération. La troisième, même considération.		
LEMERCIER DU CHALONGÉ D'ARNAUD (Paul), 50. G. 1 ^o 1768, 100; 2 ^o 1775, 109		290
Même considération que ci-dessus.		
LEMERLE DE BRULLENNE (Demoiselle Thomas de Kéavel, veuve du sieur), 63. F. 1782		300
En considération des services de feu son mari, capitaine des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LEMESLE (Antoine), 34. M. du R. 1 ^o 1784, 100; 2 ^o 1787, 456		556
La première, sans retenue, en considération de ses services en qualité de valet de limiers de la vénerie du roi. La seconde, pour sa retraite.		
LEMETAER (Georges), 43. M. du R. 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Caen, et pour en jouir jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 3,354,028 livres.

	<i>Report.</i>	3,351,028 livres.
LEMIÈRE DES EMPRAIS (Jean), 43. <i>M. 1786.</i>		150
En considération de ses services en qualité de syndic des classes, retiré.		
LEMIÈRE (André), 71. <i>M. du R. 1785.</i>		300
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de palefrenier des haras du roi.		
LEMIÈRE (Demoiselle Marie Sallantin, veuve du sieur), 37. <i>M. du R. 1783.</i>		300
En considération des services de feu son mari, ordinaire de la musique du roi.		
LEMINTIER (Antoine), 56. <i>G. 1766.</i>		300
Capitaine réformé du régiment de recrues de Rennes; à titre d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE MOINE (Nicolas), 46. <i>M. du R. 1789.</i>		150
Sans retenue; par réversion de partie de la pension de 200 livres, dont jouissait sa mère, veuve du sieur Le Moine, dit Saint-Martin, garçon lingeur de la maison du roi.		
LEMOINE (Georges), 23. <i>M. du R. 1788.</i>		200
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon du commun de la maison de la reine.		
LE MOYNE DE CHATEAUGUÉ (Jean-Baptiste), 51. <i>M. 1747.</i>		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de garde de la marine; tant en considération des services de feu son père, ancien gouverneur de Cayenne, et de ceux de sa famille, que pour lui procurer les moyens de se soutenir au service.		
LEMOINE DE SÉRIGNY (Jean), 82. <i>G. 1743.</i>		530
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de capitaine au régiment du roi, infanterie.		
LEMOINE DE SÉRIGNY DE LOIRE (Honoré), 56. <i>M. 1735.</i>		400
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau.		
LEMOINE (Demoiselle Marie Fauvelle, veuve du sieur), 46. <i>M. du R. 1787.</i>		150
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, porteur de chaise du roi.		
LEMOINE (Demoiselle Marie Desessarts, veuve du sieur), 61. <i>M. du R. 1768.</i>		300
Sans retenue; à titre de subsistance; en considération des services de feu son mari, cocher de l'écurie de la reine.		
LEMOINE (Julie), 23. <i>M. du R. 1772.</i>		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, piqueur en la petite écurie du roi.		
LEMOINE, dite Petremann (Demoiselle Marie), 48. <i>M. du R. 1780.</i>		141
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
LEMONNIER (Jean), 64. <i>M. du R. 1785.</i>		547
Sans retenue, à titre de retraite, en qualité de frotteur du château de Saint-Hubert.		
LEMONNIER, sieur Duhamel (Jean), 48. <i>F. 1785.</i>		400
Sans retenue; en considération de ses services, en qualité de ci-devant commis à la régie des droits réunis.		
LEMONNIER (Michel), 54. <i>F. 1770.</i>		100
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant second enseigne sur les vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LEMOUTON DE BOISDEFFRE (Louis), 43. <i>G. 1787.</i>		300
En considération de ses services en qualité de capitaine en second au régiment des carabiniers de Monsieur.		
LEMOINE, sieur de Talhouët (Pierre), 54. <i>G. 1775.</i>		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Vannes; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		

A reporter. 3,359,010 l

	<i>Report.</i>	3,359,010 livres.
LEMOYNE DE HAUCHAMPS (Pierre), 51. <i>G.</i> 1783.		97
Lieutenant en second au régiment des grenadiers royaux de la Picardie; en considération des services de feu son frère, capitaine réformé du régiment d'Abbeville.		
LEMOYNE, sieur d'Aubermesnil (Jacques), 67. <i>G.</i> 1777.		300
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment de Navarre, et à présent major de la citadelle de Verdun.		
LEMOYNE DE BOISGAUTIER, 52. <i>G.</i> 1775.		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Rouen; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LEMOYNE, chevalier de Boisgautier (Jean), 56. <i>G.</i> 1775.		97
Même considération que ci-dessus.		
LEMPEREUR (Louis), 61. <i>M. du R.</i> 1778.		500
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de graveur des menus plaisirs du roi.		
LEMPEREUR DE BISSY (Marie), 61. <i>G.</i> 1770.		100
En considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LEMUSNIER, sieur de Moulineuf (Alexandre), 44. <i>G.</i> 1775.		290
Mousquetaire réformé; en considération de ses services, et pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à son remplacement.		
LENEPVEU (Demoiselle Maudet, veuve du sieur), 70. <i>G.</i> 1788.		300
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant-colonel du régiment de Picardie.		
LENEPVOU, chevalier de Crenan, 56. <i>G.</i> 1780.		500
Major du régiment des grenadiers royaux de la Touraine; en considération de ses services, de ses blessures et des preuves de zèle qu'il a données à la guerre.		
LENEUF, comte de Sourdeval (Louis), 64. <i>M.</i> 1749.		300
En considération de ses services en qualité de ci-devant enseigne de vaisseau.		
LENEUF DE BEAUBASSIN (Demoiselle Marie Daccarette, veuve du sieur), 66. <i>M.</i> 1769.		200
En considération des services de feu son mari, ancien conseiller au conseil supérieur de l'île Royale.		
L'ENFANT (Demoiselle Lullier, épouse du sieur), 60. <i>G.</i> 1738.		300
A titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son père, ancien commis du département de la marine.		
Elle a, en outre, l'assurance d'une pension de 1,200 livres, faisant moitié de celle de 2,400 livres accordée pour la retraite de son mari, peintre de bataille, attaché au département de la guerre, et pour en jouir dans le cas où elle survivrait audit sieur son mari.		
L'ENFANT (Pierre), 36. <i>G.</i> 1783.		300
Ancien lieutenant d'infanterie dans les troupes des colonies, à présent major au service des Américains; en considération de l'utilité de ses services et des blessures qu'il a reçues pendant la dernière guerre en Amérique.		
L'ENFANT (Demoiselle Hanzion, veuve du sieur), 47. <i>G.</i> 1778.		200
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, capitaine au régiment de Navarre.		
LENFERNA (Odon), 51. <i>G.</i> 1769.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de chevalier du roi.		
LENFERNAT, sieur d'Aurolle (François), 56. <i>G.</i> 1778.		400
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine au régiment de Béarn.		

A reporter. 3,363,291 livres.

	<i>Report.</i>	3,363,291 livres.
LENOBLE (Noël), 48. <i>G.</i> 1784.		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment d'infanterie de Turenne.		
LENOBLE (Pierre), 53. <i>M. du R.</i> 1784.		300
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de lavandier en la petite écurie du roi.		
LENOBLE (Jean), 53. <i>G.</i> 1786.		500
Capitaine d'artillerie; en considération de la distinction avec laquelle il a servi dans l'Inde pendant la dernière guerre.		
LENOIR DE LA THORILLIÈRE (Demoiselle Marguerite), 82, <i>M. du R.</i> 1731.		200
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son père, comédien ordinaire du roi.		
LENOIR (Jacques), 59. <i>G.</i> 1780		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LENOIR DU BREUIL (Demoiselle Marie Barberot, veuve du sieur), 64, <i>G.</i> 1781.		400
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine, avec rang de lieutenant-colonel au régiment de cavalerie de la reine.		
LENONCOURT (Demoiselle de Finerolle, veuve du sieur), 73. <i>G.</i> 1785.		400
En considération des services de feu son fils, major réformé du régiment provincial de Blois.		
LE NORMAND (Louis), 79. <i>M. du R.</i> 1757		365
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
LE NORMAND D'AYSSÈNE (Pierre), 56. <i>G.</i> 1766		54
Pour arrérages d'une pension qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé du régiment de Vexin, et qui a été supprimée le jour qu'il a été replacé au même grade dans ledit régiment.		
LE NORMANT DE MAUPERTUI (Jean), 60. <i>G.</i> 1768		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Lyonnais.		
LEON (François), 36. <i>G.</i> 1776.		500
A titre d'appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment de Jarnac, dragons.		
Ces appointements cesseront d'avoir lieu du jour où il sera pourvu d'une compagnie.		
LÉON (Charles), 41. <i>M. du R.</i> 1781		200
Sans retenue; en qualité de postillon de la petite écurie du roi.		
LÉONARD DE RAMPAN (Jean), 47. <i>G.</i> 1 ^o 1774, 100; 2 ^o 1787, 300		400
Ancien garde du corps du roi.		
La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération et pour sa retraite.		
LÉONARD DE SAINT-CYR (Demoiselle de Saint-Pierre, veuve du sieur), 50. <i>G.</i> 1785.		150
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant au régiment de Penthièvre, cavalerie.		
LÉONARD (Lambert), 86. <i>F.</i> 1780.		109
Sans aucune retenue; à titre de retraite pour récompense de ses services, en qualité de facteur de la petite poste de Paris.		
LÉONARD DE NEUFVILLE (François), 57. <i>G.</i> 1769		500
Capitaine de grenadiers au bataillon de garnison de Vexin.		
A titre d'appointements de retraite en qualité de capitaine du régiment des recrues d'Alençon.		
Il jouira de cette pension jusqu'à ce qu'il soit replacé avec un traitement supérieur à celui de sa réforme.		

A reporter. 3,368,669 livres.

	<i>Report</i>	3,368,669 livres.
LÉONARD DE LA TOUR (Pierre), 81. <i>G.</i> 1755		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Touraine.		
LÉONARD (Nicolas), 46. <i>Af. É.</i> 1784.		500
En considération des services qu'il a rendus près le ministre plénipotentiaire du roi à la résidence de Liège.		
LÉONARD DE RAMPAN (François), 49. <i>G.</i> 1779.		400
En qualité de capitaine attaché au corps de l'infanterie.		
LÉONARDI (Jean), 66. <i>G.</i> 1778		300
En considération de ses services en qualité d'aide-major de Doulens.		
LÉONARDY (Demoiselle Lamoureux, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1779.		200
En considération des services de feu son mari, capitaine invalide attaché au fort Mortier.		
LÉOTARD DE LA CALVIE (Pierre), 51. <i>G.</i> 1768.		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Beauvoisis.		
LE PAGE (Jean), 57. <i>F.</i> 1779.		300
Sans retenue; pour récompense de ses services, en qualité de ci-devant commis de la régie des cartes.		
LE PAIGE (Demoiselle Alexandrine), 30. <i>M. du R.</i> 1784.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, écuyer de feu madame la Dauphine.		
LE PAIGE (Jean), 51. <i>G.</i> 1770		120
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LE PAIGE (Théodore), 36. <i>G.</i> 1775.		60
En considération de ses services en qualité de gendarme de la gendarmerie.		
LE PAS (Nicolas), 70. <i>M. du R.</i> 1758 et 1777.		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de portier de la petite écurie du roi.		
LE PECQ DE LISTE (Louis), 57. <i>M. du R.</i> 1784.		500
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de chambre du roi.		
LE PECQUEUR DE FONTENELLE (Demoiselle Catherine), 66. <i>G.</i> 1753.		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi.		
LE PECQUEUR DE FONTENELLE (Demoiselle Louise), 61. <i>G.</i> 1753		236
Même motifs et mêmes considérations que ci-dessus.		
LE PELLERIN DE GAUVILLE (Nicolas), 86. <i>G.</i> 1 ^o 1747, 472; 2 ^o <i>idem.</i> 100.		572
Capitaine au régiment de la Marine, retiré. La première, en considération de ses services. La seconde, sans retenue, à titre de gratification annuelle en la même considération.		
LE PELLERIN DE GAUVILLE (Louis), 77. <i>G.</i> 1747.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Bourbonnais.		
LE PÈRE (Demoiselle Catherine), 56. <i>F.</i> 1770.		200
En considération des services de feu sa mère, directrice de l'hôpital de la marine pour la compagnie des Indes.		
LE PETIT DE BELAUNAY (Athanase), 46. <i>G.</i> 1775.		97
Pour appointements de réforme en qualité de capitaine du régiment provincial de Mantes. Ils seront supprimés lorsqu'il sera remplacé.		
LE PICARD D'ACHEVILLE D'ASCOURT (Demoiselle Marie), 34. <i>G.</i> 1772.		150
En considération des services de feu son père, ci-devant lieutenant de cavalerie.		

A reporter. 3,374,414 livres.

	<i>Report</i>	3,374,414 livres.
LE PICARD D'ACHEVILLE D'ASCOURT (Demoiselle Nicole), 32. <i>G.</i> 1772		450
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
LE PICARD DE SAINT-PHILBERT (Jérôme), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1775, 300.		400
Garde du corps du roi, retiré. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
LE PICART DE FLAVIGNY (Charles), 48. <i>G.</i> 1783.		350
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment des grenadiers royaux de Champagne.		
L'ÉPICIE (Demoiselle Marie), 50. <i>M. du R.</i> 1773.		300
En considération des services de feu son père, secrétaire perpétuel de l'académie de peinture et de sculpture.		
LE PORD (Demoiselle Anne), 50. <i>F.</i> 1783.		250
Sans retenue; en considération des services de feu son père, secrétaire de l'intendance de Bretagne.		
LE PORD (Demoiselle Olive), 49. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
LE PORD (Demoiselle Perrine), 47. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
LE PORD (Demoiselle Marie), 46. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
LE PORD (Demoiselle Esther), 40. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
LE PORD (Demoiselle Louise), 34. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue; même considération que ci-dessus.		
LE PORQUIER DU MESNIL (Nicolas), 72. <i>G.</i> 1769.		400
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment Dauphin, infanterie.		
LE PORQUIER DU MESNIL (Maurice), 49. <i>G.</i> 1781.		500
En considération de ses services, de ses blessures et pour sa retraite, en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment du Perche, infanterie.		
LE POT (Marie Boucher, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1779.		500
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, décédé éperonnier du roi en la petite écurie.		
LE POYPE-VERTRIEUX (Louis de), 68. <i>G.</i> 1736.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi.		
LE PREVOST DE LA BLOSSERIE (René), 48. <i>G.</i> 1775.		60
En considération de ses services en qualité de gendarme de la gendarmerie.		
LE PRÉVOST DE BASSERODE (Jean), 66. <i>G.</i> 1766.		500
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Languedoc, infanterie.		
LE PRINCE DE BAUCLOS (Pierre), 63. <i>G.</i> 1768.		300
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de quartier-maitre du régiment de Beaufremont, dragons.		
LE PRINCE (Demoiselle Jeanne Bridou, veuve du sieur), 76. <i>F.</i> 1761.		200
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son mari, commis dans le bureau des postes de Paris.		
LE PROVOST DU BOUILLON (Jean), 46. <i>G.</i> 1786.		360
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Lorraine, dragons.		
LE PRUDHOMME DE FONTENOY (Charles), 70. <i>G.</i> 1735.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine d'infanterie.		

A reporter. 3,380,142 livres.

	<i>Report.</i>	3,380,142 livres.
LE PRUDHOMME DE FONTENOY (Blaise), 80. <i>G.</i> 1735.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages en qualité de capitaine de cavalerie.		
LE PRUDHOMME DE FONTENOY DE CHATENOY (Nicolas-François), 76. <i>G.</i> 1735.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine au régiment d'Egmont, cavalerie.		
LE QUESNE, dit Duquesne (Michel), 58. <i>M. du R.</i> 1781.		150
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de garde de la prévôté de l'hôtel du roi.		
LE QUOY DE HAUTOULLARD (Pierre), 58. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme en qualité de capitaine au régiment provincial de Mantes. Ces appointements seront supprimés lors de son remplacement.		
LE RAHIER (Jacques), 46. <i>G.</i> 1775.		290
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme en qualité de mousquetaire. Ces appointements lui seront supprimés lors de son remplacement.		
LE RAHIER DE BOUTIBOUT (Pierre-Henri), 36. <i>G.</i> 1789.		300
Sans retenue; ancien garde du corps du roi, pour service et retraite.		
LE RAT (Jean), 50. <i>M. du R.</i> 1789.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en qualité de garçon du garde-meuble de la petite écurie du roi.		
LERAT (Judith Gorreau, veuve du sieur), 55. <i>M. du R.</i> 1783.		150
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon de cuisine des pages du roi.		
LE RICHE (Demoiselle de Guéffron, veuve du sieur), 49. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son mari, ancien major au régiment de Vivarais, avec rang de lieutenant-colonel.		
LE RICQUE DE ROCOURT (Ferdinand), 50. <i>G.</i> 1783.		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine commandant au régiment du colonel général, infanterie.		
LE RIGET DE CHATEAU-GAILLARD (François), 64. <i>G.</i> 1772.		100
En considération de ses services en qualité de garde de la manche du roi.		
LERIGET (François), 66. <i>G.</i> 1 ^o 1770, 100; 2 ^o 1773, 100.		200
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
LE RIS (Alexandre), 47. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme, en qualité de capitaine du régiment provincial d'Arras. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LE RIT (Louis), 70. <i>M. du R.</i> 1 ^o 1775, 100; 2 ^o 1777, 456		556
Ancien palefrenier des écuries du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération.		
LÉRIVAIN (Gabriel), 48. <i>G.</i> 1787.		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant en premier dans le régiment des carabiniers de Monsieur.		
LERMITHE DE LENTY (François), 70. <i>G.</i> 1769.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de La Fère.		
LE ROI (Demoiselle Pantaléon, veuve du sieur), 60. <i>F.</i> 1783.		324
En considération des services de feu son mari, valet de pied du feu roi de Pologne, duc de Lorraine.		
LE ROUX DE TOUFFREVILLE (Jacob), 92. <i>F.</i> 1770.		300
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de premier lieutenant de vaisseau de la compagnie des Indes.		

A reporter. 3,385,064 livres.

	<i>Report.</i>	3,385,064 livres.
LE ROUX (Nicolas), 46. <i>M. 1774.</i>		400
Commis au bureau des colonies ; à titre de gratification annuelle, en considération du travail dont il a été chargé lors de la formation des régiments des colonies.		
LE ROUX (Pierre), 66. <i>M. du R. 1769.</i>		365
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de palefrenier de la petite écurie du roi.		
LE ROUX (Antoine), 32. <i>M. du R. 1780.</i>		400
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'élève sous-piqueur en la grande écurie du roi.		
LE ROY (Antoine), 61. <i>G. 1^o 1775, 60 ; 2^o 1788, 500.</i>		560
Brigadier de la compagnie des gendarmes Bourguignons du corps réformé de la gendarmerie.		
La première, à titre de gratification ; en considération de ses services. La seconde, en considération de 31 années de services, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
LE ROUX DE FEUGUERAY (Balthazar), 20. <i>G. 1786.</i>		250
En considération des services de feu son père, lieutenant pour le service du roi, à Dieppe.		
LE ROUX DE FEUGUERAY (Charles), 16. <i>G. 1786.</i>		250
Même considération que ci-dessus.		
LE ROUX DE FEUGUERAY (Pierre), 21. <i>G. 1786.</i>		250
Même considération que ci-dessus.		
LE ROUX DE FEUGUERAY (Demoiselle Hélène), 17. <i>G. 1786.</i>		250
Même considération que ci-dessus.		
LE ROUX (Marie), 38. <i>M. du R. 1787.</i>		300
Sans retenue ; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait, comme lingère du château de Choisy.		
LE ROUX (Demoiselle Gerbeaux, veuve du sieur), 47. <i>G. 1787.</i>		300
En considération des services de feu son mari, exempt de maréchaussée, tué dans une rébellion, en 1768.		
LE ROUX (Jean), 49. <i>G. 1762.</i>		360
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant réformé du régiment de Bouillon.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LE ROUYER (Demoiselle de Guibourg, veuve du sieur), 37. <i>G. 1787.</i>		400
En considération des services de feu son mari, chef de brigade d'artillerie.		
LE ROUYER (Pierre), 59. <i>G. 1783.</i>		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant des grenadiers royaux de Normandie.		
LE ROY (Marie Drieux, veuve du sieur), 83. <i>M. du R. 1776.</i>		200
En considération des services de feu son mari, garçon d'attelage des écuries de la reine.		
LE ROY (Charles), 54. <i>M. du R. 1788.</i>		300
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de valet de chambre de la reine.		
LE ROY (André), 76. <i>M. du R. 1783.</i>		242
Sans retenue ; pour l'indemniser de la charge de premier charretier de l'écurie de la reine, dont il était pourvu, et qui a été supprimée.		
Cette pension est assurée à son fils, pour en jouir dans le cas où il lui survivrait.		
LE ROY-DUFAY (Augustin), 47. <i>G. 1765.</i>		300
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant d'infanterie, ci-devant ingénieur géographe militaire.		

	<i>Report.</i>	3,390,431 livres.
LE ROY (Denis), 61. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue ; à titre de retraite en qualité de garçon maréchal en la petite écurie du roi.		
LE ROY (Demoiselle de Restier, veuve du sieur), 77. <i>G.</i> 1755		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son mari, brigadier des gardes du corps du roi.		
LE ROY (Charles), 66. <i>M. du R.</i> 1766		360
Lieutenant des chasses de Sa Majesté ; pour lui tenir lieu de pareille somme que lui avait été accordée sur la cassette de feu M. le Dauphin.		
LE ROY-DACQUET (Charles), 58. <i>G.</i> 1767.		454
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Vermandois.		
LE ROY (Claude), 66. <i>G.</i> 1781.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Salins, et ensuite chirurgien-major en chef des fiévreux, à Brest.		
LE ROY (Guillaume), 30 <i>G.</i> 1778.		500
A titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment de Monsieur, dragons. Il cessera d'en jouir du jour qu'il sera capitaine en pied.		
LE ROY DE GRAND-MAISON (Demoiselle Julie), 49. <i>M. du R.</i> 1771		48
Pour lui tenir lieu de pareille somme qui a été accordée sur la cassette de Madame Louise de France.		
LE ROY DE SAINT-BURRY-D'AUTECOURT (Jean), 43. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1764, 100.		200
Garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération		
LE ROY (Jean Baptiste), 51. <i>M.</i> 1775.		500
En considération de ses services, en qualité de commissaire de la marine, retiré.		
LE ROY DU ROYER DE CHAMPFORT (Demoiselle Françoise), 31. <i>G.</i> 1778		200
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Ardres.		
LE ROY DE ROYER DU CHAMPFORT (Jean), 32. <i>G.</i> 1778		100
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef à Ardres.		
LE ROY DE ROYER DU CHAMPFORT (Jean-Pierre), 33. <i>G.</i> 1778		100
Sous-lieutenant au régiment de Lyonnais; même considération que ci-dessus.		
LE ROY (Firmin), 63 <i>M. du R.</i> 1782		480
Inspecteur des chasses de la capitainerie de Saint-Germain; en considération de ses services et pour l'indemniser des dépenses extraordinaires que lui ont occasionnées les blessures et mauvais traitements qu'il a reçus dans l'exercice de sa place, de la part de différents braconniers.		
LE ROY DE PRÉVAL (Joseph), 52. <i>G.</i> 1775		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Caen; pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE ROY DU COUDRAY (Demoiselle Marie), 46. <i>M.</i> 1781.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son père, lieutenant des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LE ROY (Demoiselle Hanon-d'Aisy la Mivoye, épouse du sieur), 80. <i>G.</i> 1770		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, tué au siège de Fribourg, sous Louis XIV.		
LE ROY (Demoiselle Marie Fieffé, veuve du sieur), 86. <i>G.</i> 1748.		200
En considération des services de feu son mari, ancien commis de la guerre.		

A reporter. 3,395,553 livres.

	<i>Report.</i>	3,395,553 livres.
LE ROY (Martin), 58. <i>M. du R.</i> 1774.	456	
Sans retenue, en considération de ses services comme palefrenier de la petite écurie du roi.		
LE ROY (Pierre), 76. <i>G.</i> 1763.	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Aquitaine, infanterie.		
LE ROY Demoiselle de Messy, épouse du sieur), 52. <i>G.</i> 1758	354	
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de Bourbon-Busset, cavalerie.		
LE ROY (Pierre), 54. <i>M. du R.</i> 1774	300	
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de danseur de l'Académie royale de musique.		
LE ROY (René), 46. <i>G.</i> 1775.	97	
Capitaine réformé du régiment provincial de Poitiers; pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE ROY DES BARRES (René), 44. <i>F.</i> 1770	100	
Sans retenue; pour récompense de ses services comme ci-devant enseigne des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LE ROY DE FORTIER Demoiselle Nègre, veuve du sieur), 82. <i>F.</i> 1750.	250	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau au services de la compagnie des Indes.		
LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE (Demoiselle Marie), 39. <i>G.</i> 1785.	100	
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef au Port-Louis.		
LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE (Demoiselle Angélique), 36. <i>G.</i> 1785.	100	
Même considération que ci-dessus.		
LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE (Demoiselle Monique), 33. <i>G.</i> 1785.	100	
Même considération que ci-dessus.		
LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE (Demoiselle Emmanuel) 31. <i>G.</i> 1785	100	
Même considération que ci-dessus.		
LE ROYER DE CHANTEPIÉ (Dominique), 51. <i>G.</i> 1782	300	
Capitaine commandant au régiment de Lyonnais; tant en considération de ses services que de la conduite qu'il a tenue à la tête des grenadiers, lors de l'incendie de la tranchée au camp sous Gibraltar		
LE ROYER DE CHANTEPIÉ DE GATINE (Victor), 46. <i>G.</i> 1782	400	
Lieutenant en premier au régiment de Lyonnais, infanterie; en considération de la bravoure qu'il a montrée à bord de la batterie flottante, commandée par le prince de Nassau-Siegen, au siège de Gibraltar, et des blessures qu'il y a reçues.		
LE ROYER DE BOUCONVILLIER (Nicolas), 66. <i>M. du R.</i> 1774	328	
En considération de ses services en qualité de garçon de garde-robe de Monsieur. Ce traitement est assuré à son fils, pour n'en jouir que dans le cas où il survivrait à son père.		
LERTERRE (Etienne), 53. <i>G.</i> 1769.	150	
En considération de ses services en qualité de capitaine en second d'artillerie.		
LERY (Jacques), 37. <i>M. du R.</i> 1782.	456	
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de postillon en la petite écurie du roi.		
LE SAGE (Louis), 53. <i>F.</i> 1788.	360	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau dans le régiment royal Vaisseaux.		
LE SAGE (Claudine Roussel, épouse du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1780.	1	
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		

A reporter. 3,400,1'

	<i>Report.</i>	3,400,120 livres.
LE SAINT (Demoiselle Marie Audinot, veuve du sieur), 51. <i>F.</i> 1784.		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, portier de la capitainerie de Meudon.		
LE SAINT DE KERBELLEC (Jacques), 64. <i>G.</i> 1 ^o 1769, 100; 2 ^o 1775, 300.		400
Garde du corps du roi, réformé. La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme.		
LE SART DE MOUCHIN (Louis), 73. <i>G.</i> 1748.		300
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé au régiment de Boufflers Wallon.		
LESBROS (Louis), 70. <i>G.</i> 1763.		500
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de capitaine réformé des dragons volontaires du Dauphiné.		
LESCALE (Antoine de), 53. <i>G.</i> 1770.		300
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Normandie.		
LESCALE (Hyacinthe de), 63. <i>G.</i> 1766.		400
A titre d'appointements de retraite, en qualité de capitaine au régiment des gardes Lorraine.		
LESCALE (Joseph de), 51. <i>G.</i> 1775.		460
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de mousquetaire réformé. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
LESCHEVIN (Jean), 54. <i>M. du R.</i> 1767.		200
Sans retenue. Religieux de l'abbaye de Genlis; en considération des services de feu son père, premier commis au contrôle général de la maison du roi.		
LESCOET (Augustin de), 68. <i>G.</i> 1 ^o 1777, 300; 2 ^o 1780, 150.		450
La première, à titre d'appointements, pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment provincial de Vannes. La seconde, à titre d'augmentation à la précédente.		
LESCOUBLE DE KERSCOUBLE (Pierre de), 49. <i>G.</i> 1787.		550
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment d'infanterie de Béarn.		
LESCURE (Jean de), 36. <i>G.</i> 1775.		200
En considération de ses services en qualité de mousquetaire surnuméraire réformé.		
LE SECQ (Demoiselle Anne, veuve du sieur Lauriolle), 44. <i>G.</i> 1780.		200
En considération des services de feu son mari, brigadier de maréchaussée, tué par un braconnier en voulant le désarmer.		
LE SEIGNEUR DE MAISONS (Charles), 81. <i>G.</i> 1758.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services, de ses blessures et pour sa retraite, en qualité d'ancien major du régiment de l'Ile-de-France.		
LE SEIGNEUR (Jules), 53. <i>G.</i> 1777.		300
Sans retenue; major du premier régiment d'État-Major; pour lui tenir lieu de la gratification annuelle de pareille somme qui lui a été accordée en considération de ses services en qualité d'ancien major du régiment provincial de Bar.		
LE SÉNÉCHAL (Jean), 50. <i>M. du R.</i> 1785		500
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de piqueur du haras de Sa Majesté.		
LE SERGEANT D'ISBERGUE (Louis), 42. <i>M.</i> 1775.		210
A titre d'appointements, en qualité de cheval-léger réformé de la garde du roi. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
LE SERGEANT DE BAYENGHEM (Célestin), 41. <i>G.</i> 1775.		210
Même considération que ci-dessus.		

A reporter 3,406,090 livres.

	<i>Report.</i>	3,406,090 livres.
LE SEUR (Demoiselle de Saint-Rémy, épouse du sieur), 76. <i>G.</i> 1778.	500	
Sans retenue; en considération des services de son mari, ci-devant aide-major de la ville de Metz.		
LE SIRE (Charles), 72. <i>G.</i> 1788.	300	
Sans retenue; pour l'indemniser de la charge de porte-manteau de l'écurie de la reine dont il était pourvu, et qui a été supprimée.		
LESLÉ (Jean), 73. <i>G.</i> 1766.	360	
Pour lui tenir lieu d'appointements; pour retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment royal Bavière.		
LESLIE (Henriette de Leslie, épouse du sieur de), 46. <i>Af. É.</i> 1784.	300	
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en considération des services de son mari, ancien capitaine aide-major de l'île de la Grenade, et gouverneur de la ville de Bergerac, actuellement en résidence à Sainte-Lucie.		
LESMARIE-LACOTE (Pierre), 47. <i>M. du R.</i> 1774;	300	
Sans retenue; à titre de subsistance, pour récompense de ses services, en qualité de chirurgien des hôpitaux de Fontainebleau.		
LESNIER (Louis), 50. <i>G.</i> 1787.	360	
En considération de ses services et pour sa réforme, en qualité de cheval-léger de la garde du roi.		
LE SOUFFLEUR DE GAUDRU (Jacques), 37. <i>G.</i> 1780.	500	
En qualité de capitaine attaché au corps des dragons; en considération de son peu de fortune et de la position dans laquelle il se trouve.		
LE SOURD (Demoiselle Couture de la Fosse, veuve du sieur), 40. <i>M. du R.</i> 1779.	500	
Sans retenue; en considération des services rendus par feu son mari, maire de la ville d'Avranches, et des dépenses qu'il a été obligé de faire dans ladite place, à raison de certaines circonstances.		
LESPAUL DE L'ESPIERRE (Marie-Clément), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1763, 354; 2 ^o 1780, 200 . . .	554	
La première, y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages, en qualité de capitaine réformé du régiment de La Fère. La seconde, pour sa retraite, en qualité de capitaine au troisième régiment d'État-Major.		
L'ESPÉRANCE (Demoiselle de), 60. <i>G.</i> 1778.	400	
En considération des services de feu son père, colonel réformé d'infanterie dans la garnison de Besançon.		
LESPICIER DE VILLARS (Demoiselle Chasselle, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1775 . . .	300	
En considération des services de feu son mari, ancien maréchal des logis des chevaux-légers de la garde du roi, avec rang de mestre de camp de cavalerie.		
LESPINASSE (Pierre de), 60. <i>G.</i> 1763	200	
A titre d'appointements, en qualité de lieutenant réformé d'infanterie des volontaires du Dauphiné.		
LESPINASSE DES PIROTINS (Louis de), 66. <i>G.</i> 1780.	500	
Capitaine attaché au corps de l'infanterie. Cette pension doit être supprimée s'il vient à être remplacé.		
LESPONNE (Demoiselle Grante, veuve du sieur), 66. <i>M.</i> 1782	500	
En considération des services de feu son mari, aide-major du régiment de la Martinique.		
LESQUELEN (Demoiselle Elisabeth), 68. <i>F.</i> 1784.	150	
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes. Cette pension, sans retenue, faisant partie de celle de 300 livres, est reversible aux trois demoiselles Lesquelen, pour être partagée entr'elles également, et la dernière survivante jouira de la totalité.		
LESQUELEN (Demoiselle Francoise), 66. <i>F.</i> 1784.	150	
Même considération que ci-dessus.		
LESQUELEN (Demoiselle Suzanne), 66. <i>F.</i> 1764.	150	
Même considération que ci-dessus.		

A reporter. 3,412,114 livres.

	Report.	3,412,114 livres.
LESQUËN (Jean de), 61. <i>M.</i> 1762		500
En considération de ses services en qualité d'écrivain ordinaire de la marine retiré.		
LESQUEN (Réné), 76. <i>G.</i> 1756.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services de ses blessures, et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment d'infanterie de Mailly.		
LESRAT (Marie Barquier, veuve du sieur), 43. <i>G.</i> 1786		500
En considération des services de feu son mari, lieutenant pour le service du roi à Antibes.		
LESSILLARD (Demoiselle Louise), 60. <i>M. du R.</i> 1750		150
Sans retenue; en considération de sa conversion et pour lui servir de dot dans la communauté des religieuses de la Charité de Bagneux.		
LESTACHE (Demoiselle Marie d'Argent, veuve du sieur), 61. <i>F.</i> 1770.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, employé au bureau de la compagnie des Indes.		
L'ESTANG (Jean de), 40. <i>G.</i> 1775		240
Pour lui tenir lieu d'appointements, en qualité de cheval-léger de la garde du roi. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
L'ESTANG DE VIANTAIS (Nicolas de), 57. <i>G.</i> 1786		500
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment de dragons d'Orléans.		
L'ESTANG (Claude de), 56. <i>G.</i> 1785		400
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien brigadier de la gendarmerie.		
LESTER (Nicolas), 40. <i>M. du R.</i> 1787.		457
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier en la petite écurie du roi.		
LESTERLIN (Marie Charpentier, veuve du sieur), 67. <i>M. du R.</i> 1787.		400
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de blanchisseuse des dentelles de feue Madame Sophie de France.		
LESTIBOUDOIS (Demoiselle de Clermets, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1773		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine commandant au régiment provincial de Mantes.		
LESTOCQ (Charles), 36. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine réformé. Cette pension sera supprimée lors de son remplacement.		
LESTRADE (Henri de), 67. <i>G.</i> 1761		520
Y compris 120 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Navarre,		
LE SUEUR (Nicolas), 46. <i>M. du R.</i> 1786.		400
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de palefrenier de la vénerie du roi.		
LE SUEUR DE SURVILLE (Jean), 54. <i>G.</i> 1787.		500
En considération de ses services, en qualité de capitaine au régiment des carabiniers de Monsieur.		
LE SUEUR DE LA BRETONNIE (Louis), 57. <i>G.</i> 1765		400
Pour sa retraite, en qualité de cornette au régiment des carabiniers de Monsieur.		
LE SUISSÉ DE CONFLANS (Jean), 61. <i>G.</i> 1784		450
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant en premier au régiment d'infanterie de la marine.		
LESVIGNES (Elisabeth Desmarests, veuve du sieur), 72. <i>M. du R.</i> 1785		300
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, chirurgien du château de Saint-Hubert.		

A reporter. 3,418,953 livres.

	<i>Report.</i>	3,418,953 liv. res.
LESVIGNES (Demoiselle Marie), 34. <i>F.</i> 1778		240
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, en considération des services de feu son oncle, chirurgien du château de Saint-Hubert.		
L'ÉTANG DE PARADE (Joseph, chevalier de), 74. <i>M.</i> 1749		500
En considération de ses services, en qualité d'enseigne de vaisseau.		
L'ÉTANG (Demoiselle Marie Cousin, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1780.		200
En considération des services de feu son mari, décédé sous-aide-major de la ville de Douai.		
LE TELLIER (Antoine-François), 41. <i>F.</i> 1788		500
Sans retenue; ci-devant commis de l'administration de la loterie royale de France, en considération de 12 années des services et à titre de retraite.		
LE TELLIER (Demoiselle Mestadier, veuve du sieur), 77. <i>G.</i> 1788		300
En considération des services de feu son mari, capitaine invalide.		
LE TELLIER (Louis), 56. <i>M. du R.</i> 1774		400
A titre de gratification annuelle, en qualité de valet de garde-robe du roi, en suivivance, et jusqu'à qu'il soit titulaire.		
LE TELLIER (Jean), 48. <i>M. du R.</i> 1777		150
Sans retenue; à titre de grâce annuelle et viagère.		
LE TELLIER D'YRVILLE (Jean-Marie), 39. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100; 2 ^o 1775, 200		300
Réformé des gardes du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa réforme jusqu'à son remplacement.		
LE TELLIER DE LAUBRAY (Philippe), 42. <i>G.</i> 1776.		200
A titre d'appointements, en qualité de lieutenant réformé du régiment provincial de La Rochelle, et ci-devant élève de l'École royale militaire. Cette pension sera supprimée lorsqu'il sera remplacé avec un traitement supérieur.		
LE TELLIER (Jean-Baptiste), 71. <i>G.</i> 1763		500
Pour lui tenir d'appointements, en qualité de capitaine réformé des volontaires d'Austrasie.		
LE TENNEUR (Nicolas), 59. <i>M. du R.</i> 1772		300
Sans retenue; par bon de Sa Majesté, en qualité de commandant de la maréchaulsée des chasses du roi; en considération de ses services et pour lui aider à subsister.		
LE TERMELLIER (Pierre), 42. <i>F.</i> 1776.		400
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son père, ancien capitaine de la marine dans l'Inde au service de ladite compagnie.		
LE TERRIER (Catherine Martin, veuve du sieur), 39. <i>F.</i> 1786		150
Sans retenue; en considération des services de son père, garçon de caisse de la compagnie des Indes.		
LE TESSIER DE LA PERSIÈRE (Etienne), 78. <i>M. du R.</i> 1767.		300
En considération de ses services en qualité de fourrier des logis du roi.		
LE TIRANT DE VILLERS (Jean), 68. <i>G.</i> 1747.		295
Y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de sa famille et des siens, en qualité d'ancien capitaine au régiment du roi, infanterie.		
LE TORS DE LARRAY (Claude), 64. <i>G.</i> 1748.		487
Y compris 87 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Forez.		
LE TORS DE LARRAY D'ARNOUS (Abraham), 57. <i>G.</i> 1769		150
En considération de ses services en qualité de capitaine au régiment d'Angoumois.		
LE TORT (François), 64. <i>M. du R.</i> 1781		100
Sans retenue; pour lui tenir lieu de retraite en qualité de garçon de la fruiterie du roi.		

	<i>Report.</i>	3,424,725 livres.
LE TOURNEUR (Pierre), 43. <i>G.</i> 1782.		50
Sergent de fusiliers au régiment de Lyonnais; en considération des preuves qu'il a données de son intelligence et de sa bravoure au siège de Gibraltar, où il a été blessé.		
LE TOURNEUR (Jacques), 80. <i>M. du R.</i> 1787.		500
Sans retenue; en qualité d'ancien jardinier du gouvernement de Choisy. Marguerite Bidaut, son épouse, a en outre l'assurance d'une pension de 250 livres, pour en jouir dans le cas où elle lui survivrait.		
LE TOURNEUR (Marie), 64. <i>M. du R.</i> 1761.		150
Sans retenue; en considération de sa conversion et pour lui servir de dot dans la communauté des Nouvelles Catholiques de Rouen.		
LE TOURTIER DE BELLANDE (Antoine), 47. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Montargis. Ces appointements cesseront lors de son remplacement.		
LE TRÉSOR DE BACTOT (Léonard), 41. <i>G.</i> 1775.		210
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme, en qualité de cheval-léger. Ils doivent être supprimés s'il est remplacé.		
LE TROU (Jean), 48. <i>M.</i> 1776.		200
A titre d'appointements conservés, en considération de ses services en qualité de ci-devant écrivain de la marine et des classes, actuellement commis dans les bureaux du port de Rochefort.		
LETTU (François), 67. <i>M. du R.</i> 1785.		300
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de garçon tapisier du garde-meuble de la couronne.		
LEUTRE (Pierre), 70. <i>G.</i> 1769.		500
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Beauce.		
LE VACHER (Claude), 67. <i>M.</i> 1762.		500
A titre d'appointements de réforme, en considération de ses services en qualité d'écrivain de la marine, retiré.		
LE VAILLANT DE CHAUDENAY (Charles), 39. <i>G.</i> 1775.		210
A titre d'appointements de réforme, en qualité de cheval-léger de la garde du roi. Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LE VALLOIS (Pierre), 76. <i>M.</i> 1775.		300
A titre de gratification annuelle, en considération de ses services en qualité de pilote, entretenu.		
LE VALLOIS (Gabriel), 53. <i>F.</i> 1776.		500
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de conseiller au conseil ci-devant établi à Bayeux.		
LE VALOIS (Demoiselle Douesy, veuve du sieur) 61. <i>G.</i> 1763.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, sous-brigadier des gendarmes de la garde du roi.		
LE VALOIS (Michel), 58. <i>M. du R.</i> 1776.		200
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de valet de pied, ci-devant employé près M. le comte d'Artois, avant son mariage.		
LE VALOIS (Demoiselle le François, veuve du sieur), 67. <i>G.</i> 1761.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, ancien brigadier des gardes du corps du roi.		
LE VASSEUR (Demoiselle Françoise), 62. <i>M. du R.</i> 1761.		400
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de remplisseuse des points et dentelles du roi.		
LE VASSEUR (Claude), 53. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Sans retenue; en considération de ses longs services en qualité de sous-lieutenant des gardes de la prévôté de l'hôtel du roi.		

A reporter 3,429,786 livres.

	<i>Report</i>	3,374,414 livres.
LE PICARD D'ACHEVILLE D'ASCOURT (Demoiselle Nicole), 32. <i>G.</i> 1772		150
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
LE PICARD DE SAINT-PHILBERT (Jérôme), 58. <i>G.</i> 1 ^o 1767, 100 ; 2 ^o 1775, 300.		400
Garde du corps du roi, retiré. La première, en considération de ses services. La seconde, pour sa retraite.		
LE PICART DE FLAVIGNY (Charles), 48. <i>G.</i> 1783.		350
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment des grenadiers royaux de Champagne.		
L'ÉPICIE (Demoiselle Marie), 50. <i>M. du R.</i> 1773.		300
En considération des services de feu son père, secrétaire perpétuel de l'académie de peinture et de sculpture.		
LE PORD (Demoiselle Anne), 50. <i>F.</i> 1783.		250
Sans retenue ; en considération des services de feu son père, secrétaire de l'intendance de Bretagne.		
LE PORD (Demoiselle Olive), 49. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue ; même considération que ci-dessus.		
LE PORD (Demoiselle Perrine), 47. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue ; même considération que ci-dessus.		
LE PORD (Demoiselle Marie), 46. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue ; même considération que ci-dessus.		
LE PORD (Demoiselle Esther), 40. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue ; même considération que ci-dessus.		
LE PORD (Demoiselle Louise), 34. <i>F.</i> 1783.		150
Sans retenue ; même considération que ci-dessus.		
LE PORQUIER DU MESNIL (Nicolas), 72. <i>G.</i> 1769.		400
A titre d'appointements pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment Dauphin, infanterie.		
LE PORQUIER DU MESNIL (Maurice), 49. <i>G.</i> 1781.		500
En considération de ses services, de ses blessures et pour sa retraite, en qualité de ci-devant capitaine commandant au régiment du Perche, infanterie.		
LE POT (Marie Boucher, veuve du sieur), 53. <i>M. du R.</i> 1779.		500
Sans retenue ; en considération des services de feu son mari, décédé éperonnier du roi en la petite écurie.		
LE POYPE-VERTRIEUX (Louis de), 68. <i>G.</i> 1736.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération des services de feu son père, exempt des gardes du corps du roi.		
LE PREVOST DE LA BLOSSERIE (René), 48. <i>G.</i> 1775.		60
En considération de ses services en qualité de gendarme de la gendarmerie.		
LE PRÉVOST DE BASSERODE (Jean), 66. <i>G.</i> 1766.		500
A titre d'appointements pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Languedoc, infanterie.		
LE PRINCE DE BAUCLOS (Pierre), 63. <i>G.</i> 1768.		300
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de quartier-maître du régiment de Beaufremont, dragons.		
LE PRINCE (Demoiselle Jeanne Bridou, veuve du sieur), 76. <i>F.</i> 1761.		200
Sans aucune retenue ; en considération des services de feu son mari, commis dans le bureau des postes de Paris.		
LE PROVOST DU BOUILLON (Jean), 46. <i>G.</i> 1786.		360
En considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien lieutenant au régiment de Lorraine, dragons.		
LE PRUDHOMME DE FONTENOY (Charles), 70. <i>G.</i> 1735.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages ; en considération de ses services en qualité d'ancien capitaine d'infanterie.		

A reporter. 3,380,142 livres.

	<i>Report.</i>	3,435,106 livres.
LEVESQUE (Alexandre), 45. <i>M. du R.</i> 1773.		300
Sans retenue; en considération des services de feu son père, maire et président de l'élection de Compiègne.		
LE VEUX (Louis), 67. <i>G.</i> 1760.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité de colonel dans le corps royal du génie.		
LE VEYER DE BELAIR (Philibert), 67. <i>G.</i> 1770.		500
Sans aucune retenue; en considération de ses services en qualité de ci-devant capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes, actuellement capitaine de brlot de la marine du roi.		
LE VICONTE DE BLANGY (Demoiselle le Berseur de Fontenay, épouse du sieur), 56. <i>M. du R.</i> 1766.		500
Laquelle pension fait moitié de celle de 1,000 livres, accordée sur le Trésor royal aux sieurs et dames de Blangy et de Mathan, par brevet du 27 mai 1766, qui porte que le roi, étant bien informé des droits des dames de Blangy et de Mathan sur les îles de Saint-Marcouf et Cottentin qui ont été destinées à faire faire la quarantaine aux vaisseaux qui abordent sur les côtes de Normandie, Sa Majesté a rétabli, tant en faveur desdites dames que de leurs descendants en ligne directe, la gratification annuelle de 1,000 livres dont jouissait le feu sieur marquis de Fontenay, leur oncle, à titre d'indemnité desdites îles dont il était propriétaire; et en conséquence il sera expédié chaque année deux ordonnances de 500 livres chacune, l'une au nom du sieur marquis de Blangy, et l'autre au nom du sieur marquis de Mathan, et qu'arrivant le décès auxdits sieurs et dames de Blangy et de Mathan, ladite somme de 500 livres chacune en ce qui les concerne, appartiendra à leurs descendants en ligne directe seulement, sans que leurs héritiers collatéraux puissent prétendre aucune gratification ni indemnité pour lesdites îles, lesquelles appartiendront en toute propriété à Sa Majesté.		
LEVIÉ DE LA MARINIÈRE (Claude), 59. <i>G.</i> 1775.		450
Pour lui tenir lieu d'appointements de réforme, en qualité de capitaine aide-major du régiment provincial de Senlis.		
LE VIGOUREUX DE MONTJAVOUST (Louis), 63. <i>G.</i> 1764.		212
Y compris 12 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, actuellement capitaine invalide.		
LE VINCOURT (Marie Malbenne, veuve du sieur), 66. <i>M. du R.</i> 1779.		150
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, cocher du roi.		
LE VIRLOYS (Demoiselle Marie), 72. <i>G.</i> 1762.		300
Pour lui tenir lieu de la gratification qui lui avait été accordée, sans retenue, en considération des services de feu son père, directeur des fortifications des places du Hainaut.		
LE VIRLOYS (Demoiselle Marie), 76. <i>G.</i> 1762.		300
Même considération que ci-dessus.		
LE VISTON (Nicolas), 57. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 100; 2 ^o 1774, 100; 3 ^o 1783, 300.		500
Ancien garde du corps du roi. La première, en considération de ses services. La seconde, en la même considération. La troisième, pour sa retraite.		
LE VOIRIER (Albert), 46. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements, en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Soissons, Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LE VOUEDEC (Jean), 64. <i>F.</i> 1774.		90
Sans retenue; pour récompense de 28 ans de services, en qualité de matelot employé sur les vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LEYONSTIERNE (Jean), 50. <i>G.</i> 1759.		390
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et de la perte qu'il a faite d'une jambe à l'affaire de Berghen, étant alors lieutenant au régiment royal Suédois.		

A reporter. 3,439,285 livres.

	Report.	3,385,064 livres.
LE ROUX (Nicolas), 46. <i>M. du R.</i> 1774.		400
Commis au bureau des colonies ; à titre de gratification annuelle, en considération du travail dont il a été chargé lors de la formation des régiments des colonies.		
LE ROUX (Pierre), 66. <i>M. du R.</i> 1769.		365
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de palefrenier de la petite écurie du roi.		
LE ROUX (Antoine), 32. <i>M. du R.</i> 1780.		400
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité d'élève sous-piqueur en la grande écurie du roi.		
LE ROY (Antoine), 61. <i>G.</i> 1 ^o 1775, 60 ; 2 ^o 1788, 500.		560
Brigadier de la compagnie des gendarmes Bourguignons du corps réformé de la gendarmerie.		
La première, à titre de gratification ; en considération de ses services. La seconde, en considération de 31 années de services, et pour lui tenir lieu de traitement de réforme.		
LE ROUX DE FEUGUERAY (Balthazar), 20. <i>G.</i> 1786		250
En considération des services de feu son père, lieutenant pour le service du roi, à Dieppe.		
LE ROUX DE FEUGUERAY (Charles), 16. <i>G.</i> 1786.		250
Même considération que ci-dessus.		
LE ROUX DE FEUGUERAY (Pierre), 21. <i>G.</i> 1786		250
Même considération que ci-dessus.		
LE ROUX DE FEUGUERAY (Demoiselle Hélène), 17. <i>G.</i> 1786.		250
Même considération que ci-dessus.		
LE ROUX (Marie), 38. <i>M. du R.</i> 1787.		300
Sans retenue ; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait, comme lingère du château de Choisy.		
LE ROUX (Demoiselle Gerbeaux, veuve du sieur), 47. <i>G.</i> 1787.		300
En considération des services de feu son mari, exempt de maréchaussée, tué dans une rébellion, en 1768.		
LE ROUX (Jean), 49. <i>G.</i> 1762.		360
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant réformé du régiment de Bouillon.		
Il cessera d'en jouir lors de son remplacement.		
LE ROUYER (Demoiselle de Guibourg, veuve du sieur), 37. <i>G.</i> 1787.		400
En considération des services de feu son mari, chef de brigade d'artillerie.		
LE ROUYER (Pierre), 59. <i>G.</i> 1783.		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien lieutenant des grenadiers royaux de Normandie.		
LE ROY (Marie Drieux, veuve du sieur), 83. <i>M. du R.</i> 1776.		200
En considération des services de feu son mari, garçon d'attelage des écuries de la reine.		
LE ROY (Charles), 54. <i>M. du R.</i> 1788.		300
Sans retenue ; en considération de ses services en qualité de valet de chambre de la reine.		
LE ROY (André), 76. <i>M. du R.</i> 1783.		242
Sans retenue ; pour l'indemniser de la charge de premier charretier de l'écurie de la reine, dont il était pourvu, et qui a été supprimée.		
Cette pension est assurée à son fils, pour en jouir dans le cas où il lui survivrait.		
LE ROY-DUFAY (Augustin), 47. <i>G.</i> 1765.		240
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de lieutenant d'infanterie, ci-devant ingénieur géographe militaire.		

A reporter. 3,390,431 livres.

	<i>Report.</i>	3,445,290 livres.
L'HOTE (Jean), 59. <i>G.</i> 1785.		450
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant en second au régiment de l'Ile-de-France.		
L'HUILLIER DE LA CHAPELLE DES TOURNELLES (Louis), 79. <i>G.</i> 1752.		590
Sans retenue; en qualité d'ancien cheveu-léger de la garde du roi.		
L'HUILLIER DES ESSARTS (Abel), 69. <i>G.</i> 1765.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de la Marine.		
L'HUILLIER (Claude), 71. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Troyes.		
Il jouit en outre de 20 sols par jour, comme étant parvenu au grade de capitaine, de milicien qu'il était.		
LIANCOUR (Jean-Christophe), 46. <i>M. du R.</i> 1787.		200
Sans retenue; en remplacement de celle de pareille somme qu'il avait obtenue à titre de retraite en qualité de cavalier de la maréchaussée.		
LICHTENAUVER (François), 66. <i>G.</i> 1762		360
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de sous-lieutenant réformé du régiment de Nassau.		
LICHTENBERGER (Antoine), 70. <i>G.</i> 1767		360
Sans retenue; pour sa retraite, en qualité de porte-drapeau au régiment d'Anhalt.		
LIDAINÉ (François), 64. <i>G.</i> 1763.		400
A titre de gratification annuelle; en considération de ses services en qualité d'ancien garçon d'un des bureaux du secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre.		
LIDONNE (Nicolas), 56. <i>G.</i> 1775.		150
En considération de ses services en qualité de garde du corps du roi.		
LIE DE BELLEAU (Jean), 37. <i>G.</i> 1775		180
Mousquetaire réformé; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LIÉBAULT (Nicolas), 66. <i>G.</i> 1769.		300
En considération de ses services en qualité de lieutenant réformé du régiment royal, infanterie.		
LIÉBELIN (Jean), 32. <i>M. du R.</i> 1785		456
Sans retenue; à titre de retraite en qualité de palefrenier en la grande écurie du roi.		
LIÉNARD (Jules de), 46. <i>G.</i> 1787.		360
En considération de ses services et pour sa réforme en qualité d'ancien gendarme de la garde du roi.		
LIEVIN DE LA GACHE DU VALANGRAND (François), 61. <i>G.</i> 1763.		218
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide de la première classe.		
LIEVIN DE LA GACHE (Demoiselle Blin, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1780		150
En considération des services de feu son mari, ancien porte-étendard des gardes du corps du roi.		
LIGEREAU (Mathieu), 66. <i>F.</i> 1776		120
Sans aucune retenue; en considération de ses services et de ses blessures en qualité de ci-devant second maître d'équipage des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LIGIER (Jean), 80. <i>G.</i> 1779.		360
En considération d'un secret qu'il a donné pour la guérison radicale des hernies de toute espèce.		
LIGNAC, abbé (Pierre de), 60. <i>M. du R.</i> 1782		571
A titre de retraite et pour lui tenir lieu des gages, nourriture et logement dont il jouissait en qualité de chapelain de Madame Sophie de France.		

A reporter. 3,451,012 livres.

	<i>Report.</i>	3,395,553 livres.
LE ROY (Martin), 58. <i>M. du R.</i> 1774.	456	
Sans retenue, en considération de ses services comme palefrenier de la petite écurie du roi.		
LE ROY (Pierre), 76. <i>G.</i> 1763.	472	
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment d'Aquitaine, infanterie.		
LE ROY Demoiselle de Messy, épouse du sieur), 52. <i>G.</i> 1758	354	
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, ci-devant capitaine au régiment de Bourbon-Busset, cavalerie.		
LE ROY (Pierre), 54. <i>M. du R.</i> 1774	300	
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de danseur de l'Académie royale de musique.		
LE ROY (René), 46. <i>G.</i> 1775.	97	
Capitaine réformé du régiment provincial de Poitiers; pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LE ROY DES BARRES (René), 44. <i>F.</i> 1770	100	
Sans retenue; pour récompense de ses services comme ci-devant enseigne des vaisseaux de la compagnie des Indes.		
LE ROY DE FORTIER Demoiselle Nègre, veuve du sieur), 82. <i>F.</i> 1750.	250	
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, premier lieutenant de vaisseau au services de la compagnie des Indes.		
LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE (Demoiselle Marie), 39. <i>G.</i> 1785.	100	
En considération des services de feu son père, ingénieur en chef au Port-Louis.		
LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE (Demoiselle Angélique), 36. <i>G.</i> 1785.	100	
Même considération que ci-dessus.		
LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE (Demoiselle Monique), 33. <i>G.</i> 1785.	100	
Même considération que ci-dessus.		
LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE (Demoiselle Emmanuel) 31. <i>G.</i> 1785	100	
Même considération que ci-dessus.		
LE ROYER DE CHANTEPIÉ (Dominique), 51. <i>G.</i> 1782	300	
Capitaine commandant au régiment de Lyonnais; tant en considération de ses services que de la conduite qu'il a tenue à la tête des grenadiers, lors de l'incendie de la tranchée au camp sous Gibraltar		
LE ROYER DE CHANTEPIÉ DE GATINE (Victor), 46. <i>G.</i> 1782	400	
Lieutenant en premier au régiment de Lyonnais, infanterie; en considération de la bravoure qu'il a montrée à bord de la batterie flottante, commandée par le prince de Nassau-Sieghehen, au siège de Gibraltar, et des blessures qu'il y a reçues.		
LE ROYER DE BOUCONVILLIER (Nicolas), 66. <i>M. du R.</i> 1774	328	
En considération de ses services en qualité de garçon de garde-robe de Monsieur. Ce traitement est assuré à son fils, pour n'en jouir que dans le cas où il survivrait à son père.		
LERTERRE (Étienne), 53. <i>G.</i> 1769.	150	
En considération de ses services en qualité de capitaine en second d'artillerie.		
LERY (Jacques), 37. <i>M. du R.</i> 1782.	456	
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de postillon en la petite écurie du roi.		
LE SAGE (Louis), 53. <i>F.</i> 1788.	360	
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien porte-drapeau dans le régiment royal Vaisseaux.		
LE SAGE (Claudine Roussel, épouse du sieur), 76. <i>M. du R.</i> 1780.	144	
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont elle jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		

A reporter. 3,400,120 livres.

	<i>Report.</i>	3,457,719 livres.
LIMOSIN (Joseph), 47. <i>M. du R.</i> 1781.		200
Pour sa retraite en qualité de garçon du grand-commun du roi.		
LIMOUSIN (Jean), 63. <i>M.</i> 1764.		150
Ancien gardien des magasins du roi à l'île Royale.		
LIMOZIN DE SAINT-MICHEL (Joseph), 20. <i>G.</i> 1787.		200
En considération des services de feu son père, maréchal de camp, ancien inspecteur général de l'artillerie.		
LIMOZIN DE SAINT-MICHEL (Marc), 10. <i>G.</i> 1787.		200
Même considération que ci-dessus.		
LIMOZIN DE SAINT-MICHEL (Marc-Antoine), 21. <i>G.</i> 1787.		200
Même considération que ci-dessus.		
LIMOZIN DE SAINT-MICHEL (Louis), 26. <i>G.</i> 1787.		200
Même considération que ci-dessus.		
LIMOZIN DE SAINT-MICHEL (Louis-Emmanuel), 6. <i>G.</i> 1787.		200
Même considération que ci-dessus.		
LINARS (Demoiselle Marie des Roches, épouse du sieur), 38. <i>M.</i> 1777.		300
En considération des services de feu son père, capitaine de vaisseau.		
LINDE (Demoiselle Marie), 31. <i>M. du R.</i> 1760.		120
Sans retenue; en considération de sa conversion à la religion catholique, et pour sa dot dans la communauté de la Madeleine, à Bordeaux.		
LINDEN (Jean), 33. <i>G.</i> 1779.		500
Lieutenant attaché au corps de l'infanterie allemande.		
LINGIER DES LOGES (Vincent), 83. <i>G.</i> 1769.		400
Lieutenant attaché au corps de l'infanterie allemande.		
LINGUET (Demoiselle Hervin, veuve du sieur), 72. <i>G.</i> 1721.		118
Y compris 18 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, commis des vivres et garde du magasin établi à Arles, à l'occasion de la maladie contagieuse.		
LINIERS (Alexis de), 63. <i>G.</i> 1748.		590
Y compris 90 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment du roi, infanterie.		
LINO (François de), 37. <i>M.</i> 1776.		150
En considération de ses services en qualité d'ancien écrivain de la marine, actuellement commis dans les bureaux du port de Rochefort.		
LINTRIN (Claude), 52. <i>M.</i> 1784.		300
Sans retenue; pour sa retraite en qualité de sous-lieutenant de Topas.		
LIOBET (Demoiselle Marie), 61. <i>G.</i> 1779.		100
En considération des services de feu son frère, garde du corps du roi, et de ceux de sa famille.		
LION DE COLAGNY (Demoiselle Antoinette), 74. <i>M. du R.</i>		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son oncle, brigadier des gardes du corps du roi, et inspecteur des chasses de Sa Majesté.		
LIOT (Charles), 36. <i>M.</i> 1786.		480
En considération de ses services en qualité de lieutenant de frégate, retiré.		
LIOT (Augustin), 39. <i>G.</i> 1775.		180
Pour lui tenir lieu d'appointements, jusqu'à son remplacement, en qualité de mousquetaire réformé.		
LIOTIER (François), 71. <i>G.</i> 1772.		120
Religieux récollet, adjoint et survivancier de l'aumônier du château de Sommières et pour n'en jouir que jusqu'au décès de ce titulaire.		
L'ISLE (Prudent de), 54. <i>M.</i> 1777.		400
En considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau, retiré.		

A reporter. 3,463,299 livres.

	<i>Report.</i>	3,463,299 livres
L'ISLE (Charles de), 44. <i>M. du R.</i> 1780.		300
Sans retenue; à titre de gratification annuelle, pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur la cassette de Madame Elisabeth de France.		
L'ISLE DE CHARLIEU (Jean de), 52. <i>G.</i> 1 ^o 1772, 150; 2 ^o 1775, 210.		360
Cheval-léger réformé.		
La première, en considération de ses services. La seconde, à titre d'appointements pour sa réforme, et dont il cessera de jouir lors de son remplacement.		
L'ISLE DE LA NICOLIERE (François de), 59. <i>G.</i> 1780.		50)
Pour sa retraite en qualité de capitaine au bataillon de garnison de royal la Marine.		
L'ISLE DE MONTELS (Pierre de), 51. <i>G.</i> 1763.		90
Capitaine commandant au régiment de Lanans, dragons; pour arrérages d'une pension qui lui avait été accordée en qualité de capitaine réformé dudit régiment, et qui a été supprimée le jour qu'il a été remplacé, en conservant seulement lesdites 90 livres.		
L'ISLE (Joseph de), 54. <i>G.</i> 1779		100
Capitaine au régiment des grenadiers royaux de l'Île-de-France; pour lui tenir lieu de gratification annuelle en considération des services de feu son père, capitaine invalide.		
L'ISLE (Pierre de), 47. <i>G.</i> 1780.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien sous-lieutenant de la maréchaussée.		
L'ISLE FERME (Daniel de), 64. <i>G.</i> 1763.		400
A titre d'appointements, pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Hainaut.		
L'ISLE FERME DE LA BATU (Pierre de), 46. <i>G.</i> 1767.		360
Lieutenant réformé du régiment royal Deux-Ponts; pour lui tenir lieu d'appointements conservés lors de la réforme du régiment des recrues de Strasbourg, où il avait été remplacé en ladite qualité. Il cessera d'en jouir s'il vient à être remplacé.		
LISSILOUR (Jean-Baptiste), 61. <i>M. du R.</i> 1784.		300
A titre de bienveillance, par bon du roi.		
LIVET DE BARVILLE (Marc de), 57. <i>G.</i> 1766.		300
Capitaine réformé du régiment de recrues de Rouen; pour lui tenir lieu d'appointements, dont il doit cesser de jouir s'il est remplacé avec un traitement supérieur.		
Il est actuellement capitaine de canonniers de garde-côtes.		
LIVOYS (Demoiselle Marie Frice, épouse du sieur Joseph), 40. <i>F.</i> 1784.		75
En considération des services de feu son père, second lieutenant sur les vaisseaux de la compagnie des Indes.		
Cette pension qui est sans retenue, faisant moitié de celle de 150 livres, s'accroîtra de pareille somme en faveur de la sœur de ladite demoiselle, et sera réversible à la survivante d'entr'elles.		
LIVOYS (Demoiselle Jeanne Frice, épouse du sieur Vincent), 46. <i>F.</i> 1784.		75
Même considération et mêmes motifs que ci-dessus.		
LIVRON (Jacques de), 63. <i>F.</i> 1766.		400
A titre d'appointements conservés en qualité de sous-brigadier des gardes du corps du feu roi de Pologne.		
LIXIER (Demoiselle Crevoiseret, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1773.		500
En considération des services de feu son mari, lieutenant-colonel au corps royal, et ci-devant sous-directeur de l'artillerie.		
LOBIT (Demoiselle Durou, veuve du sieur de), 37. <i>G.</i> 1782.		200
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Bourbonnais.		
LOCARD (Jacques), 50. <i>M. du R.</i> 1774		456
Sans retenue; en considération de ses services en qualité de palefrenier des écuries du roi.		

A reporter

3,468,115 livres.

	<i>Report.</i>	3,468,115 livres.
LOCHARD (Claude), 56. <i>G.</i> 1772		240
Pour sa retraite en qualité de porte-guidon au régiment de Custine, dragons.		
LOE, sieur de Loo (Adrien), 64. <i>G.</i> 1773.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine lieutenant au régiment d'Anhalt.		
LOEILLOT DE MARS (Odo), 38. <i>G.</i> 1771.		400
Aide-major général du corps des volontaires étrangers de la marine; en considération des services de son oncle, ci-devant premier commis au département de la guerre.		
LOHEAC DU GUILLY (Marie), 70. <i>F.</i> 1770		150
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant écrivain de vaisseau au services de la compagnie des Indes.		
LOIN DE LA BRIÈRE (Jean), 52. <i>G.</i> 1775		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Senlis; pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LOISEAU (Pierre), 43. <i>F.</i> 1782		200
A titre de subsistance, sans retenue; en considération d'une chute qu'il a faite à l'Hôtel des monnaies, et dont il est resté infirme, étant alors compagnon couvreur.		
LOISEL (Demoiselle Bonvoust, veuve du sieur), 64. <i>G.</i> 1788		400
En considération des services de feu son mari, ancien exempt des gardes du corps du roi.		
LOISEL (Jacques), 60. <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Clermont; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement supérieur.		
LOLIOT (Demoiselle Félicité Valmy, veuve du sieur), 38. <i>M. du R.</i> 1784		300
Sans retenue; à titre de subsistance, en considération des services de feu son mari, garçon du petit-commun du roi.		
LOMAIGNE (Jean de), 61. <i>G.</i> 1770.		500
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Médoc.		
LOMBARD (Pierre-François), 62. <i>M. du R.</i> 1781.		400
A titre de retraite, en qualité de brigadier de la compagnie de maréchaussée de l'Île-de-France.		
LOMBARD (Claude), 48. 1776.		100
En considération de ses services en qualité de chirurgien-major de l'hôpital de charité de Dôle.		
LOMBARD (Jacques de), 57. <i>G.</i> 1783.		400
En considération de ses services en qualité de major de la ville de Charlemont.		
LOMBARD D'ÉPINAS DE GENIBRAT (Demoiselle de Morel, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1 ^o 1780, 100; 2 ^o 1781, 100.		200
La première, en considération des services de feu son mari, ancien capitaine au régiment de Picardie. La seconde, à titre d'augmentation aux mêmes considérations.		
LOMBARD (François), 48. <i>G.</i> 1766		400
Pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment d'Artois, dragons.		
LOMBARD (Demoiselle Française), 63. <i>G.</i> 1758.		200
En considération des services de feu son père et son frère, ingénieurs du roi, tués à l'armée.		
LOMBARD DE LA BALME DE MONCHALIN (François-Louis), 54. <i>G.</i> 1760.		300
A titre d'assurance; en considération des services de feu son père, capitaine de grenadiers au régiment de Rouergue.		

A reporter. 3,473,252 livres,

	Report.	3,473,252 livres.
LOMBARD (Marie de), 76. <i>G.</i> 1752		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine-lieutenant au régiment de Rouergue.		
LOMBARD DE COMBLE (Demoiselle Anne), 42. <i>G.</i> 1757.		200
En considération des services de son père, ingénieur, tué au siège d'Osvego, en Canada.		
LOMBARD DE COMBLE (Demoiselle Jeanne), 49. <i>G.</i> 1757		200
Même considération que ci-dessus.		
LOMBARD DE COMBLE (Demoiselle Victoire), 37. <i>G.</i> 1757.		200
Même considération que ci-dessus.		
LOMBARD DE CURTET (Maxime), 67. <i>M. du R.</i> 1781		572
Sans retenue; pour sa retraite comme garçon de la table du chambellan.		
LOMBARD (François), 68. <i>F.</i> 1766		360
A titre de traitement conservé comme suisse des appartements du feu roi de Pologne.		
LOMBELLON, marquis des Essarts (Gilbert de), 52. <i>G.</i> 1779		500
En qualité de capitaine attaché au régiment de Jarnac, dragons.		
LOMBELLON DES ESSARTS (Paul de), 60. <i>G.</i> 1767.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal Vaisseaux.		
LOMÉNIE DU CHATEAU (Demoiselle Guyot, veuve du sieur), 66. <i>G.</i> 1782.		300
En considération des services de feu son mari, sous-brigadier des gendarmes de la garde ordinaire du roi.		
LOMÉNIE (Guillaume de), 42. <i>G.</i> 1786		100
Gendarme de la gendarmerie; tant en considération de sa bonne conduite que de ses services et pour lui donner moyen de les continuer.		
LOMÉNIE (Demoiselle Bade, veuve du sieur), 56. <i>M.</i> 1767		300
En considération des services de feu son mari, lieutenant de port à Marseille.		
LONCELLES (Jean de), 60. <i>M. du R.</i> 1765.		200
Officier retiré du régiment de Limousin; tant en considération de ses services que de ceux de son frère, lieutenant au régiment d'Apchon, dragons, tué à Hesse-Cassel.		
LONCHAMP MONTAUDRE (Demoiselle Marie), 30. <i>M.</i> 1777.		300
En considération des services de feu son père, lieutenant de vaisseau tué en 1760, dans le combat rendu par le vaisseau <i>le Diadème</i> .		
LONCHAMPT (Jean), 84. <i>G.</i> 1753		236
Y compris 36 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de garde du corps du roi.		
LONDEIX (Joseph de), 77. <i>G.</i> 1766.		400
Pour sa retraite en qualité de lieutenant au régiment de Ponthièvre, cavalerie.		
LONDEIX DE PUITIGNON (Guillaume), 44. <i>G.</i> 1775.		
Cheval-léger réformé de la garde du roi; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LONERGAN (Demoiselle de Châtellenne, épouse du sieur), 60. <i>G.</i> 1764.		224
Y compris 24 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, porte-étendard des gardes du corps du roi.		
LONG (Demoiselle Jeanne, veuve du sieur), 63. <i>G.</i> 1767.		100
En considération de la perte qu'elle a faite de son mari, qui a été tué en poursuivant des déserteurs.		
LONGCHAMP (Demoiselle Mouillesaux, veuve du sieur), 46. <i>G.</i> 1778.		500
En considération des services de feu son mari, major au corps royal du génie.		

A reporter. 3,478,926 livres.

	<i>Report.</i>	3,478,926 livres.
LONGEAUX (Charles), 57. <i>G.</i> 1764.		400
Capitaine réformé du régiment de Hainaut; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LONGES DE SAINT-MARCEL (Frédéric), 84. <i>G.</i> 1746.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite de ci-devant capitaine au régiment de Médoc.		
LONGUEIL (Charles de), 66. <i>G.</i> 1766		500
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de Soissonnais.		
LONGUEIL (Demoiselle Fleury de Ghambault, veuve du sieur), 49. <i>M.</i> 1759		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services, de feu son mari, capitaine d'infanterie, tué au Canada dans l'affaire du sieur baron de Dieskaw.		
LONGUET (Jean), 44. <i>G.</i> 1788		100
Pour sa réforme en qualité de concierge des prisons de l'hôtel des chevaux-légers.		
LONGUEVAL (Demoiselle de Colombiés, veuve du sieur), 87. <i>G.</i> 1767		400
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine de carabiniers, et commandant pour le service du roi à Barèges.		
LONLAY DE VELLEPAIL (Demoiselle Françoise), 46. <i>G.</i> 1752.		100
A titre d'assurance, en considération des services de feu son père, sous-brigadier des chevaux-légers de la garde du roi.		
LONLAY DE LA BRETONNIÈRE (René), 23. <i>G.</i> 1788.		300
Réformé des gardes du corps du roi; en considération de ses services et pour en jouir jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
LONLAY DE LA BRETONNIÈRE (Demoiselle Dufrou, veuve du sieur de), 47. <i>G.</i> 1785		300
En considération des services de feu son mari, sous-brigadier des gardes du corps du roi.		
LONLAY (Jean de), 39. <i>G.</i> 1775.		210
Cheval-léger réformé de la garde du roi; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LONLAY DE LA BOSSIÈRE (René de), 60. <i>G.</i> 1768		300
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LONLAY DU BREUIL (Antoine de), 58. <i>G.</i> 1769.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment royal la Marine.		
LONLAY (Charles de), 56. <i>G.</i> 1764		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien garde du corps du roi.		
LOPÈS DE PAS (Demoiselle Marie), 46. <i>M. du R.</i> 1761		150
En considération de sa conversion à la religion catholique, et pour lui servir de dot dans la communauté de la Madeleine, de Bordeaux.		
LORAS (François de), 51. <i>G.</i> 1761		260
Y compris livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de major du régiment de Flandre.		
LORENTZ (Joseph), 56. <i>G.</i> 1783		200
En considération de ses services en qualité de médecin de l'hôpital militaire de Schelestadt.		
LORENZETTI (Louis), 59. <i>G.</i> 1769.		300
En considération de ses services en qualité de sous-lieutenant à la suite du régiment royal Corse.		
LORGE (Charles), 56. <i>M.</i> 1775		500
Ancien curé de la paroisse de Saint-Germain de-Salnelles, à présent missionnaire, retiré à Saint-Domingue; en considération de ses services en cette dernière qualité.		

A reporter. 3,484,372 livres.

	<i>Report.</i>	3,484,372 livres.
LORIÈRE DE MONCAUT (Pierre), 68. <i>G.</i> 1764.		400
Pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Piémont.		
LORME (Charles de), 33. <i>G.</i> 1785.		300
En considération des services de feu son père, sous-brigadier réformé des gendarmes de la garde du roi.		
LORME (Martin de), 32. <i>G.</i> 1785		300
En qualité de lieutenant en second au régiment royal Roussillon, et même considération que ci-dessus.		
LORME DE GEUISSTTEING (Charles), 56. <i>G.</i> 1762.		360
Lieutenant réformé du régiment royal Bavière; pour lui tenir lieu d'appointements, dont il jouira jusqu'à ce qu'il soit remplacé avec un traitement qui leur soit supérieur. Actuellement capitaine dans le régiment provincial d'artillerie de Metz.		
LORME (Pierre de), 53. <i>M. du R.</i> 1784.		400
Sans retenue; à titre de retraite, en qualité de garçon de la cuisine bouche de feu madame la Dauphine.		
LORME (Jean de), 42. <i>G.</i> 1775		97
Capitaine réformé du régiment provincial de Bar-le-Duc; pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LORME (Claude de), 66. <i>G.</i> 1775.		315
Gendarme réformé de la garde ordinaire du roi; pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à son remplacement.		
LORME (Nicolas de), 46. <i>M. du R.</i> 1784.		400
En considération de ses services en qualité de piqueur de la grande écurie du roi.		
LORME (Catherine Aubertay, veuve du sieur), 74. <i>M. du R.</i> 1769		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garde de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye.		
LORMES (Jacques de), 40. <i>M. du R.</i> 1774.		182
En considération de ses services en qualité de garçon de la bouche de M. le Dauphin avant son avènement au trône.		
LORRAINE DE GROSLAY (Alexandre de), 86. <i>G.</i> 1745		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et pour sa retraite en qualité de capitaine d'infanterie.		
LORT DE SÉRIGNAN (Demoiselle Anne de), 48. <i>M.</i> 1773.		400
En considération des services de feu son père, chef d'escadre des galères.		
LORT DE SÉRIGNAN (Charles de), 47. <i>M.</i> 1773.		400
Même considération que ci-dessus.		
LORT DE SÉRIGNAN (Joseph de), 37. <i>M.</i> 1773.		400
Même considération que ci-dessus.		
LORT (Pierre de), 51. <i>G.</i> 1775		290
A présent capitaine au corps de la cavalerie; en qualité de mousquetaire réformé, pour lui tenir lieu d'appointements jusqu'à ce qu'il soit remplacé.		
LORTAT (Antoine), 58. <i>F.</i> 1770.		150
Sans aucune retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant sous-lieutenant des troupes au service de la compagnie des Indes, actuellement sous-lieutenant de maréchaussée, en Poitou.		
LORUS (Louis de), 70. <i>G.</i> 1770.		150
En considération de ses services en qualité de ci-devant garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
LOSLIER (Demoiselle Marguerite Desert, veuve du sieur), 57. <i>M. du R.</i> 1782 . .		200
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, porteur de chaise de la reine.		

A reporter. 3,489,788 livres.

	<i>Report.</i>	3,489,788 livres.
LOSTANGES (Demoiselle Marie de), 56. <i>G.</i> 1 ^o . 1783, 150 ; 2 ^o . <i>idem</i> , 150.		300
La première, en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Anjou. La seconde, même considération.		
LOSTANGES (Arnaud, chevalier de), 30. <i>M.</i> 1779		300
Enseigne de vaisseau; en considération de la valeur dont il a donné des preuves dans le combat de la frégate du roi, la <i>Surveillante</i> , et de la blessure grave qu'il y a reçue.		
LOSTANGES (Demoiselle Humbert, veuve du sieur de), 86. <i>G.</i> 1753		590
Y compris 90 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son mari, brigadier et lieutenant-colonel de cavalerie.		
LOTRICHÉE (Demoiselle Vinx, veuve du sieur), 50. <i>G.</i> 1778.		100
En considération des services de feu son mari, commandant de bataillon, retiré à l'Hôtel royal des invalides.		
LOUBAISSIN DE LA MOTTE (Etienne de), 80. <i>G.</i> 1754		472
Y compris 72 liv. d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Piémont.		
LOUBRADOU DE LA PERRIÈRE (Demoiselle Marie d'Alleron, épouse du sieur), 67. <i>M. du R.</i> 1 ^o . 1767, 138 ; 2 ^o . 1780, 400.		538
La première, sans retenue, en qualité de l'une des femmes de chambre de feu madame la Dauphine. La seconde, aussi sans retenue, en considération des services de feu son mari, chef de la fruiterie du roi.		
LOUBRADOU DE LA PERRIÈRE (Nicolas-Etienne), 71. <i>M. du R.</i> 1777.		400
A titre de retraite, en considération de ses services en qualité d'officier de la fruiterie de Sa Majesté.		
LOUET (Côme), 70. <i>G.</i> 1775		500
Sans retenue; pour récompense de ses services en qualité de ci-devant conseiller au conseil supérieur de Blois.		
LOUIS, dit Augustin (Joseph), 57. <i>M. du R.</i> 1787.		500
Sans retenue; en qualité de lieutenant de la louveterie du roi.		
LOUIS (Jean François), 56. <i>F.</i> 1766		108
A titre de traitement annuel en qualité de garçon pâtissier du feu roi de Pologne.		
LOUIS, dit Augustin (Augustin), 29. <i>M. du R.</i> 1768		75
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son père, exempt de la prévôté de l'hôtel du roi. Cette pension fait partie de celle de 300 livres dont les quatre enfants dudit feu sieur jouiront par portions égales, avec réversion entre eux, de manière que le dernier survivant jouira de la totalité.		
LOUIS, dit Augustin (Demoiselle Angélique), 23. <i>M. du R.</i> 1768.		75
Pour mêmes motifs et considération que ci-dessus.		
LOUIS, dit Augustin (Demoiselle Catherine), 24. <i>M. du R.</i> 1758.		75
Pour mêmes motifs et considération que ci-dessus.		
LOUIS, dit Augustin (Charles), 28. <i>M. du R.</i> 1768		75
Pour mêmes motifs et considération que ci-dessus.		
LOUIS, dit Augustin (Demoiselle Marie), 17. <i>M. du R.</i> 1787.		200
En considération des services de feu son aïeul, piqueur de la vénerie du roi, où il a été employé pendant soixante-quatre ans.		
LOUIS, dit Augustin (Demoiselle Françoise), 8. <i>M. du R.</i> 1787		200
Mêmes motifs et considération que ci-dessus.		
LOUIS, dit Augustin (Demoiselle Armande), 16. <i>M. du R.</i> 1787		200
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
LOUIS, dit Augustin (Charlotte), 12. <i>M. du R.</i> 1787		200
Mêmes motifs et considérations que ci-dessus.		
LOUPIA DE FONTENAILLES (Claude), 68. <i>G.</i> 1772.		450
Pour sa retraite, en qualité de capitaine d'infanterie.		

A reporter. 3,495,146 livres.

	<i>Report.</i>	3,495,146 livres.
LOURDET (Charles), 78. <i>G.</i> 1769		500
Pour sa retraite, en qualité de capitaine au régiment de Forez.		
LOUSTAU (Jean), 63. <i>G.</i> 1759		195
Y compris 45 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services en qualité d'ancien garde du corps du roi, à présent capitaine invalide.		
LOUTON (Marie Nativelle, veuve du sieur), 42. <i>M. du R.</i> 1781		400
Sans retenue; en considération des services de feu son mari, garçon de la chambre de Madame Élisabeth de France.		
LOUTON (François), 21. <i>M. du R.</i> 1780		300
Sans retenue; pour lui tenir lieu de pareille somme dont il jouissait sur la cassette de Madame Élisabeth.		
LOUVEL DE KERLAN (Demoiselle le Goff, épouse du sieur), 58. <i>F.</i> 1781		100
En considération des services de son mari, ci-devant écrivain de vaisseau de la seconde classe au service de la compagnie des Indes.		
LOUVEL DE FRESNE (Philippe), 64. <i>G.</i> 1777.		200
Pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine au régiment provincial d'Abbeville.		
LOUVET (Demoiselle Avoie), 28. <i>G.</i> 1787		150
En considération des services de feu son père, commis du département de la guerre, par continuation de celle dont il jouissait en cette qualité.		
LOUVET (Demoiselle Marie), 21. <i>G.</i> 1773.		150
Même motif et considération que ci-dessus.		
LOUVET DES JOUIS (Demoiselle Geneviève Happe de Coussy, veuve du sieur). 67. <i>G.</i> 1768.		300
En considération des services de feu son mari, sous-brigadier des chevaux-légers de la garde du roi.		
LOW, dit Lion (Jacques), 53. <i>G.</i> 1789		200
En considération de vingt-quatre années de services en qualité d'ancien musicien de la garde du roi, au régiment des gardes françaises.		
LOYAC DE LA BACHELLERIE (Louis), 52. <i>G.</i> 1742 et 1760		177
Y compris 27 livres d'arrérages; en considération des services de son père, lieutenant-colonel commandant d'artillerie, tué à la bataille d'Ettingen.		
LOYAL (Demoiselle Marie-Anne-Ursule Price, veuve du sieur), 76. <i>G.</i> 1780		150
En considération des services de feu son mari, ancien lieutenant de maréchaussée, et ensuite capitaine invalide de la première classe.		
LOYAL (Demoiselle le Loure, veuve du sieur), 57. <i>G.</i> 1778.		200
En considération des services de son mari, ci-devant garde du corps du roi.		
LOYAUTÉ (Demoiselle Barbe), 43. <i>G.</i> 1780.		300
Sans aucune retenue; en considération des services de feu son père, maréchal de camp et inspecteur général de l'artillerie.		
LOYNES-D'AUTROCHE DE GANTRAY (Claude de), 74. <i>G.</i> 1753.		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite en qualité d'ancien capitaine au régiment de la Sarre.		
LOYS DE LOINVILLE (Jean de), 77. <i>G.</i> 1763		400
Pour lui tenir lieu d'appointements et pour sa retraite en qualité de capitaine au régiment de Champagne.		
LOYS (Demoiselle Duclos, veuve du sieur), 62. <i>G.</i> 1777 et 1778		450
En considération des services de feu son mari, ci-devant capitaine de la légion royale.		
LOYSEAU (Gabriel), 76. <i>F.</i> 1766		500
A titre d'appointements conservés en qualité d'ordinaire de la musique du feu roi de Pologne.		
LUBERSAC (Jean-Baptiste de), 52. <i>G.</i> 1766.		200
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de mousquetaire.		

A reporter. 3,500,490 livres.

ARCHIVES PARLEMENTAIRES

PREMIÈRE SÉRIE

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME XIV

TOME QUATORZIÈME

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE.

21 AVRIL 1790 (*Annexe*).

Assemblée nationale. — Suite de l'état nominatif des pensions sur le Trésor royal :

6 ^e classe.....	1
7 ^e classe.....	347

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE DU TOME XIV.

	<i>Report.</i>	3,451,012 livres.
LIGNE (André de), 80. <i>G.</i> 1777.		400
En considération de ses services et pour sa retraite en qualité de chirurgien aide-major de l'hôpital militaire de Maubeuge.		
LIGNEVILLE (Demoiselle Anne de), 24 <i>F.</i> 1784.		500
Chanoinesse du chapitre de Lavesnet, en Auvergne; à titre de continuation de celle de pareille somme dont jouissait la dame baronne de Lilien, sa parente, en considération des services de sa famille, près le feu roi de Pologne.		
LIGNEVILLE (Demoiselle Ursule de), 52. <i>F.</i> 1766		500
En la même considération auprès de la feuve reine de Pologne.		
LIGNY (Demoiselle Claudine Beaudoin de Chamoult, veuve du sieur), 60. <i>G.</i> 1783.		400
En considération des services de feu son mari, ancien capitaine d'artillerie.		
LICNY (Demoiselle de Chamoult, veuve du sieur), 56. <i>G.</i> 1784.		300
En considération des services de feu son mari, brigadier des gardes du corps du roi.		
LIGNY (Herman de), 36. <i>G.</i> 1784.		300
Garde du corps du roi; en considération des services de feu son père, ci-devant brigadier des gardes du corps de Sa Majesté.		
LIGNY (Claude de), 60. <i>G.</i> 1755		450
Garde de la manche du roi; à titre d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment d'Agenais; tant en considération de ses services que de ceux de feu son père, lieutenant-colonel au même régiment.		
LIGONDÈS (Amable de), 46. <i>G.</i> 1761.		354
Y compris 54 livres d'intérêts d'arrérages; en considération des services de feu son père, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Montgiron.		
LIGONDÈS DE ROCHEFORT (Antoine), 41. <i>G.</i> 1755		300
Ancien sous-lieutenant au régiment des carabiniers; même considération que ci-dessus.		
LIGONDÈS (Hercule), 51. <i>G.</i> 1755		354
Lieutenant de vaisseau du roi; y compris 54 livres d'arrérages; même considération que ci-dessus.		
LIGONIER DU BUISSON (Louis), 76. <i>G.</i> 1757		472
Y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages; en considération de ses services et pour sa retraite, en qualité d'ancien capitaine au régiment de Touraine.		
LILLE (Adrien de), 68. <i>M.</i> 1786		480
Sans retenue; en qualité de lieutenant de frégate, retiré.		
LILLIA (Charles-Alexis), 35. <i>G.</i> 1788		550
Sans retenue; en considération de ses services pendant 31 années et pour lui tenir lieu de son traitement de réforme comme brigadier des gendarmes anglais du corps réformé de la gendarmerie.		
LIMAREST (Demoiselle Marie), 76. <i>M. du R.</i> 1732		400
Sans retenue; en considération de sa conversion et pour lui servir de dot dans la communauté des Nouvelles Catholiques de Caen, dont elle est actuellement supérieure.		
LIMES (François), 68. <i>F.</i> 1779		400
Pour récompense de ses services en qualité d'ancien contrôleur de la régie des cartes.		
LIMOGES DE LA GORSES (Jean de), 69 <i>G.</i> 1775.		450
Capitaine de bataillon au régiment provincial de Bourbonnais; pour lui tenir lieu d'appointements en qualité de capitaine aide-major réformé du régiment provincial de Limoges.		
Il doit cesser d'en jouir s'il vient à être remplacé avec un traitement supérieur.		
LIMOGES DE SAINT-JUST (Charles de), 47. <i>G.</i> 1775.		97
Pour lui tenir lieu d'un mois d'appointements en qualité de capitaine réformé du régiment provincial de Pont-Audemer.		
Il cessera d'en jouir s'il est remplacé dans les troupes provinciales.		

A reporter. 3,457,719 livres.

CHATEAUFORT (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dumont* (t. XIV, p. 111).

CHATEAUNEUF (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dunolard* (t. XIV, p. 580).

COURCELLES (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chastelain* (t. XIV, p. 68).

CRÈVECŒUR (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Boil* (t. XIV, p. 36), — sous le nom de *Duhan* (p. 576).

D

DAMPIERRE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Picot* (t. XIV, p. 268).

DES HOULIÈRES. Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Brumault* (t. XIV, p. 49).

DOMGERMAIN (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Flutot* (t. XIV, p. 616).

DU BARRY. Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Gérard* (t. XIV, p. 647).

E

EQUEVILLEY (D'). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Vincent* (t. XIV, p. 341).

F

FÉNÉLON (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Salignac* (t. XIV, p. 307).

FONTENELLE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *La Rivière* (t. XIV, p. 187).

G

GRAMMONT (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bourdon* (t. XIV, p. 43).

K

KERJÉGU (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Jascob* (t. XIV, p. 167).

L

LABARRE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dulaurent* (t. XIV, p. 110).

LA BRETONNIÈRE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Botherel* (t. XIV, p. 41).

LA CLOS (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Choderlos* (t. XIV, p. 497).

LA COLONGE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous les noms d'*André* (t. XIV, p. 358), — de *Jaquet* (p. 700).

LA FERTÉ (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Durand* (t. XIV, p. 588).

LA GRAVIÈRE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *France* (t. XIV, p. 626).

LA GUÉRONNIÈRE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dubreuil-Hetton* (t. XIV, p. 104), (p. 566).

LA MARTINIÈRE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *David* (t. XIV, p. 89), — sous le nom de *Boullemer* (p. 437).

LA REINERIE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Du Chateau* (t. XIV, p. 567).

LA SUZE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom d'*Acary* (t. XIV, p. 2).

LA TOUR (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chevauchaud* (t. XIV, p. 71), — sous le nom de *Choppin* (p. 72), — sous le nom de *Trocu* (p. 328).

LA TUDE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Vissez* (t. XIV, p. 342).

LAUZUN (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chomereau* (t. XIV, p. 72).

LAVAL (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chappuis* (t. XIV, p. 67), — sous le nom de *Clavel* (p. 74).

LAVALETTE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Vallet* (t. XIV, p. 332).

LA VALLIÈRE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Le Neuf* (t. XIV, p. 205).

LA VARENNE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Deshaie* (t. XIV, p. 547).

LESDIGUIÈRES (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bonne* (t. XIV, p. 39).

LESPARE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Beaufort* (t. XIV, p. 25).

LEYVAL (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dauphin* (t. XIV, p. 89).

L'HOPITAL (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Descognets* (t. XIV, p. 93).

LIGNEROLLES (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom d'*Abot* (t. XIV, p. 347).

LUSIGNAN (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Coucé* (t. XIV, p. 81).

M

MOLIÈRE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Florans* (t. XIV, p. 616).

MONCHEUVREUIL (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bercher* (t. XIV, p. 28).

MONTALIVET (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bassachon* (t. XIV, p. 17).

MONTBEL (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Thomassin* (t. XIV, p. 324).

MONTCHAL (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Barentin* (t. XIV, p. 384).

MONTESQUIEU (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Filhon* (t. XIV, p. 127).

MONTFERRAND (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Faubournet* (t. XIV, p. 695).

MONTFORT (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Bulot* (t. XIV, p. 53), — sous le nom d'*André* (p. 358).

MONTRÉAL (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Balazue* (t. XIV, p. 380).

MONTREUIL (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Chrétien* (t. XIV, p. 73).

MOUCHEY (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dippre* (t. XIV, p. 536).

N

NADAILLAC (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dupouget* (t. XIV, p. 114).

P

PARDAILLAN (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Desportes* (t. XIV, p. 551).

PENSIONS SUR LE TRÉSOR ROYAL. Suite de l'état nominatif des titulaires ; pensions de 600 livres à 1,200 livres exclusivement : (21 avril 1790, t. XIV, p. 4 et suiv.) ; — pensions au-dessous de 600 livres (*ibid.* p. 347 et suiv.).

R

REMILLY (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Verrière* (t. XIV, p. 337).

ROCHEBRUNE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Berny* (t. XIX, p. 30).

ROCHEFORT (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Duigondez* (t. XIV, p. 578).

S

SAINT-AMAND (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Gérard* (t. XIV, p. 141).

SAINT-GEORGES (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Billeheurt* (t. XIV, p. 33).

SAINT-SAUVEUR (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Jourdan* (t. XIV, p. 708).

SAINT-SIMON (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Rouvroy* (t. XIV, p. 300).

SAINT-SIMON D'ARCHIAC (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Desmiers* (t. XIV, p. 95).

SAINTE-AULAIRE (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Beupoil* (t. XIV, p. 25), (p. 396).

SAINTE-CROIX (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Decorche* (t. XIV, p. 90).

V

VAUDRICOURT (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Dufour* (t. XIV, p. 108).

VERGENNES (De). Inscrit dans l'état des pensions sous le nom de *Gravier* (t. XIV, p. 665).

VILLARS (De). Inscrit dans l'état des pensions sous les noms de *Vialon* (t. XIV, p. 338), — de *Giey* (p. 650).

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE DU TOME XIV.

UNIV. OF MICHIGAN,

MAR 27 1912

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE


JUL 25 1995
OCT 1 1995



**DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD**

